

Microfilmed 2002

for the

**OFFICIAL PUBLICATIONS
COLLECTION**

of the

**NATIONAL LIBRARY
OF CANADA**

OTTAWA

***Microfilmed by
the NATIONAL ARCHIVES
OF CANADA***

Microfilmé 2002

pour la

**COLLECTION
DES PUBLICATIONS
OFFICIELLES**

de la

**BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU CANADA**

OTTAWA

***Microfilmé par
les ARCHIVES NATIONALES
DU CANADA***

DOCUMENTS DE LA SESSION

VOLUME 111

DEUXIÈME SESSION DU HUITIÈME PARLEMENT

DU

CANADA

SESSION 1897



09412330

☞ Voir aussi la liste numérique, page 4.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS DE LA SESSION

DU

PARLEMENT DU CANADA

SECONDE SESSION, HUITIÈME PARLEMENT, 1897.

NOTE.—Pour trouver promptement si un document a été imprimé ou non, on a ajouté les lettres (p. i.) en regard de ceux qui ne sont pas imprimés ; on comprendra que ceux qui ne sont pas ainsi marqués sont imprimés. On trouvera de plus amples renseignements concernant chaque document dans la liste qui commence à la page 4.

A	
Acier et fer	30
Actionnaires dans les banques chartées.....	3
Affaires indiennes, Rapport annuel.....	14
Agriculture, Rapport annuel.....	8
Alaska, Frontière de l'.....	51, 77
Aldershot, Camp militaire d'..... (p.i.)	68
Anderson, Thomas E..... (p.i.)	48
Anglo-canadienne, Cie de prêt et de placements..... (p.i.)	34
Approvisionnements des bateaux à vapeur (p.i.)	60
Archives du Canada	8a
Aspy Bay..... (p.i.)	64
Assurances, Compagnies d'.....	4a, 4b
Assurances, Rapport annuel..... (p.i.)	4
Auditeur général, Rapport de l'.....	1
Augmentations statutaires.....	47
Avocats du gouvernement..... (p.i.)	37

B	
Banques chartées.....	3
Barrage à Hastings..... (p.i.)	44
Bateaux à vapeur, Inspection des.....	11e
Beaulieu, Gédéon..... (p.i.)	58
Belle-Rivière, Brise-lames de..... (p.i.)	72b
Bibliothèque du parlement, Rapport de la....	17
Billets de banque, Contrat pour les.....	41
Billets et timbres du gouvernement.....	41
Bompas, Bischoff et Cie..... (p.i.)	37
Budget.....	2a à 2e
Bureau des douanes..... (p.i.)	38

C	
Cabotage, Lois de.....	78
Camp militaire, Aldershot..... (p.i.)	68
Canal de Grenville.....	71b
Canal de Montréal, Ottawa et Baie Georgienne..... (p.i.)	43
Carmichael, Andrew..... (p.i.)	57s
Chemins de fer et canaux, Rapport annuel....	10
Chemins de fer, Subventions aux.....	66
Chemins de fer du Pacifique Canadien :	
Affaires avec le département de l'intérieur..... (p.i.)	31a
Terres vendues par..... (p.i.)	31
Chenal Nord, Fleuve Saint-Laurent.....	71e
Collège militaire royal..... (p.i.)	69, 69a
Colombie-Britannique, Saumon de la.... (p.i.)	80
Commerce, Rapport annuel.....	5
Commerce et navigation, Rapport annuel....	6
Commission géologique, Rapport de la.....	13a
Comptes publics, Rapport annuel.....	2
Conférence au sujet du bétail et des chevaux..	59
Congrès international des chemins de fer (p.i.)	70, 70a
Conseil de la Trésorerie, Rejets de décisions..	23
Contrat pour les billets de banque.....	41
Contrat pour le service des steamers.....	52
Contrat pour le service des malles.....	12a
Cour de l'échiquier, Ordres de la..... (p.i.)	24

D	
Daly, T. M., Rapport de..... (p.i.)	13b
Décoloration du homard en boîtes.....	11c

D

Dépenses imprévues.....(p.i.)	28
Destitutions, Service civil.....(p.i.)	57 à 57s
Destitutions, Service civil.....	57t
Détenus libérés.....(p.i.)	42
Doutre, Alexis.....(p.i.)	57m
Duncan, Dr George.....(p.i.)	57c

E

Ecoles du Manitoba, Question des.....	35
Ecole industrielle de Saint-Paul.....(p.i.)	46
Elections générales, 1896.....	20
Elections, Honoraires d'.....(p.i.)	39
Emigration, Rapport sur l', par T.M. Daly(p.i.)	13b
Emmagasinage frigorifique.....(p.i.)	74
Etats-Unis, Navires de pêche des.....(p.i.)	21

F

Fairbrother, W. D.....(p.i.)	57j
Falsification des substances alimentaires.....	7b
Fer et acier.....	30
Fermes expérimentales.....	8c
Fleuve Saint-Laurent, Chenal Nord.....	71e
France, Traité avec la.....	54, 54a

G

Galops, Canal des.....	71d, 71e
Goderich, Havre de.....(p.i.)	72a
Gouvernement, Billets et timbres du.....	41
Gouverneur général, Mandats du.....(p.i.)	22
Gratifications sur le fer et l'acier.....	30
Grenville, Canal de.....	71b

H

Hastings, Barrage à.....(p.i.)	44
Havre du Nord, Aspy Bay.....(p.i.)	64
Homard en boîtes, Décoloration du.....	11c
Honoraires d'élections.....(p.i.)	39

I

Ile du Prince-Edouard, Réclamations financières de l'.....	56
Impressions publiques et papeterie.....	16c
Inspecteurs des bureaux de poste.....	76
Inspection des bateaux à vapeur.....	11e
Instructions sur le tarif.....(p.i.)	40
Intérieur, Rapport annuel.....	13
Internationales, Bureau des douanes.....(p.i.)	38

J

Jones, Dr.....(p.i.)	79
Jones, Juge.....(p.i.)	82
Justice, Rapport annuel.....	18

K

Kingston, Pénitencier de.....	49
Kootenay, Compagnie de hauts-fourneaux et de trafic de.....(p.i.)	26a

L

Lynch, Daniel.....(p.i.)	79
--------------------------	----

M

Malles, Contrats de.....(p.i.)	81 à 81b
Malles, Contrat pour le service de la.....	12a
Mandats du gouverneur général.....(p.i.)	22
Manitoba, Question des écoles du.....	35
Mara, J. A.....(p.i.)	26
Marine, Rapport annuel.....	11
Marine et pêcheries, Sous-agents.....(p.i.)	57e
Milice et défense, Rapport annuel.....	19
Milice, Ordres de la.....(p.i.)	63
Montréal, Ottawa, Baie Georgienne, Canal de.....(p.i.)	43
Monuments historiques.....(p.i.)	67

Mc

McLeod, R., et McKay, R.....(p.i.)	57p
McNeill, A. J.....(p.i.)	57b
McPhee, Angus.....(p.i.)	57a

N

Nord-Ouest, Police à cheval du.....	15
Nord-Ouest, Territoires du.....(p.i.)	61
Northfield, Maître de poste de.....(p.i.)	33

O

Oak Bay, Moulins de.....(p.i.)	75
Obligations et garanties.....(p.i.)	36

P

Pêcheries, Rapport annuel.....	11a
Pêches, Gratifications de.....(p.i.)	83
Penhallwick, Réclamations de MM.....(p.i.)	25
Permis aux navires de pêche des E.-U.....(p.i.)	21
Petrel, Vapeur.....(p.i.)	55
Poids, mesures, etc.....	7a
Police à cheval du Nord-Ouest.....	15
Pont à Québec.....(p.i.)	45
Port-Arthur, Havre de.....(p.i.)	72
Postes, Ministre des, Rapport annuel.....	12
Postes, Inspecteurs des.....	76
Price, David H.....(p.i.)	57k
Promotions par brevet.....(p.i.)	63

Q

Québec, Pont de.....(p.i.)	45
----------------------------	----

R

Rapport des élections, 1896.....	20
Réclamations financières de l'I.P.-E.....	56
Rejets par le Conseil de Trésorerie des décisions de l'A.G.....	23
Retraites, Service civil.....(p.i.)	29
Revelstoke, Terres à.....(p.i.)	26, 26a
Revenu de l'intérieur, Rapport annuel.....	7
Rimouski, Bureau de poste de.....(p.i.)	53
Russel, Charles.....(p.i.)	37

S	
Saint-Paul, Ecole industrielle de	(p.i.) 46
Saumon, Colombie-Britannique.....	(p.i.) 80
Secrétaire d'Etat, Rapport annuel du.....	16
Service civil :	
Acte d'assurances	(p.i.) 50
Augmentations statutaires.	47
Commissaires enquêteurs.....	(p.i.) 73, 73a
Conseil des examinateurs	16b
Destitutions, etc.....	(p.i.) 57 à 57s
Destitutions, etc.....	57t
Retraite.....	(p.i.) 29
Service des steamers	(p.i.) 52
Sheilds, T. P.....	(p.i.) 57b
Smith, F. H.....	(p.i.) 57d
Smith, John L.....	(p.i.) 57q
Soulanges, Canal de.....	71, 71a
Sous-arents, Marine et pêcheries.....	(p.i.) 57e
Statistique criminelle	8d
Steamers rapides, Ligne de.....	(p.i.) 52
Stellarton, Destitutions à	(p.i.) 57r
Stuart, Dr.....	(p.i.) 79
Substances alimentaires, Falsification des....	7b
Subventions aux chemins de fer.....	66
Sullivan, Daniel Brien.....	(p.i.) 65

T	
Tarif, Instructions sur le.....	(p.i.) 40
Terres fédérales	(p.i.) 27, 32
Timbres et billets du gouvernement.....	41
Traité avec la France.....	54, 54a
Travaux publics, Rapport annuel.....	9

V	
Valleyfield, Maître de poste de.....	(p.i.) 57o
Verge, J. Albert.....	(p.i.) 57

W	
Weller Bay.....	(p.i.) 62
West Prince, I.P.-E.....	(p.i.) 53

Z	
Zone des chemins de fer, Colombie-Britannique.....	(p.i.) 27

Voyez aussi l'Index alphabétique, page 1.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION

Arrangée par ordre numérique, avec leur titre au long ; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux deux Chambres du parlement ; le nom du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

VOLUME 1.

1. Rapport de l'auditeur général pour l'année expirée le 30 juin 1896. Présenté le 30 mars 1897, par l'hon. W. S. Fielding. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 2.

2. Comptes publics du Canada pour l'exercice expiré le 30 juin 1896. Présentés le 30 mars 1897, par l'hon. W. S. Fielding. *Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*
- 2a. Budget des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1898. Présenté le 8 avril 1897, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 2b. Estimation supplémentaire d'une somme requise pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1887, pour le contingent militaire qui doit être envoyé en Angleterre pour le Jubilé de la reine. Présentée le 20 mai 1897, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 2c. Estimations supplémentaires pour l'exercice expirant le 30 juin 1897. Présentées le 10 juin 1897, par l'hon. W. S. Fielding. *Imprimées pour la distribution et les documents de la session.*
- 2c.* Estimation supplémentaire pour l'exercice expirant le 30 juin 1897 (ministère des postes). Présentée le 14 juin 1897, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 2d. Estimations supplémentaires additionnelles pour l'exercice expirant le 30 juin 1898. Présentées le 18 juin 1897, par l'hon. W. S. Fielding. . . *Imprimées pour la distribution et les documents de la session.*
- 2e. Estimations supplémentaires additionnelles pour l'exercice expirant le 30 juin 1898. (Prolongement du chemin de fer Intercolonial jusqu'à Montréal.) Présentées le 23 juin 1897, par l'hon. W. S. Fielding. *Imprimées pour la distribution et les documents de la session.*
3. Liste des actionnaires des banques chartées de la Puissance du Canada à la date du 31 décembre 1896. Présentée le 5 avril 1897, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 3a. Rapport des dividendes restant impayés et des soldes non réclamés dans les banques chartées du Canada depuis cinq ans et plus, antérieurement au 31 décembre 1896.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 3.

4. Rapport du surintendant des assurances, pour l'année terminée le 31 décembre 1896.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 4a. Sommaire des rapports des compagnies d'assurance au Canada, pour l'année terminée le 31 décembre. Présenté le 29 juin 1897, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 4b. Relevé préliminaire des affaires des compagnies d'assurance au Canada, pour l'année civile 1896. Présenté le 5 avril 1897, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 4.

5. Rapport du département du Commerce, pour l'année expirée le 30 juin 1896. Présenté le 25 mars 1897, par sir Richard Cartwright.*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
6. Tableaux du Commerce et de la Navigation du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1896. Présentés le 30 mars 1897, par l'hon. W. Paterson.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 5.

7. Rapport, relevés et statistiques du revenu de l'intérieur du Canada pour l'exercice expiré le 30 juin 1896. Présentés le 26 mars 1897, par sir Henri Joly de Lotbinière.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.
- 7a. Inspection des poids et mesures, gaz et lumière électrique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1896. Présenté le 26 mars 1897, par sir Henri Joly de Lotbinière.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 7b. Falsification des substances alimentaires, pour l'exercice expiré le 30 juin 1896. Présenté le 26 mars 1897, par sir Henri Joly de Lotbinière. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
8. Rapport du ministre de l'Agriculture du Canada, pour l'année civile 1896. Présenté le 23 avril 1897, par l'hon. W. Mulock.*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 8a. Rapport sur les archives du Canada, 1896. Présenté le 23 avril 1897, par l'hon. W. Mulock.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 6.

- 8c. Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales pour l'année 1896.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 8d. Statistique criminelle pour l'année 1896. . . *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 7.

9. Rapport annuel du ministre des travaux publics, pour l'exercice clos le 30 juin 1896. Présenté le 9 avril 1897, par l'hon. J. I. Tarte. . . *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
10. Rapport annuel du ministre des chemins de fer et canaux pour l'exercice 1896. Présenté le 5 avril 1897, par l'hon. A. G. Blair*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 8.

11. Rapport annuel du département de la marine et des pêcheries, pour l'exercice expiré le 30 juin 1896. —Marine. Présenté le 26 mai 1897, par l'hon. L. H. Davies.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 11a. Rapport annuel du département de la marine et des pêcheries, pour 1896.—Pêcheries. Présenté le 26 mai 1897, par l'hon. L. H. Davies. . . *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 8—*Suite.*

- 11b.** Rapports spéciaux contenant des notes sur l'histoire naturelle du homard, et spécialement sur l'histoire du homard au Canada..... *Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*
- 11c.** Décoloration du homard en boîtes..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 11d.** Rapport de la commission conjointe relative à la préservation des pêcheries dans les eaux contiguës du Canada et des Etats-Unis..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 9.

- 11e.** Rapport du président du bureau d'inspection des bateaux à vapeur, etc., pour l'année civile terminée le 31 décembre 1896..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 12.** Rapport du directeur général des postes pour l'année expirée le 30 juin 1896. Présenté le 28 mai 1897, par l'hon. W. Mulock..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 12a.** Supplément au rapport du directeur général des postes pour 1896, concernant l'adjudication de certains contrats pour le service des malles. Présenté le 4 juin 1897, par l'hon. W. Mulock.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 10.

- 13.** Rapport annuel du département de l'intérieur pour 1897, par l'hon. W. Mulock.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 13a.** Rapport sommaire de la commission de géologie pour 1896. Présenté le 29 juin 1897, par l'hon. S. A. Fisher..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 13b.** Rapport de l'honorable T. M. Daly sur sa visite dans la Grande-Bretagne et en Irlande dans les intérêts de l'immigration au Canada, 1896. Présenté le 14 avril 1897, par l'hon. C. Sifton.
Pas imprimé.

VOLUME 11.

- 14.** Rapport annuel du département des affaires indiennes, pour l'année expirée le 30 juin 1896. Présenté le 5 avril 1897, par l'hon. C. Sifton.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 15.** Rapport du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, 1896. Présenté le 22 avril 1897, par l'hon. W. Laurier..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 12.

- 16.** Rapport du secrétaire d'Etat du Canada pour l'année expirée le 31 décembre 1896. Présenté le 30 mars 1897, par l'hon. S. A. Fisher..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 16a.** Rapport des examinateurs du service civil du Canada pour l'année civile 1896. Présenté le 22 avril 1897, par l'hon. S. A. Fisher..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 16b.** Rapport annuel du département de l'imprimerie et de la papeterie publiques, pour l'année expirée le 30 juin 1896, avec rapport partiel pour le semestre terminé le 31 décembre 1896. Présenté le 29 juin 1897, par l'hon. S. A. Fisher.. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 17.** Rapport des bibliothécaires conjoints du parlement, pour la période comprise depuis la fin de la session en octobre 1896. Présenté le 25 mars 1897, par l'Orateur.
Imprimé pour les documents de la session seulement.
- 18.** Rapport du ministre de la justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1896. Présenté le 9 juin 1897, par l'hon. C. Fitzpatrick.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 13.

19. Rapport du département de la milice et de la défense du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1896. Présenté le 8 avril 1897, par sir Richard Cartwright.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
20. Rapport sur la huitième élection générale pour la Chambre des communes du Canada. Présenté le 29 avril 1897.—*M. Laverlyne*..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
21. Copie d'un ordre en conseil concernant l'émission de licences à des navires de pêche des Etats-Unis. Présentée le 26 mars 1897, par l'hon. L. H. Davies.....*Pas imprimé.*
22. Relevé des mandats du gouverneur général émis depuis la dernière session du parlement à compte de l'exercice 1896-97. Présenté le 30 mars 1897, par l'hon. W. S. Fielding.....*Pas imprimé.*
23. Rejets par le conseil du Trésor des décisions de l'auditeur général entre les sessions de 1896 et 1897, par l'hon. W. S. Fielding.....*Imprimés pour les documents de la session seulement.*
24. Ordre général de la cour de l'échiquier. Présenté le 30 mars 1897, par l'hon. S. A. Fisher.
Pas imprimé.
25. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 septembre 1896,—Copie de tous papiers et correspondance concernant la réclamation de M.M. Penhallwick, d'Edenwold, pour des machines détruites par les sauvages. Présentée le 5 avril 1897.—*M. Davin*.....*Pas imprimé.*
26. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 14 septembre 1896,—Copie de toute correspondance relative aux terrains dans la ville de Revelstoke donnés à J. A. Mara, ex-député de Yale et Caribou, et des ordres en conseil en vertu desquels ces octrois ont été faits. Présentée le 5 avril 1897.—*M. Bostock*.....*Pas imprimée.*
- 26a. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 14 septembre 1896,—Copie de toute correspondance et de l'ordre en conseil du 11 juillet 1890, concernant le terrain dans la ville de Revelstoke donné à la Compagnie de hauts-fourneaux et de trafic de Kootenay. Présentée le 5 avril 1897.—*M. Bostock*.....*Pas imprimée.*
27. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 14 septembre 1896,—Copie de toute correspondance relative aux octrois de terre dans les limites de la zone des chemins de fer, dans la Colombie anglaise, faits par la province subsequmment à l'époque où les terres comprises dans cette zone ont passé sous le contrôle du gouvernement fédéral, et copie des ordres en conseil du 29 mars et du 6 décembre 1896, énonçant les conditions de l'arrangement conclu entre le gouvernement du Canada et la province de la Colombie anglaise agissant au nom des concessionnaires. Présentée le 5 avril 1897.—*M. Bostock*.... *Pas imprimée*
28. Relevé des dépenses faites à compte de frais divers imprévus, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'au 24 mars 1897. Présenté le 5 avril 1897, par l'hon. W. S. Fielding.....*Pas imprimé.*
29. Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire, durant l'année expirée le 31 décembre 1896. Présenté le 5 avril 1897, par l'hon. W. S. Fielding.*Pas imprimé.*
30. Etat indiquant les deniers dépensés pour payer les primes sur le fer et l'acier fabriqués avec du minerai du Canada, les personnes auxquelles elles ont été payées, les endroits où le fer et l'acier ont été fabriqués ; et aussi copie des règlements passés au sujet de ces paiements, tel que requis par l'acte 57-58 Vic., chap. 9. Présenté le 7 avril 1897, par l'hon. W. Paterson.
Imprimé pour les documents de la session seulement.
31. Etat fourni annuellement aux termes de la clause 8, 49 Vic., chap. 9, qui donne la liste de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien pendant l'année expirée le 1er octobre 1896. Présenté le 13 avril 1897, par l'hon. C. Sifton.....*Pas imprimé.*
- 31a. Rapport, aux termes de la résolution du 20 février 1882, concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, tel que fourni par le département de l'intérieur. Présenté le 13 avril 1897, par l'hon. C. Sifton.....*Pas imprimé.*

VOLUME 13—*Suite.*

32. État des arrêtés du conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et dans la *Gazette de la Colombie-Britannique*, aux termes : 1. De la clause 91 de l'Acte des terres fédérales, chapitre 54 des Statuts Révisés du Canada. 2. Du paragraphe (d) de la clause 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration, l'affectation et la gestion des terres fédérales dans les limites de la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique. 3. De la clause 46 de l'Acte d'irrigation du Nord-Ouest. Présenté le 13 avril 1897, par l'hon. C. Sifton.....*Pas imprimée.*
33. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mai 1897.—Copie de la preuve faite devant l'inspecteur Fletcher lorsqu'il a fait une enquête sur les accusations portées en novembre dernier contre le maître de poste de Northfield, C.-B. Présentée le 28 mai 1897.—*M. Davin.*
Pas imprimée.
34. Etat des affaires de la Compagnie Anglo-Canadienne de Prêt et de Placement, au 31 décembre 1896. Présenté le 20 avril 1897, par l'Orateur.....*Pas imprimée.*
35. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 12 avril 1897,—Copie de tous ordres en conseil, rapports au conseil, pétitions, mémoires ou autres documents concernant la question des écoles du Manitoba, qui n'ont pas encore été soumis à cette Chambre. Présentée le 20 avril 1897.—*M. LaRivière.*
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
36. Relevé détaillé de toutes les obligations enregistrées dans le département du secrétaire d'Etat, depuis le dernier relevé, 1896, soumis au Parlement du Canada, en conformité de la clause 23, chap 19, des Statuts révisés du Canada. Présenté le 20 avril 1897, par l'hon. S. A. Fisher....*Pas imprimée.*
37. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 5 avril 1897,—Copie de toute correspondance concernant la démission de MM. Bompas, Bischoff et Cie, et la nomination de M. Charles Russell, comme avocats du gouvernement canadien à Londres. Présentée le 22 avril 1897.—*M. Foster*.....*Pas imprimée.*
38. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 28 septembre 1896,—Copie de toutes dépêches, minutes du conseil et correspondance concernant la création d'un bureau international des douanes à Bruxelles. Présentée le 26 avril 1897.—*Sir C. Hibbert Tupper*.....*Pas imprimée.*
39. Tarif des honoraires et frais pour la tenue des élections dans les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie anglaise, fixé par le gouverneur en conseil en vertu de la clause 121 de l'Acte des Elections Fédérales, et les amendements au dit tarif. Présenté le 26 avril 1897, par l'hon. W. S. Fielding.
Pas imprimée.
40. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, demandant copie des instructions aux percepteurs des douanes *re* Resolutions du tarif et réciprocité de tarif. Présentée le 30 avril 1897—L'hon. W. Paterson.....*Pas imprimée.*
41. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 avril 1897,—Copie de toutes demandes et spécifications pour soumissions, et de toutes réponses détaillées faites à ce sujet, depuis la dernière session du parlement, concernant l'impression des billets, timbres, etc., du gouvernement, copie de toute correspondance à ce sujet avec le gouvernement ou aucun de ses membres et avec le ministre des finances ou les officiers de son département ; aussi, copie de tous rapports faits à ce sujet au ministre des finances et au conseil, avec copie des arrêtés du conseil rendus à ce même sujet, et copie du contrat passé entre le gouvernement et le soumissionnaire heureux. Présentée le 3 mai 1897.—*M. Foster*.....*Imprimée pour la distribution seulement.*
42. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 5 avril 1897,—Etat donnant le nombre de criminels libérés dans les divers pénitenciers du Canada depuis le mois de juillet 1896, leurs noms, la date de la condamnation et la raison pour laquelle ils ont été libérés ; aussi, les noms des personnes qui ont obtenu pour eux leur libération ; ainsi que le nom des criminels dont les sentences ont été commuées. Présentée le 5 mai 1897.—*M. Bergeron.*
Pas imprimée.
43. Réponse à une adresse de la Chambre des communes, en date du 28 septembre 1896,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et certaines personnes ou personnes au sujet du projet du canal de Montréal, Ottawa et Baie Georgienne, et de tous papiers se rapportant à une demande de subvention pour aider à ce projet. Présentée le 5 mai 1897.—*M. Poupore.*
Pas imprimée.

44. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 septembre 1896,—Copie de tous rapports, évaluations et autres papiers concernant des terrains appartenant à Joseph Clarke et autres, dans le township de Monaghan-Sud, comté de Peterborough, qui ont été submergés par suite de la construction d'un barrage à Hastings, Ont. Présentée le 5 mai 1897.—*M. Kendry*... *Pas imprimée.*
45. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 septembre 1896,—Copie de tous mémoires, rapports, correspondance, plans et papiers en rapport avec la construction d'un pont en face de Québec ou dans le voisinage, pour raccorder le chemin de fer Intercolonial avec le chemin de fer du Pacifique Canadien. Présentée le 5 mai 1897.—*M. Langeletier*... *Pas imprimée.*
46. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 mai 1897,—Copie de toute correspondance échangée entre le département des affaires indiennes à Ottawa et les bureaux du dit département à Régina et à Winnipeg concernant la fourniture des approvisionnement à l'école industrielle de Saint-Paul; aussi copie de la correspondance entre le département à Ottawa et la Compagnie de la Baie-d'Hudson à Winnipeg. Présentée le 10 mai 1897.—*M. Davin*. *Pas imprimée.*
47. Réponse à un ordre de la Chambre pour copie de l'opinion du ministre de la justice sur les augmentations statutaires. Présentée le 11 mai 1897.—*L'hon. L. H. Davies.*
Inprimée pour les documents de la session seulement.
48. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 21 avril 1897,—Copie de tous documents, correspondance, rapports, etc., concernant la nomination de Thomas E. Anderson comme percepteur des douanes à Napanee. Présentée le 11 mai 1897.—*M. Wilson*..... *Pas imprimée.*
49. Rapport des commissaires chargés de faire une enquête sur les affaires du pénitencier de Kingston. Présenté le 17 mai 1897, par sir Richard Cartwright..... *Inprimé pour la distribution.*
50. Relevé conforme à la clause 17 de l'Acte d'assurance du service civil, pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.—Présenté le 20 mai 1897, par l'hon. W. S. Fielding..... *Pas imprimé.*
51. Extrait d'un rapport du comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général, le 23 janvier 1897, concernant la délimitation de la frontière de l'Alaska. Présenté le 26 mai 1897, par l'hon. C. Sifton..... *Voir le n° 77.*
52. Contrat avec MM. Peterson, Tate et Cie, de Newcastle-on-Tyne, Angleterre, pour un service hebdomadaire rapide entre le Canada et le Royaume-Uni. Présenté le 28 mai 1897, par sir Richard Cartwright..... *Voir les "Procès-verbaux", page 393.*
53. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général en date du 13 mai 1897, pour copie de toutes dépêches télégraphiques envoyées, entre le 15 et le 27 d'avril dernier, par le ministre de la marine et des pêcheries à Bernard D. McLellan, ou à toutes autres personnes dans l'île du Prince-Edouard, promettant pour des havres, jetées ou brise-lames situés dans cette division électorale, des octrois différents de ceux ou en sus de ceux compris dans le budget actuellement soumis au parlement. Présentée le 1er juin 1897.—*L'hon. M. Ferguson*... *Pas imprimée.*
54. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général en date du 19 mai 1897, demandant un état en forme de tableau faisant voir les effets du traité commercial conclu entre le Canada et la France sur le commerce et le revenu du Dominion, comparativement aux trois années qui ont précédé la date à laquelle ce traité a été mis en vigueur, et autant que les divers articles compris dans le dit traité sont concernés. Présentée le 1er juin 1897.—*L'hon. sir Mackenzie Bowell.*
Inprimée pour les documents de la session.
- 54a. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général en date du 9 juin 1897, demandant un état sous forme de tableau indiquant la nature, la quantité et la valeur des différents articles exportés du Canada en France pendant les années finissant le 30 juin 1893, 1894, 1895 et 1896. Présentée le 17 juin 1897.—*L'hon. sir Mackenzie Bowell.*
Inprimée pour les documents de la session.
55. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général en date du 5 mai 1897, pour copie du contrat en vertu duquel le steamer *Petrel* a été employé pour la navigation d'hiver, cette année, entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme; aussi, la correspondance échangée entre le département de la marine et des pêcheries, ou quelque fonctionnaire de ce département, et les propriétaires du dit steamer *Petrel* relativement à ce contrat; aussi, un état de tous les frais faits par le gouvernement pour l'équipement, les réparations et l'entretien du dit steamer, et des sommes payées pour les gages de ses officiers et matelots, avec indication de leurs noms et des sommes reçues par eux; aussi, un état indiquant le nombre de voyages, aller et retour, faits par le dit

VOLUME 13—*Suite.*

vapeur entre le Cap Tormentine et le Cap Traverse, ou tout autre port de l'Île du Prince-Edouard, entre le 1er décembre 1896 et le premier mai de la présente année, avec mention de la date de ces voyages ; aussi, un état du nombre de passagers et de la quantité de marchandises transportées par le dit vapeur entre les dits ports, avec mention du montant reçu pour ces transports pendant la période ci-dessus ; aussi, un état du nombre de malles transportées par le dit vapeur pendant la même période. Présentée le 1er juin 1897.—*L'hon. M. Ferguson*..... *Pas imprimée.*

- 56.** Réponse à un ordre du Sénat à Son Excellence le gouverneur général en date du 5 mai 1897, demandant la correspondance échangée, depuis le 13 juillet dernier, entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de l'Île du Prince-Edouard, relativement à certaines réclamations financières de cette province contre le gouvernement fédéral. Présentée le 1er juin 1897.—*L'hon. M. Ferguson*..... *Imprimée pour les documents de la session.*
- 57.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 mai 1897.—Copie de toutes lettres, papiers, correspondance, pétitions, etc., concernant la destitution de J. Albert Verge, gardien des pêcheries pour la rivière Ristigouche et ses tributaires et les eaux de la Baie des Chaleurs, et la nomination de Charles Brown à sa place. Présentée le 3 juin 1897.—*M. McAlister*.
Pas imprimée.
- 57a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 avril 1897.—Copie de toute correspondance, papiers, pétitions, etc., concernant la destitution de Angus McPhee comme maître de poste à Hopefield, dans la province de l'Île du Prince-Edouard. Présentée le 3 juin 1897.
M. Martin..... *Pas imprimée.*
- 57b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 mai 1897.—Copie de tous papiers, lettres, documents, pétitions, etc., concernant la destitution de A. J. McNeill, comme maître de poste à Stanley-Bridge, dans l'Île du Prince-Edouard. Présentée le 3 juin 1897.—*M. Martin*.
Pas imprimée.
- 57c.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 mai 1897.—Copie de toutes lettres, papiers et télégrammes échangés entre le gouvernement et toutes personne ou personnes au sujet de la destitution du Dr George Duncan, ci-devant surintendant de la quarantaine à la station de Williams'-Head, C.A. Présentée le 4 juin 1897.—*L'hon. E. G. Prior*..... *Pas imprimée.*
- 57d.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mai 1897.—Copie de tous documents, rapports, affidavits, déclarations, papiers et correspondance, concernant la destitution de F. X. Smith, ci-devant gardien du phare au Cap Gaspé. Présentée le 8 juin 1897.—*M. Casgrain*.
Pas imprimée.
- 57e.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 14 septembre 1896.—Copie de tous ordres en conseil, rapports et correspondance concernant la nomination et la destitution des sous-agents du département de la marine et des pêcheries au port de Pictou. Présentée le 8 juin 1897.—*Sir C. Hubbert Tupper*... .. *Pas imprimée.*
- 57f.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 mai 1897.—Etat donnant les noms de toutes personnes renvoyées du service dans le département du revenu de l'intérieur depuis le 1er juillet 1896, et les noms de toutes personnes nommées dans le dit département depuis la même date. Présentée le 14 juin 1897.—*M. Wood (Brockville)*..... *Pas imprimée.*
- 57g.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mai 1897.—Etat donnant les noms et l'emploi de toutes personnes mises à la retraite, destituées ou remplacées, dans le service du gouvernement canadien sous la présente administration, donnant les raisons de la mise à la retraite, de la destitution ou du remplacement dans chaque cas, et le nom et l'âge de l'officier ou employé nommé pour remplir la vacance dans chaque cas, et indiquant si une enquête régulière a eu lieu dans chaque cas, la nature de l'enquête, et si la personne intéressée a eu l'occasion de plaider sa cause avant sa destitution ou son remplacement. Présentée le 15 juin 1897.—*Sir Charles Tupper*.
Voir n° 57h.
- 57h.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 21 avril 1897.—Etat donnant les noms de toutes personnes nommées dans le département des douanes depuis le 1er juillet 1896, avec la désignation des charges à remplir par chacune respectivement, et les salaires attachés à ces positions. Aussi, les noms de toutes personnes qui ont été remerciées de leurs services depuis la même date, avec la désignation des charges qu'elles remplissaient, et les salaires respectifs attachés à ces positions. Présentée le 15 juin 1897.—*M. Wood (Brockville)*..... *Pas imprimée.*

VOLUME 13—*Suite.*

- 57i.** Réponse supplémentaire au n° 57g. Présentée le 16 juin 1897.—*Sir Charles Tupper*.... Voir le n° 57t.
- 57j.** Réponse à ordre de la Chambre des communes, en date du 6 mai 1897,—Copie de toutes lettres et correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses membres, se rapportant en quelque manière à la destitution de M. W. D. Fairbrother comme maître de poste à Beamsville, avec copie des accusations et le nom de l'accusateur. Présentée le 18 juin 1897.—*M. McCleary*... *Pas imprimée.*
- 57k.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 mai 1897,—Copie de toutes lettres, télégrammes, pétitions, rapports et autres communications au sujet de la nomination et de la destitution de David H. Price, maître de poste de Aylmer-Ouest, de la nomination de son successeur, Frederick Ashbaugh. Présentée le 18 juin 1897.—*M. Ingram*..... *Pas imprimée.*
- 57l.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 mai 1897,—Copie de toute correspondance, pétitions et rapports, concernant la destitution de T. P. Shields, maître de poste de Upper-Maugerville, et la nomination de Emery Sewel à sa place, et au sujet de tous changements projetés dans l'emplacement du dit bureau de poste depuis 1891. Présentée le 18 juin 1897.—*M. Foster*.
Pas imprimée.
- 57m.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 avril 1897,—Copie de tous papiers, correspondance et pétitions, etc., concernant la destitution d'Alexis Doutré comme maître de poste de Beauharnois. Présentée le 18 juin 1897.—*M. Bergeron*..... *Pas imprimée.*
- 57n.** Réponse à un ordre de la chambre des Communes, en date du 5 avril 1897,—Etat donnant les noms de tous maîtres de poste et autres personnes au service du gouvernement dans les comtés de King et York, N.-E., qui ont été destitués depuis 1896, et copie de toute correspondance à ce sujet. Présentée le 18 juin 1897.—*M. Foster*..... *Pas imprimée.*
- 57o.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mai 1897,—Copie de la preuve faite à l'enquête tenue sur le bureau de poste de Valleyfield, par M. Wilfrid Mercier. Présentée le 18 juin 1897.—*M. Bergeron*..... *Pas imprimée.*
- 57p.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mai 1897,—Copie de tous rapports, correspondance et raisons alléguées, qui n'ont pas été soumis à la Chambre, concernant la destitution de Roderick McLeod et Robert McKay, gardiens du pont de l'Intercolonial à Pictou, N.-E., et la nomination de Thomas Fraser et A. Thomas en leur lieu et place. Présenté le 24 juin 1897.—*Sir C. Hibbert Tupper*..... *Pas imprimée.*
- 57q.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mai 1897,—Copie de tous papiers et documents concernant la destitution de John L. Smith comme gardien de pêcheries pour le district de New-Caslisle, s'étendant depuis la Grande-Cascapédia jusqu'à Pasbébiac-Est. Aussi, copie de toute recommandation faite à quelque membre du gouvernement par lettre ou autrement pour sa destitution, et de toute recommandation en faveur de son successeur. Présentée le 25 juin 1897.—*Sir A. P. Caron*..... *Pas imprimée.*
- 57r.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 mai 1897,—Copie de toute correspondance, preuve, rapport et papiers concernant la destitution de l'inspecteur et du graisseur des wagons à Stellarton, N.-E., d'après instruction du surintendant du service des machines de l'Intercolonial à Moncton, le 5 février 1897. Présentée le 25 juin 1897.—*Sir C. H. Tupper*.
Pas imprimée.
- 57s.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 21 avril 1897,—Copie de tous papiers, pétitions, preuve, rapports et documents de toutes sortes concernant la destitution de Andrew Carmichael, maître de poste à Spencerville, Ontario. Présentée le 28 juin 1897.—*M. Reid*.
Pas imprimée.
- 57t.** Réponse partielle à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, datée le 9 avril 1897, demandant un état indiquant les noms, l'âge, les fonctions et le traitement de toutes les personnes employées dans les divisions intérieures et extérieures de chaque département du service civil; aussi, les noms de ceux qui, ne faisant pas partie du service civil et étant employés par le gouvernement dans un département, ont été destitués, mis à leur retraite ou autrement démis de leurs fonctions depuis le 13 juillet 1896, dans le cas où il n'y a pas eu de commission d'enquête d'instituée; le dit état spécifiant de quelle manière et pour quelles raisons la démission a été faite, la durée de l'avis donné aux personnes renvoyées, et le nom tant de la pension ou de la gratification accordée; cet état indiquant aussi le nom, l'âge, l'emploi et le salaire ou la rétribution de chaque personne nommée dans le service civil à la place d'un employé démis ou en conséquence de cette démission. Présentée le 26 juin 1897.—*L'hon. M. Kirchhoffer*.

VOLUME 13—*Suite*

58. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 septembre 1896,—Copie du contrat accordé à M. Gédéon Beaulieu, entrepreneur, pour la construction du bureau de poste à Rimouski, de la correspondance échangée entre lui et le gouvernement à ce sujet, et de tous les documents concernant cette affaire. Présentée le 4 juin 1897.—*M. Fiset*..... *Pas imprimée.*
59. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mai 1897,—Copie du rapport fait par M. Gourdeau, sous-ministre de la marine et des pêcheries, sur la conférence qui a eu lieu en novembre dernier entre les compagnies de steamers et les exportateurs de bestiaux et de chevaux. Présentée le 4 juin 1897.—*M. Maclean*..... *Imprimée pour les documents de la session.*
60. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mai 1897,—Copie de toute correspondance échangée depuis le 20 juillet dernier entre le département de la marine et des pêcheries, à Ottawa, et ses officiers ou autres personnes, concernant les approvisionnements et les réparations des navires et steamers sous le contrôle de ce département qui ont l'habitude de faire relâche aux ports de Charlottetown, Georgetown et Pictou, ou qui sont employés à la protection des pêcheries du littoral ou au service et à l'entretien des phares ou au service d'hiver entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme. Présentée le 4 juin 1897.—*Sir C. Hibbert Tupper*..... *Pas imprimée.*
61. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 21 avril 1897,—Copie de toutes lettres, pétitions, mémoires et suggestions reçus par le gouvernement ou par quelqu'un de ses membres depuis le 23 juin 1896, pour modifier l'Acte des Territoires du Nord-Ouest, en vue d'augmenter les pouvoirs de l'exécutif de ces territoires et les subsides qui leur sont accordés. Présentée le 4 juin 1897.—*M. Davin*..... *Pas imprimée.*
62. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 mai 1897,—Etat indiquant, en ce qui concerne Weller-Bay, alors que c'était un port extérieur, savoir, pendant onze ans : 1. La valeur des articles impossibles et le montant des droits perçus. 2. La valeur des articles admis en franchise. 3. Le nombre des navires entrés et sortis. 4. Le salaire total payé. Présentée le 8 juin 1897.—*M. Corby*..... *Pas imprimée.*
63. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mai 1897,—Copie de toute correspondance échangée entre les officiers de la milice et autres, et le ministre de la milice et le major général commandant, au sujet des promotions par brevet et de l'ordre général n° 73, 1896. Présentée le 8 juin 1897.—*Bain*..... *Pas imprimée.*
64. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mai 1897,—Copie de toute correspondance, plans et rapports d'ingénieurs concernant la création d'un port de refuge à North-Harbour, Aspey-Bay, comté de Victoria, N.-E. Présentée le 9 juin 1897.—*M. Bethune*..... *Pas imprimée.*
65. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 3 mai 1897,—Copie de tous papiers, etc., concernant l'élargissement de Daniel Brien Sullivan, condamné à l'emprisonnement à Toronto, le 18 novembre 1896, y compris les rapports du magistrat de police des 21 et 27 novembre 1896. Présentée le 9 juin 1897.—*Sir Ch. Hibbert Tupper*.
Pas imprimée.
66. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 septembre 1896,—Etat indiquant le montant d'argent dépensé par le gouvernement fédéral depuis le 1er juillet 1873, pour construire, équiper et subventionner des lignes ferrées en Canada, le nombre d'acres de terre données à titre de subvention, et leur valeur estimative. Aussi, état indiquant séparément la part de dépenses faites pour lignes ferrées dans chaque province du Canada et les Territoires du Nord-Ouest, déduction faite de toutes sommes qui ont pu être portées au compte de chaque province ou des Territoires du Nord-Ouest lors du règlement de leur dette envers la Puissance. Présentée le 10 juin 1897.—*M. Martin*..... *Imprimée pour les documents de la session.*
67. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 septembre 1896,—Copie de toutes lettres, correspondance et soumissions, et état donnant les noms des soumissionnaires, les montants de leurs soumissions et les noms des personnes qui ont obtenu les contrats pour les monuments historiques de Lundy's-Lane, de la ferme Chrysler et de Châteauguay. Présentée le 10 juin 1897.—*M. Gibson*..... *Pas imprimée.*
68. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mai 1897,—Etat donnant une liste comparative des prix payés en rapport avec le camp militaire à Aldershot, comté de King, N.-E.,

VOLUME 13—*Suite.*

pendant les saisons de 1895 et 1896 respectivement; aussi, copie de tous papiers, correspondance et instructions concernant la fourniture des approvisionnements pour le dit camp en 1897. Présentée le 10 juin 1897.—*Sir Ch. Hibbert Tupper*.....*Pas imprimée.*

- 69.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mai 1897,—Etat indiquant, d'après les changements annoncés dans l'organisation du collège militaire royal du Canada,—1. Les détails en ce qui concerne les membres du personnel supérieur et subalterne dans l'organisation projetée, les émoluments de chacun et les conditions de l'engagement, y compris les périodes de service à faire et de fonctions à remplir par chacun respectivement. 2. Le nombre de classes que l'on se propose d'établir pour l'instruction des cadets. 3. La répartition et distribution des heures consacrées à l'instruction en classe, aux exercices militaires et athlétiques, aux repas, récréations, etc., spécifiant les sujets, les professeurs et les instructeurs chargés respectivement des divers sujets enseignés dans chaque classe. 4. Le chiffre du dépôt à être fait par les cadets pour solder leurs dépenses personnelles pour une durée de trois ans, sous l'ancien système et sous le système de réorganisation, respectivement. 5. Le surplus de revenu produit par les honoraires payés par chaque cadet, déduction faite des frais de pension, sous l'ancien et le nouveau système, respectivement. 6. Les item détaillés, sous l'ancien et le nouveau système, constituant une augmentation ou une réduction des dépenses, et les montants résultant de cette différence. 7. Le nombre de demandes faites avant l'annonce de la réorganisation par des personnes qualifiées désirant concourir pour entrer au collège militaire royal en septembre prochain. Présentée le 10 juin 1897.—*M. Tyrwhitt*.....*Pas imprimée.*
- 69a.** Réponse supplémentaire au n° 69. Présentée le 23 juin 1897.—*M. Tyrwhitt*.....*Pas imprimée.*
- 70.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 28 septembre 1896,—Copie de toutes dépêches, minutes du conseil et correspondance concernant le congrès international des chemins de fer tenu à Londres en 1895. Présentée le 14 juin 1897.—*Sir Ch. Hibbert Tupper*.....*Pas imprimée.*
- 70a.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes, à Son Excellence le gouverneur général, en date du 28 septembre 1896,—Copie de toutes dépêches, minutes du conseil et autres documents concernant la réunion du congrès international des chemins de fer à Saint-Petersbourg, et des papiers soumis à ce congrès par le haut-commissaire du Canada. Présentée le 14 juin 1897.—*Sir C. Hibbert Tupper*.....*Pas imprimée.*
- 71.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mai 1897,—Copie des soumissions ouvertes le 16 mars 1897, pour les travaux sur la section 12 du canal de Soulanges, indiquant les prix des divers soumissionnaires pour chaque item, les quantités approximatives sur lesquelles les calculs des soumissions ont été basés et le montant total de chaque soumission. Présentée le 14 juin 1897.—*M. Clancy*.....*Imprimée pour les documents de la session.*
- 71a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mai 1897,—Copie des soumissions ouvertes le 16 mars 1897, pour les travaux sur les sections 4, 5, 6 et 7 du canal de Soulanges, indiquant les prix des divers soumissionnaires pour chaque item, les quantités approximatives sur lesquelles les calculs des soumissions ont été basés, et le montant total de chaque soumission. Présentée le 14 juin 1897.—*M. Clancy*.....*Imprimée pour les documents de la session.*
- 71b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mai 1897,—Copie des soumissions ouvertes le 20 mars, pour les travaux d'agrandissement du canal de Grenville, indiquant les prix des divers soumissionnaires pour chaque item, les quantités approximatives sur lesquelles les calculs des soumissions ont été basés et le montant total de chaque soumission. Présentée le 14 juin 1897.—*M. Clancy*.....*Imprimée pour les documents de la session.*
- 71c.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 juin 1897,—Etat de toutes soumissions ouvertes le 7 mai 1897, pour les travaux dans le chenal nord du Saint-Laurent, indiquant les prix des divers soumissionnaires pour chaque item et les quantités approximatives d'après lesquelles les soumissions ont été calculées, ainsi que le chiffre total de chaque soumission. Présentée le 25 juin 1897.—*M. Clancy*.....*Imprimée pour les documents de la session.*

VOLUME 13—*Suite.*

- 71d.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 juin 1897,—Etat de toutes soumissions ouvertes le 30 avril 1897, pour les travaux sur la section Iroquois du canal des Galops, indiquant les prix des divers soumissionnaires pour chaque item et les quantités approximatives d'après lesquelles les soumissions ont été calculées, ainsi que le chiffre total de chaque soumission. Présentée le 25 juin 1897.—*M. Clancy*.....*Imprimée pour les documents de la session.*
- 71e.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 juin 1897,—Etat de toutes soumissions ouvertes le 24 avril 1897, pour les travaux sur la section Cardinal du canal des Galops, indiquant les prix des divers soumissionnaires pour chaque item et les quantités approximatives d'après lesquelles les soumissions ont été calculées, ainsi que le chiffre total de chaque soumission. Présentée le 25 juin 1897.—*M. Clancy*.....*Imprimée pour les documents de la session.*
- 72.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 septembre 1896,—1. Copie de tous les rapports faits au cours des derniers dix ans par les ingénieurs au département des travaux publics sur la condition du havre de Port-Albert et les travaux à y faire. 2. Relevé détaillé, avec dates, de tous les montants votés par le parlement pour l'amélioration du dit havre. 3. Etat indiquant quelle partie des dites sommes a été dépensée en vertu de contrats, et quelle partie a été dépensée autrement et comment ; avec la date des paiements et les noms des personnes auxquelles ces paiements ont été faits. Présentée le 15 juin 1897.—*M. Cameron*.....*Pas imprimée.*
- 72a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 septembre 1896,—1. Copie de tous rapports des ingénieurs des travaux publics depuis le 1er janvier 1890, sur la condition et l'amélioration du havre de Goderich et du brise-lames du Nord. 2. Relevé détaillé de tous les montants votés pour la construction et l'amélioration du dit havre. 3. Relevé indiquant le chiffre des dépenses faites pour le dit havre depuis que le gouvernement du Canada a entrepris les travaux à y faire comme port de refuge. Présentée le 15 juin 1897.—*M. Cameron*.....*Pas imprimée.*
- 72b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mai 1897,—Copie de toute correspondance, télégrammes, rapports d'ingénieurs, etc., concernant le prolongement du brise-lames à Belle-Rivière, I. P.-E. Présentée le 15 juin 1897.—*M. Martin*.....*Pas imprimée.*
- 73.** Réponse partielle (départements de l'intérieur et des affaires indiennes) à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 avril 1897,—Etat donnant les noms de tous les commissaires nommés par le gouvernement ou par aucun des ministres pour entendre les accusations et faire une enquête sur la conduite des employés civils du gouvernement ou d'aucun de ses départements, depuis juillet 1896, ainsi que le chiffre du traitement ou des allocations de chacun d'eux, et le temps pendant lequel chacun a été employé, et le montant total payé. Aussi, copie de l'autorisation et des instructions données à ces commissaires. Présentée le 16 juin 1897.—*M. Foster*.....*Pas imprimée.*
- 73a.** Réponse supplémentaire au n° 73. (Département de la marine et des pêcheries.) Présentée le 17 juin 1897.—*M. Foster*.....*Pas imprimée.*
- 74.** Copie de contrats pour emmagasinage à froid sur les steamers voyageant entre Montréal et la Grande-Bretagne, passée entre le ministre de l'agriculture et diverses compagnies de steamers. Présentée le 17 juin 1897, par l'hon. S. A. Fisher.....*Pas imprimée.*
- 75.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 mai 1897,—Copie de toutes lettres, papiers, correspondance, etc., concernant la fermeture, en mars dernier, du bureau de poste de Oak-Bay Mills, Québec. Présentée le 18 juin 1897.—*M. McAlister*.....*Pas imprimée.*
- 76.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 mai 1897,—1. Copie de toute correspondance et autres documents concernant la création de charges d'inspecteurs des postes à Stratford, Barrie et Kingston, et les nominations d'inspecteurs et autres fonctionnaires se rattachant à ce service. 2. Etat donnant le nombre des employés attachés à chacun de ces services, le salaire payé et toutes autres dépenses afférentes à chacun des dits services. Présentée le 18 juin 1897.—*M. Cameron*.....*Imprimée pour les documents de la session.*
- 77.** Rapport du major général Cameron sur la convention proposée concernant une partie de la frontière de l'Alaska, et le memorandum à ce sujet. Présenté le 19 juin 1897, par l'hon. L. H. Davies.
Imprimé pour les documents de la session.

VOLUME 13—*Fin.*

- 78.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 7 juin 1897.—Copie de toute correspondance, s'il en est, échangée entre ce gouvernement et le gouvernement des États-Unis au sujet d'une égalisation ou d'un rajustement des lois, règles et règlements côtiers en vigueur dans les deux pays, et au sujet de toute convention ou proposition pour faire quelque arrangement en vertu duquel le gouvernement et les fonctionnaires américains concéderaient aux navires canadiens les mêmes privilèges que ceux accordés aux navires américains par les autorités du Canada sous l'empire des lois, règles et règlements actuellement en vigueur. Présentée le 25 juin 1897.—*M. Britton*.....*Imprimée pour les documents de la session.*
- 79.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 juin 1897.—Copie de tous télégrammes et lettres échangés entre l'honorable Clifford Sifton, ministre de l'intérieur, et M. Charles B. Heyd, M.P., pour Brant-Sud, et M. Davis, du comté de Haldimand, concernant la nomination ou autrement de M. Daniel Lynch, du village de Hagersville, ou du Dr Stuart, du même lieu, comme agent des sauvages en remplacement du Dr Jones, de Hagersville. Présentée le 25 juin 1897.—*M. Clancy*.....*Pas imprimée.*
- 80.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mai 1897.—Copie de tous papiers, correspondance et télégrammes concernant les faux rapports qui ont trait à la qualité du saumon de la Colombie anglaise vendu sur les marchés anglais. Présentée le 25 juin 1897.—*M. Maxwell*.....*Pas imprimée.*
- 81.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 juin 1897.—Copie de l'avis récemment publié demandant des soumissions pour le transport de la malle entre Danville, dans le comté de Richmond, et Saint-Camille, dans le comté de Wolfe, province de Québec, de toutes les soumissions reçues, donnant les noms des soumissionnaires et le montant de la soumission dans chaque cas, le nom du soumissionnaire heureux et le montant auquel le contrat a été donné. Présentée le 28 juin 1897.—*M. Ives*.....*Pas imprimée.*
- 81a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 juin 1897.—Copie de toute correspondance et papiers annulant le contrat passé avec S. E. Turner pour le transport des malles entre Tottenham et Athlone, dans le comté de Simcoe, Ontario. Présentée le 28 juin 1897.—*M. Tyrwhitt*.....*Pas imprimée.*
- 81b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mai 1897.—Etat indiquant les différentes routes postales et les divers contrats actuels pour le transport des malles entre la ville d'Annapolis-Royal et la ville de Liverpool, dans les comtés d'Annapolis et de Queen, respectivement ; les noms de chaque entrepreneur et de ses cautions ; la longueur de chaque route ; le prix stipulé dans chaque contrat ; et si le service est quotidien, ou deux fois ou trois fois la semaine. Présentée le 25 juin 1897.—*M. Mills*.....*Pas imprimée.*
- 82.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 21 mai 1897.—Copie de la démission de S. I. Jones, écuier, ci-devant juge de la cour de comté du comté de Brant, ainsi que de la correspondance échangée avec tout département du gouvernement au sujet de, ou se rapportant à cette démission ; aussi, copie de toutes pétitions adressées au gouvernement demandant la nomination de A. D. Hardy à la position rendue vacante par la résignation et la mise à la retraite du dit juge Jones. Présentée le 2 juin 1897.—*L'hon. sir Mackenzie Bowell*.....*Pas imprimée.*
- 83.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 20 mai 1897.—Etat donnant les noms de toutes personnes qui ont déposé des réclamations pour primes de pêche entre les mains de Stanislas F. Perry, inspecteur intérimaire des pêcheries sur l'Île du Prince-Edouard, jusqu'au 20e jour d'avril dernier ; aussi, les noms de toutes personnes qui ont déposé de semblables réclamations entre les mains de James F. White, agent de primes, jusqu'à la même date ; aussi, les noms de toutes les personnes qui ont reçu des primes de pêche dans la division électorale ouest du comté de Prince, pendant les mois de mars et avril derniers. Présentée le 25 juin 1897.—*L'hon. M. Ferguson*.....*Pas imprimée.*

CANADA

RAPPORT ANNUEL

DU

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES

POUR

L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

1896

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA

IMPRIME PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE

1897

Département des affaires indiennes.

A Son Excellence le très honorable sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen, etc., etc., gouverneur général du Canada, etc., etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du département des affaires indiennes pour l'exercice terminé le 30 juin 1896.

Le tout respectueusement soumis,

CLIFFORD SIFTON,
Surintendant général des affaires indiennes.

OTTAWA, 31 janvier 1897.



THOMAS MOORE, TEL QU'IL ÉTAIT À SON ENTRÉE À L'ÉCOLE
D'INDUSTRIE POUR LES SAUVAGES À RÉGINA.



THOMAS MOORE, APRÈS UN COURS D'INSTRUCTION À L'ÉCOLE
D'INDUSTRIE POUR LES SAUVAGES À RÉGINA.

Département des affaires indiennes.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGE
Index général.....	vii
Index des comptes du fonds de dépôts des sauvages.....	xviii
Rapport du sous-surintendant général des affaires indiennes.....	xxi
Rapports des agents des sauvages et autres officiers du service extérieur.....	1
Rapports des Principaux des écoles industrielles et des pensionnats.....	313-409
Etats tabulaires :—	
Programme d'études des écoles indiennes.....	410-413
Tableau des écoles.....	414-429
Sommaire des écoles.....	430-431
Division des terres des sauvages.....	432-433
Statistique agricole et industrielle.....	434-439
Recensement.....	440-457
Gains des sauvages, 1895-96.....	458
Instruments aratoires, etc., appartenant en propre aux sauvages dans les T.N.-O.....	459
Commutations d'annuités.....	460-468
Relevé des grains (note explicative).....	468
Liste des employés.....	469-478
Dépenses sur le fonds consolidé.....	479-480
Comptes du fonds de dépôts des sauvages.....	481-585

INDEX GÉNÉRAL.

A.

	PAGE.
Abbott, Wm. Van,	
Abénakis de Bécanour, Qué.,	
“ Saint-François, Qué.,	
Adam, J. H.,	
Agence d’Assiniboine, T.N.-O.,	
Agence de Babine, C.-B.,	
Agence de Battleford, T. N.-O.,	
Agence de Birtle,	
Agence des Buttes-Lalime, T.N.-O.,	
Agence des Buttes-de-Tondre, T.N.-O.,	
Agence de Carleton, T.N.-O.,	
Agence de Clandeboye, Man.,	
Agence de la Côte Nord-Ouest, C.-B.,	
Agence de la Côte de l’Ouest, C.-B.,	
Agence de Coutcheching, Ont.,	
Agence de Cowichan, C.-B.,	
“ “	
Agence d’Edmonton, T.N.-O.,	
Agence des Gens-du-Sang, T.N.-O.,	
Agence de Hobbema, T.N.-O.,	
Agence de Kamloops-Okanagan, C.-B.,	
Agence de Kootenay, C.-B.,	
Agence de Kwawkewith, C.-B.,	
Agence du Lac-aux-Canards, T.N.-O.,	
Agence du Lac-Croche, T.N.-O.,	
Agence du Lac-Laselle, T.N.-O.,	
Agence du Lac-aux-Oignons, T.N.-O.,	
Agence du Lac-Williams, C.B.,	
Agence de Manitowapaw, Man.,	
Agence de la Montagne-de-l’Ori., T.N.-O.,	
Agence de Muscowpetung, T.N.-O.,	
Agence d’Okanagan, C.-B.,	
Agence du Pas,	
Agence des Pieds-Noirs, T.N.-O.,	
Agence des Piéganes, T.N.-O.,	
Agence du Portage-la-Prairie,	
Agence du Portage-du-Rat,	
Agence de la Rivière-Berens,	
Agence de la Riv.-du-Cygne, T.N.-O.,	
Agence de la Rivière-Fraser, C.-B.,	
Agence de Savanne, Ont.,	
Agence des Sarcis, T.N.-O.,	
Algonquins de la Rivière-du-Désert,	
Algonquins du Lac-Doré, Ont.,	
Amalécites de Cacouna, Qué.,	
Amélicites de Viger, Qué.,	
Amy, sœur supérieure,	
Arpentages,	
Arsenault, John O.,	
Asile de Shingwauk,	
Asile de Shingwauk et Wawanosh, Saut-	
Sainte-Marie, Ont.,	
Asile de Washakada, Man.,	
Asile de Wawanosh, Saut-Sainte-Marie, Ont.	
Ashby, John B.,	
Ashton, Rév. Robert,	
“ “	
Bandes de Batchewana, Grosse-Tête et Rivière-du-	
Jardin, O.	18-19
H. Desilets	37
A. A. Mondou	38
Réserve de la Rivière à la Poule-d’Eau, Man.	336
W. S. Grant	140
R. E. Loring	84
P. J. Williams	142
J. A. Markle	144
A. J. McNeill	181
J. P. Wright	210
Hilton Keith	161
A. M. Muckle	108
Chas. Todd	95
Harry Guilloid	97
F. C. Cornish	114
W. H. Lomas	85
A. W. Powell	68
Chas. de Cazes	176
James Wilson	156
D. L. Clink	183
W. F. Wood	89
R. L. T. Galbraith	91
R. H. Pidcock	93
R. S. McKenzie	169
A. McDonald	166
John Ross	198
G. G. Mann	194
E. Bell	102
H. Martineau	116
J. J. Campbell	184
J. B. Lash	190
Voir “Kamloops-Okanagan.”	
Joseph Reader	128
Magnus Begg	153
H. H. Nash	196
F. Ogletree	131
R. J. N. Pither	134
A. Mackay	107
W. E. Jones	208
Frank Devlin	88
J. McIntyre	135
S. B. Lucas	204
J. Martin	39
E. Bennett	1
Même que “Amalécites de Viger”.	
N. LeBel	40
Pensionnat All Hallows, Yale, C.-B.	408
A. W. Ponton, A.T.F.	216
Surintendant de l’Ile du Prince-Edouard.	67
W. Van Abbott	20
Geo. Ley King	319
Voir “Ecole industrielle d’Elkhorn”	327
Geo. Ley King	319
Ecole d’industrie de la Terre de Rupert, Man.	331
Institution des Mohawks	314
Pensionnat des Six-Nations	23

B.

Baie de Quinté, Ont., Mohawks,	W. G. Egar	14
Bande de Batchewana, Ont.,	Wm. Van Abbott	18
Bande de Bouctouche, N.-B.,	Wm. D. Carter	51
Bande de Dokis, Ont.,	Thos. S. Walton, M.D.	30
Bande de Eel-Ground, N.-B.,	Wm. D. Carter	51
Bande de l’Eglise-Brûlée,	“ “	51

B—Fin.

	PAGE.
Bande du Fort-Alexandre, Man.,	A. M. Muckle..... 112
Bande du Fort-William, Ont.,	J. P. Donnelly..... 21
Bande de Watba, ci-devant Gibson, Ont.,	Thos. S. Walton, M.D..... 32
Bande de Henvey's-Inlet, Ont.,	Thos. S. Walton, M.D..... 29
Bande de l'Île Parry, Ont.,	Thos. S. Walton, M.D..... 27
Bande du Lac-du-Cygne,	F. Ogletree..... 132
Bande du Lac-Doré, Ont.,	E. Bennett..... 1
Bande du Lac-Long, Ont.,	J. P. Donnelly..... 24
Bande du Lac-Saint-Jean, Qué.,	L. E. Otis..... 48
Bande de la Longue-Plaine,	F. Ogletree..... 132
Bande de Michipicoten ou Grosse-Tête, Ont.,	Wm. Van Abbott..... 19
Bande de Népigon, Ont.,	J. P. Donnelly..... 23
Bande de Népissingue,	Thos. S. Walton, M.D..... 30
Bande d'Oromocto,	Jas. Farrell..... 55
Bande du Pays-Plat, Ont.,	J. P. Donnelly..... 23
Bande du Pic, Ont.,	"..... 23
Bande de Ristigouche, Qué.,	V. J. A. Venner, M.D..... 49
Bande de la Rivière-à-l'Anguille,	Wm. D. Carter..... 51
Bande de la Rivière-du-Désert, Qué.,	Jas. Martin..... 39
Bande de la Rivière-du-Jardin,	Wm. Van Abbott..... 16
Bande de la Rivière-Roseau, Man.,	F. Ogletree..... 131
Bande du Rocher-Rouge, Ont.,	J. P. Donnelly..... 22
Bande de Saint-Pierre, Man.,	A. M. Muckle..... 108
Bande de Shawanaga, Ont.,	Thos. S. Walton, M.D..... 28
Bande des Sauteux,	J. A. Mackle..... 148
Bandes nomades,	J. Ross..... 199
Bande de Témiscamingue, Qué.,	A. McBride..... 47
Bande de Témogamingue, Ont.,	Thos. S. Walton, M.D..... 31
Bande de la Tête-Ouverte, Man.,	A. M. Muckle..... 111
Bastien, Antoine, O.,	Hurons de Lorette, Qué..... 41
Bateman, Wm.,	Mississaguas de Scugog, Ont..... 13
Beattie, John,	Moraves de la Thames, Ont..... 15
Beckwith, Chas. E.,	Miamacs du comté de King, N.-E..... 64
Begg, Magnus,	Agence des Pieds-Noirs, T.N.-O..... 153
Bell, Ewen,	" du Lac-Williams, C.-B..... 102
Bennett, Edmund,	Bande du Lac-Doré, Ont..... 1
Bétournay, Albert,	Inspection des écoles sauvages catholiques romaines..... 373
Birdsall, W. W., M.D.,	Rapport..... 125
Brosseau, Alex.,	Iroquois de Caughnawaga, Qué..... 44
Butler, Rév. Thos. J.,	Miamacs des comtés de Lunenburg et Queen, N.-E..... 65
" J. W.,	Orphelinat et refuge McDougall..... 349

C.

Cameron, Rév. Angus, D.D.,	Miamacs du comté du Cap-Breton, N.-E..... 58
" Edwin D.,	Sauvages des Six-Nations, Ont..... 35
Campbell, John E.,	Miamacs du comté de Victoria, N.-E..... 66
" John J.,	Agence de la Montagne-de-l'Original, T.N.-O..... 184
Carion, Rév. A. M.,	Ecole industrielle de Kamloops, C.-B..... 394
Carter, Wm. D.,	Division nord-est du Nouveau-Brunswick..... 51
Chaumont, A.,	Pensionnat, Creek-du-Pin..... 330
Chemong ou lac à la Vase, Ont., Missis-	J. Thackeray..... 9
saguas,	Chas. McGibbon..... 1
Chippewas de Beausoleil, Ont.,	Rév. A. Cameron, D.D..... 58
Comté du Cap-Breton, N.-E., Miamacs,	J. W. Jermyn..... 5
Chippewas de Cap-Croker, Ont.,	"..... 7
Chippewas de l'Île Georgina et de l'Île au	D. J. McPhee..... 33
Serpent, Ont.,	Alex. McKelvey..... 5
Chippewas de l'Île Walpole, Ont.,	J. W. Jermyn..... 6
" de Nawash ou Cap-Croker, Ont.,	D. J. McPhee..... 7
" de Rama, Ont.,	A. English..... 8
" de Sarnia, Ont.,	John Crowe..... 3
" de Saugeen, Ont.,	A. S. McDougall..... 405
" de la Thames, Ont.,	Pensionnats indiens, Ste-Marie, C.-B..... 56
Chirouse, Rév. E. C.,	Miamacs des comtés d'Antigonish et Guysborough, N.-E..... 183
Chisholm, Wm C.,	Agence de Hobbema, T.N.-O..... 398
Clink, Daniel L.,	Ecole industrielle de Kootenay, C.-B..... 344
Coccola, Rév. N.,	Vén. J. A. Mackay..... 334
Collège Emmanuel, Prince-Albert,	Ecole industrielle de Saint-Boniface, Man..... 83
Comeau, Rév. C. A.,	P. O'Reilly..... 56
Commission des réserves indiennes, C.-B.,	Geo. Wells..... 56
Comté d'Annapolis, N.-E., Miamacs,	W. C. Chisholm..... 58
Comté d'Antigonish	D. H. Muir, M.D..... 58
Comté de Colchester " " "	F. A. Rand, M.D..... 59
Comté de Cumberland " " "	"..... 59

Département des affaires indiennes.

C—Fin.

	PAGE.
Comté de Digby, N.-E., Micmacs,	F. McDormand..... 60
Comté de Guysborough “ “	W. C. Chisholm..... 56
Comté d'Halifax “ “	Rév. D. O'Sullivan..... 61
Comté de Hants “ “	Jas. Gass..... 62
Comté d'Inverness “ “	Rév. D. McIsaac..... 63
Comté de King, N.-B.,	Wm. D. Carter..... 46
Comté de Shelburne “ “	J. J. E. de Molitor..... 66
Comté de Victoria “ “	J. E. Campbell..... 66
Comté de Westmoreland, N.-B.,	Wm. D. Carter..... 51
Comté de Yarmouth, N.-E., Micmacs,	Geo. R. Smith..... 67
Corker, A. W.,	Ecole industrielle de la Baie-de-l'Alerte, C.-B..... 390
Cornish, Francis C.,	Agence de Coutcheeching, Ont..... 114
Crowe, John,	Chippewas de Saugeen..... 8

D.

Decazes, Chas.,	
DeMolitor, J. J. E.,	Agence d'Edmonton, T.N.-O..... 176
Desilets, Honoré, M.D.,	Micmacs du comté de Shelburne, N.-E..... 66
Devlin, Frank,	Abénakis de Bécancour, Qué..... 37
Donckele, Rév. G.,	Agence de la rivière Fraser, C.-B..... 88
Donnelly, John P.,	Ecole industrielle de l'Île Kuper, C.-B..... 400
	Ojibbewas du lac Supérieur..... 21

E.

Ecole industrielle de Battleford,	
Ecole du Lac-Rond, Assin.,	E. Matheson..... 337
Ecole industrielle de Brandon, Man.,	H. McKay..... 365
Ecole industrielle de la Baie-de-l'Alerte,	John Semmens..... 324
C.-B.,	
Ecole industrielle de Coqualeetza, C.-B.,	A. W. Corker..... 390
Ecole industrielle de Daim-Rouge, T.N.-O.,	E. Robson..... 392
Ecole industrielle d'Elkhorn (ou refuge	C. E. Somerset..... 360
Washakada), Man.,	
Ecole industrielle de Kamloops, C.-B.,	A. E. Wilson..... 327
Ecole industrielle de Kootenay, C.-B.,	Rév. A. M. Carion..... 394
Ecole industrielle de l'île Kuper, C.-B.,	Rév. N. Coccola..... 398
Ecole industrielle de Métlakahtla, C.-B.,	Rév. G. Donckele..... 400
Ecole industrielle de Qu'Appelle, T.N.-O.,	John R. Scott..... 402
Ecole industrielle de Régina, T.N.-O.,	Rév. J. Hugonnard..... 357
Ecole industrielle de la Riv. Haute, T.N.-O.,	A. J. McLeod..... 362
Ecole industrielle de Saint-Boniface, Man.,	Rév. A. Naessens..... 370
Ecole industr. de la Terre de Rupert, Man.	Rév. C. A. Comeau..... 334
Ecole industrielle de Wikwemikong, Ont.,	J. B. Ashby..... 331
Ecole industrielle du Lac-Williams,	Rév. J. Paquin..... 322
Edgar, Wm. Geo.,	Rév. J. M. Lejacq..... 407
English, Adam,	Mohawks de la Baie de Quinté, Ont..... 14
Ecole de mission,	Chippewas de Sarnia..... 7
	Annie Fraser..... 331

F.

Farrell, James,	
Forget, Amédée E.,	Division Nord et Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick, 49, 51, 53
Fraser, Annie,	Territoires du Nord-Ouest..... 297
Fourches de Pomquette,	Ecole de mission..... 331
	W. C. Chisholm..... 57

G.

Gagné, Rév. Jacob,	
Galbraith, R. L. T.,	Micmacs de Maria, Qué..... 47
Gass, James,	Agence de Kootenay, C.-B..... 91
Grant, W. S.,	Micmacs du comté de Hants, N.-E..... 62
Grasse, P. L.,	Agence d'Assiniboine, T.N.-O..... 140
Grosse-Tête ou bande de Michipicoten, O.,	Réserve d'Assiniboine près de Morley, T.N.-O..... 206
Guilod, Harry,	Wm. Van Abbott..... 19
Grondin, H.,	Agence de la Côte de l'Ouest, C.-B..... 97
	Pensionnat du Lac-LaBiche..... 348

H.

	PAGE.
Hall, A. I.,	Refuge des jeunes indiennes, Baie-de-l'Alerte
Hanson, Thos., M.D.,	Rapport
Huggonard, Rév. J.,	Ecole industrielle de Qu'Appelle, T.N.-O.
Hurons de Lorette, Qué.,	A. O. Bastien
Hôpital des Gens-du-Sang,	Sœur Saint-Eusébe
Hinchliffe, J.,	Pensionnat des Piégânes

I.

Ile Georgina, Ont., Chippewas,	D. J. McPhee
Ile des Sauvages, comté de Kent, N.-B.,	W. D. Carter
Ile aux Serpents, Ont., Chippewas,	D. J. McPhee
Ile Walpole, Ont., Chippewas et Pottawatamias,	Alex. McKelvey
Inspection des agences indiennes,	Voir "E. McColl," "A. McGibbon," et "T. P. Wadsworth."
Inspection des écoles indiennes cath.-rom.,	A. Bétournay
" " " protest.,	A. McGibbon
Institution des Mohawks, Brantford, Ont.,	Rév. R. Ahston
Institution industrielle, Mount-Elgin, Ont.,	Rév. W. W. Shepherd
Iroquois de Caughnawaga, Qué.,	A. Brosseau
" " " Saint-Régis, Qué.,	Geo. Long
Internat du Lac-LaBiche,	H. Groudin
Internat catholique, Lac-aux-Oignons,	Rév. J. A. Thérien

J.

Jermyn, John W.,	Chippewas de Cap-Croker, Ont.
Jones, Peter E., M.D.,	Mississaguas de Crédit, Ont.
Jones, Wm. E.,	Agence de la Rivière-du-Cygne, T.N.-O.
Johnston, B. I.,	Refuge des jeunes indiennes

K.

Keith, Hilton,	Agence de Carlton, T.N.-O.
King, Geo. Ley,	Asile de Shingwauk et Wawanosh, Saut-Sainte-Marie, Ont.

L.

Lallemand, C. F.,	Pensionnat de Gordon
Lash, John B.,	Agence de Muscowpetung, T.N.-O.
Lac-Manitoba,	H. Martineau
LeBel, Narcisse,	Amalécites de Viger, Qué.
Lejacq, rév. J. M.,	Ecole industrielle du Lac-Williams, C.-B.
Lomas, W. H.,	Agence de Cowichan, C.-B.
Long, George,	Iroquois de Saint-Régis, Qué.
Loring, Richard E.,	Agence de Babine, C.-B.
Lucas, Samuel B.,	Agence des Sarcis, T.N.-O.

M.

Manitoba, surintendance du—	E. McColl
Mann, George G.,	Agence du Lac-aux-Oignons, T.N.-O.
Markle, J. A.,	Agence de Birtle
Martin, James,	Bande de la Rivière Désert, Qué.
Martineau, Herman,	Agence de Manitowapaw, Man.
Matheson, E.	Ecole industrielle de Battleford, T.N.-O.
Matheson, J. R.,	Pensionnat protestant, Lac-aux-Oignons, Sask.
Micmacs du comté d'Annapolis, N.-E.,	Geo. Wells
" " " d'Antigonish, N.-E.,	Wm. C. Christolm
" " " du Cap-Breton, N.-E.,	Rév. A. Cameron, D.D.
" " " de Colchester, N.-E.,	D. H. Muir, M.D.
" " " de Cumberland, N.-E.,	F. A. Rand, M.D.
" " " de Digby, N.-E.,	F. McDormand
" " " de Guysborough, N.-E.,	Wm. C. Christolm

Département des affaires indiennes.

M—Fin.

	PAGE.
Micmacs du comté d'Halifax, N.-E.,	Rév. D. O'Sullivan 61
“ “ de Hants, N.-E.,	Jas. Gass 62
“ “ d'Inverness, N.-E.,	Rév. D. McIsaac 63
“ “ de King, N.-E.,	Chas. E. Beckwith 64
“ “ de Lunenburg, N.-E.,	Rév. Thos. J. Butler 65
“ de Maria, Qué.,	Rév. J. Gagné 47
“ du comté de Pictou, N.-E.,	Rév. R. McDonald 65
“ “ de Queen,	Rév. Thos. J. Butler 64
“ “ de Shelburne,	J. J. E. de Molitor 66
“ “ de Victoria,	John E. Campbell 66
“ “ de Ristigouche,	V. J. A. Venner, M.D. 49
Montagnais du lac Saint-Jean, Qué.,	L. E. Otis 48
Micmacs du comté de Yarmouth,	Geo. R. Smith 67
Mississaguas d'Alnwick, Ont.,	J. Thackeray 10
“ de Crédit, Ont.,	P. E. Jones, M.D. 12
“ du lac du Riz, Ont.,	J. Thackeray 10
“ de Scugog, Ont.,	Wm. Bateman 13
“ du lac du Riz ou Chemong, Ont.,	J. Thackeray 9
Mohawks de la baie de Quinté, Ont.,	W. G. Egar 14
Mondou, Archie A.,	Abénakis de Saint-François, Qué. 38
Moraves de la Thames, Ont.	John Beattie 15
Muckle, A. M.,	Agence de Clandeboye, Man 108
Muir, David H., M.D.,	Micmacs du comté de Colchester, N.-E. 58
Munceys de la Thames, Ont.,	A. S. McDougall 4

Mac. ou Mc.

Mackay, Angus,	Agence de la Rivière-Berens 107
Mackay, Vén. J. A.,	Collège Emmanuel, Prince-Albert, T.N.-O. 344
McKay, H.,	Ecole du Lac-Rond, Assin 365
McBride, Alex.,	Bande du lac Témiscamingue, Qué. 47
McCull, Ebenezer,	Surintendance du Manitoba 105
McDonald, Alex.,	Agence du Lac-Croche, T.N.-O 166
“ Rév. Roderick,	Micmacs du comté de Pictou, N.-E. 65
McDormand, Freeman,	“ Digby, N.-E. 60
McDougall, A. S.,	Chippewas, Munceys et Onéidas de la Thames, Ont. 2
McGibbon, Alex.,	Inspection des agences indiennes 218
“ “	“ des écoles protestantes 383
McGibbon, Chas.,	Chippewas de Beausoleil, Ont. 1
McIntyre, John,	Agence de Savanne, Ont. 135
McIsaac, rév. D.,	Micmacs du comté d'Inverness, N.-E. 63
McKelvey, Alex.,	Chippewas et Pottawattamis de l'île Walpole, Ont. 33
McKenzie, Robert S.,	Agence du Lac-aux-Canards, T.N.-O 169
McLeod, A. J.,	Ecole industrielle de Regina, T.N.-O 362
McNeill, A. J.,	Agence des Buttes-Lalime, T.N.-O 181
McPhee, Duncan J.,	Chippewas de Rama et des îles Georgina et au Serp. 7

N.

Naessens, rév. A.,	Ecole industr. St-Joseph, Rivière-Haute, T.N.-O. 370
Nash, Harry H.,	Agence des Piégânes, T.N.-O. 196

O.

Ogletree, Francis,	Agence du Portage-la-Prairie 131
Ojibbewas du lac Huron,	Thos. S. Walton, M.D., et B. W. Ross 25
Ojibbewas ou Ojibways du lac Huron,	Thos. S. Walton, M.D. 27
Ojibbewas et Ottawas de l'île Manitouline,	B. W. Ross 26
Ojibbewas du lac Supérieur,	J. P. Donnelly et Wm. Van Abbot 16-21
Onéidas de la Thames, Ont.,	A. S. McDougall 2
O'Reilly, Peter,	Commission des réserves indiennes 83
Orphelinat du Fort-William, Ont.,	Sœurs de Saint-Joseph 313
Orphelinat et refuge McDougall,	J. W. Butler 349
Orphelinat Saint-Joseph, Fort-William, Ont.,	Sœurs de Saint-Joseph 313
Orton, Geo. T., M.D.,	Rapport 127
O'Sullivan, rév. D.,	Micmacs du comté d'Halifax, N.-E. 61
Otis, Ladislav E.,	Bande du lac Saint-Jean, Qué. 48
Ottawas de l'île Manitouline,	B. W. Ross 23
“ du lac Supérieur,	J. P. Donnelly et Wm. Van Abbott 16-21
“ de l'île Manitouline, Ont.,	B. W. Ross 26
“ de la rivière Mississagua, Ont.,	“ 171

P.

Paquin, rév. J.,	Ecole industrielle de Wikwemikong, Ont.	322
Paquette, rév. M. J. P.,	Pensionnat du Lac-aux-Canards.	342
Pensionnat du Creek-du-Pin,	A. Chaumont.	330
Pensionnat de Birtle, Man.,	W. J. Small.	338
Parry-Sound, surintendance de,	Thos. S. Walton.	27
Pensionnat des Six-Nations, Ont.,	Rév. R. Ashton.	317
Pidcock, Richard H.,	Agence de Kwawkewlth, C.-B.	93
Pither, Robert J. N.,	Agence du Portage-du-Rat.	134
Ponton, Archibald W., D. A. F.,	Arpentage du Man. et des Territoires du N.-Ouest.	216
Portage-du-Rat, agence du,	R. J. N. Pither.	134
Pottawattamis de l'île Walpole, Ont.,	Alex. McKelvey.	33
Perreault, J. A.,	Pensionnat d'Ermineskin.	345
Pensionnat de Crowstand,	C. W. Whyte.	340
Pensionnat du Lac-aux-Canards, Sask.,	Rev. M. J. P. Paquette.	342
Pensionnat d'Ermineskin,	J. A. Perreault.	345
Pensionnat de Gordon,	Chs. F. Lallemand.	346
Pensionnat protest., Lac-aux-Oignons, Sask.	J. R. Matheson.	354
Pensionnat des Piéganes,	J. Hwicliffe.	355
Pensionnat de Saint-Albert,	Sœur Brassard.	367
Pensionnat de Saint-Paul,	F. Swainson.	368
Pensionnat indien, mission Ste-Marie, C.B.,	Rév. E. C. Chirouse.	405
Pensionnat All Hallows, Yale, C.B.,	Amy.	408

R.

Rand, F. A., M.D.,	Micmacs du comté de Cumberland, N.-E.	59
Rapports médicaux,	Voir "W. W. Birdsall," "Thos. Hanson" et "G. T. Orton."	
Refuge de Saint-Barnabé, Alb.,	J. W. Tims.	366
Reader, Joseph,	Agence du Pas, T.N.-O.	128
Réserve d'Assiniboine près de Morley, T.N.-O.,	P. L. Grasse.	206
Réserve d'Afton, N.-E.,	W. C. Chisholm.	57
Réserve d'Edmundston, comté de Madawaska, N.-B.,	Jas. Farrell.	50
Rés. de la Grande-Anse, c. de Kent, N.B.,	Wm. D. Carter.	51
Réserve de Kingslear, comté de Kent, N.-B.,	Jas. Farrell.	53
Réserve de l'île Lennox, I.P.-E.,	J. O. Arseneault.	67
Réserve de Maniwaki, Qué.,	Jas. Martin.	39
Réserve de la Mission de l'Eglise d'Angleterre, lac Népigon,	J. P. Donnelly.	23
Réserve de Morell, I.P.-E.,	J. O. Arseneault.	68
Réserve d'Oromocto, N.-B.,	Jas. Farrell.	55
Réserve de Papineau, comté de Gloucester, N.-B.,	Wm. D. Carter.	51
Réserve de Red-Bank, comté de Northumberland, N.-B.,	Wm. D. Carter.	51
Réserve de Sainte-Marie, co. York, N.-B.,	Jas. Farrell.	54
Réserv. de Tobique, co. de Victoria, N.-B.,	Jas. Farrell.	49
Réserve de Fort-William,	J. P. Donnelly.	21
Réserve du Rocher-Rouge,	J. P. Donnelly.	22
Réserve des Six-Nations,	E. D. Cameron.	35
Réserve du Lac des Mille-Lacs,	J. McIntyre.	135
Réserve de Kawawagawok,	"	136
Réserve de Wabigoum,	"	136
Réserve de la Tête-du-Français,	"	137
Réserve du Lac Seul,	"	137
Réserve de Wabuskang,	"	138
Réserve de Détroit-Herbeux,	"	138
Réserve du Lac à l'Aigle,	"	139
Réserve de la Queue-d'Oiseau,	J. A. Mackle.	144
Réserve de la Rivière du Chêne, n° 58,	"	145
Réserve de la Rivière du Chêne, n° 59,	"	146
Réserve de la Montagne-de-la-Tortue n° 60,	"	147
Réserve de Kisikouwenin n° 61,	"	148
Réserve de Waywayseecoppo n° 62,	"	149
Réserve de la Rivière de la Vallée n° 62½,	"	150
Réserve du Joueur, n° 63,	"	151
Réserve de la Rivière qui Roule, n° 67,	"	151
Réserve de William Twatt, n° 101,	H. Keith.	161
Réserve de Petequaey n° 102,	"	162
Réserve de Mistawasis,	"	162
Réserve de Ahtahkakomp,	"	162
Réserve de Kapahawekehum,	"	162
Réserve de Keemeemostayo et Indiens du Lac Pélican,	"	163

Département des affaires indiennes.

R—Fin.

	PAGE.
Réserve d'Une-Flèche,	169
Réserve d'Okemasis et de Barbu,	170
Réserve Checastapasin,	171
Réserve de John Smiti,	172
Réserve Smith et de Cumberland,	173
Réserve d'Enoch,	176
Réserve de Michel,	177
Réserve d'Alexandre,	178
Réserve de Joseph,	179
Réserve du Lac de la Baleine-Blanche,	180
Réserve du Croupion-de-Faisan,	184
Réserve de Couverture-Ltoilée,	186
Réserve de L'Ours-Blanc,	187
Réserve des Bois-de-l'Orignal,	188
Réserve de Piapot,	190
Réserve de Muscowpetung,	191
Réserve de Pasquah,	192
Réserve de Bœuf-Debout,	192
Réserve de Seekaskootch,	194
Réserve de Chippewas,	195
Réserve de Piégânes,	196
Réserve du Lac La-Selle,	198
Réserve de la rivière à la Poule-d'Eau, Man.,	336
Réserve de Woodstock, comté de Carleton,	
N.-B.,	55
Rivière Crédit, Ont., Mississaguas,	
Rivière Désert, Qué., bande de la	39
Rivière Thames, Ont., Chippewas,	
" Moraves,	
" Munceys,	
" Onéidas,	
Robson, E.,	392
Ross, Benjamin W.,	25
Ross, John,	198
Réserve de Wahsatanow,	199
" de Lac au Poisson-Blanc,	199
" de Côte,	208
" de La-Clé,	209
" de Kisickouse,	209
" de Muscovequan,	211
" de George Gordon,	212
" de l'Etoile-du-Jour et de Pauvre-	213
Homme,	
" de Lac-à-la-Pêche et du Lac-aux-Noix,	214
Refuge Saint-Jean, Alberta,	350
Refuge de Saint-Bernabé, Alberta,	366
Refuge des jeunes indiennes, Alberni, C.-B.,	389
(Baie de l'Alerte),	391
Refuge indust. des filles, Port-Simpson, C.-B.,	404
Redner, J.,	404
Réserve d'Alnwick,	10
Réserve du Lac Chemong ou Lac à la Vase.	11

S.

Saint-François, Qué., Abénakis,	38
Saint-Régis, Qué., Iroquois,	45
Sarnia, Ont., Chippewas,	7
Saugeen, Ont., Chippewas,	8
Sauvages des Six-Nations, Ont.,	35
Scott, John R.,	402
Scugog, Ont., Mississaguas,	13
Shepherd, rév. W. W.,	313
Small, W. J.,	338
Semmens, John,	324
Smith, Geo. R.,	67
Somerset, C. E.,	360
Sœur Saint-Eusèbe,	217
Sœurs de Saint-Joseph,	313
Summerside,	57
Sioux Wahspa-tou,	163
Stoken, H. W. Gibbon,	350
Sœur Brassard,	367
Swanison, F.,	368

T.

Témiscamingue, Qué., bande de,
Thackeray, John,

Todd, Chas.,
Tucker, W. R.,
Thérien, rév. J. A.,
Tims, J. W.

	PAGE.
A. McBride.....	47
Mississaguas d'Alnwick et des lacs du Riz et à la Vase, Ont.....	9
Agence Nord-Ouest, C.-B.....	95
Réserve des Bois-de-l'Original.....	188
Internat catholique, Lac-aux-Oignons.....	352
Refuge de Saint-Barnabé, Alb.....	366

V.

Venner, Victor J. A., M.D.,
Viger, Qué., Amalécites,
Vowell, Arthur W.,

Bande de Ristigouche, Qué.....	49
N. LeBel.....	40
Colombie-Britannique.....	68

W.

Wadsworth, Thos. P.,
Walton, Thos. S., M.D.,
Wells, Geo.,
Williams, Peter J.,
Wilson, A. E.,
Wilson, James,
Woon, Wentworth F.,
Wright, John P.,
Whyte, C. W.,

Inspection des agences.....	263
“ écoles indiennes.....	376
Ojibbewas du lac Huron.....	317
Micmacs du comté d'Annapolis, N.-É.....	56
Agence de Battleford, T.N.-O.....	142
Ecole industrielle d'Elkhorn, Man.....	327
Agence des Gens-du-Sang, T.N.-O.....	156
Agence de Kamloops-Okanagan, C.-B.....	89
Agence des Buttes-de-Tondre, T.N.-O.....	210
Pensionnat de Crowstand.....	340

ÉTATS TABULAIRES.

	PAGE.
Statistique agricole et industrielle.....	434
Condition des écoles des sauvages.....	414
Sommaire des écoles.....	430
Programme d'études au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest.....	410
Recensement des sauvages résidants et nomades.....	440
Division des terres des sauvages.....	432
Etat indiquant le nombre des instruments aratoires, outiles, etc., appartenant en propre aux sauvages.....	459
Lieux où se trouvent, dans les Territoires du Nord-Ouest, des Sioux et autres sauvages nomades.....	456
Relevé des grains et racines semés et récoltés sur les réserves sauvages du Manitoba et des Terri- toires du Nord-Ouest.....	468
Relevé des grains semés et récoltés par des sauvages dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest (Note).....	468
Relevé des sommes gagnées par des sauvages dans les Territoires du Nord-Ouest, 1895-96.....	458
Relevé des sauvagesses qui ont commué leur annuité par un achat de dix ans.....	460
Tableau A 1. Liste des employés du département des affaires indiennes, service intérieur.....	469
2. “ “ “ “ extérieur.....	469
B 1. Sauvages de la Nouvelle-Ecosse, état de la dépense.....	479
2. “ du Nouveau-Brunswick “ “.....	479
3. “ de l'Île du Prince-Edouard “ “.....	479
4. “ du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, état de la dépense.....	479
5. “ de la Colombie-Britannique, état de la dépense.....	480
6. “ Ontario et Québec, état de la dépense.....	480
Index des comptes du fonds de dépôts des sauvages.....	xviii
Fonds de dépôts des sauvages.....	481

Département des affaires indiennes.

INDEX DES COMPTES DU FONDS DE DÉPÔTS DES SAUVAGES.

	Page.		Page.
A.		F.	
Abénakis de Bécancour, Qué.....	530	Fort-Alexandre, bande de, Man.....	543
“ Saint-François, Qué.....	530	Fort-William, bande du, Ont.....	496
Alnwick, bande d', Ont.....	500	Frères, réserve des, N.-B.....	562
Amalécites de l'île Verte et Viger, Qué.....	531	Fonds d'administrat. des terres des sauvages.....	547
Assabaska, bande d', Man.....	578	Fonds des écoles des sauvages.....	552
Assiniboines, sauvages, T.N.-O.....	574		
B.		G.	
Baie du Poisson-Blanc, bande de la, Ont.....	554	Garden-River, bande de, Ont.....	497
Boutcouche, N.-B., sauvages de.....	585	Gibson, bande de, Ont.....	564
Batchewana, bande de, Ont.....	481	Golden-Lake, bande de, Ont.....	531
Baie de Quinté, bande de la, Ont.....	507	Grande-Anse, bande de, N.-B.....	576
Beausoleil, bande de, Ont.....	482	Grand-Trou, réserve de, N.-B.....	573
Bécancour, bande de, Qué.....	530	Grande-Île, bande de, Man.....	561
Bella-Coola, bande de, C.-B.....	578	Gens-du-Sang, T.N.-O.....	574
Betsiamits, bande de, Qué.....	567		
Boothroyd, bande de, C.-B.....	569	H.	
Boston-Bar, bande de, C.-B.....	572	Halalt, bande de, C.-B.....	568
Bridge-River, bande de, C.-B.....	573	Héritiers du chef Picknawatick.....	559
Bande de John Smith, T.N.-O.....	567	“ de J. Williams et Ann Ketsetsa-ronkwa.....	560
Bande du Lac Montréal, T.N.-O.....	582	Henvey-Inlet, bande de, Ont.....	498
		Hope, bande de, C.-B.....	555
C.		Hungry-Hall, bande de, n° 1.....	585
Cap-Croker, bande du, Ont.....	483	Hurons de Lorette, Qué.....	44
Chehalis, bande de, C.-B.....	558		
Chemaines, bande de, C.-B.....	541	I.	
Chillahertsa, bande de, C.-B.....	542	Iroquois de Caughnawaga, Qué.....	533
Chippewas de Beausoleil, Ont.....	482	“ Saint-Régis, Qué.....	534
“ Nawash, Ont.....	483	“ “ fonds des terres.....	535
“ Rama, Ont.....	485	Île Verte et Viger, bande de, Qué.....	531
“ Sarnia, Ont.....	486	Île aux Serpents, bande de l'.....	491
“ Saugeen, Ont.....	488	Islington, réserve, Man.....	575
“ l'île au Serpent, Ont.....	491		
“ de la Thames, Ont.....	492	K.	
“ l'île Walpole, Ont.....	494	Kakewistahaw, bande de, T.N.-O.....	577
Chippewayan, bande de, T.N.-O.....	576	Kanaka, bande de, C.-B.....	569
Chuk-chu-kualk, bande de, C.-B.....	575	Keesikouse, bande de, Man.....	580
Clench, J. P.....	546	Kynquoh, C.-B.....	555
Cook's-Ferry, bande de, C.-B.....	570		
Côté, bande de, T.N.-O.....	569	L.	
Comptes de mise à la retraite.....	553	Lac du Cygne, bande du, Man.....	561
Comptes en suspens.....	551	Lac Huron, sauvages du.....	574
Coutcheeching, bande de, Man.....	566	Lac Manitoba ou C. du Chien, b'de du, Man.....	562
Cowesses, bande de, T.N.-O.....	576	Lac Nipissingue, bande du, Ont.....	498
Cowichan, sauvages, C.-B.....	540	Lac Saint-Jean, bande du, Qué.....	536
Cumberland, sauvages du comté de, N.-E.....	559	Lac Supérieur, sauvages du.....	514
Chemewawin, bande de, Man.....	584	Lac des Deux-Montagnes, bande du, Qué.....	536
Crique Seymour, bande de la, C.-B.....	578	Lac Seton, bande du, C.-B.....	580
		Lac Plat, bande du, Man.....	581-82
D.		Lac à la Vase, bande du.....	505
Dalles, bande dest, Man.....	580	Lac Texas, sauvages du, C.-B.....	566
Day, succession.....	579	Lac du Riz, bande du, Ont.....	504
Dokis, bande de, Ont.....	576	Langley, bande de, C.-B.....	567
		Longue-Plaine, bande de, Man.....	565
E.		Long-Saut, bande du, Man.....	581
Edmundston, réserve de, N.-B.....	575	Lytton, bande de, C.-B.....	576
Eel-Ground, bande de, N.-B.....	560	Lac aux Oignons, sauvages du.....	583
Enoch-la-Pataque, réserve de, T.N.-O.....	563	Lac de l'Aigle, réserve du, Man.....	556
Eglise-Brulée, bande de, N.-B.....	563	Lac Flux et Reflux, bande de, Man.....	556
		L'Homme-qui-a-pris-l'habit, b'de de, T.N.-O.....	569

INDEX DES COMPTES DU FONDS DE DÉPÔTS DES SAUVAGES.—*Suite.*

	Page.		Page.
M.		Q.	
Maganettawan, bande de, Ont.	500	Quamichan bande de, C.-B.	541
Manase, James.	546	Québec, fonds des sauvages de la province de.	547
Manitoulines, sauvages des îles.	512		
Manitouline, île (non cédée), Ont.	499	R.	
Matsqui-sah-hah-com, bande de, C.-B.	565	Rama, bande de, Ont.	485
Micmacs de Maria, Qué.	546	Red-Bank, bande de, N.-B.	562
Muscowequan, bande de, T.N.-O.	583	Réserve 38 A, traité n° 3, Man.	560
Montagne-du-Pas, bande de la, Man.	584	Ristigouche, bande de, N.-B.	557
Mount-Elgin, Institut industriel de.	582	Réserve de La-Clé.	583
Mississaguas d'Alnwick, Ont.	500	Rivière Berens, bande de la, Man.	584
" de la rivière Credit, Ont.	502	Rivière Nanaïmo, bande de la, C.-B.	575
" du lac du Riz, Ont.	594	Rivière du Désert, bande de la, Qué.	538
" du lac à la Vase, Ont.	505	Rivière Qui-Roule, bande de la, Man.	575
" de Scugog, Ont.	506	Rivière Rosseau, bande de la, Man.	543
Mohawks de la baie de Quinté, Ont.	507	Rivière aux Serpents, bande de la, Ont.	519
Moraves de la Thames, Ont.	509	Rivière de la Tête-Ouverte, bande de la, Man.	542
Munsees de la Thames, Ont.	511	Rivière Fisher, bande de la, Man.	579
Muscowepetung, bande de, T.N.-O.	213	Rivière des Français, bande de la, Ont.	496
Musqueam, bande de, C.-B.	540	Rivière Harrison, bande de la, C.-B.	541
Makatenevi, John Bull.	585	Rivière Mississagua, bande de la, Ont.	515
" Marie-Anne.	585	Rivière des Espagnols, bande de la, Ont.	526
N.		S.	
Nouveau-Brunswick, sauvages du.	544	Sakimay, bande de, T.N.-O.	578
Nicoamen, bande de, C.-B.	565	Salmon-Arm, réserve de, C.-B.	570
Niskainlith ou Nesky Nihl, bande de, C.-B.	580	Samson, bande de, T.N.-O.	571
Nouvelle-Ecosse, sauvages de la.	544	Sarcis, T.N.-O.	570
O.		Sarnia, sauvage de, Ont.	586
Ochapowace, bande de, T.N.-O., (Sarcis).	570	Saugeen, bande de, Ont.	588
Ohamil bande de, C.-B.	571	Scugog, bande de, Ont.	506
Ohiat, bande de, C.-B.	574	Shawanaga, bande de, Ont.	525
Ojibbewas du lac Huron.	514	Siska, bande de, C.-B.	579
" du lac Supérieur.	514	Six-Nations, sauvages des, Ont.	33
" et Ottawas de l'île Manitouline, Ont.	572	Skawahlook, bande de, C.-B.	571
Okanagan, sauvages d', C.-B.	558	Skuppa, bande de, C.-B.	570
Oneidas de la Thames, Ont.	516	Skwah, sauvages, C.-B.	562
Ours-Blanc, réserve de l', Montagne de l'Original, T.N.-O.	564	Skwamish, sauvages, C.-B.	540
P.		Songhees, sauvages, C.-B.	539
Pagonakeshick, bande de, Ont.	555	Spellamcheen, sauvages, C.-B.	561
Parry, bande de l'île, Ont.	577	Spuzzum, bande de, C.-B.	572
Peau-d'Hermine, réserve de, T.N.-O.	573	Squawtit, bande de, C.-B.	572
Petits-Os ou L. aux Sangsues, b'de de, T.N.-O.	568	Sioux de Bœuf-Debout, T.N.-O.	577
Petit Sud-Ouest, réserve de, N.-B.	572	Sioux, Montagne de la Tortue, T.N.-O.	577
Paisan-Rouge, bande du, T.N.-O.	571	Sioux du Lac du Chêne, Man.	581
Pieds-Noirs, T.N.-O.	568	Sioux de la rivière du Chêne, Man.	573
Piapot, bande de, T.N.-O.	576	Stangecoming, bande de, Man.	581
Piégnanes, sauvages, T.N.-O.	210	Stryen, réserve de, C.-B.	577
Pointe-Grondin, bande de la, Ont.	553	Sumas, Lac, bande de, C.-B.	562
Poisson-t-lanc, bande du lac, Ont.	554	Shingwank, refuge de.	532
Poisson-Blanc, bande de la rivière, Ont.	528	Succession Sugar Jacques, Ont.	583
Popkum, bande de, C.-B.	572	Succession de Wm Day.	579
Port-Medway, sauvages du, N.E.	560		
Pottawattamis de l'île Walpole, Ont.	518	St.	
Poundmaker, bande de, T.N.-O.	517	Saint-François, bande de, Qué.	530
Prince-Edouard, sauvages de l'île du.	545	Sainte-Marie, bande de, N.-B.	587
Province de Québec, fonds des sauvages de la.	547	Saint-Pierre, bande de, Man.	542
Pays Plat, bande du, Ont.	584		

Département des affaires indiennes.

INDEX DES COMPTES DU FONDS DE DÉPÔTS DES SAUVAGES.—Fin.

	Page.		Page.
T.		W.	
Tabusintac, bande de, N.-B	544	Wabuck, Wm.....	546
Témiscamingue, bande de, Qué.....	578	Wabigoon, bande de, Man.....	558
Tête-Pointue, bande de, T. N. A.....	537	Wahsatanow, bande de, T.N.-O.....	581
Thessalon, bande de la rivière, Ont.....	527	Wallabuck, bande du lac, N.-E.....	563
Tobique, bande de, N.-B.....	545	Way-way-see-cappo, bande de, T.N.-O.....	566
Tootoomenai, bande de, Ont.....	528	Wabnopicac, réserve de, Ont.....	583
Tsoo-a-die, bande de, C.-B.....	133	Whycocomagh, bande de, N.-E.....	564
		Wyandottes d'Anderdon, Ont.....	529
U.		Y.	
Une-Flèche, bande d', traité n° 6, T.N.-O...	559	Yale, sauvages de, C.-B.....	566
Union-Bar, bande de, C.-B.....	571		
Umpukpulquatum, bande de, C.-B.....	579		
Uchiclet, bande d', C.-B.....	584		

RAPPORT

DU

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES

POUR

L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du département des affaires indiennes pour l'exercice clos le 30 juin 1896.

C'est encore un devoir agréable pour moi de dire que, durant cette période, les relations amicales qui ont existé depuis de longues années entre le gouvernement et les sauvages n'ont pas été brisées.

Rapatriement des sauvages.—Un fait qui peut être considéré comme une preuve certaine de l'existence de ces bons sentiments, c'est le rapatriement dans les réserves des Territoires du Nord-Ouest de cinq cents sauvages qui s'étaient réfugiés dans l'État du Montana. Ces sauvages avaient quitté le pays après les troubles de 1885,—troubles auxquels quelques-uns, pas tous, avaient été entraînés à prendre part. D'après les rapports qu'il a été possible d'obtenir, il paraît que ces Indiens se sont assez bien conduits durant leur séjour aux Etats-Unis. Toutefois, les autorités de ce dernier pays crurent qu'un aussi grand nombre de sauvages étrangers—se trouvant sans réserve spéciale pour eux et sans moyens suffisants d'existence—ne constituait pas un élément de population désirable pour ces régions où les blancs s'implantent rapidement, et en conséquence elles exprimèrent le désir de voir ces sauvages retourner dans leur pays. Le gouvernement canadien a immédiatement acquiescé à leur désir.

On eut peu ou point de difficultés à les ramener ; ils furent escortés par des troupes des Etats-Unis jusqu'à la frontière internationale, où des détachements de la police à cheval du Nord-Ouest les rencontrèrent avec des employés du département des sauvages, et de là on les conduisit dans les réserves auxquelles ils appartenaient antérieurement, ou dans celles auxquelles ils exprimèrent le désir d'être attachés. C'est ainsi qu'ils ont été dispersés à travers le pays, et non pas tenus en un groupe.

Cette ligne de conduite fut suggérée pour diverses raisons, dont l'une des plus importantes était que de la sorte les dépenses seraient considérablement diminuées, en ce sens que les indiens se trouveraient placés, dès le début, sous la direction d'employés déjà au service du département. On a aussi pris en considération le fait qu'en s'asso-

çant à leurs frères qui avaient cru devoir rester au pays, ils se sentiraient stimulés par l'exemple de ceux qui se sont efforcés—avec d'encourageants succès—d'atteindre le sommet vers lequel les efforts du département les ont sans cesse dirigés.

Il est à espérer qu'en étant traités d'une manière conciliante en même temps que ferme, ils travailleront à atteindre le degré auquel sont parvenus leurs frères plus heureux.

Prospérité des sauvages.—Quand il s'agit d'apprécier la prospérité d'une société quelconque, il faut prendre en considération beaucoup de circonstances ; mais, comme les sauvages—du moins, ceux des vieilles provinces—sont dans différentes phases de développement, il devient plus difficile d'apprécier d'une manière satisfaisante leur condition comme ensemble.

Il existe naturellement une grande différence entre leurs diverses méthodes à adapter pour satisfaire à ces besoins.

Le contact des sociétés perfectionnées, de même que l'éloignement de ces sociétés, constitue naturellement un important facteur, en ce qui concerne non seulement les besoins des sauvages, mais aussi les moyens de faire face à ces besoins. Il s'en suit donc que leur condition physique et morale peut être grandement influencée par ce contact ou par cet éloignement, et il est clair pour un grand nombre de personnes que le voisinage immédiat de la civilisation n'a pas été, du moins sous certains rapports—et il faut le regretter—avantageux pour eux. Toutefois, je suis heureux de pouvoir affirmer qu'en somme les sauvages sont dans un état assez prospère. A ce propos, je vous réfère respectueusement aux rapports de nos inspecteurs et agents et aux tableaux statistiques qui accompagnent ces rapports. Ils fournissent des renseignements détaillés et complets.

Distribution de secours.—Pour ce qui concerne les secours en vivres, en vêtements ou autres choses, la politique du département a été énergiquement suivie ; les vieillards, les femmes et les enfants ont seuls participé aux primes du département ; les robustes et les vigoureux ont travaillé pour ce que le département leur a fourni, et ils ont dû chercher ailleurs les moyens de satisfaire à leurs besoins.

Le rapport de l'année dernière a montré comment, par la mise en pratique de cette sage politique, on les a poussés à travailler avec une extraordinaire énergie pour lutter contre la grande stagnation qui se faisait alors sentir non seulement parmi les blancs, mais aussi sur les marchés où les indiens peuvent disposer des produits de leur industrie ou de leur labeur. Naturellement, ce marasme des affaires s'est fait sentir davantage dans les vieilles provinces qui touchent aux Etats-Unis, ces provinces étant plus immédiatement influencées par la baisse ou la hausse du baromètre commercial de ce pays. Comme cette stagnation a été très tardivement vaincue, et comme les prix pour tous les produits du sol étaient particulièrement bas, il s'en suivit que le gain des sauvages dans les vieilles provinces fut moindre que celui de l'année précédente ; cependant, il faut se réjouir de ce qu'au Manitoba et dans le Nord-Ouest, là où les sauvages sont sous une direction supérieure, en dépit du mauvais état des affaires, les recettes augmentées de l'année précédente, non seulement se sont maintenues où elles étaient, mais ont élevé le revenu du Canada de \$1,658,859.

Bulletins des récoltes.—Quant à l'étendue des terres cultivées, les chiffres démontrent que durant le dernier exercice il y a eu 120,233 acres en culture, et que durant l'exercice précédent il y avait 116,109 acres. Dans tout le Dominion, le nombre total

Département des affaires indiennes.

de boisseaux de céréales récoltées excède de 50,000 boisseaux le rendement de l'année précédente, et cela en dépit d'une regrettable diminution de 40,000 boisseaux dans la production de l'avoine dans la Colombie Britannique. La production des légumes et des racines dépasse celle de l'année précédente de 80,000 boisseaux.

Malheureusement, l'augmentation de la quantité de grain récolté dans les Territoires du Nord-Ouest ne compense pas pour la qualité, qui en a été grandement dépréciée par une température défavorable en beaucoup de localités durant le temps de la moisson. Pour la meilleure qualité de grains les prix ont été faibles, et il a été presque impossible de trouver un marché pour les grains de qualité inférieure.

Le département a constaté depuis quelques années qu'il était inutile, pour répondre aux besoins des sauvages dans les Territoires du Nord-Ouest, de trop compter sur les céréales. En conséquence, des efforts ont été faits pour engager les sauvages à se livrer de préférence à la culture des légumes et des racines, et à ne semer le grain qu'en autant que l'élevage prompt et efficace des bestiaux leur en laissera le temps.

Elevage de bestiaux.—L'élevage des bestiaux n'est pas entouré d'autant d'incertitude que la culture des céréales. Le sauvage—du moins le sauvage de l'Ouest—est naturellement porté à avoir plus de confiance dans l'élevage et le soin des bestiaux que dans la culture des grains et des racines, et cela à cause de la monotonie qui accompagne nécessairement la culture. Si le sauvage éprouve des difficultés dans l'élevage des bestiaux, elles proviennent la plupart du temps de sa nature imprévoyante.

Le sauvage—à la chasse—se soumettra à d'étonnantes privations et à toutes sortes de fatigues. Mais quand il revient et qu'il dépose le fruit de sa chasse à la porte de sa cabane, il considère sa tâche accomplie, et pendant que sa femme fait le reste de la besogne—quelque dure que celle-ci soit, il se livre à un repos qu'il croit avoir bien gagné. Il ne consentira donc pas à s'astreindre pour une longue période à un travail ardu, surtout s'il ne peut en apercevoir immédiatement les résultats.

Le sauvage s'emploiera volontiers à couper du foin ou à faire du bois de chauffage—s'il sait qu'il pourra vendre immédiatement pour de l'argent comptant ce foin ou ce bois ; mais ce sera une tâche bien plus ardue que celle de l'engager à récolter du foin pour des bestiaux encore aux premiers signes de la croissance, parce qu'alors il ne pourra pas vendre immédiatement.

Grâce à une grande surveillance et à une patience considérable, le système de prêts, appliqué à l'élevage des bestiaux dans les Territoires du Nord-Ouest, a donné d'admirables résultats parmi les sauvages. En peu de mots, ce système consiste à leur prêter un ou deux animaux, à la condition qu'après un certain temps déterminé ils en remettront au département un égal nombre, ceux-ci devant à leur tour être prêtés à d'autres.

Ce système a fonctionné avec tant de succès qu'un grand nombre d'indiens ont réussi à avoir autour d'eux des troupeaux assez développés pour pouvoir les vendre—sans détriment—et recevoir en retour de l'argent comptant.

C'est ainsi que le sauvage, depuis longtemps resté sceptique en ce qui concernait l'élevage des bestiaux, est venu à comprendre l'importance de cette industrie.

Pêche et chasse.—La pêche et la chasse, pour ceux qui devaient en attendre la plus grande partie de leurs moyens de subsistance, ont été satisfaisantes. Les mesures res-

trictives qui ont été adoptées relativement à la pêche, ont indubitablement produit les meilleurs résultats. C'était le seul moyen d'arriver avec le temps à remplir nos eaux intérieures, qui se dépeuplaient rapidement. Des animaux à fourrure ont été tués en nombre satisfaisant ; mais les prix obtenus pour les pelleteries ont été peu rémunérateurs, ce qui a diminué d'autant les profits du chasseur.

Santé et règlements sanitaires.—En somme, la santé des sauvages a été bonne.

Tous les efforts ont été faits pour la mise en force des règlements sanitaires. D'excellents résultats ont été obtenus, croyons-nous ; car, à l'exception de quelques cas de diphtérie et de fièvre typhoïde, les sauvages ont échappé aux maladies qui résultent de la malpropreté des lieux. Dans quelques localités, la rougeole, la coqueluche et la petite vérole volante, sont devenus à l'état épidémique, et à un endroit la grippe a régné en permanence durant un certain temps. La plus grande partie des décès parmi les adultes ont été causés par le scrofule et la consommation. Parmi les sauvages de l'Ouest du Manitoba et des Territoires, de même que parmi ceux de quelques parties de la Colombie-Britannique, les affections pulmonaires sont fréquentes. L'indien est surtout exposé à ces affections durant sa transition de l'état sauvage à une condition de civilisation plus avancée. Afin de remédier à ce mal, des efforts ont été faits pour engager les sauvages à ventiler leurs habitations.

On a constaté que la viande fraîche, et un plus grand usage de légumes et de racines, ont contribué à améliorer considérablement la condition de ceux qui ont des tendances scrofuleuses.

Statistique vitale.—La mortalité parmi les enfants a été plus grande qu'elle ne le serait dans des circonstances différentes. Cela est dû en grande partie aux mariages trop précoces des filles, qui se trouvent ainsi à produire des enfants quand leur développement physique est incomplet, et à une époque de leur vie où elles devraient encore être sous la garde d'autres personnes. Le manque d'expérience tend aussi à augmenter la proportion de la mortalité parmi les enfants. Ainsi, après une attaque de rougeole, on donne aux enfants trop de liberté ; ceux-ci contractent des froids fatals, et le résultat est une mort inévitable. Dans le Nord-Ouest, les décès ont excédé les naissances ; mais la proportion de la mortalité—s'il y a une différence—est un peu moins grande que celle de l'année précédente.

Tempérance et moralité.—La conduite des sauvages, dans tout le Dominion, a été aussi bonne qu'on pouvait l'espérer, en faisant toutefois une exception pour ce qui concerne l'intempérance, dont il y a eu un grand nombre de cas surtout dans les vieilles provinces et la Colombie-Britannique. Il n'y a pas de doute que le sauvage est entraîné à boire par les autres, beaucoup plus qu'il n'y est enclin lui-même.

En tenant compte de son extrême faiblesse quand il est exposé à la tentation de boire, on doit être heureux de constater qu'il ne soit pas livré à l'intempérance plus qu'il l'est réellement.

En dépit des difficultés énormes que l'on éprouve à obtenir des preuves contre les misérables qui persistent à fournir clandestinement des liqueurs fortes aux sauvages, et malgré les sympathies que les délinquants semblent rencontrer chez des gens qui ne réalisent pas les dangereux effets de leur conduite, les officiers du département, n'ont cessé de veiller. Comme résultat, plusieurs délinquants ont été poursuivis, et un remarquable changement pour le mieux s'est opéré. Autre bon résultat : les offenses qui sont

la conséquence naturelle de la vente des liqueurs fortes aux indiens ont diminué ; et, s'il ne nous fallait enregistrer deux malheureux assassinats, le pays pourrait se réjouir d'avoir été exempt d'aucun crime d'une nature sérieuse, en tenant compte naturellement du nombre des indiens et des circonstances inhérentes à leur genre d'existence.

Le crime le plus regrettable qui ait été commis a été le meurtre, dans l'agence du Lac-aux-Canards, d'un sous-officier de la police à cheval, cherchant à arrêter un sauvage qui avait été jeté en prison pour avoir tué des bestiaux et qui avait réussi à s'évader.

Le meurtre commis par un sauvage du nom de Charcoal est aussi très malheureux. Cet indien avait toujours été connu comme étant d'un bon caractère et comme excellent travailleur ; mais par suite d'une trop grande intimité qu'un autre sauvage de la même tribu entretenait avec sa femme, le malheureux perdit la tête, et dans un accès de jalousie il tua son rival.

Comme tout vrai sauvage, quand une fois il eut vu le sang, il voulut en faire verser davantage. C'est ainsi que des blancs du voisinage devinrent ses malheureuses victimes. L'agent de la réserve, étant le plus important personnage de l'endroit, fut d'abord choisi. Heureusement, il était absent quand Charcoal se rendit à sa résidence pour lui ôter la vie. Voyant qu'il avait échoué dans sa première tentative, Charcoal dirigea ses desseins sur l'existence de l'instructeur agricole McNeill, qui habitait à douze milles plus loin. Il le guetta jusqu'à ce que McNeil vint à passer un soir entre lui et une lampe allumée, puis il fit feu. Heureusement, un objet quelconque fit dévier la balle, et l'instructeur ne fut que légèrement blessé. Charcoal devint alors furieux, et il jura qu'il tuerait quiconque chercherait à l'arrêter. Cette menace fut mise à exécution par le meurtre du sergent-major Wylde, de la police à cheval du Nord-Ouest, qui s'efforçait de le faire prisonnier.

Cet attentat contre McNeil, qui était très populaire parmi les sauvages, et de qui il reçut toutes les marques de sympathie après avoir été blessé, de même que le meurtre de l'agent de la réserve des Pieds-Noirs, tel que mentionné dans le rapport de l'année dernière, démontrent très clairement que les officiers du département ont en mains leur propre vie ; cela démontre également quels seraient les résultats si on choisissait sans discernement les officiers qui doivent occuper ces postes.

Bien que les deux incidents se soient produits après l'exercice qui fait le sujet de ce rapport, leur importance exigeait qu'il en fût fait mention ici.

Le cas suivant d'homicide involontaire est intéressant, en ce qu'il fait voir les superstitions étranges et extrêmement puissantes auxquelles il faut faire face dans l'éducation des sauvages. Ces idées superstitieuses, en dépit des efforts des missionnaires et de ceux du département, existent encore chez les sauvages habitant les régions les plus lointaines. Ce qui suit est extrait d'un journal quotidien de Winnipeg :—

“ Une cause des plus intéressantes est venue hier devant le juge Rose aux assises criminelles : celle d'un sauvage de la tribu de Sabaskong, accusé du meurtre de son père nourricier. La tribu dans laquelle le crime a été commis est entièrement païenne, et croit fermement au pouvoir des Wendigos, ou mauvais esprits, qui apparaissent sous une forme humaine et qui sont un objet d'ennui et de trouble pour la tribu. Quelque temps avant le meurtre, les indiens de la réserve Sabaskong furent saisis de l'idée qu'un Wendigo exerçait une influence néfaste au sein de la bande, et causait des dommages à leur propriété. Ils sortirent leurs canots de leur cachette, apparemment sans aucun motif. À la fin, ils décidèrent de placer des sentinelles armées pour guetter le mauvais esprit et s'en emparer. On fit ainsi la garde durant huit jours. Le prisonnier et la

victime étaient au nombre des sentinelles. Le huitième jour le prisonnier, étant de garde, vit une forme mystérieuse sauter d'un endroit à un autre ; le fantôme était revêtu d'un long drap qui traînait par derrière d'une façon particulière. L'indien interpella la forme mystérieuse, mais il ne reçut pas de réponse. Il l'interpella encore, et de nouveau le fantôme resta muet ; il l'interpella une troisième fois, et comme cette fois encore il ne recevait pas de réponse, il fit feu sur ce qu'il croyait fermement être un Wengigo. Dans les cris de douleur qui se firent immédiatement entendre, le prisonnier reconnut la voix de son père nourricier, qui, pour une raison ou pour une autre, s'était éloigné de son poste et y retournait probablement quand il fut frappé. Le juge Rose, en s'adressant au jury, déclara que le cas était sans précédent dans les annales judiciaires. Sur son avis, le jury rendit un verdict d'homicide involontaire, et le prisonnier fut condamné à six mois de prison aux travaux forcés, attendant que les autres juges aient eu l'occasion de se prononcer sur ce cas extraordinaire."

ONTARIO.

Les indiens d'Ontario, en voyant disparaître tout autres moyens de subsistance, se sont livrés avec plus d'énergie à l'agriculture et à d'autres entreprises pour vivre.

La récolte des légumes et des racines pendant le dernier exercice indique une augmentation de 44,000 boisseaux sur la récolte de l'année précédente ; la récolte des céréales excède aussi cette dernière de plus de 40,000 boisseaux. Il est à remarquer que la culture du blé-d'inde sera considérablement développée. Le rendement en a été de près de 100,000 boisseaux, ce qui est deux fois plus que durant l'année précédente. La croissance, apparemment, est moins incertaine que celle de toutes les autres céréales.

Fonds des tribus prêtés aux individus.—On parla pour la première fois, l'an dernier, d'un système consistant à prêter aux sauvages individuellement les fonds appartenant aux tribus. Par ce système, les membres d'une tribu peuvent, avec le consentement du conseil de la bande et avec l'approbation du surintendant général, obtenir des emprunts à même le capital placé au crédit de la tribu par le gouvernement, dans le but de construire des habitations, des granges ou autres édifices, réparer les bâtiments déjà construits, améliorer leurs terres, acheter des bestiaux et des instruments aratoires utiles. Le département se rembourse de ces prêts en retenant chaque année les deniers qui seraient autrement payés aux emprunteurs.

Pour plus de garantie que l'argent prêté sera remis, le conseil de la bande prend une hypothèque sur la propriété de l'emprunteur, et cette propriété pourra être vendue à un autre dans le cas de non-paiement.

De cette manière on empêche les dépenses frivoles que les sauvages font trop souvent en recevant de petites sommes à la fois sous formes d'intérêts annuels. D'après les nouvelles que nous en avons eu, ce système a fonctionné à merveille partout où il a été mis en pratique. Les indiens, en ne comptant plus sur le paiement régulier de petites annuités, ont été portés à compter davantage sur leur propre énergie pour leur subsistance. Cela tend à démontrer ce qui a déjà été dit souvent : que le paiement annuel de petites gratifications aux indiens a sur eux un effet dissolvant, et le plutôt il sera possible de faire disparaître honorablement ce système, le mieux ce sera pour la condition générale des indiens. Mais, comme vous me l'avez dit, cette question est actuellement l'objet de votre sérieuse attention.

Règlement d'anciennes réclamations.—Durant l'année qui vient de s'écouler, plusieurs réclamations importantes faites par des tribus, en diverses parties du pays, et qui avaient

Département des affaires indiennes.

été dans le passé une cause de mécontentement parmi les sauvages, ont été réglées ou sont maintenant sur le point d'être réglées d'une façon satisfaisante.

Le gouvernement de l'ancienne province du Canada, après la découverte de minerais de grande valeur sur les rives septentrionales des lacs Huron et Supérieur, réussit à entrer en négociations, grâce aux efforts de l'honorable Wm B. Robinson, avec les bandes qui réclamaient ces régions comme leurs réserves de chasse. C'est alors que le traité connu sous le nom de "Traité Robinson-Huron" fut conclu. Mille deux cent quarante sauvages avaient des intérêts dans la région du lac Supérieur, et mille quatre cent trente-sept en avaient dans celle du lac Huron. L'arrangement intervenu porta qu'une somme déterminée serait alors payée, et qu'une certaine somme serait aussi distribuée chaque année parmi les sauvages. De plus, si plus tard le territoire cédé donnait un revenu tel que l'annuité fixée à l'époque du traité pourrait être augmentée sans aucune perte pour le gouvernement, la chose devait être faite de temps à autre, pourvu que la somme payée à chaque individu n'excédât pas une livre sterling par année, ou toute autre somme additionnelle qu'il aurait plu à Sa Majesté de fixer.

Jusqu'en 1874, en dépit de l'augmentation de valeur des terres, aucune addition ne fut ajoutée à l'annuité payée aux sauvages. Mais en 1874, après une correspondance échangée avec les autorités provinciales, le gouvernement du Dominion porta l'annuité à \$4 par tête; mais la question du paiement des arrérages dus par suite de l'augmentation survenue dans la valeur des propriétés, de même que la question de la responsabilité, furent remises pour examen à une date ultérieure.

Ces deux questions vinrent devant les arbitres chargés de régler les réclamations en litige entre l'État et les provinces. Les arbitres, à l'exception d'une réclamation d'intérêts, décidèrent en faveur du gouvernement fédéral et des indiens. La province d'Ontario attaqua cette décision sur des points de loi, et porta son appel à la cour suprême. Celle-ci décida en sa faveur. La question fut alors soumise au comité judiciaire du conseil privé de Sa Majesté; et bien qu'à l'époque où le présent rapport était préparé fût informé qu'un jugement avait été rendu, la nature de ce jugement n'est pas suffisamment connue pour qu'il me soit possible d'en parler ici.

Une réclamation de la part des Mississaguas des lacs du Riz, à la Vase et Scugog, résultant de la vente de certaines îles par l'ancienne province du Canada, et plus tard par la province d'Ontario, a aussi été soumise aux arbitres, qui furent d'opinion qu'une indemnité de \$15,000 devait être payée aux sauvages, de même qu'une somme de \$815 devait être accordée aux Mississaguas d'Alnwick pour les îles Gaskett et Garratt, ou au Sucre.

Depuis de longues années les Mississaguas de la rivière Crédit présentaient au département une réclamation qui s'élevait, avec les intérêts, à \$70,000, pour des terres qu'ils alléguaient avoir été vendues à leur bénéfice, mais pour lesquelles ils n'avaient jamais reçu un sou.

Le département a compris l'importance de régler une fois pour toutes ces réclamations, et cela de façon à ne laisser dans l'esprit des sauvages aucun doute sur la justice et l'impartialité de la décision rendue. C'est pourquoi nous avons fourni aux indiens tous les avantages possibles, les autorisant même à retenir des avocats pour défendre leurs intérêts devant le conseil des arbitres. La décision de ceux-ci ne fut pas favorable aux sauvages; bien que cela fût pour eux une cause de grand désappointement, ils comprirent qu'il ne leur fallait plus entretenir l'espoir d'obtenir quelque chose de cette réclamation.

Une autre réclamation, pendante depuis de longues années, et qui a été la source de beaucoup de mécontentement, tout en nécessitant une volumineuse correspondance, a aussi été jugée : c'est celle des Chippewas de la rivière Thames.

Dans la première partie de ce siècle, les Chippewas invitèrent les Munsees à venir habiter parmi eux, et ils leur donnèrent une certaine partie de leur réserve. Petit à petit, les Munsees dépassèrent la limite qui leur avait été assignée, ce qui donna lieu à une réclamation contre le gouvernement de la part des Chippewas. Comme il était impossible d'en arriver à un arrangement, on permit aux indiens de porter leur cause devant la cour d'échiquier. Peu de temps après, les sauvages exprimèrent le désir d'accepter les offres du département et d'en venir à une entente amicale. Le département, de son côté, en vint à la conclusion que, quel que fût l'aspect strictement légal de la question, une certaine indemnité était due en équité aux indiens.

La base de l'arrangement fut que l'on remettrait aux Chippewas les terres qui, dans l'opinion du département, n'étaient pas absolument nécessaires aux besoins des Munsees, et qu'il leur serait payé en argent la valeur des terres retenues par les Munsees comme moyens d'existence. Le parlement, dans sa dernière session, a bien voulu voter une indemnité suffisante, c'est-à-dire \$17.640. Par ce moyen, justice fut rendue aux Chippewas, et le pays a été libéré de l'obligation où il était de pourvoir autrement les Munsees de terre.

Les îles de la baie Georgienne.—Avant de laisser la province d'Ontario, il n'est pas sans à-propos de mentionner qu'il y a quelque temps des demandes ont été faites pour l'achat d'îles de la baie Georgienne dans un but de plaisir et d'amusements. Comme il n'existait dans le département aucun plan de ces îles, les acheteurs furent obligés de faire exécuter eux-mêmes l'arpentage, en courant le risque d'être ou de ne pas être remboursés de leurs frais. Afin d'éviter toutes difficultés, et aussi pour permettre au département d'avoir une connaissance parfaite de ses possessions et de leur valeur exacte, un arpentage a été ordonné et exécuté l'été dernier.

Les îles qui se trouvent sous la protection du département sont situées entre la baie Waubaushene et la Pointe de l'Original. Elles sont, petites et grandes, au nombre de 1,500 environ, et appartiennent aux Chippewas de Beausoleil, de Rama et de l'île du Serpents. Elles ne sont d'aucune utilité pour les sauvages, si ce n'est qu'elles leur servent parfois de stations de pêche ; mais le temps n'est pas éloigné où ces îles seront aussi recherchées que le sont les Mille Îles pour des résidences d'été. Il est à espérer qu'alors nous réaliserons de ce chef des profits considérables.

QUÉBEC.

Dans mon rapport de l'année dernière, je disais que les sauvages de la province de Québec, plus que ceux des autres provinces, comptent sur le marché des États-Unis pour l'écoulement de leurs confections, et aussi sur les touristes américains, à qui ils servent de guides. Ils se sont ressentis de la stagnation latente du commerce ; mais le fait qu'ils ont récolté quinze mille boisseaux de grains—spécialement du blé-d'inde et du sarrasin—de plus que l'année précédente, indique que ces indiens, pour faire face aux exigences de la situation, se sont livrés à l'agriculture plus qu'en aucun temps auparavant. Il est à espérer que ce mouvement vers la culture leur permettra finalement d'être non seulement en état de lutter contre toute éventualité, mais qu'il s'accroîtra jusqu'au point de leur faire aimer cette noble industrie.

Département des affaires indiennes.

Jusqu'en 1878, le département a fait des efforts dans le but d'obtenir des réserves de terre pour les sauvages de la bande de Tête-de-Boule, et aussi pour les Abénaquis et les Algonquins. La plus grande difficulté a toujours été de placer ces sauvages dans des localités qui pussent leur plaire. Je suis heureux de pouvoir dire aujourd'hui que des réserves leur ont été choisies dans la vallée de Saint-Maurice, et que cet endroit répond à leurs désirs. Une longue et ennuyeuse question a ainsi été réglée d'une façon satisfaisante.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Bien que je n'aie pas eu l'avantage de visiter les provinces maritimes, les rapports reçus par le département indiquent qu'on ne peut attendre beaucoup de la génération actuelle sous le rapport de la culture du sol. Outre la pêche et la chasse, qui les occupent entièrement, les sauvages de cette province sont plutôt portés à compter pour leur subsistance, sur d'autres travaux, tels que le chargement du bois, le flottage, etc. Ils comptent aussi sur la vente de menus objets, tels que paniers, manches de haches et autres confections indiennes.

Cependant, il fait plaisir de voir que l'étendue de terres cultivées par les sauvages de cette province accuse une augmentation de trois cent soixante-quatorze acres sur les opérations de l'année précédente, ce qui est considérable relativement au nombre des indiens.

La récolte du grain a été plus abondante que l'année précédente. Cependant la récolte de la pomme de terre a été inférieure, et elle a complètement manqué en certains endroits, ici par suite de la sécheresse, et là par les ravages de la mouche à patate.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Il n'y a rien de particulier à noter chez les sauvages de l'Île du Prince-Édouard. Ils sont, d'après les chiffres du dernier recensement, au nombre de trois cents huit âmes, soit une augmentation de vingt et un sur l'année précédente. Les changements qui se sont opérés dans leur condition ont eu de bons résultats. Ainsi, l'étendue de terres en culture a été augmentée de cinq acres ; ils ont récolté cinq cent vingt-cinq boisseaux de pommes de terre de plus que l'année précédente, et leurs recettes se sont accrues de \$1,350.

Ceux qui habitent la réserve cultivent la terre, tandis que les autres font la pêche ou se livrent à d'autres industries. On a peu de chose à leur reprocher sous le rapport de la moralité. Cela est dû en grande partie, sans doute, au fait qu'il y a quelques années ils furent induits à prendre l'engagement de garder la tempérance absolue. Cet engagement, grâce aux efforts des bons missionnaires et à ceux du département, a été fidèlement tenu par eux.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Les indiens de cette province ne paraissent pas avoir joui d'une grande prospérité durant l'année dernière, par suite de la tranquillité qui a régné dans les opérations des marchands de bois, auxquelles ils prenaient une large part, et aussi par suite du marché limité qu'ils trouvèrent pour l'écoulement des menus objets confectionnés par eux.

Comme dans les autres provinces, ce manque de ressources a eu pour effet de diriger davantage leur attention vers la culture de la terre. Ce qui fait que l'étendue de terres cultivées a été augmentée de 26 acres, et que 1,200 boisseaux de grains et 1,900 boisseaux de pommes de terre ont été récoltés de plus que l'année précédente. Les sauvages qui n'ont pu obtenir de l'ouvrage dans les chantiers et ceux qui, par leur éloignement de la mer, n'ont pu se livrer à la pêche, se sont trouvés dans une condition précaire. D'autre part, ils semblent parfois aimer mieux endurer des privations que de se fatiguer.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Toutes choses considérées, il semble que les sauvages du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest ont été dans une meilleure condition que ceux des autres provinces. Leur santé a été particulièrement bonne, et l'excédent des naissances sur les décès est remarquable. Un grand nombre pourvoient encore à leur subsistance au moyen de la pêche et de la chasse, et sous ces rapports ils peuvent se vanter de succès marqués. Aussi, le département n'a pas cherché à placer ces sauvages sur des réserves, ni à en faire des cultivateurs ; il a préféré attendre que la pêche et la chasse deviennent pour eux des moyens d'existence si précaires qu'ils soient forcés de demander l'aide du gouvernement. Jusque là, il est inutile ou à peu près inutile de s'attendre à les voir faire des efforts soutenus pour cultiver le sol. On peut, au contraire, être sûr qu'ils abandonneraient leur terre aux époques les plus critiques, pour courir à la chasse ou à la pêche, si leur passion pour cette occupation favorite les saisissait. Le résultat serait qu'ils ne réussiraient en rien et qu'ils croiraient ensuite avoir droit à une aide constante de la part du gouvernement pour les indemniser de leurs efforts inutiles. Dans quelques localités les réserves produisent peu de foin pour les bestiaux, et les terres sont juste assez bonnes pour la culture des racines et des légumes, ce qui, avec la pêche et la chasse, leur permet de vivre.

Les sauvages qui cultivent ont eu d'assez bonnes récoltes, beaucoup de foin, et grâce à un été frais—peu de moustiques, engance si nuisible aux bestiaux—ils se sont passablement bien tirés d'affaire.

Irrigation.—Outre ce que je viens de dire il faut mentionner, en rapport avec ce qui concerne les Territoires du Nord-Ouest, l'important travail de l'irrigation des terres. Deux années se sont écoulées depuis que la première tentative de ce genre a été faite dans la réserve des Pieds-Noirs. Les résultats obtenus ont amplement justifié le département d'avoir donné plus de développement à cette œuvre dans les Territoires, particulièrement dans la région connue sous le nom de Traité 7, sur le versant des montagnes dans la partie sud-ouest des Territoires.

A part les profits résultant de la culture des grains et des racines, l'élevage des bestiaux dépend aussi en grande partie de l'irrigation des terres ; car il arrive souvent qu'une sécheresse prolongée détruit les pâturages, tandis qu'en d'autre temps la chute de la neige empêche les animaux de trouver une nourriture suffisante. L'irrigation des terres permettra au cultivateur de récolter et de couper chaque année une quantité de foin assez considérable pour lui permettre de nourrir ses bestiaux, qui autrement mourraient de faim.

Sur cette question, l'opinion d'une personne étrangère au département et d'une expérience indiscutable, sera lue avec intérêt. Je prends donc la liberté de vous offrir

Département des affaires indiennes.

un extrait d'un rapport fait par l'inspecteur en chef des arpentages et de l'irrigation au ministère de l'intérieur, sur les travaux d'irrigation accomplis à la Traverse des Pieds-Noirs :—

“ Les travaux terminés jusqu'ici consistent en un canal principal destiné au passage d'environ vingt pieds cubes d'eau par seconde, prenant sa source dans la rivière de l'Arc à un endroit du bord septentrional de la rivière situé à quatre milles à l'est de la limite occidentale de la réserve et s'étendant de là vers l'est sur une distance de quatre milles, avec les levées ou digues nécessaires pour l'élévation de l'eau dans les parties de l'ancien fossé utilisé comme partie du réseau. A part le canal principal, quelques milles de canaux latéraux et une longueur considérable de fossés d'assèchement ont été construits, et le prolongement du canal principal a été fixé sur la distance d'un mille à l'est et au sud du présent terminus. * * * C'est un vrai plaisir pour moi de dire que le plan du réseau fait le plus grand honneur à M. Ponton, le fonctionnaire chargé des travaux d'arpentages indiens dans les Territoires du Nord-Ouest, et lorsque je songe que tout l'ouvrage et les constructions du canal principal et des canaux latéraux ont été exécutés à l'aide de la main-d'œuvre indienne, je dois avouer que j'ai été plus que surpris des résultats accomplis ; je n'hésite pas à ajouter que la manière habile dont les coupes et les remblais ont été complétés feraient honneur à plusieurs de nos entrepreneurs expérimentés.

“ Près de la saignée, le canal principal se prolonge dans une coupe de douze à quatorze pieds de profondeur sur un espace considérable, et la quantité de matières déplacées par les sauvages, au moyen de la pelle seulement, d'abord en pratiquant cette coupe, puis dans l'ouvrage actuel, a complètement dissipé chez moi l'impression, que j'avais eue jusque là, que la main-d'œuvre indienne ne serait pas d'une grande utilité dans une entreprise de cette nature.

“ Le réseau, une fois terminé, fournira de l'eau pour irriguer quelques deux mille acres sur cette partie de la réserve connue sous le nom de fond de “ Vieux-Soleil ”, et comme le sol de la plus grande partie de cette étendue de terre est de premier ordre, l'application de l'eau au moyen de l'irrigation aura certainement les résultats les plus satisfaisants. Il est raisonnablement certain que si l'on peut amener les sauvages à cultiver cette région en petites tenures, et si on leur montre après à se servir intelligemment de l'eau, la terre en question produira suffisamment pour tous les besoins de la tribu, quand même celle-ci ne cultiverait que de l'avoine, du foin et des légumes, dont la croissance, avec l'aide de l'irrigation, est maintenant hors de doute. * * * Je me permettrai de faire remarquer que si les magnifiques champs de pâturage que cette réserve possède étaient utilisés pour l'élevage des bêtes à cornes et des moutons, et si on mettait l'irrigation à profit pour récolter du fourrage, l'avenir de la tribu serait brillant. Ceux qui visitent la réserve des Pieds-Noirs ne manquent pas de penser que si le nombreux troupeau de poneys que les sauvages possèdent et qui n'a pas d'utilité pratique était échangé par des bêtes à cornes, la situation des sauvages serait grandement meilleure.”

En ce qui concerne l'échange des poneys des sauvages du Traité 7 pour des bestiaux, je dois dire que les efforts du département ont sans cesse été dirigés vers ce but depuis quelques années, et que le résultat obtenu a dépassé toutes les espérances. La région qu'ils habitent est surtout propice à l'élevage des bestiaux, et c'est sur ce genre d'industrie que les sauvages fixés dans d'autres parties du pays doivent compter pour vivre.

D'abord les sauvages n'acceptèrent pas de bestiaux comme don de la part du gouvernement, ils en furent empêchés par des gens ennemis de leur progrès ; mais grâce aux efforts persévérants des fonctionnaires du département, un certain nombre de la bande des Piégânes consentirent à en accepter quelques-uns. Ils en retirèrent rapidement des bénéfices qui eurent pour résultat d'engager les autres à suivre

leur exemple, si bien que le département ne peut pas, avec les moyens à sa disposition, faire face à toutes les demandes. L'aurait-il pu qu'il n'aurait pas cru devoir répondre aux demandes faites dans une aussi rapide proportion. Le sentiment des sauvages à cet égard a tellement changé, qu'au lieu de refuser aujourd'hui les bestiaux à titre de gratuités, ils réclament à grands cris le privilège de pouvoir en obtenir en échange de leurs poneys. La valeur que les sauvages donnent aux bestiaux grandit tous les jours, tandis que comparativement ils attachent peu d'importance à leurs poneys. Du reste, les troupeaux de poneys, pour lesquels il n'existe pas de marché en réalité, deviennent si nombreux qu'il faut songer aux meilleurs moyens à prendre pour en débarrasser les sauvages.

Il n'est pas possible d'obtenir aucun résultat avec ces indiens sous le rapport de la culture des terres, et la grande difficulté a été de leur procurer non seulement de l'ouvrage, mais des occupations plus ou moins rémunératrices.

Quand il a été possible de leur trouver de l'ouvrage, le département a constaté chez eux de la persévérance dans l'exécution de travaux ardu; c'est ainsi qu'ils ont gagné des sommes considérables dans les mines de charbon, dans l'exécution de contrats pour sortir le foin et le bois des réserves, dans le chargement des navires, etc., et cela avec les sauvages qui avaient le plus de répugnance à entrer en relations avec le gouvernement, et que l'on considérait de tous temps comme les plus indomptables, les plus réfractaires à toute contrainte, et comme ayant le plus profond dégoût pour tout travail ardu.

Pour en revenir à l'importante question de l'irrigation, je dois dire qu'un des arpenteurs du département, M. Ponton, a fait dans la réserve des Pieds-Noirs et celle des Gens-du-Sang des expériences qui ont eu un plein succès. M. Ponton a fait de cette matière une étude approfondie, et il a réussi à répandre de l'eau au moyen de seaux attachés à une roue automatique mise en mouvement par le courant de la rivière. Bien que l'expérience n'ait pas été tentée sur une grande échelle, on croit que l'idée peut être mise en pratique avec avantage. Ce plan a été essayé avant qu'on n'ait fait l'épreuve d'un plus grand projet, celui d'amener l'eau sur la réserve au moyen d'un long fossé dont le creusement demandera beaucoup plus de temps et de travail, mais qui sera commencé l'an prochain, je l'espère.

L'agent et les sauvages de l'agence des Piégânes méritent des éloges pour les efforts qu'ils ont fait dans le but d'arriver à l'irrigation de leurs terres. Ils n'ont pas réussi sur une très grande échelle; mais avec l'aide d'experts qui leur sera plus tard accordée, leurs efforts seront couronnés de succès.

La Compagnie d'irrigation de Calgary a creusé un fossé de vingt milles de long à travers la réserve des Sarcis. Par ce moyen 10,000 acres de terre réservées vont se trouver pourvues d'eau. De cette manière les gelées ne seront pas trop désastreuses, les récoltes pourront être sauvées, et tout le foin nécessaire aux besoins des sauvages ou aux demandes du marché pourra être obtenu en toutes circonstances à l'avenir.

Disparition des superstitions.—Durant l'année qui vient de s'écouler, le département a constaté que la danse du soleil est devenue chez les sauvages une chose appartenant presque exclusivement au passé. Depuis de longues années le département s'efforçait de faire disparaître cette coutume au moyen de la persuasion. Petit à petit la danse du soleil a été dépouillée de ses cérémonies révoltantes, et elle n'eut plus d'attrait

pour une grande partie de la population indienne. Tant qu'elle fut en honneur parmi les sauvages, ceux-ci restèrent attachés aux superstitions qu'il était si nécessaire de faire disparaître. L'abandon de la danse du soleil prouve hautement l'influence que la civilisation a sur les sauvages, en opérant de salutaires changements dans leurs sentiments et leurs pensées. Les succès qui ont couronné les efforts du département sur ce point ne peuvent être appréciés que par ceux qui connaissent bien le caractère du sauvage. Pour arracher les indiens à cet esclavage et pour les amener à mettre de côté les influences qu'exerçaient sur eux leurs traditions, il fallait bien du courage et de l'habileté. On a essayé deux fois durant l'année d'organiser la danse du soleil ; mais comme la cérémonie était dépourvue de ses attraits d'autrefois, les deux tentatives ont échoué.

Preuve de progrès.—Comme je l'ai dit déjà, bien que les rapports du département démontrent que beaucoup de choses laissent encore à désirer, ils indiquent un progrès des plus encourageants ; et l'on peut continuer d'espérer que l'œuvre de la régénération du sauvage obtiendra bientôt, par l'énergie, la patience et des sacrifices pécuniaires, un résultat tel que l'indien pourra être classé au nombre des citoyens utiles à la société.

A l'appui de ce que je viens de dire, je citerai un rapport récemment fait par l'un des inspecteurs du département, sur l'agence des Assiniboines à Morley :—

“ Il y a quelques années que je n'avais eu l'occasion de faire, dans cette agence, une visite de porte en porte, et j'ai été charmé du progrès évident que ces sauvages ont fait dans leur manière de vivre. Nombre de leurs habitations actuelles ont été construites depuis un an pour remplacer leurs cabanes ; elles sont extrêmement bien faites, avec toitures en bardeaux, planchers en bas et en haut, lambrissées en bois assorti et divisées en pièces ; chaises et tables sont chose commune ; lits élevés et couchettes sont règle générale, et presque chaque maison contient un poêle de cuisine. Plusieurs de ces maisons sont entourées de jolies clôtures en piquets écorcés, avec barrières.

“ La plupart des sauvages ont des étables, corrals et hangars, mais ces bâtiments ne sont guère nécessaires, car leurs bestiaux errent çà et là ; toutefois ils ajoutent à l'attrait de l'habitation. ”

Extrait d'un rapport de l'agent Nash :—

“ Il est tout à fait remarquable que les sauvagesses avancent tous les jours dans la voie de la propreté ; leurs habitations présentent maintenant une plus belle apparence qu'autrefois. Presque toutes les maisons contiennent deux pièces, chambre à coucher et cuisine, et sont fournies de poêles, lits, tables, chaises et buffets. Presque toutes les sauvagesses peuvent faire du pain et quelques-unes font de très bon beurre. Un certain nombre de sauvages s'intéressent à l'élevage des volailles.

“ En général, les morts sont décemment inhumés, au lieu d'être placés sur des roches ou dans des arbres.

“ On remarque une grande amélioration dans l'habillement, surtout chez les hommes ; presque tous les jeunes gens portent aujourd'hui des vêtements décents. Presque tous paraissent désirer de posséder des instruments aratoires, qu'ils remettent avec soin après s'en être servi, et des chariots et des harnais solides.

“ L'élevage des bestiaux est undubitablement la principale industrie sur laquelle on doit compter dans cette partie du pays. A mon avis, les sauvages feront d'excellents propriétaires de bêtes à cornes ; à tout autre emploi ils préfèrent celui de veiller sur leurs bestiaux. Ces sauvages possèdent aujourd'hui 900 têtes de bétail, distribuées entre 80 individus. Ils comprennent parfaitement la nécessité d'en prendre le plus grand soin en hiver, et surtout de s'assurer d'une bonne quantité de fourrage ; aussi ont-ils semé cette année de grandes quantités de foin dans des conditions très défavorables,

ayant contre eux, pendant toute la fenaison, des tempêtes de pluie, de neige et de grands vents.”

Extrait d'un rapport de M. l'agent Williams :—

“ En réponse à votre circulaire n° 1711, je dois dire qu'un progrès appréciable se voit sur chaque réserve. Comme je l'ai déjà noté, chaque sauvage a une terre de deux à dix acres, bien clôturée ; chacun aussi a sa maison et son étable. Toutes les vieilles maisons ont été démolies et reconstruites avec des toits de chaume et blanchies à la chaux en dedans et en dehors, et offrent maintenant une apparence agréable. Cultivateurs et sauvages se sont appliqués à faire une abondante récolte de racines, et ils ont en grenier une grande quantité de pommes de terre et de navets.

“ On voit du lait dans bien des maisons, et ce n'est pas chose rare de voir une table à diner amplement garnie de légumes, de lard fumé et d'œufs.

“ Autrefois nous avions mille misères à faire comprendre aux sauvages l'avantage pour eux d'avoir des bêtes à cornes et d'en prendre soin ; aujourd'hui ils les recherchent et ils les soignent avec intelligence dans les étables, et quoique le feu des prairies nous ait fait perdre près de 2,500 charges de foin, les sauvages se sont mis à l'œuvre pour le remplacer, et je suis certain que nous pourrons hiverner tous nos troupeaux sur les réserves.

“ Les sauvagesses ont fait un progrès notable dans la manière de tenir leur maison : lits, chaises, tables, plats et ustensiles de cuisine sont proprement rangés, au lieu d'être, comme autrefois, jetés çà et là. Bref, les esprits non préjugés devront reconnaître que les sauvages font un grand pas dans la vie civilisée.”

L'agent des Buttes-de-Tondre écrit :—

“ Les sauvages se sont tous améliorés moralement. Je n'ai pas entendu parler du moindre cas d'irrognerie ou d'inconduite durant la dernière saison.”

Comme preuve des progrès réalisés individuellement grâce aux mesures prises par le département, je citerai ce que dit l'inspecteur en chef Woodsworth d'une visite qu'il a faite dernièrement dans l'agence d'Edmonton :—

“ *Pied-de-Castor* est un sauvage pur sang et le cultivateur le plus avancé de la réserve. C'est un jeune homme dont la famille se compose de sa femme, d'un fils et d'une fille. Sa ferme n'est rien moins qu'un “homestead” amélioré, tout comme le ferait un colon industriel. Toutes ses constructions sont faites en bois carré bien fait et se composent d'une maison, d'une laiterie, d'un magasin, d'un poulailler, d'une porcherie, d'un hangar, de trois étables, de deux abris pour le bétail, de trois “corrals” bien clôturés, et de pâturages pour les veaux, les cochons et les moutons ; il a de clôturé un champ de mille acres qui sert de pâturage pour le bétail et les chevaux. Ses prairies à foin sont clôturées pour empêcher les animaux d'y venir paître. Son troupeau d'animaux se compose de deux bœufs, huit vaches, cinq bouvillons, deux taures, six cochons, dix-sept moutons et agneaux, douze bons gros chevaux de trait. En fait d'instruments aratoires il a une faucheuse, un râteau, un chariot, une charrue, un bouleverseur, une herse en fer, une scie de scieur de long, une meule, un rouleau, un joug, un harnais, deux harnais doubles, deux traîneaux doubles, une scie, une chaîne à billot, deux tarières, des haches, des fourches, d'autres scies, des marteaux, bèches, pelles, des houes, etc. La maison est confortablement meublée et l'on y voit des poêles, tables, chaises, conchettes, barrattes, jattes, etc. *Pied-de-Castor* est venu s'établir sur la réserve en 1887, n'ayant alors qu'une attelage de poneys ; l'agent lui prêta une paire de bœufs et une vache, mais pas d'instruments, de sorte que ce qu'il a aujourd'hui il le doit à son économie, à sa prévoyance et à son industrie ; ses clôtures sont solides et droites, les poteaux sont en pruche et les perches en épinette. Lorsque je suis allé le voir il était à transporter des perches avec une de ses grosses paires de chevaux, distribuant le bois là où il a l'intention de faire de la clôture neuve. Il a la réputation

Département des affaires indiennes.

d'un homme sur lequel on peut compter : "sa parole vaut un serment"; plut à Dieu qu'il y en eut davantage comme lui ! J'avais presque oublié de parler de ses cultures ; elles se composent de dix acres de blé, dix acres d'avoine, dix acres d'orge, une acre de pommes de terre et une acre de plantes potagères ; total, trente-deux acres."

Le degré de développement que je viens de citer est sans doute l'exception, mais il démontre ce que peut faire la politique du gouvernement lorsqu'elle est bien appliquée.

Le cas suivant, que je trouve dans un rapport publié par M. l'inspecteur McGibbon sur une visite qu'il a récemment faite à la bande Cumberland, de l'île à la Corne, est un autre exemple d'un état de choses qui n'est pas unique dans les Territoires du Nord-Ouest :—

"*Geo. Sanderson, n° 97*, un des fils de Grosse-Tête, a un joli établissement ; de bonnes étables ; 39 têtes de bétail ; 13 veaux étaient dans un pâturage ; en fait de fourrage et d'eau il donne ce qu'il y a de mieux. Il a une maison neuve avec bonne cave ; trois acres de beau blé, un potager où se trouvent les légumes ordinaires. Il a acheté avec le produit de la vente de son bétail, des portes, des châssis et du bois pour plafonner sa maison neuve. Il a construit une jolie laiterie durant l'année. Elle est de trois pieds en terre et les murs et le toit sont fait de perches, de chaume, de tourbe et de terre, le tout combiné. La laiterie était fraîche et parfaitement propre. J'ai compté 13 jattes pleines de lait sur les tablettes ; la porte se ferme au cadenas. Il y a deux étables avec étauçons et une qui sert de hangar ; un parc pour les veaux. Sanderson est un autre sauvage laborieux et entreprenant."

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Les sauvages de la Colombie-Britannique comptent peu sur l'agriculture. Cependant, quelques-uns font preuve d'un excellent esprit en s'efforçant d'augmenter autant que possible l'étendue des terres en culture. Le département seconde leurs efforts dans toute la mesure du possible. Les indiens de la Colombie comptent spécialement sur la pêche pour vivre. La fourrure, l'industrie du bois, et, en certains endroits, les homarideries, leur procurent aussi des moyens d'existence.

Les recettes, sur l'île de Vancouver, ont grandement souffert de la sécheresse, et en certaines localités de la terre ferme, des pertes considérables ont été causées par les inondations ; de sorte que le département sera, en toute probabilité, obligé de venir en aide l'hiver prochain à ceux qui ont subi des pertes. Il est constaté que le travail des Chinois fait perdre aux sauvages des sources de revenus auxquelles ils étaient naguère les seuls à puiser. Ce fait doit nécessairement les engager à compter de plus en plus sur la culture du sol. Mais la difficulté est de trouver pour eux une étendue suffisante de terres arables, et en certains endroits les terres fertiles sont exposées aux inondations à l'époque de la crue des eaux. Ces inondations sont non seulement cause en bien des cas de la perte des récoltes, mais elles nécessitent aussi un travail considérable pour remettre les terres en condition de culture.

L'irrigation.—Grâce à une légère subvention votée par le parlement, des travaux d'irrigation ont été entrepris dans le district de Kootenay, de même que l'assainissement du sol a été tenté sur la réserve de la rivière au Saumon. Si ces entreprises obtiennent le succès qu'on en attend, des travaux analogues seront exécutés sur d'autres réserves où les sauvages manifesteront le désir de se livrer à la culture.

Conditions sociales.—Les fonctionnaires du département rapportent que l'état social des indiens s'est amélioré, et qu'on a eu aussi plus d'égard pour la condition de la femme. Ces progrès seront nécessairement suivis d'autres améliorations.

L'intempérance — Malgré les efforts des fonctionnaires du département, l'intempérance a été trop accentuée. Durant la fabrication des conserves de homard, les indiens venus de partout gagnent de l'argent comptant, et ils se procurent facilement des boissons enivrantes; il en résulte que les bacchanales sont fréquentes, et il arrive que dans bien des cas les sauvages qui ont eu de bons gages s'en retournent dans leurs foyers sans un sou pour le soutien de leur famille. Sur les côtes nord-ouest, en particulier, des négociants sans scrupules fournissent des boissons aux sauvages, et les efforts du département pour réprimer ces abus ont été jusqu'ici infructueux. Le département a échangé une correspondance avec le ministère des douanes dans le but d'organiser une patrouille au moyen de steamers qui seraient affrétés par les deux administrations pour supprimer ces abus.

Les pouvoirs qui nous ont été octroyés par le parlement pour la suppression de la fête du "potlatch" et la danse des "tamanawas", ont été exercés avec discernement et suivis d'excellents résultats. Le grand inconvénient de la fête du "potlatch" était que les sauvages ambitieux, dans le but de se donner de l'importance, dépensaient non seulement tout ce qu'ils possédaient, mais cherchaient à obtenir le plus possible des autres. C'est ainsi qu'ils obtinrent une quantité incroyable de couvertures et d'autres marchandises dans le but d'en faire une distribution extravagante parmi les membres de la tribu.

Outre les inconvénients plus haut mentionnés, ces rassemblements de sauvages sans autre but que celui de festoyer et de s'amuser, sont la source de beaucoup de maux et tendent à rabaisser le niveau des indiens. Quelques-unes des cérémonies de la danse des tamanawas étaient, si tout ce qu'on en a dit est vrai, des plus dégradantes et des plus révoltantes. Il faut en conséquence se réjouir de la disparition d'une telle coutume.

Tout en appliquant la loi d'une façon modérée, la fête du "potlatch" et la danse des tamanawas tombent en désuétude, et la danse du soleil, avec tous ses éléments de torture, tend à disparaître de tous les Territoires du Nord-Ouest.

ÉDUCATION.

Les rapports concernant l'éducation nous arrivent régulièrement, et ils indiquent que les enfants fréquentent l'école avec plus d'assiduité. Le nombre d'enfants inscrits aux écoles dans tout le Dominion pendant l'année 1895, a été de 9,696, et de 9,714 en 1896. L'assistance moyenne a été de 4,973 et de 5,376 respectivement.

Département des affaires indiennes.

Le tableau suivant indique le nombre d'écoles, l'assistance moyenne, et le nombre d'enfants inscrits :—

PROVINCE.	Nombre d'écoles.	INSCRITS.			Assistance moyenne.
		Garçons.	Filles.	Total.	
<i>Ecoles d'industrie.</i>					
Colombie-Britannique.....	6	162	110	272	232
Manitoba.....	4	196	144	340	297
Territoires du Nord-Ouest.....	5	382	286	668	586
Total.....	15	740	540	1,280	1,115
<i>Pensionnats.</i>					
Ontario.....	6	246	171	417	362
Colombie-Britannique.....	5	86	151	237	203
Manitoba.....	3	18	35	53	46
Territoires du Nord-Ouest.....	19	337	256	593	503
En dehors du traité.....	1	12	10	22	16
Total.....	34	699	623	1,322	1,130
<i>Externats.</i>					
Ontario.....	77	1,326	1,111	2,437	1,148
Québec.....	20	388	339	727	361
Nouvelle-Ecosse.....	8	83	64	147	57
Nouveau-Brunswick.....	5	65	52	117	61
Ile du Prince-Edouard.....	1	22	11	33	13
Colombie-Britannique.....	23	428	400	828	293
Manitoba.....	48	757	708	1,465	561
Territoires du Nord-Ouest.....	47	498	454	952	415
En dehors du traité.....	10	155	201	356	222
Totaux.....	239	3,722	3,390	7,112	3,131

SOMMAIRE.

Genre d'écoles.	Nombre d'écoles.	Total inscrit.	Assistance moyenne.
Pensionnats.....	34	1,322	1,130
Externats.....	239	7,112	3,131
Ecoles d'industrie.....	15	1,280	1,115
Total.....	288	9,714	5,376

Les fonctionnaires du département semblent avoir travaillé avec beaucoup d'énergie pour obtenir ce résultat, car les règlements conférant au département, en vertu de l'article 11 du chapitre 32 de 57-58 Victoria, le pouvoir d'obliger les enfants à assister aux écoles, n'ont pas encore, excepté dans quelques cas "d'école buissonnière" dans les écoles d'industrie, été mis en application.

Dans quelques localités, le seul pouvoir de la persuasion n'a pas réussi à donner une assistance que le nombre des enfants laissait espérer ; de sorte que le département devra adopter des mesures sévères pour assurer une assistance plus nombreuse.

Il y a dans les vieilles provinces des tribus qui invoquent leur pauvreté et l'impossibilité où elles se trouvent de vêtir convenablement leurs enfants, comme excuse pour ne pas les envoyer aux écoles. Ce prétexte peut être bon dans certains cas, mais il n'est certainement pas toujours valable. Il arrive fréquemment que les sauvages empêchent leurs enfants de fréquenter l'école dans le but d'arriver à faire fermer celle-ci, afin de répartir périodiquement sur les membres de la bande les sommes d'argent qui sont payées pour fins d'instruction.

Excepté dans certaines parties des vieilles provinces, on ne peut s'attendre à obtenir au moyen des externats aucun résultat durable, par suite du fait que les influences du foyer détruisent immédiatement le bien qui a pu être accompli à l'école. Je suis cependant heureux de pouvoir dire que les inspecteurs des écoles publiques et séparées, qui visitent ces écoles deux fois par année, ont en bien des cas fait rapport de progrès égaux à ceux obtenus dans les écoles communes des campagnes. Tout satisfaisant que soit ce résultat, il reste encore beaucoup à faire pour que le département puisse se réjouir d'un succès complet.

On ne peut compter sur la régularité dans l'assistance aux écoles parmi les indiens nomades et comptant exclusivement pour vivre sur la chasse et la pêche. On ne peut pas non plus s'attendre à obtenir un succès complet dans les écoles très éloignées, par suite des difficultés que l'on rencontre à trouver des instituteurs compétents disposés à s'enfourer dans des régions non civilisées pour le salaire que le département paye généralement.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, où il a été possible d'établir des pensionnats, les externats ont été fermés, et on espère qu'à la fin du présent exercice le nombre de ces écoles ainsi fermées sera considérablement augmenté.

La plupart des écoles sont "dénominationnelles", les pensionnats et les écoles d'industrie le sont exclusivement. Pour ceux qui fréquentent les pensionnats, ils sont obligés, à cause de la subvention peu considérable que le gouvernement accorde chaque année pour chaque enfant, de combler le déficit créé par l'insuffisance de l'octroi gouvernemental, au moyen de contributions extérieures.

Les subventions accordées aux écoles d'industrie sont de diverses proportions et varient avec le lieu où les écoles sont situées, comme on pourra, du reste, le constater par le rapport ci-inclus.

Le département a parfaitement constaté qu'il était impossible de conduire ces institutions d'une façon aussi économique qu'elles le sont par les diverses dénominations religieuses ; c'est pourquoi il s'est efforcé de mettre les écoles sous la direction de chaque Eglise intéressée. La scrofule, cette maladie terrible et si fréquente parmi les sauvages, les prédispose considérablement aux affections pulmonaires et les conduit finalement au tombeau. C'est pour cette raison que le département a dû être sur ses gardes dans le choix qu'il a fait des enfants pour chaque école, et il a mis en application une règle par laquelle tout nouvel élève doit subir l'examen du médecin avant son inscription.

Département des affaires indiennes.

Tous les rapports indiquent que la santé des enfants a été généralement bonne. Le département a compris l'importance d'assurer aux écoles une ventilation convenable ; cela faisait déplorablement défaut dans les anciennes maisons d'école, beaucoup de ces dernières, du reste, avaient primitivement servi à d'autres fins.

L'avenir de la jeunesse indienne repose principalement sur l'agriculture et l'élevage des bestiaux, et les efforts du département ont été dirigés de façon à les induire à entrer dans cette voie. Tous les garçons doivent faire un peu d'agriculture, quelle que soit la carrière qu'ils veulent embrasser. Toutes les précautions contre l'incendie ont été prises ; les maisons sont pourvues d'appareils de sauvetage, d'échelles, etc. En haut de chaque bâtisse, il y a de grands réservoirs entourés de tuyaux auxquels des boyaux peuvent être fixés en cas de feu.

A Qu'Appelle, où se trouve la plus grande institution d'éducation pour les sauvages, il y a en outre une pompe à bras.

En dépit de toutes ces mesures préventives, le département a eu à regretter durant l'année la destruction de son principal édifice à Elkhorn, ainsi que la maison d'école des filles. Ces pertes ont largement contribué à augmenter les dépenses à une époque où on avait raison d'espérer que l'institution serait conduite avec un minimum de dépenses.

La politique du département est de retenir les garçons aux écoles d'industrie jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à un âge où leur nouvelle nature est suffisamment formée pour qu'ils soient autant que possible empêchés de retourner à leur ancien état sauvage. Cette politique a aussi pour but de leur procurer une instruction rudimentaire, de leur apprendre quelque métier ou quelque moyen de gagner leur vie. Quand le garçon retourne dans la réserve d'où il vient, un permis d'absence lui est accordé. On lui choisit une terre convenable ; il se construit une habitation lui-même, et on lui fournit quelques objets de ménage fabriqués durant son séjour à l'école d'industrie. En outre, si ses parents ne peuvent lui donner des bestiaux et des instruments aratoires, le département lui en fournit, afin qu'il puisse continuer la mise en application de la méthode qu'il a apprise à l'école.

Quand les élèves sont assez âgés et lorsqu'on les considère en situation de se pourvoir à eux-mêmes, on cherche à leur faire contracter mariage, à leur sortie de l'école ou aussitôt que possible. Cette ligne de conduite se recommande pour plusieurs raisons.

Les fonctionnaires ont instruction de surveiller spécialement les élèves ainsi libérés de l'école, de les encourager autant que possible au moyen de l'influence qu'ils peuvent exercer sur eux, à réagir contre les tendances naturelles qui pourraient les pousser à retourner à leur primitif état de vie. Sous ce rapport un succès à degrés variés a été obtenu,

Le travail du dehors est un système qui donne les meilleurs résultats dans les écoles d'industrie. Tout en les gardant sur le livre d'inscription de l'école, on engage les enfants, filles et garçons, partout où on peut leur trouver de l'emploi. Durant la saison des récoltes, on ne peut répondre à toutes les demandes de garçons, tant elles sont nombreuses. En tous temps de l'année aussi, l'on pourrait placer un bien grand nombre de filles si elles étaient plus nombreuses et si elles n'étaient retenues par le travail nécessaire à l'institution. La population du Nord-Ouest est disséminée sur un si vaste terri-

toire que l'ouvrage pour les garçons est limité ; mais on leur en trouve surtout à l'époque des récoltes.

D'après tous les rapports reçus, ceux qui ont été ainsi engagés chez des cultivateurs ont donné la plus entière satisfaction, tant par leur travail que par leur honnêteté et conduite générale. On leur paie différents gages. Généralement on donne l'argent aux parents. Ceux-ci ne consentiraient pas autrement à laisser leurs enfants travailler. Les garçons reçoivent de \$6 à \$20 par mois, et les filles de \$5 à \$10.

En terminant, je crois devoir dire qu'il ne me paraît pas utile de répéter dans ce rapport l'exposé détaillé que j'ai fait l'an dernier du travail accompli par les diverses divisions du département. Il me suffira de constater que ce travail est de plus en plus consciencieux et efficace. Cependant, il me faut mentionner le fait qu'après avoir perçu \$156,880.36 durant le dernier exercice, le capital du fonds des sauvages s'élevait, au 30 juin dernier, à \$3,650,529.38. Les déboursés faits au cours du même exercice s'élèvent à \$263,086.50, et les dépenses provenant du fonds consolidé ont été de \$881,272.55.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HAYTER REED,

Sous-surintendant général des affaires indiennes.

Département des affaires indiennes.

RAPPORTS DES AGENTS

R A P P O R T

DU

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES

PROVINCE D'ONTARIO,
ALGONQUINS DU LAC-DORÉ,
CASTILE, ALGOMA-SUD, 26 août 1896.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Statistique vitale.—Depuis mon dernier rapport il y a eu un décès et deux familles ont émigré, ce qui réduit la population de la bande à soixante et dix-neuf âmes seulement, soit onze de moins que l'année dernière.

Santé.—La santé des sauvages est bonne. Ils ont une apparence propre et convenable, et leurs maisons sont nettes et bien tenues.

Occupation.—Très peu de sauvages ont du goût pour la culture. Il n'y en a que trois qui, je puis dire, cultivent quelque peu, tandis que les autres préfèrent faire la chasse et travailler sur la rivière au printemps pour les marchands de bois.

Education.—Il y a une école sur cette réserve, et une très bonne, dirigée par un instituteur blanc. L'assiduité n'a pas été satisfaisante, à cause de l'insouciance que les parents mettent à envoyer leurs enfants à l'école.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

E. BENNETT,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS DE BEAUSOLEIL,
PENETANGUISHENE, 20 août 1896.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire sur les affaires des sauvages de mon agence pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Statistique vitale.—La population des Chippewas de Beausoleil est la même que l'année dernière, soit 397 âmes.

Occupation.—Les progrès de cette bande ont été très encourageants l'année dernière. Dans le cours de l'été les sauvages ont travaillé à faire de l'écorce à tan, et l'acquéreur de cette écorce les a vivement complimentés pour la façon avec laquelle ils avaient fait l'ouvrage. Durant l'hiver ils ont charroyés une quantité considérable de bois de chauffage pour la Compagnie de bateaux à vapeur ; ils ont aussi charroyé les billots de pruche auxquels on avait enlevé l'écorce durant l'été. Ils ont été ainsi continuellement occupés et raisonnablement rémunérés de leur travail, ce qui les met dans un état assez prospère.

Récolte.—Les récoltes cette année promettent un bon rendement, vu que le sol est excessivement fertile, et l'on a tout lieu de croire que les sauvages auront tout ce qu'il faudra pour nourrir leurs familles et leurs animaux l'hiver prochain.

Santé.—La santé de la bande a été bonne, attendu qu'il n'y a pas eu de maladie contagieuse chez elle dans le cours de l'année dernière.

Visite du sous-surintendant général.—Le 15 mai dernier, la bande a été honorée de la visite de M. Hayter Reed, sous-surintendant général, qui a examiné avec soin les diverses habitations de la réserve et s'est déclaré bien satisfait de sa visite. Les sauvages ont été très encouragés de l'intérêt bienveillant dont M. Reed a fait preuve à leur égard.

Education.—L'école est sous la direction du Révd. M. Douglass, missionnaire méthodiste de l'île, et les enfants font d'assez bons progrès.

Chemins.—Pour faire ses chemins la bande a adopté le même système que celui qui existe sous l'administration municipale.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

CHAS. MCGIBBON,

Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS, MUNCEYS ET ONÉIDAS DE LA THAMES,
MELBOURNE, 31 août 1896.

À l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel, accompagné d'un état tabulaire, sur les trois bandes de cette agence, pour l'exercice expiré le 30 juin 1896. Ces trois bandes sont les Onéidas de la Thames, les Chippewas de la Thames et les Munceys de la Thames.

LES ONÉIDAS DE LA THAMES.

Nom de la réserve.—La réserve occupée par les sauvages est appelée d'après leur nom :—réserve des Onéidas.

Situation.—Elle est située dans le township de Delaware, comté de Middlesex, Ontario.

Étendue.—Elle embrasse une étendue de cinq mille deux cent quarante acres.

Ressources.—Les ressources de cette réserve sont la culture et l'élevage du bétail.

Tribu ou nation.—C'est une branche de la tribu des Onéidas ; une des tribus de la confédération connue sous le nom des Six-Nations.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 739 âmes, dont 226 hommes, 216 femmes et 307 enfants. Dans le cours de l'exercice il y a eu 17 naissances

Département des affaires indiennes

et autant de décès ; 16 personnes sont revenues à la réserve après avoir été travailler pour les blancs, mais leurs noms n'étaient pas portés sur la liste.

Santé.—La santé des sauvages de cette bande a été bonne ; il n'y a pas eu d'épidémie ; toutes les précautions hygiéniques ont été observées.

Occupation.—Ces sauvages font de la culture et travaillent chez les blancs.

Constructions.—La plupart des bâtiments de cette réserve sont construits en charpente et en troncs d'arbres et sont bien tenus.

Bestiaux.—Les bestiaux sont assez bien soignés et sont en bon état.

Instruments aratoires.—Ces sauvages ont quelques instruments aratoires.

Education.—Sur cette réserve il y a 204 enfants d'âge à aller à l'école ; trois écoles et trois instituteurs d'école modèle. L'on n'y donne qu'un cours élémentaire. Ces écoles sont munies du matériel ordinaire. La discipline et l'ordre sont bons. Si l'on tient compte de leur assiduité, les progrès faits par les enfants sont assez bons. L'intérêt des parents pour l'éducation de leurs enfants n'est pas tel qu'on pourrait le désirer.

Religion.—L'Eglise méthodiste réclame 543 des membres de cette bande, et l'Eglise d'Angleterre 226. Il y a deux églises sur cette réserve, et les sauvages portent beaucoup d'intérêt aux choses de la religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Règle générale ces sauvages sont industriels ; quelques-uns sont indolents. Ils sont généralement paisibles et ils apprécient la loi. Ils progressent lentement.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns de ces sauvages font quelquefois abus des liqueurs enivrantes, mais il sont en général tempérants. Certains membres de cette bande ont plus d'une femme.

CHIPPEWAS DE LA THAMES.

Nom de la réserve.—Les sauvages de cette bande demeurent sur la réserve de Caradoc.

Situation.—Cette réserve est située dans le township du même nom, dans le comté de Middlesex, Ontario.

Etendue.—Son étendue est de neuf mille deux cents acres.

Ressources.—Les ressources de cette réserve sont la culture et l'élevage du bétail.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont de la tribu des Chippewas ou Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 437 âmes, dont 133 hommes, 130 femmes et 174 enfants. Dans le cours de l'année il y a eu 8 naissances et 14 décès. Il n'y a pas eu d'immigration ou d'émigration.

Santé.—La santé de ces sauvages a été bonne. Pas d'épidémie. Les précautions sanitaires ont été bien observées.

Occupation.—Les sauvages de cette bande font de la culture générale.

Constructions.—Le plus fort des constructions sont en troncs d'arbres, quoiqu'il y ait un bon nombre de maisons en charpente et deux en brique. Les constructions sont bien entretenues.

Animaux.—Ces sauvages ont d'assez bons chevaux de ferme et d'assez bons bestiaux. Ils commencent à élever des moutons, lesquels vont bien.

Instruments aratoires.—Ces sauvages sont assez bien pourvus d'instruments aratoires.

Education.—En cette réserve il y a 63 enfants d'âge à aller à l'école ; et il y a deux écoles ; celle de Bear-Creek a été fermée, n'en ayant plus besoin. Il y a deux instituteurs, porteurs de certificats de l'inspecteur. Le cours est élémentaire. Les écoles sont montées comme à l'ordinaire. La discipline et l'ordre sont bien observés. Les progrès des enfants qui fréquentent l'école régulièrement sont très bons. Les parents ne portent pas autant d'intérêt à l'éducation de leurs enfants qu'ils le devraient, mais il se fait quelques progrès à cet égard.

Religion.—Parmi ces sauvages, il y en a 253 qui appartiennent à l'Église méthodiste et 184 à l'Église d'Angleterre. Il y a deux églises sur la réserve. Les sauvages portent beaucoup d'intérêt à la religion.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart de ces sauvages sont industriels et paisibles, mais leurs progrès sont lents.

Tempérance et moralité.—Règle générale ces sauvages sont tempérants. Quelques-uns font parfois abus des boissons alcooliques. Ils semblent respecter les lois de la moralité. L'institut Mount-Elgin, situé sur cette réserve, met à la portée d'un grand nombre d'élèves un excellent enseignement moral et industriel. Cette institution est sous la direction du Rd. W. W. Shepherd, qui, grâce à son énergie et à son tact, a fait beaucoup de bien parmi les sauvages. Les nouveaux édifices dont j'ai parlé dans mon rapport précédent sont prêts à être occupés, si je comprends bien. A cause de mauvaise santé je n'ai pu aller visiter récemment l'institut ; je vous renverrai donc au rapport même de M. Shepherd pour plus amples détails.

LES MUNCEYS DE LA THAMES.

Nom de la réserve.—Ces sauvages vivent sur une partie de la réserve de Caradoc.

Etendue.—La partie occupée par cette bande embrasse deux mille huit cents acres.

Ressources.—Les ressources sont les mêmes que celles de cette partie plus considérable de la réserve occupée par les Chippewas, à savoir : la culture et l'élevage.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande sont les seuls de la tribu des Munceys qui vivent en Canada.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 124 âmes, dont 44 hommes, 32 femmes et 48 enfants. Dans le cours de l'exercice il y a eu 5 naissances et 3 décès.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé de ces sauvages a été très bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie. Les précautions hygiéniques ont été très observées.

Occupation.—La culture constitue la principale occupation de cette bande.

Constructions.—La plupart des constructions de cette réserve sont en troncs d'arbre. Elles sont en bon état. Il y a six habitations en charpente.

Animaux.—Les animaux se composent de bons chevaux de ferme, de bestiaux et de porcs assez bons ; mais il n'y a pas encore de moutons.

Instruments aratoires.—Cette bande est assez bien pourvue d'instruments aratoires.

Education.—Il y a, sur cette réserve, 24 enfants d'âge à aller à l'école. Il y a une école dirigée par un instituteur d'école modèle. Le cours est élémentaire. Le mobilier est ordinaire. La discipline et l'ordre sont assez bien observés. Les progrès des enfants sont assez bons, mais leur assiduité est irrégulière ; règle générale les parents manifestent peu d'intérêt à l'éducation de leurs enfants, quoiqu'il y ait indices d'amélioration à cet égard.

Religion.—Voici dans quelles proportions se répartit la représentation des religions sur cette réserve : méthodistes, 62 ; Église d'Angleterre, 62. Il y a deux églises sur la réserve. Les sauvages de cette réserve portent beaucoup d'intérêt à la religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industriels et paisibles. Ils ont fait beaucoup de progrès dans leurs travaux de culture.

Tempérance et moralité.—Ils sont généralement tempérants, et en fait de moralité ils sont aussi bons que les blancs.

Observations générales.—Toutes les bandes dont on vient de parler accusent un progrès sensible dans l'amélioration de leurs terres, leur éducation et leur état de prospérité. La population des Chippewas accuse une légère diminution, mais celle des autres accuse une augmentation. Je ferai remarquer qu'il y a eu une augmentation très considérable dans les produits agricoles sur la production de l'année précédente. Les sauvages semblent aussi disposés à adopter des modes de culture améliorés. Dans le cours de

Département des affaires indiennes.

l'exercice les sauvages ont aussi construit 1,700 perches de clôture. La récolte du foin n'a pas été bonne à cause de l'extrême sécheresse qui a régné dans la péninsule occidentale d'Ontario. J'ai diminué la valeur des terres, attendu que les terres ont considérablement diminué de valeur dans toute la région occidentale de la province.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A. S. McDOUGALL,

Agent.

PROVINCE D'ONTARIO.

CHIPPEWAS DE NAWASH,

CAP-CROKER, 13 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, ainsi qu'un état tabulaire, sur les affaires indiennes durant l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Agence.—Cette agence ne comprend qu'une seule réserve du même nom.

Réserve.—La réserve du Cap-Croker est une section de terre située au nord-est du township d'Albermarle, dans le comté de Bruce, dans la province d'Ontario.

Étendue.—Cette réserve embrasse près de 16,000 acres de terre, dont à peu près 40 pour 100 sont propres à la culture.

Ressources.—Le reste du sol est accidenté et rocheux ; mais l'on y trouve d'excellents pâturages dont l'herbe est très riche et très nutritive, tandis que d'autres sections sont richement boisées.

Tribu.—Les sauvages de cette réserve sont connus sous le nom de Chippewas de Nawash ; c'est un faible détachement de la tribu primitive des Chippewas.

Statistique vitale.—La population de cette bande est aujourd'hui de 396 âmes, soit une augmentation de 4 sur la population de l'année dernière. Cette population se décompose comme suit : 113 hommes, 129 femmes, 90 petits garçons et 64 petites filles.

Dans le cours de l'exercice il y a eu 12 décès, 13 naissances, 9 ont émigré et 12 sont venus rejoindre la bande. Trois de ces derniers sont venus à la suite de mariages contractés avec des sauvages d'autres bandes. Les causes principales des décès ont été la consommation et la vieillesse.

Santé et état hygiénique.—Je suis heureux de pouvoir dire qu'à l'exception de la maladie dont j'ai parlé plus haut la santé générale de cette bande est assez bonne ; leur état hygiénique leur fait honneur, leurs maisons et dépendances sont tenues avec propreté.

Occupation.—Les sauvages de cette bande s'occupent de culture, de pêche et à charroyer du bois en hiver. Bon nombre font des progrès dans la culture, et s'ils continuent dans cette voie leur succès est assuré.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—Les granges et les écuries ne sont pas aussi bonnes qu'on pourrait le désirer, mais comme il existe maintenant une scierie sur la réserve, ils pourront facilement se procurer du bois de sciage et des bardeaux ; de sorte que j'espère voir bientôt les dépendances beaucoup améliorées, ce qui permettra d'hiverner les animaux avec beaucoup plus d'avantages et de mieux protéger les instruments aratoires contre les mauvais temps.

Education.—Il y a trois écoles sur cette réserve, qui sont restées ouvertes toute l'année, sous la direction d'instituteurs compétents, dont un est porteur d'un diplôme de seconde classe et les autres de diplômes de troisième classe. Il y a environ 70 enfants d'âge à

aller à l'école, sur la réserve, et ceux qui suivent l'école assidûment font de bons progrès. Le matériel scolaire de chaque école est assez bon et peut rivaliser avec celui des autres écoles rurales de l'Ontario.

Je regrette de dire que parmi les sauvages certains parents ne portent pas à l'éducation de leurs enfants autant d'intérêt qu'ils le devraient.

Religion.—Il y a deux églises ici. L'une est un joli édifice en pierre, propriété de la secte méthodiste, dont font partie environ les deux tiers de la population. Le pasteur est le révérend W. B. Danard, missionnaire zélé, qui, je crois, fait beaucoup de bien parmi les sauvages. L'autre est une bonne église en bois propriété des sauvages catholiques de la bande. Ces sauvages reçoivent de temps à autre la visite de missionnaires de leur religion, venus de missions de l'extérieur. En somme les sauvages semblent porter beaucoup d'intérêt aux choses de la religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Certains sauvages sont industriels et jouissent d'une certaine aisance ; ils ont de bonnes maisons et suffisamment d'animaux et d'instruments aratoires pour exploiter leurs fermes, et il n'y a pas de doute qu'ils s'enrichiront avec le temps.

Tempérance et moralité.—On doit beaucoup regretter que bon nombre de sauvages fassent un abus des boissons enivrantes, et malgré les peines sévères qu'impose la loi à ceux qui fournissent les boissons, ils trouvent toujours moyen de s'en procurer ; c'est un des pires maux contre lesquels nous avons à lutter, et généralement parlant, l'ivrognerie conduit à d'autres actes d'immoralité.

Observations générales.—En terminant j'éprouve beaucoup de plaisir à dire que les sauvages de cette bande n'ont rien à craindre de la misère. En s'appliquant convenablement à leurs occupations diverses et en profitant des autres ressources qui sont à leur portée, ils pourront se faire un brillant avenir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.,

J. W. JERMYN,

Agent.

PROVINCE D'ONTARIO,

CHIPPEWAS DE RAMA,

ATHERLEY, 31 août 1896.

À l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport et l'état tabulaire qui suivent, et qui indiquent l'état et les progrès des sauvages confiés à ma surveillance durant l'exercice expiré le 30 juin 1896.

BANDE DE RAMA.

Statistique vitale.—La population est aujourd'hui de 235 âmes, soit une augmentation de 6 depuis mon dernier relevé ; cette augmentation est le résultat de 11 naissances ; tandis que 3 ont émigré et 2 sont morts.

Santé et état hygiénique.—Les mesures hygiéniques ont été l'objet d'une prompt attention au printemps. Défense est faite de laisser des immondices sur le terrain après la mi-mai, et bien que ces sauvages, comme d'autres du reste, soient sujets à nombre d'indispositions et de maladies héréditaires, je suis heureux de dire, tout de même, que, dans l'ensemble, ils ont joui d'une bonne santé durant l'exercice.

Département des affaires indiennes.

Agriculture.—Je suis heureux de pouvoir dire que cette année plusieurs sauvages de cette bande ont fait preuve du désir de porter à l'agriculture plus d'attention que par le passé, et, si l'on peut réussir à les amener à cultiver pour vivre, il n'y a pas de crainte pour l'avenir ; et tout ce qu'il faut faire pour rendre cette population prospère, c'est de la faire s'appliquer à l'industrie et à l'économie, et j'espère qu'avec le temps on atteindra ce résultat.

Education.—L'école de cette réserve fait un bon travail. Elle est enseignée par le révérend J. Lawrence, qui est très compétent et se donne beaucoup de peine, et il fait plaisir de voir que la présence moyenne augmente et que les enfants font des progrès dans leurs études.

Religion.—C'est avec plaisir que je signale les améliorations considérables qu'a subies l'église de la mission ; tout l'édifice a été renouvelée, peinturée et meublée à neuf, et c'est aujourd'hui une des églises les plus élégantes dans la campagne environnante. A la réouverture des cérémonies l'affluence des fidèles était telle que l'église n'a pu loger tout le monde.

BANDE DE L'ÎLE GEORGINA ET DE L'ÎLE AUX SERPENTS.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 120 âmes, soit une augmentation de deux durant l'exercice ; l'émigration a enlevé une personne, la mort une et l'immigration en a amené deux et les naissances deux.

Agriculture.—Je suis heureux de dire que l'agriculture a fait des progrès sur cette réserve. La plupart des sauvages de cette bande puisent leur entière subsistance dans la culture du sol, et ils sont certainement pratiques et compétents dans cette exploitation. Toutes leurs cultures ont une belle apparence.

Santé et état hygiénique.—Leurs maisons et dépendances sont propres et confortables. La santé de la bande a été bonne durant l'année.

Education.—M. Mays continue de diriger l'école avec efficacité. La présence des enfants est assez bonne, et ceux qui la fréquentent régulièrement font des progrès satisfaisants.

Tempérance et moralité.—Cette bande observe bien les lois de la tempérance et de la moralité, et si les sauvages de cette bande et de la bande de Rama commettent des infractions à la loi de la tempérance et de la sobriété, c'est parce qu'ils visitent trop fréquemment les villages avoisinants, où ils trouvent des blancs assez vils pour leur fournir des boissons enivrantes.

Les familles de l'île aux Serpents sont très confortables ; leurs maisons et leurs dépendances sont tenues avec propreté.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

D. J. McPHEE,

Agent.

PROVINCE D'ONTARIO,

CHIPPÉWAS DE SARNIA,

SARNIA, 26 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel et un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Les sauvages sous mes soins sont les Chippéwas de Sarnia, qui demeurent sur les réserves de Sarnia, de Kettle-Point et aux Sables.

Statistique vitale.—En ce moment la population est de 444 âmes, soit, depuis mon dernier rapport, une diminution de cinq par la mort, et de quatre par affranchissement. M. Edward Wills a été affranchi et a touché sa part de capital pour lui et sa famille.

Agriculture.—Cette année les progrès agricoles des sauvages ont été très bons. Les récoltes de 1895 ont été excellentes, ce qui a beaucoup aidé les sauvages; mais il me fait peine de dire qu'une bonne partie de la récolte de l'avoine, cette année, a été détruite par les pluies continuelles que nous avons eues dans cette partie du pays en juillet et août; de fait il y a nombre de champs de grains dans cette région où l'on ne fera pas de moisson, vu que le grain a pourri sur le sol.

Santé.—La santé des sauvages des réserves est bonne à présent, il n'y a qu'un sens de consommation sur les trois réserves.

Education.—Il y a une école sur chacune des réserves. L'école de la réserve de Sarnia est enseignée par Mlle Welsh. L'assiduité a été raisonnablement bonne et les progrès tout à fait satisfaisants. L'école de la réserve de Kettle-Point est enseignée par Mlle Little. L'assiduité a été bien meilleure que d'habitude et les progrès très bons. L'école de la réserve d'Aux Sables est enseignée par Mlle Annie Vance. La présence des enfants a été très faible, les enfants qui devraient fréquenter cette école appartiennent en grande partie aux quelques familles de Pottawattamis qui vivent sur la réserve, et les parents ne s'occupent guère d'envoyer leurs enfants à l'école.

Salle du conseil.—La nouvelle maison du conseil en voie de construction sur la réserve de Sarnia, sur le bord de la rivière Sainte-Claire, va beaucoup rehausser l'apparence de la réserve. Les sauvages de cette réserve sont à préparer le terrain pour leur foire d'automne, qui aura lieu en octobre. Leur intention est d'avoir un joli terrain où tenir leur foire annuelle.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. ENGLISH,

Agent.

PROVINCE D'ONTARIO,

CHIPPEWAS DE SAUGEEN,

CHIPPEWA-HILL, 30 juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel et un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Nom et situation de la réserve.—La réserve de Saugeen est située dans le comté de Bruce, sur le lac Huron.

Etendue.—Elle embrasse douze mille acres de terre.

Ressources.—Il y a beaucoup de bois sur la réserve, et il se prend d'énormes quantités de poisson chaque automne. Il s'y cultive aussi beaucoup de grain.

Tribu et statistique vitale.—Les sauvages de cette bande sont des Chippewas, et leur population est de 370 âmes, population qui se décompose comme suit : 89 hommes, 106 femmes, et 175 enfants. Il y a eu dans le cours de l'année 21 décès et 12 naissances. L'émigration a enlevé 6 personnes et l'immigration en a amené 7, ce qui détermine une différence de 8 dans la population. La mortalité a eu surtout pour cause la consommation et les maladies particulières aux enfants.

Département des affaires indiennes.

Santé et état hygiénique.—L'année dernière les sauvages ont joui d'une très bonne santé; on n'a eu qu'une légère épidémie de rougeole qui n'a atteint que les enfants et sans graves conséquences. Les sauvages ont été vaccinés et ils se tiennent proprement.

Occupation.—Tous font de la culture, et à l'époque utile un certain nombre font la pêche au hareng. Il se charroie beaucoup de bois en hiver, et les femmes gagnent beaucoup à la vente de leurs paniers.

Constructions.—Les constructions sont assez bonnes, et la plupart ont des maisons très confortables.

Animaux.—Les chevaux sont meilleurs que ceux des années dernières, et les sauvages augmentent petit à petit leurs troupeaux de bestiaux.

Education.—Il y a de bonnes écoles en brique à la Baie-des-Français, à Scotch-Settlement et à Saugeen; les instituteurs sont compétents et portent beaucoup d'intérêt au progrès des élèves. Tous les sujets élémentaires, tel que la lecture, l'épellation, la géographie, la grammaire, l'écriture et l'arithmétique, sont enseignés dans chacune des écoles. Les écoles de la Baie-des-Français et de Scotch-Settlement sont bien montées, bien éclairées et bien chauffées. L'école de Saugeen est un modèle de confort et de commodité; elle est munie de pupitres et de sièges brevetés, de tableaux-ardoises, et chauffée à l'eau chaude; au sous-sol se trouvent des salles de récréation. Il y a 90 enfants d'âge à aller à l'école, et la présence moyenne est de cinquante.

Religion.—Il y a deux églises sur la réserve, toutes deux méthodistes. Celle de Saugeen est en brique et bien meublée, ayant coûté \$5,000. L'autre édifice est en bois, situé à la Baie-des-Français. Les offices se font tous les dimanches par un missionnaire et un office supplémentaire se fait le soir par les sauvages eux-mêmes. Ils suivent les offices régulièrement, ils sont paisibles et attentifs.

Progress.—Ils sont tous assez industriels et tout à fait rangés; ils améliorent peu à peu leurs bestiaux, leurs constructions et leurs terres. Le chef Thos. Soloman a une maison très confortable, un joli morceau de terre en culture, et il est bien monté en chevaux, harnais, grosses voitures, etc. Ben. Jackson est un autre sauvage qui réussit bien, ayant un bon nombre d'acres de terre en culture. Il a aussi une bonne maison, une grosse voiture, des harnais et des chevaux. Il a reçu l'année dernière un prix de \$12 pour avoir eu la ferme la mieux cultivée de la réserve.

Tempérance.—Il y a très peu d'ivrognerie, on n'en a signalé que deux ou trois cas l'année dernière.

Observations générales.—Les clôtures et les dépendances de l'agence ont été réparées et le tout offre aujourd'hui une jolie apparence. La rareté du fourrage l'année dernière s'est vivement fait sentir, mais la perspective de la prochaine moisson est bonne.

J'ai, etc.,

JOHN CROWE,

Agent

PROVINCE D'ONTARIO,
MISSISSAGUAS D'ALNWICK, DE CHEMONG ET DU LAC DU RIZ,
ROSENEATH, 15 août 1896.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—Vous trouverez sous ce pli un état tabulaire relatif aux sauvages d'Alnwick, du lac du Riz et du lac Chemong ou de la Vase, pour l'année expiré le 30 juin 1896.

RÉSERVE D'ALNWICK.

Situation et étendue.—Cette réserve est située dans le township d'Alnwick, dans le comté de Northumberland, et elle embrasse trois mille quatre cent quatre acres de terre, dont la majeure partie est d'un sol excellent et dont deux mille quatre cent soixante-dix acres sont défrichées et presque toutes en culture.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 238 âmes, c'est-à-dire lorsque j'ai fait le recensement le 1er mai dernier, ce qui est une augmentation de 9 sur l'année dernière, augmentation qui s'explique par le fait qu'il y a eu 4 naissances de plus que les décès, et que l'immigration a amené cinq personnes nouvelles à la suite de mariages que des sauvages d'ici sont allés contracter dans d'autres bandes et ailleurs.

Santé et état hygiénique.—Il n'y a pas de maladies infectueuses parmi les sauvages d'ici, sauf un cas de consommation. Les sauvages sont généralement propres et tiennent leurs maisons et leurs dépendances avec propreté.

Culture et autres occupations.—Une grande partie du territoire défriché de cette réserve est exploitée par des locataires sauvages, et ils réussissent assez bien. L'année dernière ils ont récolté 1,170 boisseaux de blé, 2,445 boisseaux d'avoine, 1,860 boisseaux de pois, 3,105 boisseaux de pommes de terre, outre de grandes quantités d'autres céréales et de racines. Environ 1,050 acres sont exploitées par des blancs. Quelques sauvages gagnent leur vie à faire des paniers, à faire la pêche et la chasse, à cueillir du riz sauvage et à travailler pour les cultivateurs et autres, mais la culture est la principale source de subsistance.

Constructions, animaux, etc.—La plupart des constructions sur cette réserve sont bonnes, ce sont pour la plupart des maisons et des granges en charpente. Ces sauvages ont 60 chevaux, 16 vaches, 66 cochons, outre d'autres animaux ; 28 charrues, 24 herses, 18 chariots, et plusieurs autres instruments aratoires.

Education.—Il y a, sur la réserve, une bonne école en brique, bien montée. L'année dernière l'école a été enseignée par M. A. O. Kidd, qui a un certificat de troisième classe. Très aimé, il a su maintenir l'ordre dans son école, et les enfants ont fait de bons progrès. Il y a dans la bande à peu près 35 enfants d'âge à aller à l'école ; la présence a été assez bonne sans cependant l'être autant qu'on pourrait le désirer. Le cours enseigné dans cette école est le même que dans les écoles publiques d'Ontario.

Religion.—Il y a sur la réserve une église sous la direction de la secte méthodiste ; ils ont des offices deux fois le dimanche, et ces offices sont assez bien suivis.

Traits caractéristiques.—Les sauvages sont paisibles et bon nombre sont industriels ; et chaque année ils s'enrichissent par l'acquisition de nouveaux animaux, d'instruments aratoires, d'articles de ménage, etc. Je puis mentionner Robert Franklin, le chef Crowe, l'ex-chef Chubb, E. Comego, John Sunday (petit-fils du célèbre John Sunday grand chef de plusieurs sauvages), James Marsden, Robert Marsden, John P. Chase, et plusieurs autres.

Moralité et tempérance.—Règle générale les sauvages sont moraux, mais il y en a quelques-uns qui font parfois abus des boissons alcooliques.

RÉSERVE DU LAC DU RIZ.

Situation et étendue.—Cette réserve est située dans le township d'Otonabi, dans le comté de Peterborough ; elle embrasse environ 1,750 acres de bonne terre, dont environ 755 sont défrichées, et en culture et en pâturage, etc.

Statistique vitale.—La population de cette bande était de 79 âmes lorsque j'en fis le relevé au printemps dernier, ce qui est le même chiffre que l'année dernière. Il y a eu 3 décès, l'immigration a amené une personne, et il y a eu 2 naissances dans le cours de l'année. La personne qui est venue joindre la bande l'a fait à la suite d'un mariage contracté au Lac-Chemong.

Santé et état hygiénique.—La santé des sauvages de cette bande est bonne ; il n'y a qu'une personne malade ; c'est une vieille femme dont la mauvaise santé est due à la

Département des affaires indiennes.

vieillesse, je crois. Ces sauvages sont propres à l'extérieur et à l'intérieur de leurs maisons.

Ressources de la réserve et occupations des sauvages.—La majeure partie du territoire défriché est exploitée par des fermiers, et bon nombre d'entre eux réussissent très bien ; l'année dernière ils ont récolté 1,140 boisseaux de blé, 1,985 boisseaux d'avoine, 815 boisseaux de pois, 1,095 boisseaux de pommes de terre, outre d'autres grains et d'autres racines. Environ 290 acres de la réserve sont affermées à des blancs. Presque tous les sauvages fixés ici vivent de l'exploitation de leurs terres, et ils réussissent très bien à augmenter le nombre de leurs animaux et leurs instruments aratoires ; je mentionnerai Daniel Cowe, jeune, Jeremiah Crowe, le chef Paudush, James Jarvis, Wellington Cowe et autres. Un petit nombre de sauvages fixés ici gagnent leur vie à faire la pêche et la chasse, à cueillir le riz sauvage et à travailler pour les autres.

Constructions, animaux, etc.—La majeure partie des maisons de cette réserve sont en troncs d'arbres méplats, mais ces maisons sont généralement bonnes et confortables ; les autres maisons sont en charpente d'une très bonne qualité. Ces sauvages ont 15 chevaux, 12 vaches, 59 cochons, 13 jeunes bestiaux, outre de nombreux instruments aratoires.

Religion et éducation.—Il y a sur la réserve une église et une école en bois. L'école est petite et pauvre mais très bien montée. L'école a été enseignée l'année dernière par M. John A. Windsor, porteur d'un certificat de deuxième classe. Je le tiens pour bon instituteur, et les enfants ont fait de bons progrès sous sa direction. Il y a sur cette réserve environ 15 enfants d'âge à aller à l'école, mais il y en a cinq à l'institut Muncey, et l'on me dit qu'ils vont bien.

Les sauvages ici sont méthodistes, et tous les dimanches M. Windsor prêche pour eux ; les exercices sont bien suivis.

Traits caractéristiques.—Règle générale ces sauvages sont moraux et ils se conduisent bien ; je les ai trouvés honnêtes, mais, malheureusement, il y en a quelques-uns qui font parfois un abus des boissons alcooliques ; ils sont paisibles, toutefois.

RÉSERVE DU LAC CHEMONG OU LAC DE LA VASE.

Situation et étendue.—Cette réserve est située dans le township de Smith, dans le comté de Peterborough, et elle embrasse environ 2,000 acres de terre. Une partie est une bonne terre et une partie est très rocheuse ; il y en a à peu près 210 acres de défrichées.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 163 âmes, d'après le dernier relevé que je fis en mai, soit une augmentation d'une âme amenée par mariage ; les naissances et les décès ont été égaux en nombre.

Santé.—Il n'y a pas eu d'épidémie cette année, et la santé des sauvages a été généralement bonne.

Occupation.—A mesure que le pays autour de cette réserve se colonise et se déboise la chasse devient moins profitable, de même que la pêche devient moins productive ; ces résultats obligent les jeunes sauvages à diriger leur attention à d'autres industries pour gagner leur vie ; certains s'engagent chez les cultivateurs, d'autres travaillent dans les exploitations forestières en hiver et à la descente du bois en été, et règle générale ils gagnent de bons gages ; tandis que ceux qui restent chez eux portent plus d'attention à la culture de leurs terres, et il s'en suit qu'ils se suffisent d'avantage à eux-mêmes.

Constructions.—Il y a sur la réserve 16 maisons en bois de charpente et 17 maisons en troncs d'arbres. Les maisons en charpente sont bonnes, mais celles en troncs d'arbres sont vieilles et pauvres. Il s'est construit récemment 9 nouvelles maisons en bois de charpente, ce qui rehausse beaucoup l'apparence de la réserve et ajoute au bien-être et à la santé de ceux qui les occupent. Il y a présentement plusieurs maisons en bois de charpente en voie de construction.

Éducation.—Il y a sur la réserve une bonne école en bois de charpente, assez bien montée. L'école a été enseignée l'année dernière par M. A. E Kennedy, porteur d'un

certificat de deuxième classe ; elle est restée ouverte toute l'année et les enfants l'ont fréquentée très régulièrement, sauf quelques exceptions, et en général ils ont fait de très bons progrès.

Religion.—Les offices religieux sont bien suivis et l'école du dimanche est ouverte toute l'année et assez bien suivie par les enfants et les jeunes gens.

Traits caractéristiques.—A quelques exceptions près les sauvages de cette réserve sont propres, rangés et paisibles.

J'ai, etc.,

JOHN THACKERAY.

PROVINCE D'ONTARIO,

MISSISSAGUAS DE LA CRÉDIT,

HAGERSVILLE, 10 septembre 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli un état tabulaire sur les Mississaguas de la Crédit, pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Statistique vitale.—Le recensement de la bande accuse le même résultat que celui de l'année dernière, à savoir, 242 âmes. Il y a eu 8 naissances, 2 nouveaux arrivés, 9 décès et 1 départ.

Agriculture.—Le sol de cette réserve est argileux, et on n'y cultive pas beaucoup le maïs ; cependant on en a eu un meilleur rendement l'année dernière.

La récolte du blé a été moindre et la paille très courte. L'avoine a été très bonne, bien que sa paille ait aussi été remarquablement courte, nombre de fois trop courte pour être liée. Les pois ont été bons et l'orge un peu meilleure que l'année précédente. Le rendement des pommes de terre a été considérable.

Le foin a complètement manqué, en raison d'une forte gelée et d'une sécheresse subséquente, il n'a pas mûri. Bon nombre de champs n'ont pas été fauchés, et il n'y a eu qu'une ou deux fermes qui ont pu faire assez de foin pour hiverner quelques animaux. En présence de cette disette de foin et de la paille, l'on constata que les sauvages ne pourraient pas hiverner leurs animaux sans secours. Le conseil demanda au ministère des secours pour la bande, ce qui fut fait sous forme de foin en ballots venu de l'est, foin qui fut payé à même les fonds de la bande, pour être subséquemment remboursés par les individus qui avaient reçu les secours. Ceci prévint ce qui aurait été sans doute une calamité, et il n'est mort que quelques animaux durant l'hiver, qui a été très rigoureux.

Visite de l'inspecteur.—Dans le but de se renseigner sur les besoins réels de cette bande et d'inspecter la réserve et l'agence, M. l'inspecteur Macrae est venu nous faire une visite en février dernier, et alla de maison en maison. Il accomplit cette tâche alors qu'il faisait très mauvais et que les tempêtes de neige étaient excessives.

Education.—M. N. F. Black ayant donné sa démission comme instituteur, M. J. H. Porter l'a remplacé, et il dirige l'école d'une façon satisfaisante. Par des examens bien agencés, les enfants montent en classe, et ce printemps deux d'entre eux, Effie Wood et Regie McDougall, ont passé leurs examens préparatoires et ils fréquentent l'école modèle.

Religion.—Le vieux missionnaire, le révérend Charles Stringfellow, a été jeté à bas de sa voiture et a subi une fracture composée de la jambe. Il a dû en conséquence abandonner ses travaux dans la réserve, et il a été remplacé par le révérend E. H. Taylor. L'église est donc dans un état prospère.

Observations générales.—Bien qu'il y ait eu plusieurs réunions entre les Mississaguas et les Six-Nations relativement à une question d'argent en rapport avec le paiement d'améliorations des *squatters*, on n'en est pas encore arrivé à un règlement. Les deux

Département des affaires indiennes.

nations, en discutant l'affaire, ont toutefois exprimé de vifs sentiments d'amitié l'une envers l'autre, ce qui a été agréable et satisfaisant.

Depuis plusieurs années les membres de cette bande croient qu'ils ont contre l'Etat une réclamation s'élevant à une somme considérable, produit de la vente de leurs réserves à Port-Crédit, à Oakville et à Bronte. Dans le cours de l'année dernière l'affaire a été soumise aux arbitres fédéraux et provinciaux, et la cause a été discutée à Québec en novembre 1895. La décision a été défavorable aux sauvages, et en conséquence le compte du capital de cette bande a été réduit de moitié.

La santé des sauvages a été bonne. La paix et la tranquillité règnent au conseil et dans la bande. Je pense que la visite de M. Macrae a eu l'effet de provoquer plus d'activité chez les hommes pour la culture du sol, et il y a aujourd'hui l'apparence d'une moisson abondante cet automne.

J'ai, etc.,

P. E. JONES, M.D.,
Agent.

PROVINCE D'ONTARIO,

MISSISSAGUAS DE SCUGOG,

PORT-PERRY, 30 juin 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire sur la réserve de Scugog, pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Il n'y a pas de changements importants à signaler relativement à cette réserve depuis l'année dernière.

Statistique vitale.—Il n'y a pas eu de naissances ni de décès dans la bande, de sorte que la population reste au même chiffre que lors du dernier rapport, c'est-à-dire à 37 âmes.

Santé et état hygiénique.—Il y a eu relativement peu ou point de maladie, et les précautions sanitaires ont été très bien observées.

Education.—La bande étant peu nombreuse, elle n'a pas d'école, mais six ou sept des enfants fréquentent l'école des blancs tout près de la réserve, et font des progrès très satisfaisants dans leurs études. Une de nos familles du nom de Goose a malheureusement une enfant sourde-muette, petite fille intelligente et alerte, et ses parents, mus par une affection et un esprit d'entreprise louables, l'ont envoyée à l'institut de Belleville, où elle accomplit des progrès remarquables dans l'étude des sujets que l'on y enseigne.

Occupation.—Il n'y a que deux ou trois sauvages de cette bande qui s'occupent d'agriculture, les autres préfèrent suivre les habitudes particulières à leur race, faire la chasse, la pêche et des paniers. En recueillant des informations pour mon état tabulaire ci-inclus, j'ai constaté, comme résultat des industries qui précèdent, que les sauvages de cette bande ont vendu dans le cours de l'année pour \$421.50 de paniers; pour \$114 de poisson, et pour \$116.30 de fourrures, soit un total de \$651.80. Ce qui est très joli pour une petite bande de 37 âmes.

Affermage des terres de la réserve.—Le privilège que le ministère a accordé aux sauvages d'affermier leurs terres sans en faire l'abandon, sera d'un grand avantage pour eux; il s'en suit que, sur cette réserve, toute la terre clôturée est maintenant cultivée et offre une apparence qui contraste avec celle des années passées.

Tempérance.—L'ivrognerie n'existe guère parmi les sauvages de cette bande; il y en a peut-être un ou deux qui font quelque peu abus des boissons alcooliques.

J'ai, etc.,

WM BATEMAN,
Agent.

PROVINCE D'ONTARIO,

MOHAWKS DE LA BAIE DE QUINTÉ,

DESERONTO, 30 juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Nom et situation de la réserve.—La réserve de Tyendinaga est située dans le comté de Hastings.

Étendue.—Elle embrasse une étendue de 17,000 acres.

Ressources.—Les ressources de cette réserve sont la pierre à construction et le gravier.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Mohawks.

Statistique vitale.—La population se décompose comme suit : 289 hommes, 304 femmes, 586 enfants ; il y a eu 39 naissances, 19 décès ; par immigration, 35 ; par émigration, 27 ; augmentation de population, 28 ; cause des décès : maladies des enfants, quelques cas de consommation, un cas de cancer et vieillesse.

Santé et état hygiénique.—La santé de ces sauvages est bonne. Leurs maisons sont tenues avec propreté. Il n'y a pas eu d'épidémie.

Occupation.—Les sauvages de cette bande s'occupent de culture, travaillent dans les scieries à Deseronto et à d'autres métiers.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—Les constructions sont bien entretenues. Les animaux sont bien soignés. La plupart ont tout ce qu'il faut en fait d'instruments aratoires modernes.

Éducation.—Trois cents enfants devraient fréquenter l'école. Il y quatre écoles et trois instituteurs porteurs de certificats de troisième classe et un d'un certificat de deuxième classe. On enseigne le cours autorisé. Les écoles sont bien montées et la discipline est bonne dans chaque école. Les progrès des enfants sont assez bons et l'on constate une amélioration progressive. Tous les parents désirent que leurs enfants s'instruisent, et nombre de parents aident leurs enfants dans leurs études. Nombre d'enfants fréquentent l'école modèle de Deseronto.

Religion.—Les sauvages de cette bande appartiennent à l'Église d'Angleterre. Il y a un missionnaire, deux églises, construites en pierre, et une école de mission qui sert aux offices religieux. L'œuvre de la religion a subi une grande amélioration dans le cours des derniers mois, les églises sont remplies de sauvages, et les écoles du dimanche sont un succès. Il y a trois écoles du dimanche, et les exercices s'y font trois fois par jour chaque dimanche, et bientôt l'on aura des exercices le soir dans la partie est de la réserve ; il y a aussi des exercices religieux un soir par semaine. C'est le missionnaire lui-même qui fait tout le travail.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont industriels et paisibles, et leur aisance grandit.

Le chef Sampson Green exploite sa propre ferme de cent acres, qui est en bel état de culture. Le chef Stephen Maracle réussit bien sur sa ferme. Il en est de même du chef Solomon Loft. Isaac Powles est un cultivateur de premier ordre, et très peu de blancs sont ses égaux. Le docteur Oronhyatekha a une magnifique ferme en bel état de culture. John Loft a une jolie ferme. William Brant, Joseph Brant et Walter Brant réussissent bien, et leurs fils se font cultivateurs.

Tempérance et moralité.—Les sauvages n'enfreignent pas autant les lois de la tempérance que les blancs de cette région, et la moralité des hommes et des femmes est meilleure.

Département des affaires indiennes.

Observations générales.—La grande sécheresse de 1895 a complètement fait manquer le foin et la paille, et il nous a fallu faire de grands frais pour nous procurer ce fourrage. Au printemps de 1896 il nous en a coûté \$1,000 pour sauver nos animaux, ce que nous avons réussi de faire avec succès. Nos fermiers ont eu la même peine, mais voilà maintenant qu'ils sortent de difficulté.

Nous avons beaucoup amélioré nos chemins cet été, et nous avons exécuté beaucoup de travaux ; nous avons dépensé \$100 en pierre et en gravier.

Le docteur Oronhyatekha continue d'améliorer l'île du Capitaine John, et il y tient un grand nombre de sauvages à travailler tous les jours. L'amélioration de cette île ajoute à la valeur de la réserve. Le corps de musique continue à pratiquer et joue très bien.

La perspective d'avenir de cette bande n'a jamais été plus brillante. Les moissons ont une belle apparence et sont bonnes. Il y a abondance de maïs, de blé, de pois, de fruits et de légumes, et grâce à leur industrie progressive tout ira bien.

J'ai, etc.,

W. GEO. EDGAR,

Agent.

PROVINCE D'ONTARIO,

MORAVES DE LA THAMES,

HIGHGATE, 25 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel, ainsi qu'un état tabulaire, sur les Moraves de la Thames, pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 299 âmes, soit une diminution de cinq âmes depuis mon dernier rapport. Bon nombre de vieillards sont morts dans le cours de l'année.

Agriculture.—L'agriculture progresse parmi les sauvages de cette réserve, non qu'ils cultivent plus de terre que par le passé, mais ils cultivent mieux ; ils entretiennent la terre proprement et font leurs semences en temps utile ; ils constatent qu'un peu plus de travail sur leur terre leur assure une meilleure moisson. Ceci les encourage à essayer à mieux travailler chaque année. La culture est l'occupation principale des sauvages.

Occupation des sauvages.—Les femmes font un grand nombre de paniers, qu'elles fabriquent en grande partie en hiver.

Forgerons.—Il y a sur la réserve une boutique de forgeron avec un forgeron sauvage. Il semble avoir beaucoup d'ouvrage à faire, et presque tout pour le compte des sauvages.

Moissons.—Les moissons ont été assez bonnes, sauf le foin, dont le rendement n'a été qu'une demi-tonne de l'acre, ce qui a eu pour cause les fortes gelées du printemps et la sécheresse de l'été.

Animaux.—Il y a augmentation dans le nombre des chevaux, des moutons, des cochons et des jeunes animaux, et une diminution dans le nombre des vaches à lait, mais je n'ai vu nulle part une meilleure race de vaches à lait.

Améliorations.—Des améliorations ont été faites aux clôtures sur une assez grande échelle. L'on a clôturé beaucoup de terre qui avait été en commun jusqu'ici, et l'on a ensemencé beaucoup de terre neuve.

Education.—Nous avons deux écoles. Celle que maintiennent les fonds de la bande est assez bien fréquentée, tous les enfants parlent et comprennent l'anglais et font de

bons progrès dans leurs études. L'autre école est soutenue par l'église morave et est sous la direction du révérend M. Hartmann. Presque tous les enfants de cette école ont perdu un de leurs parents sinon les deux. L'on y nourrit, habille et instruit les enfants gratuitement, et sans qu'il en coûte quoi que ce soit à la bande ou à eux.

Religion.—Les églises, au nombre de trois, veillent aux intérêts spirituels des sauvages, et je suis heureux de dire qu'elles remplissent bien leur devoir.

Santé et état hygiénique.—L'état hygiénique de la réserve est bon. Les maisons ont été nettoyées et blanchies à la chaux ; les terrains sont propres, et il n'y a pas de grave maladie sur la réserve en ce moment.

Observations générales.—En terminant ce rapport, je n'hésite pas à dire que l'état de ces sauvages n'a jamais été meilleur ; les moissons actuelles ont une belle apparence et promettent un bon rendement, et depuis dix-sept ans que je suis à la tête de l'agence, je n'ai jamais vu la réserve avoir une aussi belle apparence qu'aujourd'hui.

J'ai, etc.

JOHN BEATTIE,

Agent.

PROVINCE D'ONTARIO,
OJIBBEWAS DU LAC SUPÉRIEUR—DIVISION DE L'EST,
SAUT-SAINTE-MARIE, 1er septembre 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel sur les trois bandes de sauvages confiées à mes soins, à savoir : la bande de la rivière du Jardin, la bande de Batchewana et la bande de la Grosse-Tête, rivière Michipicotin.

RÉSERVE DE LA RIVIÈRE DU JARDIN.

Situation.—Cette réserve est située sur la rivière Sainte-Marie, à environ huit milles en aval du Saut-Sainte-Marie, et elle s'étend à l'est jusqu'à la rivière de l'Echo.

Etendue.—La réserve embrasse environ 22,000 acres de terre.

Ressources.—On dit que cette réserve renferme des minéraux. Déjà l'on a vendu deux emplacements pour du fer, mais les mines n'ont pas été exploitées depuis des années. Il y a aussi une carrière de marbre que l'on exploitait un temps, mais par suite des droits qu'impose le gouvernement américain, on a dû l'abandonner, les propriétaires n'ayant pas de marché pour le marbre dans ce pays-ci. Il y a encore une grande lisière montagneuse où se trouve du marbre, qui n'a pas encore été vendue. Il y a aussi beaucoup de bois tels que le pin, l'épinette, la pruche, le baumier, le cèdre et le peuplier. L'on en a abattu et vendu une bonne quantité. Il y a de la bonne terre à culture, mais celle que cultivent les sauvages sur la rivière Sainte-Marie est la majeure partie sablonneuse, et il est extraordinaire de voir les récoltes de pommes de terre qu'ils y font, si l'on tient compte du fait que ce même sol a été cultivé d'année en année. L'on a essayé la culture du blé, mais sans succès, la terre est surtout propre à la culture des racines. On y récolte peu d'avoine. Le peu de durée de la saison et les gelées de juin sont défavorables à la culture du grain.

Tribu.—Ces sauvages sont des descendants des Chippewas, mêlés de métis canadiens-français, qui sont de beaucoup le plus grand nombre.

Département des affaires indiennes

Statistique vitale.—Cette bande a une population de 117 hommes, de 132 femmes, de 109 petits garçons et 113 petites filles. Il y a eu 23 naissances et 5 décès ; l'immigration a amené 3 personnes et l'émigration en a fait partir 3 ; deux de ces dernières sont parties à la suite de mariage et l'autre a été amenée par ses grands parents. L'augmentation sur la population de l'année dernière est de 18 âmes.

Santé et état hygiénique.—Il y a eu beaucoup de scrofule parmi les sauvages de cette bande, et cette infection se termine généralement par la consommation et des maladies de poitrine. Les maladies infectieuses n'ont pas été communes parmi eux. Il y a eu trois cas de diphthérie ; les malades ont été isolés et il n'y a pas eu d'autres cas. Règle générale les maisons et leurs dépendances sont propres.

Occupation.—Ces sauvages gagnent leur vie de diverses manières en été, ils accompagnent des partis de pêche et des explorateurs. Quelques-uns font un peu de commerce à l'époque des petits fruits sauvages et des sucres. Ils réalisent très peu à la chasse et à la pêche. La loi qui leur défend de vendre des perdrix leur est préjudiciable, attendu qu'autrefois ils faisaient beaucoup d'argent avec ce commerce. En hiver ils travaillent dans les différentes exploitations forestières ; ils travaillent aussi à la construction de chaloupes, font de la menuiserie, etc. Les femmes font des ouvrages en écorce, des paniers, cueillent des fruits sauvages, font du sucre, etc.

Constructions.—La plupart des maisons sont construites en troncs d'arbres, quelques-unes en bois de charpente et blanchies à la chaux à l'extérieur. Les granges et les écuries sont construites en troncs d'arbres.

Animaux.—Les troupeaux d'animaux se composent de vaches, bœufs, chevaux, cochons et volailles.

Instruments aratoires.—Les instruments aratoires se composent de charrues, de herses, d'un moulin à battre et d'un tarare. Les sauvages sont individuellement propriétaires de ces instruments, et ce ne sont pas des cadeaux du ministère.

Education.—Il y a deux écoles sur la réserve. L'école protestante est enseignée par M^{de} Atkinson, qui a un certificat de deuxième classe. Quarante-huit enfants devraient fréquenter cette école, tandis qu'il n'y en a que trente-huit qui n'y vont qu'irrégulièrement. C'est la faute des parents, qui retiennent les enfants à la maison pour la moindre raison. Les élèves sont pour la plupart dans la classe inférieure, c'est-à-dire au premier et second livres, et il y en a très peu dans le second et le troisième livres. Ils apprennent aussi à écrire, ce dont ils s'acquittent très bien pour des petits enfants, ainsi que le dessin, l'arithmétique et le chant.

Les enfants font de bons progrès si l'on tient compte de leur présence irrégulière. Dans le cours du trimestre expiré le 30 juin, la présence moyenne s'est élevée à près de 22. C'est mieux que ce ne l'a été depuis longtemps, et grâce surtout à W. J. Pine, gardien de la paix, qui est allé voir tous les parents et a insisté pour qu'ils envoient leurs enfants à l'école, et qui surveillaient aussi les enfants qui se cachaient.

L'autre école est sous la direction de M. G. A. Artus, aidé de M^{lle} Lamorandière comme institutrice, qui réussit bien dans l'éducation des enfants. Trente-six enfants fréquentent l'école, et à l'exception de neuf tous ont suivi les classes régulièrement. Cinq enfants catholiques vont à l'école protestante, attendu qu'elle se trouve plus rapprochée de leurs domiciles. Vingt-cinq de ces enfants sont dans le premier cours, sept dans le deuxième cours et quatre dans le troisième cours. On leur enseigne l'épellation, la lecture, la géographie, l'écriture, l'arithmétique, le dessin et le chant, et tous font de très bons progrès.

La présence à cette école est plus régulière qu'à l'école protestante. Ceci est en grande partie dû à M. G. A. Artus, qui insiste auprès des parents pour qu'ils envoient leurs enfants à l'école, et aux soins et à l'attention dont fait preuve M^{lle} Lamorandière. Il n'y a que 90 enfants qui devraient fréquenter les deux écoles, et cette dernière école a son nombre au complet.

Religion.—Il y a trois églises sur la réserve. Les exercices de l'Eglise d'Angleterre sont sous la direction du Rév. A. R. Atkinson ; son église est bien fréquentée les dimanches et jours de fête. Les offices de l'Eglise catholique sont faits par M. G. A. Artus,

qui a une nombreuse affluence de fidèles les dimanches et jours de fête. D'autres prêtres viennent de temps à autre prêter leur concours.

L'église méthodiste n'a pas de ministre, tout simplement un temple qui est fermé depuis quelques années, vu qu'il n'y a que cinq familles de cette croyance.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont de bons travailleurs lorsqu'ils s'y mettent, mais, règle générale, lorsqu'ils ont gagné assez d'argent pour vivre quelque temps, ils se reposent. Ce sont de bons hommes dans le bois; règle générale ils sont paisibles et ont une grande horreur de la prison. On n'a pas encore fait usage de la salle de police que l'on a construit sur la réserve.

Quant à leurs moyens, les sauvages, règle générale, ne font pas d'économie; ils dépensent généralement leur argent dès qu'ils le reçoivent. Ils sont en état de se subvenir à eux-mêmes, et il n'a pas été donné de secours cette année.

Tempérance et moralité.—Je regrette de dire à ce sujet que plusieurs sauvages de cette bande sont adonnés à l'intempérance, et le voisinage des Etats-Unis leur fournit l'occasion de se procurer des boissons alcooliques à volonté. Il n'y a eu, cette année, qu'un seul sauvage d'arrêté pour ivresse, et il fut condamné à cinq dollars d'amende ou quatorze jours de prison; et le second jour l'amende a été payée. Lorsqu'ils sont en état d'ivresse ils ne se montrent pas.

Je regrette aussi de dire qu'il y a de l'immoralité entre jeunes garçons et jeunes filles, et même le clergé ne peut mettre un terme à ce mal.

Lorsqu'il s'agit d'établir une affaire d'ivresse ou une autre, la grande difficulté est d'en faire la preuve. Si vous entendez parler d'une affaire et que le témoin soit un sauvage, lorsque arrive l'enquête vous constatez que la preuve n'a pas de valeur, il ne connaît rien. A moins d'avoir le témoignage d'un blanc, il est inutile de poursuivre.

Observations générales.—La majeure partie de cette bande vit sur la réserve; il y a en tout 99 familles, dont 24, soit 121 âmes, vivent en dehors de la réserve; la plupart ont des terres à eux et la majeure partie sont des métis français.

Le chef de cette bande est Pequetchenine. Il y a quatre sous-chefs, Jacob Waikimah, John Askin, Jarvis Augustin et John Augustin. Il y a eu plusieurs séances du conseil, mais rien d'important n'a été transigé.

LA BANDE DE BATCHEWANA.

Situation.—Cette bande n'a qu'une petite réserve à elle, l'île du Poisson-Blanc ou île Sainte-Marie, située aux rapides près du village du Saut-Sainte-Marie, et une réserve à la baie Goulais, donnée par le gouvernement de l'Ontario et le ministère des affaires indiennes.

Tribu.—Ces sauvages sont des descendants des Chippewas, mêlés de métis canadiens-français.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 106 hommes, 108 femmes, 89 petits garçons et 77 petites filles, faisant un total de 380 âmes. Il y a eu 12 naissances; 8 personnes sont venues se joindre à la bande; d'un autre côté il y a eu 9 décès et 5 personnes sont parties, ce qui fait une augmentation de six personnes. L'immigration et l'émigration ont pour cause des mariages et le déplacement des sauvages d'une famille à une autre.

Santé et état hygiénique.—Il y a eu très peu de maladie dans cette bande, si on la compare à la bande de la rivière du Jardin, et la mortalité a eu pour causes la vieillesse, les noyades et les maladies des enfants en été. Les maisons sont toutes tenues proprement.

Occupation.—Trente-trois familles de cette bande vivent à la baie, à la réserve de la rivière du Jardin. Elles gagnent leur vie de la même façon que la bande de la rivière du Jardin. Ces sauvages sont de bons travailleurs, mais ils ne partagent dans aucun des profits de la réserve de la rivière du Jardin. Outre la culture, ils gagnent leur vie à travailler dans les exploitations forestières, à cueillir des baies, à guider les amateurs de pêche qui viennent se promener en été, et ils gagnent aussi beaucoup à faire des explo-

Département des affaires indiennes

rations. Les femmes font des ouvrages en écorce et des paniers, et travaillent dans les sucreries de la réserve de la rivière du Jardin ; aujourd'hui les sauvages font très peu de sucre.

Les sauvages qui vivent au Saut, aux Rapides, à la baie Goulais, à Batchewana, à l'île au Léopard et à Michipicotin, sont au nombre de 60 familles, soit 212 personnes. Ils gagnent leur vie à faire la pêche pour Ainsworth et Gauley, qui paient leur poisson deux cents et deux cents et demie la livre. Ils travaillent aussi pour les bateaux-pêcheurs, leur fournissant du bois, et à l'époque convenable ils cueillent des baies qu'ils vendent aux trafiquants, en hiver ils font la chasse.

La Compagnie de la Baie-d'Hudson avait autrefois deux postes, l'un à la rivière Agawa et l'autre à la rivière Michipicotin, et c'était à ces postes qu'ils vendaient leurs fourrures. Cette année ces deux postes ont été fermés, et il m'a été difficile d'obtenir un état des fourrures qui ont été prises.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—Ainsi que je l'ai déjà dit, la bande n'a qu'une petite réserve aux rapides, environ vingt-deux acres ; il y a quatre maisons. Les sauvages de cet endroit ne cultivent qu'un peu de pommes de terre, et ils vivent en grande partie de pêche. Ceux qui vivent à la réserve du Jardin cultivent une assez grande étendue de terre, et ils ont des charrues, des herses et des chariots ; ils cultivent des pommes de terre, des pois, du maïs, de l'avoine et autres céréales ; ils ont aussi des vaches, des chevaux et d'autres animaux domestiques.

Education.—Les sauvages qui vivent sur la réserve de la rivière du Jardin sont tous des catholiques et fréquentent l'école de la rivière du Jardin, au nombre de vingt-quatre.

Religion.—Il y a deux églises, toutes deux catholiques, l'une à la Baie-Goulais et l'autre à Batchewana. Ces églises sont desservies par des missionnaires qui viennent de temps à autre, et en leur absence par des sauvages ou des métis. Tous semblent avoir beaucoup de piété.

Tempérance et moralité.—Nombre de sauvages font partie d'une société de tempérance, mais je regrette de dire que d'autres, comme ceux de la rivière du Jardin, sont adonnés aux boissons alcooliques, qu'ils se procurent facilement aux Etats-Unis, de l'autre côté de la rivière. Les mœurs des jeunes sauvages sont quelque peu relâchées.

Observations générales.—Le chef de cette bande est Nubenaigooching, maintenant très avancé en âge. Il demeure avec quelques-uns de sa bande sur la réserve de la rivière du Jardin.

Ceux qui vivent sur la rive du lac Supérieur, je ne les visite qu'une fois par année, lorsque je distribue les fonds-annuités du traité Robinson, et je les trouve tout le long de la Pointe-aux-Pins à Michipicotin, et très souvent je leur donne des aliments et du tabac.

Quatre sauvages de cette bande sont propriétaires de leurs terres, lesquelles ont été achetées du ministère et sur lesquelles ils vivent. L'on m'informe que le gouvernement de l'Ontario a fait vendre ces terres pour les taxes.

BANDE DE LA GROSSE-TÊTE, MICHIPICOTIN.

Situation.—Cette bande a une petite réserve à la rivière Michipicotin.

Tribu.—Ces sauvages descendent aussi des Chippewas, mêlés de métis canadiens-français.

Statistique vitale.—La population totale de la bande est de 338 âmes. Durant l'année il y a eu 14 naissances, l'immigration en a amené 9, et les décès en ont enlevé 20. Je ne sais à quoi attribuer les décès, mais certaines familles ont été presque complètement emportées. Deux personnes ont émigré à la suite de mariage et sont allées demeurer avec d'autres familles.

Santé et état hygiénique.—Les maisons et la réserve sont tenues avec propreté et en bon état.

Occupation.—Le sol de cette réserve est très sablonneux, et les sauvages ne font guère de culture qui vaille la peine ; entre les treize familles qui vivent à la rivière elles n'ont

cultivé qu'à peu près vingt-cinq boisseaux de pommes de terre et quelques autres racines ; et au lieu de soigner leurs jardins ces sauvages passent la majeure partie de leur temps à faire la pêche pour Ainsworth et Gauley.

La Compagnie de la Baie-d'Hudson était autrefois leur grand support, elle achetait leurs fourures et leur donnait des aliments et du travail. Ce poste à été fermé, et les sauvages qui restent à la rivière auront beaucoup de peine à vivre cet hiver.

La plupart des sauvages de cette bande sont dispersés dans tout le pays, à Batchewana, aux Lézards, à Biscotasing, à Chapleau, à Missanabi, à Brunswick-House et autres postes de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Ceci rend très difficile la distribution des annuités et le dénombrement ; certains sauvages de la bande restent deux ou trois ans sans donner signe de vie, vu que leurs chasses les amènent bien au delà de la faite des terres.

Education.—Il y a une école sur la réserve de la rivière Michipicotin, mais il ne s'y est pas fait de classe depuis plusieurs années.

Religion.—L'Église d'Angleterre compte 46 fidèles dans cette bande, les autres sauvages sont catholiques ; ils ont une église desservie par des missionnaires qui viennent de temps à autre, mais en leur absence les sauvages font les exercices.

Traits caractéristiques et progrès.—Je ne visite les sauvages qu'une fois l'an, à l'époque où je vais distribuer les annuités du traité Robinson, et bien qu'ils soient très pauvres ils semblent toujours contents, et s'ils ont de l'argent ils le dépensent ordinairement à la première occasion.

Tempérance et moralité.—L'on m'a informé que ces sauvages se procurent des boissons alcooliques, et à Noël et au jour de l'An ils s'en font une provision quelque part le long de la ligne. Il n'y a pas de magistrat dans ces parages, et comme c'est à cent cinquante milles d'ici je ne puis rien faire pour mettre fin à cet abus. A chacune de mes visites tout est dans l'ordre, et rien m'indique que quelque chose va mal. Je suis ordinairement obligé de passer cinq jours et parfois une semaine à la rivière Michipicotin à cause du mauvais temps, mais je vois très peu de sauvages une fois que je leur ai distribué l'argent et les vivres, vu qu'ils partent chacun de leur côté.

Observations générales.—Le chef de cette bande est Samson Legard, qui commence à avancer en âge et qui désire maintenant se retirer en faveur d'un nommé James Cass, jeune sauvage de la bande, et lors de ma dernière visite les sauvages présents (ne représentant qu'une faible portion de la bande), ont exprimé le désir de l'avoir pour chef.

Je suis allé visiter Chapleau et j'y ai payé les sauvages conformément aux instructions. Ils ont exprimé le désir d'avoir une réserve près du lac Windemere, près du chemin de fer Canadien du Pacifique, où, disent-ils, ils pourraient avoir un bon fond de pêche et être mieux situés en cas de maladie. Règle générale ces sauvages sont très satisfaits ; ils se plaignent de la perte de la petite somme d'intérêt qu'ils avaient l'habitude de toucher, mais je leur ai dit qu'on l'avait employée à acquitter la note des médecins que l'on avait appelés au cours de la maladie des sauvages de Chapleau et Missanabi il y a quelques années.

ASILE SHINGWAUK.

Avant de terminer mon rapport je dirai quelques mots sur cette institution. Elle conserve au complet le nombre de ses élèves, et l'édifice a subi de nombreuses améliorations. Les dortoirs ont été considérablement agrandis, et il en résulte une bien meilleure ventilation ; les nouveaux lits en fer sont aussi une grande amélioration, et le système de chauffage à air chaud a donné grande satisfaction l'hiver dernier.

Depuis l'arrivée de M. George Ley King les changements qu'a subis l'édifice constituent une grande amélioration, et l'on ne reconnaîtrait pas dans cet édifice le bâtiment qu'il avait sous sa charge au début ; sous son administration il y a eu très peu de maladie parmi les enfants.

Je regrette de dire que je n'ai pu visiter l'institution depuis deux mois, vu que j'ai été occupé à d'autres choses. Les enfants semblent tous satisfaits et font de bons progrès dans leurs études. La nourriture que l'on donne est bonne et saine, et ils semblent

Département des affaires indiennes.

en avoir en abondance. L'on devait construire une nouvelle boulangerie, mais il n'en a rien été fait encore. Les tailleurs, les menuisiers et les cultivateurs font des progrès satisfaisants. Les vêtements faits par les petits garçons sont très bons. L'on continue à exécuter d'autres branches de travail, telles que la cordonnerie, la cuisine, la boulangerie et la buanderie, les petits garçons suivent les classes la moitié de la journée et ils travaillent l'autre moitié à leurs divers métiers.

Les dernières améliorations faites à l'édifice sont l'œuvre des petits garçons sous la direction du contremaître menuisier, et avec très peu d'aide de l'extérieur, et l'on ne doit pas leur ménager les louanges pour la façon avec laquelle ils ont exécuté le travail.

J'ai, etc.,

W. VAN ABBOTT,

Agent.

PROVINCE D'ONTARIO.

OJIBBEWAS DU LAC SUPÉRIEUR—DIVISION OCCIDENTALE,

PORT-ARTHUR, 31 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel et un état tabulaire sur les affaires indiennes de mon agence durant l'année expiré le 30 juin 1896.

RÉSERVE ET BANDE DE FORT-WILLIAM.

Situation.—Cette réserve est située sur la rivière Kaministiquia.

Etendue.—Elle embrasse treize mille quarante acres de terre.

Statistique vitale.—La population de ces sauvages est de 377 âmes, dont 76 hommes et 301 femmes et enfants ; dans le cours de l'exercice il y a eu 21 naissances et 12 décès ; l'émigration a enlevé 8 femmes et l'immigration en a amené 7, soit une augmentation de 8 âmes sur l'année dernière. Leur santé est bonne et il n'y a pas eu d'épidémie. Les décès ont été déterminés par des causes naturelles.

Occupation.—La principale occupation de ces sauvages est la culture. Ils font leur propres canots et leurs propres chaloupes ; en automne ils font la pêche pour l'hiver, et quelques-uns quittent leurs familles en hiver pour aller faire la chasse et à la découverte de nouveau gisements miniers.

Constructions.—Leurs constructions sont pour la plupart en bois équarri, et bon nombre sont lambrissées et blanchies à la chaux ; les cours et les terrains sont nettoyés tous les printemps, ce qui leur donne une apparence de propreté.

Education.—Ils ont deux écoles, l'une le couvent de l'orphelinat Saint-Joseph, entièrement consacré aux enfants sauvages ; ces enfants sont bien vêtus et tenus proprement ; on leur enseigne divers ouvrages qui leur seront utiles lorsqu'ils seront grands, et une fois assez âgés on les engage dans des familles respectables ; l'autre est un externat, qui est bien fréquenté et où l'ordre et la discipline règnent par excellence. Les institutrices sont les religieuses de l'orphelinat, elles sont compétentes, et le cours que l'on enseigne est le même que l'on donne dans les écoles communes et les écoles modèles de notre village, et le tout en anglais. Le matériel de l'école est ce qu'il y a de mieux, et les progrès des enfants sont bons. Tous les mois je visite ces écoles, et je fais rapport au ministère ; elles reçoivent en outre la visite de l'inspecteur officiel de la province une fois

l'an, qui en fait rapport à son ministère. Toutes les précautions hygiéniques sont prises, l'on veille avec soin à la vaccination, et l'on a un lieu d'isolation pour ceux qui souffrent de maladies infectueuses.

Religion.—Le chef ou supérieur des missionnaires, prêtre catholique, demeure en permanence sur la réserve, et il y a constamment un missionnaire qui visite les diverses bandes. Il y a une église et l'office divin se dit tous les matins à six heures, de même que se font les autres offices le dimanche, et ces offices sont bien suivis.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont industriels et paisibles, ils ne sont jamais emprisonnés pour malhonnêteté, tel que le vol, etc., mais il arrive parfois que des sauvages sont arrêtés pour ivresse, ce qui n'est pas souvent, attendu qu'ils sont surveillés avec soin par trois constables et amenés devant moi pour subir leur procès. Un grand nombre font partie de la société de tempérance et ne touchent jamais aux boissons enivrantes. D'après la population ces sauvages boivent moins et se conduisent mieux que les blancs qui les entourent.

Tribu.—Ils sont de la tribu des Ojibbewas.

Brise-lames.—Le ministère est à construire un brise-lames le long de la rive pour empêcher les crues du printemps d'affouiller la rive d'année en année. L'on a dû, ce printemps, reculer les maisons des sauvages et les clôtures du chemin, à cause de l'affouillement que l'eau avait fait dans la berge.

L'hiver dernier les sauvages ont abattu et vendu plus de mille cordes de bois de pulpe et d'autre bois. Par suite de la rareté de plus en plus sensible chaque année des animaux à fourrure et du poisson, certaines familles, particulièrement les veuves qui ont de petits enfants, sont devenues pauvres à ce point que depuis plusieurs hivers le ministère a dû les secourir pour leur permettre de vivre, et sur une recommandation et avec l'approbation du ministère, l'on a fait l'acquisition, sur la frontière, de trois acres de bonne terre et de deux bonnes maisons de pièces pour loger ces familles pauvres. Les sauvages ont donné gratuitement cinquante jours de travail et ont fait des fossés et construit une clôture en fil métallique barbelé autour de ce lopin de terre; ils ont aussi planté des pommes de terre et espèrent en récolter au moins huit cents boisseaux, ce qui, avec le poisson pris cet automne, fera vivre confortablement ces familles pauvres et les enfants cet hiver et les hivers à venir; l'on réalisera ainsi une économie pour le ministère, et les sauvages ont promis d'ensemencer ainsi ce terrain, tous les ans, pour les pauvres. La moisson des pommes de terre et d'autres légumes, ainsi que celle du foin et de l'avoine, est exceptionnellement bonne cette année, sur cette réserve. Les chemins et les fermes sont entretenus en bon état, et avec leurs bœufs, leurs chevaux, leurs vaches et leurs jeunes animaux, les sauvages vivent à l'aise.

Religion.—Sur le nombre total des sauvages de cette bande deux cent quatre-vingt dix-neuf sont catholiques et dix-neuf sont païens.

RÉSERVE DU ROCHER-ROUGE.

Situation.—Cette réserve se trouve sur la rive de la fameuse rivière Népigon.

Les sauvages de cette bande sont d'une nature nomade, et il n'y en a qu'un très petit nombre d'établis sur la réserve, on en trouve d'autres au lac Hélène et Poplar-Lodge, sur le lac Népigon.

Etendue.—Cette réserve embrasse une étendue de 640 acres.

Occupation.—Les principales occupations de ces sauvages consistent à faire la chasse et à s'engager comme guides pour les touristes.

Education.—Ils ont une école sur la réserve, mais elle n'est pas bien fréquentée; il y a aussi une école au lac Hélène qui a été mieux fréquentée cette année que par le passé.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 214 âmes, dont 42 hommes et 172 femmes et enfants. Dans le cours de l'année il y a eu 13 naissances, 5 décès et 5 ont émigré, soit une diminution de neuf sur le nombre de l'année dernière. Il y a 42 enfants d'âge à aller à l'école. Le mobilier scolaire est bon et la discipline de l'école du lac Hélène est bonne, celle de l'école du Rocher-Rouge n'est pas aussi bonne. Il y a au

Département des affaires indiennes

lac Hélène une église catholique à laquelle les sauvages se rendent en grand nombre lorsque le prêtre y vient tous les mois. Je dirai qu'il y a plus d'intempérance dans cette bande que dans toute autre de mon agence, et cela à cause des touristes.

Religion.—Dans cette bande 30 sont protestants et 185 sont catholiques.

RÉSERVE DE LA MISSION ANGLICANE.

Je n'ai pas visité cette réserve cette année, vu l'absence des sauvages. Je les ai rencontrés au Rocher-Rouge, où je leur ai distribué l'argent de leur annuité.

BANDE DE NIPIGON.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 81 hommes et de 435 femmes et enfants ; de ces derniers il y en a 123 d'âge à aller à l'école, c'est-à-dire âgés de 6 à 16 ans. Dans le cours de l'année l'émigration a enlevé 14 personnes et la mortalité 13 ; d'un autre côté l'immigration en a amené 2 et les naissances 22, soit 3 de moins que l'année dernière.

Réserve.—Cette bande a la réserve de la rivière du Goëland, avec une étendue de 7,500 acres de terre sur le lac Nipigon, mais très peu y vivent à cause de la rareté du poisson. Ils vivent le long du lac, particulièrement sur l'île du Brochet, où ils ont une bonne école et un instituteur ; la discipline et l'ordre y règnent ; l'école est bien fréquentée et les progrès sont bons.

Religion.—Cette école sert aussi de chapelle catholique, où se rend le missionnaire de temps à autre. Les offices divins sont bien suivis. Sur cette bande deux sont protestants, cent quatre-vingt-un sont catholiques et trois cent quarante-neuf sont païens.

Culture.—Sur cette île les pommes de terre, le maïs, les choux, les navets, les carottes, les betteraves, etc., se cultivent avec succès ; cette culture se fait surtout par M. J. A. Blais, qui donne un bon exemple et a donné gratuitement des graines à bon nombre de sauvages, qui font ainsi de bonnes moissons :

Occupation.—Les sauvages de cette bande vivent entièrement de chasse et de pêche.

BANDE DU PAYS-PLAT.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 56 âmes, dont 9 hommes et 47 femmes et enfants ; et sur ces derniers douze sont d'âge à aller à l'école. Dans le cours de l'année il y a eu deux décès et une naissance.

Education.—Ces sauvages ont une école et un instituteur très compétent. L'école est bien fréquentée.

Occupation.—Ces sauvages vivent principalement de culture et de pêche ; ils sont prospères.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande, soit 56, sont catholiques.

BANDE DU PIC.

Situation et étendue.—Cette réserve est sur la rivière du Pic, embrasse 800 acres de terre, divisées en fermes de 25 acres aboutissant à la rivière.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 251 âmes, dont 123 sont du sexe masculin et 128 du sexe féminin, et sur ce nombre il y a 148 enfants. Dans le cours de l'année il y a eu deux naissances ; deux ont émigré et deux ont immigré, soit une diminution d'une âme sur l'année dernière.

Occupation.—Ils vivent de culture, de pêche et de chasse. Leur sol est maigre et se compose d'une terre légère argileuse, et leurs récoltes ne sont pas aussi bonnes qu'au-

trefois. Ils ont une paire de chevaux qui ne font pas aussi bien leur affaire que des bœufs, mais ils en ont fait l'acquisition malgré le ministère et malgré moi.

Education.—Ils ont une maison d'école et ont eu un instituteur jusqu'au premier juillet, les progrès des élèves ont été bons, mais actuellement ils n'ont pas d'instituteur. Il y a sur la réserve cinquante-cinq enfants d'âge à aller à l'école.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont catholiques, à l'exception d'un qui est protestant. Ils ont une église catholique à laquelle se rend tous les deux mois le Rév. Père Spect.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont paisibles et tempérants.

BANDE DU LAC LONG.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 336 âmes, dont 58 hommes et 228 femmes et enfants, et sur ces derniers 55 sont d'âge à aller à l'école. Dans le cours de l'année il y a eu 8 naissances, 8 décès et 6 personnes ont émigré, ce qui met la population au même chiffre que l'année dernière.

Réserve.—Ces sauvages ont une réserve de 640 acres sur la rive du lac Long, mais le sol, composé d'argile froide, ne produit que du foin. Cette année neuf familles, encouragées par M. P. Godchere, fonctionnaire de la Compagnie de la Baie-d'Hudson préposé la garde du poste de la compagnie ici, et qui leur avait donné vingt-huit sacs de grains de semence, ont choisi un sol meilleur et plus chaud à différents endroits, et elles vont avoir une bonne récolte pour leur première, soit environ 400 boisseaux de pommes de terre et 50 de navets. Ils m'ont prié de demander au ministère de leur fournir des hoyaux, des bêches, des houes, des scies et d'autres outils pour défricher la terre et construire des maisons et des bâtiments de ferme, ce que fera le ministère avec plaisir, je n'en doute pas. Il ne songent pas à labourer, du moins d'ici à quelques années.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont sobres, industriels et honnêtes, et de tous les sauvages de cette région, du lac Supérieur à la baie James, ce sont ceux qui font la meilleure chasse. Leur sobriété s'explique par le fait qu'ils sont loin de l'atteinte du mauvais exemple des blancs.

Religion.—Sur cette bande 313 sont catholiques et 31 sont païens.

Education.—Ils n'ont jamais eu d'école encore, mais ils désirent en avoir une.

Etat hygiénique.—Je puis ajouter que pour ce qui est des conditions hygiéniques, tous les sauvages de mon agence, qui sont au nombre d'environ 1,800, sont l'objet d'attentions particulières. Depuis treize ans je les ai vaccinés tous les deux ans, et ils ont été exempts d'épidémies.

Observations générales.—A tous on enseigne l'anglais dans les écoles. Tous les sauvages de mon agence sont de la tribu des Ojibbewas. J'ai des gardiens de la paix dans chaque bande, ce qui a un bon effet.

J'ai, etc.,

J. P. DONNELLY,

Agent.

Département des affaires indiennes.

PROVINCE D'ONTARIO.

OJIBBEWAS DE L'ÎLE MANITOULINE ET DU LAC HURON,

MANITOWANING, 12 octobre 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire, accompagné de la statistique des sauvages sous mes soins, pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Précautions hygiéniques.—Je suis heureux de dire que tous les sauvages se sont conformés aux instructions qu'on leur a données le printemps dernier relativement aux choses de l'hygiène, et que tous ont nettoyé leur maisons et terrains, accusant une amélioration sensible dans leur manière de vivre.

La bande de la rivière Thessalon est au nombre de 182. Ce sont pour la plupart des pêcheurs, et ne s'occupant guère de culture ; tout de même un bon nombre ont d'assez beaux jardins et un peu de défrichement ; en hiver ils travaillent dans les exploitations forestières et en été dans les scieries. Ils ont une bonne école et les enfants la fréquentent assez bien. La plupart des hommes sont de bons travailleurs et constants au travail.

La bande de Maganettawan a une population de 68 âmes. Ces sauvages vivent pour le plus grand nombre à la baie Ouest, sur l'île Manitouline ; ils y ont de bonnes fermes et de bons jardins, et on peut les dire dans un état prospère. En hiver, un certain nombre travaillent dans les exploitations forestières, et en été ils s'occupent au chargement des vaisseaux. Il n'y a que cinq familles de cette bande qui demeurent sur la réserve, et elles ont été versées dans l'agence de Parry-Sound, sous les soins du docteur Walton.

La bande de la rivière des Espagnols est au nombre de 554 et partagée en trois divisions. La première réside à Sagamouk, dans la réserve de la rivière des Espagnols ; la seconde vit sur la réserve de la rive gauche de la rivière des Espagnols, ainsi qu'à Pogumasing et Biscotasing ; la troisième se trouve sur l'île Manitouline. Ces sauvages sont industriels et ils travaillent dans les différentes scieries de la rive septentrionale de l'île.

La bande du lac au Poisson-Blanc est au nombre de 140. Ces sauvages se plaignent de la rareté du gibier et du poisson sur la rivière, et disent que leur chasse n'est pas rémunératrice. Bon nombre d'entre eux trouvent à s'engager comme guides ; certains travaillent sur le chemin de fer canadien du Pacifique, et d'autres dans les scieries et les exploitations forestières. Ils ont à leur village une bonne école qui est assez bien fréquentée ; ils en ont une autre à la station de Naughton, sur le chemin de fer du Pacifique. Ils sont très industriels et assez à l'aise ; leurs maisons sont confortables et ils ont bien soin de leurs animaux.

Les Ojibbewas de la rivière Mississagua sont au nombre de 162. Ils sont dans des conditions convenables et sont de bons citoyens, mais ils se plaignent de la rareté du poisson, des animaux à fourrure et du gibier. Ils ne font pas beaucoup de culture, mais ils travaillent dans les exportations forestières et les scieries. Un certain nombre d'entre eux demeurent à Biscotasing, où ils trouvent de l'emploi sur le chemin de fer canadien du Pacifique. Ils font aussi la pêche et la chasse. Ils ont à leur village, sur la rivière Mississagua, une bonne école qui est assez bien fréquentée. En somme ils sont très intelligents et très industriels.

La bande de la rivière au Poisson-Blanc est au nombre de 87. Ces sauvages ne font que peu de culture ; ils travaillent au charroyage du bois et d'autres dans les scieries.

Ils ont une bonne école sous les auspices de l'Eglise anglicane, et ce sont des sauvages très intelligents et sobres.

La bande de la rivière aux Serpents est au nombre de 122. Ces sauvages trouvent du travail dans les différentes scieries des alentours. Ce sont de bons travailleurs et ils vont bien. La majeure partie est allée s'installer l'été dernier à Cutler, sur le chemin de fer canadien du Pacifique, qui se trouve sur la réserve. Ils y ont une bonne école qui est assez bien fréquentée.

La bande de Tahgaiwinini est au nombre de 117. Ils font principalement de la culture et la pêche; mais un bon nombre travaillent dans les exploitations forestières, et règle générale ils sont prospères. La majeure partie de la bande demeure sur la partie non concédée de l'île à ou près de Wikwemikong.

La bande de la Pointe à Grondin est au nombre de 52. Il n'y a que cinq familles qui demeurent en permanence sur la réserve; le reste vit à ou près de Wikwemikong. Ils n'ont pas d'école à leur village. Les sauvages de cette bande font la pêche en été et travaillent dans les exploitations forestières en hiver.

Sauvages de l'île Manitouline "non concédée".—Cette bande compte 1,156 âmes. Ces sauvages sont industriels et laborieux. Ce sont de bons cultivateurs et de bons pêcheurs, et dans le cours de l'hiver dernier ils ont sorti de la forêt cinquante mille traverses de chemin de fer et dix mille poteaux, que le ministère a vendus à bons prix à leur profit, et les sauvages ont gagné de bons gages au chargement du bois dans le cours de l'été.

OJIBBEWAS ET OTTAWAS DES ILES MANITOULINES.

La bande de l'île Cockburn compte 51 âmes. Ces sauvages sont laborieux et industriels. Ils ne cultivent que peu. Ils travaillent toute l'année pour le compte de Hitchcock et Cie, qui sont les concessionnaires des coupes de bois. Il n'y a pas d'école à cet endroit.

La bande de Sheshegwaning à une population de 166 âmes. Ces sauvages sont de bons cultivateurs, laborieux et industriels. Le village est joliment situé sur la baie, il y a de très jolies maisons habitées par des sauvages. Il y a aussi une jolie église et une bonne école, et toutes deux sont bien fréquentées, sous les auspices de l'Eglise catholique à Wikwemikong.

La bande de la baie Ouest compte une population de 253 âmes. Les sauvages de cette bande sont de bons cultivateurs à l'aise. Ils ont une belle église et une bonne école à Wikwemikong, toutes deux sous les auspices de l'Eglise catholique et toutes deux bien fréquentées.

L'été dernier le ministère a accordé \$150 pour l'amélioration des chemins de la réserve; ces chemins ont été tracés sous la surveillance de M. William Vincer qui dit que les sauvages sont de bons travailleurs.

La bande de la crique à la Carpe compte 91 âmes. Ces sauvages sont de bons cultivateurs, laborieux, industriels et économes. Ils ont une église et une école sous les auspices de l'Eglise anglicaine, et toutes deux sont bien fréquentées.

L'année dernière le département a accordé \$50 pour l'amélioration du chemin de la réserve, et les travaux se sont faits sous la direction du chef Charles Obatosaway, et ont été exécutés par les sauvages de la bande.

La bande de Sheguiandah compte 156 âmes. Ces sauvages vivent surtout de la culture du sol, bien qu'un certain nombre travaillent dans les exploitations forestières en hiver. Ils ont une belle église et une école sous le patronage de l'Eglise anglicaine. Ces sont des sauvages économes.

La bande de la baie Sud compte 67 âmes. Ces sauvages qui sont économes, font la pêche et la culture du sol avec succès. Leur église et leur école sont toutes deux sous les auspices des missionnaires de Wikwemikong.

La bande du lac à la Carpe compte 15 âmes. Ces sauvages semblent prospères et contents.

Département des affaires indiennes.

Les **Obidgewongs du lac Wolsey** sont au nombre de 10. Ces sauvages cultivent et font la pêche en été et travaillent dans les exploitations forestières en hiver.

Education.—Il y a dix-neuf écoles dans cette division, et toutes sont assez bien fréquentées ; règle générale, les enfants sont propres et convenablement vêtus.

Observations générales.—Je puis dire que toute cette population sauvage est apparemment heureuse et contente, et généralement très industrielle.

J'ai, etc.,

B. W. ROSS,

Surintendant des affaires indiennes.

PROVINCE D'ONTARIO,

SURINTENDANCE DE PARRY-SOUND,

PARRY-SOUND, 3 septembre 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport qui suit ainsi qu'un état tabulaire sur l'état et les progrès des diverses bandes de cette surintendance pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

RÉSERVE DE L'ILE PARRY.

Situation.—Cette réserve est située sur la rive est de la baie Georgienne, près de la ville de Parry-Sound.

Etendue.—Elle embrasse une étendue de 27 milles carrés.

Ressources.—Les ressources de cette réserve sont tout simplement l'agriculture. Le voisinage de la ville de Parry-Sound, centre où se fait un grand commerce de bois, permet aux sauvages de cette bande de se procurer du travail à peu près en tout temps.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont de la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 82 âmes, dont 18 hommes, 21 femmes et 43 enfants. Dans le cours de l'année il y a eu une naissance et trois décès ; et quatre personnes qui demeuraient depuis longtemps sur la réserve ont été ajoutées à la liste par ordre du ministère, ce qui fait une augmentation de deux sur l'année dernière. La cause des trois mortalités a été la consommation. On doit particulièrement regretter deux de ces mortalités, attendu qu'elles ont enlevé les jeunes filles les mieux instruites de la surintendance.

Santé et état hygiénique.—La santé des sauvages de cette bande a été bonne. Les décès dont on a parlé plus haut sont arrivés dans deux familles, dont plusieurs parents sont précédemment morts de la même maladie.

Occupation.—Ces sauvages ont de nombreux moyens de gagner leur vie. En sus de leurs fermes qu'ils pourraient mieux cultiver ils se livrent aussi à la fabrication de paniers et d'ouvrages indiens. En été les hommes servent de guides aux touristes et à d'autres personnes, et en hiver et au printemps ils travaillent dans les exploitations forestières et au flottage du bois.

Constructions, animaux, etc.—Je regrette de dire que ces choses sont de qualité inférieure. Toutefois le progrès est à l'ordre du jour, et une faucheuse, propriété d'un sauvage du Cap-Croker qui demeure sur cette réserve, a fait son apparition sur l'île cet été.

Education.—Je regrette qu'en ce qui à trait à l'éducation, les choses ne soient absolument ce que l'on pourrait désirer. Il y a deux écoles sur la réserve, toutes deux enseignées par des institutrices blanches qui ont des certificats de troisième classe; et bien qu'il y ait dans la bande vingt-deux enfants d'âge à aller à l'école, indépendamment des enfants des sauvages qui vivent sur la réserve et n'appartiennent pas à la bande, la présence moyenne de chaque jour à ces deux écoles ne s'élève pas à la moitié de ce chiffre. La cause regrettable de ce résultat est l'absence d'intérêt chez les parents pour l'éducation de leurs enfants. Les progrès des enfants qui fréquentent l'école assidûment sont bons; l'enseignement qui se donne est celui qu'autorise le ministère, et le matériel des deux écoles, de même que la discipline et l'ordre, sont tout ce que l'on peut désirer, mais le peu d'assiduité des enfants fait que le tout est à peu près sans efficacité.

Religion.—Voici comme se subdivisent les sauvages de cette bande en fait de religions: il y a 38 méthodistes, 23 catholiques et 21 païens. Les méthodistes sont desservis par un missionnaire résidant dans une église très confortable et très commode; et les catholiques reçoivent de temps à autre la visite de l'un de leurs prêtres dans la maison d'école de Skene, leur église étant en voie de construction. L'intérêt que manifestent les sauvages de ces deux croyances aux choses de la religion est tout ce que l'on peut raisonnablement espérer, et heureusement ils vivent ensemble en parfaite harmonie.

Traits caractéristiques et progrès.—Sans dire que les sauvages de cette bande sont aussi industriels, aussi énergiques et entreprenants qu'on pourrait le désirer, ils rivalisent cependant favorablement avec nombre de colons blancs de la région. Qu'ils soient suffisamment industriels, économes et de bonne conduite est prouvé par le fait que l'on n'a demandé aucun secours pour qui que ce soit de la bande l'année dernière, et qu'il n'y a pas eu de condamnation ou même de plainte donnant lieu à une condamnation pour infractions aux lois du pays durant la même période.

Tempérance et moralité.—Dans le cours de l'année pas un seul exemple d'intempérance n'est venu à ma connaissance, de même que je ne connais pas d'exemples de conduite immorale.

Observations générales.—Mon rapport sur cette bande peut se résumer en disant que sauf l'absence d'intérêt en fait d'éducation, ces sauvages sont aussi à l'aise, heureux, contents, prospères et progressifs qu'on peut l'espérer ou le désirer.

RÉSERVE DES SHAWANAGAS.

Situation.—Cette réserve est située, à l'intérieur, à quatre milles de la rive est de la baie de Shawanaga, sur la rive orientale de la baie Georgienne, lac Huron, et à vingt-trois milles au nord de la ville du Parry-Sound.

Etendue.—Elle embrasse une étendue de quatorze milles carrés.

Ressources.—Au nombre des ressources de cette réserve est la culture de la terre, dont le sol est léger, sec et sablonneux, mais dont la puissance productive est entravée par l'absence d'une clôture convenable. Ces sauvages ont la mauvaise habitude d'abandonner leurs "jardins" au mois de juillet et de laisser leurs produits prendre soin d'eux-mêmes. La pêche et la cueillette des fruits sauvages sont aussi des ressources profitables de cette bande.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont de la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 119 âmes, dont 32 hommes, 35 femmes et 52 enfants. Dans le cours de l'année il y a eu 6 naissances et 2 décès; l'immigration a ajouté 2 personnes et l'émigration en a enlevé 2, soit, comme résultat, une augmentation de 4 personnes dans l'année. Les causes des décès ont été la consommation et la vieillesse; des mariages ont déterminé les autres changements.

Santé.—Dans le cours de l'année la santé de ces sauvages a été très bonne. Il n'y a pas eu de maladie grave dans la bande. Un enfant est mort de phthisie et une femme non domiciliée ici est morte de vieillesse, je crois. Les sauvages de cette bande ne prennent aucun soin de leur santé, et les représentations réitérées qu'on leur fait ont pour unique résultat la promesse de bâtir des maisons plus grandes dès qu'ils le pourront.

Département des affaires indiennes.

Occupation.—En vue d'une culture rudimentaire, de la pêche et de la cueillette de fruits sauvages, cette bande s'est occupée l'hiver dernier à exploiter le bois de sa réserve ; il s'en suit qu'ils ont passé à l'aise ce qui aurait été un hiver très dur. Je les encourage à consacrer beaucoup d'attention à la pêche.

Constructions.—Les habitations de ces sauvages sont petites et faites de troncs d'arbres ; elles sont absolument insuffisantes pour le nombre de ceux qui les habitent. Il y a cependant des indices qu'il se fera peu à peu des améliorations à cet égard. Les animaux sont très petits et maigres, et les instruments aratoires des plus simples.

Éducation.—Les enfants d'âge à aller à l'école sont au nombre de 34, instruits à une école enseignée par une institutrice qui a un certificat de troisième classe. L'école est très bien montée et l'on y a récemment installé des pupitres munis de leurs sièges. L'enseignement est celui qu'autorise le ministère. La discipline de l'école est excellente et les progrès des enfants sont assez bons. Actuellement l'intérêt que les parents portent à l'éducation de leurs enfants est très sensible, ce qui est dû, je crois, à la présence d'une institutrice active et énergique.

Religion.—A peu près les deux tiers de cette bande sont catholiques, et les autres méthodistes. Il n'y a pas de païens dans la bande. Deux églises, l'une catholique et l'autre méthodiste sont en voie de construction, mais à en juger par les progrès des travaux, je ne crois pas qu'elles soient prêtes pour quelques temps encore.

Traits caractéristiques.—Les traits caractéristiques de cette bande sont l'indolence et l'absence de propreté. Pour la plus grande partie rien moins que la plus dure nécessité les fera travailler, et dès qu'ils ont pourvu à leurs besoins immédiats ils retombent dans l'indolence et l'inaction.

Tempérance et moralité.—Dans la bande même les principes de la moralité et de la tempérance sont assez bien respectés.

RÉSERVE DE HENVEY-INLET.

Situation.—Cette réserve est située dans l'une des anses de la baie Georgienne.

Étendue.—Elle embrasse trente milles carrés.

Ressources.—Les ressources de cette réserve sont l'agriculture, la pêche et la chasse.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 192 âmes, dont 56 hommes, 59 femmes et 77 enfants. Dans le cours de l'année il y a eu 9 décès et un nombre égal de naissances ; l'immigration a amené 5 personnes et l'émigration en a enlevé 5. En conséquence la bande n'a subi ni augmentation ni diminution. Les décès ont eu pour causes la vieillesse chez deux personnes, l'inflammation des intestins chez une, et chez les autres la consommation et des maladies des enfants. Comme d'habitude l'immigration a eu pour cause des mariages et l'installation d'orphelins dans la famille d'un parent.

Santé et précautions hygiéniques.—La santé de la bande est bonne à présent. La forte mortalité de l'année a eu pour cause les privations ordinaires d'un dur hiver. Ces sauvages ne prennent aucune précaution contre la maladie.

Occupation.—Bon nombre de ces sauvages font la pêche, plus ou moins de culture primitive, et les jeunes gens chassent.

Constructions, etc.—Les constructions de cette bande sont en troncs d'arbres. Les habitations sont confortables, mais l'on ne peut en dire autant des granges et des écuries. Les instruments aratoires sont peu nombreux et simples ; ils se composent de plusieurs charrues et d'une herse.

Éducation.—Le nombre d'enfants d'âge à aller à l'école est de 48. L'école, dirigée par un instituteur porteur d'un certificat de troisième classe, est bien fréquentée en hiver. Le mobilier de l'école est ancien, mais c'est tout ce qu'il faut pour le moment. Vu la distance qui sépare la réserve et l'école de mon domicile, je ne puis rien dire de la discipline, des progrès, etc., de l'école ; mais par l'esprit élevé et l'habileté de l'instituteur actuel, je juge que les choses sont dans un état satisfaisant à cet égard. Je suis

heureux de dire que l'énergie de l'instituteur a provoqué chez les sauvages un regain d'intérêt dans les affaires d'écoles.

Religion.—Près des trois quarts de cette bande sont catholiques et les autres sont méthodistes. Depuis plusieurs années une église catholique est en voie de construction. Un des traits caractéristiques particuliers de cette bande est l'observance de la religion.

Traits caractéristiques.—Cette bande est laborieuse, industrielle et économe. Située sur une réserve passablement aride et isolée comme l'est cette bande, il fait plaisir d'observer la propreté des vêtements, les formes musculaires et bien développées des hommes, l'extérieur agréable et l'apparence de contentement des femmes, lorsque tous se présentent lors de la visite. Il est évident que pour chacun des membres de cette bande le jour de la distribution des annuités, à part la considération d'argent, n'est pas le jour le moins heureux de l'année.

Tempérance et moralité.—A cet égard, la conduite de cette bande est tout ce que l'on peut désirer.

RÉSERVE DE NIPISSINGUE.

Situation.—Cette réserve est située sur la rive nord du lac Nipissingue.

Etendue.—Elle embrasse une étendue de soixante-quatre mille acres de terre.

Ressources.—Les ressources de cette réserve sont : l'agriculture, l'exploitation du bois, la chasse, et le travail qu'ils font à servir de guides aux touristes.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont de la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 188 âmes, dont 51 hommes, 55 femmes et 82 enfants. Dans le cours de l'année il y a eu 10 naissances et 5 décès ; l'immigration a amené 4 personnes et l'émigration en a enlevé 4, soit une augmentation de 5 pour l'année. Tous les décès ont eu pour causes des maladies particulières aux vieillards et aux enfants. Du chef de l'immigration et de l'émigration les changements ont été déterminés par des mariages entre les sauvages de cette bande et des sauvages de la bande de Henvey-Inlet.

Santé.—L'on peut dire que la santé de cette bande est assez bonne, bien qu'il y avait un peu de maladie lors de ma visite. Il n'y a pas eu d'épidémie chez cette bande, et toutes précautions hygiéniques leur sont inconnues.

Occupations.—Elles sont nombreuses et variées. Située sur le chemin de fer du Pacifique près d'un point de division et au centre d'une région forestière, cette bande a à sa portée des occupations qui peuvent servir à tous les goûts. Il est certain que récemment l'offre du travail a été plus considérable que la demande, mais cette bande a eu une part raisonnable de l'ouvrage qui s'est présenté.

Education.—Il y a sur la réserve 41 enfants d'âge à aller à l'école, et une école dirigée par un instituteur porteur d'un certificat de troisième classe. Je regrette d'avoir à dire que l'école n'est en aucune façon ce que l'on pourrait désirer ou espérer. J'espère que l'on remédiera à cet état de choses.

Religion.—Cette bande est entièrement catholique, et elle pratique sa religion dans une église assez grande et propre dont le haut clocher fait un bel effet sur la rive du lac.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont d'une classe supérieure, actifs, énergiques, et vivant de leur travail.

Tempérance et moralité.—Leur conduite à cet égard est celle de toute population rurale de premier ordre. Depuis quelques années il y a eu une amélioration sensible.

RÉSERVE DE DOKIS.

Situation.—Cette réserve est située à l'embouchure du lac Nipissing, à la tête de la rivière des Français.

Etendue.—Elle a une étendue d'environ vingt-cinq mille acres, comprise dans deux îles.

Département des affaires indiennes.

Ressources.—Les ressources de cette réserve sont l'agriculture et les exploitations forestières. Autrefois cette bande faisait la traite sur une grande échelle, mais ces moyens d'existence étant disparus pour eux, les plus âgés se sont mis à cultiver et les jeunes à travailler dans les exploitations forestières.

Tribu.—Ces sauvages sont nominalement de la tribu des Ojibbewas, mais ce sont en réalité des métis en grande partie de descendance française.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 75 âmes, dont 19 hommes, 30 femmes et 26 enfants. Dans le cours de l'année il y a eu 3 décès et 3 naissances ; l'émigration a enlevé une personne et l'immigration en a amené deux. Une personne est morte de vieillesse et deux enfants sont morts ; les autres changements ont eu lieu à la suite du mariage d'un sauvage avec une blanche.

Santé.—La santé de cette bande a été exceptionnellement bonne.

Occupation.—Comme je l'ai dit plus haut au titre des "ressources", les occupations de cette bande sont l'agriculture et les exploitations forestières. Il est presque inutile de dire qu'ils font de meilleurs bûcherons que des cultivateurs, car il est évident que certains d'entre eux traitent la culture avec un certain mépris.

Constructions.—Les constructions de cette réserve ne sont qu'au nombre de trois, dont deux sont médiocres et petites. Il n'y a que très peu d'animaux, et les instruments aratoires comptent à peu près pour rien.

Education.—Le refus des sauvages de cette bande de vendre leur forêt de pins et le soin jaloux avec lequel le chef de la bande a empêché qui que ce soit de la bande de s'établir sur la réserve, à l'exception toutefois de ses fils, ont eu pour résultat d'éloigner toute éducation. Il n'y a pas d'école sur la réserve, de même qu'il n'y a aucun moyen d'instruire les enfants de cette bande.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont catholiques, mais ils n'ont pas d'église.

Traits caractéristiques.—Le caractère distinctif national de cette bande est plutôt français que sauvage. Ils sont intelligents dans un certain sens, mais certains d'entre eux manquent de prudence. J'appuie ces observations sur leur refus opiniâtre de céder leur forêt de pins pour qu'on puisse la vendre à leur bénéfice.

Tempérance et moralité.—À cet égard la bande est très exemplaire.

BANDE DE TÉMOGAMINGUE.

Situation.—On n'a pas encore donné de réserve à cette bande. Les sauvages de cette bande vivent ci et là le long des rives et dans le voisinage du lac Témogamingue, qui est à environ quarante milles du lac Témiscamingue.

Ressources.—A peu près la seule ressource de cette bande est la chasse, dont le produit diminue rapidement. Sauf dans le voisinage immédiat du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, au lac Témogamingue, il ne se fait pas de culture, et lorsqu'on leur fait des représentations à ce sujet les sauvages se déclarent prêts à cultiver le sol dès qu'on leur aura donné une réserve, mais ils hésitent à défricher de la terre qui pourrait ne pas être dans les limites de cette réserve.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont de la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 78 âmes, dont 21 hommes, 30 femmes et 27 enfants. Dans le cours de l'année il y a eu trois décès et une naissance ; à la suite d'un mariage et de l'adoption d'un orphelin l'immigration a amené trois personnes et l'émigration en a enlevé deux.

Santé.—La santé de cette bande a été bonne durant l'année, car bien que l'on signale trois décès, l'un de ces décès est arrivé dans le cours de l'année précédente dans une famille qui était absente en 1895, et je n'ai pu en conséquence en faire rapport, attendu que je l'ignorais.

Constructions.—Quelques maisons, propriété de cette bande, ont été érigées à l'île à l'Ours. Quelques-unes sont très bonnes et d'autres très médiocres, et d'après ce que j'ai

pu voir et ce que j'ai appris, je crois que la majeure partie de cette bande vit dans des tentes toute l'année.

Education.—Il n'existe aucun moyen d'éducation. Ces sauvages seraient disposés à ériger une école et à consacrer une partie de leur annuité au salaire d'un instituteur s'ils pouvaient construire une école sur un fond qui fit partie de leur réserve. L'absence de la réserve est un obstacle à l'éducation comme à d'autres choses. Je suis heureux de savoir que cette question fait l'objet de l'attention du ministère.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques. L'on est à construire une église au poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, mais quoique ces sauvages vont s'en servir, on ne pourra strictement dire que ce sera leur propriété. Comme mes relations avec ces sauvages se résument à une affaire de quelques heures chaque année, je ne puis rien dire de leurs sentiments religieux. Ils semblent, toutefois, comme les autres bandes de sauvages.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont exceptionnellement vigoureux. De tous les sauvages que je connaisse, ils les surpassent en habileté pour les longues courses ardues à l'aviron et pour les "portages".

Tempérance et moralité.—Leur conduite à cet égard est absolument satisfaisante.

RÉSERVE DE WATHA, CONNUE AUTREFOIS SOUS LE NOM DE "RÉSERVE DE GIBSON".

Situation.—Cette réserve est située entre l'extrémité méridionale du lac Muskoka et la baie Georgienne, lac Huron.

Etendue.—Elle embrasse une étendue de vingt-cinq mille acres.

Ressources.—Les ressources de cette réserve sont l'agriculture et le travail dans les exploitations forestières.

Tribu.—Ces sauvages sont des Mohawks, ou plutôt des Iroquois, nom sous lequel ils sont plus généralement connus. Ils habitaient autrefois à Oka, province de Québec.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 124 âmes, dont 26 hommes, 24 femmes et 24 enfants. Dans le cours de l'année il y a eu 6 naissances, et 1 décès amené par la consommation. Plusieurs familles sont retournées à Oka, soit dix-sept personnes. Il y a donc une diminution totale de douze personnes. On ne peut expliquer cette émigration que par le caractère nomade de cette bande.

Santé.—La santé de cette bande a été exceptionnellement bonne cette année.

Occupation.—La bande vit surtout de la culture du sol. En hiver et au printemps les jeunes gens travaillent dans les exploitations forestières et au flottage du bois, et un peu plus tard ils servent de guides aux touristes qui viennent faire la chasse.

Constructions.—Il ne s'est pas fait de nouvelles constructions dans le cours de l'année dernière.

Education.—Il y a sur la réserve une école enseignée par un instituteur blanc, sous le patronage de la Société des missions méthodistes; on compte sur la réserve 47 enfants d'âge à aller à l'école, et dont 39 sont inscrits sur le registre de l'école, qui accuse pour le terme de juin une présence moyenne de 16. Dans le cours de l'année les progrès des enfants se sont beaucoup accentués, et les parents prennent plus d'intérêt à l'éducation de leurs enfants. Le mobilier de l'école n'est pas ce que l'on pourrait désirer, mais elle rivalise tout de même avec nombre d'écoles rurales de blancs.

Religion.—Trois dénominations religieuses se partagent inégalement cette bande. Il y a 100 méthodistes, 23 *Plymouth Brethren* et un catholique. Un missionnaire méthodiste vit sur la réserve, et il y existe depuis plusieurs années une église de cette religion. L'intérêt que cette bande porte à la religion est le même que celui que porte une population civilisée.

Traits caractéristiques et progrès.—Cette bande est la plus industrielle et la plus progressive de cette surintendance. Il existe maintenant une faucheuse sur la réserve, ce qui indique l'esprit d'entreprise, du propriétaire si l'on tient compte de la nature primitive des défrichements. Ceci, joint à l'accession de dix acres de terre nouvelle mis-

Département des affaires indiennes.

en culture cette année, et à l'air d'aisance et de l'abondance que l'on rencontre partout, ne laisse guère à désirer en fait de prospérité et de progrès.

Tempérance et moralité.—Pour ce que j'en sais, cette bande est très exemplaire à cet égard. Deux infractions aux lois de la morale m'ont été signalées et ont été la cause de beaucoup de difficultés et de chagrin dans la bande. A mon sens ceci indique l'existence d'un niveau de haute moralité en général.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai, etc.,

THOS. S. WALTON,
Surintendant.

PROVINCE D'ONTARIO,
POTTAWATTAMIS ET CHIPPEWAS DE L'ÎLE WALPOLE,
WALLACEBURG, 28 septembre 1896.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire sur les Chippewas et les Pottawattamis de l'île Walpole, pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Situation.—La réserve embrasse toute l'île Walpole, dans le comté de Lambton, province d'Ontario.

Etendue.—L'on calcule qu'il y a 12,000 acres de terre arable, avec un drainage naturel, et 50,000 acres de marais et de prairie qui peuvent être améliorées à peu de frais.

Ressources.—Les ressources de cette réserve sont la culture du sol, la culture des fruits, des légumes, la pêche et l'élevage des animaux.

Statistique vitale.—La population de la bande des Chippewas est de 170 hommes, 165 femmes, 141 petits garçons et 163 petites filles; total, 639 âmes.

La population des Pottawattamis se compose de 52 hommes, 52 femmes, 44 petits garçons, 49 petites filles, soit un total 197 âmes.

La population totale des deux bandes réunies est de 836 âmes.

Santé et état hygiénique.—La santé générale a été très bonne durant l'année. Il n'y a pas eu d'épidémie. Il y a eu quelques cas de fièvres typhoïdes dont certains ont été suivis de la mort des malades. Par suite du drainage défectueux et de la mauvaise eau il est probable que la maladie va continuer à régner. L'on a fait des représentations sur la nécessité de prendre des précautions hygiéniques relativement à l'entretien des habitations et dépendances dans un état de propreté; le plus souvent ces précautions ont été prises, mais pas partout. L'on a porté à la vaccination autant d'attention qu'il est possible de le faire dans l'accomplissement d'un devoir qui répugne à presque tous les sauvages et qu'ils évitent autant que possible.

Occupation.—Les sauvages s'occupent pour la plupart d'agriculture. Ceux qui vivent de la culture du sol vont bien et bon nombre sont très à l'aise et très confortables dans leurs maisons, ayant de quoi manger en abondance et quelque chose à vendre, y compris des bestiaux et des chevaux en nombre suffisant pour leurs besoins, et quelques-uns en ont à vendre. D'autres (trop nombreux) vivent de la fabrication de paniers, de manches de hache, d'arcs et de flèches, et d'autres articles, ce qui est même au mieux, un moyen d'existence très précaire; ces sauvages de la dernière catégorie n'ont guère d'aisance dans leurs maisons, et ce qui les entoure n'est pas propre à une longue vie et n'a pas l'apparence du confort. L'on a essayé de les amener à faire un peu de culture pour se pourvoir pour l'hiver, mais l'on n'a obtenu qu'un succès partiel.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—La plupart des maisons sont solidement construites et assez chaudes et assez confortables. Les dépendances, telles que granges et écuries sont rares, et l'on ne prend pas assez soin des chevaux et des bestiaux en hiver, particulièrement des chevaux, qu'on laisse errer la majeure partie de l'hiver, et qui, en conséquence, ne sont pas en état de travailler au printemps ; de sorte que, faute d'un attelage capable de travailler, les sauvages ne se trouvent pas en état de se faire autant de revenu qu'ils le pourraient si leurs chevaux étaient bien soignés en hiver. Cette négligence à l'égard de leurs chevaux en hiver s'applique à tous les sauvages. Je puis dire qu'il n'y a pas d'exceptions.

Quant aux bestiaux, ils se tirent mieux d'affaire que les chevaux à être soignés irrégulièrement et sans abris, mais les bestiaux souffrent tout comme les chevaux, et l'on ne pourvoit pas assez aux soins des animaux en hiver. De même ils ne font pas assez de fourrage pour leurs animaux, bien que des centaines de tonneaux de foin restent sur le champ sans être fauchées, qu'ils pourraient cependant faucher pour alimenter tous les animaux qu'ils ont et qu'ils n'auront jamais, le foin étant en quantité presque inépuisable. Il s'est fauché de grandes quantités de foin depuis deux ou trois ans, et il s'en fauche beaucoup cette année, ce qui est très louable, et ce dont je leur tiens compte, les aidant quand j'ai pu le faire, mais le tout est destiné à la vente, et ils n'en font guère dans le but de nourrir leurs animaux durant l'hiver.

Quant aux instruments aratoires, et comme on le verra par l'état tabulaire ci-joint, les sauvages sont presque tous assez bien montés à cet égard, et nul d'entre eux n'est empêché de cultiver la terre faute d'instruments aratoires.

Éducation.—Relativement à ce sujet, dont l'importance est peut-être plus grande que tout autre, je dois dire qu'il y a, sur la réserve, trois écoles qui restent ouvertes tous les jours scolaires de l'année ; elles sont bien fréquentées ; l'enseignement fait d'assez bons progrès, et l'inspecteur d'écoles du comté de Lambton les visite régulièrement. Je visite aussi ces écoles et j'en envoie des rapports mensuels au ministère. La propreté, une bonne température et le confort règnent dans les écoles. Elles sont bien montées en livres et mobilier, et une bonne éducation d'école commune est à la portée de tous les enfants de la réserve, privilège dont profitent la plupart d'entre eux.

Bon nombre d'enfants plus âgés et plus avancés sont aux écoles d'industrie du Refuge de Shingwauk et de l'institut (Muncey) de Mount-Elgin, où ils ont l'avantage d'apprendre l'agriculture et d'autres métiers, selon où les porte leur inclination ou leur habileté.

Les instituteurs des trois écoles de l'île sont tous des jeunes sauvages de l'île Walpole. Deux d'entre eux ont reçu leur éducation au Refuge de Shingwauk et l'autre à l'institut de Mount-Elgin. Tous font un travail excellent dans leurs écoles, et ni les inspecteurs ni les parents se plaignent de la capacité des instituteurs ou du travail qu'ils font.

Je dois à la direction des deux institutions dont j'ai parlé plus haut, le Refuge de Shingwauk et l'institut (Muncey) de Mount-Elgin, de dire que l'on porte le plus grand soin au bien-être et à l'avancement de ces institutions, et les instituteurs de nos trois écoles ne sont pas les seuls qui, après y avoir terminé leurs études, en sont sortis avec de bonnes notes et capables de prendre leurs positions et de réussir dans les états qu'ils ont pu choisir. Je dois ajouter que j'ai été l'objet de tous les égards de la part des directeurs de ces institutions, et ils ont toujours été prêts autant que possible à recevoir un petit garçon ou une petite fille qui avait besoin d'un refuge et dont j'avais demandé l'entrée dans l'une ou l'autre institution.

Religion.—Il y a, sur la réserve, deux églises où des offices ont lieu tous les dimanches, soit une église anglicane et une église méthodiste.

N° 1, l'école des Chippewas, est sous la direction de l'Église anglicane, et le

N° 2, l'école de la mission méthodiste, sous la direction de l'Église méthodiste.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages, pris dans leur ensemble, ne sont pas industrieux. Bon nombre sont indolents ; s'ils ne l'étaient pas, ils pourraient tous être riches, car il y a des moyens de le devenir à la portée de chacun d'entre eux.

Ils ont un sol aussi bon que partout ailleurs en Amérique, et peuvent en exploiter autant qu'ils le veulent ; ils touchent chaque année assez d'argent pour les aider d'im-

Département des affaires indiennes.

portance dans leurs exploitations agricoles. Tout autour d'eux il y a des marchés où ils peuvent vendre tout ce qu'ils récoltent et tout ce qu'ils fabriquent. Ils n'ont pas de taxes à payer. Ils ont les meilleurs ranches du Canada, qui peuvent nourrir un nombre illimité de bestiaux, et il leur reste des prairies où ils peuvent prendre le foin qu'il faut pour les nourrir en hiver, et de la terre en grande étendue pour cultiver le maïs et les racines dans le but de les engraisser pour les vendre ; et le tout reste là, à rien, et ne leur sert pas plus que si c'était recouvert d'eau.

En réponse à la question : "S'enrichissent-ils ou s'appauvrissent-ils ?" j'ai l'honneur de dire, et je suis heureux de pouvoir le faire, qu'ils progressent incontestablement. Tous les sauvages de la réserve sont mieux à tous égards qu'il y a vingt ans, tel que le témoignent les récoltes de 1895, que l'on indique à l'état tabulaire ci-joint, et qui accuse une augmentation sur les récoltes de 1894 de 7,636 boisseaux, la récolte de 1894 ayant 1,500 boisseaux de pommes compris dans le nombre de boisseaux, tandis que la récolte de pommes de 1895 a complètement manqué, et le rapport de 1895 n'accuse pas un seul boisseau de pommes. Il ne s'agit que de grain et de racines.

Tempérance et moralité.—J'ai l'honneur de dire à cet égard, qu'à l'exception de quelques-uns qui s'enivrent et qui continueront de s'enivrer tant que des boissons alcooliques se fabriqueront et se vendront, les sauvages de la réserve de l'île Walpole sont aussi peu adonnés aux boissons enivrantes que ne le sont le même nombre d'individus de n'importe quel centre du Canada, avec autant d'hommes et de femmes de bonne conduite qu'on en trouve dans une population égale ailleurs, et il suffit d'assister aux offices le dimanche ou à une réunion la semaine pour se convaincre de la véracité de ce fait.

Observations générales.—Il y a des exemples de progrès individuels dont on pourrait faire une mention honorable et dont on pourrait donner les noms, mais il y en a un grand nombre qui ne font pas beaucoup de progrès tout en étant les plus dignes, les plus honnêtes et les plus honorables gens du monde, mais dont je ne pourrais mettre les noms à côté de ceux des individus qui font de bons progrès, de sorte que je ne citerai pas de noms, avec l'espoir que ce sera une raison suffisante de ne pas le faire.

J'ai, etc.,

ALEX. McKELVEY,

Agent.

PROVINCE D'ONTARIO.

SAUVAGES DES SIX-NATIONS,

BRANTFORD, 24 août 1896.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire sur la réserve des Six-Nations de la Grande-Rivière, pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

RÉSERVE DES SIX-NATIONS.

Situation.—La réserve est située dans le township de Tuscarora et une partie du township d'Onondaga, dans le comté de Brant, et une partie du township d'Onéida, dans le comté d'Haldimand.

Étendue.—La réserve embrasse 46,133 acres de terre.

Ressources.—La ressource principale de cette réserve est l'agriculture.

Tribu.—Les tribus comprennent les Mohawks, les Onéidas, les Onondagas, les Tuscaroras, les Cayugas, les Senecas et les Delaware, tous compris dans les Six-Nations.

Statistique vitale.—La population compte 1,081 hommes, 995 femmes et 1,592 enfants, soit un total de 3,667 âmes. Il y a eu 112 décès et 140 naissances durant l'année. L'augmentation de la population de la réserve reste à peu près la même que par le passé. La consommation continue d'être la cause la plus fréquente de la mortalité.

Santé et état hygiénique.—La santé des sauvages a été généralement bonne. Il n'y a pas eu de maladie infectieuse sauf la consommation et sauf la fièvre typhoïde aiguë qui au mois de novembre dernier, éclata dans une famille dont six membres furent malades à la fois ; la maladie a été restreinte à cette famille. Les sauvages chaque année prennent plus de précautions hygiéniques ; ainsi ils font brûler les déchets et les immondices qui pourraient engendrer des maladies, et ils blanchissent à la chaux leurs habitations. Ils comprennent aussi l'importance d'avoir de la bonne eau, et ils cessent de se servir de l'eau des fossés ou de surface. Dans le cours de l'année dernière l'on a terminé plusieurs bons puits.

Occupation.—Le principal moyen de subsistance est la culture du sol, bien qu'un bon nombre vivent à cueillir des petits fruits chez les blancs et à faire des paniers le reste de l'année.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—Dans le cours de l'année dernière les constructions de la réserve ont subi des améliorations sensibles. Depuis la mise en vigueur du système qui consiste à accorder des prêts faits à même le capital aux sauvages individuellement, sur la recommandation du conseil de cette bande, pour améliorer leurs biens respectifs, il s'est construit et réparé plusieurs maisons et plusieurs granges, ce qui a eu pour effet d'améliorer considérablement l'état des sauvages, et de leur donner plus de moyens de gagner leur vie sur leurs fermes.

Les animaux et les instruments aratoires augmentent en nombre chaque année, et grâce à de bonnes granges et à de bons abris durant l'hiver, il en résultera certainement de grands avantages.

Le rendement des récoltes du printemps a été plus considérable qu'en tout temps dans le passé. Le blé d'automne et le foin ont donné une récolte médiocre ; durant l'hiver la plupart des sauvages ont été obligés de donner du grain à leurs animaux, vu que le foin a manqué.

Education.—Les sauvages portent beaucoup d'attention à l'éducation. Il y a dix écoles sur la réserve, et toutes bien fréquentées. Neuf sont sous la régie de la commission des écoles qui se compose :

- D'un représentant du département des affaires indiennes,
- De deux représentants de la Compagnie de la Nouvelle-Angleterre,
- D'un représentant de la conférence Méthodiste,
- De trois représentants du conseil des Six-Nations, et
- D'un inspecteur.

Et l'autre école est entièrement sous la régie du conseil des Six-Nations, qui nomme tous les autres syndics pour administrer l'école. Les instituteurs de la commission sont des sauvages, tandis que l'instituteur de l'école sous la régie du conseil est un blanc. La population scolaire (de six à seize ans) est de 674 enfants. Les constructions et les terrains sont très bien entretenus. L'inspecteur visite les écoles deux fois par mois et il fait rapport de chaque visite au secrétaire de la commission, et une fois par mois au département des affaires indiennes.

L'on met tout en œuvre pour que tous les enfants ayant l'âge voulu assistent régulièrement à l'école. Chaque instituteur est muni d'un plan de la section qui indique où se trouve chaque maison, avec intention de se rendre au domicile des enfants de la section et d'insister sur la présence régulière à l'école. Il s'en suit que les parents portent plus d'intérêt à l'éducation de leurs enfants. La discipline et l'ordre sont mieux observés par les enfants sauvages que par les enfants blancs.

Religion.—L'Eglise anglicane, l'Eglise méthodiste et l'Eglise anabaptiste ont des missionnaires qui demeurent sur la réserve. L'Eglise anglicane dessert sept localités, l'Eglise anabaptiste cinq, l'Eglise méthodiste trois, et les *Plymouth Brethren* une. Tous les exercices

Département des affaires indiennes.

religieux sont bien suivis et les sauvages portent beaucoup d'intérêt à leur église et à l'école du dimanche.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages deviennent chaque année de plus en plus industriels, ainsi que le prouvent l'intérêt qu'ils portent à leurs maisons et leurs progrès en agriculture. Ils sont très paisibles, et ils ont pour leur réserve un règlement qui est observé. Ils progressent constamment.

Tempérance et moralité.—Il y a plusieurs sociétés de tempérance sur la réserve. L'usage des boissons alcooliques parmi les sauvages diminue incontestablement.

Observations générales.—Les sauvages des Six-Nations font assurément des progrès constants, et presque en tous points ils sont semblables à leurs voisins, les blancs. Il y a quatre corps de musique sur la réserve, et tous prennent des engagements importants chez les blancs. Les sauvages prennent des entreprises importantes qu'ils exécutent avec succès, non seulement sur la réserve, mais aussi chez les blancs. Ils tiennent leurs foires annuelles et leurs concours de labours, et ils y prennent beaucoup d'intérêt. Les sauvages sont généralement de bons laboureurs, et ils réussissent à prendre les prix les plus importants dans leurs concours avec leurs voisins les blancs. Les chemins sont bien entretenus sous la direction de 43 cantonniers. Les sauvages ont une assurance sous l'empire de laquelle la tribu paie un tiers des pertes par l'incendie, ce pourquoi deux inspecteurs font une cotisation. Dans le cours de l'année la somme versée pour les pertes causées par l'incendie a été exceptionnellement légère, soit \$88.26.

J'ai, etc.,

E. D. CAMERON,

Surintendant.

PROVINCE DE QUÉBEC,

ABÉNAKIS DE BÉCANCOUR,

BÉCANCOUR, 30 juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel accompagné d'un état tabulaire, pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Agence.—Cette agence ne comprend que la réserve de Bécancour, dans le comté de Nicolet.

Étendue.—Cette réserve embrasse une étendue de 175 arpents de terre.

Tribu.—Les sauvages de Bécancour sont de la tribu des Abénakis.

Statistique vitale.—Cette bande se compose de 54 membres, dont 21 hommes et 34 femmes. Il y a aussi 7 enfants. Cette année il n'y a eu qu'un décès et une naissance. La bande n'a subi aucun changement par suite d'émigration ou d'immigration.

Santé et état hygiénique.—La plupart des sauvages ont joui d'une bonne santé, et les conditions hygiéniques dans lesquelles ils se trouvent sont bonnes. Tous les sauvages de cette bande ont été vaccinés.

Occupation.—Dix de ces sauvages cultivent le sol ; la majeure partie font des paniers et d'autres articles de même nature ; deux ont fait la chasse et deux autres ont servi de guides aux touristes américains.

Maisons et mobiliers.—Les maisons et leurs mobiliers ne sont pas ce que l'on pourrait désirer. L'on peut en dire autant des terrains. Ces sauvages ne font pas d'améliorations

Education.—Sur les dix enfants d'âge à aller à l'école il n'y en a que huit d'inscrits. Il n'y a qu'une seule école enseignée par un instituteur porteur d'un diplôme d'école élémentaire. L'enseignement est celui des écoles publiques de la province de Québec. La discipline est bonne et les progrès satisfaisants. Les parents ne portent pas assez d'intérêt à l'éducation de leurs enfants.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont catholiques ; mais comme ils n'ont ni église ni missionnaire, ils vont à l'église paroissiale de Bécancour. Toutefois certains d'entre eux sont très négligents à cet égard.

Traits caractéristiques et progrès.—Règle générale les sauvages sont assez industrieux ; mais à cause de leur imprévoyance la plupart sont pauvres et même très pauvre.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette bande sont plus tempérants qu'autrefois, et leur conduite morale est bonne.

J'ai, etc.,

H. DESILETS,

Agent.

PROVINCE DE QUÉBEC,
ABÉNAKIS DU LAC SAINT-FRANÇOIS,
PIERREVILLE, COMTÉ D'YAMASKA, 27 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Statistique vitale.—Les Abénakis de Saint-François sont au nombre de 317.

Santé.—Il n'y a pas eu de maladie contagieuse parmi ces sauvages dans le cours de l'année dernière. Néanmoins il y a plus de décès que d'habitude.

Education.—Les écoles de la réserve ont été bien fréquentées durant l'année, particulièrement vers la fin. Bon nombre des enfants ont fait des progrès sensibles.

Conduite.—La conduite des sauvages a été en général meilleure que l'année précédente.

Occupation.—La plupart emploient leur temps à faire des paniers et d'autres articles de fantaisie qu'ils vendent à de bons prix.

Tempérance.—Le nombre des sauvages adonnés à l'ivrognerie a diminué cette année, et l'on espère que l'année prochaine verra une amélioration plus sensible encore à cet égard.

J'ai, etc.,

A. A. MONDOU,

Agent.

Département des affaires indiennes.

PROVINCE DE QUÉBEC,
ALGONQUINS DE LA RIVIÈRE DU DÉSERT,
RÉSERVE DE MANIWAKI, 14 août 1896.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

L'agence de la rivière du Désert est ainsi appelée du nom de la rivière du Désert qui borne la réserve de l'embouchure de la rivière de l'Aigle jusqu'à la Gatineau.

Réserve de Maniwaki.—La réserve embrasse le township de Maniwaki.

Situation.—Cette réserve se trouve sur la rivière Gatineau, dans le comté d'Ottawa, province de Québec, à 90 milles environ de la ville d'Ottawa. Elle est bornée à l'est par la Gatineau, au sud par le township de Bouchette, à l'ouest par la limite du comté, au nord-ouest et au nord par la rivière de l'Aigle et la rivière du Désert, qui la séparent du township d'Egan.

Etendue.—Cette réserve comprend environ 45,000 acres de terre. Dans ce territoire se trouvent plusieurs lacs tels que le Bitobi, le Congua, le Gros-Cèdre, le Petit-Cèdre, le Pickanock, etc.

Ressources.—Le sol de la réserve est généralement bon, et bien qu'il y ait de la terre aride, la majeure partie est propre à l'agriculture.

L'on croit qu'il existe des minéraux dans la réserve, surtout du phosphate, mais comme il est difficile d'obtenir un titre, il n'y a pas d'encouragement pour les chercheurs de mines.

Les lacs et les cours d'eau abondent de poisson. Il y a encore du bois marchand, sans beaucoup de pin cependant. Il y a beaucoup de cèdre, de tilleul, d'épinette rouge et de pruche. A peu près les trois quarts de la réserve se trouvent dans les coupes de bois de M.M. Edwards et Cie et de M.M. Gilmour et Hughson. Environ 6,000 acres sont assignés aux sauvages, environ 14,000 acres sont concédés, ce qui laisse encore plus de 30,000 acres au service des sauvages.

Tribu.—Maniwaki a été primitivement donné aux Algonquins, aux Têtes-de-Boules et aux Nipissingues. La majeure partie de ces sauvages sont des Algonquins d'Oka. Il y a plusieurs familles de Têtes-de-Boules.

Statistique vitale.—La population actuelle, telle qu'indiquée au bordereau de solde, est de 382 âmes, dont 103 hommes, 117 femmes, 162 enfants, soit une augmentation de trois. Dans le cours de l'année il y a eu 7 naissances, 9 personnes amenées par l'immigration, et 13 décès. Au nombre des morts il y avait 3 adultes et 10 enfants; les causes des décès ont été: la consommation, 3; la pneumonie, 3; coup de soleil, 1; rhumes, 3, et maladies des enfants, 3.

Les immigrants vivaient autrefois sur la réserve, et après une absence de quinze années ils sont revenus rejoindre la bande. Outre ceux qui se trouvent sur le bordereau de solde il y a environ 110 sauvages de cette bande qui sont absents de la réserve depuis plus de quinze ans.

Santé et mesures hygiéniques.—La santé de ces sauvages a été bonne l'année dernière. Il n'y a pas eu de maladie contagieuse ou infectieuse. Les habitations des sauvages sont tenues avec propreté. J'ai donné à chaque famille de la chaux pour blanchir. Chaque année vers le 15 août, lorsque les sauvages qui ne résident pas sur la réserve viennent ici pour la fête annuelle, le médecin de la bande, le Dr Mulligan, vaccine ceux qui n'ont pas déjà subi cette opération.

Occupation.—Environ 57 familles sont fixées sur des terres. Sur ce nombre, 30 font considérablement de culture. Au nombre des autres occupations, il y a la chasse, que tous font plus ou moins, la fabrication des canots d'écorce et des raquettes, industrie dans laquelle les sauvages du Désert excellent. Bon nombre sont constamment mis en réquisition par les touristes, les explorateurs et autres pour leur servir de guides; ce sont aussi de bons hommes pour la descente du bois et pour les exploitations forestières. Les femmes tannent les peaux d'original et de chevreuil, dont elles font des mitaines et des souliers. Elle font aussi des paniers et des ouvrages en rassade qu'elles vendent.

Constructions, animaux, instruments aratoires.—Depuis mon dernier rapport, plusieurs maisons ont été érigées sur la réserve, ainsi que quelques bâtiments de ferme. Les cultivateurs ont fait l'acquisition de quelques animaux, particulièrement des chevaux de travail. Au nombre des instruments aratoires que l'on a acheté dernièrement, il y a une faucheuse pour le chef Pierre Tenesco.

Education.—Il n'y a qu'une école sur la réserve. Il y a environ 75 enfants d'âge à aller à l'école, dont 15 seulement fréquentent l'école. L'institutrice, Mlle O'Connor, est capable et laborieuse, et ses élèves font de bons progrès. L'école est bien montée en pupitres et en bancs. La discipline est bonne. Règle générale les sauvages ne se soucient guère de l'éducation de leurs enfants. Même ceux qui vivent dans le voisinage de l'école ne sont pas assidus.

Religion.—Les sauvages de cette réserve sont catholiques. Il y a trois prêtres missionnaires à Maniwaki qui consacrent la majeure partie de leur temps au bien spirituel des sauvages, et parcourent, en été, plus de cinq milles pour visiter les différentes bandes échelonnées entre Maniwaki et la baie James.

Il y a, à Maniwaki, une grande église pour les sauvages et les blancs. Les autorités ecclésiastiques se proposaient de construire à leurs dépens une église pour l'usage exclusif des sauvages, mais ces derniers n'ont pas approuvé le projet, qui n'a pas eu de suite.

Règle générale les sauvages de cette bande suivent régulièrement les offices religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette réserve sont paisibles. Un certain nombre ne font pas autant de culture qu'on pourrait le désirer. Plusieurs, cependant, font des progrès chaque année. Parmi ces derniers je mentionnerai le chef, Pierre Tenesco, le sous-chef, Michel Comondo, Charles Comondo, Antoine Tenesco, Basile Otjik, qui tous font un peu de défrichement chaque printemps. Ils ont érigé récemment plusieurs bâtiments et font l'acquisition d'animaux et d'instruments aratoires.

Tempérance et moralité.—Certains sauvages de cette bande sont adonnés à l'usage des boissons alcooliques, mais la plupart sont tempérants. Les actes d'immoralité sont rares parmi eux, et le crime est chose inconnue.

J'ai, etc.,

JAMES MARTIN,

Agent.

PROVINCE DE QUÉBEC,

AMALÉCITES DE VIGER,

CACOUNA, 29 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin dernier, ainsi que mon rapport annuel pour la même période.

La réserve de Cacouna se compose tout simplement d'un demi-acre de terre, environ, dans le village de Cacouna, et sur lequel se trouvent les maisons des sauvages. Ils

Département des affaires indiennes.

étaient autrefois propriétaires de l'île Verte et d'un domaine dans le township Viger, mais ils ont cédé la majeure partie de ce domaine, qui a été vendu à leur bénéfice.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Amalécites.

Statistique vitale.—La population est de 125 âmes, dont 20 hommes, 31 femmes et 74 enfants. Dans le cours de l'année il y a eu deux naissances et un décès, l'immigration a amené une personne, ce qui fait une augmentation de deux. L'immigration a été le résultat d'un mariage. Il n'y a pas eu d'émigration. Les causes des décès ont été la pneumonie et la vieillesse.

Santé et état hygiénique.—L'état hygiénique des sauvages durant l'année a été excellent ; il n'y a pas eu de maladie contagieuse chez eux. Leur réserve est située dans un village dont le service d'hygiène exécute rigoureusement les ordonnances du médecin ; les sauvages sont tenus d'observer les règlements.

Occupation.—Quelques hommes font la chasse, mais personne ne pêche. Ils servent parfois de guides aux touristes. L'occupation générale des sauvages de cette bande est la fabrication des paniers et des raquettes, mais cette industrie est si générale que cette tribu se trouve dans l'obligation de tenir tête au travail des autres sauvages qui se réunissent en été, ce qui leur est très préjudiciable. Il ne se fait pas de culture qui soit digne de mention, car la réserve ne comprend qu'une demi-acre de terre qu'on a acheté tout simplement dans le but de fournir aux sauvages un emplacement pour leurs habitations.

Education.—Les jeunes enfants fréquentent l'école assez régulièrement, mais les parents ne prennent guère d'intérêt à la chose ; d'un autre côté les parents sont souvent obligés de retirer les enfants avant qu'ils aient fait beaucoup de progrès, vu le grand nombre de veuves qui ont besoin du travail de leurs enfants. Il n'y a pas d'école sur la réserve, les enfants vont au pensionnat ou à l'école modèle du village. Le nombre des enfants d'âge à aller à l'école est de 37.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont catholiques. Ils n'ont ni église ni missionnaire, ils vont aux églises des paroisses où ils demeurent, et les prêtres de ces paroisses veillent à leurs besoins spirituels.

Traits caractéristiques et progrès.—Règle générale ils sont industriels et énergiques, mais ils sont imprévoyants et tous sont pauvres. Ils sont généralement paisibles, mais lorsqu'ils sont contrariés ils sont très vindicatifs.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns sont naturellement ivrognes, mais lorsqu'ils voyagent ils font des excès quand ils peuvent se procurer des boissons enivrantes. Ils sont francs, honnêtes et bien civilisés.

J'ai, etc.,

NARCISSE LABEL,

Agent.

PROVINCE DE QUÉBEC,

HURONS DE LORETTE,

JEUNE-LORETTE, 16 juillet 1896.

À l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Aspect général du village.—Le village huron de la Jeune-Lorette conserve son antique aspect, qui lui sied très bien. La petite église, une des plus anciennes du continent, avec ses reliques précieuses, souvenir du régime français ; ses maisons petites mais

propres ; sa situation admirable et admirée ; l'imposante chute qui gronde à ses pieds ; la forêt qui s'élève en arrière, tout cela le rend attrayant pour les touristes. Le village huron est presque légendaire ; au mois de septembre de l'année prochaine il célébrera le deux centième anniversaire de son existence.

Etendue des trois réserves de la tribu des Hurons.—La tribu des Hurons possèdent trois réserves : (1) la réserve du village, qui embrasse une étendue de 40 arpents et sur laquelle vit la majeure partie de la bande ; (2) la réserve appelée les " Quarante Arpents", qui, comme son nom l'indique, embrasse mille six cents arpents* ; ceux qui cultivent le sol demeurent sur cette réserve ; (3) la réserve, dans la seigneurie de Rocmont, comté de Portneuf, qui, d'après les titres, embrasse une étendue de quinze milles carrés. Présentement la patente de cette réserve est entre les mains de M. Rousseau, de Saint-Anne-de-la-Pérade, pour l'épinette et le pin. Cette patente expire le 30 avril prochain.

Sur les deux réserves mentionnées en premier lieu des maisons sont louées à des blancs qui travaillent pour les sauvages. Les baux passés avec les blancs sont enregistrés au ministère.

Statistique vitale.—L'année dernière la population était de 409 âmes. Cette année il y a eu six décès, soit deux femmes, de consomption, et quatre enfants, ce qui réduit la population à 403 âmes. D'un autre côté il y a eu 19 naissances, ce qui porte la population actuelle à 422 âmes ; population qui se décompose comme suit :—

Hommes	94
Femmes	94
Enfants	234
Total	422

Santé et état hygiénique.—Il existe peu de lieux où les conditions hygiéniques soient meilleures. Jamais d'épidémie n'a semé le malheur et la mort chez nos sauvages. Les précautions hygiéniques prises par la tribu et approuvées par le gouverneur général en conseil en 1891, ont eu tout l'effet désiré ; dans le cours de toute l'année les sauvages ont été exceptionnellement heureux à cet égard.

Occupation.—Comme je l'ai dit dans des rapports précédents, l'industrie qu'exploitent les sauvages comme moyen de subsistance est la fabrication de *mocassins* (souliers de peau de chevreuil), de raquettes et d'articles de fantaisie. Je crois que la tribu huronne a le monopole de la fabrication de ces articles. Si la quantité des articles qu'ils font n'était pas en butte à une concurrence aussi ruineuse que peu scrupuleuse, nos sauvages vivraient incontestablement dans une aisance enviable, et pourraient jouir du confort que mérite leur énergie au travail. Malheureusement cette industrie n'est pas aussi profitable qu'elle l'était dans le passé. Ce qui valait \$3 il y a dix ans ne se vend pas pour la moitié de cette somme aujourd'hui. Les articles de fantaisie n'ont presque plus de valeur, ils se donnent. Ceci n'empêche pas toutefois que l'énergie au travail est encore la même ; seulement au lieu de travailler sept ou huit heures par jour, les sauvages se trouvent dans l'obligation de travailler douze ou quinze heures par jour pour pouvoir se procurer le nécessaire de la vie.

Il y a une autre occupation que je pourrais classer sous ce titre ; je veux parler de nos chasseurs et de nos pêcheurs comme guides durant presque toutes les saisons de l'année. Les Hurons ont toujours été en renom à cet égard, et lorsque des voyageurs entreprennent un voyage par les lacs ou à travers les forêts éloignées de la région septentrionale de la province de Québec, ils ont bien soin d'engager d'avance quelques-uns de nos Hurons d'expérience, qu'ils rémunèrent grassement. A certaines époques de l'année, particulièrement en hiver, il n'est pas extraordinaire de voir les trois quarts de nos hommes partir avec des touristes. Ils gagnent alors \$1.25 par jour, tous frais acquittés. C'est une aubaine pour eux. Récemment encore j'entendais un voyageur distingué faire l'éloge des guides hurons.

* Chez les Canadiens-français de la province de Québec, la terre est fréquemment mesurée par la longueur d'une acre, de sorte que l'expression " quarante arpents" (40 acres) signifie 40 acres dans un sens et 40 acres dans l'autre = 40 × 40 = 1,600 acres.

Département des affaires indiennes.

Les sauvages qui ont l'habitude de faire la chasse et la pêche pour leur propre compte, et il sont nombreux, car c'est dans leur nature, se découragent de plus en plus, à cause des difficultés qu'ils ont à suivre le gibier et à trouver du poisson. Le gouvernement provincial a concédé par patentes presque tous les lacs où ils avaient l'habitude de pêcher librement. L'établissement du parc national leur a enlevé la liberté de chasser là où il leur plaît, et si quelqu'un s'avisait d'enfreindre la loi, il s'exposerait à être sévèrement puni et à perdre ses munitions et son matériel de chasse. Ils ont l'intention de demander au lieutenant-gouverneur en conseil une exemption à cet égard.

Agriculture.—La réserve des Quarante Arpents serait très propre à l'agriculture, si ceux qui cherchent la subsistance de leur famille dans la culture du sol pouvait en le travaillant employer des améliorations avantageuses et plus productives ; mais il leur faut se contenter de ce qu'ils peuvent gagner ailleurs que sur leurs propres terres ; ils ne font pas les progrès qu'ils pourraient faire s'ils avaient les moyens d'employer les modes améliorés de culture, parce qu'ils n'ont pas d'argent pour se les procurer ; ce qui, joint à une succession de mauvaises récoltes, tend à leur faire abandonner l'agriculture. Il n'y a que cinq ou six familles qui cultivent et sans trop de succès ; chaque année ils sont obligés de faire autre chose pour procurer le nécessaire à leurs familles. L'année dernière les moissons ont presque complètement manqué, et à l'exception des pommes de terre, ces cultivateurs ont dû acheter du grain de semence à un prix élevé.

Education.—Je suis heureux de remarquer les progrès sensibles que les enfants de notre village ont faits dans l'enseignement et l'éducation depuis mon dernier rapport. Grâce à la sagesse et au dévouement du département, nous avons aujourd'hui deux institutrices au lieu d'une. L'école est divisée en deux classes, l'une pour les petits garçons et l'autre pour les petites filles. Ce système a bien fonctionné, et je ne pense pas que toute autre disposition des classes aurait pu avoir de meilleurs résultats. Il me fait plaisir de dire que la classe des petites filles, dirigée par Mlle E. Saint-Amand, institutrice intelligente, instruite et dévouée, mérite une mention spéciale. Sa méthode d'enseignement, conforme aux instructions du département, a été suivie de résultats surprenants, particulièrement dans la lecture, l'arithmétique, la géographie et l'histoire.

L'institutrice qui dirige la classe des petits garçons, Mlle Dubeau, n'a pas vu son travail couronné de résultats aussi satisfaisants, mais elle est très laborieuse et très zélée, et elle mérite des louanges pour ce qu'elle a fait.

Une moyenne de 83 enfants ont suivi les classes, soit 37 petits garçons et 46 petites filles. C'est à peu près au complet le nombre d'enfants d'âge à aller à l'école.

Les deux institutrices ont des diplômés d'école élémentaire. Elles enseignent la lecture, l'histoire, la géographie, l'arithmétique, le catéchisme et l'anglais.

Le mobilier de l'école est parfait, et elle est bien munie de livres et de tout ce qu'il faut pour son bon fonctionnement. Les réparations qu'on a faites dans le cours de l'année en ont fait une école très confortable, et elle est toujours tenue en parfait état.

Les parents ont raison d'être fiers—et ils le sont—des progrès sensibles faits par un bon nombre de leurs enfants durant l'année, et les prix que les enfants ont apporté à la maison leur ont fait plaisir. Cet encouragement ne peut faire autrement que de stimuler le zèle des parents et des enfants pour le progrès de l'éducation.

Religion.—A l'exception de cinq, tous les sauvages sont profondément attachés à la religion catholique, dont les offices se tiennent dans l'ancienne chapelle dont j'ai parlé au début de ce rapport. Le missionnaire est le révérend abbé Guil. Giroux.

Tempérance et moralité.—Grâce à la vigilance constante qu'exercent les autorités du village, nous n'avons pas été témoins de ces désordres qu'on a eu à déplorer dans le passé. Il y a eu quelques exemples isolés d'ivrognerie, et certaines personnes ont parlé de porter plainte ; mais lorsque je leur ai demandé de faire une plainte en bonne et due forme afin de punir les délinquants, ils ont obstinément refusé. J'ai donc cru qu'ils n'avaient pas de raison de pousser l'affaire plus loin. De plus les menaces de poursuite et la poursuite même auraient moins d'effet que les moyens de persuasion que j'ai employés pour mettre fin aux désordres créés par l'intempérance.

Caractère et progrès.—Règle générale les Hurons aiment la chasse et la pêche. Ce goût est inné chez eux. Lorsqu'ils n'emploient pas leur temps de cette façon, ils s'oc-

cupent diligemment à faire des raquettes, des canots d'écorce et de toile, des *mocassins* (souliers de peau de chevreuil), etc. L'habileté avec laquelle les femmes emploient le poil d'ornigal et le frêne dans la fabrication des paniers et de toutes sortes d'articles, fait l'admiration de tous. Il y a même de vieilles femmes de quatre-vingts ans qui ont conservé leur habileté et en donnent des preuves étonnantes. La tribu se ressent de la stagnation générale des affaires, et ceux qui commercent n'ont pas fait de progrès particuliers.

Composition de l'agence.—A la tribu huronne j'ajouterai trente et un sauvages de la tribu des Amalécites qui vivent dans le comté de Québec et qui n'ont pas de réserve. Ils vivent à faire la traite, la chasse et la pêche et ne font aucune culture. J'ai aussi quatorze Abénakis de Saint-François qui vivent dans le comté de Québec, et trente Micmacs et Abénakis dans le comté de Charlevoix, vivant de chasse et de pêche et qui font très peu de culture ; j'ai aussi une vieille Algonquaine de 78 ans, elle vit de la charité publique et le département lui donne mensuellement une somme de cinq dollars. Le nombre de sauvages de mon agence est donc de 498.

J'ai, etc.,

ANTOINE O. BASTIEN,

Agent.

PROVINCE DE QUÉBEC,

IROQUOIS DE CAUGHNAWAGA,

CAUGHNAWAGA, 29 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'exercice expiré le 30 juin dernier sur les Iroquois de Caughnawaga, ainsi qu'un état tabulaire relatif aux affaires de la tribu.

Etendue de la réserve de Caughnawaga.—Cette réserve a une étendue de douze mille acres, dont quatre mille sont en culture, quatre mille en bois debout, et le reste en broussailles. La majeure partie du sol de la réserve est de bonne qualité.

Ressources.—Les ressources de la réserve sont l'agriculture et l'exploitation de carrières de pierre.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont de la tribu des Iroquois.

Statistique vitale.—Il y a sur la réserve 466 hommes, 465 femmes et 958 enfants au-dessous de 21 ans. Il y a eu 87 naissances et 66 décès durant l'année. La diminution qu'accuse la population de cette année sur celle de l'année dernière est due au fait que quelques familles absentes depuis quelque temps étaient portées au dénombrement à titre d'absents temporairement, mais j'ai dû biffer leurs noms cette année à cause de leur absence prolongée. Il n'y a pas eu d'émigration sensible durant l'année.

Etat hygiénique.—L'état hygiénique de la tribu a été passablement bon, résultat de la mise à exécution des mesures prescrites par la commission du service d'hygiène. Il n'y a pas eu d'épidémie sur la réserve.

Occupation.—Certains d'entre eux cultivent, d'autres dirigent les radeaux dans les rapides, d'autres encore pilotent les bateaux dans les rapides. Un certain nombre vendent des médicaments aux Etats-Unis et ailleurs et exercent divers états ; ils travaillent aussi sur les barges, fabriquent des crosses et des raquettes, etc.

Constructions.—Les constructions des sauvages, au village et sur les fermes, conviennent très bien au soin des animaux.

Département des affaires indiennes.

Instruments aratoires.—Presque tous les sauvages sont munis d'instruments aratoires.

Education.—Sur cette réserve il y a 412 enfants d'âge à aller à l'école. Sur ce nombre environ 200 fréquentent l'école très irrégulièrement. Le plus grand nombre ne font que très peu de progrès. Il y a deux écoles catholiques, l'une pour les petits garçons, sous la direction d'un instituteur, et l'autre pour les petites filles, sous la direction d'une institutrice et d'une aide.

Il y a une école méthodiste pour les petits garçons et les petites filles sous la direction d'un instituteur. Actuellement l'on enseigne aux enfants des écoles catholiques le quatrième cours. Le matériel des écoles est satisfaisant. La discipline et l'ordre des écoles catholiques sont bons. La plupart des parents ne semblent pas porter beaucoup d'intérêt à l'éducation de leurs enfants et ils ne les envoient pas régulièrement à l'école.

Religion.—Il y a sur la réserve 1,862 catholiques, deux missionnaires et une église catholique; et l'on compte 27 méthodistes, un pasteur et une maison d'école qui sert d'église. Les sauvages portent beaucoup d'intérêt à leur religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux, mais tout de même ils ne semblent pas faire beaucoup de progrès matériels.

Tempérance et moralité.—Il n'y a certainement pas de progrès en fait de tempérance, mais la moralité de la tribu s'est améliorée.

Améliorations.—Les améliorations que l'on a faites aux cours d'eau et aux chemins pendant l'année dernière ont été d'un grand avantage pour ceux qui demeurent sur cette partie de la réserve, au point de vue du drainage de leurs terres et du transport de leurs produits.

Observations générales.—Les affaires de la bande sont généralement satisfaisantes et les sauvages sont paisibles.

J'ai, etc.,

A. BROSSEAU,

Agent.

PROVINCE DE QUÉBEC,

IROUOIS DE SAINT-RÉGIS,

SAINT-RÉGIS, 29 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport ainsi qu'un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Situation.—La réserve de Saint-Régis est dans le township de Dundee, comté de Huntingdon.

Etendue.—Elle embrasse une étendue de 4,869 acres.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande sont des Iroquois.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 1,254 âmes, dont 404 hommes, 359 femmes et 491 enfants. Il y a eu dans l'année 38 naissances, 20 décès, par immigration 7, et par émigration 2; soit une augmentation de 23. L'immigration et l'émigration ont été le résultat de mariage.

Santé et état hygiénique.—La plupart des sauvages meurent de pulmonie. La coqueluche, la rougeole et la petite vérole volante sont de fréquente occurrence parmi les enfants. Règle générale les sauvages tiennent très proprement leurs habitations.

Occupation.—Ils emploient leur temps à faire des paniers, des crosses, à faire la chasse et la pêche, et à servir de guides aux touristes. En général l'agriculture progresse assez bien et s'améliore d'année en année.

Constructions, animaux, instruments aratoires.—Ils continuent à améliorer leurs maisons et dépendances. Leurs principaux animaux sont des chevaux et bestiaux ; pas de moutons. Ils sont plus portés à avoir des chevaux que des vaches, ce qui n'est pas, selon moi, à leur avantage. Quant aux instruments aratoires de toutes sortes, ils en sont bien munis.

Education.—Le nombre d'enfants d'âge à aller à l'école est de 287 ; il y a cinq écoles, dont quatre catholiques et une protestante, toutes convenablement situées. L'on enseigne le cours élémentaire, et les instituteurs sont de première, seconde et troisième classifications. Le matériel des écoles est bon. La discipline et l'ordre assez bons. Les progrès des enfants ne sont pas satisfaisants, à cause de l'insouciance que les parents mettent à envoyer leurs enfants à l'école, en conséquence l'on ne peut s'attendre à des progrès, et cela pour les raisons qui suivent : premièrement, il leur faut apprendre l'anglais, ce qui nécessite des années ; deuxièmement, le fait d'aller un jour à l'école et d'être trois sans y aller ne sert pas à grand'chose ; troisièmement, à l'école l'enseignement se fait en anglais, et une fois sortis ils reviennent à leur langue maternelle ; quatrièmement, il y a des enfants qui, bien qu'ayant l'âge voulu, n'ont jamais été à l'école.

Religion.—Les catholiques sont au nombre de 1,116, sous la direction d'un missionnaire, Messire M. Mainville, et les méthodistes au nombre de 138, sous la direction du Révd E. Tennant, qui demeure à Cornwall, Ont. Deux églises, l'une catholique et l'autre protestante. Les sauvages semblent sincères dans leur croyance religieuse.

Tempérance.—Bon nombre ne font aucun usage de boissons enivrantes, et d'autres en font lorsqu'ils peuvent en avoir.

Moralité.—La moralité est très bonne, bien qu'il existe quelques cas de bigamie.

Traits caractéristiques.—Ils progressent peu à peu, l'on remarque qu'ils adoptent davantage les coutumes du pays, et qu'ils ont plus de respect pour les lois.

Progrès individuels.—Mitchell Benedict demeure sur l'île Cornwall ; il est âgé de quatre-vingts ans ; c'est un des cultivateurs les plus prospères de l'île. Il demeure sur une terre d'environ 135 acres, dont 70 sont en culture et le reste en pâturage et en bois de seconde croissance. Sa maison mesure 24 x 36 pieds, avec une cuisine attenante de 24 x 18, le tout lambrissé en planches et peinturé. Son hangar mesure 35 x 24, y compris deux compartiments à grain de 18 x 20 pieds ; son écurie mesure 36 x 24 pieds ; sa grange 30 x 40, avec une étable attenante de 40 x 12 pieds. Il a 28 bêtes à cornes et 4 chevaux. Les constructions, la terre, etc., sont toutes en très bon état.

Louis Benedict, fils de Mitchell Benedict, instituteur de l'école protestante de l'île Cornwall, occupe une terre d'environ 50 acres en bon état. Sa maison mesure 22 x 18 pieds, avec une cuisine attenante de 15 x 20 pieds ; son écurie mesure 16 x 24 pieds ; sa grange 30 x 40 pieds ; le tout en bon état. Il a 7 bestiaux et 4 chevaux.

Mitchell Jacob, ex-chef, occupe une terre d'environ 40 acres sur l'île Cornwall ; la moitié de cette terre est en culture, le reste est couvert de bois de seconde croissance et en pâturage. Sa maison mesure 30 x 20 pieds avec cuisine attenante de 20 x 16 pieds ; sa grange et son étable 56 x 30. Il a 11 bêtes à cornes et 3 chevaux. Ce sauvage fabrique environ 45 douzaines de tiges de crosses dans le cours de l'année, qu'il vend \$10 la douzaine ; il réalise aussi environ \$250 par la vente des paniers que fait sa famille.

J'ai, etc.,

GEORGE LONG,

Agent.

Département des affaires indiennes.

PROVINCE DE QUÉBEC,

SAUVAGES DU LAC TÉMISCAMINGUE,

TÉMISCAMINGUE-NORD, 25 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire pour l'année expirée le 30 juin 1896.

Je n'ai guère de changements à signaler sur l'état des sauvages de cette réserve.

Statistique vitale.—Il y a eu 7 décès et un nombre égal de naissances durant l'année, bien que la population accuse une augmentation de 22 âmes ; ceci s'explique tout simplement par le retour à la réserve de sauvages qui appartenaient autrefois à cette bande et qui ont été absents jusqu'aujourd'hui.

Progrès généraux.—Relativement à leur existence, ces sauvages vont bien, quoiqu'ils auraient pu faire encore mieux si l'on tient compte des occasions qui leur étaient offertes. Ils semblent plus portés à améliorer leurs petits défrichements. Comme le ministère leur a fourni de l'avoine, des pois de semence, de la graine de trèfle, ainsi que des instruments aratoires, ceci les a beaucoup encouragés à cultiver leurs fermes. Ils ont eu d'assez bonnes récoltes l'automne dernier, surtout en pommes de terre.

Jusqu'ici cet été je n'ai pas vu de sauvages enivrés.

La chasse que font les sauvages aux animaux à fourrure diminue chaque année.

Education.—Les enfants suivent assez bien l'école et font de bons progrès. Le nombre de ceux qui fréquentent l'école est de 49, et la présence moyenne est de 27.

J'ai, etc.,

A. McBRIDE,

Agent.

PROVINCE DE QUÉBEC,

MICMACS DE MARIA, COMTÉ DE BONAVENTURE,

MARIA, 30 avril 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin dernier, ainsi qu'un état tabulaire pour la même période.

Santé.—Depuis mon dernier rapport les sauvages de mon agence ont eu beaucoup de maladie. Plusieurs sont morts et d'autres vont les suivre.

Condition matérielle.—Il n'y a jamais grand progrès matériel parmi mes sauvages. Il faudra, je crois, l'infusion de sang nouveau avant que ces sauvages deviennent prospères.

J'ai, etc.,

J. GAGNÉ, ptre,

Agent.

PROVINCE DE QUÉBEC,

MONTAGNAIS DU LAC SAINT-JEAN,

POINTE-BLEUE, 19 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Statistique vitale.—On compte 240 hommes et 207 femmes. Dans le cours de l'année il y a eu 13 décès et 16 naissances. L'absence de quelques familles dans l'intérieur est la cause d'une diminution de 28.

Santé et état hygiénique.—Règle générale, les sauvages ne jouissent pas d'une bonne santé et ils sont scrofuleux. La consommation est presque à l'état d'épidémie chez eux ; tous les ans quelques-uns d'entre eux succombent à cette maladie. Dans le cours de l'année il n'y a pas eu un seul cas de fièvre. Le docteur Fluhmann a vacciné les sauvages l'été dernier.

Occupation.—En hiver, le plus grand nombre de cette tribu vivent de chasse et de pêche. En été ils servent de guides aux touristes et font des canots d'écorce, des *mocasins* (souliers de peau d'original), des mitaines, etc. Un petit nombre travaillent sur leurs fermes toute l'année. L'on remarque du progrès chez ces derniers ; ils tiennent leurs maisons avec plus d'ordre, et certaines familles se paient même le luxe d'un salon, chose inconnue jusqu'ici chez eux ; un sauvage s'est muni d'instruments aratoires améliorés.

Education.—Il y a 90 enfants d'âge à aller à l'école ; la présence est faible en regard de ce chiffre. Les parents sont très indifférents à l'égard de ce qui se rapporte à l'avenir de leurs enfants. Les métis s'amendent à cet endroit. L'enseignement se fait en français, en anglais et en montagnais. Un instituteur compétent enseigne dans notre école unique, qui est bien montée sous tous les rapports. La discipline est bonne et les progrès assez bons.

Religion.—Il y a deux églises sur la réserve, l'une pour les catholiques et l'autre pour les protestants. Deux missionnaires catholiques demeurent sur les lieux. Un pasteur protestant vient plusieurs fois durant l'année. Ces sauvages sont chrétiens.

Traits caractéristiques et progrès.—Comme cela a toujours été le cas, les sauvages ne s'occupent guère des biens matériels ; ils sont quelque peu philosophes à ce sujet. Tout de même ils semblent vivre plus à l'aise et sont mieux vêtus qu'autrefois. Malheureusement l'alcool fait toujours ses ravages néfastes. La loi, malgré les punitions sévères qu'elle décrète, est impuissante à maîtriser ce désordre. L'immoralité suit souvent l'ivrognerie.

Observations générales.—Laissés à eux-mêmes, les sauvages sont généralement tranquilles et paisibles ; mais lorsque quelqu'un tente de les agacer ils s'excitent facilement. Les traficants de boissons alcooliques profitent de cela et lancent les sauvages contre les autorités, et grâce à ce moyen indirect ils obtiennent une petite vengeance.

J'ai, etc.,

L. E. OTIS,

Agent.

Département des affaires indiennes.

PROVINCE DE QUÉBEC,

MICMACS DE RISTIGOUCHE,

CAMPBELLTON, N.-B., 15 septembre 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—En faisant un rapport pour l'exercice de 1895-96, je n'ai guère à ajouter à celui de l'année dernière.

Occupation.—Il est heureux pour la tribu des Micmacs de la réserve de Ristigouche qu'un aussi grand nombre de sauvages travaillent dans les exploitations forestières et à la descente du bois au printemps aux différentes scieries de la rivière Ristigouche, où ils trouvent aussi de l'emploi en été et où ils peuvent obtenir de bons gages à cause de leur habileté. La récolte cette année est à peu près la moitié de celle de l'année dernière ; le foin a complètement manqué. Cet état de choses va forcer les sauvages de mon agence à abattre ou vendre un grand nombre de leurs animaux.

Statistique vitale.—La diminution de la population cette année n'est pas due autant à la mortalité qu'à l'émigration de quelques familles qui sont allées ailleurs dans le comté ou aux États-Unis, certaines d'entre elles à la recherche d'une meilleure existence en dehors de la réserve.

J'ai, etc.,

V. J. A. VENNER, M.D.

Agent.

NOUVEAU-BRUNSWICK,

DIVISION DU NORD,

FREDERICTON, 31 juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

RÉSERVE DE LA TOBIQUE.

Situation.—Cette réserve est située au confluent de la rivière Tobique et de la rivière Saint-Jean, dans le comté de Victoria, N.-B.

Statistique vitale.—La population de cette réserve est de 194 âmes, soit une diminution de 6 sur celle de l'année précédente. Il y a eu 6 naissances et 9 décès, dont 5 adultes et 4 enfants ; la cause de la mort a été le plus souvent la pulmonie. Il est parfois pénible de voir le nombre de sauvages qui souffrent de consommation et que cette maladie emporte. De fait la maladie semble contagieuse parmi les sauvages de la tribu des Amalécites.

Industries.—Les choses dont s'occupent cette bande sont à peu près les mêmes que celles dont j'ai parlé dans mon dernier rapport de l'année dernière, savoir : la fabrication d'articles indigènes, les exploitations forestières, le flottage du bois, la conduite des radeaux, la chasse et la culture du sol. Comme les exploitations forestières se font sur un grand pied dans cette région, bon nombre de sauvages y trouvent surabondance d'emploi à des bons prix. Un autre emploi qui est profitable pour les sauvages de cette bande, surtout en été, est celui qui consiste à servir de guides. Le reste de la bande, pour cause de vieillesse et pour d'autres causes, se contentent de fabriquer toutes sortes d'articles indigènes qu'ils vendent dans les environs. A quelques exceptions près, tous les sauvages de la bande sont actifs, industriels, et pourvoient à leurs besoins.

Mesures hygiéniques.—Conformément à vos instructions du 18 mars dernier ils ont enlevé, au mois de mai, toutes les immondices qui se trouvaient dans leurs habitations et sur leurs terrains. Les constructions de la réserve sont isolées les unes des autres, l'eau pour les besoins domestiques est pure ; ce qui, joint à la propreté de leurs maisons, fait de l'endroit un lieu d'habitation salubre.

Agriculture.—Bien qu'il y ait de la terre en abondance et que le sol soit très fertile, la plupart des sauvages préfèrent d'autres emplois que la culture. La cause de ceci est que les bénéfices se font trop attendre. Ce que tous les sauvages exigent, c'est le paiement immédiat de leur travail. La seule culture qu'ils ont faite l'année dernière est celle d'une quantité suffisante d'avoine, de sarrasin, de pommes de terre et de légumes pour leurs besoins. Les sauvages de cette réserve aiment beaucoup à garder des chevaux, il y en a actuellement au moins quinze sur la réserve. Règle générale ce sont tous de bons animaux en bon état. La majeure partie de ces chevaux servent à transporter leurs articles d'un village à l'autre pour les vendre. Les pommes de terre récoltées cette année étaient saines, et le rendement des grains a atteint une bonne moyenne.

Education.—L'éducation, l'année dernière, a été sous la direction de Mlle Edith O'Brien, institutrice munie d'un diplôme provincial de seconde classe. Le nombre d'élèves inscrits pour les quatre termes de l'année a varié de vingt-neuf à trente-quatre, avec une présence moyenne de plus de quinze durant l'année. Sauf les vacances et les dimanches et fêtes, l'école a été régulièrement enseignée, la durée des classes chaque jour étant de trois heures dans l'avant-midi et de deux heures dans l'après-midi. Les matières enseignées sont l'épellation, la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, le dessin, etc. La plupart des enfants, surtout ceux qui sont assidus, font preuve d'assez de talent dans leurs études. Je dois dire que les parents ne portent pas à l'éducation de leurs enfants autant d'intérêt qu'ils le devraient, et n'était-ce l'intérêt que le missionnaire, le révérend M. A. O'Keefe, porte à l'école, les choses seraient encore pis.

Religion.—Les sauvages de Tobique sont tous catholiques. Ils ont une jolie église dont le fini est tout ce qu'il y a de plus moderne. Les récentes améliorations qu'ont subies le terrain de l'église et le cimetière, par la construction d'une clôture, ajoutent beaucoup à l'apparence des lieux et donnent entière satisfaction à la bande.

RÉSERVE D'EDMUNDSTON.

Situation et étendue.—Cette réserve, située aux Petites-Chutes, dans le comté de Madawaska, N.-B., embrasse de quatre à cinq cents acres de terre. Elle touche à la rivière Saint-Jean et se compose de ravins et de plateaux. La situation est magnifique ; le sol est bon et capable de faire vivre vingt familles s'il était convenablement cultivé.

Statistique vitale.—Il y a sept familles propriétaires de terres qui vivent ici. La population totale est de 39 âmes, soit une augmentation de deux depuis mon dernier rapport.

Occupation.—Les sauvages se contentent de fabriquer des articles indiens, de faire la chasse, etc. Ils cultivent, plus ou moins pour leur propre compte. Ils afferment la majeure partie de leurs terres à des blancs, leurs voisins, et leur part des produits jointe aux autres industries pourvoit aux besoins de leurs familles. L'on m'informe que

Département des affaires indiennes

l'intempérance est inconnue parmi eux ; leurs maisons sont propres, et à en juger par l'apparence les sauvages vivent à l'aise et heureux, sauf cependant un vieux couple très âgé aux besoins duquel il faut pourvoir de temps à autre.

Santé.—Cette bande a joui d'une bonne santé l'année dernière.

J'ai, etc.,

JAMES FARRELL,

Agent.

NOUVEAU-BRUNSWICK,

DIVISION NORD-EST,

RICHIBOUCTOU, 15 juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Situation de l'agence.—Cette agence comprend la partie nord-est de la province du Nouveau-Brunswick et embrasse les comtés de Ristigouche, Gloucester, Northumberland, Kent, Westmoreland et King.

Réserves.—Voici les réserves qui se trouvent dans cette région : la réserve de la rivière à l'Anguille, dans le comté de Ristigouche ; les réserves de Bathurst et de Pockmouche, dans le comté de Gloucester ; les réserves de l'Eglise-Brûlée, de Tabusintac, de Eel-Ground, du Banc-Rouge, du Grand-Trou, de la Pointe des Sauvages et de Renous, dans le comté de Northumberland ; les réserves de la Grande-Anse, de l'île des Sauvages et de Bouctouche, dans le comté de Kent ; et les réserves de Shédiac et de Fort-Folly, dans le comté de Westmoreland. Sur ce nombre les réserves de Pockmouche, de Tabusintac, du Grand-Trou, de Renous et de Shédiac ne sont pas occupées par les sauvages.

Etendue.—Ces réserves embrassent une étendue d'environ 18,000 acres de terre. Les réserves de Bathurst, de Tabusintac, du Grand-Trou et du Banc-Rouge sont bien boisées.

Tribu.—Les sauvages de cette surintendance sont de la tribu des Micmacs, qui embrassent tous les sauvages de cette tribu dans la province du Nouveau-Brunswick.

Statistique vitale.—J'ai pris un soin particulier à faire le dénombrement cette année, et je constate qu'au 30 juin dernier la population des sauvages de l'agence était de 916 âmes. Ceci accuse une diminution de 40 sur l'année précédente. La diminution a eu lieu dans les comtés de King et de Westmoreland, où nombre de sauvages n'ont pas de résidence fixe ; mais ils errent d'un lieu à un autre partout où ils trouvent l'endroit le plus commode pour mendier et vendre leurs articles. Lorsque j'ai fait le dénombrement, cette année, plusieurs de ces sauvages étaient dans la Nouvelle-Ecosse et le Maine, de sorte que je n'ai pu les énumérer. La Grande-Anse, sur la Richibouctou, une des plus belles réserves de la province, a la plus forte population, à savoir, 267 âmes. La réserve de l'Eglise-Brûlée, sur la Miramichi, vient ensuite, avec une population de 212 âmes puis la réserve de Eel-Ground, 142 âmes ; celle du Banc-Rouge, 53 âmes ; celle de la rivière à l'Anguille, 53 âmes ; celle de Fort-Folly, 43 âmes ; l'île des Sauvages, 32 âmes Bathurst, 30 âmes ; Bouctouche, 24 âmes, plus 60 dissimulées ci et là.

Santé et état hygiénique.—Je suis heureux de dire que, dans le cours de l'année, il n'y a pas eu de maladie infectieuse ou contagieuse ou d'épidémie parmi ces sauvages, à moins que nous classions la consommation sous ce titre. Près de quatre-vingts pour cent

des décès qui sont survenus ont eu la pulmonie pour cause. Les sauvages ont eu soin au printemps d'enlever et de brûler tous les déchets et les immondices qui s'étaient amoncélés autour de leurs habitations durant l'hiver.

Occupation.—Les principales occupations sont la pêche, la culture et la fabrication d'articles indigènes. Ceux qui demeurent près de la côte consacrent la majeure partie de leur temps à la pêche. Ce sont généralement de bons pêcheurs, et ils réussissent aussi bien que les blancs qui exploitent la même industrie. Ceux qui vivent dans l'intérieur font plus de culture. Les pommes de terre sont le principal produit. Ce produit se cultive plus facilement, exige moins de travail et d'attention, et le sol convient généralement mieux à cette culture qu'aux autres. Nombre de sauvages, surtout ceux qui vivent en amont de la rivière Miramichi, gagnent de bons gages au printemps et en été dans les scieries, au chargement et au flottage du bois. D'autres servent de guides aux touristes sur la Miramichi et la Nipisiquit.

Constructions, etc.—La plupart des sauvages qui vivent sur les réserves habitent des maisons en bois, mais ceux qui n'ont pas de résidence fixe, dans les comtés de Westmoreland et de King, dans des huttes et des maisons grossières. Ces huttes n'offrent guère d'abris contre le froid, et sont souvent encombrées, sales et malsaines. Les sauvages n'ont pas beaucoup d'animaux et d'instruments aratoires.

Education.—Il y a dans cette surintendance 195 enfants agés de six à seize ans. Il y a deux écoles, l'une à l'Eglise-Brulée et l'autre à Eel-Ground. Environ trente enfants fréquentent ces écoles. M. Flanagan, qui dirige l'école de l'Eglise-Brulée, a un diplôme provincial de seconde classe, de même que M. Flinne, instituteur de l'Eel-Ground. Ces écoles sont assez bien montées et dirigées, et elles font un bon travail. L'enseignement qui se donne et les livres en usage sont ceux que prescrit le conseil de l'instruction publique de la province. La grande difficulté que rencontre l'éducation est d'engager les élèves à fréquenter l'école après avoir fait la troisième ou la quatrième classe. L'on est à ériger une école à la Grande-Anse, où il y a 65 enfants d'âge à aller à l'école et où aucun d'entre eux n'en a jamais fréquenté. Elle sera prête au mois de septembre. Quelques enfants d'autres réserves fréquentent les écoles du voisinage.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques et portent beaucoup d'intérêt à la religion. L'on doit beaucoup à leurs missionnaires pour l'intérêt que ceux-ci portent aux sauvages sous leurs soins et pour l'influence heureuse qu'ils exercent. Il y a des églises à la Grande-Anse, à l'île des Sauvages, à l'Eglise-Brulée, à Eel-Ground, et au Banc-Rouge.

Progrès et traits caractéristiques.—Je regrette de ne pouvoir signaler parmi ces sauvages autant de progrès que je le voudrais. Règle générale, ils sont paisibles, faciles, indolents, ne songeant jamais au lendemain pourvu qu'ils en aient assez pour aujourd'hui. J'ai essayé de leur faire comprendre la nécessité de mettre en réserve une quantité suffisante de leur moisson pour la semence du printemps, mais la plupart n'ont fait aucun cas de mes conseils. Il n'y a guère plus de douze sauvages dans toute la surintendance qui se montrent disposés à pourvoir à l'avenir. Il est remarquable que ceux qui vivent les plus éloignés d'une ville ou d'un village sont ordinairement les plus progressifs.

Tempérance et moralité.—Grâce à l'influence de leurs missionnaires, la plupart des sauvages sont rigoureusement tempérants. Il y en a d'autres, toutefois, que rien n'empêchera de s'enivrer chaque fois que l'occasion s'en présentera. J'ai essayé d'empêcher la vente des liqueurs enivrantes aux sauvages, mais si les trafiquants de boissons de la localité ne leur en vendent pas directement, les sauvages s'arrangent de manière à en obtenir indirectement des matelots et à bord des bateaux-pêcheurs. Règle générale, leur conduite morale est aussi bonne que l'est celle de leurs voisins, les blancs.

J'ai, etc.,

WM D. CARTER,

Agent.

Département des affaires indiennes

NOUVEAU-BRUNSWICK,

DIVISION DU SUD-OUEST,

FRÉDÉRICTON, 31 juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

RÉSERVE DE KINGSCLEAR.

Situation.—Cette réserve est située à onze milles de Frédéricton.

Statistique vitale.—Sa population est de 103 âmes, soit une diminution de 4 sur celle de l'année précédente. Les naissances ont été au nombre de six. Il y a eu six décès, dont trois adultes et trois enfants. Dans la plupart des cas la mort a eu pour cause la pulmonie.

Industries.—Les sauvages de cette bande fabriquent toutes sortes d'articles indigènes, cultivent et travaillent dans les bois. Le printemps dernier, avant l'époque des travaux agricoles, un bon nombre se sont engagés au flottage du bois ; ceci dure ordinairement un mois, et le prix varie de \$1.00 à \$2.00 par jour et la nourriture. Les articles indigènes que fabrique la bande, et leur principale industrie, se vendent à Frédéricton et aux cultivateurs aux environs de la réserve. Les sauvages, en paiement de leurs articles, acceptent des cultivateurs des aliments et des produits de la ferme. Ils préfèrent ce commerce à celui de Frédéricton, où, à cause de l'encombrement, ils ne peuvent parfois réaliser la moitié de la valeur des articles qu'ils offrent en vente. La tranquillité du commerce et le fait que c'est la source qui leur fournit leur principal revenu, tout cela les induit à aller chercher d'autres marchés, de là leurs habitudes nomades et leurs visites, particulièrement en été, aux bains de mer que fréquentent les touristes, auxquels ils vendent des articles de fantaisie au double du prix qu'ils touchent chez eux. Certains d'entre eux qui sont experts dans ce commerce font beaucoup d'argent, tandis que d'autres n'améliorent pas leur état, tout de même cette coutume est très agréable à leur goût.

Agriculture.—Cette réserve est très favorablement située pour la culture ; la moitié, à peu près, de la bande prennent beaucoup d'intérêt à cette industrie, mais le reste préfèrent autre chose. L'année dernière ils ont cultivé des pommes de terre, du sarrasin, de l'avoine, des fèves, des pois et des légumes. La récolte de ceux qui avait du fumier, a donné un assez bon rendement, mais la moisson de ceux qui n'ont compté que sur le sol, sans lui donner d'engrais, a été beaucoup moins bonne. Un petit nombre de sauvages portent plus d'attention à l'élevage du bétail, chose très nécessaire pour cultiver avec succès. Le rendement du foin, vu la sécheresse et l'état du sol, a été très maigre.

Santé et état hygiénique.—Au mois de mai le nettoyage des habitations et des terrains s'est fait. La réserve est bien située, du côté du sud, dans une région rurale, sur le versant d'une colline, où le drainage se fait naturellement et où l'eau pure se trouve en abondance pour les besoins domestiques, ce qui en fait un lieu salubre pour la bande. Il n'y a pas eu de maladie contagieuse durant l'année.

Éducation.—Durant l'année dernière l'école a été sous la direction de Mlle Frances McGinn, institutrice de seconde classe. Il y a, sur la réserve, 23 enfants d'âge à aller à l'école. Le nombre d'enfants inscrits durant les quatre termes a varié de 16 à 23, et la présence moyenne durant l'année a été de 17. L'on enseigne l'épellation, la lecture,

l'écriture, l'arithmétique, la géographie, le dessin, etc. Grâce à leur assiduité parfaite, les enfants ont fait de bons progrès dans toutes ces matières.

Constructions.—Toutes les constructions sont en bon état.

Religion.—L'église paroissiale est située au centre de la réserve où les paroissiens du village des Français et les sauvages vont ensemble. L'église est joliment finie tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Leur cimetière touche au terrain de l'église. Les enfants suivent régulièrement le catéchisme le dimanche. Le prêtre, le révérend William O'Leary, demeure à quelques pas de l'église. Il consacre paternellement une bonne partie de son temps aux soins spirituels et temporels de la bande, ce qui explique la bonne conduite morale des sauvages ainsi que l'assiduité satisfaisante et les bons progrès des enfants à l'école.

RÉSERVE DE SAINTE-MARIE.

Situation.—Cette réserve est située dans la province de Sainte-Marie, directement en face de Frédéricton.

Etendue.—La réserve de Sainte-Marie embrasse une étendue de deux acres et quart. On y trouve dix-huit maisons. A cause de son entourage ce n'est pas un lieu convenable pour les sauvages. Depuis que l'on achète des terres à Oromoctou quelques familles sont allées s'y établir. L'on espère qu'avec le temps d'autres feront de même.

Occupation.—Ces sauvages s'occupent principalement de la fabrication d'articles indigènes de toutes sortes. La majeure partie de ces articles se vendent à de bons prix aux habitants de Frédéricton et de Marysville. D'autres sauvages, à certaines époques de l'année, travaillent au flottage du bois. Un certain nombre chargent des barges de planches à la rivière Nashwaak et gagnent de \$1.25 à \$1.50 par jour. Autrefois la chasse, la pêche et la fabrication de *mocassins* (souliers de peau d'original) leur rapportaient des revenus, mais depuis que l'on s'est mis à fabriquer, à Frédéricton, des souliers de peau tannée à l'huile, les sauvages n'exploitent plus cette industrie ; bien que l'état des sauvages ne se soit pas beaucoup amélioré, ils méritent cependant des éloges pour la manière avec laquelle ils réussissent à faire vivre leurs familles avec les moyens restreints qu'ils ont à leur disposition.

Culture.—Cette industrie se résume à la culture des pommes de terre et des légumes dans les jardins qui touchent à leurs habitations. Ces produits ne suffisent que pour leurs besoins immédiats en été et en automne.

Éducation.—L'année dernière Melle M. I. Rush a eu la direction de l'école. Il y a sur la réserve 20 enfants d'âge à aller à l'école. Durant les quatre trimestres de l'année il y a eu de 16 à 20 enfants d'inscrits, accusant une présence moyenne durant l'année de onze enfants. Les sujets enseignés sont l'épellation, la lecture, l'écriture, l'arithmétique, etc. Quelques-uns des enfants qui sont assidus font d'assez bons progrès, ceux qui s'absentent, souvent retenus par les parents pour la moindre raison, ne vont pas aussi bien. Le département a pris d'excellentes mesures pour la santé et le confort des enfants. L'école et ses dépendances sont en bon état.

Statistique vitale.—La population de cette réserve est de 121 âmes, soit une diminution de 10 sur l'année dernière. Cette diminution s'explique par le fait que des sauvages s'en sont allés à d'autres parties de l'agence. Il y a eu 8 naissances durant l'année. Les décès ont été au nombre de 2. Relativement aux décès qui ont eu lieu sur cette réserve, je suis cependant heureux de dire que tous les sauvages ont joui d'une bonne santé l'année dernière.

Mesures hygiéniques.—La bande s'est conformée aux instructions du ministère à cet égard, et au premier juin dernier toutes les immondices avaient été enlevées de leurs cours et de leurs terrains. M. Hanneberry, agent des estacades, fournit l'eau pour les besoins domestiques, cette eau est puisée dans un puits artésien qui se trouve dans sa cour voisine de la réserve.

Tempérance.—Je dois dire que, malgré que les tentations soient nombreuses dans cette localité, cependant, sauf quelques endurcis, la plupart des sauvages de cette bande

Département des affaires indiennes.

font rarement usage de boissons enivrantes, de plus ils observent, bien que pauvres, la loi et l'ordre, et s'imposent au respect et aux sympathies de leurs voisins, les blancs.

RÉSERVE DE WOODSTOCK.

Statistique vitale.—La population de cette réserve, située à trois milles en aval du village de Woodstock, jointe à celle d'un endroit appelé Hard Scrabble, à deux milles en amont de Woodstock, est de 73 âmes pour le dernier exercice, soit une diminution de 19 sur la population de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique surtout par le fait que trois familles s'en sont allées à Haulton, Etat du Maine, après le dénombrement de l'année dernière. Il y a eu une naissance durant l'année, et trois décès, dont un enfant et deux adultes. Dans chaque cas la mort a eu la pulmonie pour cause. Il est singulier de voir combien de maladies et de décès ont pour cause la consommation, parmi les sauvages de mes surintendances. Je puis dire que l'on peut attribuer à cette cause les trois quarts des décès.

Occupation.—La bande s'occupe surtout de la fabrication d'articles indiens, qui se vendent facilement à de bons prix à Woodstock et aux cultivateurs des alentours de la réserve. Bien qu'il y ait dans la réserve 260 acres de terre, dont pas moins de 30 touchent à la rivière Saint-Jean, et qui sont tous très propres à la culture, cependant les sauvages qui y vivent ne prêtent que peu d'attention à cette industrie. De fait, ils ne cultivent qu'un peu de pommes de terre, un peu d'avoine et de légumes, et le reste de la terre sert de pâturage à leurs chevaux. Comme la plupart des sauvages du Nouveau-Brunswick, ils préfèrent la vente des paniers à ce mode d'emploi.

BANDE D'OROMOCTO.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 43 âmes, soit une augmentation de 7 sur l'année dernière. Durant l'année il y a eu une naissance et un décès.

Occupation.—Ces sauvages gagnent leur vie à vendre des articles indiens aux cultivateurs des alentours de la réserve et à travailler à une petite scierie qui se trouve dans la paroisse de Berton.

Réserve.—La situation de ces sauvages est à peu près celle de l'année dernière. Depuis des années ils vivent sur une terre, propriété de M. W. H. Staten ; ils s'en vont maintenant sur une réserve que le département a dernièrement achetée pour eux et dont ils sont très satisfaits. Le 18 juin dernier, j'ai tracé et donné à chaque famille un morceau de terre de 90 × 140 pieds, pour y ériger leur maison et faire un jardin où ils pourront cultiver suffisamment pour une partie de leurs besoins, pourvu qu'ils profitent de cette industrie. L'endroit est propre et salubre. En conséquence de leur mode de vie, il y a eu, cependant, parmi eux, beaucoup de maladie le printemps dernier.

Observations générales.—Le reste des sauvages de l'agence de l'ouest se trouvent en bas et en haut de Gagetown, comté de Queen, à Apohaqui, comté de King, à Saint-André, comté de Charlotte, et quelques-uns à Milford, Saint-Jean, N.-B. Ces sauvages exercent les mêmes métiers que tous les autres ; sauf quelques-uns, ils ne portent aucun intérêt à la culture. Les articles qu'ils fabriquent, ce qui est leur seul moyen de subsistance, se vendent dans leur voisinage respectif et à Saint-Jean. Règle générale ces sauvages pourvoient à leurs propres besoins, à moins cependant d'être pris de maladie.

En terminant, j'ai l'honneur de dire que le dénombrement s'est fait avec soin l'année dernière. Comme résultat, je constate qu'il y a dans cette surintendance 441 sauvages, dont 224 du sexe masculin et 217 du sexe féminin ; les naissances ont été au nombre de 16 et les décès au nombre de 14. La diminution de 34 qu'accuse la population de toute l'agence lorsqu'on la compare à celle de l'année précédente, est en grande partie due au fait que des sauvages du Nouveau-Brunswick sont partis pour l'Etat du Maine et ailleurs, et il n'est pas probable qu'ils reviennent ici.

J'ai, etc.,

JAMES FARRELL,

Agent.

NOUVELLE-ÉCOSSE,

MICMACS DU COMTÉ D'ANNAPOLIS,

ANNAPOLIS, 17 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire, pour l'exercice expiré le 30 juin 1896. A part ce que j'ai dit dans mon dernier, il y a très peu de chose à ajouter cette année.

Statistique vitale.—Il y a eu parmi les sauvages de Lequille de la maladie qui a été suivie de deux décès. Il n'y a pas eu de naissances. Actuellement la population est de 78 âmes, soit une diminution de deux sur celle de l'année précédente; ce qui s'explique par le décès de deux sauvages et le départ de deux autres. Ces sauvages se transportent fréquemment d'un lieu à un autre.

Santé et état hygiénique.—La santé des sauvages de mon agence est actuellement bonne; il n'y a aucune maladie parmi eux. L'on a observé les règlements hygiéniques; l'intérieur des maisons est propre et bien aéré.

Education.—L'éducation est négligée. Dix enfants fréquentent l'école et la présence moyenne est de sept. L'instituteur est de la classe C. Ces enfants sont dans les éléments et ils apprennent la lecture, l'écriture et l'arithmétique. Les parents ne les tiennent pas aussi assidûment à l'école qu'ils le devraient.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques et vont assidûment à leur église, qui est à Annapolis.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont devenus plus sobres et quelques-uns très industrieux. Il y a une famille à Paradis, les Labador, qui est très industrieuse; mais je ne puis en dire autant des autres. Ils essaient de gagner assez bien leur vie. Ils ne sont pas pauvres, mais ils essaient de retirer tout ce qu'ils peuvent du département. Ils ne tiennent guère à cultiver le sol, et ils négligent leurs cultures.

J'ai, etc.,

GEORGE WELLS, aîné,

Agent.

NOUVELLE-ÉCOSSE,

MICMACS DES COMTÉS D'ANTIGONISH ET DE GUYSBOROUGH,

HEATHERTON, 15 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Noms des réserves.—Il y a trois réserves dans cette agence, savoir: les réserves des Fourches de Pomquette, de Summerside et d'Afton.

Département des affaires indiennes.

FOURCHES DE POMQUETTE.

Cette réserve est située à la tête du port de Pomquette, et elle a une étendue d'environ 110 acres. Environ trente acres ont un sol excellent qui produit une quantité de foin considérable. De fait toute la réserve est fertile. Il n'y a aucune sorte de bois ; pour se chauffer les sauvages prennent leur bois sur leur morceau de terre boisé que le gouvernement a loué d'un cultivateur voisin.

SUMMERSIDE.

C'est un lopin de terre d'environ cent acres d'assez bonne terre, situé du côté est du port de Pomquette et où s'élève l'église des sauvages de l'agence. On n'y trouve qu'une seule famille en permanence. Il ne s'en cultive qu'une faible partie, le reste est en partie boisé, mais l'on y trouve surtout de l'aune, des broussailles, etc.

RÉSERVE D'AFTON.

Cette réserve se compose de deux lots dont l'étendue collective est de 344 acres, dont près de 50 sont en culture. Il y a beaucoup de bois et de terre arable.

Statistique vitale.—La population qui vit en permanence sur la réserve est de 158 âmes. Dans le cours de l'année il y a eu 6 naissances et 7 décès. La diminution de la population est due à l'émigration. Bon nombre de jeunes filles se sont mariées avec des sauvages d'autres bandes. La nature nomade existe encore beaucoup chez les sauvages, et il est à peu près impossible de le suivre dans ces diverses courses. De là l'extrême difficulté d'en faire le dénombrement exact. La cause de l'émigration se trouve dans le fait qu'ils gagnent plus facilement d'argent dans les exploitations forestières et les régions minières où ils vont généralement.

Santé et état hygiénique.—Il n'y a pas eu de maladie contagieuse l'année dernière, sauf une légère attaque de la fièvre scarlatine. Presque tous les décès ont eu pour cause la maladie ordinaire, la consommation. La plupart des sauvages sont plus ou moins enclins aux affections des poumons, que provoquent incontestablement leurs habitudes bien connues, leurs innombrables courses, et les misères qui s'en suivent.

Occupation.—Les sauvages s'occupent à cultiver, à faire des barils, des paniers, la chasse, la pêche, etc. En agriculture leurs progrès sont lents. Un cultivateur du nom de James Prosper, de Summerside, vit très à l'aise avec la culture qu'il fait d'un joli lopin de terre ; il réalise une somme considérable par la vente de ses produits laitiers. La fabrication des barils et des paniers est à la décadence depuis quelques années, vu la baisse dans la demande, les bas prix et la rareté des matériaux. Depuis quelques années la pêche a relativement manqué. Cette année toutes les moissons ont une belle apparence, et si on réussit à les engranger en bon état, elles seront d'un grand secours.

Constructions, animaux, instruments aratoires.—Bon nombre de sauvages fixés permanentement ont de très confortables petites maisons, tenues très proprement, et l'on peut en dire autant des terrains. Très peu de sauvages gardent des animaux. En fait d'instruments aratoires il n'y a que ceux que le gouvernement leur a fournis.

Éducation.—Par suite de leurs habitudes nomades et de leur éloignement, il n'y a, sur les trente ou quarante enfants d'âge à aller à l'école, que trois ou quatre qui y vont, et c'est d'autant plus malheureux qu'ils font preuve d'une aptitude remarquable pour l'éducation. Dès que j'en aurai un nombre suffisant de fixé en permanence, j'ai l'intention de demander une école au gouvernement, d'autant plus qu'ils en ont récemment exprimé le désir.

Religion.—Sur une élévation charmante, dominant le port le Pomquette, parsemé ici de petites bouées qui semblent flotter à la surface lisse des eaux calmes, se trouve la jolie petite église de Sainte-Anne. Plusieurs fois dans l'année se réunissent ici les peaux rouges pour accomplir leurs devoirs spirituels et pour transiger des affaires d'intérêt général. C'est cependant à leur fête annuelle de Sainte-Anne (le 26 juillet) qu'ils

viennent en plus grand nombre et avec le plus de pompe. Plusieurs prêtres catholiques viennent à cette occasion les enseigner et les exhorter, et ils trouvent ordinairement chez le sauvage pauvre et ignorant un disciple docile et attentif.

Traits caractéristiques et progrès.—Généralement parlant, les sauvages de cette agence sont paisibles, bien qu'il m'arrive parfois des nouvelles des déprédations qu'ils font dans les bois de leurs voisins. Au lieu de s'enrichir, c'est plutôt le contraire qui arrive. L'imprévoyance continue d'être un de leurs traits caractéristiques.

Tempérance et moralité.—Les sauvages sont très tempérants, ce que j'attribue plutôt à l'exécution rigoureuse des lois qu'à toute contrainte de leur part, particulièrement pour ce qui est des jeunes gens. Les mœurs sont absolument irréprochables.

J'ai, etc.,

WILLIAM C. CHISHOLM,

Agent.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

MICMACS DU COMTÉ DU CAP-BRETON,

ILE DE NOEL, 29 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Statistique vitale.—La population des sauvages de cette agence n'a pas subi d'augmentation ou de diminution durant l'année. Il y a eu dix naissances et dix décès, déterminés pour la plupart par la consommation.

Cultures.—La sécheresse persistante de l'année dernière, jointe au ravage des mouches à pommes de terre, a eu pour résultat de diminuer de moitié la récolte du foin et des autres cultures. Cette année, toutefois, le rendement du foin et des autres produits promet d'être abondant.

Tout de même, pour cause de maladie, de vieillesse, d'accidents, etc., il y en aura toujours qui auront besoin des secours du ministère.

J'ai, etc.,

A. CAMERON, P.P.,

Agent.

NOUVELLE-ÉCOSSE,

MICMACS DU COMTÉ DE COLCHESTER,

TRURO, 28 septembre 1896.

A l'honorable

Surintendant des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Progrès généraux.—Je suis heureux de dire que les sauvages de cette région font des progrès. Ils apportent plus de soin dans leurs maisons et leur état général s'améliore.

Département des affaires indiennes.

Santé.—Il y a eu beaucoup de maladie dans le cours de l'hiver dernier et quelques sauvages sont morts, la plupart de consommation.

Tempérance.—Je suis heureux de dire qu'il n'y a pas eu autant d'intempérance. Je pense que depuis que certains individus ont été poursuivis pour leur avoir vendu des boissons enivrantes, il leur est plus difficile de s'en procurer qu'autrefois.

J'ai, etc.,

D. H. MUIR, M.D.,
Agent.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

MICMACS DU COMTÉ DE CUMBERLAND,
PARRSBORO, 29 juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Bien que les sauvages soient disséminés dans tout le comté de Cumberland, tout de même le plus grand nombre vivent sur la réserve ou dans les alentours ; cette réserve est connue sous le nom de "réserve de Franklin Manor" ; elle est située sur la rivière Mi-Chemin, à environ 12 milles de Parrsboro, et elle embrasse mille acres de bonne terre.

Statistique vitale.—Il y a actuellement dans ce comté 115 sauvages de tous âges. Dans le cours de l'année dernière il y a eu 9 naissances et 5 décès ; 10 sauvages absents depuis longtemps du comté sont revenus, ce qui fait en tout une augmentation de 14 dans la population de l'année passée. Sauf les petits enfants, dont le plus grand nombre sont morts de maladies des intestins, la plupart des décès ont eu la consommation pour cause.

Santé et état hygiénique.—La santé des sauvages est, je crois, aussi bonne que l'est celle des blancs qui vivent dans le voisinage. Les maisons et les dépendances sont bien tenus pour la plupart, et une ou deux fois l'année les immondices qui se trouvent sur le terrain sont détruites par le feu.

Occupation.—Les sauvages de ce comté, comme la plupart des autres, préfèrent faire n'importe quoi plutôt que de cultiver la terre. Ils récoltent cependant une assez grande quantité d'avoine et de pommes de terre, et bon nombre d'entré eux ont pour orgueil d'avoir de beaux jardins ; mais la plupart travaillent dans les exploitations forestières, ils aident aux blancs à faire des billots en hiver, au flottage du bois au printemps, et au chargement du bois en été. Plusieurs font des cuves de diverses sortes et d'autres des paniers, et ils vendent ces articles dans les différents villages. Un petit nombre passent presque tout leur temps à la chasse, et le gros gibier qu'ils abattent, comme l'orignal, par exemple, leur donne une nourriture abondante. D'autres encore servent de guides aux chasseurs-amateurs, ce pourquoi ils touchent une somme considérable d'argent à l'époque de la chasse.

Constructions, animaux, instruments aratoires.—Au lieu de vivre dans des tentes comme le faisaient leur ancêtres, les sauvages de ce comté se sont construits de bonnes maisons. Ils ont deux chevaux, deux vaches et une génisse, et les instruments aratoires absolument nécessaires à leur travaux.

Education.—Il n'y a pas d'école sur la réserve. Toutefois un bon nombre d'enfants fréquentent une école publique située près de la réserve. L'instituteur m'informe que

les petits sauvages vont très bien. Il y a 24 enfants d'âge à aller à l'école et environ dix y vont. Quelques-uns des parents désirent que leurs enfants s'instruisent, tandis que d'autres ne semblent pas y tenir.

Religion.—Tous les sauvages du comté sont catholiques. Il n'y a pas de chapelle sur la réserve, et il n'y a pas de prêtre ailleurs qu'à Parrsboro'.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de ce comté sont dans de bien meilleures conditions qu'il y a quelques années, mais ils ne sont pas aussi à l'aise qu'ils le pourraient s'ils voulaient travailler constamment. S'ils voulaient se contenter de travailler tout l'été sur leurs fermes ils seraient bientôt en état, grâce à la fertilité du sol, de vivre non seulement à l'aise, mais aussi de faire des économies.

Tempérance et moralité.—Je suis peiné de dire qu'il y a quelques sauvages intempérants et qu'ils se procurent et boivent plus ou moins de boissons enivrantes. Cependant la plupart sont sobres et de bonne conduite.

Je suis aussi peiné de dire qu'il y en a parmi eux dont la conduite morale n'est pas aussi bonne que je le désirerais.

J'ai, etc.,

F. A. RAND,

Agent.

NOUVELLE-ÉCOSSE,

MICMACS DU COMTÉ DE DIGBY,

RIVIÈRE A L'OURS, 16 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Nom de la réserve.—Il n'y a qu'une seule réserve dans cette agence ; on l'appelle Coteau des Sauvages.

Situation.—Cette réserve est située entre les bras est et ouest de la rivière à l'Ours, partie dans le comté d'Annapolis et partie dans le comté de Digby.

Etendue.—La réserve embrasse 1,650 acres de terre.

Ressources.—Une partie de la terre de cette réserve est excellente pour la culture, mais la majeure partie est très rocheuse et impropre à la culture, et recouverte de bois de seconde croissance qui fournit aux sauvages leur bois de chauffage et le bois pour les paniers.

Tribu.—Les sauvages de cette région sont de la tribu des Micmacs.

Statistique vitale.—Les sauvages de cette agence sont au nombre de 190. Dans le cours de l'année il y a eu 13 naissances et 4 décès, ce qui donne une augmentation de 11 sur l'année précédente. Chez trois personnes la mort a eu pour cause la consommation, et chez l'autre la scarlatine.

Santé et état hygiénique.—La santé des sauvages a été assez bonne durant l'année ; il n'y a pas eu d'épidémie, et la pulmonie est la maladie qui a le plus régné. Ils se tiennent proprement et observent les précautions hygiéniques que recommande le département.

Occupation.—Les sauvages de cette région gagnent leur vie de diverses manières ; quelques-uns gagnent de bons gages au printemps et au commencement de l'été à travailler à la descente du bois sur les rivières, ce à quoi ils sont très experts, et d'autres touchent de gros salaires à servir de guides aux touristes et aux chasseurs ; l'automne

Département des affaires indiennes.

dernier la plupart des hommes de la réserve ont été employés de cette façon durant plusieurs semaines. La fabrication des paniers est une industrie permanente chez eux ; lorsque d'autre ouvrage manque, ils peuvent toujours vendre leurs paniers. Cette industrie s'exploite surtout par les femmes, qui sont très adroites à ce métier. La culture que font ces sauvages est restreinte ; mais je suis heureux de signaler une amélioration sensible sur la réserve, car un certain nombre prennent intérêt à l'agriculture et ont eu une bonne récolte de pommes de terre l'année dernière ; ils ont aussi grand soin des pommiers que le département a fait greffer par eux ; ces pommiers ont une belle apparence.

Constructions. animaux et instruments aratoires.—Les constructions sont en bois de charpente, doublées en planches et couvertes en bardeaux, et comme les sauvages de la réserve ont cinq vaches et cinq jeunes animaux, ils se sont construits une grange et une étable pour leur foin et leur bétail, ce qui est une amélioration ; il y a trois ans les sauvages de cette réserve n'avaient pas un seul animal.

Education.—L'école indienne de la réserve fait un bon travail sous la direction de I. L. DeVaney, bien que la moyenne des progrès soit au-dessous de ce qu'elle devrait être. Il y a sur la réserve 20 enfants d'âge à aller à l'école. L'instituteur est porteur d'un diplôme provincial de la classe C. L'on enseigne la lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'histoire, la géographie, la grammaire, etc. L'Etat fournit à l'école des cartes, des livres, des cahiers, de l'encre, des plumes, enfin tout ce qu'il faut pour l'école. La discipline est bonne, l'ordre parfait y règne, et les enfants font d'excellents progrès dans leurs études, et les élèves feraient honneur à toute autre école de même catégorie pour les enfants blancs.

Religion.—Les sauvages de cette région sont tous catholiques. Ils ont les services d'un prêtre qui demeure à Annapolis et qui, à des époques déterminées visite la réserve, où s'élève une très jolie chapelle. Je crois cependant que l'intérêt que les sauvages portent à la religion est quelque peu superficiel.

Traits caractéristiques.—Les hommes sont généralement indolents, c'est-à-dire qu'ils ne veulent pas s'appliquer à un travail dur et constant, mais pour la descente du bois sur les rivières, pour la chasse et la pêche aux marsouins, ils sont alertes et habiles. Les femmes sont très industrieuses et elles font la majeure partie du travail.

Tempérance et moralité.—En général les sauvages aiment les boissons enivrantes, et n'était-ce la loi dont la sévérité est telle qu'ils ne peuvent s'en procurer sans s'exposer à des désagréments, ils seraient très intempérants ; cependant il y en a d'autres sur la réserve qui ne touchent jamais à cette misérable boisson. Règle générale les sauvages sont paisibles et de bonne conduite morale, et il est très rare qu'un sauvage soit arrêté pour crime.

J'ai, etc.,

F. McDORMAND,

Agent

NOUVELLE-ÉCOSSE,

MICMACS DU COMTÉ D'HALIFAX,

SHEET-HARBOUR, 24 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Situation.—Cette agence embrasse le comté d'Halifax, N.-E.

Etendue.—Les sauvages de cette agence sont disséminés sur plusieurs points, à Sheet-Harbour, Elmsdale, Wellington, Dartmouth, Baie des Vaches et à Windsor Junction. L'étendue totale de terre qu'occupent ces sauvages est de 1,775 acres.

Ressources.—Les ressources de cette agence sont les exploitations forestières et l'agriculture.

Statistique vitale.—La population indienne du comté d'Halifax est de 149 personnes, dont 75 du sexe masculin et 74 du sexe féminin. Il y a eu 6 naissances et 3 décès, et l'immigration a amené dans l'agence 27 personnes, ce qui donne à la population une augmentation de 30 sur celle de l'année précédente.

Santé et état hygiénique.—Il n'y a pas eu de maladie infectieuse ou épidémique parmi les sauvages cette année. Ils ont tenu avec propreté leurs habitations. On n'a pas fait de vaccination cette année, tous, sauf les petits enfants, ont été vaccinés l'année dernière.

Occupation.—Voici quelles sont les occupations de ces sauvages : la fabrication des paniers, le travail dans les exploitations forestières, la chasse, la pêche, à servir de guides aux chasseurs, l'agriculture ; ils cultivent des pommes de terre, des légumes, du foin et du grain.

Constructions, animaux, instruments aratoires.—Il y a dans cette agence 38 constructions, 6 bêtes à cornes et 2 chevaux.

Education.—Il y a 24 enfants d'âge à aller à l'école. Une école dirigée par un instituteur de la classe D. L'enseignement et le matériel scolaire sont les mêmes que dans les écoles provinciales ici. La discipline et l'ordre de l'école sont bons. Les progrès des élèves sont très satisfaisants. Les parents portent beaucoup d'intérêt à l'éducation de leurs enfants.

Religion.—Les sauvages et leurs missionnaires sont catholiques. Il n'y a pas d'église pour les sauvages. Les sauvages suivent les offices religieux des églises des blancs. Les sauvages sont religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont industriels et paisibles. La plupart pourvoient à leur subsistance. Ils ne deviennent ni plus riches ni plus pauvres.

Tempérance et moralité.—Je n'ai pas entendu parler d'intempérance ou d'immoralité parmi eux depuis mon dernier rapport.

J'ai, etc.,

D. O. SULLIVAN,

Agent.

NOUVELLE-ÉCOSSE,

MICMACS DU COMTÉ DE HANTS,

SHUBÉNACADIE, 28 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—Je vous transmets sous ce pli un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Cultures.—Les chiffres que je mets dans ces colonnes ne sont qu'approximatifs, vu que les moissons ne sont pas encore faites. Toutefois j'ai visité la réserve, et les cultures ont une belle apparence.

Progrès.—Les sauvages qui demeurent continuellement sur la réserve semblent améliorer leur état.

Education.—L'école a été couronnée de succès et les enfants qui l'ont fréquentée ont fait de bons progrès dans leurs études.

J'ai, etc.,

JAMES GASS,

Agent.

Département des affaires indiennes.

NOUVELLE-ÉCOSSE,

MICMACS DU COMTÉ D'INVERNESS,

GLENDALE, 19 juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Agriculture.—Je suis heureux de dire que l'intérêt que les sauvages portent à l'agriculture ainsi qu'à l'industrie en général, et dont j'ai parlé dans mon rapport de l'année dernière, ne se ralentit pas. Les soins paternels du département ont eu un effet tangible et ils ont été reçus avec reconnaissance, car par suite des mauvaises récoltes persistantes, amenées par la sécheresse, et les mouches à pommes de terre, etc., durant les quatre dernières années, il y a eu beaucoup de misère et d'indigence. L'année dernière a été remarquable par la présence des mouches.

Le rendement du foin des prairies et des marais a été maigre, tandis que sur les plateaux la sécheresse a réduit de moitié au moins le rendement de toutes les cultures.

L'état tabulaire indique suffisamment les progrès accomplis l'année dernière.

L'on peut dire qu'il y a partout amélioration dans l'apparence. Les cultures ont une belle apparence, et si le temps continue d'être favorable, elles promettent un excellent rendement.

Secours.—Lorsque j'ai visité la réserve il y a quelque temps, j'ai été très ému de l'appel pathétique d'une indienne très âgée, la veuve Mary Peter Silliboy. Me recevant dans sa pauvre hutte que le vent traverse de toutes parts, la pauvre vieille, écrasée sous le poids de ses quatre-vingt-seize ans, (elle prétend avoir la centaine) et entourée de ses trois petites-filles qui, sous sa surveillance intelligente, font des paniers, offrait un tableau saisissant lorsqu'elle demandait du secours d'un ton pathétique, indiquant du doigt le toit troué et sans bardeau de la hutte et les enfants confiés à sa charge. Depuis, le département est venu charitablement et à temps opportun à son secours, l'on a recouvert la hutte de bardeaux et l'on en a fait une habitation assez confortable pour elle et ses petits-enfants; et entendre maintenant, dans son mauvais anglais, exprimer sa gratitude et invoquer les bénédictions de Dieu sur le gouvernement paternel qui a fait la chose, dédommager mille fois de ce que cela a coûté.

J'ai, etc.,

D. McISAAC,

Agent.

NOUVELLE-ÉCOSSE,

MICHMACS DU COMTÉ DE KING,

STEAM-MILLS, 29 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre un état tabulaire ainsi qu'un rapport pour l'exercice de 1896.

Traits caractéristiques.—Les sauvages de ce comté sont tranquilles et paisibles, comme d'habitude.

Agriculture.—Depuis trois ans ils ne se sont pas beaucoup occupés de leurs jardins, vu qu'ils comptaient sur le département pour en obtenir de quoi semer et pour le labourage de leurs terrains ; mais ils songent à en faire davantage une autre année, s'ils peuvent obtenir un attelage du département. Lorsque l'on a donné un cheval à l'indien Muse-loo-yea, l'on a fait un acte judicieux, vu que depuis lors il pourvoit à ses propres besoins.

Observations générales.—Les dépenses de ce comté ont été plus lourdes que l'année dernière, vu que bon nombre des sauvages sont totalement à la charge du département, à cause de vieillesse et de maladie.

J'ai, etc.,

C. E. BECKWITH,

Agent.

NOUVELLE-ÉCOSSE,

MICHMACS DES COMTÉS DE LUNENBURG ET DE QUEEN,

CALEDONIA, 31 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, ainsi qu'un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Situation.—Les sauvages de ce comté se trouvent principalement à Caledonia-Corner, à la réserve du "Chat-Sauvage", près de Brookfield, au Mill-Village et à Milton. Le plus grand nombre demeurent au dernier endroit.

Occupation.—Les quelques familles qui demeurent sur la réserve du "Chat-Sauvage" ont eu de très bonnes récoltes. Quelques sauvages de Milton travaillent à la fabrique de pâte de bois et gagnent de bons salaires. La plupart, toutefois, s'occupent à faire des paniers, des perches à houblon et des manches de hache, etc., ainsi qu'à faire la pêche et la chasse et parfois à servir de guides aux touristes. Mais les sauvages ne font jamais d'économie, tant que les provisions durent c'est jour de fête, et ils ne pensent pas au lendemain. Ils réussissent à vivre assez bien, sauf en hiver, où ils tombent dans la pauvreté.

Tribu.—Les sauvages de ce comté sont de la tribu des Michmacs.

Traits caractéristiques.—Ils sont paisibles et inoffensifs.

Département des affaires indiennes.

Etat hygiénique.—Ils habitent des maisons de bois, ils sont propres dans leurs habitudes, et font en sorte de tenir leurs habitations dans un état salubre.

Religion et moralité.—Je les trouve attentifs à leurs devoirs religieux, paisibles, et, règle générale, peu adonnés aux boissons enivrantes.

Education.—Les sauvages portent un vif intérêt aux choses de l'éducation. Ils aiment à voir leurs enfants aller à l'école. Nous n'avons pas d'écoles particulièrement réservées aux sauvages sur la réserve. Les écoles publiques sont ouvertes à tous et bon nombre d'enfants sauvages y vont. Lorsqu'un enfant ne va pas à l'école, je constate que c'est généralement parce qu'il n'a pas de livres ou de vêtements convenables.

COMTÉ DE LUNENBURG.

Les sauvages de ce comté sont de deux catégories : les métis qui vivent à New-Germany, et les Micmacs, qui vivent à la Rivière-Dorée et à Bridgewater. Ceux de la Rivière-Dorée et les métis, vivent de la culture du sol et sont très à l'aise. Les sauvages de Bridgewater, à quelques exceptions près, ne sont pas industriels outre mesure. Quelques sauvages vivent aussi à Lunenburg et près de la baie Mahone.

Education.—Il y a, sur la réserve de New-Germany, une école que le ministère a construite. Le ministère fournit les livres et paie aussi une institutrice. L'école est bien fréquentée, et l'institutrice, Mlle Annie Taylor, est zélée et diligente.

Traits caractéristiques.—Comme les sauvages du comté de Queen, les "peaux rouges" du comté de Lunenburg sont paisibles et de bons citoyens.

On trouvera à l'état tabulaire toutes les informations relatives à leurs cultures.

J'ai, etc.,

THOMAS BUTLER,
Agent.

NOUVELLE-ÉCOSSE,

MICMACS DU COMTÉ DE PICTOU,

EUREKA, 28 septembre 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR, —J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport ainsi qu'un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Progrès généraux.—Comme ces rapports se font tous les ans, on peut facilement se dispenser d'informations générales. Il est difficile de juger du changement qui s'opère dans la nature de l'indien d'une année à l'autre ; mais si j'embrasse une période de dix ans, je puis facilement constater un changement dans le sens d'une vie plus utile.

Occupation.—Les sauvages ne se mettent pas aussi facilement à la culture du sol qu'à d'autres métiers. Nombre d'entre eux travaillent cet été au déchargement du minerai de fer à Pictou-Landing, et on les dit d'excellents travailleurs.

Education.—Il n'y a pas d'école dans cette région.

Cultures.—Leur récolte de pommes de terre l'année dernière leur a rapporté de jolis bénéfices ; cette récolte a été très bonne.

Santé.—Il n'y a pas eu de maladie contagieuse durant l'année.

Traits caractéristiques.—Je suis heureux de dire que leur conduite morale est bonne et qu'ils sont propres dans leurs habitudes.

J'ai, etc.,

RODERICK McDONALD,
Agent.

NOUVELLE-ÉCOSSE,

MICMACS DU COMTÉ DE SHELBURNE,

SHELBURNE, 27 juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire sur les sauvages de cette région pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Progrès.—Les sauvages de ce comté ont quelque peu amélioré leurs maisons ; leurs clôtures sont en bon état.

Etat hygiénique.—Les mesures hygiéniques recommandées par le ministère ont été mises en vigueur, et leurs maisons sont propres et confortables.

Agriculture.—Ils portent à la culture du sol plus d'intérêt que par le passé ; leurs grains ont une belle apparence.

Tempérance et traits caractéristiques.—Un très petit nombre font usage de boissons alcooliques ; en général ils sont paisibles et tranquilles.

J'ai, etc.,

JOHN J. E. DE MOLITOR,

Agent.

NOUVELLE-ÉCOSSE,

MICMACS DU COMTÉ DE VICTORIA,

BADDECK, 14 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Etat général.—L'état des sauvages de cette agence est à peu près le même que celui dont j'ai parlé dans mon dernier rapport.

Education.—L'école est restée ouverte toute l'année, et les enfants qui l'ont fréquentée ont fait de bons progrès.

Cultures.—Jusqu'ici les cultures ont une belle apparence.

J'ai, etc.,

JOHN E. CAMPBELL,

Agent.

Département des affaires indiennes.

NOUVELLE-ÉCOSSE,

MICMACS DU COMTÉ D'YARMOUTH,

YARMOUTH, 7 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Nom, situation et étendue de la réserve.—Cette réserve est connue sous le nom de "réserve des sauvages"; elle est située à environ 3 milles au nord-est de la ville d'Yarmouth. Son étendue est d'environ 21 acres.

Ressources.—Une partie de cette réserve est propre à l'agriculture; le reste est boisé.

Tribu.—Les sauvages de cette réserve sont de la tribu des Micmacs.

Statistique vitale.—La population de cette agence est, d'après ce que j'ai pu m'en rendre compte, de 87 personnes, dont 46 du sexe masculin et 41 du sexe féminin. Durant l'année il y a eu 4 décès et 2 naissances, soit une diminution de 2 sur la population de l'année précédente. La consommation a été la cause principale des décès.

Santé.—La santé générale des sauvages a été assez bonne. Il n'y a pas eu de maladie infectieuse ou épidémique durant l'année.

Occupation.—Ces sauvages s'occupent à fabriquer des paniers, à faire la chasse et la pêche. Ils travaillent aussi quelque peu en ville. Leurs travaux agricoles se résument à cultiver des pommes de terre et des légumes.

Constructions.—Il n'y a, sur la réserve, que trois constructions qui appartiennent aux sauvages.

Education.—Il n'y a pas d'école sur la réserve; les enfants fréquentent les écoles publiques.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont catholiques et vont à l'église de la ville.

Traits caractéristiques.—Quelques-uns de ces sauvages sont industriels, mais la plupart sont indolents et voyagent d'un coin du pays à l'autre.

Tempérance.—Règle générale ils sont tempérants et de bonne conduite morale.

J'ai, etc.,

GEO. R. SMITH,

Agent.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD,

BAIE-EGMONT, 24 juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

RÉSERVE DE L'ÎLE LENNOX.

Cette réserve est située sur une île dans la baie de Richmond. Elle embrasse 1,320 acres de terre dont le sol est généralement bon. Il y a quelques marais et quelques morceaux arides, comprenant en tout 60 acres.

RÉSERVE DE MORRELL.

Cette réserve est située sur le lot n° 40, dans le comté de King. Elle embrasse 204 acres de bonne terre. Il n'y a que six familles qui vivent sur cette réserve.

Statistique vitale.—Il y a dans cette surintendance, qui embrasse les deux réserves et d'autres endroits sur l'île du Prince-Edouard, 84 hommes, 78 femmes et 146 enfants. Il y a eu, durant l'année, une augmentation de 21.

Santé.—La plupart d'entre eux jouissent d'une bonne santé ; il y en a, cependant, qui sont malades. La consommation est la maladie régnante parmi eux.

Occupation.—Les sauvages qui demeurent sur les réserves cultivent la terre et ont de bonnes récoltes. En été ils font aussi la pêche à la morue et en automne ils pêchent des huîtres qu'ils vendent facilement à de bons prix.

Constructions.—Les constructions sont toutes en bois de charpente. Les maisons sont presque toutes finies à l'intérieur et sont blanchies à la chaux ; elles ont une jolie apparence. La nouvelle chapelle, qui était en voie de construction l'année dernière, est maintenant terminée ; c'est un magnifique édifice.

Animaux et instruments aratoires.—Les animaux ont une apparence remarquable et sont en bon état, car il y a abondance d'herbe excellente sur les réserves. Les instruments aratoires se composent de charrues, de herses, de râtaux, de faux, de fourches et de charrettes.

Récoltes.—Les récoltes ont une belle apparence cette année et promettent un bon rendement.

Education.—Il n'y a qu'une seule école qui se trouve sur la réserve de l'île Lennox. Environ 25 enfants la fréquentent et font de bons progrès. L'on donne aux enfants le même enseignement que dans les écoles régionales de l'île du Prince-Edouard. L'école est bien montée en livres, ardoises, cahiers et cartes. L'ordre y est bon. Certains parents portent beaucoup d'intérêt à l'éducation et envoient leurs enfants régulièrement à l'école ; d'autres sont apparemment insouciants et n'envoient pas leurs enfants régulièrement.

Tempérance.—Je suis heureux de dire que les sauvages de la réserve de l'île Lennox ont été fidèles à leur promesse, il y a quelques années, d'être tempérants.

J'ai, etc.,

JOHN O. ARSENAULT,

Surintendant.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,

BUREAU DU SURINTENDANT,

VICTORIA, 21 septembre 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les affaires indiennes de la Colombie-Britannique pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Les rapports des agents de ma surintendance ainsi que leurs divers états tabulaires et statistique ont été transmis en temps utile et sans retard au ministère.

Voici l'énumération des agences respectives et des détails qui les intéressent.

AGENCE DE COWICHAN.

Situation.—Cette agence occupe la partie sud-est de l'île Vancouver, s'étendant de la pointe à la Loutré *Otter Point*), dans le détroit de Fuca, à Comox, dans le golfe de Géorgie.

Département des affaires indiennes

Etendue.—L'étendue des diverses réserves accordées à ces sauvages embrasse 19,634 acres.

Ressources.—La majeure partie du territoire réservé se compose d'un riche sol d'alluvion, recouvert d'une forêt épaisse et dont le défrichement est coûteux. Il y a aussi une grande étendue de terre montagneuse qui sert de pâturage et donne la vie à un bon nombre de bestiaux, moutons et chevaux. Les rivières, les lacs et les baies abondent de poisson ; et le gibier est en abondance dans les montagnes environnantes.

Tribu ou nation.—Les Cowichans sont un détachement de ce que l'on a appelé la tribu des Salishs, qui habitaient autrefois un grand territoire dans l'Etat de Washington et dans la Colombie-Britannique.

Statistique vitale.—Il y a 992 personnes du sexe masculin et 1,037 du sexe féminin, et sur ce total il y a 572 enfants. Il y a eu 62 naissances et 30 décès. Il n'y a eu ni immigration ni émigration. La population, comparée à celle de l'année précédente, accuse une augmentation de 32 âmes. Les morts se comptent parmi les vieillards et les enfants en bas âge. La bronchite et la pulmonie ont été les causes principales.

Santé et état hygiénique.—Ces sauvages sont assez robustes, et ont apparemment traversé la phase de décroissance qui, parmi les aborigènes, accompagne au début l'arrivée de nouvelles conditions créées par le voisinage civilisé ; ils adoptent appréciablement des habitudes hygiéniques, se soumettent à la vaccination, et apprécient l'avantage qu'il y a à isoler les maladies infectueuses, etc.

Occupation.—Les sauvages s'occupent de culture mixte, y compris la culture des fruits (ces sauvages ont planté plus de mille arbres fruitiers cette année), de pêche, de chasse, à travailler dans les établissements de conserves et dans les scieries, à faire des bateaux de pêche et des canots et des filets, à servir de guides et "paqueurs" aux touristes, etc. Les femmes font des nattes, des paniers, préparent les peaux de chevreuil, fabriquent des "mocassins" (souliers de peaux de chevreuil), tricotent des chaussettes et sont habiles pour les ouvrages faits à l'aiguille.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—Les sauvages de cette agence ont de bonnes maisons, de bonnes écuries et de bonnes granges, et ils sont très avancés dans la connaissance qu'ils ont de l'agriculture, et avec cela industriels ; ils continuent à augmenter le nombre de leurs animaux et de leurs instruments aratoires.

Education.—Il y a 350 enfants d'âge à aller à l'école et 6 écoles, savoir : une école industrielle et cinq externats : l'école industrielle de l'île Kuper, sous le patronage de l'Eglise catholique, où l'on instruit 50 élèves et sur laquelle le directeur a transmis un rapport circonstancié ; l'école élémentaire méthodiste de Nanaimo ; l'école élémentaire méthodiste de Somenos ; les écoles élémentaires catholiques de Cowichan, de Songhees, de Saanich-sud.

Religion.—Les sauvages convertis sont des catholiques, des méthodistes et des anglicans, respectivement, sous la direction de missionnaires de même croyance. Règle générale les sauvages semblent sincères dans leur foi, et l'instruction religieuse a un heureux effet sur eux. Il y a plusieurs églises dans l'agence, et dans presque tous les villages les maisons des sauvages servent de temps à autres à des exercices religieux. L'agent remarque ceci : "Les sauvages de cette agence ont tous été baptisés dans l'église catholique, à l'exception de la bande de Nanaimo."

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industriels et intelligents, de bons cultivateurs, versés dans le commerce et habiles pêcheurs, et ils apprennent facilement des métiers. Ils sont assez tempérants et d'assez bonne conduite morale.

Statistique.—

Valeur de la propriété mobilière.....	\$73,050
Nombre d'acres en culture.....	2,496
" " de terre neuve labourée pour la pre-	
mière fois.....	114
Valeur totale de la propriété mobilière et immobilière..	\$810,608
Charrues.....	126
Herses.....	64

Statistique.—Suite.

Chariots	191
Charrettes	12
Tarares	1
Batteuses	8
Faucheuses	8
Moissonneuses	2
Chevaux	405
Vaches	432
Bœufs	88
Taureaux	24
Moutons	865
Porcs	82
Nombre de jeunes animaux	610
Quant à la valeur du poisson pris et à celles des four- rures et autres industries, l'agent dit qu'il n'y a pas moyen de l'estimer.	
Blé, boisseaux	80
Avoine "	4,000
Pois "	100
Pommes de terre, boisseaux	800
Foin, tonnes	700

L'agent remarque: "Les bandes de Saanich, de Cowichan et de Nanaïmo sont les seules qui cultivent assez de grain pour en vendre. L'évaluation approximative des produits agricoles est exacte autant que possible. Les cultures des différentes bandes sont tellement entremêlées qu'il est impossible de donner un état séparé pour chacune."

AGENCE DE KWAWKEWLTH.

Situation.—Cette agence est située dans la partie nord-ouest de l'île Vancouver et elle embrasse le détroit de Quatsino et l'anse Koskimo; elle s'étend au sud-est jusqu'au limites de l'agence de Cowichan, sur l'île de Vancouver, y compris la côte de la terre ferme de la Colombie-Britannique à partir du cap Caution jusqu'aux limites occidentales de l'agence de la Fraser.

Etendue.—Une étendue de 17,052 acres a été réservée pour les sauvages de cette agence; et presque tout ce territoire est recouvert d'une épaisse forêt.

Ressources.—Comme il n'y a guère de terre en culture, la nourriture se compose principalement de poisson et de gibier, qui sont en abondance. Il y a un bon lac avec un excellent fond de pêche à l'anse de Knight, et une pêche au saumon à la rivière Nimpkish, en face de la baie de l'Alerte. Le flétan abonde dans le voisinage de Newitti. L'on trouve de la loutre de mer, dont la peau à une grande valeur, sur les rochers et les files du détroit de la Reine-Charlotte, et l'on a vu des phoques venir en grand nombre sur les îlots de roche au large du cap Scott. L'ours, "le wapiti" et le chevreuil se rencontrent dans la section de l'île de Vancouver. Nombre de visons se prennent au piège.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette agence sont de la tribu des Kwawkéwlths (euphoniement Kuak-yohls).

Statistique vitale.—Il y a une population de 1,639 âmes, dont 1,390 hommes et femmes et 149 enfants. Il y a eu 70 naissances et 28 décès durant l'année, soit une augmentation de 42 âmes sur la population de l'année précédente. Le plus souvent la mort a eu pour cause des affections scrofuleuses.

Santé et état hygiénique.—Il n'y a pas eu d'épidémie durant l'année. La vaccination s'est faite avec succès. Les affections scrofuleuses règnent parmi ces sauvages, et plusieurs attribuent cela au poisson dont ils se nourrissent constamment et à la cuisson défectueuse. Les vieillards souffrent de l'inflammation des yeux, amenée, croit-on, par l'épaisse fumée qu'il y a dans nombre de leurs habitations.

Département des affaires indiennes

Occupation.—La pêche, faite dans le but de se nourrir, est l'occupation principale de ces sauvages. Ils l'ont de bons canots ; vont chercher de l'emploi aux établissements de conserves et aux scieries ; ils sont toujours prêts à s'engager pour conduire les canots et comme guides, etc., pour le compte des marchands de bois et autres qui demandent leurs services ; quelques-uns vont faire la pêche au phoque et la chasse des animaux à fourrure.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—La plupart de leurs constructions sont très primitives, qui, bien que grandes et solides, ne sont pas munies de cheminée, la fumée s'échappant en partie par un trou pratiqué dans le toit. Souvent il arrive que plusieurs familles occupent une de ces habitations, mais depuis quelque temps les jeunes gens se construisent des maisons séparées et plus modernes ; et l'on espère qu'avec le temps on les amènera tous à faire de même. Ces sauvages ont très peu d'animaux et d'instruments aratoires, la nature de leur pays ne convenant pas à la culture et à l'élevage des animaux.

Éducation.—Dans l'agence le nombre des enfants d'âge à aller à l'école est de 190. A la Baie-de-l'Alerte il y a trois écoles, sous la direction de l'Eglise anglicane, savoir : l'école industrielle de la Baie-de-l'Alerte, le refuge des petites indiennes, et un externat. Pour ce qui est des deux premières institutions l'on a transmis des rapports au ministère, et l'on peut dire qu'elles vont assez bien. En sus de ces écoles, il y a des externats au Cap-Mudge (méthodiste), à Gwayasdums et à Gwayi, sous la direction de la mission anglicane. A ce dernier endroit le ministère a bâti une école, vu qu'il s'y trouve un bon nombre d'enfants. Le plus souvent les parents sont indifférents pour ce qui est de l'éducation de leurs enfants.

Religion.—Bien qu'ils ne se refusent pas positivement à l'enseignement religieux, ces sauvages sont lents à abandonner leurs anciennes coutumes et leur ancienne croyance, et ce n'est que par l'éducation de la génération qui grandit que pourront se réaliser les espérances du ministère et des missionnaires. Il y a des missions et des églises au Cap-Mudge, à la Baie-de-l'Alerte et ailleurs.

Traits caractéristiques et progrès.—Jusqu'à un certain point, et probablement à cause de la facilité avec laquelle ils gagnent leur vie, ces sauvages sont plus que d'autres portés à l'indépendance ; règle générale ils n'ont pas une mauvaise nature et ne sont pas violents, mais ils secouent toute contrainte. Ceci peut expliquer en partie le peu de progrès que ces sauvages ont fait en matière de civilisation dans le passé, bien qu'on observe avec plaisir que les jeunes gens de la bande sont plus dociles aux enseignements de la religion, etc., que depuis quelques années.

Tempérance et moralité.—En fait de tempérance et de moralité les sauvages de cette agence se sont amendés depuis quelques années.

Statistique :

Valeur des biens meubles	\$ 82,500
Nombre d'acres en culture	10 ¹ / ₄
Nombre d'acres de terre neuve labourée pour la 1 ^{re} fois.	4
Valeur totale des biens meubles et immeubles	\$112,366
Vaches	3
Bœufs	1
Taureaux	1
Moutons	3
Cochons	50
Nombre de jeunes animaux	4
Valeur du poisson pris	\$ 14,000
Valeur des fourrures	\$ 5,600
Autres industries	\$ 17,650

L'agent remarque qu'il y a une différence entre l'année dernière et cette année dans le nombre de la bande de Kwawkwalth. Cette bande occupe la même réserve et les mêmes maisons que la bande de Kwi-ah-kah, et en faisant le dénombrement l'année dernière l'on a omis ceux qui vivent parmi les Kwi-ah-kah, sans cependant les prendre

ensuite. Il y a aussi une différence dans le nombre des enfants d'âge à aller à l'école. L'agent dit que cette année il a été plus particulier à donner le nombre de ceux d'âge à aller à l'école, attendu que bon nombre y vont qui sont plus âgés et plus jeunes. Il se fait si peu en agriculture qu'il ne vaut pas la peine d'en parler.

AGENCE DE LA COTE OUEST.

Situation.—Cette agence se trouve sur la côte ouest de l'île de Vancouver, à partir du cap Cook au nord jusqu'à la pointe à la Loutre (*Otter Point*), dans le détroit de Fuca, et, à l'intérieur, jusqu'aux limites occidentales des agences de Cowichan et de Kwawkewlth.

Etendue.—Les réserves indiennes de cette agence embrassent 4,288 acres.

Ressources.—Les sauvages pêchent toute l'année. Il y a une certaine quantité de bon bois marchand sur les réserves; du gros gibier à certains endroits; des oiseaux aquatiques en abondance; des phoques et des loutres de mer en leur temps; des castors, des loups, des martres, des visons, des chats sauvages et des loutres de terre; il y a aussi des indices de dépôts aurifères à plusieurs endroits, et une étendue restreinte de terre arable dans la région méridionale de l'agence.

Tribu ou nation.—La tribu de ces sauvages n'est pas clairement déterminée; ils sont probablement un détachement des Kwawkewlths ou Kuak-yohls.

Statistique vitale.—Le nombre total des adultes de cette agence est de 2,016, dont 734 enfants. Il y a eu dans l'année 63 décès et 15 naissances. Les causes principales des décès ont été la pulmonie et la bronchite.

Santé et état hygiénique.—Ces sauvages sont généralement d'une constitution robuste; mais à cause de la vie à tous les temps qu'ils mènent dans leurs expéditions de pêche au phoque, etc., ils sont exposés aux affections de la gorge et des poumons. La seule épidémie qu'il y a eu dans le cours de l'année est une légère attaque de petite vérole volante sans suite fatale.

Occupation.—Les sauvages de cette agence font la pêche et la chasse au phoque, travaillent dans les établissements de conserves, fabriquent des canots, extraient l'huile de chien de mer, font sécher le flétan, fabriquent des nattes avec de l'écorce de cèdre, ainsi que des paniers, et font un tout petit peu de jardinage.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—Leurs maisons sont de premier ordre, dont quelques-unes ont jusqu'à trois étages, le tout peinturé et bien garni, et propre à l'intérieur. Chaque année voit leur mode de vie s'amender pour le mieux. Ils n'ont que quelques animaux et très peu d'instruments aratoires.

Education.—Il y a un pensionnat et six écoles élémentaires. Les enfants sont intelligents et ils apprennent facilement. La plupart des parents désirent faire instruire leurs enfants. Il y a dans cette agence 347 enfants d'âge à aller à l'école.

Religion.—Des missionnaires catholiques, presbytériens et méthodistes, enseignent leur religion respective aux sauvages; les premiers sont venus ici il y a au-delà de vingt ans, et grâce à leur influence et à leurs enseignements ils ont beaucoup fait pour l'avancement des naturels. Il y a plusieurs églises, et les sauvages, chaque année, deviennent de plus en plus sincères dans l'intérêt qu'ils portent à l'enseignement religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des chasseurs et des traiteurs énergiques; ils sont habiles de leurs mains, pleins de ressources, robustes et endurcis aux dangers et aux intempéries de la mer. Ce sont des chasseurs de phoques très habiles, et chaque année des centaines s'engagent à bord des goélettes qui vont faire la pêche au phoque dans les mers du Japon et de Behring.

Tempérance et moralité.—Comme ces naturels ont pu, de temps à autre, avoir des boissons alcooliques des traiteurs blancs depuis plusieurs générations, l'habitude de boire n'est pas chose nouvelle pour eux. Règle générale, cependant, ce ne sont pas des ivrognes avérés, bien que nombre de jeunes sauvages fassent des abus d'alcool lorsqu'ils vont dans les villes et les villages. Dans le cours de la période qui fait l'objet de ce rapport, il y a eu moins de difficultés de ce chef que depuis plusieurs années. Les femmes ont presque toutes cessé d'aller dans les villes et les villages pour des fins immorales.

Département des affaires indiennes.

Statistique :—

Valeur des biens meubles	\$ 77,700
Nombre d'acres en culture	4
Valeur totale des biens-meubles et immeubles	\$ 126,350
Charrues	2
Chevaux	30
Vaches	9
Taureaux	1
Moutons	3
Nombre de jeunes animaux	4
Valeur du poisson pris	\$ 22,150
Valeur des fourrures	136,100
Autres industries	\$ 970
Pommes de terre, boisseaux	1,560

L'agent remarque qu'il a opéré un changement dans le nombre des sauvages catholiques. Le clergé catholique, dit-il, prétend que, vu qu'il baptise tous les enfants ou à peu près, de même que les jeunes garçons et les jeunes filles, que tous ont suivi les offices religieux de temps à autres, et qu'ils ont été reçus dans le christianisme, quand bien même ils ne pourraient aller à l'église régulièrement, tant qu'ils ne se livrent pas au culte païen, on doit les considérer comme chrétiens. "Je constate aussi," ajoute-il, "par le dénombrement de cette année, que le nombre des enfants dans certaines tribus a considérablement diminué, particulièrement à Kyuquot, Nouchahtah et à Mouachaht." La plupart des tribus cultivent quelques bois-eaux de carottes et de navets, et à Alberni les sauvages ont quelques fruits pour leur consommation.

AGENCE DE LA CÔTE NORD-OUEST.

Situation.—Cette agence comprend toute la côte et les îles du large à partir du cap Caution, dans le détroit de la Reine-Charlotte, jusqu'aux limites de la réserve qu'habitent les sauvages de la tribu des Nass.

Etendue.—L'étendue du territoire réservé pour les sauvages de cette agence est de 149,347 acres.

Ressources.—Les ressources de cette agence sont : le bois, le poisson, etc., le tout en abondance, avec très peu de terre arable.

Tribu ou nation.—Les sauvages du nord sont des Tsimpsheans, des Nass et des Haidas, et ceux du sud, des Kwawkewlths.

Statistique vitale.—La population est de 2,861 âmes, dont 1,728 adultes et 1,133 enfants. Il y a eu 112 naissances et 99 décès, soit une augmentation de 13 sur l'année précédente. Les causes des décès ont été la pulmonie et le scrofule. On dit que sept Haidas ont émigré à l'Alaska pour aller rejoindre des parents. Il n'y a pas eu d'immigration.

Santé et état hygiénique.—Les sauvages ont été vaccinés ; ils sont sous les soins de leurs médecins, l'un aux appointements de la Société des missions méthodistes et l'autre aux appointements de la Société des missions anglicanes. Il y a deux hôpitaux, un à Port-Simpson et l'autre à Metlakahtla. La santé de ces sauvages est généralement bonne, et les conditions hygiéniques de leurs habitations et de leurs villages satisfaisantes.

Occupation.—Leurs occupations consistent à faire la pêche, la chasse, à travailler dans les scieries et les établissements de conserves, les exploitations forestières, à la fabrication des huiles de poisson, à la construction de canots et de bateaux de pêche, de maisons, à exercer le métier de forgeron, à faire la traite et à tenir magasin, à s'engager à bord des bateaux à vapeur et à travailler l'ardoise et l'ivoire. Ils fabriquent quelques articles en argent et en or, et cultivent de petits morceaux de terre ; ils font des filets et repassent des peaux. Les femmes font des nattes, des paniers, des chapeaux et des articles tricotés, et préparent le poisson pour le marché et pour leur consommation.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—La plupart habitent de jolies maisons, bien éclairées, bien garnies, peinturées, munies de bonnes cheminées et de poêles. Cette année ils ont employé quelques mille dollars à améliorer leurs maisons; ils ont engagé un arpenteur au prix de plusieurs centaines de dollars pour tracer des rues, etc., à Port-Simpson; ils ont de jolies églises, de bonnes salles de conseil et des trottoirs en planche. Comme le sol ne convient pas à l'agriculture et aux pâturages, ils ont très peu d'animaux, et ils n'ont pas d'instruments aratoires dignes de mention.

Education.—Les écoles qui suivent, subventionnées par le ministère, existent dans cette agence, et les naturels désirent tous que leurs enfants en profitent autant que possible.

L'école industrielle de Metlakahtla est dirigée sous le patronage de la Société des missions anglicaines et elle peut loger 32 élèves. L'on a transmis au ministère le rapport du directeur sur la conduite, l'administration, etc.

Le refuge des petites indiennes, à Port-Simpson, sous la direction de la Société des missions méthodistes, fait un excellent travail.

Ci-après sont les externats de l'agence: les écoles d'Aiyash, Metlakahtla, Kitkatla, Kincolith et de Massett, sous la direction de l'Église anglicane; les écoles de Port-Essington, Port-Simpson, Lakalsap et de Bella-Bella, méthodistes.

Religion.—La plupart des ces sauvages professent le christianisme et suivent avec attention les cérémonies religieuses, etc. Dans cette agence il y a des églises dans presque tous les villages et aux établissements de conserves où les sauvages se réunissent à l'époque de la pêche.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette agence sont industriels et énergiques dans les efforts qu'ils font pour avancer dans la civilisation; ils ont beaucoup d'intelligence et sont habiles de leurs mains, qualité dont ils font un bon emploi.

Tempérance et moralité.—Chaque année apporte une nouvelle preuve de l'empire qu'ils exercent sur eux-mêmes; et l'intempérance et l'immoralité se font plus rares.

Statistique :—

Valeur des biens meubles	\$209,100
Nombre d'acres en culture	147½
Acres de terre neuve labourée pour la première fois	6½
Valeur totale des biens meubles et immeubles	\$704,850
Nombre d'autres instruments aratoires	815
Chevaux	28
Vaches	10
Taureaux	1
Cochons	17
Nombre de jeunes animaux	25
Valeur du poisson pris	\$ 78,500
Valeur des fourrures	\$ 50,850
Autres industries	\$216,600

L'agent remarque que le travail aux fabriques de conserves, la construction de maisons, le travail aux scieries, dans les exploitations forestières, à bord des bateaux à vapeur, le raffinage de l'huile, la pêche, la chasse, la vente du gibier, le bois de chauffage, sont les principaux moyens que ses sauvages emploient pour faire de l'argent.

AGENCE DE LA FRASER.

Situation.—Les limites de cette agence sont déterminées, au sud, par la frontière internationale, à l'est par l'agence de Kamloops-Okanagan, au nord par les agences du Lac-Williams et de Kwawkeith, et à l'ouest par le golfe de Géorgie.

Étendue.—Les réserves embrassent 47,492 acres de terre.

Ressources.—Les ressources sont le bois, le poisson et le gibier. A certains endroits il y a un peu de bonne terre pour la culture et les pâturages. Il y a beaucoup d'excellente

Département des affaires indiennes.

terre arable, mais le tout est recouvert de forêts épaisses et d'un défrichement coûteux. Il existe des mines et des carrières d'ardoise qui conviendrait très bien à faire des couvertures.

Tribu ou nation.—Les tribus de cette agence sont des détachements de la tribu des Salishs.

Statistique vitale.—La population de cette agence est de 3,381 âmes, dont 2,298 hommes et femmes et 1,083 enfants. Dans le cours de l'année il y a eu 49 naissances et 198 décès ; il n'y a pas de statistique pour l'année précédente. L'agent ne donne pas de détails sur la cause des décès. Il n'y a pas eu d'immigration ou d'émigration.

Santé et état hygiénique.—Les naturels sont assez robustes et leur santé est assez bonne, et dans le cours de l'année il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux. Ils ont été vaccinés. On porte beaucoup d'attention à l'état hygiénique de leurs habitations, de leurs villages, etc.

Occupation.—Ces sauvages s'occupent de culture, d'élevage d'animaux, de pêche et de chasse ; ils travaillent dans les exploitations forestières, dans les établissements de conserves, dans les scieries, au déchargement des cargaisons, au chargement des navires, à faire sécher le poisson, à fabriquer des paniers, des nattes, des filets, etc.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—Les sauvages ont en majeure partie abandonné leur ancien système d'habitations, et ils habitent maintenant des maisons et des "cottages" qui rivalisent très bien avec ceux des blancs, leurs voisins. Il y a plusieurs bonnes granges et bonnes écuries. Là où la chose peut se faire ils gardent un aussi grand nombre d'animaux que l'hiver peut leur permettre de nourrir. En fait d'instruments aratoires les sauvages sont assez bien montés.

Education.—Il y a 589 enfants d'âge à aller à l'école, et trois écoles : le refuge de Coqualitza à Chilliwack, qui peut loger cent élèves, sous la direction de la Société des missions méthodistes ; le pensionnat de la mission de Sainte-Marie, avec soixante et onze élèves, dirigé par la mission catholique ; et le pensionnat All-Hollows (pour les filles), d'Yale, où se trouvent vingt-cinq élèves. L'on a transmis au ministère les rapports des directeurs respectifs sur le nombre et la classification des instituteurs, le cours d'études enseigné, le matériel scolaire, la discipline, l'ordre qui y règne, etc., etc.

Religion.—Les sauvages professent respectivement la religion catholique, la religion méthodiste et la religion anglicane, et chacune de ces religions a des missions parmi eux. On dit que les sauvages observent assez bien leur religion et font preuve de régularité à suivre les enseignements. Il y a dans l'agence plusieurs églises de chaque croyance.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industriels, et généralement honnêtes dans leurs transactions. Bon nombre d'entre eux cherchent à imiter les blancs dans les efforts qu'ils font pour acquérir des biens et améliorer leurs maisons, etc., quelques-uns ont fait des économies qu'ils mettent à la banque ou qu'ils confient à la garde de blancs honnêtes. En général, ils font des progrès satisfaisants.

Tempérance et moralité.—De ce chef l'on remarque une amélioration sensible.

Statistique :—

Valeur de la propriété mobilière	\$ 160,360
Nombre d'acres de terre en culture	3,705
Nombre d'acres de terre labourée pour la première fois	93
Valeur totale des biens meubles et immeubles	\$ 1,072,718
Charrues	113
Herses	95
Chariots	84
Tarares	1
Batteuses	1
Nombre d'autres instruments aratoires	1,945
Chevaux	709
Vaches	817

Bœufs	152
Moutons.	205
Cochons.	2,181
Nombre de jeunes animaux.	475
Valeur du poisson pris.	42,100
Valeur des fourrures.	16,915
Autres industries.	31,200
Mais boisseaux	850
Blé.	3,251
Avoine.	11,614
Pois	7,125
Orge	1,134
Pommes de terre.	19,798
Foin. tonnes	1,560

Voici ce que dit l'agent relativement à la statistique de son agence : " La population accuse une diminution de 874 âmes depuis mon dernier rapport. La chose s'explique par le fait que j'ai pu faire un dénombrement exact ; car depuis quelques années il n'y a pas eu de diminution en réalité. Vous constaterez qu'à Douglas il y a une diminution de 28 âmes. Ces sauvages sont allés s'établir à Pemberton-Meadows, vu que le sol y est meilleur. Les sauvages de la Mission, Burrard-Inlet, ont aussi été pris à Skwaw-wamish, Howe-Sound, par conséquent dénombrés deux fois, ce qui induisait en erreur. A Seymour-Creek il y a une augmentation de dix ; la chose s'explique par le retour d'un certain nombre venus de la Mission pour l'élection d'un chef à Seymour-Creek. Aussitôt après avoir pris la direction de cette agence, je constatai que les rapports du dénombrement dans le passé étaient inexacts. J'ai pensé d'en faire petit à petit la réduction chaque année, mais je pense qu'il vaut mieux les corriger immédiatement sans autre retard.

AGENCE DE KAMLOOPS-OKANAGAN.

Situation.—Cette agence est bornée au sud par l'Etat de Washington, à l'est par l'agence de Kootenay, à l'ouest par les agences de la Fraser et du Lac-Williams, et au nord par l'agence du Lac-Williams.

Etendue.—Les réserves embrassent 319,998 acres de terre.

Ressources.—Les ressources de cette agence sont : les ranches, l'agriculture, les dépôts aurifères, le saumon en abondance dans la Fraser, et, dans certaines parties, le gibier en abondance.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette agence appartiennent aux détachements N'hla-Kapm-uh et Shuswap et Okanagan de la tribu des Salishs.

Statistique vitale.—La population est de 3,551 âmes, dont 1,390 sont des enfants. Il y a eu durant l'année 161 naissances et 129 décès, soit une augmentation de 32 sur la population de l'année précédente. Il n'y a pas eu d'immigration ou d'émigration. Les décès ont été déterminés plutôt par la vieillesse et des causes naturelles que par des maladies épidémiques ou infectieuses.

Santé et état hygiénique.—La vaccination des différentes bandes se fait avec soin ; l'état hygiénique continue de s'améliorer, il y a eu beaucoup de rhume et de grippe durant l'hiver, de même que quelque cas d'érysipèle, mais sans conséquences fatales, heureusement.

Occupation.—Les sauvages de cette agence s'occupent à cultiver le sol, à élever des animaux dans les ranches, à faire la chasse et la pêche, à préparer le poisson, à transporter des marchandises, à exploiter les mines, à faire la traite, à travailler sur les chemins de fer et dans les exploitations forestières, et à faire du bois de chauffage, etc. Les femmes font des gants, des "mocassins" (souliers de peaux de chevreuil), préparent les peaux de daim, cueillent et font sécher des petits fruits sauvages, etc.

Département des affaires indiennes.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—La plupart de ces sauvages ont de bonnes maisons et vivent séparément, ils ont abandonné le système de vivre plusieurs familles ensemble sous le même toit. Ils ont des granges et des écuries qui rivalisent avec celles des blancs.

Education.—Il y a, à Kamloops, une école industrielle sous le patronage de l'Eglise catholique, l'on y instruit 50 élèves conformément au programme officiel, on leur enseigne en outre différents métiers ainsi que toutes les branches de l'agriculture pratique. L'on a transmis au ministère un rapport très intéressant du directeur.

Religion.—La plupart de ces sauvages sont catholiques, et dans à peu près tous les villages il y a des églises ou des maisons où se font les exercices religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont actifs et énergiques, ils réussissent assez bien dans la culture et l'élevage des animaux, ils font aussi des progrès dans les autres industries qu'ils exploitent.

Tempérance et moralité.—Tout compte gardé des occasions qu'ils ont et dissimulés comme ils le sont dans une région dont la population blanche est considérable, en somme ces sauvages sont raisonnablement sobres et d'assez bonne conduite morale.

Statistique :—

Valeur de la propriété mobilière	\$126,591
Nombre d'acres de terre en culture	2,552
Nombre d'acres de terre neuve labourée pour la première fois	4
Valeur totale des biens meubles et immeubles	\$532,424
Charrues	192
Herses	99
Chariots	63
Charrettes	1
Tarares	27
Batteuses	2
Faucheuses	16
Moissonneuses	4
Nombres d'autres instruments aratoires	4,459
Chevaux	4,912
Vaches	1,421
Taureaux	8
Moutons	1
Cochons	683
Nombre de jeunes animaux	585
Valeur du poisson pris	\$ 6,875
Valeur des fourrures	\$ 11,699
Autres industries	\$ 94,280
Maïs boisseaux	185
Blé " "	8,789
Avoine " "	6,370
Pois " "	488
Orge " "	222
Fèves " "	260
Pommes de terre	12,740
Foin tonnes	1,250

AGENCE DE KOOTENAY.

Situation.—Cette agence est située dans la région sud-est de la Colombie-Britannique, ayant à l'est et au nord les montagnes Rocheuses, au sud le territoire des Etats-Unis, et à l'ouest l'agence de Kamloops-Okanagan.

Etendue.—Les réserves embrassent 42,061 acres de terre.

Ressources.—Le sol des réserves, à plusieurs endroits, est assez bon, et lorsque la terre est arrosée au moyen de l'irrigation, elle rapporte du grain et des racines dans une bonne moyenne; mais sur certains réserves, où il n'y a pas d'eau pour l'irrigation, les récoltes sont maigres; on trouve aussi sur ces réserves beaucoup de ranches d'été et de prairies à foin. Le poisson abonde dans les lacs et les rivières, et l'on trouve du gibier et des animaux à fourrure dans les montagnes, mais pas en aussi grande abondance qu'autrefois.

Tribu ou nation.—À l'exception de la bande des Shuswaps, établie aux lacs Colombie, les sauvages sont probablement des descendants de la tribu des Tinnehs, ainsi que semble l'indiquer leur nom de Kootenays.

Statistique vitale.—La population est de 562 âmes, dont 243 sont des enfants. Il y a eu 10 naissances et 29 décès, soit une diminution de 19 sur le recensement de l'année dernière. Les décès ont eu principalement pour cause la consommation et des rhumes aigus chez les vieillards.

Santé et état hygiénique.—Ces sauvages sont portés à la pulmonie et à la bronchite. Dans le cours de l'année il y a eu plus de décès que d'habitude. Les malades qui ne pouvaient prendre soin d'eux-mêmes ont été secourus par l'agence, qui a aussi fourni des médicaments et les soins d'un médecin. L'on essaie constamment de faire comprendre aux sauvages les avantages qu'il y a à observer convenablement les mesures hygiéniques dans leurs habitations et leurs villages.

Occupation.—Les sauvages s'occupent de culture générale et d'élevage, de chasse et de pêche; ils servent parfois de guides aux chasseurs et aux mineurs; comme ils ont grand nombre de chevaux ils font beaucoup de transport.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—L'architecture de leurs habitations est quelque peu arriérée. Le plus souvent, en été, ils vivent dans des tentes ou *mi-mis*, et ne se réunissent à leur village, à la mission de Saint-Eugène, que quelques mois en hiver; les maisons qu'ils ont à ce village sont petites et construites en troncs d'arbres. Aux lacs Colombie on trouve de meilleures maisons, et l'on espère qu'avec le temps le progrès dans ce sens sera général, attendu qu'on leur donne tout l'encouragement possible. Certains de ces sauvages ont beaucoup de bestiaux et de chevaux, et le nombre de leurs instruments aratoires augmente avec leur avancement en agriculture.

Education.—Il y a 114 enfants d'âge à aller à l'école. L'école industrielle de Kootenay, près de la mission de Saint-Eugène, est sous la direction de l'Église catholique. On y compte 50 élèves, garçons et filles, que l'on instruit avec soin; aux garçons l'on enseigne la culture et divers métiers, et aux petites filles les soins du ménage, le tricotage, la couture, etc. On a transmis au ministère un rapport général du directeur sur l'administration, le cours d'étude, le matériel scolaire, la discipline, les progrès des élèves, etc. L'intérêt que les parents portent aux soins de leurs enfants est consolant, et depuis l'établissement de l'école l'on observe une amélioration dans les manières et les actes des naturels, jeunes et vieux.

Religion.—Les sauvages de cette agence sont catholiques. Ils ont des églises à la réserve de Shuswap, aux lacs Colombie, à la mission de Saint-Eugène. Des exercices religieux ont lieu périodiquement dans des maisons des naturels aux plaines du Tabac et au village des sauvages de la Kootenay inférieure. Les sauvages de la partie orientale de l'agence portent, depuis plusieurs années, un intérêt sincère à la religion qu'on leur enseigne et ils sont tempérants, de bonne conduite morale et industriels; mais les naturels connus sous le nom de Kootenays d'en bas ne donnent pas de preuves aussi satisfaisantes dans les efforts qu'ils pourraient faire pour suivre les préceptes qu'on leur a enseignés depuis des années.

Traits caractéristiques et progrès.—Depuis quelques années les sauvages de la région orientale de l'agence ont fait des progrès très satisfaisants. Jusqu'à un certain point la culture du sol et l'élevage des animaux se font avec succès, et l'on remarque depuis ces dernières années un désir chez eux d'améliorer leur état. Les naturels connus sous le nom de Kootenays d'en bas établis sur la rivière et le lac Kootenay, ne sont pas industriels. Ils vivent surtout de pêche et de chasse, et leur voisinage de la frontière

Département des affaires indiennes

a l'effet de les rendre indolents, de leur donner des habitudes plus ou moins régulières et peu satisfaisantes.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de la Kootenay-Supérieure se distinguent par ces deux vertus. Les Kootenays-Inférieurs sont d'une classe inférieure.

Statistique.—

Valeur des biens meubles.....	\$79,850
Nombre d'acres en culture.....	350
“ “ de terre neuve labourée pour la première fois.....	31
Valeur totale des biens meubles et immeubles.....	\$190,255
Charrues.....	47
Herses.....	16
Chariots.....	15
Tarares.....	2
Faucheuses.....	3
Nombre d'autres instruments.....	33
Chevaux.....	1,690
Vaches.....	353
Bœufs.....	48
Taureaux.....	23
Nombre de jeunes animaux.....	310
Valeur des fourrures.....	\$2,400
Blé, boisseaux.....	420
Avoine “.....	3,110
Pois “.....	135
Pommes de terre, boisseaux.....	1,375
Foin, tonnes.....	145

L'agent dit que la diminution de la population de la bande de Sainte-Marie a pour cause la mort d'un bon nombre de sauvages très âgés et de jeunes enfants, ainsi que le petit nombre de naissances. Il ajoute que la même remarque s'applique à la bande des plaines du Tabac. L'augmentation de la population de la bande du lac Colombie s'explique par le plus grand nombre de naissances, par moins de maladie et un meilleur mode de vie, et par l'arrivée de deux familles venues de la bande de Sainte-Marie. La population des sauvages de la Kootenay d'en bas n'accuse pas d'augmentation ou de diminution. Celle de Shuswap accuse diminution d'une âme.

AGENCE DU LAC-WILLIAMS.

Situation.—Cette agence est située au nord et partiellement à l'ouest de l'agence de Kamloops-Okanagan, au sud de l'agence de Babine, ayant les montagnes Rocheuses comme partie de sa limite est, et les agences de la Fraser et de Kwawkwalth pour limite ouest.

Etendue.—Le territoire réservé pour cette agence embrasse 74,064 acres.

Ressources.—On trouve beaucoup de bon bois sur les réserves. Nombre de lacs et de rivières sont bien peuplés de poissons et d'oiseaux sauvages; la Fraser fournit du saumon; à l'eau très basse l'on trouve de l'or sur les barres de la rivière, et il y a beaucoup de terre arable et à pâturage. L'on trouve d'un bout à l'autre du pays des animaux à fourrure et du gibier, gros et petits.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sortent en majeure partie des peuplades des Salishs et Tinnehs.

Statistique vitale.—La population est de 2,358 âmes, dont 1,899 adultes et 459 enfants. Durant l'année il y a eu 42 naissances et 21 décès, soit une augmentation de 21 âmes sur la population de l'année dernière. Il n'y a pas eu d'immigration ou d'émigration. Les décès ont eu pour causes principales la pulmonie et la grippe.

Santé et état hygiénique.—Ces sauvages sont robustes et forts; il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux, et on les engage à prendre des précautions hygiéniques. Il y a deux médecins dans l'agence. Les maisons sont généralement bonnes et assez bien tenues.

Occupation.—Les sauvages s'occupent à faire de la culture mixte, à s'engager comme rouliers, à travailler chez les colons comme garçons de ferme, à faire la chasse, la pêche, etc.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—Les maisons sont confortables et assez bien tenues; il y a un bon nombre de granges et d'écuries dans toute l'agence; les bestiaux et les chevaux sont en assez grand nombre, et les instruments aratoires sont en quantité raisonnable.

Education.—Il y a 149 enfants d'âge à aller à l'école. Il n'y a qu'une école dans cette agence, l'école industrielle du Lac-Williams, sous la direction de l'Église catholique. L'on y compte 50 élèves qui suivent le même enseignement que celui des institutions de même nature qui se trouvent dans cette surintendance. On a transmis au ministère le rapport du directeur avec tous les détails.

Religion.—Les sauvages sont catholiques; il y a plusieurs missionnaires catholiques établis à divers endroits; l'on compte plusieurs églises, et des fêtes religieuses se célèbrent, et des réunions se tiennent périodiquement dans toute l'agence. Les sauvages semblent avoir de la dévotion et prendre un grand intérêt à leur religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industriels, et en général ils réussissent assez bien à gagner leur vie; ceux d'entre eux qui se trouvent sur de meilleures réserves que d'autres, sont à l'aise, tandis que pour ceux qui sont moins favorisés à cet égard la lutte de la vie est plus ou moins rude.

Tempérance et moralité.—Leur conduite à cet égard est satisfaisante, et elle démontre qu'ils ont fait des progrès satisfaisants dans la civilisation depuis quelques années.

Statistique.—

Valeur de la propriété mobilière.....	58,500
Nombre d'acres de terre en culture	1,265
Nombre d'acres de terre neuve labourée pour la première fois.....	15
Valeur totale des biens meubles et immeubles.....	222,087
Charrues.....	102
Herses.....	37
Chariots.....	28
Tarares.....	10
Batteuses.....	2
Faucheuses.....	28
Nombre d'autres instruments aratoires.....	542
Chevaux.....	2,720
Vaches.....	983
Taureaux.....	38
Cochons.....	479
Nombre de jeunes animaux.....	234
Valeur du poisson pris.....	1,490
Valeur des fourrures.....	7,380
Autres industries.....	22,600
Blé, boisseaux.....	3,701
Avoine ".....	2,370
Pois ".....	862
Orge ".....	260
Fèves ".....	162
Pommes de terre, boisseaux.....	4,655
Foin, tonnes.....	1,493

Département des affaires indiennes

L'agent dit que les gelées hâtives ont détruit presque tout le grain et les pommes de terre à la réserve d'Alexandria. L'on a construit une nouvelle église à la réserve du lac Kanim ; sa valeur est de \$1,500, en sus de la valeur des constructions.

AGENCE DE BABINE.

Situation.—De toutes les agences, celle-ci est la plus au nord ; elle est bornée, à l'est, par les montagnes Rocheuses, au nord et à l'ouest par l'agence de la côte nord-ouest, et au sud par l'agence du lac Williams.

Etendue.—Toutes les réserves de cette agence n'ont pas encore été arpentées. Toutefois, l'on peut dire qu'approximativement elles embrassent 44,631 acres.

Ressources.—Le poissons, les animaux à fourrure et le gibier (tel que le chevreuil, le daim, le mouton des montagnes et la chèvre, etc.) sont les principaux aliments de ces sauvages. Ils ont aussi quelques bestiaux, cultivent tous les ans quelques légumes, et s'en vont en grand nombre chercher du travail aux établissements de commerce de la Nass, de la Skeena, etc.

Tribu ou nation.—La plupart des ces sauvages sont de la tribu des Tinnehs.

Statistique vitale.—La population est de 2,783 âmes, dont 801 enfants. Les naissances durant l'année ont été au nombre de 13, et les décès au nombre de 30, soit une diminution de 17 sur la population de l'année précédente. La cause des décès est attribuée aux maladies de la gorge, des poumons et des intestins. Pas d'immigration ou d'émigration.

Santé et état hygiénique.—L'on s'occupe à améliorer l'état hygiénique. L'agent fait périodiquement de la vaccination parmi les naturels, hommes, femmes et enfants. L'on remarque que depuis quelque temps il y a amélioration dans la construction des maisons ; ils abandonnent peu à peu l'ancien système de vivre plusieurs familles ensemble dans une seule habitation, pour adopter des maisons bien faites et d'une architecture plus moderne ; ces maisons sont le plus souvent habitées par des jeunes gens mariés qui désirent imiter les blancs respectables dans leur manière de vivre, etc. L'agent dit que la santé des naturels a été bonne et qu'il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux.

Occupation.—Ces peuplades s'occupent principalement de chasse et de pêche. Récemment ils se sont mis peu à peu à cultiver de petits jardins et à élever quelques animaux. A l'époque de la pêche ils travaillent aux établissements de conserves. En été quelques-uns vont aux mines, où la plupart sont employés à transporter des vivres d'un campement à un autre et à servir de guides aux mineurs, etc. La culture n'est pas profitable et n'offre rien de certain dans ses résultats, vu que cette région est exposée à des gelées hâtives. Avec le temps l'élevage se fera peut-être plus généralement, vu qu'il y a de nombreux pâturages pour l'été ainsi que bon nombre de prairies où l'on peut faire et engranger chaque année une abondante quantité de foin sauvage.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—Leurs maisons s'améliorent sans cesse au point de vue de la santé, du confort et de l'apparence. Le rapport de l'agence accuse une augmentation de 36 maisons en charpente, de 20 maisons en bois rond, de 41 cabanes et de 9 écuries durant l'année, d'une valeur estimative de \$12,020. Quant aux animaux, le nombre des bêtes à cornes a augmenté de 192 têtes, tandis que le nombre des chevaux et des cochons a légèrement diminué. Le changement s'explique par le fait que les sauvages ont compris que les premiers avaient une plus grande valeur. La valeur des instruments aratoires est insignifiante pour les motifs signalés. Il y a cependant une légère augmentation dans le nombre des instruments dont ils ont besoin pour leurs jardins.

Éducation.—Il y a deux écoles, sous la direction respective du rév. John Field, à Hazelton (sous le patronage de la Société des missions anglicanes), et du rév. W. H. Pierce, à Kishpiax (sous le patronage de la Société des missions méthodistes). Comme ces écoles ne sont fréquentées que durant certains mois de l'année, elles ne font que de minces progrès en fait d'éducation.

Religion.—Parmi ces sauvages, il y en a qui ont embrassé la religion catholique, d'autres la religion anglicane, quelques-uns la religion méthodiste. Les catholiques sont les plus nombreux, et tous ont des missionnaires fixés parmi eux et des églises à divers endroits d'un bout à l'autre de l'agence. Récemment il s'est opéré un changement sensible sur la Skeena supérieure, nombre de sauvages qui persistaient dans la profession du paganisme de leurs pères se joignent à ceux qui professent le christianisme.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industriels, bons chasseurs et bons pêcheurs ; ils ont quelque goût pour la culture du sol et l'élevage des animaux, et on dit qu'ils observent avec soin et respect les leçons que leur donnent leurs guides spirituels et temporels. Ils nous font espérer de grands progrès dans un avenir rapproché.

Tempérance et moralité.—Bien que de ce chef leur conduite ne soit pas exemplaire, elle rivalise cependant avec celle des naturels des autres agences.

Statistique :—

Valeur de la propriété mobilière.....	\$ 44,630
Nombre d'acres de terre en culture.....	197
do terre neuve labourée pour la première fois	31
Valeur totale des biens meubles et immeubles.....	\$103,200
Nombre d'instruments aratoires.....	6,170
Chevaux.....	337
Vaches.....	172
Taureaux.....	14
Bœufs.....	44
Nombre de jeunes animaux.....	59
Valeur du poisson pris.....	\$ 35,750
Valeur des fourrures.....	\$ 43,800
Autres industries.....	\$ 28,700
Pommes de terre.....	2,330
Foin.....	24½

L'agent fait les remarques qui suivent : " La légère diminution de la population est attribuable à la proportion considérable des décès chez les jeunes enfants et les vieillards particulièrement en mai dernier. Comme dans le cours de ce mois les jours très chauds étaient immédiatement suivis de jours extrêmement refroidis, cette température à provoqué une grippe bénigne. Sous le titre 'nombre d'autres instruments' je classe les instruments de toute sorte. En langage figuré, un souffle de religion a traversé les villages de la division de Kitsun, durant l'année, et un nombre surprenant de sauvages ont embrassé le christianisme. Avec cette inclination je considère comme assurée la conversion de tous ces naturels d'ici à quelques années. Comme conséquence naturelle de l'absence nécessaire encore, des sauvages durant le meilleur temps de l'année, leurs exploitations agricoles se résument encore à la culture des pommes de terre, une de leurs cultures principales. Lorsqu'ils se seront fixés sur leur morceau de terre respectif il s'opérera un changement avec le temps, et ils se mettront à faire de la culture mixte."

Observations générales.—Dans le cours de l'année qui fait l'objet de ce rapport les sauvages pris dans leur ensemble ont été industriels ; ils se sont montrés respectueux envers le gouvernement et le ministère. Leurs rapports avec les blancs ont été amicaux, et ils ont vécu en paix et en harmonie les uns avec les autres. Très peu d'entre eux se sont rendus coupables de fautes criminelles ; leur conduite paisible et tranquille peut favorablement soutenir la comparaison avec celle de la population blanche de la Colombie-Britannique.

Dans le cours de la période dont on parle il n'y a pas eu d'épidémie fatale dans la surintendance, et l'on peut dire que la santé générale des sauvages a été exceptionnelle-ment bonne.

La statistique que donnent les agents respectifs est tout aussi bonne que celle de l'année précédente, elle accuse, dans son ensemble, un progrès constant dans les industries et leurs résultats.

Département des affaires indiennes.

Il m'a fait plaisir de remarquer, au cours de mes visites dans la surintendance, de nombreux signes de progrès, surtout à l'endroit de leur mode de vivre et des maisons de qualité supérieure qui se construisent sur leurs réserves. Cette amélioration constante de leurs villages respectifs est particulièrement remarquable sur la côte occidentale de l'île de Vancouver et à Port-Simpson, ainsi qu'à d'autres endroits dans l'agence de la côte Nord-Ouest.

Les naturels apprennent aussi la valeur véritable de l'argent comme facteur puissant dans leur avancement, lorsque cet argent est employé judicieusement. L'on a remarqué que plusieurs d'entre eux, écoutant les conseils des missionnaires et des fonctionnaires officiels, deviennent plus économes des deniers qu'ils gagnent aux fabriques de conserves et ailleurs, et qu'ils se montrent moins portés à les gaspiller par l'achat d'articles inutiles ou dans des amusements futiles, etc.

Les sauvages malades et les vieillards dans le besoin ont été promptement secourus par les agents respectifs, qui leurs ont donné des aliments, des vêtements, des médicaments ou ont fait venir un médecin, selon le besoin des circonstances. L'on n'a rien négligé pour faire comprendre aux sauvages en position de le faire, qu'il fallait non-seulement payer pour eux-mêmes en pareilles éventualités, mais aussi aider à leurs amis dans le malheur.

La perspective de bonnes récoltes cet automne est généralement très bonne sur les terres des sauvages, bien que quelques réserves de la Fraser inférieure aient vu les moissons complètement détruites dans certains cas, et partiellement dans d'autres, par la crue des eaux qui, l'été dernier, a duré plus longtemps que d'habitude sur cette rivière.

Le bien que doit faire l'établissement d'écoles industrielles dans cette surintendance devient chaque année de plus en plus apparent, et même à l'époque primitive actuelle beaucoup de bien a été accompli, comme le démontre l'influence salutaire qu'exercent sur leurs propres gens les jeunes qui ont fréquenté ces écoles et le désir qu'expriment les parents de voir instruire leurs enfants. L'on remarque aussi que dans les maisons des sauvages qui ont des enfants à quelqu'une de ces institutions, il y a progrès à l'endroit de la propreté, de l'ordre, etc., les vieux parents sont fiers d'entourer leurs enfants instruits de choses meilleures que celles qu'ils n'ont jamais songé à se donner à eux-mêmes.

Chaque année apporte un surcroît d'ouvrage à ce bureau et aux différentes agences de la surintendance, résultat de l'augmentation de la population et de la colonisation dans la province. Dans toutes les divisions du service nous avons été mis lourdement à contribution pour empêcher la besogne de s'arriérer, et dans ce bureau, je puis dire que tous ceux qui en relèvent sont toujours prêt à prolonger les heures de travail pour atteindre ce résultat.

J'ai, etc.,

A. VOWELL,

Surintendant des affaires indiennes pour la C.-B.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,

COMMISSIONS DES RÉSERVES INDIENNES,

VICTORIA, 8 septembre 1896.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre à titre de renseignement mon rapport annuel en qualité de commissaire des réserves indiennes.

Je dois d'abord attirer votre attention sur le fait que l'on n'a pas fait d'arpentage de réserve cette année. Le ministre, à cause de manque de fonds, s'étant temporairement dispensé des services de M.M. Skinner et Devereux, les arpentages incomplets des régions de la côte et de Cassiar sont restés dans le même état qu'ils étaient lors de mon rapport de l'année dernière, et, à moins de circonstances exceptionnellement favorables, deux équipes ne pourront les terminer dans une seule campagne.

Les réserves non arpentées de la zone du chemin de fer, et celles départies l'année dernière aux sauvages du lac Alkali et du creek du Canot et dont l'arpentage n'a pas été terminé, donneront de l'ouvrage à une équipe durant environ quatre mois.

Par ordre du ministère, M. Green, qui a été particulièrement attaché à la commission comme arpenteur, a été remercié de ses services au mois de mars, et les travaux dont il s'occupait à ce moment-là, à savoir, le rapport des notes de MM. Skinner et Devereux, et la besogne technique et habituelle du bureau, ont dû être nécessairement abandonnés.

Le 18 mai l'on a employé M. Green pour réarpenter la réserve de Musqueam pour les sauvages de la bande de Langley, de même que certaines réserves de Cowichan ; il y avait besoin urgent de faire ces arpentages, et l'on a transmis au ministère des rapports spéciaux à leur égard.

Les travaux que la commission a en perspective, travaux demandés par les agents locaux et approuvés par le ministère, consistent à faire des additions aux réserves situées en partie sur la terre ferme et en partie sur l'île de Vancouver et à les agrandir ; ces réserves sont destinées aux sauvages du lac Nicola, les Sliammons, les Klahooses, les Euclataws et les Clayoquots.

A ce qui précède l'on doit ajouter le parachevement des réserves départies aux Kishpix, sur la Skeena. Ce travail a été interrompu par les sauvages, qui ont refusé d'accepter des réserves lorsque la commission alla visiter la Skeena supérieure.

J'ai, etc.,

P. O'REILLY,

Commissaire des réserves indiennes.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,

AGENCE DE BABINE,

HAZELTON, 2 juillet 1896.

À l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1896, ainsi que l'état tabulaire qui l'accompagne ; aussi un inventaire de toutes les choses qui sont la propriété de l'Etat et sous mon contrôle.

Santé et état hygiénique.—La santé des sauvages de cette agence a été bonne durant l'année. Il n'y a pas eu de maladie contagieuse parmi eux.

Au mois de mai dernier, à part quelques jours d'excessive chaleur, nous avons eu un vent froid pénétrant du nord-est, amenant avec lui des affections de gorge, aux poumons et aux intestins, suivies de conséquences fatales chez les jeunes enfants et les vieillards.

Cette année l'on a distribué aux sauvages de cette région la quantité ordinaire de médicaments. Grâce à l'emploi judicieux qu'on en a fait, ils ont fait beaucoup de bien.

L'on a enseigné aux sauvages à observer les règles de l'hygiène. Tous ceux que j'ai visités et que j'ai rencontrés ont été vaccinés, et l'on a vacciné de nouveau ceux chez qui le vaccin n'avait pas pris une première fois.

Ressources.—La chasse aux animaux à fourrure a été très bonne. Le saumon a considérablement donné, et en conséquence il s'en est pris une quantité abondante.

Etat amélioré.—Les anciens villages autrefois encombrés de la rivière Skeena sont maintenant à peu près totalement abandonnés aux vieillards de la population. De grands changements se sont opérés. De nouveaux villages ont surgi dans les endroits les plus favorisés des réserves respectives. La possession de propriétés séparées sur lesquelles s'élèvent des maisons confortables, avec une étendue suffisante de terre pour toutes

Département des affaires indiennes.

fins, donne du contentement aux sauvages et leur inspire le désir d'atteindre un but plus élevé. Il s'en suit qu'ils restent chez eux et rivalisent les uns les autres pour obtenir les meilleurs résultats ; ils envoient leurs enfants régulièrement à l'école, et sous tous les rapports travaillent à améliorer leur avenir. Les femmes, qui étaient autrefois des "bêtes de somme", sont maintenant de bonnes maîtresses de maison, capables de cuisiner, de faire du bon pain, de coudre, tricoter et repriser, et traitées avec égard par leurs maris. Il fait plaisir de voir, le dimanche, s'en aller à l'église, les familles bien vêtues, ayant conscience de leur élévation morale. L'amélioration générale de tous les sauvages et de ce qui les entoure, en regard de ce que c'était autrefois, fait l'objet de commentaires particuliers de la part de ceux qui les revoient même après une courte absence.

Constructions.—Les sauvages ont fait aussi beaucoup de progrès dans l'emploi des outils de toutes sortes, surtout de ceux qui servent à travailler le bois. Dans la personne de M. Edward C. Stephenson, de la Société des missions anglicanes, à Kis-ge-gas, village qui se trouve le plus au nord sur la Babine, et à quatre milles en amont de son confluent avec la rivière Skeena, les sauvages ont un instituteur et un instructeur en charpenterie, réunis. A l'aide des sauvages qu'il a engagés, il a construit cette année une magnifique maison ; d'un autre côté une école en voie de construction, et viendra ensuite une église.

Agriculture.—Il est naturel de s'attendre à ce que les sauvages finiront par s'occuper de culture mixte avec le temps. Le rendement du seul produit cultivé jusqu'ici, c'est-à-dire la pomme de terre, a été plus profitable depuis quelque temps, vu qu'on a mis plus de soin à les planter et à les houer, et la récolte cette année a été abondante. De toutes les graines expédiées par le ministère, celles qui sont les plus appréciées sont les graines de navet de Suède ; la qualité de cette variété, c'est qu'elle se conserve bien chaque hiver, et qu'elle est bonne à manger jusqu'à une époque avancée du printemps.

Animaux.—Les sauvages se laissent aussi convaincre que maintenant qu'en s'occupant d'élevage des animaux à l'avenir, ils favoriseront leur prospérité matérielle d'une façon importante. Déjà je me suis procuré un certain nombre de bestiaux de l'année, un taureau et quelques génisses, et ces animaux sont en route pour le village de Kit-wan-ga.

Exploitations forestières.—Les sauvages emploient tous leurs loisirs en hiver à charroyer du bois de clôture et des billots, et à scier ces derniers en bois de service pour leur usage.

Relativement au niveau peu élevé que la statistique indique à l'égard de l'avancement à la fin de 1893-94, vu qu'on a dû abandonner les nombreux canots de transport, dont la valeur variait de \$80 à \$140 chacun, et qui ont été remplacés sur la rivière Skeena par le vapeur *Caledonia*, je dirai que cette statistique était à un niveau élevé à la fin de cette année, et je me permettrai de déclarer que son estimation n'est pas surfaite.

J'ai, etc.,

R. E. LORING,

Agent.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,

AGENCE DE COWICHAN,

QUAMICHAN, 5 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1896. J'ai déjà expédié la liste des choses qui sont la propriété de l'Etat, et sous ma charge.

SOOKE.

Les veuves de ce petit village ont fait tout ce qu'elles ont pu pour gagner leur vie et celle de leurs enfants, en faisant la pêche aux crabes et autres poissons, qu'elles vont vendre à Victoria, mais lorsqu'il fait mauvais temps cette industrie chome, et, comme elles ont de nombreuses familles, il faut leur porter secours de temps à autre.

CHE-ERN-O (BAIE DE BEECHER).

La même remarque s'applique aux veuves de cette bande. L'on se souviendra que la population de ces deux villages est celle qui a le plus souffert du naufrage de la goélette *Earle*, l'année dernière. Il n'est resté dans le village que deux hommes capables de travailler.

Etendue de la réserve.—Bien que cette réserve soit considérable par son étendue, qui est de 779 acres, il ne pourra guère s'en cultiver jamais qu'une très faible proportion, la majeure partie est rocheuse, avec ci et là des petits morceaux de terre arable.

SONGHEES.

Il y a eu très peu de changement chez cette bande durant l'année.

Jardins.—Les jardinages ont complètement manqué l'année dernière, à cause de la sécheresse, et bon nombre de sauvages sont si dégoûtés qu'il s'est fait très peu de jardins au printemps. Cependant quelques sauvages cultivent des morceaux de terre en commun avec de leurs parents sur les réserves de Saanich et de Cowichan.

ILE DE LA DÉCOUVERTE.

Les sauvages de cette bande, qui est un détachement des Songhees, continuent de cultiver d'assez bons jardins, et ils ont un certain nombre de moutons; mais leur principal moyen d'existence est la pêche, dont ils vont vendre le poisson à Victoria.

TSAU-OUT, SAANICH-EST.

Religion et éducation.—Cette réserve a fait beaucoup de progrès cette année. La mission catholique a construit une jolie église et une bonne école qui est bien fréquentée, et les sauvages semblent apprécier le zèle du rév. Père Vullingsh.

Améliorations.—Ils ont fait eux-mêmes un bon chemin sur la réserve, et construit de la clôture durant l'année.

SAANICH DU NORD ET DU SUD.

Cultures.—Le rendement des grains sur ces terres a accusé une baisse considérable l'année dernière, à cause de l'extrême sécheresse, et je crois que ce sera encore pis cette année, vu qu'il n'y a pas eu de pluie depuis deux mois, et nombre de champs ne vaudront pas la peine d'être fauchés. La cueillette des baies a été maigre aussi, mais la chose est compensée jusqu'à un certain point par des prix plus élevés.

Occupation.—Nombre de ces sauvages travaillent pour les cultivateurs des environs, mais les gages ne sont pas de moitié ce qu'ils étaient autrefois, avant la concurrence du travail chinois.

COWICHAN.

Statistique vitale.—La population des sept bandes qui vivent dans cette vallée accuse une diminution de onze âmes durant l'année; il n'y a pas eu d'épidémie particulière, mais plusieurs vieillards sont morts à l'époque des pluies.

Département des affaires indiennes.

Améliorations.—Il s'est planté un grand nombre d'arbres fruitiers, et l'on compte en planter encore davantage.

Cultures.—A plusieurs endroits la récolte des grains et des racines a complètement manqué ; un sauvage laborieux a ensemencé dix acres de blé, mais vu l'extrême sécheresse il n'a rien récolté. Le foin des terres basses a été excellent, toutefois, et récolté en bon état.

Occupation.—La plupart des sauvages continuent à aller aux fabriques de conserves de la rivière Fraser à l'époque de la pêche au saumon ; mais ils ne réussissent pas à gagner autant qu'autrefois, et certains d'entre eux comptent sur ces fabriques pour leur nourriture en hiver.

CHEMAINUS.

Cultures et occupations.—Ces sauvages ont eu aussi de maigres récoltes, mais au printemps les scieries qui étaient fermées depuis trois ans, se sont rouvertes et bon nombre de sauvages et de métis ont eu de l'emploi.

ILES DE PENELAKUT, DE VALDEZ ET DE GAGLIANO.

Occupations.—Dans ces villages il se construit joliment de bateaux. Certains jeunes gens sont des constructeurs habiles et ils vendent facilement leurs bateaux. Les hommes sont aussi d'habiles pêcheurs ; ils prennent de grandes quantités de morue et de flétan, dont une bonne partie est subséquemment expédiée vers l'est.

NANAÏMO.

Education.—L'école de cette réserve est restée ouverte toute l'année, la présence a été assez bonne de même que les progrès sous la direction de M. Galloway, qui, je regrette de le dire, a quitté l'école. La terre que ces sauvages cultivent est à sept milles d'ici, de sorte que, lorsque les familles s'y trouvent, le nombre des élèves est moindre.

Cultures.—L'on a semé une grande quantité de grain, et comme le sol est toujours humide, les grains sont mieux lorsque le temps est sec que lorsqu'il pleut.

COMOX.

Occupation.—Presque tous ces sauvages sont allés vivre loin des réserves, au quai Union, où les hommes trouvent de temps à autre de l'emploi à bord des steamers qui transportent du charbon. Les sauvages des petits villages sur la côte vivent principalement à faire de l'huile de chien de mer, qu'ils vendent facilement. Tous ont des jardins et quelques-uns ont maintenant des vergers.

Cultures et animaux.—L'année dernière cette tribu n'a fait aucune culture, elle a acheté ses pommes de terre des cultivateurs ; elle n'a pas d'animaux. Ce printemps un ou deux ont réparé leur clôture dans l'intention de faire un peu de culture, et il est probable que la chose va devenir plus générale, vu que les Chinois les remplacent au quai.

Santé.—Il y a eu très peu de maladie parmi eux durant l'année. Ils semblent plus robustes que ceux qui vivent à l'intérieur.

ECOLE INDUSTRIELLE DE L'ILE KUPER.

L'agrandissement de ces constructions s'est terminé au mois de juillet. On y loge maintenant 52 élèves. L'institution a été couronnée de succès et les élèves font honneur à leur instituteur, M. O. Gallant, et leurs institutrices, Sœur Marie-Célestine et autres religieuses. Il s'est fait beaucoup de défrichement, et les cultures ont une belle apparence

École de Songhees.—L'école de la réserve des Songhees, enseignée par les Sœurs de Sainte-Anne, a été bien fréquentée, tous les enfants d'âge à aller à l'école ont été assidus lorsqu'ils étaient au village.

École de Somenos.—Dans le cours de l'année le révérend M. Spencer a ouvert une école méthodiste dans une maison indienne du village de Somenos. Il n'y a que peu d'enfants, mais ils semblent intelligents et disposés à apprendre.

Chasse.—Les sauvages apprécient les modifications apportées à la loi provinciale relative au gibier, en vertu desquelles il leur est maintenant permis d'abattre du gibier en tout temps pour leur propre usage.

Etat hygiénique.—Les conditions hygiéniques de l'agence prise dans son ensemble ont été bonnes et les sauvages y apportent plus de soin qu'autrefois.

J'ai, etc.,

W. H. LOMAS,

Agent.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,

AGENCE DE LA RIVIÈRE FRASER,

NEW-WESTMINSTER, 3 septembre 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

J'ai transmis au ministère, le 30 juin dernier, un inventaire des choses appartenant à l'Etat et sous mes soins.

Statistique vitale.—La population accuse une diminution de 847 âmes sur le dénombrement de l'année précédente. Ceci s'explique par le fait que j'ai pu faire un recensement exact et n'est pas dû à la mortalité ou à l'émigration. Il y a eu 198 décès et 184 naissances durant l'année.

Santé et état hygiénique.—La santé des sauvages d'un bout à l'autre de cette agence a été généralement bonne, et il n'y a pas eu de maladie contagieuse parmi eux. Aux mois de mars et d'avril derniers j'ai réuni tous les sauvages sur leurs réserves respectives pour faire le nettoyage et brûler les immondices qui s'étaient accumulées durant l'hiver et pour mettre leurs terrains propres et salubres. J'ai aussi vacciné tous ceux qui ne l'avaient pas été avant.

Occupation.—Les sauvages qui demeurent à Homalko, Klahoose, Sliammon et Sechelt gagnent principalement leur vie à travailler dans les exploitations forestières la majeure partie de l'année, et ils réalisent de bons salaires. Ils viennent aussi aux fabriques de conserves pour pêcher à l'époque voulue. Les Skawamish et tous les sauvages de Burrard-Inlet travaillent aussi dans les exploitations forestières. Bon nombre aussi s'emploient à faire la pêche pour le marché de Vancouver. Presque tout le poisson frais qui se consomme en ville est pris par les sauvages. Nombre de jeunes gens travaillent au chargement des navires qui prennent du bois aux scieries de Vancouver et des environs. Les sauvages qui habitent Musqueam, Tche-wassan, Langley, Matsqui, Sumass, Chilliwack, Scowlitz, Cheam, Popcum, Squatits, Ohamil, Skaw-ah-looks, Hope, Skweahm, Chehalis et Pemberton-Meadows, font plus ou moins de culture mixte, et progressent d'une manière satisfaisante. Ces sauvages n'ont exploité que très peu l'industrie laitière jusqu'ici, préférant laisser les veaux avec les vaches. Johnny Léon, chef des Chehalis, a trait cinq vaches l'année dernière et a fait d'excellent beurre,

Département des affaires indiennes.

qu'il a facilement vendu dans les environs à un bon prix. James, sauvage qui habite la réserve de Scowitz, a trait neuf vaches l'année dernière ; il a aussi fait du beurre qu'il a vendu dans les environs à un bon prix. Ces deux sauvages donnent un bon exemple à tous leurs camarades des alentours. A Chilliwack, deux sauvages méritent une mention spéciale, savoir : Billy, chef des Skulkayus, et Joe, chef des Kwan-kwan-aplits ; chacun d'eux a environ 35 acres de défrichées et en parfaite culture ; ils font d'aussi bonnes récoltes et en prennent autant de soin que leurs voisins, les blancs. Leur exemple fait beaucoup de bien parmi les autres sauvages qui sont moins énergiques. Les sauvages de Hope cultivent aussi beaucoup et font de bons progrès. Le chef Pierre mérite aussi de grands éloges pour le bon exemple qu'il donne aux autres. Il a environ 35 acres de défrichées et en parfaite culture. Lorsqu'il a réglé son compte avec la fabrique de conserve en septembre 1895, il a déposé la somme de \$200 à la caisse d'économie ici. Cette année il a déposé \$100, de sorte qu'il a aujourd'hui \$300 à son crédit à la banque.

Religion.—De tous les sauvages de cette agence 2,962 sont catholiques, 86 sont épiscopaliens, 151 méthodistes et 182 païens. Ceux qui professent les diverses religions ci-haut mentionnées remplissent scrupuleusement leurs devoirs religieux, et en réalité sont tous de très bonnes gens. Sur chaque réserve il y a une église, et sur certaines réserves où il y a diverses religions chaque dénomination à son église à elle.

Education.—Il y a trois écoles dans cette agence, l'une catholique, à la mission de Sainte-Marie, l'une épiscopaliennne, à Yale, et une troisième, méthodiste, à Chilliwack. Les enfants de chacune de ces écoles font des progrès satisfaisants, et à chaque visite périodique que je fais à ces écoles je remarque une amélioration sensible. L'on ne peut trop louer ceux qui ont la direction de ces écoles pour la peine qu'ils se donnent pour les élèves et les soins dont ils les entourent. Il y a dans cette agence 589 enfants d'âge à aller à l'école, et nombre de ceux qui n'y vont pas désirent y aller, mais il n'y a pas de place pour eux. Les parents mettent un soin tout particulier à ne pas envoyer leurs enfants à des écoles dirigées par des dénominations religieuses autres que la leur.

Tempérance et moralité.—Je suis heureux de dire que règle générale les sauvages de cette agence sont tempérants et de bonne conduite morale. Il arrive parfois que des jeunes gens prennent de la boisson lorsqu'ils sont dans les villes, mais en général il y a peu de reproche à leur faire à cet égard.

J'ai, etc.,

FRANK DEVLIN,
Agent.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,

AGENCE DE KAMLOOPS-OKANAGAN,

KAMLOOPS, 20 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire sur les sauvages de cette agence pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Etat hygiénique.—L'état hygiénique des réserves continue de s'améliorer. Dans le cours de l'hiver et au printemps il y a eu beaucoup de malades pris de rhume et de grippe, ainsi que plusieurs cas d'érysipèle. Cette dernière maladie n'a atteint que les bandes de Skichistan et de Kamloops. Les décès résultant de ces maladies ont été peu nombreux, et les naissances ont quelque peu dépassé le nombre des décès.

Cultures.—A tout prendre, le rendement des moissons a été assez bon, mais le prix que les sauvages ont réalisé pour le surplus de leurs produits n'a pas été aussi bon que par le passé.

Commerce de fourrures.—A nombre d'endroits le produit de la chasse aux animaux à fourrure a été bien au-dessous de la moyenne, conséquence de la colonisation du pays, et le jour n'est pas loin où les sauvages devront abandonner la chasse comme moyen d'existence.

Occupation.—Le long du chemin de fer Canadien du Pacifique, à l'ouest de Kamloop, nombre de sauvages trouvent de l'emploi au service de la compagnie. A Spuzzum et à North-Bend de vingt-cinq à trente sauvages ont eu constamment de l'emploi durant l'année à raison de \$1.50 par jour, à travailler pour le compte des compagnies minières. Les bandes qui vivent entre North-Bend et le creek du Mort progressent lentement. Comme il n'arrive pas un grand nombre de colons dans cette région, les sauvages sont beaucoup laissés à eux-mêmes.

Irrigation.—La bande du creek du Mort a construit un barrage sur l'un des bras de la crique, à un mille environ en amont du village. Ils ont ainsi élevé l'eau de cinq à six pieds; elle passe maintenant par un ancien fossé qui leur donne de l'eau en abondance pour arroser leurs jardins, dont les cultures avaient complètement manqué il y a un an.

La bande de Kamloops continue à progresser. Ces sauvages n'ont pas agrandi leur domaine en culture, mais ils apportent plus d'attention à travailler le sol de la terre qu'ils avaient déjà. Quelques-uns tiennent leurs jardins en très bon état, et leurs produits ont très bonne mine.

La bande de la Thompson-nord fait, je puis dire, plus de progrès que toute autre. Ces sauvages ont construit au delà d'un mille de clôture en bois rond et sont à défricher un grand morceau de terre qu'ils pourront cultiver l'année prochaine. Ils ont aussi planté quelques arbres fruitiers.

Les bandes de Halalt et de Haltkum (lac Shuswap) progressent lentement en fait d'agriculture, ce qui s'explique par le manque d'eau pour arroser. Il s'en suit qu'elles ne réalisent jamais plus qu'une demi-récolte sur leurs terres.

Les sauvages de la bande de Kualt ou bande du petit lac Shuswap, à cause de la grande crue d'il y a deux ans, qui avait affouillé nombre de leurs maisons, ont transporté leur village de l'extrémité du Petit-Lac sur un terrain plus élevé et plus convenable, un demi-mille en amont de la Petite-Rivière, comme on l'appelle, et qui raccorde le petit lac Shuswap au grand lac du même nom. Ils sont à défricher une partie de la meilleure terre, qui était recouverte d'un bois épais. Ce sera un avantage considérable pour eux, vu qu'ils n'ont eu que très peu de terre cultivable.

La bande de Spallumcheen a eu une excellente moisson de blé l'année dernière; l'on doit en remercier pour beaucoup les colons, qui ont prêté main-forte aux sauvages en leur donnant du grain de semence et les aidant de quelques conseils fertiles en bons résultats.

Les sauvages d'Okanagan, en général, ont eu de bonnes moissons pour l'étendue de terre en culture et les semences qu'ils avaient faites. Depuis un an ou deux, ils avaient eu de maigres moissons, et bon nombre n'avaient pas de grain de semence ni les moyens d'en acheter pour ensemençer une grande étendue de terre. Il en était particulièrement ainsi pour la bande de N-kam-aplix, mais grâce à la moisson de l'année dernière et à celle qui s'annonce cette année, ces sauvages seront avant longtemps dans une position différente.

Les bandes de Nicolas continuent à progresser. Elles sont ici à faire, comme d'habitude, le transport de marchandises à une époque où elles ne sont pas appelées à cultiver leurs terres, ce qui leur est d'un grand secours, vu que ce travail leur met de l'argent sous le pouce pour acheter du grain de semence et le nécessaire à la vie.

Ecole industrielle de Kamloops.—Les élèves de cette école progressent rapidement. Dans le cours de l'année ils ont complété leur atelier de charpenterie, qui peut loger de six à huit petits garçons pour travailler. Ils ont fait des ouvrages qui leur font beaucoup d'honneur, et nombre de petits garçons se montrent très habiles de leurs mains. On y a aussi ajouté une cordonnerie dans laquelle cinq ou six petits garçons travaillent. Ils ont fait toutes les chaussures des élèves, ainsi que tout le rapiécetage. Leur jardin leur

Département des affaires indiennes.

a donné une excellente récolte, bien qu'ils manquent encore d'eau pour les besoins de l'irrigation, mais le directeur espère avoir, l'année prochaine, un fossé plus grand qui leur donnera de l'eau en abondance.

Hôpital de Lytton.—Les religieuses de cet hôpital continuent leur œuvre bienfaisante parmi les sauvages. Nombre de malades qui ont été admis dans l'institution et traités avec succès, auraient succombé sans les bons soins qu'ils y ont trouvés, et que, naturellement, ils n'auraient pu avoir chez eux.

J'ai, etc.,

WENTWORTH F. WOOD,
Agent.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,

AGENCE DE KOOTENAY,

FORT-STELE, 23 juillet 1896.

À l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'exercice expiré le 30 juin. Je vous inclus aussi sous ce pli un état tabulaire tel que requis par le ministre, vous ayant déjà expédié un inventaire des choses qui sont la propriété de l'État.

Agence.—Ce que l'on connaît sous le nom d'agence des sauvages de Kootenay, embrasse les bandes qui suivent, savoir : les bandes de Sainte-Marie, du lac Colombia, des plaines du Tabac, de la Kootenay inférieure, et les Shuswaps ou Kinbaskets.

La bande de Sainte-Marie ou bande principale, est située sur la réserve de Sainte-Marie, entre la Kootenay et la rivière Sainte-Marie. C'est sur le territoire qui longe la rivière Kootenay que se trouvent les petites fermes des sauvages, où ils fauchent le foin pour leurs bestiaux. Les prairies où l'herbe est par touffes servent de pâturages. Les sauvages ont environ 70 acres en culture, et ils cultivent du blé, de l'avoine et des pommes de terre. Les moissons sont très incertaines, faute d'un bon système d'irrigation, et comme le sol est sablonneux, il s'assèche rapidement.

Occupation.—Bon nombre des sauvages gagnent leur vie à "porter" des effets et à élever des animaux, ils réalisent d'assez bons salaires ; en automne et en hiver quelques-uns vont faire la chasse.

Améliorations.—Dans le cours de l'année dernière il s'est fait beaucoup de travaux sous forme de clôture, de construction de bâtiments pour leurs bestiaux, et de labours de terre neuve.

Bande du lac Colombia.—Ces sauvages demeurent sur une réserve à la source de la rivière Colombia. Ils vivent principalement de culture et de l'élevage des animaux. C'est une des meilleures réserves de l'agence. Le sol, bien que sablonneux, est très fertile et d'une irrigation facile, ce qui assure de bonnes moissons. Ils ont de bonnes récoltes de grain et de pommes de terre. Leurs fermes sont bien clôturées, et ils les agrandissent peu à peu. Dans le cours de l'année dernière leurs progrès ont été très satisfaisants.

Bande des plaines du Tabac.—Les sauvages de cette bande vivent sur la réserve qui se trouve près de la frontière du Manitoba.

Ressources.—Cette réserve se compose de pâturages et de terre arable, avec un peu de bois ci et là. Il n'y a pas de marais ou de terre à foin, c'est pourquoi les sauvages se trouvent dans l'obligation de faucher le grain en vert pour en faire du fourrage pour l'hiver.

Occupation.—Ils vivent principalement de chasse et de pêche et vendent de temps à autre du grain pour acheter des aliments. Ils transportent leurs produits au marché le plus rapproché, Fort-Steele, qui est à 65 milles. Ils vivent la plupart du temps à leur petit village de la réserve.

Religion.—Il y a deux ans ils se sont eux-mêmes construits une petite église en troncs d'arbres, qu'ils ont très proprement finie. Tous les dimanches le chef y fait des exercices religieux. Dans le cours de l'année dernière ils ont fait de la clôture neuve, et construit de nouvelles maisons et hangars neufs.

Bande de la Kootenay inférieure.—Ces sauvages vivent dans Kootenay-ouest, sur une réserve à six milles au nord de la frontière de l'Idaho, sur la rive orientale de la rivière Kootenay.

Ressources.—La réserve se compose en grande partie de marécages, avec quelques plateaux boisés.

Occupation.—Les sauvages cultivent des potagers sur les plateaux qui longent la rivière, et ils y récoltent des pommes de terre et des légumes. Quelques-uns ont des bestiaux, mais ils vivent principalement à faire la chasse et la pêche, à transporter des provisions aux mines, et en été ils cueillent des fruits sauvages et des baies dont le pays abonde, et qu'ils vendent dans les villages de mineurs autour du lac Kootenay. En face de la réserve il se fait de grands travaux, et la compagnie emploie les sauvages à sarcler, à herser et à faucher le foin.

La bande de Shuswap est une branche ou famille de la tribu des Shuswaps, de Kamloops, qui est venue s'établir aux lacs Colombia il y a environ 40 ans sous "Kinbasket". La réserve de Shuswap est celle de toute l'agence qui se trouve le plus au nord, et assurément la meilleure pour l'agriculture. Ils font de l'élevage, de la culture et de la chasse pour vivre. Ils font de bons progrès en agriculture. Leurs propriétés sont bien clôturées, et la propreté et l'ordre règnent dans leurs maisons. Il y a plusieurs bons fossés d'irrigation qui traversent leur réserve. Ils ont récemment amélioré leurs animaux par l'acquisition de bons chevaux. Ils cultivent surtout de l'avoine, qui se vend facilement à Fort-Steele ou Golden; ils ont sur la réserve une église en bois qu'ils ont construite à l'aide de souscriptions faites entre eux. Ils sont progressifs et industriels, et ils pouvoient à leurs besoins.

Statistique vitale.—Je regrette de dire que la population des trois bandes accuse une diminution. Bon nombre de vieillards sont décédés dans le cours de l'hiver et plusieurs enfants sont morts de consommation. La population de la bande de Sainte-Marie accuse la plus forte diminution.

Santé et état hygiénique.—Il y a eu beaucoup de maladie l'année dernière, et l'on a dû donner des soins médicaux à un plus grand nombre que par le passé. A l'époque où les sauvages viennent camper au village de Saint-Eugène, l'on a bien soin de faire nettoyer, les chefs et les conseillers sont chargés de voir à ce que les habitations soient nettoyées et à ce que les immondices qui se trouvent dans les rues soient enlevées et brûlées. L'on veille aussi à la vaccination, et l'on a la précaution d'isoler les malades que l'on soupçonne atteints de maladie contagieuse.

Constructions, etc.—Les sauvages de cette agence construisent peu à peu de meilleures habitations, et ils prennent un soin particulier tant de leurs propres instruments aratoires que de ceux que leur a donnés le ministère, qui sont mis en lieu sûr dans les hangars durant l'hiver.

Ecole industrielle de Kootenay.—L'année dernière a été une année de progrès, et cette très utile institution continue son œuvre bienfaisante sous les soins du révérend Coccola, directeur, et des révérendes Sœurs de la Charité. Il y a actuellement à l'école 55 élèves, dont l'éducation morale et religieuse fait l'objet de soins particuliers. Pour la première fois dans l'histoire de l'école, on trouve des enfants de toutes les bandes de l'agence. Les élèves parlent anglais et presque tous très correctement. Aux petites filles on enseigne les soins du ménage, la cuisine, à faire le pain, à blanchir le linge, à s'occuper de laiterie, à reprendre et à confectionner des vêtements; et l'on porte un soin attentif à leurs classes.

Département des affaires indiennes.

En outre de leurs classes ordinaires, l'on enseigne aux petits garçons la menuiserie, la cordonnerie, la culture, le jardinage et le soin des animaux. Toutes les chaussures de l'école ont été faites par les élèves sous la direction de l'instructeur.

L'éducation est sous les soins des révérendes sœurs Berthe et Jacob, toutes deux institutrices bien formées et qui comprennent les méthodes modernes de l'instruction. L'école est bien montée en globes, cartes, tableaux, etc., et on y trouve toujours un nombre suffisant de livres de classe. L'ordre et la discipline sont bien observés, et l'insubordination est chose inconnue. Les parents visitent l'école de temps à autre et semblent porter un profond intérêt au progrès de leurs enfants.

Religion.—Tous les sauvages de l'agence sont catholiques. Ils sont très assidus à leurs devoirs religieux, et ils se réunissent régulièrement à la mission de Saint-Eugène pour entendre les instructions.

Tempérance et moralité.—Je suis heureux de pouvoir témoigner de la sobriété des diverses bandes. L'intempérance et l'immoralité sont presque inconnues, ce qui, dans une grande mesure, est dû à l'admirable œuvre chrétienne que font parmi eux les révérends Pères de l'Ordre des Oblats.

Observations générales.—Je dirai en terminant que les révérendes Sœurs de la Miséricorde ont fait un excellent travail à l'école industrielle. Toutes ont fait preuve de patience et de zèle dans l'accomplissement de leurs devoirs, et le travail qu'elles ont accompli aura, j'en suis sûr, une heureuse influence dans l'œuvre de la réformation du caractère des élèves et de ceux avec lesquels elles pourront venir en contact, ou au milieu desquels elles vivront après avoir quitté cette institution si admirablement administrée.

J'ai, etc.,

R. L. T. GALBRAITH,

Agent.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,

AGENCE DE KWAWKEWLTH,

CAP-MUDGE, 3 août 1896.

À l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire et un inventaire des choses qui sont la propriété de l'État et sous mes charges, pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Agence.—Cette agence est connue sous le nom d'agence de Kwawkwelth, et embrasse 14 bandes de sauvages qui occupent des villages à divers endroits entre le cap Mudge et Smith's Sound, ainsi que sur la côte de l'île de Vancouver. Pour atteindre tous les villages il faut parcourir une distance d'un millier de milles par eau, et pour visiter chaque réserve il faut ajouter à cela quatre cents autres milles.

Tribu ou nation.—Tous ces sauvages sont de ce qu'on appelle la tribu des Kwawkwelths, à l'exemption de trois bandes, l'une au cap Mudge, l'autre à la rivière au Saumon et la troisième à Green-Point, île Thurlow, qui sont des Liewkwiltahs, et qui à venir jusqu'à dernièrement n'avaient aucun rapport avec les autres bandes, bien que parlant la même langue.

Étendue.—Ces bandes de sauvages ont environ 17,000 acres de terre qui leur sont départies, dont une grande proportion est impropre à la culture.

Statistique vitale.—Il y a, dans cette agence, environ 1,700 sauvages, hommes, femmes et enfants, mais il est presque impossible de faire un dénombrement exact, à moins

de connaître intimement chaque individu, ce qui est impossible dans les circonstances actuelles, vu que chaque sauvage a plusieurs noms et change souvent de domicile dans le village. Aucun de ces sauvages n'émigre, bien que quelques-uns restent dans les villes plusieurs années sans revenir chez eux ; il n'y a pas eu d'immigration non plus. Depuis dix ans la population a constamment diminué, à cause de leurs habitudes immorales.

Santé et état hygiénique.—La santé de ces sauvages a été généralement bonne, il n'y a pas eu de maladie épidémique parmi eux. Le scrofule est ce dont ils souffrent le plus, souvent ce dont ils meurent. Il est très difficile de les engager à tenir propres leurs maisons et leurs terrains, bien qu'un grand nombre de la plus jeune génération, garçons et filles, soient très propres sur leur personne. Les plus âgés sont très adverses à la vaccination, vu qu'elle détermine souvent de gros ulcères sur leurs bras, et que ces ulcères prennent beaucoup de temps à guérir ; mais presque tous ont été vaccinés dans le cours des sept dernières années.

Occupation.—Les sauvages vivent principalement de pêche, mais bon nombre sont chasseurs. En été ils vont presque tous aux fabriques de conserves, où ils gagnent généralement de bons gages ; mais ceci dépend entièrement de l'abondance du saumon. Ils font aussi des paniers et tressent des nattes en écorce de cèdre, et quelques-uns servent de guides et de rameurs aux touristes et autres personnes à la recherche de bois marchand et de mines. Ces sauvages ne font pas de culture actuellement, bien que deux bandes gardent quelques animaux qui sont cependant obligés de chercher leur nourriture tant en hiver qu'en été.

Constructions.—Les constructions sont généralement très médiocres, bien qu'on rencontre dans chaque village quelques maisons de bois assez bien construites et souvent très bien tenues. Ils n'ont pas d'instruments aratoires.

Education.—Il y a environ 200 enfants d'âge à aller à l'école. Il y a trois externats, une école industrielle et un refuge pour les petites filles. Il n'y a qu'un instituteur dans chaque école, et ces instituteurs ont tous reçu une assez bonne éducation, et deux ou trois une très bonne éducation. L'on enseigne la lecture, l'écriture, la géographie et l'arithmétique, et l'on donne une instruction religieuse, les livres en usage sont les mêmes que ceux des écoles publiques. A l'école industrielle l'on enseigne aussi la menuiserie, et au refuge des petites filles la couture et la cuisine. Actuellement il n'y a pas de petites filles à l'école industrielle. La discipline est bonne dans toutes les écoles. A l'école industrielle et aux externats de la Baie-de-l'Alerte les progrès des enfants ont été très bons, à cause, sans doute, de l'assiduité des élèves, mais dans les autres externats les progrès ne sont pas aussi sensibles, et ici l'assiduité des enfants est plus irrégulière. Les écoles sont toutes bien montées en pupitres, en bancs et matériel scolaire. Toutefois très peu de parents portent intérêt à l'éducation de leurs enfants, pas même autant que les enfants en portent eux-mêmes.

Religion.—La plupart des sauvages de cette agence sont nominalement des anglicans ; il y a quelques méthodistes et quelques catholiques. On compte cinq édifices dédiés au culte, mais ils manifestent très peu d'intérêt aux choses de la religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Règle générale ces sauvages sont indolents, mais ils travaillent bien lorsqu'ils ont un but à atteindre. Ils sont généralement paisibles lorsqu'ils n'y a pas d'alcool à leur portée. Ces sauvages jusqu'ici n'ont jamais essayé de faire des économies, sauf une exception dans la personne d'un sauvage qui a environ \$400 à la caisse d'économie de l'Etat. Jusqu'ici leurs coutumes les obligeaient de distribuer leurs biens lorsqu'ils avaient accumulé un certain montant, et ils sont irrémédiablement en dette les uns envers les autres. Il n'y a que trois sauvages qui ont eu le courage d'abandonner leurs vieilles coutumes et de quitter leur tribu ; ils ont construit de jolis "cottages" sur la réserve de l'école industrielle à la Baie-de-l'Alerte, ont marié leurs femmes, et ils travaillent constamment à la scierie ou à tout autre ouvrage qu'ils peuvent avoir.

Tempérance et moralité.—Il n'y a pas assurément, parmi les sauvages, autant d'intempérance qu'autrefois. Il n'y a pas de doute que la difficulté d'obtenir des boissons enivrantes par suite de l'exécution sévère de la loi, contribue à ce résultat, tandis que bon nombre voient les malheurs que les boissons leur ont amenés sous forme de maladie

Département des affaires indiennes

et de mortalité. Je suis aussi heureux de dire qu'il est incontestable que les femmes se rendent en nombre bien moins considérable dans les villes pour des fins immorales.

Observations générales.—Je puis dire ici qu'en raison de l'immense étendue de l'agence et des difficultés qu'il y a à aller visiter toutes les différentes bandes, qui sont si dissimulées et dont un bon nombre en été quittent complètement leurs domiciles permanents, et aussi en raison du fait qu'ils ont si peu de terre cultivable, l'on ne peut s'attendre à beaucoup de progrès chez ces sauvages tant que les enfants qui reçoivent plus ou moins d'instruction n'auront pas grandi et n'auront pas remplacé la génération actuelle. Les enfants qui ont passé par l'école industrielle ou par le refuge des petites filles exercent incontestablement une influence pour le mieux, et c'est dans les écoles industrielles ou dans les pensionnats que l'on doit faire les plus grands efforts pour l'éducation des enfants, car c'est cette éducation qui doit déterminer une amélioration plus générale chez ces peuplades ; l'on devrait en même temps encourager autant que possible d'autres industries parmi ceux qui sont plus avancés en âge.

J'ai, etc.,

R. H. PIDCOCK,

Agent.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,

AGENCE DE LA COTE DU NORD-OUEST,

METLAKAHTLA, 3 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, ainsi qu'un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Statistique vitale.—Dans cette agence il y a cinq tribus de sauvages qui parlent différentes langues et qui forment vingt-quatre bandes, comme suit : la tribu des Haïdas, qui constitue trois bandes et dont la population est de 598 âmes ; la tribu des Nishgars, sept bandes, avec une population de 782 âmes ; la tribu des Tsimpseans, six bandes, avec une population de 1,364 âmes ; la tribu des Oweekaynos, cinq bandes, avec une population de 910 âmes ; et la tribu des Tallions, trois bandes, avec une population de 340 âmes ; ce qui fait une population totale de 3,994 âmes. J'ai cessé cette année d'inclure dans cette agence une petite bande de 44 sauvages qui vivent à Smith's-Inlet, avec l'entente qu'elle relève véritablement de l'agence de Kwawkwalth, dans laquelle elle a été comptée.

Dans le cours de l'année sept sauvages de la tribu des Haïdas ont émigré à l'Alaska, où ils sont allés rejoindre leurs parents.

Il y a eu cette année dans toute l'agence vingt naissances de plus que les décès.

Etendue des réserves.—L'étendue totale de terre réservée pour les sauvages de cette agence est approximativement de 149,347 acres, que l'on a taillée à même le meilleur territoire disponible, mais qui n'a généralement que peu de valeur.

Occupation.—Ces sauvages ne pourront jamais compter sur l'agriculture pour leur subsistance. Leur principale ressource devra être la pêche et la chasse. Nombre de sauvages ont cependant de petits morceaux de terre où ils cultivent des pommes de terre, des légumes et des baies, etc., ce pourquoi il ne leur faut que les instruments aratoires les plus simples et le meilleur marché. Ces sauvages ne font pas d'élevage, vu que la majeure partie de leur terre est y impropre. Même dans les établissements sauvages en amont des grandes rivières, où les bestiaux et les moutons pourraient vivre, ils trouvent que l'élevage est trop coûteux et exige trop de soin ; c'est pourquoi ils vivent de leurs ressources naturelles, la pêche et la chasse.

Santé et état hygiénique.—La santé générale de la population sauvage est bonne. Nous n'avons pas eu de maladie épidémique depuis quelques années, et les causes principale des décès, sauf les personnes mortes de vieillesse, sont la consommation, qui est la maladie régnante, et les reliquats du scrofule, dont plusieurs jeunes générations ont hérité. Grâce au concours des conseils et des chefs indiens, et à l'influence des missionnaires et d'autres personnes, la généralité des sauvages ont appris à tenir propres leurs maisons et leurs terrains, et essaient d'observer les règles de l'hygiène.

Constructions.—Dans le cours de l'année les sauvages ont bâti plusieurs maisons dont la construction est améliorée et dont la valeur est de \$8,000 ; ils ont aussi fait à leurs anciennes maisons des améliorations qui représentent une somme de \$700.

Education.—L'éducation de ces sauvages est confiée aux soins éclairés des écoles industrielles et pensionnats de l'Etat, et aux vingt externats enseignés par les missionnaires épiscopaliens et méthodistes. La plupart de ces écoles sont particulièrement maintenues par le ministère des affaires indiennes, qui fournit aussi les livres de classe et le matériel scolaire. Les élèves font de très bons progrès, et ils apprennent à parler, à écrire et à lire l'anglais. Un facteur important dans l'éducation des sauvages ici, est leur contact avec les blancs aux missions, aux magasins, aux scieries et aux fabriques de conserves, où même les sauvages païens apprennent à connaître les hommes et les choses, et surtout les principes du commerce et des affaires. Il y a environ 600 enfants sauvages d'âge à aller à l'école, et qui ordinairement fréquentent l'école la plupart du temps dans l'année.

Religion.—Il y a dans les villages permanents des sauvages dix-huit églises bien construites et commodes, et neuf petites chapelles confortables aux établissements de conserves où vont travailler les sauvages en juin, juillet et une partie d'août, chaque année. Un certain nombre de missionnaires vont tous les étés à ces établissements pour faire l'école aux enfants et maintenir les sauvages dans l'exercice de la religion.

Traits caractéristiques.—Règle générale, ces sauvages sont industriels pour ce qui est de leurs anciens emplois, et lorsqu'il s'agit aussi d'ouvrages intéressants, comme de travailler à bord des bateaux à vapeur, dans les fabriques de conserves, les scieries, aux constructions, mais si on les met aux travaux agricoles ou au défrichement de la terre, ils deviennent bientôt indolents et abandonnent la besogne. Près de trente pour cent des sauvages sont très industriels, quarante pour cent sont assez industriels, à leur façon, et l'on peut dire que vingt pour cent sont indolents.

Progrès.—Les bandes offrent de nombreux exemples de sauvages qui ont abandonné le *poollatch*, augmentant par là leur pécule et leur aisance ; et bon nombre ont fait des dépôts d'argent entre les mains de personnes sûres et à la caisse d'économie.

Moralité.—Le niveau moral de certaines bandes païennes est loin d'être élevé, mais la conduite de nombre de sauvages des bandes civilisées peut fort bien rivaliser avec celle des blancs. Depuis dix ans leur sens moral a atteint un niveau élevé.

Tempérance.—Règle générale les sauvages sont sobres en toute chose, sauf en ce qui est des boissons enivrantes, et la plupart en font un usage immodéré dès qu'ils peuvent s'en procurer. Toutefois il y en a aujourd'hui un grand nombre qui sont de la tempérance totale et qui refusent résolument de boire toute boisson alcoolique. Il y a eu relativement peu d'ivrognerie parmi nos sauvages du nord, cette année.

Observations générales.—L'école industrielle de l'Etat à Metlakahtla et les autres écoles industrielles et pensionnats pour les enfants sauvages réussissent dans l'éducation et l'instruction qu'elles donnent aux enfants des deux sexes. Le vapeur *Vigilant* est maintenant en bon état et m'a été d'un grand service dans mes voyages à travers cette agence immense.

J'ai, etc.

C. TODD,

Agent.

Département des affaires indiennes.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

AGENCE DE LA CÔTE DE L'OUEST,

ALBERNI, 20 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour jusqu'au 30 juin, ainsi qu'un état tabulaire et un inventaire des choses qui sont la propriété de l'Etat.

Agence.—L'agence de la côte de l'Ouest s'étend de la pointe de la Loutre au cap Cook, et comprend 200 milles de la côte occidentale de l'île de Vancouver.

Réserves.—Il y a 18 tribus dans cette agence. Ces tribus ont 150 réserves et fonds de pêche qui représentent une étendue de 12,420 acres. Il y a deux grandes réserves à Barclay Sound, l'une à Alberni, propriété des Tseshahts et qui embrasse 1,030 acres, et l'autre à Numakamis, propriété des Oiahts et qui embrasse 1,700 acres. La superficie des autres réserves varie de 200 à 250 acres. Ces tribus parlent tous le même idiome avec des dialectes différents, et elles ont été appelées la nation Aht.

RÉSERVES D'ALBERNI.

Situation et étendue.—Le village principal de la tribu des Tseshahts est situé à l'angle inférieur de la réserve n° 1, sur la rive occidentale de la rivière Somass. Cette réserve embrasse 1,030 acres de terre dont la majeure partie est d'un sol excellent bien que boisée d'un bois épais. Dans l'angle sud-ouest se trouve un lac d'environ 80 acres de circonférence, autour duquel l'on fauche du foin sauvage. Le village principal de la tribu des Opitchesahts, Ah-ahs-win-iss, est situé sur la rive est de la rivière Somass, à un quart de mille du village d'Alberni; le grand chemin suit la rive sur la façade du village; et ce village embrasse 96 acres.

Statistique vitale.—La population de la tribu des Tseshahts est de 150 âmes, dont 40 hommes, 48 femmes et 62 enfants et jeunes gens. Dans le cours de l'année dernière il y a eu 13 décès, dont 8 adultes et 5 enfants, et sur ce nombre 10 sont morts de consommation. Il y a eu 7 naissances. La population de la tribu des Opitchesahts est de 61 âmes, dont 18 hommes, 24 femmes et 19 enfants; il y a eu 5 décès et 3 naissances, soit une diminution de 6 dans une tribu et de 3 dans l'autre.

Santé et état hygiénique.—Au mois de septembre il y a eu chez ces bandes une épidémie de petite vérole volante qui s'est aussi introduite dans le refuge des petites filles. J'ai soigné les malades moi-même, et il n'y a pas eu de décès causés par cette maladie; sur les 18 personnes mortes dans le cours de l'année à Alberni, 13 ont été emportées par des affections tuberculeuses. Tous les sauvages d'Alberni ont été vaccinés, sauf les enfants en bas âge. L'on met les mesures hygiéniques en vigueur autant que possible; lorsque c'est nécessaire, l'on donne des désinfectants aux sauvages, et la propreté règne généralement dans les maisons et sur les terrains.

Occupation.—Les sauvages d'Alberni, sauf quelques vieillards, font tous la chasse au phoque, et ils ont été les premiers chasseurs de phoque sur la côte, le meilleur endroit pour cette chasse étant autrefois au large de détroit de Barclay; ces sauvages étaient les plus habiles au harpon. Au commencement du printemps ils s'en vont aux îles du détroit de Barclay, où quant il fait beau les hommes font la chasse au phoque et où ils pêchent, tandis que les femmes prennent en quantité considérable des mollusques, du hareng, etc. Depuis que les chercheurs d'or travaillent à Alberni ces sauvages s'engagent pour transporter les hommes en canot dans le chenal et dans le détroit de Barclay. Ils ont 20

chevaux qui servent surtout de monture et pour les voitures, et six chariots; ils louent leur chevaux pour transporter des provisions aux mines. Quatre Nahwaiks de la tribu des Tseshahts sont propriétaires de cinq de ces chevaux et font un peu de labour; ils cultivent un peu de grain pour leurs chevaux, et un peu de légumes et des petits fruits pour eux et leur familles; mais les femmes font la majeure partie des potagers. Il y a plusieurs centaines d'arbres fruitiers de plantés, et on en compte environ 80 qui rapportent sur la réserve des Opitchesahs. Les hommes font de temps à autre divers ouvrages pour les colons, et quelques-unes des femmes trouvent de l'emploi comme blanchisseuses et à arracher les pommes de terre à l'époque voulue. Quelques sauvages font la chasse l'hiver ce qui leur fournit de la viande de daim; ils font aussi la chasse aux animaux à fourrure.

RÉSERVES D'AUTRES TRIBUS.

Réserve d'Elh-la-teese. Cette réserve se trouve à la tête du port de Howchuklesit, canal d'Alberni, elle a une étendue de 400 acres de terre et appartient à la tribu des Howchuklisahs; sa population est de 42 âmes dont 17 hommes, 16 femmes et 9 enfants.

Réserve d'Ah-adyoos. Cette réserve se trouve à l'île de Diane, chenal de l'est, détroit de Barclay; elle a une étendue de 85 acres et appartient à la tribu des Oiahts; sa population est de 193 âmes, dont 68 hommes, 75 femmes et 50 enfants.

Réserve de Mah-co-ah. Cette réserve se trouve au village du Passage, détroit de Barclay; elle a une étendue de 124 acres et appartient à la tribu des Troquahts; sa population est de 22 âmes, dont 9 hommes, 17 femmes et 6 enfants.

Réserve d'It-tat-so. Cette réserve est située sur le bras d'Ucluelet; elle a une étendue de 162 acres et appartient à la tribu des Ewlh-u-ilh-lahts; sa population est de 170 âmes, dont 61 hommes, 62 femmes et 53 enfants.

Réserve d'Opitsat. Cette réserve est située sur le détroit de Clayoquot; elle a une étendue de 180 acres et appartient à la tribu des Clayoquahts; sa population est de 266 âmes, dont 89 hommes, 104 femmes et 73 enfants.

Réserve de Yahksis. Cette réserve est située sur l'île Florès, détroit de Clayoquot, elle a une étendue de 103 acres et appartient à la tribu des Kelsmahts; sa population est de 81 âmes, dont 29 hommes, 32 femmes et 22 enfants.

Réserve de Mahktosis. Cette réserve est située sur la crique Matilda, détroit de Clayoquot; elle a une étendue de 250 acres et appartient à la tribu des Ahousahts; sa population est de 270 âmes, dont 88 hommes, 101 femmes et 81 enfants.

Réserve de Heshque. Cette réserve est située au havre de Heshquiats; elle a une étendue de 222 acres et appartient à la tribu des Heshquiahts; sa population est de 125 âmes, dont 62 hommes, 63 femmes et 70 enfants.

Réserve de Yuquot. Cette réserve se trouve à l'anse de l'Amitié, détroit de Nootka; elle a une étendue de 210 acres et appartient à la tribu des Moo-a-chahts; sa population est de 204 âmes, dont 83 hommes, 81 femmes et 40 enfants.

Réserve de Cheshish. Cette réserve se trouve en arrière de l'île Bligh, détroit de Nootka; elle a une étendue de 29 acres et appartient à la tribu des Matchetlahts; sa population est de 65 âmes, dont 26 hommes, 26 femmes et 13 enfants.

Réserve de Nuchatl. Cette réserve est située dans l'anse d'Esperanza; elle a une étendue de 16 acres et appartient à la tribu des Noochahtlahts; sa population est de 90 âmes, dont 36 hommes, 37 femmes et 17 enfants.

Réserve d'Oke. Cette réserve est située dans l'anse d'Esperanza; elle a une étendue de 32 acres et appartient à la tribu des Ehattisahs; sa population est de 126 âmes, dont 44 hommes, 46 femmes et 36 enfants.

Réserve d'Acteese. Cette réserve est située aux îles de la Barrière, île de la Mission de Kyuquot; elle a une étendue de 75 acres, y compris l'île du Village, 118 acres; elle appartient à la tribu des Kyukahts; sa population est de 418 âmes, dont 171 hommes, 171 femmes et 76 enfants.

Département des affaires indiennes.

Réserve d'A-co-us.—Cette réserve est située à la baie de la Bataille, dans l'anse d'Ou-ou-kiush ; elle a une étendue de 100 acres et appartient à la tribu des Cha-ccesahts ; sa population est de 119 âmes, dont 43 hommes, 43 femmes et 33 enfants.

Réserve Pacheena.—Cette réserve se trouve au port de San-Juan ; elle a une étendue de 153 acres et appartient à la tribu des Pachemahts ; sa population est de 89 âmes, dont 26 hommes, 30 femmes et 33 enfants.

TRIBU DES NITINAHTS.

Ces sauvages habitent quatre villages sur la côte à l'entrée du détroit de Juan de Fuca, savoir :

Le village de Tsooquahua, dont l'étendue est de 235 acres, avec une population de 32 âmes, dont 12 hommes, 12 femmes et 8 enfants.

Le village de Wyah, dont l'étendue est de 132 acres, avec une population de 69 âmes, dont 26 hommes, 27 femmes et 16 enfants.

Le village de Cloo-oose, dont l'étendue est de 248 acres, avec une population de 41 âmes, dont 15 hommes, 14 femmes et 12 enfants.

Le village de Carmanah, dont l'étendue est de 158 acres, avec une population de 17 hommes, 17 femmes et 14 enfants.

Statistique vitale.—Les sauvages de cette agence sont au nombre de 2,750, dont 980 hommes, 1,032 femmes et 738 enfants, et leur population diminue lentement. A moins qu'il ne s'agisse de mariages contractés avec d'autres tribus, ces sauvages restent presque en permanence sur leurs terres.

Santé et état hygiénique.—Une légère attaque de grippe est la seule épidémie qu'on ait eue sur la côte ; le scrofule et la consommation accompagnés de quelques cas de syphilis sont les maladies les plus fatales parmi ces sauvages. Il y a amélioration à l'endroit de la propreté de leurs maisons, et ils adoptent peu à peu un meilleur mode de vie. L'habitude de quitter les réserves pour s'en aller aux postes de pêche à certaines époques de l'année tient les villages dans un assez bon état hygiénique.

Occupation.—L'occupation principale de tous les hommes robustes de ces tribus est la chasse aux phoques. Certains hommes gagnent entièrement leur vie à construire des canots, qu'ils vendent sur place, car les canots pour la chasse aux phoques sont en grande demande depuis que cette industrie est devenue générale, et les canots ont le double de la valeur qu'ils avaient lorsque je suis arrivé sur la côte, vu qu'ils s'usent vite et qu'ils sont exposés à être brisés à bord des goélettes.

L'industrie de l'huile de chien de mer était importante autrefois, mais en raison des bas prix et du peu de demande, il s'en fait très peu actuellement. Certains canots des sauvages de la côte de l'Ouest vont aux pêches à saumon de la rivière Fraser, mais depuis que les canots pour la chasse au phoque sont en demande plus considérable, il n'en va pas autant qu'autrefois. Il y a au détroit de Clayoquot un petit établissement de conserves qui donne un peu d'ouvrage aux femmes. L'on est aussi à construire une nouvelle fabrique au détroit de Nootka qui, si elle réussit, donnera de l'ouvrage aux sauvages de cette localité. Les Nitinahts sont propriétaires de quatre goélettes de chasse au phoque : la *Patchealis*, la *Mountain Chief*, l'*Amateur* et la *Fisher Maid*. Charlie Chipps, propriétaire de la *Fisher Maid*, a un petit magasin à Port-San-Juan, sur la réserve Pacheena ; il y a aussi un magasin sur la réserve Chaicclesaht, administré par le sauvage Jim, qui vend des marchandises pour le marchand de Kyuquot ; il perçoit une commission sur l'argent qu'il touche. Les sauvages sont aussi propriétaires d'autres petites goélettes qui servent à la chasse au phoque sur la côte. Une d'entre elles, la *Qui-impta*, a été entièrement construite par le sauvage Jack à Ucluelet. La chasse au phoque des mois de mai et de juin, époque où les sauvages ont seuls le privilège de faire cette chasse, a réalisé 1,500 de ces animaux à fourrure. Cette chasse, jointe à celle de la mer de Behring et celle faite sur la côte en goélette, en comptant aussi les fourrures de toutes les tribus, telles que les peaux d'ours, de loutre de terre, de castor, de martre, de vison, de chat sauvage et, de temps à autre, une peau de loutre de mer, a atteint une valeur moyenne de \$100 par chaque homme âgé de plus de 16 ans. Le daim se trouve sur les îles et

dans les détroits, et l'on rencontre aussi quelques élans à la tête des anses. Le loup marin se chasse aussi, sa chair étant une nourriture recherchée ; ils harponnent aussi quelques petites baleines dans le cours de l'année ; le blanc et l'huile de baleine sont pour eux des mets délicats, et font l'objet d'un commerce entre eux. Le flétan tranché mince et séché au soleil se vend aussi ou s'échange. Le poisson blanc est leur aliment principal. Depuis quelques années la consommation de la farine, du sucre, des conserves alimentaires et autres aliments dont se servent les blancs a considérablement augmenté parmi eux. Il n'y a pas en réalité de culture systématique, sauf à Alberni et au détroit de Barclay, où les sauvages ont un peu de terre arable, avec cela qu'ils gagnent bien plus facilement leur vie à d'autres emplois. On rencontre quelques jeunes arbres fruitiers plantés ci et là, avec de petits morceaux de pommes de terre et parfois quelques rangs de carottes et de navets, généralement sur les emplacements de villages déserts, les femmes faisant cette culture. Les femmes emploient leurs loisirs à faire des nattes et paillassons en cèdre, en jonc et en chiffons, et nombre de jeunes filles font aussi des petits paniers de formes diverses et des tapis de table qui sont très bien travaillés en foin coloré sur un fond d'écorce de cèdre. Les femmes sont toutes habiles à confectionner leurs vêtements et ceux de leurs enfants, et nombre d'entre elles ont des machines à coudre et tricotent des chaussettes.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—L'on constate une amélioration soutenue dans l'aspect des villages. Ces sauvages sont naturellement habiles à la menuiserie, et ils abandonnent l'ancien système qu'ils avaient de vivre plusieurs familles dans une seule grande maison ; il se construit de jolies maisons en bois tous les ans. L'amélioration est plus sensible à Alberni, Clayoquot, Heshquiât et à Kyuquot, dont les villages sont très jolis. Les Oiahts ont un taureau, deux génisses et un cheval ; les Ucluelets, un cheval, deux vaches et trois têtes de jeunes animaux ; les Claoquahts, deux chevaux ; les Ahousahts, trois chevaux, et les Heshquiahts, trois chevaux, cinq vaches, un veau et trois moutons. Les sauvages d'Alberni ont deux charrues.

Education.—Il y a environ 340 enfants d'âge à aller à l'école dans les dix-huit tribus qui habitent vingt et une réserves. Il y a sept écoles ouvertes : quatre écoles presbytériennes, un externat et un pensionnat affiliés au refuge des petites filles sauvages à Alberni, la salle d'école étant un édifice séparé, voisin de la réserve des Tshshahts. Mlle Armstrong, autrefois institutrice à l'agence de Fort-Pelly, et qui a un certificat de seconde classe du Nouveau-Brunswick, a la direction de l'externat.

Les petites filles du pensionnat apprennent la couture et les soins du ménage, sous la surveillance de Mlle Johnston, la directrice ; et bon nombre de petits garçons ont appris un peu de menuiserie et de musique. La deuxième école, sur la réserve des Ittatsos, à Ucluelet, est enseignée par M. Swartout, porteur d'un certificat de seconde classe d'Ontario ; il est aussi surintendant des missions presbytériennes sur la côte. La maison d'école a été construite aux frais de la mission et est située entre les deux villages. La troisième école, à Oiaht, est enseignée par M. Eastman, dans une maison-louée d'un sauvage sur la réserve, à l'île de Diane. Cette école n'a pas encore eu la sanction du ministère.

La quatrième école se trouve sur la réserve des Mahktosis-Ahousahts, dans une maison louée d'un sauvage. Cette école est enseignée par M. Russell, porteur d'un certificat de professeur de seconde classe. M. Russell espère construire une école et une résidence cet été.

L'Eglise méthodiste a une mission à Nitinaht, sur la Clo-oses, sous la direction du Rév. W. Stone, qui enseigne lui-même l'école et est porteur d'un certificat d'instituteur d'Ontario. La maison d'école est un édifice commode, érigé aux frais du ministère.

Il y a deux écoles catholiques, l'une sur la réserve des Opitsats à Clayoquot, enseignée par le Révd. Père Van Nevel, et l'autre sur l'île de la Mission, à Kyuquot, enseignée par le Révd. Père Mulieman. L'enseignement à ces écoles n'a pas été régulier, l'année dernière, mais les instituteurs espèrent que l'année prochaine l'assiduité ne fera pas défaut. L'enseignement de toutes ces écoles est conforme aux instructions du ministère. Les écoles d'Alberni et de Nitinaht sont parfaitement installées ; elles sont munies de pupitres et de bancs brevetés, etc. Les autres sont suffisamment montées en pupitres et en bancs de production domestique pour le confort des élèves. La discipline

Département des affaires indiennes.

et l'ordre sont assez bien maintenus, et les enfants qui fréquentent l'école régulièrement font de rapides progrès dans les rudiments de l'éducation.

Les enfants sont dociles, et avec de la douceur on peut faire beaucoup. Nombre des parents s'intéressent à l'éducation de leurs enfants ; ils viennent voir l'école pendant les classes, mais l'assiduité des enfants dépend surtout de l'influence personnelle de l'instituteur, et les sauvages sont toujours imbus de l'idée qu'on leur doit de l'obligation de ce qu'ils permettent que leurs enfants soient élevés comme des blancs.

Religion.—A venir jusqu'à ces dernières années, toute l'œuvre des missions et de l'enseignement a été accomplie par les prêtres catholiques, qui ont une église à Alberni, et des églises et des écoles à Oiaht, Clayoquot, Ahousaht, Heshquiat, Nootka et à Kyuquot. Presque tous les enfants, les jeunes gens et les jeunes filles, ont été baptisés par les prêtres, qui visitaient périodiquement toutes les tribus, auxquelles ils donnaient des instructions religieuses. Il y a actuellement trois missions, avec des prêtres résidents, à Heshquiat, à Clayoquot et à Kyuquat. Le Révd. Père Brabant, qui a consacré sa vie aux sauvages, dont il parle la langue comme un naturel, a reçu, à Heshquiat, il y a une vingtaine d'années, un coup de feu de la part de Mataquor, jeune chef d'alors ; il eut une main mise en charpie et reçut une décharge de plomb dans le corps. Le coup fut fait pour se venger de l'homme blanc, durant une épidémie de petite vérole dans la tribu, alors que le Révd. Père se multipliait à prendre soin des malades, à empêcher la maladie de se propager, et à enterrer les morts. Mataquor erra dans les bois et périt misérablement ; on ne trouva ses ossements qu'il y a quelques années, en arrière de la mission, et on le reconnut par son fusil et son couteau. Son fils Antonius, alors enfant en bas âge, promettait beaucoup en grandissant, et fut l'objet d'un vif intérêt de la part du Père Brabant, mais il mourut de consommation il y a quelques années ; une pierre indique là où il repose au cimetière de Heshquiaht. La tribu des Heshquiahts est presque toute catholique, et nombre de ces sauvages manifestent beaucoup de foi dans leur religion. Chaque année, le Père Brabant passe aussi quelques mois à Nootka, chez la tribu des Mo-utch-ahts. La mission de Clayoquot est restée sans prêtre résidant durant plusieurs années, mais le Père Van Nevel a été bien reçu à son arrivée cette année et il espère faire un bon travail dans la tribu.

A la mission de Kyuquot, qui n'est jamais restée sans prêtre résidant, bien que l'école n'ait pas réussi, bon nombre vont à l'église régulièrement, et plusieurs de la tribu sont chrétiens. Le clergé catholique a fait beaucoup de bien chez ces tribus dans le cours des derniers vingt ans, en aidant l'agent et l'Etat à maintenir l'ordre, en faisant respecter la loi, soignant les malades, secourant les indigents, inculquant des idées morales, et luttant contre la superstition et les vices, tels que l'ivrognerie et le jeu, et leur enseignant à être indépendants et à vivre de leur travail. Les églises et les édifices ont tous été construits sans le concours du ministère ou l'aide des sauvages.

L'œuvre de la mission du détroit de Barclay est maintenant entre les mains des presbytériens.

A Alberni, il y a des exercices religieux à la maison d'école et au village d'Opitchesahl ; les élèves du refuge et quelques sauvages suivent les offices de l'Église presbytérienne. Il y a aussi des exercices religieux, le dimanche, dans les maisons d'école à Ucluelet, Oiaht et à Ahousaht. M. Swartout visite aussi de temps à autre les postes de pêche du détroit de Barclay, lorsque les sauvages sont absents du village.

Le révérend W. Stone, de la mission méthodiste, se sert de la maison d'école de Nilinaht comme d'église, le dimanche, et tient aussi des réunions de piété parmi les sauvages. A l'époque où le phoque donne, lorsque toute la tribu se réunit à la réserve de Pacheena, Port-San-Juan, il suit les sauvages, enseigne l'école et fait des exercices religieux. Bien que bon nombre de ces sauvages soient indifférents aux enseignements de la religion et qu'ils croient que leur culte soit meilleur, on y rencontre cependant assez d'intérêt pour encourager l'œuvre des missions parmi eux ; leur culte païen n'a pas de forme régulière, et ils reconnaissent l'existence d'un être suprême qui règne là-haut.

Traits caractéristiques et progrès.—Bien que ces sauvages soient naturellement industrieux, je dois dire que nombre de jeunes gens sont insoucians et indolents, et s'il y a des vieillards dans la famille, ce sont eux qui font la plus grande partie du travail, comme de fendre le bois, pêcher, etc. Depuis que les sauvages sont en grande demande

pour la chasse au phoque dans la mer de Behring, ils ont gagné beaucoup plus d'argent et ont individuellement accumulé quelque chose, mais ils ne sont pas prévoyants, et le plus grand nombre dépensent tout ce qu'ils gagnent, et bon nombre sont en dette au début de la campagne. D'un autre côté, si l'industrie du phoque venait à prendre fin, bien que la chose serait suivie de quelques conséquences malheureuses, la famine ne serait pas à craindre tant qu'ils auraient leurs canots et la mer.

Tempérance et moralité.—Je ne puis dire que les sauvages de mon agence sont absolument tempérants. Nombre d'entre eux, surtout les jeunes gens, feront abus des liqueurs enivrants tant qu'ils pourront en avoir, et c'est une cause d'immoralité et de dissipation de leur argent, et les tentations sont encore plus considérables à Victoria, lorsqu'ils reviennent de leur campagne de chasse au phoque et qu'ils touchent leur argent. Neshquiaht est la seule réserve où il n'y ait pas d'ivrognerie. Les boissons enivrantes qui y sont apportées sont confisquées par les sauvages eux-mêmes. Tout de même je puis signaler une amélioration le long de la côte pour ce qui de la consommation des alcools. Depuis que le révérend M. Stone est fixé à Clo-oose, il s'est apporté très peu de boissons à Nitinath. Je puis en dire autant de Ucluellet depuis que M. Swartout s'y trouve, et l'année dernière le gouvernement provincial a placé à Clayoquot et à Kyuquot des "constables" qui ont beaucoup aidé à faire cesser le trafic des boissons enivrantes. Il en est de même d'Alberni, où, à la demande du jeune chef Shewish et d'autres sauvages de la tribu, j'ai nommé deux "constables" spéciaux, dont un, Seymour Caelic, a beaucoup fait pour supprimer ce mal; il a arrêté un blanc qui faisait le trafic dans les îles du détroit de Barclay et il l'a amené à Alberni subir son procès.

Bien qu'il existe un peu d'immoralité surtout là où les réserves sont à proximité des établissements de blancs, le plus grand nombre de ces sauvages se marient jeunes, restent avec leurs femmes et aiment beaucoup leurs enfants, et je pense qu'à cet égard ils rivalisent favorablement avec les autres agences de l'île.

J'ai, etc.,

HARRY GUILLOD,

Agent.

COLOMBIE BRITANNIQUE,

AGENCE DU LAC-WILLIAMS,

CLINTON, 10 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Cette agence embrasse 25 différentes bandes fixées sur autant de réserves.

Réserve d'Alexandra.—Cette réserve est située sur la rivière Fraser, à environ 400 milles de son embouchure. Ces sauvages vivent de culture, de pêche et de chasse; ils travaillent aussi pour les colons.

Réserve du lac Alkali.— Cette réserve est située sur la rive est de la Fraser, à 300 milles de son embouchure, et au point de vue du nombre est celle qui vient la troisième dans l'agence. Ces sauvages cultivent, élèvent des bestiaux, chassent, pêchent, et certains d'entre eux travaillent pour le compte des blancs à transporter des effets. Ils ont de bonnes prairies à foin.

Réserve d'Aneham.—Cette réserve est située à l'extrême ouest de l'agence, et la bande est la plus nombreuse. Ces sauvages ont une magnifique réserve. Ils cultivent, élèvent des bestiaux, chassent, pêchent, etc., et bon nombre de jeunes gens sont employés la garde des troupeaux chez les blancs.

Département des affaires indiennes.

Réserve du lac Anderson.—Cette réserve est la limite de mon agence au sud. Il n'y a pas beaucoup de terre arable dans la réserve, mais celle qui s'y trouve est de bonne qualité, et le climat est excellent, de sorte que les fruits et les légumes poussent en abondance. Ces sauvages élèvent des bestiaux, pêchent, cultivent, et exploitent les mines d'or, et l'hiver dernier ils ont fait et vendu pour \$1,500 de billots.

Réserve de la rivière du Pont.—Cette rivière est située sur la Fraser, à environ cinq milles du village de Lillooet. Ces sauvages sont très industriels et à l'aise. Ils cultivent, travaillent dans les mines d'or, élèvent des animaux ; ils trouvent aussi divers emplois chez les blancs.

Réserve du creek du Canot.—Sur cette réserve il y a peu de terre arable, et l'eau pour l'arroser est en très faible quantité. Les sauvages de cette bande vivent bien à faire de l'élevage, etc., et l'on ne demande jamais de secours pour les indigents.

Réserve de Cayoosh, No 1.—La terre de cette réserve est maigre, mais grâce au magnifique climat et à l'abondance de l'eau pour l'irrigation, ces sauvages font d'assez bonnes récoltes et ont rarement besoin de secours.

Réserve de Cayoosh, No 2.—Cette réserve est à environ deux milles de la précédente. Il y a peu de terre arable, et la rareté de l'eau pour l'irrigation est la grande lacune. Toutefois ces sauvages réussissent à se tirer d'affaire en travaillant dans les mines d'or et en s'engageant chez les blancs comme garçons de ferme.

Réserve de Clinton.—Ces sauvages sont industriels et de bonne conduite. Ils cultivent toute la terre propre à cet objet et ils sont assez à l'aise. En hiver ils fournissent la majeure partie du bois de chauffage dont le village de Clinton a besoin.

Réserve du creek du Chien.—Il y a sur cette réserve toute la terre qu'il faut pour les quelques sauvages qui s'y trouvent et qui sont au nombre de onze. Ils cultivent le sol et récolte suffisamment pour leurs besoins.

Réserve de la Fontaine.—Au point de vue du nombre, la bande qui habite cette réserve est la deuxième de l'agence. Ces sauvages sont très industriels et ont de bonnes récoltes de grain et de légumes.

Réserve de High-Bar.—On trouve sur cette réserve de la bonne terre arable, mais à cause de la rareté de l'eau pour l'irrigation, elle sert à rien ou à peu près, et la bande ne peut guère trouver assez d'eau pour arroser les quelques douze acres qu'elle cultive. Ces sauvages cultivent, et comme ils se trouvent sur les bords de la Fraser, ils font généralement une ample provision de saumon pour l'hiver.

Réserve du lac Kenim.—Cette réserve est une des plus prospères sous mes soins. Les sauvages ont de bonnes récoltes et un bon nombre de bestiaux, et en hiver et au printemps ils font la chasse et la pêche avec succès.

Réserve de Lillooet, No 1.—La bande qui habite cette réserve est industrielle et de bonne conduite, et les hommes peuvent trouver de l'emploi tout l'été sur les fermes et dans les mines d'or.

Réserve de Lillooet, No 2.—Cette bande est peu nombreuse, sa population n'étant que de dix âmes. Ces sauvages ont de la bonne terre en abondance et cultivent assez pour leurs besoins.

Réserve du Pavillon.—Cette réserve est située au centre de la région agricole, et les sauvages trouvent de l'emploi chez les cultivateurs. Ils cultivent plusieurs acres de terre et ont de bonnes récoltes.

Réserve de Quesnelle.—Les sauvages qui occupent cette réserve ne tiennent pas à la culture et préfèrent faire tout autre chose que de cultiver le sol. Ils vivent de chasse et de pêche.

Réserve du lac Seaton ou réserve de la Mission, No 1.—Les sauvages de cette réserve font très peu de culture à cause de la pauvreté du sol et la rareté de l'eau pour l'irrigation. Durant l'été les hommes travaillent au transport des effets des mineurs.

Réserve du lac Seaton ou réserve d'Enias, No 2.—Je puis dire que cette réserve est presque abandonnée ; on n'y trouve que deux personnes, et elles ne cultivent pas le sol ; elles vivent de chasse et de pêche.

Réserve de Schloss, No 5.—Les sauvages de cette réserve ont de bonnes terres et cultivent suffisamment pour leurs besoins. Quelques-uns des hommes servent de guides aux chasseurs et aux touristes.

Réserve de Néciat, No 6.—Il y a très peu de terre arable sur cette réserve. Ces sauvages cultivent un peu de pommes de terre et de pois, et ils vivent de chasse et de pêche.

Réserve de Soda-Creek.—Les sauvages de cette réserve cultivent et ont quelques bétiaux. Ils sont industriels et réussissent à se tirer d'affaire sans qu'ils aient besoin de grand secours pour leurs indigents.

Réserve de Stone.—Le sol de cette réserve est de bonne qualité, et, règle générale, les sauvages ont de bonnes récoltes. Ils consacrent aussi une bonne partie de leur temps à la chasse et à la pêche.

Réserve de Toosey.—On trouve sur cette réserve beaucoup de bonne terre, mais l'eau pour l'irrigation est rare. Lors de ma dernière visite un Chinois était engagé à faire un fossé pour amener l'eau, et une fois terminé ce fossé suffira pour les besoins de la bande.

RÉSERVE DU LAC WILLIAMS.

Ressources.—Les sauvages de cette réserve sont à l'aise, et outre les bonnes récoltes qu'ils font, ils ont un bon nombre de bestiaux.

Etendue.—Cette réserve embrasse 74,065 acres.

Occupation.—Ces sauvages cultivent, élèvent des animaux, font la chasse, la pêche, travaillent dans les mines d'or, et s'engagent comme garçons de ferme, guides, etc.

Tribu ou nation.—Les sauvages des diverses réserves de cette agence sont ou de la tribu des Shuswaps ou de la tribu des Chilcotens.

Statistique vitale.—La population de cette agence est de 1,899 âmes, dont 927 hommes et 972 femmes, soit une augmentation de 21 sur la population de l'année dernière. Dans le cours de l'année dernière il y a eu 93 naissances et 72 décès.

Santé et état hygiénique.—Le plus grand nombre des décès ont eu pour cause la pneumonie, la grippe et la coqueluche, dont une ou deux personnes sont mortes. Cette maladie n'a pas été au delà des réserves de la Fontaine et du Pavillon.

Constructions.—Les constructions de la plupart des réserves sont solidement faites en bois équarri.

Instruments aratoires.—Chaque réserve est bien outillée en instruments aratoires.

Education.—La seule école de cette agence est l'école industrielle du Lac-Williams, qui compte 50 élèves dont les progrès sont rapides. Il y a environ 150 enfants d'âge à aller à l'école. La discipline et l'ordre sont bons. Les parents des enfants qui vont à l'école prennent beaucoup d'intérêt à leurs progrès.

Religion.—A l'exception de 37 qui sont anglicans, les autres sont catholiques. Il y a une église sur presque toutes les réserves, et les sauvages portent beaucoup d'intérêt à la religion. Sur quatre des réserves il y a des églises qui coûtent environ \$2,000 chacune.

Traits caractéristiques et progrès.—Règle générale, ces sauvages sont industriels et paisibles.

Tempérance et moralité.—Les jeunes gens sont plus portés à l'intempérance, mais je crois qu'en somme la chose diminue, à cause de l'exécution rigoureuse de la loi relative aux sauvages à l'égard de ces infractions.

Observations générales.—Je regrette de dire que sur environ douze réserves, des gelées hâtives ont détruit la majeure partie des grains et des racines, ce qui a nécessité la distribution de secours à bon nombre de sauvages indigents.

J'ai, etc.,

E. BELL,

Agent.

Département des affaires indiennes.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,

BUREAU DE L'INSPECTEUR,

WINNIPEG, 21 octobre 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,

Ottawa.

MONSIEUR.—En présentant au ministère mon dix-neuvième rapport d'inspection des différentes agences indiennes comprises dans cette surintendance, je me permettrai de vous dire que leur état est raisonnablement satisfaisant, si l'on tient compte des nombreuses complications qui se présentent fréquemment dans leur administration.

Observations générales.—Les agents, les médecins et les autres fonctionnaires remplissent généralement d'une façon louable les divers devoirs pleins de responsabilité qui leur incombent en rapport avec leurs positions respectives. Le paiement des annuités se fait avec exactitude à ceux qui y ont droit, conformément aux stipulations des divers traités, et ce service important s'exécute avec tant de soin qu'il est rare de constater une erreur dans les bordereaux de paye.

Santé et état hygiénique.—Les règlements hygiéniques à l'égard de la propreté sur les différentes réserves sont rigoureusement mis en vigueur, et très souvent scrupuleusement observés surtout dans le voisinage des habitations. L'on garde en quantités libérales des médicaments dans les dispensaires établis dans les localités centrales pour la commodité de ceux qui sont atteints de maladies dont les plus fréquentes et les plus mortelles sont la consommation, le scrofule et le syphilis. La rougeole, la scarlatine, la variole et autres fièvres éruptives sont invariablement suivies d'un grand nombre de décès, mais grâce au traitement judicieux des médecins d'expérience chargés de prescrire pour eux, la nature maligne de ces maladies est considérablement tempérée, et l'état des malades fréquemment amélioré.

Sauvages indigents.—Sur chaque réserve, et selon les besoins, l'on distribue une certaine quantité de vivres aux vieillards, aux infirmes et aux indigents incapables de se pourvoir à eux-mêmes, et en conséquence, dans les circonstances ordinaires, on n'a pas à appréhender de misère d'une nature grave chez ces malheureux sauvages.

Occupation.—Les sauvages de cette surintendance gagnent leur vie à cultiver, à faire la chasse et la pêche, à cueillir des baies, de la racine de sénega, à travailler sur les bateaux à vapeur, dans les scieries, aux pêcheries, comme voyageurs, à faire des traverses de chemin de fer, des billots et du bois de chauffage.

Agriculture.—En conséquence du temps froid extraordinaire et pluvieux que nous avons eu à une époque avancée, les semences ont dû inévitablement se faire tard ; il s'en suit que la quantité de céréales moissonnées a été au-dessous de la moyenne des années précédentes ; mais ceci a été jusqu'à un certain point compensé par la surabondance de racines et de légumes qu'on a récoltés.

Animaux.—Grâce aux pâturages nombreux dans les réserves et à l'absence relative des mouches l'été dernier, les bestiaux sont partout en excellent état, et ils augmentent en nombre.

Constructions et instruments aratoires.—L'on remarque une grande amélioration dans les constructions. Les habitations et les écuries qui se construisent sont meilleures et plus commodes ; et les animaux sont l'objet de plus de soin. Bien qu'à maintes reprises l'on ait enjoint aux sauvages de réunir tous leurs instruments aratoires et les mettre en lieu sûr en hiver, il arrive cependant souvent qu'ils les laissent dissimulés çà et là sur le terrain. L'on a attiré l'attention des agents sur cette négligence grossière, et instruction leur a été donnée de voir strictement à la chose à l'avenir.

Education.—Il y a 51 externats, 3 pensionnats et 2 écoles industrielles dans cette surintendance, avec 1,691 élèves. Sur ces externats 32 sont sous la direction ou auspices des épiscopaliens, 13 sous celle des catholiques et 6 sous celle des méthodistes. Ces écoles sont dirigées par 51 instituteurs, dont plusieurs sont des gradués d'universités, bon nombre ont des certificats provinciaux, et la majorité des autres sont des missionnaires. L'enseignement est semblable à celui qui se donne dans les écoles de la province. Toutes ces écoles ont été munies de sièges et de pupitres brevetés ou de bancs et de pupitres de construction domestique, de poêles, de tableaux, de cartes, de globes, de livres de lecture ou autres.

L'ordre et la discipline des élèves dépendent absolument de l'influence des instituteurs. Il est facile de diriger les enfants si on les intéresse à leurs études ; mais on ne peut y arriver sans rendre leurs leçons attrayantes et intelligibles par des exemples pratiques, et partout où les instituteurs adoptent cette méthode d'enseignement leurs écoles sont paisibles et progressives, et les parents s'intéressent ordinairement à l'éducation de leurs enfants et les connaissances se disséminent parmi eux ; tandis qu'au contraire, lorsque leur faculté intellectuelle n'est pas éclairées de copieux exemples, l'on a invariablement recours aux punitions corporelles pour se faire obéir, et les enfants et les parents ne sont ni édifiés ni intéressés aux choses de l'école.

Le personnel du Portage-la-Prairie, sous les auspices de la mission presbytérienne, est un modèle du genre, et il mérite tout l'encouragement du ministère. La directrice, Mlle Fraser, et l'institutrice, Mlle Laidlaw, sont éminemment compétentes, tant à cause de leur habileté naturelle qu'à cause des connaissances qu'elles ont acquises pour les postes qu'elles occupent. Les écoles du Creek-du-Pin et de la Rivière-de-la-Poule-d'Eau sont admirablement dirigées par leurs instituteurs respectifs. L'école industrielle de Saint-Paul, sous la gouverne de M. le directeur Fairlie, nommé récemment, et de l'instructeur McDougall, promet d'être couronnée de succès étonnants, et celle de Saint-Boniface n'est inférieure à nulle autre en Canada en fait d'art, de musique, de littérature, d'industrie et d'agriculture.

Statistique vitale.—Cette surintendance embrasse huit agences et soixante sept bandes de Cris et d'Ojibwas, et sa population est de 9,506 âmes, dont 2,090 hommes, 2,412 femmes et 5,004 enfants, soit une augmentation de 125 sur la population de l'année précédente. Le nombre des naissances durant l'année a été de 406, et celui des décès de 340, soit une augmentation de 66, outre 59 absents qui sont revenus à leurs réserves.

Religion.—Il y a vingt chapelles qui ont été érigées par les diverses dénominations religieuses, savoir : neuf par les épiscopaliens, six par les catholiques, quatre par les méthodistes et une par les anabaptistes. Les deux tiers des sauvages sont nominalement chrétiens et le reste sont des païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont généralement imprévoyants, et ils manquent d'application, de confiance en eux-mêmes et de persévérance, choses si indispensables pour devenir compétents ou pour se pourvoir du nécessaire au delà de leurs besoins immédiats ; mais certains d'entre eux sont très industriels et très progressifs dans la culture de leurs terres et l'embellissement de leurs habitations.

Tempérance et moralité.—Ils sont remarquablement paisibles, sauf lorsqu'ils sont sous l'influence des liqueurs enivrantes, que de vils individus sans vergogne fournissent à ceux qui vont dans les villes et les villages, pour des fins immorales ; mais grâce à la vigilance des fonctionnaires et de la police ce trafic démoralisateur diminue.

J'ai, etc.,

E. McCOLL,

Inspecteur surintendant pour le Manitoba.

Département des affaires indiennes.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,

AGENCE DE LA RIVIÈRE-BERENS,

RIVIÈRE-BERENS, 9 septembre 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire pour l'exercice de 1896.

Statistique vitale.—Il y a douze réserves dans cette agence, avec une population de 2,138 sauvages qui se répartissent comme suit : 63 à la réserve de la rivière Noire ; 113 à la rivière Creuse, 14 au détroit du Plongeon ; 90 à la rivière de la Veine-de-Sang ; 337 à la rivière Fisher ; 80 à la rivière de Jack-Head ; 260 à la rivière Berens ; 71 à Pikangikum ; 168 aux Grands-Rapides (rivière Berens) ; 147 à la rivière du Peuplier ; 561 à Norway-House ; 234 au lac à la Crosse.

Education.—Il y a dans cette agence neuf écoles, dont une ou deux ont fait des progrès sensibles cette année ; d'autres réussissent à peine à se tenir au niveau, tandis que d'autres encore perdent évidemment du terrain. Je dois dire cependant que le ministère n'est pas à blâmer pour le mouvement rétrograde de ces écoles. Dans certains cas les missionnaires mêmes ne prennent aucun intérêt et ne se donnent aucune peine pour engager les enfants à assister, ou pour obtenir des parents qu'ils les envoient aux externats, et ils empêchent même les parents d'envoyer leurs enfants aux écoles industrielles. Sauf une exception, les maisons d'écoles sont inférieures et leur mobilier est de qualité commune. Il n'y a pas de doute qu'avec le temps on parera à ces désavantages.

Habitations.—Sur certaines réserves il se construit de meilleures maisons, mais les sauvages qui font encore la chasse ne font que très peu de progrès en construction.

Jardins.—La nature rocheuse, marécageuse et buissonneuse du pays le long des rives est et nord du lac Winnipeg ne convient pas à la culture. Cependant les légumes, lorsqu'ils sont convenablement plantés et bien surveillés, poussent dans la perfection sur la plupart des réserves, mais depuis quelque temps, surtout depuis que le ministère a sagement cessé de fournir annuellement des grains, les sauvages n'ont pas fait de progrès dans leurs jardinages. Ils ne semblent pas essayer de se procurer de la graine par eux-mêmes, et il s'en suit qu'il se fait très peu de culture.

Chasse.—La chasse aux animaux à fourrure a été bonne l'année dernière, mais les prix donnés par les traiteurs pour certaines catégories de peaux ont été plus bas que ceux de l'année précédente. L'original et le caribou ont été assez abondants, et les lièvres très nombreux. La pêche dans le voisinage des réserves a été généralement bonne à partir de l'agence en allant vers le nord. Les sauvages de cette agence pourvoient eux-mêmes à leurs besoins, ils ne coûtent rien à l'Etat, et ne souffrent pas de manger.

Santé.—Une grippe aiguë a régné dans toute l'agence dans le cours de l'automne, de l'hiver et du printemps derniers. Le scrofule et la consommation, les maladies les plus redoutables et les pernicieuses chez les sauvages, ont aussi été la cause de beaucoup de pertes de vie. La visite annuelle que le docteur G. T. Orton, médecin surintendant de cette région, a faite dans l'agence, a cependant beaucoup soulagé les souffrances de nombre de sauvages atteints de ces maladies ou d'autres maladies.

Occupation.—Les sauvages des réserves du nord de la rivière Berens trouvent peu d'ouvrage à faire, s'ils en trouvent, à moins que ce ne soit comme "voyageurs" pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson et d'autres traiteurs lorsqu'ils transportent leurs marchandises d'un lieu à un autre pour acheter des fourrures, etc., venant des régions reculées ; mais au sud d'ici ils peuvent gagner de bons salaires dans les exploitations forestières, les scieries, les pêcheries, sur les fermes, etc.

Animaux.—Les bandes de la rivière Fisher, de la rivière Noire et de Jack-Head augmentent lentement mais sûrement le nombre de leurs animaux, tandis que d'autres bandes ne font absolument rien dans ce sens. Les sauvages des réserves mentionnées plus haut ont pris bien soin de leurs bestiaux durant l'hiver dernier, et les animaux avaient une très belle apparence au printemps.

Traits caractéristiques.—Les sauvages de cette agence sont paisibles et tranquilles.

J'ai, etc.,

A. MACKAY,

Agent.

MANITOBA.

AGENCE DE CLANDEBOYE,

SELKIRK, 30 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant ainsi qu'un état tabulaire qui font voir la condition des sauvages sous mes soins durant l'exercice expiré le 30 juin 1896.

RÉSERVE DE SAINT-PIERRE.

Situation, étendue et ressources.—La réserve des sauvages de Saint-Pierre est située sur les bords de la rivière Rouge, commençant à environ huit milles au sud de l'extrémité méridionale du lac Winnipeg; sa superficie est d'environ huit milles carrés, embrasant environ 34,000 acres de ce qu'on peut appeler une terre assez bonne pour la culture; sur ce nombre environ 9,000 acres sont boisées, 15,000 acres sont marécageuses et buissonneuses et n'ont pas d'autre utilité que de servir de pâturage; le reste de la réserve a un sol excellent pour la culture et le foin; le sol de tout le territoire boisé est bon pour la culture. Là où le pays est en prairie il est considérablement accidenté de terres à foin ou de marécages, de sorte qu'il est difficile de trouver plus de dix acres de terre arable en un seul morceau; mais c'est en somme un magnifique domaine qui convient éminemment à une population sauvage. La rivière Rouge, le creek du Diable, le creek du Muckle et le creek Onduleux qui traversent la réserve, abondent en poissons de toutes sortes; le gibier est en abondance, et il se prend des milliers de rats musqués tous les ans. Quiconque veut cultiver peut avoir toute la terre qu'il désire; s'ils veulent garder des bestiaux et des chevaux, ils ont une des plus belles sections à pâturage et à foin de la province.

Tribu.—La bande de Saint-Pierre se compose de Cris et d'Ojibways à peu près également divisés.

Statistique vitale.—Cette bande compte 280 hommes et 302 femmes et 568 enfants. Dans le cours de l'année il y a eu 49 naissances et 55 décès, dont 37 enfants et 16 adultes. La plupart de ces derniers sont morts de consommation et de vieillesse; le plus grand nombre des enfants sont morts de la coqueluche. Il y a donc eu quatre décès de plus que les naissances. Cependant la population accuse une augmentation de 13 âmes, si on la compare à celle de l'année précédente, ce qui s'explique par le fait qu'un bon nombre de sauvages sont revenus à la réserve.

Santé et état hygiénique.—La santé des sauvages de cette bande a été meilleure qu'à l'habitude. L'automne dernier un certain nombre d'enfants sont morts de la coqueluche. Le docteur Orton a vacciné tous les sauvages de cette bande, à l'exception de

Département des affaires indiennes.

quelques enfants en très bas âge. Toutes les immondices autour des maisons ont été brûlées ; bon nombre de maisons sont aussi propres et aussi nettes que toute autre dans la province.

Occupation.—Un grand nombre de cette bande travaillent aux pêcheries ; plusieurs sont au service de la Compagnie de la Baie-d'Hudson ; d'autres encore travaillent pour les cultivateurs et d'autres personnes d'un bout à l'autre de la province et des Territoires du Nord-Ouest. On peut dire qu'il n'y a que cinq familles nomades. Elles vivent à Winnipeg, à Stonewal et ailleurs dans la province ; ces familles font de tout un peu, mais elles me disent qu'elles gagnent bien leur vie. Parfois elles viennent chercher leurs annuités et parfois elles ne viennent pas.

Les femmes commencent à rester à la maison et prennent soin des vaches, etc., tandis que leurs maris sont allés travailler. Les hommes travaillent aux pêcheries, dans les exploitations forestières et aux moissons ; c'est-à-dire les laborieux. Les cultivateurs, comme le chef Asham, le conseiller Sinclair, Philippe Thomas, Abraham Thomas, Charles Sinclair et plusieurs autres vivent chez eux à exploiter leurs fermes et à travailler avec leurs attelages en hiver. Le chef Asham n'a commencé à cultiver que l'année dernière. Cette année il a environ douze acres en culture ; il a semé du blé, de l'orge, des pois, des pommes de terre et des légumes ; le tout a bien pris. Philippe Thomas s'attend à moissonner 800 boisseaux de grain ; son blé est le premier qui ait été coupé dans cette partie du pays. La plus grande étendue de terre ensemencée par un seul individu ne dépasse pas 25 acres. Ils font en outre de mille à quinze cents tonneaux de foin.

La fabrication des paniers et des paillasons est maintenant une chose du passé. Ils font très peu de chose comme guides de touristes ou à travailler pour les traiteurs qui envoient des vivres au nord pour la traite avec les sauvages ; ce commerce est allé à trois cents milles au nord. Colin et Malcolm Johnstone, de cette bande, vivent près de Prince-Albert et font la traite avec les sauvages au nord. Ils font aussi beaucoup de transport de marchandises avec leurs bœufs. L'on me dit que leur commerce s'élève à plusieurs milliers de dollars par année. Il n'y a dans cette bande que cinq familles qui vivent exclusivement de chasse et de pêche ; tous les autres, à l'exception de sauvages nomades, font un peu de culture et ont des potagers. Tous ceux qui habitent la réserve ont des chevaux, et bon nombre ont des cochons et des volailles.

Constructions, etc.—Chaque année l'on démolit de vieilles maisons pour les remplacer par de meilleures munies de cuisines, de chambres à coucher, etc. Nombre de sauvages ont des mobiliers, des rideaux et des images, des nattes de diverses sortes sur les planchers ; trois ont des harmoniums, et l'on compte plus de trente machines à coudre dans la bande, de même que des chariots, des bogheis, des faucheuses, des traîneaux de travail et tout ce qu'il faut sur une ferme ; le tout est leur propriété personnelle.

Education.—Il y a dans cette bande 335 enfants d'âge à aller à l'école ; 164 vont aux externats et plus de 70 sont aux écoles industrielles. Il y a 4 écoles qu'on appelle protestantes, mais qui en réalité relèvent du ministère, attendu qu'aucune mission ou église ne porte d'aide et apparemment peu d'intérêt à leur bien-être. Dans le cours de l'année 160 enfants ont fréquenté les écoles. Il y a une école catholique que fréquentent environ onze enfants, dont quelques-uns sont protestants. La présence à cette école serait meilleure, mais les catholiques sont disséminés dans toute la réserve, et quelques-uns à une distance trop considérable pour envoyer leurs enfants. L'instituteur de la mission n'a pas d'aide, mais le prêtre de la paroisse vient souvent examiner les enfants et donner des conseils à l'instituteur, manifestant ainsi un grand intérêt à l'école.

M. McDougall, instituteur de Saint-Pierre-sud est très compétent. Il s'intéresse beaucoup et a fait merveille avec les enfants ; il est instituteur de profession depuis des années. M. J. McClure Muckle est un instituteur progressif ; il a acquis son expérience dans les écoles de Winnipeg, et nulle école a autant avancé que la sienne durant l'année passée. M. G. Arran Wilson a acquis son éducation à Edimbourg, et a fait un excellent travail à l'école de Saint-Pierre-est, particulièrement dans les récitations, le chant et la prononciation. Mlle McLean, à Saint-Pierre-nord, a une bonne école ; plus de la moitié de ses élèves sont des enfants qui ne font pas partie des traités. Elle reçoit du gouvernement provincial 25 cents par mois pour chaque enfant qu'elle enseigne. Je remarque que là où les enfants qui ne font pas partie des traités fréquentent nos écoles, la présence

provoque l'émulation des enfants faisant partie des traités, il n'y a pas lieu de les corriger ; de fait les mères poussent les choses à l'extrême, souvent elles habillent leurs enfants trop bien, et l'on pourrait croire, bien au delà de leurs moyens.

L'enseignement qui se donne à toutes les écoles est le même qu'aux écoles provinciales. Trois des écoles sont munies de pupitres brevetés et une de bancs et de longs pupitres ancien modèle, et une de pupitres faits par un menuisier de la localité d'après le modèle breveté. En somme les enfants se dirigent facilement une fois guéris de leur première timidité sauvage, et il est rare qu'il faille les punir. Ils réussissent particulièrement dans l'épellation, la géographie et l'écriture, ou dans tout exercice manuel. A Saint-Pierre tous sont maintenant en état de parler anglais, de fait il est difficile aujourd'hui de trouver un enfant de dix ans qui ne puisse par le parler.

Les Cris ont toujours beaucoup désiré de s'instruire, et leurs enfants suivent l'école assidument. Quant aux Ojibways, je crois qu'au fond la plupart aimeraient autant que leurs enfants n'y allassent jamais, mais ils craignent que leurs enfants soient envoyés aux écoles industrielles, et la loi les oblige à les envoyer à l'école, c'est-à-dire ceux qui sont sur la réserve.

Religion.—Environ 900 sauvages de cette bande professent la religion épiscopaliennne, sous les soins du révérend M. Anderson. Ils ont une belle église en pierre et deux chapelles, et une fois par dimanche l'école de Muckle's-Creek sert aux exercices religieux. Le révérend M. Anderson a cinq ou six écoles du dimanche qui sont bien fréquentées et qui font un bon travail. Il y a au delà de 100 catholiques qui ont une jolie église sur la rive est de la rivière Rouge, sous la direction du révérend Père Allard, V.G. Les anabaptistes ont aussi une église, sous la direction du révérend W. H. Prince, fils de l'ex-chef Prince, indien de père et de mère, et dont la congrégation varie de dix à quarante. Puis il y a environ quarante païens. Les sauvages sont très dévots, ils vont tous à l'église, et ils aiment les réunions religieuses de toutes sortes. Neuf hommes sur dix peuvent se lever et diriger les exercices religieux aux réunions, faire une bonne invocation ou un sermon, et être écoutés avec beaucoup d'attention, et je crois que chez la plupart leurs convictions sont du fond du cœur et durables. D'un autre côté il y en a qui dernièrement encore étaient païens ou qui appartaient nominalement à quelque église, et dont l'intérêt en matière religieuse semble selon moi consister à savoir de combien de religions différentes ils peuvent faire partie dans le plus court espace de temps possible, ils deviennent épiscopaliens, catholiques, anabaptistes, plymouth-brethren, ou peut-être païens de nouveau d'une façon si étonnante que c'est vertigineux. Il me faut leur demander chaque année de quelle religion ils sont. Cet état de chose lamentable a pour cause sans doute la rivalité des églises entre elles et l'absence de convictions arrêtées chez ces sauvages en matière de religion.

Cris des Savanes.—Les ancêtres de ces Cris venaient des rives de la baie d'Hudson, et c'étaient des gens paisibles, et je ne doute pas qu'à cause de la dure lutte qu'ils ont eu à faire pour gagner leur vie là-bas et de la nécessité de songer au lendemain, ils ont transmis à leurs descendants un certain esprit d'industrie qui en fait un peuple assez industrieux. Tous les Cris des Savanes cultivent, ont des bestiaux, des chevaux, des cochons, etc. La plupart vivent chez eux, et bien qu'il n'y en ait pas de riche parmi eux, la plupart sont à l'aise et pourvoient à leurs propres besoins.

Ojibways.—Ces sauvages sont chasseurs et guerriers, et n'ont jamais été habitués au travail manuel, et ils trouvent dur d'avoir à se fixer pour cultiver ; nul d'entré eux ne cultive de blé ou d'avoine, mais tous ceux qui sont sur la réserve ont des potagers où ils cultivent des pommes de terre, du maïs et des légumes. Presque tous ont des bestiaux et des chevaux, et avec la chasse, la pêche et le commerce de bois de chauffage en hiver, ils réussissent à vivre assez bien, mais au jour le jour. C'étaient autrefois ces sauvages qui, armés de leurs fusils, montaient des poneys ; aujourd'hui ils sont plus avancés que cela. Bon nombre ont des bogheis, des barouches et des chariots. Faire du foin est pour eux une occupation favorite, et ils en font toujours assez pour leurs animaux et pour en vendre un peu.

Miskoopenais a au delà de cent dollars en banque et a quatre animaux ; Wa-pi-kis-e-wi-nine est propriétaire de cinq chevaux et de quelques bestiaux ; tous deux restent sur leur propriété. Pour ce qui est de leur apparence personnelle tous ont changé ; un

Département des affaires indiennes.

seul sauvage de la bande porte encore la couverture de laine, et souvent il la laisse chez lui. Il est impossible de dire la différence entre eux et les autres naturels de la province, et j'ai fait comprendre à tous les enfants qu'ils sont Canadiens.

Tempérance et moralité.—Pour ce qui est de la tempérance et de la morale ils ont amendé leur conduite ; il n'est pas né dans le cours de l'année un plus grand nombre d'enfants illégitimes que chez les autres nationalités, c'est-à-dire, en prenant pour base une population de plus de 1,100 âmes. Bon nombre de cette bande sont tempérants, et il y a relativement peu d'ivrognerie parmi eux sur la réserve ou dans la province. Il me fait peine de dire que la loi contribue beaucoup à ce résultat ; tout de même ils savent que s'ils viennent en état d'ivresse sur la réserve ils seront punis. D'un autre côté, M. Dagg est magistrat de police très compétent à Selkirk, et les sauvages ivres en ville sont immédiatement arrêtés, et celui qui leur vend des boissons enivrantes ou qui en achète pour eux est puni. Les hôteliers de Selkirk ne vendent pas de boissons aux sauvages.

RÉSERVE DE LA TÊTE-OUVERTE.

Situation et étendue.—Cette réserve est située sur les deux rives de la rivière de la Tête-Ouverte, qui se décharge dans le lac Winnipeg à environ huit milles de la rivière Rouge. Elle commence à environ un mille de l'embouchure de la rivière, et embrasse 13,000 acres, dont 7,000 sont boisées, et le reste est de la terre à foin et des marécages. Il y a un peu de prairie qui conviendrait à la culture, mais les sauvages préfèrent cultiver de petits enclos le long de la rivière, dont les bords sont généralement recouverts d'un bois épais de peuplier, d'épinette et de chêne.

Tribu.—Tous les sauvages d'ici sont des Ojibways.

Statistique vitale.—Il y a 72 hommes, 66 femmes et 92 enfants.

Dans le cours de l'année il y a eu 10 naissances ; 8 enfants et 4 adultes sont décédés, ce qui fait une diminution de 2. Une famille de trois personnes a été versée dans la bande de la rivière du Roseau, et une jeune fille s'est mariée avec un sauvage de Saint-Pierre, ce qui fait que la population de la bande a diminué de six depuis l'année dernière. Les décès ont eu pour cause la coqueluche et la consommation.

Sauvages sur la réserve.—Il n'y a que 40 familles qui vivent sur la réserve. La plupart des autres vivent à Saint-Boniface, à la Pointe-du-Chêne à la Pointe-du-Peuplier, à la rivière du Roseau et ailleurs dans la province, et je ne les vois qu'à la distribution des annuités.

Santé et état hygiénique.—Sauf la coqueluche il n'y a pas eu d'épidémie sur la réserve. Chaque année l'on fait des améliorations aux maisons, dont quelques-unes sont propres et bien tenues, d'autres ne servent qu'en hiver, les sauvages vivant sous la tente tout l'été.

Occupation.—Ces sauvages pêchent, chassent, et font la cueillette de racine de sénega et des baies ; il n'y a que six ou sept familles qui restent de temps à autre sur la réserve pour soigner les vaches, etc. Cet été un M. Ewing, habile à faire le caviar, a donné beaucoup d'ouvrage aux sauvages de cette bande ; il leur donne des filets pour prendre l'esturgeon, les visite tous les quelques jours avec son bateau à vapeur, achète le poisson, l'huile, où n'importe ce qu'ils ont à vendre, et je n'ai jamais vu les sauvages d'ici plus à l'aise et mieux vêtus. Leur principal moyen d'existence est la chasse et la pêche, et ils réussissent à vivre assez bien. Il semblait étrange cet été de voir une des femmes, Mde David Flett, cousant au moulin dans sa tente, et fort occupée à faire des vêtements, des tentes et des voiles, et travaillant non seulement pour les sauvages mais aussi pour les colons.

Jardins.—Tous ceux qui vivent sur cette réserve ont des potagers où ils cultivent des pommes de terre, du maïs et des légumes, mais, il me fait peine de le dire, pas en quantité suffisante pour leurs propres besoins, et depuis deux ans presque tous ont dû acheter des grains pour semer.

Animaux.—Ils ont aussi un joli troupeau de bestiaux et quelques poneys, pour lesquels ils font assez de foin et dont ils vendent un peu, mais ils sont un peu éloignés du marché.

Education.—Il n'y a que 22 enfants d'âge à aller à l'école dont les parents demeurent sur la réserve, et lorsqu'ils ne sont pas absents de la réserve ils fréquentent l'école, mais leurs parents sont presque toujours partis, de sorte que M. Edwards, l'instituteur, est parfois découragé, mais les enfants font des progrès, et la plupart peuvent maintenant parler anglais. Il y a six enfants des familles nomades de cette bande qui sont à l'école industrielle de Saint-Boniface ; je les ai vus cet été, et quel contraste avec leurs parents, ils sont propres, bien vêtus et intelligents. L'école de la réserve est propre et bien tenue, munie de tables et de bancs et de tout ce que requiert une école. M. Edwards est un homme très instruit et qui porte beaucoup d'intérêt et de soin à son travail. Les parents portent très peu d'intérêt à l'école, et il est difficile de leur faire fournir assez de bois pour chauffer la bâtisse en hiver ; lorsqu'ils partent, ils amènent leurs familles avec eux ; on dirait qu'ils ne peuvent perdre de vue leurs femmes et leurs enfants.

Religion.—Sur le nombre de ces sauvages 114 sont épiscopaliens, 45 catholiques et 71 païens. Il n'y a qu'une seule église sur cette réserve, sous la direction du Révd M. Coates, qui a fait un bon travail ; ses fidèles sont très dévots et portent beaucoup d'intérêt aux affaires de leur église. Il n'y a que deux familles catholiques sur la réserve, et il n'y a pas de tiraillement au sujet de la religion comme à Saint-Pierre.

Tempérance et moralité.—Je n'ai pas entendu dire depuis cinq ans qu'il y ait eu un sauvage ivre sur cette réserve. Leur conduite morale n'est pas encore à notre niveau, mais ils s'amendent d'année en année.

FORT-ALEXANDRE.

Situation, étendue et ressources.—Cette réserve est située à l'embouchure de la rivière Winnipeg. Elle embrasse environ 25,000 acres de terre boisée et de marécages, y compris quelques prairies à foin ; là où le sol est sec il se compose d'une glaise sablonneuse sèche dans laquelle tout pousse magnifiquement.

Tribu.—La moitié de cette bande sont de jeunes Ojibways, et les autres des métis Ojibways français.

Statistique vitale.—La population est de 498 âmes, dont 242 sont du sexe masculin et 256 du sexe féminin, et sur ce nombre il y a 242 enfants ; il y a eu 27 naissances ; 14 enfants et 6 adultes sont décédés, ce qui fait une augmentation de naissances de 7 sur les décès. Quelques enfants sont morts de la coqueluche et d'autres maladies particulières aux enfants, deux des adultes sont morts au Portage-du-Rat, et les autres sont morts de vieillesse sur la réserve.

Occupation.—Un certain nombre de cette bande vont travailler dans les scieries ; d'autres vivent à ou près du Chien-Blanc, et quelques-uns travaillent au Portage-du-Rat. Ils ne viennent pas toujours chercher leurs annuités ; ils ont intérêt à les laisser s'accumuler, mais ils restent rarement plus d'une année à la fois. Alexandre Kashaway vit près de Saint-Boniface ; des personnes qui habitent les environs ont adopté ses enfants, qui touchent leurs annuités par l'entremise du bureau de Winnipeg. Je ne les ai jamais vus.

Les sauvages de cette bande vivent presque exclusivement de pêche et de chasse, mais ils cultivent aussi un peu de grain, de pommes de terre, de fèves, de pois, et toutes sortes de légumes, dont il y a toujours un surplus sur la réserve, mais ceci s'explique par le fait qu'il n'y a pas de marché.

Constructions, animaux, etc.—Leurs constructions s'améliorent, et ils ont un assez nombreux troupeau de bestiaux, mais de race quelque peu inférieure à cause de l'espèce médiocre de leurs taureaux. Ils ont quelques chevaux et un certain nombre de cochons. Ils essaient de garder des volailles, mais c'est assez difficile avec un aussi grand nombre de chiens dressés.

Education.—Il y a deux belles écoles, une catholique et l'autre protestante, avec 52 enfants sur la liste, tandis qu'au delà de 40 sont aux écoles industrielles. On compte 139 enfants d'âge à aller à l'école. Tous ceux qui vivent sur la réserve sont à l'école de temps à autre, c'est-à-dire lorsque les parents sont à la maison et que le temps le permet. Mlle Chevreuil et M. Donald Flett ont fait un excellent travail ici, mais il y a une

différence sensible entre les deux écoles pour ce qui est de l'anglais. A l'école catholique presque tous les enfants parlent le sauvage et le français, et ne semblent pas tenir à l'anglais; aux autres écoles ils ne parlent pas français et commencent tous à parler l'anglais convenablement. Ceci s'explique, je crois, par la différente catégorie de livres en usage; il n'y a pas de doute que la série métropolitaine est en arrière du siècle. Je me souviens que, lorsque, de son vivant le révérend Père Madore enseignait cette école, il demanda et reçut la série de livres de classe de Gage, et qu'il y eut progrès sensible; mais la chose ne dura que quelque temps, et ils revinrent à leurs anciens livres. Les parents ne sont pas très démonstratifs en ce qui a trait à l'éducation de leurs enfants, et c'est plus par habitude ou par devoir qu'ils les envoient à l'école; il est difficile de leur faire apporter du bois ou de leur faire prendre soin des édifices.

Religion.—Il y a deux jolies églises, l'une catholique et l'autre épiscopaliennne; les sauvages sont très dévots. Rien de plus intéressant d'entendre, un beau dimanche d'été, le son harmonieux des cloches des églises et de voir les sauvages, hommes, femmes et enfants, vêtus de leurs plus beaux habits, se rendre à leurs églises dans des chaloupes ou des canots sur la légendaire rivière Winnipeg; nulle part on ne pourrait voir une population plus paisible et plus respectable. Bon nombre apportent leur dîner avec eux et restent pour les offices de l'après-midi. Il y a 247 catholiques, 241 épiscopaliens et 10 païens dans cette bande.

Il y a quelques années, cette population était comme une seule famille, vivant entre eux comme des frères, mais depuis quelque temps l'hostilité entre les églises a créé des dissensions qui ont brisé de nombreux liens de vieille amitié, chose qui ne devrait pas exister.

Traits caractéristiques.—Les sauvages qui ont du sang français dans les veines sont pour la plupart industriels. Ils ressemblent beaucoup aux cultivateurs de la province de Québec, non seulement quant au caractère, mais dans l'apparence, les habitudes et les manières. Presque tous cultivent suffisamment pour leurs besoins, et il leur reste assez pour vendre.

Progrès individuels.—Joseph Brien a maintenant environ 15 acres de terre autrefois recouverte d'un bois épais et qu'il a défrichée; non seulement il y cultive du blé, de l'avoine, de l'orge, des pois, du maïs, des pommes de terre, des oignons, et d'autres légumes, mais il aura aussi cette année assez de trèfle pour nourrir ses bestiaux. Augustin Guimond, Saint-Jean Mainville et Maxime Courchène ont d'aussi beaux potagers qu'on puisse le désirer. Ces sauvages font rarement la chasse, mais, en hiver, ils pêchent dans la baie et vendent le poisson qu'ils prennent aux traiteurs. Le conseiller Joseph Kent, sauvage de père et de mère, a une belle ferme de dix acres, et cultive toutes sortes de légumes, avec un peu de blé, d'orge et d'avoine. Il a dix têtes de bétail, deux chevaux, quelques cochons et des volailles. Il fait aussi un peu de pêche et de chasse. Nombre de ses camarades ont de jolis potagers.

John Robert Bunn et Duncan Deux-Cœurs sont les rois des chasseurs; certains hivers ils vendent pour trois à six cents dollars de fourrures. L'année dernière Bunn a mis trente dollars à la caisse d'économie du bureau de poste et Duncan en a mis dix, pour commencer.

Robert Henderson a des bestiaux, une bonne petite ferme et une belle goélette de douze tonneaux, avec laquelle il fait le commerce de transport partout sur le lac, et qu'il charge de traverses de chemin de fer et de bois de chauffage. C'est un homme actif et jamais oisif; il pêche en hiver et navigue en été, et, comme il le dit, fait trois bons repas par jour, mais je sais qu'il en a toujours un peu plus.

Tempérance et moralité.—Depuis un certain nombre d'années il n'y a pas eu d'intempérance sur la réserve. Les mœurs de la population se sont amendées pour le mieux; lorsqu'il se commet des fautes contre la morale on en parle avec réprobation. Le chef, le conseil et les missionnaires ont fait de leur mieux à cet égard, et un fait de ce genre est maintenant une exception.

Observations générales.—Les sauvages de mon agence sont paisibles. Les étrangers d'autres pays n'ont rien à craindre à venir parmi eux. Nombre d'entre eux reçoivent des journaux, et l'on est sûr qu'ils lisent tout ce qui intéresse leur race. Il n'y a pas

de doute qu'ils regrettent les beaux jours d'autrefois, et plusieurs des païens et ignorants, le plus petit nombre parmi eux, parlent encore du traité du Fort-de-Pierre et veulent qu'on les fassent vivre; mais il est incontestable qu'ils sont bien plus à l'aise, plus civilisés, mieux vêtus, mieux logés et plus instruits. De fait, ce sont de nouveaux sauvages depuis qu'ils sont sous la tutelle de l'Etat.

Hôpital des sauvages.—Dans le cours de l'année dernière l'Eglise anglicane, sous la direction du vén. archidiacre Phair, a établi un hôpital pour les malades sauvages, sur la réserve Saint-Pierre. L'on a acheté pour cet objet la maison du vén. archidiacre Cowley, et bien que l'œuvre ne fait que commencer, elle promet d'être un grand avantage pour les sauvages. Le docteur Robertson et sa femme, qui ont la direction de l'institution, sont pleins d'enthousiasme, et la seule difficulté est le manque d'argent pour poursuivre cette excellente entreprise.

J'ai, etc.,

A. M. MUCKLE,

Agent.

SURINTENDANCE DU MANITOWA,

AGENCE DE COUTCHEECHING,

FORT-FRANCES, Ont., 12 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Nom des réserves.—Hungry-Hall, n^{os} 1 et 2, Long-Sault, n^{os} 1 et 2, Manitou, n^{os} 1 et 2, Petites-Fourches, Coutcheeching, Stangecoming, Niacatchewenin, Nickickonseemecaning, Rivière-Seine, Lac-La-Croix.

Situation.—Les quatre premières sont situées sur la rivière La-Pluie, les quatre suivantes sur le lac La-Pluie et les deux dernières sur la rivière Seine et le lac La-Croix, respectivement.

Etendue.—L'étendue totale de toutes les réserves sous ma direction est de 66,126 acres.

Ressources.—Cette agence offre les ressources qui suivent: le bois, y compris du pin; des mines sur certaines réserves, mais qui n'ont pas encore été parfaitement examinées; un sol arable excellent dans toutes les réserves de la rivière. Certaines réserves du lac, particulièrement les trois premières, sont très rocheuses, et cependant je n'ai pas encore entendu dire qu'on en ait apporté des échantillons quelconques d'aucune espèce de minerai.

Tribu.—Les sauvages de cette agence sont de la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population est de 872 âmes, dont 179 hommes, 247 femmes et 446 enfants. Il y a eu cette année 33 naissances, 29 décès; à l'époque de la distribution des annuités 30 étaient absents et 40 étaient revenus, ce qui donne à la population une augmentation totale de 14 sur celle de l'année précédente. Tous les décès ont été déterminés par des causes naturelles, sauf un homme de la Rivière-La-Pluie qui, croit-on, s'est probablement perdu dans les bois l'hiver dernier et est mort de faim, ou qui s'est accidentellement tué d'un coup de feu. L'on ne peut donner d'explication particulière à l'immigration ou à l'émigration autrement qu'il est souvent malcommode pour certains sauvages d'assister à la distribution de leurs annuités, de sorte que ce qui, une année,

Département des affaires indiennes.

est indiqué sous le titre d'émigration, se trouvera précisément sous le titre contraire l'année suivante.

Santé et état hygiénique.—La santé des sauvages est l'objet des soins du docteur W. W. Birdsall, qui leur a rendu de grands services dans les accidents, tels que blessures de coups de feu, etc. La santé générale des sauvages est bonne et il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux. Leur état hygiénique s'améliore.

Occupation.—Ces sauvages s'occupent à travailler dans les scieries, aux pêcheries pour les colons, à faire des canots, des traverses de chemin de fer, des poteaux de télégraphe et du bois de chauffage, à servir de guides aux touristes et aux chercheurs de mines, et à faire de la culture générale.

Constructions.—Les constructions s'améliorent considérablement, surtout chez les sauvages de la rivière. Ainsi, par exemple, certaines maisons de la réserve du Manitou valent n'importe quelle autre de la Rivière-La-Pluie. Aujourd'hui ils construisent leurs maisons plus grandes, avec de bons châssis, de bonnes portes, etc. Il y a aussi progrès du côté de leurs écuries, mais elles sont encore de petites dimensions.

Animaux.—Tous les sauvages ont de bons animaux, mais ils n'ont pas eu autant de succès qu'ils auraient dû en avoir. Il y a des motifs pour cela. Premièrement, les animaux appartiennent à la bande, et chaque sauvage compte sur son voisin pour en prendre soin en hiver, et il s'en suit qu'ils sont parfois négligés; deuxièmement, en été les mouches dans cette région fatiguent beaucoup les bestiaux, et l'on se trouve souvent dans la nécessité de les garder, surtout les veaux, dans une étable noire et fraîche, durant le jour, et règle générale les sauvages ne prennent pas du tout cette précaution. Le nombre total des animaux, à part les chevaux des sauvages, est de 94, ce qui accuse une augmentation de 7 sur l'année précédente, faible augmentation il est vrai, mais tout de même un meilleur résultat que celui de l'année dernière.

Instruments aratoires.—Les sauvages prennent mieux soin de leurs instruments aratoires qu'autrefois. La majeure partie est mise à l'abri lorsqu'on ne s'en sert pas.

Education.—Il y a dans cette agence 195 enfants d'âge à aller à l'école, 5 écoles et 4 instituteurs. L'on s'en tient autant que possible à l'enseignement prescrit. Toutes les écoles sont bien garnies, particulièrement celles du Long-Sault et des Petites-Fourches qui sont toutes deux de jolis édifices bien meublés à l'intérieur. J'ai toujours constaté que la discipline de ces écoles était très bonne. Je puis dire qu'actuellement tout les instituteurs sous ma direction font de leur mieux pour faire progresser les enfants confiés à leurs soins, et, bien qu'en général les progrès soient lents, il y a de brillantes exceptions, et je suis convaincu que si l'on pouvait obtenir une présence régulière, les résultats seraient certes différents. Les parents n'ont pas d'influence sur leurs enfants, et nombre d'entre eux, pour la moindre excuse, viennent entraver l'instituteur. La vie d'un instituteur est souvent très pénible, et sa position sur la réserve est délicate. Les sauvages le savent et en abusent parfois. Toutefois, il n'y a pas de doute que la majeure partie des sauvages comprennent parfaitement aujourd'hui les avantages de l'éducation, et l'on peut voir les jeunes gens s'en aller au magasin avec leurs livrets, et, aidés de leur excellente mémoire, ils obligent le marchand et les autres personnes qui font des affaires avec eux, de voir à ce que les comptes soient bien tenus.

Religion.—Il n'y a que 14 sauvages chrétiens à la Rivière-La-Pluie. Ils professent la religion anglicane. De même que sur le lac, la plupart sont païens. La réserve de Coutcheeching fait exception, et sur une population de 131 âmes, 98 sont catholiques, 5 sont anglicans, et 28 païens. Le missionnaire anglican récemment arrivé sur la réserve est installé au Long-Sault, et le missionnaire catholique est fixé sur la réserve de Coutcheeching. Il y a aussi, au Lac-La-Croix, dix chrétiens qui sont catholiques. Les offices religieux se tiennent dans les écoles, les résidences des instituteurs et les maisons des sauvages, il n'y a pas encore d'église sur les réserves. Les sauvages sont très apathiques en fait de religion; et les missionnaires rencontrent chez eux beaucoup de difficultés. La chose est difficile à expliquer. Les jeunes sauvages de la bande abandonneraient bientôt le paganisme, n'étaient-ce l'obstination et la superstition des plus vieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Le sauvage est naturellement indolent, à moins qu'il n'ait faim. La majeure partie des sauvages sous mes soins sont moins indolents qu'autrefois, sinon ils seraient morts de faim, vu que leur chasse et leur pêche sont à peu près des choses du passé; et je parle ici particulièrement des sauvages de la rivière; et s'ils n'eussent pas travaillé sur leurs fermes et fait d'autre ouvrage en dehors de leur réserve, ils ne pourraient pas être aussi à l'aise qu'ils le sont aujourd'hui. Il n'y a pas de doute que certains d'entre eux sont industriels. Prenez un jeune métis comme Joseph Guimond, de la réserve de Coutcheeching, et vous verrez qu'il est non seulement très à l'aise, mais qu'il ne passe guère un jour sans travailler. Puis parmi les sauvages prenez Kay-bay-gah-bo, de la réserve du Manitou, qui habite une maison à deux étages et a de quoi manger en abondance; il a expédié des pommes de terre au Portage-du-Rat ce printemps, alors que les prix étaient bons. Ceci est assurément un indice d'industrie et de progrès.

Tempérance et moralité.—Personnellement, je dirai qu'à tout considérer ces sauvages sont tempérants et moraux. Ils sont constamment l'objet des tentations des classes inférieures des blancs, et je crois qu'ils méritent une bonne note de résister à la tentation comme ils le font. Laissés à eux-mêmes je ne pense pas qu'ils fatigueront le trafiquant de whiskey; de même je ne crois pas qu'ils tiennent une conduite immorale entre eux; naturellement il y a des exceptions sur toutes les réserves.

Observations générales.—En terminant je dirai que ces sauvages se suffisent à eux-mêmes et qu'ils méritent pour cela des éloges, d'autant plus qu'il leur a fallu trouver des ressources pour combler la perte de la pêche et de la chasse. Il n'y a que les malades et les indigents qui reçoivent de l'aide de l'État. Ils se fournissent eux-mêmes de grains de semencé et en achètent souvent avec l'argent qu'ils gagnent, lorsqu'ils n'ont pu en mettre de côté à la moisson de l'année précédente. Naturellement leurs fermes sont petites, mais le défrichement est très difficile à cause du bois; et je pense qu'un peu bien fait vaut beaucoup mieux que le contraire.

A moins que quelque chose d'imprévu ne vienne entraver la prospérité de ces sauvages, je ne vois pas pourquoi ils ne continueraient pas à améliorer leur état et qu'ils ne deviendraient pas de plus en plus indépendants avec le temps.

J'ai, etc.,

F. C. CORNISH,
Agent.

MANITOBA,

AGENCE DE MANITOWAPAH,

LE DÉTROT, LAC MANITOBA, 15 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

RÉSERVE DE LA BAIE-DES-SABLES.

Situation.—Cette réserve est située sur la rive sud-ouest du lac Manitoba. Le sol est élevé, un plateau d'une hauteur assez considérable s'étend sur toute la longueur de la réserve; une quantité suffisante de bois se trouve tout près et le lac fournit de l'excellent eau en abondance; ce qui fait que cette réserve est dans une situation agréable et salubre.

Département des affaires indiennes.

Étendue.—La réserve a une étendue de 12,102 acres.

Ressources.—Les principales ressources sont la chasse, la pêche, la cueillette de la racine de sénega et l'élevage du bétail.

Tribu ou nation.—Les sauvages de race de cette bande sont de la tribu des Ojibways et les autres sont des métis anglais, français et écossais.

Statistique vitale.—La population se compose de 42 hommes, 52 femmes et de 163 enfants. Il y a eu 8 naissances et 7 décès, soit une augmentation d'une âme dans la population depuis l'année précédente. Le plus grand nombre des décès ont eu pour cause la consommation et la scarlatine. Il n'y a eu ni émigration ni immigration sur cette réserve depuis l'année dernière.

Santé et état hygiénique.—Règle générale la santé des sauvages est bonne ; les maladies qui règnent le plus sont la scarlatine, la coqueluche et la consommation. L'on prend autant que possible des précautions sanitaires en faisant nettoyer les maisons et les terrains, en rendant obligatoire l'emploi de la chaux pour blanchir les habitations et faisant vacciner les sauvages par le Dr George T. Orton lorsqu'il visite la réserve. Durant une épidémie de scarlatine l'on a fermé l'école et isolé les malades, et les médecins ont libéralement administré les médicaments.

Occupation.—Les membres de cette bande s'occupent de diverses manières, principalement à faire la chasse et la pêche, à cueillir la racine de sénega, à servir de guides aux touristes, à travailler aux moissons chez les cultivateurs, et à fabriquer des traîneaux doubles et simples, des charrettes et des roues de charrette, des harnais, des raquettes, etc. Les femmes, d'un autre côté, commencent à s'occuper de la fabrication du beurre.

Constructions, animaux, instruments aratoires.—Il y a en tout environ 88 bâtiments sur cette réserve. Bon nombre des anciennes constructions ne sont pas aussi bonnes qu'on pourrait le désirer, mais les maisons construites récemment sont une grande amélioration sur les anciennes, en ce qu'elles ont plus de pièces, une meilleure ventilation, et sont mieux faites généralement. Sur les 93 bestiaux, 17 sont la propriété de l'Etat, les autres 76 sont la propriété personnelle des sauvages. Ces sauvages ont 62 chevaux ainsi qu'un grand nombre de cochons, de volailles, etc. Ils ont 9 harnais doubles et 6 simples pour chevaux, et 4 harnais doubles et 25 simples pour bœuf. Leurs instruments aratoires se composent de trois charrues, d'une herse, de neuf chariots, de vingt-cinq charrettes, de trente-six houes, de trente-cinq bêches et vingt-deux haches. De plus six faucheuses, quatre râteliers à foin et quarante faux complètent le nombre de leurs instruments aratoires. Ils ont aussi dix barouches.

Education.—Il y a en tout environ 92 enfants d'âge à aller à l'école, et bien que 26 semble une faible présence moyenne, il y a de nombreuses circonstances, telles que la maladie, l'absence des familles durant la chasse au rat musqué, la cueillette des racines de sénega, les moissons, et l'insuffisance des vêtements en hiver, qui rendent une présence plus forte presque impossible. Il n'y a qu'une seule école, sous la direction d'un instituteur compétent, et elle est catholique. Voici les matières que l'on enseigne à cette école : l'anglais, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, la lecture, la récitation, l'histoire, la musique vocale, la calisthénique, l'instruction religieuse, la pratique de la propreté, l'obéissance, l'ordre, la bienséance, le bien, la vérité, l'indépendance, le respect de soi-même, les raisons d'un maintien convenable et d'une bonne conduite, l'industrie, l'honnêteté, la frugalité, ainsi que des connaissances générales. Ce dernier titre embrasse l'enseignement de choses diverses, tel que les jours de la semaine, les mois, les saisons, les mesures de longueur et de poids d'usage commun, les couleurs, le règne animal et le règne végétal, leurs subdivisions et leur emploi, la culture, la végétation, etc., l'argent, les métaux utiles, l'usage des chemins de fer et des bateaux, la fabrication d'articles d'usage commun, les races humaines. Toutes ces matières s'enseignent dans l'école jusqu'au cours IV. La maison d'école est construite en bois ; elle est située au centre de la réserve sur le chemin principal. Elle est convenablement éclairée et chauffée, et toutes les conditions hygiéniques sont ce qu'on peut désirer de mieux. On y trouve ce qu'il faut en fait de pupitres, de tables, de chaises, de tableaux, etc., de même que du matériel scolaire, des livres et des biscuits en quantité suffisante. Elle peut loger facilement 60 élèves. La discipline y est très bonne, comme le prouve le bon ordre que constatent toujours ceux

Département des affaires indiennes.

qui viennent visiter l'école. Les progrès des élèves sont en somme satisfaisants, et le nombre des parents qui étaient indifférents à l'éducation de leurs enfants semble décroître d'année en année, de sorte que, règle générale, les parents désirent aujourd'hui faire instruire leurs enfants.

Religion.—Sur les 55 familles de cette réserve, 42 sont catholiques, 6 sont protestantes et 7 païennes. La maison d'école sert aux offices religieux.

RÉSERVE DU LAC-MANITOBA.—TRAITÉ N° 2.

Situation.—Cette réserve est située sur la rive est du lac Manitoba.

Etendue.—Elle a une étendue de 11,881 acres.

Ressources.—Les principales ressources sont la chasse, la pêche et l'élevage des bestiaux.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande sont de la tribu des Ojibways.

Statistique vitale.—La population se compose de 26 hommes, 27 femmes et de 55 enfants. Dans le cours de l'année il y a eu 3 naissances et 2 décès, ce qui fait une augmentation d'une âme depuis l'année précédente. Les décès ont eu pour cause la vieillesse, le rhume et la fièvre. Il n'y a pas eu d'émigration ou d'immigration cette année.

Santé et état hygiénique.—Les sauvages sont en bonne santé et libres de toute maladie. Ils ont tenu leurs maisons et leurs terrains dans la propreté et ils ont été vaccinés.

Occupation.—Ces sauvages s'occupent généralement de chasse, de pêche, de la fabrication de traîneaux en bois ou plats, de traîneaux simples ou doubles, ainsi que de la fabrication du beurre.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—Il y a en tout 55 bâtiments. Sur les bestiaux de cette réserve 168 sont la propriété de l'Etat, et les autres 55 sont la propriété personnelle des sauvages. L'Etat a 3 chevaux et les sauvages en ont 28. Ils ont aussi 2 chariots, 22 charrettes, 3 barouches, 4 charrues, 2 herses complètes et la moitié d'une, 3 faucheuses, 2 râteliers à foin, 2 harnais doubles et 17 simples pour chevaux, 4 harnais doubles et 15 simples pour bœufs, 20 houes, 25 bêches, 21 faux et 30 haches.

Éducation.—Il y a 35 enfants d'âge à aller à l'école. La présence moyenne n'est que de dix, à cause de la forme géographique particulière de la réserve, qui a une longueur de onze milles sur une largeur de deux seulement, ce qui fait qu'il est extrêmement difficile et parfois impossible pour les enfants de suivre l'école plus régulièrement. Certains enfants vivent à quatre et à six milles de l'école, de sorte qu'en hiver il leur est impossible de s'y rendre, bien que l'école soit située dans la meilleure partie de la réserve. Règle générale les vêtements sont assez bons. Les vacances se prennent ici de façon à s'accorder avec l'absence des sauvages, et l'on obtient ainsi le nombre de jours d'écoles (soit 216) requis par le ministère. L'instituteur est compétent et énergique. L'on enseigne les matières indiquées par le ministère, et les élèves ont atteint le cours IV. Il n'y a sur la réserve qu'une seule école, qui est sous la direction de l'église catholique. Le printemps dernier on a dû abandonner l'école parce qu'elle était trop vieille et qu'une partie du toit s'était subitement effaissée ; on jugea la maison dangereuse et on loua pour le moment une autre maison en attendant qu'on bâtisse une école neuve, ce qui se fera dans le cours de l'automne. Le matériel scolaire et le mobilier suffisent pour le moment. Les progrès sont bons ; la discipline, et l'ordre sont suffisants. Les parents prennent généralement intérêt à l'éducation de leurs enfants, au point que quelques-uns se trouvant trop loin de l'école, ont transporté leurs maisons ou en ont construit de nouvelles dans le voisinage immédiat de l'école, de sorte qu'autour son emplacement surgit peu à peu un village.

Religion.—Environ les deux tiers des sauvages sont catholiques, cinq sont anglicans et les autres païens. Ceux qui professent le christianisme semblent attachés à leur croyance.

LAC DU FLUX ET REFLUX.—TRAITÉ N° 2.

Situation.—Cette réserve est située sur la rive est du lac du Flux et Reflux.

Etendue.—Elle a une étendue de 10,865 acres.

Ressources.—Les ressources principales sont la chasse et l'élevage des bestiaux.

Tribu ou nation.—Les sauvages de race de cette bande sont de la tribu des Ojibways, les autres sont des métis français et écossais.

Statistique vitale.—La population se compose de 19 hommes, 21 femmes et de 39 enfants. Il y a eu 4 naissances et 5 décès durant l'année, et à la suite d'un mariage une personne est allée rejoindre une autre bande, ce qui fait une diminution de deux depuis l'année précédente. Il n'y a pas eu d'immigration sur cette réserve. Les décès ont eu pour cause le rhume, la fièvre et la consommation.

Santé et état hygiénique.—La santé des sauvages est bonne, et il n'y a pas eu de maladie épidémique l'année dernière. Les maisons et les terrains sont propres.

Occupation.—Les membres de cette bande sont chasseurs, trappeurs, guides pour les touristes et bateliers. Ils travaillent aussi dans les exploitations forestières en hiver.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—Il y a 30 bâtiments sur cette réserve. Sur le nombre des bestiaux l'État en a 46 et les sauvages 14. Ils ont aussi 22 chevaux. On compte de plus 3 chariots, 4 barouches, 11 charrettes, 2 faucheuses, 1 râteau à foin, 15 herbes, 12 bêches, 12 faux et 25 haches.

Education.—On compte 39 enfants d'âge à aller à l'école. La présence moyenne est de 10. Cette faible présence est due à l'insuffisance des vêtements de certains enfants, aux indispositions légères, à l'absence, etc. L'école est située au centre de la réserve et les enfants n'ont qu'une courte distance à parcourir, la distance la plus longue étant d'un mille. L'instituteur est compétent. Il n'y a qu'une seule école, qui est sous la direction de l'Eglise catholique. Le cours des matières prescrit par le ministère s'enseigne jusqu'au cours IV. La maison d'école est construite en bois rond avec toit en bardeaux. Bâtie sur un terrain élevé, l'école est bien chauffée et confortable; elle peut loger 40 élèves, et on y trouve un nombre suffisant de pupitres, de tables, de chaises, de tableaux, etc., ainsi qu'une quantité suffisante de livres, de matériel scolaire et de biscuit. Les progrès sont satisfaisants et la discipline et l'ordre sont bons.

Religion.—Sur cette réserve 16 familles sont catholiques, 2 sont protestantes et 5 païennes; soit un total de 23 familles ou 79 âmes.

RÉSERVE DE FAIRFORD—TRAITÉ N° 2.

Situation.—Cette réserve est située sur les bords de la rivière Fairford et sur la rive sud-est du lac Saint-Martin.

Etendue.—Elle a une étendue de 11,723 acres.

Ressources.—Outre la chasse, la pêche et l'élevage des bestiaux, les sauvages de cette bande travaillent dans les exploitations forestières et la scierie près de Fairford en hiver, et servent de guides aux touristes et exercent le métier de bateliers en été et en automne.

Tribu ou nation.—Cette bande se compose de sauvages de la tribu des Ojibways et de métis écossais et français.

Statistique vitale.—La population est de 173 âmes, dont 39 hommes, 42 femmes et 92 enfants. Il y a eu 9 naissances et 8 décès, soit une augmentation d'une âme depuis l'année dernière. Deux femmes sont mortes en couches. Les six autres décès se comptent parmi les enfants, qui sont morts de rhume, de la fièvre, etc. Il n'y a pas eu d'émigration ni d'immigration cette année.

Santé et état hygiénique.—La santé de cette bande est généralement bonne, à l'exception de quelques rhumes; la maladie dominante est la consommation. Les maisons des métis à Fairford-en-haut sont propres et bien tenues, et celles des sauvages à Fairford-en-bas, bien que petites, sont généralement propres. On fait grand usage de chaux,

car toute la population fait de la chaux chaque année. A chaque visite annuelle du médecin, l'on s'occupe de la vaccination.

Occupations.—Les principales occupations des ces sauvages sont la chasse, la pêche, la fabrication de chaloupes et de canots, de traîneaux, doubles et simples, de paniers, etc. ; certains d'entre eux sont aussi charpentiers. Les femmes s'occupent beaucoup de la fabrication du beurre.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—Il y a en tout 100 bâtiments. Sous le contrôle de l'Etat on compte 137 bestiaux et 3 moutons. Les sauvages sont propriétaires de 229 bestiaux, de 34 chevaux et de 30 cochons. Ils ont 6 chariots, 10 charrues, 6 herses, 7 faucheuses, 7 râpeaux, 15 charrettes, 1 moulin à farine, 1 rouet, 15 harnais doubles et 18 simples pour chevaux, 10 harnais doubles et 15 simples pour bœuf. Ils ont 25 hoes, 50 haches, 20 faux, 30 bêches, 25 fourches et 5 faux à râteau.

Education.—On compte 46 enfants d'âge à aller à l'école. Il y a deux écoles sur cette réserve, l'une à l'extrémité supérieure, avec une présence moyenne de 10 enfants, et l'autre à l'extrémité inférieure, avec un moyenne de 12. La présence à la première est régulière, mais à la seconde elle est quelque peu irrégulière à cause de la rivière. Règle générale les vêtements sont bons, grâce à la distribution gratuite de vêtements que la Société des Missions Méthodistes, fait aux enfants. Les instituteurs sont compétents et remplissent leurs devoirs d'une façon satisfaisante. A l'école de Fairford-en-haut le programme d'études donné par le ministère s'enseigne jusqu'au cours V, et à l'école d'en bas jusqu'au cours IV. Les progrès sont bons. Les écoles sont sous la direction de l'Eglise anglicane. La maison d'école à Fairford-en-haut est semblable à celle de la réserve de la baie des Sables, au lac Manitoba, et celle de Fairford-en-bas est un bâtiment en troncs d'arbres. Elles ont le nombre voulu de pupitres, de tables, de chaises, de tableaux, etc., de même qu'une quantité suffisante de livres, d'articles scolaires et de biscuits, et elles peuvent amplement loger tous les enfants d'âge à aller à l'école. La discipline est très bonne dans les deux écoles. Les parents ayant eux-mêmes eu l'avantage de recevoir une éducation élémentaire dans une école établie il y a environ quarante ans par l'Eglise anglicane, s'intéressent à l'éducation de leurs enfants.

Religion.—On compte parmi les sauvages 139 anglicans, 32 anabaptistes et 2 catholiques. A Fairford-en-Haut il y a une jolie église, un presbytère et un cimetière, sous la direction des révérends George Bruce et Henry Cochrane. La mission, qui a fait et continue de faire beaucoup de bien, a été établie il y a plus de trente ans ; ce qui explique dans une grande mesure la civilisation remarquable de cette bande.

RÉSERVE DE LA BAIE DES SABLES.—TRAITÉ N° 2.

Situation.—Cette réserve est située sur la rive ouest du lac Saint-Martin.

Etendue.—Son étendue est de 3,200 acres.

Ressources.—Les principales ressources de ces sauvages sont la chasse, la pêche, l'élevage des bestiaux, la cueillette de la racine de sénega, la construction de chaloupes et de canots d'écorce, la fabrication de raquettes, de traîneaux, etc.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont pour la plupart de la tribu des Ojibways.

Statistique vitale.—La population se compose de 28 hommes, 28 femmes et de 46 enfants. Dans le cours de l'année il y a eu 4 naissances et 4 décès, ce qui laisse la population au même chiffre qu'avant. Il n'y a pas eu d'émigration ou d'immigration.

Santé et état hygiénique.—La santé de cette bande est assez bonne ; les maladies dominantes sont la coqueluche, le rhume, la fièvre et la consommation. Les maisons sont assez propres et les terrains sont bien entretenus. Lors de sa visite annuelle le docteur G. T. Orton a vacciné les sauvages.

Occupation.—Les sauvages de cette bande s'occupent principalement de chasse et de pêche, à cueillir la racine de sénega, à fabriquer des chaloupes, des canots des traîneaux, des raquettes, etc. Ils s'engagent aussi dans les exploitations forestières et les scieries.

Département des affaires indiennes.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—On compte en tout 45 bâtiments. Les bestiaux, propriété de l'Etat, sont au nombre de 45, tandis que les sauvages ont en propre 43 bestiaux et 5 chevaux. Ils ont un chariot, 5 charrettes, 2 traîneaux doubles, 2 simples, 3 charrues, 3 herses, 1 faucheuse et 1 râteau, 30 haches, 15 houes, 10 bèches, 5 harnais simples et 1 double pour chevaux, 12 harnais pour bœufs et 15 faux.

Education.—On compte 31 enfants d'âge à aller à l'école. La présence moyenne est d'environ 15, ce qui est assez bon si l'on tient compte de la pauvreté des vêtements et des maladies dont on a parlé précédemment. Le village est construit sur un plateau long d'environ trois milles, et comme l'école est bâtie à la tête du plateau quelques-uns des enfants ont une longue distance à marcher. L'école est sous la direction de l'Eglise anglicane, et l'on enseigne les mêmes matières qu'aux écoles des autres réserves. L'instituteur est très compétent. L'école, qui est construite en bois rond, a été recouverte en chaume et réparée le printemps dernier. Elle peut loger environ 30 enfants; elle a un nombre suffisant de pupitres, de chaises, de tables, de tableaux, etc., ainsi que des livres, du matériel scolaire, et des biscuits en quantité convenable. Les progrès sont assez bons, et il en est de même de la discipline et de l'ordre. Les parents ici manifestent à peu près le même intérêt qu'ailleurs à l'éducation de leurs enfants. L'école a été ouverte en 1877, avant qu'on eut fait le choix de l'emplacement de la réserve; l'instituteur suivait les sauvages dans leurs courses de chasse et de pêche et enseignait sous une grande tente, et ceci dura jusqu'au moment où l'emplacement actuel fut choisi pour la réserve et que l'école fut bâtie.

Religion.—Sur le nombre de ces sauvages 70 sont anglicans et 30 sont anabaptistes.

RÉSERVE DU LAC SAINT-MARTIN.—TRAITÉ N° 2.

Situation.—Cette réserve est située sur la réserve nord du lac Saint-Martin et à l'est du détroit du même lac.

Etendue.—Son étendue est de 4,000 acres de terre.

Ressources.—La chasse, la pêche et l'élevage des bestiaux sont au nombre des principales ressources. La fabrication des canots d'écorce est aussi une industrie lucrative, car les sauvages de cette réserve en fournissent à ceux des autres réserves.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande sont, pour la plupart, de la tribu des Ojibways.

Statistique vitale.—On compte 26 hommes, 31 femmes et 45 enfants. Il y a eu une naissance et quatre décès. Il devrait s'en suivre une diminution de trois, mais grâce à l'arrivée de trois personnes à la suite du mariage d'une veuve, mère de deux enfants, avec un sauvage de cette bande, la population reste la même. Il n'y a pas eu d'émigration. Les décès ont eu pour cause la grippe et la consommation.

Santé et état hygiénique.—En général la santé de cette bande est bonne, bien qu'en juin dernier il y ait eu beaucoup de coqueluche, malgré les médicaments administrés libéralement par le médecin officiel. Les maisons et les terrains étaient propres lors de mon inspection. Lors de sa visite annuelle le médecin a vacciné ceux qui ne l'avaient pas été avant.

Occupation.—Ces sauvages emploient principalement leur temps à faire la chasse et la pêche, à construire des canots d'écorce, des traîneaux, etc.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—On compte sur la réserve 54 bâtiments. Les sauvages ont sous leurs soins 50 têtes de bestiaux, propriété de l'Etat, outre 72 bêtes à cornes et 7 chevaux à eux propres. Ils ont 3 charrettes, 1 traîneau double et 15 simples, 1 harnais double et 15 harnais simples pour bœufs, 3 harnais simples pour chevaux, 2 charrues, 2 herses, 12 houes, 10 faux, 25 haches et 10 bèches.

Education.—Il y a 23 enfants d'âge à aller à l'école, et la présence moyenne pour l'année est de 7. Les enfants ont été empêchés de suivre l'école plus régulièrement par le manque de vêtements et la coqueluche dont j'ai parlé plus haut. La maison d'école qui peut loger 30 enfants, est un bâtiment en troncs d'arbres couvert en bardeau, et M. John Moar, qui est un instituteur énergique et compétent, l'entretient en très bon état.

Département des affaires indiennes.

L'enseignement est le même que celui qui se donne aux écoles des autres réserves. Il n'y a qu'une seule école, qui est sous la direction de l'Eglise anglicane. Elle a été établie en 1877. Le mobilier et le matériel scolaire sont suffisants. L'ordre et la discipline sont très bons. Certains parents sont indifférents, tandis que d'autres s'intéressent à l'éducation de leurs enfants.

Religion.—On compte 68 anglicans, 25 anabaptistes et 9 païens, ce qui fait une population totale de 102 âmes.

RÉSERVE DE LA RIVIÈRE AUX GRUES.—TRAITÉ N° 2.

Situation.—Cette réserve est située sur la rive nord-est de l'embouchure de la rivière aux Grues, et sur la rive nord-ouest du lac Manitoba.

Etendue.—Son étendue est de 8,760 acres.

Ressources.—La chasse, la pêche et l'élevage du bétail sont à peu près les seules ressources.

Tribu.—Cette bande se compose de sauvages de la tribu des Ojibways.

Statistique vitale.—La population se compose de 11 hommes, 13 femmes et 26 enfants ; il y a eu 2 naissances et 2 décès durant l'année. Les décès ont eu pour cause la vieillesse et la grippe. Il n'y a pas eu d'immigration ou d'émigration, ce qui laisse la population au même chiffre.

Santé et état hygiénique.—La santé de ces sauvages, sauf quelques rhumes, est assez bonne. Les maisons et les terrains sont tenus assez proprement. Les sauvages ont tous été vaccinés.

Occupations.—Les principales occupations sont la chasse, la pêche et l'élevage des bestiaux sur une petite échelle.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—On compte en tout 27 bâtiments. Sur le nombre des bestiaux, 30 sont la propriété de l'Etat, tandis qu'à eux propre les sauvages ont 30 bêtes à cornes, 1 cheval et 4 cochons. Ils ont aussi 3 charrettes, 1 moulin à farine, 1 faucheuse, 2 charrues, 2 herses, 1 harnais double et 4 harnais simples pour bœufs, 1 harnais simple pour chevaux, 4 traîneaux simples, 12 hoes, 10 faux, 15 haches et 10 bêches.

Education.—On compte 12 enfants d'âge à aller à l'école. La présence moyenne est de 10, présence qui est très régulière. L'école est construite en bois rond avec toit en chaume ; elle est entretenue en bon état. L'école est sous la direction de l'Eglise anglicane. Elle a été ouverte en 1883. L'on enseigne les matières indiquées par le ministère. Le mobilier et le matériel scolaire sont suffisants ; l'instituteur est compétent ; l'ordre et la discipline règnent. Les parents portent beaucoup d'intérêt à l'éducation de leurs enfants, ainsi que le fait voir la présence régulière.

Religion.—La plupart des sauvages de cette bande, soit 43, sont païens ; les 7 autres sont anglicans.

RÉSERVE DE LA RIVIÈRE DE LA POULE-D'EAU.—TRAITÉ N° 2.

Situation.—Cette réserve est située au sud du lac de la Poule-d'Eau, entre les deux rivières de la Poule-d'Eau.

Etendue.—Elle embrasse une étendue de 4,616 acres.

Ressources.—Les principales ressources sont la chasse, la pêche et l'élevage du bétail.

Tribu ou nation.—Cette bande fait partie de la tribu des Ojibways.

Statistique vitale.—La population se compose de 32 hommes, 29 femmes et 58 enfants. Durant l'année il y a eu 7 naissances et 5 décès. Une personne est morte de vieillesse et les autres de la grippe.

Santé et état hygiénique.—Il n'y a pas de maladie dans cette réserve et la santé de la bande est bonne. Les maisons et les terrains sont tenus avec propreté et les sauvages ont été vaccinés par le docteur G. T. Orton lors de sa visite annuelle sur cette réserve.

Occupation.—Les principales occupations de ces sauvages sont la chasse, la pêche et l'élevage des bestiaux.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—On compte 55 bâtiments. Les sauvages ont la garde de 60 bestiaux et de 2 chevaux, propriété de l'Etat, et en propre ils ont 36 bestiaux et 3 chevaux. Ils ont 2 charrettes, 20 traîneaux simples, 5 traînes, 1 faucheuse et râteau, 4 charrues, 4 herses, 1 harnais double et 5 simples pour chevaux, 1 harnais double et 15 simples pour bœufs, 20 herses, 15 faux, 35 haches et 10 bêches.

Education.—Il y a 31 enfants d'âge à aller à l'école, et la présence moyenne est de 15 pour l'externat et de 10 pour le pensionnat. Le premier a été ouvert en 1883 et l'autre en 1889. La nouvelle maison d'école que le ministère a fait construire à l'entreprise il y a trois ans, mesure 32 x 25 pieds, est à deux étages et munie des améliorations les plus récentes. Le mobilier et le matériel scolaire sont suffisants et en harmonie avec le niveau de l'institution, et en font, au point de vue des moyens de logement, une maison d'école de première classe. Ces deux écoles, sous l'habile direction de M. et de Madame Adam, font honneur au ministère, aux instituteurs et aux élèves. Les enfants parlent couramment l'anglais et le français, et les petites filles apprennent en même temps les soins du ménage, la couture, le tricotage, la cuisine, la confection des vêtements, etc. Le programme d'étude prescrit par le ministère est scrupuleusement suivi, et en conséquence les progrès des enfants sont excellents. Il n'y a qu'une seule école sur cette réserve, et elle est sous la direction de l'Eglise catholique. L'ordre et la discipline sont très bons. Les parents manifestent un vif intérêt à l'éducation de leurs enfants.

Religion.—Il y a sur cette réserve une église construite par les révérends Pères Oblats en 1891. C'est un édifice spacieux et commode construit en bois rond et avec toit en bardeau. Toute cette bande, au nombre de 119 âmes, professe la religion catholique.

RÉSERVE DU CREEK-DES-PINS—TRAITÉ N° 4.

Situation.—Cette réserve est située à l'embouchure de la rivière du Creek-des-Pins sur la rive occidentale du lac Winnipegosis.

Etendue.—Elle a une étendue de 1,145 acres.

Ressources.—La chasse, la pêche et l'élevage des bestiaux constituent les principales ressources.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande sont de la tribu des Ojibways.

Statistique vitale.—La population se compose de 10 hommes, 18 femmes et 30 enfants. Il y a eu 2 naissances et 2 décès durant l'année. Les décès ont été causés par la grippe. Il n'y a pas eu d'immigration ou d'émigration.

Santé et état hygiénique.—La santé de cette bande est bonne, et il n'existe pas de maladie ou d'épidémie chez elle. Les maisons et les terrains sont tenus avec propreté, et lors de sa dernière visite sur la réserve le médecin a fait de la vaccination.

Occupation.—La chasse, la pêche et l'élevage du bétail sont les principales occupations.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—On compte 26 bâtiments sur la réserve. Les animaux sous le contrôle de l'Etat se composent de 23 bêtes à cornes, et les sauvages ont en propre 15 bêtes à cornes et 15 chevaux. Ils ont 2 charrues et 2 herses, 1 faucheuse et 1 râteau, 2 chariots, 2 barouches, 6 charrettes, 1 harnais double à bœufs, 2 harnais doubles et 2 harnais simples à chevaux, 15 hoes, 10 faux, 18 haches et 10 bêches.

Education.—Il y a 15 enfants d'âge à aller à l'école. La présence moyenne à l'externat est de 13 et au pensionnat de 10, ce qui est le nombre d'élèves qui vont à cette institution. L'externat a été ouvert en 1883 et le pensionnat en 1889. Le ministère a fait bâtir la nouvelle maison d'école à l'entreprise en 1893, et c'est en conséquence un bâtiment de premier ordre. L'institution est sous les auspices et la direction des révérends Pères Oblats, qui ont un personnel d'instituteurs très compétents. L'enseignement qui se donne est le même qu'à l'école de la rivière de la Poule-d'Eau, les élèves y apprennent

en outre l'agriculture et il y a une ferme de 160 acres cultivée en rapport avec l'école. L'on suit exactement le programme d'études prescrit par le ministère, et les enfants font de très bons progrès. L'ordre et la discipline sont aussi très bons. L'école est sous la direction de l'Église catholique. Les parents manifestent beaucoup d'intérêt à l'éducation de leurs enfants.

Religion.—Il y a, près de la réserve, une église que les révérends Pères Oblats ont construite en 1886. L'édifice est grand et confortable ; il y a aussi un presbytère. A l'exception de deux protestants, les sauvages de cette bande, au nombre de 47, sont catholiques.

Traits caractéristiques et progrès.—Règle générale, les sauvages sont très paisibles et industriels dans ce qu'ils font. Certains d'entre eux qui n'avaient rien il y a quelques années ont acquis, grâce à leur industrie, un bon nombre de bestiaux, de chevaux, d'instruments aratoires, etc., ce qui fait voir qu'ils deviennent plus à l'aise. Ils font preuve de beaucoup de prévoyance par la quantité considérable de foin qu'ils fauchent pour l'hiver, travaillant à cela tout comme les blancs.

Tempérance et moralité.—Grâce à la mise en vigueur de la loi relative aux sauvages, ils ont naturellement très peu d'occasion de se procurer des boissons enivrantes, et en conséquence ils sont assez tempérants ; à d'autres égards, leur conduite morale n'est pas plus mauvaise que celle de la généralité.

Observations générales.—L'on peut dire que les sauvages deviennent de plus en plus stables dans leur mode de vie. Ils manifestent plus d'intérêt à améliorer leurs maisons et à acquérir autant de biens que possible, au lieu de se contenter de la poêle à frire proverbiale et du seau à thé légendaire, qui, il y a quelques années à peine, constituaient tout leur mobilier. Les maisons construites aujourd'hui sont beaucoup améliorées, en ce qu'elles contiennent un plus grand nombre de pièces, qu'elles sont plus grandes, mieux ventilées et mieux meublées. Dans nombre d'habitations l'on peut trouver de jolis mobiliers, et on y voit aussi dans presque toutes des tables, des chaises et des poêles, tandis qu'autrefois les sauvages se contentaient parfaitement des cheminées traditionnelles pour préparer leurs repas, qu'ils mangeaient ensuite sur le plancher. D'un autre côté, leur manière de se vêtir s'est remarquablement modifiée. On ne voit plus de t-touage, de longs cheveux, et de couvertures, etc. ; au contraire, tous cherchent à s'habiller comme les blancs, dont ils essaient de copier les coutumes. Leur manière de voyager s'est aussi améliorée beaucoup, car aujourd'hui ils se servent de chevaux et de traîneaux, de chariots, de barouches, etc., au lieu de "chiens" et de "traînes sauvages" comme autrefois. L'on trouve une preuve sensible de civilisation dans le fait que les "hommes à la médecine" n'ont pu cette année tenir leur "tente longue" habituelle faute de partisans, ce qui démontre que la génération nouvelle commence à enfouir ces choses dans le passé.

L'on remarquera que j'ai mis sous un même titre mes observations sur les traits caractéristiques et les progrès, la tempérance et la moralité, pour toutes les réserves. Pour expliquer la chose je dirai que les mêmes observations de ces chefs s'appliquent à tous les sauvages de ma région, de sorte qu'il était inutile de les répéter à la fin du rapport sur chaque réserve.

Je puis dire en terminant que la génération actuelle offre le spectacle d'un progrès incontestable sur la génération précédente, et tout indique que les espérances que je nourris ardemment s'accompliront, c'est-à-dire que la génération qui grandit avancera davantage et d'une façon encore plus sensible dans la voie de la civilisation.

J'ai, etc.,

H. MARTINEAU,

Agent.

Département des affaires indiennes.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,

RAPPORT SUR LE SERVICE MÉDICAL,

FORT-FRANCES, ONT., 13 juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—L'exercice expiré le 30 juin 1896 a été remarquable par l'absence de maladies épidémiques.

Visites professionnelles.—Nous avons fait le voyage annuel avec l'agent aux lacs supérieurs et avons visité toutes les réserves de la rivière La-Pluie la semaine suivante.

Services professionnels.—Dans le cours de l'année je suis allé voir spécialement plusieurs fois la bande des Chutes-de-l'Esturgeon, plus particulièrement pour la famille du chef, chez laquelle il y a eu beaucoup de maladie, mais sans conséquences fatales. J'ai visité très fréquemment les réserves de la rivière et je les ai trouvées beaucoup mieux de leur santé. A Stangecoming, j'ai réduit et pansé un bras fracturé et disloqué, et à la réserve de Redgut j'ai trouvé une jeune fille qui souffrait de la maladie de Monson, lésion des nerfs qui se présente rarement. Le premier est rétabli et la jeune malade prend du mieux.

Habitations.—A la réserve de Manitou en particulier, les sauvages ont construit plusieurs bonnes maisons solides et spacieuses. Une émulation semble avoir surgi parmi eux à l'égard de l'hygiène, et la chose mérite d'être encouragée.

Édifices scolaires.—L'état hygiénique des diverses écoles est bon ; les deux nouvelles écoles sont des modèles de propreté. Grâce aux excellents soins des divers instituteurs il y a un progrès sensible salutaire dans le parler, les manières, les mœurs, l'apparence et la propreté des enfants sauvages sur les différentes réserves.

Aliments.—Durant l'hiver il y a eu abondance d'original, de caribou et d'oiseaux sauvages, et au printemps l'esturgeon a foisonné dans les rivières, de sorte que nos sauvages ont eu abondamment de quoi vivre.

Accidents.—Dans le cours de l'année il y a eu de nombreux accidents, particulièrement des blessures faites avec des haches. Bien qu'aucune de ces blessures n'ait été fatale, tout de même cela prouve qu'il y a une demande constante pour nos sauvages comme bûcherons et pour la fabrication du bois et des traverses de chemin de fer. Il y a eu plusieurs accidents déterminés par des coups de feu. Un petit garçon du nom d'Adams a reçu dans la main gauche la décharge d'un fusil, ce qui a nécessité l'amputation de l'index et d'autres parties de la main. A peine sa blessure était-elle complètement guérie qu'il revint après s'être déchargé un autre coup dans la main droite. J'ai pu sauver cette main, mais il lui sera très difficile de s'en servir. Un autre petit garçon des Chutes-de-l'Esturgeon a reçu dans les jambes un coup de fusil chargé d'une balle et de plusieurs gros et petits plombs. Au dernier passage tout indiquait qu'on pourrait sauver les membres blessés.

Maladies.—Comme d'habitude la phthisie a occupé une place considérable dans le rapport mensuel, mais grâce aux précautions et aux règlements hygiéniques améliorés, j'espère que l'on finira par arriver à l'extirpation partielle de cette redoutable maladie chez nos sauvages. Les maladies vénériennes, bien qu'elles existent en assez grand nombre, n'ont pas augmenté, et bien qu'il y ait plusieurs cas de vieilles dates, je suis heureux de dire que je n'ai pas constaté de nouveaux cas de syphilis. L'on a signalé quelques cas de sciatique et l'on a essayé de procurer à ces malades un hôpital pour les traiter. Notre position éloignée et isolée nous a privé jusqu'ici de cette ressource.

Hôpital.—Les dames de Fort-Frances, en redoublant d'activité, ont réalisé par souscription une forte somme pour l'érection et l'installation d'un hôpital à Fort-Frances.

L'on a acquis du ministère des terres de la couronne le terrain nécessaire, qui a été défriché, et les fondations d'un édifice commode ont été faites. Une fois l'édifice terminé nous espérons pouvoir loger ceux de nos malades sauvages qui méritent le plus d'attention, et nous osons croire que votre généreux ministère appréciera cette œuvre louable.

J'ai, etc.,

W. W. BIRDSALL,

Médecin officiel.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,

RAPPORT SUR LE SERVICE MÉDICAL,

PORTAGE-DU-RAT, Ont., 30 juin 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Visites professionnelles et médicaments.—Dans le cours de l'année j'ai visité toutes les réserves confiées à mes soins et apporté une attention spéciale à leur état hygiénique, prenant un soin particulier de donner des instructions aux diverses bandes à cet égard, et j'ai laissé des médicaments aux instituteurs et aux agents de la Compagnie de la Baie-d'Hudson pour les cas imprévus en attendant que l'on m'envoyât chercher, et pendant mon absence du bureau ici, mon fils, Thomas Hanson, qui comprend l'emploi des remèdes, a répondu à ceux qui se sont présentés.

Santé et maladies.—Je suis heureux de dire que la santé des sauvages sous mes soins a été meilleure que d'habitude l'année dernière. La seule épidémie que j'aie à signaler est survenue au Lac-Seul, où la guérison de l'amygdalite a nécessité une seconde visite, et il n'y a qu'un enfant qui soit mort de la maladie.

Opérations.—Dans le cours de l'année j'ai fait avec succès un bon nombre d'opérations de moindre importance, et lorsque je n'étais pas à visiter les différentes réserves, j'ai moi-même répondu à ceux qui se sont présentés au bureau.

Observations générales.—Je dois dire aussi que les sauvages de ma région sont plus prospères et qu'ils se construisent de meilleures maisons ; ils adoptent de plus en plus les coutumes des blancs ; un grand nombre travaillent dans les mines, les exploitations forestières et aux pêcheries, et ils y gagnent de bons gages, ce qui leur permet d'acheter des aliments et des vêtements en quantité suffisante pour leurs besoins ; la chasse a aussi été très bonne, il y a eu en particulier abondance de lièvres.

J'ai, etc.,

THOS. HANSON,

Médecin officiel.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,

RAPPORT SUR LE SERVICE MÉDICAL,

WINNIPEG, 21 aout 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que la santé générale des sauvages de ma surintendance comme médecin, et qui se compose des réserves situées dans les agences de MM. Muckle, Mackay, Martineau, Reader et Ogletree, a été assez bonne dans le cours de l'année dernière ; sauf la phtisie et diverses affections scrofuleuses si communes chez les sauvages, il n'y a pas eu de maladies contagieuses ou épidémiques, et même pour ce qui est des affections pulmonaires et scrofuleuses, je remarque une diminution sensible depuis que j'ai visité ces réserves pour la première fois, particulièrement là où les agents, les instituteurs et les missionnaires ont pris la peine de se rendre compte du caractère maintenant bien connu de ces maladies et de mettre en vigueur les règlements hygiéniques qu'il faut pour les prévenir. J'ai surtout remarqué ceci dans l'agence d'Angus Mackay, à la rivière Berens, où son estimable femme, comme distributrice des médicaments, se montre infatigable dans les soins qu'elle donne à la santé des sauvages de cette réserve, aidée en cela de l'agent, dont la bonté pour les malades et les affligés ne peut se surpasser, et fait un excellent travail en ne cessant d'insister d'observer la propreté et les autres règles préventives de l'hygiène. Le missionnaire, M. McLachlin et les instituteurs ont aussi apporté leur aide en attirant l'attention sur les règlements sanitaires imprimés que j'ai fait distribuer. J'ai aussi remarqué une amélioration à la rivière Fisher ; et à la réserve de Norway-House, où il y avait beaucoup de scrofulé et de consommation, il s'est opéré un changement sensible pour le mieux, que j'attribue pour beaucoup aux efforts de M. Strath, instituteur et distributeur de médicaments. Bien qu'il ne soit pas médecin diplômé, il a suivi un cours à Dublin, et grâce à l'enseignement pratique de feu son père, qui était médecin, il a acquis une connaissance générale réellement bonne de la médecine et de la chirurgie. Le génie qu'il a dans la mécanique et l'affection qu'il porte à la culture des jardins, joints à l'ordre et à l'industrie dont son estimable femme et lui font preuve, sont en eux-mêmes une leçon constante pour la population sauvage qui les entoure.

Décès.—Les décès survenus dans le cours de l'année dernière ont été déterminés par des causes générales, comme la consommation et le scrofulé, le manque de précautions dans les soins que les parents donnent aux enfants surtout pendant la dentition, et chez les jeunes gens et d'autres par l'humidité et le froid au printemps lorsqu'ils font la chasse au rat musqué, bon nombre succombant à la bronchite, à la pulmonie et à d'autres maladies inflammatoires.

Gymnastique.—L'enseignement de la gymnastique, si salutaire pour développer la poitrine et se protéger contre la consommation et d'autres maladies, devrait faire partie des devoirs de tous les instituteurs. Je ne l'ai vu enseigner que par deux ou trois.

Opérations.—Dans le cours de l'année j'ai fait de nombreuses opérations, particulièrement par les glandes scrofuleuses que j'ai enlevées ; toutes ces opérations ont réussi, et la santé des malades en a considérablement bénéficié. Sur un nommé Peter Smith qui était dans un horrible état créé par des ulcères en suppuration, j'ai réussi à enlever avec succès toute l'articulation de la hanche et les parties malades de l'os du bassin. L'opération réussit et les chairs se fermèrent très bien, mais après avoir souffert pendant six mois de consommation et d'une maladie de l'épine dorsale, résultat sans doute de la maladie de la hanche dont il avait si longtemps souffert, il succomba à l'hôpital de Saint-Boniface, où il avait été l'objet de bons soins attentifs, comme tous ceux que j'ai envoyés à cette institution si bien montée.

Ecoles industrielles.—Je regrette de dire qu'il y a eu de la maladie à l'école industrielle de Saint-Paul. Au cours de l'hiver et au printemps une épidémie de fièvre typhoïde éclata, et bien que tous aient pu traverser les diverses phases de la fièvre, pas moins de six sont morts de consommation, produites sans doute par les ravages de la fièvre et chez quelques-uns par une complication aux poumons et aux bronches. Une petite fille est morte de méningite d'une nature tuberculeuse sans doute. En été lorsque les fenêtres sont ouvertes et que les enfants sont dehors dans la journée ou dans la classe, il y a peu de maladie. Je suis heureux de dire que les écoles industrielles de Saint-Boniface ont été relativement exemptes de fièvre, bien que quelques élèves aient succombé à la consommation.

En été un grand nombre de sauvages travaillent à Selkirk et à l'île du Poney, et j'y ai constaté beaucoup de diarrhée, de maux de gorge, de névralgie et autres dérangements, dus sans doute au fait qu'on laisse pourrir sur la rive le poisson dont on ne veut pas et qui exhale des miasmes affreux. L'on devrait immédiatement mettre fin à cet état de chose et faire brûler tous les débris, ainsi qu'on l'avait une fois ordonné. J'ai transmis à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Patterson un rapport sur ce fait et sur certains malades parmi les sauvages, non soumis aux traités, d'Oxford et de la Factorerie d'York, car j'ai jugé que des mesures étaient urgentes. Je dirai en terminant que j'ai toujours trouvé chez M. l'inspecteur McColl, dont l'énergie et la vigilance sont toujours au niveau des besoins des sauvages sous la tutelle de l'Etat, tout le concours possible dans le soin des malades.

J'ai, etc.,

GEO. T. ORTON,

Médecin officiel.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,

AGENCE DU PAS,

ONNIKUP, SASK., 3 juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de vos instructions en date du 15 avril dernier, relativement à mon rapport annuel pour l'exercice expirant le 30 juin 1896, et en conséquence je vous présente le rapport en question.

Progrès généraux.—En faisant un examen rétrospectif de l'année dernière, je suis heureux de pouvoir dire qu'avec le concours des instituteurs qui m'aident à faire comprendre aux sauvages les diverses choses nécessaires à leur avancement, l'on a accompli beaucoup dans la voie tracée par le ministère. J'ai prié les instituteurs de me donner un journal mensuel, afin d'être en mesure de savoir ce qui se fait et de connaître l'état des sauvages en général. Il n'y a pas de doute que les sauvages progressent.

Au mois de juillet et au mois d'août derniers a eu lieu la distribution des annuités, et l'on a fait l'examen des écoles et des réserves. Ce fut à cette époque que M. l'inspecteur McColl et le docteur Orton visitèrent l'agence, et tous deux eurent l'occasion de juger l'état des sauvages. On attend toujours avec intérêt la visite de ces messieurs, et ce sentiment s'accroîtrait davantage si la chose arrivait plus qu'une fois l'année. Plus tard en septembre et octobre je visitai de nouveau les bandes de Cumberland, du lac de l'Orignal et de Chemawawin, tandis que la bande du Pas, se trouvant dans le voisinage immédiat, a été l'objet de fréquentes visites.

Distribution des vêtements.—A l'époque de ma visite, à l'automne, l'on a partiellement distribué les vêtements si généreusement donnés par l'Etat, mais l'on en a réservé

la majeure partie pour l'hiver. Et je ferai respectueusement remarquer ici que sans ces articles utiles, les vieillards et les indigents auraient beaucoup souffert du froid.

Dans le cours de l'hiver j'ai visité toutes les réserves, réglant les différends, examinant les écoles et inspectant les réserves généralement.

Santé et état hygiénique.—J'en visitai de nouveau quelques-unes au mois de juin, et je suis heureux de dire qu'en général les maisons et les terrains étaient en meilleur état que lors de ma visite précédente. Je regrette de dire que de l'automne dernier au printemps la coqueluche a régné dans toutes les bandes de l'agence sauf aux Grands-Rapides. C'est pourquoi on a dû acheter plus de vivres pour les malades et les indigents, et les dispensaires ont été certes très occupés. A cause donc de cette grave épidémie chez les enfants, le dénombrement à la prochaine distribution des annuités accusera un changement considérable, surtout au Lac-L'Original.

Travaux du bureau.—J'ai eu un surcroît d'ouvrage au bureau, et la besogne a augmenté depuis que les instituteurs ont été requis d'aider à la surveillance des bandes. Une bonne partie du travail du bureau a été faite par des membres de ma famille et par un jeune sauvage de l'école au Grand-Remous, que j'ai pris dans le but de le dresser pour l'avenir. Il va bien et je fonde beaucoup d'espoir sur lui, attendu qu'il a une bonne écriture, qu'il est assez avancé en arithmétique et qu'il parle l'anglais.

Je vais maintenant donner quelques détails sur chaque réserve.

Les sauvages des Grands-Rapides ne vont pas aussi bien qu'il y a quelque temps, à cause de l'arrivée d'Islandais qui sont venus travailler pour des compagnies de pêche, et parce que la Compagnie Robinson a transporté son industrie sur l'île qui se trouve à l'embouchure de la rivière. Ces sauvages ne cultivent pas beaucoup. Cependant, la pêche y est bonne, mais non la chasse aux animaux à fourrure. Les sauvages n'ont donc plus l'emploi qu'ils avaient, et souffrent en conséquence. L'école sur la réserve est encore fermée.

Chemawawin.—Les sauvages de cette localité font avec succès la chasse et la pêche, mais ils sont souvent absents de la réserve, il s'en suit que l'école végète. L'instituteur, M. Walter Charles Lundie, a fait un bon travail, non seulement à l'école, mais aussi en allant sur la réserve instruire les sauvages chez eux et dans les potagers. Lors de ma visite au mois de juin, j'ai été heureux de trouver les choses généralement dans un bon état.

Lac-L'Original.—Ici la réserve est divisée, certains sauvages de la bande habitent la terre ferme, et les autres la Grosse-Île. Les premiers sont généralement lents et indifférents, tandis que les derniers sont industriels et prospèrent. J'ai visité les deux endroits au mois de juin, et j'ai été heureux de voir que les potagers de l'île étaient bien cultivés et les maisons bien tenues. Ces sauvages ont bien débuté sur leur nouvelle réserve. L'instituteur dit qu'il fait plaisir de les visiter. M. Taylor va quitter l'école, de sorte qu'elle restera fermée pendant quelque temps. Lorsque les enfants ont pu suivre l'école, les progrès ont été assez bons, mais durant l'épidémie de la coqueluche, rien n'a pu se faire.

Réserve du Pas.—Nous arrivons maintenant à la réserve du Pas, qui est la plus considérable et dont la bande est la plus intelligente de cette agence. Il y a ici deux écoles sous la direction respective de M. Thomas Lamb et de M. Robert Bear. La présence à l'école du Pas proprement dit est excellente. Au dernier examen que j'ai fait en mai il y avait au delà de cinquante élèves. L'ordre de l'école et les progrès des élèves démontrent que le travail de M. Lamb compte. L'on espère que des élèves capables sortiront de cette école.

Il n'y a pas eu beaucoup de difficulté avec ces sauvages l'hiver dernier, vu que bon nombre ont fait une bonne pêche à l'automne et qu'il y a eu abondance d'animaux à fourrure. Mais lorsque la coqueluche éclata dans la bande, en février, nous avons été très occupés au soin des malades, et nombre d'hommes ont été très entravés dans l'exercice de leurs occupations habituelles. Durant un certain temps les deux écoles ont été fermées, et plusieurs enfants ont été emportés. Je suis cependant heureux de dire que l'épidémie est maintenant disparue.

Au printemps la chasse du rat-musqué a été maigre, mais lorsque les sauvages revinrent de leurs courses, ils se mirent au jardinage, adultes et enfants, tant qu'ils ont eu des graines à semer. Les terrains ont été aussi nettoyés, de sorte que, lorsque je quittai l'endroit au commencement de juin la réserve avait un bel aspect.

Réserve de la Montagne-du-Pas.—La réserve suivante est celle de la Montagne-du-Pas, où la bande est partagée en deux, l'une au Lac-Plat et l'autre à Terre-Rouge. Au premier endroit il y a une école qui va bien sous la direction de M. Thomas Bear. Les sauvages du lac Plat se tirent mieux d'affaires qu'autrefois, comme l'indiquent certaines maisons neuves qui sont, à mon avis, les meilleures de l'agence, et l'attention qu'ils portent aux mesures hygiéniques.

La chasse n'est pas très bonne ici ; de sorte que lorsque le poisson manque (comme cela arrive souvent) la vie est difficile pour eux. Toutefois l'endroit est bon pour le bétail, seulement il n'est pas nombreux.

L'autre groupe de la bande, fixé à Terre-Rouge, progresse dans tout ce qu'elle fait ; mais ces sauvages rencontrent parfois des difficultés, vu le manque de poisson qui est généralement très rare dans ces parages. Les sauvages de Terre-Rouge sont peut-être à la tête de toutes les bandes de cette agence pour la propreté qui règne sur leurs terrains et le bois de chauffage qu'ils fournissent à leurs maisons. Ce sont de bons jardiniers, ils vivent en grande partie de pommes de terre et de lait, vu qu'ils ont en propre un bon nombre d'animaux. Comme il était évident qu'ils devaient cultiver la terre sur une plus grande échelle que par le passé, ils ont eu de l'aide cette année, et ceci a été pour eux un encouragement.

Cumberland.—Ici est le point terminal occidental de l'agence. Les sauvages vivent peu sur la réserve, vu que leur chasse est loin au nord. L'école est sous la direction de M. James Settee, cadet, mais la présence est faible.

Il a été difficile de faire adopter à ces sauvages des habitudes de propreté, mais l'instituteur met mes instructions à exécution avec énergie. Lors de ma visite l'hiver dernier j'ai cru nécessaire de dire à un de mes hommes, sur le champ et en présence de ceux qui habitaient la maison, de prendre une pelle et de ramasser et d'enlever des immondices qui étaient accumulées dans un coin, et de faire en même temps de sévères remontrances aux personnes de la maison.

Je suis heureux de dire que non seulement à Cumberland, mais sur toutes les réserves où il y a un instituteur, les maisons et les terrains offrent un meilleur aspect que dans le passé. Il n'est pas rare de voir maintenant des crachoirs dans les maisons, quand autrefois les sauvages ne se servaient pas de cet article généralement.

Je dirai en terminant que dans le but d'encourager les sauvages à cultiver le sol, je leur ai promis des prix pour les trois meilleurs potagers. Et afin d'intéresser les enfants dans cette industrie je leur ai aussi promis des prix pour les trois meilleurs potagers de petits légumes. L'on espère qu'ainsi les sauvages manifesteront plus d'intérêt non seulement à semer, mais aussi à enlever les mauvaises herbes.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai, etc.,

J. READER,

Agent.

Département des affaires indiennes.

MANITOBA,
AGENCE DU PORTAGE-LA-PRAIRIE,
PORTAGE-LA-PRAIRIE, 22 juillet 1896.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre pour l'information de votre ministère mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire indiquant l'état des sauvages sous mes soins, avec un inventaire de toutes les choses qui sont la propriété de l'Etat et de leur valeur approximative, pour l'exercice expiré le 30 juin 1876.

Cette agence embrasse cinq réserves, comme suit :

RÉSERVE PROPREMENT DITE DE LA RIVIÈRE-DU-ROSEAU.

Cette réserve est située au confluent de la rivière Rouge et de la rivière du Roseau. Elle a une étendue d'environ 13,554 acres. Cette réserve est très propre à la culture et à l'élevage du bétail, car il y a du foin en abondance et la rivière du Roseau en traverse une partie, et le sol ne peut être meilleur partout ailleurs dans le Nord-Ouest.

RÉSERVE DES RAPIDES, RIVIÈRE DU ROSEAU.

Cette réserve est située sur la rivière du Roseau à dix-huit milles de son embouchure ; elle n'embrasse que huit cents acres. Cette réserve est très propre à la culture, car le sol en est élevé et sec. On n'y trouve pas de foin et le sol est beaucoup plus léger qu'à l'embouchure de la rivière ; mais le grain y pousse bien, de même que les pommes de terre et les racines.

Tribu.—Ces sauvages sont des Chippewas et parlent la langue de cette tribu.

Statistique vitale.—La population est d'environ 251 âmes, dont 68 hommes, 77 femmes et 106 enfants. Il y a eu 13 naissances et 17 décès. L'immigration a amené 7 personnes et l'émigration en a enlevé 2, ce qui fait une augmentation d'une âme sur la population de l'année dernière, bien que la bande soit diminuée de quatre, ce qui est l'excédant des décès sur les naissances.

Santé et état hygiénique.—En général la santé des sauvages a été assez bonne. Les décès ont été déterminés par des causes naturelles. Il n'y a pas eu de maladie contagieuse parmi eux.

Ressources.—Environ 15 de ces sauvages cultivent, et le plus grand nombre réalisent des sommes considérables à cueillir la racine de sénéga qu'ils vendent de 17 à 25 cents la livre. Ils ont fait une bonne moisson de blé qu'ils ont vendu bon prix.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—Leurs animaux ont bonne mine. Il n'y a qu'un petit nombre de sauvages qui aient de bons bâtiments. Leurs instruments aratoires sont en assez bon état, mais il n'en prennent pas bien soin.

Education.—Ces sauvages n'ont pas d'écoles et très peu d'enfants fréquentent l'école industrielle de Saint-Boniface. En général les parents n'aiment pas à éloigner leurs enfants. Il y a dans ces bandes environ trente enfants d'âge à aller à l'école. Il n'y a pas d'école sur les réserves et les parents ne s'intéressent pas à l'éducation, particulièrement la bande des Rapides.

Religion.—Bon nombre des bandes établies à l'embouchure de la rivière sont catholiques. Ils sont à bâtir une petite église qu'ils espèrent terminer cet automne. En général, ils ne portent guère d'intérêt à la religion.

Progrès.—Les sauvages ne sont pas naturellement industriels, ils sont plutôt indolents, mais généralement paisibles ; je ne puis dire qu'ils acquièrent de l'aisance, sauf Adam Martin, de la réserve proprement dite, et Momahchekah Pow, des Rapides, qui, avec ses fils, réussit bien.

Tempérance et moralité.—Bon nombre sont adonnés à l'intempérance et plusieurs ont de mauvaises mœurs.

RÉSERVE DE LA LONGUE-PLAINE.

Cette réserve est située sur la rive nord de la rivière Assiniboine, à quinze milles à l'ouest du Portage-la-Prairie. Elle a une étendue de 10,870 acres. Cette réserve n'est pas très propre à la culture ; on n'y trouve pas beaucoup de défrichement, pas plus d'une section ou d'une section et demie en tout, et une partie de ce défrichement est-il encore couvert de buissons, le sol est sablonneux et léger, sauf celui d'une centaine d'acres à la Rivière-de-la-Vallée. Le reste de la réserve se compose de bois et de prairies à foin qui s'alternent. Ces sauvages ont de très beaux animaux, mais les mouches sont généralement très malignes sur cette réserve.

Tribu.—Cette bande est aussi de la tribu des Chippewas, dont ils parlent la langue.

Statistique vitale.—On compte à peu près 31 hommes, 38 femmes, et 48 enfants. Il y a eu 6 naissances et 8 décès. L'immigration a amené 2 femmes et l'émigration en a enlevé 10, ce qui fait une diminution de 10 depuis l'année dernière, mais la bande est réduite de 2, vu que les décès excèdent les naissances de ce nombre.

Santé et état hygiénique.—La santé et l'état hygiénique de cette bande ont été assez bons. Il n'y a pas eu de maladie contagieuse parmi eux, et leurs terrains sont généralement bien tenus.

Ressources.—Nombre de sauvages de cette bande cultivent. Ils cultivent à peu près 112 acres. Il y a eu d'assez bonnes moissons l'année dernière. Quelques-uns de ces sauvages travaillent chez les cultivateurs à l'époque des moissons et du battage du grain, et ils gagnent de bons gages à ce travail.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—Les sauvages de cette bande ont de très bons animaux qui sont généralement en bon état. Très peu d'entre eux ont ce qu'on peut appeler de bonnes constructions, deux ou trois seulement ont des toits en chaume à leurs maisons, les autres n'ont rien autre chose que des toits plats en terre. Leurs instruments aratoires commencent à être hors de service, car ils les ont depuis plusieurs années et ils n'en prennent pas grand soin.

Education.—Cette bande n'a pas d'école sur sa réserve. Les sauvages sont très adverses à l'éducation de leurs enfants. Il y a environ 20 enfants d'âge à aller à l'école, mais je n'ai jamais pu obtenir des sauvages de laisser leurs enfants aller à l'école industrielle.

Religion.—A l'exception de trois ou quatre qui sont catholiques, ces sauvages sont tous païens et n'aiment pas voir les missionnaires au milieu d'eux.

Progrès.—La plupart de ces sauvages sont indolents, mais très paisibles. Je ne puis dire qu'ils acquièrent de l'aisance. Ils aiment trop à avoir des chevaux de préférence aux bœufs pour travailler, et en conséquence ils perdent de l'argent à acheter des chevaux, car les chevaux, avec le peu de soins que leur donnent les sauvages, ne peuvent résister comme des bœufs.

Tempérance et moralité.—Un bon nombre, et de fait la majeure partie de ces sauvages, sont adonnés à l'intempérance, et plusieurs sont de mauvaises mœurs, mais pas autant qu'autrefois, cependant.

RÉSERVES DU LAC-DU-CYGNE ET DES JARDINS.

Cette bande est à peu près également divisée, la moitié habitent au Lac-du-Cygne et l'autre aux Jardins.

Département des affaires indiennes.

Réserve du Lac-du-Cygne.—Cette réserve est située sur la rive nord du lac du Cygne, dans le Township 5, rang 11, à l'ouest du premier méridien principal, dans la province du Manitoba ; elle embrasse 11,803 acres. Cette réserve est très propre à la culture et à l'élevage des bestiaux, vu qu'il y a du foin en abondance et un ruisseau alimentée par une source qui la traverse, et qu'on y trouve beaucoup de prairie bien verte qui, grâce à un sous-sol sablonneux, convient très bien à la culture du grain. Le seul défaut est que le pays aux environs du lac du Cygne est exposé aux gelées hâtives.

Jardins-des-Sauvages.—Cette réserve est située près de la rive sud de l'Assiniboine ; elle comprend la section 11 du township 9, rang 9, à l'ouest du premier méridien principal, dans la province du Manitoba, et embrasse 640 acres de terre. Cette petite réserve est très propre à la culture ; le sol est ce qu'il y a de mieux et les cultures mûrissent vite, mais elle ne convient pas à l'élevage, vu qu'on n'y trouve pas de foin et qu'il n'est pas permis de laisser errer les bestiaux, à cause de la mise en vigueur de la loi qui régit les troupeaux.

Tribu.—Cette bande est aussi de la tribu des Chippewas, dont elle parle la langue.

Statistique vitale.—Il y a 28 hommes, 37 femmes et 58 enfants. Il y a eu 4 naissances et 2 décès ; l'immigration a amené une personne et l'émigration en a enlevé deux, ce qui fait une augmentation d'une personne sur l'année dernière, bien que la bande ait augmenté de deux, ce qui est l'excédent des naissances sur les décès.

Santé et état hygiénique.—La santé de cette bande prise dans son ensemble a été assez bonne. Il n'y a pas eu de maladie contagieuse parmi les sauvages dans le cours de l'année. Ils entretiennent assez proprement leurs terrains, et les deux seuls décès arrivés ont été déterminés par des causes naturelles.

Ressources.—Cinq des sauvages des Jardins et sept ou huit du Lac-du-Cygne cultivent chacun de cinq à vingt-une acres et ont eu une moisson abondante ; mais celle du Lac-du-Cygne a souffert de la gelée. Lorsqu'ils ne sont pas à travailler sur leurs terres quelques-uns cueillent des racines de sénéga et d'autres travaillent chez les cultivateurs à l'époque des moissons et du battage du grain.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—Cette bande n'a pas autant de bestiaux que les autres ; à la réserve des Jardins, au chef de laquelle on a donné des vaches, le nombre des bestiaux n'a pas grandi aussi rapidement que sur les autres réserves, car les sauvages en perdent quelques-uns chaque hiver parce qu'ils sont mal soignés ou qu'il n'y a pas de foin sur leur réserve. On ne compte pas de bonnes constructions sur ces réserves ; ce sont toutes des maisons en troncs d'arbres avec toit plat en terre. Leurs instruments aratoires sont en assez bon état grâce au chef, Plume-Jaune, qui en prend bien soin.

Éducation.—Cette bande n'a pas d'école. Ces sauvages sont autant adverses à l'éducation de leurs enfants que le sont ceux de la bande de la Longue-Plaine, et ne veulent permettre à personne de venir établir une école sur leurs réserves.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont tous païens et n'aiment pas à voir venir les missionnaires au milieu d'eux. Ils disent qu'ils veulent suivre les traditions de leurs ancêtres et qu'ils ne les abandonneront pas.

Progrès.—En général ces sauvages sont indolents, bien que quelques-uns semblent vouloir s'amender, tels que Plume-Jaune et ses deux fils à la réserve des Jardins, et Keecher, Makah, Kay-pay-kese-quop et Wak-em-ah-way-we-tung à celle du Lac-du-Cygne.

Tempérance et moralité.—La majeure partie de cette bande n'est pas autant adonnée à l'intempérance que le sont ceux des autres bandes ; mais quant à leur conduite morale ils sont tous pareils.

Observations générales.—Je puis dire qu'en général je suis d'avis que les sauvages sous ma direction ont considérablement progressé en fait d'agriculture dans le cours de ces dernières années, nombre d'entre eux peuvent maintenant labourer, conduire une lieuse et faire des meulons de grain aussi bien que les blancs. Ils construisent aussi de très bonnes clôtures sur certaines réserves, et ferment de grands champs pour empêcher leurs bestiaux et leurs poneys d'errer ; bon nombre ont des poêles de cuisine et d'autres

poèles dans les maisons qu'ils habitent en hiver. Mais je ne crois que ceci soit de nature à favoriser leur état de santé, vu qu'ils chauffent trop leurs maisons.

Relativement à l'ivrognerie, je dois dire qu'il y a de grands progrès pour le mieux, car lorsque au début j'allais leur payer leurs annuités, je les voyais par dizaine couchés ivres morts dans l'herbe ; par contre je n'ai pas vu un seul vestige de boissons enivrantes chez un seul sauvage lorsque je suis allé faire les paiements cette année.

J'ai, etc.,

FRANCIS OGLETREE,

Agent.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,

AGENCE DU PORTAGE-DU-RAT,

PORTAGE-DU-RAT, ONT., 27 juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Réserves.—Il y a 43 réserves dans cette agence, les sauvages en habitent 20 ; les autres sont des terres incultes. Il y a aussi plusieurs îles qu'ils cultivent.

Statistique vitale.—La population de cette agence se compose de 245 hommes, de 279 femmes, 276 petites garçons et de 284 petites filles. Dans le cours de l'année il y a eu 40 naissances et 33 décès, 12 adultes, 13 petits garçons et 8 petites filles. Chez les adultes la plupart des décès ont eu la consommation pour cause. Les enfants sont morts de maladies particulières à leur âge.

Santé et état hygiénique.—La santé générale des sauvages a été bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie. L'on a pris les précautions hygiéniques requises et l'on a brûlé au printemps, toutes les immondices qui se trouvaient autour des habitations. Le docteur Hanson a visité les diverses bandes au cours de l'hiver et au printemps,

Ressources.—En hiver ces sauvages s'occupent de chasse, à faire du bois de chauffage pour les bateaux à vapeur et à travailler dans les exploitations forestières, en été ils servent de guides et travaillent à bord des vapeurs.

Animaux.—Tous les animaux sont en bon état, mais vu les hautes eaux, je ne crois pas qu'on puisse faire beaucoup de foin.

Education.—Il y a 70 enfants d'âge à aller à l'école sur les quatre réserves où se trouvent des écoles ; soit une école de l'Etat, sous la direction de l'Eglise catholique, et deux sous la direction des Episcopaliens. Les enfants qui vont à l'école sont tous en bas âge, car après quatorze ans les jeunes garçons commencent à chasser et les filles se marient. L'enseignement ne dépasse pas le cours IV, à l'école des Dalles ; l'enseignement des autres se résume au cours III. La présence est très irrégulière, à cause de l'absence des parents à la chasse et à la pêche. La discipline des écoles est bonne et les progrès des élèves qui sont assidus sont bons.

Religion.—Il y a une mission à Islington sous la direction des Episcopaliens, et une très bonne église. Il y a 149 épiscopaliens et 12 païens sur cette réserve. L'instituteur de la réserve des Dalles est au fait du catéchisme et fait des exercices religieux dans la maison d'école. On compte 30 épiscopaliens, 15 catholiques et 17 païens. Les sauvages de la bande d'Assabasca sont tous païens. A la baie au poisson-Blanc il y a 6 catholiques et 52 païens.

Département des affaires indiennes.

Tempérance et moralité.—Les sauvages des environs des villes sont plus adonnés à l'intempérance que ceux des autres réserves, mais l'on a fait récemment plusieurs arrestations, et l'ivrognerie disparaît peu à peu.

Progrès.—Règle générale les sauvages sont industriels et paisibles. On compte sur les diverses réserves 148 très bonnes maisons et 37 écuries.

Les sauvages des différentes réserves sont assez prospères, et ils se suffisent à eux-mêmes. En hiver on aide aux vieillards et aux indigents, en leur donnant des provisions déposées à l'agence pour cet objet.

Le Dr Hanson a visité les réserves durant l'hiver.

Il me fait peine de dire qu'à cause des crues la récolte du riz a complètement manqué. Les terres à foin sont aussi inondées, et je crains fort que le bétail ne manque de foin.

J'ai, etc.,

R. J. N. PITHER,

Agent.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,

AGENCE DE LA SAVANNE,

FORT-WILLIAM, ONT., 27 août 1896.

À l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, ainsi qu'un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1896. Il y a huit réserves dans cette agence ; celle du Lac-des-Mille-Lacs, de Kawawagamok, Wabigoun, Tête-du-Français, Lac-Seul, Wabuskay, Détroit-Herbeux, Lac-à-l'Aigle.

RÉSERVE DU LAC-DES-MILLE-LACS.

Situation.—Cette réserve est située à la Pointe-des-Peupliers, sur le lac des Mille-Lacs.

Etendue.—Elle embrasse environ 2,950 acres.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 81 âmes, dont 16 hommes 14 femmes, 22 petits garçons et 29 petites filles. Deux petites filles sont nées durant l'année, une femme est morte, et une autre femme a été versée dans le traité de Robinson, à la suite de son mariage avec un sauvage de la bande de Fort-William.

Santé et état hygiénique.—La santé des sauvages est excellente. Tous ont été vaccinés et il n'y a aucune maladie contagieuse. Leurs terrains sont proprement entretenus.

Occupation.—Les sauvages de cette réserve vivent de chasse, de pêche et des produits de leurs potagers, un ou deux servant de guides de temps à autre aux chercheurs de mines.

Constructions, animaux, et instruments aratoires.—Il y a huit maisons, une écurie et une grange sur la réserve, le tout en bon état hygiénique. La bande n'a qu'une vache, un bel animal. Ils ne se servent jamais de leurs charrues et de leurs herses, et ces instruments sont en lieu sûr jusqu'au moment où ils en auront besoin. Ils ont été donnés aux sauvages sous l'empire des dispositions du traité vers 1886. On ne leur en a pas donné depuis.

Education.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve et les sauvages ne semblent pas en désirer, bien qu'il y ait 21 enfants d'âge à aller à l'école.

Religion.—Tous ces sauvages sont idolâtres, et il n'y a pas d'église ou de missionnaire dans leur voisinage.

RÉSERVE DE KAWAWIAGAMOK.

Situation.—Cette réserve est située sur le lac Kanninpininamkok sur la rivière Kawawigamok.

Education.—Elle embrasse une étendue de 1,458 acres.

Ressources.—Les ressources de cette réserve sont la chasse et la pêche.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population de cette bande n'est que de 24 âmes, dont 8 hommes, 6 femmes, 6 petits garçons et 6 petites filles. Une femme et une fille sont mortes durant l'année, et il n'est pas né d'enfants.

Santé et état hygiénique.—Tous les sauvages de cette bande sont en bonne santé, mais ils ne semblent pas progresser.

Ressources.—Il ne font aucune culture, vivant entièrement de chasse et de pêche.

Education.—Ils ne désirent pas faire instruire leurs enfants, et il n'y pas d'école sur la réserve.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont idolâtres, et les missionnaires n'ont absolument aucun rapport avec eux.

RÉSERVE DE WABIGOUN.

Situation.—Cette réserve est située sur le petit lac Wabigoon.

Etendue.—Elle embrasse une étendue de 12,872 acres.

Ressources.—Les ressources de cette réserve sont la chasse et la pêche.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 85 âmes, dont 13 hommes, 25 femmes, 25 petits garçons et 22 petites filles. Il est né deux petites filles dans le cours de l'année. Une femme a été versée dans la bande de Fort-Frances, et une autre dans la bande du Lac-Seul, à la suite de leur mariage avec des hommes de ces bandes. Une femme, à la suite de son mariage avec un blanc, a touché le capital de son annuité, et une autre est morte de vieillesse.

Santé et état hygiénique.—Lors de la dernière visite, à l'époque du paiement des annuités, il n'y avait pas de maladie sur la réserve, et les instructions officielles quant à l'hygiène ont été exécutées.

Occupation.—Lorsqu'ils ne font pas la chasse et la pêche, leur principale ressource, ces sauvages s'occupent de leurs potagers, qui sont en excellent état et promettent une récolte abondante.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—La plupart des familles de cette réserve ont de bonnes maisons, qui sont toutes propres et dans de bonnes conditions hygiéniques ; elles offrent un excellent logement aux sauvages en hiver. Cette bande n'a pas d'animaux. Comme ils n'utilisent pas leurs charrues, leurs herses, etc., ils les ont mis en lieu sûr. Ces instruments aratoires ont été donnés aux sauvages sous l'empire du traité, de 1885 à 1889. Il ne leur en a pas été donné depuis.

Education.—On compte sur la réserve 24 enfants d'âge à aller à l'école, mais la présence est très irrégulière. Ceci impose naturellement des difficultés à l'institutrice, Mme Johns, qui est aidée de sa fille ; mais elles méritent des éloges pour l'excellente façon avec laquelle elles ont enseigné aux enfants. Leurs études sont élémentaires. Quelques sauvages désirent faire instruire leurs enfants, et afin d'atteindre ce but, ils ont l'intention de bâtir une nouvelle école dans un endroit plus central sur la réserve, afin que les enfants puissent mieux suivre l'école lorsqu'il fait mauvais temps.

Département des affaires indiennes.

Religion.—Il n'y a pas d'église sur la réserve et les sauvages sont tous païens. L'Eglise anglicane a une mission à environ 12 milles de la réserve, et le révérend M. Prewer fait grand cas de tout ce qui intéresse les sauvages, et je ne doute pas qu'il verra son travail produire de bons résultats dans l'avenir.

RÉSERVE DE LA TÊTE-DU-FRANÇAIS.

Situation.—Cette réserve est située près du lac Seul.

Etendue.—Elle embrasse une étendue de 24,000 acres.

Ressources.—Les ressources de cette réserve sont la pêche et la chasse.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 203 âmes, dont 50 hommes, 50 femmes, 56 petits garçons et 47 petites filles. Dans le cours de l'année il est né huit enfants, 4 petits garçons et 4 petites filles. Un petit garçon s'est fait tuer sur la voie du Pacifique au mois de février; un homme, une femme et un petit garçon sont décédés. Un homme s'est marié avec une sauvagesse de Nipigon, et elle a été admise dans la bande. Trois personnes absentes l'année dernière sont revenues à la réserve, et douze autres étaient absentes cette année.

Santé et état hygiénique.—Tous les sauvages sont en bonne santé. L'on veille à leur état hygiénique et leurs terrains sont proprement tenus.

Occupation.—Les sauvages de cette bande font la chasse et la pêche, et bon nombre sont au service de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, comme porteurs et canotiers.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—Il y a sur la réserve 25 maisons en bois rond, et 2 écuries, et le tout est propre et bien tenu. Leurs animaux sont en parfait état et bien soignés. Comme ils ne se servent jamais de leurs charrues, de leurs herfres, etc., ces instruments sont mis en lieu sûr. Ces instruments leur ont été donnés autrefois sous l'empire du traité. Il ne leur en est pas donné maintenant.

Education.—On compte 46 enfants d'âge à aller à l'école, une école et un instituteur. L'école a tous les livres nécessaires, etc. Les élèves ont fait de bons progrès; mais, de même que sur les autres réserves, la présence est irrégulière, vu que les parents ne portent pas un intérêt convenable à l'éducation de leurs enfants.

Religion.—On compte dans cette bande 74 catholiques, 103 anglicans et 4 païens. Les anglicans ont une église sur la réserve et un missionnaire. Les sauvages sont ordinairement très assidus aux exercices religieux.

RÉSERVE DU LAC-SEUL.

Situation.—Cette réserve est située au lac Seul.

Etendue.—Elle embrasse une étendue de 25,000 acres.

Ressources.—Les ressources de cette réserve sont la chasse et la pêche.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 331 âmes, dont 72 hommes, 71 femmes, 100 petits garçons et 88 petites filles. Dans le cours de l'année il y a eu 15 naissances, 5 petits garçons et 10 petites filles; 5 femmes, 1 petite fille et 3 petits garçons sont décédés. Une femme s'est mariée avec un blanc et a touché le capital de son annuité, une autre a quitté la bande et s'est mariée avec un sauvage de la réserve du Chien-Blanc. Une femme du Lac-des-Chats, une autre d'Osnaburg et une troisième de Wabigoon se sont mariées avec des sauvages de cette bande.

Santé et état hygiénique.—La santé des sauvages est très bonne, et l'on porte un soin particulier à leur état hygiénique.

Occupation.—Les principales occupations de ces sauvages sont la chasse et la pêche, et plusieurs sont à l'emploi de la Compagnie de la Baie-d'Hudson comme rouliers, etc. Le chef qui a été élu lors du paiement des annuités, Wm. Ackiewence, est un excellent menuisier, et il enseigne son métier à un bon nombre de jeunes sauvages.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—Il y a 53 bonnes maisons sur la réserve, et les sauvages prennent beaucoup plus de soins à construire de bonnes habitations confortables. Leurs animaux augmentent en nombre et sont bien soignés. Ils ne se servent jamais de leurs charrues et de leurs herses et elles sont mises en lieu sûr ; elles leur ont été données, sous l'empire du traité, en 1875. Il ne leur en a pas été donné depuis.

Education.—Les sauvages de cette réserve s'intéressent davantage à l'éducation de leurs enfants, et il s'en suit de meilleurs résultats. On compte 71 enfants d'âge à aller à l'école, et cet été une seconde école a été ouverte sur la réserve. Une école se trouve à la Rivière-du-Canot et l'autre à la Pointe-du-Traité ; il y a un instituteur à chaque école. Le cours que l'on enseigne est élémentaire, et les enfants sont intelligents et ont subi leurs examens avec honneur.

Religion.—Sur le nombre des sauvages de cette bande 321 sont anglicans, 8 sont païens et 2 catholiques. L'Eglise anglicane a une mission et une église près de la réserve, et les sauvages sont assidus aux offices. Sous l'habile direction du rév. M. Pritchard, ces sauvages font de bons progrès dans le christianisme.

RÉSERVE DE WABUSKANG.

Situation.—Cette réserve est située au lac Wabuskong.

Étendue.—Elle embrasse une étendue de 8,042 acres.

Ressources.—Les ressources de cette bande sont la chasse et la pêche.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 77 âmes, dont 17 hommes, 19 femmes, 16 petits garçons et 25 petites filles. Dans le cours de l'année il y a eu trois naissances : 2 petites filles et 1 petit garçon ; un homme est décédé.

Santé et état hygiénique.—Les sauvages sont tous en bonne santé, et il n'y a pas eu d'épidémie. Leurs terrains sont tenus avec propreté et les règlements sanitaires ont été observés.

Occupation.—Ces sauvages chassent et pêchent.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—Les quinze maisons de cette réserve sont tenues avec propreté et l'ordre y règne. Ces sauvages n'ont pas d'animaux et ils n'utilisent jamais leurs charrues et leurs herses. Ces instruments leur ont été donnés autrefois en vertu du traité. Il ne leur en est pas donné maintenant.

Education.—Il y a 17 enfants d'âge à aller à l'école, une école et un instituteur sur cette réserve. Il se donne un cours élémentaire, et certains enfants font de grands progrès dans l'étude de l'anglais, de l'écriture, de l'arithmétique, etc., mais, comme aux autres réserves, la présence est irrégulière.

Religion.—Sur le nombre des sauvages de cette bande 24 sont anglicans, 44 sont païens et 9 catholiques. L'instituteur, qui est aussi missionnaire anglican, fait des exercices religieux dans la maison d'école, et les sauvages y assistent assez régulièrement.

RÉSERVE DU DÉTROI-T-HERBEUX.

Situation.—Cette réserve est situé sur la rivière des Anglais.

Étendue.—Elle embrasse une étendue de 10,244 acres.

Ressources.—Les ressources de cette réserve sont la chasse et la pêche.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 96 âmes, dont 21 hommes, 22 femmes, 28 petits garçons et 25 petites filles. Durant l'année il y a eu 3 décès : un petit garçon, une petite fille et une femme. Il est né une petite fille, et une femme de la bande de la Grosse-Ile s'est mariée avec un sauvage de la bande du Détroit-Herbeux.

Département des affaires indiennes.

Santé et état hygiénique.—Tous les sauvages sont en bonne santé et leurs terrains sont propres.

Occupation.—Ils chassent, ils pêchent et cueillent des baies.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—Les sauvages prennent bien soin de leurs maisons, et ce sont d'assez bonnes constructions. Ces sauvages n'ont qu'une vache, mais c'est un magnifique animal ; l'étable est propre et bien tenue. Ils n'utilisent pas leurs charrues et leurs herses.

Education.—On compte sur la réserve 22 enfants d'âge à aller à l'école. Les catholiques ont construit une école, mais il n'y a pas d'instituteur actuellement, et les parents ne se soucient guère de voir instruire leurs enfants.

Religion.—Sur le nombre de sauvages de cette bande 32 sont anglicans, 30 sont païens et 34 catholiques. Il n'y a pas de missionnaire ici.

RÉSERVE DU LAC-A-L'AIGLE.

Situation.—Cette réserve est située au lac du même nom.

Etendue.—Elle embrasse une étendue de 8,882 acres.

Ressources.—Les ressources de cette réserve sont la chasse et la pêche.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 58 âmes, dont 18 hommes, 14 femmes, 15 petits garçons et 11 petites filles. Une femme est morte en avril et un homme est mort du mal pris à la chasse en février. Durant l'année il est né deux petites filles.

Santé et état hygiénique.—Il n'y a eu qu'un cas de maladie sur la réserve. Un homme s'est blessé une jambe et a été soigné par le docteur Hanson. Ils tiennent leurs terrains avec propreté et tous ont été vaccinés.

Occupation.—Ces sauvages chassent, pêchent et cueillent des baies.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—On compte plusieurs bonnes maisons sur cette réserve, et les sauvages se font un point d'orgueil à les tenir avec propreté. Leurs bestiaux sont en excellent état, bien logés et bien soignés. Ils n'utilisent pas leurs charrues et leurs herses.

Education.—On compte sur leur réserve 14 enfants d'âge à aller à l'école, mais jusqu'ici il n'y a pas eu d'école et d'instituteur. Les sauvages sont actuellement à construire une école qui, une fois terminée, ce qui aura lieu bientôt, sera un bâtiment confortable. Ils semblent désirer de voir leurs enfants s'instruire.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont païens et il n'y a pas d'église sur la réserve ou dans le voisinage.

Observations générales.—Les sauvages des diverses réserves de cette agence sont assez prospères, tous se suffisent, vivant de chasse, de pêche, etc., toute l'année ; mais ce printemps l'eau des lacs a été si haute qu'ils n'ont pu prendre autant de poisson qu'à l'habitude. L'automne dernier leurs récoltes de pommes de terre et autres jardinages ont eu plein succès, et comme il y a abondance de riz et de fruits sauvages, tous sont contents. Le foin a aussi été très bon, et en conséquence les troupeaux de bestiaux augmentent et sont en aussi bon état qu'on puisse le désirer.

Les progrès accomplis aux diverses écoles sont satisfaisants, bien que la présence n'ait pas été très régulière à cause de l'absence des sauvages à leur chasse ; et ceux qui ont des enfants les amènent ordinairement avec eux, ne laissant en arrière qu'un très petit nombre pour l'école.

Les maisons et les dépendances continuent à s'améliorer tant en apparence qu'en propreté ; les sauvages portent plus d'intérêt aux mesures de l'hygiène, et dans toutes les réserves les maisons ont un bon aspect de solidité et de confort.

Pris dans leur ensemble, les sauvages ne sont pas adonnés à l'intempérance, et les chefs, avec l'aide d'autres personnes, essaient autant que possible d'empêcher les sauvages des bandes de se procurer des boissons enivrantes.

Sur toutes les réserves, durant la distribution des annuités, les traiteurs se sont faits une vive concurrence, et il s'en est suivi que les sauvages ont acheté des effets de première qualité à des prix raisonnables.

Les sauvages sont paisibles sur toutes les réserves.

J'ai, etc.,

JOHN McINTYRE,

Agent.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

AGENCE D'ASSINIBOINE,

INDIAN-HEAD, 21 juillet, 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1896, ainsi qu'un état tabulaire et un inventaire de tous les effets de l'État sous ma gestion.

Situation.—La réserve d'Assiniboine est située à dix-huit milles au sud-est d'Indian-Head et à douze milles au sud-ouest de la station de Wolseley, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique.

Etendue.—Elle embrasse une étendue de 46,720 acres, soit 73 milles carrés.

Ressources.—Les ressources de cette réserve sont très limitées; on n'y trouve que du bois mort et du foin sauvage; le bois en est à peu près épuisé. Le marché du foin et du bois est très restreint.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Assiniboines, un groupe de la nation des Sioux; ils parlent à peu près le même idiome que les Sioux, et ont un grand nombre de leurs anciennes coutumes. Ils font tout en leur possible pour les conserver.

Statistique vitale.—La population de cette réserve est de 210 âmes, dont 20 sont aux Etats-Unis, ce qui laisse sur la réserve une population totale, à cette date, de 190 âmes, soit 54 hommes, 78 femmes et 58 enfants. Ce sont les chiffres du dénombrement fait le 16 octobre 1895. Depuis lors il y a eu 6 naissances et 2 décès, soit une augmentation de 4. Chez les adultes les décès ont eu pour cause principale la consommation et le scrofule, et chez les enfants le rhume. Un homme et une femme sont partis pour les Etats-Unis. Neuf hommes qui faisaient autrefois partie de cette agence sont revenus des Etats-Unis. Comme tous les sauvages sont d'une nature nomade et insouciant, et qu'ils aiment à aller d'un lieu à un autre, je ne puis expliquer cette disposition autrement que par leur amour du changement.

Santé et état hygiénique.—La santé de ces sauvages a été bonne depuis mon dernier rapport, et il n'y a pas eu de maladie contagieuse ou épidémique parmi eux. Toutes les précautions sanitaires ont été prises; on a enlevé et brûlé les immondices, blanchi à la chaux les maisons, nettoyé les puits, et vacciné les sauvages qui étaient absents de la réserve l'automne dernier.

Occupation.—Ces sauvages gagnent principalement leur vie à vendre du bois mort et du foin sauvage; mais comme le marché où écouler ces produits est très restreint, ils leur faut demander à la culture la plus forte partie de leur subsistance, attendu qu'il n'y a pas de poisson ni de gros gibier dans les environs de cette réserve. Je leur ai recommandé d'adopter la culture mixte. Ils cultivent du blé, de l'avoine, des pommes de terre et autres légumes. Ils élèvent aussi des bestiaux, des moutons, des cochons et des volailles.

Département des affaires indiennes

Constructions, animaux et instruments aratoires.—Leurs maisons sont toutes construites en bois rond, bien bousillées et blanchies à la chaux ; elles sont confortables pour l'hiver et la plupart ont des planchers en bois. Leurs maisons sont chauffées par des foyers de cheminées et des poêles. Toutes leurs maisons sont bien construites et convenablement aérées. Leurs instruments aratoires se composent de charrues, de herses, de faucheuses, de moissonneuses et de râtaux à foin. Ils ont acheté un bon nombre de leurs moissonneuses et de leurs râtaux avec le produit de la vente des bestiaux qu'ils avaient élevés. Leurs troupeaux d'animaux se composent de bœufs dont ils se servent pour cultiver, faire du foin et transporter le bois et le foin au marché ; de vaches avec lesquelles ils élèvent des jeunes bœufs pour la boucherie, et dont le lait reste aux sauvages et à leurs enfants. Ils font aussi du beurre. Ils élèvent des moutons pour la viande et la laine.

Les poneys que ces sauvages élèvent sont trop petits pour cultiver la terre, les sauvages les utilisent comme monture et pour transporter des charges peu lourdes ; ils s'en servent aussi pour râtelier le foin.

Education.—On compte [dans cette agence 30 enfants d'âge à aller à l'école, mais plusieurs d'entre eux sont délicats ; ils souffrent de scrofules et ne peuvent suivre l'école. Comme il n'y pas d'externats sur cette réserve, les enfants sont envoyés aux écoles industrielles de Qu'Appelle et de Régina. Seize enfants sont à ces écoles, quatre à Qu'Appelle et douze à Régina. Tous les enfants font de bons progrès dans l'anglais, qu'ils apprennent à lire et à écrire, ainsi que dans les divers métiers que ces institutions enseignent. Les parents s'intéressent davantage aux progrès que font leurs enfants chaque année et ils sont fiers des connaissances dont ils font preuve.

Religion.—Il y a sur cette réserve 15 catholiques et 12 presbytériens, les 163 autres sont tous païens.

Les autorités presbytériennes, l'automne dernier, ont installé M. McNeil Gilmour sur cette réserve comme missionnaire, et ils sont à construire un édifice en pierre qui servira d'église et de logement pour le missionnaire. Elles ont aussi engagé un intèrprète pour aider M. Gilmour.

Cette réserve est aussi fréquemment visitée par un prêtre, qui réunit les sauvages catholiques pour des exercices religieux.

Il me fait peine de dire que jusqu'ici ces sauvages ne manifestent pas beaucoup d'intérêt aux choses de la religion, mais j'espère maintenant en de meilleurs résultats, grâce à la présence d'un missionnaire au milieu d'eux.

Traits caractéristiques et progrès.—Le plus grand nombre de ces sauvages sont industriels et travaillent hardiment sur leurs fermes et à l'élevage des bestiaux pour gagner leur vie et celle de leur famille, mais l'incertitude des moissons décourage parfois les sauvages ; tout de même lorsque revient le printemps ils se mettent à l'œuvre aussi hardiment que jamais dans le but d'obtenir une moisson.

Ces sauvages ont été très paisibles ; il n'y a pas eu d'arrestation parmi eux depuis cinq ou six ans, et les colons n'ont porté aucune plainte à leur égard.

Leur aisance grandit peu à peu chaque année, et il en est de même de leurs progrès en agriculture, en ce qu'ils agrandissent leurs champs et augmentent leurs troupeaux d'animaux ; certains des plus industriels ont acheté des instruments aratoires, tels que des faucheuses, des râtaux à foin, des chariots et des traîneaux de travail. Ils construisent de meilleures maisons et les meublent chaque année de plus en plus comme les blancs, en y installant des couchettes, des tables, des chaises, des fourneaux de cuisine, des plats, des lampes à pétrole, etc.

Progrès individuels.—Gee-Gus a quinze acres de terre où il cultive du blé, des pommes de terre, des navets, des carottes, des oignons, du maïs et autres légumes. Il a onze bêtes à cornes, deux écuries et une bonne maison bien meublée, avec cuisine attenante et un poêle. Il est aussi propriétaire d'un charriot.

Grand-Noirceur a quinze acres de blé, pommes de terre, navets, oignons et carottes. Il a aussi dix bêtes à cornes, deux écuries, une maison avec cuisine bien montée, un traîneau de travail, un chariot et une faucheuse.

Bel-Ours a douze acres de terre en blé, pommes de terre, navets, oignons et carottes. Il a aussi onze bêtes à cornes, trois écuries et une maison couverte en bardeau, une faucheuse, un fourneau de cuisine et une cuisine meublée.

Marcheur-à-Sec à huit acres en blé, pommes de terre, navets, oignons, carottes et maïs. Il a aussi douze bêtes à cornes, deux écuries, une bonne maison, un traîneau de travail, une faucheuse et un chariot.

Wes-e-can a dix acres en blé, pommes de terre, navets, oignons, carottes et maïs. Il a aussi sept bêtes à cornes, dix moutons, une bonne maison et une écurie, un traîneau de travail, une faucheuse et un râteau à foin.

L'on pourrait citer bon nombre d'autres exemples, mais ce serait trop long.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont très tempérants, je n'ai pas eu connaissance que quelqu'un d'entre eux se soit rendu coupable d'ivrognerie, soit sur la réserve ou ailleurs. La conduite morale des femmes de cette réserve est assez bonne. Il n'est pas à ma connaissance qu'il y ait de l'immoralité ou de la prostitution parmi eux. On les éloigne autant que possible des petits villages.

Observations générales.—Les progrès accomplis par ces sauvages durant l'année dernière en fait de culture dans ses diverses formes, sont très encourageants. L'hiver dernier ils ont eu amplement de quoi manger et ils ont été logés dans de bonnes maisons.

Les femmes sauvages sont plus industrieuses qu'autrefois et elles ont plus à cœur de tenir leurs enfants et leurs maisons avec propreté ; et l'on remarque une amélioration générale autour des habitations.

Le paiement des annuités a eu lieu le 16 octobre dernier et s'est fait très paisiblement, vu qu'il n'y a pas eu de plaintes de portées.

Les recettes individuelles de ces sauvages durant l'année dernière ont été de \$1,139.06, provenant de la vente du foin, du bois sec, du tannage des peaux, du roulage et du travail chez les cultivateurs.

J'ai, etc.,

W. S. GRANT,

Agent.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

AGENCE DE BATTLEFORD,

BATTLEFORD, 22 juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire et un inventaire des effets de l'Etat, pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Etendue et situation des réserves.—N° 108, réserve du Faisan-Rouge, 24,320 acres ; n° 109, réserve des Assiniboines, 46,208 acres, située aux Buttes-de-l'Aigle, au sud de Battleford, n° 113, réserve de Foin-d'Odeur, 42,528 acres ; n° 114, réserve de Pound-maker, 19,200 acres ; n° 116, réserve de Petit-Pin, 16,000 acres, située sur la rive sud de la rivière Bataille et à l'ouest de Battleford ; n° 112, réserve de Mousomin, 16,000 acres ; n° 115, réserve de l'Enfant-du-Tonnerre, 20,820 acres, située entre la rivière Bataille et la Saskatchewan-nord et à l'ouest de Battleford.

Ressources.—Les ressources de ces sauvages sont la culture mixte, l'élevage, la vente du foin, du bois, de la chaux et du charbon de bois.

Tribu.—Ce sont tous des Cris, à l'exception de la bande de la réserve des Assiniboines.

Département des affaires indiennes.

Statistique vitale.—La population de cette agence est de 860 hommes, femmes et enfants. Dans le cours de l'année il y a eu 22 naissances et 50 décès, soit une diminution de 18. Les causes principales des décès ont été les scrofules et la consommation.

Santé et état hygiénique.—La santé des diverses bandes a été assez bonne, si l'on tient compte du nombre de scrofules et de consommation. Il n'y a pas eu d'épidémie. Les enfants qui n'avaient pas été vaccinés l'ont été lors du paiement des annuités, de même qu'on a vacciné un certain nombre d'adultes qui l'avaient déjà été. Les terrains ont été proprement tenus et les immondices ont été enlevées des maisons, et les maisons sont blanchies au moins une fois l'an. Dans le cours de l'été les sauvages vivent dans des tentes et des huttes, ce qui, pour leur santé, vaut bien mieux que vivre dans leurs maisons, vu qu'ils peuvent transporter leurs tentes d'un lieu à un autre.

Occupation.—Les sauvages gagnent une jolie somme à vendre du bois, du foin, de la chaux, du charbon de bois, et de temps à autre quelques fourrures qui, cependant, se font très rares dans cette région. Ils font aussi de la culture et de l'élevage de bestiaux. Le total des recettes de toutes sources s'est élevé à \$7,036.43.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—Les constructions, les instruments aratoires, etc., sont en assez bon état. Les animaux sont en magnifique état; on en compte sur les différentes réserves 1,491 têtes, dont 254 bœufs, 421 vaches, 791 jeunes animaux et 25 taureaux pur sang, de races Courtes-Cornes, Durham, Galloway et Sans-Cornes, ainsi que 194 moutons et cochons, le tout en bon état.

Education.—Il y a 130 enfants d'âge à aller à l'école, cinq écoles, dont trois protestantes et deux catholiques, et cinq instituteurs. Les enfants sont distribués principalement dans les cours I, II et III. Le mobilier, la discipline et l'ordre sont bons; les progrès assez bons. Les écoles ont été assez bien fréquentées, mais je dois dire que les parents ne portent pas beaucoup d'intérêt à l'éducation de leurs enfants.

Religion.—Il y a sept églises et bâtiments qui servent au culte divin (trois catholiques et quatre protestants) avec quatre missionnaires, et quelques-unes de ces églises sont assez bien fréquentées par les sauvages.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette agence sont généralement industriels et paisibles; bon nombre gagnent en aisance chaque année à mesure qu'ils constatent les fruits de leur travail.

Tempérance et moralité.—A quelques exceptions près, les sauvages sont tempérants; je constate très peu d'immoralité chez eux.

Observations générales.—Je suis heureux de pouvoir signaler une amélioration constante dans les manières et les coutumes de ces sauvages, de même que des dispositions de plus en plus sensibles d'imiter et d'adopter les méthodes des blancs et pour gagner leur vie. A l'avenir leur industrie principale sera l'élevage du bétail, et comme ils n'ont actuellement que des taureaux de race, leurs animaux à boucherie commencent d'être de bonne taille et d'excellente qualité. Ainsi un bœuf de quatre ans a donné 1,471 livres de viande, tandis que plusieurs animaux de trois ans ont donné une moyenne de 1,000 livres. Cette année seule nécessitera 6,000 tonneaux de foin, ce qui signifie une somme énorme de travail, outre la construction et la réparation des maisons et des écuries sur différentes réserves et aux endroits où se trouvent les meules de foin, c'est-à-dire à la Butte-Ronde et au lac au Bison, à 25 et 90 milles de la réserve respectivement. Il y aura, je crois, une bonne récolte de pommes de terre et de navets, ainsi qu'une bonne moisson de grain, qui a presque toujours manqué jusqu'ici, et il s'en suit que le nombre d'acres en grain est beaucoup moins considérable cette année. L'école industrielle est maintenant sous le contrôle de l'Eglise anglicane, et administrée d'après le système *per capita*; on y compte actuellement 108 élèves; quelques-uns des plus vieux sont mis en service et donnent satisfaction.

J'ai, etc.,

P. J. WILLIAMS,

Agent.

SURINTENDANCE DU NORD-OUEST,

AGENCE DE BIRTLE,

BIRTLE, MANITOBA, 30 juillet 1896.

À l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire et un inventaire des biens de l'Etat, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Réserves.—Il y a, sous ma surveillance, neuf réserves, dont quatre sont habitées par des détachements de ce qu'on appelait au commencement du siècle la "grande Nation des Sioux", et les autres cinq réserves sont occupées par des détachements d'Ojibbewas, ou actuellement mieux connus sous le nom de tribu des Sauteux. Comme le ministre le sait, les Sioux ne reçoivent pas d'annuités, parce que ce sont des sauvages américains et qu'ils n'ont aucun titre auprès du gouvernement canadien, tandis que les Sauteux ont touché et toucheront dans l'avenir une annuité de \$5 chacun en vertu des traités.

Pour la commodité du service sous bien des rapports, toutes les réserves indiennes ont été dénombrées il y a quelques années. Voici quels sont les numéros de la réserve, les noms et la population de chaque bande de mon agence : réserve n° 57, bande de Queue-d'Oiseau, 75 âmes ; réserve n° 58, bande de la Rivière-du-Chêne, 275 âmes ; réserve n° 59, bande du Lac-du-Chêne, 37 âmes ; réserve n° 60, bande de la Montagne-de-la-Tortue, 29 âmes ; ces sauvages sont des Sioux. Réserve n° 61, bande de Ki-si-kou-wenine, 136 âmes ; réserve n° 62, Way-way-si-cappo, 163 âmes ; réserve n° 62½, bande de la Rivière-de-la-Vallée, 68 âmes ; réserve n° 63, bande du Joueur, 20 âmes ; réserve n° 67, bande de la Rivière-qui-Roule, 121 âmes ; tous des Sauteux.

RÉSERVE DE QUEUE-D'OISEAU, n° 57.

Situation.—Cette réserve est située au confluent de la rivière de la Queue-d'Oiseau et de la rivière Assiniboine, dans le township 15, rang 27, à l'ouest du premier méridien principal, et à environ dix milles à l'ouest de la ville de Birtle.

Etendue et ressources.—Elle a une étendue de 6,880 acres, dont environ 2,500 acres sont particulièrement propres à la culture des céréales de toutes sortes. Cette partie de la réserve est assez plate, libre de pierre et de broussailles, et le sol est excellent, reposant sur une couche poreuse et tempérée. La plus forte étendue se trouve dans les vallées des deux rivières, dont les berges, qui raccordent les plateaux avec les ravins, ont plus de 200 pieds de hauteur.

Les terres de la plaine et le versant des collines sont très propres aux pâturages, mais, depuis quelques années, ils n'ont pas produit une quantité suffisante d'herbe pour donner aux animaux du fourrage pendant l'hiver, de sorte qu'il a fallu avoir recours à la paille. Il s'en est suivi que le bétail ne s'en est pas aussi bien tiré qu'on l'aurait voulu. Il est évident qu'il faudra avoir recours à l'irrigation pour arroser ces vallées si l'on veut avoir de l'herbe en quantité suffisante chaque hiver ; et la chose est à désirer non seulement pour permettre aux sauvages de conserver leur nombre actuel de bestiaux, mais aussi pour les encourager à l'augmenter, attendu que l'élevage est incontestablement une industrie profitable partout où l'on peut compter sur une quantité suffisante d'herbe.

Depuis quelques années l'on a expérimenté sur cette réserve la culture du trèfle et de l'herbe dite *bromus inermis*, et le résultat est que le premier n'a pas réussi ; mais je suis heureux de pouvoir dire que l'herbe en question promet d'être une plante vigoureuse et prolifique. Au printemps de 1894 l'on en a semé une petite quantité avec le grain, et elle prit racine, mais elle semblait avoir été semée trop claire, de sorte que l'on ne la

Département des affaires indiennes.

faucha pas l'été dernier, et cette année elle s'est propagée partout, et recouvre complètement le sol; elle mesure bien quatre pieds de hauteur. L'on va en récolter plusieurs tonnes de foin, outre plusieurs sacs de graines qu'on a l'intention d'employer pour ensemercer d'autres champs.

Cultures.—Ce printemps chaque famille a semé du grain ou des graines potagères, ou les deux. Celui qui a fait le plus de culture cette année est Sunka-Ho-Nahon (Chien-qui-Aboie); il aensemencé plus de 90 acres en blé, avoine, orge, pommes de terre et maïs. Dans son potager l'on trouve des oignons, des betteraves, des radis, de la laitue, des citrouilles, des tomates, des navets, des carottes, des concombres et des fleurs.

Les Sioux se font gloire de cultiver le maïs, qu'ils considèrent comme l'un de leurs produits les plus profitables. Cette année, il y a, sur cette réserve, près de dix acres en maïs, et ils disent que ce grain n'a jamais eu une plus belle apparence que cette année.

Volailles.—On trouve des volailles à presque toutes les maisons, et le printemps dernier deux familles ont acheté des dindes dans le but d'en essayer l'élevage, mais les résultats n'ont pas été encourageants pour eux, car les fréquentes pluies du printemps semblent avoir gelé les petits, et tous sont morts sauf quatre. A titre d'encouragement je leur ai dit que nombre de blancs ont été moins heureux qu'eux et que le seul moyen de réussir est d'essayer encore.

Education.—Tous les enfants en bonne santé et d'âge à aller à l'école, sont ou au pensionnat de Birtle ou à l'école industrielle de Régina.

Religion.—Il y a, sur la réserve, une église sous les auspices des presbytériens et sous la direction immédiate du révérend M. McArthur, qui demeure à environ quatre milles. Il y a des offices tous les dimanches avant-midi et de l'école dans l'après-midi sous la surveillance de Charley Hauska. Tous les mardis soir il y a une réunion à l'église où un missionnaire ou en son absence Charley Hauska fait des prières. Une succursale de la *Young Men's Christian Association* se réunit aussi une fois par semaine à l'église. Isaac Tonnerre est président et John Bunn trésorier de cette association.

Les femmes de cette bande ont une organisation qu'elles appellent Wiganoniyie. Elles se réunissent chez l'une d'entre elles tous les jeudis, et y font de la couture, du tricotage, des ouvrages en rassade, etc., et les articles qu'elles font sont vendus au profit de la Société des Missions Etrangères. Elles ont ainsi réalisé environ vingt dollars par année depuis plusieurs années pour cet objet. Les fonctionnaires de cette société sont Mde Hauska, présidente; Mde Silas Bokka, trésorière; Mde. John McLeod, secrétaire.

Observations générales.—Il y a plusieurs branches de la nation siousie. Les sauvages de cette bande sont pour la plupart des "Wah-pa-tou-wans", et les autres des "Siyos". Ils prétendent qu'ils ont été amenés dans la guerre du Minnesota en 1862 par l'action prématurée de la branche "Mdewakantansians" des Sioux, qui vivait très loin au sud. Les sauvages de cette bande sont incontestablement les plus paisibles, les plus industriels, les plus moraux et les plus tempérants de mon agence, et il est difficile de croire qu'eux ou leurs frères ont pris part au massacre du Minnesota.

Il ne se vend pas légalement de boissons enivrantes dans un rayon de 25 milles autour de cette réserve, et il s'en suit qu'à cet égard ces sauvages ne sont pas autant exposés aux tentations que d'autres bandes, et le fait qu'une sévère tempérance existe dans la population blanche des environs peut expliquer leurs habitudes de sobriété.

RÉSERVE DE LA RIVIÈRE-DU-CHÈNE, n° 58.

Cette réserve est habitée par trois branches de la nation siousie: les Sissestons, les Wah-pa-tou-wans et les Mdewakantansians.

Étendue, situation, etc.—L'étendue de cette réserve est d'environ 9,700 acres; elle est située dans le township dix, rang vingt-trois, à l'ouest du premier méridien principal, au confluent des rivières du Chêne et Assiniboine. Un bon tiers de ce territoire se compose d'une plaine basse dont la partie élevée convient assez à la culture du grain et toutes les terres basses produiraient d'énormes quantités d'herbe si elles étaient arrosées, ce qui ne serait pas difficile de faire vu que le sol est assez plat et qu'il y a abondance d'eau que peuvent fournir les deux rivières qui traversent et bornent la rivière au sud.

Le sol du plateau est léger, et sur les bériges des ravins qui traversent ce plateau on trouve de la pierre en abondance, mais la majeure partie de ce plateau est d'excellente qualité et ne requiert qu'une bonne culture pour produire d'abondantes moissons de toutes les céréales qui conviennent au pays.

Observations générales.—Ces sauvages ont 150 têtes de bétail, ce qui est à peu près le troupeau qu'on puisse nourrir à moins de cultiver du fourrage spécialement pour les bestiaux, car depuis quelques années la récolte du foin naturel a été légère à cause des fréquentes moissons et de l'absence d'une pluie suffisante ou de l'arrosage des prairies par le débordement des rivières. Au printemps de 1894 l'on a ensemencé environ un quart d'acre en herbe (*dite bromus inermis*) qui a fort bien pris là aussi, et l'on a l'intention de recueillir la graine de ce lopin de terre pour ensemencer une plus grande étendue le plus le plus tôt possible. L'été dernier l'on a moissonné 11,674 boisseaux de blé, 1,836 boisseaux d'avoine et plus de 1,100 boisseaux de pommes de terre sur cette réserve, outre une bonne récolte de maïs et d'autres légumes. Cette année il y a, approximativement, 867 acres en blé, 217 en avoine, 19 en pommes de terre et plusieurs acres en maïs et en autres plantes potagères, le tout promet un bon rendement.

Caska Hauska est le sauvage qui fait le plus de culture, il a environ 87 acres en blé, en avoine, en pommes de terre, en maïs et en jardinage.

Plusieurs sauvages de cette bande ont construit récemment de très bonnes étables pour leurs animaux, et tous ont apporté plus d'attention à leurs animaux durant l'hiver que par le passé. Bon nombre ont ajouté quelques articles au mobilier de leurs maisons et semblent plus disposés à les tenir avec propreté.

Religion.—Il y a à quelques centaines de pieds de la limite est de leur réserve une église que les épiscopaliens ont construite pour ces sauvages, et le révérend M. Robertson, qui a été récemment installé à cet endroit, y célèbre les offices tous les dimanches. L'on m'a dit que l'église est remplie de sauvages à chaque office.

Mariages indiens.—Dans cette bande je ne connais que trois couples qui aient été mariés par des pasteurs et qui vivent selon les lois du mariage, ceci est pour moi une preuve que tous ceux qui vont à l'église n'ont pas renoncé à leur croyance au mariage indien libre et facile et qui permet d'avoir une ou plusieurs femmes à volonté.

Education.—L'école qui était ouverte sur cette réserve depuis quelques années s'est fermée en décembre dernier, surtout à cause de la présence insignifiante et irrégulière. Elle est restée fermée jusqu'au 6 courant, date où elle s'est rouverte sous la direction de Mlle Hooper comme institutrice, et depuis elle a été fréquentée tous les jours par environ trente enfants.

Cette bande est maintenant sous la direction immédiate de M. Richard Joynt, qui a acquis une longue expérience comme cultivateur dans cette province.

Tempérance et moralité.—Aucun des sauvages de cette bande n'a été condamné durant l'année pour infraction à la loi relative aux sauvages en ce qu'elle touche aux boissons enivrantes ; mais je ne cite pas cela comme preuve que ces sauvages sont plus tempérants, mais bien pour démontrer que les condamnations antérieures et la surveillance sévère qu'on a exercée sur eux ont eu un effet très salutaire.

RÉSERVE DU LAC-DU-CHÈNE, n° 59.

Situation.—Cette réserve est située dans le township 7, rang 8, à l'ouest du premier méridien principal, qui est à environ 4 milles au nord de Pierre-à-Calumet (*Pipestone*), station sur un embranchement du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Étendue.—L'étendue de cette réserve est d'environ 2,500 acres.

Ressources.—Le creek de Pierre-à-Calumet, cours d'eau sans courant, traverse cette réserve, et entre ce creek et la limite est il y a assez de bois pour les constructions et le chauffage de ces sauvages. A peu près mille acres de cette réserve sont cultivables, le reste se compose d'assez bons pâturages et de bois, comme je viens de le dire. Dans ces dernières années il y a eu insuffisance de foin pour les quelques bestiaux qu'ils avaient, et l'on a dû conserver une grande quantité de paille pour combler cette lacune. L'on n'a pas fait l'essai de l'herbe *bromus inermis* sur cette réserve, mais comme elle a

Département des affaires indiennes.

si bien réussi ailleurs j'ai l'intention d'en faire l'expérience afin de résoudre le problème du foin, et partant d'obtenir un plus grand nombre de bestiaux.

Occupation.—Cette bande, dont la population n'est que de 37 âmes, a environ 100 acres en culture cet été. Ils récoltent assez de pommes de terre et de maïs chaque automne pour leurs propres besoins, et ceci joint à leur blé et à ce qu'ils gagnent à travailler pour les colons, et à faire des paniers, à tanner des peaux et à faire un peu de chasse, leur donne la subsistance sans que pratiquement le ministère ait à les secourir.

Education.—Tous les enfants de cette bande, d'âge à aller à l'école et en bonne santé, sont à l'école industrielle de Régina.

Religion.—John Thunder de la réserve siousse de Queue-d'Oiseau est installé ici comme missionnaire, sous les auspices de l'Eglise presbytérienne. L'on a érigé sur la réserve un joli édifice en charpente, dont le bas sert d'église et le haut de logement pour le missionnaire. M. Thunder dit que la plupart des sauvages de cette bande suivent les offices tous les dimanches et semblent porter intérêt aux choses de la religion.

Tempérance.—Deux ou trois sauvages de cette bande ont la réputation de ne pas être de l'abstinence totale, mais ils ont pu réussir jusqu'ici à se soustraire aux rigueurs de la loi et à cacher ceux qui leur ont fourni des boissons enivrantes.

Tribu ou nation.—Sauf un ou deux, tous les sauvages de cette bande sont de la branche Wolpe-Kute de la nation siousse.

RÉSERVE DE LA MONTAGNE-DE-LA-TORTUE, n° 60.

Situation.—Cette réserve est située au pied septentrional de la montagne qui lui donne son nom, et sur la section 31, township 1, rang 22, à l'ouest du premier méridien principal.

Étendue et statistique vitale.—L'étendue de cette réserve est de 640 acres et la population de cette bande est de 29 âmes, dont le nombre s'est accru d'une famille revenue à la réserve et par le mariage d'un veuf.

Occupation.—Ils vivent des produits de leurs potagers ainsi que de pêche et de chasse et à vendre des baies et du bois de chauffage ; ils font aussi divers ouvrages à Deloraine et travaillent chez les colons. N'était-ce le voisinage de la frontière internationale, la position de cette réserve serait excellente pour cette petite bande, mais l'endroit semble être le lieu de réunion pour un grand nombre de sauvages vagabonds des deux cotés de la ligne, et je doute fort que pour cette raison les sauvages de cette bande ne puisse jamais progresser.

Education.—L'école qui était ouverte est maintenant fermée. La présence au cours du dernier trimestre a été moindre que trois élèves, et avec un aussi petit nombre d'enfants il n'y avait pas lieu de la tenir ouverte. Nous espérons que l'on enverra à l'une des écoles industrielles quelques-uns de ceux qui fréquentaient l'école. Il y a actuellement de cette réserve trois enfants à l'école industrielle de Régina et un au pensionnat de Birtle.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont pour la plupart de la branche des Wahpa-tou-wan de la nation siousse.

Cultures.—Cet été ils ont environ sept acres en culture, dont près de trois en pommes de terre, en maïs et en d'autres plantes potagères.

Sioux.—Les Sioux de mon agence ne sont pas une race prolifique, très peu ont de nombreuses familles ; la plupart ont, de fait, très peu d'enfants.

BANDES DES SAUTEUX.

Toutes sont de la tribu des Sautoux.

RÉSERVE DE KI-SI-KOU-WENIN, n° 61.

Situation.—Cette réserve est située au pied méridional de la montagne du Dauphin, dans le township 18, rang 21, à l'ouest du premier méridien principal, et elle embrasse une étendue de 5,600 acres.

La petite rivière Saskatchewan, qui prend sa source à environ 12 milles au nord, au sommet des montagnes, traverse cette réserve de la limite septentrionale à la limite méridionale. C'est une rivière assez rapide dont l'eau est pure et fraîche.

Ressources.—La vallée de cette rivière a une largeur d'environ trois quarts de mille, et la partie inondée par les crues du printemps rapporte depuis plusieurs années une abondante moisson de foin qui sert de fourrage pour l'hiver. Ce printemps, toutefois, l'eau a été beaucoup plus haute, et l'on craint que ces prairies ne soient suffisamment sèches pour permettre d'en faucher le foin. L'on pourrait arroser artificiellement cette plaine à relativement peu de frais, et ce serait incontestablement une entreprise profitable, attendu que l'on pourrait y faire d'immenses quantités de foin, ce qui permettrait de nourrir des bestiaux en nombre beaucoup plus considérable, tandis qu'aujourd'hui ces sauvages sont tenus de déployer beaucoup d'énergie pour se procurer le foin nécessaire à la nourriture d'environ 130 bestiaux et de leurs chevaux de trait. Les plateaux sont d'excellents pâturages, mais le sol semble trop riche pour le blé. Il produit de la paille en abondance, mais le grain mûrit rarement avant l'arrivée des gelées, qui le détériorent ou le détruisent. Ce printemps ils ont ensemencé soixante-cinq acres en avoine, quatre acres et cinq-huitièmes en pommes de terre et environ trois quarts d'acre en plantes potagères, mais le tout a été abattu par une tempête de grêle au mois dernier; depuis lors cependant la végétation a repris considérablement de vigueur et l'on espère encore avoir une assez bonne moisson.

Fromagerie.—Cette année, MM. H. Roberts et Cie ont établi une fromagerie à un mille de la rivière, et cinq sauvages sont au nombre des patrons; ils se disent heureux de la perspective de se créer ainsi un revenu durant l'été; et j'espère que leurs espérances se réaliseront à tel point qu'ils ne seront satisfaits que lorsqu'ils porteront à la fromagerie le lait d'un nombre plus considérable de vaches, et ce avec profits pour ces sauvages entreprenants.

Animaux.—Dans le cours du dernier exercice ces sauvages ont vendu des bestiaux qui leur ont rapporté \$400, et des négociations ont à se faire dont l'issu sera la vente d'un autre lot d'animaux pour une somme semblable. Le produit de la vente des bestiaux a servi à l'achat d'instruments aratoires, de matériaux de construction pour des maisons et à l'acquisition d'aliments.

Education.—L'école sous les auspices de l'Église presbytérienne est encore ouverte et est dirigée par M. R. C. McPherson comme instituteur. La présence moyenné durant l'année a été de douze; en outre, sept enfants de cette bande sont au pensionnat de Birtle et quatre à l'école industrielle de Régina.

Religion.—L'Église presbytérienne a gardé un missionnaire sur cette réserve depuis plusieurs années, et elle a une jolie église commodément située près de la réserve. Tous les dimanches les sauvages se rendent aux offices en assez grand nombre. Il y a aussi une école du dimanche bien fréquentée qui se tient dans l'église, et chaque semaine des réunions de dévotions dans leurs maisons, et les sauvages portent beaucoup d'intérêt à ces exercices. M. McPherson est missionnaire en même temps qu'instituteur, et depuis neuf mois qu'il est au milieu d'eux, il semble avoir gagné et conservé la confiance des sauvages. Cette mission et l'école sont connus sous le nom "d'Okanase".

Département des affaires indiennes.

Tempérance.—Je suis heureux de pouvoir dire que dans cette réserve l'idée de la tempérance semble plus vivace que par le passé. Je verrais avec plaisir cette idée se propager dans le voisinage de cette réserve et faire comme le levain que la femme cachait dans trois mesures de farine. Un blanc a été condamné pour avoir vendu des boissons enivrantes à un sauvage de cette bande durant l'année.

Occupation.—Environ la moitié de cette bande demeure encore en dehors de la réserve qui a été consacrée à leur usage et pour qu'ils y habitent. Ils habitent dans la montagne du Dauphin et dans le voisinage du lac Winnipegosis, où ils gagnent leur vie à faire la chasse et la pêche, à cueillir des racines de sénéga, etc.

Progrès.—Ceux qui vivent sur la réserve augmentent leurs animaux chaque année, et ont, sauf une ou deux exceptions, de bonnes maisons et de bonnes écuries. On trouve dans leurs maisons des lits, des chaises, des fourneaux de cuisine et des poêles, et presque tous mangent à table.

RÉSERVE DE WAY-WAY-SEE-CAPPO, n° 62.

Etendue et situation.—Cette réserve à une étendue de 39 milles carrés et est située sur le creek de la Queue-d'Oiseau, dans les townships 19 et 20, rangs 25 et 26, à l'ouest du premier méridien principal, qui est à environ 18 milles au nord-est de Batle.

Ressources.—C'est un bon endroit pour les sauvages, il y a abondance de bois, de pâturages et de prairies parsemées de petits lacs et de beaucoup de terre arable. Elle est à une distance raisonnable du marché, et des lacs où le poisson est assez abondant, ainsi que de la montagne du Dauphin, où le gibier de plusieurs sortes abonde. Toutefois le sol semble trop fertile pour la culture du blé, et presque chaque année on a vu le grain geler avant de mûrir, ce qui a complètement empêché les sauvages de continuer cette culture.

Animaux.—Dans l'industrie du bétail ils ont cependant fait de meilleurs progrès, et ils ont vendu dans le cours de l'exercice des bestiaux qui ont rapporté \$500, et les ventes de cette année vont probablement leur rapporter une somme aussi considérable tout en leur laissant encore environ 170 têtes. Depuis quelques années ils ont amononcé plus de foin qu'ils n'en avaient besoin pour leurs animaux. Ils ont vendu de temps à autre le surplus de leur troupeaux, et avec le produit de ces ventes ils se sont acheté des aliments et autres articles nécessaires. Leurs bestiaux ont été aussi l'objet de plus d'attention et de plus de soin que par le passé.

Occupation.—Grâce à cette source de revenu, ainsi qu'à la vente des bestiaux, du bois de chauffage, des paniers, des baies et des racines de sénéga, et au tannage des peaux, ils gagnent assez bien leur vie. L'automne dernier ils ont eu une abondante récolte de pommes de terre, et cette année ils en ont planté environ treize acres.

Deux sauvages de cette bande ont fait deux petites constructions, spécialement pour conserver le lait, et ils font du beurre pour leur propre consommation. Plusieurs autres ont dit qu'ils allaient en faire de semblables.

Education.—Il y a de cette réserve 19 enfants qui sont au pensionnat de Birtle et quatre à l'école industrielle de Régina ; de plus, deux enfants dont les parents se trouvent près des limites occidentales de la réserve, vont à l'école des colons. Aujourd'hui les sauvages n'offrent guère plus d'objection à l'éducation de leurs enfants. La seule raison qu'ils donnent de ce qu'ils n'envoient pas leurs enfants à l'école est la distance que ces enfants ont à parcourir, vu que le pensionnat de Birtle ne peut les prendre, ayant actuellement autant d'élèves qu'il peut en loger.

Progrès.—Il est incontestable que d'année en année ces sauvages se suffisent de plus en plus ; ils se montrent disposés à vivre avec plus de confort en tenant leurs habitations avec plus de propreté et en achetant des articles de mobilier. Plusieurs maisons plus commodes sont maintenant en voie de construction.

Religion.—L'Eglise presbytérienne a un naturel missionnaire établi près de la réserve et des offices ont lieu tous les dimanches, et l'on me dit que les sauvages suivent assez bien ces offices. Je crois, cependant, que la plupart des sauvages adultes s'en tiennent encore à leurs vieilles croyances païennes.

Tempérance.—Il y a dans cette bande quelques individus qui font usage de boissons enivrantes lorsqu'ils peuvent facilement s'en procurer. Durant l'année l'un d'entre eux a été condamné pour ivresse et emprisonné pendant dix jours pour ce délit. La prison de cette région est à Brandon, et l'on ne peut y arriver que par chemin de fer après avoir parcouru 224 milles. Comme il en coûtait une jolie somme pour envoyer le prisonnier à une aussi longue distance sous la garde d'un constable, je remis tout simplement au prisonnier un billet de passage et assez d'argent pour solder ses repas en chemin, et lui donnai le mandat d'emprisonnement, qu'il remit au géolier. Le retour du courrier m'apporta le reçu du géolier attestant l'arrivée du sauvage, qui après avoir purgé sa sentence revint à pied chez lui; depuis lors je l'ai trouvé obéissant et mieux disposé à travailler qu'autre fois, et convaincu, je l'espère, qu'il vaudra mieux pour lui de ne plus toucher aux boissons enivrantes à l'avenir.

RÉSERVE DE LA RIVIÈRE-DE-LA-VALLÉE, n° 62½.

Etendue.—Cette réserve a une étendue de 18¼ milles carrés; elle est située au confluent de la rivière de la Vallée et du creek Court, dans les townships et rangs 25 et 26, à environ cinquante milles au nord d'ici. Pour atteindre cette réserve il me faut parcourir environ 70 milles, vu qu'il n'y a pas de chemin direct par la montagne du Dauphin, qui se trouve entre la réserve et le lieu de ma résidence.

Ressources.—Cette réserve convient assez aux animaux, vu qu'il y a sur le creek Court de nombreuses prairies où l'on peut faire chaque année plusieurs centaines de tonneaux de foin. On y trouve en abondance du magnifique bois de construction. La rivière de la Vallée donne de l'excellente eau en abondance; les pâturages sont très riches et capables de nourrir un nombreux troupeau.

Occupation.—Ces sauvages ont été habitués à faire la chasse toute leur vie, et ils n'ont pas encore compris l'avantage qu'il y a à garder des bestiaux pour lesquels il leur faudrait bien sûr faire beaucoup de foin et construire des abris pour l'hiver; mais le gibier abonde dans le voisinage, et lorsqu'ils avaient besoin de manger ils ont toujours pu s'en procurer sans difficulté.

Lois de la chasse.—Depuis quelques années les lois de la chasse de cette province ont été refondues et mises plus sévèrement en vigueur pour protéger le gibier, de sorte que ces sauvages se montrent plus disposés à acquiescer et garder un nombre plus considérable de bestiaux et à moins compter sur les animaux sauvages.

Constructions et animaux.—A quelques exceptions près tous ont d'excellentes maisons et de très bonnes étables. Ils ont actuellement 22 têtes de bétail.

Occupation.—Ils réalisent de jolies sommes à cueillir de la racine de sénega, à faire des ouvrages en rassades, à tanner des peaux et à faire la chasse et la pêche.

Education.—Une école ayant M. F. E. Miller comme instituteur a été ouverte sur cette réserve sous les auspices de l'Église épiscopaliennne, qui seule en paie tous les frais d'entretien.

Au début M. Miller accompagnait les sauvages dans leurs expéditions de chasse ou lorsqu'ils allaient à la cueillette de la racine de sénega, et enseignait en plein air aux enfants, ou dans les huttes, selon les circonstances.

Au mois d'octobre dernier l'on a construit un bâtiment sur la réserve à l'aide des fonds volontairement versés par des amis de l'Église dans diverses parties du Dominion, et depuis lors les classes se font régulièrement dans cet édifice, et la présence moyenne a été de douze environ. L'instituteur est d'avis que des progrès satisfaisants ont été accomplis. Cinq enfants de 10 à 14 ans peuvent lire dans le premier livre, écrire assez bien et faire quelques calculs. Sept autres de 8 à 10 ans lisent des mots de trois lettres et peuvent compter jusqu'à cent, tandis que d'autres plus jeunes connaissent l'alphabet et les chiffres jusqu'à trente.

Religion.—Le révérend M. Gill, de Russell, visite la réserve de temps à autres et y célèbre des offices. Lors de ma visite, il me dit qu'il avait inspecté l'école et qu'il avait été heureux de remarquer que les enfants faisaient des progrès très satisfaisants. I

Département des affaires indiennes.

espère que le jour n'est pas éloigné où les parents de quelques-uns de ces enfants consentiront à les laisser aller aux maisons d'éducation que l'on a établies pour eux.

RÉSERVE DU JOUEUR, N° 63.

Etendue et situation.—Cette réserve a une étendue d'environ quinze milles carrés, elle est située au confluent du creek d'argent et de la rivière Assiniboine, et à environ deux milles de Binscarth, station sur le chemin de fer Manitoba et Nord-Ouest, ou encore dans les townships 18 et 19, rangs 28 et 29, à l'ouest du premier méridien principal.

Lors de la dernière distribution annuelle 17 personnes ont touché des annuités, mais il n'y en a que 6 qui demeurent sur la réserve. Il y a actuellement cinq enfants à l'école industrielle de Qu'Appelle et un au pensionnat de Birtle, les autres vivent en dehors de la réserve.

La femme de Peau-de-Loutre est morte dernièrement, et il a récemment exprimé le désir d'avoir la permission de s'en aller aux réserves des Buttes-de-la-Lime, où il sera plus près de ses deux petits garçons qui sont à l'école industrielle de Qu'Appelle. Si on acquiesce à son désir, il ne restera plus sur la réserve que John Tanner et sa famille.

Peau-de-Loutre est assez à l'aise. Il a environ douze chevaux et quinze bestiaux, en outre de cinq bêtes à cornes sous le contrôle du ministère. Il a aussi des instruments aratoires en assez bon nombre et du mobilier.

Vu la maladie de sa femme et n'étant pas lui-même en bonne santé il n'a pas fait de semence ce printemps, mais John Tanner a ensemencé près de quinze acres, et a en propre un bon nombre de bestiaux et plusieurs chevaux. Aux yeux des sauvages ils est riche en biens de ce monde.

RÉSERVE DE LA RIVIÈRE-QUI-ROULE, N° 67.

Etendue et situation.—Cette réserve a une étendue de vingt milles carrés; elle est située à environ quinze milles au nord-ouest du village de Minnedosa, dans le township 17, rang 19, à l'ouest du premier méridien principal.

Ressources.—La partie méridionale de la réserve est très propre à la culture du grain et le reste à l'élevage des animaux, vu qu'on y trouve du foin en abondance et d'excellents pâturages. Cependant ces sauvages ont retardé à adopter une vie civilisée, et ce n'est que depuis quelques années qu'ils se montrent quelque peu disposés à cet égard.

Education.—Depuis des années j'ai essayé de les engager à mettre leurs enfants dans l'une des écoles industrielles, mais je n'ai réussi qu'auprès de deux parents à venir jusqu'à l'année dernière. Mais aujourd'hui je suis heureux de pouvoir dire qu'il y a cinq petits garçons de cette bande à l'école industrielle de Régina et neuf élèves de plus sont inscrits au pensionnat de Birtle. Il n'y a sur cette réserve que cinq enfants en bonne santé et d'âge à aller à l'école et privés des avantages qu'offrent ces écoles, mais j'espère que la plupart de ces enfants seront bientôt mis dans quelque école.

Agriculture.—Ils ont ensemencé cette année cinq acres et demie en blé et environ trois acres en pommes de terre et en plantes potagères.

Occupation.—Ils ont gagné leur vie, principalement en été, à cueillir des racines de sénega, à tanner des peaux et à travailler chez les colons voisins de la réserve.

Ils ont fait une ample quantité de foin et durant l'hiver ils ont mieux soigné leurs bestiaux que par le passé.

Religion.—Le missionnaire, M. Wright, demeure encore sur la réserve, et par ses enseignements et ses conseils il aide avec plaisir aux sauvages dans tous leurs travaux. Tous les dimanches il fait des exercices religieux, et l'on me dit qu'à chaque office les sauvages se rendent en assez grand nombre. Les femmes s'intéressent davantage à la couture et au tricotage, que leur a enseignés Mlle Wright.

Tempérance.—Je suis convaincu que la plupart des sauvages prendront des boissons enivrantes lorsqu'ils en trouveront à leur portée, et le plus ou le moins de consommation qu'ils en font dépend de leur entourage. Les sauvages de cette bande font presque tout

leurs affaires dans des villages où se vendent des boissons alcooliques, et je crois qu'ils peuvent s'en procurer lorsqu'ils le veulent et quand ils ont de l'argent pour payer. J'ai la conviction qu'ils s'en procurent et qu'il faudrait un agent secret à tous ces endroits de commerce pour mettre fin à ce trafic, et faudrait-il encore qu'il fût armé du pouvoir de fouiller chaque sauvage à son départ des villages, car les sauvages et ceux qui les fournissent savent les risques qu'ils prennent, et ils ne s'y exposent pas ouvertement. Je crois, tout de même, que ce trafic est beaucoup moindre que dans le passé, et on a obtenu ce résultat par l'emprisonnement pour ivresse de plusieurs sauvages et par la condamnation, il y a quelques années, de plusieurs blancs pour leur avoir fourni des boissons enivrantes.

Constructions.—Comme preuve que ces sauvages font des progrès dans la construction de maisons plus commodes et dans la propreté avec laquelle ils les tiennent, je reproduirai une partie du rapport que j'adressais au commissaire des sauvages après une visite que je faisais à cette réserve en janvier dernier et après une inspection des maisons, des étables, des terrains, etc.

“Ka-ka-se-way-sing”, ou mieux connu sous le nom de Faucon-Chasseur, a construit une maison neuve l'année dernière. Elle est en pièces équarries, avec planchers et toit en bardeau, blanchie à la chaux à l'intérieur et à l'extérieur, et elle a une allonge de même construction qui sert de cuisine. Dans la cuisine j'ai trouvé un poêle, une table, une lampe, des chaises, des vaisseaux en ferblanc suspendus aux murs, et une boîte fixée au mur dans laquelle les plats étaient joliment disposés, et ils mangeaient sur la table recouverte d'un tapis ciré.

“La porte de la maison principale est peinte de deux couleurs et le cadre de la porte l'est également. Dans la maison principale j'ai trouvé trois lits avec couchettes, qui étaient bien faits, des chaises et un poêle. Le plancher était aussi propre que s'il fut sorti de dessous le rabot, et les deux châssis avaient de petits rideaux en coton avec de grands rideaux en toile avec corniche en haut. Les cadres des châssis étaient peints en vert. Un escalier fermé conduit de cette pièce à celle de l'étage supérieur, ou plutôt y conduira une fois terminé. L'escalier et la porte n'étaient pas encore faits et posés. La pièce du haut sert de chambre à coucher à son beau-frère, qui demeure avec lui. “Il y avait deux écuries en bois rond; toutes deux étaient propres et le fumier est transporté à quelques vingt verges plus loin au moyen d'un traîneau plat fait pour cet objet. Les écuries et un champ d'environ 25 acres sont entourés d'une clôture. Dans un enclos près de l'écurie il y avait quelques tonnes de foin et il disait en avoir 50 autres tonnes en meules.”

Education.—Le pensionnat de Birtle est sous les auspices de l'Eglise presbytérienne. On y compte maintenant 20 petits garçons et 27 petites filles, en outre six des plus avancés ont été envoyés à l'école industrielle de Régina durant l'exercice. Sur les quarante-sept élèves actuellement à cette institution 25 apportent les \$70 chacun par année que donne le ministère, tandis que les autres sont soutenus par l'Eglise seule sous les auspices de laquelle l'école est dirigée. M. W. J. Small est maintenant directeur et maître de classe; et Mlle McLaren, nommée lors de la fondation de cette école en décembre 1888, en est encore gouvernante.

Les autorités presbytériennes sont encore propriétaires de l'édifice et des terrains sur lesquels l'école est érigée. L'édifice est tout en pierre, à deux étages, avec sous-sol et mansarde.

L'étendue du terrain de l'école est de 30 acres, dont environ 4 sont en culture pour l'usage de l'institution et servent en même temps à enseigner aux élèves le jardinage; en outre les plus grands ont ensemencé et tenu en bon état un morceau de terre pour leur bénéfice personnel, et je suis heureux de pouvoir dire qu'ils en sont très fiers.

Aux petites filles on enseigne les soins du ménage, la couture, le tricotage, le blanchissage, la fabrication du beurre, etc.

Dans les classes les élèves on fait d'assez bons progrès, et je pense que les enfants de cette agence qui sont aux écoles industrielles de Qu'Appelle, de Régina et d'Elkhorn et au pensionnat de Portage-la-Prairie avancent d'une façon satisfaisante.

Observations générales.—Au début de l'exercice la diphtérie éclata sur la réserve de la rivière de la Vallée, n° 62½, et l'on expédia immédiatement le Dr Wright, de Russell, avec une bonne quantité d'anti-toxine, et il sut bientôt maintenir l'épidémie.

Département des affaires indiennes.

A part cela, il n'y a pas eu d'épidémie remarquable chez les sauvages de cette agence, et leur santé a été assez bonne.

Dans l'intervalle du paiement des annuités de 1894 à celui de 1895 seize enfants et cinq adultes sont morts ; et chez les mêmes bandes et durant la même période il y a eu vingt-trois naissances.

Dans le cours des 12 mois expirés le 30 juin dernier, il y a eu moins de 85 sacs de farine et moins de 400 livres de viande de distribuées gratuitement aux sauvages de cette agence.

Je puis dire en terminant que, bien que les sauvages n'aient pas avancés aussi rapidement que je l'aurais désiré, cependant il y a plusieurs marques de progrès, et, à tout considérer, il y a lieu de se féliciter des résultats obtenus.

J'ai, etc.,

J. A. MARKLE,

Agent.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

ALBERTA—AGENCE DES PIEDS-NOIRS,

GLEICHEN, 23 juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Situation et étendue.—La réserve des Pieds-Noirs est située sur les deux rives de la rivière de l'Arc, voisine et au sud du chemin de fer Canadien du Pacifique ; elle embrasse les townships 19, 20 et 22, à l'ouest du quatrième méridien.

La réserve embrasse 470 milles carrés, plus ou moins.

Ressources.—Il existe dans la partie méridionale ou "réserve du sud", comme on l'appelle, une mine de houille que l'on exploite depuis plusieurs années et dont le charbon est d'excellente qualité. Il y a sur la réserve d'autres veines houillères d'où l'on a extrait de la houille de bonne qualité, mais l'exploitation n'en est pas assez avancée pour juger de leur valeur. La réserve renferme une immense étendue d'excellents pâturages, et le fossé que M. Ponton, A.F., est à construire, et qu'il va bientôt terminer, agrandira le territoire arable de près de 1,500 acres. Ce fossé, dont la longueur est de près de six milles, a été entièrement fait par les sauvages.

Tribu.—Ces sauvages sont une branche de la nation des Pieds-Noirs, dont les Gens-du-Sang et les Piégânes sont des rejetons.

Statistique vitale.—La population actuelle est de 1,226 âmes, dont 612 sont du sexe masculin et 614 du sexe féminin, et dont 500 sont des enfants. L'immigration a amené 7 personnes et l'émigration en a enlevé 4, et sur ce nombre quatre ont été transférés sur leur propre demande et par ordre du commissaire des sauvages. Dans le cours de l'année il y a eu 42 naissances et 86 décès, soit une diminution de 41. Les décès ont eu pour causes principales les scrofules et la consommation, et l'immigration et l'émigration ont été déterminées par des mariages contractés avec des sauvages d'autres réserves.

Santé et état hygiénique.—La santé générale de ces sauvages a été bonne. Il y a eu une épidémie de petite vérole volante en 1895, mais sans conséquences graves. Un excellent hôpital a été terminé sur la réserve septentrionale, de sorte que, si on le désire, l'on peut maintenant isoler les cas de maladies contagieuses et infectieuses. L'on a porté attention au blanchissage des maisons à la chaux et l'on a nettoyé et brûlé toutes

les immondices autour des habitations. Quatre-vingt-dix-neuf sauvages ont été vaccinés, et l'on a mis en pratique les recommandations du médecin officiel (le Dr. Lindsay) quant aux améliorations hygiéniques.

Occupation.—Un grand nombre de sauvages ont été employés au fossé d'irrigation qui, une fois terminé, créera de nouvelles industries, en ce qu'il permettra de cultiver des légumes et de faucher du foin pour le marché en sus de ce qu'il faudra pour la consommation de la réserve. Treize wagons de houille ont été expédiés à Calgary et ailleurs durant l'hiver, et l'extraction de la houille requise pour les écoles, l'agence et les fermes ainsi que celle qui est fournie aux colons des alentours occupe un bon nombre d'hommes tant dans la mine qu'au transport. D'autres cultivent et élèvent du bétail. Le sauvage Cou-de-Corbeau a un talent tout particulier pour la sculpture de bustes en pierre, qu'il vend, et un autre, Voix-Stridente, a appris à faire des brides en crin, etc. Bon nombre de femmes gagnent de l'argent à vendre des ouvrages en rassade, à tanner des peaux et à confectionner des pardessus, des chemises, des mocassins et autres vêtements.

Constructions.—Nombre de vieilles maisons ont été démolies et de nouvelles construites, dont quelques-unes sont améliorées en ce qu'elles ont des toits en bardeaux, des cloisons et des planchers. Le nombre est le même que l'an dernier, soit : 171. On a construit 22 écuries neuves dont 15 sur la réserve du nord et 7 sur la réserve du sud, ce qui fait en tout 35. Les serres à racines sont maintenant au nombre de 13, on en a contruit 7 nouvelles, outre une glacière, une porcherie et un poulailler.

Animaux.—Cette année le ministère a échangé 15 génisses pour des poneys. Les sauvages ont actuellement en main 133 bestiaux, soit une augmentation de 85 sur l'année dernière. Les sauvages sont prêts à en prendre 125 de plus aux mêmes conditions. Le nombre de leur poneys est de 2,152.

Education.—Il y a sur la réserve 495 enfants, dont 200 environ sont d'âge à aller à l'école, les autres étant ou trop vieux ou trop jeunes pour y aller. Sur la réserve du nord se trouve un grand pensionnat fréquenté où l'on compte des petits garçons et des petites filles ; cet édifice a été amélioré et agrandi durant l'année. L'on encourage les enfants de la bande à aller à l'école en leur donnant un repas, mais la présence est très faible et très irrégulière, et l'externat n'accuse pas de progrès. A la réserve du sud, le grand pensionnat ouvert il y a deux ans est très bien tenu. Le terrain a été beaucoup amélioré et clôturé ; l'on commencera un grand potager le printemps prochain. L'on a planté bon nombre d'arbres. Il n'y a pas d'externat affilié à ce pensionnat, qui est réservé aux garçons. L'on a constaté que l'influence des enfants qui vivent sous la tente est presque égale à celle de la vie de tente sur les enfants des refuges. Il n'y a pas de doute que la discipline et l'ordre pourraient être meilleurs, mais je suis convaincu qu'il y a eu amélioration sensible à cet égard. L'on ne néglige rien pour rendre ces refuges agréables et attrayants ; la nourriture est bonne et abondante. Il y a un instituteur à chaque pensionnat, l'un est porteur d'un certificat de seconde classe et l'autre a les qualités requises pour remplir sa charge. L'on suit autant que possible l'enseignement des matières prescrites, et les progrès des enfants sont satisfaisants dans les deux écoles. Ces deux écoles ont sous les auspices de la mission de l'Eglise anglicane. L'externat du Pied-de-Corbeau, aussi sur la réserve du sud, a fait un grand changement en ce qui est de la présence et des progrès depuis l'engagement de l'instituteur actuel, Mr. Race. Cette école est sous la direction de l'Eglise catholique. L'intérêt des parents en matières d'éducation n'est pas très sensible, quoique l'on remarque amélioration à cet égard ; l'on fait tout ce que l'on peut pour amener les parents à s'intéresser aux choses de l'école. Deux fois par semaine, Mde Stocken et Mlle Haynes font une classe à la mission de la réserve du nord. Grâce à leur enseignement les mères et les sœurs des élèves font maintenant toute la couture et toute le raccommodage des enfants. Mlle Wheatty a fait de même pour les enfants de l'externat de Pied-de-Corbeau.

Le directeur des pensionnats, le révérend H. W. G. Stocken, donne tous les mois un souper aux chefs dans l'espoir que la chose créera un sentiment encore plus favorable envers la mission et les écoles.

Religion.—Il y a, sur la réserve, deux missionnaires, le révérend H. W. G. Stocken, de l'Eglise anglicane, et le révérend Père Doucet, de l'Eglise catholique. Les classes des deux pensionnats servent aux offices religieux. Les sauvages portent très peu d'in-

Département des affaires indiennes.

térêt aux choses de la religion, mais il n'y a pas de doute que la jeune génération, grâce à l'influence des missionnaires, s'amendera sur ce point.

Traits caractéristiques et progrès.—La nature d'un sauvage ressemble beaucoup à celle d'un blanc. Un sauvage est industriel lorsqu'il reçoit une récompense pour son travail, et règle générale il est paisible. Ces sauvages s'améliorent sous bien des rapports : ainsi ils emploient une bonne partie de l'argent qu'ils gagnent à acheter des faucheuses et des râteaux, car bien que la terre à pâturage soit bonne, la terre à foin est d'un rendement faible, et il faut en faucher une grande étendue. Ils ont aussi acheté des vêtements, du bois de sciage et du bardeau, aussi que plusieurs articles qui ajoutent à l'aisance de leur intérieur. A la réserve d'en bas Jeune-Taureau, Cou-de-Loup, Plusieurs-Ours, Jambede-Loup, Vieille-Femme-à-la-Guerre et Debout-à-la-Porte s'occupent d'élevage de bestiaux, et ont de bonnes maisons dont la plupart sont couvertes en bardeau ; on y trouve des lits ordinaires et un bon mobilier. Lièvre-Courant, grand chef, Côte-d'Aigle, sous-chef, Peau-de-Taureau, sous-chef, Bouclier-de-Fer, sous-chef, et Bouclier-d'Ours, ont beaucoup amélioré leurs maisons, mais ils ne se sont pas encore mis à élever des bestiaux. A la réserve du nord, Petite-Hache, qui, je puis dire, donne l'exemple à tous les autres sauvages, à un troupeau de 40 bestiaux, une bonne maison avec toit en bardeau, bien meublée, une glacière, une laiterie et une porcherie. Il fait du beurre, et d'ici à peu d'années il arrivera à se suffire. Les autres qui se sont mis à élever des bestiaux sont Jas. Appikokie, Vieillard-Rouge, Enfant-Veau, Bos Rib Medecine et La-Clef. D'autres encore, bien qu'ils n'aient pas de bestiaux, améliorent leurs habitations et leurs champs, savoir : Petit-Chien-Blanc, sous-chef, Grand-Chemin, sous-chef, et Cheval-Jaune, sous-chef. Tous ceux que j'ai mentionnés font espérer du succès de toutes façons.

Tempérance et moralité.—On a eu très peu à se plaindre relativement à l'intempérance, et ce n'est que lorsqu'ils sont à Calgary que les sauvages peuvent prendre de la boisson, et ils sont promptement privés lorsqu'ils sont arrêtés et déclarés coupables. La plupart ont une bonne conduite morale, mais dans un nombre aussi considérable, il y a naturellement des vicieux. La police, récemment établie ici, contribuera beaucoup à maîtriser l'intempérance et l'immoralité.

Protection contre l'incendie.—Dans le but d'établir des moyens de protection contre les incendies dans les pensionnats, le ministère a donné des appareils de sauvetage (qui sont des escaliers à l'intérieur) et des *babcocks* ; il a aussi donné des pompes à incendie, système Star, avec les préparations chimiques nécessaires ; l'on a aussi fait l'acquisition de grenades et de seaux qu'on a placés dans des endroits convenables, de manière que les sauvages sachent qu'en mettant leurs enfants à ces écoles on a pris toutes les précautions en cas de danger. Le docteur Lindsay donne ses soins aux malades et cela avec succès, me dit-on ; je sais qu'il est très attentif.

Paiement des annuités.—La distribution des annuités s'est faite très paisiblement, l'escorte ordinaire de la police s'y trouvait. La diminution sur l'année dernière a été de 41.

Observations générales.—Dans le cours de l'année les chefs et les sous-chefs ont eu l'occasion de visiter la première exposition des territoires tenue à Régina, et ont été fort impressionnés de ce qu'ils ont vu, particulièrement par les objets que les enfants sauvages des écoles industrielles ont exposés. Nous avons eu l'honneur de recevoir la visite de Leurs Excellences le gouverneur général et la comtesse d'Aberdeen, de M. Reed, sous-surintendant général des affaires indiennes, et de M. Forget, commissaire des sauvages, qui est venu plusieurs fois, ce qui a été de nature à favoriser de bons sentiments d'amitié chez les sauvages envers le ministère.

Je dirai en terminant que pour ce qui est de l'avancement des sauvages cette année a été excellente.

Le personnel des employés, le même que celui de l'année dernière m'a beaucoup aidé dans l'exécution des travaux de l'agence et la mise en vigueur des instructions du ministère.

J'ai, etc.,

MAGNUS BEGG,

Agent.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

ALBERTA—AGENCE DES GENS-DU-SANG,

MACLEOD, 10 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1896, ainsi qu'un état tabulaire et un inventaire des effets de l'Etat sous ma charge.

Réserve.—L'agence des Gens-du-Sang comprend une seule réserve qui porte le même nom et une seule tribu de sauvages.

Situation.—Cette réserve embrasse le territoire qui se trouve entre la rivière du Ventre et la rivière Sainte-Marie, et s'étend du confluent de ces deux rivières à Whoop-up, puis Lethbridge, jusqu'à un point à environ cinquante milles au sud-ouest, la limite occidentale étant une ligne s'étendant de la rivière du Ventre, immédiatement en amont de Fish-Creek, jusqu'à un point sur la rivière Sainte-Marie à environ deux milles en amont de l'embouchure de Lees-Creek et passant près du village de Cardston, nouvelle colonie mormonne.

Etendue.—La réserve embrasse environ 548 milles carrés, soit en superficie au delà de 354,000 acres.

Ressources.—Cette réserve se compose d'une immense prairie ondulée de collines et traversée çà et là de profondes "coulées" qui s'étendent presque d'une rivière à l'autre. A l'extrémité inférieure ou septentrionale de la réserve des "coulées" sont à sec, et le seul lieu où l'on puisse avoir de l'eau est dans les rivières, qui sont en moyenne à 18 milles l'une de l'autre. Dans cette région particulière on ne rencontre pas de lacs ou de fondrières. Dans la partie supérieure de la réserve on trouve de l'eau à plusieurs endroits dans les "coulées", mais nulle part sur la réserve on ne boit de l'eau à la surface. Sur la rivière du Ventre se trouve un peu de bois, le plus souvent du cotonnier et du tilleul, mais règle générale les rives de la rivière Sainte-Marie sont découvertes. Les maisons et les champs des sauvages se trouvent le long de la rivière du Ventre à partir de près de Whoop-up jusqu'à un point à environ 40 milles en amont, et dans ce parcours l'on rencontre d'excellentes terres. Plus l'on s'enfonce vers le sud plus le sol est riche, mais son voisinage des montagnes l'expose aux gelées hâtives. Toute la réserve est très propre aux pâturages, et incontestablement une des meilleures régions pour l'élevage de l'Alberta méridionale; mais pour la culture le climat est trop sec, et d'une année à l'autre nos moissons ont manqué.

Il y a bon nombre de veines houillères le long de la rivière Sainte-Marie, et à l'une de ces veines se trouve la houillère des sauvages; l'on a dernièrement découvert de la houille dans la partie méridionale de la coulée de la Corne-de-Taureau ou (Gras-de-Bison).

Tribu ou nation.—Les Gens-du-Sang sont de la tribu des Pieds-Noirs et ont toujours été les plus nombreux et les plus belliqueux de cette nation; et leur voisinage de la frontière internationale faisait qu'autrefois il était beaucoup plus difficile d'exercer un certain contrôle sur eux, car à la moindre tentative de contrainte ils traversaient immédiatement la ligne pour s'en aller vivre avec les Piégânes du sud, qui sont un démembrement de la même peuplade.

Statistique vitale.—La population de la réserve à l'expiration de l'exercice était de 1,338 âmes, dont 326 hommes, 467 femmes et 545 enfants, soit une diminution de 89 sur les chiffres du dernier rapport. La différence de la population s'explique par le fait que 81 sauvages ont quitté ce traité pour d'autres réserves dans le cours de l'exercice, et tandis que les chiffres qu'indique le rapport de l'année dernière étaient ceux du dénombrement fait lors du paiement des annuités, les chiffres de cette année sont ceux pris au

Département des affaires indiennes.

30 juin. La majeure partie des sauvages qui ont quitté sont traversés au sud, à l'agence des Piégânes du Sud, États-Unis. Dans le cours de l'année il y a eu 65 naissances, dont 36 petits garçons et 29 petites filles ; tandis que dans la même période les décès ont été de 57 : soit 10 hommes, 14 femmes et 33 enfants ; ce qui fait une augmentation naturelle de 8 personnes.

Santé et état hygiénique.—En général la santé des sauvages a été bonne, et à l'exception de quelques cas d'érysipèle et de coqueluche, il n'y a pas eu de maladie ou d'épidémie contagieuse ou infectieuse. Les causes principales des décès ont été la consommation, les scrofules et le syphilis. Au printemps les sauvages ne négligent rien pour que les instructions officielles, relativement à l'hygiène, soient mises en vigueur, et on n'éprouve guère de difficulté à leur faire nettoyer leurs habitations. Toutes les immondices sont ou brûlées ou transportées avec soin à une distance suffisante de leurs maisons. Règle générale les maisons sont blanchies à la chaux et tenues avec propreté. Le médecin a vacciné cet été tous les sauvages et leurs enfants, sauf quelques-uns qui l'ont été ces années dernières. La présence des vaches et l'emploi copieux du lait ont, à mon sens, un très bon effet sur la santé des naturels, et je suis souvent surpris de voir un sauvage, lorsqu'un camarade vient le voir, lui offrir un grand plat de lait au lieu du bol habituel de thé noir fort ; et ce qui plus est, de voir son ami s'en régaler.

Occupation.—La position de la réserve, située comme elle est loin d'un grand centre, restreint les moyens d'occupation ; en conséquence la plupart des sauvages s'occupent surtout de culture. Toutefois on ne compte pas sur les moissons dans cette partie du pays, et l'on encourage les sauvages de toutes façons à élever des bestiaux et à faire de la culture mixte. L'exercice qui fait l'objet de ce rapport n'a pas été très favorable aux moissons. Le printemps de 1895 a été froid et tardif et les pluies se sont faites attendre ; en conséquence la végétation a été en retard et en nombre d'endroits les grains ont gelé avant d'avoir mûri, ce qui fait que le rendement a été mince et le grain maigre. La récolte des pommes de terre a été bonne et les sauvages en ont eu assez pour l'hiver et suffisamment pour semer ce printemps. Le printemps de 1896 a commencé tard, et bien que la végétation ait été vigoureuse durant un certain temps, la chaleur sèche de juin a détruit tous nos grains, et nos moissons de céréales et de plantes potagères ont complètement manqué cette année. Bien que le grain ait complètement manqué l'année dernière, on ne peut en dire autant du foin. Cette moisson a été abondante, l'on a fauché et ameulonné une grande quantité de foin. Les sauvages ont bien travaillé durant la fenaison, et tous les chariots de la réserve ont été activement occupés tant que la fenaison a duré. Pour la première fois les sauvages ont entrepris de fournir sous l'empire de contrats de grandes quantités de foin, et les résultats ont dépassé de beaucoup mes plus chaudes espérances. Au début de la campagne je convins avec M. Cochrane, gérant de la Compagnie de ranche Cochrane (à responsabilité limitée), de faucher et d'ameulonner 400 tonnes de foin pour la compagnie sur ses deux ranches, et subseqüemment convint aussi de faucher sa prairie et d'arroser de la terre pour lui, et d'ameulonner cent autres tonnes à Fish-Creek. Au commencement de la campagne le temps fut très incertain et la pluie nous fit perdre une semaine, mais après cela nous eûmes du beau temps sans vent et les travaux marchèrent avec la régularité de l'horloge. Il s'en suit qu'une fois la fenaison terminée nous nous trouvâmes à avoir une grosse note de foin contre la compagnie, ainsi que le démontre l'état suivant : au ranche de la compagnie Cochrane à Fish-Creek, 399 tonnes ; au ranche inférieur de la Compagnie Cochrane, 267 tonnes ; prairie et terrain arrosé de la Compagnie Cochrane, 74 tonnes ; Compagnie Cochrane, pour les bouchers à l'agence, 12 tonnes ; total, 752 tonnes. Ce foin a été mis en grosses meules qui, après trente jours, mesuraient 14 pieds de face sur 23 de hauteur. Ces meules ont été bien faites, la plus grosse contenait au delà de 125 tonnes, tandis que trois renfermaient ensemble 350 tonnes. Le gérant du ranche s'est déclaré absolument satisfait de la façon dont le travail a été exécuté et de la conduite des sauvages sur les lieux. Outre ce qui précède, la même équipe d'hommes a aussi fauché et mis en meule 17 tonnes de foin pour le détachement de la police à cheval du Nord-Ouest à Big-Bend ; 12 tonnes pour une personne à Macleod ; 50 tonnes pour les chevaux et les bestiaux de l'agence ; 49 tonnes pour les animaux de cultivateurs et 10 tonnes pour les vaches de l'hôpital. Les sauvages ont fauché et transporté gratuitement,

comme aux deux années précédentes, les 109 tonnes mentionnées en dernier lieu. Les sauvages ont aussi fait une bonne provision de foin pour leur propre usage et en vendre aux colons de la région, et à peu près à chaque village l'on pouvait voir en hiver de nombreuses meules de foin bien faites et entourées d'une bonne clôture. La quantité totale de foin s'est élevée à 1,362 tonnes.

Coupe de bois.—Dans le cours de l'année les sauvages sont allés deux fois à la coupe de bois, et chaque fois ils ont fait un nombre considérable de billots de sciage, outre un très grand nombre de pièces de bois sec pour leurs maisons, leurs écuries, leurs hangars et leurs parcs. Lors de la descente de bois la rivière en semblait remplie sur des milles de distance, et une fois le bois arrivé à la scierie le village avait un aspect de grande activité; une cinquantaine de voitures travaillaient hardiment du matin au soir, et chaque sauvage préparait ses billots pour la scierie. La température était froide, et comme la rivière vient de la montagne l'eau était ainsi très froide; malgré cela les sauvages ont bien travaillé, déterminés qu'ils étaient de terminer la besogne. Lorsqu'ils y sont allés, à l'automne, ils ont tout simplement abattu le bois, qu'ils ont laissé sur le bord de la rivière, prêt à descendre lorsque l'eau sera à niveau convenable.

Scierie.—La scierie est restée en exploitation jusque dans l'automne avancé, et elle a réussi à scier beaucoup de bois pour les sauvages; elle marche de nouveau cet été et fait beaucoup de besogne. Les sauvages sont contents de la scierie, et le bois a été pour eux une véritable aubaine pour réparer et améliorer leurs maisons, etc.

Houillère.—L'on a de nouveau exploité la houillère cette année, mais on a jugé nécessaire de pratiquer une nouvelle ouverture, vu que l'ancienne avait un mauvais toit; et comme elle était trop élargie les roches s'émiettaient et le poids était trop lourd sur les étais, de sorte qu'il y avait danger à y travailler, vu que le tout pouvait céder à tout moment. La nouvelle ouverture n'a que cinq pieds francs, et l'on a déjà fait deux tailles du côté nord, ce qui devra nous permettre d'extraire la houille plus aisément. Cheval-Noir a de nouveau dirigé l'exploitation, et aidé d'Herbe-Verte a fait un très bon travail. Ils en ont extrait environ 100 tonnes pour le pensionnat, 140 tonnes pour l'agence, les cultivateurs et l'hôpital, 50 pour les instituteurs de l'externat, et à peu près 20 tonnes pour les colons de Macleod et des alentours. Les attelages des sauvages ont transporté toute cette houille, et lorsque l'on songe que la majeure partie a dû être transportée à une distance d'au delà de 30 milles, l'on peut voir que cela signifie un travail ardu et constant. Outre le roulage de la houille et du foin dont j'ai parlé précédemment, ces sauvages ont aussi transporté 200 tonnes de houille de la mine de la Compagnie Galt à Lethbridge, à la police à cheval du Nord-Ouest à Macleod où Stand-Off, 60 tonnes à la Compagnie de ranche Cochrane, à part tout les vivres, y compris la farine pour l'agence et le pensionnat.

Travail des sauvages.—Bon nombre de sauvages ont aussi travaillé chez les colons de la région et gagnent ordinairement de bons gages.

Travail des femmes sauvages.—Relativement au travail des femmes de la réserve l'on ne peut en dire autant de bien qu'à l'égard du travail des hommes; elles font cependant beaucoup d'ouvrage dans la fabrication de "mocassins" pour elles-mêmes et leurs familles et dans le tannage de peaux pour les blancs de la région. Bon nombre font maintenant du très bon pain, et celles qui ont des vaches font du beurre. Quelques-unes blanchissent pour les colons du voisinage et vont travailler à leurs maisons.

Constructions.—Il s'est construit environ 25 maisons nouvelles durant l'année, et grand nombre d'autres ont été reconstruites et améliorées. Règle générale les nouvelles maisons sont plus spacieuses que les anciennes, les murs sont plus élevés, et d'ordinaire elles ont des planchers et, règle générale, de grands châssis au lieu d'avoir, comme autrefois, de petits carreaux de vitre. Le progrès seul des châssis aura un excellent effet hygiénique sur les sauvages, car rien n'est plus de nature à tenir les maisons salubres que l'abondance de lumière. Quelques-unes des maisons neuves ont des toits en bardeaux et certain nombre ont aussi des plafonds. Certaines des vieilles maisons ont été embellies par la pose de portiques en bois et d'une pièce tout autour des bords du toit, ce qui leur donne une jolie apparence. Certains sauvages plus avancés divisent leurs maisons en deux pièces, et c'est avec plaisir que je les encouragerai dans cette voie. Il se construit un

bien plus grand nombre d'écuries, et tous les sauvages qui ont des bestiaux ou qui en attendent bientôt ont des remises à bétail, les unes en troncs d'arbres, les autres en bois de charpente, et les unes construites et les autres en voie de construction. Ces remises sont ordinairement placées dans un lieu bien abrité ou près du bois, et les bestiaux peuvent y venir ou en sortir n'importe quand en hiver. J'ai constaté que pour le bétail ces remises valaient bien mieux que les étables, parce que les animaux ne se réchauffent pas trop et qu'ils sont plus en état de résister au froid pendant qu'ils sont dehors durant le jour. Règle générale chaque réserve est entourée d'un parc dans lequel on donne le foin aux bestiaux. Ces constructions, situées comme la plupart le sont sur les terres le long de la rivière et autour desquelles l'on voit circuler quelques bestiaux, ont l'aspect d'une demeure d'un blanc à l'aise.

Animaux.—L'élevage du bétail sur cette réserve est une industrie nouvelle, la première distribution d'animaux ayant eu lieu il y a précisément deux ans, mais elle prend des proportions considérables, et le soin que ces sauvages prennent de leurs bestiaux justifie l'idée d'en augmenter le nombre et tout ce qu'on a dit dans des rapports antérieurs. Au début tout reposait sur le choix de ceux auxquels on confiait les animaux, et il n'y a pas de doute que le choix qu'on a fait a été un choix heureux dans chaque cas. Dès le commencement les sauvages les reconnaurent comme étant leur propriété, les ayant eus en échange de leurs chevaux, et à l'exemple du plus grand nombre chez les blancs en ont eu plus de soin qu'ils les avaient acquis pour rien. Le premier troupeau qu'on distribua se composait de 50 génisses, et l'année suivante l'on en acheta cent de plus, et ce troupeau a maintenant atteint le chiffre de 291. Ce printemps les bestiaux ont été en très grande demande et il n'est pas facile aujourd'hui d'en faire le partage, vu que chaque sauvage désire en avoir quelques-uns, de fait la difficulté aujourd'hui est plutôt de savoir qui refuser qu'à qui en donner ; mais comme la réserve est grande et très propre aux pâturages, j'espère voir d'ici à quelques années un nombreux troupeau de bestiaux entre les mains de ces sauvages. On y trouve de nombreux et d'excellents abris, et l'eau est en abondance. Les sauvages ont eu soin de leurs animaux,—et je me suis fait un devoir d'aller voir les animaux régulièrement tout l'hiver dernier, et je les ai toujours trouvés bien soignés avec du foin et de l'eau en abondance à leur portée. Dans tout le troupeau il n'est mort qu'une génisse de l'année dans le cours de deux ans, et encore était-ce à la suite d'un accident. J'ai acheté un taureau pur sang de la race des cornes courtes pour la bande, et j'espère qu'avec du soin tous les animaux seront de race bien améliorée d'ici à quelques années.

Instruments aratoires.—Les sauvages prennent maintenant mieux soin de tous leurs instruments aratoires. Il y en a tant parmi eux qui ont récemment acheté pour leur propre compte des instruments de cette nature que la chose leur en fait comprendre la valeur, et en ce faisant ils commencent à être plus soigneux. Des sauvages ont construit des remises pour ces articles, et d'autres sont à s'en bâtir. L'inventaire des biens particuliers des sauvages accuse de ce chef une augmentation considérable. Il y a actuellement, à titre d'intérêt particulier, 12 faucheuses et râtaux, 19 chariots, 85 harnais, outre un grand nombre d'autres instruments aratoires et outils.

Education.—Les choses de l'éducation sont présentement dans un état de transition. Durant les trois dernières années ils ont envoyé volontiers leurs enfants aux différentes écoles, mais depuis quelque temps ils semblent éprouver de la répugnance à laisser aller leurs enfants. Tous admettent toutefois que leurs enfants doivent s'instruire, et il n'y a pas de doute que l'idée qu'ils ont actuellement disparaîtra bientôt. On compte quatre externats sur la réserve : deux épiscopaliens et deux catholiques ; ces écoles sont restées ouvertes toute l'année. Elles ont en tout 61 élèves, avec une présence moyenne quotidienne de 7. Il y a aussi sur la réserve un pensionnat sous la direction de l'Église épiscopale ; on y compte actuellement 61 élèves, dont 37 petits garçons et 24 petites filles. Il y a aussi 66 enfants de cette bande qui vont aux écoles d'industrie en dehors de cette région. Chaque externat a un instituteur et le pensionnat en a deux. L'enseignement qui se donne est autant que possible conforme au programme officiel, mais pour les enfants des externats qui sont tous dans le cours I, l'on apporte certaines modifications que requièrent les circonstances. Les écoles sont toutes bien montées et elles répondent aux besoins. Règle générale la discipline et l'ordre sont assez bons. Au pensionnat les progrès

des élèves sont très bons et tous les enfants parlent anglais plus ou moins, mais dans les externats il se fait très peu de progrès, et je serai heureux de les voir tous remplacés par des pensionnats.

Religion.—Presque tous les sauvages sont païens, si nous exceptons les enfants des pensionnats et des écoles d'industrie, bien que quelques-uns aient fait célébrer leur mariage par des missionnaires. Il y a deux églises où le culte se célèbre en sauvage; l'une sous les auspices des épiscopaliens et l'autre sous les auspices des catholiques. Certains jours la présence est très bonne, mais règle générale les sauvages ne portent pas beaucoup d'intérêt à la religion des faces pâles.

Traits caractéristiques.—Il n'y a pas de doute que ces sauvages sont en général industriels, mais ce n'est que depuis quelques années que la chose est apparente. Le travail constant qu'on a fait auprès d'eux depuis des années ne fait que commencer à produire ses fruits, et je compte qu'à l'avenir les progrès seront de plus en plus rapides. Naturellement dans une population nombreuse il y a toujours des paresseux, et les Gens-du-Sang ne font pas exception à cet égard. Il y a aussi un grand nombre d'hommes de l'âge mûr et de vieillards qu'il est difficile de faire sortir de l'ornière, et avec cela qu'ils rognent notre contingent en travailleurs. Au commencement de ce rapport j'ai essayé de donner une idée de la somme de travail accomplie par ces hommes durant l'année, et lorsque nous mettons cela en regard de la somme d'argent qu'ils ont gagnée dans le cours de la même période, je crois qu'on y trouve la preuve incontestable qu'ils ont été très industriels. Ils ont gagné plus d'argent cette année que dans toute année précédente. Leurs recettes individuelles de l'année s'élèvent à plus de \$10,000, ce qui est cinquante pour cent de plus que l'année précédente et le double d'il y a deux ans. Cet argent gagné a été bien employé; en général les sauvages achètent des faucheuses et râtaeux, des chariots, des harnais, des chevaux de trait plus pesants, des poêles et des ustensiles de cuisine, du mobilier et des vêtements, outre un supplément en aliments. Un autre signe de progrès est la façon avec laquelle les hommes s'habillent maintenant et la manière dont ils tiennent et meublent leurs maisons, avec ce qui se passait autrefois. Règle générale ils portent tous les vêtements des blancs, et il est rare en réalité de voir un autre qu'un vieillard porter la couverture. Les femmes, comme les blanches, sont plus lentes à se lancer dans des réformes de vêtements, et bien qu'il soit rare d'en rencontrer avec les habits d'une blanche, tout de même elles commencent à mettre la couverture de côté pour le châle, et il n'y a pas de doute que pour l'autre pas ce n'est qu'une question de temps. La tenue des maisons et le mobilier accusent aussi un progrès sensible. Les sauvages entre eux ont chaudement contesté le prix accordé par Son Excellence le gouverneur général pour la maison la mieux tenue, et celles qui ont gagné le premier et le deuxième prix étaient réellement très bien. Les murs étaient ornés de jolies images et il y a avait des plantes vivaces çà et là, toutes deux avaient un bon mobilier, un moulin à coudre, des tables, des chaises, des lampes, des lits, etc., et les lits avaient des draps blancs et des oreillers blancs. Règle générale ils tendent du coton sur les murs et les plafonds, ce qui leur donne un joli aspect de propreté, et deux maisons ont des tapis. Les exemples de progrès industriels chez les hommes sont plus nombreux, et souvent l'on rencontre à divers endroits de la réserve des sauvages qui ont de bonnes maisons, de bonnes écuries et de bonnes remises à bestiaux, et dont les instruments aratoires sont soigneusement mis en lieu sûr, et suivent autant que possible dans tout ce qu'ils font les manières des blancs. Dans cinq ou six circonstances des sauvages ont, avec mon consentement, fait des contrats avec des colons pour la fourniture de petites quantités de foin, et ces entreprises ont été exécutées d'une façon satisfaisante; c'est grâce à des entreprises de ce genre que nous avons réussi à avoir un aussi grand nombre de chariots et de faucheuses qui sont en propre aux sauvages.

Tempérance et moralité.—La conduite des sauvages durant l'année a été bonne et il y a eu très peu d'infractions à la loi. On a signalé quelques cas d'ivrognerie, et ce faible chez les sauvages est difficile à rompre. Le plus souvent des blancs misérables font un métier de leur vendre de la boisson à gros profit, et les sauvages n'ont pas le courage ou le désir de leur résister. Il y a encore quelques femmes qui se font un métier d'aller dans les centres peuplés pour des fins immorales, mais grâce à l'appui de la police

Département des affaires indiennes

à cheval du Nord-Ouest à Macleod et Lethbridge, on les chasse des villages, et la chose se fait de plus en plus rare chaque année.

Observations générales.—Voici deux années de suite que nous n'avons pas eu de "danse du soleil" sur la réserve, et je crois que cette vieille coutume païenne est complètement éteinte. Les ouvriers qui, règle générale, donnaient libéralement pour la maintenir n'en recevaient rien en retour, et comme la célébration arrivait juste au moment des travaux, elle rognait leurs recettes, ce qui a eu pour effet de la leur faire abandonner entièrement, et aujourd'hui même les vieillards admettent qu'ils n'en entendent plus parler. Cet été les sauvages ne se sont même pas réunis en camp comme autrefois. Quelques-uns tentèrent l'entreprise, mais on leur fit comprendre que la chose ne serait pas tolérée, et ils reprirent ensuite paisiblement le chemin de leurs demeures, et j'espère de cette façon mettre fin, du moins partiellement, à leurs habitudes nomades. Le paiement des annuités s'est fait le 17 et le 18 octobre, et comme d'habitude les choses se sont passées très paisiblement et avec ordre. Les sauvages, le lendemain, allèrent à Macleod, mais n'y restèrent que quelques jours et revinrent à la réserve. Pendant leur séjour en ville ils se conduisirent bien et il n'y a pas eu de désordre.

On a apporté quelques changements et fait des améliorations aux constructions de l'agence et de la ferme depuis le dernier rapport. L'on a fait une allonge à la maison du cultivateur Jones, et cette maison est maintenant confortable. Le maison du cultivateur McNeil a été lambrissée en bois à l'extérieur, et toutes ses dépendances ont été joliment peinturées. L'hôpital a aussi été peinturé d'un bout à l'autre et l'édifice a maintenant une jolie apparence.

Mon personnel est le même qu'il était lors de mon dernier rapport, et j'attribue à son appui cordial en toute circonstances le succès que nous avons obtenu.

J'ai, etc.,

JAS. WILSON,

Agent.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

AGENCE DE CARLTON,

MISTAWASIS, 28 juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon douzième rapport annuel, accompagné d'un état tabulaire et d'un inventaire des effets de l'Etat sous mes soins, pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.

Cette agence embrasse le pays qui se trouve au nord d'une partie de la rivière Saskatchewan-nord, entre l'ancien fort Carlton et Prince-Albert. Le siège principal de mon agence se trouve sur la réserve Mistawasis, où il y a un bureau de poste, et qui porte le nom du vieux chef Mistawasis, récemment décédé. L'agence porte le nom du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson "Fort-Carlton", où pendant quelque temps notre bureau a été situé; le vieux fort a été incendié durant l'insurrection de 1885.

RÉSERVE DE WILLIAM TWATT, n° 101.

Situation.—Cette réserve est située sur le lac de l'Esturgeon, à environ 22 milles au nord-ouest de Prince-Albert.

Étendue et ressources.—La réserve a une étendue de 34 milles carrés. On trouve de la bonne épinette dans ses coupes de bois. Le poisson des lacs est très abondant et

d'une grande valeur pour les sauvages. Les pâturages de cette réserve sont riches, et le foin est en quantité suffisante pour les besoins.

Tribu et statistique vitale.—Ces sauvages sont de la tribu des Cris, et leur population compte 151 âmes.

Ressources.—Outre les sauvages dont je viens de parler, ces sauvages gagnent quelque argent à faire du roulage pour les exploitations forestières, les compagnies de pêche et pour d'autres personnes. Le sol se compose d'une bonne terre forte, et ils en cultivent quelque peu pour le moment, car il n'y a pas longtemps qu'ils s'occupent de culture, mais ils ont un beau troupeau de bestiaux.

RÉSERVE DE PÉTÉQUAKEY, N° 102.

Étendue et situation.—Cette réserve embrasse une étendue de 42 milles carrés ; elle est située à 20 milles à l'ouest de Fort-Carlton, au lac Muskeg, d'où elle tire son nom.

Ressources.—Cette réserve est excellente pour l'élevage des bestiaux ; les pâturages sont bons et le foin abondant. Le sol est léger mais bon ; toutefois les *gophers* font de grands ravages, et l'on a jugé sage de restreindre à l'avenir le travail des sauvages à l'élevage du bétail. Ces sauvages n'ont pas les avantages que d'autres ont, car on ne trouve pas d'animaux à fourrure, du poisson ou du gibier dans les alentours.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 69 âmes. La direction vient de l'agence directement, vu qu'elle n'a pas de cultivateur ou de chef.

Religion.—Il y a au centre de la réserve une mission catholique, et tous les sauvages professent cette religion.

RÉSERVE DE MISTAWASIS, N° 103.

Situation et étendue.—Cette réserve est située à la Plaine-du-Serpent. Son étendue est de 77 milles carrés ; on y trouve le bureau de l'agence, qui est placé sur le sentier du nord, à 20 milles de Fort-Carlton.

Statistique vitale.—La population de la bande est de 146 personnes.

Ressources.—Ces sauvages font de la culture mixte et ont un joli troupeau de bestiaux, à l'élevage desquels cette réserve convient très bien. Comme au lac Muskeg, la chasse est très maigre. Ces sauvages font presque toujours une moisson de grain quelconque, sans être considérable.

RÉSERVE D'AH-TAH-KA-KOUP, N° 104.

Situation et étendue.—Cette réserve est située au lac des Sables, sur l'Assissippi ou rivière aux Coquilles, à environ 34 milles au nord de Carlton-House ; elle a une étendue de 67 milles carrés. La ferme est située sur le sentier au nord, à 20 milles au nord du siège de l'agence.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 218 âmes.

Ressources.—Ces sauvages font de la culture mixte. Ils ont un bon troupeau de bestiaux dont le nombre augmente et pour lequel ils ont du fourrage en abondance. Ils réussissent bien mieux à la culture du grain que toutes les autres bandes. Ils n'ont jamais essayé d'insuccès complet. Dans les loisirs que leur donnent leurs occupations ordinaires, les jeunes gens font la pêche et la chasse avec succès.

BANDE DE KA-PA-HA-WE-KEN-UM, N° 105.

Situation et étendue.— Cette réserve est située sur la rive méridionale de la rivière du Castor, à 30 milles à l'ouest du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson au lac Vert. Elle embrasse 8,960 acres.

Département des affaires indiennes.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 71 âmes.

Ressources.—La réserve n'est bonne que pour le pâturage, pour lequel elle semble spécialement adaptée. A l'heure qu'il est ces indiens ont peu d'animaux. On n'a pas cru bon de leur en confier un grand nombre, car ils sont restés chasseurs. Leurs habitudes nomades leur ont fait négliger le peu dont ils ont été pourvus ; mais ils vivent dans une contrée très giboyeuse et très poissonneuse, et sont encore capables de vivre du produit de leurs chasses et de leurs pêches.

BANDE DES KEE-MEE-MOS-TAYO ET INDIENS DU LAC PÉLICAN.

Ces indiens sont au nombre de cent quarante-sept. Ils n'ont pas encore été installés sur une réserve, mais ils ont des petits villages à Assiniboine, Poisson-Blanc et au lac Pélican.

Occupation.—Ces peuplades vivent suffisamment de leurs chasses, mais leur district a cessé d'être réellement un pays aussi giboyeux que par le passé.

Tribu.—Ces indiens, comme ceux plus haut mentionnés, appartiennent à la tribu des Cris.

SIoux WAH-SPA-TON.

Superficie et localité.—La réserve de ces indiens s'étend sur une superficie de deux mille quatre cents acres et est située à la Plaine-Ronde, neuf milles au nord-ouest de la ville de Prince-Albert.

Occupation.—Ces indiens sont adonnés à la culture du grain, et présentement ils en sont à leur deuxième récolte.

Ressources.—La localité semble très propice à ce genre de culture. La réserve étant située si près d'une ville, les indiens qui l'habitent devraient être capables de cultiver des légumes et de fournir du foin et du bois de chauffage au marché de Saint-Albert.

Statistique vitale.—Le nombre d'indiens sous traité dans ce district est de huit cent deux, se décomposant comme suit : cent soixante et quinze hommes, deux cent vingt femmes, deux cent six garçons et deux cent et une filles. Le nombre des naissances durant les douze derniers mois s'est élevé à trente-sept et celui des décès à vingt-quatre, soit une augmentation de treize, dont sept proviennent de la bande des Ah-tah-ka-koops. L'émigration (douze) a excédé l'immigration (onze) d'une âme ; ce qui fait une augmentation nette de douze. Parmi les décès huit ont eu pour cause la vieillesse et huit les maladies de l'enfance. Les autres sont dus aux écrouelles, à la pneumonie et à la consommation. De ceux qui ont quitté l'agence deux étaient des femmes qui ont échangé leur annuité. Une femme, à la suite de son mariage, a été transférée à l'agence du Lac-aux-Canards. Trois autres étaient des enfants qui sont à l'école industrielle de Battleford et dont les noms sont maintenant sur la liste de paye de Battleford, dont ils avaient primitivement fréquenté les écoles. Les autres sont absents. Sur le nombre des immigrants, trois proviennent du mariage d'indiens avec des femmes qui ne sont pas sous traité, quatre femmes ont été transférées, à la suite de leur mariage, d'autres agences à la nôtre, et le reste provient du retour des absents.

En sus de ces Cris qui sont sous traité avec le gouvernement, nous devons mentionner une bande de Sioux formée de trente-sept personnes, soit dix hommes, dix femmes, huit garçons et neuf filles. Ce nombre n'a pas varié durant l'année, mais il est probable qu'il y aura une augmentation avant l'hiver. La population totale des cris et des Sioux qui relèvent de mon agence est donc de huit cent trente-neuf personnes.

Santé et état hygiénique.—L'état général de la santé des indiens a été bon durant l'année et il n'y a pas eu d'épidémies. Il est à remarquer que les sauvages qui vivent sur les réserves succombent souvent sous des maladies que des blancs de bonne constitution auraient aisément surmontées. Cette faiblesse provient de maladies scrofuleuses dont chaque famille est plus ou moins atteinte. Il y a plus, les sauvages malades négligent de se soigner. D'un autre côté, les sauvages chasseurs, qui sont bien plus exposés aux intempéries des saisons, et qui ne peuvent pas être secourus, surmontent les

maladies les plus graves. Sur les cinq réserves colonisées qui sont sous ma juridiction, les cultivateurs et moi avons moins de trouble pour la propreté à donner aux maisons et à leurs dépendances, car les gens commencent maintenant à observer plus régulièrement les règles de l'hygiène. Je dois faire exception cependant pour quelques familles du Lac-à-l'Esturgeon, mais les cultivateurs de cet endroit s'en occupent sérieusement.

Maisons, provisions et instruments aratoires.—Au Lac-à-l'Esturgeon il y a quelques bonnes maisons et plusieurs autres en cours de construction. Il y a deux ans la seule bonne maison de la réserve était une cabane. Il y a une bonne ferme, avec une écurie et un magasin, et à l'extrémité est de la réserve on remarque des établissements confortables pour la mission et une maison d'école. Ces sauvages ont quatre-vingt-dix-sept bêtes à cornes et cinquante chevaux, les travailleurs sont amplement pourvus d'instruments aratoires et d'outils, et ils en ont acheté quelques-uns pour eux-mêmes l'hiver dernier.

Je suis heureux de signaler de grandes améliorations dans le style des maisons et des écuries de la bande de Petequakey, au Lac-Muskeg. Presque tous les établissements sont couverts de bardeaux. La bande possède soixante et quinze têtes de bétail et vingt chevaux, avec un nombre moindre de moutons, de porcs et de poules. Ils sont suffisamment pourvus d'instruments aratoires et d'outils, l'un d'eux a même pu s'acheter une voiture et une faucheuse.

La bande de Mistawasis a quelques bonnes maisons et écuries, très confortables et construites dans un joli style. On s'est efforcé de leur faire perdre l'habitude de dormir tous ensemble dans une seule pièce, et maintenant presque toutes les maisons sont pourvues de chambres à coucher placées à l'étage supérieur. Ces sauvages ont deux cent quarante et une têtes de bétail et trente-quatre chevaux. Ils sont amplement pourvus d'instruments aratoires et d'outils pour toutes les opérations de leurs fermes. Dix de leurs meilleurs travailleurs se sont acheté des faucheuses et des voitures avec le produit de la vente de leurs animaux.

Les maisons sur la réserve d'Ahtahkakoup s'améliorent constamment, et il y a toujours pour remplacer les vieilles cabanes une ou deux maisons sur le chantier. Ces nouvelles maisons sont généralement pourvues d'étages supérieurs et divisées en compartiments. Leur troupeau consiste maintenant en trois cent soixante et quatorze têtes de bétail et quarante-trois chevaux. Avec ceux qui leur sont donnés par le département ou qu'ils achètent eux-mêmes, ces sauvages ont en quantité suffisante des instruments aratoires et des outils.

Les autres sauvages des bandes ont conservé leurs habitudes nomades, tout en étant pourvus cependant de petites maisons pour l'hiver.

Education.—Les enfants qui sont d'âge à suivre l'école (y compris neuf Sioux) sont au nombre de cent quatre-vingt-quatorze; cinquante suivent les cours des différentes écoles industrielles et du pensionnat du Lac-aux-Canards, et quatre-vingt-quatre autres sont inscrits sur la liste des écoles de l'agence, qui sont au nombre de cinq. Il n'y a pas de pensionnat dans l'agence, mais celui du Lac-aux-Canards contient un certain nombre d'élèves de la bande du Lac-Muskeg, dont les écoles ont été fermées. Des soixante et six enfants qui restent, une partie suit les bandes qui font la chasse et qui vagabondent continuellement, et l'autre se compose d'enfants qui demeurent à une distance trop grande des écoles pour pouvoir les fréquenter. De fait tous les enfants de ces réserves, à l'exception de ceux du Lac-à-l'Esturgeon, fréquentent les écoles qui sont dans leurs limites. On ne peut cependant pas les complimenter sur leur assiduité, et il faut beaucoup d'assistance de la part des instituteurs pour obtenir une fréquentation modérée. Je n'ai pas compris dans le nombre des enfants ci-haut mentionné treize enfants sauvages qui suivent les cours de l'école de l'Île à la Crose. Cette école, bien qu'elle ne soit point dans les limites de la réserve, est cependant placée sous ma surveillance. Il y a six instituteurs, dont un est indien; aucun ne possède de diplôme. Des enfants qui fréquentent les écoles, la plupart sont dans le premier et le deuxième livres. Bien peu se rendent au troisième, pour la raison que lorsqu'ils atteignent ce niveau, les plus vieux sont envoyés aux écoles industrielles. Sous le rapport de l'habillement, il y a peu de chose à désirer. L'ordre et la discipline sont bien observés, bien que les professeurs soient très prudents dans leurs punitions, car les parents des élèves y sont très sensibles. Je ne puis pas faire de rapport favorable sur le progrès des élèves. Nous n'avons pas

Département des affaires indiennes.

d'encouragement de ce côté, par suite du défaut d'assiduité des élèves et du peu d'intérêt que les parents portent à l'éducation de leurs enfants. Il est vrai que tous les parents ne doivent pas être placés sur le même pied et que tous n'encourent pas le même reproche. Plusieurs donnent à leurs enfants une nourriture plus substantielle que la ration de biscuits du gouvernement.

Religion.—L'Église d'Angleterre a ici deux églises, que deux ministres desservent. L'un d'eux visite périodiquement la bande de Keeneemootayo au Lac-Assiniboine. Les sauvages qui appartiennent à cette église sont au nombre de trois cent-deux. L'Église catholique y a une église et un prêtre. En dehors de cela les secours spirituels sont donnés à la bande de Kapahawekenum, du Lac-des-Prés, par un prêtre qui demeure au Lac-Vert. Les sauvages sont au nombre de cent quatre-vingt-huit. L'Église presbytérienne a une église et un pasteur qui donne les secours spirituels à quatre-vingt-onze sauvages. Les sauvages restés païens, qui sont à quelques exceptions près répartis dans les bandes vivant encore de chasse, et celle du Lac-à-l'Esturgeon, sont au nombre de deux cent cinquante et un. Une mission de femmes presbytériennes est établie chez les Sioux de la Plaine-Ronde, qui ne sont pas sous traité avec le gouvernement. Les sauvages de la réserve de Petequakey, Mistawasis et Ahtahkakoup ont été évangélisés il y a déjà plusieurs années, et vont à l'église régulièrement. La plus grande partie des sauvages de la bande de Keeneemootayo sont chrétiens, et bien qu'aucun missionnaire ne vive avec eux, à chaque fois que l'occasion s'en présente ils assistent au service divin. On peut en dire autant de la bande de Kapahawekenum ; mais les sauvages du Lac-à-Esturgeon sont encore fortement attachés à la foi de leurs pères. Cependant quelques-uns d'entre eux ont commencé à se convertir au christianisme, et nous avons espoir pour l'avenir.

Caractéristiques et progrès.—Les sauvages ne sont pas industriels dans le même sens que ce mot comporte parmi nous, mais en même temps ils peuvent soutenir avec avantage la comparaison avec les métis. Ils sont respectueux des lois, et sous le rapport de l'honnêteté ils sont au-dessus de la moyenne. En général ces sauvages s'améliorent. Une bande entière, celle d'Ahtahkakoup, a fait de grands progrès. Parmi les autres sauvages on peut mentionner les cas de Way-chan, Joseph Ledoux, Ayahtiskayo et J. B. Lafond. Si ces hommes, favorisés d'une bonne saison, continuent comme ils ont commencé, ils seront avant peu très à l'aise ; même si leur récolte manquait, leur troupeau leur rapportera encore un assez bon revenu.

Ameublement.—Un grand nombre de ces sauvages commencent à meubler leurs maisons avec des meubles qu'ils fabriquent eux-mêmes. On trouve dans leur demeures des dressoirs, des tables, des lits et même d'assez bonnes chaises.

Tempérance et moralité.—Il est très rare que ces sauvages s'enivrent ; les lois leur sont appliquées dans toute leur sévérité. Les cas d'immoralité sont plus communs.

Moulins.—Bien que la récolte fut mince on a pu cependant, après avoir mis de côté le grain requis pour la semence, faire moudre cinq cents sacs de farine. En août 1895 et dans ce mois-ci le moulin à scies a été en opération, et cinquante-huit mille quatre cent soixante et six pieds de bois ont été sciés pour les sauvages des bandes de Mistawasis et de Petequakey, et quatre-vingt-cinq mille bardeaux ont été faits. On peut se convaincre par là que la possession d'un moulin à scies et d'un moulin à farine est d'une grande utilité pour les sauvages, et ça leur donne de plus l'avantage de se servir de la machine pour battre.

Remarques générales.—Les changements d'employés suivants ont eu lieu durant l'année : M. Hugh Richardson a remplacé M. Coburn comme fermier chez les sauvages du Lac-à-Esturgeon et M. Louis Couture, fermier de la bande d'Ah-tah-ka-koup, a été transféré dans le district d'Edmonton et remplacé par M. O'Donnell, de cette agence.

Les employés ont donné satisfaction et m'ont très efficacement secondé.

Je demeure, etc., etc.

HILTON KEITH,

Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

ASSINIBOIA—AGENCE DU LAC-CROCHE,

BROADVIEW, 20 juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon dix-neuvième rapport annuel, avec le tableau statistique et l'inventaire des propriétés du gouvernement confiées à mes soins, jusqu'au 30 juin 1896, en y attachant une liste des propriétés privées des indiens.

Réserves.—Il y a quatre réserves dans cette agence, savoir : Ochapowace, n° 71, composée de Cris, de même que la réserve de Kahkewistahaw, n° 72 ; les deux autres, la réserve de Cowesess, n° 73, et celle de Sakimay, n° 74, se composent principalement de Sauteaux (Sauteux), avec un léger mélange de Cris.

Situation.—Généralement parlant, l'agence est située au nord de Broadview, et est bornée par le chemin de fer du Pacifique Canadien et la rivière Qu'Appelle à partir du bout ouest du lac Croche, jusqu'au bout est du lac Rond—les réserves étant justement situées entre les deux. Elle est d'un accès facile des différentes parties de la réserve, de Broadview, de Whitewood et de Grenfell, les bureaux de l'agence étant dans un endroit assez central, à un mille exactement au nord de Broadview ; la réserve du Lac-aux-Sangsues, ayant une superficie qui dépasse un peu dix milles, se trouve à quarante milles environ plus au nord, et n'est pas occupée par les indiens à présent, mais elle forme une réserve à foin importante dont la valeur a été démontrée en 1894, alors qu'un feu de prairie très violent et qui avait eu lieu plus à bonne heure que de coutume, avait détruit une grande quantité de foin sur les réserves de Cowesess et de Kahkewistahaw, ce qui avait nécessité l'hivernage d'un nombre considérable de bestiaux au Lac-aux-Sangsues.

Etendue.—Cette agence a une superficie approximative de deux cent soixante-six milles carrés, ce qui fait cent soixante-dix-huit mille acres.

Ressources.—Il y a une grande quantité de bois sec servant de combustible. On récolte assez de foin pour les besoins présents, et certaines étendues de terre sont excellentes pour la culture, mais le sol devient un peu léger et sablonneux du côté de l'ouest, et les cantons parallèles au chemin de fer appartenant aux réserves de Cowesess et de Kah-ke-wis-ta-haw sont impropres à la culture, mais le foin est un produit de bonne valeur et indispensable ; la bande d'Ochapowace récolte aussi du foin à cet endroit. Une autre ressource précieuse est le poisson des lacs Croche et Rond, qui fournissent aux indiens tout le poisson dont ils ont besoin pour leur propre consommation. Le voisinage de trois villes, Broadview, Whitewood et Grenfell, fournit un marché pour la vente du bois de chauffage et du foin dont les indiens peuvent disposer après avoir gardé ce qui est nécessaire pour leur propre usage.

Statistique vitale.—La population se compose de cent quarante-sept hommes, deux cent quatre femmes et deux cent soixante-cinq enfants. Il y a eu vingt-cinq naissances et quatorze décès, soit une augmentation de onze. Dans le cours de l'année trente et un indiens ont quitté l'agence et cinquante-huit y sont revenus, ce qui fait une augmentation nette de vingt-neuf sur l'année précédente. Les raisons de cette émigration et de cette immigration n'ont rien d'anormal, et ne sont dues à aucune cause particulière.

Santé et état hygiénique.—La santé générale de tous les indiens a été très bonne et il n'y a pas eu de maladies ni d'épidémies dignes de mention. Plusieurs enfants ont eu une forte coqueluche au printemps, mais pas un seul cas n'a été fatal. La toux a cessé et plus tard elle a paru attaquer les enfants blancs du voisinage. Les indiens comprennent la nécessité de tenir propres les alentours de leurs bâtiments, et sous ce rapport je n'ai pas eu de difficulté avec eux. Je veille avec soin sur la vaccination partout où elle est

Département des affaires indiennes.

jugée nécessaire, et je tiens une liste des personnes vaccinées. Sur la réserve de Sakimay on a eu un épileptique, qui est tombé dans le feu pendant une attaque de cette maladie, et qui s'est brûlé assez grièvement pour qu'on fût obligé de le transporter à l'hôpital de Brandon, où il a été bien traité et complètement guéri.

Occupation.—Le chef O'Soup a quitté la réserve et s'est retiré à la montagne aux Canards où, paraît-il, la chasse a pu suffire à sa subsistance par la vente d'un grand nombre de peaux tannées. Ce moyen de subsistance suffit cependant à un petit nombre, le reste des sauvages vivent de l'exploitation de leur ferme, en vendant du bois de chauffage et le surplus de leur foin. La culture s'est considérablement améliorée dans ces trois dernières années, et nous espérons une récolte considérable si la température reste propice. Comme la terre avait été préparée comme elle ne l'avait jamais été auparavant, les sauvages se rendent parfaitement compte qu'ils doivent adopter une certaine méthode de travail et ils ont agi en conséquence cette année.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—Je ne puis comparer les constructions avec celles des autres agences; je crains même qu'elles ne soient au-dessous de la moyenne, et je me suis efforcé d'induire les sauvages à les améliorer durant les deux dernières années. Je n'ai pas trouvé qu'ils eussent fait de grands progrès, mais d'un autre côté l'inspecteur m'informe qu'il a trouvé ces maisons très jolies et les étables en bon état.

Il n'y a pas de bonnes maisons en bois équarri, et cet inconvénient résulte de la rareté du bois, mais que les sauvages soient favorisés d'une bonne récolte et il s'en suivra nécessairement une amélioration sensible dans leurs constructions, car ils sont cette année dans une situation financière inusitée ici. Ces sauvages possèdent une grande quantité d'instruments aratoires dont voici l'énumération : neuf lieuses, vingt-quatre camions, seize paires d'harnais doubles, sept rouleaux, vingt-cinq faucheuses, vingt-six traînaux doubles, trente-six fourgons doubles et deux moulins à batte, tous en parfait ordre; ce qui représente à peu près cinq mille dollars. De plus ils ne doivent presque rien aux marchands, pour la bonne raison que ces derniers ne tiennent guère à leur faire crédit.

Les animaux sont dans de bonnes conditions, grâce au beau temps et à une bonne température. Les sauvages ont en tout, y compris les taureaux qui leur sont fournis par le département, et les vaches et les bœufs qui leurs sont loués, par traité, et comme propriété personnelle, cent quatre-vingt-treize chevaux, cent quatre-vingt-sept vaches, cent trois bœufs, six taureaux, trente-quatre moutons, vingt cochons, et trois cent soixante et quinze têtes de jeune bétail, tels que jeunes bœufs, génisses et veaux, faisant un total (chevaux, moutons et cochons exceptés) de six cent soixante et une têtes. Il n'y a aucun doute qu'ils tirent leurs subsistances de leurs animaux, et la preuve de leur activité croissante est le grand soin qu'ils en prennent. Les taureaux Galloway fournis par le département ont des rejets robustes mais sans cornes.

Éducation.—Il y a cent six enfants en âge d'aller à l'école, soixante et neuf suivent les classes, et la balance reste à la bourgade. De ce nombre vingt-cinq appartiennent à la bande des Shesheep, qui sont réfractaires à toute instruction. Les douze autres finiront, je l'espère, par aller à l'école, mais quelques-uns d'entre eux appartiennent à des familles sauvages comme celles du parti de Shesheep et sont très endurcis.

Des soixante et neuf enfants d'école, trente-sept fréquentent l'école industrielle de Qu'Appelle, six l'école industrielle de Régina, huit l'école d'Elkhorn et dix-huit le pensionnat du Lac-Rond. Les progrès des élèves donnent satisfaction. Les parents prennent beaucoup d'intérêt à l'éducation de leurs enfants. Ceux qui sont encore païens semblent comprendre aussi bien que les sauvages chrétiens la nécessité de l'éducation, et ils comparent entre eux les progrès des élèves qui suivent des écoles différentes.

Le pensionnat du Lac-Rond, sous les auspices de l'Église presbytérienne, est situé à l'extrémité-est de ce lac. Cette école, que je visite une fois par mois, est proprement tenue et est en bon ordre. Le professeur, M. Sahlmack, est très capable et très énergique.

Les garçons apprennent l'agriculture et le soin à donner aux animaux; les filles apprennent à coudre et à faire le ménage, en sus de leur programme scolaire. L'équipement est très bon et le rév. M. McKay, le principal, a beaucoup ajouté à l'ameublement de l'école. Il espère bâtir un moulin à vent cet été, principalement pour alimenter

un large réservoir placé dans le haut de la maison, et d'où l'eau sera transmise à chaque chambre.

Religion.—Il y a cent quarante-deux sauvages appartenant à la religion catholique, deux appartenant à l'Église anglicane et vingt-neuf à l'Église presbytérienne dans cette agence ; les autres sont païens. Il y a un certain nombre d'enfants qui fréquentent les écoles et dont les parents sont païens, et comme ils n'ont pas été baptisés, on les classe dans la catégorie des païens. Il y a une chapelle catholique sur la réserve de Cowesess, dans la vallée de la Qu'Appelle, qu'un prêtre dessert généralement six mois sur douze. Les offices, qui se font avec beaucoup de décorum, sont très suivis, et le chœur des sauvages, sous la direction d'un maître de chapelle sauvage, est très remarquable. Le rév. M. M. H. McKay officie deux fois la semaine au service divin dans les maisons des sauvages sur les réserves de Cowesess et de Sakimay, et ses instructions religieuses sont très suivies. Les sauvages sont en général très religieux, même ceux qui sont encore entaché de paganisme. Ces sentiments religieux se manifestent surtout par la danse du soleil. Les vieux sauvages païens sont encore très attachés à la vieille coutume de la danse du soleil, et trouvent très inhumaine la loi qui leur en interdit la cérémonie. Il faudra déployer une grande fermeté pour supprimer cette barbare institution. La religion chrétienne ne progresse pas aussi rapidement que nous le voudrions, ses progrès surtout ne répondent pas aux efforts qui sont faits par les différentes dénominations religieuses pour l'évangélisation des sauvages dans cette agence. Naturellement, l'éducation ne manquera pas d'être dans l'avenir un grand facteur d'évangélisation, mais le paganisme est difficilement déracinable.

Traits caractéristiques et progrès.—Je trouve que les sauvages conservent longtemps leur caractère primitif—*ne varietur*. Chez eux le travail est malheureusement contrebalancé par la paresse, et naturellement les fermiers et moi sommes continuellement obligés de les corriger. Cependant je suis heureux de signaler un progrès sensible à cet effet. Un grand nombre de sauvages font des efforts très appréciables pour s'améliorer, parce qu'ils comprennent que cette amélioration leur est nécessaire, dans les conditions nouvelles d'existence où ils se trouvent placés. Mais ces combats contre leur nature paresseuse et indolente leur sont pénibles, bien que plusieurs parviennent à surmonter leur répugnance. Le plus méritant d'entre eux est Alexandre Gaddy, qui travaille avec beaucoup de persévérance depuis plusieurs années. Il est probablement le meilleur sauvage des territoires aujourd'hui. Je citerai également les noms de Nepahpeness, le chef de la bande des Cowesess, d'Ambroise Delorme de la même bande, de Pierre Bélanger de la bande des Ochapowace, Louison de la bande des Kah-ké-wista-haws et d'Acoose, de la bande des Sakimay, qui travaillent systématiquement depuis plusieurs années et dont l'aisance est venue récompenser leurs efforts. Je pourrais en citer encore d'autres, et j'espère que leur exemple exercera une salutaire influence sur les générations futures. Il y en a d'autres, tels que Nowekesewape, sur la réserve des Sakimay, Alec et Mesahca-ma-penness, et Kah-ke-no-we-na-peu, sur la réserve des Kah-ke-wis-ta-haws, qui bien que leur succès n'ait pas été aussi accentués font cependant des progrès très sensibles dans le même genre. Les autres sauvages font également des progrès, mais ils ne peuvent être comparés à ceux dont j'ai cité les noms. J'ai l'œil ouvert sur tous, et partout où il y a pousser au travail je le fais. Ils sont tous respectueux des lois, et reçoivent les réprimandes avec assez de déférence. Les enfants sont plus réfractaires.

Tempérance et moralité.—Je n'ai eu qu'un cas d'ivresse durant le cours de la dernière année, et à part ce sauvage (qui a été condamné à quinze piastres et aux frais) tout s'est bien passé. Je lis souvent dans différents journaux que "les réserves sont des repaires de vice et d'ivrognerie". Nous n'avons pas à déplorer ces malheurs dans cette agence, et si j'en juge d'après le ton des journaux il m'est facile de conclure que ceux qui écrivent de telles choses ne connaissent rien de leur sujet. J'ai pu remarquer que le niveau de la moralité s'élève même parmi les sauvages les moins civilisés.

Remarques générales.—En vous soumettant mon rapport sur les résultats de la dernière année je croirais manquer aux règles de la justice si je ne vous mentionnais pas les noms de ceux qui m'ont secondé dans mon œuvre, et je n'hésite pas à déclarer que mon personnel a fait son devoir. Souvent un travail extra lui a été imposé, et toujours il a

Département des affaires indiennes.

été rempli avec ponctualité et sans aucune récrimination, et je ne crains pas de soumettre les résultats obtenus à l'examen de la critique la plus minutieuse.

J'ai l'honneur, etc., etc.

A. McDONALD,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
SASKATCHEWAN—AGENCE DU LAC-AUX-CANARDS,
STOBART, 22 juillet 1896.

À l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon neuvième rapport annuel, avec un tableau statistique et un inventaire des propriétés du gouvernement confiées à mes soins, pour l'année finissant le 30 juin 1896.

Cette agence est située à un mille et demi au nord-est du lac aux Canards. On lui a donné le nom de ce lac.

RÉSERVE D'UNE-FLÈCHE, n° 95.

Superficie et localité.—Cette réserve est située à l'est de la rivière Saskatchewan-sud, environ quatre milles et demi à l'est de Batoche, et s'étend sur une superficie de seize milles carrés.

Ressources.—Le sol est un riche composé de sable et de terre grasse avec un tréfonds sablonneux, et la réserve est couverte de cèdres et de gros peupliers très propice aux diverses cultures de la ferme.

Tribu.—Les sauvages qui occupent cette réserve sont des Cris.

Statistiques vitales.—La population comprend vingt hommes, trente femmes et cinquante enfants, soit un total de cent neuf âmes. Il y a eu durant l'année huit naissances et trois décès; un immigré pour cause de mariage, quatre émigrés pour la même cause; ce qui fait une augmentation de deux.

Hygiène.—Ces sauvages n'ont souffert d'aucune épidémie, et à l'exception de quelques vieux cas de consommation et d'érouelles, et de deux cas de maladies des yeux, la santé de la bande a été en général bonne. L'hygiène est strictement observée. Les maisons sont propres et bien aérées. Les sauvages sont en général plus portés à la propreté que par le passé.

Occupation.—La culture variée est la principale industrie de ces sauvages. Ils ont récolté beaucoup de grain et de racines et prennent un grand soin de leurs animaux. La vente de racines et de fourrures leur a procuré une somme très considérable d'argent.

Bâtiments.—Il y a plusieurs bonnes maisons sur la réserve, avec toits en bardeaux peints.

Animaux.—Le troupeau tenu sous le contrôle du gouvernement comprend cent vingt-trois têtes de bétail, en parfait état de santé. L'accroissement naturel des vaches a été de quatre-vingt-un pour cent.

Instruments aratoires.—Parmi les instruments aratoires de la bande, on remarque des charrues, des camions, des herses, des faucheuses, des râteaux à cheval et une moissonneuse. Ces instruments sont suffisants pour leurs besoins.

Education.—Il n'y a pas d'externat dans cette réserve; les sauvages préfèrent envoyer leurs enfants aux écoles industrielles ou aux pensionnats. Il y a, appartenant à cette bande, trente-trois enfants en âge d'aller à l'école. Sur ce nombre dix-huit suivent les cours de l'école industrielle de Qu'Appelle, et quatre le pensionnat du Lac-aux-Canards. Les autres attendent l'ouverture du pensionnat du Lac-aux-Canards pour y être admis.

Religion.—D'après le dernier recensement religieux, six de ces sauvages appartiennent à l'Église anglicane, quarante à l'Église catholique, et soixante-trois sont encore païens. Il n'y a ni églises ni missions sur la réserve, et les sauvages sont peu portés à la dévotion.

Traits caractéristiques et progrès.—Les hommes en général sont travaillants, mais les femmes, en majorité, sont paresseuses. Généralement parlant ils sont traitables et respectueux des lois et font d'excellents progrès. Ils deviennent de plus en plus ménagers et sont dans de bien meilleures conditions maintenant que lorsque je pris soin d'eux pour la première fois. Je dois particulièrement mentionner Tonnerre-Courant, Larocque et Pee-pah-keechen, qui ont de bonnes maisons, de bonnes étables et des champs de grain et de racines, et qui dans leur manière de vivre ont adopté le mode des blancs.

Tempérance et moralité.—La majorité de ses sauvages sont tempérants, quoique quelques-uns d'entre eux s'enivrent lorsqu'ils peuvent se procurer de la boisson malgré la surveillance des officiers. Sur tous les autres rapports ils sont moraux.

Observations générales.—Ces sauvages en général sont satisfaits de leurs récoltes et des succès qu'ils obtiennent dans l'élevage des animaux. L'un d'entre eux a assez de farine pour lui et sa famille pendant toute une année; trois autres familles en ont suffisamment pour trois mois. La récolte du foin a été abondante et l'hivernage des animaux se fait dans de bonnes conditions. Les semences se sont bien faites cette année. La récolte du grain et des racines promet un bon rendement, et si la température est belle le foin sera superbe.

RÉSERVES D'OKEMASIS ET DE BARBU, N^{OS} 96 ET 97.

Ces deux réserves sont limitrophes.

Situation et étendue.—Ces deux réserves sont situées au lac aux Canards, sur le chemin entre Batoche et Carlton, et ont superficie totale de quarante mille carrés.

Ressources.—Ces réserves comprennent des prairies naturelles, avec des peupliers, des saules et des cèdres, mais le bois n'existe pas en grande quantité. Le sol est bon et dans plusieurs endroits sablonneux. Il y a beaucoup de terres à foin et de petits prés. Avec une température favorable la culture du grain et des racines rapporte beaucoup.

Tribu.—Les sauvages de ces deux réserves sont des Cris.

Statistique vitale.—La population de ces deux bandes se décompose comme suit : hommes, trente-sept; femmes, quarante-huit; enfants, soixante et six; total, cent cinquante et un. Durant l'année il y a eu treize naissances et neuf décès, ce qui fait une augmentation de quatre âmes. Il n'y a pas eu d'autres changements.

Hygiène.—La santé des sauvages de ces bandes n'a pas été aussi bonne que d'habitude. Ils sont plus faibles physiquement. Cette faiblesse est particulièrement le fait de leur transition de l'état sauvage à l'état civilisé; mais ils surmontent ce malaise quand ils sont acclimatés à leur nouvelle condition. Les principales maladies sont la consommation et les écrouelles, mais aucune épidémie n'a sévi sur ces réserves. L'hygiène est strictement observée. Les maisons sont mieux aérées, mais quand les sauvages vivent sous des tentes dans les mois de l'été leur santé est meilleure qu'en n'importe quel temps. Quand des maladies contagieuses se déclarent, ceux qui en sont atteints sont aussi bien isolés que les circonstances le permettent, et des médecins sont appelés pour chaque cas.

Occupation.—Durant la bonne saison, ces indiens cultivent bien leurs champs, ils font l'ensemencement, les labours, la fenaison et la récolte, et ils ont bien soin de leur bétail toute l'année. A l'occasion quelques-uns sont employés au transport, et ils obtiennent de temps en temps de l'ouvrage chez les colons du voisinage. Très peu d'entre eux,

Département des affaires indiennes.

toutefois, se livrent à la chasse pour la peau. Les femmes font quelque argent en recueillant des racines et en tannant des peaux.

Constructions.—Quelques-unes des maisons sont très bonnes, et d'autres bonnes maisons sont en voie de construction. Je cite en particulier See-eequasis et Yah-yah-keekoot, de la bande de Barbu, qui ont tous les deux de bonnes maisons en bois rond avec des toits peints et couverts en bardeaux et des chambres à l'étage d'en haut.

Animaux.—Les têtes de bétail tenues par ces bandes sous le contrôle du gouvernement s'élèvent au chiffre de deux cent quatre-vingt-seize. L'augmentation naturelle cette année était de soixante et onze pour cent, avec douze vaches qui devaient encore vêler. Le pâturage était remarquablement bon ce printemps et tout le troupeau est dans une condition excellente.

Instruments aratoires.—L'outillage agricole tenu par ces bandes est amplement suffisant pour les besoins actuels, et les faucheuses, les râtaux et les voitures de charge sont pour la plupart la propriété privée des indiens, qui les ont achetées avec le produit de la vente du bétail de boucherie.

Éducation.—Ces indiens s'intéressent plus que par le passé à l'éducation de leurs enfants, dont 34 sont en âge de fréquenter l'école. Il n'y a pas d'externat sur la réserve, et les parents préfèrent envoyer leurs enfants à des écoles plus avancées. Il y en a quinze à l'école industrielle de Régina, un à celle de Battleford, un à l'école industrielle de Qu'Appelle, et onze au pensionnat du Lac-aux-Canards. J'espère obtenir plus d'élèves, mais plusieurs des enfants restant sur la réserve n'ont pas assez bonne santé pour être envoyés aux écoles.

Religion.—Il n'y a pas d'église dans aucune de ces réserves, mais plusieurs des membres fréquentent l'église catholique du Lac-aux-Canards, et paraissent y prendre intérêt, pendant que d'autres ne paraissent guère se soucier des affaires de religion. Dans cette bande on compte quarante-sept catholiques romains, un membre de l'Église d'Angleterre, un presbytérien, et les cent deux qui restent sont païens.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart de ces indiens sont industriels, tandis que quelques-uns sont indolents ; dans l'ensemble ils sont civils et respectent la loi ; ils sont devenus aussi plus prévoyants, et aujourd'hui ils se trouvent dans de bien meilleures circonstances qu'ils ne l'étaient il y a quelques années. De fait, la majorité d'entre eux fait de la culture plus avancée que plusieurs des métis et des colons blancs.

Tempérance et moralité.—Le plus grand nombre de ces indiens sont tempérants et moraux sous d'autres rapports ; cependant quelques-uns n'hésiteront pas à commettre des infractions à la morale et à faire usage de liqueurs enivrantes s'ils peuvent se les procurer de quelque manière à l'insu des officiers du département ou de la police.

Observations générales.—Je suis heureux de dire que ces bandes ont fait de bonnes semailles ce printemps. L'ouvrage a été bien fait et la perspective est encourageante ; les jardins sont bien sarclés et on a fait de bonnes clôtures autour des champs ; la récolte du foin promet d'être abondante. Les réserves sont sous la direction du fermier en chef Lovell, qui est infatigable dans ses efforts pour que les bandes sous ses soins ne soient inférieures à aucune autre dans les territoires. On le trouve toujours avec les indiens, occupé à les encourager et à les instruire sur leur ouvrage, et il me donne pleine satisfaction.

RÉSERVE DE CHECASTAPASIN, n° 98.

Situation et étendue.—Cette réserve est située à environ quinze milles au sud de Prince-Albert, sur la rive droite de la rivière Saskatchewan-sud, et a une superficie de vingt-quatre milles carrés.

Observations générales.—Cette réserve a été abandonnée depuis l'année 1888, et les indiens qui l'occupaient ont rejoint la bande de Cumberland, au Fort-à-la-Corne. La terre est une prairie ondulée, couverte çà et là de peupliers occupant des chaînes de collines et entrecoupée par des clairières. Le sol est une glaise riche, noire, mélangée de sable.

RÉSERVE DE JOHN SMITH, n° 99.

Situation et étendue.—La réserve de John Smith est située à environ douze milles au sud-est de Prince-Albert, et coupée par la rivière Saskatchewan-sud. Elle contient une superficie de trente-sept milles carrés.

Ressources.—Cette réserve est bien située pour la culture mixte. Le terrain est ondulé, parsemé de bosquets de peupliers et de nombreux étangs et petits lacs. Le sol est une glaise riche, noire.

Tribu.—Les habitants de cette réserve sont des métis indiens cris.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de cent quarante-trois, comprenant trente-cinq hommes, quarante femmes et soixante et huit enfants. Durant l'année il y a eu dix naissances et six décès, ce qui fait une augmentation de quatre. Il n'y a pas eu d'autre changement.

Santé et état hygiénique.—L'état de santé de cette bande a été généralement bon, et il s'est présenté quelques cas peu graves de bronchite et influenza durant l'hiver et le printemps, mais sans suites sérieuses. Il y a eu des soins médicaux dans chaque cas. A peu d'exceptions près ces indiens sont très particuliers sur les précautions sanitaires, et ils tiennent les maisons et leurs dépendances bien propres et en ordre ; la plupart des maisons ont une bonne ventilation. D'année en année on fait la vaccination avec soin ; les maladies contagieuses reçoivent l'attention du médecin, et ses ordres sont strictement exécutés.

Occupation.—Dans l'élevage du bétail et la culture générale ces sauvages réussissent mieux que n'importe quelle autre bande dans cette agence. Durant l'hiver quelques-uns s'absentent pour aller à la chasse, et ils ont coutume de bien réussir. Deux ou trois des hommes sont activement engagés dans le transport pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Ces sauvages ne s'occupent guère de pêche, si ce n'est pour leur propre usage. Les femmes sont généralement occupées à leur ménage, et la plupart d'elles mettent beaucoup d'orgueil à tenir leurs maisons propres et en ordre. Elles font aussi du pain et du beurre qui sont excellents, et parmi celles qui font le meilleur beurre je me plais à citer en particulier Mme. Philip Bear, Maria Robinson, Mme Thomas Bear et Mme. J. Badger. Toutes ces femmes reçoivent un bon prix pour leur beurre à Prince-Albert. D'autres apprêtent des peaux, font des paniers, des nattes de jonc et autres ouvrages à la main.

Constructions.—Les maisons et les étables sur cette réserve font honneur aux sauvages ; elles l'emportent de beaucoup sur celles des colons du voisinage.

Bétail.—Le bétail est bien soigné, bien nourri, établi et pourvu d'eau, et on donne une attention particulière aux veaux. L'augmentation naturelle durant l'année a été de quatre-vingt-quatre pour cent, et il restait encore sept vaches en état de gestation.

Instruments aratoires.—Les instruments d'agriculture sont bien entretenus et la plupart des voitures de charge, des faucheuses et des râpeaux sont la propriété privée de la bande.

Education.—Les enfants en âge d'école sont au nombre de quarante-six, dont dix sont à l'école industrielle de Battleford, un au pensionnat du Lac-aux-Canards, et vingt-trois qui fréquentent l'externat sur la réserve. Les autres enfants sont absents.

L'externat en question est sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre, et Mlle McGregor, qui possède un certificat de troisième degré, en est l'institutrice. Les matières enseignées sont les rudiments d'une éducation anglaise ordinaire, à savoir, la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, la récitation, l'histoire et la musique vocale. On enseigne aussi la couture, le tricot et le rapiécetage. L'école est convenablement meublée et est bien pourvue des fournitures nécessaires pour enseigner les matières citées. Il règne une bonne discipline et les progrès sont excellents. La majorité des parents s'intéressent à l'éducation de leurs enfants. Il n'y a que trois familles qui se montrent indifférentes aux affaires d'école, et je suis heureux de dire que cette école a donné grandement satisfaction ; l'institutrice, Mlle McGregor, n'a pas ménagé ses efforts, mais elle a fait tout son possible pour le succès de son école.

Département des affaires indiennes.

Religion.—Les Indiens de cette bande appartiennent à l'Eglise d'Angleterre, et il y a un membre du clergé résidant qui est indien de naissance et une église sur la réserve ; où le service a lieu régulièrement ; les Indiens s'intéressent beaucoup aux affaires d'église.

Traits caractéristiques et progrès.—La majorité des hommes et des femmes de cette bande sont industriels, tandis que d'autres sont le contraire. Dans l'ensemble ils sont civils et amis de l'ordre, et ils deviennent plus prospères, ils ont même adopté l'habillement des blancs, et peu à peu ils adoptent leur manière de vivre. Je mentionnerai en particulier Philip Bear, John Badger, Henry Bear, et Edward Bear, qui ont fait le plus de progrès, mais à l'exception de deux familles, toute la bande est dans de bonnes circonstances et réussit bien.

Tempérance et moralité.—Plusieurs membres de cette bande sont tempérants, tandis que d'autres font usage de boisson s'ils réussissent à s'en procurer sans être découverts. Toutefois, on prend toutes les précautions possibles pour empêcher la vente des liqueurs alcooliques. Sous d'autres rapports la bande peut être qualifiée de morale.

Cultures.—Le grain et les plantes-racines ont bien produit l'année dernière ; les Indiens ont produit leur propre farine pour la plus grande partie de l'année, et ils ont fait un bon ensemencement de céréales et de légumes le printemps dernier. Leurs jardins sont bons, bien entretenus et libres de mauvaises herbes.

Remarques générales.—Cette réserve est présidée par l'instituteur agricole J. H. Price, qui donne beaucoup de satisfaction et fait de grands efforts pour l'avancement des indiens. Il est industriel et travaillant, mais comme l'aide accordée à cette bande par le gouvernement est peu considérable, il ne peut pas exercer un grand pouvoir sur eux. Je suis heureux de dire, cependant, qu'il travaille avec succès et qu'il paraît avoir un bon contrôle sur les indiens.

Depuis que M. Price est entré en fonction il a creusé un bon puits à la ferme et il a latté et crépi l'extérieur de la maison de ferme. Il a aussi érigé une magnifique étable avec un bon plancher et des stalles, ainsi qu'un compartiment pour les harnais avec un grenier à foin au-dessus. Une laiterie est en voie de construction et elle sera bientôt terminée. Une palissade a été érigée autour de la maison de ferme et il y a un magnifique jardin et un pâturage entourés d'une bonne clôture. Tout l'ensemble est en parfait ordre et peut servir d'exemple aux indiens.

RÉSERVES DE SMITH ET DE CUMBERLAND, N^{os} 100 ET 100A.

Situation et superficie.—Ces réserves sont contiguës et traitées ensemble. Elles sont situées à quinze milles environ en aval du confluent de la Saskatchewan-nord et de la Saskatchewan-sud et s'étendent au delà de la rivière aux Carottes, près de Fort-à-la-Corne ; elles ont ensemble une superficie de quatre-vingt-douze milles carrés.

Ressources.—Le sol de cette réserve varie du sable à la glaise riche, noire ; les principales parties sont basses, humides et fortement boisées de peupliers, de saules et de broussailles. La surface est ondulée et parsemée de mares et de lacs d'eau saumâtre, et la terre vaut peu de chose pour l'agriculture ; il y a cependant quelques endroits où le sol est bon. L'herbage est luxuriant et il pousse en abondance du foin de première qualité, ce qui rendrait cette localité admirable pour l'élevage du bétail si cette partie du pays n'était pas infectée du fléau des mouches, surtout lorsque la saison est humide.

Tribu.—Les indiens de ces bandes sont des Cris.

Statistiques vitales.—La population se compose de soixante et un hommes, soixante-huit femmes et cent deux enfants. Durant l'année il y a eu onze naissances et neuf décès. Il y a eu trois immigrations par mariage et huit émigrations par la même cause, ce qui fait une diminution de trois.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces bandes n'a pas été aussi bonne qu'on aurait pu le désirer ; la rougeole, la petite vérole volante et la coqueluche ont régné durant l'année, de sorte qu'il a fallu des soins médicaux dans plusieurs occasions. Je suis heureux de constater toutefois que ces maladies ont causé peu de décès, la plupart ayant été la suite de la vieillesse et de la consommation. La plupart de ces indiens sont parti-

culiers sur les précautions sanitaires, et ils veillent sur la propreté de leurs personnes et de leurs demeures. On fait aussi attention à la ventilation, et les alentours de la maison sont tenus proprement. La vaccination a été pratiquée chaque année à l'époque du paiement des annuités, et c'est le seul temps propice pour cela. Dans tous les cas de maladie contagieuse les malades ont été isolés autant que possible, et l'encombrement dans les maisons n'est pas permis. Pendant les mois d'été la majorité des indiens vivent sous des tentes, et dans ce temps-là leur santé est meilleure qu'en hiver.

Occupation.—L'élevage du bétail et la chasse sont les principales occupations de ces indiens, mais ils ne font que peu de travaux agricoles. La chasse va en diminuant, et quelques-uns manifestent le désir de semer un peu de grain ; c'est ce qui a été fait par un certain nombre ; on a même cultivé plus de légumes ; aussi j'espère que dans un avenir rapproché je parviendrai à diriger davantage la majorité de la bande dans la voie de l'agriculture et de l'élevage. Ils sont très éloignés du marché pour vendre leurs produits et l'ouvrage est rare ; par conséquent, ils ne gagnent pas grand'chose, si ce n'est en servant à l'occasion de guides pour Cumberland, ou en conduisant des bateaux plats avec des provisions pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et le produit de la vente de leurs fourrures. Les femmes s'occupent généralement de la préparation des peaux pour les colons éloignés, et elles font des nattes de jonc et des paniers d'écorce de bouleau. Plusieurs tiennent assez bien leur ménage et prennent bien soin de leurs enfants, et quelques-unes font de bon beurre et de bon pain pour la famille.

Constructions.—Sur cette réserve il y a plusieurs maisons qui sont très bonnes, entre autres celles du chef James Smith, de William Smith, de M. R. Constant, de Joseph Head et de James Head. Ces hommes ont aussi de bonnes étables bien étayées, et de bonnes cours d'étables. Les autres membres de la bande ont des maisons petites, mais confortables, de bonnes étables et des abris pour serrer leurs instruments de culture durant l'hiver.

Bétail.—J'ai plus de difficulté à engager la majorité de ces indiens à prendre soin de leur bétail que tous ceux des autres bandes. Ils ne portent pas assez intérêt à l'ouvrage ; pourtant George Sanderson, Nee-soo-pah-tan-wein, Kah-ta-pis-cow-at, James Sanderson, Bernard Constant et James Head font exception et ont bien soin de leurs animaux. L'augmentation naturelle cette année a été de quatre-vingt-cinq pour cent, et il reste encore neuf vaches à véler. Tous les animaux sont en bon état ; le pâturage est excellent et on aura du foin en abondance.

Instruments aratoires.—Ces bandes sont bien pourvues de voitures de charge, de faucheuses, de râpeaux et de tout l'outillage agricole nécessaire pour faire leurs travaux.

Education.—Ces indiens n'attachent que très peu de prix à l'éducation de leurs enfants. Pendant plusieurs années il a existé une école du jour sur la réserve de James Smith, mais les enfants ne voulaient pas y assister et la principale raison de leur absence était l'habitude qu'ont les indiens de se déplacer sans cesse, de sorte que les familles ne restaient jamais assez longtemps sur la réserve pour permettre aux enfants de fréquenter l'école avec fruit ; d'un autre côté les familles qui avaient des habitudes plus sédentaires se souciaient plus d'éducation et envoyaient leurs enfants aux écoles industrielles. Pour ces raisons l'école du jour a été fermée indéfiniment. Sur ces réserves on compte soixante-trois enfants en âge d'école. Six sont au collège Emmanuel, Prince-Albert, onze à l'école industrielle de Battleford et un à l'école industrielle de Régina. Les quarante-cinq qui restent voyagent avec leurs parents, et on ne peut pas les induire à fréquenter l'école.

Le collège Emmanuel à Prince-Albert est sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre. Le vén. archidiacre John A. McKay en est le principal, et M. G. E. Gale, l'instituteur et assistant. M. Gale a reçu l'enseignement professionnel pédagogique au collège d'Exeter, Angleterre, Melle R. Child est la directrice et l'institutrice générale. Les sujets enseignés sont la langue anglaise, les connaissances usuelles, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, la lecture, la récitation, l'histoire, la musique vocale et instrumentale et l'instruction religieuse. On a fait d'excellents progrès dans toutes ces matières. Les industries enseignées sont l'agriculture, le soin du bétail et des volailles, la menuiserie et la cordonnerie, la couture, le tricot, le raccommodage, le lavage, l'art culinaire et les travaux de

ménage. L'équipement de l'institution est de première classe, et l'ordre et la discipline sont très bien maintenus. Les salles de classe, de récréation, de lavage, de même que les autres salles, sont propres et bien tenues, ainsi que les dortoirs, qui sont pourvus de couchettes en fer avec sommiers à ressorts et de bonne literie. La salle à dîner est complète et la nourriture est excellente.

On a envoyé à cette école une ample provision de seaux et de grenades pour éteindre le feu, ainsi qu'un extincteur Babcock et des haches, et on a ajouté un appareil de sauvetage au dortoir des filles. Il est facile de s'échapper de celui des garçons, de sorte que les précautions en cas de feu sont bonnes.

Le principal est un homme énergique et mu par l'ambition de ne reculer devant rien pour assurer le succès de son école.

Le pensionnat de Lac-aux-Canards est sous les auspices de l'Eglise catholique romaine. Le révérend Père M. J. P. Paquette en est le principal, et la révérende Mère Kent, la directrice, avec l'assistance de plusieurs Sœurs et d'un Frère. Il y a 41 élèves, 18 garçons et 23 filles. Les matières enseignées sont : la langue anglaise, l'écriture, la lecture, l'orthographe, l'arithmétique, la géographie, les connaissances usuelles, la musique vocale et instrumentale et l'instruction religieuse.

Les industries enseignées sont : la couture, le raccommodage, le tricot, le lavage du linge et de la maison, l'agriculture, les soins des bestiaux et des volailles, la menuiserie et la cordonnerie et la sellerie.

L'école est pourvue de tout ce qu'il faut pour une institution de ce genre. La salle à dîner est un modèle de propreté et la table est pourvue abondamment d'une nourriture saine et excellente. Les enfants sont habillés convenablement et offrent un air de propreté et d'aisance. Tous paraissent heureux et contents, et le bon ordre et la discipline sont parfaitement maintenus. Les progrès des élèves sont surprenants, surtout dans la connaissance de la langue anglaise.

Dans cette école la protection contre le feu est complète. Tout l'édifice est chauffé à l'air chaud, qui vient du sous-sol. Une bonne pompe aspirante et foulante, à laquelle se trouvent reliés de bons boyaux qui parcourent tout l'édifice, fournit un bon jet d'eau. On a placé dans chaque dortoir un baril et plusieurs seaux qu'on tient toujours remplis d'eau, et on renouvelle l'eau tous les matins. Des haches, des extincteurs et des grenades à feu sont prêts à toute éventualité, et on enseigne aux élèves à s'en servir. Les dortoirs sont tenus bien propres et pourvus d'effets de literie de première classe. La salle de classe et les dépendances sont aussi tenues en parfait ordre. Les préaux, un pour les garçons et un pour les filles, sont séparés par une haute palissade en planches.

Le terrain en avant de l'école est divisé et arrangé avec goût. Le tout est enclos par une palissade en planches, et tout cela a été fait sans l'aide du gouvernement.

Depuis mon dernier rapport une allonge de 30 × 50 pieds a été ajoutée à la maison d'école, au prix de \$200.

Le principal déploie beaucoup d'énergie, et les succès obtenus prouvent qu'il prend sa tâche à cœur ; il mérite de grands éloges, ainsi que ses assistants, sur la manière dont cette institution est dirigée.

Religion.—La plupart de ces indiens appartiennent à l'Eglise d'Angleterre, et un membre du clergé de cette dénomination réside sur la réserve. Une jolie église a été construite dernièrement et elle est bien pourvue de tout ; les indiens la fréquentent régulièrement et paraissent prendre beaucoup d'intérêt aux affaires d'église.

Traits caractéristiques et progrès.—Quelques-unes des femmes indiennes sont travaillantes, mais la plupart des indiens sont paresseux et indolents. Généralement parlant ils se conduisent bien et obéissent aux lois. Leur manière de vivre se rapproche de plus en plus de celle des blancs, et sous ce rapport ils peuvent être appelés civilisés. Ils sont plus prévoyants qu'il y a quelques années, leur position s'améliore, et je m'attends à de nouveaux progrès dans l'avenir.

Tempérance et moralité.—La majorité de ces indiens sont tempérants et moraux, mais un certain nombre ne refuseraient pas les boissons fortes s'ils pouvaient s'en procurer. Je suis heureux de dire toutefois qu'ils pèchent rarement de ce côté, car on exerce une stricte surveillance pour leur enlever l'occasion.

Observations générales.—Ces bandes sont sous les soins de l'instructeur agricole John H. Gordon. D'assez bonnes semailles de grains et de plantes-racines ont été faites, et la récolte promet d'être bonne. Il y avait du foin en abondance l'année dernière ; on en a même eu de reste, mais la difficulté consiste à obtenir des indiens qu'ils le donnent à leurs animaux. L'automne dernier j'ai fait construire une bonne maison solide pour le fermier, j'ai fait creuser un puits avec cabane, j'ai fait bâtir une bonne étable et des aisances, et les dépendances et les terrains avoisinants doivent présenter un aspect agréable s'ils sont bien entretenus. On a charroyé des billots pour un magasin de provisions, mais il m'a été impossible de le construire ; ce sera fait le plus tôt possible.

Quartier général de l'agence.—Le terrain devant la maison de l'agent a été nivelé et ensemené en partie avec de l'herbe à pelouse et couvert en partie de gazon. On a aussi planté quelques jeunes arbres, et le tout, y compris l'emplacement, a été entouré d'une palissade neuve, ce qui a grandement amélioré l'apparence générale de l'endroit. On a aussi entouré d'une palissade le logement du commis, ce qui donne à cette construction un aspect plus agréable. Un grenier et une glacière avec réfrigérant pour les viandes est construit en partie, mais n'a pu être terminé à cause du manque de matériaux et de fonds. On a tiré de la pierre pour faire une fondation sous la maison de l'agent, le bureau et la maison du commis, attendu que la fondation en bois actuelle s'en va en ruine. M. Sibbald, commis, continue à s'acquitter de son devoir à mon entière satisfaction, et Sandy Thomas occupe encore la position d'interprète et de conducteur des voitures, et comme tel il remplit loyalement et fidèlement les devoirs de sa charge.

J'ai, etc.,

R. S. MCKENZIE,

Agent.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

ALBERTA—AGENCE D'EDMONTON,

EDMONTON, 30 juin 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,

Ottawa,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre, avec mon rapport annuel, l'état statistique et l'inventaire de la propriété du gouvernement pour l'année expirée le 30 juin 1896.

Agence.—Le nom officiel de mon agence est "Agence d'Edmonton", avec quartier général à la réserve d'Enoch, à douze milles environ de la ville d'Edmonton. Sa juridiction s'étend sur cinq réserves, savoir :

RÉSERVE D'ENOCH.

Situation et superficie.—Cette réserve est située sur la rive gauche de la rivière Saskatchewan, à six milles environ au sud-ouest d'Edmonton, sur le chemin de la Plaine Assiniboine et contient une superficie de quarante-quatre milles carrés.

Ressources.—La réserve est principalement un pays boisé contenant de nombreux marais et des bois dont les essences sont le peuplier, le saule, l'épinette, le mélèze, le bouleau et le noisetier. Le sol est très bon et il y a beaucoup de terres à foin.

Tribu.—Les sauvages de cette réserve sont des Cris.

Statistique vitale.—La population est de cent-quarante-cinq, et se compose de quarante hommes, quarante-neuf femmes, cinquante-six enfants, soit une légère diminu-

Département des affaires indiennes

tion depuis l'année dernière, qui est due à l'excédent des décès sur les naissances, les premiers étant au nombre de sept et les derniers de trois.

Santé et condition sanitaire.—Cette population a joui d'une assez bonne santé pendant cette année, bien qu'il ait eu un assez grand nombre de cas de maladies vénériennes, dont quelques-uns ont eu un résultat fatal. Tous les efforts ont été faits pour faire disparaître cette maladie honteuse, mais il est fort difficile de décider les sauvages à continuer le traitement prescrit par le médecin jusqu'à complète guérison. Les maisons sont toutes tenues proprement et sont bien aérées, et les dépendances sont libres d'ordures. Tous les enfants au-dessus d'un an ont été vaccinés. L'eau employée pour l'usage domestique est principalement prise dans des puits situés dans des endroits où l'eau n'est pas exposée à être contaminée.

Occupation.—Presque tous les hommes sont fermiers ; pour eux la chasse est une affaire du temps passé. A part quelques exceptions, ces sauvages demeurent continuellement dans la réserve. Presque toutes les femmes savent tricoter ; quelques-unes seulement ont appris à filer, et j'ai envoyé une des meilleures femmes à la pension de St-Albert pour apprendre à tisser. Cette femme sait tisser maintenant, et si le département m'accorde un métier à la main, cette femme pourra bientôt enseigner aux autres femmes l'art qu'elle a acquis.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—Dans cette réserve il y a trente-sept maisons et trente-neuf étables, qui sont toutes bâties en bois rond. Le bétail comprend trente-six bœufs, deux taureaux, quarante-deux vaches et quatre-vingt jeunes animaux, faisant en tout cent soixante têtes. Il y a aussi quarante-cinq moutons et douze porcs. Les principaux instruments aratoires sont : une moissonneuse-lieuse, douze charrues, huit herses, huit chariots, une batteuse, quatre faucheuses, une vanneuse, et plusieurs petits instruments. Cette énumération, en ce qui regarde les voitures et les faucheuses, comprend celles appartenant aux particuliers.

Education.—Il n'y a pas d'écoles dans cette réserve. Les enfants qui ont l'âge d'aller à l'école ne dépassent pas le nombre de trente ; quatre d'entre eux vont à l'école industrielle à Régina (presbytérienne), et six à l'école catholique romaine de Saint-Albert.

Religion.—A l'exception de vingt et un qui sont méthodistes, le reste des membres de cette population sont catholiques romains. Les derniers ont un missionnaire résidant, le révérend Père Ramasse, et une église d'une bonne grandeur, qui est très fréquentée lorsqu'il y a des offices religieux. Les protestants sont visités à peu près une fois par mois par M. W. G. Blewett, l'instituteur de l'école méthodiste du Lac-de-la-Baleine-Blanche.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages ont progressé favorablement, aussi bien dans les ouvrages de la ferme que dans la vie domestique. Ce qui les distingue le plus dans leur avancement consiste dans leur manière de faire cuire et de servir leurs repas. Ce n'est pas une chose extraordinaire de voir une famille autour d'une table garnie d'un morceau de viande, de deux ou trois espèces de légumes, de pain, de beurre, de lait et de thé, et tous ces mets sont servis à la manière des gens civilisés.

Tempérance et moralité.—Cette réserve étant voisine d'Edmonton, quelques-uns de ces sauvages sont tentés d'acheter des liqueurs à l'occasion, mais je suis heureux de dire que ce vice diminue. La moralité de cette population est assez bonne.

RÉSERVE DE MICHEL.

Situation.—Cette réserve est située à seize milles environ d'Edmonton, sur la rive sud de la rivière à l'Esturgeon, et contient une superficie de quarante milles carrés.

Ressources.—Cette réserve est bien boisée, surtout en peuplier et en sapin. Près de la moitié de la réserve est coupée de collines et de vallons ; le sol est argileux et il y a une abondance de terres à foin.

Tribu.—Les sauvages qui occupent cette réserve sont des Iroquois.

Statistique vitale.—Quatre-vingt-deux personnes habitent cette réserve ; ce nombre comprend dix-sept hommes, dix-neuf femmes et quarante-six enfants, soit une augmentation de trois depuis l'année dernière, due à l'excédent des naissances sur les décès, ayant eu quatre naissances et seulement une mortalité.

Santé et état hygiénique.—Il y a eu bien peu de maladies cette année. Les maisons et les dépendances, sans aucune exception, sont toutes tenues dans un ordre parfait.

Occupation.—A part quelques-uns qui font de la chasse un état de vie, le reste de la population fait de la culture mixte, et les établissements peuvent soutenir avantageusement la comparaison avec ceux des colons blancs. Le beurre se fait dans chaque famille, bien qu'il ne soit pas en grande demande, à cause des préjugés que l'on a contre le beurre fabriqué par les sauvages.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—Les maisons sont d'une qualité supérieure et bien meublées. Les étables et les autres bâtiments de la ferme sont tous solides et bien construits. Le bétail comprend vingt-neuf vaches, deux bœufs, deux taureaux et cinquante-huit jeunes animaux, formant en tout quatre-vingt-une têtes. Ces sauvages possèdent aussi quelques bons chevaux, des porcs et des vollailles. Ils sont bien pourvus d'instruments aratoires.

Education.—Tous les enfants en âge d'aller à l'école fréquentent le pensionnat de Saint-Albert.

Religion.—Ces indiens sont tous catholiques romains. Maintenant ils vont à l'église de Saint-Albert ou à celle de la réserve d'Enoch. Une église, cependant, est en voie de construction près de la réserve, le bois nécessaire pour son érection ayant été pris de la réserve, ce qui donnera à cette bande le droit d'avoir des sièges dans l'église.

Traits caractéristiques et progrès.—Toutes ces familles sont industrieuses et obéissantes envers la loi ; sous le rapport de l'agriculture et de la civilisation en général ils sont très avancés.

Tempérance et moralité.—On peut dire que la tempérance et la moralité règnent dans cette réserve.

RÉSERVE D'ALEXANDRE.

Situation, étendue et ressources.—Cette réserve est située à vingt-cinq milles environ d'Edmonton, sur la route du lac la Nonne. La superficie est de quarante et un milles carrés. A peu près seize milles carrés sont formés de prairies ondulantes dont le sol est excellent ; le reste est plus ou moins boisé d'épinettes et de peupliers de haute futaie. Le lac aux Sables, au sud-ouest, est une belle nappe d'eau d'un à deux milles de largeur, et environ six ou huit milles de longueur. Il y a une grande abondance de poissons dans ce lac.

Tribu.—Les indiens qui occupent cette réserve sont des Cris.

Statistique vitale.—La population de cette réserve est de deux cent trois personnes, comprenant quarante-neuf hommes, cinquante-huit femmes et quatre-vingt-seize enfants. Cela fait une diminution de seize personnes depuis l'année dernière, ce qui s'explique de la manière suivante ; onze membres ont été transférés à la réserve du Lac-de-la-Baleine-Blanche ; il y a eu onze décès et cinq naissances, et un étranger a été admis dans la bande.

Santé et état hygiénique.—Il n'y a pas eu de maladies contagieuses, et tous les enfants d'un âge convenable ont été vaccinés. Toutes les maisons ont été blanchies au printemps, et les ordures de l'hiver ont été ramassées et brûlées.

Occupation.—La plus grande partie des hommes cultivent, mais presque tous consacrent une partie de leur temps à la chasse et à la pêche. Quelques-unes des fermes sont bien bonnes, et les champs sont bien assolés et bien clôturés. Sept familles font le beurre, et la plus grande partie des femmes font une quantité de tricotage.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—Il y a quatre-vingts maisons et quatre-vingt et une étables. Le bétail comprend vingt-sept vaches, vingt-cinq bœufs, un taureau, quarante-neuf jeunes animaux, formant cent deux têtes en tout ; de plus

Département des affaires indiennes.

cinquante-deux moutons et six porcs. Quatre familles gardent des volailles. Il y a onze charrues, huit herses, cinq voitures de charge, une vanneuse, une batteuse, une moissonneuse-lieuse, quatre faucheuses et différents instruments.

Education.—Il y a une école catholique romaine dans cette réserve. L'institutrice est Mlle Sarah Cyr. Il y a trente enfants en âge d'aller à l'école. Les progrès faits par les élèves n'ont pas été très satisfaisants, cela est dû aux changements fréquents des institutrices. Cependant, l'institutrice actuelle prend plus d'intérêt à son ouvrage que ses prédécesseurs, et j'espère que cette école ira mieux. A part le programme d'étude du département on enseigne aux enfants le tricotage, la couture, le filage et le blanchissage.

Religion.—C'est une réserve catholique romaine. Le missionnaire résidant est le révérend Père Dauphin, autrefois de l'agence du Lac-aux-Oignons. Il y a une belle église et un bon orgue. Les offices sont bien fréquentés.

Traits caractéristiques et progrès.—En général, nous pouvons dire que ces indiens sont dans un état prospère, et ils sont bien disposés à se soumettre aux autorités,

Tempérance et moralité.—Il y a bien peu d'argent de dépensé pour les liqueurs enivrantes, et en général la morale est bonne.

RÉSERVE DE JOSEPH.

Situation et étendue.—Cette réserve est située sur le côté nord du lac Sainte-Anne, à environ cinquante milles d'Edmonton, et elle renferme une étendue de vingt-trois milles en superficie.

Ressources.—Les trois quarts de l'étendue de la réserve sont couverts d'épinettes et de trembles, le reste se compose de prairies et de terres à foin ainsi que de bas-fonds. Le sol consiste en une marne sablonneuse qui convient aux fins agricoles. Le lac Sainte-Anne est la principale pêche des sauvages du district.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Assiniboines.

Statistique vitale.—Le nombre total de ces sauvages s'élève à cent cinquante-quatre ; il se compose de trente hommes, quarante-deux femmes et quatre-vingt-deux enfants, soit une augmentation de neuf comparativement à l'année dernière. La raison en est que huit absents sont revenus sur la réserve et que les naissances ont excédé d'un les décès, soit quatre contre trois.

Santé et état hygiénique.—Cette bande est celle de l'agence qui jouit de la meilleure santé, et ne souffre d'aucune maladie chronique. En général ces sauvages se tiennent proprement, leurs maisons ont une jolie apparence, et il n'y a pas de mauvaises herbes sur leurs terrains.

Occupation.—Il se fait très peu de culture sur cette réserve ; les principales occupations comprennent la chasse et la pêche.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—On compte vingt bonnes maisons et vingt-neuf écuries. Les bêtes à cornes se composent de quinze vaches, neuf bœufs, un taureau et vingt-neuf jeunes têtes de bétail, soit en tout cinquante-quatre animaux. Les plus gros instruments aratoires comprennent trois charrues, deux herses, un wagon et une faucheuse.

Education.—L'externat est sous les auspices de l'Eglise catholique romaine. L'instituteur, M. Girard, n'a pas réussi, et on le remplacera par une fille du chef Michel qui a déjà enseigné pendant quelque temps sur l'une des réserves de l'agence d'Hobbema. Le nombre des enfants d'âge à fréquenter l'école est d'à peu près 30, et règle générale ils y assistent très régulièrement, car les parents désirent fortement que leurs enfants s'instruisent.

Religion.—Les sauvages de cette réserve suivent les exercices de l'Eglise catholique romaine du Lac-Sainte-Anne. Le curé de cette paroisse est le révérend Père Lizée, qui fait de fréquentes visites à la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industriels et intelligents. Le progrès en agriculture n'est pas marqué, car il n'y a pas de blanc qui exerce de sur-

veillance régulière, et les rations leur sont distribuées par l'entremise du fermier instructeur de la réserve d'Alexandre.

Tempérance et moralité.—Il n'y a pas de doutes que l'on vende une quantité considérable de liqueurs aux sauvages du Lac-Sainte-Anne, mais je fais tout ce que je peux pour réprimer ce trafic abominable. La moralité de ces sauvages est excellente.

RÉSERVE DU LAC-DE-LA-BALEINE-BLANCHE.

Situation et étendue.—Cette réserve est située au lac de la Baleine-Blanche, à environ quarante-cinq milles à l'ouest d'Edmonton, et elle renferme trente-deux milles et sept dixièmes en superficie.

Ressources.—La réserve est fortement boisé de trembles et de sapins. Une partie se compose d'une prairie ouduleuse élevée. Le sol est bon et il y a abondance de terres à foin. Il y a également beaucoup de poissons dans le lac de la Baleine-Blanche.

Tribu.—Les sauvages qui occupent cette réserve sont des Assiniboines.

Statistique vitale.—La population comprend 42 hommes, 44 femmes et 62 enfants, soit un total de 148 âmes. L'augmentation de 11 depuis l'an dernier est due au fait que ce nombre a été transféré de la bande d'Alexandre. Les décès et les naissances ont atteint le même chiffre, celui de 4.

Santé et condition sanitaire.—Cette bande jouit d'une assez bonne santé. Les maisons et les terrains sont tenus assez proprement.

Occupation.—Comme sur la réserve de Joseph, la culture n'est faite que sur une très petite échelle, mais cette bande désire sincèrement qu'on lui donne un fermier instructeur. Le département le leur a promis.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—Il y a vingt-deux maisons et quinze écuries. Les bêtes à cornes sont au nombre de cinquante-six : quinze vaches, quatorze bœufs, un taureau et vingt-six jeunes animaux. Les instruments aratoires comprennent cinq charrues, cinq hersees, deux wagons, un tarare et deux faucheuses.

Education.—Cette réserve possède un très bon externat sous les auspices de l'Eglise méthodiste. Tous les enfants d'âge à fréquenter l'école—vingt-trois—y assistent. Le progrès accompli est très satisfaisant et fait grand honneur à l'instituteur, M. W. G. Blewett, lequel possède un certificat de troisième classe. On suit dans cette école le programme d'études autorisé, tout en donnant un soin spécial aux diverses industries, telles que la menuiserie, le tricotage, la culture, le filage, la buanderie et le jardinage. Le département a donné à cette école des outils dont on a fait excellent usage, et bon nombre des garçons savent parfaitement confectionner des jougs, manches de haches, de fourches, brouettes, etc. Les enfants ici vous parleront l'anglais en dehors des heures de classe, ce qui ne se voit pas souvent.

Religion.—Sauf quelques exceptions ces sauvages sont méthodistes. M. Blewett célèbre l'office divin dans la maison d'école, bâtiment confortable et spacieux. Les exercices sont bien suivis.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces gens ne sont pas aussi civilisés que ceux des autres bandes, mais ils sont disposés à recevoir des avis, et lorsqu'on leur aura donné un fermier instructeur je crois qu'ils feront très bien.

Tempérance et moralité.—Autant que je le sache cette bande ne dépense rien à boire, et elle est passablement morale.

Le moulin à vent pour moudre le blé que l'on a construit à cette agence l'été dernier a donné grande satisfaction aux sauvages et produit d'excellente farine. Le meunier est un sauvage de la réserve d'Enoch, et les frais d'exploitation du moulin n'excèdent pas dix centins à l'heure.

J'ai, etc.,

CHAS. DE CAZES,

Agent.

Département des affaires indiennes.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

ASSINIBOIA,—AGENCE DES BUTTES-DE-LA-LIME,

QU'APPELLE, 14 septembre 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant pour l'exercice terminé le 30 juin dernier, ainsi qu'un état tabulaire et un inventaire de tous les biens de l'Etat sous mes soins.

Étendue et situation des réserves.—Cette agence comprend les quatre réserves suivantes : De Petit-Ours-Noir, de Couverture-Étoilée, d'Okanee et de Peepeekeesee. L'étendue combinée des quatre réserves est de cent trente et un milles en superficie, ou quatre-vingt-quatre mille quatre cent cinquante-quatre acres. Ces quatre réserves sont voisines et forment un carré ou plutôt un parallélogramme ; elles sont situées dans les Buttes-de-la-Lime, à dix-huit ou vingt milles au nord-est de Fort-Qu'Appelle.

Ressources.—La partie sud de ces réserves se compose d'une prairie onduleuse d'une riche marne sablonneuse. La partie nord est accidentée par les buttes de la Lime et bien couverte de trembles et de saules, à part d'une grande étendue de prairies à foin.

Le pays n'est pas propice à la culture du blé, à raison des froids rigoureux de l'hiver. L'avoine et l'orge cependant poussent très bien ; il en est de même des végétaux. Les sauvages obtiennent surtout un succès dans l'élevage. Le troupeau compte actuellement sept cents têtes, ce qui fait une augmentation de cent trente-trois sur l'année dernière. Dans cette augmentation nous ne comprenons pas le bœuf qui a servi à l'usage des sauvages ou qui a été envoyé au département pour l'usage des vieillards et des pauvres qui en sont dépourvus.

Statistique vitale.—Dans cette agence il y a une population de deux cent soixante et quatre âmes, dont soixante hommes, cent sept femmes, et quatre-vingt-dix-sept enfants. Durant l'année il y a eu douze naissances, contre dix-huit décès, ce qui fait un décroissement de six. Chaque mortalité est due à une cause naturelle. Quelques sauvages sont morts de vieillesse et quelques enfants des écrouelles et de la consommation.

Santé.—La santé de ces sauvages en général a été bonne. Les règles de l'hygiène ont été observées et les maisons des sauvages en général sont propres et bien tenues. Ils sont plus soigneux de leurs personnes et de leurs demeures qu'autrefois, et se rendent compte des nécessités de la propreté dans leurs demeures, qui contribuent à les préserver des maladies contagieuses et relèvent le niveau de la santé. Aucune épidémie n'a éclaté parmi les sauvages durant l'année, bien qu'il nous eu tout d'abord paru qu'il nous serait impossible d'éviter la diphtérie, qui sévissait alors chez les métis. Nous avons isolé les demeures de ceux qui en étaient affligés et avons tenu les sauvages sur la réserve. Le docteur Hall, de Fort-Qu'Appelle, est le médecin de ces sauvages, et n'épargne aucune peine pour les soigner. Tous ceux qui ont voulu être vaccinés l'ont été par lui.

Occupation.—Ces sauvages s'occupent surtout d'élever des animaux, de cultiver les divers produits de la ferme, de faire du beurre, d'établir des poulaillers, de tanner les peaux, de cueillir des racines. Ils font également la chasse et travaillent chez les colons.

Education.—Les sauvages de cette agence possèdent une instruction que bien des colons leur envieraient. Le pensionnat placé sous les auspices de l'Eglise presbytérienne est dans une condition florissante. M. et Mme Skene, le principal et la directrice, sont infatigables, et les enfants placés sous leurs soins font de grands progrès. Quatorze enfants des sauvages suivent leurs cours. Les élèves ne parlent que la langue anglaise, et leur prononciation est très bonne. A l'école les enfants sont très avancés pour leur âge. Cinq sont dans le premier livre, cinq dans le troisième et quatre dans le quatrième.

Les filles apprennent à coudre, à tricoter, à boulanger, à faire la cuisine et à se rendre généralement utiles ; pendant que les garçons apprennent le jardinage, l'élevage, ainsi qu'à faire les travaux de la ferme. On permet à l'occasion aux parents de ces enfants de venir les visiter, mais on ne les laisse pas longtemps avec eux, car autrement ces enfants interrompraient leurs travaux, à l'instigation même de leur parents, qui les aiment beaucoup. Ce pensionnat n'étant pas une institution industrielle on n'y enseigne aucun métier. Ce côté de l'éducation des sauvages n'est cependant pas négligé, car près de vingt-cinq à trente élèves appartenant à cette réserve suivent les cours de l'école industrielle de Qu'Appelle et s'y font remarquer. Cette école est sous la direction du révérend Père Hugonnard. Les parents prennent plus d'intérêt maintenant que par le passé à l'éducation de leurs enfants. Le vieux chef Couverture-Étoilée commence même à réaliser les avantages de l'instruction, car le printemps dernier il a placé l'un de ses enfants à l'école industrielle de Qu'Appelle. Il y a encore onze enfants appartenant à cette bande qui devraient aller à l'école, et j'espère que dans mon prochain rapport je pourrai annoncer que quelques-uns d'entre eux au moins ont été envoyés dans quelque maison d'éducation.

Religion.—Ces sauvages sont en grande majorité restés païens ; ils sont au nombre de cent quatre-vingt-douze. Soixante et onze sont catholiques et onze sont presbytériens. Les catholiques ont une très jolie petite église située sur la réserve des Okanees, et c'est le rév. Père Magnan, supérieur des Pères Oblats, qui est leur aviseur spirituel et qui va y chanter la messe à des périodes fixées. Quelques-uns de ces sauvages commencent à prendre un certain intérêt à la religion, bien que la grande majorité soit restée indifférente.

Traits caractéristiques et progrès.—Beaucoup de ces sauvages sont travaillants et respectueux des lois. On remarque ces bonnes dispositions surtout sur la réserve des Okanees, qui sont plus directement en communication avec l'agent. Par conséquent ces sauvages sont plus avancés que les autres. Trois nouvelles maisons et cinq écuries ont été construites sur la réserve durant le cours de l'année dernière. Plusieurs champs ont été arrangés et clôturés pour quelques sauvages. Sur les autres réserves on remarque également un progrès sensible. Mais c'est la bande des Okanees qui a fait les plus grands pas vers la civilisation.

Plusieurs femmes, sur la réserve des Okanees et des Ours-Noirs traitent elles-mêmes leurs vaches, font régulièrement leur beurre et élèvent des poules. Pendant qu'un certain nombre de sauvages subviennent eux-mêmes à leur existence, il y en a encore beaucoup qui restent attachés à leurs vieilles habitudes. A ce sujet je ne dois pas oublier de mentionner que l'année dernière ils avaient décidé d'organiser une danse du soleil. Ils avaient invité de très loin les enfants des bois à se joindre à eux. Après avoir passé plusieurs semaines à organiser cette fête, ils finirent par se convaincre que le département ne le leur permettrait pas. Cette action du département était justifiée par la présence d'un campement de sauvages aux allures étranges et qui avaient été chassés des réserves. Ils abandonnèrent le projet de la danse du soleil et se soumièrent à l'inévitable avec la meilleure grâce possible dans les circonstances. Afin de ne pas trop les décevoir je leur ai permis de danser la danse du cheval, qui est inoffensive. Elle n'a duré qu'un jour et elle a paru beaucoup les amuser.

Gains individuels.—Les gains individuels des sauvages, pour la dernière année, se sont élevés à \$2,211.

Observations générales.—En général je dois dire que les sauvages ont fait beaucoup de progrès dans la voie de la civilisation, l'année dernière. Beaucoup ont amélioré leur mode d'existence en restant à la réserve et en s'occupant de leur troupeau et de leur ferme.

En terminant j'ajouterai que mon personnel a rempli son devoir et a donné entière satisfaction. Le tout respectueusement soumis.

Je suis, etc., etc.,

A. J. McNEIL,

Agent.

Département des affaires indiennes.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

ALBERTA—AGENCE D'HOBBEWA,

HOLLBROKE, 30 juin 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon sixième rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire et un inventaire des biens de l'Etat placés sous mes soins pour l'exercice terminé le 30 juin 1896.

Santé.—La santé des sauvages a été très bonne. Nous n'avons eu que quelques cas de rougeole durant le dernier mois. Lors des paiements annuels en vertu des traités qui ont eu lieu en novembre 1895 il y avait cinq cent vingt-deux sauvages qui ont reçu leur paye, ce qui fait une augmentation de trente sur l'année dernière. Cette augmentation est due aux naissances, qui ont excédé les mortalités de quinze, et au retour de quinze absents.

Occupation.—L'ouvrage fait dans cette agence est de même nature que celui qui se fait sur les fermes dirigées par des blancs. On y exploite les différentes industries de la ferme. Presque tous les sauvages labourent une partie de leurs terres en été, et augmentent leurs connaissances en agriculture d'année en année.

Moissons.—C'est la première saison depuis que nous sommes ici que le froid cause quelques dommages. Chaque acre de terre n'a rapporté en moyenne qu'une dizaine de minots de blé; ce qui nous a obligé de recourir au gouvernement pour obtenir de la farine jusqu'à ce que cette disette soit passée. N'eût été ce froid malheureux nous aurions eu plus de farine qu'il nous en aurait fallu. La perspective de la présente moisson est bonne, bien qu'elle souffre un peu de la sécheresse.

Economie domestique.—Les femmes des sauvages deviennent de plus en plus de bonnes ménagères, et on remarque qu'elles ont une tendance constante à l'économie et à l'épargne.

Porcs, poules et moutons.—Un grand nombre de familles élèvent maintenant des poules et des cochons. Quarante-trois familles de cette agence ont fait chacune l'achat de dix ou douze moutons, selon leurs moyens. Elles se sont achetées aussi quatre machines à crémier, et beaucoup de sauvages font maintenant un excellent beurre.

Animaux.—Le bétail est en excellente condition. Un pour cent couvrirait la perte entière durant l'hiver. Le peu de progrès dans l'élevage des veaux est dû à la stérilité des taureaux et à leur petit nombre. Lors de mon dernier rapport annuel nous avions huit cent trente-cinq têtes de bétail. Nous en avons actuellement huit cent soixante-cinq. Nous avons vendu durant l'année, pour la somme de \$3,786, cent dix-sept têtes. Cet argent a permis aux sauvages de s'acheter des vivres, des habits, des harnais, des instruments aratoires, des machines, des voitures, des machines à crémier, des moutons et quelques têtes de bétail. Les sauvages ont eu plus de foin qu'il ne leur en fallait pour nourrir leurs animaux.

Travaux des chemins.—Les sauvages ont considérablement amélioré les routes de l'agence en construisant des ponceaux et en les nivelant.

Education.—Conjointement avec l'école catholique de Peau-d'Ermine, un pensionnat a été ouvert au commencement de l'année qui vient de se terminer. Ceci est une grande amélioration. Je considère que l'argent du gouvernement est très judicieusement dépensé dans cette école. Je n'aurais pu en dire autant quand il n'y avait qu'une école en opération. Le personnel est excellent et donne satisfaction, et le progrès que font les élèves est considérable. Les sauvages sont maintenant contents de leur école, et les enfants paraissent satisfaits et heureux de leur côté. Dans cette école il y a vingt

pensionnaires, nombre réglementaire, et on a dû en refuser l'entrée à huit applicants. Les écoles de Samson et de Louis Bull continuent comme par le passé; mademoiselle enseigne dans la première et M. Youmans dans la seconde. Elles sont placées toutes les deux sous les auspices de l'Eglise méthodiste et font un grand bien.

Moulins.—Le moulin à farine est exclusivement exploité par les sauvages. Ils n'ont pas seulement moulu leur farine pour leur propre usage jusqu'à ce jour, mais ils ont encore trouvé moyen de travailler pour le dehors. Durant l'automne et la plus grande partie de l'hiver, le moulin a marché nuit et jour.

Vente de boissons aux sauvages.—Durant le dernier hiver, des hommes sans principes ont vendu ou donné des liqueurs enivrantes à nos sauvages. Plusieurs d'entre eux ont été arrêtés et ont payé l'amende. Deux ont été arrêtés mais ont laissé le pays sans avoir payé, et deux autres ont également pris la route des Etats-Unis pour éviter un procès. Nous avons eu assez de succès dans nos poursuites intentées contre ces hommes pour espérer en être débarrassés à l'avenir.

Religion.—Il y a eu un changement parmi les missionnaires. Le Père Gobillon, O. M. I., est allé au Lac-aux-Canards, et a été remplacé par le rév. Père J. O. Perreault, O. M. I., de la Plaine-Assiniboine.

J'ai le plaisir de vous annoncer que les relations entre les missionnaires et les employés ont été très cordiales durant la dernière année, ce qui a facilité considérablement la gérance des sauvages.

Employés.—M. C. J. Johnson continue de remplir les fonctions de commis et donne entière satisfaction. M. Moore occupe toujours la position de fermier aux Buttes-de-l'Ours, position qu'il remplit à merveille. Gilbert Whitford est toujours l'interprète de l'agence et donne entière satisfaction.

Je demeure, etc.,

D. L. CLINK,

Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

ASSINIBOINE-EST.—AGENCE DE LA MONTAGNE-DE-L'ORIGNAL,

CANNINGTON MANOR, 1er juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les affaires des sauvages de cette agence, ainsi qu'un état statistique et une liste des objets qui appartiennent à l'Etat et qui sont actuellement sous mes soins.

RÉSERVE DU CROUPION-DE-FAISAN.

Situation, étendue et ressources.—Cette réserve, située à l'extrémité occidentale de la montagne de l'Orignal, couvre une superficie de vingt-trois mille et quarante-six acres. Elle est très propre aux différentes cultures de la ferme, ayant beaucoup de bonnes terres arables, avec une grande quantité de champs où pousse le foin, de grandes touffes de peupliers qui donnent de l'ombrage, et des matériaux pour la construction.

Tribu ou nation.—Les sauvages qui occupent cette réserve sont les Assiniboines, ayant certaines affinités avec les Assiniboines de l'agence de Wolf-Point, dans le Montana.

Département des affaires indiennes.

Statistique vitale.—L'émigration aux Etats-Unis a réduit leur nombre ; ils disent pour leurs raisons qu'ils reçoivent des rations régulières du gouvernement américain et travaillent peu. Ils sont actuellement dix-huit hommes, vingt et une femmes, et dix-sept enfants dans cette bande, dont trente-sept résident sur cette réserve. Il y eut l'année dernière deux naissances et deux décès. Aucun sauvage ne s'est joint à cette bande ou ne l'a quittée. Les décès ont été causés par la consommation.

Hygiène.—La santé de ces sauvages a été généralement bonne. Nous n'avons eu qu'une épidémie, la grippe. Toutes les précautions sanitaires ont été prises, tels que le nettoyage des maisons et des bâtiments et la vaccination des enfants.

Occupation.—La principale occupation de ces sauvages consiste dans la culture et l'élevage des bestiaux. Leur récolte de grains n'a pas été bonne l'année dernière, et comme un changement de grain de semence est nécessaire, on a vendu du vieux pour en acheter du nouveau. La récolte des pommes de terre n'a pas été abondante, mais ils ont par contre récolté beaucoup de navets. Ils ont continué à avoir du succès dans l'élevage des bestiaux, et cette industrie contribue, dans une grande proportion, à leur existence. L'automne dernier chaque famille a vu le nombre de ses bêtes à cornes diminuer d'un ou de plusieurs par la consommation et la vente, et cette diminution s'accroîtra encore d'avantage pour la même cause. Ils ont pris un grand soin de leur bétail l'hiver dernier, et la seule perte qu'ils ont subie durant l'année a été une vache et une génisse qui est morte en naissant, et un jeune taureau qui appartenait à la bande.

Quelques-uns de ces indiens traient leurs vaches et font du beurre cet été. Ils ont bien pris soin de leurs pommes de terre, de leurs navets et de leurs jardins cette année ; et n'ont pas eu de gelées jusqu'à présent. Ils gagnent aussi de l'argent en tannant des peaux de vache et en faisant des habits de peaux, et il reste encore un homme qui fait la chasse au daim avec un certain succès dans la première partie de l'hiver.

Constructions.—Une amélioration marquée se produit dans la construction des maisons ; les nouvelles demeures en voie d'érection sont beaucoup plus grandes, plus hautes et mieux bâties que les anciennes, et on doit les couvrir de bardeaux ou de chaume et les diviser en chambres.

Animaux.—Le chiffre des animaux s'est élevé de soixante-douze à soixante-dix-neuf têtes, sans compter huit animaux qui ont été vendus ou tués dans le cours de l'année.

Instruments aratoires.—Ewack a acheté une nouvelle faucheuse cet été, et l'hiver dernier quelques-uns des indiens se sont fait des traînaux à patin, ferrés par M. Lawford, qui a enseigné à quelques-uns des indiens à faire des ouvrages de forge faciles, et il leur montre au-si la manière de réparer leur outillage.

Education.—Il y a huit enfants en âge d'école, dont six fréquentent les écoles industrielles de Qu'Appelle et de Régina. Il n'y a pas d'externats sur la réserve, et il est très difficile de faire consentir les parents à permettre à leurs enfants d'aller à l'école. En mai dernier j'ai eu l'occasion de fréquenter, la première fois depuis dix ans, l'école industrielle de Qu'Appelle et de voir les enfants de cette agence qui y sont placés comme élèves. Je garderai toujours un souvenir agréable de cette visite, qui m'encourage dans mes efforts à vaincre la mauvaise volonté des parents sauvages à y laisser aller leurs enfants ; car les résultats obtenus sont certainement dignes des efforts déployés pour recruter ces enfants et les faire instruire.

Religion.—Il n'y a pas d'indiens convertis à la religion chrétienne demeurant dans la réserve, excepté deux enfants (dont le frère et la sœur sont à l'école industrielle de Qu'Appelle) qui ont reçu le baptême dans l'Eglise catholique romaine.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces indiens sont passablement industriels, mais on a besoin de les stimuler et de les diriger tout le temps. Ils font des progrès et leur condition ira en s'améliorant davantage, maintenant que leur bétail a augmenté suffisamment pour leur permettre d'en disposer d'un plus grand nombre chaque année. Tonnerre-Rouge, qui était un indien mécontent et malcommode, a maintenant vingt têtes de bétail ; il en a vendu ou tué pour son usage trois l'année dernière, et l'année prochaine il en aura deux. Il a construit une maison plus grande à la place de sa vieille demeure, et il l'a couverte en tôle, afin de pouvoir faire un feu ouvert, aidant à ventiler la maison, et se servir d'un poêle en même temps.

Tempérance et moralité.—Je n'ai pas de difficulté à empêcher l'introduction des boissons enivrantes, et je n'ai jamais rencontré un cas d'ivrognerie. Il paraît que dans le passé un certain nombre de parents et de maris allaient conduire leurs filles et leurs femmes aux villes situées le long du chemin de fer pour les livrer à la prostitution, mais je crois que cela a été arrêté complètement.

RÉSERVE DE COUVERTURE-ÉTOILÉE.

Situation, superficie et ressources.—Cette réserve est située au sud et tout près de celle de Croupion-de-Faisan. Elle a une superficie de six cent quatre-vingts acres, et elle est semblable à cette dernière sous le rapport du sol, des caractères généraux et des ressources ; les deux réserves sont contiguës.

Tribu.—Les indiens de cette réserve sont des Assiniboines, avec un léger mélange de Cri chez quelques individus.

Statistique vitale.—Il y a à présent dans cette bande dix-neuf hommes, dix-neuf femmes et vingt et un enfants ; comme dans la réserve de Croupion-de-Faisan, cette diminution de population est causée par l'émigration aux États-Unis. Il y a eu trois naissances et un décès dans l'année.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé de ces indiens a été généralement bonne, mais dans ces deux bandes on trouve peu de travailleurs vigoureux. Toutes les précautions sanitaires sont prises avec soin.

Occupation.—Ces sauvages vivent presque entièrement de leur culture, de leur jardinage et de leurs animaux, et ils cheminent progressivement vers l'indépendance. Les secours que le département est obligé de leur procurer pour les aider à subsister vont toujours en diminuant, et comme leur bétail s'accroît sans cesse ils arrivent peu à peu à vivre confortablement et à se suffire à eux-mêmes. Cet été on a érigé un four à chaux dans la réserve, ce qui leur fournira de quoi pour crépir leurs maisons, et en laissera même pour la vente. L'entretien des vaches laitières et la confection du beurre ont aussi progressé, et on a fait un nouveau pas dans l'élevage des volailles.

Constructions.—Il y a eu une amélioration marquée dans la construction de quelques-unes des maisons et étables neuves, et d'autres sont en voie d'érection qui seront plus confortables que celles d'aujourd'hui.

Animaux.—Le troupeau s'est élevé de soixante-quatre à soixante-dix, sans compter six animaux vendus ou tués et cinq perdus ou morts.

Education.—Il y a six enfants en âge d'école dans cette bande, dont trois fréquentent l'école industrielle de Qu'Appelle, et on a eu beaucoup de difficulté à les envoyer là, les parents ayant une grande répugnance à se séparer d'eux.

Religion.—Les sauvages résidants sont païens, et comme ceux de la bande de Croupion-de-Faisan, ils reçoivent de temps en temps la visite de M. McKenzie, qui réside sur la réserve de l'Ours-Blanc.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages font des progrès constants ; ils jouissent de plus de confort et ont un plus grand esprit d'indépendance. Autrefois, quand j'arrivai parmi eux, les conseils pour faire des demandes au gouvernement et les plaintes se présentaient très souvent, ce qui est rare aujourd'hui ; s'ils ont quelque demande à faire, c'est sur un ton bien différent d'alors. Ils reçoivent maintenant très peu d'aide du gouvernement, si on compare la situation actuelle avec celle de jadis.

Tempérance et moralité.—Les remarques à propos de la bande de Croupion-de-Faisan s'appliquent également à celle-ci.

Observations générales.—Ces deux bandes sont sous la surveillance immédiate de M. C. Lawford, qui travaille dur et ferme pour les faire progresser et défendre leurs intérêts.

Département des affaires indiennes.

RÉSERVE DE L'OURS-BLANC.

Situation, étendue et ressources.—Cette réserve est située dans la partie sud-est de la montagne de l'Original, avec une superficie de trente mille sept cent vingt acres, dont la plus grande partie est couverte de forêts de peupliers et de lacs dans lesquels on pêche le brochet et le doré. La partie sud-est est plus plate et contient assez de terre arable, ainsi qu'un grand nombre de hauteurs à pic couvertes de peupliers et de saules, et plusieurs petits lacs. Les indiens gagnent surtout leur vie par la vente du bois de chauffage, des billots et des perches coupés dans des endroits visités par le feu de 1886, qu'ils charroient chez les colons, et par les produits de leurs fermes, de leurs jardins et de leurs troupeaux.

Statistique vitale.—La bande compte actuellement vingt-six hommes, trente-neuf femmes et soixante-huit enfants. Il y a eu neuf naissances dans l'année et pas un seul décès, ce qui fait une augmentation de neuf.

Santé et état hygiénique.—L'été dernier la coqueluche a régné comme épidémie parmi les enfants, et on a fait venir le Dr Hardy, qui a traité tous les cas avec succès. Ce printemps, comme il y avait quelque danger de diphtérie du côté de Qu'Appelle, tous les indiens de cette réserve reçurent l'ordre de rester dans leur district, et les visiteurs des réserves que l'on supposait avoir des communications avec le district suspect ne furent pas admis sur ces réserves. La vaccination de tous les indiens qui ne portaient pas de bonnes marques sur le bras fut faite par le Dr Hardy à l'occasion des paiements (en vertu des traités), l'automne dernier. Comme toujours, il rencontra une résistance assez vigoureuse, mais il a réussi à la vaincre, et cette opposition diminue d'année en année. On prête toute l'attention voulue aux précautions sanitaires.

Occupation.—A part l'agriculture, l'élevage du bétail et la vente du bois dont j'ai parlé déjà, ces indiens tirent encore des revenus importants de la préparation des peaux de vache pour les colons établis dans un grand district. Durant la saison des petits fruits, les femmes cueillent et vendent une grande quantité de fruits sauvages, et le poisson dans les deux grands lacs fournit une source supplémentaire de nourriture. En hiver on prend quelques animaux à fourrures, mais cela n'a guère d'importance aujourd'hui. Les indiens gagnent encore de l'argent toute l'année en travaillant pour les colons blancs et en transportant des marchandises.

Récoltes.—Après avoir mis de côté une ample provision de foin pour leurs propres animaux, ils ont pu vendre ce printemps leur surplus aux colons. Leur récolte de blé était assez bonne l'automne dernier pour leur fournir le grain de semence et une bonne quantité de farine, et ils ont fait une bonne récolte de légumes, de pommes de terre et de navets. L'intérêt croissant qu'ils attachent à leur jardinage et le soin avec lequel ils ont enlevé les mauvaises herbes, montrent qu'ils font des progrès ; pour la première fois ce printemps on les a tous vus travailler diligemment à fumer leurs champs avant de les ensemençer.

Animaux.—Ils commencent à apprécier le profit qu'ils peuvent retirer de leurs animaux, dont le nombre augmentera rapidement et constamment, ce qui leur permettra d'en utiliser un plus grand nombre chaque année. Durant l'hiver ils en ont pris bien soin.

Le troupeau s'est accru de cent trois à cent vingt-deux, et il en est mort seulement cinq. Un en a vendu ou tué cinq. Quant à la quantité du bétail et la manière dont il a été hiverné, je puis dire qu'un acheteur d'animaux qui en a fait l'inspection il y a quelques jours, a déclaré que c'était le plus beau qu'il avait vu dans le district, et pour avoir quelques-uns des animaux il a payé un prix plus élevé que le prix ordinaire.

Quelques-uns des sauvages traient leurs vaches et consomment le lait ; on ne fait que peu de beurre, et quelques-uns réussissent bien avec leurs volailles. A part les bêtes à cornes les sauvages de toutes ces bandes ont un certain nombre de petits chevaux du pays.

Constructions.—L'hiver dernier on a charroyé des billots plus grands que ceux dont on se servait autrefois, pour construire des maisons qu'on se propose de garnir de planchers et de couvrir avec de la tôle, achetée en partie avec le produit de la vente du bétail.

Instruments aratoires.—Les indiens ont acheté une faucheuse cet été, et l'hiver dernier ils ont fait quelques bons traîneaux à patins qu'ils ont fait ferrer.

Education.—Il y a trente-trois enfants dans cette bande, dont huit fréquentent les écoles industrielles de Qu'Appelle, de Régina et d'Elkhorn. A cause de la forte opposition des parents, on ne réussit que lentement à envoyer ces enfants à l'école, mais j'espère que le retour sur la réserve de ceux qui y sont actuellement aura un bon effet sur les parents et aidera à aplanir cette difficulté.

Religion.—L'été dernier, M. Addison Mackenzie, un missionnaire laïque, commença ses travaux dans cette agence, il établit ses quartiers sur la réserve de l'Ours-Blanc et visita de temps en temps les autres réserves. Ce printemps la mission, qui avait été indépendante jusque là, fut placée par M. Mackenzie sous le contrôle de l'Eglise presbytérienne. M. Mackenzie me fait savoir qu'il trouve les indiens de mieux en mieux disposés à entendre la lecture de la bible dans les maisons et les tentes qu'il visite. Actuellement il y a une construction en bois ronds avec un toit en terre, dont M. Mackenzie occupe une partie et dont l'autre partie sert aux réunions, mais on se propose de se procurer un meilleur local dans un avenir récent.

Traits caractéristiques et progrès.—Les indiens de cette bande font des progrès rapides dans leur genre d'industrie, et ils travaillent avec plus de régularité et de méthode. Ce printemps, ils sont restés sur leur réserve d'une manière plus permanente que jamais; il y a eu un certain mouvement en faveur d'une danse du soleil (*Sun dance*), mais il a été facile de le supprimer. Ils augmentent en richesse et en confort, et maintenant que leur bétail est en état d'être vendu j'ai lieu de m'attendre à une grande amélioration dans leur condition. Ils sont respectueux des lois, et une seule poursuite a été intentée durant l'année.

Tempérance et moralité.—Aucun cas d'ivrognerie ne s'est présenté chez ces sauvages, et je ne crois pas qu'ils aient aucun rapport immoral avec les blancs.

Observations générales.—M. Halpin remplit toujours avec succès les fonctions de commis de l'agence. M. W. Murison, qui agit comme mon assistant dans la gérance des travaux de la ferme sur la réserve de l'Ours-Blanc, est sympathique aux sauvages et reçoit et distribue les rations avec beaucoup de tact.

J'ai, etc.,

J. J. CAMPBELL,

Agent.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

ASSINIBOIA,

RÉSERVE DES BOIS-DE-L'ORIGNAL, 30 juin 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur la réserve des Sioux des Bois-de-l'Orignal, située à dix-huit milles au sud de Saskatoon, sur la rive est de la branche sud de la rivière Saskatchewan.

Animaux.—Quand j'ai pris l'administration de cette réserve, en l'automne de 1888, j'ai reçu pour les sauvages douze têtes de bétail, c'est-à-dire six bœufs de labour et six génisses d'un an, et le printemps suivant six nouvelles génisses et un taureau. Actuellement les sauvages ont deux cent trente et une têtes de bétail, sur lesquelles dix-neuf sont propriété privée. Le reste est contrôlé par le département des affaires indiennes et se

Département des affaires indiennes.

compose des animaux suivants ; bœufs, dix-huit ; taureau, un ; vaches, soixante et dix-huit ; jeunes bœufs, cinquante et un ; génisses, trente-deux ; jeunes taureaux, vingt-cinq ; petits veaux, vingt-six. L'année dernière les sauvages ont vendu sept bœufs, trois vaches et six jeunes bœufs. Ils ont tué sept vaches grasses pour l'hiver, en sus de la vente de huit autres. Cette année ils espèrent en vendre encore un plus grand nombre. On peut voir par là que leur troupeau a fait beaucoup de progrès et qu'ils en ont eu soin si l'on prend en considération que leurs animaux obtiennent le meilleur prix sur le marché.

Moissons.—La récolte du grain sur cette réserve a manqué, mais chaque famille sauvage possède un bon jardin dans lequel ils cultivent des pommes de terre, des navets, des oignons, des citrons, des courges, des carottes, etc., etc. La récolte des pommes de terre promet d'être exceptionnellement bonne cette année. Ces sauvages ont encore en mains trois cents tonnes de foin, surplus de l'hiver dernier, et ils espèrent porter ce chiffre à cinq cents cet automne.

Sauvages qui voient eux-mêmes à leur subsistance.—Ils se sont nourris eux-mêmes l'année dernière et n'ont reçu aucune aide du gouvernement, à l'exception d'une petite quantité de farine et de jambon pendant le temps des foins. Cette aide légère leur a été donnée pour les induire à travailler ensemble pendant le temps des foins, autrement les plus capables parmi les sauvages couperaient le foin pour eux seuls et laisseraient les vieillards et les veuves sans foin pour nourrir leurs animaux en hiver.

Constructions.—Depuis 1894 les sauvages ont construit quatre maisons de première classe en bois non équarri. Deux d'entre elles ont 16 × 22 pieds et les deux autres 16 × 18. Ils ont élevé en outre trois bonnes écuries.

Commerce.—Les sauvages achètent leurs provisions et ce dont ils ont besoin à Saskatoon. Quelques-uns d'entre eux ont amassé quelque argent par la vente de la racine de sénega et de fruits sur le marché de Saskatoon ; et cinq ont vendu pour une centaine de piastres d'os de bison ce printemps.

Civilisation et éducation.—Ces sauvages sont civilisés et presque tous sont chrétiens. Leurs enfants vont régulièrement à l'école, sous la direction de madame Tucker, qui leur enseigne l'anglais et le siou, leur langue maternelle. Quelques-uns sont abonnés à un journal publié dans le Dakota, dans leur propre langue. Ils ont également la bible, des cantiques et le *Pilgrim's Progress*, traduits en siou. Il n'y a pas eu de "pow-wow" ni de danse sur la réserve depuis longtemps. Nous n'avons pas vu depuis des années des sauvages tatoués et chamarrés de plumes. L'école des enfants est propre et ceux-ci sont bien vêtus et bien nourris, et aucune personne sur la réserve ne fait usage de tabac avant l'âge de vingt-quatre ans. Il n'y a pas encore huit ans il n'y avait pas jusqu'aux enfants de six ans qui n'en fissent usage.

Fournitures de maisons.—Plusieurs maisons sont pourvues de lits en fer avec matelas, buffet, chaises, etc., etc.

Statistique vitale.—La population se compose comme suit : hommes, douze ; femmes, dix-huit ; enfants, vingt. Plusieurs enfants sont devenus adultes depuis la dernière inspection. Sur les femmes, sept seulement ont des maris, et neuf sont veuves. Quelques-unes sont vieilles.

Progrès.—Le degré de civilisation auquel ces sauvages sont arrivés est dû à tous ceux qui s'intéressent au sort des sauvages dans cette réserve. Et ce progrès est d'autant plus remarquable qu'il y a huit ans tous ces sauvages étaient païens et passaient leur temps à jouer, à danser et à s'enivrer, vivant dans leurs cabanes sans châssis, sans planchers, sans poêle, sans table et sans aucune sorte de fournitures.

J'ai, etc.,

W. R. TUCKER,

Inspecteur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

ASSINIBOIA,

AGENCE DE MUSCOWPETUNG, 31 juillet 1896.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année finissant le 30 juin 1896.

RÉSERVE DE PIAPOT, n° 75.

Situation et étendue.—Cette réserve comprend vingt cantons et une partie du vingt et unième, rang dix-huit, à l'ouest du second méridien initial, vallée de la Qu'Appelle, et couvre une superficie de cinquante quatre milles carrés.

Ressources.—La principale ressource est le foin et le bois de chauffage.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Cris.

Statistique vitale.—La population se compose comme suit : hommes, quarante-huit ; femmes, soixante et quatorze ; enfants, quatre-vingt quatre ; naissances, dix ; décès, dix-sept ; décroissement, sept. Causes de la mortalité : deux de vieillesse ; quatre adultes de la consommation ; quatre enfants de la consommation ; sept enfants des écrouelles, de la consommation et d'inflammation de poumons.

Etat hygiénique.—La santé des sauvages en général a été bonne. Le médecin du gouvernement, le Dr. Seymour, dit qu'il n'a trouvé aucune trace de maladies contagieuses lors de ses visites mensuelles dans l'agence. Les sauvages ont été examinés et vaccinés à différents intervalles. Les diverses précautions sanitaires ont été prises, les maisons sont propres et bien aérées, et tous les déchets sont brûlés.

Occupation.—La principale source de revenu est la vente du blé et du bois, et l'occupation des sauvages consiste à travailler hors de la réserve, à tanner les peaux, à faire du cuir, à charroyer le foin au troupeau du gouvernement, à chasser le petit gibier et à cultiver, etc., etc.

Constructions.—Les bâtiments sont toujours tenus en bon état de réparation. Les maisons et les écuries sont inspectés et réparés chaque année.

Instruments aratoires.—Ces instruments sont mis en dépôt durant l'hiver et réparés chaque printemps.

Animaux.—Les animaux hivernent dans des écuries qui sont tenues proprement et sont en bonne condition. L'accroissement jusqu'à aujourd'hui est satisfaisant.

Education.—Les écoles sur les réserves ne donnent pas satisfaction par suite du défaut d'assiduité de la part des élèves. Il a fallu les fermer et envoyer les élèves aux écoles industrielles de Régina et de Qu'Appelle. On a retiré de grands avantages de cette nouvelle manière de les instruire. Comme vingt-six enfants suivent ces écoles industrielles, seulement douze enfants en âge d'aller à l'école sont sur la réserve. Quelques-uns d'entre eux, par suite de leurs maladies scrofuleuses, ne sont pas de bons sujets pour l'école. Les sauvages ne prisent pas beaucoup l'éducation, et ce n'est qu'à force de leçons qu'on peut les instruire quelque peu.

Religion.—De ces sauvages vingt-deux sont catholiques, dix presbytériens et cent soixante et quatorze païens. Les missionnaires catholiques et presbytériens visitent la réserve et célèbrent le service divin sous différentes tentes et dans différentes maisons, parce qu'il n'y a pas d'église sur la réserve. En général les sauvages sont peu religieux.

Département des affaires indiennes.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages travaillent quand ils voient un bénéfice en argent comptant au bout de leur travail, mais quand ils travaillent sur leurs fermes ou sont engagés dans des ouvrages qui leur sont nécessaires, ils sont paresseux. Lane Fox, Thunder Rock, Musquah, Big Sky, Oochapascopeyaces et quelques autres ont acquis des propriétés, des chevaux de travail, des harnais, des voitures, des traîneaux, des faucheuses, des râtaux, des bestiaux, etc. Je n'ai eu connaissance d'aucune infraction aux lois.

Tempérance et moralité.—La boisson est prohibée sur la réserve et l'on surveille minutieusement la vente des liqueurs dans les villes, de sorte que les sauvages sont contrôlés et restent tempérants. En fait de moralité je crois qu'il y a progrès.

Observations générales.—En général les sauvages ont fait beaucoup de progrès l'année dernière. La récolte du grain et des racines a été belle. Le foin, le bois, etc, leur ont permis de se pourvoir de farine durant neuf mois, pour leur propre usage. Tous les ouvrages de forge sur la réserve ont été faits par les sauvages.

RÉSERVE DE MUSCOWPETUNG, N° 80.

Situation.—Cette réserve est située sur la rive droite de la rivière Qu'Appelle, à son point d'intersection avec la frontière ouest de la section dix-huit, vingt et unième canton, rang dix-septième, à l'ouest du second méridien initial, et touche à la réserve de Pasquah.

Etendue.—Cette réserve couvre une superficie de cinquante-huit milles carrés.

Ressources.—Les principales ressources de cette réserve sont le foin et le bois de chauffage.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Sauteurs.

Statistique vitale.—Sur cette réserve il y a trente et un hommes, quarante-huit femmes et quarante-cinq enfants. Durant l'année il y a eu cinq naissances et cinq décès. L'un d'eux est dû à la vieillesse. Les quatre autres sont des enfants qui sont morts des suites des scrofules et d'inflamations de poumons.

Santé et état hygiénique.—La santé des sauvages durant l'année a été bonne. Les principales causes des maladies sont les écrouelles et la consommation. Les sauvages ont été régulièrement vaccinés. Les règles de l'hygiène ont été strictement observées ; les maisons ont été tenues propres, bien aérées, et les déchets ont été brûlés.

Occupation.—Voici quelles sont les principales occupations des sauvages de cette bande : vente du foin et du bois, travail sur la réserve ; confection des peaux pour robes de voitures et cuirs, transport du foin au troupeau du gouvernement, chasse du petit gibier, travaux de la ferme, etc.

Constructions.—Les bâtiments sont tenus en bon état de réparation ; les maisons et les écuries sont inspectées et réparées chaque année.

Instruments aratoires.—Ils sont tous mis en dépôt durant l'hiver. On en prend soin et leur nombre augmente constamment.

Education.—Il y a quinze enfants qui suivent les écoles industrielles de Qu'Appelle et de Régina, et trois en âge d'aller à l'école restent sur la réserve. Les parents se soucient peu d'instruire leurs enfants, mais nous nous efforçons tellement de leur faire comprendre les avantages de l'éducation que je crois qu'ils changeront de dispositions quand ils se seront rendus compte des avantages que procurent les écoles industrielles.

Religion.—Vingt sauvages sont presbytériens, sept catholiques et quatre-vingt-dix-sept païens. Les missionnaires catholiques et presbytériens visitent la réserve et célèbrent le service divin dans différentes maisons et sous différentes tentes, car il n'y a pas d'église sur la réserve. Les sauvages s'intéressent peu à la religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont travaillants par période, mais manquent d'énergie, et il faut une grande surveillance pour les tenir à l'ouvrage. Echewas, Uluscowcappo, Apisknew, Stone Bear et autres se font remarquer et possèdent un bon commencement de troupeaux, des voitures, des traîneaux, des faucheuses, des harnais, etc., etc. Ces sauvages obéissent aux lois et ne nous causent aucun trouble.

Tempérance et moralité.—La conduite générale de ces sauvages a été bonne.

Observations générales.—Cette bande fait beaucoup de progrès et a été tenue très employée durant l'année.

RÉSERVE DE PASQUAH.

Situation et étendue.—Cette réserve est située sur la rive droite de la rivière Qu'Appelle, environ six milles à l'ouest de Fort-Qu'Appelle, et couvre une superficie de soixante milles carrés.

Ressources.—Le poisson et le bois de chauffage sont les principales ressources de cette réserve.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartient à la tribu des Saulteux.

Statistique vitale.—La population se compose comme suit : hommes, trente-quatre ; femmes, cinquante-six ; enfants, soixante et dix-neuf. Durant l'année il y a eu cinq naissances et quatorze décès, ce qui fait un décroissement de neuf. Quatre adultes sont morts des suites de la consommation, un autre de Pérysiptèle, et neuf enfants de la consommation, des écrouelles et des inflammations de poumons.

Hygiène.—La santé des sauvages a été bonne, à l'exception de ceux qui sont atteints de la tuberculose, qui malheureusement fait de grands ravages parmi eux. Les sauvages ont été vaccinés, l'hygiène a été plus strictement observée, tous les déchets ont été brûlés, et les maisons ont été aérées et tenues en bon ordre.

Occupation.—Les sauvages gagnent leur vie de la manière suivante : en vendant du bois, en travaillant sur la réserve, en préparant les peaux pour en faire des robes de voitures ou du cuir, en pêchant, en chassant le petit gibier, en cultivant, etc., etc.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Les bâtiments sont tenus dans un bon état de réparation, et les écuries inspectées et réparées chaque année. Stevenson a mis un toit en bardeaux à sa maison. Cette maison a 20 x 16 pieds, avec une cuisine de 20 x 12. C'est une très bonne maison. Les instruments aratoires sont tous mis en dépôt durant l'hiver et subissent l'inspection au printemps. Les animaux ont hiverné dans des écuries, ont reçu les soins nécessaires, et sont dans une bonne condition.

Education.—Il y a 43 enfants qui fréquentent les écoles industrielles de Qu'Appelle et de Régina. Quatre seulement en âge d'aller à l'école restent sur la réserve. Les sauvages de cette bande sont très civilisés et apprécient les bienfaits de l'éducation qui est donnée à leurs enfants, et nous avons peu de difficulté à envoyer les enfants à l'école quand ils atteignent l'âge requis.

Religion.—Ces sauvages sont au nombre de 98 catholiques, 22 presbytériens et 49 païens. Il y a une église catholique et une église presbytérienne sur la réserve. Ce sont les sauvages les plus avancés qui suivent le service divin.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages travaillent par période, mais sont aisément vaincus par la paresse. Nous n'avons à mentionner aucun cas d'infraction à la loi. Thomas Stevenson, Sam. Cyr, Antoine Cyr, Georges Asham et autres ont acheté différents objets tels que voitures, traîneaux, faucheuses, râteaux, lieuses, chevaux de travail, harnais, bestiaux, etc.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages se conduisent bien.

Remarques générales.—Les sauvages de cette bande reçoivent peu d'aide du gouvernement, parce qu'ils sont en position de subvenir eux-mêmes à leur existence.

RÉSERVE DE BŒUF-DEBOUT.

Localité et superficie.—Cette réserve est située du côté nord de la Qu'Appelle ou des lacs à la Pêche, sur le côté est de Jumping Creek, à quatre milles environ de Fort-Qu'Appelle, et couvre une superficie de sept milles carrés.

Ressources.—Les lacs sur cette agence sont très poissonneux.

Tribu.—Les sauvages de cette réserve appartiennent à la tribu des Sioux.

Département des affaires indiennes.

Statistique vitale.—Il y a quarante-huit hommes, cinquante femmes, et soixante et neuf enfants dans cette bande. Il y a eu dix naissances et quatre décès durant l'année; ce qui a augmenté la population de six. Une personne est morte de vieillesse et trois enfants ont succombé à l'inflammation des poumons et à la consommation.

Hygiène.—La santé des sauvages a été bonne. Aucune épidémie n'a sévi. Les sauvages ont été vaccinés, les maisons tenues dans un bon état de propreté, et tous les déchets ont été brûlés.

Occupation.—Ces sauvages subviennent eux-mêmes à leur existence en travaillant sur la réserve, et durant le reste de l'année s'engagent dans les villes voisines. Ils n'aiment pas beaucoup travailler à la culture du grain, mais portent toute leur attention à la culture des racines. Ils en ont toujours en quantité pour l'hiver. Ils ont beaucoup de succès à la pêche et à la chasse.

Les maisons sont en bon ordre, et les bâtiments et les écuries visités et réparés chaque année.

Les instruments aratoires sont remisés durant l'hiver, visités et réparés chaque printemps.

Bestiaux.—Les animaux hivernent dans des écuries et ils en prennent un grand soin.

Education.—Il y a quinze enfants qui fréquentent les écoles industrielles à Qu'Appelle; cinq seulement en âge d'aller à l'école restent sur la réserve. Beaucoup de parents s'intéressent à l'éducation de leurs enfants.

Religion.—Les dénominations religieuses de ces sauvages sont comme suit: cent sont catholiques et soixante et sept païens. Il y a une église catholique sur la réserve, qui est fréquentée par les sauvages de cette religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages, en général, sont travaillants et respectent la loi. Joseph Patrippe, Moses, Tom, Towacca, et autres font des progrès et possèdent des voitures, traîneaux, faucheuses, râteaux, chevaux de travail, harnais, bestiaux, etc.

Tempérance et moralité.—La conduite des sauvages a été bonne et nous n'avons à déplorer aucune infraction à la loi.

Troupeau du gouvernement.—Ce troupeau est tenu dans la vallée de la réserve de Muscopetung, où nous avons de l'eau en abondance et un bon pâturage. Ces animaux hivernent bien, et leur nombre a augmenté cette année de cent vingt veaux. Ce troupeau a augmenté dans une proportion supérieure aux besoins de cette agence, et le surplus, quarante-trois vaches, quarante-trois jeunes génisses, et trente-deux veaux du printemps, a été transporté à l'agence des Gens-du-Sang à McLeod.

Observations générales.—L'ensemencement a été bien fait et la température a été belle, de sorte que les perspectives d'une bonne récolte sont brillantes. On s'est beaucoup occupé de la récolte des racines, et le rendement est considérable. Les prairies à foin dans la vallée, par suite des pluies, ont été inondées de trois ou quatre pieds. L'eau a été très haute, mais elle baisse maintenant, en sorte que nous pourrions drainer la prairie en quelques endroits, mais la plus grande partie du foin de prairie sera trop humide pour que nous puissions le couper cette saison-ci. Cependant les fondrières en fourniront une grande quantité, de sorte que nous pourrions suffire à tous les besoins.

Nous avons eu dernièrement dans cette bande une immigration de cent Cris de la réserve de Piapot. Ces sauvages, étant dénués de tout, auront besoin d'aide pour le moment.

Les employés de cette agence ont rempli leurs fonctions à mon entière satisfaction.

J'ai, etc.,

J. B. LASH,
Agent.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

SASKATCHEWAN—AGENCE DU LAC-AUX-OIGNONS,

LAC-AUX-OIGNONS, 30 juin 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, avec un état statistique et un inventaire des biens du gouvernement, pour l'exercice finissant le 30 juin 1896.

RÉSERVE DE SEEKASKOOTCH.

Situation, superficie et ressources.—Cette réserve est située au nord de la rivière Saskatchewan, près de Fort-Pitt. Elle couvre une superficie de cent dix-sept mille cent vingt acres, et sa principale ressource est la culture.

Tribu.—La bande (n° 119) appartient à la tribu des Cris.

Statistique vitale.—Cette année la population s'élève à six cent soixante-quatre âmes—cent cinquante-quatre hommes, deux cent six femmes et trois cent quatre enfants. Ceci fait une diminution de quatre contre l'année dernière, calculée comme suit : naissances, vingt-cinq ; décès, vingt-quatre ; immigrants, huit ; émigrants, quinze. Parmi les personnes décédées on compte vingt enfants ; un est mort de consommation, un autre des scrofules, et dix-huit de causes naturelles. Des quatre adultes, un est mort de vieillesse et trois de consommation. Au paiement de l'automne dernier, huit indiens qui n'étaient pas sous traité ont été acceptés pour en faire parti, et les émigrants étaient six indiens absents, faisant la chasse dans le district, quatre dans celui de Battleford et cinq n'ayant pas d'annuité.

Santé et état hygiénique.—La santé générale des indiens a été bonne toute l'année, et la réserve n'a été visitée par aucune épidémie. Dans le cours de l'hiver on a eu quelques cas assez rares d'influenza, et un de consommation et de scrofules. La condition sanitaire des maisons et de leurs alentours a été surveillée avec soin.

Occupation.—Tous les indiens font de la culture mixte. La récolte du grain et du foin a été bonne l'année dernière. Le terrain en culture cette année n'est pas plus étendu que celui de l'année passée, et bien que le printemps ait été très tardif nous nous attendons à un résultat satisfaisant cet automne. Chaque famille a un magnifique jardin où elle cultive des pommes de terre, des navets, des carottes et des oignons. On met beaucoup d'ambition à tenir le jardinage en bon ordre et libre de mauvaises herbes.

Constructions et animaux.—Dans le cours de l'année toutes les demeures et les étables des sauvages ont été séparées et quelques-unes agrandies. On a hiverné convenablement le bétail et on a eu plus de veaux que de coutume ce printemps. Le troupeau du gouvernement est magnifique et le nombre des veaux a augmenté.

Education.—Nous avons deux écoles sur cette réserve. Le pensionnat catholique romain, auquel est attaché un externat, est dirigé par les révérendes Sœurs de l'Assomption. La maison d'école est une construction spacieuse, bien éclairée et confortable ; à tous les points de vue elle est bien adaptée à sa destination. Le personnel enseignant se compose du rév. Père Thérien, principal ; de la révérende Sœur Saint-Patrice, qui a un certificat de première classe de Québec ; de la révérende Sœur Saint-Flavis, assistante. Cinquante-deux enfants fréquentent l'école, et ils sont classés comme suit : trente-six dans la première classe, neuf dans la deuxième, trois dans la troisième, trois dans la quatrième, un dans la cinquième. Les élèves ont fait des progrès satisfaisants dans l'étude de l'anglais ; ils ont aussi à montrer de bons échantillons de tricot et de couture. L'ensemble de leurs travaux fait honneur à l'institution. Un excellent jardin est attenant à l'école.

Département des affaires indiennes.

Le pensionnat protestant est sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre, et le rév. J. R. Matheson en est le principal. La direction et l'enseignement sont confiés à Mlle. A. E. Phillips, qui paraît être une jeune fille pleine d'activité. L'école est fréquentée par onze élèves classés comme suit : division I, trois élèves ; division II, quatre ; division III, trois élèves ; division IV, un élève. Les progrès faits par les élèves de cette école ont été convenables, en tenant compte du jeune âge des enfants. Cette école a aussi un beau jardin. Les deux écoles sont bien aménagées, et la discipline est bonne.

Religion.—Il n'y a pas d'autres missions sur la réserve que celles de l'Eglise catholique romaine et de l'Eglise d'Angleterre. Les sauvages assistent régulièrement aux offices de leur culte respectif.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages marchent d'un pas rapide dans la voie de la civilisation, et chaque année leur position s'améliore et tend à leur permettre de se suffire à eux-mêmes. Ils ont eu assez de farine et d'orge provenant de leur propre récolte pour leur provision de l'année. L'augmentation du bétail à fourni le bœuf, et à part cela on a vendu quatre-vingt animaux. Toutes les femmes sauvages font le beurre et savent très bien coudre et tricoter. Un bon nombre de familles gardent des volailles et des porcs, et réussissent très bien dans ce genre d'élevage.

Tempérance et moralité.—Il me fait plaisir de rapporter qu'il n'y a pas eu de cas d'ivresse sur la réserve de toute l'année. La conduite morale est assez bonne en général.

Observations générales.—Au mois de septembre dernier, cette réserve fut visitée par sir Mackenzie Bowell ainsi que par le surintendant général des affaires indiennes et son adjoint. Les indiens leur rendirent visite à l'agence afin de leur soumettre certaines requêtes, mais aucun "pow-wow" ne fut tenu et tout se passa paisiblement.

RÉSERVE DES CHIPPEWAS.

Situation.—Cette réserve est située sur la rivière au Castor (*Beaver*) ; elle n'est pas arpentée.

Tribu.—La bande (n° 124) appartient à la tribu des Chippewayans.

Occupation.—Ces indiens vivent comme autrefois, du produit de la chasse, de la pêche et de l'élevage des bestiaux.

Santé.—Leur santé est bonne et il n'y a pas de maladie parmi eux.

Religion.—La religion catholique est la seule établie sur la réserve, et tous les indiens la pratiquent.

Instruction.—L'école du jour est contrôlée par la mission catholique romaine. M. Lamoureux en est le professeur et le gérant ; il est en possession d'un diplôme de troisième classe. Vingt-cinq élèves fréquentent l'école, et sont classés comme suit : quinze au premier degré, six au second et quatre au troisième. Les progrès faits par les élèves dans leurs études ont été lents, à cause du manque d'assiduité.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

GEO. G. MANN,

Agent.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

ALBERTA,—AGENCE DES PIÉGANES,

MACLEOD, 27 juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les affaires de cette agence, pour l'année terminée le 30 juin 1896, auquel sont joints des tableaux explicatifs.

RÉSERVE DES PIÉGANES, N° 147.

Situation.—Cette réserve est située sur la rivière du Vieux, seize milles à l'ouest de Macleod.

Superficie.—Elle couvre une étendue de cent-quatre-vingt-un milles et quatre dixièmes carrés, et contient une réserve à bois de onze milles et un cinquième carrés.

Ressources.—L'élevage des bestiaux et la culture des racines constituent les ressources de cette réserve.

Tribu ou nation.—Les Piéganés forment une tribu de la grande nation des Pieds-Noirs.

Statistique vitale.—La population de cette réserve se compose de cent vingt-sept hommes, deux cent deux femmes, deux cent onze garçons et deux cent dix filles. Pendant l'année, l'on a compté vingt-sept naissances : dix garçons et dix-sept filles. Pendant la même période les décès se sont élevés à cinquante-sept : garçons; vingt-quatre ; filles, vingt ; adultes, treize. Les décès ont été causés en majorité par la vieillesse, la phthisie et les scrofules. Diminution de la population : vingt-un.

Santé et état hygiénique.—Assez satisfaisants. La coqueluche a sévi en novembre, mais sous une forme bénigne. Les indiens obtiennent leur approvisionnement d'eau surtout de la rivière du Vieux et au ruisseau du Castor. Ceux qui demeurent près des sources, ou qui possèdent des puits, sont souvent avertis de les tenir propres. Toutes les maisons et huttes ont été dernièrement nettoyées, et tous les déchets ont été brûlés ou transportés au loin.

Occupation.—Elevage des bestiaux. Plusieurs indiens gagnent de jolies sommes comme pâtres ou en travaillant autrement pour les colons, en faisant le roulage (avec leurs propres chevaux), par la vente de cordes de peau crue, *hackamores*, brides de fantaisie, ouvrages en rassades, gants de caribou, etc., par la boucherie, en servant de guides, en domptant les chevaux, en lavant le linge des colons, en vendant des poneys, par la prime sur les loups, etc.

Constructions.—Plusieurs des indiens possèdent maintenant de très bonnes maisons ; les maisons, étables et remises construites maintenant sont de beaucoup supérieures à celles précédemment construites.

Animaux.—L'élevage et le soin des bestiaux sera toujours nécessairement la principale ressource de ces indiens. Ils le reconnaissent aussi, et s'occupent d'obtenir des troupeaux plus considérables. Les bestiaux de cette tribu sont maintenant au nombre de près de mille têtes, appartenant à soixante-dix-neuf personnes. Les propriétaires de bestiaux ont tous du foin, et plusieurs d'entre eux en ont encore qui leur reste de la récolte de l'an dernier.

Département des affaires indiennes.

Instruments aratoires.—Plusieurs faucheuses et râtaux mécaniques ont été achetés par des sauvages pour leur usage personnel, à même les fonds perçus par la vente de leurs bêtes à cornes.

Éducation.—Il y a deux pensionnats sur cette réserve ; l'un, sous le contrôle de l'Église catholique, a été ouvert le 1er juin dernier, et le révérend Père Foisy en est le directeur, son personnel comprenant le frère Jean, la mère supérieure et deux sœurs. Le nombre des pensionnaires à cette école est maintenant de huit, l'espace disponible étant très restreint ; l'on m'apprend que l'édifice sera bientôt agrandi ; cette école n'ayant été ouverte que depuis peu, les progrès ne peuvent encore être très sensibles. Les sœurs tiennent la maison et les enfants très proprement, et sont infatigables dans leurs soins. Cette école existait déjà comme externat depuis plusieurs années, mais il était très difficile d'obtenir l'assiduité des élèves, tous les sauvages du voisinage ayant déménagé au loin, et je crois que l'école fera de meilleure besogne sous le nouveau système, surtout lorsqu'on pourra y loger plus de pensionnaires. L'autre école est dirigée par le révérend J. Hinchliffe, de l'Église anglicane, aidé de M. J. A. Mason, professeur, mademoiselle Brown, gouvernante, et de M. Brighton, menuisier instructeur. Cette école a fait faire beaucoup de progrès aux études, surtout dans le métier de menuisier, etc., parmi les garçons, plusieurs des meubles de l'école ayant été faits par eux. Quelques-uns des garçons apprennent aussi le métier de tailleur et d'autres la cordonnerie. On enseigne bien aux filles tous les travaux de ménage (l'une d'entre elles est très bonne cuisinière), ainsi que les travaux de l'aiguille et au crochet, la reprise des vêtements, etc. L'espace est aussi limité à cette école. Les enfants sont rangés, obéissants et propres, et l'on fait tout le possible pour leur assurer le confort et le bien-être.

Religion.—Le révérend J. Hinchliffe fait actuellement ériger une église ; il a jusqu'à présent tenu les assemblées dans l'école, où il prêchait en anglais et dans le dialecte des Pieds-Noirs. Le révérend Père Foisy a une belle chapelle, où les offices se font fréquemment. Jusqu'à présent, toutefois, les sauvages ne se sont pas intéressés au culte.

Traits caractéristiques et progrès.—On remarque que les sauvages ne sont pas si indolents que dans les années précédentes. Plusieurs des hommes sont d'excellents travailleurs et cherchent à améliorer leur position. Ils deviennent de plus en plus à l'aise d'année en année, et observent fidèlement les lois, règle générale.

Beau-Visage, Araignée-Perdue, Piégâne-du-Nord, Plusieurs-Chefs, Loutre-en-haut, Bœuf-Fort, Gros-Cygne, Bon-Poulet-de-Prairie, Robe-de-Loup, Commodore et Eau-Herbeuse possèdent de très bonnes maisons ; quelques-uns ont des chambres séparées, de bons meubles, tous les articles de ménage nécessaires, quelques objets de fantaisie, des horloges, etc., le tout tenu très proprement, les poêles polis, etc. Loutre-en-haut a une laiterie. Plusieurs femmes font du beurre, et un grand nombre font d'excellent pain au levain. Les sauvages nommés ci-haut ont tous de bonnes étables et de bons enclos, et ils commencent à s'intéresser, ainsi que d'autres, à l'élevage des volailles.

Tempérance et moralité.—Pendant l'année peu de personnes se sont enivrées. La morale a toujours été bien observée.

Observations générales.—M. Forget, commissaire des sauvages, a visité l'agence en juin, a tenu une grande assemblée des sauvages, et a leur accordé la permission de faire des courses, jeux, etc., le premier juillet, au lieu de la danse du soleil, et il est probable que nous n'entendrons plus parler de cette danse. Je ferai mon possible pour que ces jeux soient couronnés de succès sous tous les rapports. Je suis content de pouvoir déclarer que mes subordonnés m'ont toujours bien secondé dans mes efforts en vue du bien-être des sauvages confiés à mes soins.

J'ai, etc.,

H. H. NASH,

Agent des sauvages.

TERRITOIRE DU NORD-OUEST,
ALBERTA—AGENCE DU LAC-LA-SELLE.
PAKAN, 30 juin 1896.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon septième rapport annuel sur cette agence des sauvages, ainsi qu'un état tabulaire de tous les objets appartenant au gouvernement et confiés à ma charge ; aussi, un état des recettes et dépenses totales pour l'exercice qui vient de se terminer.

RÉSERVE DU LAC-LA-SELLE, n° 125.

Situation.—Cette réserve est située dans les townships cinquante-sept et cinquante-huit, et dans les rangs douze et treize, à l'ouest du quatrième méridien initial.

Etendue.—La réserve du Lac-La-Selle, y compris celle de Plume-Bleue, n° 127, dont les limites n'ont pas encore été fixées, couvre une étendue de cent quinze milles carrés, soit soixante-treize mille six cents acres. Elle est bornée à l'ouest par les Rolling Hills, qui forment une suite de monticules sablonneux formés par le vent, lesquels ont des contours irréguliers et n'ont aucune valeur excepté comme pâturages. La ligne du sud suit la rive gauche de la rivière Saskatchewan sur une distance d'à peu près cinq cents chaînes, se dirigeant vers l'est, et ensuite à travers des bouquets de peuplier jusqu'à la nouvelle réserve des métis du lac aux Œufs, qui touche à cette ligne sur toute sa longueur. La limite nord de la réserve est formée par des terrains de même nature que les monticules de l'ouest, mais remplis de nappes d'eau contenues dans de profonds bassins naturels, et dont le volume est rarement affecté par l'évaporation, même pendant les étés les plus chauds.

Ressources.—En ce qui concerne l'agriculture les prairies situées sur la réserve sont d'une grande valeur, le sol est une marne sablonneuse dont la couche varie de dix à vingt pouces d'épaisseur, avec sous-sol jaune très riche. Dans les bonnes années, quand les pluies sont fréquentes, ces terrains produisent une grande quantité d'herbe naturelle, dont les animaux s'engraissent rapidement, et qui, lorsqu'elle est coupée et préparée, est égale au meilleur foin quant au poids et aux qualités nutritives. Les richesses minérales n'ont pas encore été exploitées, mais on a déjà trouvé des affleurements de charbon, qui pourront peut-être plus tard être tracés jusqu'à des dépôts de grande valeur ; l'or est aussi tiré des rives et des bancs de sable de la rivière.

Quant au bois, de grosses épinettes poussent dans les bas-fonds, et toute la réserve est couverte de bouquets de peupliers—désignés sous le nom de *poplar bluffs*—lesquels, dans la partie nord-ouest de la réserve atteignent les dimensions de véritables forêts. La qualité prédominante de cette réserve est sa merveilleuse adaptation à l'élevage des bestiaux ; elle offre de superbes abris et est bien arrosée, à l'exception du plateau sur lequel sont bâties les maisons de la bande de Plume-Bleue. La réserve contient plusieurs ruisseaux et fontaines, un très grand nombre de lacs, dont quelques-uns sont assez considérables, tels que le lac La-Selle et le lac aux Canards, ce qui fournit un approvisionnement inépuisable d'eau pure, en sus de la grande rivière qui forme la limite sud-ouest. Ces diverses qualités, ainsi que ses splendides pâturages et ses prairies considérables, en font un des meilleurs pays du district pour l'élevage des bestiaux.

Le lac La-Selle produit le plus beau poisson blanc du district, et l'on trouve dans les autres lacs et ruisseaux le brochet, le doré et de petits poissons en grande quantité. L'on pêche dans la Saskatchewan de beaux esturgeons, et dans la bonne saison des poules de prairie, des oies et des canards sauvages sur terre et sur l'eau.

Département des affaires indiennes.

Tribu.—Les deux bandes de cette réserve sont des Cris des Plaines qui, depuis que le bison est disparu, sont devenus d'aussi bons chasseurs d'autres gibiers que les Cris des Bois eux-mêmes.

Statistique vitale.—La bande du Lac-La-Selle comprend maintenant 116 personnes : 24 hommes, 32 femmes, 36 garçons et 24 filles. Pendant l'année écoulée la bande a été augmentée par l'excédent des naissances sur les décès de 114 à son nombre actuel. Un adulte est mort de la phthisie et deux enfants de maladies infantiles.

La bande de Plume-Bleue comprend maintenant 94 personnes, soit 7 de plus que l'an dernier, c'est-à-dire 2 naissances de plus que le nombre des décès, 2 femmes mariées à des membres de la bande et reçues dans celle-ci, et 3 catholiques qui y ont été transférés de la bande du Lac-La-Selle. La bande comprend 26 hommes, 29 femmes, 25 garçons et 14 filles. Trois décès ont eu lieu durant l'année : une femme de la phthisie et 2 jeunes enfants.

RÉSERVE WAHSATANOW, N° 126.

Cette bande n'existe plus : ses membres, au nombre de 26, ont été transférés à celle du Lac-La-Selle. La réserve, qui sera bientôt remise aux autorités, est située à cinquante-cinq milles à l'ouest de l'agence, sur la rive nord de la rivière Saskatchewan, et couvre une superficie de douze milles et quart carrés.

LAC-AU-POISSON-BLANC, N° 128.

Situation.—Cette réserve est située dans les townships 61 et 62, et dans les rangs 12 et 13, à l'ouest du quatrième méridien initial.

Superficie.—Cette réserve couvre une superficie de dix-sept milles et demi, soit onze mille deux cents acres. Le chef Pakan demeure sur cette réserve, mais son autorité est reconnue par les indiens des deux réserves précédentes. Cette réserve consiste en une bande de terre dont la largeur moyenne est d'environ un mille et demi et la longueur de douze milles, de forme irrégulière, et se dirigeant du nord au sud le long des lacs au Roseau, au Bon-Poisson, Wahyatahwah et Poisson-Blanc.

Ressources.—Les ressources minérales de cette réserve n'ont pas encore été exploitées. On y a trouvé du mica récemment, et les indiens ont été tout surpris quand on leur a dit que l'or ne se trouve pas en si grande quantité, car ils croyaient avoir découvert une quantité inépuisable du précieux métal.

La zone cultivable est restreinte et difficile à travailler, le sol étant rocailleux ; les terres à foin, cependant, sont de grande étendue. A peu près les trois quarts de la réserve sont entourés de forêts de gros bois, presque inaccessibles à plusieurs endroits, et où nul peut-être n'a pénétré, à l'exception de quelques chasseurs et trappeurs. La pêche, du brochet, du doré et du poisson blanc dans les lacs, et spécialement dans le lac au Poisson-Blanc, est toujours bonne. Le lac au Poisson-Blanc est très étendu, circulaire ; son eau est pure et de grande profondeur, et le poisson blanc y pullule, car après avoir frayé dans les eaux profondes où aucun filet ne peut atteindre, les poissons remontent dans les parties les moins profondes. Quand ces poissons visitent les parties peu profondes, les indiens en prennent par milliers, et les font sécher pour la consommation de l'été ; ils gardent leurs provisions d'hiver gelées. On trouve dans les forêts circonvoisines des rennes et des ours noirs ; sur la réserve, les oiseaux sauvages sont très nombreux dans la bonne saison, et constituent une partie de la nourriture de la bande.

Tribu.—Ces indiens sont aussi des Cris des Plaines, et plusieurs d'entre eux sont d'habiles trappeurs.

Statistique vitale.—Cette bande est la plus considérable de l'agence et compte trois cent seize âmes au lieu de trois cent dix l'an dernier. Il y a dans la bande soixante-onze hommes, quatre-vingt-dix femmes, quatre-vingt-cinq garçons et soixante-dix filles. L'augmentation provient des causes suivantes, neuf naissances, et une femme métis a été épousée par un indien et reçue dans la bande ; à l'encontre de ceci il y a eu diminution de quatre,

c'est-à-dire deux décès et deux femmes transférées—l'une a été épousée par un indien de la bande du Lac-La-Selle et l'autre par un membre de la bande de Plume-Bleue.

BANDES NOMADES.

Il existe trois bandes nomades, sur lesquelles nous donnons brièvement les détails suivants :

Bande du lac La-Biche, n° 129.—Celle-ci n'est plus qu'un reste de bande et ne comprend que dix-neuf personnes en tout, comme l'année dernière, soit quatre hommes, sept femmes et huit enfants. Il n'y a pas de réserve. Les hommes sont chasseurs, et ces quelques familles sont disséminées à travers les terrains de chasse qui s'étendent jusqu'au Grand lac de l'Esclave (*Great Slave Lake*).

Bande de Chippewayans, n° 130.—Cette bande de Chippewayans vit dans le voisinage du lac du Cœur, à environ cent-cinq milles au nord de l'agence. Les hommes sont de bons trappeurs et le département n'a pas donné d'aide à cette bande pendant l'année écoulée. Ils ont quelques bestiaux mais ne s'en occupent guère. La bande compte quinze hommes, vingt femmes, vingt-deux garçons et quinze filles, soit soixante et douze personnes, contre soixante-neuf l'année dernière. Cette augmentation consiste en deux naissances, et la réception dans la bande d'une femme métisse qu'un indien a épousée.

Bande du Lac-au-Castor, n° 131.—Cette bande de Cris des Bois compte quatre-vingt-neuf personnes, soit une augmentation de quatre depuis l'année dernière, et cette augmentation est pratiquement due aux naissances, bien qu'il y ait eu commutations et échanges. La bande compte vingt-deux hommes, vingt-cinq femmes, vingt-deux garçons et trente filles. Ces indiens ont leur pied à terre au lac au Castor, près du lac La-Biche, d'où ils partent pour de longues expéditions vers le nord pour faire la chasse et agir comme trappeurs. La saison dernière, les trappeurs firent de bonnes prises et ont vendu un grand nombre de fourrures de grande valeur à bons prix. Ils ont été particulièrement chanceux cette année, vu que le nombre des marchands blancs a beaucoup augmenté et que la concurrence qui en a résulté a réduit les prix de la farine et des comestibles de beaucoup, et le travail des indiens a été bien rémunéré par le confort qu'ils ont pu se procurer. Aucun d'eux n'a demandé de l'aide au département durant l'année dernière.

Santé et état sanitaire.—Pendant l'année, la santé générale des sauvages a été de beaucoup meilleure que dans les années précédentes. Parmi les adultes, c'est la consommation qui fait le plus de ravages. Mais le plus grand nombre des décès survient parmi les enfants âgés de moins de six ans, sans doute à cause de l'inexpérience des mères, dont plusieurs ne sont elles-mêmes que des enfants quant à l'âge. Les cas de scrofules n'ont pas été nombreux parmi les enfants de l'école, l'hiver dernier, de bonnes mesures ayant été prises à bonne heure contre cette maladie, qui compte de nombreuses victimes parmi les adultes des deux sexes. L'expérience fait conclure que cette maladie, chez les adultes, est incurable; l'on peut toutefois, au moyen d'un traitement prolongé, en mitiger les effets, mais les sauvages ne veulent pas se soumettre à ce traitement, car ils croient que les remèdes de l'homme blanc doivent guérir sur le champ; peut-être l'observation des lois de la propreté ferait-elle plus d'effet que des drogues. Au commencement du mois de mars tous les employés, et la majorité des sauvages, ont été malades de la grippe, mais aucun décès n'a été causé par cette maladie, qui a disparu graduellement. Quant aux mesures sanitaires, les instructions reçues du département sur ce sujet important ont été scrupuleusement suivies. Les demeures des sauvages ont été souvent inspectées, et, règle générale, ont été trouvées propres à l'intérieur; cette propreté est volontaire chez les habitants, et l'on n'a généralement pas à répéter les instructions sur ce chapitre. En automne et au printemps, toutes les maisons ont été blanchies à l'intérieur et à l'extérieur; les environs de chaque maison, aussitôt la neige fondue, ont été nettoyés avec soin, et les monceaux de bois, copeaux et déchets ont été entassés et ensuite brûlés. Toutes les sources et les eaux courantes ont été examinées, afin de s'assurer qu'elles n'étaient pas empoisonnées par les eaux des étables et des écuries, et tout ce qui a été trouvé utile comme précautions sanitaires a été fait avec soin. Les résultats de ces mesures se font sentir dans la meilleure santé générale, et nous sommes heureux d'ajouter que chaque

Département des affaires indiennes.

année les sauvages se conforment plus volontiers à ces mesures et qu'ils aident eux-mêmes à les mettre en vigueur, sachant qu'elles sont établies pour leur santé, leur confort et leur bien-être. On a vacciné environ trente enfants cette année.

Occupation.—Les indiens établis sur les réserves de cette agence ne peuvent compter que sur peu de chose pour vivre, excepté leurs travaux de culture ou d'élevage des bestiaux. Ils marchent de succès en succès dans cette dernière carrière, et comme leur bétail augmente en nombre, naturellement ils seront de plus en plus en état de gagner leur vie et celle de leurs familles. L'année dernière ils ont pu, du produit de leurs ventes de viande, acheter des voitures, faucheuses mécaniques et petits instruments aratoires nécessaires à leurs travaux surtout aux temps des récoltes ; plusieurs d'entre eux ont fait vivre leurs familles l'hiver dernier en achetant les provisions nécessaires, et l'on espère qu'un certain nombre de familles pourront se suffire à elles-mêmes l'hiver prochain. L'agriculture n'a jusqu'ici que partiellement réussi, mais la condition favorable actuelle des grains ainsi que celle des racines promettent une très bonne récolte. En sus de leur travail habituel sur les réserves, quelques-uns des hommes travaillent de quatre à six semaines par année sur les bateaux de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, au nord ; d'autres ont travaillé comme mineurs sur la rivière, mais sans beaucoup de succès. Ils ont mieux réussi comme trappeurs. A même le produit de la vente des fourrures, deux voitures ont été achetées, et la somme totale de ventes sur la réserve est estimée à environ \$1,000. Quelques indiens de la bande de Plume-Bleue font du roulage, mais ils n'y gagnent pas grand'chose.

Constructions et animaux.—Toutes les maisons sur les réserves sont construites en bois rond, avec toits de chaume, à l'exception de trois, qui sont à un étage et demi, et dont les toits sont couverts en bardeaux. Deux de ces maisons sont les résidences du chef Pakan et Arthur Steinhauer, de la réserve du Lac-au-Poisson-Blanc, ce dernier étant le principal personnage de l'agence. La troisième appartient à Thomas Hunter, de la réserve du Lac-La-Selle, un homme de progrès, qui possède un grand troupeau de bestiaux ainsi que plusieurs chevaux. Presque toutes les maisons ont des planchers de bois d'un pouce. Comme tous les indiens sont de bons bûcherons, les maisons sont bien faites ; les pièces sont toutes équarries sur deux faces et assemblées à queue d'aronde ; les toits sont bien goudronnés, et comme les maisons sont blanchies deux fois l'an, elles sont toujours propres. Dans chaque maison il y a une grande cheminée qui, à part son usage ordinaire, sert encore de ventilateur.

Sur les réserves du Lac-La-Selle et de Plume-Bleue, toutes les étables ont été ou rebâties ou agrandies, et toutes ont maintenant de quarante à quatre-vingts pieds de longueur ; chaque étable est munie d'étauçons pour attacher le bétail et d'un enclos ou *corral*. De plus, on a clôturé à part des pâturages pour les veaux, et sur chaque réserve est un grand enclos fait de grosses pièces de bois pour marquer les animaux.

Au lac du Poisson-Blanc on n'a pas réparé les étables l'automne dernier, car, vu la rareté du foin sur la réserve, un grand nombre des hommes ont travaillé à ériger des étables et remises, pour la protection des animaux, pendant l'hiver, au lac à la Pierre-Ponce (*Floating Stone*), situé à 15 milles en dehors de la réserve, où il y avait beaucoup de foin et où on en a ameulonné de deux à trois cent tonnes. Ces animaux ont passé un si bon hiver que plusieurs d'entre eux étaient prêts pour le marché au printemps. La même remarque peut être appliquée au bétail sur toutes les réserves, car il a été très bien nourri tout l'hiver, et il reste environ deux cent tonnes de foin de l'année dernière. Les pertes pour l'année sont d'environ un pour cent. L'augmentation naturelle pour cette saison n'est pas encore entièrement connue, vu que le rassemblement et le marquage n'auront lieu qu'à la fin du mois de septembre prochain.

Instruments aratoires.—Les machines et instruments aratoires inutiles en hiver ont été mis à l'abri avant que la neige ne fut tombée. Aux mois de mars et avril les charrues et les faucheuses mécaniques furent réparées et mises en bon état de service. Du produit de la vente du bœuf, des fourrures, etc., les sauvages ont acheté cinq faucheuses neuves, quatre râteaux à cheval, cinq chariots, un grand nombre de fourches à foin et autres instruments.

Instruction.—Il y a sur les réserves cent cinq enfants en âge de fréquenter les écoles. Il y a quatre externats, dont un catholique et trois sous la direction des méthodistes. Il y a de plus un pensionnat, inclus nominalemeut dans l'agence, sous la direction du révérend Henri Grandin, chargé de la mission catholique au Lac-La-Biche. Actuellement il n'y a que trois instituteurs d'externats dans l'agence, et un seul d'entre eux possède un diplôme, qui est de troisième classe.

Ecole du Lac-La-Selle.—L'instituteur actuel de cette école est porteur d'un diplôme de l'école normale, il est prêcheur sémi-clérical de l'église méthodiste, remplaçant un double emploi d'intérêts divisés. La moyenne des élèves qui ont fréquenté l'école durant l'année a été de huit, et l'école a été ouverte deux cent seize jours. Les enfants indiens ont fait quelque progrès dans la lecture, l'écriture et l'épellation, mais ces progrès n'ont pas été de nature à commander l'enthousiasme. Cet instituteur fait observer la discipline et suit le programme révisé prescrit pour les écoles indiennes par le ministère il y a deux ans. L'école est un bâtiment spacieux qui sert d'église les dimanches. Elle a été transférée à son emplacement actuel et rebâtie en 1894, de sorte que le bâtiment est presque neuf. Il est spacieux, confortable, et bien ventilé. En hiver, il est chauffé par un poêle carré de la grande espèce, est protégé par un porche bien fait, assez grand pour contenir du bois de chauffage pour plusieurs jours, et bien meublé de bancs-pupitres combinés, d'une table, d'une armoire et d'un fauteuil, plusieurs cartes géographiques et de cartes à leçons ; les livres et la papeterie nécessaires sont renouvelés de temps à autre au bureau du commissaire des sauvages à Régina.

Externat de Plume-Bleue.—L'instituteur à cette école est un frère lai de l'Eglise catholique. La moyenne du nombre des élèves fréquentant l'école durant l'année a été de dix et l'école a été ouverte deux cent treize jours. Il y a dix-huit élèves qui la fréquentent, dont l'âge moyen est de neuf ans ; onze sont du premier degré et leurs progrès sont lents ; les élèves des classes deuxième et troisième ont plus de succès, mais il serait faux de dire que leur état actuel est en proportion des facilités qui leur sont offertes et de la longueur du temps pendant lequel ils ont fréquenté l'école. La discipline est bien observée et le programme d'études révisé est suivi. L'école est comparativement neuve. Elle contient, outre un poêle, un foyer, et est aussi bien fournie, excepté les cartes géographiques, que l'école du Lac-La-Selle. Cette école est située près de la mission catholique, au centre de la réserve. Ceux qui aspirent à devenir instituteurs sur les réserves indiennes pourraient profiter de la leçon donnée par l'instituteur de cette école pour assurer l'assiduité des élèves : il va de temps à autre de maison, en maison où il est toujours le bienvenu, et, si un élève s'absente de l'école, il va lui-même s'informer à domicile de la cause de cette absence, afin d'y remédier si c'est possible. Pendant les heures de récréation, il reste avec les enfants, se mêle à leurs jeux et les dirige, et fait son possible pour les amuser et les intéresser ; quand c'est un jour de congé, il les emmène en corps à quelque endroit agréable où, peut-être avec leurs biscuits d'école seulement pour dîner, ils passent la journée en jeux et amusements sous sa direction et avec son encouragement.

Ecole du Lac-au-Poisson-Blanc.—L'institutrice de cette école est bonne musicienne ; elle enseigne aux enfants à chanter, à coudre et à faire des travaux au crochet, et peut leur enseigner toutes les autres matières, car les élèves ne sont que du quatrième degré. Le nombre moyen des enfants fréquentant cette école a été de sept et demi, et l'école a été ouverte cent soixante-dix-neuf jours l'année dernière. Comme ce nombre d'élèves s'est abaissé à deux ou trois pendant le dernier trimestre, les progrès peuvent être considérés comme nuls. Dans la première moitié de l'année deux très bons élèves, Edith Steinhauer et Peter Stamp, fréquentaient l'école, mais ils étaient de beaucoup plus vieux que les élèves ordinaires. La discipline a été mise en vigueur avec succès, et le programme révisé a été suivi. La maison d'école a été construite il y a quatre ans, tout près de la résidence du missionnaire méthodiste et attenante à l'église méthodiste. Elle est confortable, chauffée par un gros poêle carré, et ses effets mobiliers sont les mêmes que ceux des autres écoles.

Ecole du Lac-du-Bon-Poisson.—Le professeur de cette école était M. A. E. Dawson, et il possédait un diplôme de seconde classe. Il est parti à la fin de l'année et l'école est

Département des affaires indiennes.

maintenant fermée. C'était un instituteur consciencieux et compétent, et les progrès faits dans l'année par les élèves ont été de beaucoup supérieurs à ceux des enfants des autres écoles ; l'ordre et la discipline qui y était observés étaient admirables. Le nombre moyen des élèves qui ont fréquenté l'école était de douze, et l'école a été ouverte deux cent douze jours et demi. Cette école est semblable, quant aux dimensions et aux mobiliers qu'elle contient, à celle du Lac-du-Poisson-Blanc.

Pensionnat du Lac-La-Biche.—Cette école est un établissement industriel autant qu'éducationnel. L'école est sous la direction de la révérende sœur Dogherty ; vingt-neuf enfants sauvages du traité n° 6, et en outre, plusieurs élèves métis, y sont gratuitement instruits. Cet établissement tient le premier rang parmi les institutions éducationnelles des Territoires, et il a été établi il y a quarante-deux ans. Des professeurs accomplis enseignent un grand nombre de matières. Toutes les matières sont enseignées en anglais. On enseigne aux filles les travaux suivants : la couture, les travaux d'aiguille, les travaux au crochet, unis et de fantaisie, la broderie, l'art de la modiste et de la couturière, le filage, le tissage, la manufacture du drap et des étoffes à robes pour l'usage des élèves, l'art de la cuisine et les travaux du ménage. On enseigne aux garçons les métiers de jardinier, fermier, meunier, charpentier et forgeron. L'ordre et la discipline la plus parfaite y sont en vigueur, et ce qui attire surtout l'attention du visiteur c'est le travail constant qui paraît régner dans les ateliers, les champs et les jardins, où chacun, jeunes et vieux, paraît intéressé et très encouragé dans sa spécialité. Il y a peu d'écoles qui aient autant de mérite que celle-ci par ses travaux faits pour la cause de la civilisation.

Religion.—Les sauvages de cette agence sont soit catholiques romains soit méthodistes. Dans l'agence, y compris les bandes nomades, il y a trois cent quarante-neuf catholiques et trois cent soixante-dix méthodistes sauvages. Dans les trois réserves les méthodistes sont au nombre mentionné, et les catholiques au nombre de cent cinquante-six. Il y a une église et un missionnaire catholique sur la réserve de Plume-Bleue, et une église et un missionnaire méthodiste au Lac-du-Poisson-Blanc. Les écoles du Lac-au-Bon-Poisson et du Lac-La-Selle servent d'églises aux professeurs les dimanches. Tous les sauvages s'intéressent aux services du dimanches et y assistent régulièrement.

Caractère et progrès.—Règle générale, ces sauvages ne sont pas indolents ; au contraire, ils sont de bons travailleurs, bien qu'il y ait chez eux des paresseux comme dans toutes les classes, mais sur les réserves ceux-ci constituent l'exception. Ils observent bien les lois. Depuis sept ans il n'y a eu à instruire que deux causes : l'une était celle d'un sauvage qui avait battu sa femme et qui fut condamné à un mois de travaux forcés ; l'autre était celle d'un individu qui avait fait feu sur un taureau qu'il avait blessé, mais la cause fut renvoyée par le juge de la cour supérieure.

Un grand nombre de ces indiens deviennent de plus en plus à l'aise chaque année et augmentent leurs troupeaux. Wahpeeineew a élevé vingt-cinq bestiaux en commençant avec une seule vache, et Peter Blood quinze têtes dans les mêmes circonstances. Thomas Hunter possède quarante têtes de bétail et plusieurs chevaux. Augustin et Arthur Steinhauer ont chacun un même nombre d'animaux. La Petite-Grue possède vingt-cinq bêtes à cornes et six chevaux. John Whitford, seize animaux ; Puskwack, vingt ainsi que le chef Pakan, bien que ce dernier n'avait que quatre animaux il y a cinq ans ; mais il faudrait plusieurs volumes pour énumérer tous les propriétaires. Tous ces indiens le chef Pakan excepté, possèdent des voitures, des faucheuses mécaniques, des râtaux à cheval et des harnais doubles. Quand l'un d'eux reçoit de l'argent, il le dépense aussi avantageusement que n'importe quel blanc rompu aux affaires.

Tempérance.—Pendant mon séjour de sept ans et demi ici comme agent, je n'ai jamais vu aucun indien ivre, et il n'est jamais venu à ma connaissance qu'aucun d'entre eux ait eu des boissons enivrantes en sa possession. Dans l'exécution de mes devoirs je suis souvent forcé d'emmener des indiens avec moi à Edmonton, et dans aucune de mes visites avec eux à cette ville je n'ai pu reconnaître de symptômes accusateurs, et je suis convaincu que peu d'entre eux (s'il y en a même) ont jamais goûté à la boisson ; il n'y a pas non plus d'exemple officiel ni entre les mains de la police ni ailleurs, qu'ils aient ainsi violé les lois depuis que je suis chargé de cette agence.

Moralité.—Ce sujet doit être étudié au moyen de la comparaison.

Parmi les indiens, les situations qui amèneraient l'ostracisme social de toute personne civilisée, sont regardées d'un œil calme. Sous ce rapport, on peut dire que les indiens demeurant sur ces réserves suivent mieux les enseignements des missionnaires et obéissent mieux aux lois que leurs frères indiens. L'hiver dernier, j'appris qu'un certain nombre de jeunes gens demeuraient maritalement ensemble, et je fis les démarches nécessaires pour les faire marier légalement. Les coupables ayant consenti à être mariés légalement, M. Tompkis, agriculteur, les conduisit au missionnaire méthodiste, lequel consacra leur union. A présent, je ne connais pas d'indiens vivant en concubinage.

Observations générales.—La conduite des indiens de toutes les réserves, durant les douze mois écoulés, a donné satisfaction. Ils sont devenus plus industriels, et l'habitude de partager avec leurs voisins, ou de donner des festins quand leurs approvisionnements étaient en excellente condition, a presque totalement disparu, et ils mettent maintenant en pratique la maxime de "chacun pour soi". Au cours du présent mois, les indiens de la réserve du Poisson-Blanc ont fait de l'ouvrage nécessaire sur un parcours de onze milles dans le chemin principal entre le lac La-Biche et Edmonton.

Après avoir réparé les chemins et les ponts sur la réserve du Lac-au-Poisson-Blanc, ils ont continué leur ouvrage jusqu'au creek de la Cache. Ils ont taillé et aplani de nouveaux chemins à travers le bois, réparé les ponts et les parties du vieux chemins qui étaient devenues dangereuses par suite de la profondeur des traces laissées par les voitures, des ornières et des pluies. Avant que cet ouvrage ne fut fait, certaines parties de ce chemin étaient devenues impraticables au cours de la saison pluvieuse. Cet ouvrage doit être fait par le gouvernement du Nord-Ouest, mais cette section du district électoral ne reçoit aucun secours de ce genre. Un nouveau service de traversiers a été établi sur la Saskatchewan en amont des Rapides Croches, à peu près à douze milles en amont de l'agence. Ce service de traversiers raccourcira le chemin qui conduit à Edmonton d'environ trente milles. J'ai fait construire un chemin de la réserve de Plume-Bleue à la traverse. Pour construire ce chemin, les indiens de la bande de Plume-Bleue ont dû couper à travers quatre milles de forêt et de broussailles, et le chemin, maintenant terminé, est large et très bon.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOHN ROSS,

Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

ALBERTA,—AGENCE DES SARCIS,

CALGARY, 22 juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, avec un état statistique et inventaire des biens du gouvernement, pour l'année terminée le 30 juin 1896.

Cette agence ne comprend qu'une seule réserve, laquelle porte le même nom que l'agence.

Situation.—Cette réserve est située l'Anse-au-Poisson, à environ dix milles au sud-ouest de Calgary, Alberta.

Superficie.—La superficie de cette réserve est de cent huit milles carrés.

Ressources.—Les ressources de cette réserve sont : bonne terre à culture dans la partie est ; foin et pâturages dans le centre, et du bois de construction et de chauffage dans la partie ouest.

Département des affaires indiennes

Tribu.—Les sauvages de cette réserve appartiennent à la tribu des Sarcis.

Statistique vitale.—Leur nombre est de deux cent vingt-quatre, dont soixante-six hommes, quatre-vingt-neuf femmes, trente-cinq garçons et trente-quatre filles. Les décès durant l'année ont été répartis comme suit : hommes, vingt-cinq ; femmes, trois ; garçons, sept ; filles, cinq ; total, quarante. Il y a eu douze naissances, dont huit garçons et quatre filles. Les décès d'adultes ont été causés principalement par des maladies de poumons. Plusieurs d'entre eux souffraient depuis des années.

Santé et état hygiénique.—Les enfants qui sont décédés au cours de l'année sont presque tous morts d'avoir été exposés à l'air froid et humide, et grâce au manque de soins médicaux. Les Sarcis ont plus de foi en leurs médecins et conjureurs, ou sorciers, qu'en un médecin breveté, et même quand ils acceptent les services d'un de nos médecins, ils ne suivent pas ses instructions.

Les sauvages ne retiennent pas du tout leurs enfants. Ceux-ci sortent ou entrent quand cela leur plaît, en santé ou en maladie, même pendant la plus rigoureuse température, et souvent insuffisamment habillés.

On ne peut pas dire que les sauvages ont bonne santé. Plusieurs d'entre eux souffrent de scrofules et de syphilis. Toutefois, leur santé s'améliore annuellement.

La consommation des légumes est plus forte. Les maisons récemment construites sont plus grandes, mieux aérées et plus propres que les vieilles. On remarque aussi plus de propreté chez les sauvages, dans leurs habits et sur leurs personnes.

Tous les sauvages âgés de plus de deux ans ont été vaccinés, et d'autres seront vaccinés cet été dès qu'ils auront atteint l'âge de deux ans.

Occupation.—La culture est la principale occupation. Une bonne récolte d'orge, de pommes de terre et de racines a été recueillie cette année. Six hommes ont consenti à prendre des vaches et à élever des bêtes à cornes : le gouvernement leur prête les animaux nécessaires pour commencer leur établissement. On se sert surtout des vaches pour élever, mais j'espère que le succès obtenu par une famille dans la fabrication du beurre engagera les autres à tenter cette industrie. On récolte et vend beaucoup de foin chaque année sur cette réserve. Les sauvages gagnent un montant d'argent assez considérable, en vendant du bois de chauffage, et des chevaux, en tannant et en travaillant chez les habitants des environs.

Constructions.—Les sauvages ont récemment construit des maisons très confortables, bien pavées, les murs blanchis à la chaux, les toits couverts en bardeaux et peints. On a préparé du bois de construction pour de nouvelles maisons au cours du printemps. Les édifices de l'agence sont tous en bon état de réparation. On n'a pas construit de nouvelles maisons pour l'agence.

Animaux.—Les animaux ont été bien hivernés, et sont dans les meilleures conditions possibles.

Instruments aratoires.—Les instruments aratoires sont en bon état. Tous les instruments ont été emmagasinés durant l'hiver, et ceux dont on n'avait plus besoin après les semailles ont été nettoyés et mis à l'abri. Les sauvages achètent maintenant leurs fourches, et quelques-uns d'entre eux achètent leurs haches.

Education.—Les Sarcis ne semblent pas comprendre les avantages de l'éducation, mais ils laissent volontiers le gouvernement prendre soin de leurs enfants jusqu'à ce que ceux-ci soient assez âgés pour être utiles au camp, pour garder les chevaux, etc. Il y a vingt-deux enfants d'âge à aller à l'école, et ils sont tous au pensionnat, excepté trois, dont deux entreront bientôt je l'espère. Le médecin a déclaré l'autre incapable de suivre les cours. L'instituteur, M. Percy Stocken, est compétent. Les enfants sont intelligents et font de rapides progrès jusqu'à l'âge de treize ou quatorze ans, alors qu'ils semblent perdre tout leur intérêt pour l'étude, et veulent abandonner l'école. Les parents encouragent trop ce désir. Les cours donnés consistent en lecture, écriture, arithmétique, la géographie et le dessin. L'école possède un très bon matériel, et une stricte discipline est mise en vigueur. Tous semblent heureux et satisfaits.

Religion.—Il n'y a que trois Sarcis qui professent le christianisme. Deux se sont joints à l'Église anglicane, et un autre à l'Église catholique romaine. Les autres tiennent

encore à leurs anciens rites et coutumes. Il y a sur la réserve une église et un missionnaire résident, le révérend M. Tims, de l'Eglise anglicane.

Coutumes et progrès.—On ne peut pas dire des Sarcis qu'ils sont travailleurs, quoiqu'ils travailleront assez volontiers s'ils doivent en bénéficier aussitôt. Ils travaillent volontiers aux foins, à faire du bois pour la vente, et pour les colons, mais ils n'aiment pas à travailler en retour de l'assistance que le gouvernement leur envoie. Ils n'aiment pas à se fatiguer, et c'est là le principal défaut de ceux qui travaillent. Toutefois, le nombre de ceux qui désirent se faire une meilleure position de fortune augmente. Les Sarcis améliorent réellement leur position chaque année, mais très lentement, et ils admettent à contre-cœur que leur progrès n'est pas rapide. Ils ont de meilleurs bâtiments, plus de maisons, de meilleures cabanes, et en plus grand nombre, et ils sont mieux habillés. *Enfant-Corbeau*, *Jim Grande-Plume*, *Une-Tache*, *Gros-Ventre* et le *Gros-Corbeau*, sont de ceux qui vivent le mieux. On peut dire des Sarcis qu'ils respectent les lois.

Tempérance.—La majorité des Sarcis sont adonnés à l'usage des boissons enivrantes, et beaucoup trop d'entre eux sont ivrognes quand ils peuvent obtenir de la boisson. Grâce aux efforts de la police à cheval, il y a eu peu d'intempérance parmi les sauvages depuis quelque temps.

Moralité.—La moralité est maintenue. L'immoralité est toujours censurée et blâmée.

Irrigation.—La Compagnie d'irrigation de Calgary (*Calgary Irrigation Co.*) a terminé le creusage de sa tranchée principale à travers la réserve, et il sera dorénavant possible d'arroser toute l'étendue de la terre cultivable, à part quelques acres, ainsi que la plus grande partie des terres à foin. Cela sera d'un grand avantage pour les sauvages s'ils savent en profiter, ce que je crois être dans leurs intentions. Cela diminuera aussi le danger des feux de prairie, la réserve se trouvant divisée en deux.

Observations générales.—Au cours de l'année, les Sarcis ont été visités par Leurs Excellences le gouverneur général et lady Aberdeen. Les sauvages ont été très touchés de la sympathie et de la bonté qu'on leur a témoignées.

Le sous-surintendant général des affaires indiennes et le commissaire des sauvages ont aussi visité la réserve. Les Sarcis espèrent que leur visite sera renouvelée cette année.

J'ai, etc.,

SAML. B. LUCAS,

Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

ALBERTA,

RÉSERVE DES ASSINIBOINES, 30 juin 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel avec un état statistique et inventaire des biens du gouvernement sous ma surveillance jusqu'au 30 juin 1896.

RÉSERVE DES ASSINIBOINES.

Situation.—Cette réserve est située à peu près à quinze milles des montagnes Rocheuses, dans les contre-forts des montagnes. Elle a une superficie de soixante-neuf mille sept cent vingt acres, desquelles vingt-quatre mille acres sont en forêt. Le chemin

Département des affaires indiennes.

de fer du Pacifique Canadien traverse la réserve, et a une gare, Morley, à environ un demi-mille des bâtiments du gouvernement. La réserve est bien arrosée par de nombreux ruisseaux et sources qui se jettent dans la rivière à l'Arc ; cette rivière traverse la réserve dans toute son étendue. La réserve est habitée par les Assiniboïnes.

Statistique vitale.—Sur cette réserve, il y a une population de cinq cent soixante-dix, dont deux cent soixante-six hommes et garçons et trois cent quatre femmes et filles, une diminution totale de six sur la statistique de l'année dernière.

Santé et état hygiénique.—La santé générale des indiens a été assez bonne. Ce printemps, ils ont tous eu des attaques assez sérieuses de grippe, et en plusieurs cas ces maladies ont eu des suites furestes, spécialement chez les personnes souffrant de la consommation.

Ils ont blanchi leurs maisons à la chaux, intérieur et extérieur, et après avoir amassé tous les déchets qui traînaient autour des bâtiments, ils les ont fait brûler.

Meubles.—Plusieurs d'entre eux ont ajouté à leurs meubles des lits, des tables, des chaises et des poêles, et semblent être assez à l'aise.

Occupation.—Du 1er juillet au 1er septembre, temps au cours duquel les sauvages reçoivent leur rente annuelle, ils sont employés à piocher leur récolte de racines et à faire leurs foins, après quoi ils s'en vont à leur chasse annuelle, qui dure de trois à cinq mois. Pendant leur absence ils vivent des produits de leur chasse, et à leur retour ils apportent une quantité de peaux de prix qu'ils échanget avec les traitants pour des habits, des épiceries et des munitions. Au printemps et au commencement de l'été ils obtiennent une bonne partie de l'ouvrage des mines à Canmore et Anthracite, ainsi qu'à Banff, où ils font du bois, ou bien encore comme guides pour les touristes.

Animaux.—L'élevage est notre seul ouvrage ici, la réserve n'étant bonne que comme pâturage. Cette année nous avons tué cent quatorze bêtes, fournissant ainsi la plus grande partie du bœuf requis par les sauvages. Nous avons maintenant un troupeau de sept cent soixante têtes de bétail tout en bonne condition. Nous avons essayé l'élevage des bêtes à cornes Galloway, les sauvages ayant acheté de M. W. E. Cochrane, de High-River, dix taureaux pur sang, ayant leur généalogie établie. Nous avons découvert que les bêtes à cornes Galloway sont celles qui s'entretiennent le mieux durant l'hiver, et le meilleur bœuf reçu au dépôt des rations, vers le milieu de l'hiver, était du bœuf des bêtes à cornes Galloway. Nous avons marqué, ce printemps, cent quatre-vingt-treize veaux.

Constructions.—Un certain nombre de sauvages ont réparé leurs maisons, les uns en remplaçant les fenêtres, les portes, d'autres en posant de nouvelles toitures en bardeaux, et trois sauvages ont construit de nouvelles maisons. Deux de ces dernières sont de grandes maisons, bien finies.

Education.—Il y a environ cent enfants d'âge à aller à l'école sur la réserve. Ces enfants fréquentent les trois écoles suivantes : N° 1, instituteur, M. J. W. Widdrie ; n° 2, instituteur, le rév. R. B. Steinhauer, B.A., et l'orphelinat McDougall, qui compte plusieurs employés. Les parents montrent plus d'intérêt dans l'instruction de leurs enfants. Anciennement, les sauvages ne s'occupaient pas de l'emplacement de leurs écoles pour établir leurs camps, mais maintenant, la majorité des sauvages établissent leurs camps auprès de leurs écoles respectives. Considérant l'irrégularité de l'assistance des élèves dans les externats, les instituteurs ont très bien rempli leur tâche. A l'orphelinat, qui est un pensionnat, il y a maintenant trente élèves sous la garde de M. Butler et ses assistants. Il y a, à l'orphelinat, une institutrice, Mlle Welsh, nouvellement arrivée de l'Ontario, mais qui a déjà fait progresser les élèves. Ceci démontre que les écoles indiennes ont besoin d'instituteurs d'expérience. On enseigne aux filles tous les travaux de ménage, et aux garçons on enseigne la culture et l'entretien général d'une ferme.

Coutumes et progrès.—Comme tribu, les Assiniboïnes sont travailleurs et respectent les lois. Pas un seul sauvage de la tribu n'a été puni au cours de l'année. Plusieurs d'entre eux deviennent assez riches : Jonas Deux-Jeunes-Gens a marqué dix-huit veaux cette année ; il possède une bonne maison, et il vit et s'habille comme un blanc. Un autre, Pierre Wesley, possède un troupeau d'animaux d'au delà de soixante-dix têtes, sans compter un bon nombre de chevaux. Il s'est construit une bonne maison d'un

étage et demi, avec de bonnes fenêtres, des portes à panneaux, et couverte en bardeaux. Hector Crawler, qui a remporté de la chasse pour \$300 de peaux, l'hiver dernier, s'est procuré, avec le produit de sa chasse, du bois de construction, du bardeau, des portes, etc., pour sa nouvelle maison, et le reste de son argent a passé pour des vêtements et des épiceries. Il y en a aussi plusieurs autres que je pourrais citer.

Tempérance et mœurs.—Depuis cinq ans que je suis à cette réserve, il n'est jamais venu à ma connaissance qu'aucun de ces sauvages se soit grisé, ou même qu'il ait eu de la boisson en sa possession. Ils semblent ne pas désirer les liqueurs enivrantes. Leurs mœurs sont généralement bonnes.

Religion.—Les Assiniboines sont tous méthodistes, et fréquentent la même église. Ils ont un exercice le matin, suivi de l'école du dimanche, dans l'église, et l'après-midi, chaque bande tient une assemblée de prière, conduite par l'un d'eux, soit dans une de leurs maisons ou dans l'école. Ils ont aussi des assemblées de prière (*prayer-meeting*) dans les écoles au cours de la semaine.

Observations générales.—Au cours de l'année, nous avons clôturé une bonne partie de la réserve. Sur la ferme, nous avons creusé un puits, auquel nous avons mis une pompe, le tout recouvert d'une bonne maison. Nous avons aussi construit une étable pour héberger les veaux durant l'hiver, ainsi qu'une salle d'attente attendant au dépôt de distribution (*ration house*), procurant ainsi un abri aux sauvages lorsqu'ils attendent leur tour pour recevoir leurs rations. La récolte de racines n'a rapporté que très peu, grâce aux gelées et à la sécheresse. Toutefois, les Assiniboines ont emmagasiné assez de pommes de terre pour leurs semences. Jusqu'à présent, cette saison a été tellement sèche et chaude que nous ne pouvons avoir que peu d'espérance pour les récoltes. L'herbe est déjà toute brûlée et n'est haute que d'environ trois pouces. Mais si nous avons de la pluie la semaine prochaine, elle pourra encore pousser.

J'ai, etc.,

F. L. GRASSE,

Agriculteur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ASSINIBOINES—AGENCE DE LA RIVIÈRE-DU-CYGNE,
CÔTÉ, 4 août 1896.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous expédier mon rapport annuel, avec un tableau statistique et inventaire des biens du gouvernement qui ont été sous mes soins jusqu'au 30 juin 1896.

Cette agence comprend trois réserves ici, et un poste de pêche au lac Winnipegosis. Ces réserves sont comme suit :

RÉSERVE DE CÔTÉ, n° 64 (SAUTEUX).

Superficie et statistique vitale.—Cette réserve a une superficie de trente-six mille cent seize acres, et une population de deux cent-soixante-dix-huit âmes, dont soixante-douze hommes, soixante-quinze femmes, soixante-un garçons et soixante-trois filles.

Éducation.—Il y a soixante-dix-huit enfants d'âge à fréquenter les écoles. Trente-un d'entre eux sont à l'école industrielle de Régina et trente-un sont sur le rôle du pensionnat

Département des affaires indiennes

de Crowstand ; sur ce nombre, vingt-cinq fréquentent régulièrement l'école. Les autres enfants sont très jeunes ou ils appartiennent à des familles de chasseurs, qui ne demeurent pas permanamment sur la réserve.

Religion.—Les confessions religieuses auxquelles les membres de cette bande appartiennent sont réparties comme suit : cent-quarante-neuf presbytériens, quinze catholiques, un anglican, et cent treize païens.

Il y a sur la réserve une église, une mission et un pensionnat, et le tout est sous la direction d'un ministre presbytérien.

Animaux.—Les sauvages de cette réserve ont soixante-un bœufs, cent soixante-dix vaches, cent douze bœufs de travail, cent vingt jeunes bêtes à cornes, soixante-quinze chevaux, et quatre-vingt-quatorze moutons.

RÉSERVE DE LA-CLÉ, N° 65 (CRIS).

Etendue.—Cette réserve a une superficie de dix-neuf mille cinq cents soixante acres.

Statistique vitale.—La population comprend cinquante-quatre hommes, soixante-trois femmes, quarante-neuf garçons et cinquante-six filles, en tous deux cent vingt-deux.

Il y a cinquante-cinq enfants en âge de fréquenter les écoles. Sur ce nombre, quatorze sont à l'école de la Rivière-Plate et dix à l'école industrielle de la Corne-d'Élan, Manitoba, ne laissant que six enfants qui ne fréquentent aucune école.

Religion et éducation.—Les croyances religieuses des membres de cette bande sont comme suit : Eglise anglicane, cent vingt-cinq ; catholique romaine, huit ; païens, quatre-vingt-dix-neuf.

Ils ont une mission et un externat pour les sauvages, sous la direction d'un clergyman de l'église anglicane, et à la Rivière-Plate, un externat sous la direction d'un missionnaire résidant.

Animaux.—La bande possède vingt bœufs, quatre-vingt-huit vaches, cinquante-deux bouvillons, soixante-cinq jeunes bêtes à cornes, trente-six chevaux et cinq moutons.

RÉSERVE DE KISICKOUSE N° 66 (CRIS DES SAVANES).

Etendue et statistique vitale.—Cette réserve a une superficie de dix-huit mille trois cent-deux acres et une population de cent quarante-six âmes, dont quarante-un hommes, cinquante-une femmes et cinquante-quatre enfants. Vingt-cinq des enfants sont d'âge à fréquenter les écoles, et sur ce nombre quatorze fréquentent l'externat des sauvages de la réserve.

Ressources.—Cette agence est située sur la rivière Assiniboine, et appuyée sur la montagne aux Canards. La terre est très bonne pour le pâturage, assez bonne pour la culture de l'orge et des racines, mais n'est pas susceptible de pousser d'autre grain. Nous sommes à cinquante-cinq milles du plus proche marché. Nous ne pouvons obtenir de l'argent que pour les bouvillons de premier ordre. Et nous en vendons avec assez de succès.

Religion.—Les croyances religieuses de ces sauvages sont réparties comme suit : catholiques romains, cinquante-deux ; presbytériens, dix-sept ; Eglise anglicane, dix, et soixante-sept païens. Il y a une église catholique sur la réserve, sous la direction d'un prêtre résidant. Tout ce qui touche à la religion et à l'éducation des sauvages des réserves de cette agence est sous la direction de trois hommes d'église résidants.

Animaux et instruments aratoires.—Cette bande possède trente-un bœufs, quatre-vingt-une vaches, trente-huit bouvillons, soixante-huit jeunes bêtes à cornes, quarante chevaux et cinquante-deux moutons—en tout neuf cent vingt-six bêtes à cornes,—treize taureaux pur sang, cent cinquante-un chevaux et cent cinquante-un moutons. Ces sauvages sont aussi devenus les acquéreurs, avec de l'argent qu'ils ont gagné, de seize faucheuses, douze râpeaux à cheval, vingt-trois chariots, et nombre d'autres articles nécessaires à la culture. Quelques-uns d'entre eux ont construit des caveaux pour leurs racines, des laiteries, et des hangars pour mettre leurs instruments aratoires à l'abri. La

propriété individuelle de chacun des sauvages sous-nommés, en bestiaux, instruments aratoires, etc., est comme suit :

Geo. Brass	\$880
Wm. Brass	800
Thos. Brass	615
John Redlake	565
Kitchemonia	760
Que-we-yance	825
White Hawk et fils	708
J. Severight	665
Le chef Côté	520
A. Callwell	805
Mme Favel	600
Thos. Singuish	560
Bill Fidler	425

Plusieurs autres qui ont acquis des propriétés au cours des derniers cinq ans sont aussi riches que ceux que j'ai mentionné ici.

Santé et état hygiénique.—La santé de ces sauvages a été assez bonne. Nous avons à combattre les scrofules chroniques dont plusieurs souffrent. Sept cas d'érysipèle et deux de diphtérie ont fait leur apparition au cours du mois de mai dernier, mais grâce aux soins du docteur Patrick, le médecin attaché à l'agence, la diphtérie a été maîtrisée. Toutes précautions hygiéniques sont prises.

Progrès.—Les sauvages des réserves font de rapides progrès. Ils se sentent propriétaires, et aiment à avoir soin de leurs propriétés.

Religion.—Nous avons quatre églises et trois hommes d'église (clergymen) résidents. Les sauvages assistent très régulièrement aux exercices de leurs diverses religions, et se montrent très pieux. Ceci aide beaucoup à l'avancement de l'éducation, qui est d'une importance capitale.

J'ai, etc.,

W. E. JONES,

Agent.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

ASSINIBOIA—AGENCE DES BUTES-DE-TONDRE,

KUTAWA, 20 juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année terminée le 30 juin 1896, avec un tableau statistique et inventaire des biens du gouvernement, sous mes soins.

Agence.—Cette agence est située dans la section seize, rang seize, canton vingt-huit, à l'ouest du second méridien principal, et comprend les réserves suivantes ; de Muscowequan, n° 85 ; de George Gordon, n° 86 ; d'Etoile-du-Jour, n° 87 ; du Pauvre-Homme, n° 88 ; Lac-à-la-Pêche, n° 89 ; et Lac-aux-Noix, n° 90.

Département des affaires indiennes.

RÉSERVE DE MUSCOWEQUAN.

Situation et superficie.—Cette réserve est située dans les rangs quinze et seize, canton vingt-sept, et a une superficie de vingt-trois mille quarante acres.

Ressources.—Il y a une grande quantité de terre bonne pour la culture sur la réserve, mais il est très difficile d'obtenir une bonne récolte à cause des gelées hâtives ; toutefois, la terre est très bonne pour élever les animaux, la réserve possédant beaucoup de foin et d'eau. Le bois de haute futaie, sur la partie nord-ouest de la réserve, a été quelque peu endommagé par le feu au cours de l'été de 1894.

Tribu et statistique vitale.—Cette bande est de la tribu des Sauteux, et compte trente-sept hommes, quarante-trois femmes et soixante-treize enfants ; total, cent cinquante-trois. Il y a eu sept décès et onze naissances au cours de l'année. Cette bande a augmenté de onze au cours de l'année, sur le recensement de l'année dernière. Cette augmentation a été causée par le plus grand nombre de naissances que de décès, et par le nombre de femmes d'autres bandes qui se sont mariées dans celle-ci.

Agriculteur.—M. William Lambert est l'agriculteur du gouvernement.

Santé et état hygiénique.—Il y a eu beaucoup de malaise au commencement de l'hiver et au cours du printemps, le tout amené par de mauvais rhumes. Pendant les mois de février et mars, presque toute la bande a souffert d'inflammation des glandes parotides. Toutes les précautions hygiéniques ont été prises, tel que la vaccination, la propreté entretenue dans les maisons, le blanchissage des maisons, le nettoyage des cours, et la combustion des déchets au printemps. Mais il faut une surveillance très forte pour obliger les sauvages à prendre ces mesures, car les indiens ne sont pas enclins à la propreté.

Occupation.—Le principal moyen d'existence des sauvages, sur cette réserve, est l'agriculture et l'élevage des animaux. Ils n'ont obtenu jusqu'à présent qu'un succès médiocre avec l'agriculture, vu les gelées hâtives et les sécheresses. Présentement, leur récolte paraît en bon état. La récolte de pommes de terre s'annonce très bonne, et les autres légumes seront probablement d'assez bonne venue. Ils prennent mieux soin de leur récolte de légumes cette année qu'ils avaient l'habitude de le faire. Ils entretiennent leur récolte bien sarclée et bien binée. Un certain nombre des membres de cette bande sont des chasseurs et vivent du produit de leur chasse. On ne peut décider ces sauvages à s'établir sur la réserve et à y travailler.

Bestiaux.—Ils possèdent quatorze bœufs, deux taureaux, quarante-cinq vaches, trente-trois bouvillons, vingt-six génisses et vingt-neuf veaux, formant un total de cent quarante-neuf têtes de bétail. Ils ont aussi quarante-deux poneys. Tous leurs animaux sont en bonne condition.

Constructions.—La majorité de leurs bâtiments sont de la classe inférieure, mais on remarque du progrès chaque année. Plusieurs d'entre eux ont commencé à construire de nouvelles maisons, qu'ils termineront l'automne prochain, et je crois qu'avant longtemps on pourra faire une comparaison avantageuse des maisons avec celles des autres réserves.

Instruments aratoires.—Les sauvages commencent à acheter des instruments aratoires, tels que faucheuses, haches, râtaux à cheval, chariots, fourches, etc. Ils ont acquis, cette année, deux faucheuses et deux râtaux à cheval. Je m'aperçois que lorsqu'un sauvage achète lui-même un article quelconque, il en prend bien plus soin que lorsque ce même article lui est donné par le département.

Education.—L'école sur cette réserve est sous la direction de la mission catholique romaine, qui, avec l'aide du gouvernement, a construit un magnifique pensionnat capable d'héberger quarante élèves. Cet édifice sera terminé vers la première semaine d'août, et sera un des plus beaux édifices du genre dans les Territoires du Nord-Ouest. La vieille école était devenue trop petite pour recevoir tous les élèves qui la fréquentaient, et à part les réparations qu'il fallait lui faire à tout moment, on avait découvert que les plafonds étaient trop bas, et que la maison était malsaine. Il y a vingt-deux pensionnaires à l'école, et six externes. Plusieurs autres enfants seront envoyés à l'école dès que le nouveau pensionnat sera terminé, le mois prochain. L'école est dirigée par M. F. W. Dennehy, principal, lequel en a la direction depuis dix ans. L'ameublement,

ainsi que la discipline et l'ordre, sont excellents. Les élèves font de rapides progrès dans leurs études, et ils fréquentent l'école assez régulièrement. Les parents s'intéressent de plus en plus chaque année à l'instruction de leurs enfants, et nous avons peu de difficulté à leur faire consentir à envoyer leurs enfants à l'école.

Religion.—La mission catholique romaine tient ses exercices tous les dimanches. Ces services sont suivis régulièrement par les sauvages, quoique la majorité ne semble pas s'occuper de religion du tout.

Progrès.—Somme toute, ces sauvages ne sont pas aussi travailleurs que j'aimerais à les voir. Plusieurs d'entre eux sont paresseux et donnent un mauvais exemple à d'autres qui réussiraient mieux s'ils étaient éloignés de ceux qui ne cherchent pas à améliorer leur position. Toutefois, je prends plaisir à dire que je puis voir une amélioration réelle. Celui qui a fait le plus de progrès est un certain Windi-goo-wee-yance, un chef, lequel, il y a dix-huit mois, était coté comme étant le plus méchant et le plus paresseux de la bande, et qui est maintenant considéré comme un des plus industrieux, et réussit très bien.

Tempérance.—Cette bande a été la plus intempérante de l'agence. J'ai condamné deux étrangers pour avoir fourni des liqueurs aux sauvages. J'ai condamné le premier à \$150 d'amende et l'autre à \$50 et les frais. J'ai aussi condamné un sauvage à deux mois de prison, et deux autres à un mois chacun, au cours de l'année dernière. Je crois que ceci a arrêté le trafic des liqueurs enivrantes.

RÉSERVE DE GEORGE GORDON.

M. Thomas Baker est agriculteur.

Situation.—Cette réserve est située dans les rangs seize et dix-sept, cantons vingt-six et vingt-sept, et contient une superficie de trente mille sept cent vingt acres.

Tribu et statistique vitale.—Cette bande appartient à la tribu des Cris, et se compose de trente-huit hommes, quarante femmes et soixante-dix-neuf enfants, faisant un total de cent cinquante-sept personnes. Il y a eu trois naissances et six décès. Il y a eu, conséquemment, une diminution de population de trois.

Santé.—La santé générale de cette bande a été meilleure qu'au cours des années précédentes, ce qui est je crois dû à l'augmentation de la consommation de légumes comme nourriture.

La seule épidémie durant l'année dernière est l'esquinancie, qui a sévi avec rigueur ici en janvier dernier, mais sans résultat sérieux. On prend des précautions sanitaires en ayant soin de tenir l'emplacement très propre, de faire blanchir les maisons, et de vacciner toutes les personnes. Comme la majorité de cette bande est composée d'intelligents métis de traité, il n'est pas nécessaire de leur recommander de le faire, et ils donnent un bon exemple aux sauvages.

Occupation.—Un grand nombre de cette bande ne reçoit du département que très peu de secours ; ils font beaucoup de charroyage et d'ouvrage pour les étrangers. Leur culture n'a pas été couronnée de succès, par le passé, mais leur grain et leur récolte de pommes de terre ont bon air à présent. Leur récolte de racines a été mangée par les vers, ce printemps, après qu'elle eut poussée en bon état ; je regrette ceci, parce que les sauvages de cette bande s'intéressent beaucoup à leurs jardins.

Constructions.—Les bâtiments sont tous convenables ici ; la plus grande partie des maisons sont d'une hauteur d'un étage et demi ; on se sert de l'étage supérieur comme d'un appartement à coucher ; il y en a qui contiennent plusieurs chambres ; quelques-unes des maisons sont couvertes de bardeaux et d'autres ont des toits en chaume. Elles sont toutes assez bien meublées de chaises, tables, buffets, poêles, ustensiles de cuisine, de lits et de literie. Quelques sauvages ont des machines à coudre, horloges, etc., et règle générale ils tiennent leurs maisons très propres et en bon ordre.

Animaux.—Cette bande a vingt-huit bœufs, trois taureaux, cent vaches, quatre-vingt-un bouvillons, trente-six génisses, et trente-neuf veaux, faisant un total de deux

Département des affaires indiennes.

cent quatre-vingt sept bêtes, à part soixante-treize chevaux et poneys. L'élevage du bétail sera leur principal moyen d'existence, et leur réserve s'y prête fort bien.

Instruments aratoires.—Ces sauvages sont bien munis d'instruments aratoires, qu'ils ont achetés eux-mêmes ; ils ont huit faucheuses mécaniques, huit râteaux à cheval, onze traîneaux doubles, onze chariots à part un grand nombre d'outils et d'instruments.

Education.—Le département des affaires indiennes a construit un splendide bâtiment en pierre, 42 x 48 pieds, deux étages de hauteur, avec un soubassement, comme pensionnat sur cette réserve ; elle est sous les auspices de l'Église d'Angleterre. Il y a vingt-sept élèves pensionnaires et 3 externes. L'école est sous la direction du rév. C. F. Lallemand, et du rév. F. Palgrave, comme assistant ; Mlle Vidal, institutrice, et Mlle Duncan, sous-directrice. L'école est bien meublée. Vingt-huit lits en fer et des matelas à ressorts ont été fournis en janvier dernier. Le département a aussi donné à cette école deux extincteurs Babcock pour le feu, une pompe chimique doublée en verre, Star, vingt-quatre grenades à feu et douze seaux (le département a donné les mêmes articles au pensionnat de Miscowequan). On les a distribués dans le pensionnat de façon à ce que l'on puisse les avoir sous la main en cas d'incendie. La société "Ladies Auxiliary", de Toronto, envoie en grande quantité des habits et de la literie à cette école, ce qui est d'un grand secours, et qui est très bien apprécié par tous les amis de l'institution. La discipline et l'ordre sont bien observés, et les élèves font des progrès très satisfaisants. Les parents s'intéressent beaucoup à l'éducation de leurs enfants et disent qu'ils désirent leur procurer une bonne éducation.

Religion.—L'Église d'Angleterre a une église sur cette réserve, des services ont lieu deux fois les dimanches, et on y assiste en grand nombre. Ces sauvages portent plus d'intérêt à la religion que les autres bandes.

Progress.—Ce sont des gens industriels et soumis aux lois, et leur condition s'améliore chaque année. Ils ont cette année fait à peu près soixante acres de guéret d'été, pour la récolte de l'an prochain.

Tempérance.—A tout prendre ils sont tempérants. Je n'ai jamais entendu dire que l'un d'eux se fut enivré.

LES RÉSERVES D'ÉTOILE-DU-JOUR ET DE PAUVRE-HOMME.

Ces deux bandes sont sous la surveillance de l'agriculteur E. Stanley, aidé de M. C. Favel. Celui-là demeure dans la réserve de Pauvre-Homme et celui-ci dans la réserve d'Etoile-du-Jour.

Situation.—Elles sont situées dans les rangs seize, dix-sept et dix-huit, cantons vingt-neuf et trente. Celle-là a une étendue de seize mille acres, et celle-ci vingt-sept mille quarante acres.

Ressources.—La réserve d'Etoile-du-Jour n'est pas du tout propre à la culture, étant sujette à des gelées. Les sauvages de cette réserve n'ont jamais eu de récolte satisfaisante de grain, et durant les quatre ou cinq dernières années on n'a semé aucun grain, mais cette année, à titre d'essai, on a semé à peu près cinq acres d'orge, et si la récolte est satisfaisante on en sèmera d'avantage l'année prochaine. Cependant la réserve est très propre à l'élevage du bétail, parce qu'il y a beaucoup de foin et d'eau et que le terrain est bien abrité ; la réserve est aussi pourvue de bois de construction d'une qualité supérieure. La réserve de Pauvre-Homme est plus propre à la culture et n'est pas si sujette aux gelées ; elle est aussi bonne pour l'élevage, mais le bois de construction est rare et petit.

Tribu.—Ces deux bandes appartiennent à la tribu des Cris.

Statistique vitale.—La bande d'Etoile-du-Jour est composée de vingt et un hommes, vingt et une femmes et trente-huit enfants, faisant un total de quatre-vingts personnes. Il y a une diminution de deux âmes comparativement à l'an dernier. Ceci s'explique par l'excédent des décès sur les naissances ; il y a eu six décès et quatre naissances pendant l'année. La population de la réserve de Pauvre-Homme est de vingt-huit hommes, vingt-six femmes et quarante-cinq enfants, faisant un total de quatre-

vingt-dix-neuf. Il y a une augmentation d'une âme sur l'année dernière. Plusieurs femmes se sont mariées dans d'autres bandes ; il n'y a eu qu'un décès et cinq naissances pendant l'année.

Santé et état hygiénique.—La santé générale de ces bandes a été très bonne, en dehors du fait que l'esquinancie a sévi parmi les vieux et les jeunes au printemps. On a pris des précautions sanitaires au printemps, en faisant nettoyer toutes les cours, et en faisant brûler les débris de toutes sortes, et comme les sauvages vont dans des tentes aussitôt que le printemps arrive, et ne retournent dans leurs maisons que quand les froids reprennent, leurs maisons sont complètement nettoyées et blanchies à l'automne, avant qu'ils n'en reprennent possession.

Occupation.—Leur principal moyen d'existence est leurs troupeaux ; ils ont vendu pour \$1,283 de bœuf ; à même cette somme ils ont acheté cent vingt-huit sacs de farine, un grand nombre de fourches à foin, haches, outils, et plusieurs d'entre eux ont gardé suffisamment de bœuf pour leur usage pendant l'hiver. La récolte des grains dans la réserve de Pauvre-Homme est présentement splendide. Les récoltes de pommes de terre et d'autres racines ont bon air et sont entourées de beaucoup de soins.

Constructions.—Les maisons de ces réserves sont bonnes, elles ont toutes un toit de chaume et sont bien bâties, ayant de bonnes portes, fenêtres et planchers, et, règle générale, sont tenues propres ; plusieurs d'entre elles ont des tables, chaises, buffets, et sont assez bien meublées ; elles ont toutes un foyer ouvert, ce qui fait un bon ventilateur.

Les étalles sont aussi bien bâties, avec des étauçons dans chacune d'elle.

Animaux.—La bande d'Etoile-du-Jour a dix-sept bœufs, deux taureaux, soixante et onze vaches, soixante-trois bouvillons, vingt-deux génisses et quarante-six veaux, faisant un total de deux cent vingt et une bêtes et aussi trente et un poneys. La bande de Pauvre-Homme a quatorze bœufs, deux taureaux, quarante-trois vaches, trente-huit bouvillons, vingt génisses et trente veaux, faisant un total de cent quarante-sept bêtes et quarante-huit poneys.

Instruments aratoires.—Ces bandes commencent à acheter des instruments aratoires et outils, et elles prennent beaucoup plus soin des leurs que de ceux qui leur sont fournis par le département.

Éducation.—La seule école sur ces réserves est un externat sur la réserve d'Etoile-du-Jour, conduit sous les auspices de l'Église d'Angleterre. M. Mark Williams en est l'instituteur. Il y a 14 élèves sur la liste et l'assiduité est très régulière ; tous les enfants qui sont d'âge à aller à l'école y vont. La classe est confortable et assez bien meublée. Les élèves font des progrès rapides ; les parents s'intéressent beaucoup à l'école et désirent que les classes suivent leurs cours. Les enfants sur la réserve de Pauvre-Homme vont au pensionnat sur les réserves de Gordon et Muscovequan ; aussi à l'école industrielle de Qu'Appelle, mais la plupart vont à l'école de Gordon. Les parents de ces enfants ne s'occupent pas beaucoup de l'éducation de leurs enfants et ne les enverraient pas à l'école s'ils pouvaient s'en dispenser.

Religion.—Il n'y a pas d'église près de ces réserves, et quoique l'Église d'Angleterre a un missionnaire demeurant près de la réserve de Pauvre-Homme, qui remplit ses fonctions parmi les deux bandes, encore sont-ils tous païens, de la pire espèce, et la religion ne paraît nullement les intéresser.

Progrès.—Les sauvages de la réserve d'Etoile-du-Jour sont un peuple industrieux et soumis aux lois, et ils s'efforcent de plus en plus de se tirer d'affaire ; c'est le meilleur groupe de sauvages de cette agence. Je regrette de ne pouvoir parler si élogieusement de la bande de Pauvre-Homme. Ils sont plus enclins à l'indolence, et il est parfois bien décourageant d'essayer de leur aider. D'autres fois ils font assez bien.

Tempérance.—Jamais je n'ai entendu parler d'un cas d'ivrognerie parmi ces bandes.

RÉSERVE DU LAC-A-LA-PÊCHE ET DU LAC-AUX-NOIX.

Situation et étendue.—Ces réserves appartiennent à une bande (Plume-Jaune). Celle-là est dans le douzième rang, trente-troisième et trente-quatrième cantons, et contient

Département des affaires indiennes.

vingt-deux mille huit acres ; celle-ci est dans les rangs douze et treize, trente-huitième et trente-neuvième cantons, et contient dix mille sept cent quarante-quatre acres.

Ressources.—Ces réserves se prêtent bien à l'élevage du bétail, le foin et l'eau y abondent, le terrain étant aussi bien abrité. Il y a beaucoup de bon bois de charpente, et sur la réserve du Lac-aux-Noix il y a de l'épinette. Il y a beaucoup de poisson dans les lacs près des réserves et aussi beaucoup de gibier.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Sauteux. Ils sont soixante-sept hommes, quatre-vingt-onze femmes et cent quatre-vingt-dix-neuf enfants, faisant un total de trois cent cinquante-sept. Il y a une augmentation de trois âmes sur l'année dernière, plusieurs veuves avec familles s'étant mariées dans cette bande, après avoir quitté d'autres réserves. Il y a eu vingt et un décès et quatre naissances cette année.

Occupation.—A peu près cinquante personnes demeurent au Lac-à-la-Pêche ; le reste de la bande est éparpillé par groupes de trente à soixante personnes, dans toute la contrée aux alentours de la réserve du Lac-aux-Noix. Ils vivent de chasse et de pêche. Ils ont vendu pour \$12,000 de fourrures pendant la saison dernière, c'est la meilleure année qu'ils aient eue depuis bien longtemps, et tant que la chasse sera bonne il sera impossible de placer cette bande dans une réserve. Ces sauvages reçoivent peu de secours du département.

Santé.—Le seul temps de l'année où cette bande se réunit, est lors des paiements du traité en août, alors qu'un médecin est présent et les examine tous, afin de voir à ce que personne soit attaqué de maladies contagieuses, mais ils ne se laissent pas vacciner ; en somme ils sont en parfaite santé. Ils vivent presque tous dans des tentes durant tout le cours de l'année.

Bétail.—La bande du Lac-à-la-Pêche a douze bêtes à cornes ; et une partie de la bande demeurent au Lac-aux-Noix près de Kinistino à treize têtes de bétail lui appartenant en propre.

Religion et éducation.—Il n'y a pas d'école ni d'église dans le district. Les sauvages sont tous païens et s'opposent à ce que leurs enfants aillent à l'école. L'Église d'Angleterre a récemment envoyé un missionnaire, le révérend C. Kettle, au district, pour tâcher d'établir une mission parmi les sauvages.

Observations générales.—On n'a pas essayé d'exécuter la danse du soleil ici cette année, et les sauvages n'ont pas quitté leur réserve pour assister à d'autres danses qu'on avait proposé de tenir dans d'autres agences, car je leur avais dit que le département ne leur permettrait pas de tenir de pareilles danses. Je n'ai pas entendu dire qu'aucune danse ait été tenue cette année. C'est, je crois, un grand pas fait vers la civilisation de ces sauvages païens. Le total gagné par les sauvages dans cette agence s'élève cette année à \$16,700, ce qui est une augmentation de \$6,500 sur l'année précédente.

On a pu économiser cent soixante sacs de farine et à peu près deux mille quatre cent livres de lard fumé, comparativement à l'année précédente. Je crois que l'on pourra économiser de plus en plus chaque année, car nos sauvages deviennent de plus en plus capables de pourvoir à leur propre subsistance.

J'ai eu l'aimable concours de mon commis et de plusieurs fermiers, qui sont des hommes pratiques et capables.

J'ai, etc.,

JNO. P. WRIGHT,

Agent.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

RAPPORT DE L'ARPENTEUR,

AGENCE DES PIEDS-NOIRS, 1er août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1896.

Au commencement de l'année j'avais été occupé pendant quelques mois au canal d'irrigation en construction dans la réserve des Pieds-Noirs, et l'ouvrage était assez avancé pour constater qu'il était possible de prendre l'eau de la rivière à l'Arc et de la faire passer dans deux mille deux cents acres de terre connue sous le nom de "Fond du Vieux Soleil". On avait aussi constaté que ce genre de travail pouvait, avec succès et économie, être fait par les sauvages, ce qui ouvrait la perspective de trouver en quelques années un moyen de rendre cette nombreuse bande de sauvages capable de se suffire à elle-même. Dans le cours du mois de juillet plusieurs barrages furent construits afin de retenir l'eau. Ayant reçu l'ordre de retourner à Régina je cessai les travaux, quoiqu'ils ne fussent pas encore terminés ; quitte à les reprendre de nouveau durant cette saison.

Je partis de la réserve des Pieds-Noirs pour Régina, où je passai tout le mois d'août au bureau.

Conformément à l'ordre d'aller à l'agence de la Rivière-du-Cygne, je partis de Régina le 31 août. A mon arrivée à Fort-Pelly, un arpentage dont le but était de rétablir les bornes des réserves de Côté et Kee-see-Kouse fut commencé et continué jusqu'à la fin de septembre.

A cette date l'agent Jones partit pour la rivière Plate pour les paiements annuels, et je l'accompagnai jusqu'à un point sur la rivière du Cygne, où on avait proposé de mettre à part une réserve de foin pour le bénéfice des sauvages de son agence. M. Jones ayant indiqué la situation approximative des bornes, on commença l'arpentage et l'on retourna à Fort-Pelly le 18 octobre.

En arrivant là, les principales pistes furent arpentées afin de localiser les fermes sauvages, et d'obtenir le plan topographique de la réserve, croyant que cela pourrait intéresser le département.

L'entreprise de rétablir les bornes ci-haut mentionnées fut poussée jusqu'à la fin d'octobre, lorsque les froids arrivèrent, et la terre fut gelée au point de rendre impossible l'établissement des lignes, des poteaux et des remblais.

Je décidai alors d'aller à l'agence de Birtle, où il devait être possible de prendre les niveaux nécessaires aux plans d'irrigation. Avant de m'y rendre je me transportai à Moosomin, dans l'intention de réduire mon parti, mais lorsque j'y arrivai l'hiver était venu, et je reçus du commissaire l'ordre de retourner au quartier général. J'arrivai à Régina par chemin de fer, le 12 novembre, et mon parti et mon équipement suivirent par le sentier.

Du 2 novembre 1895 au 1er mai 1896, je demeurai au quartier général, occupé à la préparation de plans, dessins et rapports variés, qui ont tous été soumis depuis.

Le 2 mai 1896, je me rendis à la réserve des Pieds-Noirs, pour reprendre la surveillance du canal d'irrigation. Je m'occupai principalement de la construction d'une écluse pour retenir l'eau avant la crue annuelle des eaux de la rivière à l'Arc. Un printemps tardif, et des difficultés imprévues que j'éprouvai en posant les fondations, me firent craindre que l'ouvrage ne put être prêt à temps pour employer l'eau pour la récolte cette année, mais je suis heureux de dire que l'ouvrage a été couronné de succès.

En même temps les travaux sur le canal étaient poursuivis avec activité sur une distance suffisante à partir de la prise d'eau pour rendre l'irrigation possible à l'automne, quand le niveau de la rivière est tout à fait bas.

Département des affaires indiennes.

L'expérience ayant prouvé la valeur d'un bon arrosage à cette saison, on fit beau coup d'ouvrage dans cette direction ; mais aussitôt qu'il fut possible de se servir d'eau sur la moisson, les travaux furent discontinués.

L'ouvrage qu'il reste à faire n'est pas considérable, et peut être fini dans une saison plus favorable. Un nouveau fossé, ayant trois quarts de mille de longueur, fut construit pour remplacer les canaux naturels où l'eau avait été introduite en la laissant s'étendre et former deux grands lacs. C'est ainsi qu'une grande perte d'eau, due à l'évaporation et à l'absorption, a pu être évitée.

Des fossés latéraux furent aussi creusés du canal principal à toutes les moissons en voie de croissance.

Je puis anticiper sur le nouvel exercice au point de dire que l'ouvrage était suffisamment avancé pour ouvrir les écluses vers le 12 juillet, et qu'il y avait une amélioration perceptible au moment où j'écrivais.

J'ai l'honneur, etc.,

A. W. PONTON,

Chargé de l'arpentage des réserves des sauvages, Man. et T. N.-O.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

DISTRICT D'ALBERTA,

HÔPITAL, RÉSERVE DES GENS-DU-SANG, 5 octobre 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre un rapport succinct au sujet de l'hôpital construit sur cette réserve pour le bénéfice des sauvages du traité n° 7.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler l'hôpital a été ouvert continuellement.

Pendant toute l'année il n'y a pas eu un seul jour où les chambres ont été inoccupées. La moyenne des patients soignés a été de plus de cinq. Vingt-trois ont été reçus durant une période de temps plus ou moins longue. Sur ce nombre huit ont été guéris et sept sont morts ; deux ont préféré retourner à leurs foyers avant d'être guéris, et des six actuellement sous la garde des infirmières quatre sont en voie de guérison et deux sont incurables.

Les patients qui viennent demander à être traités à l'hôpital appartiennent généralement à la classe des malades qui sont le plus négligés, soit parce qu'ils sont pauvres ou parce qu'ils n'ont pas de proches parents.

Ils sont généralement reconnaissants, et savent apprécier le dévouement des sœurs qui les soignent.

Jusqu'à présent aucune méthode de contrainte n'a été employée pour forcer les sauvages malades à venir à l'hôpital et à se faire traiter. Chacun d'eux reste libre de venir, et aussi de retourner chez lui, s'il le préfère, après avoir essayé le traitement de l'hôpital.

A part l'attention donnée à ceux qui restent à l'hôpital, un bon nombre de malades viennent de temps en temps pour avoir des remèdes, ou pour nous consulter sur leurs maux ; de plus, tous les jours et principalement les jours où les sauvages reçoivent leurs rations de bœuf et de farine, une des sœurs est obligée d'être à leur disposition, afin de leur procurer les remèdes qu'ils sont venus chercher au dispensaire.

Ainsi le service de l'hôpital supplée à de nombreuses demandes ; et quoique ces avantages pourraient être plus généralement répandus, un grand nombre de sauvages savent déjà en profiter.

J'ai l'honneur, etc.,

SŒUR ST. EUSÈBE,

Supérieure.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

RAPPORT DE L'INSPECTEUR MCGIBBON,

RÉGINA, 21 septembre 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le onzième rapport annuel de mon inspection des agences et réserves des sauvages dans les Territoires du Nord-Ouest et le Manitoba.

Mon dernier rapport finissait à l'agence du Tondre. Je partis alors pour Régina, et le 11 septembre 1895 je me rendis à l'école industrielle de Brandon pour aider au rév. M. Semmens, qui partit pour le lac Winnipeg afin d'avoir plus d'élèves. Je retournai à Régina et commençai l'inspection de l'entrepôt du département le 7 octobre. Je vérifiai les livres depuis la dernière inspection, en juin 1894, ce qui faisait 17 mois à vérifier. M. Pocklington est chef au magasin ; M. W. Grahame, commis ; Peter Hourie, empaqueteur. L'édifice était en bon état de réparation, le soubassement tendu de papier goudronné et calfeutré, ce qui rend la place chaude, sûre, et plus sèche pour les marchandises. L'intérieur de l'entrepôt était en très bon ordre, toutes les marchandises bien placées, les échantillons à leur place, et l'on prenait le meilleur soin de la propriété. Je pointai toutes les feuilles d'avis renvoyées par les agents en les comparant avec les entrées d'expédition, et fis l'inventaire du contenu de l'entrepôt ; je balançai tous les comptes dans le grand-livre et fournis un rapport avec l'inventaire au commissaire. Je complimentai le commis, M. Grahame, sur la manière soigneuse et propre dont il avait tenu les livres et les comptes ; aussi M. Pocklington pour la vigilance dont il a fait preuve pour recevoir et envoyer les provisions, étant parfaitement renseigné en ce qui concerne ses devoirs particuliers. Pendant mon séjour à l'entrepôt j'inspectai un nombre d'échantillons de thé, de farine, etc.

AGENCE DU LAC-CROCHE.

Je retournai à Régina, y arrivant le 29 février, et le 5 mars partis pour l'agence du Lac-Croche, et commençai mon inspection le 6 mars 1896. Le colonel McDonald, agent ; Duncan Piers, commis ; Harry Cameron, interprète et charretier ; J. A. Sutherland, agriculteur, réserve n° 73, ou ferme 3a ; Isaac Pollock, agriculteur, réserve n° 71, ou ferme 3c ; James Pollock, agriculteur, réserve n° 72, ou ferme 3b ; M. Calder, agriculteur, réserve n° 74, ou ferme 3d.

Cette agence n'avait pas été inspectée depuis décembre 1892, alors qu'elle avait été inspectée par M. Wadsworth. J'avais donc les transactions de trente-neuf mois à reviser. Je fus près de quatorze jours avec l'agent, visitant les diverses réserves, allant de maison en maison, et d'étable en étable, inscrivant le bétail de chaque sauvage.

J'ai constaté que depuis que je l'ai inspectée la dernière fois, en 1889, l'état de cette agence s'est beaucoup amélioré, et que l'agence était en bien meilleure voie de réussite que quand je l'ai visitée pour la première fois en 1886, lorsque j'ai commencé à travailler pour le département. En ce temps là, on ne pouvait guère sortir sans être assiégé par des sauvages demandant du secours, des vivres, tandis que cette fois-ci personne n'a demandé de vivres, et personne ne s'est plaint de n'en pas avoir assez. J'ai aussi constaté que le genre de maisons, la manière dont elles sont tenues, leurs mobiliers, et la manière dont ces sauvages vivent, s'étaient beaucoup améliorés. J'ai aussi constaté que l'on prenait un plus grand soin du bétail, en ayant de bonnes étables et une bonne provision d'eau. Le genre de culture, en général, s'était beaucoup amélioré, et les sauvages semblaient désirer de mieux travailler, étaient plus actifs, et ils se proposaient de travailler à améliorer leur situation sous tous les rapports.

Département des affaires indiennes.

Les bâtiments de l'agence étaient en bon état ; ils avaient été peints depuis la dernière inspection, un hangar pour les instruments aratoires et outils avait été construit, et un mât de pavillon avait été planté. L'agent avait un très bon jardin. Le commis a aussi un jardin, une bonne récolte de choux, céleri, navets, carottes, betteraves, pois, laitue, panais, pommes de terre, etc., et l'agent a deux champs d'avoine pour l'usage de l'agence, l'un ensemencé et l'autre en guéret d'été et bien clôturé. Il y avait de belles volailles autour de la maison, ce qui donnait à l'emplacement une joyeuse apparence. La première réserve visitée a été celle d'Ochapowan, n° 71 ; Isaac Pollock, agriculteur. M. McNeill a lambrissé la maison depuis la dernière inspection, et a construit un escalier à ses frais. On a posé un nouveau plancher à l'entrepôt dans l'automne de 1895.

Toutes les maisons de cette réserve qui sont maintenant occupées, ont été construites depuis que je suis venu en 1889, et un grand nombre d'entre elles depuis ma dernière inspection en 1892. La même chose peut être dite des étables. Il faudrait trop d'espace pour faire un rapport de chaque maison et de chaque étable tel que fourni au commissaire. Je n'en citerai que quelques-unes comme échantillons :—

Bélanger, n° 69—Nouvel établissement, commencé il y a deux ans ; bonne maison, toit en gaules recouvertes de gazon ; blanchie dedans et dehors ; des billots pour construire une autre maison ; deux lits, couvre-pieds, draps, oreillers, poêle de cuisine, buffets, table, pas de cheminée ouverte, mais a promis d'en avoir une pour l'hiver prochain ; gravures, lampes, horloge, plats ; fait du beurre en été ; le plancher de la maison bien nettoyé, logement confortable. Il a un poulailler, une écurie à chevaux, une étable à bétail avec douze étançons ; une porcherie, un grenier, un enclos et une bonne provision de foin, avait une lieuse couverte de toile. Je lui ai dit de construire un hangar pour la mettre à l'abri. Il avait une nouvelle voiture, un crible, des traîneaux doubles, traînes ; des râteliers à foin, vingt-cinq charges de foin dans le champ, seize acres de terre nouvellement défrichée, dont six sont pour son fils ; avait sept têtes de bétail. La maison était propre et arrangée avec goût, dû sans doute à la bonne éducation que les filles avaient reçue à l'école industrielle de Qu'Appelle.

Gabriel Bélanger, n° 117—Maison neuve bâtie l'automne dernier, le père malade ici ; plancher en terre battue, pas de cheminée ouverte, un poêle de cuisine ; malpropre et pas confortable ; nouvelle étable, avec quatre étançons ; avait deux bœufs et du foin ; de l'eau près des deux Bélanger. Je pourrais dire qu'une maison malpropre était une exception sur ces réserves.

Kee-say-mani-towa-wasis, n° 115—Petite maison, 12 × 12, pas de foyer ouvert, poêle en tôle, planchers en bois, deux lits ; blanchie dedans et dehors, porte et châssis peints, buffet, et une bonne provision de vaisselle ; une maison propre et confortablement construite ; avait une faucheuse et un râteau à couvert ; avait huit têtes de bétail et une bonne étable ; un lot de menus outils.

Kah-pee-chap-peace, n° 35—Petite maison, foyer ouvert, lits sur le plancher, plancher en bois assez propre, excepté dans les coins de la maison. Je leur ai dit de laver les coins aussi bien que le milieu du plancher. C'était une place confortable, surtout à cause du foyer ouvert ; nouvelle étable, cinq têtes de bétail, bons moutons. J'ai beaucoup insisté pour que tous aient des foyers ouverts. Un homme a dit " La cheminée est le poêle de l'homme pauvre ". Je lui ai dit qu'une cheminée ne l'empêchait pas d'avoir un poêle s'il en voulait un, mais que la cheminée ferait sortir tout l'air malsain de la maison. " S'il en est ainsi ", reprit-il, " pourquoi vous, hommes blancs, n'avez-vous pas de cheminées dans vos maisons ". Je lui ai dit que les meilleures maisons avaient des grilles, quelques-unes dans chaque chambre. C'est une difficulté que l'on rencontre ici ; une autre aussi consiste à laisser s'accumuler le fumier au lieu de l'étendre dans les champs ; on le fait maintenant plus que par le passé. Cela sert à deux choses, la moisson pousse plus belle et leurs emplacements sont nettoyés.

Wah-ches-toose, n° 84—Avait une bonne maison, poêle de cuisine, pas de cheminée ouverte, table, lits, pas blanchie ; des lampes, buffet. La porte suivante est une salle du conseil 20 × 14 sans plancher, avait sept têtes de bétail et une bonne étable. Les maisons sur cette réserve ont pour la plupart des toitures en gaules recouvertes de

gazon, et en plusieurs cas les gaules sont décortiquées, et elles donnent à la maison une belle apparence.

Old Englishman, n° 62, vit avec son fils George, n° 101, ou

Nah-wah-ke-ka-pan—Très belle maison 15 × 15 ; deux lits, table, buffet, chaises, poêle de cuisine. Nous avons pris notre goûter dans cette maison ; place confortable. Il y a deux chèvres, des bœufs et un certain nombre de bêtes à cornes et de chevaux, le tout propriété individuelle ; bonnes étables et enclos.

Kanees-tumup-pees-tum-onat, n° 105—Petite maison propre, cheminée ouverte ; plancher en bois ; un lit. Avait de bons traîneaux doubles et de bons râteliers à foin, tous faits à la main. Quatre bêtes à cornes, et quelques chevaux ; une étable chaude et beaucoup d'eau et de foin. Les maisons à cheminée ouverte étaient de beaucoup les mieux aérées. Un certain nombre de bons puits ont été creusés, là où il n'y avait pas de sources, et où les petits lacs gèlent de telle façon qu'il est impossible d'y puiser de l'eau.

Wah-wa-okemah, n° 106—Nouvel emplacement situé au côté nord-est de la réserve, une des petites maisons les mieux bâties que j'aie vues ; une nouvelle cheminée et la place étaient la propriété même. La femme de cet homme est une ancienne élève de l'école du Lac-Rond. Les tables étaient vernies et les portes et les fenêtres peinturées. Cet homme a un frère à l'école de Corne-d'Élan, répondant au nom de Cheval-Noir. Cet homme était précédemment dans la vallée, mais M. Pollock l'a fait s'établir sur le plateau, où il y a quantité de bois de construction, du bon terrain et de l'eau splendide, beaucoup de foin, et tous les avantages d'une bonne situation. Il avait beaucoup d'ustensiles de ménage et tout était propre, lampes, gravures, cartes de Noël, lavabos, horloge. Il avait une faucheuse et un chariot payés ; marteaux, scies, plane et varlope. Étable neuve, cinq étançons ; huit acres de terre ayant reçu le premier labour au vieil emplacement, et trois acres au nouvel emplacement. Avait dix minots de pommes de terre pour la semence. Avait sept bêtes à cornes. C'est un homme adroit, il a fait une magnifique paire de traîneaux doubles aidé par M. Pollock. Cet homme a bien commencé, et à l'avantage d'avoir une femme de bon sens, excellente ménagère, et s'ils continuent comme ils ont commencé ils sont sûrs de réussir. Je les ai complimentés pour leur bel établissement. Nous avons parcouru une longue distance pour y arriver, mais nous avons été récompensés de notre voyage, car c'est un plaisir réel que de visiter de pareils établissements et de voir ce que peuvent faire les sauvages quand ils en ont le désir. C'est un tout jeune homme, je crois qu'il ne dépasse pas vingt et un ans, et le couple mérite beaucoup d'encouragement. Le nom de la femme est Rosy, elle était la veuve d'un Tradis, un sauvage des savanes.

Ne-he-ma-we-pew, n° 107—Un voisin du précédent, a aussi un bel emplacement ; a huit bêtes à cornes.

Jacob L'Ours, n° 116—Étables et maison dans la vallée près du pensionnat du R. M. McKay. La maison a 20x20, les pans sont en bois rond, le toit en bardeaux, chambres au deuxième étage, de bons planchers et de bonnes portes, pas de cheminée ouverte, maison bien meublée et propre. A des voitures, une faucheuse, un râteau, et un bon nombre d'autres instruments et outils aratoires, tous propriété particulière. Remise, poulailler, laiterie, nouvelle allonge servant de cuisine ; sa fille était occupée à tricoter. Une écurie de 18 x 18, de la place pour seize chevaux ; étable n° 1, 18x18, onze étançons ; étable n° 2, 18x18, la dernière pour les jeunes bêtes à cornes ; a vingt bêtes en tout. De beaux cochons ont été remarqués. Une ferme de belle apparence, et tout avait un air d'abondance.

Louis Henri, un ancien élève de l'école de Qu'Appelle et qui a travaillé pendant quelque temps à l'entrepot de Régina, a une maison dans la vallée, à l'extrémité ouest du lac. Sa femme est une fille de Jacob L'Ours, sa maison était très propre. A cinq bêtes à cornes, cadeau de Jacob L'Ours à sa fille. Telle est la moyenne des maisons que

Département des affaires indiennes.

j'ai visitées. Les terrains ensemencés et les produits récoltés dans le cours de trois années se répartissent comme suit :—

1893.

Ensemencé.	Récolté.
61 acres, blé	649 boisseaux.
8 “ avoine	48 “
4 “ pommes de terre	110 “
2½ “ jardin	produits consommés.

Foin en meulons, deux cent vingt tonnes. Terre nouvelle, premier labour, 12 acres. Guéret d'été, trente-cinq acres.

1894.

Ensemencé.	Récolté.
85 acres, blé	205 boisseaux.
11 “ avoine	Nulle.
2½ “ pommes de terre	150 boisseaux.
1 ^{général} / ₂ “ navets	Nulle.
1½ “ jardin potager	produits consommés.

Foin en meulons, trois cents tonnes. Nouvelle terre, premier labour, vingt acres et un quart. Guéret d'été, trois acres.

1895.

Ensemencé.	Récolté.
76 acres, blé	140 boisseaux.
18½ “ avoine	200 “
4½ “ pommes de terre	275 “
1½ “ navets	250 “

Foin en meulons, trois cent cinquante tonnes. Nouvelle terre, premier labour, cinquante-quatre acres. Guéret d'été, vingt-huit acres. Instruments aratoires achetés par des particuliers appartenant à la bande depuis le 1er janvier 1889 jusqu'à mars 1896 : lieuse, une ; faucheuses, cinq ; râtaux à cheval, cinq ; chariots, six ; crible, un ; en outre, un certain nombre d'instruments et d'outils moins importants, des fourches, des haches, des scies, etc. Le bétail était en très bonne condition et pas un seul animal n'est mort l'hiver dernier ; c'était plaisir de voir avec quel soin les animaux étaient traités par les sauvages ; il n'y avait pas dans toute la réserve une seule étable qui ne fut entretenue en bon état de propreté, et dans presque tous les cas le bétail était abondamment pourvu d'une bonne litière de paille ou de foin de rebut. Le troupeau sous la surveillance du ministère se composait de quatre-vingt-seize têtes, savoir : bœufs, vingt et un ; taureau, un ; vaches, trente-neuf ; bouvillons, quatorze ; taures, neuf ; veaux, douze ; génisses, dix. Les animaux appartenant à des particuliers faisant partie de la bande comprenaient trente-huit chevaux, quinze têtes de bétail et neuf porcs. Depuis la dernière inspection un nouveau chemin avait été ouvert depuis la rivière Qu'Appelle, en remontant une coulée, jusqu'au village de Whitewood, distant d'environ cinq milles. Deux ponts ont été construits sur cette route pour traverser des ruisseaux. Les clôtures sur cette réserve étaient assez bonnes. Dans certains cas les travées sont trop longues, car une clôture à travées de dix ou onze pieds est plus forte et résiste beaucoup mieux dans cette contrée sujette aux vents violents.

Le nombre des pauvres,—principalement de vieilles veuves et de jeunes enfants—qui ont besoin d'être régulièrement assistés dans cette réserve, est de vingt. Les quantités de farine, de bœuf et de lard fumé distribuées à cette bande ont été les suivantes :

	Farine.	Bœuf.	Lard fumé.
	Livres.	Livres.	Livres.
1893—			
Par le ministère.....	2,565	1,264	1,650
Par des particuliers.....	5,280	1,900	
1894—			
Par le ministère.....	2,295	2,481	1,046
Par des particuliers.....	4,763	3,050	
1895 (y compris trois mois de 1896)—			
Par le ministère.....	6,223	3,590	1,557
Par des particuliers.....	2,390	4,000	
Totaux.....	23,516	16,285	4,253

Comme la population de la réserve est de cent dix-sept, ces chiffres démontrent que la plus stricte économie a été observée.

Le révérend M. McKay agit aussi comme missionnaire ; il visite les indiens à leur domicile et officie aux exercices religieux le dimanche dans diverses maisons indiennes. La mission est attachée à l'Eglise presbytérienne, et c'est la plus ancienne du genre dans les territoires, l'orphelinat McDougall étant le premier.

RÉSERVE DE SAKIMAY, n° 74.

Cette réserve était le point d'importance suivant dans mon itinéraire, vu que nous voulions parcourir la longue distance avant que les chemins ne devinssent mauvais.

M. Calder en est l'agriculteur. Depuis la dernière inspection la ferme avait été lambrissée en dehors, de nouveaux cadres de fenêtres avaient été posés et la salle de réception avait été crépie par M. Calder lui-même. La maison était très propre, Mme Calder étant excellente ménagère. Le magasin est occupé en même temps comme atelier, et il était approvisionné de bois qu'on y faisait sécher pour en faire des jougs, des patins de traîneaux, des manches, etc. Il y avait sur le terrain des billots et du bois de charpente destinés à la construction d'un atelier de menuiserie qui sera érigé ce printemps. L'agriculteur avait un bon jardin. Il y avait un gros meulon de foin dans l'enclos, et M. Calder dit qu'il aime à en avoir en abondance afin de pouvoir en donner une charge ou deux à ceux dont la provision est épuisée. Il y a une source splendide près de la maison, et l'eau la plus pure est toujours abondante. Je me rappelle avoir aidé l'agent à choisir l'emplacement de cette maison, et cette source a été l'une des raisons qui ont motivé ce choix. En conséquence, j'ai été heureux de constater qu'après sept ou huit ans l'approvisionnement d'eau n'a jamais fait défaut. C'est un bienfait pour l'homme et la bête. Les maisons de la réserve sont toutes d'une bonne classe, proprement tenues, et dans la plupart des cas confortablement meublées. Je ne puis en décrire qu'une ou deux, car l'espace me manque pour décrire toutes les maisons que j'ai visitées.

Nowe-ke-se-swape, n° 28.—Bonne maison, 18 × 16, cheminée ouverte, trois lits, une table, trois chaises, dépense, plats, jattes à lait, couloirs, lampes. Cet homme fait du beurre et emprunte la baratte de l'agriculteur. Maison propre, bon traîneaux doubles, faits par lui-même, traîne double, faucheuse et râteau, chariot, un certain nombre d'instruments et outils moins importants. Excepté dans un ou deux cas je n'ai jamais trouvé les instruments aratoires en dehors. Ils sont généralement à l'abri et bien entretenus. Cet homme avait deux étables, quatorze étançons, une étable de 14 × 18 avec stalles, et une autre de 30 × 20, un bon hangar, et une quatrième étable de 20 × 24 pour les jeunes animaux ; bon enclos. Il a une paire de belles juments canadiennes. Il hiverne des

Département des affaires indiennes.

animaux pour les colons et autres. Il a des traînes et des traîneaux doubles faits et ferrés par lui-même. Râtelier à foin, etc., un établissement confortable. Il entretient des trous dans la glace du lac pour abreuver son bétail. Il en a douze têtes qui lui appartiennent et qui sont en belle condition. Il en nourrissait deux au râtelier. Il avait du foin en abondance. Le village de La-Brebis est dans la vallée. Les maisons sont situées des deux côtés de la rivière Qu'Appelle, celles du sud ont été visitées d'abord.

Sah-coo-ta-ah-wah-sie, n° 5—A une bonne maison, 18 x 18, construit il y a quatre ans, plancher en bois, pas de cheminée, poêle carré, trois lits propres et confortables; maison blanchie en dehors et en dedans, toit en chaume et en gaules décortiquées. Il y a six ou sept autres maisons d'un genre analogue aux deux que j'ai mentionnées, du côté sud. Un pont neuf a été construit à cet endroit par M. Calder et les indiens.

Cette bande a quatre chariots, deux faucheuses et râteaux, et chaque homme a une charrette, le tout propriété privée. Quelques-uns des chevaux sont d'importation récente et de bonne taille.

Nee-pa-twa-oo-quanape, n° 22—ou "George" en abrégé, afin de faciliter la prononciation et l'épellation— a une bonne maison de 18x18, blanchie en dehors et en dedans, plafond crépi, toit goudronné, chambre au grenier, poêle carré, pas de cheminée, plancher en bois, trois lits, une salle de visite avec cheminée ouverte; maison propre et confortable; vend du foin et travaille pour les colons; a une double étable; a hiverné vingt têtes de bétail pour les autres en 1895; mais n'en a pas hiverné cette année. Les étables sont bonnes et le bétail y est nourri à l'aide d'un râtelier placé au centre. Écurie à poney, quatre stalles, et un compartiment contenait une vache et un veau. Deux maisons occupées par de vieilles femmes, mesurant 16 x 16, et chacune est munie d'un foyer ouvert; il y a des lits passablement propres; six écuries sont alignées; les unes ont des stalles pour huit chevaux; d'autres de trois à cinq; un chevalet à scie de long est près des bâtiments, une nouvelle écurie de 36 x 24 est en voie de construction. Les pans sont debout.

L'agriculteur faisait tout son possible pour induire cette bande à commencer l'élevage du bétail. La bande vit principalement de la vente du foin, du bois, de travail chez les colons, et de chasse. Les indiens sont un peu arriérés; par exemple, ils ne veulent pas permettre à leurs enfants d'assister à l'école, bien que les divers missionnaires se soient efforcés de les y engager. Ils m'ont paru à l'aise et bien vêtus. M. Calder s'efforce d'en amener quelques-uns à s'établir comme cultivateurs sur le plateau, et il espère qu'un ou deux d'entre eux le feront cette année. Les maisons de la rive nord ont été atteintes en remontant à partir de la traverse d'O'Soup du côté nord.

Pinah-see-cah-oo-ti-mah-nah-pit, n° 3, occupe la première maison en remontant la rivière. Maison de 16 x 16 assez propre, pas blanchie, trois lits, poêle carré. A un double traîneau et un wagon *democrate*, quatre chevaux mais pas de bétail.

Arch. McDonald—Maison 12 x 16; cheminée ouverte, trois lits; petit logis confortable; trois vieilles écuries inoccupées; il a une vache, barouche, traîneau double, traîne, trois chevaux, un demi-sac de farine dans la maison. C'est un bon vieillard et il était heureux de recevoir notre visite. La vieille était très reconnaissante du cadeau que nous lui avons fait d'un peu de thé. Il y a environ douze maisons en tout sur la rive nord.

La maison de La-Brebis a une toiture en chaume, un beau poêle de cuisine neuf, trois lits. Il a trois chevaux, deux charrues, des herses et un certain nombre de petits outils tels que tarières, vilbrequins et mèches, ciseaux. Il a un traîneau double, harnais double, bonne paire de chevaux demi-sang, deux écuries. La mère de La-Brebis a une maison neuve de 17 x 17. Cheval, harnais et charrette. La maison avait autrefois un plancher, mais il a été enlevé par le genre de la propriétaire.

Avoisinant cette maison se trouve une salle de danse de 39 x 15, la seule dans l'agence. Une partie de cette salle occupe une vieille maison dont l'un des pignons a été enfoncé. Une allonge a été construite, portant la longueur à 39 pieds. Il y a une cheminée ouverte dans le vieux bâtiment, trois fenêtres, un pavé de terre battue, des bancs de chaque côté, et une ouverture au toit pour la ventilation.

Il y a une écurie avec quatre stalles pour huit chevaux, une étable pour le bétail avec quatorze étançons. On y hiverne le bétail pour les étrangers. Nous avons ensuite visité les maisons du plateau.

Ah-ka-ha-ka-wania, n° 29.—Bonne maison, 17 × 17 ; foyer ouvert ; plancher en bois ; blanchie en dedans, pas en dehors ; maison très propre, barrique d'eau à portée de la main ; bonne source près de la maison. Cet homme fait du beurre, empruntant la baratte de l'agriculteur, et Mme. Calder lui enseigne comment faire le beurre. J'ai constaté que cette dame s'intéresse beaucoup aux progrès de ces sauvages et ne perd aucune occasion de leur apprendre à faire une foule de choses. L'année dernière, cet homme à lui-même coupé à la faux onze tonnes de foin. Bonne étable à six étançons ; compartiment pour les veaux, bonnes portes et pentures ; enclos et foin et encore du foin dans la vallée. N'a pas de champ ; pas de bœufs. A six têtes de bétail ; endroit confortable ayant une bonne apparence de prospérité.

Kesick et Cumicoat, n° 23.—Bonne maison avec allonge, blanchie, cheminée ouverte dans l'allonge, ameublement ordinaire ; préclart sur le plancher, zinc au-dessous du poêle ; tout le logis propre et confortable ; faucheuse et râteau, traîneau-double, chariot démocrate, enclos et foin en abondance ; tous les instruments aratoires à l'abri dans une vieille étable, écurie neuve pontée en dosses ; bon champ et bon jardin, ce dernier très bien entretenu. Cet homme fabrique de la chaux, et il en avait deux cents minots à vendre ; il a neuf têtes de bétail en bonne condition.

Acoose n° 17.—Bonne maison, 24 × 19, un étage et demi, blanchie en dehors et en dedans ; cinq fenêtres, cadres et châssis peints, toiture en bardeau, peinte en rouge, pas de foyer ; quatre lits, poêles, bon plancher et bonne cave ; trente boisseaux de pommes de terre pour la semence, chambres au grenier ; possède un four à chaux et fabrique de la chaux ; à deux femmes, le seul indien sur la réserve qui ait plus qu'une épouse, ceci est sa troisième maison ; toutes sont en vue. La première est une petite cabane plate, la seconde est un peu plus grande, et la troisième, la maison actuelle, à un étage et demi de hauteur ; toiture en bardeau peinte, la maison a aussi une allonge qui sert de cuisine. Voilà certainement un signe de progrès, mais il y en a beaucoup d'autres. Il a un joli attelage canadien, cheval et jument et un poulain de deux ans, magnifique animal, sept poneys et onze tête, de bétail ; l'étable est de 30 × 22, avec des étançons ; beaucoup de foin, un bon puits et une source à quatre cents verges de la maison ; il a un lot splendide de volailles, un grenier, un crible, du blé et de l'avoine pour la semence, bonne écurie pour les chevaux. Cet homme est entreprenant et toute sa propriété semble l'asile du confort pour l'homme et la bête. Nous avons rencontré un certain nombre d'indiens dans sa maison, et tous ont consenti à semer beaucoup de pommes de terre, l'agent devant fournir la semence à ceux qui n'en auraient pas, et le coût devant être remboursé à même l'argent du traité. Ils se sont montrés très aimables.

Le reste des maisons et des étables étaient à peu près dans le même état, et à l'exception d'une maison dans la vallée où les enfants étaient sales, les maisons étaient propres et confortables, les étables chaudes et les animaux bien soignés. Les clôtures étaient bonnes, et à plusieurs endroits on avait transporté des perches neuves pour faire de nouvelles clôtures. Les tas de fumier sont ici de beaucoup semblables à ceux du n° 71. On m'informe que depuis ma visite un grand nombre d'indiens ont commencé à transporter le fumier dans les champs. L'automne est la meilleure saison pour ce travail. Deux enclos ont été établis pour y marquer les animaux. Le Veau-Jaune, qui avait été absent depuis plusieurs années, était revenu et devait s'établir sur une terre de la réserve. Un chemin a été ouvert en descendant une coulée jusqu'au lac Croche, distance d'environ un mille et demi, puis le long des rives du lac sur un parcours d'environ deux milles. Il y a sur ce chemin plusieurs petits ponts et de gros arbres tout le long. Le chemin est très bon et la pente est douce. Les indiens du sud de la vallée peuvent maintenant transporter une bonne charge de foin à d'autres endroits sur le plateau. Sur le vieux chemin les bœufs avaient peine à tirer un chariot vide. Le pont dont j'ai déjà parlé, chez La-Brebis, a été construit en même temps que ce chemin neuf. Tout le travail a été fait par M. Calder et ses indiens, et c'est un travail splendide, ainsi que les pauvres bœufs l'attesteraient s'ils pouvaient parler.

Département des affaires indiennes.

Les produits semés et récoltés dans cette réserve sont les suivants :—

1893.

Ensemencées.	Récolte.
50 acres de blé.....	763 boisseaux.
9 “ d’avoine.....	175 “
7 $\frac{1}{2}$ “ de pommes de terre.....	120 “
1 $\frac{3}{4}$ “ de navets.....	Nulle.

Foin en meulons, cent-quatre-vingt-seize tonnes, guérêts d’été, quinze acres.

1894.

Ensemencées.	Récolte.
67 $\frac{1}{2}$ acres de blé.....	188 boisseaux.
11 “ d’avoine.....	Nulle.
2 “ de pommes de terre.....	45 boisseaux.
1 “ de plantes potagères.....	Nulle.

1895.

Ensemencées.	Récolte.
81 acres de blé.....	250 boisseaux.
10 “ d’avoine.....	200 “
3 $\frac{1}{2}$ “ de pommes de terre.....	152 “
2 $\frac{1}{2}$ “ de navets et plantes potagères.....	25 “

Foin en meulons, quatre cent quatre-vingt-une tonnes ; nouvelle terre, premier labour, 18 acres ; guéret d’été, trente-deux acres. On se proposait cette année d’augmenter de plus du double l’étendue consacrée à la culture des pommes de terre.

Les instruments aratoires achetés par cette bande depuis janvier 1889 jusqu’à mars 1896 sont : lieuse, une ; faucheuses, onze ; râtaeux, quatre ; chariots, huit ; crible, un ; et un certain nombre d’instruments et d’outils moins importants, le tout propriété individuelle.

Les animaux étaient en très bonne condition pour cette saison de l’année ; fournissant ainsi la meilleure preuve qu’on les avait bien nourris, bien abreuvés et chaudement hébergés durant l’hiver. Le troupeau sous la surveillance du ministère comprend soixante-dix-neuf têtes : bœufs, neuf ; vaches, vingt-deux ; bouvillons, neuf ; taures, dix ; veaux, onze ; génisses, neuf. Les membres de la bande possèdent en propriété individuelle un total de soixante-quatre chevaux et dix-sept têtes de bétail. L’agriculteur a deux chevaux, une vache et une taure. Environ dix membres de cette bande sont dénués de ressource et ont constamment besoin de secours ; il y en a au delà de cent qui n’acceptent aucune aide soit en nourriture, animaux ou instruments aratoires. Les quantités suivantes de farine, bœuf et lard fumé ont été distribuées depuis trois ans :

	Farine.	Bœuf.	Lard fumé.
	Livres.	Livres.	Livres.
1893—			
Par le ministère.....	2,835	1,548	1,978
Par des particuliers.....	980	4,500	
1894—			
Par le ministère.....	3,045	3,232	1,314
Par des particuliers.....	5,451	3,680	
1895, y compris 3 mois de 1896—			
Par le ministère.....	5,765	3,830	1,704
Par des particuliers.....	2,560	5,240	
Totaux.....	20,636	22,030	4,996

Les sauvages étaient évidemment satisfaits, car personne ne s’est plaint.

RÉSERVE KA-KE-WIS-TA-HAW.

La réserve qui a été ensuite inspectée est celle de Ka-ke-wis-ta-haw, ou n° 72 ; agriculteur, James Pollock. Une petite boutique de forge est attachée à la ferme, et M. Pollock y fait beaucoup de réparations pour les sauvages, de même qu'en menuiserie. Il y avait là un lot de bois pour faire des jougs à bœufs, des patins de traîneaux, des manches de fourches, des palonniers, des mançons de charrue et des traîneaux doubles. L'enclos était bien rempli de foin et de paille d'avoine. La lieuse, les faucheuses, les râtaux, les charrues, etc., étaient tous rangés en bon ordre dans la remise. L'agriculteur avait un bon petit jardin, et il y avait sur le terrain des perches pour enclore un pâturage pour les chevaux et les vaches. Les maisons et étables de cette réserve ressemblaient beaucoup à celles que j'avais déjà visitées. La neige commençait à disparaître et l'on pouvait voir les champs. On se proposait d'ensemencer environ quatorze acres en pommes de terre cette année, et on avait assez de semence pour couvrir cette étendue. M. Pollock avait de la semence pour en cultiver un acre au profit des veuves âgées. Il se proposait d'ensemencer et elles devaient se charger du sarclage et du rechaussage. M. Pollock mettra la récolte dans sa cave et la distribuera à mesure qu'on en aura besoin. Les sauvages avaient encore à vendre du foin qui leur était resté de leur provision d'hiver.

Sakamow, n° 13—Maison de 13 × 12, foyer ouvert ; lits sur le plancher ; plancher en bois ; maison trop petite ; neuf personnes y étaient, mais trois étaient des visiteurs ; n'a pas d'animaux ; logis passablement pauvre.

Kah-say-way-se-mat, n° 22, et Tap-waw-tat, n° 99, demeurent ici. Assez bonne maison de 14 × 14 ; plancher en bois ; cheminée ouverte, poêle de cuisine, deux lits, table ; blanchie en dedans, mais pas en dehors ; avait des pommes de terre pour la semence, bonne étable avec étançons et stalles ; il y avait des jougs à bœufs, un traîneau double, un chariot, une barouche, un cutter et un lot de menus outils ; armoire peinte ; il y a un grenier et neuf têtes de bétail appartenant aux deux ; le foin dans l'enclos et l'eau était à portée ; il y a une remise pour les instruments aratoires.

Manitow-was-to-tin, n° 30—Bonne maison de 15 × 13 avec une aile de 14 × 17 ; cheminée ouverte dans l'une ; plancher en bois, net ; armoire, table, vaisselle, poêle carré, cinq lits, poêle de cuisine, miroirs, gravures ; porte peinte ; maison confortable. Il avait des pommes de terre pour la semence ; toile cirée sur la table. Un garçonnet qui avait assisté aux écoles de M. McKay et de Qu'Appelle était ici et se rendait utile. Trois étables chaudes avec râtelier et beaucoup de foin ; vieille remise pour les instruments aratoires. Il a dix têtes de bétail ; des volailles. Un logis ayant une apparence de prospérité.

Pee-coo-chese, n° 70—Maison de 16 × 16 ; pas de cheminée ouverte ; bien pourvue de meubles ordinaires ; murs recouverts en coton. Il tanne des peaux pour Donaldson, de Brandon, et reçoit \$2,50 ; il en avait tanné dix en tout et gagné \$25. Avait un wagon, un traîneau double, deux traînes, une barouche, un râtelier à foin ; à fait une charrue pour l'exposition de Régina ; est très adroit avec les outils. Petit logis propre. Était à construire une nouvelle étable ; est entreprenant ; avait treize têtes de bétail de bonne apparence.

Nous avons ensuite visité la maison du chef. Il appartient à la vieille école et il est très difficile de le sortir de la routine. Kah-ke-nis-tee-him-not et sa femme étaient couchés sur le plancher dans un coin de la maison, et la literie se composait de vieux lambeaux de couvertures qui avaient l'air de n'avoir jamais été lavés. La maison est de 16 × 20 ; toit en bardeau ; pas de cheminée ; blanchie en dedans, mais pas en dehors ; gros poêle de cuisine fourni par le ministère, dans le haut de la maison. Je n'ai pas vu de table et je suppose que les repas se prennent à l'ancienne façon, sur le plancher. Le logis était assez propre mais dépourvu de confort. Le vieillard est faible et presque aveugle. Il soigne bien ses animaux, les nourrit et les abreuve régulièrement. Ses

Département des affaires indiennes.

étables étaient mauvaises et il n'a pas les moyens d'en construire de meilleures. J'ai suggéré à l'agriculteur de lui aider à en construire de bonnes avant l'hiver prochain. Le vieux chef est inoffensif et ne donne jamais de tracas. Il a onze têtes de bétail. Il y a un bon puits à proximité.

Omequah-Kisi-cow-a-was-is, n° 29. Petite maison de 12 × 14 ; planchéiée en partie ; poêle de cuisine ; pas de cheminée. Onze personnes dans la maison ; quelques-unes étaient en visite. Logis malpropre. La maison est trop petite et l'air y était vicié. Il a sept têtes de bétail ; petite étable avec étauçons ; l'étable était plus confortable que la maison.

Say-say-see, n° 73—Maison de 14 × 16, cheminée ouverte, plancher en bois, armoire et vaisselle, chariot, barouche, traîneaux, râtelier à foin ; maison confortable et propre ; bonnes étables ; a douze têtes de bétail, du foin et de l'eau en abondance. Francis, n° 64, et Thomas Francis (fils), 106, ont des logis propres et confortables, bien meublés ; ils font du beurre ; il y a des billots sur le terrain pour une maison destinée à Francis ; c'est une famille industrielle, et son logement a toutes les apparences de la prospérité. Ce qui précède représente la moyenne des autres maisons visitées sur le plateau. En somme les clôtures étaient bonnes. La première maison visitée dans la vallée fut celle de Louison et de son fils. Louison est un "homme marquant", et sa maison est une des plus jolies que j'aie visitée. Elle est d'un étage et demi, toiture en chaume, blanchie en dehors et en dedans, et je n'ai jamais vu de meilleur blanchissage. Poêle carré, trois lits, literie abondante et propre, comprenant couvrepieds, oreillers, couvertures et draps ; table couverte d'une toile cirée, lampes, horloges, chaises ; la cuisine est une allonge, avec un beau poêle de cuisine, aussi luisant qu'une pièce d'argent nouvellement monnayée, la maison est de 18 × 20 ; allonge de 14 × 16, et la maison du fils est de 14 × 16 avec un poêle carré et autres pièces d'ameublement. Le fils a deux épouses ; lui et Acoose, de la bande 74, sont les deux seuls dans l'agence qui aient plus d'une femme. Tous deux sont entreprenants et d'excellents travailleurs. Tout l'établissement était en ordre parfait. Il y a un autre fils âgé de vingt-deux ans et infirme qui tient le lit depuis dix ans. Ils ont une faucheuse, un chariot, des traîneaux doubles, des trains, un harnais double et un certain nombre de menus outils et instruments aratoires, tous à l'abri, et ils font du beurre. Le grenier contenait vingt sacs de farine moulue par eux-mêmes ; vingt et un sacs de blé de semence, une quantité de son et de moulée, du foin haché. De très jolis paniers fabriqués par Mme Louison étaient en mains, et j'en ai acheté un pour cinquante sous. Le grenier était propre et le grain soigneusement entassé ; il y avait en mains du bois pour les joug à bœufs, manches, palonniers, piquets, et cinq cents perches étaient sur les lieux pour enclore un pâturage pour les veaux. Les étables étaient à l'avenant, en ordre splendide. L'étable n° 1 avait six étauçons ; le n° 2 avait quatre stalles et étauçons ; le n° 3 avait cinq étauçons et compartiments pour les veaux. Il y avait aussi une écurie pour les poneys. Toutes les stalles sont pontées en croûtes. Ces hommes répandent le fumier dans leurs champs ; ce sont les seuls à qui je l'ai vu faire, et ils ont eu une belle récolte de pommes de terre ; ils en avaient cent boisseaux dans la cave pour la semence et ils en vendaient à d'autres. Ils ont un poulailler et vingt-deux poules, et une porcherie. Le vieux a sept têtes de bétail, et le fils, dont le nom est Me-sah-cah-ma-pe-ness, n° 80, en a dix têtes, toutes en très bon ordre ; une paire de forts chevaux de trait et quelques poneys ; en été la rivière Qu'Appelle fournit de l'eau en abondance, et une source située près des étables pourvoit aux besoins en hiver. Les clôtures sont très bonnes. Cet homme et son fils méritent tout l'encouragement possible pour leur esprit d'entreprise et le soin avec lequel ils tiennent leur établissement en si bon ordre. Tout l'établissement ferait honneur à un cultivateur d'Ontario et de Québec. Il y a dans la vallée quatre ou cinq autres maisons appartenant à cette réserve, et elles sont en très bon état de réparations ; il y avait des perches sur le terrain pour faire des clôtures neuves en divers endroits ; on devait faire des enclos dans la vallée et un autre sur le plateau pour y marquer les animaux.

Un nouveau chemin se dirigeant de la rivière Qu'Appelle au village de Broadville, distance d'un mille et demi en remontant une coulée, et un pont a été construit au-

dessus d'une coulée. Les produits semés et récoltés sur cette réserve depuis trois ans s'énumèrent comme suit :

1893.

Ensemencées.	Récolte.
105 acres de blé	1,395 boisseaux.
2 " d'avoine	30 "
3½ " de pommes de terre	105 "
2 " de navets	nulle.
1½ " de carottes	"
1½ " de plantes potagères	produits consommés pendant la saison.

Foin en meulons, cent soixante-dix tonnes ; nouvelle terre, premier labour, cinq acres ; guéret d'été, quinze acres.

1894.

Ensemencées.	Récolte.
108 acres de blé	270 boisseaux.
2 " d'avoine	nulle.
1½ " de pommes de terre	63 boisseaux.
2 " de plantes potagères	produits consommés.

Foin en meulons, deux cent vingt-cinq tonnes ; nouvelle terre, premier labour, sept acres ; guéret d'été, vingt-sept acres.

1895.

Ensemencées.	Récolte.
117 acres de blé	1,330 boisseaux.
6 " de pommes de terre	415 "

Foin en meulons, trois cent cinquante tonnes ; terre nouvelle, premier labour, huit acres ; guéret d'été, quarante-cinq acres.

Instruments aratoires achetés par cette bande depuis 1889 jusqu'à 1896 : lieuse, une ; faucheuses, quatre ; râteaux, trois ; chariots, sept ; fourches, haches, etc.

Les vieillards et indigents de cette réserve qui reçoivent des rations régulièrement sont au nombre de vingt. Depuis trois ans on a distribué ce qui suit :

	Farine.	Bœuf.	Lard fumé.
	Livres.	Livres.	Livres.
1893—			
Par le ministère	2,751	3,014	2,156
Par des particuliers	1,860	4,200	
1894—			
Par le ministère	4,375	4,711	1,359
Par des particuliers	7,454	3,300	
1895 (y compris 3 mois de 1896)—			
Par le ministère	7,019	5,183	2,009
Par des particuliers	3,615	4,305	
Totaux	27,064	24,713	5,524

Le bétail était en bonne condition. Le troupeau comprend cent cinquante-sept têtes, savoir : bœufs, trente ; taureau, un ; vaches trente-huit ; bouvillons, trente ; taures, vingt-six ; veaux, seize ; génisses, seize. En propriétés individuelles, la bande possède trente et un poneys, pas de bétail. Les animaux de ferme comprennent six vieux chevaux, un taureau, et une vache ; le veau est mort.

Département des affaires indiennes.

Réserve de Cowesess, n° 73, a été ensuite visitée; J. A. Sutherland, agriculteur, meunier et artisan en général. Les bâtiments de la ferme étaient en bonne condition, ayant été peints en couleur terre cuite. La maison avait aussi été recouverte en dehors de papier goudronné et lambrissée. Le moulin est près de la maison, et il a été examiné avec soin. Un rapport de ses opérations depuis trois ans a été fait et adressé au commissaire. La machine à vapeur était en bon ordre et condition; elle est aussi bonne que lorsqu'elle a été achetée. Il y a une scie ronde qui a coûté \$20 et qui a été payée par le personnel. Cela épargne beaucoup de temps lorsqu'il s'agit de débiter le bois pour le moulin et les maisons. L'écurie aux chevaux avait été lambrissée en bois; il y a là place pour cinq chevaux; il y a un fenil pour le foin et l'avoine et un entonnoir pour donner l'avoine aux chevaux; il y a en main beaucoup de foin et de paille; une remise à outils avec tous les instruments aratoires; un entrepôt avec glacière en dessous. L'entrepôt est employé comme atelier de menuiserie; établi et outils de menuisier. De beaux échantillons de colliers à bœufs et de palonniers ont été vus, et il y avait en mains du bois pour en fabriquer d'autres. Le séparateur était dans la remise. Il y a aussi une boutique de forge très propre et très bien entretenue où M. Sutherland fait beaucoup de réparations. J'ai remarqué jusqu'à quinze charrues amenées là par des indiens pour y être réparées. Depuis la dernière inspection une étable à vache a été construite. Nous avons pu voir de très beaux échantillons d'ouvrages de fantaisie faits par les indiennes d'après les instructions de Mme Sutherland. Un certain nombre de prix ont été remportés à l'exposition de Régina; cette agence avait exhibé au delà de cent objets, dont soixante-dix étaient des produits du travail féminin—fromage, savon, etc., aussi l'exposition la plus considérable qui ait été faite par un seul indien, mais qui n'a pas obtenu de prix cependant par suite d'une omission dans l'entrée. Le meilleur échantillon de farine provenait de ce moulin. Les indiens ont remporté le premier et le deuxième prix pour le blé, le premier et le deuxième pour l'avoine, le premier pour les pois, le premier et le deuxième pour le pain, le premier pour le beurre, le premier et le deuxième pour la couture de fantaisie, vêtements d'hommes et de femmes, et le deuxième prix pour la meilleure collection de légumes. Mme Sutherland s'intéresse beaucoup à enseigner aux femmes les diverses branches des travaux de ménage d'utilité ou d'ornementation. Cette réserve, vu sa position centrale, les bâtiments de l'agence ayant été construits dans ses limites, a fait plus de progrès qu'aucune autre surtout en matière agricole; dans chaque cas les maisons sont bonnes, et les étables et les clôtures sont également en bon état.

Zac Le Rat, n° 26.—Maison 20 × 18; était propre; cheminée ouverte; poêle de cuisine, plancher en bois, deux lits (l'un en noyer noir), quatre chaises, armoire, barrique d'eau, maison blanchie en dedans, gravures, bon assortiment de menus outils, traîneaux doubles, chariots, deux râteliers, faucheuse et râteau, harnais double. Fait du beurre; plats et ferblanterie très propres; remise de 16 × 14 pour les harnais et les instruments aratoires, a cinq chevaux, des volailles et une bonne écurie à chevaux; l'étable des bêtes à cornes a cinq étançons et deux larges stalles; il avait deux animaux du gouvernement et seize têtes de bétail à lui, tous ayant très bonne mine; enclos pour les veaux; bonne source tout près de la maison; la propreté règne dans tout l'établissement.

Mme Le Rat, n° 122.—Maison de 14 × 14, bien meublée; six têtes de bétail en propriété individuelle.

Ambroise Le Rat.—Maison de 15 × 15; couchette en noyer noir; vient de commencer à cultiver; demeure chez sa mère; n'avait pas de bétail.

William Aisaican, n° 156.—Un élève de l'école de Qu'Appelle, un commençant. Sa femme est aussi une élève de Qu'Appelle. A un petit champ où le premier labour a été fait. Une étable est en voie de construction et des pièces de bois sont rendues sur le terrain pour la construction d'une maison; demeure actuellement avec son beau-père. A un cheval, cinq poules et quatre têtes de bétail, en propriété individuelle.

P. Peltier, n° 126.—Maison de 16 × 16, cheminée ouverte; le logement paraît pauvre et pas très propre en dehors, mais on était à le nettoyer. Il avait quinze bois-seaux de pommes de terre pour la semence; fait du beurre et à cinq têtes de bétail.

H. Peltier, n° 146—Maison de 15 × 14, logis propre et confortable ; a trois sacs de pommes de terre pour la semence, un cheval, cinq poules, une faucheuse, deux bœufs et une vache.

Jos. Peltier, n° 157—L'homme et la femme sont des élèves de Qu'Appelle. La maison mesure 18 × 16 pieds et est bien meublée. Il a en propre 3 vaches et 2 chevaux, mais un seul bœuf. Ce jeune homme désire réussir et à bien débuté.

Wapa-mouse, n° 78, vit ici aussi ; il a 7 chevaux mais pas de maison ; son étable est assez bonne et il y compte 6 bestiaux.

Ambroise Delorme, n° 58—Il a double maison, l'une avec plancher en bois et l'autre avec parquet en terre, on y trouve des poêles, des lits, des tables et des chaises. Il a une lieuse, une faucheuse, un râteau, ainsi que d'autres articles tous mis à l'abri. Il est à construire une maison neuve. Son caveau à racines contient 20 sacs de pommes de terre et des navets ; son troupeau se compose de 9 bêtes à cornes. C'est un homme industriel dont l'habitation est confortable. Il a un puits, un bon poulailler, de bonnes étables et de bonnes écuries.

Aug. Peltier, n° 114—La maison mesure 16 × 16 pieds avec un foyer de cheminée, les murs sont tendus de coton ; la maison est propre, et il y a une bonne écurie, une source et du foin dans le "corral". La femme, qui a été autrefois à l'école de Qu'Appelle, tient sa maison très proprement, de même que toutes les jeunes filles qui, sorties de cette institution, sont à la tête de maisons. Il a cinq bêtes à cornes.

Kawas-way-we-tung, n° 37—La maison mesure 20 × 21 pieds ; on y trouve un foyer, un poêle de cuisine, le tout propre et confortable. Il va semer 15 boisseaux de pommes de terre et paiera la semence à l'époque du paiement des annuités. J'y ai vu aussi des ouvrages de fantaisie faits à l'aiguille. Cet homme n'a pas encore de champs ; c'est un chasseur ; il n'a pas de bestiaux. Il y avait suspendue au mur une jolie carte géographique faite par son fils à l'école de Qu'Appelle. Les enfants étaient convenablement vêtus et très propres. Sa femme est une bonne ménagère.

Aisaican, n° 13.—La maison couverte en chaume mesure 20 × 25 pieds ; elle est bien meublée ; on y trouve des chambres à l'étage supérieur. Il a vingt-cinq boisseaux de pommes de terre pour semer. Sa fille venait d'arriver de l'école de Qu'Appelle et mettait tout en ordre dans la maison, elle fait aussi du beurre. Il y a de bonnes écuries, une bergerie et un poulailler, et tout près des écuries se trouve une source au pied de la colline. Il a un rouleau pour la terre et des pelles en bois. Il a deux bœufs, 6 moutons et 7 têtes de bétail à lui propre ; c'est en somme une habitation prospère et de belle apparence.

Equequanape, n° 10.—La maison mesure 21 × 20 pieds ; on y trouve un foyer ; les femmes cousaient et réparaient. Il a des intérêts dans une lieuse. Il a un chariot, une faucheuse avec son râteau, deux traîneaux et un harnais double ; son fils à 7 poules et 5 chevaux ; l'écurie est divisée par onze étançons, le plancher est en bois et le bâtiment est bon et chaud ; il y a une source près de l'écurie. Il a 7 bestiaux, dont 3 à lui propre, 9 moutons et 4 agneaux. Un petit garçon et une petite fille viennent de sortir de l'école de Qu'Appelle.

Wahpekanewaup, n° 139—La maison mesure 14 × 15 pieds ; est jolie, avec un foyer et des lits propres. Il a 3 chevaux, 12 poules et des pommes de terre dans un caveau. Il y a près de là un petit lac et une source. Les cadres des fenêtres et des portes sont peints. Il a en propre 3 bestiaux. L'habitation est propre et confortable.

Nous descendîmes ensuite dans la vallée. Nous visitâmes la mission catholique, où le rév. Père Campeau nous reçut avec bonté. L'église mesure 56 × 20 pieds et les murs ont 14 pieds de hauteur. Elle peut loger 200 personnes. Elle a un clocher avec sa cloche et l'intérieur est joliment installé. Il y a, près de l'église, un joli cimetière entouré d'une bonne clôture. On y voit des pierres peinturées, sur chacune desquelles on lit des inscriptions faites avec goût. Tout l'établissement fait honneur au bon goût des sauvages et du rév. Père Campeau.

Il y a un bâtiment où se réunissent les sauvages lorsqu'ils sont en visite. On voit aussi des étables ; on doit construire une maison pour le missionnaire ; en attendant il

loge sous la sacristie. Les bancs de l'église ont été faits par les sauvages, qui prennent aussi soin de l'église et du cimetière.

Peter O'Soup, n° 159, reçut ensuite notre visite. C'est le *homestead* qu'habitait autrefois Peter O'Soup, père, qui fut chef de bande durant un certain temps. Le jeune homme promet de devenir un cultivateur industriel et il est probable qu'il réussira. Il a bien commencé en prenant pour femme une personne sensée et économe. Le corps principal de la maison mesure 20 x 25 pieds, elle est divisée en deux pièces; il y a un étage supérieur, le tout bien meublé et très propre; la cuisine, située à l'une des extrémités de la maison, renferme une salle de bonne grandeur; les toits sont en bardeau; la maison est blanchie à la chaux à l'extérieur et à l'intérieur; il y a des couchettes en noyer, un poêle de cuisine tout flambant. Une vieille maison sert de grenier pour le grain; on trouve aussi une laiterie, un magasin, une écurie, un hangar, une bergerie, une porcherie, un poulailler, une étable à douze places et une autre à sept; les clôtures sont bonnes; il y a cinquante acres de prairie clôturées, 64 acres pour la culture du grain aussi clôturées; tous les instruments aratoires sont à l'abri. Ce sauvage a de bons pigeons, 10 boisseaux de pommes de terre pour la semence, 2 chevaux, 6 bestiaux, du foin et de la paille en meulon, une jolie source d'eau. Le vieux O'Soup était un des sauvages les plus entreprenants de la bande, lorsque je vins ici il y a dix ans. Il est allé s'établir au lac Dauphin.

J. B. Sparvier, n° 138, a une maison de 16 x 20 pieds convenablement meublée, 4 chevaux et 7 bestiaux; le tout est joli.

Ne-pah-peness, chef, n° 2, dans la vallée. Il a un joli *homestead*; sa maison est à un étage et demi, avec toit en chaume et cuisine attenante, 20 x 14 pieds, les deux sont blanchies à la chaux à l'intérieur et à l'extérieur; la maison est bien meublée, on voit suspendu au mur, parmi d'autres portraits, celui de la Reine. Il a une lieuse, une faucheuse avec un râteau, deux chariots, une barouche, deux traîneaux doubles, des rouleaux, etc., un harnais de travail et un de plaisir, cinq chevaux canadiens, dont trois qu'il a élevés et qui sont de très belles bêtes, trois poulins, des volailles avec des pigeons, un hangar et un grenier, huit sacs de farine et soixante boisseaux de blé, du son, etc., provenant de son propre moulin; une écurie, des étrilles, des brosses, une étable pour le jeune bétail, de 38 x 16 pieds; une étable pour le gros bétail, avec stalles et crèches et des compartiments pour les veaux; un poulailler et une remise pour les instruments aratoires. Ce sauvage a des pommes de terre en réserve; toute l'habitation est propre; il transporte du foin sur une distance de douze milles; il a coupé et transporté l'hiver dernier mille perches à clôture; il a sur le plateau un champ de 20 acres, outre une concession dans la vallée; il a 6 bêtes à cornes et 6 à lui propre, le tout en très bon état; du foin en abondance et de l'eau facile d'accès. C'est un bel établissement qui ferait rougir nombre de cultivateurs blancs.

Ed. Peltier, n° 108, sur le plateau. Sa maison mesure 16 x 16 pieds; elle est bien meublée; l'ordre règne partout dans la maison comme aux alentours; il a 6 bêtes à cornes.

A. Gaddie, n° 31. La maison mesure 20 x 20 pieds, avec pièces à l'étage supérieur et toit en chaume; on y trouve un bon mobilier qui se compose de poêles, de lits, horloges, miroirs et autres ornements. Il a une lieuse, deux traîneaux doubles, cinq râteaux à foin, un chariot, une barouche, un harnais de travail, deux faucheuses avec râteau, une charrue, un rouleau, une balance, des couloirs pour le lait, une baratte etc., le tout à lui propre; huit juments, chevaux et poulins canadiens, parmi lesquels on compte de belles bêtes, trois chevaux indigènes. Il a une laiterie et fait du beurre. Il y avait dans le magasin 31 sacs de farine qu'il avait lui-même moulue; il vend à d'autres sauvages de la bande de la farine à \$1.50 le sac. Son grenier était rempli de blé et d'avoine tant pour semer que pour vendre. Un jour deux chariots doubles ont passé devant le bureau chargés de blé qu'il allait vendre à Broadview. C'était de magnifiques attelages bien harnachés à de bons wagons, le tout offrant une image vivante d'un sauvage industriel. Il a une remise neuve pour les instruments aratoires, une maison qui sert de boutique, une écurie à six places avec stalle libre et plancher en bois; une étable à douze places avec plancher en bois; un poulailler et douze poules; un bâtiment pour les jeunes animaux; une autre étable à huit places avec plancher en bois; ainsi que beaucoup de

paille en meulon et du foin. C'est ici que j'ai vu les meules de foin les mieux faites dans les Territoires. Il y a une magnifique source d'eau près des bâtiments. Il a un bon jardin et un pâturage pour les veaux. Je ne l'ai pas complimenté sur les gros tas de fumier. Il m'a dit qu'il les ferait transporter sur les champs. Il a un poêle à fourneau qu'il a autrefois acheté de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et qu'il a payé \$75. C'est un poêle massif qui peut peser comme six autres poêles d'aujourd'hui ; il est venu par la baie d'Hudson par l'entremise de la factorerie d'York. C'est un homestead prospère, et M. Gaddie réussit généralement à avoir de bonnes récoltes. Il avait beaucoup de terre toute prête à la semence. Il a 23 têtes de bétail à lui propre, qui ont une belle apparence ; durant le jour ils ont eu tout l'hiver les meules de paille à leur disposition.

Francis DeLorme, n° 30—Il a une bonne maison de 16 × 16 pieds et une annexe de 16 × 16 pieds, un joli terrain, le tout proprement tenu ; deux petites étables, un cheval et quatre têtes de bétail.

Baptiste Henry, n° 17—Sa maison mesure 19 × 19 pieds, avec une annexe qui sert de magasin ; il y a un étage supérieur vaste ; l'habitation était propre ; il est de moitié dans la propriété d'une lieuse ; on y voit les instruments aratoires et le mobilier ordinaires ; en été il fait du beurre en quantité suffisante pour sa consommation durant l'hiver ; on compte sur cette ferme trois bêtes à cornes et dix à lui en propre ; c'est une habitation qui respire l'aisance.

Norbert DeLorme, n° 137—Petite maison de 14 × 14 pieds, dans toute la réserve c'est la seule maison qui n'a pas de plancher en bois ; la terre, à l'intérieur, était recouverte de nattes qui enveloppent les boîtes de thé ; la maison était propre comme un sou neuf ; il y a un foyer de cheminée. Cet homme travaille beaucoup à l'agence lorsque l'intérêt est absent.

Jos. Le Rat, n° 56—Maison de 20 × 20 pieds, mobilier ordinaire ; trois chevaux, quatre bêtes à cornes, bonne écurie avec stalles. La meilleure invention de porte d'écurie que j'aie vu ici ; ce sauvagement est adroit dans l'emploi des outils. Cette habitation respire la propreté et l'aisance.

P. Redmond, n° 152.—Maison double de 15 × 16 pieds, avec cuisine d'un côté. Cet homme est charpentier, et sa femme et lui sont d'anciens élèves de l'école industrielle de Qu'Appelle ; ils sont à leur début ; la maison est joliment meublée, on y voit un buffet teint, une commode, un lave-main, un lit avec ciel pour rideau, des tables ; il a un coffre d'outils bien assortis, un sofa, des poêles ; il a fabriqué son propre mobilier à l'école ; il a quatre sacs de pommes de terre pour la semence, une écurie et quatre bêtes à cornes à lui propre. En face de la maison il y a une petite hutte habitée par une vieille femme, mais elle était fermée lorsque nous y sommes allés ; la vieille travaille à l'agence.

Ceci termine la liste des maisons et des étables de la réserve. Les clôtures tout le long de la ligne étaient bonnes et droites. L'on a fait un nouveau chemin de l'agence à la ferme 3a, réserve de Sakimay, et grâce à ce chemin on a raccourci la distance de trois milles, et le passage des grosses collines et des "coulées" se fait plus facilement. Ce chemin traverse la vallée de West-Creek, soit une distance d'environ deux milles, et un pont a été jeté sur le creek. Tous ces travaux ont été faits par le cultivateur Calder et les sauvages de la bande de Sakimay.

Pour se rendre chez les sauvages situés plus au sud de la ferme, l'ancien chemin est plus court, mais pour aller de l'agence à la ferme 3a l'on raccourci de trois milles. Voici quels ont été les chiffres des récoltes des trois dernières années sur la réserve n° 37

1893.

Ensemencées.	Recolte.
204 acres de blé.....	4,140 boisseaux.
38 " d'avoine.....	1,233 "
7 " d'orge.....	Null.
8 " de pommes de terre.....	600 "
½ " de navets.....	50 "
1 " de pois.....	13 "
2 " de plantes potagères.....	60 "

Département des affaires indiennes.

On a mis 458 tonnes de foin en meule ; terre défoncée, 4 acres ; ameublie, 150 acres.

1894.

Ensemencées.	Récolte.
210 acres de blé.....	1,185 boisseaux.
31 “ d’avoine.....	100 “
4 “ d’orge.....	15 “
8 “ de pommes de terre.....	528 “
$\frac{1}{2}$ “ de pois.....	8 “
$2\frac{1}{4}$ “ de plantes potagères.....	ont servi à la consommation durant l’année.

On a mis 511 tonnes de foin en meule ; terre défoncée, 12 acres ; ameublie, 80 acres.

1895.

Ensemencées.	Récolte.
200 acres de blé.....	1,590 boisseaux.
36 “ d’avoine.....	1,040 “
$13\frac{3}{4}$ “ de pommes de terre.....	1,240 “
$\frac{7}{8}$ “ de navets.....	250 “
$2\frac{1}{2}$ “ de plantes potagères.....	ont servi à la consommation durant l’année.

Six cent cinq tonnes de foin ont été mis en meule ; dix acres de terre ont été brisées et cent quatre-vingt acres ont été labourés. En fait d’instruments aratoires cette bande a acheté, de 1889 à 1896, 6 lieuses, 10 faucheuses, 7 râteaux, 18 chariots ; outre un grand nombre de petits instruments aratoires et d’outils, de jattes à lait, de couloirs, etc.

Il y a sur la réserve à peu près douze vieillards dans une indigence complète et dont il faut prendre soin constamment. Voici la quantité de farine, de bœuf et de lard fumé qu’on a distribuée :—

	Farine.	Bœuf.	Lard fumé.
	Livres.	Livres.	Livres.
1893—			
Par le ministère.....	5,939	2,673	2,086
Par des particuliers.....	2,830	2,600	
1894—			
Par le ministère.....	11,256	6,970	2,689
Par des particuliers.....	13,165	4,600	
1895 (y compris trois mois de 1896)—			
Par le ministère.....	13,382	4,314	3,562
Par des particuliers.....	3,762	7,600	
Totaux.....	50,334	28,757	8,337

Animaux.—Le bétail a une belle apparence. Le troupeau, propriété de l’Etat, compte 72 têtes, savoir : 24 bœufs, 1 taureau, 23 vaches, 4 bouvillons, 7 taures, 8 veaux, 5 génisses, 34 moutons et agneaux. A elle propre, la bande a 180 têtes, savoir : 5 bœufs, 1 taureau, 46 vaches, 8 bouvillons, 22 taures, 11 veaux, 15 génisses. La bande a en outre 60 chevaux, 11 cochons, des volailles, etc.

Sur la ferme il y a 3 chevaux, une vache avec son veau. Au 31 mars 1896, l’agence o mptait en bestiaux, 557 têtes ; en chevaux, 211 ; en moutons, 34 ; en cochons, 20, soit un grand total de 822 têtes.

Cultures.—Etat des cultures pour les trois années :

Ensemencées.		Récolte.	
1,364 $\frac{1}{2}$	acres en blé	12,105	boisseaux.
176 $\frac{1}{2}$	“ avoine	3,026	“
11	“ orge	15	“
63 $\frac{7}{8}$	“ pommes de terres	3,803	“
7	“ navets	575	“
1 $\frac{1}{2}$	“ pois	13	“
18 $\frac{1}{4}$	“ plantes potagères	60	“

A cela il faut ajouter les pommes de terre et les plantes potagères qui ont servi à la consommation durant l'été.

Au cours des trois années 4,101 tonnes de foin ont été mises en meule ; durant la même période 141 $\frac{1}{4}$ acres de terre nouvelle ont été hersées et 620 acres ont été labourées.

Le nombre total de lieuses est de 9 ; de moissonneuses, 25 ; de râtaux, 19 ; de chariots, 39 ; de cribles, 2. Le tout est la propriété exclusive des sauvages et a été acheté avec le produit du bétail, du blé, du foin, etc., qu'ils ont vendus.

Statistique vitale.—

1893.			
	Population.	Naissances.	Décès.
Réserve d'Ochapowace, n° 71.	125	4	8
“ de Kahkewistahaw, n° 72.	127	9	8
“ de Cowesses, n° 73.	142	6	6
“ de Sakimay, n° 74.	180	9	4
	574		
1894.			
	Population.	Naissances.	Décès.
N° 71.	122	2	4
72.	131	4	4
73.	146	9	8
74.	188	10	6
	587		
1895.			
	Population.	Naissances.	Décès.
N° 71.	117	2	7
72.	133	8	11
73.	158	6	4
74.	208	9	1
	616	78	71

Pour les trois années la population moyenne a été de 592 ; durant la même période il y a eu 78 naissances et 71 décès.

Les entrepreneurs ont fourni en fait de bœuf, en 1893, 16 têtes de bétail, soit 10,271 livres de viande ; en 1894-95, 5 têtes, 3,284 livres. Les sauvages ont fourni en 1893, 11 têtes, soit 6,849 livres ; en 1894, 22 têtes, soit 14,458 livres ; en 1895 jusqu'au 31 mars 1896, 26 têtes, soit 16,649 livres ; total : 80 têtes, soit 51,458 livres ; l'on a donné les débris aux sauvages ainsi que les peaux pour qu'ils s'en fassent des chaussures.

En sus de ce qui précède, les sauvages ont abattu 63 têtes de leur propre bétail, ce qui a donné 48,975 livres de bœuf, quantité dont on parle dans l'état des distributions ; ils ont aussi eu les peaux.

Les recettes propres ont été, pour la bande 73, en 1893, \$2,522.17 ; en 1894, \$2,177.37 ; en 1895 jusqu'au 31 mars 1896, \$2,086.95, soit un total de \$6,516.49.

Département des affaires indiennes.

Le produit de la vente du bois de chauffage, du blé, du foin, de la racine de sénéga, du bétail, des gages et du tonnage des peaux.

Ces sommes ont été employées à l'acquisition de chariots, de lieuses, de faucheuses, de bois pour les maisons, de poêles, d'aliments et de vêtements.

Bande 72.—1893, \$1,292.66 ; 1894, \$1,606.69 ; 1895 jusqu'au 31 mars 1896, \$1,361.45, soit un total de \$4,260.80. Recettes gagnées et employées de la même manière que la bande 73.

Bande 71.—1893, \$936.23 ; 1894, \$2,074.05 ; 1895 jusqu'au 31 mars 1896, \$1,629.06, soit un total de \$4,639.34. Recettes gagnées et employées de la même façon.

Bande 74.—1894, \$880.18 ; 1894, \$1,112.97 ; 1895 jusqu'au 31 mars 1896, \$1,157.99, soit un total de \$3,151.14. Recettes gagnées et employées comme les autres.

Le total des recettes pour les trois ans et trois mois a été de \$18,567.77.

Les livres de l'agence et de la ferme ont été examinés avec soin. M. Pierce s'acquitte du travail du bureau d'une façon efficace. C'est un fonctionnaire de grande valeur qui porte beaucoup d'attention à son travail. L'agent est tout aussi intéressé que jamais à la prospérité de ses sauvages, et il ne perd pas l'occasion de leur donner de bons conseils et de les encourager. Ils semblent avoir une entière confiance dans l'agent, car ils ont recours à lui dans toutes leurs petites difficultés, et ils s'en retournent généralement heureux et contents. Les cultivateurs sont tous des hommes de confiance. L'on a fait l'inventaire habituel de l'entrepôt des magasins de l'agence, et l'on en a transmis un rapport détaillé au commissaire à Régina. Lors de l'inspection la santé des sauvages était très bonne.

Moulin à farine.—L'on a fait un examen minutieux du travail du moulin à farine et l'on en a transmis un rapport détaillé au commissaire. En 1893, il a été moulu 264½ boisseaux de blé qui ont produit 9,972 livres de farine, égal à 37½ livres du boisseau. Le son et la balle ont complété les 60 livres par boisseau, moins 780 livres de déchets qui ont servi aux volailles et aux cochons. En 1894, il a été moulu 1,400 boisseaux de blé qui ont produit 42,444 livres de farine, égal à 42 livres du boisseau ; le son et la balle ont complété les 60 livres par boisseau, moins 4,076 livres de déchets qui ont servi aux volailles et aux cochons. En 1895 il a été moulu 267 boisseaux, dont le rendement a été de 10,396 livres de farine, égal à 39 livres du boisseau ; la quantité de son, de balle et de déchets a été de 681 livres, ce qui complète les 60 livres par boisseau ; en 1896 il a été moulu 592 boisseaux, dont le rendement a été 26,426 livres de farine, égal à 44½ livres par boisseau, la quantité de son, de balle et de déchets étant de 2,065 livres, ce qui complète les 60 livres par boisseau. La mouture est prise à même les déchets de blé ; le son et la balle ont été mis dans l'entrepôt et l'on en a rendu compte. Les sauvages viennent chercher leur farine, leur son, leur balle et leurs déchets, et tiennent à avoir le poids au complet.

Il se fait aussi de la mouture pour les colons, et les livres font voir qu'en 1894 il a été moulu 197 boisseaux ; en 1896, 298 boisseaux, dont le rendement en farine et en balle a été de 17,779 livres, égal à 36 livres par boisseau, la quantité de son, de balle, etc., étant de 1,374 livres, ce qui complète les 60 livres par boisseau. Dans certaines circonstances la mouture a été payée en espèce et l'on a réalisé de cette somme \$25, ainsi que la caisse l'atteste.

Le 18 avril je partis pour Broadview pour aller prendre le chemin de fer en destination de Corne-d'Elan, où j'arrivai le 21 avril. Le but de ma visite ici était de choisir un emplacement convenable pour les édifices de l'école industrielle de Corne-d'Elan et de faire rapport en conséquence. Après avoir passé quelques jours à examiner divers lieux, je partis pour Qu'Appelle le 29 avril dans le but d'inspecter l'agence d'Assiniboine, mais le 2 mai je reçus un télégramme me disant de me rendre à Battleford. Je quittai donc Régina le 4 et pris le train le 5 pour Saskatchewan, de là à Battleford par diligence, où j'arrivai dans la soirée du 7 mai. Avant de commencer l'inspection régulière j'ai du passer dix jours à m'occuper d'une affaire spéciale.

AGENCE DE BATTLEFORD.

P. J. Williams, agent ; T. J. Fleetham, commis ; W. G. MacKay, interprète et roulier ; S. Warden, cultivateur, sur la réserve de Pierre ; Justus Willson, à la réserve du Faisan-Rouge ; F. A. D. Bourke, réserve du Foin-d'Odeur ; R. H. Mair, aux réserves de Mouronime et de l'enfant du Tonnerre ; Chas. DeGea, à la réserve du Petit-Pin ; Pierre Taylor, à la réserve de Poundmaker.

L'entrepôt de l'agence se trouve dans un vieux bâtiment situé dans le carré des casernes de la police à cheval du Nord-Ouest. Le bureau est dans une petite annexe de la maison du commis sur la rive sud de la rivière Bataille. La maison de l'agent se trouve aussi sur la rive sud et a subi de grandes réparations dans le cours de l'année. Elle a été doublée en planche en déclin à l'extérieur et couverte en bardeaux ; l'on a fait des chambres au-dessus de la cuisine ; les planchers ont été renouvelés et les enduits ont été refaits et badigeonnés d'un bout à l'autre. Le ministère des Travaux publics, duquel relève l'édifice, est à faire des améliorations. C'est maintenant un logement confortable ; l'extérieur n'est pas encore peinturé. La première réserve que je visitai fut la réserve de Pierre, n° 109, ou ferme 11a, sous la direction de M. S. Warden, qui en est le cultivateur. Une écurie nouvelle a été ajoutée aux bâtiments de ferme. Tous les sauvages vivent dans un nouveau village, à environ cinq milles de l'ancien, et où se trouve la maison de ferme. Toutes les vieilles maisons des sauvages ont été démolies et vendues pour du bois de chauffage à Battleford. La distance est d'environ 14 milles. Cette bande cultive très peu de grain ; ils cultivent davantage les racines et le foin et élèvent du bétail. Ils vendent du foin, du bois, de la chaux et du charbon de bois à Battleford. Ils sont industriels et travailleurs de premier ordre ; ils prennent un soin particulier de leurs bestiaux, dont ils ont un bon troupeau qui se compose en grande partie d'animaux sans cornes de race Angus.

Voici ce à quoi se sont résumées les cultures en 1895 :

Ensemencées.	Récolte.
28 acres d'avoine	186 boisseaux.
14 " d'orge	157 "
10 " de pommes de terre	610 "

Potagers et navets ; quantité supplémentaire de foin mis en meule, 600 tonneaux. Cette année (en 1896) il a été cultivé, à l'ancien village, une demi-acre de pommes de terre, une demi-acre de navets, une acre d'avoine, trois acres d'orge ; au nouveau, cinq acres d'avoine, une acre d'orge, neuf acres de pommes de terre, cinq acres de navets, une acre de plantes potagères.

Le cultivateur a dix acres d'avoine, une demi-acre de pommes de terre et une demi-acre de navets et un potager ; il a été défoncé cinq acres à l'ancien village et dix-huit au niveau, et six acres ont subi un labour d'été.

Les bestiaux étaient en magnifique état ; on les a réunis et marqués d'après le nouveau système durant l'inspection. Le troupeau compte 195 têtes, savoir : bœufs, 35 ; vaches, 37 ; bouvillons, 31 ; taures, 32 ; veaux, 10 ; génisses, 14 ; comme quelques vaches n'ont pas encore vêlé le troupeau devra s'augmenter de quelques veaux.

Sur la ferme l'on compte 3 chevaux, 3 taureaux et 11 moutons. Il y a eu du foin en abondance pour le fourrage et pour en vendre ; l'on a hiverné 55 têtes de bétail pour la réserve de Poundmaker, le foin ayant été détruit par l'incendie. Les sauvages vivaient dans des huttes (tipis), mais ils avaient quitté leurs maisons après les avoir nettoyées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Toutes avaient été blanchies à la chaux, et les maisons blanches sur l'herbe verte donnaient au village un joli aspect. Les étables et les parcs sont solidement faits. Deux maisons et deux étables ont été construites depuis la dernière inspection. Ils ont brûlé quatre pleins fours à chaux, ils ont fait librement usage de la chaux et en ont vendu. Ils ont à l'avenir l'intention de faire leur crêpi avec de la chaux au lieu de se servir de boue. Six sauvages de cette bande font du beurre ; les maisons ont des planchers et sont tenues avec plus de propreté que dans l'ancien village. Les potagers avaient dans le temps une très belle apparence et les clôtures étaient bonnes. Grâce à la bonne qualité du sol et du fumier employé, la végéta-

Département des affaires indiennes

tion a été rapide ; l'on allait s'occuper convenablement du roulage le moment voulu arrivé. Tous les sauvages étaient bien vêtus ; ils étaient propres et agréables et paraissaient contents. Ils n'ont rien demandé, mais je leur ai donné un peu de thé et de tabac pour l'attention qu'ils ont apportée et les services qu'ils ont rendus lorsque le bétail a été marqué. Le foin a une très belle apparence. Il y avait des volailles à quelques fermes. Quelques sauvages avaient des pommes de terre à vendre et en obtenaient de bons prix. L'on a fait des parcs pour les veaux et où ces animaux trouvent de l'ombre et de l'eau en abondance. Dans le cours de l'hiver dernier, 5,000 perches à clôture et 600 chevrons ont été faits. Les 159 têtes de bétail sont la propriété de 19 sauvages de la bande, et le nom de chaque propriétaire a été transmis au commissaire à Régina.

RÉSERVE DE FAUCON-ROUGE.

J'atteignis ensuite la réserve de Faucon-Rouge, n° 108, ou ferme 11b, dont la direction est confiée à M. Justus Wilson, qui en est le cultivateur. La maison de ferme était en excellent état. Depuis ma dernière visite on a fait des enduits au magasin et l'on y a posé des portes et des châssis. L'on a clôturé de neuf le potager, qui est excellent, et dont les cultures ont un bel aspect.

Voici quelles ont été les cultures en 1895 :—

Ensemencés.	Récolte.
33 boisseaux d'avoine	160 boisseaux.
15 " d'orge	93 "
15 " de navets	264 "
60 " de pommes de terre	748 "

Et en produits potagers. Mille tonnes de foin ont été mises en meules.

Voici quelle a été la récolte des sauvages cette année (1896) :—

Avoine	18 acres.
Orge	5 "
Pommes de terre	12 "
Navets	8 "
Plantes potagères	8 $\frac{1}{2}$ "

Le cultivateur avait quatre acres d'avoine, trois quarts d'acre de pommes de terre et une demi-acre de navets. Dans le cours de l'hiver dernier ils ont préparé 7,000 perches de clôture et 87 pièces de charpente pour maisons. Le bétail était en magnifique état. Ce troupeau est splendide, et se compose principalement de "courtes cornes", et la présence de plus de 370 bestiaux dans un corral offrait un joli coup d'œil. Le troupeau se composait de 374 bêtes à cornes, savoir : taureaux, 5 ; bœufs, 49 ; vaches, 113 ; bouvillons, 80 ; taures, 44 ; veaux, 38 ; génisses, 45 ; 824 moutons. La propriété de ce bétail se partage entre 39 sauvages de cette bande, et le nombre d'animaux pour chacun varie de 2 à 29 ; on a donné les noms des propriétaires dans les rapports. Tous ces animaux ont été marqués d'après le nouveau système, chaque animal a été compté un à un. M. Fleetham m'a accompagné sur toutes les réserves et a prêté main-forte à la besogne. L'agent était aussi présent à chaque endroit et il a dû souvent régler des différends entre les sauvages relativement aux animaux. C'était plaisir à voir les sauvages porter un tel intérêt à leurs bestiaux. Il nous a fallu deux jours pour en finir avec ce troupeau. Presque toutes les maisons étaient vides et les sauvages étaient campés çà et là sur la réserve. J'ai déjà donné une description des maisons ici ; ce sont des maisons de bonne catégorie et proprement tenues. Les écuries sont aussi confortables. Toutes les maisons ont été blanchies à la chaux l'automne dernier. Les champs et les potagers ont tous été clôturés à neuf et ils avaient une belle apparence.

Soanas, n° 15—Il est à construire les murs d'une nouvelle maison ; bonne écurie et bon corral ; il était à faire du défrichement pour un nouveau potager ; il avait un champ d'avoine, de pommes de terre, de navets et de plantes potagères.

Biddy avait, dans le même champ, des pommes de terre et des navets, le tout offrant une bonne apparence.

Nepahat, n° 35, a deux anciennes étables et il était à en construire une nouvelle ; bonne maison, et il y a posé un plancher neuf ; il a une autre maison pour sa seur aveugle ; un champ d'avoine de cinq acres et deux acres de pommes de terre entre quatre. Sur cette réserve le fumier a été transporté dans les champs.

Keay Cheena n° 2—Bonne maison ; un champ d'avoine de deux acres clôturé ; une demi-acre en pommes de terre et en potager ; trois bonnes étables avec plancher en dosses, cloisonnées et étançonnées avec fenil au-dessus. La maison est recouverte en chaume ; un joli poêle neuf ; un foyer de cheminée ; bon plancher ; trois lits ; un étage supérieur ; la propreté règne partout.

Jacot Jus-de-Tabac à une petite maison avec cuisine attenante ; était à construire un hangar ; bonne étable avec compartiment pour les veaux ; les outils étaient suspendus au mur : poêle de cuisine ; foyer de cheminée ; un bon puits avec de l'eau en abondance pour l'hiver. Champ de la famille : orge, trois acres ; pommes de terre, trois quarts d'acre ; potager, une demi-acre ; le tout bien soigné ; la moitié du champ est de la terre neuve, et l'on était à faire subir un labour d'été à l'autre moitié. Il a une faucheuse et un râteau ; il a un peu de foin à l'étable et cinq charges à vendre ; c'est un homme travaillant et industrieux.

Ky-ace-Kout, n° 56, à une maison neuve, une étable neuve, un beau champ et un joli potager ; il a une faucheuse et un râteau, la charpente d'une scie de long ; des billots, etc.

Koupe-pekouansit, n° 296—Deux bonnes maisons, trois étables et un corral, une remise ; le fumier a tout été enlevé, les copeaux mis en tas ; le champ est plus loin.

Mis-as-quat, n° 36—Jolie maison, verger, toit en chaume, bon plancher. . .

Isaac Watanee—Maison avec annexe qui sert de cuisine, poêle de cuisine, poêle carré, lits, chaises, tables, buffet, tapis ciré sur la table, horloge, lampes, images, maison blanchie à la chaux à l'extérieur et à l'intérieur, deux bonnes étables ; tout le fumier est transporté dans les champs, joli champ et deux acres en pommes de terre et en potager

Walter Watanee—Est à construire les murs d'une maison neuve, n'a pas encore posé le toit ; son champ en commun avec Isaac et a un potager près de la maison neuve, pas encore clôturé.

Peek-avis, n° 10, a un joli établissement ; il a une faucheuse et râteau, une charrue à double oreille, le tout à lui en propre ; maison joliment meublée et propre ; a un bon magasin où se trouvaient des harnais, des jattes à lait, des cuves, une tente, des sacs de farine, des bidons à l'huile, des outils, le tout suspendu avec ordre aux murs ; a vendu du foin et des pommes de terre tout en ayant encore en main ; trois étables très bonnes et onze têtes de bétail et de bons chevaux ; se sert de chevaux pour labourer et transporter ses produits ; bon champ bien clôturé ; c'est un homme industrieux qui réussit bien.

Baptiste, n° 13—Maison de bonne grandeur, je l'ai trouvée propre, bien tenue et bien meublée ; chambre à l'étage inférieur et escalier, horloges et images ; a un attelage de gros chevaux de trait et un étalon, moitié Clyde, qu'il a élevé lui-même ; il a une faucheuse, un râteau, un chariot et un boghei couvert. Sa femme est malade depuis longtemps et il a eu cette voiture pour lui faire prendre l'air. Il a eu beaucoup de foin de reste et en a vendu. A vingt-neuf têtes de bétail, progéniture d'une vache qu'on lui a donnée en 1886, en reconnaissance de sa loyauté.

Watinee, chef, n° 5—Bonne maison confortable de 20 x 22 pieds, avec chambre à l'étage inférieur, bon mobilier, blanchie à l'extérieur et à l'intérieur ; a une faucheuse, un râteau et un chariot ; tanne des peaux pour les colons ; a un magasin pour les outils ; a une bonne laiterie et fait du beurre ; deux vieilles étables et une neuve ; un parc pour les veaux. Les autres maisons et champs étaient à peu près comme ceux que j'ai mentionnés. Le fermier a près de la ferme un champ de six acres qui sert de pâturage. M. Willson déploie beaucoup d'énergie dans l'exécution de sa charge, et voit son travail

Département des affaires indiennes.

couronné de succès, comme le prouve l'état des bestiaux, des maisons, des étables, des potagers, des champs et des clôtures. Le foin promettait une bonne récolte, et c'est un facteur important là où il y a quatre cents têtes de bétail à nourrir.

RÉSERVE DE FOIN-D'ODEUR.

Je me rendis ensuite à la réserve de Foin-d'Odeur, n° 113, ou ferme 12a, sous la direction de M. F. A. W. Bourke, fermier. Les bâtiments de la ferme étaient en bon état et la propreté régnait partout. Il y a, tout près de la maison, une source intarissable d'eau pure, véritable aubaine pour hommes et bêtes. Les sauvages font d'excellents manches de fourche à fumier et à foin ainsi que des jougs, des palonniers, des échelettes, des traîneaux de travail, etc. Le potager de la ferme se composait de deux acres de terre semées de pommes de terre, de navets et autres légumes. Les cultures avaient une belle apparence et étaient bien sarclées.

En 1895, l'on a récolté 45 boisseaux de blé, rendement de 16 boisseaux de semence ; 160 boisseaux d'avoine, rendement de 28 boisseaux de semence ; 200 boisseaux de pommes de terre, rendement de 50 boisseaux de semence. L'on a mis en meule 750 tonnes de foin.

En 1896, l'on a ensemencé 15 acres d'avoine, 1 acre de foin, 5 acres d'orge, 10 acres de pommes de terre, 4 acres en plantes potagères, et le potager de la ferme avait deux acres. Deux cent cinquante billots étaient rendus sur les lieux pour la construction d'étables neuves pour le bétail des sauvages, et deux mille perches pour clôtures ; les champs et les potagers étaient bien clôturés. Le bétail était en magnifique état. L'on a réuni tous ces animaux et on les a marqués. Le troupeau se compose de 4 taureaux, 35 bœufs, 64 vaches, 43 bouvillons, 47 taures, 26 veaux, 20 génisses, total : 239 et 40 moutons. La propriété des bestiaux se partage entre 23 sauvages de la bande, et les noms de ces propriétaires se trouvent dans les rapports qui ont été transmis. Les vaches n'avaient pas toutes vélé. L'on espérait faire suffisamment de foin sur la réserve et se dispenser ainsi d'envoyer le bétail ou une partie du troupeau passer l'hiver ailleurs. Ici comme ailleurs les sauvages s'occupent beaucoup plus de leur bétail qu'autrefois, car ils constatent que c'est l'industrie la plus sûre et la meilleure qu'ils puissent exploiter. Les champs et les potagers avaient dans le temps une belle apparence. Partout, les sauvages, avant de quitter leurs maisons, les avaient bien nettoyées. Certains ponts jetés sur les creeks ont été emportés par les crues au printemps ; on est à les reconstruire. Il y a eu du foin de l'année dernière de reste. Le chef Foin-d'Odeur est mort depuis ma dernière visite à l'agence : il était malade depuis longtemps. Dans le cours de l'année trois maisons neuves ont été construites et toutes les maisons avaient été blanchies à la chaux. Ils ont vendu du bois et du foin durant l'année. La réserve était en assez bon état, mais il faudrait un surcroît de précautions pour empêcher les mauvaises herbes d'envahir les potagers.

RÉSERVE DE MOOSOMIN.

J'allai ensuite à la réserve de Moosomin, ou ferme 13a, sous la direction de R. H. Mair, fermier. La maison de la ferme était en bon état, sauf qu'elle a besoin d'un peu de badigeonnage, ce que le fermier a promis de faire lui-même. Le fermier avait un très joli potager dans lequel il y avait abondance de légumes de la variété ordinaire. Voici quelles ont été les récoltes de 1895 : 434 boisseaux de blé, rendement de 80 boisseaux de semence ; 50 boisseaux d'avoine, rendement de 28 boisseaux de semence ; 400 boisseaux de pommes de terre, rendement de 55 boisseaux de semence ; 50 boisseaux de navets et de plantes potagères. 450 tonnes de foin ont été mises en meules. En 1896 on a ensemencé 26 acres en blé ; 8 en avoine, 11 en pommes de terre et 3 en plantes potagères. Il y avait, rendu sur les lieux, le bois de charpente pour dix maisons neuves et pour hausser les murs d'anciennes maisons. L'on avait aussi préparé 2,000 perches et poteaux de clôtures. Les clôtures étaient particulièrement bonnes. Le bétail était en magnifique état. Comme les autres on les a réunis et marqués, on avait fait dire de

les réunir. Quelques-unes des génisses et des taures étaient maigres ; l'on attribue la chose au fait qu'une neige tombée après qu'on les eut libéré de leurs quartiers d'hiver les a empêché de paître, ce qui les a fait maigrir, mais elles se remettaient vite dans des pâturages magnifiques. On a dû envoyer le bétail de cette réserve, ainsi que celui de la réserve de l'Enfant-du-Tonnerre et quelques bestiaux des réserves de Poundmaker et de Petit-Pin, à cinquante milles de distance pour y être hivernés, étant le lieu le plus rapproché où le foin se trouvait en quantité suffisante. On espérait avoir du foin cette année dans un lieu beaucoup plus rapproché. Le troupeau compte 145 têtes de bétail, soit : 25 bœufs, 3 taureaux, 34 vaches, 32 bouvillons, 25 taures, 11 veaux et 15 génisses, le tout partagé entre 15 sauvages de la bande ; de plus 11 moutons et 3 chevaux. Il faudra ajouter les agneaux de cette année. Toutes les maisons, sauf une, étaient propres, il en était de même de l'école, habitée par John Wright et sa femme, deux élèves de l'école de Battleford, récemment mariés ; la maison était joliment rangée, et sur la table au centre de la pièce étaient une bible et un livre de prières et d'hymnes. J'ai examiné tous les champs et la perspective était belle ; les clôtures étaient neuves et droites, et les petits champs tirés à angle droit avaient une belle apparence.

Bonnet-Blanc, n° 46.—Sa maison, à un étage et demi, a une couverture en bardeau ; quatre acres de blé, trois d'avoine et une de pommes de terre ; le toit de la maison est peinturé en rouge, les murs sont blanchis à la chaux, un poêle de cuisine et un autre poêle, trois lits, table, chaises, jolis couvre-pieds sur les lits et la maison très propre. Cet homme prend soin des moutons, il a de belles volailles, des cochons, deux chariots, une barouche, deux traîneaux de travail, harnais double et simple, bonne écurie et magasin ; il fait du beurre. Depuis ma dernière visite une cuisine a été construite à la maison. La femme de Bonnet-Blanc m'a fait voir avec orgueil le nombre de poulets qu'elle élève cette année ; cet établissement est propre et d'apparence prospère. Sur cette réserve de 40 à 50 acres de terre ont subi un labour cet été. J'ai complimenté madame Bonnet-Blanc sur la propreté de sa maison.

RÉSERVE DE L'ENFANT-DU-TONNERRE.

Je me rendis ensuite à la réserve de l'Enfant-du-Tonnerre, n° 115, 13c. Cette réserve était aussi sous la direction de M. Mair ; le rév. M. Clark habite la maison de la ferme. Le potager était très joli et les cultures avaient une belle apparence, et l'ordre régnait partout ; de jolies clôtures autour des terrains, et la maison avait aussi subi des améliorations.

Cultures.—En 1895 on a moissonné 40 boisseaux de blé, rendement de 53 boisseaux de semence ; 45 boisseaux d'avoine, rendement de 28 boisseaux de semence ; 275 boisseaux de pommes de terre, rendement de 75 boisseaux de semence ; 280 boisseaux de navets, et 400 tonnes de foin ont été mises en meules. Cette année (1896) l'on a ensencé 20 acres en blé, 6 en avoine, 12 en pommes de terre et 5 en plantes potagères. Le fermier avait semé de l'avoine en société avec les sauvages pour les chevaux de la ferme ; le bois pour la construction de sept maisons neuves était rendu sur les lieux. On a aussi préparé 20,000 perches à clôture. Les sauvages ont brûlé durant l'hiver à peu près toutes les vieilles perches, de sorte que presque toute la clôture est à peu près neuve. Les clôtures sont partout bien faites et droites, et les petits champs tirés à angle droit et les potagers étaient jolis à voir. Jusqu'à l'époque de ma visite les champs avaient été bien soignés.

Animaux.—Les bestiaux étaient en bon état et tous étaient parqués dans un corral pour être marqués et comptés. Les taures et les génisses étaient à peu près dans le même état que celles de la réserve de Moosomin. Les veaux sont venus en petit nombre, il n'y en a eu que 19 pour 43 vaches. J'interrogeai les sauvages et leur fis voir les pertes qu'ils subissaient en ne prenant pas de meilleur soins pour avoir des veaux. Ils me dirent que c'était parce qu'on ne laissait pas les taureaux aller assez tôt parmi les vaches. Je leur fis remarquer que si c'était là la raison, on pourrait en dire autant des autres réserves, dont la moyenne est très bonne. Le troupeau comptait 192 têtes, savoir : 1 cheval, 3 taureaux, 52 bœufs, 55 vaches, 35 bouvillons, 27 taures, 7 veaux, 12

Département des affaires indiennes.

génisses ; le tout partagé entre 28 sauvages de la bande. Il y avait des pâturages pour les veaux là où il y avait de l'eau et de l'abri. Toutes les maisons étaient fermées, mais les sauvages avaient fait, avant de les quitter, un nettoyage général tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Elles seront blanchies à la chaux en dehors et en dedans avant que les sauvages y entrent à l'automne. La réserve se distingue par ses belles clôtures et ses jolis champs et potagers.

Wapees, n° 130, et *Tête-Jaune*, n° 96, et Peter Scarlett, élève de l'école, avaient un champ de six acres en avoine, pommes de terre et plantes potagères ; le champ était bien net. Hope, un autre élève, avait avec Scarlett un champ de douze acres en blé et avoine, dont l'apparence était magnifique. Tous les autres champs étaient en bon état, mais l'espace ne me permet pas de les énumérer. Scarlett et Hope avaient préparé du bois pour la construction de maisons neuves.

Le chef et Andrew, n° 127, avaient un champ de deux acres en pommes de terre et en plantes potagères, le tout bien sarclé, et ils avaient un autre champ de quatre acres de blé.

Les bâtiments de la mission étaient en bon état, tous blanchis à la chaux, un joli potager et de bonnes clôtures. M. Mair a fait un excellent travail sur ces deux réserves. J'ai fait un inventaire de toutes les choses confiées à sa garde et j'ai trouvé le tout dans un état très satisfaisant ; les outils et les instruments aratoires ont été l'objet de soins particuliers. Il y a, en rapport avec la ferme, une petite forge où se font de nombreuses réparations, et certains sauvages sont très habiles à les faire eux-mêmes.

RÉSERVE DE POUNDMAKER ET DE PETIT-PIN.

Je me rendis ensuite à la réserve de Poundmaker, n° 114, et à celle de Petit-Pin, n° 116, ou ferme 12 b et c. M. DeGear dirige la réserve de Petit-Pin et Peter Taylor celle de Poundmaker, mais M. DeGear tient les comptes et les livres des deux sous le titre de Ferme 12 b et c. L'année dernière la moisson de la réserve de Petit-Pin a été presque complètement détruite par le feu, ainsi qu'une grande quantité de foin. Ils ont récolté 109 boisseaux de pommes de terre et 84 boisseaux de navets, et 325 tonnes de foin ont été mises en meules.

Cette année, en 1896, on a ensemencé 14 acres en avoine, $5\frac{1}{2}$ acres en orge, 10 acres en pommes de terre, 5 acres en navets, $3\frac{1}{16}$ acres en plantes potagères. Nombre de billots étaient sur les lieux pour la construction de maisons neuves. Le bétail était en excellent état. Le troupeau se composait de 186 têtes, savoir : 3 taureaux, 33 bœufs, 59 vaches, 34 bouvillons, 17 taures, 14 veaux, 26 génisses. Ces bestiaux se partageaient entre 21 sauvages de la bande, en nombres variant de 2 à 21 têtes ; le nom de chaque propriétaire a été transmis avec les rapports. L'on a fait pour les veaux des pâturages donnant sur la rivière et donnent tout l'ombrage désirable. Les maisons étaient fermées ; elles seront blanchies à la chaux avant l'hiver ; les potagers étaient en assez bon état et ils auraient été encore mieux sans la nécessité qu'il y a eu de mettre tout le monde à la recherche des bestiaux afin de les réunir pour les marquer.

La réserve de Poundmaker était à peu près comme celle de Petit-Pin ; s'il y avait une différence c'était que les potagers étaient mieux sarclés. En 1895, ils ont récolté 205 boisseaux de pommes de terre et 60 boisseaux de navets ; 325 tonnes de foin ont été mises en meules ; à la suite d'un accident le grain a été incendié après avoir été mis en meule, ainsi qu'une certaine quantité de foin. Cette année, en 1896, on a ensemencé 10 acres en avoine, $5\frac{1}{2}$ acres en orge, 10 acres en pommes de terre, 5 acres en navets, 4 en plantes potagères, et le fermier avait en culture des plantes potagères et de l'avoine pour les chevaux de la ferme.

Le bétail avait une belle apparence. Le troupeau comptait 195 têtes, savoir : 3 taureaux ; 24 bœufs ; 59 vaches ; 39 bouvillons ; 37 taures ; 13 veaux ; 20 génisses et 91 moutons. Le bétail se partage entre 19 sauvages de la bande. Il y avait de bons "corrals". L'on allait essayé à avoir du foin à un endroit plus rapproché que l'année dernière. Il y a une forge à la ferme, et M. Taylor fait beaucoup de réparations. M. Taylor s'occupe aussi des bestiaux que l'on est obligé d'envoyer ailleurs à cause du foin.

mais malgré la longue distance du voyage le bétail a passé l'hiver à peu près sans perte, s'il y en a eu ; M. Taylor prend un soin particulier des veaux et du bétail débile.

L'entrepôt de l'agence est bien tenu. La farine et le bacon étaient de la meilleure qualité. Les marchandises sont venues de Régina en parfait état. M. Fleetham s'est acquitté du travail du bureau de la façon la plus efficace. Les livres sont tenus au jour le jour.

Le nombre total d'animaux dans l'agence se répartit comme suit :—

Bétail fourni, à l'entreprise, par le ministère	1,504	
Bétail des particuliers	13	
		1,517
Chevaux sous le contrôle du ministère	26	
Chevaux de propriété particulière	283	
		309
Moutons fournis par le ministère	195	
Moutons des particuliers	2	
		197
Cochons des particuliers		2
		2,025
Grand total		2,025

En fait de bétail ce qui précède est un très joli résultat, outre le fait qu'on a fourni tout le bœuf requis par la consommation des trois dernières années, et à part les bestiaux qu'on a vendus à Gordon et Ironsides. L'année dernière l'on a abattu 114 têtes de bétail pour la boucherie et obtenu 77,798 livres de bœuf, et l'on en a vendu 49 autres têtes à Gordon et Ironsides. A l'aide du produit de ces ventes l'on a acheté 20 taures, à raison de \$300 pour le tout, soit \$15 chacune. Voici quelles ont été les recettes :—

Abattus pour la boucherie	\$ 3,889 90
Vendus	1,260 00
Vente de chaux, de bois, de foin et de fourrage	1,886 53

Recettes totales pour l'année \$ 7,036 43

L'on a dépensé cette somme pour acheter des instruments aratoires, de la farine et autres provisions et des vêtements ; tous les comptes sont actuellement acquittés, et l'on peut dire qu'à l'heure qu'il est les sauvages sont complètement sortis de dettes.

Il y a de bons taureaux dans l'agence, et on a lieu d'espérer que le troupeau grandira plus que jamais en nombre et que les animaux seront de meilleure race. Il n'y a pas de profit à élever des animaux inférieurs.

Statistique vitale.—Voici quelles ont été les naissances et les décès dans le cours de l'année :

	Naissances.	Décès.
Réserve de Pierre	7	7
“ du Faisan-Rouge	7	9
“ de Foin-d'Odeur	4	5
“ de Poundmaker	6	6
“ du Petit-Pin	4	4
“ de Moosomin	3	3
“ de l'Enfant-du-Tonnerre	8	16
Totaux	32	50

Observations générales.—L'agence prise dans son ensemble était en bon état, et mon inspection a été satisfaisante. M. Fleetham, commis, est une acquisition pour le personnel, et l'agent est toujours sur pied à s'occuper des diverses choses qui deman-

Département des affaires indiennes.

dent son attention de temps à autre, et il consacre tout son temps à l'œuvre des sauvages. L'on a fait les inventaires habituels a examiné les livres de l'agence et de la ferme ; l'on a transmis au commissaire à Régina les états et les rapports.

AGENCE DE CARLTON.

Je quittai Battleford le 24 juillet pour l'agence de Carlton, où j'arrivai le 22, en suivant la rive nord de la Saskatchewan, que je traversai à Battleford.

J'arrivai ici le 25 juillet 1896. M. Hilton Keith est agent ; M. W. H. Halpin, commis ; Rufert Pratt, fermier, roulier et interprète.

Constructions de l'agence.—Les bâtiments de l'agence était dans un ordre parfait et les alentours propres et bien tenus. L'agent avait un très joli potager et les légumes étaient magnifiques. Une palissade blanchie à la chaux était construite tout autour et offrait un aspect très propre et très joli, tout en étant un exemple pour les sauvages lorsqu'ils viennent à l'agence. Il y avait aussi une clôture neuve de poteaux et de perches, les perches étaient assujetties dans les poteaux sans l'usage de clous ; les poteaux et les perches étaient dépouillés de leur écorce. Vingt acres étaient aussi clôturées pour servir de pâturage aux animaux de l'agence, et le creek était compris dans ce pâturage. Le plancher des écuries a été renouvelé. L'on a construit un nouveau caveau à racines ainsi qu'une glacière. Tous les bâtiments ont été peints et blanchis à la chaux. L'on a construit un pont sur le bas-fond du bosquet qui conduit du chemin principal à l'agence et qui inondait en temps de pluie ; on a maintenant un beau chemin tant pour voyager que pour le transport des grosses charges. Depuis ma visite ici, il y a deux ans, l'on a terminé la maison du commis. Je n'ai jamais vu les bâtiments et les terrains en aussi bon état. Le commis avait un bon potager, et il se propose de l'entourer d'une palissade. On a amélioré le bureau en y posant des tablettes, des casiers et une armoire pour les liasses. L'ancien bureau dont on se servait récemment pour les médicaments est maintenant converti en sellerie, en boutique où l'on répare et où l'on conserve les peintures, etc. ; le tout est commodément disposé et dénote chez l'administration du soin et du goût.

RÉSERVE DE MISTAWASIS.

La première réserve que je visitai fut celle de Mistawasis, n° 103, qui est sous les soins immédiats de l'agent. J'ai constaté une immense amélioration sur cette réserve en fait de culture des plantes potagères et des racines. Le grain avait aussi une belle apparence. Comme l'agence n'avait pas été régulièrement inspectée depuis deux ans j'ai dû commencer là où je l'avais quittée en 1894.

Cultures.—Voici quelles ont été les semences et les moissons en 1894 :—

Ensemencées.	Moissonnés.
88 $\frac{1}{2}$ acres en blé.....	355 boisseaux.
10 $\frac{1}{2}$ " "avoine.....	95 "
9 " "orge.....	38 "
4 $\frac{1}{2}$ " "pommes de terre.....	385 "
3 $\frac{1}{4}$ " "plantes potagères.....	60 "

On a mis 635 tonnes de foin en meule.

1895.

Ensemencées.	Moissonnés.
125 acres en blé.....	95 boisseaux.
14 " "avoine.....	65 "
17 " "orge.....	48 "
8 " "pommes de terre.....	559 "
2 $\frac{1}{2}$ " "plantes potagères.....	54 "

On a mis 600 tonnes de foin en meule ; on a défoncé 21 acres, et 24 acres ont subi un labour d'été. Cette année, en 1896, on a ensemencé 102 acres en blé, 55 en avoine, 3 en orge, 10 en pommes de terre et 12 en plantes potagères, y compris les navets ; total : 182 acres. Trente acres ont été défoncés et 15 ont subi un labour d'été.

Animaux.—Le bétail était en état magnifique ; les pâturages sont des meilleurs et il y a toujours une excellente eau fraîche. Tous les animaux ont été marqués d'après le nouveau système. Le troupeau compte 238 têtes, savoir : 1 cheval, 4 taureaux, 36 bœufs, 88 vaches, 31 bouvillons, 27 taures, 20 veaux, 30 génisses ; le tout partagé entre 26 sauvages de la bande, ainsi que l'indiquent les noms qui ont été transmis avec les rapports. A titre de propriété particulière, la bande avait 33 chevaux et 5 têtes de bétail.

Maisons des sauvages.—J'ai visité toutes les maisons, les champs et les potagers, et j'ai transmis sur chacun des détails au commissaire ; la plupart des maisons étaient fermées, mais les sauvages leur avaient fait subir un nettoyage général avant d'en sortir. W. Badger, n° 136, a une jolie maison neuve de 18 × 20 pieds en bois équarri, avec toit en bardeaux, et blanchie à la chaux ; il y a des pièces à l'étage inférieur, on y trouve aussi un poêle de cuisine et un autre poêle, pas de cheminée ; mais je lui ai demandé d'en faire faire une ; il y a des lits et des tables et la maison est très propre ; un hangar pour les outils ; un bon pâturage pour les veaux et un très bon potager bien clôturé ; c'est un nouvel établissement créé depuis ma visite ici en 1874 ; il a un champ de neuf acres en blé et en avoine.

Joseph Ledoux, n° 34.—Bonne maison, toit en bardeaux, cuisine attenante construite depuis 1894 ; bonne étable et joli potager bien sarclé, beau champ de blé de 5 acres, deux d'avoine ayant belle apparence, et un champ de pommes de terre, navets et plantes potagères ; bonnes clôtures ; il a une laiterie. Il a un grand morceau de terre fraîchement défoncée et il était à faire du labour d'été ; a un joli poulailler, de beaux bestiaux, du bois pour faire les réparations nécessaires ; cet établissement respire le progrès. Cet homme a fait de bons progrès dans le cours de l'année dernière. Un de ses fils arrivait de l'école de la Rivière-Haute et a été d'un grand secours pour son père, preuve que les jeunes garçons qui sortent des écoles d'industrie sont d'un grand avantage pour les parents, quoi qu'en disent certains faux savants. Le jeune homme s'est marié et travaille bien. Il a presque tout fait le défonçage et les labours d'été. L'on peut en dire autant de tous les autres homesteads que j'ai visités.

Harry Masson, n° 111, était à couper du foin avec une faux. Il a une jolie petite maison qu'il convertit aussi en boutique ; il a beaucoup d'outils ; il est quelque peu charpentier et fait des chaises, des tables pour les autres sauvages ; la maison est munie d'un foyer de cheminée, et est recouverte d'un toit en bardeau ; il y a une chambre à l'étage supérieur. Il avait un joli champ de 12 acres de blé et d'avoine ; les grains avaient une magnifique apparence ; de même que les pommes de terre, les navets, etc, le tout bien sarclé et bien entretenu. Il y avait sur les lieux 26 paquets de bardeaux et 40 planches. L'homme travaillait à la scierie ; bonnes étables et bonnes clôtures ; industrieux et adroit ; il sera à l'aise cette année s'il peut sauver ses moissons sans dégâts. Il a un caveau à légumes et un tambour à sa maison.

Geo. Drever, chef, a bâti une aile à sa maison, il en fait une cuisine ; il y a des chambres à l'étage supérieur de la maison ; la propriété règne dans la maison et l'on y voit une table, des chaises, des images, des poêles de cuisine et autres, pas de foyer de cheminée, un buffet, une étagère ; le terrain est clôturé en planche ; les barrières s'ouvrent en les faisant glisser sur des rouleaux qui ont servi à une vieille machine, hangar pour les outils. Des billots pour construire une autre étable ; jolie laiterie, et j'ai compté onze jattes de lait ; une baratte, couloir ; il faisait du beurre régulièrement, mais depuis la mort de sa femme au cours de l'année dernière il n'a personne pour en faire. Les enfants s'en sont régalés. Il avait un champ de 8 acres de blé, 4 en avoine, 1½ acre en pommes de terre et un potager bien sarclé ; et je puis dire que le sarclage des potagers cette année n'a pas été une mince affaire. Pour toutes choses, y compris les mauvaises herbes, la végétation a été immense, et c'était chose commune de voir le long des clôtures des tas de mauvaises herbes qu'on avait arrachées. Si l'on n'eût pas agi ainsi il aurait été difficile de voir les cultures.

Département des affaires indiennes.

Edifices de la mission.—Les bâtiments de la mission étaient en bon état. L'on a posé autour du cimetière près de l'église une clôture de fil métallique, et l'on a aussi pris soin des tombes. Le missionnaire est le révérend M. Moore. Il y a deux offices chaque dimanche; aussi une école du dimanche. Les exercices se font partie en anglais et partie en cri. Les sauvages chantent avec zèle et sont très assidus. La mission est sous les auspices de l'Eglise presbytérienne. M. W. Badger fait les exercices en cri. La maison de l'école et la maison de l'instituteur sont tout près. Le moulin se trouve aussi dans le voisinage; il est entouré d'une clôture neuve; les murs sont crépis et le toit est peinturé. L'on a arrangé l'étage supérieur de manière que la farine, le son et la balle descendent dans des augets à l'étage inférieur. Le moulin était en bon état. La maison du meunier a été blanchie et peinturée et entourée d'une palissade. L'interprète à une jolie petite maison, blanchie à la chaux, avec toit peinturé, cuisine attenante et un bon potager.

Waychan, n° 142—C'est un des établissements les plus éloignés en allant au lac Muskeg; il a une bonne maison avec toit en bardeaux; très propre; des chaises, des tables, des lits, des buffets de fabrication indigène; pièces à l'étage supérieur; des billots pour construire une maison pour son garçon; étales et hangars; une certaine quantité de foin qui était déjà mise en meule; la fenaison se faisait dans toutes les réserves; il y avait 42 paquets de bardeaux et une pile de planches; il fait du beurre; les outils sont rangés avec ordre; établissement propre, bien tenu et prospère; onze acres de blé et quatre d'avoine, trois-quarts d'acre de plantes potagères; les rats de prairies avaient en partie détruit le potager, cependant les pommes de terre étaient très bonnes; il fait de la chaux; un poulailler; la maison n'a pas de cheminée. Les sauvages les plus avancés sont sous l'impression que ce serait rétrograder que d'avoir des foyers de cheminée. J'ai en conséquence suggéré de faire poser des grilles dans les maisons des agents et des cultivateurs pour démontrer que ce n'est pas reculer que d'avoir des foyers. J'ai une idée bien arrêtée sur ce sujet, et il en serait de même pour quiconque aurait l'occasion de voir et de constater comme moi la différence qui existe entre les maisons munies de foyers et celles qui n'en ont pas. On n'a encore rien découvert, pas même le *Smead Dowd*, qui puisse exceller le bon vieux foyer. Waychan a été très heureux de voir qu'on avait permis à son jeune fils de sortir de l'école de Battleford quelque temps pour lui aider à la fenaison et à la moisson. La perspective d'une bonne récolte est bonne dans toute la réserve. Le vieux chef Mistawasis est mort depuis ma dernière visite, et sa maison, avec ses ouvertures fermées par des planches et son mât sans pavillon, semblait abandonnée. Autrefois il y avait toujours de l'activité autour de la maison du chef.

Instruments aratoires.—Les instruments étaient généralement mis en lieu sûr lorsqu'on ne s'en servait pas sur la réserve, et règle générale les sauvages étaient bien vêtus, surtout, hommes, femmes et enfants, lorsqu'ils vont à l'église. Ils arrivent généralement une heure d'avance et s'asseyent en petits groupes autour de l'église et du cimetière. Le pavillon de la mission est hissé pour convoquer les fidèles, et la cloche annonce le commencement de l'office. L'on a transporté la porte de l'extrémité est à l'extrémité ouest; pourquoi, je l'ignore. L'église a besoin d'être blanchie à la chaux et peinturée, particulièrement le toit, et les sauvages ont dit qu'ils y verraient.

RÉSERVE DE PETEQUAKEY, N° 102 LAC MUSKEG

Je me rendis ensuite à cette réserve. Cette réserve est aussi sous les soins immédiats de l'agent, le fermier, M. Couture, ayant été transféré à la réserve d'Ahtahkakoop, n° 104, au Lac-Sableux, depuis 1894. Je trouvai l'endroit beaucoup mieux que jamais, et les potagers étaient particulièrement bons. En 1894 l'on sema 32 acres en blé, pas de rendement; 8 acres en avoine, pas de rendement; 10 acres en orge, pas de rendement; $2\frac{1}{4}$ acres en pommes de terre, dont le rendement a été de 109 boisseaux; $2\frac{3}{4}$ acres en d'autres racines, rendement 91 boisseaux; et 240 tonnes de foin ont été engrangées. En 1895 on a semé 34 acres en blé, pas de rendement; 2 acres en avoine et 8 en orge, pas de rendement; $4\frac{1}{2}$ acres en pommes de terre, avec un rendement de 159 boisseaux; 4 acres en d'autres racines, avec un rendement de 26 boisseaux; et 189

tonnes de foin ont été mises en meule. Cette année, en 1896, on a ensemencé 16 acres en blé, 14 en avoine, et 3 en pommes de terre, et 7 en d'autres racines, navets, etc. Deux acres de terre nouvelle ont été défoncées et 5 ont subi un labour d'été. Le bétail avait une belle apparence; le troupeau compte 77 têtes; 12 bœufs, 1 taureau, 15 vaches; 16 bouvillons; 14 taures; 12 veaux; 7 génisses. A titre de propriété particulière la bande a 11 chevaux, 5 bestiaux, 5 moutons et 3 cochons.

J. B. Lafond, n° 96, a un très beau homestead; la maison a une cuisine attenante; le toit de la maison a été exhaussé et recouvert en bardeaux; il y a des pièces à l'étage supérieur, joli escalier avec armoire au-dessous; deux pièces en bas; pas de foyer de cheminée; il était à bâtir un moulin, une bonne étable et un hangar pour les instruments aratoires. La scierie a fourni aux sauvages de cette agence tout le bois dont ils ont besoin pour leurs constructions et leurs réparations; ils font les billots en hiver; il a aussi un magasin, 9 acres de blé, 6 d'avoine, 2 en pommes de terre, navets et autres plantes potagères. Le grain avait une belle apparence. Le potager était beau. Le fils de Lafond, Baptiste, de l'école de la Rivière-Haute, s'était particulièrement chargé du soin du potager, et son ambition était d'avoir un meilleur jardin que l'agent. Il craignait que son maïs ne fut pas aussi bon, mais il n'avait aucune crainte quant au reste. C'est un jeune garçon tranquille et de bonne conduite qui fait honneur à l'école où il a reçu son éducation. Son père m'a dit que son garçon n'aime pas aller vagabonder ou faire des visites. Il se contente d'aller voir le potager de l'agent. Il y avait sur les lieux 32 caisses de bardeaux et quelques planches. Il y avait un peu de terre de défoncée. Lafond est un homme industriel et digne de confiance et il réussit bien; il a 12 têtes de bétail et un joli établissement qu'il fait plaisir d'aller voir.

Antoine Loup.—Maison avec toit en bardeaux; clôture en palissade, blanchie en dehors et assez bonne; potager; quatre acres de blé. Samuel Loup avait quatre acres de blé et quatre d'avoine dans le même champ.

Long-Cou a une des plus jolies petites maisons de l'agence, elle était propre et joliment meublée; construite depuis ma dernière visite. Les bestiaux étaient tous dans le corral. La maison était recouverte en bardeaux, de même que le pignon; un tambour; pièces à l'étage supérieur; a fait du beurre l'année dernière mais pas cette année, à cause de la maladie; a vingt têtes de bétail.

Samuel Loup a une maison avec cuisine attenante; toit en bardeaux et plancher neuf, faits depuis ma dernière visite. C'est la maison la plus éloignée sur le chemin qui conduit à Battleford. Ce que je dis de ces maisons peut se répéter pour les autres. Je n'ai pas vu une maison sale, et il n'y avait qu'un seul potager d'où l'on n'avait pas arraché toutes les mauvaises herbes.

Les bâtiments de la mission étaient dans leur bon état habituel. L'on se sert de la vieille école pour la distribution des vivres. Tous les enfants d'âge à aller à l'école vont au pensionnat du Lac-aux-Canards. La maison de la ferme et les dépendances ont été transportées au Lac-Sableux et reconstruites. Les sauvages n'avaient pas de plaintes à formuler et ils étaient de bonne humeur. Je leur ai donné un peu de thé pour avoir réuni les bestiaux. Les 77 têtes de bétail sont partagées entre sept familles.

RÉSERVE D'AH-TAH-KA-KOOP, N° 104.

Je me rendis ensuite à cette réserve. Les bâtiments de la ferme transportés du Lac-Muskeg sont joliment situés sur la rive nord du lac Sableux, tout près du rivage; les terrains sont entourés d'une bonne clôture en palissade; on y voit des écuries, un magasin, un petit bureau et un bon potager. M. Couture était parti quelques jours avant pour la réserve d'Alexandre, agence d'Edmonton, et M. O'Donne.l arrivait d'Alexandre au moment de l'inspection. Nous avons pu en conséquence lui transférer les choses que M. Couture avait quittées. Des arbres étaient plantés dans l'enclos, et M. Couture mérite des louanges pour le bon goût dont il a fait preuve en mettant les lieux dans un aussi joli état. Les plafonds de la maison, en haut comme en bas, sont en bois raboté. Il y a aussi une bonne cave. Voici quelles ont été les semences et les moissons en 1894 :—

Département des affaires indiennes.

Ensemencées.	Moissonnés.
136 acres en blé.....	869 boisseaux.
31 " avoine.....	404 "
18 " orge.....	223 "
4 " pommes de terre.....	395 "
7 " autres racines.....	580 "

On a mis 761 tonnes de foin en meule.

Ensemencées.	Moissonnés.
184 acres en blé.....	2,320 boisseaux.
19 " avoine.....	205 "
15 " orge.....	167 "
10 " pommes de terre.....	441 "
3 " autres racines.....	159 "

On a mis en meules 972 tonnes de foin ; on a défoncé 70 acres de terre neuve et on a fait subir un labour d'été à 40 acres. Cette année, en 1896, on a ensencé 179 acres en blé, 33 en avoine, 12 en orge, 13 en pommes de terre, 13 en d'autres racines, y compris les navets ; 17 acres ont été défoncées et 30 ont subi un labour d'été. Le bétail était en bon état, très gros. Le troupeau comptait 348 têtes, soit : 5 taureaux, 57 bœufs, 117 vaches, 60 bouvillons, 34 taures, 36 veaux, 39 génisses, partagés entre 39 familles. La réserve était en bon état, les moissons avaient partout une belle apparence, et les potagers et les racines, sauf une ou deux exceptions, étaient l'objet de soins particuliers, preuve que M. Couture a déployé de l'activité dans l'accomplissement de ses fonctions lorsqu'il était ici. J'ai visité chaque champ, maison et potager, et, naturellement, je ne puis citer plus qu'un exemple dans ce rapport ; mais j'ai fait la description de chacun dans mon rapport au commissaire. Les bâtiments et le potager de la mission étaient aussi en bon état, et les clôtures meilleures. La maison du chef était vide, et le vieux chef vivait avec son fils de l'autre côté de la rivière aux Coquilles, ou je le vis plus tard. Après le départ de M. Couture, les sauvages ont eux-mêmes construit un pont sur la rivière aux Coquilles, et ils ont parfaitement réussi. Le fils du chef, n° 24, chez lequel ce dernier demeurait, a une belle grande maison, avec couverture en bardeaux, bien meublée, de bonnes étables, et un nouveau corral où a été marqué le bétail de ce côté-ci de la rivière. Il y avait un bon potager, et le chef montrait de l'intérêt à nous le faire voir, vu qu'il en prend particulièrement soin.

Les murs d'un apprentis à la maison étaient élevés ; champ de quatre acres de blé et un autre de 7 acres d'avoine ; le tout avait très belle apparence. On faisait sécher sur des draps de grandes quantités de baies pour l'hiver ; on était à faire bouillir une grande casserole de pommes de terre au milieu desquelles se trouvait un morceau de blaireau que l'on faisait aussi cuire pour le dîner ; et une femme était à faire des gâteaux. Il se fait du beurre régulièrement. C'est un établissement prospère, et l'homme a surveillé la construction du pont.

W. Cardinal a aussi un joli établissement ; bonne maison et bonnes étables ; quatre acres de blé et une acre et demie de plantes potagères. Les navets étaient bons, mais il n'y en avait que très peu de semés par rangs, le reste avait été semé à la volée ; Cardinal a promis de ne plus faire la chose à l'avenir.

Yeux-Gris, n° 113.—Bonne maison avec cuisine attenante ; bonnes étables et de jolies huttes neuves. Grand champ de blé d'environ dix acres, deux acres d'avoine, et une acre et demie de pommes de terre, de navets, etc. Ce sont là d'assez bons exemples de ce qui existe généralement à l'égard des autres habitations. Je n'ai jamais traversé de réserve où il y avait plus d'uniformité dans la façon dont les champs et potagers étaient tenus ; il n'y en avait pas un bon ici et là, mais tous étaient bons. La bande possède en propre 42 chevaux et 26 têtes de bétail. Ces sauvages sont de braves gens, et il n'y a pas de doute qu'ils vont continuer à progresser sous la surveillance active de M. O'Donnell, dont la longue expérience le rend particulièrement propre à l'administration d'une réserve comme celle-ci. Les jeunes gens, dit le chef, sont peut-être plus portés à se livrer au jeu qu'il ne le voudrait, et M. O'Donnell va essayer d'y mettre fin autant qu'il le

pourra. Toutes les moissons promettaient un bon rendement. On était en pleine fenaison, qui était cependant entravée par les pluies continuelles, et il n'y a pas de doute qu'un peu de foin sera gâté. Je quittai l'agence le 11 août pour le

LAC-À-L'ESTURGEON, n° 101.

C'est à une journée de marche de l'agence. M. Hugh Richardson est le fermier titulaire de cette réserve. Depuis ma visite ici en 1894 la maison de la ferme a été terminée. C'est un bâtiment en troncs d'arbres avec couverture en bardeaux, crépi à l'extérieur, et latté et crépi à l'intérieur. Les plafonds en haut et en bas sont en bois raboté; il y a un salon et une salle à manger en bas et une cuisine attenante, et en haut deux chambres à coucher et une dépense. Bonne cave capable de contenir cinq cents boisseaux de pommes de terre. Il y a une écurie à six places et une étable attenante. Il y a un petit magasin qui sert à la distribution des vivres et que l'on était à agrandir.

Il n'y a pas de puits, mais il existe une excellente source à environ un quart de mille de la maison, et le lac est aussi tout près.

Voici quelles ont été les semences et les moissons en 1894 :—

Ensemencées.	Moissonnés.
20 acres en blé.....	190 bois-eaux.
12 " avoine.....	90 "
6 " orge.....	90 "
5½ " pommes de terre.....	443 "
3 " autres racines.....	182 "

On a mis 250 tonnes de foin en meule.

1895.

Ensemencées.	Moissonnés.
40 acres en blé.....	177 boisseaux.
10 " avoine.....	rien.
8 " pommes de terre.....	185 "
2 " autres racines.....	10 "

On a mis 430 tonnes de foin en meule.

Cette année, en 1896, on a ensemencé 50 acres en blé, 25 en avoine, 10 en pommes de terre, et 20 en d'autres racines, navets, etc. Pas de terre défoncée et pas de labour d'été.

Le bétail était en bon état. Le troupeau, propriété de l'Etat, comptait 50 têtes, soit : 1 taureau, 13 bœufs, 15 vaches, 5 bouvillons, 3 taures, 8 veaux et 5 génisses, partagés entre 13 familles dont les noms ont été transmis avec les rapports. En propre à elle, la bande à 48 têtes, soit : 1 taureau, 2 bœufs, 23 vaches, 3 bouvillons, 8 taures, 7 veaux et 4 génisses, partagés entre 11 familles dont les noms ont aussi été transmis; ils ont aussi 50 chevaux ou poneys. A l'extrémité supérieure du lac il y avait de bons champs de blé, d'avoine et de plantes potagères, bien que ces derniers ne fussent pas aussi bien sarclés qu'ils auraient dû l'être, mais les grains étaient beaux; la raison qu'on a donné pour expliquer l'insuffisance du sarclage est que tout le monde travaillait à la fenaison. Un vieillard était à travailler dans son potager. Les navets ont été semés à la volée; on a dit qu'on les avait d'abord semés par rangs, mais qu'ils avaient été mangés par les vers, de sorte que la seconde fois on les sema à la volée. Les maisons étaient bien faites et respiraient la propreté. Les étables étaient assez bonnes.

David, n° 80, a une bonne maison avec toit en chaume; l'homme était allé travailler à la fenaison et sa femme vivait tout près dans une hutte. Il a une laiterie dans laquelle j'ai compté 19 jattes pleines de lait; les jattes étaient faites en écorce de bouleau. La laiterie n'était pas propre et ayant fait venir la femme je lui fis comprendre qu'à moins de tenir sa laiterie parfaitement propre, le lait prendrait un mauvais goût. J'ai dit au fermier de voir que cette laiterie soit tenue proprement. La femme promis toutefois de

Département des affaires indiennes.

la nettoyer. David à deux étables neuves, à part une vieille et un corral, un petit potager de pommes de terre, envahis par les mauvaises herbes, et ailleurs, une demi-acre de pommes de terre, trois acres d'avoine, et un joli champ de blé de douze acres pour lui-même et deux autres, bonnes clôtures, deux bœufs, trois vaches et un veau.

Une vieille veuve qui fait du blanchissage avait une hutte faite en écorce de bouleau.

La veuve Squayces, n° 55, a une petite maison, propre, avec toit en chaume, foyer de cheminée, bon plancher, une petite table, trois chevaux et quatre têtes de bétail à elle en propre.

Kah-mut-qway-tab-way-mat, n° 4, a une très bonne maison terminée l'automne dernier ; elle mesure 20 × 18 pieds, avec foyer de cheminée, blanchie à la chaux à l'extérieur et à l'intérieur ; toit en chaume ; bonne étable en bois rond et du bois sur les lieux pour un magasin. La maison a deux châssis, de quatre carreaux chaque, et une porte à panneau avec un joli loquet. J'ai remarqué ici des râteaux faits par lui. Une acre de pommes de terre pour potager, mais pleine de mauvaises herbes, et les racines n'étaient pas assez éclaircies ; c'est un nouvel établissement et c'est la première récolte.

Thos. Ayahtawago, n° 44.—Jolie maison neuve, 22 × 15 ; fourneau de cuisine et poêle ; toit en bardeaux, bons planchers en haut et en bas, faits en bois appareillé ; pas de foyer de cheminée, deux châssis de 12 carreaux chacun, à la guillotine, chambres en haut ; bois pour une cuisine et pour une étable ; barils et goutières pour l'eau de pluie ; jolie clôture autour du terrain, et barrière à tourniquet à l'entrée. Une acre et demie d'avoine, trois quarts d'acre de pommes de terre et de plantes potagères, et un morceau pour son père à un bout. Cuve, planches à laver, balais, lanternes, chaises, buffet, table, un châssis, en haut, à quatre carreaux. Deux bœufs et trois têtes de bétail à lui en propre ; joli établissement qui accuse un progrès réel.

Ayahtawago, n° 5, a environ douze acres de blé, une en navets et une en pommes de terre, le tout ayant belle apparence ; le blé particulièrement beau. Il y avait trois maisons à cet endroit-ci, qu'on appelle le "Détroit". Une maison appartient au fils d'Ayahtawago ; elle était propre et bien tenue, avec foyer de cheminée, toit en bardeaux et blanchie à la chaux à l'extérieur et à l'intérieur. Le vieux vivait dans une hutte ; les deux autres maisons étaient vides dans le temps ; une était de bonne grandeur, avec toit en bardeaux, et l'autre était basse avec toit plat en terre, et c'était là où vivait le vieux en hiver ; il l'avait quittée dans une grande malpropreté, et il se servait de l'autre maison meilleure pour ses instruments aratoires. J'attirai l'attention du vieux sur cette habitation et lui dit que de tels lieux étaient des foyers de maladies. Il dit que la meilleure maison faisait eau par le toit et que c'était pourquoi il habitait la hutte. Je lui fis remarquer que ce n'était pas une excuse pour la malpropreté. L'agent devait lui donner une caisse de bardeaux pour réparer le toit, et je lui conseillai de l'habiter et de démolir la vieille hutte. C'est la seule maison sale que j'aie trouvée dans toute la réserve. Il y avait beaucoup de volaille. Je dis au fermier de voir à ce que la maison, une fois la couverture réparée, fut complètement nettoyée et blanchie à la chaux ; le plancher était bon. La veuve de l'ancien chef a une bonne maison et un potager, la maison est entourée de beaux peupliers ; le toit est en bardeaux ; j'ai remarqué de bonnes chaussettes et de bons bas tricotés par la bonne vieille. Elle a 14 têtes de bétail. J'ai trouvé en bon état les autres maisons que j'ai visitées, et les champs et les potagers étaient à peu près comme ceux que j'ai mentionnés. On avait fauché une grande quantité de foin, mais avec les pluies continuelles on ne pouvait le mettre en meule. J'ai fait l'inventaire habituel des effets entre les mains du fermier et j'ai examiné les livres. Les sauvages étaient de bonne humeur et n'avait pas de plaintes à faire ; ils ont demandé la nomination d'un autre chef à la place du chef Twatt, décédé depuis ma dernière visite en 1894. Ils ont proposé de construire un bon pont solide sur la rivière aux Coquilles, près d'ici, afin de pouvoir traverser la machine et la chaudière de la réserve de l'autre côté, où les sauvages peuvent avoir tout le bois nécessaire sur leur propre propriété, car il y a une immense quantité de bois de construction sur la réserve. Tous désirent avoir de jolies maisons. La ration moyenne ici est de deux onces de "bacon" et six onces de farine pour chaque sauvage ; là où l'on distribue du bœuf au lieu de bacon, l'on donne quatre onces.

M. Richardson s'acquitte très bien de ses fonctions et est adroit pour réparer les instruments aratoires des sauvages ; il semble s'entendre très bien avec les sauvages. Ce sont de braves gens, disposés à travailler. Si rien n'arrive les moissons leur rapporteront, cette année, un bon rendement, ce qui les encouragera à faire encore mieux. Ils ont abattu et transporté 3,000 billots sur la glace, l'hiver dernier ; ils ont vendu ce bois à James Sanderson, de Prince-Albert, à raison de \$3 les mille pieds, réalisant ainsi \$315 ; somme qui a été expédiée au ministère pour être mise au crédit de la bande. Il y en avait cent cinq mille pieds. Hommes et femmes étaient convenablement vêtus, et la propreté régnait dans leurs huttes. J'ai remarqué qu'il y avait des branches fraîchement coupées sur le plancher d'un bon nombre.

RÉSERVE DES SIOUX, N° 94a.

En route pour Prince-Albert, nous arrivâmes ensuite à cette réserve, qui est aussi sous la direction de M. Richardson. Elle est située dans un endroit appelé la Plaine-Ronde, à environ huit ou neuf milles de Prince-Albert, en amont de la rivière, sur la rive nord, et n'est établie que depuis 1894. Antérieurement à cette date, cette bande vivait vis-à-vis le village de Prince-Albert, à trois ou quatre milles en arrière de la rivière, mais comme le sol n'était qu'un sable aride, l'endroit était inhabitable, et l'on choisit la Plaine-Ronde. Jusqu'ici il n'y a qu'une partie de la bande d'établie sur ce nouvel emplacement, les autres préférant rester sur l'ancien territoire, vu qu'ils sont près de Prince-Albert, où ils peuvent généralement trouver quelque chose à faire, mais le succès de ceux qui se sont déplacés engagera sans doute les autres à les suivre. Cinq maisons sont déjà construites et une autre sera bientôt terminée. En 1894, ils ontensemencé deux acres et demie en pommes de terre, dont le rendement a été de 200 boisseaux, une acre et demie en navets et en plantes potagères, rapportant 85 boisseaux ; ils ont mis 40 tonnes de foin en meule en 1895 ; ils ontensemencé 20 acres en blé qui ont rapporté 290 boisseaux ; cinq acres en avoine qui ont donné 90 boisseaux ; trois acres en pommes de terre, rapportant 171 boisseaux ; une acre et trois quarts en navets et plantes potagères qui ont donné 80 boisseaux, et ils ont mis 75 tonnes de foin en meule. Cette année, en 1896, ils ontensemencé 14 acres en blé, 12 en avoine, 3 en pommes de terre, 9 en d'autres racines. Ils n'ont pas de bétail, sauf une paire de bœufs. Ils vendent du foin et du bois. Ils ont défoncé dix acres de terre en 1895, et trois acres ce printemps ; le nombre total d'acres défoncées sur la réserve est de 38. Les champs sont entourés de bonnes clôtures. Les maisons sont quelque peu médiocres, elles sont basses, avec toit plat, et par conséquent pas aussi saines que les toits hauts et inclinés ; quelques-unes ont des foyers de cheminées. Les moissons avaient dans le temps une belle apparence, et j'ai appris depuis que le grain a été moissonné sain et sauf et mis en meule. Le comité des missions presbytériennes a construit des bâtiments sur la réserve au prix de \$700, et Mlle Baker, qui s'intéresse à cette bande depuis plusieurs années, a la direction de la mission. L'on a acheté la maison d'un ancien colon pour en faire une école, et une fois terminée et installée pour l'objet qu'on lui destine on aura complété les mesures nécessaires pour cette partie de l'œuvre. Mlle Cameron est l'institutrice et habite avec Mlle Baker. L'hiver dernier on a fait l'école dans la maison de la mission, mais on espère que l'école proprement dite sera en état de recevoir les élèves l'hiver prochain. A d'autres égards, l'école était montée en livres, tableaux, pupitres, etc., et il y avait un petit harmonium. La mission a fourni ces articles. Le travail est aride, mais grâce à sa persévérance Mlle Baker n'est pas sans cueillir les fruits de son œuvre de bonté et de désintéressement parmi eux.

Les petits garçons travaillent au potager et ils en avaient un à eux propre. Sept familles en tout sont établies ici, ce qui représente environ quarante âmes. J'ai appris que les sauvages du nord qui relèvent de l'agence de Carlton se sont suffits à eux-mêmes avec la chasse et la pêche, l'année dernière. A part quelques voyages de foin qu'ils ont mis en meule, ils ne font pas de culture. On leur donne libéralement de quoi faire la chasse et la pêche. Lorsqu'il y a indigence extrême on leur donne quelques sacs de farine.

L'entrepôt de l'agence est bien tenu. La farine et le bacon étaient de la meilleure qualité. M. Halpin continue de s'acquitter du travail du bureau de la façon la

Département des affaires indiennes.

plus efficace, les livres sont exacts dans tous les détails. Je les ai examinés pour une période de deux ans. L'agent lui-même fait beaucoup de besogne au bureau, tout en surveillant les réserves. J'ai examiné le livre du moulin et je l'ai trouvé bien tenu. Du 30 juin 1894 au 30 juin 1896, voici quelle a été la quantité de farine moulue :—

	Livre.
Bande 103.....	1,669
“ 104.....	44,725
“ 94a.....	1,395
	47,789
Colons.....	8,383
Magasin de l'agence.....	651
	56,823

Les sauvages ont emporté avec eux leur son et leur balle chaque fois qu'ils venaient faire moudre du grain. Le son et la balle de l'agence ont été donnés au bétail. On n'a pas reçu d'argent en prix de la mouture, mais on a reçu des colons deux milles six cent-vingt-deux livres de blé en paiement. On n'exige rien des sauvages pour la mouture.

Du 30 juin 1894 au 30 juin 1896, il a été scié :—

	Pieds.
Bande 102.....	9,968
“ 103.....	25,654
“ 104.....	48,941
Colons.....	2,326
Sciage.....	41,896
	128,785

A même la quantité réalisée pour le sciage, l'agent a donné 4,531 pieds à l'agence du Lac-aux-Canards. Quatre-vingt-cinq milles cent vingt-cinq bardeaux ont été faits en 1895-96, et quelques autres avant cela. En 1895-96 le nombre total d'acres qui ont subi un labour d'été a été de 114 ; et durant la même période il a été défoncé un total de 123 acres. En 1895 il a été fait 105 acres de clôture neuves, et en 1896, 85 acres. Total, 190 acres.

Recettes individuelles.—

1894-95—Vente des fourrures.....	\$2,379
Autres recettes.....	1,903
	\$4,282
1895-96—Vente de fourrures.....	\$3,691
Autres recettes.....	2,752
	\$6,443

Recettes totales en deux ans, \$10,725.

Voici quelles sont les moissons de l'agence cette année :—

	Acres.
Blé, avoine et orge.....	515
Pommes de terre.....	39
Autres racines.....	61
	615

Je ne tiens jamais de faire l'estimation des moissons sur pied, vu que ces calculs sont généralement exagérés, mais d'après l'apparence des grains à l'époque de l'inspection, et si les moissons se font sans pertes, je crois pouvoir dire en toute sûreté qu'il y aura de onze à douze mille boisseaux de grain. Voici quelle a été la quantité de bœuf qu'on a distribuée :—1894-95, fournie par les sauvages, 20,080 livres ; par d'autres, 5,512 livres, —25,520. En 1895-96, fournie par les sauvages, 28,543 livres, par d'autres, 2,547 livres, —31,090 livres ; soit un grand total de 56,610 livres.

Le nombre total des animaux dans l'agence est, pour le bétail, de 830 ; pour les chevaux, de 146 ; pour les moutons, de 5 ; pour les cochons 3 ; total, 984 têtes. Et les veaux nés depuis le premier juillet porteraient à plus de mille les animaux auxquels il faut pourvoir.

Statistique vitale.—Dans le cours des deux années expirées le 30 juin 1896, les naissances ont été de 74 et les décès de 55. La population totale de l'agence est de 802 Cris et 38 Sioux, soit un total de 839 âmes. La santé des sauvages dans le temps était très bonne. Je ne dois pas négliger de mentionner que M. Chipman, de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, a fait cadeau d'une bonne cloche à l'église anglicane du Lac-Sableux, cadeau que les sauvages apprécient hautement.

Je suis heureux de dire que l'agence est en bon état et que les sauvages travaillent bien et font de bons progrès. L'agent est actif, travaillant et zélé, et rien n'est assez insignifiant pour qu'il ne s'en occupe pas, et je considère que l'agence a été dirigée avec une habileté marquée durant les deux dernières années.

AGENCE DU LAC-AUX-CANARDS.

Après avoir terminé mon rapport, que je transmis à Régina avec les états et inventaires, je me rendis à l'agence du Lac-aux-Canards, où je commençai mon inspection le 20 août 1896.

Voici le personnel de l'agence : M. R. S. McKenzie, agent ; M. W. Silbald, commis ; Sandy Thomas, interprète et conducteur d'attelages ; M. L. Lovell, fermier pour les réserves de Barbu et d'Okemasis ; M. L. Marion, fermier pour la réserve d'Une-Flèche ; M. J. H. Price, fermier pour la réserve de John Smith ; M. J. H. Gordon, fermier pour les réserves de Jas. Smith et de Cumberland.

Bâtiments de l'agence.—Les bâtiments de l'agence et leurs alentours avaient leur aspect habituel, et de nombreuses améliorations ont été faites depuis ma visite ici il y a deux ans. L'on a construit une palissade autour de la maison et des terrains, et l'on a nivelé la terrasse en face de la maison et fait un bon chemin pour arriver à cette dernière. Les arbres et les fleurs donnaient une jolie apparence à tout l'ensemble. L'on était à construire un dépôt de 18 × 20 pieds pour le grain des sauvages ; l'on érigait aussi une glacière de 16 × 16 pieds. Les sauvages ont extrait des pierres pour poser des fondations en pierre au bureau et à la maison. L'agent avait un bon potager, et un beau champ d'avoine pour les chevaux, l'ancien champ servant de pâturage. Toutes les clôtures sont bonnes et bien faites. Le commis a construit un petit magasin, et a entouré de saules et crépi son écurie ; il a aussi un beau potager. La maison de la ferme a été agrandie en y ajoutant l'ancienne école à l'une des extrémités ; l'on se trouve à avoir ainsi une grande cuisine avec des chambres au-dessus. Avec les matériaux de l'ancienne cuisine l'on a fait un hangar pour les instruments aratoires. La ferme avait aussi un petit potager. La boutique était comme à l'ordinaire ; M. Lovell fait de nombreuses réparations pour ses propres réserves et pour celles d'Une-Flèche et de John Smith. A l'agence et à la ferme il y avait du foin en meule pour l'hiver ; le bois était joliment empilé, et tout était dans le meilleur ordre possible, rien n'était en désordre, et tout est l'objet de soins minutieux.

RÉSERVE D'UNE-FLÈCHE.

La première réserve que je visitai fut celle d'Une-Flèche, n° 95, située sur la rive méridionale de la Saskatchewan-sud, à environ 25 milles de l'agence ; Louis Marion

Département des affaires indiennes

en est le fermier et la population est de 108 âmes. On a amélioré la maison de la ferme en élevant le toit de la cuisine et en réparant celui de la maison, qui a été crépée, lambrissée et badigeonnée. On a construit un petit magasin et un hangar. Le fermier avait un bon potager. Les moissons ont été généralement minces sur cette réserve, la sécheresse au commencement de l'été a arrêté la croissance et les pluies tardives ne leur ont pas fait grand bien. La récolte des pommes de terre aussi a été médiocre, mais le rendement des navets a été très bon, de fait le meilleur que j'aie vu.

En somme les potagers étaient en bon état, ils avaient été bien sarclés, mieux que je ne les ai vus ici. Les sauvages étaient occupés à la fenaison, et il y avait des meules de foin dans la cour de chaque ferme et d'autres dans les champs. Quelques-uns avaient commencé à couper le blé, l'orge et l'avoine. Je me suis trouvé à la réserve le 25 août. Voici quelles ont été les ressources et les moissons en 1894 :

Ensemencées.	Moissonnés.
95 acres en blé.....	198 boisseaux.
4 " avoine.....	24 "
12 " orge.....	24 "
5 " pommes de terre.....	325 "
2 " navets.....	150 "
1 $\frac{1}{8}$ " carottes et oignons.....	15 "

On a mis 350 tonnes de foin en meules ; on a défoncé 35 acres de terre neuve et 15 acres ont subi des labours d'été.

Ensemencées.	Moissonnés.
1895—107 acres en blé.....	813 boisseaux.
5 " avoine.....	68 "
6 " orge.....	nul "
5 " pommes de terre.....	286 "
1 $\frac{1}{4}$ " navets.....	200 "
$\frac{1}{4}$ " carottes et oignons.....	40 "

On a mis 400 tonnes de foin en meule, défoncé 50 acres de terre neuve, et 21 acres ont subi des labours d'été. Cette année (1896) on a ensemencé 99 acres en blé, 13 en avoine, 16 en orge, 9 en pommes de terre, 2 en navets, 1 en plantes potagères, soit un total de 140 acres. L'on calcule que le rendement de la moisson sera, pour le blé, de 792 boisseaux, pour l'avoine, de 130 boisseaux, pour l'orge, de 128, soit un total de 1,050 boisseaux. Naturellement le battage seul donnera le résultat réel, mais les chiffres qui précèdent ne seront pas beaucoup éloignés de la vérité.

Animaux.—Le bétail était en parfait état. Le pâturage était bon, l'eau en abondance et facile d'accès, et les mouches n'étaient pas malignes. Tous les bestiaux ont été marqués d'après le nouveau système et inscrits dans le nouveau livre en bonne et due forme ; ce travail a été fait au bureau de l'agence. Le troupeau compte 123 têtes, savoir : 23 bœufs, 2 taureaux, 32 vaches ; 19 bouvillons ; 20 taures, 17 veaux, 10 génisses, partagés entre 14 sauvages de la bande, en nombre variant d'un à dix-neuf ; les noms de ces sauvages ont été transmis avec les rapports. On a fait un peu de défonçage ainsi qu'un peu de labour d'été. On avait transporté quelques-uns des tas de fumier dans les champs, mais il s'en voyait encore aux étables. Quant aux maisons, j'en ai souvent fait la description ; et les étables étaient dans leur état ordinaire ; avant de les quitter on les avait nettoyé, et toutes les saletés avaient été balayées et enlevées. J'ai fait comme à l'ordinaire l'inventaire des articles entre les mains du fermier et j'ai examiné les livres. Les sauvages n'avaient pas de plaintes à faire et ils étaient de bonne humeur. Ils semblaient bien vêtus. La plupart des enfants de cette réserve sont au pensionnat du Lac-aux-Canards.

La bande a en propre 60 chevaux et 15 têtes de bétail. La réserve était en bon état. Les veaux sont venus en nombre satisfaisant.

Les réserves que je visitai ensuite furent celles de Barbu, n° 97, et d'Okemasis, n° 96, toutes deux sous la direction de M. Lovell. La population du n° 97 est de 130

âmes, et de la réserve d'Okemasis, n° 96, de 21 âmes. Voici quelles ont été les semences et les moissons sur la réserve de Barbu en 1874 :

Ensemencées.	Moissonnés.
162 acres en blé.....	460 boisseaux.
31 " " avoine.....	110 "
33 " " orge.....	32 "
7 " " pommes de terre.....	410 "
10 " " navets.....	1100 "
1½ " " carottes, oignons, etc.....	3 "

On a mis 480 tonnes de foin en meule, défoncé 18 acres de terre neuve, et donné des labours d'été à 35 acres.

1895.

Ensemencées.	Moissonnés.
130 acres en blé.....	165 boisseaux.
20 " " avoine.....	39 "
8 " " orge.....	6 "
4 " " pommes de terre.....	158 "
7 " " navets.....	259 "
1 " " carottes et oignons.....	21 "

On a mis 700 tonnes de foin en meule, défoncé 12 acres de terre neuve, et ameubli 101 acres.

Cette année (1896) on a semencé 89 acres en blé, 34 en avoine, 13 en orge, 10 en pommes de terre, 4 en navets, 2 en plantes potagères, soit un total de 152 acres. Les moissons, dans le temps, avaient une belle apparence. Mais une forte tempête de grêle avait cependant fait quelque dégât. Les pommes de terre étaient très belles et ont dû donner un bon rendement. Les navets, les oignons et les carottes étaient passables, et sauf une ou deux exceptions les potagers avaient été bien sarclés. Les maisons étaient toutes fermées, mais avant de les quitter les sauvages les avaient bien nettoyées ; il s'est construit quelques maisons neuves ainsi que des étables depuis ma visite ici en 1894. Voici quelle est l'estimation des récoltes pour cette année : blé, 1,335 boisseaux ; avoine, 680 boisseaux ; orge, 195 boisseaux ; total, 2,210 boisseaux.

Les bestiaux étaient en bon état et tous ont été marqués d'après le nouveau système et convenablement inscrits dans les nouveaux livres, chaque sauvage ayant un compte séparé. Le troupeau compte 223 têtes, savoir : 28 bœufs, 4 taureaux, 62 vaches, 44 bouvillons, 39 taures, 28 veaux, 18 génisses. Les 223 bestiaux sont partagés entre dix-huit familles, dont les noms ont été transmis avec les rapports. La ferme a deux chevaux. Tout le monde travaillait à la fenaison et aux moissons. L'on va mettre beaucoup de foin en meule. L'on pouvait voir des meules de vieux foin, ce qui démontre qu'il n'y a pas eu disette l'année dernière. A elle en propre la bande a 25 chevaux. Voici quelles ont été les moissons de la bande d'Okemasis en 1894 :

Ensemencées.	Moissonnés.
35 acres en blé.....	102 boisseaux.
5 " " avoine.....	8 "
6 " " orge.....	11 "
3 " " pommes de terre.....	120 "
4 " " navets.....	90 "
¾ " " carottes et oignons.....	11 "

On a mis 160 tonnes de foin en meule, défoncé six acres de terre neuve, et ameubli 10 acres.

En 1895 on a semencé 43¼ acres, mais la moisson a presque complètement manqué. On a mis deux cents tonnes de foin en meule. On a ameubli 21 acres.

Département des affaires indiennes.

Cette année (1896) on a ensemencé 18 acres en blé, 11 en orge, $2\frac{1}{2}$ en pommes de terre, $1\frac{1}{2}$ en navets, 1 en carottes, en maïs, etc.; total, 34 acres. La moisson était à peu près comme celle de la réserve de Barbu, et le rendement estimatif sera de 435 boisseaux de grain. Les pommes de terre en les plantes potagères étaient très belles. Le bétail avait belle apparence. Le troupeau compte 73 têtes : 9 bœufs, 1 taureau, 20 vaches, 13 bouvillons, 16 taures, 8 veaux et 6 génisses. Le troupeau est partagé entre six familles. En propre à elle, cette bande a 8 chevaux.

Do-kee-moo-kay-kake, n° 12, avait neuf acres de blé et d'orge ; les pommes de terre et le potager étaient bien sarclés ; a une petite maison avec toit en chaume, une bonne étable avec étais ; dix tonnes de foin dans le corral, du vieux foin de l'année précédente ; des coupe-feux labourés autour des constructions, et il y avait en sus un coupe-feu plus grand tracé en cercle ; les clôtures étaient bonnes ; il y a un apprentis à la maison. Ceci est un exemple des autres maisons et champs de la réserve d'Okémasis. J'ai aussi examiné les champs de la réserve de Barbu.

Do-kee-may-sine, n° 18—a un beau champ de blé de dix acres ; trois acres d'avoine et un potager d'une demi-acre ; il a beaucoup de terre ameublie ; de bonnes clôtures ; des coupe-feux labourés autour des constructions ; trois étables ; vingt tonnes de foin mises en meule dans le corral ; une maison neuve et une vieille ; les huttes étaient propres. Il faisait plaisir de voir les chariots chargés de foin aller des prairies aux divers parcs à foin. Aujourd'hui ils peuvent le faire, vu qu'ils ont bon nombre de chariots, mais autrefois il leur fallait faire les meules dans les prairies et les transporter en hiver. Même aujourd'hui, l'on va mettre une partie du foin en meule dans le champ, vu qu'il ne serait pas sage de tout l'avoir au même endroit en cas d'incendie.

Sucie, n° 37, et *Iyaysoo*, n° 66, ont deux maisons, deux étables, du blé, de l'orge et de l'avoine, le tout en meule, un bon potager bien sarclé, quinze acres de terre ameublie, et de très bonnes clôtures. Ce sont là de bons exemples des autres établissements que j'ai visités. En somme, ces sauvages ont bien travaillé ; ils n'avaient pas de plaintes à faire et n'ont rien demandé. Ils ne sont plus à l'état de mendiants.

J'ai fait comme à l'ordinaire l'inventaire des articles entre les mains du fermier et j'ai examiné les livres. M. Lovell est un homme laborieux, il ne semble pas avoir de difficultés à se faire écouter de ses sauvages ; presque à chaque étable il y avait des tas de fumier qui auraient dû être dans les champs.

RÉSERVE DE JAS. SMITH, n° 100.

Je me rendis à la réserve de Jas. Smith, n° 100, Fort-à-la-Corne, en passant par Prince-Albert ; M. J. H. Gordon est le fermier qui a la direction de cette réserve, ainsi que de la bande de Cumberland 100a et 100ac. La maison neuve du fermier a été construite depuis ma visite en 1894. Elle est un peu éloignée du chemin principal, qui, au delà de la mission, se dirige vers le poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. La maison est joliment située dans un bouquet de peuplier, elle est solidement bâtie, et c'est la meilleure maison de ferme de l'agence. La maison proprement dite mesure 20 × 20 pieds, avec cuisine attenante de 18 × 16 pieds ; les deux sont sur fondations en pierre et bâties en bois rond, lattées et crépies à l'extérieur et à l'intérieur, le toit est en bardeaux et peinturé, trois cheminées en briques ; au rez-de-chaussée il y a deux pièces et une cuisine, et à l'étage supérieur deux pièces et un bon passage qui peut servir de salon ou de chambre de couture ; bonne cave ; cabinet au-dessous de l'escalier. Le terrain est entouré d'une palissade bien faite. Il y a un puits avec de l'eau en abondance ; le puits est recouvert d'une petite construction qui sert aussi à mettre des petites choses. Il y a une écurie à huit places. Il y a, sur les lieux, du bois rond et des bardeaux pour la construction d'un magasin ; en attendant on se sert de la maison d'école pour cet objet.

Voici quelles ont été les semences et les moissons en 1894.

Ensemencées.	Moissonnés.
12 acres en blé.....	101 boisseaux.
8 " avoine.....	82 "
2 " orge.....	30 "
6 " pommes de terre.....	300 "
2 " navets.....	20 "
1 " plantes potagères.....	18 "

On a mis 230 tonnes de foin en meule; défoncé 13 acres de terre neuve.

1895.

Ensemencées.	Moissonnés.
37 acres en blé.....	262 boisseaux.
5 " avoine.....	21 "
5 $\frac{1}{4}$ " pommes de terre.....	23 "
2 " navets et plantes potagères.....	rien.

On a mis en meule 393 tonnes de foin; défoncé 29 acres de terre neuve.

Cette année (1896) on a ensencé 32 acres en blé, 7 en avoine, 7 en orge, 3 $\frac{3}{4}$ en pommes de terre, 3 en navets et plantes potagères.

Les bestiaux étaient en bel état, tous ont été marqués et dûment inscrits dans les livres. Le troupeau compte 157 têtes, soit: 21 bœufs, 2 taureaux, 47 vaches, 30 bouvillons, 19 taures, 24 veaux, 14 génisses. Presque toutes les maisons étaient vides, mais propres. On venait de faire un fourneau de chaux et l'on compte blanchir les maisons cet automne. Les moissons étaient belles et les potagers avaient été bien sarclés. L'on se proposait de construire des étables et des hangars près de la rivière, vu qu'il est difficile d'avoir de l'eau à l'autre étable en hiver. L'on était à niveler un chemin jusqu'au point où seront les nouvelles étables. Il y a du bois en abondance et un local bien abrité et près de la rivière; l'on transportera le foin ici directement des prairies. Le plan est bon. Quelques hommes de confiance auront la chose en mains, et tous ceux dont les bestiaux passeront l'hiver dans ces étables contribueront de leur quote-part aux dépenses. Le chemin est presque terminé.

Le chef James Smith a une grande maison bien propre, confortablement meublée; on y voit un fourneau de cuisine, un lit, des tables, chaises, berceuses, etc.; la maison est blanchie à la chaux en dehors et en dedans; il y a des chambres à l'étage supérieur. Il n'a pas de grain cette année, mais il a un potager avec cinq ou six autres dans un champ; le potager était bien sarclé et les pommes de terre étaient belles, de même que les légumes. Il a 18 têtes de bétail; il était à faire beaucoup de foin. Il y avait là un petit garçon et une petite fille d'âge à aller à l'école, et je lui demandai pourquoi ils n'étaient pas à l'école de Battleford; il répondit qu'il le voulait bien, mais que sa femme ne le voulait pas. Je lui demandai s'il n'était pas satisfait de l'école lorsque je le rencontrai là en juillet; il me dit que oui. Je suis d'avis qu'en exerçant de la discrétion l'on pourrait trouver immédiatement dans cette région de vingt à vingt-cinq enfants pour l'école de Battleford.

Bernard Constant, n° 2, et son fils Jerry avaient quatre acres d'avoine, cinq acres de blé et deux acres d'orge; beau grain et prêt à être moissonné; le potager était dans un meilleur état que je ne l'ai jamais vu, il en est de même de la maison, et le terrain autour de la maison était nettoyé, ce qui est une grande amélioration sur ce que c'était avant. Je lui en fis mon compliment et lui exprimai l'espoir qu'il continuerait ainsi, ajoutant que, comme il est un des chefs, il doit donner l'exemple aux autres. Constant a un ou deux garçons au collège Emmanuel, à Prince-Albert. Robert Burns avait six acres de blé, d'avoine et d'orge, le tout prêt pour la moisson; du beau grain. Il avait commencé une maison neuve, mais il craignait ne pouvoir la terminer pour cet hiver.

Département des affaires indiennes.

Les autres établissements étaient à peu près semblables. A. Anderson avait une maison neuve joliment bâtie. Les sauvages de cette bande ont décidément fait des progrès, mais ont besoin d'une attention soutenue.

BANDE DE CUMBERLAND, 100A.

J'arrivai ensuite chez cette bande. Voici ce qu'elle a fait en matière de culture en 1894 :—

Ensemencées.	Moissonnés.
20 acres en blé	265 boisseaux.
3 " avoine	30 "
4 " pommes de terre	200 "
1 " navets	50 "
1 " plantes potagères	18 "

1895.

Ensemencées.	Moissonnés.
25 acres en blé	126 boisseaux.
7 " avoine	52 "
2 " orge	10 "
4 $\frac{1}{4}$ " pommes de terre	70 "
1 " navets	rien.
$\frac{3}{4}$ " plantes potagères	rien.

On a mis en meule 528 tonnes de foin et défoncé 13 acres de terre neuve.

Cette année (1896) on a semencé 23 acres en blé, 3 $\frac{1}{2}$ en pommes de terre, quatre en navets et plantes potagères ; total, 30 $\frac{1}{2}$ acres. Les bestiaux étaient en magnifique état et ont été marqués d'après le nouveau système. Le troupeau compte 189 têtes, partagées entre 25 personnes, ou familles, dont les noms ont été transmis avec les rapports. En propre la bande a 36 chevaux et 8 têtes de bétail. Pour les mêmes raisons qu'à la réserve de James Smith, l'on se propose de construire des étables d'hiver près d'une source intarissable. Nous avons examiné cette source et nous avons jugé que c'était un bon endroit. Tous les bestiaux, sauf ceux de Grosse-Tête, 100ac, hiverneront ici. Déjà le bois des nouvelles étables était rendu sur les lieux, et l'on mettait du foin en meule dans les environs. Dans la partie de la réserve où se trouve Grosse-Tête, l'eau ne manque pas, de sorte que l'on gardera les bestiaux de cette division dans les étables particulières, comme avant. C'était plaisir de voir les sauvages porter un tel intérêt à leurs bestiaux. Il n'en était pas ainsi il y a quelques années. Ces deux bandes, 100a et 100, devront avoir près de mille boisseaux de blé, d'avoine et d'orge. Tous les établissements ont été visités. Les petits champs avaient une belle apparence, et les potagers étaient bien tenus. J'ai visité un camp de huit huttes que j'ai trouvées propres, et les sauvages étaient heureux.

W. Head, n° 1, a un beau champ de blé ; une maison et une étable ; il est à bâtir une maison neuve, et à défoncer un peu de terre pour un potager ; on voit des tas de fumier à toutes les étables. Lorsque je leur dis que ce vieux fumier devrait être dans les champs, ils m'en regardent comme si j'étais un maniaque ou un ignorant. Il y avait du bois à nombre d'endroits pour la construction d'étables neuves. J'ai traversé un des camps de Grosse-Tête, composé de cinq huttes. Ces huttes étaient propres, et nombre d'enfants d'âge à aller à l'école s'amusaient dans les environs, lorsqu'ils auraient dû être à une école industrielle, et je crois qu'il y aurait peu de difficulté à les engager à y aller, en s'y prenant convenablement, car cette bande m'a paru avoir une intelligence au-dessus de la moyenne. Grosse-Tête était absent, ce que je regrettais, car c'est un sauvage intelligent, et je suis toujours heureux de le voir. J'ai vu ses fils. A nombre d'endroits il y avait des abris pour les bestiaux.

Né-ou-pah-ta-wan, n° 88, a deux maisons, quatre étables, un bon champ de pommes de terre, navets, oignons, carottes, betteraves, maïs, le tout bien sarclé ; il y a un pâtu-

rage pour les veaux, un abri et de l'eau ; la propreté règne partout ; deux petits champs de blé, l'un de quatre acres et l'autre de trois, beau grain. L'homme et trois femmes étaient à couper le grain à la faucille. Une des femmes était la veuve d'un chef mort il y a quelques années. Né-ou-pah-ta-wan a 30 têtes de bétail ; il est entreprenant et laborieux ; il réussira certainement. A d'autres champs j'ai remarqué que les sauvages se servaient de faux à râteau au lieu de faucilles.

Geo. Sanderson, n° 97, un des fils de Grosse-Tête, a un joli établissement ; de bonnes étables ; 39 têtes de bétail ; 13 veaux étaient dans un pâturage ; en fait de fourrage et d'eau il donne ce qu'il y a de mieux. Il a une maison neuve avec bonne cave ; trois acres de beau blé, un potager où se trouvent les légumes ordinaires. Il a acheté avec le produit de la vente de son bétail, des portes, des châssis et du bois pour plafonner sa maison neuve. Il a construit une jolie laiterie durant l'année. Elle est de trois pieds en terre et les murs et le toit sont faits de perches, de chaume, de tourbe et de terre, le tout combiné. La laiterie était fraîche et parfaitement propre. J'ai compté 13 jattes pleines de lait sur les tablettes ; la porte se ferme au cadenas. Il y a deux étables avec étançons et une qui sert de hangar ; un parc pour les veaux.

Sanderson est un autre sauvage laborieux et entreprenant. La seule chose répréhensible que j'aie remarqué est un immense tas de vieux fumier pourri en face de l'étable. Je lui dis que, comme il est un des chefs, il devait donner l'exemple et répandre le fumier dans les champs, et que, si je revenais de nouveau et que je trouvasse ce fumier enlevé je lui donnerais cinq livres de thé.

Les autres établissements, sans être aussi importants, étaient également propres ; et les petits champs et les potagers étaient bien entretenus. Je n'en ai vu que deux que l'on n'avait pas sarclé. J'ai fait l'inventaire habituel des articles entre les mains du fermier et j'ai examiné ses livres. M. Gordon les tient proprement et en somme correctement.

RÉSERVE DE JOHN SMITH, n° 99.

Nous sommes alors revenus, et la réserve que nous avons ensuite inspectée a été celle de John Smith, n° 99, dont la population est de 143 âmes. M. J. H. Price a la direction de la réserve. La maison de la ferme a été lattée et crépie, et la partie en bois a été peinte. Les jeunes fils de M. Price ont construit un poulailler ; la vieille maison sert de magasin. Le fermier avait une jolie plate-bande de fleurs devant sa maison, à un bout de laquelle il y avait un beau potager contenant toutes sortes de légumes et des soleils de huit à dix pieds de hauteur ; des choux d'une grosseur énorme, des carottes, des betteraves, des tomates, des courges, etc., le tout magnifique à voir. On a construit un hangar pour le moulin à battre lorsqu'on le laisse ici. L'on fait usage du moulin à battre depuis 1887, et depuis lors n'a rien coûté en fait de réparations. Ceci est à l'éloge de M. Lovell, qui conduit le moulin. M. Price a construit une nouvelle écurie, avec toit en bardeau, peinturé ; l'écurie est à sept places, avec une sellerie dans un coin, et un fenil ; elle est crépie et blanchie à la chaux. On a aussi creusé un puits qui fournit de l'eau en abondance. On a fait une clôture neuve en palissade devant la maison et autour du potager. L'ordre régnait partout. Voici quelles ont été les semences et les moissons en 1894 :—

Ensemencées.	Récolte.
96 acres de blé.....	1,316 boisseaux.
93 " d'avoine.....	1,712 "
7 " d'orge.....	153 "
4½ " de pommes de terre.....	524 "
2 " de plantes potagères.....	125 "

On a mis en meule 521 tonnes de foin ; défoncé 36 acres de terre neuve ; ameubli 56 acres.

1895.

Ensemencées.	Récolte.
70 acres de blé.....	927 boisseaux.
153 " d'avoine.....	2,491 "
10 " d'orge.....	275 "
7 " de pommes de terre.....	235 "
2 " de navets.....	25 "
$\frac{1}{4}$ " de plantes potagères.....	15 "

On a mis en meule 900 tonnes de foin ; défoncé 40 acres de terre neuve ; ameubli 86 acres.

Cette année (1896) on a ensemencé 94 acres en blé, 109 en avoine, 39 en orge, 10 en pommes de terre, $2\frac{3}{4}$ en navets, $3\frac{1}{4}$ en plantes potagères ; total, 258 acres. Toutes les cultures avaient une belle apparence, et à peu près toutes étaient prêtes pour la moisson. Il y en avait déjà de fauchées et mises en meule. Les potagers avaient été bien entretenus et ils devront donner un excellent rendement de toutes sortes de légumes. Ce qui suit est une estimation raisonnable du rendement : blé, 1,880 boisseaux ; avoine, 2,725 boisseaux ; orge, 975 boisseaux ; total, 5,580 boisseaux. L'estimation totale pour toute l'agence est 10,180 boisseaux en blé, avoine et orge. Les bestiaux, comme les autres, étaient en magnifique état. Le troupeau compte 266 têtes, savoir : 3 taureaux, 34 bœufs, 74 vaches, 55 bouvillons, 39 taures, 30 veaux, 31 génisses. Il y a aussi deux chevaux à la ferme. Le troupeau est partagé entre 21 familles, en nombres variant de 2 à 33. C'est un bon résultat ; lorsque je vins ici il y a quelques années le troupeau comptait moins de 50 têtes, et c'était avec difficulté que l'on amenait les sauvages à s'intéresser à leurs bestiaux. Actuellement cette bande a en propre 40 chevaux, 34 têtes de bétail et 4 cochons. J'ai fait l'inventaire de la ferme et j'ai examiné les livres. M. Price va bien et s'intéresse à son travail ; il quitte rarement la réserve et a à un haut degré les qualités requises pour ce poste. Je lui ai dit qu'il devrait tâcher d'atteindre 10,000 boisseaux de grain par année. Les moissons ne manquent presque jamais sur cette réserve. La plupart des maisons étaient inoccupées, mais toutes sont bonnes, et il n'y en a pas d'inférieure sur la réserve. Je les ai si souvent décrites que je me dispenserai de le faire aujourd'hui, mais en visitant ces *homesteads* confortables, on ne croirait pas qu'on n'est pas dans un établissement prospère de l'Ontario ou de la province de Québec. Il y a une église et une école sur la réserve.

Philippe L'Ours, n° 7, peut être cité comme exemple. La maison à un toit en bardeau, peinturé en rouge, les murs sont blanchis à la chaux, ce qui à mon avis fait une maison très propre et très jolie ; au rez-de-chaussée il y a deux pièces et une cuisine attenante, des pièces à l'étage supérieur ; un bon mobilier et le tout parfaitement propre ; dans une chambre à coucher il y a un mobilier en noyer noir et une machine à coudre toute neuve. Sa femme est une ménagère de premier ordre ; elle fait du beurre qu'elle vend à Prince-Albert ; très bon potager, 8 acres de blé, 18 d'avoine et 10 d'orge, tout du beau grain ; il a une lieuse et travaille aux moissons d'autres sauvages et de colons ; bonnes étables et bons corrals et excellentes clôtures. On a construit un chaland neuf pour traverser la rivière, vu qu'il se fait du foin de l'autre côté de la rivière. Le chef John Smith avait 12 acres de blé, 7 acres d'avoine ayant belle apparence, et le tout prêt pour la moisson ; bonne maison et bonnes étables et un potager ; un bon nombre de familles font du beurre ; 3,121 tonnes de foin ont été mises en meule, en 1895, dans cette agence ; cette année il s'en mettra probablement 4,000 tonnes ; cette quantité,

jointe à ce qui est resté de l'année dernière et à la paille, suffira pour nourrir les troupeaux, dont le nombre se répartit comme suit :—

	Chevaux.	Bestiaux.	Cochons.
<i>Sous la régie de l'Etat—</i>			
Une-Flèche.....	1	123	
Okemasis.....		73	
Barbu.....	2	223	
John Smith.....	2	266	
Jas. Smith.....	1	157	
Cumberland.....		189	
Agence.....	8	6	
<i>Propriété individuelle—</i>			
Une-Flèche.....	60	15	
Okemasis.....	8		
Barbu.....	25		
John Smith.....	29	34	4
Jas. Smith.....	40	18	2
Cumberland.....	36	8	
Totaux.....	212	1,112	6

Ce qui fait un grand total de 1,330 animaux à nourrir. Du mois de juillet 1894 au mois de décembre 1895, on a abattu, pour la consommation, 96 têtes de bétail qui ont donné 63,244 livres de bœuf ; ce bœuf a été distribué aux sauvages. On leur a aussi donné les peaux pour qu'ils s'en fassent des chaussures, etc. Voici quels ont été les naissances et les décès durant deux ans :—

	Naissances.	Décès.
Une-Flèche, n° 95.....	10	6
Okemasis, n° 96.....	2	5
Barbu, n° 97.....	14	12
John Smith, n° 99.....	11	12
Jas. Smith n° 100.....	8	13
Cumberland, n° 100a.....	5	4
Total en deux ans.....	50	52

La population de l'agence est de 634 âmes. La santé des sauvages dans le temps était très bonne. Voici quels ont été les gains particuliers des bandes durant deux ans :—

Une-Flèche.....	\$1,929 80
Okemasis.....	358 12
Barbu.....	1,491 02
John Smith.....	2,939 93
Jas. Smith.....	1,071 14
Cumberland.....	817 20
Total en deux ans.....	\$8,607 22

L'entrepôt de l'agence est tenu en parfait état, chaque chose est à sa place, et les articles en mains correspondent dans chaque cas à ce qu'indiquent les comptes du grand-livre. Le bacon était de premier choix, de même que la farine. M. Sibbald continue de s'acquitter du travail du bureau avec efficacité. J'ai examiné les divers livres et comptes à compter du premier août 1894, date à laquelle ils ont été inspectés la dernière fois, et je n'ai pas découvert une seule erreur. Ce bureau est un modèle, et tout le travail était fait jusqu'à date. L'agent s'occupe particulièrement des comptes du bétail. Mon inspection a été très satisfaisante. Comme l'agent a une connaissance parfaite de tout ce qui se fait, il est en état de voir à ce que rien ne soit négligé. Il est zélé, attentif et

Département des affaires indiennes.

exact dans tout ce qu'il fait, et je pense que l'accroissement du bétail et l'état de confort et de contentement des sauvages sont une ample preuve que de bons progrès se sont accomplis sans interruption. L'agence est en magnifique état, et les bonnes récoltes de cette année vont encourager les sauvages à continuer et à faire encore mieux à l'avenir. Un rapport détaillé, accompagné d'états, a été transmis au commissaire, à Régina.

RÉSERVE DES BOIS-DE-L'ORIGINAL.

Le 14 septembre je quittai le Lac-aux-Canards pour la réserve des Bois-de-l'Original, qui est située à environ 18 milles de Saskatoon, en amont de la rivière. Cette réserve est petite, elle embrasse deux milles carrés et une section à foin. Ce sont des Sioux. M. W. R. Tucker est le fermier qui dirige la réserve, et madame Tucker est l'institutrice de l'école. La mission est sous les auspices de l'Eglise méthodiste. M. Tucker fait des exercices tous les dimanches, et le missionnaire de Saskatoon y vient une fois par mois. La population se compose de 12 hommes, 18 femmes et de 20 enfants, en tout 50 âmes. L'école, dans laquelle se trouve aussi un logement, a été améliorée en convertissant l'ancienne cuisine en salle à manger, qui a été crépie et badigeonnée. Les pièces de l'étage supérieur ont aussi été crépies, ce qui en fait un logement chaud et confortable. L'extérieur est couvert de saule et crépi. Le petit magasin et bureau a été terminé et est en tout point ce qu'il fallait. M. Tucker, qui est menuisier de son métier, fait plusieurs petits ouvrages. Il y a un établi et nombre d'outils, le tout la propriété particulière de M. Tucker. J'ai remarqué un bon buffet fait par M. Tucker. Les jeunes garçons apprennent aussi un peu de ce métier, ce qui leur sera utile plus tard. Depuis ma visite ici en 1894, on a construit un corral solide.

J'avais demandé dans le temps que ceci fut fait ; dès que les sauvages apprirent qu'il fallait un corral, ils en transportèrent le bois sur les lieux et le construisirent. Une nouvelle étable a aussi été construite. Il y a un mât et un pavillon qui est hissé dans des circonstances spéciales, au nombre desquelles se compte une visite de l'inspecteur. Il y a une bonne cloche. Il y a un bon puits, creux de seize pieds, qui fournit une eau excellente. M. Tucker avait un bon potager et se disposait à prendre part à l'exposition qui devait avoir lieu sous peu à Saskatoon. Les sauvages ne sèment pas de grain, mais ils ont tous de jolis potagers et auront beaucoup de pommes de terre et d'autres racines. Ils avaient du maïs magnifique, des citrouilles, des courges à confiture, outre des oignons, des carottes et des navets. Il y avait douze potagers, et tous paraissaient bien sarclés et bien soignés. Ils ont eu une bonne récolte l'année dernière.

Animaux.—Les bestiaux étaient en magnifique état. Je les ai fait réunir dans le corral, et c'étaient d'aussi beaux animaux qu'on peut en voir ailleurs ; particulièrement les courtes-cornes. Il y avait parmi de magnifiques bouvillons de deux à trois ans. Le troupeau compte 205 têtes, soit : 1 taureau, 10 bœufs, 73 vaches, 44 bouvillons, 30 taures, 23 veaux, 24 génisses, partagés entre dix sauvages de la bande, dont les noms ont été transmis avec les rapports. En propre la bande a 16 têtes de bétail et 43 chevaux, ce qui fait un total de 264 animaux sur pied auxquels il faut pourvoir. En 1888, le troupeau se composait de 6 bœufs et de 6 taures, et 8 autres taures furent ajoutées subséquemment, et aujourd'hui le nombre est de 231, et l'on a vendu 34 têtes depuis que je suis venu en 1894, et l'on en a abattu 10 pour le bœuf. Ceci donne une idée de ce que l'on peut faire avec une bonne administration, du bon fourrage et de bonnes étables en hiver. La réserve a l'avantage d'avoir les meilleurs taureaux courtes-cornes du pays ; du moment qu'ils en trouvent un très beau ils le prennent en échange d'un vieux. Comme à l'ordinaire les maisons sont en bon état. Elles seront toutes blanchies cette année avec de l'argile blanche. J'ai suggéré aux sauvages d'essayer d'avoir de la chaux pour l'intérieur. La maison de madame Bonnet-Blanc avait un joli aspect ; elle y avait ajouté du mobilier acheté à Régina l'été dernier, entre autres des chaises, des berceuses, des couchettes en fer avec ornements en cuivre, des couvre-pieds piqués en morceaux dépareillés, faits à la maison du fermier par les femmes et les élèves. Madame Tucker a fourni les morceaux, qu'elle avait reçus de certaines dames de Toronto, de Guelph et d'Huntingdon, P.Q., et les sauvages ont fourni la ouate et la doublure. Dans la maison il y avait aussi des rideaux, un fourneau de cuisine et un poêle, des horloges, etc. Madame Blanc-Bonnet fait du beurre. Elle avait un joli potager ; elle était à faire

sécher des courges, des citrouilles, du maïs, etc. Bonne étable; le confort et la propreté régnait partout.

Pauvre-Chien, n° 204, a une maison avec appentis et tambour, très propre. Bonne étable et bon potager.

Tampas, n° 5, est à construire une maison neuve divisée en deux, avec toit en chaume; la maison mesure 16 x 24 pieds.

Petit-Original—Ce sauvage vient de Prince-Albert, c'est un nouveau; il est à se bâtir une maison neuve et il va s'établir ici.

Schecham, n° 11, est à mettre un toit neuf à l'ancienne maison de McCallum qui se trouve en dehors de la réserve. Il a de bonnes étables.

Yankee, n° 1, est à construire une maison neuve de 14 x 22 pieds avec toit en chaume.

La maison de *Maggie Bonnet-Blanc* est aussi propre que jamais, elle a aussi de bonnes étables; une commode neuve, une table de fantaisie, deux horloges, des images avec cadres dorés, couchettes en fer, des oreillers, des couvre-pieds, une jolie valise neuve, une berceuse, un sofa, des rideaux blancs et rouges, des pots à fleurs dans les fenêtres, des articles en rassade et de quoi en faire plusieurs autres; elle fait du beurre, et elle avait un grand nombre de pots de confitures en réserve pour l'hiver; j'ai remarqué un joli huilier acheté l'été dernier à Régina. Elle a commandé pour \$5 de livres dont Mme Tucker a fait le choix. Il y avait de la laine à tricoter qu'elle a elle-même fait venir de chez Eaton, à Toronto; quatre couvre-pieds en morceaux dépareillés; en un mot petite maison aussi propre, aussi nette et aussi jolie qu'on puisse le désirer.

Joe Hawke, n° 2, a une très bonne maison et de bonnes étables. Il y avait des tapis cirés sur les tables; des essuie-mains sur les rouleaux; les femmes étaient à raccommoder et à rapiéceter des pantalons; neuf grosses meules de foin nouveau, égal à 400 tonnes, et quatre grosses meules de vieux foin, égal à 300 tonnes, soit 700 tonnes de foin pour l'hiver. Les étables étaient bien construites et des coupe-feu labourés tout autour. Le vieux foin était excellent. Une maison était construite près des champs de foin pour permettre aux hommes de s'y loger lorsqu'ils travaillent, au lieu de vivre sous des tentes. Il y avait près de la maison un potager de pommes de terre et d'autres légumes, qui leur fournissent ces choses à l'époque de la fenaison. Quatre maisons et deux étables ont été construites depuis ma visite ici en 1894. Depuis le mois d'octobre 1894, il a été vendu 34 têtes de bétail, qui ont réalisé \$1,086. L'argent a été employé à acheter particulièrement des provisions de bouche et des vêtements, et à donner un acompte sur une faucheuse neuve. Voici quelle est la quantité totale de provisions de bouche reçues du ministère depuis le mois d'octobre 1894: lard fumé, 876 livres; farine, 14,500 livres (145 sacs); farine d'avoine, 221 livres; bœuf, 2,000 livres; ainsi que la viande de 9 têtes de bétail qu'ils ont eux-mêmes abattus, et qui ont dû donner environ 600 livres chacune, soit: 5,400 livres; savon, 240 livres; poudre, 50 livres; plomb, 200 livres; capsules, 2,000; 12 grandes couvertures et 6 petites. Les sauvages achètent à Saskatoon toute la farine dont ils ont besoin à raison de \$1.50. Outre l'argent du bétail, ils en gagnent un peu à cueillir des racines de sénéga, des baies, des os; ils ont vendu pour \$100 une certaine quantité d'os, et les femmes travaillent au village. Dans le cours de l'année on a organisé un corps de Templiers-Royaux, et tous les jeunes gens s'en sont mis. La tempérance est un sujet dont on parle régulièrement à l'école. Nul d'entre eux n'a de cheminée dans sa maison, et c'est difficilement qu'on les leur fait adopter. On a suggéré de faire mettre des ventilateurs sous forme de conduits qui traverseraient le toit, ou un tuyau de poêle à côté du tuyau à fumée. Les sociétés que j'ai mentionnées envoient ici beaucoup de vêtements, tels que des redingotes pour les petits garçons et les petites filles, des habillements, et plusieurs autres choses. Les sauvages se conduisent bien, ils ne se livrent à aucune danse ou jeu de hasard, et M. Tucker est convaincu qu'il a résolu le problème de la direction des sauvages. Un rapport détaillé, accompagné d'états, a été envoyé au commissaire. Je revins à Régina le 17 septembre 1896.

J'ai, etc.,

ALEX. MCGIBBON,

Inspecteur des agences et réserves indiennes.

Département des affaires indiennes.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

RÉGINA, 1er juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon dix-huitième rapport annuel sur les agences, les réserves et les fermes que j'ai inspectées dans ces territoires, au Manitoba et dans la province d'Ontario.

Le commencement de l'exercice me trouva à l'école industrielle d'Elkhorn, au Manitoba. A la fin de mon inspection j'ai transmis un long rapport sur le fonctionnement de cette institution prospère.

Parti de là le 15 avril, je retournai à Battleford. Le 1er juillet le diocèse de Saskatchewan ayant pris sous ses auspices l'école d'industrie de cet endroit, pour l'administrer d'après le système *per capita*, il était de mon devoir d'ouvrir une série de livres tenus en partie double, et de donner au directeur, pour la conduite de l'école, les conseils que me suggérait ma longue expérience en matières d'institutions de ce genre et du fonctionnement du ministère des affaires indiennes.

Avant de quitter la région de Battleford je fis l'inspection complète de cette agence, et visitai toutes les réserves et les fermes des sauvages qui s'y trouvent, et les écoles de sauvages rouvertes après les vacances de l'été. Je rédigeai un rapport élaboré de cette inspection et l'adressai au commissaire aussitôt terminé. Je me contenterai de dire ici qu'à mon départ tout marchait avec progrès et harmonie ; les sauvages et les directeurs fermiers étaient occupés à la fenaison, et ceux qui avaient du grain à le moissonner.

Le temps avait été favorable aux moissons, et l'industrie du bétail avait fait des progrès merveilleux.

Comme l'inspecteur des agences indiennes dans les territoires a fait subséquemment à la mienne une inspection de cette école et de cette agence, son rapport donnera des renseignements plus récents que ceux que je pourrais donner ; je n'entrerai donc pas dans les détails des travaux ou des ressources de ces sauvages.

Le 5 octobre je quittai l'agence de Battleford pour Carlton.

AGENCE DE CARLTON.

C'est avec plaisir que j'ai remarqué les grands progrès que ces sauvages ont faits dans la civilisation depuis ma visite précédente il y a quelques années.

L'avantage que la présence d'une scierie dans l'agence lui donne sur d'autres bandes moins favorablement situées se manifeste dans le grand nombre de jolies maisons neuves recouvertes de toits en bardeaux ; dans la plupart je trouvai des escaliers et de bonnes chambres à coucher à l'étage supérieur ; les cours des maisons sont clôturées avec goût, et ces mêmes améliorations se rencontrent autour du plus grand nombre des dépendances, des étables et des corrals.

La bande d'Ahtahkakoup a eu le bonheur d'avoir une bonne moisson, la qualité du grain était bonne, et le grain a été mis en meule en bon état.

Les bandes de Mistawasis et de Petequahey n'ont pas été aussi heureuses ; leurs moissons ont beaucoup souffert de la sécheresse continue à un moment critique de la végétation, et leur récolte a été mince.

La bande de W. Twatt n'est pas aussi avancée que les autres ; nombre de ces sauvages sont à faire la chasse comme autrefois, mais sous la conduite de leur instructeur, M. Hugh Richardson, qui vient d'être nommé, j'espère qu'ils se mettront rapidement à la culture du sol et à l'élevage du bétail.

Les bestiaux de cette agence ne sont pas aussi nombreux ni d'aussi bonne race que ceux de la plupart des réserves des autres agences, mais l'acquisition récente de plusieurs

taureaux de pure race Galloway devra avoir l'effet d'améliorer le troupeau, et l'attention particulière que l'agent et les fermiers portent maintenant à l'élevage ne peut que faire accroître rapidement le nombre des bestiaux.

J'ai visité les écoles des réserves d'Ahtahkakoup et de Mistawasis. Il y avait un grand nombre d'enfants à chacune d'elles ; les enfants étaient proprement vêtus, et j'ai été très satisfait des progrès qu'ils ont faits dans leurs classes.

Je visitai ensuite les travaux de la petite bande de Sioux qui sont venus s'établir récemment sur une réserve à Plaine-Ronde, à quelques milles au nord de Prince-Albert. Une mission presbytérienne y est établie et l'œuvre est sous ses auspices. L'Église a bâti une bonne grande maison qui sert de résidence à l'instituteur, et le ministère a fourni la maison d'école.

Les sauvages ont cultivé un bon morceau de terre et ont bâti plusieurs maisons. L'on peut donc dire qu'il y a un bon début pour ce qui sera, je l'espère, une bande prospère. Ils ont quelques bestiaux et ils ont mis en meule une quantité de foin suffisante pour eux.

AGENCE DU LAC-AUX-CANARDS.

D'ici je me rendis au Fort-à-la-Corne. Les sauvages de cet endroit sont dans l'agence du Lac-aux-Canards ; M. McKenzie en est l'agent. J'arrivai le 15 octobre. Le paiement des annuités se faisait ; j'y trouvai donc réuni tout un village de huttes et de tentes dans le voisinage de l'école.

J'ai remarqué plusieurs maisons et étables neuves sur les différentes réserves, et les anciennes ont été réparées et mises habitables pour l'hiver prochain. L'on a fait beaucoup de travail en fait d'agriculture ; on a ensemencé 62 acres en blé, ce qui, joint à un peu d'avoine, de pommes de terre et de plantes potagères, a porté à 88 acres l'étendue de terre cultivée ; mais le rendement a été très mince pour tous. Leurs bestiaux sont au nombre de 304 têtes ; la moyenne des veaux a été élevée, et continuant à se servir de taureaux de race pour l'élevage, ces sauvages seront bientôt riches en bestiaux.

La réserve de John Smith reçut ensuite ma visite ; elle est sous la direction du fermier John Price. Ces sauvages ont eu une bonne récolte ; à chaque ferme il y avait des meules de blé, d'avoine et d'orge. Ces meules étaient bien clôturées dans des corrals, et j'ai remarqué que la plupart des sauvages avaient très bien ameubli de grands champs, tout pour les semailles du printemps. L'étendue totale de terrain cultivé était de 243 acres, dont 70 acres en blé et 150 en avoine ; le reste était en orge, pommes de terre, navets, carottes, oignons, etc.

Ils avaient 248 têtes de bétail, mais le nombre de veaux nés dans le cours de l'année était très ordinaire, et la qualité pas aussi bonne qu'elle aurait dû l'être. Il y avait une grande quantité de foin en meule, ce qui, joint à la quantité considérable de paille provenant du grain battu, a donné tout le fourrage dont le bétail avait besoin pour l'hiver.

L'aspect général et l'état de cette réserve se sont considérablement améliorés depuis ma dernière visite, et les sauvages vivent confortablement et d'une manière civilisée ; en outre, grâce à leur travail, ils ont pu se donner du bien-être domestique et augmenter considérablement leur matériel de culture et leurs instruments aratoires ; ils ont maintenant cinq moissonneuses, douze chariots de ferme, huit traîneaux, quatre faucheuses et quatre râtaux à cheval.

Le fermier a une maison confortable ; on a bâti une jolie étable et les terrains sont bien clôturés. Devant la maison on a planté des arbres, ce qui donne aux sauvages un exemple d'une demeure confortable, construite avec des matériaux fournis par la production naturelle de la réserve.

L'école ici est enseignée par Melle A. C. McGregor ; il y avait quatorze petites filles et six petits garçons à l'examen. Les enfants étaient propres de leurs personnes, ils sont vifs et intelligents et font de bons progrès dans leurs études. L'école était propre et bien montée en matériel scolaire et en mobilier.

Pensionnat Emmanuel, Prince-Albert.—Le 22 octobre je visitai cette école. Elle est sous la direction immédiate du vénérable archidiacre McKay ; l'instituteur est M. G. E. Gale, gradué du *Exeter Training College*, Angleterre. Il y avait d'inscrits 24

Département des affaires indiennes.

enfants sous l'empire du traité et 6 qui ne le sont pas ; dix d'entre eux étaient des petites filles. La salle d'école était convenablement meublée et le matériel scolaire était en quantité suffisante. Les enfants font de bons progrès. J'ai visité le bâtiment que les enfants habitent sous la surveillance des instituteurs et de la directrice. Les dortoirs étaient propres, de même que les lits munis de draps et d'oreillers, chaque enfant ayant sa robe de nuit. J'assistai aux repas ; les élèves et le personnel mangent tous ensemble dans la même salle, les petites filles sont à une table, les petits garçons à une autre, et le personnel à une troisième, système que j'approuve, vu qu'il favorise la bienséance. Le dîner des enfants était bon et on leur a servi du thé. L'on cultive neuf acres de terre en rapport avec l'école ; l'on a récolté environ 150 boisseaux de pommes de terre et à peu près mille boisseaux de navets, ainsi qu'un peu d'avoine et une assez grande quantité de petits légumes. Cinq vaches fournissent le lait et le beurre à l'école, et on élève un grand nombre de volailles. Les hangars et les dépendances sont tenus avec propreté.

Réserve d'Une-Flèche.—Je visitai cette réserve le 26 octobre. Le fermier Marion en a la charge. J'ai constaté une grande amélioration dans l'état de ces sauvages et de leur réserve depuis ma dernière visite en 1890. Toutes les maisons ont été rebâties à neuf depuis lors, et quelques-unes d'elles sont très bonnes, notamment celles de Nez-Pointuré et de Peetsetuce.

La population de la bande est de 108 âmes. L'étendue totale de terre cultivée est de 125 acres, dont 107 en blé, qui ont donné un rendement irrégulier, ayant produit, au battage, 900 boisseaux ; la qualité a aussi varié, et il y en avait parmi de très belle qualité. Chez la plupart le rendement des pommes de terre a été bon, Dumont ayant récolté 100 boisseaux dans une demi-acre. La majeure partie du blé a été déposée dans la maison d'école (qui ne sert plus à l'enseignement) ; cette maison fait un excellent dépôt à grain.

Ces sauvages ont 125 têtes de bétail, toutes de qualité supérieure et en excellent état, et le nombre de veaux nés cette année a été excellent.

Les sauvages ont, près de leurs étables, de bons corrals dans lesquels il y avait de mis en meule une plus grande quantité de foin que d'habitude ; leur paille se trouvait aussi dans ces corrals. Au moyen de leur travail ils acquièrent bon nombre d'articles, tels que des chariots, des faucheuses, des râteaux à cheval, etc. La plupart sont païens, mais ils inclinent vers l'Eglise catholique. Lors du paiement précédent des annuités ils ont offert à l'agent d'envoyer tous leurs enfants au pensionnat du Lac-aux-Canards. Il dut décliner leur offre généreuse, vu que l'établissement est au complet. Ils allèrent alors en corps auprès du révérend M. Paquette, directeur, et les lui offrirent. Il ne les accepta pas immédiatement, pour la même raison, mais quelques jours plus tard il visita la réserve et baptisa vingt-deux enfants. Presque tous les adultes offrirent d'accepter le baptême en même temps, mais avant il les a mis à l'épreuve, et les fera probablement entrer dans l'Eglise plus tard.

Réserves de Barbu et d'Okemasis.—Laurence Lovell, fermier. Bien que ces réserves ne soient pas plus qu'à douze milles de celle d'Une-Flèche, le résultat des opérations agricoles de l'année s'est considérablement ressenti du peu de pluie qui est tombée. Les moissons ont à peu près manqué totalement à cause de la sécheresse ; et lorsqu'en parcourant ces réserves l'on voit ces grands champs bien clôturés qui avaient étéensemencés de céréales, surtout de blé, et qui n'ont à peu près rien rapporté, l'on se sent pris de pitié pour ces pauvres sauvages qui ont été si cruellement désappointés. Toutefois, malgré leur malheur, les sauvages ont labouré un plus grand nombre de champs pour les semailles du printemps. Cette terre est bien préparée et on n'y voit pas de mauvaises herbes ; ils ont aussi défoncé d'autre terre. Ils ont aussi mis en meule une immense quantité de foin pour leurs bestiaux. Comme ils n'ont pas de paille, il leur faut une plus grande quantité de foin que d'habitude.

J'ai constaté une très grande amélioration dans leurs maisons et leurs étables. Toutes ces constructions ont été mises en bon état pour l'hiver. Les fermes de ces deux réserves ont l'apparence de demeures confortables ; l'on a nettoyé le pas des portes et les déchets ont été brûlés ; on a crépi à neuf les étables et entouré de bonnes clôtures les parcs à bestiaux. J'ai fait réunir tous leurs bestiaux. Ils sont en assez bon état, mais ils

n'accusent pas la race supérieure de bon nombre de nos troupeaux. La bande d'Oke-masis avait 67 têtes de bétail, et la bande de Barbu 186 têtes.

L'agent McKenzie est un homme de progrès. A chaque visite successive que je fais je constate dans l'agence quelques améliorations nouvelles. Cette fois j'ai remarqué une clôture neuve en palissade, un chemin nivelé qui conduit à la maison au haut de la colline, de la pierre sur les lieux pour de nouvelles fondations, etc. On a construit une cuisine neuve à la maison de la ferme. La maison du commis est en bon état et l'on a construit une laiterie.

AGENCE DU LAC-LA-SELLE.

J'arrivai à l'agence du Lac-La-Selle le 11 mai, et le lendemain je commençai l'inspection de l'agence. John Rose, agent ; G. H. Harpur, commis ; Norman McDonald, interprète ; Peter Tomkins, fermier.

Je fis l'examen des livres, vérifiant les lettres de voitures et les factures en les comparant avec les livres, et vérifiai aussi les distributions ; je trouvai les livres bien tenus ; les inscriptions ont été faites régulièrement ; le tout fait beaucoup honneur au commis dans tous les détails.

Je fis l'inventaire des articles dans le magasin et en fis la vérification avec les soldes de compte du grand-livre ; à l'exception du bacon, à court de 145 livres, et du sel, à court de 16 livres, ce dont on a rendu un compte satisfaisant, je trouvai tout exact ; les magasins sont bien tenus.

J'examinai la qualité et le poids de chaque sac de farine, et tout était dans un état satisfaisant. Le bacon est aussi de bonne qualité. J'examinai les articles portés à la liste des " articles en usage ", et je pris note de ceux qui peuvent être biffés.

Je vérifiai les recettes et les déboursés en espèces, qui pour la plupart étaient sous forme de chèques officiels pour du bœuf fourni par les sauvages, ainsi que quelques autres pour le transport du courrier ; le tout a été régulièrement porté aux livres et était d'accord avec les pièces justificatives ; on en a régulièrement rendu compte en bonne et due forme au moyen de reçus déposés dans les archives.

Constructions et terrains de l'agence.—Un ordre parfait règne dans les bâtiments et sur les terrains de l'agence, et l'agent et le commis méritent des louanges pour les profits qu'ils tirent de tout chacun dans sa sphère ; bien que ce soit encore à une époque hâtive pour ce pays on ne voit pas sur le sol des copeaux de bois faits durant l'hiver ; les clôtures et les barrières sont réparées ; les couches-chaudes sont en pleine végétation dans les deux potagers, et les graines les plus vigoureuses sont déjà sémées dans les potagers. Les étables et les dépendances sont aussi en bon état et propres ; depuis la dernière inspection on a construit une remise.

Sauvages Whasatanows.—Depuis plusieurs années l'on a essayé de transférer les Wahsatanows de leur ancienne réserve, à vingt-deux milles à l'ouest de Victoria, au Lac-La-Selle. Ils ont abandonné leurs anciens foyers, et jusqu'ici une seule famille (Mahtiosk) est venue s'établir ici, encore n'y est-elle pas bien fixée. Les autres sont, dit-on, disséminés, les uns à Victoria et d'autres aux Buttes-du-Castor. Ils sont en tout au nombre de 26, divisés en cinq familles ; il y a aussi cinq veuves avec des enfants.

L'agent a pris soin de leur bétail, il en a vendu quelques-uns et déposé \$413.96 à leur crédit à la caisse d'économies, somme que la vente a produite ; il a en main 22 têtes, à part les veaux du printemps ; Augustin Steinhaur a hiverné ces animaux et a reçu en paiement deux bouvillons pris dans le troupeau. J'ai demandé de les réunir ; l'on en a amené 20, mais on n'a pu trouver les deux autres dans le temps ; on les a dit en lieu sûr. Les bétails sont en bon état, mais, comme tous les autres bétails de l'agence, ils sont de qualité inférieure.

Bande de Plume-Bleue.—La population de cette bande est de 94 âmes et a pour chef Plume-Bleue. Quelques sauvages de cette bande sont venus il y a quelques années, avec leur chef, du Lac-aux-Ceufs, sur la rive sud de la Saskatchewan, vis-à-vis Victoria, et depuis lors le groupe s'est accru de sauvages venus du Lac-du-Poisson-Blanc, du Lac-La-Selle et d'une famille de Peau-d'Hermine.

C'est une colonie de sauvages catholiques, sauf Plume-Bleue, qui est méthodiste.

Département des affaires indiennes.

L'on a construit près de l'école une jolie maison qui sert à la mission catholique et de résidence à l'instituteur, et les sauvages vivent dans le voisinage.

Une courte histoire de chaque famille offrira peut-être un peu d'intérêt.

Plume-Bleue était absent de chez lui, ayant quitté la réserve à la fin de mars pour aller faire la chasse sur la rivière Bataille. Il a hiverné avec succès ses cinq bêtes à cornes, ayant eu du foin en abondance. Dans le cours de l'hiver il a abattu un bouvillon pour en donner la viande à sa famille. En 1895 il avait deux acres de terre en culture qui lui ont donné cinq boisseaux de produits. Il a plusieurs instruments aratoires.

Wahpeeineew.—C'est un vieillard avec sa femme. Ses deux fils, Simon et Maxime, cultivent en société avec lui, mais ils ont leurs maisons séparément. Le vieux couple a une maison confortable, et, pour des sauvages, ils semblent faire un ménage heureux peu ordinaire.

Leurs bestiaux sont maintenant au nombre de 26, et, à l'exception d'un bœuf, c'est la progéniture d'une seule vache qu'on leur a donnée il y a quelques années. Ils ont vendu un bœuf et un bouvillon au ministère durant l'hiver, et on leur a permis d'abattre une vieille vache pour leur consommation. Le bétail a bien hiverné et était en bon état.

Simon Wahpeeineew a une jeune fille au pensionnat du Lac-La-Biche, et Maxime n'ayant pas d'enfants, a adopté un fils qui est aussi à la même école. En 1895 ils avaient cinq acres en culture qui leur ont rapporté dix-huit boisseaux de grain. Ils ont mis en meule 63 tonnes de foin ; et outre de petits instruments aratoires ils ont une faucheuse, un râteau à cheval, un chariot, des traîneaux doubles, des charrues, etc.

Alexis est le frère de Plume-Bleue. Il était aussi absent de chez lui ; il était allé voir un autre frère à la Plaine-Pierreuse il y a deux ou trois semaines. Sa maison était fermée et ses bestiaux, au nombre de cinq, étaient avec le reste du troupeau. En 1895, il avait en culture deux acres et demie qui lui ont rapporté trois boisseaux de grain. Il a vendu un bouvillon au ministère, au mois de mars. Il avait quinze tonnes de foin en meule, et amplement de fourrage pour ses bestiaux.

Keeseekowasis est un vieillard. Il a une maison et une étable, mais ses affaires sont mêlées à celles de son fils Peepeeksis.

Peepeeksis a la meilleure maison de la réserve ; il en a aussi une autre bonne près des prairies à foin, qu'il habite en hiver. Il a des étables aux deux endroits ; il est propriétaire de 14 bestiaux et de 4 chevaux. L'automne dernier il a vendu au ministère un bouvillon qu'on a abattu pour le bœuf. En 1895 il avait en culture $4\frac{3}{4}$ acres qui lui ont rapporté 15 boisseaux de grain. Il a mis 55 tonnes de foin en meule et son bétail a passé l'hiver en bon état. Il a un chariot, une faucheuse et un râteau à cheval, un harnais double, outre bon nombre d'outils et autres instruments.

Kahkeesim.—Cet homme a la réputation d'être le meilleur chasseur de la réserve ; lorsqu'il ne cultive pas il passe son temps à la chasse. Il a une maison et une étable près de la rivière. Son fils adoptif est au pensionnat du Lac-La-Biche. En 1895 il avait en culture 3 acres de terre qui lui ont rapporté cinq boisseaux de grains. Il avait 20 tonnes de foin en meule. Il est propriétaire de neuf têtes de bétail. Au nombre de ses instruments aratoires, les principaux sont une charrette, une herse en fer, des charrues, etc.

Voleur-de-Chevaux.—A une maison et une étable, mais pas de bestiaux. Il a une couple de chevaux, une charrette, un harnais et quelques outils. C'est un de ces vieux chasseurs qui ne veulent pas se fixer. En 1895 il avait deux acres en culture dont le rendement a été nul.

Corbeau-Rouge.—La famille de ce sauvage se compose de neuf personnes, sa femme, trois fils et quatre filles. Il a une bonne maison qui était assez propre et assez confortable, ainsi que de bonnes étables. D'après les livres il aurait 21 têtes de bétail, mais en fait il n'en a que 19, il en a échangé une pour un cheval avec Job la Pataque, et il en a abattu et mangé une autre. En 1895 il avait six acres en culture et le battage lui a rapporté 23 boisseaux de grain. Il avait 63 tonnes de foin en meule. Son bétail était en bon état. Ses instruments aratoires se composent d'une traîneau double, d'un harnais de travail, d'un chariot, de charrues, de herses, ainsi que de quelques outils.

Simon Pushwack a une famille de cinq personnes : sa femme, trois garçons et une fille, mais sa mère et deux neveux ophelins vivent avec lui. Il ne travaille pas beaucoup, se disant malade. Pierre Œil-Brillant, son frère, et un des neveux en question, Simon Véronique, âgé de 14 ans, prennent soin de son bétail. En 1895, il avait trois acres en culture qui lui ont rapporté six boisseaux de grain au battage. Il a vendu trois têtes de bétail au ministère et on lui a permis d'en abattre une pour lui ; il en a aussi abattu une autre pour le bœuf. Présentement il a 20 têtes de bétail et 2 chevaux. Il a mis 63 tonnes de foin en meule. Son bétail est en bon état, sauf un bœuf qui boite et qui est maigre. Il a deux maisons, dont une est habitée par son frère Pierre. La maison qu'il habite est confortable ; il en est de même de ses étables. Lors de ma visite il faisait la pêche à l'esturgeon, et ce avec succès ; il en avait pris plusieurs. Il a une scie à deux mains, un traîneau double, un chariot, une fauchéuse et un râteau à cheval, de moitié avec un autre, une charrette, une herse, une charrue et d'autres instruments aratoires.

Mooswah—Ce sauvage a une famille de cinq personnes ; il a un fils au pensionnat du Lac-La-Biche. Il est propriétaire d'une bonne maison et d'une bonne étable. En 1895 il avait en culture six acres de terre qui lui ont rapporté 14 boisseaux ; il avait 52 tonnes de foin en meule. Il a vendu un bouvillon au ministère et en a abattu un autre pour lui-même. Il a 16 têtes de bétail et 2 chevaux ; ils sont tous en bon état. Il est de moitié dans une fauchéuse et un râteau, à cheval ; il a un chariot, un traîneau double et une traîne ; de plus, une charrue, une meule, des faux, etc.

J. B Tête-de-Chien—Ce sauvage est veuf ; sa mère et son frère habitent avec lui. Il est propriétaire d'une jolie petite maison et d'une bonne étable. En 1895 il avait en culture 4½ acres de terre qui lui ont rapporté six boisseaux de grain et il a mis 36 tonnes de foin en meule. Il a 10 têtes de bétail, en ayant abattue une pour lui-même durant l'hiver. Il a une charrue, une charrette, un joug, des faux, etc.

Louison Tête-de-Chien n'a qu'une fille adoptive qui est au pensionnat du Lac-La-Biche. Il est propriétaire de deux maisons dont la plus grande est trop froide ; il en a construit une plus petite qu'il habite. Il a une bonne étable. En 1895, il avait en culture trois acres de terre qui lui ont rapporté quinze boisseaux de grain. Il a mis en meule 25 tonnes de foin qu'il a tout coupé avec une faux, avec l'aide de sa femme. Il a 11 têtes de bétail et 2 chevaux, et tous ont bien hiverné. On le dit le meilleur labourer et le meilleur cultivateur de la réserve, et personne autre ne prend mieux soin de son bétail. Il a un traîneau double, un joug avec traits en fer, des faux, faucilles, faux à râteaux, et quelques petits instruments aratoires.

Joseph Wahpawaise—Je l'ai trouvé malade au lit. Depuis longtemps il souffre de consomption. Son jeune frère Louison habite avec lui et fait la besogne. Il a une bonne maison et une bonne étable. En 1895 il avait cinq acres et demie en culture qui lui ont rapporté 24 boisseaux. Il a mis en meule 23 tonnes de foin. Il a 9 têtes de bétail, ayant perdu une vache au mois de mars ; les bestiaux étaient en bon état lorsque je les fis réunir. Il a un traîneau double et un certain nombre de petits instruments aratoires.

Pierre Yeux-Clairs—Ce sauvage parle l'anglais, l'ayant appris au pénitencier, où il apprit aussi à conduire une machine à vapeur. Il a une maison et une étable près de la rivière, mais il préfère en habiter une qui appartient à son frère Pushwack. En 1895 il avait en culture quatre acres de terre qui lui ont rapporté 15 boisseaux de grain. Il a mis son foin en meule en société avec son frère, et a hiverné ses deux vaches chez ce dernier. Il a une charrette et un harnais, des faux à râteau, des faucilles, etc.

Oskinik—Ce sauvage a pris pour femme une métisse du nom de Desjarlais qui tient dit-on la maison la plus propre de la réserve ; c'était assurément la plus propre lors de ma visite. Il a une bonne maison et une étable à six places. En 1895 il avait trois acres en culture qui lui ont rapporté 14 boisseaux de grains. Il a mis 12 tonnes de foin en meule. Il a un bœuf, une vache et deux chevaux, de plus, une charrette, un harnais, une hache, une tarière, un joug, une chaîne, des faux, des faucilles, etc.

Albert Paul est un des fils de Stony Paul, de la bande de Peau-d'Hermine. Il a une maison et une étable, qui étaient fermées, vu qu'il était parti à l'aventure depuis le commencement de mars. En 1895, il avait en culture deux acres de terre qui lui ont rapporté

Département des affaires indiennes.

deux boisseaux. Il a mis 13 tonnes de foin en meule. Il a quelques animaux, une vache et une taure. Il n'a pas d'instruments aratoires.

Benjamin Quinn—Ce sauvage a une maison et une étable. Il était parti en visite au Lac-La-Biche. Il n'a pas fait de culture en 1895. Il a fait son foin en société avec Crane, chez lequel il a hiverné son bétail. Il a un bœuf, une vache et un bouvillon d'un an. De même que des faux, etc.

Jean La-Pataque—Ce sauvage a une maison et une étable. Il était aussi parti pour le Lac-La-Biche. Il a l'intention d'aller travailler à bord d'un bateau à vapeur sur la rivière Athabasca. En 1895 il avait trois acres et trois quarts en culture qui ne lui ont rien rapporté. Il a mis son foin en meule en société avec Pipiksis. Il a un bœuf, une vache et deux bouvillons, des faux, etc.

J'ai fait réunir deux fois le bétail de cette réserve, une fois le 16 mai, que la pluie est venue déranger, et une autre fois, le 20 mai, où la réunion a été plus générale. En thèse générale, le bétail de cette réserve est de meilleure qualité que celui de la réserve du Lac-La-Selle, et sauf cette exception, ces bestiaux sont les pires que j'aie vus depuis longtemps, la plupart étaient la progéniture inférieure d'une race inférieure.

Les étables sont neuves et de bonne qualité, elles sont spacieuses et munies d'étauçons. Les maisons sont bonnes, grandes et généralement confortables ; les champs sont vastes, et le plus souvent on a clôturé trop de terre, beaucoup plus qu'il ne s'en cultive ; lorsque ces clôtures vieilliront, on aura beaucoup de peine à entretenir autant de clôture, vu que le bois se fait rare.

Il y a dix-huit ans, lorsque je traversai ici, ce qui est aujourd'hui la réserve était une forêt ; bientôt il n'y aura pas assez de bois pour le chauffage, sans parler des clôtures.

En 1896, cette année, on a ensemencé 41 acres en orge, 18 en blé, et jusqu'au jour de mon inspection 5 acres en pommes de terre. L'on se proposait d'en planter davantage dès que les voitures qui étaient allé chercher des pommes de terre de semence seraient arrivées.

Les moissons de 1895 ont presque complètement manqué à cause de la sécheresse et des vents chauds. L'insuffisance de l'eau sur cette réserve est un grand obstacle à l'élevage du bétail ; bien que la rivière Saskatchewan soit une de ses limites, elle est trop éloignée des terres à foin et des terres cultivées pour alimenter les fermes. Les puits qu'on a creusé ne serviront guère en hiver, alors qu'on en a le plus besoin, tant qu'on n'y aura pas posé des pompes, car le diamètre de chaque puits n'est que de six pouces ; l'on comprendra facilement qu'avec des seaux faits pour entrer dans ces puits la moindre glace les empêche de descendre.

Bande du Lac-La-Selle, n° 125.—*John Makoukis*.—La famille de cet homme se compose de sept personnes, sa femme, trois petits garçons, deux petites filles et lui-même. Il a une maison et une étable, toutes deux d'assez bonne qualité. En 1895, il avait quatre acres en orge et un morceau en pommes de terre ; le battage a produit 15 boisseaux. C'est un bon travaillant, mais pas un bon administrateur pour lui-même. Il a six têtes de bétail, ainsi qu'une charrette, un joug, une charrue et quelques instruments aratoires.

Louis Waychokon a une famille de huit personnes, sa femme, trois filles, trois fils et lui-même. Sa fille s'est mariée avec Jimmy Cardinal quelques semaines avant mon inspection ; le jeune marié n'avait que 17 ans. Son cadet est à l'école industrielle de Daim-Rouge. Il a une bonne maison et de bonnes étables. En 1895, il avait en culture six acres de terre qui lui ont rapporté 20 boisseaux de grain. Il a mis 54 tonnes de foin en meule. Sa maison est située dans un lieu pittoresque, mais il a dû abandonner la culture dans le voisinage, où les grains sont exposés aux gelées. Il a fait un champ sur un terrain plus élevé, et l'on espère qu'il pourra là avoir une bonne moisson. J'ai fait réunir son bétail ; il en a 14 têtes. Ces animaux ont bien passé l'hiver, car ils étaient en bon état. Il a aussi deux traînes, un traîneau double, une hache, une charrette, des harnais pour chevaux et bœufs, une herse, deux charrues et nombre de petits outils.

Mistah John—La famille de cet homme se compose de huit personnes, sa femme, cinq garçons, une fille et lui ; deux des garçons sont à l'école industrielle de Daim-Rouge. Il a une bonne maison et une bonne étable ; cette dernière est munie d'étauçons et con-

fortable à d'autres égards. En 1895, il avait en culture cinq acres et demie, dont le rendement a été complètement nul à cause de la longue sécheresse. Il a mis 75 tonnes de foin en meule. Il est propriétaire de 21 têtes de bétail. Il les avait réunies; ces animaux sont en bon état mais d'une qualité médiocre. Il a vendu un animal au ministère pour en faire du bœuf et en a abattu un pour sa famille, et durant tout l'hiver il n'a reçu aucun secours de l'agence, en fait d'aliments. Il a une charrette, un chariot, une faucheuse et un râteau, une herse, des fourches, des houes, des marteaux et des faux.

Petite-Grue.—Ce sauvage habite actuellement l'ancienne ferme de Thomas Hunter. La maison est confortable, et il a une étable suffisante pour ses animaux. Sa famille est au nombre de six personnes : lui-même, sa femme, deux garçons et deux filles; le plus vieux des garçons est au pensionnat du Lac-La-Biche. En 1895, il avait en culture sept acres et demie qui lui ont donné 18 boisseaux de grain; et il a mis en meule 75 tonnes de foin. Il a 21 têtes de bétail. J'ai fait réunir son bétail dans son corral; ils étaient en bon état mais de race inférieure. Il a vendu deux animaux au ministère pour en faire du bœuf, et en a abattu un pour sa propre famille. Il a aussi sept chevaux, un chariot, une faucheuse et un râteau, charrette, herses, charrues, et nombre de petits instruments aratoires.

Job La-Pataque.—Ce sauvage a une famille de neuf personnes : lui-même, sa femme, deux fils, une fille, trois beaux-fils et une belle-fille. Tous ses enfants sont à l'école industrielle de Daim-Rouge, et un de ses beaux-fils est au pensionnat du Lac-La-Biche. La famille vivait à l'extrémité occidentale de la réserve, près des Buttes-du-Serpent, mais elle a déménagé au creek du lac La-Selle. Il a une bonne maison qui est trop petite pour sa famille, une bonne étable et un grand corral. En 1895, il avait en culture 16 acres qui lui ont rapporté 36 boisseaux de grain. Il a mis 96 tonnes de foin en meule, dont 25 tonnes lui sont restées pour l'hiver de 1896. Il a 5 chevaux et 29 bestiaux; dans le cours de l'hiver il a vendu deux animaux au ministère pour en faire du bœuf. Son bétail est d'une qualité inférieure, résultat d'un mauvais élevage. Il a une faucheuse, un râteau, un harnais double, une baratte, une herse, charrue, joug, chariot, et la plupart des petits instruments aratoires.

Thomas Hunter.—Ce sauvage a aussi déménagé des Buttes-du-Serpent, aux environs du lac La-Selle. Il a perdu à l'échange quant à la culture de la terre avec succès; le terrain où il est en ce moment est bas, et les gelées se font sentir en été.

Moses.—Ce jeune homme est marié et père de deux enfants. Sa maison est la meilleure de la réserve et il a une bonne étable. En 1895, il avait en culture huit acres et demie qui n'ont rien rapporté à cause de la sécheresse. Il a mis 45 tonnes de foin en meule. Il est propriétaire de 14 têtes de bétail. Au printemps il a abattu une vache pour la consommation de la famille. Ses instruments aratoires se composent d'un harnais double, d'une hache, d'une charrette, d'une chaîne à billots, de fourches, d'un joug, de deux charrues, de faux, etc.

Samuel Steinhaur.—Sa famille se compose de lui-même, de sa femme, de trois fils et d'une fille, cette dernière est à l'école industrielle de Daim-Rouge. En 1895 il a commencé sur la terre de son père au Lac-du-Poisson-Blanc, sept acres en blé et deux acres et demie en orge et n'a rien récolté à cause de la sécheresse. Il a mis 30 tonnes de foin en meule au Lac-de-la-Cache, où avec d'autres sauvages il a l'habitude de faire hiverner son bétail. Il a 22 têtes de bétail.

On a réuni ensemble le bétail des frères Steinhaur. Ce sont des animaux inférieurs, résultat du croisement continué d'animaux de même race. Samuel, dans le cours de l'hiver, a vendu un animal au ministère pour en faire du bœuf. Il a herse, charrue, chariot, harnais, faucheuse et râteau.

Augustin et Arthur Steinhaur.—Ces deux frères travaillent ensemble, bien que le premier seul habite au Lac-La-Selle. La famille d'Augustin se compose de quatre personnes. Il a deux maisons, l'une au Lac-La-Selle et l'autre, qu'il habite en hiver, au Lac-de-la-Cache; il a des étables aux deux endroits, celle du Lac-de-la-Cache est très grande. Il n'a pas eu de récolte en 1895, mais il a mis en meule 175 tonnes de foin. Il a 47 têtes de bétail. Il a vendu un animal au ministère pour en faire du bœuf et en a abattu

Département des affaires indiennes

trois pour sa famille. Il ne reçoit pas d'aide du ministère et il se suffit à lui-même. J'ai fait réunir son bétail. Les animaux sont d'une qualité très inférieure, à cause du traitement continué d'animaux de même race. Il essaie d'y remédier en vendant ses taureaux indigènes et en se servant de ceux que le ministère a envoyés. Il a des haches, une faucheuse, un râteau, un chariot, un traîneau double, un harnais, simple et double, un herse, une chaîne à billots, un joug, etc.

Thomas Makoukis.—C'est un gendre de Thomas Hunter. Il n'a pas d'enfants à lui, mais sa femme et lui ont adopté un fils de Moses. Il a une maison et une étable. En 1895 il a ensemencé 12 acres. Il a mis 45 tonnes de foin en meule avec son beau-père. Il a 15 têtes de bétail. Ils ont été réunis avec ceux de Thomas Hunter et sont également d'une qualité inférieure. Il n'a pas d'instruments aratoires séparément de ceux qui servent à Hunter et à lui-même, vu qu'ils travaillent ensemble.

Daniel Makoukis.—Ce jeune homme est marié à la fille de Mistaw John. Ils n'ont pas d'enfants ; il n'a pas, non plus, de maison à lui, il vit de temps en temps avec un parent puis avec un autre. Il n'a pas de ferme. Baptiste Rose lui a fait cadeau d'une vache. Il n'a pas d'instruments aratoires.

Andrew Green compte pour un sur le bordereau de paye, mais il a un fils illégitime qui est à l'école industrielle de Daim-Rouge. Il voyage, étant "médecin" de profession, et il était à Morley la dernière fois qu'on en a entendu parler ; il a fait dire de là de vendre sa vache, que le ministère a acheté et a fait abattre pour le bœuf ; les quelques instruments aratoires qu'il avait sont perdus.

Baptiste Rose est un vieillard qui compte pour deux sur le bordereau de paye ; il a une fille à l'école industrielle de Daim-Rouge. Il voyage, logeant de temps en temps avec un ami puis avec un autre. Il a une bonne maison.

Ce qui précède complète l'histoire des sauvages de ces deux réserves en état de travailler. On a beaucoup de peine à se tenir au courant des différents groupes de bestiaux, vu que jusqu'ici ces sauvages ont positivement refusé de laisser marquer leurs animaux des lettres "I. D."

La sécheresse persistante et générale de l'été de 1895 a fait à peu près totalement manquer les moissons. Les sauvages, ce printemps, ont réuni avec diligence tout le grain qu'ils ont pu se procurer. Heureusement qu'on a réalisé \$85 en vendant du foin au service télégraphique de l'Etat, du foin mis en meule par l'agent des sauvages, et l'on a employé cette somme à acheter des pommes de terre de semence de la colonie allemande près de Fort-Saskatchewan, à 20 cents le boisseau, de sorte qu'on a pu s'en procurer ainsi plus de 300 boisseaux.

À venir jusqu'au jour de mon inspection, voici qu'elles étaient les semences faites : 20 acres en orge ; 20 acres en blé ; 15 acres en avoine ; et environ 2 acres en pommes de terre ; l'on continuait à planter des pommes de terre.

RÉSERVE DU LAC-DU-POISSON-BLANC ET DU LAC-DU-BON-POISSON.

Le 27 mai je commençai l'inspection des réserves du Lac-du-Poisson-Blanc et du Lac-du-Bon-Poisson.

Je fis réunir tout les animaux du Lac-du-Bon-Poisson, et j'examinai 191 têtes ; les animaux ici sont d'assez bonne qualité.

Je fis la visite de chaque ferme. Voici une courte description de ce que j'ai vu, et un bref exposé des conditions dans lesquelles se trouve chaque famille.

Enoch Wood a une famille de six personnes ; lui-même, sa femme, trois petits garçons et une petite fille. Il a une bonne maison et trois très bonnes étables. Il est propriétaire de 9 têtes de bétail, soit : 2 bœufs, 2 bouvillons, 2 vaches et 3 taures. Il a une charrue et quelques instruments aratoires. Cette année il a ensemencé 4 acres en blé, 2 acres en orge, et il a l'intention de semer des pommes de terre et des navets.

Augustin Giant a une famille de quatre personnes ; lui, sa femme, un garçon et une fille. Il a une bonne maison et une étable. Il n'a qu'une vache et pas d'instruments aratoires. Cette année il a ensemencé 3 acres en blé, 2 acres en avoine et 2 acres en orge.

Moïse Jackson a sa femme et un fils. Il a une bonne maison et une vacherie. Il n'a pas de bétail. Il a un chariot, une charrue et un harnais. Il a ensemencé deux acres en blé et il a l'intention de planter des pommes de terre et de semer des navets.

Thomas Jackson a une famille de cinq personnes : lui, sa femme, deux garçons et une fille. Il vit chez son fils Moïse. Il a un bœuf, une vache, un bouvillon et deux taures.

Mathieu Houle a une famille de quatre personnes : lui, sa femme, un garçon et une fille. Il a une bonne maison et une étable. Il a quatre vaches, deux bouvillons et deux taures. Il a ensemencé un acre en blé et va planter des pommes de terre et semer des navets.

La famille de *Charles Jackson*, se compose de sa femme, deux filles et un garçon. Il a une bonne maison neuve et deux étables, six vaches, cinq bouvillons et cinq taures.

Moïse Jackson a une famille de six personnes qui sont, à part lui, sa femme et ses enfants, deux garçons et trois filles. Une de ses filles est à l'école industrielle de Daim-Rouge. Il a une bonne maison avec cuisine attenante et trois étables. Ses animaux se composent d'un bœuf, de sept vaches, de trois bouvillons et de deux taures. Il a une faucheuse, un râteau à cheval, une barouche, une voiture légère, un chariot de ferme, une charrue, une herse et de petits instruments aratoires. Cette année il a en culture deux acres de blé, un peu de pommes de terre et un potager.

Pierre La-Chemise, conseiller.—Cet homme à une famille de sept personnes : lui, sa femme, quatre fils et une fille. Deux de ces fils sont à l'école industrielle de Daim-Rouge. Il a une grande maison confortable et des étables très inférieures. Son troupeau de bestiaux se compose de deux bœufs, de cinq vaches, de deux bouvillons et de deux taures ; et ses instruments aratoires d'un chariot, d'une charrue et d'un harnais. Cette année il a ensemencé cinq acres en blé, quatre acres en avoine ; il va planter des pommes de terre et se faire un potager.

John Whitford.—Cet homme est aussi connu sous le nom de Black John. Il a été malade tout l'hiver, mais il est encore sur pied. Ses enfants sont deux garçons et une fille. Un des garçons et la fille sont à l'école industrielle de Daim-Rouge. Il a une bonne maison et une bonne étable, et son troupeau de bestiaux se compose de deux bœufs, de quatre vaches, de quatre bouvillons et de sept taures ; il a aussi une faucheuse et un râteau à cheval, un chariot, un harnais et une charrue. Vu sa maladie il n'a pu faire de semence cette année. (Depuis que ce qui précède est écrit, John Whitford a eu une rechute et est décédé.)

Albert Cardinal a une famille de trois personnes et n'a qu'un enfant. Il cultive des fermes au Lac-des-Joncs avec ses deux frères. Ces fermes sont bien situées et le sol est très bon, la terre est plus forte qu'à Bon-Poisson ou à Poisson-Blanc. Sa maison est confortable, mais son étable est médiocre. Il a dix têtes de bétail, savoir : deux bœufs, deux vaches, deux bouvillons et quatre taures ; il a aussi une charrue et une herse. Il a ensemencé une acre et demie en blé et il va planter des pommes de terre et faire un potager.

Harry Cardinal à une famille de trois personnes, mais n'a qu'un enfant, un fils. Il a une maison et son étable est médiocre ; il a un bœuf, une vache, deux bouvillons, un chariot, un harnais double et une charrue. Il a en culture deux acres de blé, deux acres d'orge, et il va faire un potager.

Baptiste Cardinal à deux fils, dont l'un, Henri B., est au pensionnat du Lac-La-Biche. Il a une bonne maison et une étable médiocre, un bœuf, deux vaches, un bouvillon et une charrue. Il a semé deux acres de blé et a un potager.

Thomas Sinclair à une famille de cinq : lui, sa femme et trois petites filles. Sa fille Bella est à l'école de Daim-Rouge. Il a une assez bonne maison mais des étables médiocres. Son troupeau se compose de 13 têtes de bétail, savoir : deux bœufs, quatre vaches, trois bouvillons et quatre taures. Il n'a que dix instruments aratoires, dont le principal est une charrue. Il ne peut travailler depuis quelque temps, mais sa femme est une bonne travailleuse et a fait le potager.

Département des affaires indiennes.

John Hunter, conseiller—C'est un vieillard. Il a une famille de cinq personnes, dont deux fils et une fille ; un des fils et la fille sont des adultes. Il est resté tout le printemps au Lac-La-Selle. Une autre fille qui, mariée, demeurerait à cet endroit, étant très malade, et il est resté avec elle jusqu'à ce qu'elle fut morte. Il a une grande maison et deux étables assez bonnes, et son troupeau se compose de sept têtes de bétail, savoir : deux bœufs, deux vaches, trois bouvillons ; il a aussi un chariot, une charrue, une herse et une charrette.

Jacob Jackson est un vieillard. Il a une famille de sept personnes ; un de ces fils est adulte et un petit-fils demeure avec lui. Il a un autre fils et une fille. Un de ses fils a été à l'école industrielle de Daim-Rouge. Il a une petite maison confortable et une bonne étable ; son troupeau se compose de six bestiaux, savoir : quatre vaches et deux bouvillons. Au nombre de ses instruments aratoires, le principal article est une charrue.

John Sinclair a trois filles et un fils en bas âge. Il a une bonne maison et une étable médiocre. Son troupeau de bestiaux se compose de deux vaches et de deux taures. Quoique boiteux, c'est un bon menuisier, et il excelle dans la fabrication des chaises. Il a ensemencé une acre et demie en blé, planté des pommes de terre et fait un potager.

Nathaniel Jambé—Ce vieillard demeure sur une péninsule du lac du Bon-Poisson et a une bonne ferme sur laquelle on voit peu de clôture. Il a une maison très confortable, avec un hangar et des étables. Son gendre, Augustion Hunter, qui est malade, demeure avec lui, mais c'est plus un consommateur qu'un fournisseur. Il a neuf têtes de bétail, savoir : quatre vaches, trois bouvillons et deux taures. Il est très à court de grain de semence cette année, et il n'a pu ensemencer qu'une acre de blé. Il a eu du fermier un sac de pommes de terre pour planter.

John Hunter, fils, a une famille de sept personnes : lui, sa femme, trois filles et deux fils. Il a une assez bonne maison, deux étables et un petit hangar pour les instruments aratoires. Son troupeau se compose de huit têtes de bétail, savoir : trois vaches, trois taures et deux bouvillons. Il a aussi un chariot, une faucheuse et un râteau, des charrues et une herse. Il a semé une acre de blé, planté un peu de pommes de terre et fait un potager.

John Half, fils—Cet homme a une famille de treize personnes : lui, deux femmes, six fils et quatre filles. Un de ses fils est à l'école industrielle de Daim-Rouge. Il a une assez bonne maison, mais il est à en construire une neuve. Il a deux étables et un hangar pour ses instruments aratoires. Son troupeau se compose de six bêtes à cornes, savoir : deux bœufs, deux vaches, un bouvillon et une taure ; il a aussi une faucheuse, un râteau, un chariot, une charrue et une herse. Il a ensemencé quatre acres en blé, deux acres d'orge, planté neuf boisseaux de pommes de terre et fait un potager. Il a l'intention d'ensemencer une acre et demie de terre neuve en navets.

John Half, père—Ce vieillard est seul avec sa femme, mais son gendre, Enoch La-Pluie (Kemowin), demeure avec lui. Sa maison est confortable et il a une bonne étable. Il a deux vaches et deux taures. Son gendre, Enoch La-Pluie, a un fils. Il est propriétaire de deux vaches et de deux bouvillons, et a ensemencé une acre en blé et fait un potager.

Abraham Cardinal a une famille de quatre personnes : lui, sa femme, un petit garçon et une petite fille. Il a pour femme la fille de Pierre La-Chemise et demeure avec son beau-père. Il a trois vaches, deux taures et un bouvillon, et il a ensemencé cinq acres en orge.

Martha Rose est une jeune femme qui vit séparée de son mari, dans une maison appartenant à David Seenum. Elle a deux veaux.

Mme Baptiste Rose est une vieille femme qui vit partout. Elle a deux vaches et un bouvillon, dont son fils Jonas prend soin.

Marie Tête-Chauve, veuve, fille de feu le conseiller Simon Tête-Chauve. Sa sœur Ida est à l'école industrielle de Daim-Rouge. Son frère Simon et elle demeurent chez leur oncle Pierre La-Chemise. Elle avait une petite fille dont les funérailles ont eu

lieu lorsque je visitai la réserve. Les trois, Marie, Ida et Simon, ont cinq vaches, deux bouvillons et trois taures. Pierre La-Chemise a soin de ces bestiaux. Le 29 mai, je visitai les maisons et les fermes de l'extrémité du lac du Poisson-Blanc. Les bestiaux étaient dans les bois, et on a eu beaucoup de peine à les réunir ; cependant, j'ai pu en réunir 156 ; ceux que je n'ai pu avoir appartiennent à des sauvages qui étaient temporairement absents de la réserve.

Voici un court aperçu de ce que j'ai vu sur chaque ferme :

James Seenum ou Pakan, chef.—Le chef touche une annuité pour une petite famille de trois personnes, toutes mariées, sauf un fils de dix-huit ans ; mais il a le plaisir d'avoir chez lui un gendre et sa famille, et son fils marié, qui est revenu chez son père sans sa femme, ce qui fait beaucoup de monde à nourrir. Il a une bonne maison à un étage et demi, surmontée d'un toit en bardeaux. Il parle encore de subdiviser sa maison, mais les choses n'en sont pas plus loin qu'elles l'étaient lors de ma visite en 1880. Il a les mêmes étables qu'alors, et le temps ne les a pas améliorées ; il consent à en bâtir une neuve si le fermier veut bien lui aider. Il a 22 têtes de bétail, savoir : neuf vaches, sept bouvillons et six taures. Il a aussi cinq chevaux. Il a un chariot, une barouche, une charrue, une herse, une faucheuse et un râteau. Il a ensemencé quatre acres en blé, quatre en orge, trois quarts d'acre en pommes de terre, en carottes et en oignons.

Jos. Makoukis.—Sa famille se résume à sa femme et à une petite fille. Il a une très bonne maison qui était très propre et très bien tenue. Son étable est bonne. Il a cinq têtes de bétail, savoir : trois vaches et deux bouvillons, et cinq chevaux ; aussi une charrue et une herse. Il a cinq acres de blé, un peu de pommes de terre, de navets, de carottes et d'oignons.

Arthur Steinhaur.—Sa famille se compose de six personnes : lui, sa femme, deux fils et deux filles. Les deux garçons sont à l'école industrielle de Daim-Rouge. Il a une belle grande maison, résidence de feu son père. Elle a un bon mobilier moderne. Ses étables n'ont guère d'apparence, mais elles sont, dit-on, confortables en hiver. Il a aussi un caveau à légumes et un dépôt à grain ; il est propriétaire de 23 têtes de bétail, d'un chariot, d'une barouche, de deux charrues, d'une herse, d'une faucheuse, d'un râteau, etc. Il a ensemencé 16 acres en blé, 7 en avoine et 2 en orge. Il a planté un peu de pommes de terre et il a un potager de navets, de carottes et d'oignons. Cet homme ne reçoit directement aucune aide du ministère. Comme le grain de semence était rare et qu'il en avait en réserve, on lui a donné de la farine et du bacon en échange.

John Bull est un jeune homme qui vit seul avec sa femme. Il a une maison près de l'école. Il a deux chevaux.

Sam Bull est un ancien élève de l'école industrielle de Daim-Rouge, ainsi que sa femme Ida Jackson ; ils ne sont mariés que depuis peu. Il habite une très bonne maison à quelque distance au delà de la mission. Il y a une étable qu'il vaudrait mieux démolir et en reconstruire une autre à la place, vu qu'elle existe, à ma connaissance, depuis plusieurs années. Il a acquis cette propriété en échange pour un cheval. Il a une acre de blé en culture et un peu de légumes. Sa sœur Flora a cinq têtes de bétail, savoir : deux vaches et trois jeunes animaux, dont il prend soin.

Jacob Bull est seul avec sa femme. Il a une assez bonne maison, mais une étable très médiocre. Son troupeau de bestiaux se compose de 8 têtes, savoir : un bœuf, trois vaches, deux bouvillons et deux taures. Sa belle-mère, la veuve Stanley, demeure chez lui avec une fille. M^{de} Stanley a une autre fille à l'école industrielle de Daim-Rouge.

Jacob Ligne-de-Crin.—C'est un vieillard incapable de travailler qui, avec sa vieille femme, demeure dans la partie nord-ouest de la réserve. J'ai essayé d'atteindre sa maison, mais j'en ai été empêché par un marais profond. On lui a enlevé ses bestiaux il y a deux hivers, vu que son foin était épuisé. Depuis lors son gendre en a six et son fils (le gendre du chef Seenum) en a trois. Le vieux en réclamait quelques-uns, et pendant mon séjour on est arrivé à une entente. On dit son étable en très mauvais état, mais que sa maison est très bonne.

Erastus a une famille de cinq personnes : lui, sa femme et trois garçons. Il a une assez bonne maison et deux bonnes étables. Son troupeau de bestiaux se compose de

Département des affaires indiennes.

deux bœufs, quatre vaches et d'une taure. Son seul instrument aratoire est une charrue. Il a ensemencé trois acres en blé, planté un peu de pommes de terre, et fait un potager de navets, d'oignons et de carottes.

Paul Bernard ou "Yankee" a une famille de cinq personnes. La femme qu'il a aujourd'hui est sa seconde. Il a trois filles et un fils. Une de ses filles, Georgina, est à l'école industrielle de Daim-Rouge. Il a une bonne maison et deux bonnes étables. Son troupeau de bestiaux se compose de deux bœufs, de deux vaches et de trois bouvillons. Il a une charrue, un harnais et quelques petits outils. Il a cette année dix acres de blé, un peu de pommes de terre et un potager.

Peter Apow—Cet homme a une très bonne maison sur le bord du lac, une bonne étable et un dépôt à grain. Sa famille se compose de sept personnes : lui, sa femme, deux fils et trois filles. Son fils Joseph et sa fille Elizabeth sont à l'école industrielle de Daim-Rouge. Il a huit bêtes à cornes, savoir : trois vaches, trois bouvillons et deux taures. Ses instruments aratoires importants sont une charrue et une herse. Il a en culture cinq acres de blé, et trois quarts d'acre de pommes de terre, ainsi qu'un quart d'acre en navets, oignons et carottes.

William Stamp est veuf ; sa femme est morte tout récemment. Il a un fils et une fille. Il a une maison et une étable. En fait de bétail il n'a qu'une paire de bœufs. Ses instruments aratoires se composent d'une charrue et d'une herse. Il n'a pas fait de semence, ayant soigné sa femme tout le printemps.

Peter Blood.—Cet homme vit sur le creek du moulin en face de la demeure du fermier. Sa famille se compose de neuf personnes : lui, sa femme, cinq filles et deux fils. Un de ses fils est à l'école industrielle de Daim-Rouge, et un autre à l'école industrielle du Lac-La-Biche. Il a deux maisons ; une en voie de construction qui sera une très bonne maison une fois terminée. Il a trois étables, et un hangar pour ses instruments aratoires. Son troupeau se compose de deux bœufs, six vaches, cinq bouvillons et deux taures. Il a deux acres de blé en culture, un peu de pommes de terre, de navets, etc.

Richard Hardisty demeure chez sa belle-mère, Mme Gros-Serpent. Il a une famille de cinq personnes : lui, sa femme, deux garçons et une fille. Son fils, Narcisse, est au pensionnat du Lac-La-Biche. Il a une maison et deux étables, ces dernières en très mauvais état. Son bétail se compose d'un bœuf, d'une vache et de deux bouvillons. Ses cultures se résument à une acre de blé et à un potager. Il était absent de chez lui, parti pour aller travailler à bord des bateaux de la Compagnie de la Baie-d'Hudson sur l'Athabaska.

Ahkumuse-en-ee-se ou "Autre-côté-de-la-Pierre". La famille de ce vieillard se compose de sa femme et d'un enfant en bas âge. Sa maison et son étable sont toutes deux en mauvais état. Il a un bœuf et une charrue. Il va faire un potager de pommes de terre, de navets, carottes, etc.

Peter Breast à une famille de six personnes : lui, sa femme, deux fils et deux filles. Il a une assez bonne maison et une étable très médiocre. Son troupeau se compose d'un bœuf et d'un bouvillon. Il a une charrue et un harnais. Il a en culture deux acres de blé, et un champ de navets, de pommes de terre et d'oignons.

John Sunday parle l'anglais comme un blanc. Il a une maison médiocre et une mauvaise étable. Il a une belle paire de bœufs et une charrue. Il a un petit champ de pommes de terre, de carottes, d'oignons et de navets. Il est toujours heureux à la pêche.

Jonas Rose n'a que sa femme, et encore elle ne vit pas avec lui. Il a une bonne maison et deux étables qui ne sont pas très bonnes, trois vaches, un bouvillon et une taure ; une charrue. Il a en culture quatre acres de blé, deux d'avoine, un peu de pommes de terre et un potager.

Wahtahkwan ou "La Branche".—Sa famille se compose de sept personnes : lui, sa femme, quatre fils et une fille. Il est très pauvre et presque aveugle. Il a une petite maison et une étable.

David Seenum.—C'est le frère du chef. Bel homme d'âge mûr dont la famille se compose de six personnes : lui, sa femme, deux fils et deux filles. Il a deux maisons ; il en occupe une et l'autre est habitée par des parents. Il a une bonne étable. Son troupeau de bestiaux se compose de deux bœufs, d'une vache, d'un bouvillon et de quatre taures. Il a en culture trois acres de blé, et se propose de planter plusieurs sacs de pommes de terre et de faire un potager. Il vit très à l'aise et semble être un homme de progrès.

John White est connu comme grand chasseur. Sa famille se compose de cinq personnes. Il a une bonne maison, mais son étable est médiocre. Il a un bœuf, trois vaches, deux bouvillons et deux taures, une charrue, une herse et une charrette. Il avait en culture deux acres de blé et un grand champ de pommes de terre, etc.

Simon Kesickutuwayo.—Ce jeune homme passe pour un des meilleurs travailleurs de la réserve. Il est marié et père d'un fils. Sa maison est très bonne, ainsi que son étable. Il a deux vaches et un bouvillon. Il avait en culture deux acres et demie de blé, des pommes de terre, des navets, etc.

Richard Kimowin, ou "La-Pluie".—Sa famille se compose de quatre personnes. Son beau-fils Joseph est au pensionnat du Lac-La-Biche. Il a une jolie petite maison, mais comme il est vieux et infirme il fait peu de culture. Il se propose d'avoir un potager.

Archibald Half a une famille de sept personnes : lui, sa femme, deux fils et trois filles. Sa maison est bonne, mais son étable ne l'est guère. Ses bestiaux se composent d'un bœuf et d'une vache. Il a une charrue. Sa culture se compose de deux acres de blé et d'un champ de pommes de terre, etc.

Kwee-es-kis, ou "Whiskey-Jack", a une famille de trois personnes ; depuis le paiement de la dernière annuité un grand garçon est mort. Il a une bonne maison et deux bonnes étables ; un bœuf, une vache et deux bouvillons. Ses cultures se composent d'une acre et demie de blé, d'un peu de pommes de terre, de carottes, d'oignons et de navets.

Sam le Sauteux.—Sa famille se compose de cinq personnes : lui, sa femme, deux fils et une fille. Il a une bonne maison et trois étables en assez bon état. Son troupeau se compose de 19 têtes de bétail, savoir : sept vaches, neuf bouvillons et quatre taures. Ses instruments aratoires sont : un chariot, une charrue, une herse, une faucheuse et un râteau. Il a en culture trois acres de blé, un peu de pommes de terre et d'autres légumes.

Jonas Houle, mort quelques jours avant mon inspection, a laissé une famille. Il avait une vache et un bouvillon.

Ferme de l'agence.—Peter Tompkins est fermier depuis près d'un an. Les animaux confiés à sa charge sont : deux chevaux, trois vaches et un veau ; ainsi que deux taureaux Angus (sans cornes), un de trois ans et l'autre de cinq (les taureaux étaient dans le troupeau de bestiaux de Bon-Poisson, et sept moutons ; il y en avait huit, mais les chiens en ont tué un. Ce fermier avait, ce printemps, en culture, dix boisseaux de pommes de terre, quatre acres en navets, huit en avoine, à moitié avec Augustin Géant et Jonas Rose. Il avait aussi un grand potager.

Les bâtiments de cette ferme se composent d'une maison, d'un magasin, d'une forge, d'un hangar pour les instruments aratoires, de deux étables et d'un abri. Au moulin à farine, outre le moulin proprement dit, il y a un grand magasin qui n'est pas encore terminé. Il y a une maison vide et une étable qui servaient autrefois à un interprète ; l'étable sert aujourd'hui de glacière. On a clôturé 70 acres pour en faire un pâturage. La ferme est tenue en bon état et constitue un bon exemple pour les sauvages.

Pour résumer, les semences faites cette année et en attendant que le fermier donne des chiffres plus exacts lorsqu'il aura terminé les semailles, il y avait en culture, à la date de mon inspection : 94 acres de blé, 17 acres d'orge, 15 acres d'avoine, dix acres de pommes de terre (soit 143 boisseaux) ; total d'acres : 136.

Il n'est pas possible de compléter l'état des ressources de chaque famille dans une seule inspection. J'ai commencé cet état au lac du Poisson-Blanc, et le fermier devra le continuer et l'amplifier.

Département des affaires indiennes

J'ai été très satisfait des bonnes clôtures que j'ai vues à Poisson-Blanc et à Bon-Poisson. On y trouve facilement des perches qui sont de la meilleure qualité.

On était à court de grain et de pommes de terre de semence, la récolte de 1895 ayant manqué, mais l'agent et le fermier ont fait diligence et ils se sont procuré tout ce qu'ils ont avec les moyens à leur disposition.

Une bonne partie de la terre neuve défoncée en 1895 ne sera pas cultivée, on a l'intention de faire subir un labour d'été à quelques-uns des anciens champs qui ne sont pas ensemencés.

En thèse générale, leurs étables ne sont pas bonnes, "très mal" qualifierait mieux leur état général réel, vu que les exceptions ne sont pas assez nombreuses pour atténuer leur qualité générale. J'ai sérieusement parlé aux sauvages à ce sujet, en présence du fermier, et le leur ai fait comprendre la nécessité de construire de meilleures étables. Ils n'ont pas répondu avec beaucoup d'empressement, bien que le fermier ait promis d'aider à celui d'entre eux qui voudrait bâtir une étable en y travaillant avec lui. Bon nombre commencent à conduire leurs bestiaux en dehors de la réserve pour l'hiver, là où ils peuvent faire du foin en quantité illimitée; dans ces endroits ils travaillent en commun, construisent de grandes étables, et laissent leurs animaux errer ensemble. Naturellement, ceci vaut mieux que d'aller chercher du foin à de longues distances, mais cela n'apprivoise pas les animaux aussi bien que si chaque sauvage eût son bétail dans son étable particulière, près de son habitation et de sa ferme.

Comme preuve de l'abondance du foin fauché en 1895, les bestiaux sont tous en bon état, et l'on peut voir à divers endroits de la réserve des meules de foin qui sont restées intactes.

J'ai examiné les livres de la ferme et fait l'inventaire des articles en main. J'ai trouvé les livres bien tenus, les reçus s'accordaient avec les distributions de l'agence, et les listes des rations servaient de pièces justificatives aux distributions de l'agence; tous les autres comptes étaient exacts. J'ai examiné les livres en usage et fait une liste de ceux qui sont hors de service.

Animaux.—Voici un état du bétail de cette agence, et dont je me suis enquis de l'exactitude générale :

Bandes.	Bœufs.	Taureaux.	Vaches.	Bouvillons	Taures.	Total.
Lac-du-Poisson-Blanc.....	37	3	446	99	92	377
Lac-La-Selle.....	23	..	85	81	63	252
Plume-Bleue.....	19	..	55	53	33	160
Wahsatenow.....	10	12	1	23
Ferme 16a.....	3	1	..	4
Agence.....	1	4	8	9	1	23
Totaux.....	80	7	607	255	190	839

Moutons.

Agence.....	24
Ferme 16a.....	8
Total.....	32

Chevaux et Poulins.

	Chevaux.	Poulins.
Agence.....	3	2—5
Ferme 16a.....	2	..—2
Total.....		7

Les Chippewayans et les sauvages du Lac-au-Castor, qui relèvent de cette agence, n'ont pas donné de difficulté dans le cours de l'année dernière ; on ne les a guère vus depuis qu'ils ont touché leur annuité. Il y a eu abondance d'animaux à fourrure, et les restrictions auxquelles la pêche est soumise ne leur fait pas grand'chose. Ils cultivent un peu de pommes de terre. D'après le rapport, ce qui leur reste d'animaux, se compose d'un bœuf, de cinq vaches, d'un bouvillon, de deux taures et de quatre chevaux.

Les sauvages du Lac-au-Castor cultivent un peu de pommes de terre. S'ils ont des bestiaux nous n'en avons pas d'état. Dans le cours des quelques dernières années de 25 à 30 Chippewayans sont allés s'installer au Lac-Froid, dans l'agence du Lac-aux-Oignons, et deux familles des sauvages du Lac-au-Castor sont allées s'installer dans l'agence d'Edmonton, il y a deux ans.

Education.—Il y a, dans cette agence, quatre externats, dont trois sont sous les auspices de l'Eglise méthodiste et l'autre sous celles de l'Eglise catholique.

L'école du Lac-au-Poisson-Blanc était fermée pour les vacances de l'été.

L'école du Lac-au-Bon-Poisson allait bientôt se fermer, vu que M. Dawson, l'instituteur, allait bientôt partir pour de bon ; vingt-sept noms étaient inscrits sur la liste. Lors de ma visite il y avait huit petits garçons et six petites filles présents. Il y a peu de chose à dire relativement aux progrès accomplis.

Au Lac-La-Salle, l'instituteur, M. McKitric, avait 18 élèves sur la liste. Lors de ma visite il y avait 10 garçons et 8 filles présents. Les enfants sont intelligents, répondent promptement aux questions posées, et lisent bien et distinctement ; ils font certainement des progrès ; ils étaient bien et proprement vêtus. Somme toute, je suis très satisfait de cette école.

L'école de Plume-Bleue est enseignée par M. F. Petitdemange, qui en a la direction depuis avril 1893. Il y avait sur la liste dix-huit enfants inscrits. Lors de ma visite, neuf petits garçons et quatre petites filles étaient présents.

Cet instituteur porte beaucoup d'intérêt aux enfants, et fait évidemment tout ce qu'il peut pour leur avancement.

AGENCE D'EDMONTON.

Je commençai l'inspection de l'agence d'Edmonton le 15 juin. Les fonctionnaires et employés sont : agent, Charles de Cazes ; commis de l'agence, A. E. Lake ; interprète, Henry Blanc.

Les bâtiments de l'agence sont situés sur la réserve d'Enoch, à quinze milles de la ville d'Edmonton (dont le bureau de poste est le plus rapproché et le plus facile d'accès), sur le bord d'un joli lac assez important ; et à raison de leur position, ils forment un joli lieu de résidence. La résidence de l'agence est faite en bois de charpente lambrissée en briques ; c'est un bâtiment de quelque importance par ses dimensions. La maison du commis est un "cottage" confortable et bien meublé. Puis viennent le bureau de l'agence, deux magasins, deux étables, un poulailler, une glacière, une construction au-dessus du puits, un bon caveau à légumes solidement bâti, etc. Tous les bâtiments mentionnés en dernier lieu sont en pièces de bois équarries, avec toits en bardeaux. Tout près se trouve la maison de l'interprète, à laquelle tient une maison pour loger les sauvages des réserves éloignées qui viennent à l'agence ; il y a aussi des écuries pour les chevaux des visiteurs. Les bureaux, les magasins, les étables et la maison de l'interprète sont tous blanchis à la chaux.

Dans le voisinage immédiat des maisons de l'agent et du commis, se trouve un bocage d'érables, le produit d'une pépinière. Aujourd'hui les arbres sont à peu près hauts de vingt pieds ; il y a aussi des frênes et d'autres arbres, qui ne sont pas de la production indigène de cette partie du pays.

On trouve aussi de magnifiques potagers, dans lesquels on compte des centaines de plantes de rhubarbe, et des carrés d'asperges et de champignons en quantité suffisante pour en approvisionner un bon gros village. Ces potagers sont remplis des légumes utiles, cultivés périodiquement, bien sarclés, et d'une végétation vigoureuse, y compris une grande quantité de tabac. L'agent de Cazes cultive ce tabac avec succès depuis plusieurs années

Département des affaires indiennes.

consécutives. La culture de ce grand potager est faite par le personnel, l'agent lui-même donne l'exemple au travail, aidé de vieux sauvages qui n'ont pas d'emploi attiré et qu'il faut nourrir quand même. Le travail qu'ils font dans le potager les empêche de tomber dans l'indigence ; en outre, ils en bénéficient, attendu qu'on leur donne tout ce qu'ils peuvent manger, de même qu'on fait une part aux autres sauvages qui en ont besoin ; c'est aussi un exemple précieux pour les sauvages qui travaillent ; on peut les voir imiter sur une petite échelle chez eux ce qu'ils voient à l'agence.

Moulin à farine.—Le moulin est un bâtiment à deux étages, situé sur une éminence à un quart de mille de l'agence, et du haut de sa tourelle l'on peut voir à trente milles à la ronde. L'édifice est construit en grosse épinette plate, avec toit en bardeaux, bâti en forme de croix de Malte, mesurant 60 pieds sur toutes ses faces sur 22 pieds, ayant au centre une tourelle pour la roue qui, à raison de sa position élevée, subit l'action de tous les vents. L'agent a démontré avec succès par ce moulin que le vent est un agent pratique dans ce pays. Il fait assurément marcher le mécanisme aussi bien que tout autre pouvoir que j'ai vu. Ce mécanisme est quelque peu irrégulier, mais pas autant que l'est le vent, vu que des régulateurs sont fixés au mécanisme et lui donnent un mouvement régulier. Depuis sa mise en mouvement le 10 janvier dernier, le moulin a moulu 714 boisseaux de blé, ce qui a donné 204 sacs de farine. Les livres du moulin sont tenus régulièrement. J'en ai fait l'examen.

L'agent est à établir une porcherie en rapport avec le moulin. L'emplacement qu'il a choisi est très favorable ; il y a près du moulin deux lacs sources dans une vallée profonde, où il a commencé à construire une série de porcheries. Il a l'intention d'en augmenter le nombre à mesure que le besoin s'en fera sentir ; il va aussi ériger une construction dans laquelle on fera la cuisson des aliments destinés aux cochons, etc.

Bureau de l'agence.—J'ai examiné le compte des vivres reçus et distribués, en vérifiant en même temps la balance de chaque compte du grand-livre, et j'ai fait l'inventaire des articles en magasin et de ceux dont on se sert. Le tout était exact quant au poids et à la mesure, et s'accordait avec les balances que le grand-livre indiquait. La farine était d'une excellente qualité et chaque sac avait le poids voulu. Le "bacon" est aussi d'excellente qualité. J'ai examiné le livre de caisse et constaté qu'on y avait porté l'argent et les chèques à mesure qu'on les avait reçus, et de même qu'on a tenu compte des paiements faits, chaque déboursé ayant à son appui des reçus et des pièces justificatives.

Statistique vitale.—La juridiction de cette agence embrasse cinq bandes et réserves, et il n'est peut-être pas sans intérêt d'ajouter à ce rapport un état comparatif de la population de chaque bande depuis dix ans :—

—	1885.	1886.	1896.
Enoch.....	140	155	145
Michel.....	88	54	76
Alexandre.....	220	201	201
Joseph.....	211	154	151
Lac-de-la-Baleine-Blanche.....	61	61	130
Orphelins, école de Saint-Albert.....	14	12	7
Nomades.....	13		
Passasschase.....		82	
Totaux.....	747	719	710

En 1886, quatre-vingt-deux personnes ont été payées sous le nom de "Bande des Passasschase". Bon nombre de ces sauvages, y compris le chef, ont abandonné le traité et pris des "scrips" de métis, et ce groupe, en qualité de bande, a été perdue de vue.

En 1884, cent quatre-vingt-deux personnes ont été payées sous le nom de "Bande de Tête-Pointue", au creek du Loup. Depuis, cette bande s'est dispersée, un certain

nombre sont allés à Morley, y compris le chef, et d'autres vivent maintenant dans la bande du Lac-de-la-Baleine-Blanche, dont ils relèvent. Le déplacement de ces sauvages, joints à quelques autres de la bande de Joseph, explique l'augmentation de la population depuis 1886.

Il est remarquable que la population de l'agence se soit aussi bien soutenue, si l'on tient compte des changements considérables que les sauvages ont subis dans leur état depuis 1885.

Il est presque impossible, même avec la surveillance rigoureuse que l'on exerce sur les différentes bandes, d'obtenir des données exactes sur les naissances et les décès, sauf lorsque se fait le paiement des annuités; mais voici ce qu'ils sont d'après les renseignements qu'on a pu obtenir :—

	Naissances.	Décès.
Michel.....
Alexandre.....	8	8
Enoch.....	7	2
Joseph.....	1	2
Lac-de-la-Baleine Blanche.....	3	2
Totaux.....	19	14

Le nombre quelque peu considérable des décès (il y en a eu huit) survenus sur la réserve d'Alexandre, ont eu pour causes les maladies suivantes, d'après les renseignements qu'on a pu avoir: de consommation, quatre enfants; de vieillesse, un homme; d'épilepsie, un homme; de pleurésie, une femme; de la maladie des enfants, un enfant en bas âge.

Opérations agricoles.—Voici l'état des opérations agricoles de l'agence :—

BANDES.	Nombre de sauvages qui cultivent.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre et plantes potagères.	Grand total.
		Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.
Alexandre.....	33	85	57	82	11½	235½
Joseph.....	12	4	20	7½	31½
Michel.....	7	26	28	21	8	83
Lac-de-la-Baleine-Blanche.....	14	18	15	7½	40½
Enoch.....	16	54	40	46½	8	148½
Totaux.....	82	187	125	184½	42½	539
Ferme 17.....	14	2½	16½
Agence.....	7	2½	9½
Totaux.....	82	187	146	184½	47½	565

Département des affaires indiennes.

Animaux.—Voici un état des animaux de cette agence :—

BANDES.	Nombre de sauvages qui font de l'élevage.	Moutons.	Cochons.	Bœufs.	Taureaux.	Vaches.	Bouvillons.	Taures.	30 juin. — Veaux du printemps.	Animaux. — Grand total.
Alexandre... ..	21	52	6	25	1	27	20	12	15	158
Joseph... ..	12	9	1	15	15	8	6	54
Michel... ..	7	10	2	2	26	16	16	14	86
Lac-de-la-Baleine-Blanche... ..	11	14	1	15	11	6	9	56
Enoch... ..	16	45	12	36	2	42	37	20	22	216
Totaux... ..	67	97	28	86	7	125	99	62	66	570
Ferme 17...	1	1	2
Agence...	1	12	2	4	19
Totaux...	98	40	88	7	130	99	62	67	591

Voici les autres animaux qui sont à l'agence et à la ferme 17 :—

Agence.....	5 chevaux.
Ferme 17	3 “

Le chef Michel a deux chevaux qui sont soumis au contrôle de l'Etat, vu qu'on a donné des bœufs en échange.

Les tableaux qui précèdent font voir que ces sauvages font d'assez bons progrès dans la culture du sol, et si l'on tient compte des bas prix des céréales et des pommes de terre, des difficultés qu'il y a à écouler le surplus, et de l'incertitude du climat, l'on peut dire que leur marche dans cette voie est à peu près très bien ; mais ils pourraient facilement avoir des troupeaux de bestiaux plus nombreux.

En traversant ces grandes réserves, où les lacs et les prairies abondent, l'on est heureux d'y trouver les avantages qu'elles offrent en fait de pâturages et de foin pour l'élevage du bétail, dans le voisinage d'un marché profitable qui offre pour chaque veau élevé jusqu'à l'âge de trois ans, dix dollars par année, soit \$30 en espèces sonnantes.

Ferme 17.—Cette ferme a été établie en 1879, et le fermier James O'Donnell en a la direction depuis 1880.

En fait de bâtiments, son installation est très complète, et toutes ces constructions ont été érigées par le fermier actuel. Toutes sont solidement faites en épinette bien taillée sur grosses pièces de bois équarri, avec toits en bardeaux, et parfaitement finies. La maison est spacieuse et haute d'un étage et demi, lambrissée partout en bois embouté et divisée en plusieurs pièces. Il y a une maison pour la distribution des rations, une glacière, deux magasins, deux hangars pour les instruments aratoires, deux étables, un poulailler, deux grands “corrals” et des cours bien clôturées avec bonnes barrières.

Il y a en culture quatorze acres d'avoine et deux acres et quart en pommes de terre, en sarrasin, en pois et en plantes potagères ; on y voit un grand champ clôturé de 150 acres, qui sert de pâturage aux vaches et aux chevaux. Le tout est entretenu en parfait état et fait honneur au fermier.

J'ai fait l'inspection des animaux, examiné les livres de la ferme, et fait l'inventaire des effets en magasin et en usage. J'ai trouvé le compte en tout, et partout l'ordre régnait ; le fermier mérite aussi une mention favorable pour le soin qu'il prend des outils et instruments aratoires en usage, et dont la majeure partie sont les mêmes que ceux qui composaient son outillage d'instructeur-fermier lorsqu'il vint dans le pays en 1879. Les harnais, le chariot et le coffre d'outils de menuisier qu'il avait dans le temps sont presque aussi bons que jamais. Je crois que des seize fermiers qui sont venus dans le temps, celui-ci offre un exemple unique. J'ai fait une liste des instruments usés et hors de service. Les animaux qui sont sous sa surveillance immédiate et qui servent à l'exécution de ses travaux se composent de trois chevaux, d'une vache et d'un veau.

Le fermier de la ferme 17 a la direction de la bande d'Alexandre, n° 134, de la bande de Joseph, n° 133, et de la bande du Lac-de-la-Baleine-Blanche, n° 133a. Il demeure sur la réserve d'Alexandre; la distance de là à la réserve de Joseph est de quarante milles, et le lac de la Baleine-Blanche est à dix-huit milles plus loin. Il est de son devoir de visiter ces réserves éloignées une fois par quinzaine, et comme les chemins sont mauvais tant en été qu'en hiver, il s'en suit que ce service est ardu.

Bande d'Alexandre.—Lors de la distribution des annuités en 1895, deux cent une personnes de cette bande ont été payées, et, coïncidence singulière, le même nombre en 1886; d'un autre côté, si vous prenez l'agence dans son ensemble, 710 personnes ont été payées en 1895 et 709 en 1896.

Lors de mon inspection, le chef Alexandre était allé en visite chez des parents, dans l'agence du Lac-aux-Oignons. Sa famille se compose maintenant de six personnes: lui, sa femme, trois garçons et une fille. Il a une bonne maison en bois rond avec toit en bardeaux, et cuisine attenante, une bonne étable divisée par des étaçons, et deux autres pas aussi bonnes et sans étaçons, un magasin, un puits, et un pâturage pour ses veaux et ses moutons. Son troupeau d'animaux se compose de neuf têtes, soit: quatre vaches et cinq bouvillons, et en plus douze moutons. Il a une faucheuse, un râteau à cheval, un chariot, une "barouche", une charrue, une herse, une meule, un coffre avec quelques outils, un traîneau double, un rouleau, et il a aussi la garde, pour l'usage général de la bande, d'un moulin à battre et d'une lieuse, ainsi que d'un taureau de race et d'un tarare. On trouve dans sa maison plusieurs bons articles de mobilier, tels qu'un poêle de cuisine, un autre poêle, une horloge, des chaises, des couchettes, des miroirs, etc. En fait de petits instruments aratoires, il a des fourches, des haches, des bêches, etc. Il a en culture quatre acres de blé, deux acres d'avoine, deux acres d'orge, un quart d'acre de pommes de terre, et un quart d'acre de navets et de plantes potagères.

La veuve John Pekachase a une famille qui se compose de deux garçons et d'une fille; le plus vieux a seize ans. Elle a une bonne maison, deux assez bonnes étables, un bouvillon, une taure, des charrues, herses, fourches, haches, etc. Cette année, elle a en culture deux acres de blé, une acre d'avoine et une acre d'orge, et trois huitièmes d'acre en pommes de terre et en plantes potagères.

Isaac a une famille de cinq personnes; il a perdu une fille depuis la distribution des annuités. Il lui reste deux garçons et une fille. Il a une bonne maison, deux étables, dont une munie d'étaçons, et un magasin; de plus, une charrue, une herse, une brouette, un traîneau double. En fait de bétail il n'a qu'un bœuf. Cette année, il a en culture deux acres de blé, une acre d'orge, trois huitièmes d'acre en pommes de terre et en plantes potagères.

Moïse.—Sa famille se compose de sa femme et de lui-même. Il a une bonne maison, deux bonnes étables, dont une est divisée par des étaçons; son autre étable n'est pas aussi bonne; il a en outre un magasin, un hangar pour les instruments aratoires, une charrue, une scie de long, une meule, un traîneau double, un rouleau, un harnais double, des fourches, des haches, etc. Les bestiaux se composent d'un bœuf, de trois vaches, d'un bouvillon et de trois taures. Il a en culture cinq acres de blé, deux acres d'avoine, et un quart d'acre en pommes de terre et un quart d'acre en potager.

La veuve Suzanne Misnaisquaiskum a deux fils et une fille, dont l'âge respectif est de dix-huit, quinze et vingt ans. Sa maison, qui est bonne, a une cuisine attenante; elle a aussi un magasin, une bonne étable et deux autres plus petites. Elle a de plus un traîneau double, un rouleau, des fourches et une hache. Son troupeau se compose de deux vaches, deux bouvillons et d'une taure. Cette année elle a en culture deux acres de blé, une acre d'orge, trois huitièmes d'acre en pommes de terre et en plantes potagères.

John Ya-pa-no-ta-you a une famille de sept personnes: lui, sa femme, un fils et quatre filles. Le fils est marié depuis la dernière annuité; une de ses filles est mariée depuis des années à un métis qui ne fait pas partie du traité. Sa maison est vieille. Il n'a ni étables ni bétail. Il a un traîneau double, une charrue, des fourches et des haches. Cette année, il a en culture deux acres de blé, trois acres d'avoine, une acre d'orge et trois huitièmes d'acre en pommes de terre et en plantes potagères.

Département des affaires indiennes.

John Kahnamahcheou.—Ce John (n° 16 de cette bande) a une famille de huit personnes, plus un petit-fils, ce qui fait neuf, savoir : lui, sa femme, deux filles, quatre fils et un petit-fils. Il a une bonne maison, deux bonnes étables et un hangar. En fait de bestiaux il n'a que deux bœufs. Il a en culture trois acres de blé, une acre d'orge et trois huitièmes d'acre en pommes de terre et en plantes potagères.

William.—Sa famille se compose de quatre personnes : lui, sa femme, et deux filles dont l'âge respectif est de dix et douze ans. Il a une bonne maison, un magasin et une bonne étable neuve. Ses instruments aratoires se composent d'une charrue, d'un traîneau double, d'une charrette, d'un chariot, d'un harnais double. En fait de bétail il n'a qu'une vache. Il a en culture quatre acres de blé et trois huitièmes d'acre en pommes de terre et en plantes potagères.

Veuve Menarohanise.—Cette femme est la veuve de John, n° 20. Sa famille se compose d'un petit garçon et d'une petite fille. Elle a une maison, un magasin, deux étables dont une est munie d'étauçons, et un hangar. Elle n'a que quelques instruments aratoires, et en fait de bétail, qu'un bœuf. Cette année elle a en culture une acre de blé, deux acres d'avoine, et trois huitièmes d'acre en pommes de terre et en plantes potagères.

Veuve de Joseph, n° 22.—Cette femme est maintenant madame Baptiste, bien que le billet en vertu duquel Baptiste et elle sont payés, soit fait au nom qui précède. Leur billet est bon pour trois, mais depuis la dernière annuité un autre enfant leur est né, de sorte que la famille se compose maintenant de Baptiste, de sa femme, d'un fils et d'une fille. Ils ont une maison, trois étables, dont deux sont très bonnes, et un hangar. En fait de matériel aratoire ils n'ont qu'un traîneau double et quelques outils ; leur troupeau se compose de trois vaches et d'un bouvillon. En fait de culture ils ont deux acres de blé, deux d'avoine, deux d'orge, et trois huitièmes d'acre en pommes de terre et en plantes potagères.

Louis, n° 28, à une famille de sept personnes : lui, sa femme, trois garçons et deux filles. Il a une bonne maison, mais pas d'étable ni de bestiaux. Il a une charrue à défoncer et quelques menus outils. Ses cultures se composent d'une acre de blé, de quatre acres d'orge, et d'un quart d'acre de pommes de terre et de plantes potagères.

Michel Windego touche une annuité pour six, savoir : lui, sa femme, deux garçons et deux filles adultes. Il a une bonne maison et une bonne étable, mais sa principale occupation est la chasse. Il n'a pas de bétail. Ses cultures cette année se composent d'une acre de blé, d'une acre d'avoine et d'une acre d'orge, et trois huitièmes d'acre de pommes de terre et de plantes potagères.

Michel Belrose.—Sa famille se compose de lui, sa femme et deux enfants ; il lui est né un enfant depuis le dernier paiement des annuités. Il n'a aucun des gros instruments aratoires, mais il est bien monté en fait de menus instruments. Il a un bœuf, une vache et deux bouvillons. Ses cultures se composent de deux acres de blé, de deux acres d'orge, et d'un quart d'acre de pommes de terre et de plantes potagères.

Tomasis, ou "Petit-Thomas".—Sa famille se compose de sa femme, d'un garçon et de deux filles ; il lui est né une fille depuis le dernier paiement des annuités. Il a une bonne maison, deux bonnes étables, et un "corral" bien clôturé. A venir jusqu'à l'été dernier il ne s'occupait que de chasse, mais depuis lors il a résolu de faire de la culture en même temps que la chasse. Il a deux bœufs, une faucheuse, un râteau, un harnais et plusieurs autres menus outils. Il a ensemencé douze acres en blé, dix acres en avoine, une acre en orge, un huitième d'acre en pommes de terre, et un quart d'acre en plantes potagères.

Paul, n° 55, lors du dernier paiement, a touché une annuité pour une famille de huit personnes, mais il n'en a aujourd'hui que sept, vu qu'il a perdu une fille depuis le dernier paiement. Aujourd'hui sa famille se compose de sa femme, de quatre fils et d'une fille. Sa maison est assez bonne ; il a deux étables. Il n'a que quelques menus outils et pas de bestiaux. Il a en culture deux acres de blé, dix acres d'orge, et trois huitièmes d'acre de pommes de terre et de plantes potagères.

Baptiste Petit-Loup touche une annuité pour lui-même, sa femme et sa petite fille âgée de quinze ans. Il a une bonne maison, deux bonnes étables et un hangar. Ses

instruments aratoires se composent d'un traîneau-double, d'un harnais double, d'une scie de scieur de long, de deux fourches et d'une hache. En fait de bétail il n'a qu'un bœuf. Il a ensemencé, cette année, trois acres en orge, un huitième d'acre en pommes de terre, et un quart d'acre en plantes potagères.

La veuve Suzanne, en 1895, a touché des annuités pour elle-même sa fille et son petit-fils, mais, depuis, sa fille s'est mariée à John Wi-yah-pah-no-tay-you. Elle a une maison, mais elle travaille chez son fils Manitou-waise, n° 80. Elle a deux bœufs, une vache et deux bouvillons. Elle a en culture deux acres de blé, deux acres d'avoine, une acre d'orge et trois huitièmes d'acre de pommes de terre et de plantes potagères.

Manitou-waise est fils de la veuve Suzanne. Il touche des annuités pour trois personnes, lui, sa femme et son fils. Son fils est marié et demeure avec lui. Il a une maison et trois étables. Une des étables est divisée par des étançons. Il a aussi un hangar pour ses instruments aratoires et un "corral" bien clôturé. Il a deux bœufs, une vache, et deux taures, ainsi qu'une faucheuse, un râteau, une charrette, une barouche, une charrue, un joug, un traîneau double, des fourches, des haches et autres menus outils. Il a en culture trois acres de blé, une acre d'avoine, deux acres d'orge, trois huitièmes d'acre de pommes de terre, et un potager.

Henri Jambes-Courtes a touché une annuité, l'année dernière, pour sept personnes, savoir : lui, sa femme, une grande fille, deux fils et deux filles, mais depuis lors sa grande fille s'est mariée à John Manitouwasis, et une autre à Antoine, n° 82. Il a une maison, mais pas d'étable ni de bétail. Il a en culture deux acres d'orge, un quart d'acre de pommes de terre, et un quart d'acre en plantes potagères.

Philippe Pah-kah-qua-nou.—Sa famille se compose de lui-même, de sa femme, de deux petites filles et d'un petit garçon. Il a une maison, deux bonnes étables, dont une est divisée par des étançons, un hangar, et un "corral" bien clôturé. Il a un traîneau double, un rouleau, une charrette, une scie de long et autres menus outils. Son troupeau de bestiaux se compose d'un bœuf, d'une vache, d'un bouvillon et d'une taure.

Nouveau-né.—Sa famille se compose de cinq personnes : lui, sa femme, deux fils et une fille. Il a une maison, une étable et un "corral" bien clôturé. Il n'a pas de bétail ; ses instruments aratoires se composent d'une charrue, d'une scie de scieur de long, d'une meule, d'une charrette, d'un harnais double et d'un traîneau double. Il a en culture une acre de blé, deux acres d'avoine, et trois huitièmes d'acre de pommes de terre et de plantes potagères.

Joseph (fils de Job).—Sa famille se compose de lui-même, un petit garçon et une petite fille. Il a une maison, un magasin, deux étables, un hangar, un "corral", et un pâturage pour les veaux et les moutons. Ses instruments aratoires se composent d'une charrue, d'une herse, d'un rouleau, d'une charrette, d'un joug, de chaînes à billots, d'un traîneau double, d'une faucheuse, d'un râteau, de fourches et de haches. En fait d'animaux, il a un bœuf, une vache, vingt-quatre moutons et agneaux. Il a en culture cinq acres de blé, cinq acres d'avoine, une acre d'orge, et trois huitièmes d'acre de pommes de terre et de plantes potagères.

Thomas a une famille de six personnes : lui, sa femme, un fils et trois filles. Il a une très bonne maison, un bon magasin, un hangar, trois étables, dont une est divisée par des étançons, une faucheuse, un râteau, une charrue, une herse, un joug, une scie de scieur de long, des fourches, et des haches. Son troupeau de bestiaux se compose d'un bœuf, d'une vache, de deux bouvillons et d'une taure. Il a en culture deux acres de blé, trois acres d'avoine, deux acres d'orge, trois huitièmes d'acre de pommes de terres et de plantes potagères.

Pied-de-Castor est le cultivateur indien le plus avancé de la réserve. C'est un jeune homme dont la famille se compose de sa femme, d'un fils et d'une fille. Sa ferme n'est rien moins qu'un "homestead" amélioré, tout comme le ferait un colon industriel. Toutes ses constructions sont faites en bois carré bien fait et se composent d'une maison, d'une laiterie, d'un magasin, d'un poulailler, d'une porcherie, d'un hangar, de trois étables, de deux abris pour le bétail, de trois "corrals" bien clôturés, et de pâturages pour les veaux, les cochons et les moutons ; il a de clôturé un

Département des affaires indiennes.

champ de mille acres qui sert de pâturage pour le bétail et les chevaux. Ses prairies à foin sont aussi clôturées pour empêcher les animaux d'y venir paître. Son troupeau d'animaux se compose de deux bœufs, huit vaches, cinq bouvillons, deux taures, six cochons, dix-sept moutons et agneaux, douze bons gros chevaux de trait. En fait d'instruments aratoires il a une faucheuse, un râteau, un chariot, une charrue, un bouleverseur, une herse en fer, une scie de scieur de long, une meule, un rouleau, un joug, un harnais, deux harnais doubles, deux traîneaux doubles, une scie, un echaïne à billot, deux tarières, des haches, des fourches, d'autres scies, des marteaux, bèches, pelles, des houes, etc. La maison est confortablement meublée, et l'on y voit des poêles, tables, chaises, couchettes, barattes, jattes, etc.

Pied-de-Castor est venu s'établir sur la réserve en 1887, n'ayant alors qu'une attelage de poneys ; l'agent lui prêta une paire de bœufs et une vache, mais pas d'instruments, de sorte que ce qu'il a aujourd'hui il le doit à son économie, à sa prévoyance et à son industrie ; ses clôtures sont solides et droites, les poteaux sont en épinette rouge et les perches en épinette blanche. Lorsque je suis allé le voir il était à transporter des perches avec une de ses grosses paires de chevaux, distribuant le bois là où il a l'intention de faire de la clôture neuve. Il a la réputation d'un homme sur lequel on peut compter ; "sa parole vaut un serment" ; plut à Dieu qu'il y en eut davantage comme lui ! J'avais presque oublié de parler de ses cultures ; elles se composent de dix acres de blé, dix acres d'avoine, dix acres d'orge, une acre de pommes de terre et une acre de plantes potagères ; total, trente-deux acres.

Abraham a sa femme, un fils et une fille. Il a une maison, deux étables, mais pas d'animaux. Ses instruments aratoires se composent d'une herse en fer, de deux fourches et d'une hache. Il a en culture quatre acres de blé, une acre d'orge, deux acres et un huitième de pommes de terre, et un potager.

Jacob Pékachase.—Sa famille se compose de sa femme et de lui. Il a une maison, une étable, un magasin, mais pas d'animaux. Il a une charrette, un harnais, une fourche et une hache. Il a en culture une acre de blé, une acre d'orge, trois huitièmes d'acre de pommes de terre, et un potager.

Pierre Yellow-Dirt.—Sa famille se compose de lui-même, sa femme et un fils. Il a une maison, un magasin, deux étables et un "corral", une charrue, une herse, un joug, un traîneau double, une meule, une chaîne à billot, des fourches et une hache. Son troupeau d'animaux se compose de deux bœufs, d'une vache, d'un bouvillon et d'une taure. Cette année il a en culture deux acres de blé, deux acres d'avoine et huit acres d'orge.

Edouard, conseiller.—Sa famille se compose de lui-même, sa femme et une fille. Il a un magasin, une maison, deux étables, dont une est divisée par des étançons, un "corral" bien clôturé. Ses instruments aratoires se composent d'un traîneau double, d'un charrue à défoncer, d'une herse, d'un joug, d'une meule, d'une scie de long, d'une chaîne à billot, d'une bêche, de deux fourches, d'une hache, d'une scie ordinaire, et autres menus outils. Son troupeau d'animaux se compose de trois bœufs. Cette année, sa culture se compose de deux acres de blé, trois acres d'avoine et trois acres d'orge.

François.—Sa famille se compose de lui-même, sa femme et une fille. Il a une maison, une étable, mais pas d'animaux. Il a quelques instruments aratoires, tels que hache, fourche, marteau, tarière, houes. Il a en culture trois acres de blé, deux acres d'avoine et cinq acres d'orge.

Norbert a touché des annuités pour trois personnes, à la dernière distribution, mais son fils unique est mort depuis lors. Il a une maison, une bonne étable, et un "corral" bien clôturé. Il a deux bœufs. Ses instruments aratoires sont : deux fourches, des houes, une tarière, une scie, un marteau, des haches, un joug, une chaîne à billot. Il a en culture deux acres de blé et quatre d'orge.

Samuel, lors de la dernière distribution a touché des annuités pour trois, mais son unique enfant est mort depuis. Il a une bonne maison, une bonne étable et un bon "corral", mais pas de bétail. Il a un traîneau double, une scie de long, deux fourches, des houes et des haches. Cette année il a en culture quatre acres d'orge.

Jean Gaucher.—Sa famille se compose de lui, sa femme et sa fille. Il a une maison, une étable, un "corral", une charrue à défoncer, un joug, une chaîne à billot, une scie de long, une scie ordinaire, deux fourches et une hache, ainsi que deux bœufs. Il a en culture, cette année, cinq acres d'orge.

Tom Gladu.—Sa famille se compose de lui-même, sa femme et ses deux filles; lors de la dernière distribution il a touché des annuités pour six personnes, mais depuis lors une de ses filles est morte et l'autre s'est mariée à Norbert Menawanie. Il a une maison, une étable et un bon "corral". Comme il est chasseur, il n'a pas de bétail, et ses seuls instruments aratoires se composent d'une fourche et d'une hache. Il a en culture une acre de blé et deux acres d'orge.

Cultures.—Ci-suit un état des cultures de cette réserve pour cette année :

	Acres.
Blé	85
Avoine	57
Orge	82
Pommes de terres	4 $\frac{5}{8}$
Plantes potagères	6 $\frac{1}{2}$
Total	235 $\frac{1}{2}$

Ce qui est une étendue considérable pour une réserve boisée et pour des sauvages qui, il y a quelques années à peine, étaient des chasseurs et des trappeurs.

Il n'y a pas aujourd'hui parmi eux de grands cultivateurs dans le sens que l'on donne à ce mot dans la "zone à blé", et si des trente-trois personnes qui cultivent l'on en excepte deux, Thomasis, à la tête de vingt-trois acres, et Pied-de-Castor, qui en a trente-deux, et que l'on partage entre les trente-une qui restent les cent quatre-vingts autres acres, l'on obtient un résultat de six acres de cultures pour chacune d'elles.

La diversité des cultures que chacune a doit assurer le succès, vu qu'elles ne peuvent toutes manquer la même année.

Les champs de pommes de terre et les potagers étaient à peu près également partagés; les premiers avaient une bonne apparence et la végétation y était vigoureuse, mais le gros ver blanc avait fait beaucoup de dégâts dans les potagers.

Animaux.—La classification et le dénombrement des bestiaux entre les mains de vingt-deux sauvages (bestiaux qui ont tous subi mon inspection), donnent le résultat qui suit :

Bœufs	25
Taureaux	1
Vaches	27
Bouvillons	20
Taures	12
Total	85

Je n'ai pas fait l'inspection des veaux du printemps, mais au 30 juin il y en avait 17. Les bestiaux sont en bon état et d'assez bonne race, et tous sont lisiblement marqués des lettres "I. D." à côté des marques particulières de leurs propriétaires respectifs.

Observations générales.—L'on peut dire que l'état des sauvages de cette réserve est prospère. Je n'ai pas eu l'occasion de les étudier sur place, vu qu'ils étaient à peu près tous absents; quelques-uns campaient sur la réserve et d'autres étaient allés gagner leur vie, vu qu'immédiatement après les semailles du printemps on les laisse à leurs propres ressources.

Sur toutes les réserves il y a quelques vieillards que l'Etat fait vivre d'une année à l'autre, vu qu'ils sont incapables de se suffire à eux-mêmes et à leur famille en été. Cette loi n'est pas aussi rigoureuse que pourrait le croire ceux qui ne connaissent pas la nature

Département des affaires indiennes

et les ressources des sauvages. Ils se nourrissent de plantes, de fruits, d'herbes, d'oiseaux et d'animaux qu'un blanc ne songerait pas à toucher, et qui offrent une nourriture saine et fortifiante.

Bande de Joseph, n° 133.—*Alexis* a une famille de quatre personnes : lui, sa femme, un garçon et une fille. Il a une maison, mais pas d'étable ni de bestiaux. Il fait la pêche et la chasse. Il était autrefois chef de la bande, mais a été déposé.

Pierre-Peinturée a une famille de trois personnes, lui, sa femme et un garçon. Sa maison est bonne et est couverte en bardeaux. Il a deux étables, un magasin, un "corral", un chariot, une faucheuse, un râteau, un bouleverseur, un harnais, un joug, une scie de long, une scie de travers, un coffre d'outils de menuisier, deux faux, deux fourches, une meule, quatre houes ; ainsi qu'un bœuf, quatre vaches, cinq bouvillons, trois taures, et il a la garde du taureau de la bande. Cette année il a ensemencé deux acres en orge, un quart d'acre en pommes de terre, et un quart d'acre en plantes potagères. Il est le principal de la réserve depuis que le chef a été déposé. Lui aussi fait la chasse et la pêche qui, plus que la culture, lui donnent ses moyens d'existence.

La veuve Marie Michel a une famille de quatre personnes : elle a un grand garçon, un autre fils et une fille. Elle a une maison, une étable, deux faux, deux fourches, une varlope, un marteau, deux tarières, trois houes. Son troupeau de bestiaux se compose d'une vache et d'une taure. Elle a en culture deux acres d'orge, et une demi-acre de pommes de terre et un potager.

William Koutenhayou est un des conseillers de la bande. Il a une famille de sept personnes : lui, sa femme, un grand garçon, deux autres fils, et deux filles. Il a une maison, un magasin, une étable, une charrue à défoncer, une herse, une scie de long, une bêche, deux houes, deux tarières, deux haches, deux faux, deux fourches. En fait de bétail il n'a qu'un bœuf. Ses cultures se résument à un quart d'acre de pommes de terre et à un potager de la même grandeur.

Narcisse Koutenhayou a une famille de quatre personnes : lui, sa femme et deux fils. Il a une maison, une étable, un magasin, le tout très bien bâti. Il a un "corral" solide ; plus deux faux, deux fourches, deux houes, deux tarières et une scie. Son troupeau de bestiaux se compose d'un bœuf, d'une vache, et d'un bouvillon. Il a en culture quatre acres de blé, deux acres d'orge, et une demi-acre de pommes de terre et un potager.

Sousay ou Joseph a une famille de quatre personnes : lui, sa femme, un garçon et une fille. Il a une maison, une étable, deux faux, une fourche et une hache. Son troupeau se compose d'une vache et d'une taure ; en fait de culture il a une acre d'orge, un quart d'acre de pommes de terre et un quart d'acre de plantes potagères.

Michel Mustouch a une famille de sept personnes : lui, sa femme, trois fils, une fille et un petit-fils. Il a une maison, un magasin, une étable et un "corral". Il a aussi une charrue, trois faux, deux houes, deux fourches, trois tarières, une varlope, et une hache ; son troupeau se compose d'une vache et d'un bouvillon. Ce printemps il a ensemencé une acre en orge, un quart d'acre en pommes de terre, et un quart d'acre en plantes potagères.

La veuve Rosalie a un petit garçon et deux petites filles. Elle demeure chez son frère. Elle a une faux, une fourche, deux houes, une tarière et une hache. En fait de bestiaux elle a une vache et un bouvillon ; cette année elle a en culture un quart d'acre en pommes de terre et un quart d'acre en plantes potagères.

Joseph, ex-chef, a une famille de six personnes : lui, sa femme, deux fils et deux filles. Il a une maison, deux étables et un "corral". Plus une charrue à défoncer, une herse, deux fourches, trois houes, deux tarières, une varlope et une bêche. Son troupeau de bestiaux se compose de trois bœufs, d'une vache et d'un bouvillon. En fait de culture il a une demi-acre de pommes de terre et un potager.

Alexis Louison n'a que sa femme. C'est un jeune homme à l'aise. Il a trois maisons, en habite une et prête les deux autres à des veuves. Il a deux magasins, trois étables, deux abris à bestiaux, et un corral bien clôturé ; plus, une charrue, une herse, deux harnais doubles, quatre faux, une meule, six fourches, deux varlopes, deux scies, des

chaînes à billots et six houes. Son troupeau de bestiaux se compose d'un bœuf, de deux vaches, de deux taures et de deux bouvillons. Ce printemps il a ensemencé quatre acres en orge, une demi-acre en pommes de terre, et fait un potager d'une demi-acre.

Alexis, fils de Paul, a une famille de cinq personnes : lui, sa femme et trois fils. Il a une maison, une étable, un magasin, un "corral" ; il n'a qu'un bœuf de travail ; il a une faux, une fourche, deux houes, une scie, un marteau, une hache et un harnais. Il a en culture deux acres d'orge, une demi-acre de pommes de terre et une demi-acre de plantes potagères.

Benjamin, fils de Marie-Michel, a une famille de quatre personnes : lui, sa femme et deux fils. Il a une maison, une étable, un hangar, et un "corral". Il a aussi une charrue à défoncer, une charrette, un harnais, une herse, deux faux, deux fourches, deux tarières, une plane, une varlope, une meule, un marteau, deux houes et une hache. En fait de bestiaux il a une vache et deux bouvillons. Ses cultures se composent de deux acres d'orge, d'un quart d'acre de pommes de terre, et d'un quart d'acre de plantes potagères.

Waychan.—Sa famille se compose de lui, sa femme et de son fils. Il a une maison, une étable et un bœuf ; il fait la chasse et la pêche.

Pierre touche une annuité pour lui, sa femme, trois fils et deux filles. Il a une grande maison avec cuisine attenante, un magasin, deux étables, un hangar et un "corral". Il a aussi une charrue, une herse, un joug, un traîneau double, deux faux, deux fourches, deux houes, deux haches, deux tarières, une varlope, une plane, un marteau, une égohine, une scie de travers, une scie de long, une charrette ; plus un bœuf, une vache et un bouvillon. En culture il a quatre acres d'orge, un demi-acre de pommes de terre et un demi-acre de plante potagère.

Observations générales.—Les sauvages de cette bande font la chasse et la pêche, ce à quoi ils gagnent facilement leur vie. A peu près chaque famille avait des filets tendus dans le détroit du lac, et lorsqu'ils voulaient manger ils n'avaient qu'à aller à leurs filets. Désirant acheter un peu de poisson pour ma propre table, lors de ma visite ici, j'eus bientôt tout le poisson qu'il me fallait, tout frais, de magnifiques poissons blancs, les plus gros de quatre à six livres ; un sauvage en a trouvé douze dans son filet ce soir-là.

Avec de telles ressources à leurs propres portes, on comprendra facilement qu'il n'y a pas grand besoin de cultiver.

Comme la réserve est boisée, les petits champs et les potagers ont été taillés dans la forêt au prix de beaucoup de labours qu'a nécessité le défrichement. Ils ont été toutefois pleinement dédommés par la fertilité surabondante du sol ; et grâce au voisinage du lac Sainte-Anne, les gelées atteignent rarement leurs moissons.

Comme je l'ai indiqué précédemment, douze chefs de famille ont des potagers, et, sauf trois, tous ont de l'orge ; un seul a du blé. Voici quel est le total respectif des diverses cultures : blé, quatre acres ; orge, vingt acres ; pommes de terre, trois acres et trois quarts ; potagers, trois acres et trois quarts : total, trente et une acres et demie.

Le troupeau se compose de quarante-huit bêtes. Ces animaux sont distribués entre douze chefs de famille. Je les ai fait réunir. Je les ai trouvés en bon état, tout convenablement marqués, et le nombre exact y était ; ils sont d'assez bonne race, et le taureau pur sang Angus sans cornes les améliorera bientôt ; il y a déjà six veaux francs noirs sans cornes. Heureusement pour ces sauvages, ils sont si bien isolés de la colonie de Sainte-Anne qu'ils ne sont pas exposés aux incursions des bestiaux étrangers, de sorte qu'ils peuvent tenir séparément leurs propres troupeaux.

Le hameau de Sainte-Anne grandit en importance, parce que c'est le dernier point civilisé que touchent ceux qui s'en vont dans les montagnes, et le premier qu'ils rencontrent lorsqu'ils en reviennent. C'est aussi le chemin qui conduit directement à la passe de Jasper-House. Les mineurs, les chasseurs, les touristes, les chercheurs de mines, prennent ici des chevaux. Déjà un des vices de la civilisation est rendu jusqu'ici, je veux parler du commerce illégal du whisky. Le mal n'a pas encore atteint la réserve, vu quelle est un peu hors de la grande route publique, mais la situation exige toute la surveillance de fonctionnaires fidèles.

Département des affaires indiennes.

Il y a une bonne maison d'école sur la réserve. Présentement son travail n'est pas efficace, et les sauvages n'y portent que peu d'intérêt. Elle est sous les auspices de l'Eglise catholique, dont la plupart des sauvages professent la religion.

Ci-suit un état des bestiaux de cette réserve :—

Bœufs	10
Taureau	1
Vaches	15
Bouvillons	14
Taures	7
Total	47

Au 30 juin il y avait en sus de ce qui précède :—

Veaux	11
Génisses	2
Total	13

Bande de Michel.—Michel, le vieux et l'honoré chef de cette bande, est encore robuste et vigoureux, malgré ses quatre-vingts ans. Il est père de plus de vingt enfants, dont le plus jeune était dans le berceau lorsque j'allai le voir. Lors de la dernière distribution il a touché à des annuités pour onze personnes : lui, sa femme, deux grandes filles, quatre fils et trois filles plus jeunes.

Deux de ses fils qui vivent chez lui sont maintenant des hommes. Ils ont reçu leur éducation à l'école industrielle de la Rivière-Haute. Il a deux fils au pensionnat de Saint-Albert : Félix, âgé de onze ans, et John, âgé de dix. Une de ses grandes filles a reçu son éducation à l'école industrielle de la Rivière-Haute.

Il a une maison bien construite en troncs d'arbres, à un étage et demi, confortablement meublée du haut en bas, avec cuisine d'été tout près, où se faisaient tous les travaux du ménage, vu que c'était l'été ; plus un magasin, deux étables et un "corral".

Il a un charriot, une faucheuse, un râteau, une moissonneuse ancien modèle, un boghei, une charrue, une herse, un tarare, un traîneau double, un harnais, une chaîne à billot, une meule, une scie de long, une scie de travers, des tarières, des fourches, des haches, un fourneau de cuisine, un poêle, une baratte, des jattes, etc. Son troupeau de bestiaux se compose d'un taureau, de sept vaches, de quatre bouvillons, de trois taures ; il a aussi plusieurs cochons. Cette année, il a en culture six acres de blé, six d'avoine, cinq d'orge, trois quarts d'acre de pommes de terre et une demi-acre de plantes potagères.

Jos. Gladu, conseiller, lors de la dernière distribution, a touché des annuités pour trois personnes, savoir : lui, sa femme et son fils. Il a une bonne maison neuve, un magasin, un dépôt à grain, trois étables et un "corral" bien clôturé. Il a un cheval, une faucheuse, un râteau, une barouche, une charrue à défoncer, une herse, un traîneau double, une chaîne à billot, une meule, une scie de travers, des harnais pour chevaux et bœufs, et nombre d'autres articles. Sa maison est confortablement meublée, on y voit un fourneau de cuisine, un poêle, des tables, chaises, couchettes, horloge, lampes, etc. Il a deux vaches, trois bouvillons et trois taures. Il a en culture deux acres de blé, deux acres d'orge, trois d'avoine, une demi-acre de pommes de terre et une demi-acre de plantes potagères.

Louis Callihou touche des annuités pour dix personnes : lui, sa femme, cinq fils et trois filles. Ses fils Vital et Adolphe sont au pensionnat de Saint-Albert, et un autre est élève au pensionnat de la Rivière-Haute. Sa maison est la meilleure et son installation la plus complète de la réserve, peut-être même de l'agence. La maison, haute d'un étage et demi, est couverte en bardeaux, les planchers, en haut et en bas, sont en beau bois bien préparé ; un bel escalier ; grande cuisine attenante, le tout tenu avec une extrême propreté. On y trouve un bon mobilier, qui se compose d'un fourneau de cuisine, poêle,

tables, chaises, horloge, lampes, machine à coudre, jattes à lait, baratte, ustensiles de cuisine, un joli service à thé, miroir, etc. Dans le voisinage de sa maison il y a un magasin, un poulailler, une porcherie, trois étables, un "corral" bien clôturé et un puits. Il a une lieuse, une faucheuse, un râteau, deux chariots, une barouche, un traîneau léger, un gros traîneau double, deux harnais doubles, un harnais simple, une meule, deux charrues, une herse; une scie de travers, des tarières, des fourches, des bèches, des pelles, etc. Son troupeau de bestiaux se compose de cinq vaches, six bouvillons, et quatre taures. Il a en culture huit acres de blé, six acres d'avoine, quatre acres d'orge, trois quarts d'acre de pommes de terre, et un potager de trois quarts d'acre.

Pierre Valide, lors de la dernière distribution, a touché des annuités pour dix personnes, savoir : lui, sa femme, deux fils et six filles. Deux de ses filles sont engagées comme servantes, et son fils Simon et sa fille Marie sont au pensionnat de Saint-Albert. Il a une maison et une étable, et un bon puits près de sa maison. Il a aussi un chariot, une barouche, un harnais double, deux vaches et trois taures. Comme il est maladif il ne cultive guère. Ses cultures se résument à une demi-acre de pommes de terre et à trois quarts d'acre de plantes potagères.

Albert Callihou a touché des annuités pour cinq personnes : lui, sa femme et trois filles. Il a une bonne maison neuve, une étable et un magasin. Plus un chariot, un harnais double, une charrue à défoncer, une herse, une scie, un traîneau double, deux fourches, deux houes, deux haches. Il a deux vaches, deux bouvillons et deux taures. Cette année il a en culture trois acres de blé, quatre d'avoine, cinq d'orge, une demi-acre de pommes de terre et trois quarts d'acre de plantes potagères.

Baptiste Callihou a touché des annuités pour cinq personnes : lui, sa femme, deux fils et une fille. Les deux fils sont au pensionnat de la Rivière-Haute. Il a une maison, un magasin, une laiterie, deux étables, un corral bien clôturé, un chariot, un harnais double, un joug, une charrue, une herse, une scie, des fourches, des haches et une meule. Sa maison est confortablement meublée, on y voit un fourneau de cuisine, des tables, des chaises, des couchettes, une horloge, des lampes, etc. Son troupeau de bestiaux se compose de deux bœufs, six vaches et taures. Cette année il a en culture deux acres de blé, trois acres d'avoine, deux acres d'orge, un quart d'acre de pommes de terre et une demi-acre de plantes potagères.

Timothy Callihou touche des annuités pour lui, sa femme et une fille en bas âge. Il a une petite maison, mais il est à en construire une plus grande ; lors de ma visite il construisait aussi une bonne laiterie. Il a deux étables, un corral solide et un pâturage pour les veaux. Il a un chariot, un harnais double, une faucheuse, un râteau, une charrue, une herse, un traîneau double, une meule, une chaîne à billot, une scie de travers, des fourches, des haches, des tarières, une baratte, un fourneau de cuisine, une vache et deux taures. Il a en culture cinq acres de blé, six acres d'avoine, cinq acres d'orge, une demi-acre de pommes de terre et un demi-acre de plantes potagères.

Observations générales.—Les sept familles dont je viens de parler et qui représentent une population de quarante-huit âmes, sont les seuls sauvages de cette bande qui habitent la réserve ; les autres ne viennent qu'à l'époque des annuités.

Voici quelle est l'étendue de terre en culture : blé, vingt-six acres ; avoine, vingt-huit acres ; orge, vingt-un acres ; pommes de terre, trois acres et trois quarts ; potagers, quatre acres et quart ; soit un total de quatre-vingt-trois acres.

Les bestiaux se partagent entre les sept familles qui cultivent. Le total se décompose comme suit : bœufs, deux ; taureaux, deux ; vaches, vingt-six ; bouvillons, seize ; taures, seize ; total : soixante-deux. Les veaux du printemps sont déjà au nombre de quatorze. J'ai trouvé le bétail en bon état et d'assez bonne race ; les taureaux Angus courtes cornes sont une grande amélioration ; tous sont convenablement marqués.

Cette réserve est une des zones les plus fertiles du Nord-Ouest, et très propre tant à l'élevage du bétail qu'à la culture des céréales de toute sortes.

Bande du Lac-de-la-Baleine-Blanche, n° 133a.—*La veuve Suzanne Tête-de-Fer* touche des annuités pour trois personnes : elle, son fils et sa fille. Elle a une maison, une étable, une vache, une taure et un bouvillon. Elle n'a pas d'instruments aratoires ni d'outils. Elle a une potager d'une demi-acre, dans lequel elle cultive des pommes de terre et d'autres légumes.

Département des affaires indiennes.

Paul (conseiller) a une famille qui se compose de sa femme et de deux fils. Il a une maison, deux étables, un magasin, un corral bien clôturé, une faucheuse, un râteau, un chariot, un tarare, un traîneau double, un joug, un harnais de travail, un coffre d'outils, une scie de travers et deux fourches. La maison est confortablement meublée, et l'on y voit un poêle, des chaises, une table, des couchettes, et autres articles domestiques. Son troupeau de bestiaux se compose de deux bœufs et de trois bouvillons. En fait de culture il a quatre acres de blé, quatre acres d'orge, et une demi-acre en pommes de terre et en plantes potagères.

Mistah John ou *Francis n° 3*.—Il touche des annuités pour lui, sa femme et son fils. Il a une maison, mais pas d'étable ; l'automne dernier, un feu de prairie a détruit son étable, et il n'en a pas reconstruit. Ses seuls outils se résument à une hache et à une fourche. En fait de bestiaux il a une vache, un bœuf et un bouvillon. Il a un potager d'environ une demi-acre, où il cultive des pommes de terre et des navets.

Thomas (fils de James).—Sa famille se compose de lui, sa femme un fils et une fille en bas âge. Il a une maison, une étable, une charrue, deux fourches, une hache, un bœuf, une vache et une taure. Il a en culture quatre acres de blé, deux acres d'orge, et un quart d'acre de pommes de terre et de plantes potagères.

Daim-Rouge était conseiller à la bande d'Alexandre et l'est probablement encore, mais il est venu vivre ici en 1895. Il est très désappointé du changement qu'il a fait et il désire retourner à la réserve d'Alexandre ; il y est de fait retourné et il s'y construit une maison. Il a touché des annuités pour neuf personnes, savoir : lui, sa femme, une grande fille, quatre fils et deux autres filles. Il a une charrue, une herse, deux faux, deux fourches, un joug, un harnais de travail, une chaîne à billot, deux tarières, une égohine, une scie de long et une scie de travers. En fait de bestiaux il a une paire de bœufs. Il n'a pas fait de semailles.

Pierre Pikachase (ou *Baton-Brûlé*), conseiller, vient aussi de la bande d'Alexandre. C'est un vieillard qui a sa femme et un grand garçon. Il a une maison, une étable, un magasin, une charrue, une herse, deux roues de charrette, un joug, un harnais de travail, une scie de long, une scie de travers, une meule, deux égohines, quatre tarières, un marteau, une varlope, deux faux et deux faucilles, et deux fourches. Il a en culture le quart d'une acre en pommes de terre et en plantes potagères.

John Paul. Sa famille se compose de lui, sa femme et un fils. Il a une maison, une étable, un chariot, une charrue, une herse, une faux, une fourche, un marteau, une égohine, une hache, et un bœuf de travail. En fait de culture il n'a qu'un potager.

Mistah John, n° 32, a sa femme et un fils. Il a une maison, deux étables et un corral ; une charrue à défoncer, une herse, un joug, deux faux, deux fourches, une meule, deux égohines, deux tarières, deux haches. Son troupeau de bestiaux se compose de deux bœufs, trois vaches, deux taures. En fait de culture il n'a qu'un grand champ de pommes de terre, etc.

John, n° 35, a sa femme, un fils et une fille. Il a une maison, un magasin, une faux, des fourches, deux tarières et une égohine. Il n'a pas de bétail, et en fait de culture n'a qu'un potager.

Isaac Tête-Pointue a sa femme et trois filles. Il a une maison, mais ni étable ni bétail. Il a une faux, une fourche, une meule et deux tarières. N'a pas de culture.

Simon, conseiller, n° 25, n'a que sa femme. Il a une maison, une étable, un chariot une faucheuse, un râteau, une charrue, une herse, une scie de travers, deux faux, trois fourches. Il n'a pas de bétail. Il a un grand potager de pommes de terre et de légumes.

Didymus, n° 22, a sa femme, un petit garçon et trois petite filles. Il a une maison, une étable, un corral, une faux, deux fourches, une hache. Il n'a pas de bétail. Il a en culture une acre de blé, une acre d'orge, un quart d'acre de pommes de terre, et un quart d'acre de plantes potagères.

Luc, n° 21, a sa femme, quatre fils et trois filles. Il a une maison, deux étables un hangar, un corral bien clôturé ; une charrue, une herse, une scie de long, une scie de travers, quatre fourches, trois tarières, deux haches. Son troupeau de bestiaux se compose de deux bœufs, deux vaches, un bouvillon, une taure. Il a en culture quatre acres de

blé, trois acres d'orge, un quart d'acre de pommes de terre et un quart d'acre de plantes potagères.

Jean Tête-Pointue a sa femme et une fille. Sa maison et son étable ont été détruites l'automne dernier lors du grand feu de prairie, et elles ne sont pas encore reconstruites. Il demeure chez François (Mistah Jim, n° 3). Il a un bœuf.

Jean Tête d'Ours a sa femme, un fils et une fille. Il a une maison, un magasin et une étable. Il n'a ni instruments aratoires, ni outils, ni bestiaux. Il a en culture un quart d'acre de pommes de terre et un quart d'acre de plantes potagères.

Pierre, n° 10, a sa femme et trois fils. Un de ses fils est à l'école industrielle de Daim-Rouge. Il a une maison, une étable, un bœuf, une vache, et un bouvillon. Il a en culture une acre de blé, une acre d'orge, et une quantité considérable de pommes de terre et d'autres légumes.

Alexis, n° 7, a sa femme, un fils et trois filles. Il vit à peu près complètement de chasse. Il a en culture une acre de blé, une acre d'orge, et un grand potager.

La veuve Suzanne, n° 6, n'a qu'une fille de dix-huit ans. Elle a une maison, deux étables, un magasin, un corral solidement fait, une fourche, une houe et une hache. Elle a huit têtes de bétail, savoir : un bœuf, trois vaches, trois bouvillons et une taure. Elle a en culture deux acres de blé, deux acres d'orge, une demi-acre de pommes de terre et une demi-acre en plantes potagères.

Observations générales.—Lors de la dernière distribution des annuités, cette bande comptait cent trente âmes, ayant plus que doublé sa population depuis 1885 par l'arrivée de sauvages de la bande d'Alexandre et ceux de la bande de Tête-Pointue.

Jusqu'ici leurs progrès en fait de culture ne vont pas au delà des potagers, et comme la réserve ne se prête pas beaucoup à l'élevage du bétail, je ne pense pas qu'il soit de leur intérêt d'aller plus loin dans cette voie, se contentant de voir à ce que chaque famille ait un potager et quelques bestiaux.

Sur les trente et une familles qui composent cette bande, quatorze seulement cultivent le sol, et il n'y en a que onze qui ont des bestiaux. Tel est leur état actuellement. L'on verra donc facilement qu'il y a lieu à progrès dans la voie indiquée.

Leurs potagers sont bien clôturés, et s'ils les tiennent bien sarclés ils produiront en abondance.

J'ai fait réunir leurs bestiaux. Presque tous sont de la race Angus courtes cornes. Ils avaient très bonne mine, avec leurs robes noires brillantes comme la soie. Tous sont marqués.

Le grand feu de prairie qui a passé sur cette réserve l'automne dernier a détruit la majeure partie de leurs clôtures ainsi que des bâtiments, mais la plupart ont été reconstruits.

Le missionnaire résidant, le révérend M. Blewett, outre qu'il est ministre de l'évangile, est aussi excellent instituteur ; il donne aux sauvages l'exemple de ce qu'est une maison bien tenue. Sa propriété et ses clôtures sont toutes en bon état, et il a un beau potager. D'un autre côté, le potager de l'école, qui a été fait par les élèves sous sa direction, est un modèle du genre. C'est le meilleur et le plus grand potager en rapport avec une école qui existe dans les territoires ; il mesure trois quarts d'acre et renferme un bon choix de légumes ; on ne peut y voir une seule mauvaise herbe.

Le cimetière bien entretenu des sauvages fait aussi honneur au goût et à l'industrie du missionnaire, le révérend M. Blewett. Il est en parfait état et entouré d'une jolie clôture. Vu le peu de temps qui s'est écoulé depuis l'établissement de cette réserve, le cimetière est assez rempli ; j'y ai compté quarante-trois tombes.

Résumé des cultures : blé, dix-huit acres ; orge, quinze acres ; pommes de terre, trois et trois quarts ; plantes potagères, trois et trois quarts ; total, quarante acres et demie.

Bestiaux : bœufs, quatorze ; taureau, un ; vaches, quinze ; bouvillons, onze ; taures, six ; total, quarante-sept têtes. Lors de mon inspection il y avait cinq veaux et cinq génisses du printemps. Ils ne sont pas inclus dans l'état qui précède.

Bande d'Enoch.—*Alexandre, n° 26*, lors de la dernière distribution, a touché des annuités pour quatre personnes, savoir : lui, sa femme et deux filles. Il a une bonne

Département des affaires indiennes.

maison, trois grandes étables, un corral solide, une porcherie, un poulailler, une faucheuse, un râteau, un traîneau, une charrette, un joug, un harnais de travail, une charrue, des houes, et divers menus outils. Il y a onze têtes de bétail, savoir : quatre bœufs, quatre vaches, deux bouvillons et une taure. Cette année il a en culture six acres de blé, cinq acres d'avoine, quatre acres d'orge, et un peu de pommes de terre. Il est très intelligent, et le moulin à farine est confié à ses soins.

Mistah Jim n'a plus que sa femme maintenant ; son neveu, qui était inscrit sur son billet d'annuité, est mort depuis le dernier paiement. Il a une bonne maison, qui est tenue avec propreté, et deux étables ; plus un chariot, une "barouche", un harnais, une faucheuse, un râteau, une herse, des houes, une hache, et quelques menus outils. Il a cinq têtes de bétail ; deux bœufs, une vache, deux taures. Il a en culture une acre de blé, cinq acres d'avoine, trois acres d'orge, et un petit potager de pommes de terre et quelques légumes.

Charlo, n° 41, a touché des annuités, à la dernière distribution, pour lui, sa femme, et son fils ; mais depuis il lui est né un autre fils. Il a une maison confortable, une bonne étable, un corral solide, un poulailler et une porcherie. Il venait de terminer le creusage et le couvage d'un bon puits ; il a six acres de blé, cinq acres d'avoine, quatre d'orge, et un excellent potager dans lequel il y a des pommes de terre, des navets et d'autres légumes. Il a un chariot, un traîneau, une charrue, un joug, un harnais de travail, des haches, des houes, une faucheuse et un râteau en commun avec Alexandre. Il a douze têtes de bétail et la garde du taureau de la bande. Son troupeau se compose de deux bœufs, cinq vaches, trois bouvillons, deux taures, ainsi qu'une truie et six petits cochons.

Jambes Courtes, n° 61, touche une annuité pour lui et sa femme. Il a une bonne maison, une bonne étable et un solide corral ; plus une barouche, des houes, un harnais et plusieurs menus outils. Ses bestiaux se résument à deux bœufs. Il a en culture trois acres de blé, deux acres d'avoine, deux acres d'orge, et un bon potager où se trouvent des pommes de terre, des navets, etc.

Daniel Cardinal, n° 68, touche une annuité pour cinq personnes, savoir : lui, sa femme, deux petits garçons et une petite fille ; il a une bonne maison en bois rond, qui est divisée en pièces ; une bonne étable, un grenier, un hangar, un puits avec margelle et manivelle, un corral solide, et des pâturages à bestiaux et à moutons, bien clôturés. Il a un chariot, un traîneau, une charrue, une herse, des houes, une charrette, une chaudière à légumes, et nombre de menus outils ; son troupeau d'animaux se compose de trois bœufs, cinq vaches, trois bouvillons, trois taures, quatre truies et quarante-trois moutons et agneaux. Cet été il a en culture cinq acres de blé, dix acres d'avoine, huit acres d'orge, et un bon potager de pommes de terre, de navets, de petits pois, d'oignons, etc. Il a aussi un attelage de gros chevaux de trait.

Félix Vilaine-Femme, n° 80, est marié à la fille du défunt chef Enoch, et il semble avoir hérité de sa maison et de sa propriété. Il a perdu un tout jeune enfant cet été, et il est maintenant seule avec sa femme. Sa maison est un bon bâtiment en bois rond, à un étage et demi avec toit en bardeau. Il a aussi deux bonnes étables, un corral solide, et un pâturage pour les veaux. Ses cultures se composent de trois acres de blé, deux acres et demie d'orge, et d'un grand potager de pommes de terre et de navets. Il a un chariot, une charrue, une herse, un traîneau, un joug, une hache, des houes et autres outils. Il a deux bœufs, trois vaches, un bouvillon, une taure. Ce jeune homme a une santé délicate et ne peut vivre longtemps.

Louis Marie-Anne, n° 112, touche une annuité pour lui, sa femme et sa petite fille en bas âge. Il vit chez Félix. Il a en culture deux acres de blé, deux acres d'orge, et il a deux bœufs.

Charles Papin, n° 123, touche une annuité pour lui, sa femme et un petit enfant ; dans le cours de l'année il a perdu un enfant et il lui en est né un autre. Il a une bonne maison, deux bonnes étables, un corral, un poulailler, un chariot, une charrue, une herse, des houes, une hache, une chaîne à billot, et d'autres outils. Son troupeau de bestiaux se compose de trois bœufs, trois vaches, six bouvillons et une taure. Il a en culture, cette année, trois acres de blé, deux d'avoine, cinq d'orge, et un bon potager de pommes de terre et de navets.

Alexis Charlo, n° 138, a touché des annuités pour lui, sa femme et son jeune fils. Il a une bonne maison, une bonne étable et un corral. Il a en culture deux acres de blé, une acre d'avoine, deux acres d'orge et un bon potager. Il travaille avec son père et n'a pas d'instruments aratoires en propre. En fait de bestiaux il a deux bœufs, deux vaches, un bouvillon. Il a passé six mois à l'école industrielle de la Rivière-Haute.

Joseph, n° 93, de la bande d'Alexandre, est marié à Marie, n° —, de cette bande-ci, et il habite ici, ayant adopté une fille. Les bestiaux appartiennent à sa femme, ainsi que la maison et la propriété. Ils ont une assez bonne maison et deux étables, avec un corral. Ils ont en culture trois acres de blé, deux acres d'orge et un bon potager de pommes de terre. Ils ont une charrue, une herse, une charrette, un joug, une hache, une houe, et quelques autres outils. Ils ont sept têtes de bétail : deux bœufs, deux vaches, deux bouvillons et une taure.

Joseph la Louise, n° 13.—Cet homme touche des annuités pour lui, sa femme et un enfant. Il habite chez Joseph et Marie, et a une paire de bœufs.

Tom Grosse-Tête, n° 140, touche des annuités pour lui, sa femme et deux filles. Il a une bonne maison, une étable et un corral ; un chariot, une charrue, un joug, un harnais, un traîneau, une bêche, deux houes et une hache. Il a en culture une acre de blé, deux acres d'orge et un bon potager de pommes de terre. Son troupeau de bestiaux se compose de deux bœufs, trois vaches et trois bouvillons. Son père, Antoine Grosse-Tête, n° 16, est mort cet été, et a laissé une veuve, deux filles et un fils, autre que Tom qui fait le sujet de ces notes. Un de ces fils est au pensionnat de Saint-Albert ; la mère et les deux filles habitent chez Tom.

Petit Antoine, n° 89, n'a que sa femme. Ils ont une assez bonne maison, une bonne étable et un corral solide ; un chariot, une charrette, un traîneau, une herse, un harnais, des houes, des haches, et quelques autres outils. Il a en culture trois acres de blé, deux acres d'avoine, deux acres d'orge, ainsi qu'un bon potager de pommes de terre, de navets, etc. Son troupeau de bestiaux se compose de deux bœufs, deux vaches et deux bouvillons.

Lazare Lapotac, conseiller, n° 11, a touché une annuité pour sept personnes en 1895, mais depuis lors il a perdu une fille. Aujourd'hui sa famille se compose de lui, sa femme, deux fils et deux filles. Un de ses fils et une de ses filles sont à l'école industrielle de Régina. Il a une bonne maison divisée en deux pièces. Elle est bien meublée et très bien tenue, preuve que sa femme est une bonne ménagère. On y trouve un poêle, des tables, des chaises, des couchettes, une literie très propre, deux courtes-pointes, etc., une horloge, des lampes, etc. Il a aussi une grande étable et deux plus petites, et un corral solide. Ses bestiaux sont au nombre de douze, savoir : deux bœufs, quatre vaches, trois bouvillons et trois taures. Ce printemps il a ensemencé trois acres en blé, cinq en orge, et semé une quantité considérable de pommes de terre, de navets, d'oignons, etc. Il a une charrue, un chariot, une faucheuse, un râteau, un harnais de travail, une herse, une meule, un traîneau double, une charrette, une hache, une chaîne à billot, deux fourches et deux houes.

William Ward, conseiller, n° 4. Sa famille se compose de lui, sa femme et une fille adoptive ; ils n'ont pas d'enfants de leur mariage. Il habite une maison qu'il est à remplacer par un joli bâtiment neuf, à un étage et demi, avec toit en bardeaux. Il s'est trouvé court de fonds pour acheter des portes et des châssis, sans cela il aurait maintenant terminé. Il a d'assez bonnes étables, une porcherie, un poulailler, un puits convenablement cuvelé. Il a en culture huit acres de blé, trois acres d'orge, huit acres d'avoine, un demi-acre de pommes de terre et une demi-acre en potager. Il a vingt-trois têtes de bétail, savoir : deux bœufs, un taureau, huit vaches, six bouvillons et six taures. Il a aussi une truie et un attelage de gros chevaux de ferme.

William Osickyas, n° 45, est un ancien élève de l'école industrielle de la Rivière-Haute ; l'agent lui a prêté une paire de bœufs et une vache. Il était à transporter du bois pour se construire une maison. Il a en culture cinq acres de blé. Il a un cheval, un chariot, un joug et une hache.

Observations générales.—Ces seize familles de la bande d'Enoch sont les seules qui cultivent et qui ont des bestiaux ; elles comptent cinquante ânes, hommes, femmes et

Département des affaires indiennes.

enfants. Il y en a dix-sept autres qui travaillent de temps à autre comme journaliers pour le compte de ces familles, et font divers ouvrages à l'agence et pour les colons, de sorte que leurs moyens d'existence sont incertains. Avec leurs familles ils comptent trente-six âmes. Ces dix-sept individus peuvent se diviser en deux classes : dix ont des maisons sans cependant faire aucune amélioration ; les sept autres sont des grands garçons.

Les sauvages qui cultivent ont fait de bons progrès dans la civilisation ; tous sont bien installés, et ils ont sous la main ce qui peut non seulement leur fournir des moyens d'existence, mais leur rendre la vie intéressante et les mettre en état de se suffire à eux-mêmes.

Ils remplissent aussi leurs devoirs religieux régulièrement, c'est à leurs yeux un acte louable que d'aller à l'église tous les dimanches.

D'un bout à l'autre de l'agence les sauvages sont bien disciplinés ; ils font leur travaux consciencieusement et avec plaisir ; ils ont de bons vêtements pour chaque jour de la semaine et un complet pour le dimanche.

Il n'est pas rare de voir dans les maisons une brosse et une boîte de cirage pour les chaussures ; maintenant que les chaussures de cuir ont remplacé les "mocassins" pour les jours de fête, ils comprennent la nécessité de tenir leurs bottes en bon état afin d'avoir bonne mine.

Aujourd'hui il n'y a que la pauvreté qui force le sauvage à porter une couverture, parce qu'elle cache tous les défauts des vêtements ; mettez-le en état de gagner de l'argent de manière à le mettre à l'aise pécuniairement, et il vivra et se vêtira comme un blanc.

Ci-suit un état des cultures de cette réserve :—

Blé.....	54
Avoine.....	40
Orge.....	46½
Pommes de terre et plantes potagères.....	8
Total.....	148½

Bestiaux : bœufs, trente-six ; taureaux, deux ; vaches, quarante-deux ; bouvillons, trente-sept ; taures, vingt ; total, cent trente-sept. Au 30 juin on comptait dix veaux et douze génisses du printemps.

Il y a sur la réserve quarante-cinq moutons et agneaux et douze truies.

Education.—Il y a trois externats dans cette agence. Deux sont sous les auspices de l'Église catholique et l'autre sous les auspices de l'Église méthodiste.

J'ai visité l'école de la réserve d'Alexandre le 16 juin. J'ai trouvé l'institutrice, Mlle Sarah Cyr, toute seule dans l'école, à 10 heures du matin, et les vacances n'étaient pas encore commencées ; mais après les semaines presque toutes les familles sauvages sont allées visiter des amis qui habitent des agences éloignées, et, naturellement, elles ont emmené leurs enfants avec eux. J'ai examiné le registre de l'école. On y trouve les noms de treize petits garçons et de vingt-trois petites filles, la première moyenne pour le trimestre de mars a été de dix. L'instituteur m'a fait voir des chaussettes et des mitaines que les enfants avaient tricotées. Le travail était très bien fait. Il y a un rouet dans la classe, dont on s'est passablement servi. La maison d'école est un bon bâtiment en troncs d'arbres, avec toit en bardeaux, mais bien trop petit pour trente-six enfants. L'école était très propre et bien montée en mobilier et en matériel scolaire.

J'ai visité l'école de la réserve de Joseph le 18 juin. Clément Girard, l'instituteur, était présent avec trois enfants, de pauvres petits êtres à peine vêtus et qui ne connaissent absolument rien. L'instituteur était sur son départ, à la fin du trimestre qui allait expirer, et on allait le remplacer par un instituteur compétent. Comme cette réserve est sur les confins de la civilisation, à près de deux jours de marche du point terminal du chemin de fer, on a eu beaucoup de difficulté à se procurer un instituteur compétent. Les sauvages sont nomades, et en conséquence la présence est très irrégulière. J'ai examiné le registre de l'école. Il y a treize enfants inscrits, dont cinq sont âgés de douze à quatorze ans ; les autres sont plus jeunes. Les plus vieux seraient de bons sujets pour une école d'industrie, si on pouvait les engager à quitter leurs parents.

La maison d'école est un bon bâtiment en bois rond, avec toit en bardeaux et cheminée en brique; elle est bien meublée à tous égards. Le matériel scolaire était amplement suffisant. Il y avait un potager fait au printemps, mais il était négligé et envahi par les mauvaises herbes. L'Eglise est à prendre des arrangements dans le but de construire une résidence pour l'instituteur dans le voisinage, vu que le fait que l'instituteur vit dans la classe même entrave la discipline de l'école.

Le 19 juin, j'ai visité l'école de la réserve du Lac-de-la-Baleine-Blanche, sous la direction du rév. W. G. Blewett, instituteur. Il est porteur d'un certificat de deuxième classe de l'Ontario; il a acquis de l'expérience comme instituteur dans l'Ontario, et a enseigné près de trois ans dans des écoles de sauvages.

Le jour de mon inspection les vacances de l'été commençaient; je n'ai pu en conséquence rencontrer d'enfants en classe. J'ai examiné le registre de l'école. Vingt-trois élèves sont inscrits, soit onze petits garçons et douze petites filles, dont onze dépassent l'âge de dix ans, et la plus âgée, Agnes John, à quinze ans. La présence moyenne pour le terme de juin était de quatorze, moyenne que l'on dira satisfaisante si l'on tient compte de l'état des parents; en hiver ces sauvages vivent au lac, à environ quatre milles de l'école, vu qu'ils vivent principalement du poisson qu'ils prennent; durant cette période la présence est irrégulière. Une fois les semailles terminées, la plupart partent pour la chasse. La présence est à son plus fort à l'époque de la distribution des annuités.

Cette école est au premier rang en fait d'industrie. Il y avait une belle exposition des ouvrages manuels des enfants. Quant aux ouvrages des petites filles, il y avait des bas, des mitaines, des pantalons, des chemises, des chapeaux de paille, des robes; et pour les petits garçons, des manches de haches, des laveuses, des buffets, des tables, des brouettes.

La maison d'école est un bon bâtiment, très bien tenue; elle est mieux finie et mieux montée en matériel scolaire pour les sauvages que tout autre externat que j'ai vu.

On fait un bon emploi des outils de menuiserie. Il y a un grand potager de trois quarts d'acre à peu près. Il est bien clôturé et tout cultivé; on y voit des pommes de terre, des navets, des petits pois, des oignons, du maïs, etc. Ce potager est pour moi une preuve de l'attention et de l'industrie de l'instituteur, car il doit donner l'exemple à ses élèves dans ces travaux, sans cela il n'y aurait rien de fait. La maison et le terrain de l'institution sont dans un ordre parfait; son propre potager est bien cultivé et entouré d'une jolie clôture solide.

Les sauvages ont de bons amis dans la personne de M. et de Mde Blewett, et il est bon pour les sauvages que ce digne couple trouve tant de bonté dans leur cœur, car cette bande est éloignée de la civilisation et compte sur l'instituteur plus que sur tout autre (il n'y a pas de directeur-fermier) pour se diriger et s'instruire, et obtenir des secours et des conseils en temps de maladie; c'est donc une bénédiction de la Providence que des cœurs dévoués comme M. et Mde Blewett consentent à vivre au milieu d'eux.

J'ai, etc.,

T. P. WADSWORTH,

Inspecteur en chef des agences.

Département des affaires indiennes

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

RAPPORT DU COMMISSAIRE DES SAUVAGES,

RÉGINA, 22 septembre 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon second rapport annuel sur l'exercice 1895-96, expiré le 30 juin dernier, et sur les choses dignes de remarques qui se sont passées dans le cours du dit exercice.

La période en question n'a guère été signalée d'événements particuliers, et il n'est rien arrivé qui sorte du cadre ordinaire de la routine, sauf le retour d'un grand nombre de réfugiés Cris, venus de l'Etat du Montana, incident dont je parlerai plus au long un peu plus loin.

Opérations agricoles.—L'étendue totale en culture, sur toutes les réserves des Territoires du Nord-Ouest en 1895, et où les moissons se faisaient à la date de mon dernier rapport annuel, était de 6,800 acres, propriété de 1,591 familles faisant de la culture active. La majeure partie des moissons se composait de blé, venait ensuite l'avoine quant à l'étendue de terre, et l'orge et le maïs complétaient le reste (*voir états statistiques de 1895*). Je regrette de dire qu'à peu près sans exception, cette moisson n'a pas donné, en fait de rendement et de qualité, ce qu'on espérait avoir ; les espérances que l'on chérissait au commencement de la récolte ont été considérablement frustrées par la dépréciation de la qualité, résultat qu'on attribue au mauvais temps qui a régné durant les moissons, et plus tard le battage accusait une diminution dans le rendement par acre. Dans ces conditions, qui constituaient d'elles-mêmes une cause suffisante de désappointement, c'était d'autant plus regrettable, vu qu'on a dû y joindre le prix exceptionnellement bas des principales céréales, le blé et l'avoine. L'effet de ce bas prix était déjà assez grave, si le rendement et la qualité avaient été bons, mais ses conséquences ont été encore plus sensibles à cause du rendement relativement mince et de la médiocre moyenne de bon grain.

En chiffres ronds le rendement total s'est élevé à 75,000 boisseaux.

Par suite de l'incertitude qu'offre la culture du blé et des résultats décourageants des quatre dernières années, l'on se livre davantage à l'élevage des animaux et à une culture plus étendue des racines potagères et autres ; il en résulte que l'étendue en culture cette année accuse une diminution, la superficie totale étant, en chiffres ronds, de 6,300 acres, contre 6,800 l'année précédente.

La récolte des racines a donné des résultats plus satisfaisants ; la superficie totale étant de 905 acres, produisant 50,000 boisseaux de pommes de terre et de navets, en sus des quantités considérables qui ont passé à la consommation durant l'année. La superficie cultivée en racines cette année est de 1,100 acres, soit une augmentation de 106 acres sur l'année précédente.

Il s'est fait une grande culture de légumes durant l'année, et comme résultat d'une température favorable suffisamment humide et d'un surcroît de soins de la part des sauvages, le rendement a été très consolant. Naturellement, la masse de ces produits passe à la consommation durant l'été, mais l'on voit avec soin à ce que l'on en conserve suffisamment pour l'hiver et que cette réserve soit mise en lieu sûr. L'on fait constamment en sorte d'engager les sauvages à manger des légumes, et là où on a le mieux réussi à atteindre ce but, les résultats les plus sensibles se révèlent par l'amélioration de la santé et l'appauvrissement de l'intensité des maladies constitutionnelles et héréditaires, telle que les scrofules et autres maladies qui en découlent.

Sur bon nombre des réserves des Territoires du Nord-Ouest, l'on a introduit, au cours de la présente campagne, le maïs de la variété dite "blé indien". L'on en a obtenu la semence des réserves des Sioux, de l'agence de Birtle, où on le cultive avec

succès depuis plusieurs années, obtenant des résultats remarquablement bons là où le sol est modérément léger et tempéré.

Au cours de la présente campagne l'on a introduit l'herbe dite *bromus inermis*, par petits champs d'essai, dans les agences de Birtle, du Lac-Croche, d'Assiniboine, des Buttes de la Lime, de Tondre, du Lac-aux-Canards, de Battleford, d'Edmonton, des Sarcis et des Gens-du-Sang; de cette semence on récoltera de la graine cet automne pour en continuer l'expérience sur une plus grande échelle. Les nouvelles que nous avons reçues jusqu'ici indiquent le succès complet de cette excellente herbe fourragère, qui a également réussi dans le sol léger des régions à demi arides du sud-ouest tout comme dans le sol argileux et de terre forte des autres parties des territoires.

Élevage des animaux.—En raison d'une somme d'humidité suffisante, la campagne a été remarquablement heureuse pour cette industrie importante et de plus en plus progressive.

La dernière campagne a été tout ce que l'on pouvait désirer pour les pâturages, et le temps frais qui a régné presque tout l'été a contribué à atténuer la "plaie des mouches" qui entrave si fréquemment l'élevage profitable des animaux en été. En conséquence les bestiaux sont aujourd'hui en magnifique état, et l'on espère que généralement parlant il y aura un nombre considérable de bouvillons disponibles tant pour la consommation indigène que pour le marché et l'exportation, ce qui contribuera au surcroît de confort et d'indépendance de ceux qui, grâce à leur esprit d'entreprise et à la surveillance constante de nos agents, sont devenus des éleveurs heureux, classe dans laquelle on peut inclure aujourd'hui la majeure partie de nos sauvages qui ne font pas la chasse.

L'on a pu se procurer facilement le foin qu'il fallait pour l'hiver de 1895-96, et comme on en a fait une ample provision et que le temps et la température ont été très favorables, tous les animaux étaient en magnifique état au printemps.

Voici quelle était la totalité des animaux entre les mains des sauvages au 30 juin dernier :—

Traité n° 4.—Cinq cent soixante-huit sauvages ont en mains : 4,256 bestiaux, 303 moutons, 33 cochons.

Traité n° 6.—Cinq cent soixante-seize sauvages ont en mains : 5,864 bestiaux, 595 moutons, 324 cochons.

Traité n° 7.—Quatre cent quarante-sept sauvages ont en mains : 2,107 bestiaux ; soit un total, pour les trois traités, embrassant tous les Territoires du Nord-Ouest et sept réserves du Manitoba occidental, de 12,227 bestiaux ; 898 moutons ; 346 cochons ; partagés entre 1,591 chefs de familles qui cultivent le sol.

On remarquera que, bien que les réserves du traité n° 7, situées comme elles le sont dans la région des ranches de l'Alberta sud, soient les plus propres à la garde des grands troupeaux, elles accusent cependant la moyenne la plus basse d'animaux par famille qui élève des animaux.

Sur la réserve des Pieds-Noirs, de ce traité-ci, il y a un très grand nombre de chefs de familles chez qui tous les efforts qu'on a faits pour les engager à faire un début dans cette industrie, n'ont eu jusqu'ici aucun succès ; mais sur la réserve des Gens-du-Sang le contraire existe, et les offres d'échanges de poneys pour des taures, ainsi que cela se faisait dans le passé, ont été plus nombreuses qu'il n'a été possible d'en satisfaire, à cause de la somme très restreinte mise chaque année à la disposition du ministère pour cet objet. Il est à espérer que le jour n'est pas loin où l'on pourra dire que tous les sauvages de cette magnifique région à pâturage sont des éleveurs qui se suffisent, mais on ne peut y arriver qu'en donnant une aide judicieuse et immédiate comme je viens de l'indiquer.

Dans toutes les réserves des divers traités l'on remarque que les sauvages continuent d'apprécier d'une façon de plus en plus sensible la nature profitable de cette importante industrie, et ce sentiment a été cultivé dans une mesure non équivoque par les bons prix que réalisent les bestiaux de qualité supérieure que les acheteurs savent aujourd'hui trouver presque invariablement sur les réserves des sauvages.

Durant l'année des ventes importantes de bouvillons de choix destinés à l'exportation ont eu lieu, notamment dans les agences de la Rivière-du-Cygne, du Lac-aux-Oignons et d'Hobbema, rapportant aux sauvages, propriétaires de ces bestiaux, des sommes

Département des affaires indiennes.

variant, en total, de \$2,000 à \$4,000. Les deniers ainsi réalisés sont judicieusement employés—d'abord à l'accroissement des troupeaux là où c'est nécessaire, et, en second lieu, à l'achat d'articles nécessaires de ménage et à l'amélioration des homesteads de ceux qui touchent l'argent, et le résultat dans chaque cas est profitable d'une façon plus ou moins permanente.

Troupeaux de l'Etat. Ces troupeaux ont favorablement progressé durant l'année. Celui de l'agence de Muscowpetung, outre la viande et les bœufs de trait qu'il a fournis aux sauvages indigents de l'agence, a cédé 118 bêtes, vaches, taures et veaux de l'année, aux sauvages de la réserve des Gens-du-Sang, traité n° 7. Le troupeau de l'agence du Lac-aux-Oignons, qui est plutôt un troupeau qui appartient aux sauvages, mais sous le contrôle et la direction de l'agent, continue de fournir le bœuf et les bestiaux de trait dont on a besoin sur la réserve; en sus de cela il a fourni 56 magnifiques bouvillons à l'exportation, réalisant environ \$1,800.

Laiterie.—L'attention accordée à cette industrie s'est accentuée de plus en plus d'une façon encourageante, et les excellents pâturages que nous avons eus durant toute la campagne de 1895 et de cette année, lui ont imprimé un mouvement progressif considérable. Plus souvent qu'autrefois l'on voit les sauvages vendre leurs produits laitiers, porter leur beurre aux villages du voisinage, et en faire une provision pour leur consommation en hiver; tout de même l'industrie prend lentement racine, et les efforts que l'on fait pour donner plus d'expansion à cette industrie se trouvent en butte au désir d'éviter tout ce qui pourrait préjudicier à l'opération plus importante qui consiste à produire du bétail à boucherie pour le commerce, et l'on éprouve encore des difficultés à reconcilier les deux opérations lorsqu'elles se font par le cultivateur sauvage inexpérimenté en somme. Mais avec le temps on finira par surmonter ces difficultés. Grâce à l'initiative privée, des sauvages de l'agence d'Hobbema ont fait l'acquisition de séparateur, et bien qu'il soit encore trop tôt pour parler des résultats, l'on peut dire qu'on a obtenu de bons succès.

Dans l'agence de Birtle, bon nombre de sauvages sont; cette année, patrons d'une fromagerie exploitée par des blancs, et comme ces indigènes ont réalisé de jolis bénéfices pour le lait qu'ils ont fourni, il n'est pas improbable que nombre d'autres se joindront à eux cette année.

Gains individuels.—Le total des gains des sauvages des Territoires du Nord-Ouest, dans tous les traités, a été, pour l'exercice expiré le 30 juin, de \$127,684.14, contre \$120,759.21 l'année précédente, soit une augmentation de \$6,924.93.

Il fait plaisir de voir que les gains de cette année accusent une augmentation, tout modeste qu'elle soit, sur ceux de l'année précédente, au lieu de la baisse sensible qu'auraient pu déterminer les nombreuses causes qui, durant l'année, ont milité dans ce sens. Les prix des produits de la ferme, notamment le blé, l'avoine, les pommes de terre et le beurre, sont tombés si bas qu'ils en étaient arrivés au point où la marge des profits, tout faibles qu'ils soient, disparaît, et où les produits se vendent au prix coustant de la production. Joint aux bas prix, le bois de chauffage, dont le transport aux marchés des divers villages du pays est une des occupations importantes des sauvages, s'est aussi vendu à un chiffre insignifiant, n'obtenant, dans certaines régions que \$1.25 à \$1.50 la corde pour du bois très souvent transporté sur une distances de vingt-cinq, trente et quarante milles. La prévoyance dont on a fait preuve depuis quelques années dans l'emploi de leurs gains est encore plus apparente durant ces périodes où, comme aujourd'hui, les affaires sont difficiles.

Industries spéciales.—La chasse, la pêche, le foin fourni à la police à cheval du Nord-Ouest et au service télégraphique de l'Etat, l'extraction et la vente de la houille, la vente du bois de chauffage, le tannage des peaux, le travail comme garçons de ferme chez les colons durant les moissons, sont à peu près les principales industries des sauvages des territoires, en sus de la culture et de l'élevage des animaux, qui constituent leurs occupations principales. La chasse s'est quelque peu améliorée durant l'hiver, il y a eu un grand nombre d'animaux à fourrure, mais ce qu'on a pu gagner par la quantité a été contrebalancé par la persistance des bas prix des fourrures de bonne qualité. Les principales pêches, se trouvent dans les agences de Carlton, du Lac-aux-Oignons, du Lac-La-

Selle, d'Edmonton et d'Hobbema. Les sauvages des réserves de l'est de l'agence du Lac-aux-Canards et ceux des trois premières agences mentionnées plus haut prennent aussi de l'esturgeon, en quantité plus ou moins considérable, dans la rivière Saskatchewan-nord. Le tullibi, la carpe, le brochet et le doré se prennent abondamment dans les grandes rivières. Régléments de pêche ont déjà produit de bons résultats, je crois, pour ce qui est du Le repeuplement des lacs épuisés par une pêche continuelle à l'époque du frai durant la période défendue. L'on prétend dans certaines parties de la région qui se trouve au nord de la rivière Saskatchewan-nord, que pour les lacs qui n'ont pas de décharges et qui, étant alimentés par des sources d'eau pure, ne contiennent que peu de matières végétales pour la nourriture, l'accroissement rapide et presque sans entrave du poisson a provoqué une maladie, semblable à la trichine chez les cochons, qui fait mourir un si grand nombre de poisson blanc que l'atmosphère du voisinage est contaminée par les miasmes de leur chair en putréfaction. L'on dit aussi que l'emploi du poisson atteint de la maladie, sans qu'elle soit cependant arrivée à l'état aigu, a eu pour effet de la communiquer aux êtres humains, chez qui l'on constate des symptômes semblables à ceux de la trichine. Il est vrai qu'on n'a signalé qu'un seul cas de ce genre et que les faits allégués n'ont pas été vérifiés, mais c'est tout de même une question assez importante pour justifier l'État de s'en enquérir.

Les recettes totales des sauvages des trois traités, provenant de la chasse et de la pêche de l'année, s'élèvent approximativement à \$46,000, ce qui est une diminution de \$6,500 sur les recettes de l'année précédente, diminution que l'on attribue à la baisse des prix des fourrures et à la plus grande somme d'attention que les chasseurs sauvages consacrent à l'agriculture.

Les sauvages des agences de Muscowpetung, des Pieds-Noirs et des Gens-du-Sang ont exécuté d'une façon satisfaisante, dans le cours de l'été de 1895, des contrats importants pour la fourniture du foin à la police à cheval du Nord-Ouest et à des ranchers; la quantité de foin fournie, a été de 1,200 tonnes, et la somme ainsi réalisée s'est élevée à \$5,900. L'on en a aussi fourni de plus faibles quantités au service télégraphique de l'État, le long de la ligne, et, en outre, on a vendu beaucoup de foin sur les marchés locaux; malheureusement pour les vendeurs, les prix étaient très modiques.

Les Pieds-Noirs ont extrait et vendu de la houille à Calgary et à d'autres endroits intermédiaires, pour une valeur de \$1,000, et les Gens-du-Sang ont réalisé à peu près \$1,600 à vendre de la houille sur place et à en transporter pour le poste de la police à cheval du Nord-Ouest, à Macleod.

L'industrie du bois de chauffage est une source très importante de revenu, particulièrement pour les sauvages des territoires de l'est, région (traité n° 4) où les recettes de ce chef et celles provenant du foin se sont élevées à \$10,000, soit \$3,000 de plus que celles de l'année précédente. Dans le nord et l'ouest des Territoires du Nord-Ouest, la houille est le principal combustible, et les recettes provenant de la vente du bois de chauffage sont relativement faibles.

Le tannage des peaux par le procédé indigène, et dont le produit est plutôt un cuir préparé, est une industrie des femmes, qui sur bon nombre de réserves augmente considérablement les revenus de la famille.

Cette année l'on a pris des renseignements dans le but d'établir la fabrication des paniers d'éclisses, dont les producteurs de la Colombie-Britannique et des états du Pacifique font un usage si général pour l'expédition de leurs fruits, mais vu la nécessité de machines spéciales pour la préparation du bois, la difficulté de se procurer les bois propres dans ce pays, et les bas prix que les marchands donnent pour ces paniers, l'on doute fort que, pour le moment du moins, on puisse faire quelque chose à cet égard.

La cueillette de la racine de sénega continue de donner un emploi profitable aux femmes et aux enfants en été.

Sur certaines réserves il se vend de temps à autre des paillasons de jonc et des paniers d'osier de fabrication grossière, mais les recettes totales de ce chef sont insignifiantes, et il n'y a guère lieu de donner une expansion profitable à ces industries.

L'emploi des sauvages pour les moissons des colons, qui était, dans les premières années, une source considérable de revenu dans certaines agences, notamment chez celles où il y avait des Sioux, a depuis quelque temps diminué d'année en année, à mesure que

les sauvages se sont davantage consacrés à leurs propres travaux agricoles et à l'élevage de leurs propres animaux, jusqu'au point où, sauf quelques Sioux qui ne cultivent pas suffisamment pour se tenir occupés tout le temps, cette source de revenu s'est pratiquement éteinte. Il y a lieu de se glorifier qu'il en soit ainsi, car ceci désigne plus clairement que quoi que ce soit, à moins d'en être témoin oculaire, de l'exactitude de ce que l'on affirme d'année en année relativement à l'avancement remarquable que font nos pupilles sous la prévoyante et vigilante direction du ministère et de ses fonctionnaires du service extérieur.

L'extraction de l'or, ou pour mieux dire le lavage de la poudre d'or, a été tenté par certains sauvages de l'agence du Lac-La-Selle, sur la Saskatchewan-nord, et la chose sera peut-être avec le temps aussi profitable pour les sauvages que pour les blancs qui font cette exploitation sur la Saskatchewan supérieure, comme moyens d'occuper leurs loisirs.

Quelques sauvages des réserves septentrionales de la même agence, qui, du territoire cédé, est la plus reculée au nord, ont trouvé un emploi lucratif durant une partie de l'été à bord des vapeurs de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, qui voyagent sur les rivières Athabasca et Mackenzie.

Etat social et industriel, et progrès général.—L'influence réunie de la religion, de l'éducation et de l'enseignement éminemment pratique que le personnel officiel donne aux sauvages, élève la race d'année en année à un niveau plus élevé, tant au point de vue social qu'industriel, et on est heureux de remarquer qu'on est arrivé à un point où un bon nombre, et je puis dire, je crois, avec vérité, la plupart des sauvages commencent eux-mêmes à coopérer à leur propre avancement.

Pour ceux qui pendant des années d'un travail sans relâche fait dans le but de civiliser et d'élever le sauvage, ont acquis une connaissance intime de sa nature, cet indice est important et offre de grandes espérances ; il prouve qu'au moins on en est arrivé au point où les sauvages comprennent la nature et le but réels du travail que l'on fait, et sa valeur inestimable pour eux. Cependant, on ne doit pas perdre de vue que ce n'est là que le bourgeon qui précède le fruit attendu de plusieurs années de travail patient, que cela ne justifie pas le moindre relâchement de cette surveillance vigilante qui a amené cette coopération intelligente et consolante de la part des sauvages à ceux qui font du problème de la civilisation des sauvages une vie d'étude et de travail. Se relâcher dans ce labeur signifierait tout simplement la perte de tout ce qu'on a accompli dans ces premières années de travail.

L'accumulation de biens continuelle, l'accroissement des intérêts matériels, les exemples tangibles d'entreprises individuelles, l'amélioration dans les vêtements, les maisons, le voisinage des maisons et le confort sont autant de notes saillantes des rapports des divers agents, que j'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli.

Le bienveillant intérêt que Son Excellence le gouverneur général et la comtesse d'Aberdeen ont manifesté, lors de leur visite aux réserves du sud-ouest l'été dernier, à l'égard du bien-être des sauvages, n'a pas peu contribué à promouvoir ces intérêts.

Son Excellence offrit publiquement dans cette circonstance des prix :

- (1). Pour la meilleure ménagère indienne durant l'année.
- (2). Pour la ferme indienne ou le homestead indien le mieux tenu et le mieux administré.

Il y a eu pour ces prix une vive concurrence parmi ceux auxquels l'offre a été personnellement faite, et chez qui la chose a créé un esprit de rivalité saine et amicale fertile en résultats excellents.

L'on continue de constater que le système de crédit dans le commerce avec les naturels diminue, et le jour n'est pas loin où la coutume pernicieuse d'accepter des avances en nature, à des prix relativement élevés, sur la probabilité de gains à venir ou de fourrures qui ne sont pas encore prises, disparaîtra complètement. Dans le but d'accentuer la marche dans cette voie, on a cette année tenté l'expérience d'exclure les traiteurs des réserves durant la distribution des annuités dans les agences où les sauvages peuvent commodément faire le commerce avec les marchands des villes et villages voisins. L'on croit que, grâce à ce moyen, les sauvages, n'ayant plus d'occasions immédiates de dépenser l'argent de leur annuité, occasions qu'offrirait, lors des distributions, la présence d'assorti-

ments de marchandises, l'emploieront petit à petit et obvieront ainsi, jusqu'à un certain point, à la nécessité d'acheter à crédit. L'on croit aussi que, grâce à cet arrangement les sauvages en allant chez les marchands obtiendront une meilleure valeur que lorsque les marchands faisaient les frais de transporter leurs marchandises sur les réserves, comme dans le passé.

Éducation.— Cette division du service indien a toujours été reconnue comme l'une des plus importantes, sinon la plus importante, de l'immense système qui a pour but la civilisation de nos naturels, ayant son point de départ dans les petites choses, en commençant par l'établissement, sur les réserves, d'externats ayant une carrière et une influence restreintes, pour passer ensuite à la fondation de pensionnats tant sur les réserves qu'en dehors des réserves. Comme l'effet salutaire de ces institutions se dessina immédiatement, ceci donna lieu à l'idée de l'enseignement industriel, ce qui fut immédiatement mis à exécution par l'établissement de nos premières institutions industrielles. L'utilité de ces dernières écoles n'a pas été longue à se faire voir, et leur agrandissement dans des proportions suffisantes pour faire face aux besoins du temps, qui demandent plus qu'une simple éducation d'école commune, s'est imposé de nécessité, de sorte qu'aujourd'hui le Canada a à sa disposition un système qui offre à ses naturels un cours pratique d'enseignement industriel, faisant des citoyens utiles des enfants d'une population qui, il y a une génération, se composait de sauvages à peu près barbares. Ces écoles sont aujourd'hui parfaitement outillées et efficacement administrées, et bien que ce soit encore trop tôt, si l'on tient compte de l'œuvre à accomplir, pour s'attendre à des résultats définitifs, les signes qui précèdent, dit-on, les événements futurs, indiquent, à mon avis, une somme de succès aussi complète que peuvent en désirer ceux au fait des difficultés qui accompagnent le travail lent et laborieux de civiliser une race sauvage et d'en extirper des goûts nomades et autres habitudes inhérentes que des siècles d'une vie sauvage et barbare ont profondément enracinés.

L'accomplissement d'une entreprise aussi vaste a nécessité sans doute l'emploi de sommes annuelles considérables, et que le crédit demandé pour cet objet ait augmenté d'année en année n'est que naturel si l'on tient compte de l'expansion constante de l'œuvre de la multiplication et du parachèvement des écoles. Une partie très considérable de ces crédits a été entièrement consacrée à l'érection de nouvelles écoles dans les régions des Territoires du Nord-Ouest et du Manitoba où les efforts que nous avons faits dans le passé pour créer un intérêt en matière d'éducation n'avaient eu aucun succès jusqu'à tout dernièrement encore, lorsque tout à coup, à peu près sans s'y attendre, l'on atteignit si bien le but désiré que nos ressources ne furent plus suffisantes. L'exécution d'améliorations nécessaires dans les institutions primitivement fondées, améliorations que suggère l'expérience et qui sont essentielles, tant est qu'on veut avoir tout le profit des dépenses déjà faites, n'exige pas aussi une mince part du revenu scolaire annuel du ministère. Lorsque l'on examine le prix de revient du service consacré à l'éducation de nos sauvages, il importe de ne pas oublier que les sommes employées pour les objets dont je viens de parler sont imputables au compte du capital, et qu'il reste au crédit de ce compte un actif de valeur, sous forme de terres parfaitement améliorées et d'édifices utiles, situés dans les régions les plus riches du pays. L'on peut dire que les dépenses au titre de l'expansion sont maintenant terminées et que celles au compte des améliorations ne seront pas considérables à l'avenir; on a donc tout lieu de croire que les besoins futurs de ce service se limiteront aux frais relativement peu élevés de l'entretien.

Le "calcul de dépenses" m'entraîne à dire quelques mots de certaines tentatives que l'on a faites pour démontrer que le prix de l'éducation des enfants sauvages est trop élevé, et qu'il est très douteux que les résultats obtenus soient en proportion des sacrifices. On a publié des chiffres pour démontrer que le prix de l'éducation d'un enfant sauvage, calculé en raison du crédit du présent exercice pour les écoles indiennes du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, et d'une prétendue présence totale de moins de 1,000 élèves, coûtera au pays \$300 en chiffre rond, tandis que l'on calcule que l'éducation des enfants blancs dans les territoires du Nord-Ouest coûte au pays \$12 par année, en s'appuyant sur le crédit actuel pour le maintien du système d'écoles publiques dans les territoires. Un simple coup d'œil sur les chiffres cités à l'appui de cette conclusion dévoile tout de suite un vice très fatal, un vice qui de lui

Département des affaires indiennes

même suffirait pour rendre toute autre critique inutile, c'est-à-dire qu'au lieu d'avoir comme on le prétend, "moins de mille élèves" à soutenir avec \$285,000 accordés pour l'éducation des sauvages, il y en a trois mille huit cent soixante et un, soit \$73.82 par élève. Pour arriver à faire une comparaison véridique, il est nécessaire, toutefois, de se rendre compte séparément des trois classes d'élèves auxquels on pourvoit, savoir : ceux qui reçoivent une simple éducation d'école commune dans les externats, ceux qui, dans les pensionnats, reçoivent en outre une éducation semi-industrielle avec en plus le logement, la nourriture et le vêtement, et ceux qui dans les écoles industrielles reçoivent tout l'enseignement du pensionnat, mais d'une façon beaucoup plus complète pour ce qui est de l'enseignement industriel.

Dans les écoles de la première classe, au nombre de quatre-vingt-quatorze, le crédit de l'année est de \$35,181 pour mille vingt-cinq élèves, soit \$34.32 par tête, ce qui comprend le prix d'une petite ration de biscuit et de riz pour repas du midi donné aux élèves qui viennent de loin, ainsi que le coût de l'entretien de la propriété, dépense qui, dans les écoles publiques des blancs, est défrayée par l'arrondissement scolaire et n'entre pas dans l'estimation de \$12 par tête en question.

Les écoles de la seconde catégorie sont au nombre de vingt-quatre, avec huit cent onze élèves et un crédit de \$65,913, soit \$81.27 par tête par année. Ceci comprend le logement, la nourriture, le vêtement, les médicaments, les soins du médecin et l'éducation, qui est semi-industrielle.

Des écoles de la troisième catégorie, c'est-à-dire des écoles industrielles, il y en a dix, avec mille deux cent vingt-cinq élèves, et un crédit de \$180,000. Sur cette somme, \$19,300 sont pour l'agrandissement et les réparations des édifices actuels et \$8,700 pour remplacer les bâtiments détruits par l'incendie. En conséquence, le coût réel de l'entretien de dix grandes institutions, avec mille vingt-cinq élèves, et un personnel total de cent vingt-cinq personnes, est de \$152,000, soit \$132.18 par tête par année. Ce qui comprend tout ce qui se donne dans un pensionnat, mais sur une plus grande échelle.

Si l'on envisage l'autre côté de la question et qu'on examine le prix de revient de l'éducation des blancs à l'école publique, à raison de \$12 par tête par année, nous constatons que si l'on veut faire une comparaison quelque peu juste il faut ajouter certaines autres dépenses nécessaires. Pour ce qui est des enfants blancs, ces dépenses sortent de la bourse des parents, soit directement, lorsqu'il s'agit de l'entretien de l'enfant, ou indirectement, lorsqu'il s'agit de l'entretien, de la réparation et du matériel des écoles, alors que le coût est défrayé par une taxe locale en sus de l'octroi de l'Etat. Après que le chef de la famille a soldé tout cela, il ne reçoit pour ses enfants qu'une simple éducation d'école commune sans aucun enseignement technique. Le ministère, en sa qualité de tuteur de l'enfant sauvage, fournit une éducation dont la partie la plus importante et la plus saillante est l'enseignement technique. Des deux prix de revient par tête, j'ose dire que le dernier est le moins cher.

Quant aux résultats il est peut-être trop tôt pour en parler, ainsi que je l'ai dit précédemment, mais les succès que le travail des enfants de nos anciennes écoles a remporté l'année dernière, en concours public avec celui des blancs lors de l'exposition provinciale et de l'exposition territoriale, donnent lieu à fonder de grandes espérances pour l'avenir de nos élèves. Ces succès ont été rapportés d'une façon si publique et constatés par une portion si importante de la population que, n'était-ce le doute qui semble exister en certains lieux sur le résultat final de nos efforts en matière d'éducation, il ne semblerait guère nécessaire d'en parler.

Une autre considération que ne doivent pas ignorer ceux dont l'intérêt dans le bien du pays les portent à s'enquérir du prix de revient de ce service, est que le coût entier de l'entretien des deux milles trente-six élèves des écoles industrielles et des pensionnats, dépenses que défraie aujourd'hui le crédit scolaire, retomberait tout simplement sur les bras du pays sous le titre de "secours aux indigents", et bien que le peu que les parents contribueraient pour le soutien et les autres besoins de leurs enfants sur les réserves pût diminuer peut-être quelque peu le prix de revient par tête, il est un fait acquis qu'en l'absence de l'influence qu'apporte l'enseignement industriel à l'accélération de la civilisation, ils resteraient sur nos bras pendant une période indéfiniment plus longue, et les

conséquences qui s'ensuivraient pour la génération naissante, en demeurant dans un état de demi-indépendance, seraient plus graves que toute considération pécuniaire qu'on pourrait faire.

Voici quelle était au 30 juin dernier la présence totale aux diverses écoles du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest :—

Dans les écoles industrielles.....	979
“ pensionnats	712
“ externats	2,096

soit, sur le nombre de l'année précédente, une augmentation qui se décompose comme suit :—

Dans les écoles industrielles.....	279
“ pensionnats.....	160
“ externats.....	370

Dans le cours de l'année le nombre des pensionnats s'est accru de deux, et l'on a fermé quatre externats en exécution de la politique du ministère qui consiste à abolir peu à peu cette catégorie d'écoles lorsqu'elles se trouvent dans le rayon des pensionnats ou des écoles industrielles.

Une économie rigoureuse s'est pratiquée dans l'administration de toutes les écoles, particulièrement dans les écoles mentionnées en dernier lieu et dont l'entretien exige des sommes relativement considérables, et les résultats ont démontré qu'avec une légère augmentation du nombre des élèves dans les écoles moins spacieuses, l'administration peut se soutenir à l'aide des octrois par tête qu'on leur accorde présentement.

Nous avons subi une perte très considérable par la destruction, le 14 novembre dernier, du refuge des filles et des bâtiments principaux de l'institution industrielle d'Elkhorn, autrement connue sous le nom de Refuges de Washakada. Pour ce qui est de la division des filles, l'école a été installée depuis dans une maison qu'on a louée, mais on a l'intention de bâtir le printemps prochain.

Les différentes écoles industrielles ont fait, l'année dernière, une bonne expérience du système qui consiste à placer des élèves chez des blancs, et cinquante-quatre petits garçons ont été placés chez des cultivateurs de confiance, durant la fenaison et les moissons ; les résultats ont été, je crois, satisfaisants pour les patrons et salutaires pour les élèves qui, par ce moyen, apprennent pratiquement l'art de “ compter sur eux-mêmes”. Les salaires qu'ils gagnent ainsi sont déposés pour eux à la caisse d'économie, au crédit de comptes individuels, à l'usage des déposants lorsqu'ils quittent l'école. L'on suit le même plan pour les salaires des petites filles, dont vingt-quatre sont engagées comme servantes pour une période de temps qui varie quant à la durée, et dont les salaires varient de \$4 à \$10 par mois.

L'argent des annuités des petits garçons et des petites filles est aussi porté au crédit de leur compte de banque individuellement, lorsque les parents y consentent ; de cette façon chacun d'eux a un petit fonds qui s'accumule et qui leur sera très précieux une fois leur éducation terminée et sortis de l'école pour aller gagner leur vie. Comme preuve de la nature de l'enseignement que donnent les écoles, je puis dire que la satisfaction que nos élèves à l'extérieur donnent à leurs patrons, est telle qu'on en demande beaucoup plus qu'on peut en donner.

Religion et missions indiennes.—D'après la statistique de l'année voici comment se distribuent les sauvages de la partie cédée des territoires entre les diverses dénominations religieuses. Il est peut-être inutile de signaler la difficulté facilement admissible qu'on éprouve à recueillir des données de cette nature, ou de dire que, bien qu'on ne néglige rien

Département des affaires indiennes.

pour obtenir des renseignements certains, le résultat ne doit être pris que dans son sens approximatif. Voici ce que donne le total des chiffres obtenus :—

Eglise d'Angleterre	2,313
Eglise méthodiste	1,364
Eglise presbytérienne	669
Nombre total des protestants	4,246
Eglise catholique	3,203
Total des sauvages chrétiens	7,449
Paiens	6,739
Grand total	14,188

L'œuvre excellente et très efficace que les diverses missions accomplissent partout sur les réserves dans la cause de l'humanité et de la religion est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'en parler longuement ici, attendu que les résultats sont évidents pour tous ceux qui ont des rapports même très passagers avec les sauvages chez eux.

Mais comme on le verra, il y a malheureusement encore un très grand nombre qui sont à juste titre classés au nombre des païens et sur lesquels le travail des missionnaires n'a encore guère eu d'effet appréciable; mais on ne peut douter que même chez ces derniers une influence relative s'exerce lentement, et comme preuve je signalerai le fait que la "danse du soleil" et autres coutumes païennes dont il est question ailleurs déclinent en popularité, alors qu'autrefois ces cultes étaient célébrés avec tant d'éclat. L'on doit aussi attribuer dans une grande mesure à cette influence l'absence remarquable de crimes, dont je parle plus loin, et cette disposition que les sauvages manifestent de plus en plus à abandonner leur vieille coutume de bigamie et leurs propres rites du mariage, et à accepter les lois du pays et l'enseignement des Eglises en ces matières.

Conduite.—L'expérience d'une autre année vient nous convaincre davantage d'une chose qui passe rapidement dans l'ordre des faits acquis, c'est-à-dire que les sauvages sont dans l'ensemble une race tranquille et paisible, et que là où il y a fautes l'on en trouve le plus souvent la cause et la source dans les tentations que leur offrent des blancs sans vergogne. On peut diviser ces fautes en deux catégories, savoir :—

(1) Les fautes contre les dispositions d'une législation spéciale; titre sous lequel on peut grouper l'achat et l'usage des liqueurs enivrantes, les coutumes et les cérémonies païennes qui comportent tortures et mutilation du corps ou les pratiques de gaspillage des danses païennes, contravention sur d'autres réserves, l'aliénation illégale des biens reçus de l'Etat, et l'infraction aux lois et règlements locaux de la chasse et de la pêche.

Sous ce chef, mais à l'exception de l'obtention de liqueurs enivrantes, on a eu très peu de chose à redire dans toute l'année, et dans les délits qui entrent dans l'exception ci-haut mentionnée, on a presque toujours obtenu une condamnation ou l'imposition d'une punition dont l'effet ne peut être que salutaire sur la catégorie de délinquants, tant blancs que sauvages, qu'il nous faut surveiller. Quant à la danse du soleil et aux autres cérémonies d'une nature quasi religieuses tant qu'elles ne prennent pas la forme vicieuse et funeste de la torture, de la mutilation ou de la dissipation des biens, l'on ne peut prudemment témoigner du mépris pour le caractère religieux dont les sauvages païens les revêtissent, et dans ces cas-là on ne peut avoir recours qu'aux moyens de persuasion. D'un autre côté, l'on met fin avec fermeté aux cérémonies qui comportent tous ou quelq'un des rites défendus et révoltants en question, et ce en vertu des dispositions récemment insérées dans la loi relative aux sauvages, et on est heureux de pouvoir dire que, cette année, il n'y a pas eu une seule de ces danses sur les réserves des Territoires du Nord-Ouest, à l'exception du traité n° 7.

Il n'y a eu qu'un commencement de danse du soleil dans ce traité: au mois de juin, sur la réserve des Pieds-Noirs; mais les formes répréhensibles brillaient par leur absence, et comme la célébration n'avait pas l'appui de la bonne classe et des

sauvages industriels, ce fut un fiasco complet, et elle dut être abandonnée avant la fin des cérémonies habituelles.

Pendant que je suis sur ce sujet, j'attirerai l'attention sur un des obstacles les plus graves auxquels sont en butte les efforts que nous faisons pour amener les sauvages à abandonner complètement les coutumes et les cérémonies païennes. Je veux parler de l'encouragement que donne aux sauvages des réserves voisines de villes et des établissements, cet établissement de la population blanche qui est toujours prêt à aider à la création ou à la conservation de tout ce qui peut servir complaisamment la soif de sensations et du neuf, et pour qui les effets qui en résultent pour les acteurs sont des choses absolument indifférentes. Tant que ces "spectacles" seront favorisés et appuyés par le dénier d'admission des blancs de cette catégorie, aussi longtemps continueront les difficultés à arriver à l'abandon total de ces rites, et la presse du pays ne pourrait rendre un plus grand service à nos sauvages qu'en attirant rigoureusement l'attention du public en général sur cette question.

L'on ne m'a signalé aucune contravention à la loi de la propriété, non plus qu'aucun cas d'aliénation illégale des biens reçus du gouvernement, sauf le fait que certains sauvages ont abattu sans autorisation des bestiaux qu'ils tenaient du ministère, bien que ces bestiaux fussent à toute fin que de droit leur propriété individuelle. Ces cas, très peu nombreux du reste, ont été traités selon leurs mérites, et l'on est arrivé à des arrangements satisfaisants sans recours à des procédés judiciaires.

Dans le cours de l'année on a signalé seulement deux infractions aux règlements de chasse et de pêche, et dans un des cas il y avait des circonstances atténuantes qui en ont justifié la radiation.

(2). Crimes contre le droit commun, savoir : le vice d'immoralité, le vagabondage, les jeux de hasard, l'abattage de bestiaux, le larcin et le meurtre.

Relativement aux contraventions que je viens d'énumérer, l'on ne peut guère s'attendre à un dossier très net et très louable ; tout de même, lorsqu'on tient compte des conditions dans lesquelles se trouvent les sauvages, et des nombreuses tentations qui leur sont offertes, volontairement ou non, l'on ne peut pas dire que leur conduite, dans le cours de l'année dernière, est loin de réaliser nos espérances.

Le vice et l'immoralité, tant au sein de la population même des réserves que dans ses rapports avec les blancs, se constatent chez toutes les bandes d'une manière plus ou moins sensible, selon que ces réserves se trouvent dans le voisinage des colonies ou qu'elles en sont très éloignées. Le vagabondage tel que nous l'entendons, est pratiquement inconnu chez les sauvages, bien que de temps à autre on en rencontre quelques-uns qui, ayant obtenu de personnes animées d'une charité aveugle des "certificats d'indigence" les recommandant à la charité publique, préfèrent le rôle de mendiants que la vie sur la réserve, qui pour être plus confortable est aussi plus ardue. Chaque fois que ces cas se présentent, ils sont l'objet d'une désapprobation sévère. On est heureux de remarquer que les jeux de hasard, dont un si grand nombre de jeunes gens des réserves s'amusaient, la nuit, autrefois, disparaissent sensiblement, grâce en grande partie à l'influence des missionnaires, et aussi au fait que le temps des sauvages est aujourd'hui trop pleinement employé pour qu'il puisse y avoir autre chose que des occupations utiles et inoffensives.

Relativement au larcin et aux autres délits contre la propriété et la paix, il est remarquable que dans une population indienne de quatorze mille âmes en dehors du Manitoba, on ne signale que deux cas qui aient été traduits en justice, et encore on n'a trouvé de preuves suffisantes que dans un seul de ces cas pour établir la culpabilité du délinquant ; d'un autre côté il n'y a pas eu un seul cas de meurtre ou de voie de fait d'une nature grave.

Dans le cours de l'exercice qui vient d'expirer nous n'avons pas entendu dire que la jeunesse relativement non fixée de notre population indienne de l'ouest ait abattu des bestiaux de ranche, ce qui faisait autrefois l'objet de plaintes fréquentes de la part des ranchers de la région de Macleod, dans l'Alberta ; cependant, depuis lors, l'on a rapporté que trois jeunes sauvages de la réserve des Pieds-noirs avaient abattu un veau dans un ranche, et la police à cheval du Nord-Ouest est à s'occuper de l'affaire.

Département des affaires indiennes.

Petit-Ours, ou I-im-a-cis, fils du feu chef Gros-Ours, fameux par la révolte, et Homme-Chanceux, deux Cris qui étaient aux Etats-Unis depuis l'insurrection de 1885, et qui sont revenus en juillet dernier avec d'autres Cris canadiens que le gouvernement américain avait dû expulser, ont été arrêtés à Lethbridge par la police à cheval du Nord-Ouest et logés en prison pour subir une enquête préliminaire sur l'accusation de complicité dans le massacre du Lac-aux-Grenouilles en 1885, les meurtres commis alors à cet endroit ne tombant pas sous le coup de l'amnistie générale de 1886. L'enquête eut lieu à Régina au mois de juillet, et se termina par le renvoi de la poursuite et la mise en liberté des prisonniers, qui se sont établis depuis dans l'agence d'Hobbema.

Santé et hygiène.—La santé générale a été bonne sur toutes les réserves. Il y a eu 639 décès, égal à 45 par mille, contre 686 ou 48·3 par mille l'année précédente. Toutefois les naissances accusent une diminution ; il y en a eu cette année 572, ou 40·2 par mille, contre 625 l'année dernière, ou 44 par mille.

L'année s'est signalée par l'absence de toute maladie grave, et une seule agence a été visitée par une maladie contagieuse qui s'est résumée à une légère épidémie de diphthérie et d'érysipèle sur les réserves des bandes de Côté et de Kisickouse, dans l'agence de la Rivière-du-Cygne, épidémie qui, je suis heureux de le dire, a été circonscrite et promptement enrayée, grâce à l'intervention immédiate de l'agent et du médecin.

Une épidémie tenace et prolongée de diphthérie a régné chez les colons métis de la région de Qu'Appelle dans l'automne de 1895 et au printemps de 1896, et à un certain moment sa marche dangereuse s'est rapprochée du voisinage des réserves de l'agence des Buttes-La-Lime, et on ne l'a empêché de s'y s'introduire que grâce à la quarantaine rigoureuse qu'on a établie et aux autres précautions qu'on a prises, ce qui fit qu'il n'y eût pas un seul cas de maladie chez les sauvages. On a aussi établi en même temps une quarantaine à d'autres agences des alentours, bien que plus reculées, et avec un succès complet.

Il y a eu, toutefois, sur toutes les réserves, le grand nombre habituel d'affections ordinaires, et plus ou moins graves, auxquelles on doit s'attendre chez des aborigènes qui subissent la transition de l'état sauvage à l'état civilisé, et dont la proportion, en dépit de toutes les précautions sanitaires, est naturellement plus considérable vu la population qu'elle ne serait dans une égale population blanche. Comme par le passé, l'on fournit les soins du médecin partout où c'est nécessaire, employant pour cela toute la somme relativement mince accordée pour cet objet ; et le personnel des agences et des réserves dans la mesure de leurs connaissances et habileté suppléent partout à ce service au plus haut degré. Il y a un hôpital sur la réserve des Pieds-Noirs, et un sur celle des Gens-du-Sang ; ce dernier a été récemment ouvert sous les auspices de l'Eglise épiscopale, et le premier est sous la direction des révérendes Sœurs de l'Assomption, de l'Eglise catholique. Tous deux sont subventionnés par le ministère, et bien qu'ils soient encore à l'état d'expérience, ils seront bien sûr, non seulement d'un grand avantage pour les sauvages des localités où ils se trouvent, mais un moyen très efficace et très économique d'étudier le traitement des maladies qui règnent chez nos sauvages, ce qui est entouré de difficultés graves et nombreuses, ainsi que l'expérience l'a établi.

La vaccination a été l'objet d'une attention particulière sur toutes les réserves, et l'on constate que l'ancienne répugnance que les sauvages éprouvaient à subir cette opération nécessaire disparaît rapidement, à mesure qu'ils comprennent mieux le but qu'on désire atteindre.

Les agents et le personnel prennent toutes les précautions possibles et exercent la plus grande vigilance en ce qui concerne la propreté chez les sauvages, tant sur leurs personnes qu'à leurs habitations, et afin d'éviter aussi tout ce qui peut nuire à la pureté de l'eau qui sert à la consommation, tout en leur faisant employer de la chaux à l'intérieur et à l'extérieur de leurs maisons ; et chaque fois que l'occasion s'en présente on leur inculque l'idée d'établir une ventilation simple et efficace.

Arpentage.—Vu la mort de M. J. C. Nelson, A. T. F., chef des arpentages des réserves indiennes, au mois d'octobre dernier, et le surcroît de travail que M. Ponton, A. T. F., le successeur de M. Nelson, s'est trouvé en conséquence obligé de faire pour les ouvrages d'irrigation dans l'ouest, il s'est fait peu d'arpentage de réserves durant l'année. L'automne dernier, l'on a établi les limites des réserves de l'agence de la Rivière-

du-Cygne, terminé l'arpentage d'une réserve de foin pour ces sauvages, et fait un relevé topographique des réserves de cette agence.

En raison de l'urgence du parachèvement du canal d'irrigation des Pieds-Noirs, de la préparation et de l'enregistrement des plans de cette construction et d'autres travaux d'irrigation ainsi que des pouvoirs d'eau, et vu l'absence, cette année, d'un deuxième parti d'arpenteurs au début de la campagne, l'arpentage d'un bon nombre de réserves importantes reste à faire dans le cours de la présente campagne.

L'on a fait un examen des terres à foin contiguës à la réserve des Piéganès et où les sauvages ont pris leur provision de foin pour l'année, et l'on en a tracé les bornes dans le but d'obtenir le privilège d'y faucher tous les ans.

Comme le troupeau de bestiaux de cette bande s'est accru très rapidement au cours des dernières années, la question du foin est devenue de plus en plus difficile. Il y a quelques années l'on pouvait s'en procurer de grandes quantités dans la partie sud-est de la réserve, connue sous le nom de "plateau entre les deux rivières"; malheureusement ce plateau, à cause du feu qui y a passé, n'est plus propre à cet objet, et il s'écoulera plusieurs années avant qu'on y retrouve du foin. Cependant, la qualité supérieure de l'herbe et la présence de nombreuses sources attirent les bestiaux de tous côtés, et l'herbe n'a pas le temps d'arriver à une longueur suffisante pour être fauchée.

La question des terres à foin est très importante, surtout lorsqu'on tient compte du fait qu'on ne peut faucher au même endroit d'année en année, comme dans les prairies cultivées, attendu que le foin dans cet état naturel exige au moins trois années de végétation pour atteindre son plein développement.

Irrigation.—L'année s'est signalée par les progrès encourageants que ces travaux importants ont accompli dans les réserves du sud-ouest. Sous la direction habile et énergique de M. Ponton, A.F., chargé de l'arpentage des réserves indiennes et des travaux d'irrigation, le canal de la réserve des Pieds-Noirs, qui arrosera environ deux mille deux cents acres, région connue sous le nom de "vallée du Vieux-Soleil, a été suffisamment complété pour qu'on introduisit l'eau, à titre d'essai, sur un ou deux champs contigus au moyen de fossés latéraux et de lignes de contour, le tout avec d'heureux résultats. A cause de difficultés imprévues qui se sont présentées dans la construction des portes de tête, on n'a pu avoir de l'eau que le 12 juillet. A cette époque toute la végétation était très arriérée par suite d'un printemps tardif suivi de sécheresse, et vu que les *gophers* avaient dévoré le grain aussitôt sorti de terre. L'eau fut introduite dans les sillons tracés dans le grain entre les rangs de pommes de terre; il s'en suivit que la végétation commença tout de suite à se faire rapidement. On ne peut dire quel sera le rendement tant que le battage n'aura pas eu lieu, mais le fait que le grain vaut la peine d'être battu ou même qu'il vaut comme fourrage, doit être considéré comme très étonnant. Le rendement des pommes de terre a doublé, et si l'on tient compte de la qualité supérieure l'on peut bien dire qu'il a triplé; ainsi on a récolté cent cinquante boisseaux à l'acre de la semence de neuf boisseaux. Jusqu'ici le rendement n'a jamais dépassé soixante-dix boisseaux. A l'aide d'une culture mieux suivie et de l'expérience acquise dans l'emploi de l'eau, l'irrigation donne de brillantes espérances à cet endroit.

Durant la dernière campagne l'on a construit une porte de tête, et fait des fossés latéraux qui s'étendent du canal principal aux champs en culture, et comme le canal principal, primitivement construit pour ne distribuer l'eau sur le sol qu'au mois de juin, à l'époque de la crue des eaux de la rivière, a été jugé insuffisant, on a commencé à le creuser à une profondeur suffisante pour permettre à l'eau d'y passer à toutes les saisons de l'année, et ces travaux ont été en grande partie exécutés. On espère les terminer avant la fin de la saison actuelle.

L'on a fait l'arpentage du canal et des terres attenantes dans le cours de l'été, et l'on a préparé et déposé des mémoires et des plans conformément à l'Acte relatif à l'irrigation dans le Nord-Ouest.

Réserve des Gens-du-Sang.—Durant l'été l'on a fait un relevé pour savoir si l'irrigation est possible sur la réserve des Gens-du-Sang, dans l'Alberta méridional. L'on n'a constaté aucune difficulté technique qui empêcherait d'amener l'eau sur une partie considérable de cette région irrigable sur la rivière du Ventre. L'on a déjà tenté de faire de l'irrigation sur une petite échelle au moyen d'une roue hydraulique munie de godets qui

sert à élever l'eau au-dessus de la rive. La roue telle que construite élevait cent gallons d'eau à la minute, et si cette quantité avait été mise en réservoir on aurait pu arroser vingt acres. Dans le but d'avoir des roues d'une plus grande puissance et d'un modèle amélioré, le ministère a fait l'acquisition de bandages en fer forgé pour relier les rais aux essieux des roues ; mais tant qu'on aura pas eu une sonnette suffisamment pesante pour planter des pieux d'appui dans le fond de la rivière, l'on ne pourra faire davantage pour mettre les roues en opération. Les roues de cette sorte offrent un moyen économique et simple d'arroser les potagers dans le voisinage d'une rivière, et ont l'avantage de distribuer l'eau sur le sol sans le concours d'un long canal. L'on a fait un relevé dans le but d'installer deux roues et de manière à les faire tomber sous le coup de l'acte relatif à l'irrigation dans le Nord-Ouest.

On a aussi fait un relevé pour déterminer le lieu de la scierie des sauvages qui est en exploitation et pour faire tomber le pouvoir hydraulique sous le coup de l'acte. L'on a préparé et déposé un mémoire et des plans conformément à la loi.

Réserve des Piégânes.—M. l'agent Nash, à l'aide seule des sauvages et sans le concours d'instruments, a en partie construit un petit fossé pour arroser environ trois cent cinquante acres de terre basse. Ce fut un travail difficile à faire, mais une grande partie du fossé est dans la bonne direction, et il reste peu à faire pour que la chose soit un succès complet. La terre que l'on se propose d'arroser se compose d'une argile sablonneuse tempérée, non pas du dépôt ordinaire de limon froid de rivière. On a fait le relevé pour le faire tomber sous le coup de la loi.

La roue hydraulique d'irrigation en usage à l'agence des Gens-du-Sang a fait un excellent travail dans le cours de l'été, et l'arrosage artificiel des racines en culture à l'agence a été suivi de résultats très heureux. L'on a suivi avec beaucoup d'intérêt l'expérience de cet ascenseur d'eau automatique, et comme la chose semble avoir réussie, son emploi va peut-être devenir plus général pour l'arrosage des petits morceaux de terre voisins d'une eau courante.

La Compagnie d'irrigation de Calgary a construit à travers la réserve des Sarcis un canal dont la longueur, sur la réserve, est actuellement de vingt milles. Lorsque l'embranchement aura traversé Fish Creek, ce qui est le prolongement que cette compagnie se propose de faire, on en aura augmenté de quatre milles le parcours dans la réserve. Le prix de revient de la construction a été évalué à \$4 de l'acre. La capacité du fossé actuel est de 25 pieds par seconde, et ses dimensions sont de deux pieds de profondeur et de cinq de largeur.

La partie irrigable de la réserve dans le rayon du fossé sera, à l'aide de certains prolongements, de dix mille acres ou à peu près.

Cris déportés par le gouvernement des Etats-Unis.—Par suite de la correspondance qui s'était échangée depuis quelque temps entre le gouvernement canadien et les autorités américaines, et au cours de laquelle ces dernières avaient signifié leur désir d'expulser de l'Etat du Montana certains Cris primitivement venus du nord du 49° parallèle, ces sauvages commencèrent à arriver le 20 juin et continuèrent ainsi tout l'été, jusqu'à ce que le cinquième et dernier détachement arriva le 7 août dernier.

Comme les autorités américaines firent dans ce but les premières démarches dès le commencement de mars dernier, l'on calcula que la déportation se terminerait assez tôt pour pouvoir distribuer les sauvages sur les réserves et leur permettre de commencer à cultiver dès ce printemps ; et dans ce but l'on prit des dispositions pour recevoir les sauvages à la frontière internationale, à la station de Coutt, sur le chemin de fer Grandes-Chutes et Canada, à 67 milles au sud de Lethbridge, et l'on fit des arrangements pour le transport des sauvages et de leurs effets par chemin de fer de ce point à Régina pour les réserves du traité n° 4, à Saskatoon pour les réserves de l'est du traité n° 6, et à Edmonton par Calgary pour les réserves de l'ouest du traité n° 6. Comme la saison avançait, il devint toutefois évident que la remise des sauvages à la frontière ne s'accomplirait que beaucoup plus tard, et à une époque où il serait impossible de compléter la distribution à temps pour les semences ; l'on décida donc d'adopter le mode plus lent mais moins coûteux de transporter les sauvages par la prairie, en employant leurs propres moyens de transport et ceux de la police à cheval du Nord-Ouest, sous l'escorte de la police. Conformément à ce plan, dès que des détachements de sauvages

arrivaient à la frontière, la police à cheval du Nord-Ouest les recevait des autorités militaires américains et les conduisait aux diverses réserves qu'on avait choisies pour eux. Le concours de la police à cheval du Nord-Ouest dans cette circonstance a été on ne peut plus précieux, et si ce concours nous avait manqué le pays en aurait été pour des frais qui auraient de beaucoup dépassé la très modique somme que la chose a coûtée, somme qui, pour le transport et l'entretien de 516 sauvages, de leur escorte et de leurs effets, ne dépassera pas \$4,000. Il nous a été remis 523 sauvages, avec 1,278 poneys et une grande quantité d'effets divers, et sur ce nombre 516 personnes ont été placées sur les réserves, 7 ayant réussi à s'échapper en route.

Voici comment s'est fait la distribution : à l'agence d'Hobbema, 190 ; à l'agence de Battleford, 135 ; à l'agence de Muscowpetung, 130 ; à l'agence du Lac-Croche, 17 ; au Lac-au-Canard, 22 ; aux Buttes-de-Tondre, 12 ; à Carlton, 10 ; en tout, 516.

L'état de ces sauvages et le sentiment de colère sourde et de provocation qu'avait naturellement provoqué leur expulsion forcée du pays où ils s'étaient installés depuis quatre et même douze ans, firent que ce ne fût pas chose facile que de les maîtriser lorsqu'en premier lieu ils tombèrent entre nos mains, mais ils comprirent bientôt que le gouvernement canadien n'avait pas demandé leur déportation, et qu'ils allaient être traités par lui avec justice et bonté, et qu'à l'exception du "Petit-Ours" et de l'"Homme-Chanceux", dont j'ai déjà parlé du procès de complicité dans le massacre du Lac-aux-Grenouilles, aucune accusation ne serait portée contre ceux qui avaient pris part à l'insurrection de 1885, et depuis nous n'avons pas eu la moindre difficulté à leur égard. On leur a laissé choisir les réserves qu'ils devaient habiter et on les y a conduits ; sans autre retard ils ont commencé à faire des préparatifs en vue de l'hiver qui approchait. Ils se sont montrés disposés à travailler, et dans les loisirs que leur a laissés la construction de leur maison, ils ont mis du foin en meule pour le vendre en hiver, fait et vendu du bois de chauffage pour faire vivre leurs familles, ou aidé leurs voisins à la fenaison et aux moissons. Le printemps prochain ils commenceront à cultiver pour leur propre compte, et ils auront alors beaucoup de secours sous forme de bœufs de labour, de charrues, de herses, et généralement d'instruments de culture et pour faire du foin, car, sauf quelques chariots et charrettes qu'ils ont amenés avec eux, ces sauvages sont aussi dénués de tout moyen de gagner leur vie sur une réserve que l'étaient les sauvages des Territoires du Nord-Ouest lorsque le gouvernement commença son œuvre de civilisation parmi eux en 1878-79. Aujourd'hui ils sont satisfaits de leur sort et travaillent bien ; ils ne manifestent pas de désir de retourner à leurs anciennes demeures ; ils sont tranquilles et paisibles, et promettent de devenir avant longtemps des cultivateurs et des éleveurs prospères.

Moulins et scieries sur les réserves.—Il y a actuellement en opération sur les réserves des traités n^{os} 4, 6 et 7 deux moulins à farine, cinq scieries et moulins à farine combinés, deux scieries et deux moulins à bardeaux ; et voici comment se décompose leur production durant le dernier exercice : deux cent quatre-vingt-huit mille deux cent trente-quatre livres de farine, quatre-vingt-douze mille quatre cent vingt-un pieds de bois de sciage (mais une scierie n'a pas marché cet été, et on n'a pas encore reçu de rapports de deux autres), quatre-vingt-trois mille bardeaux, et il nous manque le rapport d'un moulin à bardeaux.

L'expérience de chaque année fait voir de plus en plus combien ces moulins ont de valeur pour les sauvages, l'effet marqué sur le coût de l'entretien des agences qui en ont, et l'amélioration sensible des habitations et dépendances des sauvages, due à la facilité qu'ils ont à se procurer du bois.

Le moulin à farine de l'agence d'Edmonton est une expérience que l'on fait, sa force motrice est un appareil à vent modernisé, qui sera, croit-on, très économique et très efficace. Ce moulin, ainsi que le moulin à farine, la scierie et le moulin à bardeaux, mus par force hydraulique, de l'agence d'Hobbéma, sont conduits par des sauvages qui ont été dressés à ce travail par le personnel, et l'on espère qu'avant longtemps tous nos moulins seront exploités de cette façon, et sans qu'il en coûte au ministère.

A ce sujet, je parlerai des exploitations forestières que font les sauvages de la réserve des Pieds-Noirs, qui, n'ayant pas de scierie, ont cependant, dans la montagne du Château une coupe de bois desservie par le chemin de fer Canadien du Pacifique et la rivière de l'Arc. Jusqu'ici le bois de construction et à clôture pris sur cette coupe, après avoir été

Département des affaires indiennes.

coupé et amené à la voie ferrée par les sauvages, a été expédié par chemin de fer à la réserve, soit une distance d'environ 143 milles. Cependant on a toujours eu l'intention d'essayer de se servir de la route la moins coûteuse qu'offrait la rivière, dès qu'on aurait surmonté l'aversion que les sauvages éprouvaient à mettre le bois en radeaux dans le courant rapide d'une rivière de montagne, et cet été on a essayé d'amener par la rivière de l'Arc tout le bois qu'on avait fait et subséquemment sorti de la forêt au printemps. Je regrette de dire que la chose n'eut pas de succès, car à l'époque de la crue les sauvages craignent de se risquer et quittèrent les travaux, et quand on eut fait d'autres arrangements l'eau était si basse qu'il était impossible de passer les rapides. Il a donc fallu laisser le bois passer l'hiver là où il était, avec l'intention de renouveler la tentative le printemps prochain.

La scierie de la réserve des Gens-du-Sang a pleinement réussi, et elle est un appoint considérable pour les sauvages. Toutefois, le bois propre à faire des billots dans cette coupe est actuellement épuisé, du reste il n'a jamais été en très grande quantité ; et il est devenu nécessaire d'aller en chercher ailleurs. L'on a exploré la région des sources des rivières du Ventre et Kootenay, dans les montagnes, et l'on a trouvé un bouquet de bois qui suffira pour quelques années à venir, si l'on peut en obtenir la propriété.

Sioux.—Des petites bandes de ces sauvages, descendants de Sioux du Minnesota et du Dakota, et qui sont au nombre de 630 personnes, se trouvent dans les agences de Birtle, de Muscowpetung et de Carlton, et aux Bois de l'Original, près de Saskatoon, Saskatchewan. Ces sauvages, qui pratiquement se suffisent à eux-mêmes, n'ont aucune part aux privilèges accordés par traité aux Cris et aux Pieds-Noirs et aux tribus alliées, vu qu'étant aubains ils n'avaient dans le pays aucun intérêt matériel à céder. A titre d'opportunité on leur accorda des réserves sur lesquelles la plupart d'entre eux sont devenus des cultivateurs et des éleveurs prospères. Ils sont intelligents et entreprenants, et ils sont en train de devenir de bons citoyens. Ceux des agences de Birtle et de Muscowpetung cultivent sur un grand pied, et sur la réserve de la Rivière-du-Chêne, agence de Birtle, on s'attend que la récolte de cette année donnera un rendement de 20,000 boisseaux de grain. La Bande des Bois de l'Original ne compte que 54 personnes, et comme leur réserve s'adapte mieux à l'élevage des bestiaux qu'à la culture du grain, ils s'adonnent davantage à l'industrie mentionnée en premier lieu, et il s'en suit que leur état de vie s'améliore, ce qui est très consolant. A Machoire-d'Original, dans l'Assiniboine-ouest, et aux environs, on y trouve encore un groupe de Sioux qui, avec Bœuf-Assis, se réfugièrent en Canada en 1877, après le massacre de Custer, aux Etats-Unis. Ces sauvages, qui étaient au nombre d'à peu près 130, n'ont pas de réserve et ne reçoivent pas de secours de l'Etat, à moins que les besoins soient tels qu'il soit impossible de refuser un peu d'aide sous forme de médicaments ou de vêtements. En 1874 on engagea et aida à 42 à retourner aux Etats-Unis, et cette année on a persuadé quelques-uns de les suivre. Comme ceux qui restent (au nombre de 80 personnes) sont plus ou moins étroitement liés entre eux par mariage, on peut les diviser ou les engager à s'en aller en corps, et comme il est de haute importance qu'on ne les laisse plus continuer leur vie vagabonde et qu'on instruisse et soigne convenablement leurs enfants, on se propose de les envoyer à l'une des réserves des Sioux du nord. Des négociations se font dans ce but depuis quelque temps, mais l'opposition qu'offrent les sauvages à s'enfoncer davantage vers le nord en a empêché un heureux dénouement jusqu'ici.

Visites du commissaire aux réserves.—Depuis mon dernier rapport, j'ai visité la réserve des Assiniboines à Morley deux fois, et la distribution des annuités au mois d'août de la présente année a été l'occasion de ma dernière visite. J'ai visité les réserves des Piégânes, des Gens-du-Sang et des Pieds-Noirs au mois de juin, pour prêter mon concours aux efforts que l'on fait dans le but de mettre fin à la danse annuelle du soleil, et j'ai été heureux de trouver les sauvages des premières réserves disposés à substituer les jours de la Confédération canadienne à leur danse abjecte. Mais les Pieds-Noirs étaient plus entêtés et la danse eut lieu, bien que dépouillée cette année de toute son ancienne gloire. Je ne crois pas qu'elle se répète l'année prochaine. Lors de ma visite à la réserve des Gens-du-Sang, je fis personnellement l'inspection de toutes les maisons des sauvages, et j'ai été très heureux de tout trouver dans un état qui fait honneur à l'agent et au personnel, et qui témoigne des progrès que les sauvages accomplissent. Leurs

maisons sont généralement propres et confortables, munies en plus de ces articles simples que nécessite leur nouvel état de vie, et partout j'ai constaté un contentement sensible et une appréciation intelligente de la valeur de ce que le ministère fait pour eux. Au mois d'août, je fis une seconde visite à la réserve des Pieds-Noirs, dans le but de m'occuper sur place des prétentions du sous-chef Bouclier-de-Fer au poste de grand chef, comme successeur désigné de feu le grand chef Pied-de-Corbeau. Le ministre a en main mon rapport sur le règlement de cette question, et en conséquence il n'est pas nécessaire d'entrer dans des détails, mais il est peut-être à propos de dire que la discussion de cette affaire avec les sauvages a, par inadvertance, abouti à l'acquisition d'une concession importante faite volontairement par les sauvages relativement à la nomination des sous-chefs à l'avenir, à savoir, qu'ils sont prêts à confier au ministère la nomination des hommes qu'on jugera propres à remplir ces charges. L'importance de cette concession dans ses effets est le bien de la bande, et l'influence du ministère sur celle-ci est si évidente qu'elle n'exige aucun commentaire. Au mois de septembre 1895, je me rendis à Windermere dans le haut de la rivière Colombie, région orientale de la Colombie-Britannique, dans le but de régler un ancien litige entre les Kootenays et les Shusways d'une part, et les Assiniboines de Morley de l'autre, à l'égard de leurs droits et privilèges respectifs dans certain territoire de chasse situé aux Montagnes-Rocheuses; après un exposé complet des prétentions, fait par les représentants des diverses tribus, on en arriva à un règlement satisfaisant. Depuis lors, on n'a pas entendu dire qu'il y ait eu infraction aux conditions intervenues.

Dans le cours de l'année, j'ai fait bon nombre de visites aux réserves pour des affaires de moindre importance.

Inspection des agences, des réserves et des écoles industrielles.—Comme d'habitude, les inspecteurs officiels dans les territoires du Nord-Ouest ont été occupés toute l'année, et malgré l'immense étendue de territoire à parcourir, et l'absence, dans certaines parties du pays, de moyens rapides de transport, toutes les agences et les écoles industrielles auront été visitées et inspectées avec soin à l'expiration de l'année.

En sus de la somme très considérable de travail que nécessite ce service, les inspecteurs ont tenu, durant l'année, un bon nombre d'enquêtes importantes spéciales dont ils ont fait rapport, sur des choses en rapport avec les agences et les écoles.

Entrepôt du ministère à Régina.—Cette institution a continué de soutenir son utilité, et durant l'année des quantités considérables d'articles de toutes sortes sont passées entre nos mains et ont été l'objet de beaucoup de soins et d'économie; reçus en paquet, ces articles ont été divisés et expédiés aux diverses agences.

Bureau du commissaire.—Je suis heureux de pouvoir témoigner de nouveau de la valeur des services rendus par le personnel toute l'année. La besogne du bureau n'est pas diminuée, et sous certains rapports elle est considérablement augmentée, à cause de la grande correspondance nécessitée par les nombreuses enquêtes spéciales faites par nos inspecteurs. Malgré cela, le personnel a diminué de deux depuis mon dernier rapport; de plus, lorsque l'expédition des effets de transport imposait un surcroît de travail, l'on expédiait un commis du bureau pour prêter main-forte.

Personnel des agences et des réserves.—L'on ne peut faire trop de louange à la plupart de ceux qui font partie du service extérieur du ministère dans les territoires du Nord-Ouest, pour l'intelligence et le travail zélé accompli dans le but de promouvoir de toutes façons les intérêts de ceux qui sont confiés à leurs soins. Je crois que les résultats de l'année prouvent amplement qu'il en est ainsi, de même que le contentement général qui règne, et l'absence de plaintes démontrent que nos fonctionnaires de l'extérieur font preuve de bonté et de patience dans leurs rapports avec leurs pupilles et qu'ils commandent leur respect et leur considération.

J'ai, etc.,

A. E. FORGET,

Commissaire.

Département des affaires indiennes.

REFUGE DES SAUVAGES DE SAINT-JOSEPH,

MISSION DE FORT-WILLIAM, Ont., 30 juin 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année terminée le 30 juin 1896.

Notre nouvel orphelinat a été complété et prêt à être occupé le 1er novembre dernier. C'est une grande amélioration sur l'ancienne construction, étant plus approprié et mieux situé. Il y a actuellement vingt-six élèves dans l'institution, savoir : neuf garçons et dix-sept filles ; il y a eu huit filles et deux garçons d'admis durant l'année, et trois filles et un garçon de renvoyés.

Les élèves jouissent tous d'une bonne santé, sont heureux et contents ; leur conduite morale pendant l'année a été satisfaisante. Nous sommes heureuses de pouvoir dire que nous n'avons eu aucune maladie sérieuse cette année.

Les filles ont été dressées à toutes sortes de travaux domestiques, les plus vieilles apprennent à faire la cuisine à tour de rôle, et on leur apprend à faire cuire les viandes, à boulanger, etc. On leur enseigne de plus à tricoter, à ravauder, à coudre, à raccommoder, à faire leurs propres vêtements, etc.

Le progrès en classe a été satisfaisant.

Nous avons l'honneur d'être, etc.,

Soeurs de Saint-Joseph.

INSTITUTION DE MOUNT-ELGIN,

MUNCEY, ONT., 20 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport sur l'état de l'école d'industrie de Mount-Elgin pendant l'année terminée le 30 juin 1896.

Cette année a été une année de progrès, et sera mémorable en raison de l'érection d'une belle maison en remplacement de celle qui a rendu de bons services durant un demi-siècle. Elle est magnifiquement située sur le côté sud de la rivière Thames, dans le township de Caradoc, comté de Middlesex, à environ douze milles de la ville de Saint-Thomas, et à vingt milles de London. Cette ferme industrielle de deux cent quatre acres est admirablement adaptée à tous les objets en vue, et est dans un état de culture de première classe.

La nouvelle construction a 75 x 108 pieds. La tour principale a 108 pieds, avec une tour pour la cloche à l'extrémité nord, de 96 pieds. En comptant l'étage inférieur, qui est presque tout à fait au-dessus du sol, cette construction a quatre étages, avec la toiture en mansarde. Cette bâtisse a une apparence imposante de tous côtés et est très admiré. Elle est en pierre et en brique, style renaissance. Le toit est recouvert en ardoise canadienne.

Cette construction pourra facilement accommoder cent élèves, et lorsque l'étage supérieur de la toiture sera terminé, on pourra en loger vingt-cinq autres. L'aile nord est

destinée aux garçons et aux professeurs masculins, et l'aile sud aux filles et aux professeurs féminins, tandis que le centre de la bâtisse constitue un splendide logement pour le principal et sa famille. Les différentes sections de la bâtisse sont amplement pourvues de lavoirs, de cabinets, etc., etc. Un grand réservoir d'eau douce au quatrième étage reçoit l'eau du toit, et au besoin au moyen d'une pompe foulante, tandis que l'eau dure est refoulée dans les réservoirs du toit au moyen d'un splendide moulin à vent en acier, de sorte qu'il y a abondance d'eau pour les cabinets, les lavoirs, les éviers, pour la protection contre le feu et pour rafraîchir. Chaque étage est muni de robinets et de boyaux, de sorte qu'un commencement d'incendie peut être arrêté dans toutes les parties de la bâtisse.

Chauffage.—Le système d'eau chaude de Gurney, par lequel toutes les parties de l'édifice sont chauffées, promet d'être des plus satisfaisants et des plus économiques.

Ventilation.—Tous les murs extérieurs sont construits de manière à laisser un vide de quatre pouces entre le crépi de chaque côté, ce qui fait que l'édifice est chaud en hiver et frais en été, et il y a quarante ventilateurs qui communiquent à ce vide, ce qui procure un système complet de ventilation.

Eclairage.—L'édifice est muni de tuyaux pour le gaz et de fils métalliques pour l'éclairage à l'électricité. Un système complet de cloches d'appel électriques, en même temps qu'un téléphone à la résidence du gérant et un autre au bureau de poste, sont aussi d'une grande commodité.

L'assistance moyenne pendant l'année excède les quatre-vingt-cinq autorisés par le gouvernement. Les heures d'école sont les mêmes que pour les écoles publiques, et en divisant l'école en trois parties, dont deux sont à l'école le même jour, nous avons les avantages d'une école graduée.

La lecture et l'explication des écritures à la pratique du culte en famille font aussi partie du programme de chaque jour. Les élèves assistent régulièrement au service de la prédication, et il leur est donné des instructions spéciales à l'école du dimanche. Bien que tous ne manifestent pas cette obéissance que nous voudrions voir, cependant il y en a qui donnent des signes incontestables qu'ils sont dans le chemin de la vie. Les élèves ont accès tant aux journaux religieux qu'aux journaux séculiers, et ils les lisent avec beaucoup d'intérêt.

Si nous avons à regretter la mort d'un élève durant l'année, nous pouvons nous féliciter de n'avoir eu que trois décès à enregistrer en quinze années.

Nos industries—départements des tailleurs, cordonniers et charpentiers—sont restreintes aux besoins de l'institution, et le seront tant qu'il nous sera défendu de faire le trafic avec les naturels du pays.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur, etc.,

W. W. SHEPHERD,

Principal.

INSTITUT DES MOHAWKS,

BRANTFORD, ONT., 26 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre un rapport sur l'institut des Mohaks pour l'année terminée le 30 juin 1896.

Cet institut a été établi par la "corporation pour la propagation de l'évangile dans la Nouvelle-Angleterre", en abrégé "La compagnie de la Nouvelle-Angleterre", en l'année 1831.

Il est situé à un mille et un quart du centre de la ville de Brantford, la plus grande partie de la ferme se trouvant dans les limites de la ville.

Département des affaires indiennes.

Les édifices sont en brique blanche, ayant un soubassement, un premier et un second étages, avec un troisième étage disposé en partie pour les cas de besoin comme hôpital pour les maladies contagieuses.

Le soubassement comprend : salle de récréation pour les filles, chambre pour les chaussures, chambre pour les vêtements et lavoirs, cuisine et réfectoires pour les employés et les élèves.

Le premier étage : deux chambres de classes, une chambre de couture, appartements des employés, chambre de réception et bureaux.

Le deuxième étage : les dortoirs et les infirmeries, tant pour les garçons que pour les filles.

L'aile ouest de la bâtisse sert de résidence au surintendant.

La buanderie, un bâtiment détaché en brique à deux étages, est parfaitement montée, et contient un bain d'orage pour les filles.

Une maison de jeux détachée pour les garçons : le soubassement, en brique, contient une chambre pour les vêtements et pour la toilette, avec un lavoir et des bains d'orage ; l'étage supérieur, en bois, contient les salles de lecture et de jeu.

Tous les planchers sont en bois franc, huilés, à l'exception des chambres de jeux, qui sont en ciment.

Les bâtiments de la ferme sont spacieux, pouvant accommoder soixante têtes de bétail et vingt chevaux, etc.

Les " terrains " comprennent quatre cent cinquante et une acres, divisés comme suit :—

	Acres.
1. Occupés par les édifices, cours de récréation et terrains d'ornementation.....	16
2. Verger et jardin potager.....	9½
3. Terrains labourés (jusqu'à date).....	240
4. En pâturage permanent, en bois debout, etc.....	160
5. Briqueterie (louée).....	16½
6. Chemins, droit de passage et creek.....	9
Total.....	119

On peut accommoder cent vingt-cinq élèves (cinquante-cinq garçons et soixante et dix filles), mais on pourrait accommoder dix filles de plus si les fonds le permettaient. Le 30 juin, il y avait cinquante-trois garçons et soixante et six filles, classifiés comme suit :—

	Elèves.
Classe I	13
“ II	21
“ III.....	20
“ IV	21
“ V	33
“ VI.....	8
Avancés, <i>i.e.</i> , suivant les classes de l'institut collégial.....	3
Total.....	119

Les travaux des classes comprennent le cours complet des écoles publiques d'Ontario, l'examen du départ de l'école publique étant " la passe " type de l'école.

Les heures d'écoles sont de 8.30 à 12 a.m., et de 1.30 à 4 p.m., en été, et en hiver, de 8.45 à 12 a.m., et de 1.30 à 4 p.m., et de 7 à 8 p.m.

Tous les élèves des classes V et VI ont une étude particulière de 8.30 à 9.30 p.m.

Les élèves des divisions A et B : division A assiste à l'école le matin, et division B dans l'après-midi. La 2^e semaine, l'ordre est renversé.

Les classes I et II sont à l'école tout le temps durant les mois d'hiver.

Les travaux industriels se poursuivent en dehors de l'école, tous les élèves y étant occupés de 7 à 8 a. m., et de 5 à 6 p. m.

Les filles sont dressées dans toutes les branches des travaux domestiques, comprenant la couture, le tricottage, la boulangerie, la buanderie et la fabrication du beurre.

La culture et le jardinage forment la principale occupation des garçons, comprenant la direction de serre-chaudes (deux), et la fabrication du beurre, du lait de quarante vaches.

La culture des fleurs et des fruits et la fabrication du beurre sont des industries spéciales de l'institution.

Quelques jeunes garçons apprennent aussi la charpenterie, la peinture, etc, et sous la direction du patron érigent et réparent toutes les constructions en rapport avec l'institution, les stations de mission et les écoles (neuf) sur la réserve.

D'autres jeunes garçons pourraient apprendre tout métier qu'ils voudraient dans les ateliers de la ville, mais malheureusement il n'y a pas d'autorité légale pour obliger un enfant sauvage à servir aucun temps donné.

L'instruction religieuse est donnée tous les jours dans les écoles, et le dimanche de 9 à 10 heures a. m., de 2.30 à 3.30 heures p. m., et de 7 à 8 heures p. m.

Les prières du matin et du soir sont dites tous les jours pour toute l'école, et le dimanche le service divin se fait à l'église de Mohawk à 11 heures a. m.

Les garçons sont organisés comme une compagnie de cadets, divisés en quatre sections permanentes, sous la direction de garçons plus âgés, occupant des positions comme celles de sergent et de caporaux, qui sont responsables du vêtement, de la propreté et de l'ordre de leurs divisions respectives.

Le 1^{er} juillet dernier le corps a donné une représentation publique d'exercice militaire.

“Les jeunes garçons en gris ont rendu leurs manœuvres avec un entrain que l'on voit rarement en dehors de l'armée régulière. La marche n'a pas été rendue avec la même précision qu'aux représentations publiques précédentes, mais par temps, il y eut des mouvements militaires compliqués de faits avec la plus grande régularité. * * *

“Les cadets ont fait halte, et avec quelques mots de félicitation le maire leur a présenté la coupe d'argent pour leur excellent exercice au Parc Agricole le 1^{er} juillet.”— (*Brantford Expositor*, 5 juillet.)

Tous garçons et filles qui n'ont pas reçu un mauvais rapport durant le mois, ont droit à une insigne de bonne conduite, ce qui leur donne droit, en outre d'autres privilèges, à un centin par semaine pour chaque insigne qu'ils possèdent. Un mauvais rapport prive l'élève de son demi-congé de la semaine, et quatre mauvais rapports dans le mois mettent le coupable sur la “liste noire”, avec certaines punitions jusqu'à ce que sa conduite s'améliore. Les punitions corporelles ne sont infligées que pour grosse infraction à la discipline, et on y a rarement recours. (Le département possède une copie de nos règlements relativement à la distribution des insignes pour bonne conduite et quant à la “liste noire”). La conduite des élèves pendant l'année a été très bonne.

La santé des élèves a été excellente; il n'y a eu que cinq décès dans l'institution durant les vingt-quatre années de ma surintendance.

L'état sanitaire de l'institution est excellent. L'eau est fournie au moyen d'un moulin à vent, et est de très bonne qualité.

Les édifices sont chauffés au moyen de fournaies à charbon, qui fournissent constamment un air chaud et frais, le mauvais air étant enlevé au moyen de conduits chauffés qui l'aspirent de dessus les planchers.

L'édifice est éclairé à l'électricité, de sorte qu'il y a peu de danger pour le feu; chaque dortoir est muni de deux échelles de sauvetage ou plus, et pour plus de protection, nous avons une pompe à incendie (*Fire King*), douze “extincteurs” (*ever-ready fire-extinguishers*), des “grenades” (*fire grenades*), dans toutes les principales bâtisses, avec des haches et des seaux remplis d'eau dans des endroits particuliers.

Les heures de récréation sont: une heure à midi, et deux heures le soir en été, et une heure en hiver, et de 4 à 5 p.m. pour ceux qui suivent l'école par trimestre durant l'année; il y a aussi un demi-congé chaque semaine.

Dans leur cour de récréation les garçons ont des escarpolettes et des barres horizontales; ils ont aussi un champ où ils peuvent jouer au cricket, au ballon et à la balle.

Les filles ont des escarpolettes, jeux de croquet, etc.

Par suite de la grande sécheresse de l'été dernier, les récoltes ont été très peu abondantes, à l'exception du maïs et des pommes de terre, et comme il y a eu très peu d'ouvrage, les garçons ont ramassé les petites pierres dans les champs et en ont pavé

Département des affaires indiennes.

toute la cour supérieure des bâtiments de la ferme, un espace de sept cent dix verges carrées, en tout.

La plupart de nos garçons qui laissent l'école vont travailler sur des fermes, même ceux qui ont appris des métiers. Un jeune garçon de dix-huit ans qui a appris un métier ne peut guère gagner plus que pour son entretien. Aux travaux de la ferme il peut cependant gagner de \$100 à \$120 par année, avec sa pension et son logement. Une bonne partie s'engagent pour une saison de sept mois, le taux des gages étant plus élevé que pour un engagement à l'année. Durant l'hiver ils vivent chez des amis, faisant occasionnellement quelques travaux.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

R. ASHTON,
Surintendant.

Rapport sur les écoles de la commission des écoles de la réserve des sauvages Six Nations pour l'année terminée le 30 juin, 1896.

Cette commission a été nommée en 1878, sur ma suggestion, vu que jusqu'à cette époque le conseil des sauvages n'avait pas contribué au support des écoles, qui n'avaient été maintenues que par la Compagnie de la Nouvelle Angleterre.

Elle est composée des représentants des contribuables au fonds des écoles, savoir :—

M. E. D. Cameron, président du département des sauvages.....	\$ 450
Rév. R. Ashton, Compagnie de la Nouvelle Angleterre.....	} 1,000
Rév. J. T. Strong, “ “ “ “.....	
M. W. Wilkinson, M. A., Conférence méthodiste.....	
Le chef Jacob Martin, } Le chef J. S. Johnson, } Le chef W. Smith, }	} Conseil des Six-Nations..... 1,500

Les neuf écoles sous la direction de la commission sont régulièrement inspectées deux fois par mois par le rév. J. Bearfoot. Les professeurs sont tous des sauvages qui ont été spécialement préparés à l'institut Mohawk.

Le tableau suivant fait voir la condition de chaque école à l'examen de promotion tenu en mars dernier.

Nombre d'élèves sur le rôle, 504; assistance moyenne, 205·1, ou 47·7 pour 100. Il y avait deux cent douze enfants de présents lorsque l'examen eut lieu, et 61·3 pour 100 ont excédé 50 pour 100 sur les sujets d'examen.

A l'avenir, il y aura deux examens chaque année, vu qu'on a constaté que la classe d'enfants qui assistent changeait avec les saisons. La raison que l'on donne pour que les enfants même âgés de huit ans n'assistent pas durant les mois d'été, est “ qu'ils sont occupés à travailler”, c'est-à-dire qu'ils accompagnent leurs parents, qui vont cueillir des fruits sauvages, etc., ou qu'ils sont à jouer dans les champs, et en hiver que les jeunes enfants sont trop éloignés de l'école, ou qu'ils manquent de vêtements.

Après vingt années de service volontaire pour ces écoles, pourrais-je demander au département d'adapter telles mesures qui les rendraient plus efficaces.

Actuellement, il y a environ vingt-cinq pour cent des enfants sauvages qui n'assistent jamais à l'école, et la majorité de ceux dont les noms sont sur le rôle y assistent si irrégulièrement qu'ils n'en retirent aucun avantage particulier.

Sur les deux cent douze élèves qui ont passé les examens, il y en avait dans les classes, comme suit :—

		Elèves.
Classe	I.....	101
“	II.....	43
“	III.....	32
“	IV.....	24
“	V.....	11
“	VI.....	1

Les professeurs des écoles nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 9 et 11 n'avaient été en fonctions que depuis trois mois, ayant été transférés à d'autres écoles.

RAPPORT pour l'année finissant le 30 juin 1896, condition comparative des écoles.

Numéro de l'école.	Nom de l'instituteur.	Numero sur le rôle.	Moyenne de la présence.	Taux pour cent de la moyenne sur le registre.	Nombre présents à l'examen.	Degré d'avancement.	Nombre présentés.	Résultat de l'examen, 1896.					Proportion de ceux passés sur ceux présentés, 1896.	Proportion de ceux passés sur ceux présentés, 1895.
								Lecture.	Dictée.	Notation.	Arithmétique.	Grammaire.		
1	M. E. Bearfoot.....	55	24.0	43.6	28	IV. III. II. I.	6 7 3 12	5 6 2	4 4 2	4 7 3	5 7 3	4 5 3	80	77.3
2	Mde J. Miller.....	55	24.7	44.9	32	V. IV. III. II. I.	6 1 5 4 16	4 1 4 1 4 4 1	6 1 5 5 3	1 7 5 4	6 1 5 5 4	68.7	81
3	Mlle F. Davis.....	59	22.5	38.1	18	IV. III. II. I.	1 3 8 6 2 1 3	1 3 3 4 3 4	1 1 8	41.6	56
5	Mde M. J. Scott....	51	20.9	40.9	12	V. IV. III. II. I.	1 3 1 1 4 1 2 2 1	1 3 1	2 1	35.0	53
6	M. P. Adams.....	31	13.0	41.9	12	IV. III. II. I sr. I jr.	3 1 2 3 3	3	1	2 1 1	1 1 1	3	46.6	78.3
7	Mlle S. Russell.....	85	29.6	34.8	27	V. IV. III. II. I.	3 2 2 5 15	2 1 2 2	1 1 5	3 1 2 2 2	1 1 2 5	2 1 2 4 5	63.3	74.5
9	M. J. Lickers.....	46	22.3	48.4	21	IV. III. II. I.	4 5 4 8	2 4 4 2 4	4 4 4	3 5 4 4 4	73.8	80
10	Mlle S. Davis.....	54	23.6	43.7	29	VI. V. IV. III. II. I.	1 1 4 4 8 11 1 1 4 4 4 1 1 4 4 8	1 1 4 4 8 1 4 4 8	1 1 4 4 8	78.8	87.2
11	Mde Weatherell....	68	24.5	36.0	33	III. II. I sr. I jr.	2 8 16 7	2 5	2 2	2 4	2 5 8	64	44
		504	205.1	40.7	212		212	63	39	90	82	89	61.3	70.1
						VI. V. IV. III. II. I.	1 11 24 32 43 101 7 11 25 20 2 6 16 15	1 11 19 30 29 3 14 31 34	1 9 16 21 42		

Département des affaires indiennes

ÉTAT FINANCIER.

RECETTES.			
1895-96.		\$	cts.
Raport.....			664 16
Allocations annuelles—			
Compagnie de la Nouvelle-Angleterre.....		1,000	00
Département des sauvages.....		450	00
Conférence méthodiste.....		250	00
Conseil des Six-Nations.....		1,500	00
			3,200 00
DÉPENSES.			
1895-96.			
Salaires.....		2,541	75
Édifices et terrains.....		431	40
Combustible.....		130	25
Fournitures pour école.....		70	42
Impression et dépenses de bureau.....		15	45
Prix.....		72	00
Divers.....		47	04
Contributions.....		5	75
Intérêt de la banque.....		0	90
			3,314 96
Balance en banque.....			549 20
			3,864 16

R. ASHTON,

Secrétaire honoraire.

REFUGE DE SHINGWAUK,

SAUT-SAINTE-MARIE, ONT, 5 septembre 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'école industrielle de Shingwauk pour l'année expirée le 30 juin 1896.

Situation.—L'école industrielle de Shingwauk est située sur les bords de la rivière Sainte-Marie, un mille et demi à l'est de la ville du Saut-Sainte-Marie, dans la province d'Ontario. L'étendue du terrain s'y rattachant est de 90 acres.

Édifices.—Les édifices consistent dans le Refuge de Shingwauk, construction principale, 74 × 37 pieds, à trois étages, en pierre; aile nord, 21 × 27 pieds, trois étages, en pierre; aile ouest, 32 × 30 pieds, deux étages, en pierre; une cuisine attachée à l'ouest de l'aile ouest, 24 × 16, un étage, en bois; aile du coin sud-est (résidence du principal), 38 pieds 6 pcs × 48 pieds 6 pcs, deux étages, en pierre; salle d'entrée des visiteurs sur le coin sud-ouest, 17 pieds 6 pcs × 17 pieds 2 pcs, un étage, en pierre; salle d'exercice et école, 30 × 60 pieds, deux étages, en bois; chapelle, nef et sanctuaire, 57 × 30 pieds: sacristie du côté sud du sanctuaire, allonge de l'église, 7 × 11 pieds, en pierre; porche à l'extrémité ouest, 10 × 14 pieds; département industriel, 30 pieds 6 pcs × 20 pieds 6 pcs, deux étages, en pierre; 20 pieds 6 pcs × 36 pieds, un étage,

en pierre ; fabrique, 24 × 20 pieds, un étage, en bois ; 14 × 24 pieds, un étage, en bois ; hôpital, 26 pieds 6 pcs × 20 pieds, deux étages, en pierre ; cuisine de l'hôpital, 12 × 12 pieds, un étage, en pierre ; cottage, 29 pieds 6 pcs × 20 pieds, un étage, en pierre ; hangar à bois du cottage, 12 × 10 pieds ; plate-forme pour la musique (octogonale), 7 pieds 6 pcs de diamètre à l'intérieur, en bois ; laiterie, 27 pieds 6 pouces × 21 pieds, en pierre ; étable et grenier, 20 pieds 6 pcs × 43 pieds 6 pcs, en bois ; remise aux voitures, 16 × 40 pieds, en bois ; hangar à bois, 24 × 16 pieds ; cottage de la ferme, 31 × 18 pieds 6 pcs, un étage, en bois ; grange et étable à vache en dessous 35 × 50 pieds, en bois ; cottage du charpentier, 24 × 16 pieds, deux étages, en pierre ; 24 × 16 pieds, un étage, en pierre ; cabinets, 16 × 16 pieds, en bois.

Terrains.—Les terrains occupent environ quinze acres, à l'exclusion de deux petites îles qui font partie de la propriété de Shingwauk, la première étant reliée à la terre ferme par un pont. Directement en face du refuge il y a environ deux acres de terre qui forment une pelouse et un jardin, et sont séparées de la cour de récréation des garçons, d'une étendue de 5 acres, par le grand chemin qui s'étend du Saut à la rivière au Jardin.

En arrière de l'insitution est un terrain appelé "le bocage", de sept acres de superficie, magnifiquement ombragé d'érables, de merisiers, de chênes et d'épinettes,—un endroit favori et bien connu pour les pique-niques dans ce district. Un peu au nord et à l'est de ce terrain se trouve le cimetière de Shingwauk, un très bel endroit, où sont inhumés l'évêque Fauquier, le premier évêque missionnaire du diocèse et son épouse, ainsi que vingt-cinq garçons et filles sauvages qui sont morts au refuge durant les vingt dernières années, la plus vieille tombe portant la date de 1876. A l'exception des jardins, qui sont enclos, les élèves ont la permission de parcourir toute la propriété de Shingwauk, et jusqu'aux bornes indiquées au delà.

Logement.—Actuellement, le dortoir peut loger soixante et cinq élèves, mais les chambres de classes et la salle à manger peuvent aisément en loger une centaine.

En élevant le toit de l'aile ouest au niveau de la construction principale, et en en faisant un édifice à trois étages, on pourrait y faire un grand dortoir et y loger vingt-cinq élèves de plus.

Assistance.—Soixante et dix-sept garçons et deux filles ont profité des avantages du refuge durant l'année. Quinze garçons y ont été admis, quatorze en sont partis, et quatre sont temporairement absents.

L'assistance moyenne durant toute l'année a été d'environ cinquante neuf.

Travaux de la classe.—Le progrès obtenu a été satisfaisant dans les deux écoles. Les sujets à l'étude chez les plus vieux ont été l'arithmétique, la géographie, la grammaire, l'épellation et la dictée, l'histoire, la littérature, l'écriture, la lecture et le dessin ; et chez les plus jeunes la lecture, l'épellation et la dictée, l'arithmétique et le dessin.

Trois des six élèves mentionnées dans mon dernier rapport comme ayant écrit aux examens de l'école publique, ont obtenu des certificats,—l'un a passé l'examen de départ de l'école publique, tandis que les deux autres ont obtenu des permis d'entrée à la High-School.

La position des élèves actuellement dans les classes est comme suit :—

12 garçons dans la classe	I ;	livre de lecture	I ;	partie	I.
21 " "	"	"	"	"	II.
13 " "	"	III ;	"	"	II.
16 " "	"	IV ;	"	"	III.
1 " "	"	V ;	"	"	IV.

Travaux industriels.—En outre des travaux du ménage en général, tels que faire la cuisine, boulanger le pain, faire le blanchissage, etc., on a enseigné quatre métiers, savoir : charpentier, tailleur, cordonnier et agriculteur.

L'atelier ou boutique de charpentier, un des départements les plus importants et les plus payants, est parfaitement approvisionné d'outils, d'une machine à vapeur pour

Département des affaires indiennes

planer, scier, faire les portes et fenêtres, et toutes branches de charpenterie, tourner, et préparer le bois d'assemblage, etc. C'est un des états favoris de nos garçons, à cause de leur habileté naturelle à manier les outils, et beaucoup d'entre eux deviennent rapidement des artisans habiles, et en peu de temps sont capables de commander de bons gages.

Dans notre atelier de chaussures, un de nos plus vieux garçons, un gaillard rangé et de confiance, agissait comme contremaître, et bien que ce département n'a pu fournir à la demande de l'institution, une certaine quantité de bottes et de souliers ont été fabriqués d'une manière satisfaisante, et toutes les réparations y ont été faites.

Un autre département utile et indispensable est celui de notre atelier de tailleur. Ici se fait toute la couture de l'institution, le rapiécetage et le raccommodage aussi bien que l'emploi de matériel neuf converti en habits, pantalons, vestes, etc. Huit garçons apprennent actuellement ce métier, et en somme font d'excellents progrès.

La ferme et le jardin.—La ferme, qui comprend trente acres de terre, rapporte de plus en plus chaque année, et on l'agrandit constamment en abattant la forêt. Etant plus propre au pâturage qu'à la culture des céréales, j'espère que les circonstances nous permettront d'en arriver de plus en plus à l'élevage des bestiaux. Tous les végétaux et le lait dont nous avons eu besoin ont été produits de la ferme, en outre d'une quantité considérable de beurre, et de treize cent quarante-neuf livres de viande. Il a été coupé assez de foin pour les bestiaux, et la vente des petits fruits a rapporté de soixante à soixante-dix piastres. La ferme est entièrement exploitée par les garçons, sous la surveillance d'un agriculteur pratique.

Direction morale et religieuse, discipline et punitions.—La direction religieuse est donnée par l'Eglise d'Angleterre. Deux services religieux ont lieu chaque dimanche à la chapelle de Shingwauk ; les prières du soir et du matin se font chaque jour dans la salle de classe et l'école du dimanche s'y fait les dimanches après-midi. Les élèves se tiennent toujours bien et sont révérencieux durant les offices.

A l'exception de deux ou trois élèves, la conduite générale a été excellente et la discipline bien observée. Les modes de punitions en vigueur sont les amendes et les impositions au travail pendant les demi-congés. Les punitions corporelles ne sont imposées qu'en dernier ressort et dans les cas de désobéissance répétée.

Santé des élèves.—Il y a bien longtemps que nous avons été aussi exempts de maladie. A l'exception d'un seul cas de fièvre scarlatine d'un caractère bénin, et du triste cas d'un petit garçon Delaware de dix ans, qui, après avoir beaucoup souffert d'une maladie de la cheville du pied, a été obligé de se faire amputer le pied, il n'y a eu aucune maladie sérieuse d'aucun genre.

Condition sanitaire.—La condition sanitaire de l'école a été satisfaisante. Les cabinets des élèves et du personnel (les premiers nouvellement construits en décembre dernier) sont situés en dehors, et à quelque distance de la bâtisse principale, et sont munis de boîtes doubles en zinc, qui sont enlevées et vidées à des époques régulières. Les seaux des dortoirs des garçons sont emportés et vidés dans un drain ouvert, à l'ouest de la bâtisse, qui s'écoule directement à la rivière. Les drains en bois qui conduisent des lavoirs des garçons et des cuisines continuent à fonctionner d'une façon satisfaisante. Le tuyau qui reçoit la surabondance d'eau du réservoir a été dernièrement mis en communication avec ce drain. Tous rebuts de quelque volume sont placés dans un baril et charroyés chaque jour sur la ferme.

Approvisionnement d'eau et protection contre le feu.—L'approvisionnement d'eau est très bon, l'eau étant amenée de la rivière Sainte-Marie dans des tuyaux en fer à un grand réservoir (7½ pds × 3 pds 3 pcs × 7 pds 4½ pcs) d'une capacité de mille gallons, placé au-dessus du dernier étage de l'édifice principal. Des tuyaux y sont adaptés qui conduisent l'eau aux cuisines, aux lavoirs des garçons et aux appartements du principal. L'eau est pompée par la vapeur à la fabrique, le tuyau d'alimentation étant à deux cents pieds du rivage. Des bouches d'eau sont placées à des distances convenables en dehors des édifices, et à chaque étage de l'édifice principal il y a cent pieds de boyau avec lance, toujours prêts en cas de feu. Le refuge est aussi muni de quatre extincteurs chimiques "Star" et de haches de pompiers. Ces extincteurs sont convenablement chargés et toujours prêts en cas de feu. Un baril contenant vingt

gallons de fluide chimique est placé au second étage pour recharger les extincteurs au besoin. Je puis ajouter à ce sujet que toutes les constructions, à l'exception de la fabrique, sont assurées à la *Norwich Union Fire Insurance Society of Canada*.

Chauffage.—Les vieux poêles à bois, l'ancienne méthode de chauffage, ont été remplacés en février dernier par un appareil de chauffage à eau chaude, consistant en deux bouilloires Daisy, n° 8, avec quarante-neuf serpentins contenant deux mille huit cent soixante et huit pieds carrés de radiation, à part des tuyaux principaux et des embranchements, ce qui est suffisant pour répandre une grande chaleur dans tout l'édifice, même par les plus grands froids.

Récréation des élèves.—On accorde environ trois heures de récréation par jour, et six heures les samedis. On encourage les jeux au dehors, et les élèves s'y livrent librement. Ils excellent au ballon et à la balle (leurs jeux favoris), et ils sont rarement vaincus par les organisations du dehors. Quelques-uns des garçons ont dernièrement obtenu des prix à courir et à sauter à des joutes tenues à l'île Saint-Joseph et au Saut américain. En hiver, la Société Dramatique et de Discussion est une source de plaisir et d'amusement considérable en même temps qu'instructive; tandis que la glace sur la rivière Sainte-Marie offre en général de bonnes occasions de patiner, passe-temps que les garçons aiment beaucoup, plusieurs d'entre eux étant des patineurs émérites.

Avant de clore mon rapport, je désire exprimer ma reconnaissance et mon appréciation pour la générosité du département d'avoir placé un des meilleurs systèmes de chauffage moderne dans le refuge, ainsi que pour le crédit de \$2,500 pour les réparations, qui étaient si urgentes.

Les anciennes couchettes en bois, dont quelques-unes étaient aussi vieilles que Shing wauk même, ont été remplacées par cinquante-neuf couchettes en fer avec sommiers à ressorts. Avec les quinze autres qui existaient auparavant, tous les dortoirs se trouvent munis de lits en fer. L'intérieur de l'édifice principal a été tout à fait remodelé, les cloisons inutiles, les placards et les passages ont été enlevés, ce qui a agrandi les chambres principales et donne plus de lumière et de ventilation. Un nouvel escalier principal, de quatre pieds de large, a été construit du soubassement au dernier étage, les lavoirs des garçons ont été agrandis et peints à neuf, et de nouveaux planchers en érable ont été faits dans toute l'institution. La salle à manger a aussi été agrandie, et une nouvelle chambre de couture, des bureaux, une chambre de toilette et une dépense ont été construits, et d'autres changements et améliorations considérables ont aussi été faits.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

GEO. LEY KING,

Principal.

ÉCOLE D'INDUSTRIE DE WIKWEMIKONG,

WIKWEMIKONG, ONT., 7 juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre à votre considération le rapport annuel de l'institution pour l'année dernière.

L'école industrielle est située sur la partie non concédée de l'île Manitouline, à la tête de la baie Smith, dans le village de Wikwemikong.

Département des affaires indiennes.

Nous avons eu cette année cent vingt élèves qui ont suivi l'école, soixante et cinq garçons et cinquante-cinq filles, et le département n'accorde de subside que pour quatre-vingt-dix élèves, au taux de cinq dollars par mois par tête.

Il y a environ deux cents acres de terre qui tiennent à l'école, environ cent acres en culture et le reste en pâturage. La ferme est exploitée en vue de fournir à l'école la viande, les végétaux, le lait et le beurre. Nous gardons environ soixante têtes de bétail, autant de moutons, huit chevaux, quelques porcs et environ une centaine de volailles. Les travaux sont faits en partie par les garçons, avec l'aide de sauvages sous la direction d'un chef agriculteur.

Les garçons et les filles sont élevés dans deux édifices en bois, les premiers par des hommes, les secondes par des femmes. L'institution est administrée en rapport avec la mission, et comme la plupart des employés donnent leurs services gratuitement, nous pouvons entretenir trente élèves de plus que le nombre subventionné par le département. Nous aurions place pour trente élèves de plus, et il est de fait que bon nombre attendent leur tour pour être admis, mais nous n'avons pas les moyens de les supporter.

L'état sanitaire des deux écoles est assez bon, mais un meilleur système de ventilation est désirable et projeté.

L'eau est fournie par des puits creusés dans le voisinage des édifices ; elle est abondante et aussi pure qu'elle peut l'être par un pareil système.

Les deux écoles sont chauffées par des poêles, et sont très confortables. La protection contre le feu s'opère au moyen de dix extincteurs "Star" distribués dans les différents édifices.

Les travaux de la classe prennent cinq heures de la journée, et sont dirigés suivant le programme officiel des études des écoles sauvages. Les élèves prennent beaucoup d'intérêt à leurs études et ont fait de bons progrès dans le cours de l'année. A Noël et à la clôture de l'année, les élèves nous ont donné des entretiens très agréables, consistant en exercices de classe, récitaions, dialogues, chansons, musique, gymnastique, etc.

Les garçons qui apprennent des métiers ne vont à la classe que l'avant-midi ; dans l'après-midi ils vont à leurs différents ateliers. Les métiers qu'ils apprennent sont ceux de cultivateur, de ferblantier, de forgeron, de peintre de maisons, de charpentier et de cordonnier. En rapport avec l'atelier de charpentier, il y a une scierie avec un assortiment complet de machines à planer, à tourner, à faire des portes et fenêtres, etc. En outre de ces apprentissages spéciaux par quelques garçons, tous les élèves, chacun selon son sexe et son habileté, se livrent trois heures par jour à toutes sortes de travaux, tels que balayer, brosser les plancher, laver, scier et fendre le bois de corde, faire le beurre, jardiner, soigner les animaux, coudre, tricoter, aider à la cuisine, dans le moulin, sur la ferme, etc. Ils aiment ces différentes occupations, et deviennent très industriels.

En outre des samedis après-midi, il y a deux heures par jour de consacrées à la récréation. Les deux écoles sont pourvues de bonnes cours de récréation, de jeux convenables, et d'appareils de gymnase. La cour des garçons a été bien améliorée dans le cours de l'année, elle a été ensablée et nivelée, entourée d'une nouvelle clôture, pourvue de nouvelles latrines, ainsi que d'un spacieux hangar à bois. Le jeu favori des garçons est le ballon, ils prennent aussi beaucoup d'intérêt aux exercices gymnastiques. Les filles préfèrent les amusements plus tranquilles, tels que l'escarpolette et autres semblables amusements. Il y a aussi des salles de jeux pour les mauvais temps et pour les récréations du soir.

La santé des élèves a été en général très bonne. A l'exception de deux cas de consommation contractés avant leur entrée à l'école, il n'y a eu aucun cas de maladie sérieuse parmi eux, et l'infirmier a été fermée aussi longtemps que trois mois consécutifs.

Les élèves sont instruits avec beaucoup de soin en morale et en religion par les missionnaires eux-mêmes, et je suis heureux de pouvoir dire que le niveau de leur conduite morale et religieuse est très satisfaisant. Je puis en dire autant de leur conduite, qui a été remarquablement bonne, et il n'y a eu que peu de punitions d'administrées durant l'année, la discipline étant observée presque exclusivement par l'émulation, les prix, et les distributions honorifiques.

Pour résumer en peu de mots les travaux de cette année, je puis dire que cette institution a constamment progressé en importance et en popularité, grâce surtout à la compétence du personnel des officiers que j'ai pu me procurer.

J'ajouterai un mot au sujet de l'externat en rapport avec l'école industrielle. Cette école ne donne que peu de satisfaction, si aucune, vu les absences fréquentes des élèves. Je suggérerai respectueusement au département des affaires indiennes de prendre des mesures pour forcer la présence des externes à l'école comme étant la seule manière de tirer quelque avantage des externats.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. PAQUIN, S.J.,

Principal.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE BRANDON, MAN.,

20 juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—L'école industrielle de Brandon est située à deux milles et sept huitièmes au nord-ouest de la ville dont elle porte le nom. Elle est aux deux tiers du chemin en haut du coteau qui a dû être la rive nord de la rivière Assiniboine autrefois.

La ferme, au milieu de laquelle l'école a été construite, occupe trois cent vingt acres de terre, dont deux cents sont propres à la culture. Le reste, qui n'est pas défriché, se compose de coteaux stériles, de creeks sourceux et de petits lacs. Il y en a près de deux cents acres en culture cette année, et l'apparence actuelle indique un excellent rendement.

Batiments.—Les constructions qui y sont présentement en usage sont les suivantes :

1. La vieille maison de la ferme, récemment réparée, grandeur, 30 × 20, et occupée par le charpentier et le fermier, est évaluée à \$400.

2. L'ancienne grange, qui peut abriter quatre chevaux, sept vaches et trois veaux, avec un petit fenil au-dessus des chevaux, le tout évalué à \$200.

3. La serre aux racines, 60 × 30, sur 8 pieds de haut, fortement bâtie dans la côte, ayant une capacité de cinq cent minots, et évalué à \$500.

4. L'institution proprement dite, un grand édifice, convenable et substantiel, de 93 pieds de front sur 93 pieds de profondeur, et de 30 pieds de largeur. Cet édifice a une excellente fondation en pierre, surmontée de deux étages lambrissés en brique, et un étage avec toit Mansard. L'intérieur contient deux chambres de classes, deux dortoirs, deux salles de récréation, un réfectoire, une cuisine, un office, un garde-manger, deux lavoirs, deux chambres de bains, une dépense, deux cabinets, deux chambres à air froid, trois chambres pour les fournaies, une chambre pour le bois, une chambre pour le charbon, neuf chambres pour le logement du personnel. L'édifice complet est évalué à \$30,000.

5. La glacière est une nouvelle construction qui a été érigée par le charpentier durant l'année. La grandeur en est de 14 × 20, sur 12 pieds de hauteur. Elle a un double plancher en haut et en bas, et peut contenir quinze tonnes de glace. Elle est évaluée à \$150.

6. La maison de l'assistant du principal, construite en 1893, est d'environ 30 × 24, contient six chambres, et est évaluée à \$800. C'est une construction à un étage, reposant sur une fondation solide en pierre.

Terrains.—Les terrains sont entretenus avec beaucoup de soin, ayant égard à l'ordre et à la beauté du dessein.

Département des affaires indiennes.

Logement.—Il y a ici logement pour neuf membres du personnel non mariés, en fournissant à chaque personne une grande chambre bien aérée. Le dortoir au second peut loger cinquante filles, et nous pouvons placer soixante et quinze garçons dans celui du troisième. Les deux salles de classes peuvent accommoder quatre-vingt-dix élèves. En supposant qu'il y aurait constamment trente-cinq élèves en classe, on considère que l'école a suffisamment d'espace pour cent vingt-cinq élèves.

École.—L'assistance totale à l'école durant l'année a été de cinquante-quatre. Sur ce nombre il y a vingt-neuf garçons qui ont de neuf à dix ans. Vingt-cinq sont des filles de dix à dix-huit ans. L'assistance moyenne à l'école durant l'année a été de quarante-neuf.

Travail en classe.—Le travail de la classe est le même le matin et l'après-midi, et consiste dans la lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'épellation, l'exercice militaire et la gymnastique. Il y a peu d'enfants qui puissent assister à l'école toute la journée, à cause de leurs autres devoirs qui attirent leur attention ici et là sur la ferme. En outre du travail de la classe immédiatement en rapport avec l'école, il y a encore des leçons régulières de données chaque jour à coudre, à faire la cuisine, la lessive, l'ouvrage du réfectoire et le ménage en général. Il y a aussi des classes sous la direction du fermier et du charpentier.

Les heures d'école proprement dite sont de 9 à 12, et de 1.30 à 4. Les heures de travail manuel sont de 8 à 12, et de 1 à 5. Nul enfin n'est requis de travailler plus qu'une demi-journée, à moins de circonstances des plus pressantes et à de rares intervalles.

Ferme et jardin.—La ferme comprend cent vingt acres de terre, qui se divisent comme suit : terrain non cultivé, cent acres ; en pâturage, soixante acres ; non cultivable, quarante-huit acres ; en friche, vingt-sept acres ; semé de blé, vingt-cinq acres ; de végétaux, huit acres ; d'avoine, vingt-cinq acres ; de mil ou d'herbe, vingt-sept acres.

La récolte de l'année dernière a été comme suit : six cent trente minots de blé, sept cent soixante et douze minots d'avoine, trois cents minots de pommes de terre ; soixante et dix minots de navets ; soixante et dix minots de betteraves ; cinquante-trois minots de carottes ; quinze minots d'oignons ; huit tonnes de foin.

C'est notre intention de nous occuper plus particulièrement des produits du jardin, en autant que les garçons ne seront peut-être jamais de grands producteurs de grains, mais tous pourront cultiver les racines avec moins de travail et plus de profits.

Travaux industriels.—Les travaux manuels compris sous ce chapitre sont dirigés d'une façon quelque peu étroite. Le devoir des garçons consiste dans le travail des champs, la construction de clôtures, le soin des animaux, les ouvrages à l'atelier du charpentier, à cuire le pain. Le devoir des filles consiste à coudre, à faire de la cuisine, les travaux de laiterie, du réfectoire, à nettoyer la maison. Il est agréable de pouvoir dire que les élèves se montrent obéissants et aiment à travailler ; ils ont aussi fait preuve d'un degré d'habileté peu ordinaire dans les travaux industriels.

Enseignement moral et religieux.—Voici une liste des exercices religieux qui se font pour le bénéfice moral des élèves de notre école : 1, prières après le déjeuner dans la salle d'école ; 2, l'école est ouverte chaque jour avec une prière ; 3, l'école se ferme chaque jour avec une prière ; 4, le chant d'hymnes avec les devoirs du jour ; 5, prière publique récitée, chaque soir à huit heures ; 6, des prières particulières se font souvent dans les dortoirs, et avec les enfants malades dans les infirmeries.

Aux offices du matin, les dimanches, les élèves qui le désirent ont la permission d'assister à l'église dans la ville. Dans l'après-midi du dimanche, nous avons un office de l'école du dimanche pour le bénéfice de tous. A la clôture du dimanche nous avons un office de chant et de prière auquel assistent tous les élèves.

A peu d'exceptions près, la conduite de nos élèves a été très bonne en vérité. Ils manifestent beaucoup d'inattention, mais il n'y a rien chez ceux qui sont avec nous actuellement qui indique ce que l'on pourrait appeler de la malice. Ils sont parfois rusés, cherchant à éluder, et oblieux, mais généralement parlant, ils sont soumis et fidèles.

Il est rare que nous ayons eu à administrer des punitions sévères ; nous nous sommes toujours tenus dans les bornes de nos instructions écrites dans les matières

requérant une punition corporelle. On tenait des conversations avec ceux qui erraient, dans lesquelles le juste et l'injuste leur étaient bien clairement définis. A ceux qui faisaient mal, on s'en remettait à leur honneur, et on leur apprenait à faire des excuses à ceux qu'ils avaient pu blesser. De cette manière, on s'efforçait de former des natures morales intelligentes et consciencieuses.

Santé des élèves.—La santé des élèves durant l'année en moyenne a été très bonne, et grâce à la divine Providence il n'est pas mort d'enfant. Les cas sérieux de maladie ont été les suivants : un cas de fièvre typhoïde, un cas d'inflammation de poumons, un cas de tuberculose, deux cas d'épilepsie, une épidémie de picote volante, une épidémie de rougeole. Il n'y a présentement qu'une seule personne de malade, et l'on craint qu'elle n'en meure. On fait tout ce qui est possible pour apaiser les souffrances, mais la consommation fait une fois de plus son œuvre mortelle, accompagnée des symptômes ordinaires de souffrances physiques et d'abattement moral.

Condition sanitaire.—En rapport avec ce chapitre, il faut faire allusion aux excellents systèmes de ventilation et de drainage, et pour l'enlèvement des déchets. Tous nos châssis peuvent se lever par le bas, et s'abaisser par le haut, permettant ainsi la circulation de l'air librement et en abondance. En hiver, lorsque survient une tempête, le système Smead-Dowd enlève l'air froid de dessus les planchers et le remplace par une abondance d'air frais qui a d'abord été réchauffé par les grandes fournaies. Toutes les eaux sales sont envoyées dans un égout principal, en dessous du soubassement, et de là à un puisard à onze cents pieds au sud-ouest de l'édifice principal. Les autres rebuts sont brûlés toutes les deux semaines et enlevés dans des tombereaux.

Nous avons aussi une infirmerie, tant pour les garçons que pour les filles, dans le coin nord-ouest de l'édifice, où il est possible d'isoler tous les cas sérieux, lorsqu'il y aura danger d'infection ou de contagion. On exerce un grand soin, dans les cas de scrofules, d'empêcher le patient de faire usage des bassins et des essuie-mains dont se servent les enfants en santé. On fait aussi attention tant à la qualité qu'à la quantité de la nourriture, de manière à ne pas occasionner de dérangements physiques, soit par la trop grande richesse des mets, soit par la trop grande quantité des bonnes choses placées sur les tables.

Notre médecin a donné ses services régulièrement chaque fois qu'il en a été requis, et son habileté et sa diligence ont souvent été mises à contribution pour le traitement des maladies qui ont atteint nos élèves durant l'année.

Approvisionnement d'eau.—Un puits creusé dans le coteau nous donne un approvisionnement intarissable d'une excellente eau. Un moteur puissant actionné par un moulin à vent à soixante pieds du niveau du sol, pompe l'eau dans deux réservoirs d'une capacité de mille gallons chacun. L'eau est ensuite distribuée dans toutes les parties de l'édifice au moyen de tuyaux en plomb. A chaque étage nous avons cinquante pieds de boyau accouplé, avec lance, et se raccordant aux réservoirs.

Protection contre le feu.—Toute protection possible est prise contre le feu. Deux extincteurs Babcock et trois extincteurs Star chargés, et prêts pour le service, sont placés à différents endroits dans l'édifice. Quarante-huit grenades à main sont distribuées partout où elles peuvent être requises. Des boyaux sont placés dans le soubassement, dans la cuisine et dans les différents passages de l'édifice, et des boyaux d'une longueur et d'une grosseur convenables sont suspendus à des endroits propices de manière à être prêts en tout temps. Avec tous ces appareils il est presque impossible que le feu puisse prendre de grandes proportions.

Chauffage.—L'édifice est chauffé exclusivement par l'air chaud. Ce système opère dans presque toutes les chambres particulières au moyen de deux fournaies fabriquées par McLeary, de London, et par Stewart, Burrow et Milne, de Hamilton. Les chambres de classe, les dortoirs et les passages sont chauffés par deux grandes fournaies de Smead-Dowd. Nous n'avons eu aucune difficulté à tenir l'édifice suffisamment chaud.

Récréation.—En vue de développer les forces physiques des élèves de notre école, nous leur procurons des jeux et des amusements variés et suffisants. Des escarpolettes ont été érigées tant du côté des garçons que du côté des filles. Le ballon et le jeu de

Département des affaires indiennes.

croissent parmi les principales attractions des garçons. Un des jeux qui paraît le plus populaire chez les garçons est le ballon, mais les filles portent plus leur attention à leur écarpolette. Les garçons attendent avec anxiété le temps où nous pourrions organiser une musique d'instruments de cuivre. Cet événement leur paraît devoir être l'apogée de leurs espérances.

Observations générales.—Tout en reconnaissant avec plaisir et gratitude l'appui généreux et étendu donné à notre œuvre par le département dans le cours de l'année dernière, nous désirons exprimer notre ferme espérance que nous serons autorisés à poursuivre les travaux de l'érection de la résidence du principal, de la buanderie, de l'atelier du charpentier, ainsi que de la grange et de l'étable combinées; tous ces travaux paraissent être absolument nécessaires pour la bonne administration de l'institution.

Je ne puis clore mon rapport sans reconnaître l'aide précieuse qui nous a été donnée par les différents membres du personnel, dont les efforts individuels n'ont pas peu contribué au succès obtenu durant l'année. Bien que nous n'ayions pas atteint notre idéal, soit au point de vue de l'harmonie ou de la direction, cependant, nous avons fait assez pour nous assurer qu'avec plus d'unité et d'efforts communs plus resserrés, nous progresserons encore davantage durant les douze mois à venir.

Durant la dernière saison, la grande difficulté sur notre chemin paraît avoir été la répugnance de la part des parents à envoyer leurs enfants à l'école industrielle de Brandon, à cause de l'éloignement de la ligne ordinaire de trafic suivie par la population qui habite les bords du lac Winnipeg. Au printemps dernier, ceci a été complètement renversé, et les demandes d'admission ont dépassé notre pouvoir de logement. Ce changement de front provient, je crois, des lettres que les enfants ont écrites eux-mêmes à leurs familles, et qui en somme exprimaient leur satisfaction de tout ce qui les entourait, et leur désir que d'autres viennent partager ces avantages.

Heureux des travaux déjà accomplis, avec l'espoir que l'avenir dépassera encore le passé, et avec le profond dévouement à l'œuvre qui m'a été assigné,

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOHN SEMMENS,

Principal.

REFUGE DE WASHAKADA,

ELKHORN, MAN., 30 juin 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année expirée le 30 juin 1896.

Le refuge a été détruit par le feu dans la nuit du 13 novembre dernier, à l'exception de l'édifice occupé par les garçons. Nous sommes vraiment reconnaissants qu'il n'y ait pas eu perte de vie, mais il y a eu de grandes pertes en fait de vêtements, de combustible, de végétaux, etc. L'approvisionnement d'hiver de ces articles venait d'être entré, et tout a été détruit. Tous les objets d'ameublement dans l'établissement des filles ont brûlé, causant une perte d'environ \$10,000. Les logements que nous occupons maintenant sont loués, et bien que nous ne nous trouvons pas aussi commodément que nous le désirerions, nous nous arrangeons très bien en attendant que nos édifices soient reconstruits.

Les travaux de l'institution en général ont suivi leur cours sans beaucoup d'interruption. Les ateliers n'ont été nullement affectés, les travaux se faisant comme à l'ordinaire. La *Woman's Auxiliary* de l'Eglise d'Angleterre est venue très généreusement

à notre aide. Des vêtements ont immédiatement été envoyés en grande quantité pour les enfants.

Il y a logement pour cent élèves. Il y en a maintenant cent trois sur la liste, avec une assistance moyenne de quatre-vingt-dix. Nous sommes à un très grand désavantage pour la chambre de classe, et nous avons dû raccourcir les heures de classe, vu que l'école se fait dans le réfectoire. Cette salle est mal éclairée, mal ventilée, et il y a très peu de place pour les tableaux noirs.

Les anciens élèves donnent satisfaction, mais comme il y a tant d'élèves, les plus jeunes doivent recevoir leur instruction d'élèves professeurs, ce qui n'est pas aussi satisfaisant. L'arithmétique est bonne dans toutes les classes. Le système de notre professeur à enseigner l'anglais et la lecture est remarquablement bon, et les résultats sont très satisfaisants.

Nous avons un beau jardin, dont trois acres et demie semées de pommes de terre et autres végétaux. La ferme est louée à un homme de confiance, avec la permission du département.

Le bureau de l'imprimerie est muni d'une presse à ouvrage de ville, d'une petite presse à journaux, d'une quantité de caractère tant uni que de fantaisie, pour ouvrage à l'entreprise et pour un journal. Un journal de huit pages, à six colonnes, *The Edkhorn Advocate*, sort chaque semaine de ce bureau. Tout le travail mécanique, depuis la composition jusqu'à la mise en page, et la correction des épreuves, se fait par les garçons. Notre travail est sérieusement entravé par ne pas avoir une presse à vapeur. Il se fait beaucoup d'ouvrage à l'entreprise, et il y a un garçon qui s'occupe exclusivement de ce département. Miles Cochrane, Angus Prince, Fred. Pratt, Samuel Pratt et James Flett constituent le personnel actuellement, Dummy, un garçon d'expérience, étant dans le moment confiné à l'hôpital de Brandon souffrant d'une tubercule à la jointure du genou. Les trois premiers sont experts à la case, et chacun d'eux peut faire un ouvrage avec goût. Ils ont une bonne main d'écriture, et souvent ils recueillent des nouvelles pour le journal. Fred. Pratt fait la reliure, coupe le papier et le cartonnage. L'ouvrage qui sort du bureau est très satisfaisant. Les deux derniers, Samuel Pratt et James Flett, ont commencé à apprendre le métier le 1^{er} janvier dernier, et peuvent maintenant composer, imprimer, etc., et ils montrent de bonnes dispositions pour la besogne.

L'atelier de chaussures est assez bien monté, et le travail qui s'y confectionne fait honneur tant au patron qu'aux élèves. L'atelier est bien connu dans tout l'ouest, et jouit d'une grande popularité; des commandes sont reçues de partout. Il y a neuf garçons qui apprennent ce métier. Le plus avancé, Williams Bear, est employé toute la journée dans l'atelier, et est un très bon ouvrier. Les autres font très bien.

Dans l'atelier du tailleur, il y a six garçons qui apprennent le métier. Le service considérable des pratiques et les ouvrages pour la maison les tiennent tous très occupés. Les garçons ont commencé par raccommoder, mais maintenant l'atelier peut se flatter d'avoir des apprentis qui peuvent confectionner des habillements complets. Les garçons de l'atelier sont tous relativement jeunes, mais ils font remarquablement bien.

Il y a treize apprentis dans l'atelier du charpentier, les plus avancés pouvant rivaliser avec les autres charpentiers du pays. On y fait toute espèce de travaux, ouvrage de construction, confection de meubles, de voitures, et réparations de toutes sortes.

Deux des garçons font des harnais. Charlie McDonald, le plus expérimenté des deux, est capable de confectionner un assortiment complet de harnais. Ils aiment l'ouvrage, et font très bien.

Noël Yellow Wing, un sauvage des Gens-du-Sang de près de Fort-McLeod, travaille dans un atelier de ferblanterie dans la ville. Il fait de grands progrès, et il aime beaucoup son métier. Un autre sauvage de la même réserve apprend le métier de forgeron; il fait des progrès marquants, de même qu'un garçon de Touchwood-Hills, Josiah Anderson, qui fait bien.

Albert Kenedy, de la réserve de Saint-Pierre, est employé ici dans le plus grand magasin général de la ville, et a très bien réussi. Il est reconnu comme un commis capable; il est aimé par ses patrons et par les chalands du magasin.

Département des affaires indiennes.

Les filles sont instruites dans toutes les branches de la tenue d'une maison, savoir : à faire la cuisine, à coudre, à tricoter, à faire la lessive. Il y a une modiste compétente en rapport avec ce département, et quelques-unes des filles font des progrès très marquants dans ce métier.

Les prières se font matin et soir dans la salle de l'école. Le dimanche, les élèves assistent aux offices matin et soir, à l'église St-Marc, et à l'école du dimanche, l'après-midi, au Refuge, à l'exception d'environ une trentaine des plus anciens, qui vont à l'école du dimanche de St-Marc. Il y a une classe d'étude de la bible qui se fait une fois la semaine par le pasteur de la paroisse. Un certain nombre d'élèves sont des communiantes réguliers, et la plupart prennent beaucoup d'intérêt dans les exercices religieux.

La conduite des élèves est remarquablement bonne. C'est très rare qu'il y ait des cas d'insubordination. Leur tenue est bonne, et leurs manières gentilles et courtoises. Il y a très peu de punitions d'infligées dans une année.

Durant les mois d'hiver il y a eu beaucoup de maladie, provenant, je suppose, de ce qu'ils se seraient exposés au froid lors du feu, mais depuis que la neige est disparue la santé générale s'est bien améliorée.

La condition sanitaire est aussi bonne qu'on peut s'y attendre dans les circonstances présentes. L'approvisionnement d'eau, que l'on obtient de trois puits artésiens, à une profondeur de dix pieds, est suffisant. On obtient ici une meilleure eau que partout ailleurs sur la ligne.

Il y a une brigade de feu régulièrement organisée à l'école. Des seaux d'eau sont placés à des endroits propices, et on peut s'en procurer de vides très aisément. Des exercices pour le feu se font régulièrement, et les garçons sont bien dressés. L'institution des garçons, et la construction employée comme salle à dîner, de même que la salle de classe, sont chauffées au moyen de fournaises à air chaud, et sont assez confortables. L'institution des filles est chauffée par des poêles ; on brûle exclusivement du charbon.

Les garçons sont amateurs de toute espèce de sport ; actuellement, le ballon est l'amusement favori. Nous avons un club régulièrement organisé, qui s'est joint à l'association de ballon du Manitoba. En hiver, le patinage et le jeu de galets sont les principaux amusements. Nos joueurs de galets ont assisté au concours de Winnipeg. Dans le concours pour la grande coupe, dans lequel quatre-vingt clubs ont pris part, notre club a reçu le quatrième prix. Nos garçons ont été très applaudis par la grande multitude qui assistait aux jeux. Leur tenue générale a été telle qu'elle a créé une impression des plus favorable, et on leur a décerné beaucoup de compliments tant pour leur jeu que pour leurs manières distinguées.

Le corps de musique instrumentale progresse d'une façon assez agréable, mais tant que nous n'aurons pas un meilleur assortiment d'instruments, le progrès ne pourra pas être bien grand. Notre musique a déjà plusieurs engagements pour cet été.

En considérant l'ensemble des travaux de l'année, nous ressentons qu'en somme l'année a été un succès. Nous avons eu et nous avons encore des difficultés à surmonter, mais lorsque les édifices seront reconstruits, nous espérons que ces difficultés n'auront plus, du moins en grande partie, leur raison d'être. Les élèves ont fait des progrès marqués, spécialement dans les départements industriels, et je crois qu'il y en a actuellement plusieurs d'entre eux qui sont capables de bien gagner leur vie avec les métiers qui leur ont été enseignés. Les garçons ont toute chance de devenir des industriels d'une grande force, vu qu'ils assistent à des travaux pratiques jour par jour. Il s'est fait pour plus de \$6,000 d'affaires durant l'année dans les quatre ateliers directement sous la direction de l'école, ce qui indique une grande somme de travail, et est une preuve du progrès des élèves.

Plus importante même que les avantages temporels à être tirés de l'institution est l'éducation chrétienne qu'on donne à ces enfants. Un grand nombre d'entre eux ont embrassé le christianisme, non seulement en apparence, mais en toute sincérité et vérité — ce dont nous avons eu souvent des preuves palpables.

J'ai, etc.,

ARCHIBALD E. WILSON.

PENSIONNAT DE PINE-CREEK, MAN., 5 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—Relativement à votre circulaire du 8 juin dernier, j'ai l'honneur de fournir les renseignements qui suivent :—

Situation.—Le pensionnat catholique romain de Pine-Creek est situé à l'embouchure de la rivière Pine-Creek, sur le bord du lac Winnipegosis. Il y a 160 acres de terre qui tiennent à l'établissement. Sur cette terre, le foin et le bois sont en abondance.

Bâtiments.—La maison d'école—bâtiment de "pièces"—a 25 × 30 pieds. C'est une maison neuve, construite par le département des affaires indiennes. Elle n'est pas encore lambrissée. Non loin de la maison d'école commune est le pensionnat. Dortoir des filles, 32 × 15 ; dortoir des garçons, 16 × 15. Ces deux dortoirs sont entièrement séparés. Salle de classe, 18 × 15 ; cuisine 13 × 15, avec un grand porche ; réfectoire, 18 × 15 ; chapelle, 22 × 26 ; deux chambres de 11 × 26 chaque, pour le directeur et le maître. Il y a aussi des remises et une bonne cave.

Cours de récréation.—Deux acres pour l'externat et une acre pour le pensionnat. Le ballon et la balle sont les principaux jeux.

Présence.—La présence est très bonne d'un bout à l'autre de l'année. Il n'y a pas de peine à avoir des pensionnaires. Le seul souci est que le nombre en est restreint.

Agriculture et jardinage.—Planté 30 boisseaux de pommes de terre ; semé une livre de graine de betteraves, un quarteron de graine d'oignons, un gallon de maïs, des carottes, des concombres, etc.

Travaux industriels.—Couture, tricotage, cuisine, économie domestique, exploitation du lait, élevage de la volaille. Les garçons ont soin du bétail, travaillent dans le jardin potager et sur la ferme, et font du bois de chauffage.

Éducation religieuse.—Tous les jours durant une demi-heure on enseigne la discipline morale et religieuse aux enfants : Il n'y a guère lieu de recourir aux punitions, qui consistent principalement à priver l'élève de sa récréation.

Santé.—La santé des élèves a été très bonne toute l'année. Le mal de tête, un peu de fièvre, de légères indispositions, sont tout ce que nous avons eu à combattre.

État sanitaire.—La maison d'école, les dortoirs et la salle de classe sont d'amples proportions et bien aérés. Nous avons des médicaments pour les cas de maladies ordinaires.

Service de l'eau.—La rivière Pine-Creek d'un côté, le lac Winnipegosis de l'autre, et un puits.

Chauffage.—Il y a un poêle dans chaque bâtiment ; le bois est notre combustible.

Récréation des élèves.—Récréation de 7.30 à 9 h. matin, de midi à 1 h., de 4 h. à 5 h. et de 7 h. à 8 h. soir.

J'ai, etc.,

A. CHAUMONT, O. M. I.,

Directeur.

Département des affaires indiennes

ECOLE DE MISSION,

PORTAGE-LA-PRAIRIE, MAN., 5 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—En réponse à la lettre du département, datée le 25 juillet dernier, j'ai l'honneur de vous envoyer les renseignements qui suivent.

L'école indienne de Portage-la-Prairie est située à l'extrémité est du bourg. L'emplacement est d'une demi-acre. Bâtiments : maison d'habitation chauffée à l'air chaud et éclairée à l'électricité ; salle de classe et salle de récréation, séparées l'une de l'autre. Il y a moyen de recevoir aisément 40 enfants. Le nombre d'écoliers inscrit est de 33, et la présence moyenne est de 28. On suit d'aussi près que possible le programme d'études tracé par le gouvernement, et les enfants accusent des progrès marqués d'une année à l'autre ; ils ont du goût non seulement pour leurs études, mais pour tous leurs travaux industriels, tels que couture, cuisine, raccommodage, tricotage, boulangerie, etc. Deux des plus grandes filles sont en condition tout le temps, et la fille la plus avancée en âge (16 ans) tient la tête en classe. Une partie de la journée est consacrée à l'éducation religieuse, qui consiste dans le culte en famille et la lecture des écritures saintes. La conduite des enfants est satisfaisante, de sorte que la discipline et les punitions sont nécessairement de l'ordre le moins rigoureux. La santé des élèves n'a pas été bonne pendant la dernière année ; les scrofules ont fait leur apparition sous plusieurs formes. Les conditions sanitaires sont bonnes et le service de l'eau excellent, mais il n'y a aucun moyen de protection particulier contre le feu. Pour leur récréation les enfants ont différents jeux et de la bonne lecture.

J'ai, etc.,

ANNIE FRASER.

ECOLE INDUSTRIELLE DE LA TERRE DE RUPERT,

MIDDLE-CHURCH, P. O., MAN., 15 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon troisième rapport annuel de l'école industrielle de la Terre de Rupert, avec un inventaire estimatif de tous les articles qui sont la propriété de l'Etat et dont j'ai le contrôle.

Situation.—Cette école est située au bord de la rivière Rouge, à 8 milles de Winnipeg, sur le lot 18 de la paroisse de Saint-Paul, dont la contenance est d'environ 360 acres comprises dans une étendue de terre de 12 chaînes de largeur sur 4 milles de profondeur. L'embranchement du chemin de fer Pacifique transcanadien sur Selkirk-ouest traverse la propriété à environ un demi-mille de la rivière, où nous avons la très grande commodité d'une halte avec voie de garage. Environ la moitié de cette propriété est entourée de clôtures, qu'il faudra bientôt renouveler, et l'autre moitié est close.

Bâtiments.—Les bâtiments comprennent (a) un édifice principal, en forme de T, à trois étages et à sous-sol en pierre, en bon état, avec un autre étage détaché, primitivement bâti pour une infirmerie et servant actuellement de buanderie et de magasin, mais

mal approprié à ces fins ; (b) un bâtiment en charpente, de 60 x 30 pieds, à deux étages avec sous-sol, servant de salle de récréation et de salle de classe ; (c) une maison à un étage et demi, en charpente sphérique, non lambrissée, servant de ferme et d'imprimerie ; (d) une boutique de menuisier-charpentier et de forgeron, faite de "pièces" ; (e) une grange avec fenil, et (f) deux écuries ou étables ; (g) une glacière ; (h) une salle de récréation pour les filles ; (i) une serre à légumes creusée dans la berge, boisée avec de la planche et divisée en compartiments.

En face des bâtiments, la place est agréablement disposée en parterres et pelouses, et plantée de beaucoup d'arbres qui relèvent grandement l'aspect général du tout.

De chaque côté du bâtiment principal, il y a, pour les garçons et pour les filles, des salles de récréation qui sont entourées de clôtures, principalement en planches de 8 pieds de hauteur. Le bâtiment a été fait pour 80 élèves, mais on pourrait facilement y en loger 100, moyennant certaines modifications.

Présence.—La présence a légèrement diminué à cause d'une épidémie de fièvre typhoïde : six élèves sont morts, d'autres ont été renvoyés chez eux, et d'autres mis à l'infirmerie, de sorte qu'il n'y a pas eu moyen de persuader aux parents de nous envoyer leurs enfants pendant qu'il y avait tant de maladie ; mais j'ai le plaisir de dire que je viens de recevoir quatre nouveaux élèves, et l'on redouble d'efforts pour en porter le nombre au complet autorisé.

Travaux d'école.—En classe il a été fait de très bons progrès dans toutes les branches d'études ; nous sommes bien venus à bout de faire parler l'anglais aux élèves, et de les faire s'expliquer clairement, et nous considérons que les classes enfantines, ou de Kindergarten, sont d'une grande aide pour cela. Certains des écoliers les plus âgés sont maintenant assez avancés pour passer l'examen d'admission à l'école de latin et feraient grand honneur à l'école comme à eux-mêmes.

Agriculture et jardinage.—La ferme est un des anciens lots de la rivière Rouge, large de 12 chaînes et longue de 4 milles, avec un morceau réservé aux fins ecclésiastiques en plein milieu de la meilleure partie de cette propriété. La configuration de la ferme et la nature du sol—lequel se compose de glaise très ferme et humide—sont de grands obstacles qui s'opposent à notre succès en agriculture, l'exploitation du lait excepté. Un petit morceau de terre, dans le bas-fond de la rivière, fait un excellent potager où nous récoltons en abondance des racines et des légumes de première qualité, et l'automne dernier nous avons remporté le prix, à l'exposition locale, pour la meilleure collection de légumes, contre un grand nombre de concurrents. Il a été planté des arbres qui viennent bien ; ces arbres offrent une excellente protection et relèvent grandement l'aspect de la propriété. Nous avons essayé la culture de menus fruits dont certaines variétés ont bien réussi, mais le sol ne paraît pas propre à la culture du grain.

Travaux industriels.—Deux hommes, un menuisier-charpentier et un agriculteur, instruisent les garçons dans ces métiers. La forge et l'imprimerie sont aux mains d'élèves qui ont reçu quelque instruction dans ces branches de l'industrie. Nos élèves travaillent très peu en dehors, parce que les artisans de la localité s'opposent fortement à ce que les institutions de l'Etat leur fassent concurrence. Dans la plupart des autres écoles dirigées par une secte quelconque, on tire beaucoup d'aide de cette source, et si nous pouvions en faire autant ici cela réduirait de beaucoup la dépense par tête. Des diplômes, des médailles et des prix ont été gagnés par nos artisans partout où ils ont exposé leurs ouvrages, que l'on a fort admirés.

Les filles apprennent très rapidement et font d'excellentes ménagères. Plusieurs d'entre elles ont été mises en condition dans le cours de l'année, et leurs maîtresses sont bien contentes d'elles. Une fille a été mariée à un blanc, lequel fait un excellent mari.

Éducation morale et religieuse.—Relativement à l'éducation morale et religieuse, je dois d'abord dire que nous avons été grandement favorisés par la venue du révérend A. Silva-White dans la paroisse. Il m'a beaucoup aidé de bien des manières en faisant des classes hebdomadaires et exerçant des chœurs. Un certain nombre d'enfants ont été confirmés le 29 mars par Sa Grâce l'archevêque de la Terre de Rupert, qui a toujours porté un grand intérêt au bien des élèves.

Département des affaires indiennes.

En général, la conduite des élèves a été très bonne, et à mesure que je les ai trouvés dignes, j'ai eu pour système de mettre plus de confiance en eux ; mais j'ai le regret d'avoir à le dire, il y en a qui en ont abusé.

Quand ils vont travailler avec des blancs ils sont facilement entraînés dans de mauvaises habitudes, comme celle de jurer ou de boire. Il importe donc extrêmement de ne les mettre que dans des positions où l'on veille à leur bien-être tant spirituel que temporel. J'ai trouvé que la discipline y gagnait beaucoup quand je les faisais dresser aux exercices militaires par l'instructeur de la *Boys' Brigade*, mais comme cela coûtait trop cher, il nous a fallu renoncer à ces exercices, qui ont été discontinués.

Pour ce qui est des châtiments corporels, il en a rarement été appliqué. J'ai constaté que de bienveillantes remontrances avaient plus d'effet que n'importe quelle punition. J'ai fouetté, mais cela ne fait qu'endurcir au lieu d'adoucir. La privation de privilèges est généralement suffisante.

Santé et état sanitaire.—Par malheur, deux épidémies—la parotidite et la fièvre typhoïde—ont ravagé l'école pendant l'année. La première n'a pas été grave, mais a nui aux classes et aux métiers ; l'autre nous a causé beaucoup d'inquiétude et nous a enlevé six de nos petits enfants.

Toujours la fièvre typhoïde a fait ici son apparition au commencement de l'année, depuis que j'ai la direction de la maison, et tous les ans elle a augmenté de violence. Des recherches ont été faites à ce sujet par des fonctionnaires et un expert dont tous les conseils ont été suivis.

En été les enfants sortent plus, et il y a peu ou point de maladie ; mais quand on les enferme entre quatre murs en hiver ils tombent malades à cause de la faiblesse de leur constitution et parce qu'ils ne sont pas accoutumés à la vie qu'impose la discipline scolaire.

Service de l'eau.—Ce service dépendait naguère d'un appareil d'alimentation qui se détraquait souvent et constituait un système très insatisfaisant, vu que sa force motrice, le vent, faisait maintes fois défaut juste au moment où l'on avait le plus besoin d'eau. Ce printemps une petite pompe à air chaud a été reliée à un puits artésien qui fournit d'excellente eau en abondance. Nous avons maintenant l'eau chaude dans la salle à manger, la cuisine et deux salles de bain, ce qui est d'une grande utilité pour la maison.

Protection contre le feu.—Le principal moyen de protection que nous ayons sous ce rapport est un grand réservoir au faite de l'édifice, avec prises d'eau pour les tuyaux à incendie à chaque étage. Il a été mis, à des endroits convenables, un certain nombre d'extincteurs chimiques, de seaux d'eau et de haches de pompier, avec des échelles et des balcons de sauvetage. Il a été organisé un exercice de pompiers, et il y a des hommes et des garçons à qui des devoirs spéciaux ont été assignés. Des écriteaux imprimés ont aussi été affichés bien en vue pour l'information de tous.

Chauffage.—L'école est chauffée principalement selon le système Smead-Dowd ; et une aile l'est à l'eau chaude, et le bâtiment neuf par un fourneau à air chaud. Ce dernier a laissé à désirer dans les grands froids, mais on est à faire, pour la distribution de la chaleur, des changements et perfectionnements qui auront sans doute l'effet désiré.

Nous nous servons de poêles dans l'imprimerie, les boutiques de menuisier-charpentier et de forgeron, la buanderie, la cuisine, en outre de deux petits fourneaux employés tout l'été relativement au système Smead-Dowd. Le coût du chauffage est un très gros item du compte des dépenses.

Récréation.—En été les principales récréations des garçons sont les jeux de cricket et de ballon, qu'ils jouent de la bonne manière et en gens bien élevés. Les filles jouent au "croquet" ou à la balle, et vont à la promenade sous la conduite d'une employée ; elles ont aussi, dans la cour, des escarpolettes et des balançoires qui les amusent bien. En hiver il y a des soirées et réception une fois par semaine, et les élèves vont patiner et glisser autant que possible. Ils ont aussi un gymnase. Je pense que leurs jeux sont pour eux un grand agent de civilisation, en ce qu'ils leur donnent un caractère viril et leur apprennent à dire tout haut leur pensée. Les élèves d'un âge plus tendre aiment beaucoup leurs jeux enfantins accompagnés de musique ; nous avons grand besoin d'un

piano, pour lequel nous amassons un fonds. De plus, monsieur l'échevin Kennedy est chargé d'amasser des fonds pour nous procurer des instruments de cuivre avec lesquels nous formerons un corps de musique.

Pour clore, je dirai que nous n'avons qu'un instructeur, à part d'un valet de ferme, savoir : le menuisier-charpentier, qui a montré le métier à fond à ceux des garçons qui lui ont été confiés. Ces deux hommes demeurent en dehors de l'institution. Un garçon passé maître est à la tête de la forge, et il sait très bien travailler. Il y en a aussi un autre à l'imprimerie. Ce sont de bons serviteurs, mais pas encore de très bons maîtres. Ils n'ont pas reçu l'entraînement héréditaire voulu pour leur donner confiance en eux-mêmes. Ils sont trop faciles et laissent aller les choses mollement, de sorte qu'il faut constamment les surveiller et les diriger.

Nous n'avons reçu que très peu d'ouvrage du dehors, les hommes de métier de la localité s'opposant fortement à ce que des gens sustentés par l'Etat leur fasse concurrence et contrecarrant les efforts que je fais pour trouver des situations aux plus vieux d'entre nos garçons. Les patrons ont été obligés de résilier leur engagement, vu que leurs hommes ne veulent pas plus travailler à côté d'un sauvage qu'à côté d'un Chinois. J'ai laissé aller des garçons chez des cultivateurs du district, où l'on est fort satisfait d'eux, ce qui me donne la conviction que si on les essayait comme il faut à d'autres métiers ils y réussiraient.

Le rapport de la dépense *per capita* diminue tous les ans.

J'ai, etc.,

JOHN B. ASHBY,

Directeur.

ECOLE INDUSTRIELLE DE SAINT-BONIFACE, MAN., 1^{er} juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel de l'école d'industrie de Saint-Boniface pour l'exercice clos le 30 juin. Jusqu'au 1^{er} avril l'école a eu pour directrice la révérende sœur Hamel, dont l'habileté et le zèle pour avancer le bien de cette institution sont dignes des plus grands éloges.

Ayant succédé à la révérende sœur dans la direction de l'institution, j'ai l'honneur de faire le rapport qui suit.

L'école est située sur l'avenue Meuron, à un mille du bourg de Saint-Boniface et à deux de la ville de Winnipeg, et il y a, attachés à cette institution, 40 acres de terre, dont 13 en bois debout et le reste (27 acaes) en culture, à l'exception des cours.

Bâtiments.—Les bâtiments sont en assez bon état, mais certains d'entre eux sont insuffisants. Je prendrai la liberté de signaler des choses indispensables qui contribueraient beaucoup à les rendre meilleurs et plus convenables. Comme le département veut que tous les enfants soient dans un même bâtiment, il faudra mettre une annexe à ce dernier. Les filles n'ont pas encore de salle ni de cour de récréation, et la salle de récréation des garçons est beaucoup trop petite. Le besoin d'une grande salle de récréation pour les garçons et d'une salle de récréation pour les filles se fait vivement sentir, surtout dans les grands froids, alors qu'il n'y a pas moyen d'aller s'amuser dehors. Il serait bien à souhaiter que nous eussions un gymnase.

Vu la distance qui nous sépare des centres d'affaires de Winnipeg et de Saint-Boniface, un téléphone serait une très précieuse acquisition et subviendrait à un besoin qui se fait sentir depuis longtemps.

Département des affaires indiennes.

Présence.—La présence est assez satisfaisante. Il nous en a coûté des peines et de l'argent pour recruter des élèves, vu que les réserves des sauvages sont à une distance considérable, mais j'espère que le nombre en sera bientôt au complet autorisé (110). Les travaux d'école ont bien marché, sous la direction de maîtresses énergiques, et l'on suit de près le programme d'études prescrit par le gouvernement.

Relativement aux progrès faits par les élèves on me permettra de citer quelques-uns des compliments reçus. A l'occasion d'une réception faite à sir Donald A. Smith, l'on a dit que le progrès des élèves de l'école industrielle de Saint-Boniface était digne de hauts éloges et d'admiration, et que l'instruction donnée à ces élèves n'était pas inférieure à celle qui se donne à quelques enfants d'école que ce soit. Je puis dire que des fonctionnaires ont parlé en termes très flatteurs de l'œuvre en général, surtout des progrès qui se font en musique.

Des spécimens d'art, de travaux d'école, d'ouvrages de fantaisie et de produits de l'industrie, ont été envoyés à l'exposition de Chicago, et, par l'intermédiaire du département de l'agriculture à Ottawa, nous avons reçu un diplôme et une médaille comme les plus hautes récompenses, dans la classe des arts libéraux, pour les travaux d'école, le façonnement aux habitudes de travail manuel, et la perfection de l'enseignement—ainsi que le porte le diplôme.

Agriculture.—Quant à la culture du sol, je regrette d'avoir à dire que, faute de terre, elle se borne au jardinage. Toutefois on montre la théorie et la pratique à tous les garçons, qui reçoivent aussi une instruction spéciale en élevage de bétail et de volaille.

La récolte de l'année dernière a été bonne, mais, à cause de l'humidité, celle de cette année ne le sera pas autant.

Travaux industriels.—Les garçons apprennent les métiers de menuisier-charpentier et de forgeron. Les apprentis menuisiers-charpentiers font des progrès satisfaisants ; on les tient à réparer les bâtiments et à faire de l'ouvrage de commande. L'une des particularités du métier est la fabrication d'une série d'instruments à faire le beurre qui sont très appréciés des cultivateurs et des commerçants.

Les apprentis cordonniers font les ouvrages ordinaires de cordonnerie, et apprennent aussi le métier de sellier. Par malheur, la boutique de forgeron est fermée, mais nous espérons de la remettre en opération.

Les révérendes sœurs montrent aux filles à faire la cuisine, à coudre, à tricoter, à exploiter le lait, à raccommoder, et à faire les travaux de ménage en général. Ces jeunes filles confectionnent tous les vêtements qu'elles portent et presque tous ceux que portent les garçons.

Les élèves reçoivent de fréquentes leçons d'hygiène, et tous les jours on tâche de faire faire des progrès à la moralité des élèves sous la surveillance de leurs maîtres et maîtresses respectives.

La conduite générale des élèves a été assez bonne, et rarement il a fallu recourir aux châtiments corporels.

Santé.—La santé des élèves en général s'améliore tous les ans. La grande quantité de légumes qui se consomme aide beaucoup à réprimer les écrouelles. La consommation est le pire ennemi ; elle se développe ordinairement de symptômes héréditaires. Les révérendes sœurs prodiguent leurs soins aux élèves malades.

Les bâtiments sont bien aérés, tenus bien chauds en hiver, et toujours propres.

Une pompe à air chaud fournit toujours de la bonne eau en abondance.

Pour revenir au terrain, je dois dire qu'il est très humide dans le printemps. Nous avons eu considérablement de difficulté, ce printemps, à cause de la boue et de l'humidité. Un assainissement au moyen de drains en tuile ferait beaucoup de bien non seulement au terrain mais aussi aux potagers.

Protection contre le feu.—Nos moyens de combattre les incendies sont meilleurs qu'autrefois, grâce aux deux nouveaux réservoirs et aux six extincteurs fournis par le département. Mais il faudrait y ajouter des tuyaux et boyaux spéciaux.

Récréation.—En été les élèves ont différents amusements tels que les jeux de *base-ball*, de ballon et autres ; mais le besoin d'une plus grande salle de récréation et d'un

gymnase se fait grandement sentir. Dans le mois de février nos joueurs de *hockey* ont gagné sur ceux du collège de Saint-Boniface une coupe d'argent donnée par sir Donald A. Smith.

Les élèves ont beaucoup de goût pour la musique, et le corps de musique fait d'excellents progrès sous l'habile direction du professeur Sale. Nous avons reçu à ce sujet beaucoup de félicitations ainsi que des invitations à jouer en public.

Pour clore, je dirai que l'école est en bonne voie d'avancement et de progrès général.

J'ai, etc.,

C. A. COMEAU, Ptre, O. M. I.

Directeur.

RÉSERVE DE LA RIVIÈRE-À-LA-POULE-D'EAU, MAN.,

1^{er} septembre 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel sur l'école dont j'ai la direction pour l'exercice clos le 30 juin 1896.

Situation.—L'école est située sur le bloc de terre affecté aux fins scolaires dans la réserve de la rivière à la Poule-d'Eau. Environ 5 acres de terrain y sont attachées.

Bâtiments.—Il y a deux bâtiments en "pièces" de bois d'épinette blanche, l'un de 24 × 31 pieds et couvert en bardeau, l'autre de 20 × 70 pieds et couvert en chaume.

Place de l'école.—La place, de l'étendue d'une acre environ, est propre, en bon ordre et bien entretenue.

Logement et nourriture.—Salles de récréation, à manger et de couture ; cuisine et dortoir ; machine à coudre et appareil de blanchissage, avec la meilleure nourriture que le pays peut offrir en fait de bœuf, lard frais et salé ; venaison de toutes sortes ; gibier, tel que oies, canards, etc., etc., et ce qu'il y a de mieux en fait de poisson, tel que poisson blanc, doré, laquéche, etc. ; farine de blé et d'avoine, beurre, sirop, saindoux, et légumes, tels que tomates, oignons ; maïs, rhubarbe, betteraves, pois ; fruits secs de toute espèce ; thé, café et chocolat.

Présence.—Sur 30 élèves la présence moyenne est de 25.53.

Travaux d'école.—On suit le programme d'études tracé pour les écoles indiennes.

Jardinage.—Il a été cultivé des pommes de terre, des oignons, des navets, des betteraves, du maïs, et beaucoup d'autres légumes, ainsi que des fleurs.

Travaux industriels.—On enseigne l'exploitation du lait, l'élevage de la volaille, le jardinage, le tricotage, la confection des vêtements et les travaux domestiques.

Éducation religieuse.—Lecture de l'écriture sainte, les dix commandements, l'oraison dominicale, etc., etc. La conduite a été bonne et il n'a guère été nécessaire de recourir aux punitions, qui sont, entre autres, de recevoir des semonces, de s'asseoir ou de se tenir debout dans un coin.

Santé et état sanitaire.—De même que l'état sanitaire de l'école, la santé des élèves a été bonne.

Service de l'eau.—Notre eau vient de la baie de la rivière à la Poule-d'Eau.

Chauffage.—Le chauffage se fait au moyen de quatre poêles et d'un âtre.

Département des affaires indiennes.

Récréation des élèves.—Les enfants s'amuse comme ils l'entendent—à chanter, à jouer aux cartes et à d'autres jeux, etc., etc.

Observations générales.—Je prends la liberté de recommander la construction d'un nouveau bâtiment pour le professeur et le pensionnat, une subvention de \$100 par tête pour les pensionnaires, et \$500 pour les appointements du professeur.

J'ai, etc.,

J. H. ADAM,

Professeur.

ECOLE INDUSTRIELLE DE BATTLEFORD,

BATTLEFORD, SASK., 25 juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel, avec inventaire de tout ce qui est la propriété de l'Etat et dont j'ai le contrôle, pour l'exercice clos le 30 juin 1896.

Situation.—L'école est située sur la rive sud de la rivière Bataille, à environ 1½ mille du bourg de Battleford. L'étendue de terre qui l'entoure immédiatement est de 496 acres.

Bâtiments.—Les bâtiments principaux contiennent les salles de classe, les dortoirs, la salle à manger, la cuisine, et des chambres pour le personnel. Les bâtiments extérieurs, occupant des emplacements distincts, sont : la maison du directeur, l'infirmerie, la boutique de forgeron, la boutique de menuisier-charpentier, la salle de récréation, un cottage pour des employés mariés, la buanderie, la boulangerie, des étables, des remises, etc.

Logement.—Il y a une place pour près de 150 élèves dans les dortoirs.

La moyenne pour l'année a été de plus de 100 élèves.

L'enseignement régulier s'est fait dans les deux salles de classe. Le département ayant eu l'obligeance d'envoyer récemment le matériel d'enseignement de l'enfance, le travail d'instruction commencera sous peu.

Agriculture et jardinage.—Il y a environ 25 acres de terre ensemencées de blé, d'avoine, d'orge, de pommes de terre, de navets et autres plantes potagères, qui, actuellement, promettent beaucoup.

Comme dépendance de la ferme nous avons un marais à foin de 285 acres, entouré de clôtures de fil métallique. Nous tirons de cette savane une grande partie du foin qu'il faut pour le bétail.

Travaux industriels.—Les métiers de forgeron, de menuisier-charpentier, de cultivateur, d'imprimeur, de peintre et de cordonnier sont enseignés aux garçons, tandis que les filles apprennent à boulanger, à faire la cuisine, à coudre, à blanchir le linge et à faire les travaux de ménage en général.

Un certain nombre de filles ont été mises en condition comme élèves hors-classe, et leurs maîtresses sont bien contentes d'elles.

Education religieuse et discipline.—On donne soigneusement aux enfants l'instruction morale et religieuse ; leur conduite, en somme, est bonne, la discipline de l'école est bien observée, et il n'a pas été nécessaire de recourir à des punitions bien rigoureuses.

Santé et état sanitaire.—La santé des élèves a été remarquablement bonne durant l'année. L'état sanitaire de l'école est très bon ; le médecin et l'inspecteur parlent très élogieusement de la ventilation.

Service de l'eau et protection contre le feu.—Des puits qui se trouvent sur différents points des lieux fournissent de la bonne eau fraîche en abondance. L'eau du grand puits est pompée dans le bâtiment principal par un moteur à vent, et l'on tient les réservoirs toujours pleins en cas de feu.

Tous les employés et élèves du sexe masculin forment un corps de pompiers auxquels sont assignés différents postes, qui sont tous pourvus comme il faut de haches, de seaux et de grenades extinctrices ; en même temps, deux de ces postes sont pourvus de babcocks et un autre l'est d'extincteurs domestiques. Trois des postes ont chacun un tuyau à incendie attaché au réservoir.

Chauffage.—Les bâtiments sont chauffés au moyen de cinq fourneaux et d'un certain nombre de poêles, et nous les avons trouvés très confortables l'hiver dernier.

Récréation.—Les élèves prennent plaisir à différents jeux, tels que le cricket, la paume, le ballon, etc. Pendant l'hiver il a été élevé des glissoires dont garçons et filles ont fait leurs délices.

Observations générales.—Les membres du personnel s'acquittent fidèlement de leur tâche, et la plupart d'entre eux, en sus de leurs devoirs ordinaires, prennent part au service de l'école du dimanche.

Maintenant que notre première année du système à tant par tête est finie, je me sens en droit de dire que la généreuse manière dont le département en use à l'égard de l'école est due, dans une grande mesure, au fait que toute l'institution accuse un progrès général, si l'on jette les yeux sur le passé.

J'ai, etc.,

E. MATHESON,

Directeur.

PENSIONNAT DE BIRTLE, MAN., 28 juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Situation.—Le pensionnat est dans les limites du bourg de Birtle, qui est situé sur les bords de la rivière de la Queue-d'Oiseau.

Il y a 30 acres de terre attachées à cette école.

Bâtiments.—Les bâtiments consistent en une grande maison en pierre dans laquelle il y a amplement place pour 45 à 50 élèves, une grande grange sur fondement de pierre où il y a moyen de mettre dix ou douze têtes de bétail, une serre à légumes, et des remises où mettre les chevaux des sauvages en hiver.

En face de la maison il y a un carreau de terre entouré d'une clôture ; là se voient pelouse et parterre.

A environ 20 verges en arrière de la maison il y a un espace tout couvert de gravier.

Présence.—La présence moyenne, durant l'année, a été d'environ 40. Dans le moment nous avons 47 élèves.

Travaux d'école.—En classe toutes les matières du programme d'études sont enseignées, surtout l'écriture, la lecture, l'éthique et l'anglais.

Département des affaires indiennes.

Classification.—Voici comment sont classés les élèves :

Il y en a 3 dans le standard.....				IV
“ 2 “ ..				III
“ 4 “ ..				II
“ 4 “ ..				I (a)
“ 7 “ ..				I (b)
“ 6 “ ..				I (c)
“ 12 “ ..				I (d)
“ 9 “ ..				I (e)

Règle générale, les enfants n'apprennent pas vite ; mais, comme à toute règle, il y a à celle-ci des exceptions. Il y a plusieurs des élèves qui sont doués de bons talents pour apprendre et ceux-là font des progrès satisfaisants dans leurs études, et presque tous sans exception prennent goût aux travaux de l'industrie.

Jardinage.—Il y a en culture près de 4 acres de terre où l'on récolte assez de légumes pour la consommation de la maison. Ce sont les garçons qui, sous la direction d'un cultivateur, font tout le jardinage. En outre, chaque garçon a en particulier un petit morceau de terre où il cultive ce qu'il veut en fait de plantes potagères, faisant tout l'ouvrage lui-même. Et dans l'automne l'agent donne des prix à ceux qui ont le mieux réussi.

Travaux domestiques.—Les garçons prennent soin du bétail, jardinent, font du bois de chauffage, lavent les planchers, traitent les vaches, etc., tandis que les filles cousent, tricotent, blanchissent et repassent le linge, font du beurre, etc.

Conduite.—La conduite des élèves est très bonne. Il n'y a pas souvent lieu de recourir aux châtimens corporels.

Santé et état sanitaire.—Exception faite de quelques cas d'érouelles, la santé des enfants a été extrêmement bonne. De grandes précautions ont été prises pour assurer les meilleures conditions sanitaires parmi eux, et à cela peut être attribuée dans une grande mesure la bonne santé des élèves.

Protection contre le feu et chauffage.—Comme moyens de protection contre le feu nous avons une douzaine et demi de grenades extinctives et deux pompes chimiques, que le département nous a envoyées il y a quelque temps. Le bâtiment est chauffé à l'aide de deux fourneaux. Ces fourneaux chauffent assez bien le premier et le deuxième étages. Au dernier, les dortoirs sont un peu froids en hiver.

Récréation.—En hiver l'amusement des enfants consiste à patiner et à glisser. A la maison ils ont différents jeux de récréation.

En été les garçons ont le ballon, la *base-ball* et la natation. Les filles ont souvent la permission d'aller faire des promenades et parfois celle de se baigner dans la rivière.

Observations générales.—Pour clore, je dirai qu'il s'opère un grand changement dans l'esprit des sauvages relativement à l'éducation. Ils commencent maintenant à se montrer désireux de faire instruire leurs enfants, et au lieu pour nous d'être obligés d'aller les cajoler pour qu'ils laissent leurs enfants venir à l'école, ce sont eux qui viennent nous cajoler pour qu'on les reçoive.

Le gouvernement ne subventionne notre école que pour vingt-cinq élèves, tandis que nous en avons quarante-sept, ce qui met l'église dans la nécessité de venir à notre secours. Si le gouvernement portait sa subvention jusqu'à quarante ou cinquante enfants, il n'y aurait aucune difficulté à faire de la place pour cinquante ou même soixante enfants.

J'ai, etc.,

WM J. SMALL,
Directeur.

PENSIONNAT DE CROWSTAND,

RÉSERVE DE CÔTÉ, ASSA., 1^{er} octobre 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre un rapport de cette école pour l'exercice clos le 30 juin 1896.

Situation.—L'école est située sur la partie de la section 19, township 29, rang 31, qui est en dehors de la réserve de Côté. Il y a environ 250 acres de terres qui tiennent à l'établissement.

Bâtiments.—Les bâtiments sont situés sur une colline qui domine la vallée de la rivière Assiniboine. Ils consistent en un bâtiment de pierre, un bâtiment en charpente avec annexe en "pièces", et plusieurs bâtiments de service. Le bâtiment de pierre à 30 × 40 pieds. Il est à trois étages. Le premier étage contient la salle de classe—d'environ 15 × 26 pieds, la salle de couture, une petite salle de classe, et un vestibule où est le fourneau. Le deuxième est divisé en chambres à coucher occupées par le personnel et contient en outre une petite chambre servant de laboratoire pharmaceutique, une autre chambre servant de magasin et un petit couloir. Le dernier étage est de plein pied et sert de dortoir pour les garçons. Le bâtiment en charpente à environ 24 × 26 pieds ; il est à deux étages et a une petite cave. Le premier étage de ce bâtiment contient les salles à manger des enfants et du personnel, un vestibule, un garde-manger et office, et le dernier étage est occupé par le personnel. L'annexe en "pièces" a environ 22 × 40 pieds ; elle est à deux étages et a une cave. Le premier étage contient la cuisine, la buanderie et des magasins ; au deuxième est le dortoir des filles. Les autres bâtiments sont une boutique de menuisier-charpentier, un magasin, une laiterie, une glacière, une remise à instruments aratoires, une écurie et étable, une bergerie et une porcherie. Il y a des cabinets d'aisance à l'anglaise pour le personnel, les filles et les garçons.

Cours de récréation.—Il y a, pour les garçons et pour les filles, deux cours de récréation qui sont séparées l'une de l'autre par le bâtiment principal et la cour qui l'entoure.

Logement.—Nous considérons que nous avons de la place pour environ 50 élèves.

Présence.—La présence moyenne d'enfants de sauvages contractants a été d'environ 28 pendant la dernière année. En outre de ceux-là, nous avons eu en pension une moyenne d'environ 7 enfants de sauvages non contractants, et 5 externes de race blanche sont venus plus ou moins régulièrement à l'école.

Travaux d'école.—Ce qui se fait en classe est très satisfaisant. Sous la direction de Miss Gillespie, tous les élèves ont fait de bons progrès. On suit le programme d'études autorisé par le département. Le standard III est la plus haute classe dans laquelle se voient des enfants de sauvages contractants ; il y en a deux dans cette classe, et tous deux font des progrès encourageants. Ils y ont passé du standard II aux derniers examens de Noël. Aux mêmes examens, cinq sont passés du standard I au standard II, et 11 de la classe enfantine (*kindergarten*) au standard I. Vers le milieu de l'été, quatre de plus sont passés du standard I au standard II. Dans le standard III, George Flett Caldwell, et dans le standard II William Shingoose, méritent une mention spéciale. La classe enfantine (*kindergarten*) a justifié son existence par les résultats. Bien que nos accessoires soit peu nombreux et primitifs, ils ont suffi à démontrer que dans une école comme celle-ci il y a moyen de faire, très utilement, beaucoup d'applications des méthodes du (*kindergarten*) jardin d'enfants. Les élèves du (*kindergarten*) ont fait de remarquables progrès dans l'anglais, tant pour ce qui est de le parler que de le lire, et ils saisissent les idées exprimées en cette langue beaucoup plus promptement que les élèves qui n'ont pas eu quelque éducation de ce genre.

Département des affaires indiennes.

Agriculture.—Il y a environ 14 acres de terre en culture. Nous avons récolté environ 250 boisseaux de pommes de terre, 60 de betteraves, 30 de carottes, 25 d'oignons, 200 de navets, 180 de mangels, outre des choux, des choux-fleurs et autres légumes. La terre non convertie en potagers a étéensemencée d'avoine et d'orge dont la récolte a été coupée à l'état vert pour servir de fourrage. Il y a aussi un grand parterre.

Travaux industriels.—Environ une douzaine de garçons ont pris part aux travaux agricoles et aidé à avoir soin des chevaux, des bêtes bovines et des moutons. Ces garçons aident aussi considérablement à traire les vaches, à faire le beurre, à blanchir le linge, à laver les planchers, etc.

Garçons et filles reçoivent une instruction régulière dans plusieurs branches de couture simple, telle que faulxure, la couture à points en arrière, l'ourlage, le surjetage et la confection des boutonnières. Les filles travaillent tous les jours dans la salle de couture, aidant à confectionner et à raccommorder les vêtements des enfants de l'école. Deux des filles sont capables de coudre à la machine, et peuvent aussi tailler et faire des vêtements simples. Six ont appris à filer.

Six filles et huit garçons se sont fait des chapeaux de paille. A peu près le même nombre ont tricoté des chaussettes et des mitaines. Deux des filles ont appris à faire le beurre. Toutes les filles aident à faire la cuisine. Deux d'entre elles font du pain et peuvent apprêter et servir un repas simple.

Education morale et religieuse.—On porte une attention spéciale à l'éducation morale et religieuse. Et par le précepte et par l'exemple les différents membres du personnel cherchent à faire voir aux enfants la beauté d'une vie pure, et combien il leur importe de donner les plus hauts principes et de s'y conformer parfaitement dans leur manière de vivre. La bible est notre code de foi et de morale. Nous avons, soir et matin, des exercices religieux qui consistent dans la lecture des livres saints, le catholicisme, le chant et la prière. Une société d'école du dimanche et de propagation de la foi chrétienne s'assemble toutes les semaines, et le dimanche soir il est donné un sermon spécialement pour les enfants.

Nous tâchons de maintenir une discipline stricte et cependant assez douce pour n'être pas oppressive, et notre ambition est de recourir le moins possible aux punitions, surtout aux châtimens corporels.

Santé.—En général la santé des élèves a été excellente. Nous avons eu des cas de maladie très grave et quatre élèves sont morts dans le cours de l'année. Il y a aussi eu une épidémie d'érysipèle au printemps.

Etat sanitaire.—Au point de vue sanitaire les bâtiments sont bien situés (sur un terrain élevé). Ni les dortoirs ni les salles de classe ne sont difficiles à aérer. et l'on a soin de tenir toutes les parties de l'édifice propres et exemptes de tout ce qui pourrait engendrer de la maladie.

Eau.—L'eau ne manque pas, sans doute, mais il faut aller en chercher la plus grande partie à la rivière, distance d'à peu près un quart de mille.

Protection contre le feu.—Pour nous protéger contre le feu nous avons 12 seaux et un baril toujours pleins d'eau et placés dans différentes parties du bâtiment. Nous avons aussi 22 grenades extinctrices et deux babcocks. Il y a une échelle de sûreté qui part du dortoir des garçons.

Chauffage.—L'édifice en pierre est chauffé au moyen d'un fourneau, et le bâtiment en bois l'est par le poêle.

Récréation.—Les élèves ont de deux à trois heures de récréation par jour. Les enfants les moins avancés en âge, qui ne font pas grand travail manuel, ont pas mal plus de temps pour jouer. Les filles ont leur balançoire et un jeu de croquet. Les garçons ont la *base-ball*, le ballon et les palets. Le mercredi soir tout le monde joue aux dames, aux dominos, aux auteurs, etc., dans la maison.

Bibliothèque.—Nous avons une bibliothèque de plus de 150 volumes, parmi lesquels se trouvent un grand nombre des meilleures et plus récentes publications pour les enfants.

Chant.—Toutes les semaines il y a régulièrement une classe de chant ; les élèves savent un certain nombre de chansons et de cantiques, et on les a exercés à lire les modulations à première vue.

Gains individuels des sauvages.—Pour clore, je dirai que l'école a donné aux sauvages des réserves de Côté et de Keeseekouse de l'ouvrage pour plus de \$950, dans le cours de l'année

J'ai, etc.,

C. W. WHYTE,

Directeur.

PENSIONNAT DU LAC-AUX-CANARDS, SASK.,

19 septembre 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour l'exercice clos le 30 juin 1896.

Logement.—Il y a maintenant à peu près deux ans que cette maison est ouverte. Telle que primitivement construite, elle ne pouvait recevoir que 12 ou 14 élèves au plus, mais ceux-là se trouvèrent si heureux et si contents, et il s'en présenta tant d'autres, qu'il ne se passa pas bien des mois avant que l'on songât à l'agrandir. Le personnel d'enseignement, qui n'avait été que temporairement choisi, a été placé sous la direction des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus, qui par leur zèle et leur dévouement ont donné entière satisfaction.

L'année 1895 s'est ouverte avec 30 élèves (9 garçons et 21 filles), qui, bien qu'il n'y eut pas assez de place, surtout dans le dortoir des filles et dans la salle de classe, se sont allègrement et régulièrement acquittés de la besogne qui leur a été assignée.

Division des filles.—Comme les filles sont sous le même toit que les garçons, nous avons eu bien soin que tout fût séparé et distinctement à part. Les 21 filles font non seulement leurs propres vêtements, mais taillent, confectionnent et raccommoient ceux des garçons ; les plus jeunes tricotent, ravaudent et font des nattes.

Buanderie.—Ce bâtiment est de construction récente, et il y a un séchoir au-dessus. Tout le blanchissage, séchage et repassage pour la maison entière se fait en deux jours.

Cuisine.—Comme la santé et le bonheur, dans toute école, dépendent principalement de la nourriture, ce département n'est pas négligé ici. Deux ou trois de nos filles vont à tour de rôle aider aux sœurs qui font la cuisine, et apprennent à faire du pain et du beurre de première qualité.

Réfectoire.—Le réfectoire est une des meilleures pièces de la maison ; les tables y sont couvertes de zinc, bien plus durable que la toile cirée. Ici les enfants font honneur à tout ce que l'on met devant eux, et comme le végétarisme semble être le régime dont les enfants de race indienne se trouvent le mieux, on leur sert des pommes de terre trois fois par jour.

Dortoirs.—Le dortoir des filles est petit pour le nombre de ces dernières. Chaque petite fille a son essuie-mains et son savon, et toutes prennent un bain une fois par semaine. Il en est de même pour le dortoir des garçons, sauf qu'ils n'ont pas de bois de lit, tous couchant sur des matelas par terre. Chacun a son lit de plume, avec deux oreillers et trois couvertures en hiver, deux en été. Pas de draps, mais les couvertures sont régulièrement aérées et secouées dehors.

Département des affaires indiennes.

Travaux d'école.—Ici l'ouvrage de classe a été très régulier et sans interruption pendant l'année. Tous nos élèves étant des commençants, on se borne à leur montrer à lire et à écrire l'anglais, et à leur enseigner l'arithmétique. On leur fait aussi faire des exercices physiques et on leur donne des leçons de chant, choses auxquelles les enfants paraissent prendre plaisir autant que ceux qui viennent les voir.

Métiers.—*Menuiserie-charpenterie.*—La boutique de menuisier-charpentier—ainsi que tous les bâtiments de service, tels que non seulement l'écurie, mais une étable pour plus de 60 têtes de bétail—a été l'une des premières additions accordées par le département. Les porcheries, magasins, greniers, laiterie, bûchers, buanderie, charnier et dépense, ont tous été construits par le maître, M. Boyer, avec l'aide de 3 ou 4 des garçons les plus avancés en âge, travaillant comme apprentis.

Cordannerie.—Ce n'est que cette année qu'on a commencé à exercer ce métier, lequel, jusqu'ici, a donné des résultats satisfaisants, puisque non seulement la chaussure usée a pu être réparée, mais qu'on en a aussi fait de la neuve qui s'est trouvée plus durable que celle achetée dans les magasins. On met aussi des semelles aux mocassins ici, ce qui empêche qu'on ne se mouille si aisément les pieds.

Forge.—Le même maître, M. Boyer, fait l'ouvrage voulu, avec l'aide d'un des plus grands garçons.

Agriculture.—La terre que le département a départie à l'école n'est pas toute en culture. Il n'y en a que quelques acres affectées à la culture des pommes de terre, des choux, des navets, des carottes, etc., le reste est en pâturage et deux grandes cours de récréation pour les garçons et les filles. Le tout est maintenant entouré de bonnes clôtures, ce qui est une grande amélioration, attendu que lorsque le bétail s'écartait au loin (ce qui arrivait souvent quand il n'y avait pas de clôture) les garçons étaient obligés d'aller à sa recherche, et par conséquent de négliger d'autres ouvrages.

Moralité et conduite générale.—Comme la discipline est stricte, mais en même temps indulgente, la conduite des enfants est fort satisfaisante, et je ferai remarquer ici que depuis l'ouverture de cette école il n'y a pas eu un seul cas d'insubordination, ni la plus légère tentative de faire l'école buissonnière. C'est un fait remarquable que les seuls jours de l'année où on laisse sortir les enfants avec leurs parents ou leurs amis, comme par exemple au jour de l'an et le jour des courses annuelles, aussitôt que la cloche sonne à l'heure fixée pour leur retour ils quittent leurs gens en dehors et accourent de tous côtés.

Discipline.—La conduite générale étant si uniformément bonne, il n'y a jamais à recourir qu'à des punitions légères, comme par exemple un petit coup de baguette sur la main. En somme nous trouvons que la fermeté, jointe à une indulgence raisonnable, est la principale chose qui tient les enfants unis et heureux.

Visiteurs.—La visite de lord et lady Aberdeen ne doit pas être passé sous silence. Comme l'école n'avait encore que quelque mois d'existence, nous ne pûmes pas préparer une réception à Leurs Excellences. Elles furent toutefois satisfaites de voir les enfants à leur récréation du soir et ont depuis accédé aux demandes qui leur ont été faites.

L'ex-premier ministre sir Mackenzie Bowell, l'honorable M. Daly, M. Hayter Reed, avec nombre de distingués visiteurs, nous ont honorés de leur présence. La salle de réception fut organisée avec goût pour la circonstance, et, comme ils entraient, les enfants chantèrent "Welcome" dans leur anglais de récente acquisition, ainsi que le "God Save the Queen" à la fin de l'adresse—le tout avec un accent vraiment patriotique.

Santé.—Exception faite de quelques légers rhumes et d'une attaque de petite-vérole volante, tous les enfants ont joui d'une bonne santé.

Observations générales.—Avant de clore, je désire remercier le département pour la bienveillance et l'intérêt qu'il a toujours porté à l'œuvre de l'école, et dont nous avons une preuve dans l'augmentation de 10 dans le nombre des élèves, lequel est aujourd'hui de 40 en tout.

Je suis, etc.,

M. J. P. PAQUETTE, Ptre, O. M. I.

Directeur.

EMMANUEL COLLEGE SCHOOL,

PRINCE-ALBERT, SASK., 31 juillet, 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport de l'école à laquelle je suis préposé, pour l'exercice clos le 30 juin dernier, et, conformément aux instructions communiquées par votre circulaire du 18 du même mois, de fournir les renseignements voulus sur les sujets suivants :—

Situation de l'école et étendue de terre.—L'école est située à environ deux milles du bourg de Prince-Albert, et la terre y attenante est un lot qui aboutit à la rivière et de la contenance de douze chaînes de front sur deux milles de profondeur.

Bâtiments.—Il y a trois bâtiments occupés par le personnel et les élèves. Dans le bâtiment n° 1 sont la salle de classe et les pièces occupées par le directeur et sa famille. Le n° 2 est occupé par la gouvernante et les filles ; la salle à manger et la cuisine sont dans ce bâtiment. Le n° 3 est occupé par l'instituteur et les garçons.

Place de l'école.—Le terrain qui entoure immédiatement les bâtiments est disposé de manière à offrir de spacieuses cours de récréation pour les élèves tant du sexe masculin que du sexe féminin.

Logement.—De la manière que les bâtiments sont présentement aménagés et occupés, il n'y a guère de place pour plus d'élèves que le nombre actuel, mais dans le bâtiment principal il y a un étage d'en haut inachevé, qui, au besoin, pourrait être complété et utilisé comme dortoir pour environ 20 enfants de plus.

Travaux d'école.—Les élèves vont tous en classe deux fois par jour—de neuf heures et demie à midi, et de une heure et demie à trois heures de l'après-midi. En outre des heures de classe régulières il y a étude de huit heures à huit heures et demie de l'avant-midi et de sept heures à huit heures du soir. L'enseignement est généralement dans le sens du programme d'étude autorisé par le département. Pour les élèves les plus avancés on tâche particulièrement de les rendre propres à devenir, à l'occasion, des maîtres pour les écoles indiennes, charge que certains de nos anciens élèves remplissent comme il faut.

Agriculture et jardinage.—Nous avons en culture 17 acres de terre, dont 7 sont ensemencées d'avoine, 2 de pommes de terre, 2 de navets et 1 d'oignons, de carottes et autres légumes. Nous sommes à jacher 5 acres de terre et à en défricher trois autres, de sorte que, l'année prochaine, il y aura, en tout, 20 acres de terre en culture. Ce sont les élèves qui font tous les travaux de culture et de jardinage. Outre la ferme et les potagers en commun, la plupart des élèves cultivent de petits morceaux de terre qui leurs sont départis à chacun d'eux, et ceux qui récolteront les meilleurs légumes et auront les meilleures cultures obtiendront des prix.

Travaux industriels.—Tout ce qu'il y a à faire sur les lieux est exécuté par les élèves. Les garçons se livrent aux travaux manuels durant une ou deux heures tous les jours d'école et la moitié de la journée du samedi. On ne montre pas de métiers réguliers, mais les élèves apprennent à se servir et à avoir soin des outils ordinaires, et on leur enseigne ce qui peut les préparer à la vie civilisée et leur être d'une utilité générale. Les filles apprennent à faire la cuisine, à blanchir le linge, à tricoter, etc. Elles tricotent les bas qu'elles portent et les chaussettes que portent les garçons. Chaque fille reçoit un prix pour la première paire de chaussettes qu'elle peut tricoter.

Education morale et religieuse, etc.—En outre du temps consacré à la lecture de l'écriture sainte, à la prière du soir, il est consacré une demi-heure à l'instruction religieuse durant les heures de classe régulières. La conduite des élèves a été générale-

Département des affaires indiennes.

ment bonne. Comme la maison n'est pas bien grande, il n'est pas difficile de surveiller chaque élève, et c'est plutôt l'influence personnelle exercée sur eux qu'un règlement sévère qui maintient la discipline. Jamais il n'y a lieu de recourir aux châtimens corporels.

Santé des élèves.—Les élèves actuellement à l'école sont en bonne santé. Nous n'avons pas eu de décès dans le cours de la dernière année, et tous les enfants qui ont montré quelque tendance à la maladie, surtout à la tuberculose, ont été, avec la permission du département, renvoyés chez leurs parents ou leurs amis.

Etat sanitaire.—Comme deux de nos bâtimens avaient été construits pour des résidences privées ils n'étaient pas très propres aux fins auxquelles ils servent maintenant. C'est pourquoi l'on y a fait divers changements surtout dans le but de mieux aérer les chambres transformées en dortoirs, et l'état sanitaire de l'établissement est aujourd'hui aussi bon qu'on peut le demander.

Service de l'eau.—Il y a sur les lieux trois puits qui fournissent une quantité suffisante d'eau. Cette eau a été soumise à une analyse chimique et déclarée bonne et saine.

Protection contre le feu.—Le département nous a pourvus d'extincteurs Babcock, de grenades extinctrices, de seaux à incendie et de haches, et tout cela est placé à des endroits convenables dans les différents bâtimens.

Chauffage.—Nous nous servons de poêles dans les trois bâtimens, parce qu'ils ont été tous trois construits avant l'introduction des fourneaux de chauffage dans cette partie-ci du pays.

Récréation des élèves.—Les garçons jouent au cricket, à la *base-ball*, au ballon, aux palets, etc., ils s'exercent aussi aux sauts et à la course, exécutent des tours sur la barre horizontale, et font encore d'autres exercices athlétiques. Les filles ont pour s'amuser l'escarpolette, la corde à sauter, le jeu de balle, etc. L'harmonium dans les salles de classe est à la disposition de tous les élèves, dont quelques-uns ont des aptitudes spéciales pour la musique, qu'ils peuvent ainsi pratiquer.

L'école est visitée de temps à autre par l'agent du département des affaires indiennes dans la circonscription duquel elle se trouve, et nous avons aussi eu, dans le cours de l'année, la visite de l'inspecteur en chef Wadsworth. Nous avons le plaisir de savoir que nos travaux en général ont été trouvés satisfaisants par ces deux fonctionnaires.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai, etc.,

J. A. MACKAY,
Directeur.

PENSIONNAT D'ERMESKIN,

HOBBEWA, ALTA., 30 juin 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon premier rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1896.

Santé.—En général, la santé des élèves est très bonne, bien qu'il y en ait qui paraissent prédisposés aux écrouelles, et que chez l'un d'eux même se soit accusée une tendance à la consommation. Je compte que par une constante propreté et des exercices salutaires ceux-là conquerront la santé.

Conduite et discipline.—J'ai le plaisir de pouvoir dire, pour la satisfaction du département, que tous les élèves se sont très bien conduits et sont obéissans. Nous

avons très rarement été obligés de les punir. Nous essayons de les faire travailler et obéir, non par la crainte, mais par respect du devoir. Ils paraissent être heureux et apprécier les avantages qu'ils reçoivent de cette institution.

Travaux industriels.—Presque tout l'ouvrage de l'établissement est fait par les élèves. Les filles vont en classe avec les garçons; on leur montre aussi à coudre, à tricoter, à faire la cuisine, à blanchir le linge, à boulanger, à faire le beurre et toutes sortes de travaux domestiques et culinaires.

Les garçons s'occupent des écuries, font le bois de chauffage, cultivent un potager de 3 acres, et ont aussi soin des vaches. Dans ce mois-ci ils ont défriché environ 20 acres de terre.

Nous avons l'intention d'instruire à fond les garçons dans la culture, le jardinage, les travaux agricoles en général, et le soin du bétail. Avec l'agent du département des affaires indiennes, M. Clink, nous croyons que c'est là un des meilleurs avantages qu'ils puissent retirer de ce pensionnat, parce que la grande majorité d'entre eux, sinon tous, devront demander leur vie à la culture du sol quand ils seront hommes faits.

Service de l'eau.—Il y a environ 22 acres de terre et deux bons puits au service de l'établissement.

Logement.—Actuellement le seul bâtiment affecté à l'usage des élèves est l'ancienne chapelle, vieille maison de 22 x 29 pieds dans laquelle ils sont loin d'avoir la place qu'il leur faudrait. Mais j'apprends que dans le cours du prochain exercice, le département se propose de remédier à ce mal, en nous mettant en mesure de loger nos élèves comme il faut. J'ajouterai que les révérendes Sœurs, qui ont à cœur leur noble œuvre, ont bien soin des enfants.

Monsieur l'agent Clink a fait tout ce qu'il a pu pour nous aider à bien débiter; aussi sa bienveillance est elle hautement appréciée.

J'ai, etc.,

J. A. PERREAULT,

Directeur.

PENSIONNAT DE GORDON,

BUTTES-DE-TONDRE, ASSA., 1^{er} juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR, —J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur cette école, dont j'ai maintenant la direction :—

Situation, etc.—L'école est située sur la réserve, au milieu d'un potager d'environ trois acres entouré d'une clôture.

Bâtiments.—La maison d'école, bâtie l'année dernière, est en pierre. Elle contient les salles de classe, le réfectoire et les dortoirs des enfants, un lavoir pour les garçons, ainsi que deux salons et huit chambres à coucher à l'usage du personnel. Le réfectoire des enfants et la cuisine sont dans le sous-sol, où se trouvent aussi la laiterie, etc. Dans les vieux bâtiments l'ancienne salle de classe sert d'atelier de menuiserie, l'ancien réfectoire de lavoir, une autre salle de magasin pour la farine, etc., en outre, deux des aides y occupent deux chambres.

Logement.—Dans le dortoir des garçons il y a place pour 18 élèves, et dans celui des filles pour autant.

Présence.—Pendant les derniers douze mois la présence a été bonne et a augmenté d'une façon soutenue. Cette augmentation s'est accusée surtout depuis que M. Wright a été nommé aux fonctions d'agent du département des affaires indiennes. En général les sauvages ne cherchent plus à tenir leurs enfants éloignés de l'école. Il n'y a pas

encore d'exemple que des enfants aient fait l'école buissonnière ici, ou plutôt aient déserté notre toit.

Travail en classe.—Le travail des enfants est tel que fixé par le ministère dans son programme d'études et comprend la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la cartographie, le chant, les leçons de choses, etc. Les progrès sont réguliers bien qu'ils ne soient pas rapides.

Ferme et jardin.—Il y a quatre vaches, trois chevaux et quelques porcs qui appartiennent à l'école et qui sont confiés aux soins des garçons sous ma surveillance ou celle de M. Gross. Nous avons ensemencé deux acres cette année et nous avons labouré une demi-acre pour l'année prochaine. Nous cultivons des pommes de terre, des carottes, des navets, des choux, des choux-fleurs, des pois, des fèves—grosses et petites—des tomates, des concombres, des betteraves, de la laitue, des oignons, et cette année nous avons planté environ trente peupliers et quelques centaines de boutures d'Artimesia qui ont bien réussi.

Les fleurs du parterre ont très bien réussi. Vu les dégâts causés par les chenilles, il a été nécessaire de faire une seconde semaille de petites graines ; mais nous avons une bonne récolte de tous les produits à l'exception des oignons, qui ont manqué complètement.

Plusieurs des garçons ont leur jardin à eux, dont ils prennent grand soin, et leurs efforts sont couronnés de succès. L'an prochain ce système sera adopté plus en grand.

Travaux industriels.—Cette école étant un internat, le travail fait par les garçons a été décrit sous l'en-tête de " Ferme et jardin ", excepté en ce qui concerne la coupe du bois, etc.

Les filles apprennent les travaux du ménage, la couture, le raccommodage, le tri-cotage, le ravaudage, la cuisson du pain et le blanchissage.

Instruction morale et religieuse.—Le élèves ont chaque jour une demi-heure d'instruction religieuse à part l'école du dimanche, etc.

Leur conduite a été uniformément bonne. L'une de filles contre la conduite des-quelles des rapports avaient été faits a beaucoup changé pour le mieux ; elle est devenue une enfant toute différente de ce qu'elle était. La discipline a été de beaucoup améliorée. Les punitions ont été rares. Pour les fautes graves, les élèves subissent le châ-timent corporel qui leur est appliqué par le principal, mais cela est très rare. Les autres punitions prennent généralement la forme d'une augmentation de travail en plein air ; les penums sont peu employés, vu qu'ils ont pour effet de tenir les élèves trop renfermés.

Santé des élèves.—A l'exception de quelques légers rhumes, la santé a été excel-lente. Un ou deux enfants ont eu mal aux yeux, mais tous sont maintenant en bonne santé. Il n'y a pas de cas d'irruptions scrofuleuses dans l'école. La condition sanitaire est bonne.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est fournie par des puits : il y a d'abord un puits situé à dix verges environ du corps de logis principal et à cinq verges du vieux bâti-ment ; il y en a un autre à environ trois cents cinquante verges de l'école et qui consti-tue une source a peu près inépuisable d'eau splendide.

Protection contre les incendies.—Deux extincteurs Babcock prêts pour l'usage, avec des seaux constamment remplis d'eau, placés au-dessous. Ces seaux sont au nombre de douze et sont placés trois par trois aux endroits convenables. Deux engins chimiques Star doublés en verre. Le puits situé près du bâtiment fournirait de l'eau en abondance en cas d'incendie.

Récréations des élèves.—Les élèves ont près de quatre heures de récréation par jour, à part le temps compris entre sept heures et huit heures et demie du soir, lequel temps est consacré au chant et au jeu de dames. Il y a deux escarpolettes et les garçons ont un ballon (*foot-ball*).

Observations générales.—Les élèves ont fait beaucoup de progrès sous le triple rap-port de la propreté, de la tenue et de la politesse.

Autrefois ceux qui parmi eux pouvaient chanter même imparfaitement étaient très rares ; maintenant tous chantent assez bien et y prennent beaucoup de plaisir.

CHARLES F. LALLEMAND,

Principal.

INTERNAT DU LAC-LA-BICHE,

ALBERTA, 22 septembre, 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR.—Conformément à votre demande, j'ai l'honneur de vous présenter le premier rapport annuel de notre école, savoir : depuis le 1^{er} juillet 1895 jusqu'au 30 juin 1896.

Situation.—L'école est construite sur la rive nord du lac auquel elle fait face. La position est salubre et la vue sur le lac est magnifique. Environ soixante-dix acres de terrain appartiennent à l'école.

Bâtiments.—Les bâtiments sont vastes et commodes, à l'exception de la salle des classes et du dortoir des garçons. On est à préparer le bois pour construire un nouveau bâtiment le printemps prochain.

Préau.—Le préau qui entoure l'école est spacieux, et les pensionnaires y trouvent tout le confort désirable.

Assiduité.—L'assiduité est très régulière, tous les élèves étant pensionnaires de l'institution.

Travail en classe.—Le travail en classe comprend la lecture, l'épellation, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire, le géographie, l'histoire, la composition et la musique vocale.

Ferme et jardin.—Une partie des heures de récréation est consacrée chaque jour aux travaux manuels sur la ferme et dans le jardin. A part cela, on enseigne aux fillettes la couture, le tricot, la cuisine, le blanchissage et tous les travaux du ménage.

Moralité.—On apporte un soin sévère à l'instruction morale et religieuse. La conduite est en général assez bonne. On apporte également beaucoup de soin à la discipline, mais il est rare que l'on soit obligé de punir, car on essaye d'abord tous les autres moyens.

Santé.—Pendant l'année dernière la santé des élèves a été assez bonne, à l'exception de quelques cas d'affections cutanées, très communes chez les indiens. Si le gouvernement pouvait nous aider à nous procurer des remèdes, de l'huile de foie de morue, des onguents, etc., cela nous serait d'un grand secours. La condition sanitaire est bonne.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est fournie par le lac, qui se trouve à quelques pas seulement de l'école.

Protection contre les incendies.—Des échelles sont fixées à la maison en divers endroits et des seaux d'eau sont toujours à portée de la main. Les extincteurs qu'on nous a promis il y a quelque temps ne nous sont pas encore parvenus.

Chauffage.—Les maisons sont chauffées par des poêles à bois.

Récréations.—Chaque jour les élèves consacrent une partie de leurs heures de récréation aux exercices en plein air et le reste aux travaux ci-dessus mentionnés.

J'ai l'honneur d'être, etc.

H. GRONDIN,

Principal.

Département des affaires indiennes.

ORPHELINAT ET REFUGÉ McDougall,

MORLEY, ALBERTA, 1^{er} septembre 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR.—L'orphelinat et Refuge McDougall est situé sur la rive nord de la rivière à l'Arc, à environ sept milles à l'est de la gare de Morley. Le domaine de l'école comprend mille cent soixante-seize acres de bonne terre à pâturage.

Bâtiments.—Les bâtiments comprennent une maison de charpente à deux étages, 44 × 38, avec annexe de 24 × 18 à l'extrémité nord. Les deux bâtiments sont sur solage en pierre, avec sous-sol crépi en entier. La Société Méthodiste a construit une bonne maison d'école en charpente de 35 × 25 située à cent cinquante verges au nord du bâtiment principal, aussi une nouvelle buanderie attenante à l'extrémité nord du bâtiment principal et mesurant 20 × 15.

Le bâtiment loge dix-sept garçons et vingt-sept filles, soit un total de quarante-quatre élèves. Nous avons deux chambres, l'une prise à même le dortoir des garçons et l'autre à même celui des filles, pour l'usage du personnel ; dimensions : 9 pieds 4 pouces sur 9 pieds 6 pouces, ce qui est tout à fait insuffisant.

Assiduité.—Durant les premiers mois de l'année la fréquentation de l'école a été très irrégulière, vu qu'un grand nombre des élèves qui avaient assisté au traité étaient partis avec leurs parents en excursion de chasse et qu'ils ne sont revenus qu'au mois de janvier ; depuis, l'assiduité a été très régulière.

Travail en classe.—Le travail en classe a été de premier ordre durant l'année dernière ; nos élèves font d'excellents progrès, et la façon dont ils se familiarisent avec la langue anglaise est très encourageante.

Ferme et jardin.—Nous avons quarante acres de terre en culture ; cette année, notre récolte a manqué par suite de la sécheresse. Les garçons, sous la direction de l'agriculture, s'occupent de cette branche de notre travail ; ils labourent, sèment, plantent, etc., durant tout l'été, et jusqu'à présent nous avons recueilli le lait de vingt vaches. Nos élèves sont devenus très experts dans l'art de traire et de prendre soin des animaux en général. Les filles apprennent l'art de faire le beurre et on les exerce aux travaux du ménage en général, à la cuisine, la boulangerie, la blanchisserie, le tricot, la couture, etc.

Travaux industriels.—Nous venons de faire des arrangements pour nous procurer un bon forgeron, afin que nos garçons aient l'occasion d'apprendre le métier.

Instruction morale et religieuse.—Durant l'année dernière on n'a pas perdu de vue l'enseignement moral et religieux, et nos élèves ont fait beaucoup de progrès dans cette voie. Leur maintien s'est de beaucoup amélioré et les punitions sont presque inconnues dans notre refuge.

Santé des élèves.—La santé des élèves a été assez bonne. Trois ont été renvoyés pour cause de maladie et il y a eu trois décès, mais au moment actuel tous jouissent d'une santé exceptionnellement bonne.

Approvisionnement d'eau.—Notre approvisionnement d'eau n'est pas du tout satisfaisant. Jusqu'à tout récemment nous avons été obligés de charroyer notre eau à partir d'une source située à un mille de distance du bâtiment, mais le ministère a fait creuser un puits à deux cent quatre-vingt-dix pieds à l'ouest du bâtiment principal, et ce puits n'est pas encore terminé. A une profondeur de vingt-sept pieds nous avons un assez bon approvisionnement d'eau, mais ce puits même ne nous serait d'aucune utilité en cas d'incendie.

Protection contre le feu.—Nous avons placé à des endroits convenables dans le bâtiment deux extincteurs Babcock, aussi deux engins Star qui sont chargés et prêts à servir à un moment d'avis. Nous avons aussi dix-sept seaux à incendie qui sont constamment remplis d'eau pour servir au besoin.

Chauffage.—Le bâtiment est chauffé en entier au moyen de la nouvelle fournaise à air chaud Harris n° 14 de Gurney. Cette fournaise n'a pas fonctionné d'une façon satisfaisante, le tirage étant insuffisant.

Observations générales.—J'attirerai votre attention sur l'installation du personnel, laquelle est absolument insuffisante. Nous avons été obligés de faire une chambre à coucher de notre salle de couture, et la sous-directrice et l'institutrice ont occupé une chambre dans laquelle il n'a été possible de mettre qu'une couchette simple.

En ce qui concerne l'approvisionnement d'eau, je suis d'opinion qu'il serait très possible de trouver de l'eau sur la colline au nord du bâtiment et de l'amener dans tout l'établissement au moyen de tuyaux.

J'ai le plaisir de déclarer que nos travaux progressent, les élèves s'intéressent plus profondément qu'autrefois à leurs études.

Ce dont nous avons le plus grand besoin c'est d'obtenir plus d'espace. Nous n'avons que la salle à manger à la disposition des élèves durant les mois d'hiver. Les garçons et les filles sont obligés de s'en servir comme salle de récréation commune. On devrait à tout prix avoir deux salles distinctes, l'une pour les garçons et l'autre pour les filles.

J'ai, etc.,

J. W. BUTLER,
Principal.

REFUGES SAINT-JEAN,
RÉSERVE DES PIEDS-NOIRS,
ALBERTA, 16 octobre 1896.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant des refuges de Saint-Jean sur cette réserve, dirigés par moi-même, en ma qualité d'agent de la Church Missionary Society, et d'exprimer ma reconnaissance pour l'aide substantielle que nous avons reçue du gouvernement durant l'année qui vient de s'écouler.

Situation.—Les refuges sont situés dans les deux réserves du nord et du sud, à dix milles et plus de distance l'un de l'autre, et tous deux à quelques verges de la rivière à l'Arc. Celui de la réserve du nord (connu sous le nom d'école de Vieux-Soleil) est presque au centre du plus gros village et à environ quatre milles de Gleichen, sur le chemin de fer Pacifique Canadien. L'école de la réserve du sud (connue sous le nom d'école de l'Aigle-Blanc) n'a—à l'exception de quelques huttes qui seront probablement abandonnées avant longtemps—aucun village dans ses environs immédiats. Dans chaque cas on a un enclos quelques acres de terre autour du bâtiment; une petite partie de ce terrain a été défoncé et est en culture.

Bâtiments et installation.—L'école de Vieux-Soleil comprend deux bâtiments de bonnes dimensions. L'internat loge les filles et les garçons sous le même toit. Il se compose des deux ailes reliées ensemble par la salle à manger et la cuisine en bas et le dortoir additionnel des garçons et les chambres à coucher du personnel en haut. Au second, il n'y a pas de porte de communication entre les deux ailes. Chaque aile a une salle de récréation, un lavoir avec dortoir et chambres pour le personnel. La maison

Département des affaires indiennes.

d'école est un grand bâtiment bien aéré et chauffé au moyen d'une fournaise. Les deux bâtiments sont entourés d'une clôture de pieux. En arrière de l'internat se trouve une petite buanderie en charpente contenant un puits et une pompe, un bon poêle de cuisine, une cheminée en brique avec cuves et lavoirs. Ce bâtiment est relié au refuge par un trottoir en bois. Ce refuge peut loger environ cinquante enfants.

A la réserve du Sud, le refuge est de tous points un grand bâtiment, à l'aspect pré-entendu, très bien adapté au but pour lequel il a été construit. Il a été érigé à la demande des sauvages de cette réserve et contient, sous un même toit, le refuge et l'école. Il a des dortoirs larges et spacieux pouvant accommoder environ cinquante élèves. Les filles n'y sont point admises.

Assiduité.—Nous avons actuellement vingt-deux enfants (quinze garçons et sept filles) au refuge du nord, et le même nombre de garçons (vingt-deux) à la réserve du sud. Deux de ces derniers sont absents en congé de convalescence.

Travail en classe.—Le travail en classe a été fait régulièrement. Les progrès sont lents mais assez encourageants.

Travaux industriels.—Pendant une partie de la matinée, quelques-uns des plus grands parmi les garçons se livrent à des travaux manuels dont ils s'acquittent très bien. La plupart des garçons qui sont assez grands ont travaillé au jardin du refuge. L'école de Vieux-Soleil a très bien réussi sous ce rapport cette année.

Instruction morale et religieuse.—On a apporté beaucoup d'attention à l'instruction morale et religieuse des enfants, tant au moyen de l'enseignement religieux que dans la pratique ordinaire de la vie. Il n'y a eu aucune infraction sérieuse à la discipline dans nos deux refuges.

Santé.—En somme, la santé des enfants a été bonne. Pendant l'hiver, il s'est produit un cas très grave de maladie à l'école de Vieux-Soleil, et actuellement deux garçons de l'école de l'Aigle-Blanc sont absents en congé de convalescence. Deux filles sont mortes durant l'année, mais dans les deux cas il s'agissait d'une maladie scrofuleuse très caractérisée. Tous les enfants jouissent actuellement d'une santé robuste.

Condition sanitaire.—On fait tous les efforts possibles pour tenir les refuges en excellente condition de propreté et de salubrité.

Approvisionnement d'eau.—Les refuges sont abondamment approvisionnés d'eau provenant de l'établissement. Ces puits, étant alimentés par la rivière de l'Arc, requièrent plus d'attention que s'ils étaient alimentés par des sources. Tous deux ont été nettoyés et mieux protégés durant l'année dernière. Le puits de la réserve du nord aurait besoin d'être empierré de nouveau.

Protection contre le feu.—Les deux refuges sont bien pourvus d'engins à main, seaux, grenades et haches, envoyés par le ministère; il y a aussi de bonnes échelles de sauvetage à partir des étages supérieurs. Les seaux sont tenus pleins d'eau et distribués dans les bâtiments. Les garçons de la réserve de Vieux-Soleil ont prouvé qu'ils sauraient s'en servir avec adresse et célérité s'ils étaient requis de le faire en cas d'incendie. Un feu s'étant produit par combustion spontanée dans le fumier en dehors des étables de la mission, les garçons se sont aussitôt transportés sur les lieux avec les seaux. Nous avons aussi prouvé efficacement la force de notre engin chimique, et le feu a été éteint en quelques minutes.

Chauffage.—L'internat de Vieux-Soleil est chauffé au moyen de poêles à charbon dans les salles de récréation, lavoirs et dans le parloir du personnel; les tuyaux de ces poêles réchauffent les dortoirs et les chambres à coucher. Nous sommes sur le point de monter des poêles neufs et plus gros dans les deux salles de récréation. L'école est chauffée par une fournaise dans la cave. L'internat de l'Aigle-Blanc a aussi une fournaise, mais on a constaté qu'elle ne suffit pas à réchauffer l'école, et un poêle a été monté dans la salle d'étude.

Récréations.—On enseigne aux enfants le cricket, le ballon, les *rounders* et autres jeux en plein air; à l'intérieur, quelques-uns montrent beaucoup de talent pour le dessin, et il y en a qui crayonnent très bien.

En terminant, je dirai que nos fillettes les plus âgées de l'école de Vieux-Soleil apprennent à se rendre très utiles, tant dans la cuisine qu'avec leur aiguille.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H. W. GIBBON STOKEN,

Principal.

INTERNAT CATHOLIQUE,

LAC-AUX-OIGNONS, SASKATCHEWAN, 15 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'année expirée le 30 juin 1896.

Bâtiments.—Jusqu'à l'année 1895, il n'y avait pas de bâtiment convenable pour l'internat du Lac-aux-Oignons; une partie de la maison habitée par les révérends Pères de la mission était occupée comme salle d'étude, et l'étage supérieur avait été transformé en dortoir pour les garçons, les filles ayant leur dortoir dans le couvent des Révérendes Sœurs. A l'automne de l'année 1894, on a posé les fondations d'un internat mieux adapté au but que l'on se proposait, et à l'automne de 1895 les enfants ont pris possession du bâtiment neuf, lequel mesure 45 x 35 pieds, a deux étages, avec de vastes salles leur offrant à tous la plus grande somme de confort possible. Le rez-de-chaussé, divisé en deux parties, comprend la salle d'étude, 35 x 25 pieds et un réfectoire pour les enfants, les deux salles étant respectivement employées comme salles de récréation, l'une pour les garçons et l'autre pour les filles.

L'étage supérieur est également divisé en deux parties, dont l'une sert de dortoir pour les garçons et l'autre de salle de travail pour les filles. Enfin le grenier de 45 x 35 pieds sert de dortoir pour les filles. La division et les dimensions des diverses salles ont jusqu'à présent donné la plus ample satisfaction.

Ventilation et protection contre le feu.—Un système de ventilation a été établi dans tout le bâtiment, et la façon dont le bâtiment, a été cloisonné offre une bonne protection contre le feu. Cependant, sous ce dernier rapport, un grave inconvénient résulte de l'insuffisance de l'approvisionnement d'eau, et je prends la liberté d'attirer l'attention du ministère sur ce point d'une importance majeure. Il est presque certain que si un incendie se déclarait en été nous serions à la merci des flammes, étant obligés d'aller puiser l'eau loin de l'établissement.

Assiduité.—L'assiduité à l'école a été assez bonne, vu le fait que les enfants, au nombre de quarante en tout, sont gardés comme pensionnaires. Sur ce nombre, vingt-cinq reçoivent la subvention du gouvernement; les autres ne reçoivent que leur ration de bœuf et de farine et \$12 par année, par tête. Ces enfants, bien qu'ils ne reçoivent pas de subvention, sont l'objet des mêmes soins que les autres. Aucune différence n'est faite entre eux et ceux qui reçoivent la subvention du gouvernement. Ils sont tous mis sur un pied d'égalité, et si le gouvernement pouvait s'arranger de façon à augmenter la liste des pensionnaires ayant droit à une subvention spéciale, nous en prendrions quelques-uns de plus et nous pourrions mettre fin tout à fait au système des externats; car l'expérience nous a convaincus qu'il est tout à fait inutile d'essayer d'obtenir des enfants demeurant sur la réserve qu'ils fréquentent l'école avec assiduité. En dépit de tous nos efforts et de ceux de l'agent, nous ne réussissons pas à les convaincre de la nécessité de fréquenter l'école régulièrement pour en tirer tout le bénéfice possible; les enfants dont l'assistance à l'école est très irrégulière ne servent qu'à entraver le pro-

Département des affaires indiennes.

grès général de l'école, et à moins que le gouvernement n'étende sa libéralité à tous les enfants de la réserve d'âge à fréquenter l'école, il y en aura toujours un certain nombre pour lesquels l'école ne sera d'aucune utilité.

Travail en classe.— Cette année les enfants qui ont eu l'occasion de fréquenter l'école régulièrement, ont fait beaucoup de progrès dans leurs études. En somme, ils se sont montrés très studieux, ont bien profité de l'enseignement régulier, et jusqu'à présent leur succès a été très marqué. Les révérendes Sœurs ont fait de grands efforts pour faire prendre aux enfants l'habitude de parler constamment l'anglais, et de cesser complètement de parler leur langue maternelle dans leur conversation ordinaire ; et je puis dire que leurs efforts ont été couronnés d'un succès qui a surpassé toutes mes espérances les plus optimistes. Excepté le dimanche, qui est une espèce de congé pour les enfants, on ne peut entendre un seul mot qui ne soit pas anglais ; tous depuis le plus jeune jusqu'au plus vieux s'exprimant en cette langue. Et ce résultat a été obtenu, non par la force, mais par la persuasion, grâce à l'influence que les révérendes Sœurs ont acquise sur les enfants.

Dès le principe, les révérendes Sœurs ont suivi le programme d'étude prescrit par le ministère, et se sont fait un devoir de s'assurer que les enfants comprennent parfaitement ce qu'ils lisent ou ce qu'ils apprennent par cœur avant de passer plus loin. Le système d'enseignement qui assimile les élèves à des perroquets n'est pas suivi ici ; chaque mot, chaque phrase étant expliqués et réexpliqués jusqu'à ce que les enfants aient parfaitement saisi tout le sens et la portée de ce qu'ils répètent.

Travaux industriels.— Les révérendes Sœurs comprennent parfaitement la nécessité de former une génération de jeunes hommes et de jeunes femmes bien armés contre les exigences de la vie lorsqu'ils sortiront de l'école, s'efforcent d'inculquer dans les cœurs de leurs élèves l'amour du travail manuel, et pour atteindre ce but elles ne négligent rien dans l'entraînement constant et régulier de leurs élèves. Les garçons sous la surveillance immédiate des Sœurs font le travail du dehors, bûchent le bois, ont soin des animaux, nettoient les écuries, etc. En outre, et afin de se conformer aux désirs du ministère, on leur enseigne à raccommoder leurs chaussures et leurs habits, à laver et à cuire le pain. Quant aux filles, elles ont des heures spéciales pendant lesquelles on les tient occupées à confectionner et à raccommoder leurs habits, à tricoter des bas et à faire les travaux du ménage. A tout prendre, elles montrent beaucoup d'aptitudes pour toute espèce de travail.

Instruction morale et religieuse.— Convaincues de l'importance majeure de développer dès l'enfance les facultés morales des élèves, les révérendes Sœurs font tous leurs efforts, de concert avec les révérends Pères, pour implanter dans ces jeunes cœurs les principes du christianisme, pour leur enseigner leurs devoirs envers Dieu, envers leur prochain et envers eux-mêmes ; on leur enseigne à être honnête envers leur prochain et à pratiquer le grand précepte : "Ne pas faire aux autres ce qu'on ne veut pas qui nous soit fait à nous-mêmes." Ils sont élevés dans la crainte de Dieu, le respect envers les lois de leur pays, et dans l'obéissance envers l'autorité qui les gouverne. En un mot, nous nous efforçons d'en faire de bons vivants devant Dieu et de bons citoyens de la société ; et afin d'en faire des hommes et non des esclaves, la persuasion est le grand facteur que nous employons pour mouler ces caractères qui jusqu'à présent n'ont connu ni lois ni maîtres. Ce n'est que dans les cas extrêmes que nous avons recours aux châtiments corporels. Et, bien qu'ils soient soumis à la plus extrême surveillance, ils sont jusqu'à un certain point laissés à eux-mêmes, afin qu'ils puissent apprendre à faire le bien, non seulement par crainte du précepteur, mais grâce à l'influence de ces principes moraux que nous nous efforçons de graver dans leurs cœurs. Et je puis dire que jusqu'à présent les enfants ont donné entière satisfaction par leur bonne conduite et leur tenue en général. Ils se sont montrés obéissants, respectueux, et en somme très désireux de faire tout leur possible pour satisfaire leurs précepteurs.

En terminant, je désire remercier le sous-ministre du département des affaires indiennes et le commissaires des indiens de leurs efforts pour assurer le succès du pensionnat. Je ne saurais non plus oublier d'offrir mes meilleurs remerciements à M. Mann, l'excel-

lent agent du Lac-aux-Oignons, qui depuis l'établissement de l'institution a manifesté le plus profond intérêt à son succès et a fait tout ce qu'il a pu pour en favoriser les progrès.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. A. THÉRIEN, prêtre, O.M.I.,

Principal.

PENSIONNAT PROTESTANT, LAC-AUX-OIGNONS,
SASKATCHEWAN, 6 octobre 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément à votre circulaire du 8 juin (reçue aujourd'hui) j'ai l'honneur de faire le rapport suivant :—

Situation de l'école et étendue du terrain.—L'école est située sur la propriété de la mission, sur la ligne entre les deux réserves indiennes, et comprend une étendue d'environ vingt acres.

Bâtiments.—Les bâtiments sont les suivants : un grand bâtiment presque neuf, 24 × 32 pieds, à deux étages ; un bâtiment neuf de 32 × 16, à deux étages ; écurie, atelier de menuiserie, magasin, hangars et trois latrines. Tous ces bâtiments sont en sus de ceux de la mission proprement dite.

Terrain.—Le terrain comprend les jardins, le pâturage, la cour de l'étable et le préau.

Installation.—L'installation est confortable et commode, et suffisamment spacieuse pour un nombre d'élèves beaucoup plus considérable.

Assiduité.—Trois garçons et cinq filles ont habité la maison à titre de pensionnaires pendant toute l'année ; aussi trois filles pendant neuf mois et un garçon pendant vingt jours ; les détails de l'assistance à l'école, etc., sont contenus dans le rapport trimestriel envoyé aujourd'hui.

Travail en classe.—Le travail en classe est fait conformément au programme d'études pour les écoles indiennes prescrit par le ministère.

Ferme et jardin.—On enseigne à tous les enfants la théorie et la pratique du jardinage dans tous ses détails, ainsi que le soin du bétail et de la basse-cour.

Travaux industriels.—Sous ce titre on peut mentionner les travaux du ménage en général, le tricot, la broderie, la laiterie, y compris la fabrication du beurre et du fromage. On enseigne aussi aux garçons la menuiserie et les travaux de réparations générales.

Instruction morale et religieuse, discipline et punitions.—On a toujours apporté un soin spécial à l'instruction morale et religieuse des enfants, et ils sont soumis à une discipline sévère ; ils sont exceptionnellement obéissants et faciles à instruire, et je suis heureux de faire rapport qu'aucune punition sévère n'a été nécessaire. Le châtement corporel est évité.

Santé.—La santé des élèves a été excellente, à l'exception d'un élève qui subit actuellement un traitement médical.

Condition sanitaire.—Elle est excellente. A l'exception du fait mentionné ci-dessus, nous n'avons pas eu un seul cas de maladie durant l'année.

Approvisionnement d'eau.—L'approvisionnement d'eau est fourni par trois puits situés sur la propriété. L'eau est abondante et très bonne.

Département des affaires indiennes.

Protection contre le feu.—Elle se compose d'une pompe aspirante dans le puits, capable de lancer un jet d'eau par-dessus les bâtiments, d'une lance et de boyau à incendie en quantité suffisante, de deux extincteurs, de dix seaux et de deux échelles.

Chauffage.—Les bâtiments sont chauffés au moyen de poêles avec tuyaux et cheminées en brique.

Récréation.—Les élèves ont une escarp'ette, un carrousel, un ballon, des balles ; musique vocalé et instrumentale ; dans ce dernier art les élèves font d'excellents progrès.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. R. MATHESON,
Principal.

PENSIONNAT DES PIÉGANES,
RÉSERVE DES PIÉGANES,

ALBERTA, 3 septembre 1896.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR.—Cette école, contrôlée par l'Eglise anglicane, est située sur la réserve des Piéganes, près de l'embouchure du ruisseau Olsen, à environ un mille à l'est des bâtiments, de l'agence. Cette situation, qui aurait été bien adaptée pour un externat, est la plus mauvaise possible pour une pension. Le terrain mis à la disposition de l'institution est un champ d'environ trente acres, bon tout au plus pour le pâturage, et un petit jardin d'environ une acre qui ne vaut guère mieux.

Bâtiments.—Les constructions comprennent : la maison du directeur, les chambres des sous-directeurs, celles des élèves et les classes, toutes sous le même toit. L'édifice est construit entièrement en bois, et la partie la plus ancienne n'est guère convenable à l'usage auquel on la fait servir. On peut y loger et nourrir trente-six élèves, mais la salle d'études est trop petite et trop basse pour y accommoder le même nombre d'élèves. Les chambres des instituteurs et institutrices sont près de celles des jeunes garçons et des jeunes filles respectivement.

Assiduité.—La moyenne des élèves qui ont suivi les cours a été de vingt-cinq ou vingt-six. Ils sont maintenant au nombre de vingt-huit ; ces enfants sont tous pensionnaires, vu qu'il y en a peu qui pourraient suivre les cours d'externat, même si nous pouvions les accommoder.

Travail en classe.—Les travaux font voir qu'ils progressent, quoique lentement. L'écriture, étant une occupation purement mécanique, est facilement apprise, mais il faut beaucoup plus de temps pour enseigner la lecture, l'arithmétique et l'anglais. Nous avons fait de notre mieux pour faire parler l'anglais à ces enfants, mais nous sommes si près du camp indien qu'il est impossible de les empêcher de communiquer avec les indiens.

Travaux industriels.—Il nous est impossible d'enseigner les travaux d'agriculture. Notre terrain ne consiste qu'en sable, les étés sont secs, et l'irrigation coûterait trop cher. Nous avons pu, à force de travail opiniâtre, faire un assez bon jardin, cette année. Nous avons établi une pompe dans le jardin et nos élèves ont bien travaillé à l'arrosage, au sarclage, etc. La plus grande partie du jardin n'a été labourée que ce printemps, et il nous a été impossible d'extirper toutes les mauvaises herbes. Malgré tout, nous avons de très beaux légumes ; quelques-uns de nos choux, après avoir été préparés pour la cuisine, ayant de un pied à quinze pouces de diamètre.

Les filles apprennent, comme travaux industriels, la cuisine, le lessivage, le balayage, le reprisage, etc., ainsi que la couture et les travaux de fantaisie à l'aiguille. Nous constatons que les filles ne sont pas assez fortes pour suffire à la cuisine et au lavage de l'établissement, et ainsi, les garçons font les travaux les plus durs.

Les garçons font toute la boulangerie, d'autres font le balayage, d'autres lavent la vaisselle, etc. De plus, les garçons font de la grosse charpenterie, et l'un d'entre eux raccommode les chaussures, recoud les harnais, etc. D'autres garçons sont tailleurs, et l'un d'entre eux sait bien se servir de la machine à coudre; les autres finissent les vêtements et reprisent les vieux. Le reste est employé au jardin en été et à la fabrication des nattes en hiver.

Instruction religieuse.—Nous faisons ce que nous pouvons pour inspirer à nos élèves le sentiment de la morale, mais lorsque l'on considère l'instruction première que les enfants ont reçu à partir de leur naissance, on a peu de peine à comprendre que cette tâche n'est nullement facile. On récite la prière tous les jours en classe, et tous nos élèves assistent à l'école du dimanche et au service religieux.

Discipline.—Il nous est difficile de maintenir la discipline, à cause de la proximité du camp, aucun sauvage ne voulant permettre que son enfant soit puni. A tout prendre, la conduite des enfants est bonne, aussi bonne que celle des enfants blancs dans leurs écoles. Comme punition, nous constatons que pour les petits enfants il suffit de les consigner au lit quelques heures; quant aux plus grands, nous leur faisons sentir notre déplaisir de leur mauvaise action, et ne les traitons plus avec la même familiarité qu'ils ne s'en soient excusés.

Santé et condition sanitaire.—La santé de nos élèves a été très bonne durant l'année écoulée. Un ou deux d'entre eux sont en congé, étant atteints de scrofules, et ne reviendront probablement jamais. Les autres sont en très bonne santé. Le nombre de maladies et de décès qui surviennent au printemps a été réduit pratiquement à rien. Nous attribuons cet effet à la grande quantité de légumes et de fruits que les enfants ont mangé l'hiver dernier. La condition hygiénique n'est pas telle que je la désirerais, mais nous sommes situés de telle façon qu'un bon système d'irrigation coûterait très cher. Il faut charroyer au loin tous les détritrus, et les enfants ne portent pas loin des seaux, surtout l'hiver.

Approvisionnement d'eau.—Nous possédons un bon puits tout près de la porte de la cuisine, avec pompe fixe. Il est presque impossible d'assécher le puits par la pompe. Il y a une autre pompe dans le jardin, à environ cinquante verges de la porte de la cuisine.

Protection contre l'incendie.—Des seaux sont placés dans chaque pièce et des extincteurs chimiques Babcock sont placés à divers endroits convenables. Un baril rempli d'eau est en permanence à la cuisine.

Cbauffage.—Tout le chauffage est fait à l'aide de poêles, dont les tuyaux passent aux étages supérieurs, et ensuite s'adaptent à des cheminées de brique. On fera placer des isolateurs en mortier dans tous les murs, etc.

Récréation.—Les élèves ont beaucoup de récréations. Les filles jouent dans leur cour particulière, où l'on a fixé une escarpolette, et font souvent des marches avec la gouvernante. Les garçons jouent au cricket, au ballon et autres jeux semblables, et quand la température le permet, ils vont, sous la direction des maîtres, se baigner à la rivière presque tous les jours.

Remarques générales.—A tout prendre, nous sommes satisfaits de nos travaux dans un certain sens. Nous avons fait notre possible pour pourvoir au bien-être des enfants confiés à notre garde. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de reconnaître que nous avons fait moins que nous croyions pouvoir faire. Dans d'autres conditions, nos travaux auraient de meilleurs fruits et des effets plus durables.

J'ai l'honneur d'être, etc.

J. HINCHLIFFE,

Directeur.

Département des affaires indiennes

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE QU'APPELLE,

ASSINIBOÏA, 4 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année terminée le 30 juin 1896.

L'établissement de l'école industrielle de Qu'Appelle a été sanctionné par le parlement durant la session de 1883 et l'école a été bâtie en 1884, de façon à pouvoir loger trente jeunes garçons. La situation fut déterminée par un Acte, mais l'emplacement exact fut choisi par M. A. E. Forget, maintenant commissaire des sauvages.

Situation et superficie du terrain.—L'école est située dans la vallée de la Qu'Appelle, à quatre milles à l'est de Fort-Qu'Appelle, à dix-huit milles au nord du chemin de fer et à vingt-quatre milles de la gare de Qu'Appelle, par le chemin. La distance du chemin de fer cause des délais et occasionne des dépenses annuelles de près de \$700 pour le transport des provisions, du charbon, du bois, etc. ; cet inconvénient excepté, l'école est bien située sur la grève des lacs Qu'Appelle, au pied des coteaux entourant la vallée, et à une distance raisonnable des réserves indiennes d'alentour. Le terrain sur lequel l'école est bâtie, comprenant environ six cent quarante acres, appartenait auparavant à la mission catholique, et fut donné au ministère des affaires indiennes par feu l'archevêque Taché. De ces six cent quarante acres près de trois cents sont propres à la culture ; ce qui reste forme les coteaux (dont la hauteur moyenne est de deux cents pieds) et donne d'excellents pâturages. Des trois cents acres bonnes pour la culture, environ vingt-cinq sont situées dans la vallée, et tout le reste sur la côte.

Installation.—L'école, telle que construite en 1884, ne pouvait accommoder que trente élèves, mais elle fut agrandie en 1887 de manière à pouvoir en recevoir quatre-vingts, on y ajouta une nouvelle annexe en 1889, et ce nombre fut élevé à cent soixante. D'autres améliorations ont été faites depuis, et maintenant nous pouvons accommoder deux cent vingt-cinq élèves, bien que jusqu'à présent l'on n'ait autorisé que le nombre de deux cents ; l'assistance moyenne durant l'année dernière a été de cent quatre-vingt-seize. La liste portait deux cents noms, dix-huit élèves engagés ailleurs compris.

Édifices.—L'école, dont diverses parties ont été construites à diverses époques et sur des plans différents, ne peut être agencée aussi avantageusement à l'intérieur qu'il aurait été possible autrement, et couvre beaucoup plus d'étendue ; pour cette raison, le chauffage et l'éclairage coûtent cher et la surveillance est difficile ; les plafonds sont bas et quelques pièces sont mal éclairées et mal ventilées. Le premier corps de logis est spécialement défectueux sous ce rapport, bien qu'on l'ait amélioré autant que possible. Le besoin urgent de classes plus grandes se fait sentir pour les élèves, qui sont maintenant groupés en dix classes ou degrés formant deux divisions, dont la première reçoit l'instruction dans le bâtiment construit d'abord pour trente élèves. Il faut enseigner à la seconde division dans la salle de récréation, qui sert aux deux fins. Chaque division est sous la garde d'un professeur qui enseigne à de quarante à cinquante élèves, et tous deux font suivre à la lettre le programme tracé par le département.

Les filles forment cinq degrés comprenant deux divisions chacune, sous la conduite d'une sœur. Leurs appartements sont bons. Les progrès et les talents des élèves ont été démontrés à l'exposition tenue en août dernier à Régina, où ils ont obtenu le diplôme et le premier prix pour les objets exposés par les écoles industrielles, et divers prix pour les travaux d'école en concurrence avec des écoles de blancs.

Travaux industriels.—Outre leurs études, les élèves sont soumis à des travaux industriels convenables à leur âge, à leur santé et à leur force. On cultive cent acres de terrain, dont vingt-cinq en légumes et soixante et quinze en grains. Nous avons tou-

jours une grande étendue de terrain cultivée en potager, tant pour l'instruction des jeunes garçons que pour les besoins de l'institution.

Ferme.—Notre ferme est située sur le sommet d'un coteau, et bien que dans la même section, est à près de deux milles de l'école, par le chemin. A cause de cela, il nous est impossible de semer plus en grand, sans aide externe. Comme la terre est légère et exposée aux vents venant du lac ainsi qu'aux premières gelées de l'automne, je ne crois pas convenable de mettre plus de terre en culture que nous n'en avons à présent.

Les champs de légumes sont presque tous dans la vallée, et je considère les travaux qui y sont faits par les élèves comme leur état très utiles dans leur éducation, cette partie de la culture ne dépendant pas des machines pour le labourage, pour la culture, pour la moisson et la préparation pour le marché. Les produits, tels que pommes de terre, pois, navets, maïs, etc., fournissent une nourriture saine et de préparation facile.

Outre les champs de légumes nous avons le potager, attenant à l'école, où nous récoltons les légumes qui demandent plus de soin et dont on a besoin chaque jour pour la cuisine. Nous sommes à y faire des expériences dans l'art de cultiver les fruits.

Quatorze garçons ont travaillé sur la ferme, la plupart une semaine à la fois, l'éloignement des terrains ne permettant pas d'adopter le système mi-quotidien ; lors des grands travaux dans les saisons de récoltes et de semailles, tous les garçons travaillent sur la ferme ou dans le potager, à arracher les mauvaises herbes, herser, planter, faire les fosses, etc.

Le jardin de fleurs et les environs de l'édifice sont bien entretenus, et attirent les nombreux visiteurs que nous amène chaque été.

Atelier de menuiserie.—Douze garçons ont travaillé dans l'atelier de menuiserie, et d'autres ont fait des travaux suffisants en dehors. Les réparations à l'édifice, aux meubles, aux instruments, etc., prennent la presque totalité du temps des menuisiers et des apprentis. On fait aussi un peu de travail pour le dehors.

Forge.—Dix garçons ont travaillé à la forge. Outre les travaux pour l'institution, une grande somme d'ouvrage a été faite pour les réserves avoisinantes et les particuliers du dehors.

Cordonnerie.—Trois garçons ont travaillé avec le cordonnier. Nous n'enseignons et ne travaillons que les réparations aux chaussures et aux harnais.

Peinture en bâtiments.—La peinture est enseignée en été par l'homme préposé au chauffage, et deux garçons ont fait des progrès sensibles.

Élèves placés en dehors.—Six élèves ont été engagés—l'un d'eux pendant toute l'année et un autre pendant onze mois. Quinze ont reçu la permission de retourner chez eux pour les foins et les récoltes.

Travaux des filles.—Les fillettes apprennent tous les travaux du ménage ; le lessivage, le reprisage, la cuisine ; la confection des vêtements est faite par elles, sous la direction des sœurs. Plus de trente filles ont été engagées durant l'année et ont gagné de \$4 à \$10 par mois, et j'ai beaucoup plus de demandes pour elles que je n'en puis satisfaire. Outre l'enseignement dans les classes et les ateliers, les employés sont tenus de leur donner le bon exemple dans toutes les occasions et de leur montrer une disposition amicale lorsqu'ils sont hors de l'école.

Instruction religieuse.—Un cours d'instruction religieuse est donné à tous les élèves, pendant les mois d'hiver, après les heures de classe.

Conduite.—La conduite des élèves est aussi bonne qu'elle peut l'être pour un si grand nombre d'élèves, surtout quand on sait que plusieurs d'entre eux ont passé l'âge scolaire. Il faut espérer que, plus tard, quand les vieux sauvages non civilisés auront disparu, il ne sera pas nécessaire de garder les élèves après l'âge scolaire.

Caractère.—Les enfants sauvages sont plus disciplinables et plus dociles que les blancs, mais plus inconstants, et il faut plus les surveiller et leur répéter les choses. Leur persévérance dans les habitudes de la civilisation dépend beaucoup de l'entourage.

Département des affaires indiennes.

Discipline.—La discipline est mise en vigueur, et les plus grands élèves sont punis quand ils le méritent. Les punitions corporelles ne sont guère mises en pratique que lorsqu'il faut un exemple ou pour une insulte ou l'insubordination persistante.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé générale continue de s'améliorer d'année en année. Aucun élève n'est maintenant admis avant qu'il ait subi un examen sérieux de la part du médecin. La consommation continue d'être notre pire ennemi, c'est la maladie qui a tué la majeure partie des élèves morts ici, bien que dans la plupart des cas il ait été prouvé que la maladie était héréditaire. Les enfants sauvages pur sang paraissent être plus exposés à cette maladie que ceux qui ont un peu du sang de blanc, et ces derniers reviennent plus facilement de ses suites. L'école est à un degré remarquable exempte de scrofules ; il n'y a que trois élèves qui en portent les marques ; encore celles-ci sont-elles faibles. La condition hygiénique du dortoir des garçons a été améliorée au moyen de deux grands ventilateurs établis près du plancher, et d'une fenêtre à baie où le besoin de lumière et d'air se faisait le plus sentir. Le nouveau système de chauffage et de ventilation proposé par le département doit pourvoir à tout. Bien que la diphthérie ait sévi aux alentours de l'école, et qu'elle y ait causé plus de dix décès, je suis heureux de déclarer que nous n'en avons pas eu un seul cas.

Approvisionnement d'eau et précautions contre les incendies.—Notre approvisionnement d'eau, tant pour les précautions contre le feu que pour les besoins de la cuisine et de l'institution, provient de puits d'où l'eau est pompée dans des réservoirs par des escouades de garçons. Il y a de grands réservoirs dans nos greniers, pour servir en cas d'incendie ; ils sont toujours remplis d'eau, et ont des tuyaux qui peuvent conduire l'eau dans toutes les pièces. Outre cette eau, nous avons un grand nombre de babcocks, d'extincteurs, de grenades à main et de seaux, distribués aux endroits convenables par tout l'édifice, et nous avons dernièrement fait l'acquisition d'une pompe à incendie, que vingt-quatre enfants peuvent faire fonctionner.

Chauffage.—L'école des filles est chauffée en entier par l'air chaud, cinq fournaies servant à cet usage, mais le département des garçons est encore chauffé par des poêles à charbon ou à bois.

Récréation.—Les filles ont une agréable cour de jeux, bien ombragée d'arbres et entourée de trois côtés par une haute clôture. La cour des garçons est entourée d'une clôture de perches, et bien que trop petite pour y jouer à la "crosse", est très convenable pour le cricket et le ballon. Les jeunes garçons prennent grand intérêt au cricket, et ils y sont assez habiles pour que, à en juger par leurs victoires précédentes, ils puissent très bien se mesurer avec la plupart des clubs de l'ouest.

La grande salle de récréation, ou gymnase, a été reconnue de grande valeur en procurant de l'exercice à l'abri aux garçons et aux filles durant l'hiver et les jours de pluie. De bonnes représentations y ont été données par les élèves devant un public nombreux et connaisseur. La fanfare donne une partie importante du programme de ces soirées, et elle est en grande demande pour tous les pique-niques et fêtes diverses dans le voisinage. Le sous-directeur en est le chef.

L'enrôlement.—Les agents des indiens que nous ont envoyé des élèves de leurs réserves portent un vif intérêt à notre école, et la difficulté d'obtenir des élèves diminue chaque année.

Danse du soleil.—Je crois que cette année est la première dans laquelle il n'y a eu de danse du soleil sur aucune des réserves du voisinage. La danse du soleil et les autres cérémonies du même genre avaient pour effet de confirmer les indiens dans des pratiques contraires au christianisme et à la civilisation. Les agents méritent tous les éloges pour leur fermeté dans la suppression de ces cérémonies.

J'ai, etc.

J. HUGONNARD,

Principal.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE DAIM-ROUGE, ALTA,

23 juillet 1896.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année terminée le 30 juin 1896.

Station et superficie des terrains.—L'école est située sur la section 4, township 39, rang 29, à l'ouest du 4^e méridien principal. Elle est bâtie sur les bords de la rivière Daim-Rouge (*Red Deer River*). La superficie des terrains attenants et appartenant à l'école est de quatre cent quatre-vingts acres. Outre ceci, nous possédons une section de six cent quarante acres, savoir : la moitié nord de la section 16, township 39, rang 29, à l'ouest du quatrième méridien, et la moitié sud de la section 20, township 39, rang 29, à l'ouest du quatrième méridien, réservées comme terres à foin.

Édifices.—Les édifices comprennent : la maison d'école, 48 × 66 pieds, en pierre, avec annexe de 16 × 18 ; un cottage de 20 × 24, avec cuisine de 12 × 12, occupé par le fermier et le menuisier ; un autre cottage de 16 × 28 habité par le cordonnier, l'étage supérieur étant utilisé comme magasin ; un atelier de 18 × 26 servant au menuisier et au cordonnier ; une forge de 20 × 24 ; une glacière de 16 × 16, servant aussi de magasin, une porcherie de 12 × 24 ; une étable avec remise attenante, 38 × 50 ; une laiterie de 16 × 16 ; un poulailler de 18 × 18, et trois communs.

Terrains.—Les terrains sont très raboteux ; il y a quelques années toute la propriété était couverte d'une forêt de peupliers ; le bois a été partiellement, détruit par le feu, mais les racines et les souches restent. Nous avons en culture environ trente deux acres de terres et soixante-dix acres clôturées.

Installation.—Le bâtiment est très encombré, et le besoin d'une nouvelle annexe se fait beaucoup sentir ; on devrait pouvoir accommoder au moins cent enfants, et construire pour le directeur, un logement attenant aux classes.

Assiduité.—L'assiduité a été très bonne, et l'école a été remplie toute l'année. Nous avons gagné \$6,452.28 sur \$6,500 possibles ; la moyenne des élèves a été de près de cinquante.

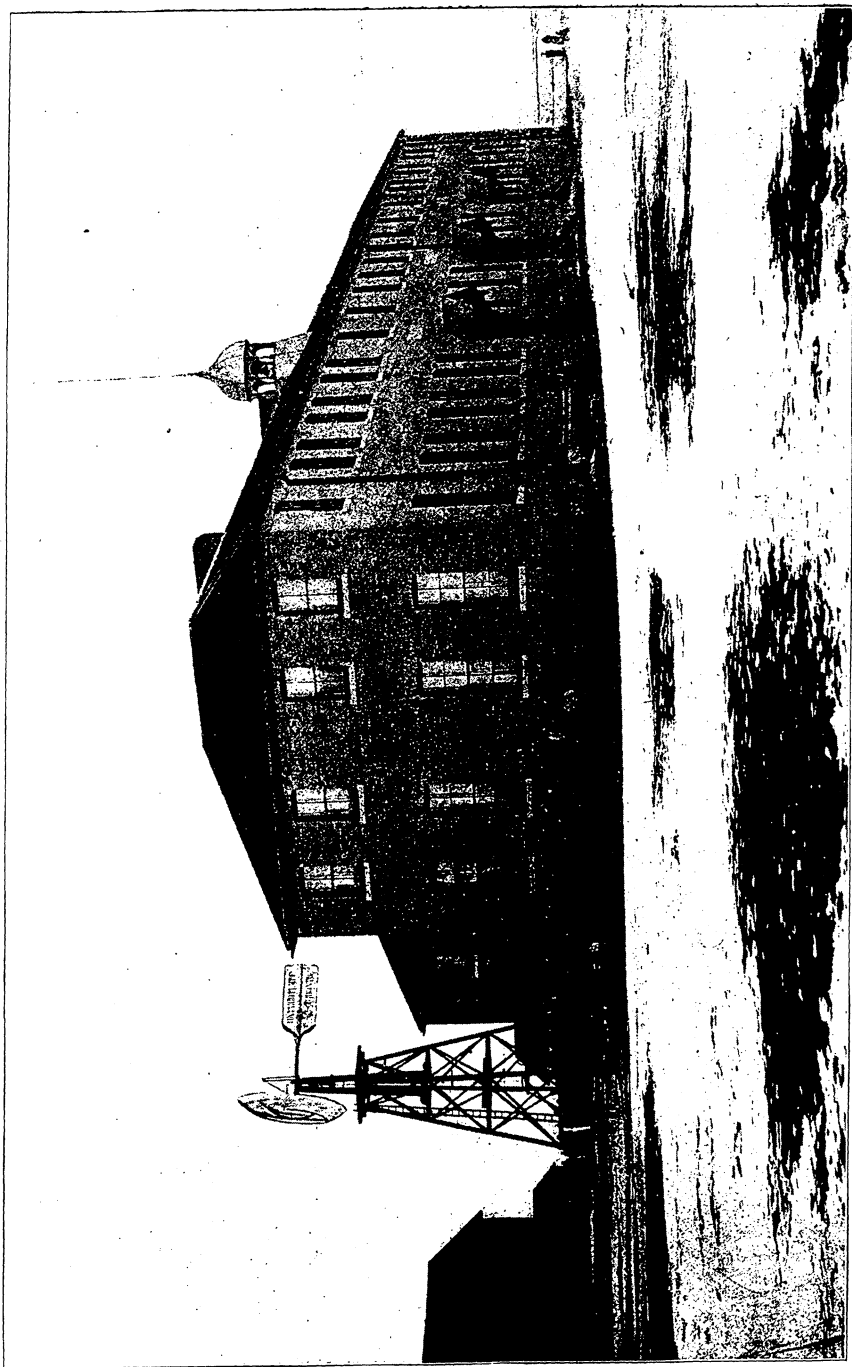
Travail en classe.—Les études ont été poussées avec soin et avec de bons résultats, les enfants ayant fait des progrès très sensibles. Voici l'ordre des degrés.

Degré n° I	13
“ II	7
“ III	14
“ IV	13
“ V	3

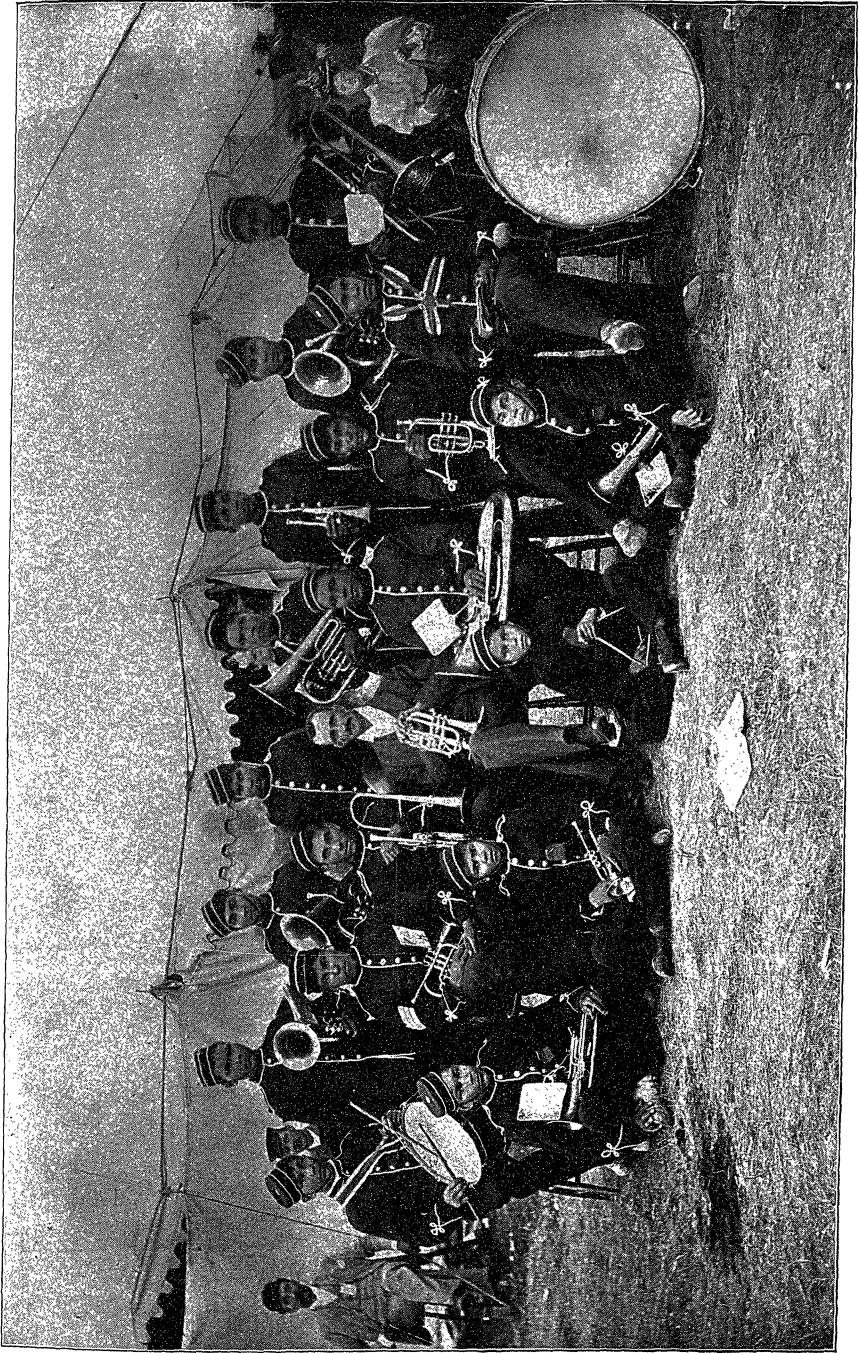
Ferme et jardin.—La ferme et le jardin ont été entretenus avec soin. Nous avons remarqué que la plupart des garçons, lorsqu'ils quittent l'école, sont engagés sur les fermes, et pour cette raison nous tenons à bien leur enseigner ces travaux. Nous avons environ trente-deux acres de terrain en culture. La récolte était belle jusqu'aux nuits du 21 et du 22 juillet ; il est à craindre qu'elle n'ait alors été totalement détruite par la gelée.

Bestiaux.—Nos bestiaux, comprenant cinquante têtes, dont un très beau troupeau de bétail Holstein enregistré, sont en très bon état.

Travaux industriels.—Atelier de menuiserie. Quatre garçons ont travaillé dans cet atelier. Ils ont de concert avec l'instructeur bâti une laiterie, changé la buanderie en résidence, déplacé la glacière, et fait d'autres améliorations et réparations auprès de l'école.



ÉDIFICE DE L'ÉCOLE D'INDUSTRIE POUR LES SAUVAGES À RÉHINA.



CORPS DE MUSIQUE DE L'ÉCOLE D'INDUSTRIE POUR LES SAUVAGES À RÉGINA.

Département des affaires indiennes.

Atelier de cordonnerie.—Cet atelier a été ouvert dans l'automne. Quatre garçons apprennent le métier ; ils ont suffi à toute les réparations et sont maintenant à travailler sur le neuf ; leurs progrès ont été rapides. L'atelier est maintenant agrandi.

Forge.—Deux garçons sont à apprendre le métier de forgeron dans le village.

Travaux de ménage et salle de couture.—Les filles, sous la surveillance de la directrice et de ses aides, font des progrès sensibles ; elles suffisent à tous les travaux du ménage et au blanchissage, ainsi qu'à la plus grande partie de la cuisine. Dans la salle de couture, une couturière compétente enseigne la confection des robes, la couture et les travaux au crochet.

Instruction morale et religieuse.—On a pourvu avec soin à l'instruction morale et religieuse, et des services religieux ont lieu régulièrement. La conduite générale a été très bonne, la discipline est mise en vigueur, l'insubordination étant punie par l'insolemment où la privation de certains privilèges.

Santé.—La santé des élèves en général a été bonne. Deux filles ont été renvoyées souffrant de la phthisie, et l'une d'entre elles est morte depuis. Quelques-uns des autres enfants sont scrofuleux et exigent de grands soins. Le docteur Hicks, médecin de l'école, a été très diligent.

Conditions hygiéniques.—La condition sanitaire est maintenant bonne. Les tuyaux d'égout de l'institution ont tous été déterrés et réparés. Ils étaient très détériorés. On a trouvé nécessaire de mettre un ventilateur dans le dortoir des garçons.

Eau.—L'approvisionnement d'eau est très mauvais, et nous n'avons qu'un petit puits pouvant contenir environ vingt gallons, et il est à sec trois fois par jour en moyenne. Nous avons aussi deux grands réservoirs pour collecter l'eau des pluies venant des toits. Ayant si peu d'eau, il nous faut aller en chercher à la rivière dans des tonneaux, ce qui exige beaucoup de travail et nous fait perdre beaucoup de temps. Nous sommes maintenant à poser des conduites d'eau. Le département nous a promis un moulin à vent, et l'on est à construire un puits près de la rivière. L'eau sera poussée dans des réservoirs placés sur le toit de la maison.

Protection contre le feu.—L'école est maintenant dans un état satisfaisant. Deux échelles de sauvetage ont été construites, cinq extendeurs ont été placés à des endroits convenables, des grenades à main suspendues, douze seaux sont tenus plein d'eau, et des haches sont placées à des endroits d'accès facile.

Chauffage.—Le système de chauffage est satisfaisant.

Récréation.—On pourvoit avec soin aux récréations. Les filles et les garçons, sous la direction de la directrice et d'un instituteur respectivement, sont allés au lac aux Serpents (*Snake Lake*), en congé de quelques jours ; sans salle de récréation, cependant, il est très difficile en hiver de trouver de l'exercice pour les enfants.

Remarques générales.—L'école aura à l'avenir beaucoup de succès. Les membres du personnel sont les suivants : C. E. Somerset, directeur ; Mlle H. Burchler, directrice ; Mlle M. A. Coates, couturière ; Mlle J. Hurton, blanchisseuse et sous-directrice ; Mlle J. Martin, cuisinière ; M. J. A. Ferris, professeur ; M. H. H. Drake, menuisier ; M. R. W. McClelland, agriculteur ; M. J. W. Adcock, cordonnier.

J'ai, etc.,

C. E. SOMERSET,
Directeur.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE RÉGINA, ASSA.

20 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année terminée le 30 juin 1896.

Situation et étendue des terrains.—Cette école est située à environ quatre milles à l'ouest de Régina. La superficie totale des terrains est de trois cent vingt acres, et le tout est entouré d'une bonne clôture de broche. D'autres clôtures séparent la ferme des terrains attenants à l'école. Les eaux de la Wascana passent dans la partie est de notre demi-section, et au moyen d'une chute nous avons embelli le terrain.

Édifices.—Les bâtiments sont érigés sur les hauteurs, et, tout bien considéré, l'école est bien située. Le principal corps de logis, en brique, à cent quatre-vingts pieds de longueur. Toutes les pièces, du grenier au sous-sol, sont utilisées. A l'arrière de cet édifice est la buanderie, la boulangerie et une petite glacière, ainsi qu'un petit concasseur, près du moulin à vent. La grande bâtisse pour l'enseignement des métiers fournit le local pour la menuiserie, la peinture, la cordonnerie et la confection des armes. Outre ces bâtisses, il y a deux grandes étables, une remise pour les instruments aratoires et outils, une résidence pour le directeur, et un cottage en construction pour le menuisier.

Terrains.—Les terrains sont embellis par des arbres et plusieurs parterres de fleurs. Dans le vallon, de l'autre côté de la rivière, les garçons ont un très beau champ pour leurs exercices athlétiques.

Capacité.—L'école peut suffire à cent cinquante élèves seulement.

Assiduité.—Le nombre moyen des garçons qui ont assisté aux cours pendant l'année a été de soixante-quinze, celui des filles quarante-sept, soit une moyenne générale de cent vingt-deux.

Travail en classe.—La première division des études est sous la direction habile de M. D. C. Munro. L'enseignement est pratique. Les matières courantes sont expliquées, et au moyen d'images, de discours brefs et concis, en donnant de l'intérêt aux objets utiles, l'on tente avec succès, tant aux heures d'étude qu'en d'autre temps, de créer et d'entretenir le goût de la lecture. Notre bibliothèques d'école sert aussi en dehors des heures de classes.

La seconde division, celle des plus jeunes, est très bien dirigée par M^{lle} Maggie A. Nicoll, qui se sert pour les élèves des fournitures de kindergarten expédiées par le département. Mlle Nicoll enseigne aussi la musique à heure fixe, et les deux classes sont alors réunies.

Ferme.—M. James Motion est instructeur d'agriculture. Nos travaux de ferme sont très rémunératifs, et donnent une instruction magnifique. Nous croyons que la plupart de nos élèves seront plus tard destinés à la culture mixte et l'expérience qu'ils acquièrent maintenant pour la culture et les soins à donner aux bestiaux leur sera de grande valeur, et leur servira même avant cette époque, parce qu'ils peuvent en profiter dans leur externat. Nous avons en culture, cette année environ cent quarante acres de terrain, dont plus de cinquante acres de blé. Dix acres sont plantées de pommes de terre et nous cultivons une grande quantité de légumes. Nous avons reconnu les avantages d'une nourriture végétale. Tout fait prévoir une bonne récolte à la ferme comme au jardin, les pluies du printemps ayant été abondantes.

Bestiaux.—Nos bestiaux comprennent les suivants : huit chevaux, un taureau, quatre boeufs, quinze vaches, trois bouvillons, quatre génisses, huit veaux ; nous avons aussi des porcs et des volailles en grand nombre.



CLASSE D'APPRENTIS AVEC LEUR INSTRUCTEUR, ÉCOLE D'INDUSTRIE POUR LES SAUVAGES À RÉGINA.

Département des affaires indiennes.

Travaux industriels.—L'instruction dans la menuiserie générale et l'ébénisterie a été donnée par M. John Aitchison. Il a eu, en moyenne, de dix à douze garçons, chaque jour, sous sa direction. La boutique de cordonnier et le département des harnais ont donné de l'ouvrage à un nombre égal d'élèves, sous la direction de M. J. Densmore. Dans l'atelier d'imprimerie, les élèves sont devenus de très bons typographes en tous genres, et peuvent maintenant se passer d'un professeur. La directrice, Mlle Cumming, a fait preuve de compétence, d'habileté et de zèle dans ses occupations. Dans la buanderie, la salle de couture, l'atelier du tailleur, la cuisine, et la salle à manger, les travaux ont été bien faits. Il est reconnu que tout le personnel enseigne autant par l'exemple que par les préceptes. Les professeurs ne s'occupent pas exclusivement de leur département, mais de manière à assurer le bien-être de tous les garçons et filles. Mde Moffat, qui dirige la salle de couture, et Mlle Nicoll, passent plusieurs heures par semaine, en dehors de leurs spécialités, avec les garçons, au grand avantage de ces derniers, leur enseignant la musique et les usages et coutumes de la civilisation.

Instruction morale et religieuse.—Des services religieux de peu de durée ont lieu matin et soir. Le service régulier est donné le dimanche matin à onze heures, et l'école du dimanche tenue dans l'après-midi. A propos de notre école du dimanche, dont la bible fournit le texte, trente-un mille quarante-deux versets ont été appris par cœur par les élèves, l'an dernier.

Le dimanche soir est consacré en grande partie en chant des hymnes et des soli sacrés.

La conduite des élèves a été satisfaisante. Les règlements de l'institution ont été, en général, très bien observés. Tout les membres du personnel ont contribué avec zèle à faire respecter les règlements. Les punitions corporelles, quand le besoin s'en fait sentir, ce qui arrive très rarement, sont données à l'ordinaire dans le bureau, d'une manière judicieuse mais efficace.

Santé.—Au commencement de l'année scolaire, plusieurs cas d'érysipèle se sont déclarés. Ceci nous a causé plus de travail et d'inquiétude. Au moyen de bons soins et en isolant les malades, nous avons réussi à détruire la maladie. Les scrofules sont un ennemi dangereux de l'indien. Quelques élèves en montrent des traces légères. Un très petit nombre sont affligés d'ulcères scrofuleux.

Conditions hygiéniques.—Comme préventions de la maladie nous servons de désinfectants avec profusion. Nous achetons le chlorure de chaux au baril. Nous mettons souvent de la phényle dans l'eau avec laquelle les planchers sont lavés. Nous versons régulièrement de l'acide carbolique dilué dans plusieurs des tuyaux de drainage, tels que ceux des lavoirs, de la buanderie et des salles de bains.

Eau.—Notre approvisionnement d'eau nous donne peu de travail. Au moyen d'un gros moulin à vent de bonne eau fraîche est poussée dans un grand réservoir situé dans le grenier, d'où, par des tuyaux, l'eau est distribuée dans toutes les parties de l'édifice. Six dévidoirs de boyau à incendie sont en communication avec le système et sont en bon état. Les eaux sales sont conduites à un grand réservoir situé à deux cents pieds de la maison. L'eau de pluie est collectée du toit autant que le permettent nos réservoirs. Cette eau du toit est très utile ; nous la collectons dans un grand réservoir situé sous la buanderie.

Précautions contre le feu.—Comme précaution supplémentaire contre l'incendie, de nombreuses grenades à main sont distribuées dans l'édifice. D'autres sont à des endroits choisis des étables, de la buanderie et des ateliers. Une douzaine de seaux, au moins, sont constamment tenus pleins d'eau. Nous possédons dix extincteurs, dont plusieurs dans le bureau. Nous expliquons fréquemment la manière de s'en servir. Des clés anglaises, des haches de sapeurs, et autres objets de même nature, sont tenus avec soin dans des endroits convenables.

Chauffage.—Dans le corps de logis principal on se sert du système de chauffage et de ventilation "Smead-Down". Les autres parties de l'établissement sont chauffées par des poêles. La consommation totale de combustible durant l'année a été de soixante-quatorze charges de bois et deux cent trente-deux tonnes de charbon Galt. A l'automne, on met des double-châssis à toutes les fenêtres de l'édifice principal. Les

édifices peuvent être tenus très confortables même pendant la saison la plus rigoureuse. La question du chauffage économique a été étudiée avec soin.

Récréation.—L'exercice chez les élèves est considéré comme très important. La natation en été, le patin et la glissoire en hiver, sont très en faveur parmi les élèves. Les excursions à travers les champs, sous la garde des professeurs, sont aussi parmi les passe-temps favoris des élèves.

L'an dernier le jeu le plus populaire parmi les garçons était celui de la crosse ; cette année c'est le ballon (*foot-ball*). Plusieurs concours avec d'autres clubs ont eu lieu.

Direction des garçons.—La surveillance du département des garçons avec tout ce qui s'en suit est confiée au principal, M. Hugh Stewart. M. Stewart est enthousiaste et infatigable dans son œuvre, et est toujours prêt à tendre une main secourable dès que le besoin s'en fait sentir.

Système de service en dehors.—L'adoption de notre système de service chez les blancs a amené des résultats très satisfaisants. Nos élèves apprennent ainsi à connaître les manières des blancs. Notre but est de choisir seulement des maisons amies, où nos élèves auront le confort de la famille. Nous désirons surtout procurer aux garçons des occupations rémunératives, car ils devront, plus tard, gagner les gages qui devront faire vivre leurs familles. Les demandes d'employés ont été si nombreuses que plusieurs des personnes qui désiraient engager nos élèves ont dû retourner sans avoir réussi ; cependant, les statistiques du mois dernier démontrent que dix-neuf garçons de notre établissement gagnent des salaires de pas moins de \$15 par mois et la pension.

Publications périodiques de l'école.—On a publié régulièrement mille copies de notre journal bi-mensuel *Le Progrès*, fondé au mois de novembre 1894. Le journal est toujours rédigé par M. Munro. Il est beaucoup lu par les élèves, et nous apporte près de soixante échanges, lesquels sont presque tous lus et appréciés.

Assemblées du soir.—Les assemblées du soir au cours de l'hiver ont été un facteur important dans l'éducation de nos élèves. L'ouvrage de chaque soir est tracé d'avance. Plusieurs heures ont été consacrées à discuter avec les enfants, sur divers sujets, tels que "La maison que nous habitons", faisant ressortir l'analogie existant entre une maison et le corps humain.

Nos sociétés.—Dans les assemblées de la société littéraire, le progrès fait par plusieurs des élèves dans l'usage de la langue anglaise, dans l'enchaînement des idées, et dans le maintien sur l'estrade, a été très satisfaisant.

Parmi les avantages résultant des assemblées de mission figurent la connaissance des coutumes et des manières des nations étrangères, ce qui a inspiré aux élèves une plus profonde sympathie pour autrui.

Notre système de service en dehors procure de l'argent à nos élèves, et leur permet de souscrire aux œuvres religieuses. Ainsi, avec l'aide des employés de l'établissement, ils ont depuis près de deux ans fait vivre cinq missionnaires indigènes dans l'Inde, en Chine et dans les Nouvelles-Hébrides.

En terminant, je désire reconnaître la bienveillance uniforme et l'aide que nous avons reçue du commissaire des indiens et des autres fonctionnaires du département, ainsi que la valeur des livres et des cartes qui nous ont été fournis cette année.

J'ai l'honneur, etc.,

A. J. McLEOD,

Principal.

Département des affaires indiennes.

ÉCOLE DU LAC-ROND, ASSINIBOIA, 30 juin 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR.—L'école est située à l'extrémité est du lac Rond, dans la vallée de la Qu'Appelle, environ soixante-dix milles à l'est de Fort-Qu'Appelle. Elle est située sur la rive nord de la rivière, et la vue en est magnifique.

Sur la rive sud de la rivière et des lacs, les réserves se trouvent situées sur une étendue d'environ vingt-cinq milles de l'est à l'ouest, et de neuf milles du nord au sud. Environ six cents sauvages habitent cette réserve. Ils sont divisés en quatre ou cinq bandes.

Les élèves.—Les sauvages des bandes de La-Brebis et d'Ochapowace sont encore très attachés à leurs anciennes coutumes, et abhorrent tout ce qui tient à la civilisation de l'homme blanc. Dans chacune de ces bandes il y a encore bon nombre d'enfants qui ne fréquentent pas l'école.

Parmi les sauvages du Lac-aux-Oies, et dans les bandes de Nepapenace et de Kake-wistaha, le sentiment est tout le contraire. Ces sauvages cherchent à adopter les manières des blancs.

Notre école a été ouverte en 1884, et pendant les douze années qui se sont écoulées depuis nous avons tenté de rassembler les enfants de ces réserves. Pendant l'année dernière nous avons notre contingent, c'est-à-dire vingt enfants reconnus par les traités. A part ceux-là nous avons huit métis non reconnus par les traités.

Santé.—Nous n'avons pas eu une seule maladie chez les enfants à l'école pendant l'année qui vient de se terminer. Nous n'avons pas un seul cas de scrofules à l'école.

Comment les salaires sont payés.—Le principal de l'école reçoit son salaire de l'Eglise presbytérienne, et l'institutrice est payée par les dames de la Société des Missions Etrangères de l'Eglise presbytérienne.

Nous recevons aussi \$72 par enfant du département des affaires indiennes. Les dames de la Société des Missions Etrangères nous aident aussi en nous envoyant des vêtements, etc., et en payant pour l'instruction des métis non reconnus par les traités.

Classes.—L'occupation dans les classes est presque la même que dans les classes d'enfants blancs. Nous mettons nos soins surtout à enseigner les différentes industries et l'anglais.

Industries des filles.—On enseigne aux filles le tricotage, la couture, les ouvrages de fantaisie, et l'entretien général d'une maison, tel que la cuisine, la boulangerie et le blanchissage.

Industries des filles.—Les seules industries enseignées aux garçons sont la culture et un peu du métier de menuisier.

Nous avons, cette année, cent quinze acres de terre en culture. Les produits cultivés sont surtout le blé, l'avoine, le seigle, les pommes de terre et autres légumes.

Nous nous servons de chevaux et de bœufs pour le travail de la ferme. Nous gardons aussi des vaches, et l'année dernière nous avons eu une quantité abondante de lait, et presque tout le beurre requis à l'école. Nous avons un troupeau de cinquante bêtes à cornes, ce qui nous procure le bœuf nécessaire à l'école. Nous obtenons de notre basse-cour les œufs et les volailles.

Une bonne partie de l'ouvrage des champs et de l'étable est faite par les garçons. Ceux-ci obtiennent fréquemment de l'emploi chez les colons blancs des alentours.

Conduite.—La conduite des enfants a été généralement bonne, et durant l'année dernière nous n'avons guère eu besoin d'appliquer la correction corporelle.

Edifices.—Nos édifices sont évalués à \$7,000, et peuvent loger soixante enfants.

Superficie.—Nous n'avons qu'environ soixante acres de terre appartenant à l'école, mais nous essayons de nous en procurer d'autre afin d'éviter de payer le loyer.

J'ai l'honneur, etc.,

H. MCKAY,
Principal,

REFUGE DE SAINT-BARNABÉ,

RÉSERVE DES SARCSIS, ALBERTA, 11 septembre 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre un rapport du Refuge de Saint-Barnabé, réserve des Sarcis, dirigé par l'Église anglicane, et qui reçoit une subvention du gouvernement.

Situation.—L'école est située à l'extrémité est de la réserve, et à proximité de l'agence et du creek aux Poissons (*Fish-Creek*), et possède environ huit acres de terre.

Edifices.—La toiture de la maison est maintenant posée, et le corps du bâtiment préposé aux garçons et aux filles est séparé par les classes. L'aile pour les garçons, 24 × —, consiste en une salle à diner, cuisine, lavabo, dortoir, magasin, dépense, et une salle et trois chambres à coucher pour les employés. La classe est grande et bien aérée, 18 × 40 pieds. L'aile pour les filles, érigée cet été avec l'argent des missions et en mémoire de feu Mde Stocken, consiste en un dortoir, salle de travail et de jeu, lavabo, et une chambre à coucher et un boudoir pour la directrice. Les dimensions de cette aile sont de 22 × 24 pieds, à deux étages.

Installation.—Le refuge peut loger trente élèves : vingt garçons et dix filles, tout en conservant assez d'espace entre chaque enfant dans les dortoirs pour laisser circuler l'air respirable. On pourrait loger quatre autres garçons et deux filles sans incommoder aucun des élèves.

Assiduité.—Les élèves ont montré assez d'assiduité durant le cours de l'année terminée le 30 juin, la moyenne pour les douze mois de l'année ayant été de vingt-deux chaque mois. Un des garçons est retenu chez lui par la maladie.

Classes.—Les instructions ont été données régulièrement toute l'année, et tous les élèves ont assisté avant et après-midi, excepté trois des garçons les plus âgés, lesquels ont eu beaucoup d'ouvrage en dehors, tel que le jardinage, le soin des chevaux et des bêtes à cornes, le charroyage de l'eau et la coupe du bois. Pour ceux-ci, des classes spéciales ont eu lieu le soir au cours de l'hiver, afin de ne pas leur faire perdre l'occasion de s'instruire.

Ferme et jardin.—L'école peut difficilement faire de l'agriculture, les élèves étant trop jeunes. Je considère la culture comme étant du domaine des écoles industrielles et non des pensionnats. On a planté un jardin d'environ trois quarts d'acre, le printemps dernier, mais les chenilles ont tout détruit, excepté les pommes de terre et les choux.

Instruction morale et religieuse.—L'enseignement moral et religieux a été assez bien suivi. Les employés de l'école profitent de toutes les occasions possibles pour instruire les élèves, soit par l'exemple ou par le précepte. Il y a maintenant beaucoup moins de filouterie qu'auparavant, et à l'exception de l'un des plus grand garçons, il n'y a pas eu de sérieuse manque de discipline.

Département des affaires indiennes.

Santé.—Durant l'hiver, la santé des enfants n'était pas très satisfaisante. Quatre élèves, deux garçons et deux filles, ont eu la permission d'aller dans leurs familles, pour cause de maladie, et tous les quatre sont morts. Je crois qu'ils étaient sujets aux scrofules ou à la consommation avant d'être admis à l'école. La santé des élèves est maintenant aussi bonne que nous puissions la désirer, à l'exception du garçon dont il est question plus haut. Celui-ci souffre d'un ulcère scrofuleux.

Condition sanitaire.—Nous faisons notre possible pour tenir la maison dans un état d'hygiène absolu.

Eau.—On vient de creuser un puits à proximité de l'école, avec une pompe, le tout recouvert d'une cabane en bois rond afin de préserver le puits contre les intempéries.

Protection contre le feu.—On tient continuellement des barils pleins d'eau dans les différentes parties de l'institution, aussi une douzaine de seaux fournis par le département, lesquels sont distribués dans les bâtiments et tenus pleins d'eau.

Chauffage.—Le chauffage est fait avec des poêles et on se sert de charbon et de bois comme combustible. Dans l'aile assignée aux garçons, on a mis et muré un poêle dans la cave, et ce poêle fait l'office d'une fournaise. Ce poêle réchauffe la salle de bain, le logement du sous-principal, ainsi que celui des élèves.

Récréation.—Les élèves ont toutes sortes d'amusements pour le dehors, quand la température le permet. Le cricket, la balle, et le ballon sont parmi leurs passe-temps favoris. Dans l'établissement ils s'intéressent vivement aux échecs. Le ballon qu'ils possèdent est un cadeau de lord et lady Aberdeen, en souvenir de leur visite de l'année dernière.

Observations générales.—En terminant, je me permets d'ajouter que les élèves attendent avec impatience l'ouverture de l'école industrielle de Calgary, et ils espèrent qu'on leur permettra d'entrer là pour continuer leur instruction.

J'ai l'honneur, etc.,

J. W. TIMS,
Principal.

PENSIONNAT DE SAINT-ALBERT,
ALBERTA, 15 juillet 1896.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de cette école pour l'année finissant le 30 juin 1896.

Situation.—L'école est située dans la colonie de Saint-Albert, dans le district d'Alberta.

Edifices.—Nous avons deux maisons : une pour les garçons et une pour les filles.

Terrain.—Un grand espace de terrain entoure chacune de ces maisons.

Installation.—L'école peut loger cent vingt-cinq enfants.

Assiduité.—Le nombre des élèves qui fréquentent l'école est d'environ soixante-cinq ou soixante-dix à l'école industrielle.

Classes.—Dans les classes, on suit le système d'enseignement en vigueur dans les écoles publiques des Territoires du Nord-Ouest.

Ferme et jardin.—Une grande ferme et un grand jardin touchent à l'école, et appartiennent aux Sœurs de charité.

Travaux industriels.—On enseigne aux garçons, à part la culture dans toutes ses branches, le jardinage, le blanchissage, la couture, la boulangerie et la cordonnerie, etc. A part l'entretien ordinaire d'une maison, les filles apprennent à traire les vaches, à faire le beurre, et tous les autres ouvrages ordinaires de la laiterie. On leur enseigne aussi la couture.

Des échantillons de leur ouvrage ont été envoyés à l'exposition de Chicago et à l'exposition territoriale de Régina.

Discipline et corrections.—Nous ne sommes jamais forcés d'imposer la correction physique ; les réprimandes, la privation des récréations ou des jeux, suffisent ordinairement. Les autres punitions ne sont pas permises dans cette école.

Santé.—La santé des élèves est généralement bonne. Ceci est prouvé par le nombre restreint des décès survenus à cette école.

Eau.—Nous possédons deux puits artésiens qui donnent une entière satisfaction. Nous tenons aussi constamment des barils et des seaux plein d'eau dans les différentes parties des bâtiments, comme protection contre la feu.

Chauffage.—L'école est chauffée par une fournaise à air chaud et un poêle.

Récréation.—Les élèves peuvent se récréer trois fois par jour, après chaque repas. Le soir jusqu'à huit heures.

La musique vocale et instrumentale est enseignée régulièrement aux garçons et aux filles.

Une fanfare de seize ou dix-sept garçons, sous la direction de M. J. Farin, semble réussir assez bien. Comme cette fanfare avait été invitée par le maire d'Edmonton pour le jour de la Confédération, nous avons reçu la lettre suivante la semaine dernière :—

“**RÉVDE MÈRE SUPÉRIEURE,**—Le comité des affaires désire que je vous remercie, vous et tous ceux qui ont aidé à nous divertir le 1^{er} juillet 1890. Je puis vous assurer que les citoyens ont apprécié la musique jouée par votre fanfare, et ils n'en parlent qu'avec des éloges.

C. WILSON,

Président du Comité.”

J'ai l'honneur, etc.,

SEUR BRASSARD.

PENSIONNAT SAINT-PAUL,

RÉSERVE DES GENS-DU-SANG, ALBERTA, 4 septembre 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—Les écoles épiscopaliennes pour les garçons et filles de la réserve des Gens-du-Sang, sont situées auprès de la réserve, à douze milles de Macleod. La superficie des terres attendant aux écoles et appartenant à la mission est d'environ cent soixante acres.

Les bâtiments consistent en la maison du missionnaire, l'église, l'école, les refuges des garçons et des filles, les écuries, le magasin et la buanderie. Un sentier d'environ un quart de mille conduit au carré formé par ces maisons, et la rivière du Ventre coule à quelques centaines de verges. Les maisons peuvent loger cinquante garçons et trente-trois filles, ainsi que les gouvernantes et les instituteurs.

Assiduité.—Quarante-un garçons et vingt-huit filles fréquentent quotidiennement l'école.

Département des affaires indiennes.

Classes.—Le programme arrêté par le gouvernement est suivi en tous points. Il comprend l'enseignement de la langue anglaise, la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la gymnastique, la musique vocale, et l'instruction générale.

Travaux industriels.—Les filles passent leurs après-midi à coudre ou à tricoter, tandis que les garçons travaillent en dehors, tour à tour; ils font le charroyage, les clôtures, le jardinage et l'ouvrage général de la ferme. Les filles font aussi le blanchissage pour les deux maisons, et l'ouvrage ordinaire de l'intérieur dans leur demeure. Aussitôt après l'ouverture de l'école industrielle de Calgary, nous espérons y faire admettre nos élèves les plus âgés, afin de leur faire terminer leur instruction industrielle.

Instruction religieuse.—Les instituteurs donnent une demi-heure d'instruction religieuse tous les jours, au cours desquelles les dix commandements et la vie du Christ reçoivent une attention spéciale. Il y a chaque dimanche des services et des classes d'école du dimanche. Presque tous ces services sont faits en anglais.

Conduite et discipline.—La conduite des élèves est généralement bonne. On est obligé, toutefois, de les surveiller et de les corriger. Il nous est nécessaire d'avoir une discipline sévère. Tout entêtement, irrégularité ou inattention sont immédiatement suivis d'une réprimande, et lorsqu'on le juge nécessaire, d'une punition. Le châtimement corporel est évité. On adopte ordinairement comme punition, la retenue après les heures de classes, ou la réclusion au dortoir pendant les heures de récréation,

Santé et hygiène.—La santé des garçons est excellente, mais celle des filles cause une anxiété continuelle. Présentement nous aurions beaucoup besoin d'une garde-malade d'expérience. La construction de notre hôpital est terminée depuis peu, mais nous ne pouvons rien faire sans l'aide d'une garde-malade d'expérience. Le docteur Kennedy, de Macleod, visite l'école régulièrement, et nous faisons notre possible pour suivre ses instructions. Nous désirerions beaucoup que le gouvernement trouvât moyen de nous accorder une subvention afin de payer le salaire d'une garde-malade d'expérience. En ayant une infirmière, la santé des élèves ne s'en porterait que mieux et les parents auraient plus de confiance en nous, et les instituteurs et autres employés de l'établissement seraient plus libres pour remplir leurs devoirs respectifs. Le scrofule et la consommation sont encore les maladies qui font le plus de mal parmi les élèves.

Conditions sanitaires.—La maison des garçons est tout ce que nous pouvons désirer, mais celle des filles est une vieille maison en bois rond, et est peut-être préjudiciable à la santé des élèves. Nous sommes obligés de fumer régulièrement afin de détruire les punaises, qui sont très nombreuses. Les quartiers des garçons ne sont pas infectés. Ni l'une ni l'autre des maisons n'est aérée hygiéniquement, mais en ouvrant les fenêtres et les portes des greniers, l'air frais et respirable peut circuler aisément.

Eau.—Jusqu'à présent, notre approvisionnement d'eau était trop limité, mais les garçons sont à construire deux puits, et nous aurons bientôt tout l'eau nécessaire à notre consommation.

Protection contre le feu.—Les seaux sont toujours pleins d'eau et distribués dans les quartiers des garçons et ceux des filles. Les extincteurs fournis récemment par le gouvernement seront chargés des produits chimiques voulus aussitôt que possible.

Chauffage.—Les deux dortoirs sont chauffés par des poêles en hiver, et malgré que la température soit très froide, les dortoirs sont hygiéniques.

Récréation.—Nous permettons autant de récréation que possible. On permet aux garçons de parcourir l'étendue de terrain clôturé, et ils font de plus longues pérégrinations quand ils sont accompagnés d'un ou de plusieurs instituteurs. On garde les filles dans un assez grand enclos, pour des raisons spéciales, mais elles font presque toutes les après-midi des excursions dans les bois, sous la garde d'une gouvernante.

Remarques générales.—En terminant, nous pouvons ajouter que les enfants font des progrès dans la connaissance de la langue anglaise, plusieurs d'entre eux parlant couramment.

Ils font aussi des progrès au point de vue de la morale, de l'instruction générale et au point de vue social. Ils sont tenus propres et bien nourris ; on prend, de fait, grand soin d'eux.

Les parents semblent maintenant être assez satisfaits de laisser leurs enfants à notre charge, et avec une institution bien organisée, nous nous attendons à de meilleurs résultats que par le passé.

J'ai l'honneur, etc.,

PRO FRANK SWAINSON,

PER EDWARD F. HOCKLEY,

Missionnaire en charge.

ECOLE INDUSTRIELLE SAINT-JOSEPH,

DUNBOW, ALBERTA, 4 août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport, avec tableau statistique et inventaire des biens du gouvernement sous mes soins, pour l'année terminée le 30 juin 1896.

Situation et superficie du terrain.—L'école est située à quatre-vingt-quinze milles de la ville de Calgary, près de l'embouchure de la rivière Haute (*High River*). Elle est située dans une vallée entourée de coteaux. La superficie du terrain appartenant à cette institution n'est que de quatre cent quatre-vingts acres, comprenant les jardins, les cours, les champs et les pâturages ; le tout est clôturé. Cette étendue de terrain est très petite, attendu que lors de la fondation de cette institution on aurait pu s'en procurer une étendue beaucoup plus grande.

Édifices.—Nous avons deux grands bâtiments séparés : un pour les garçons, l'autre pour les filles. Les quartiers des filles sont lambrissés en brique et contiennent le réfectoire et la chapelle commune. On a commencé la construction des quartiers des garçons il y a trois ans, et on l'a terminée cette année. Ce bâtiment contient des chambres séparées pour les jeunes et les plus âgés.

Dans le même alignement que ces bâtiments se trouvent :—

1° Le logement des hommes, 32 × 26 pieds, où les hommes de métiers ont leurs chambres.

2° Hangar pour la peinture, le charbon et le bois de construction, 56 × 8 pieds.

3° L'atelier de menuiserie, 24 × 30 pieds, au-dessus duquel se trouve l'atelier de cordonnerie. Ces deux ateliers sont bien éclairés et aérés.

4° La forge, 25 × 16 pieds. On avait ici l'atelier de menuiserie, mais on y a transporté la forge.

5° La boulangerie, avec four en brique et le magasin de farine.

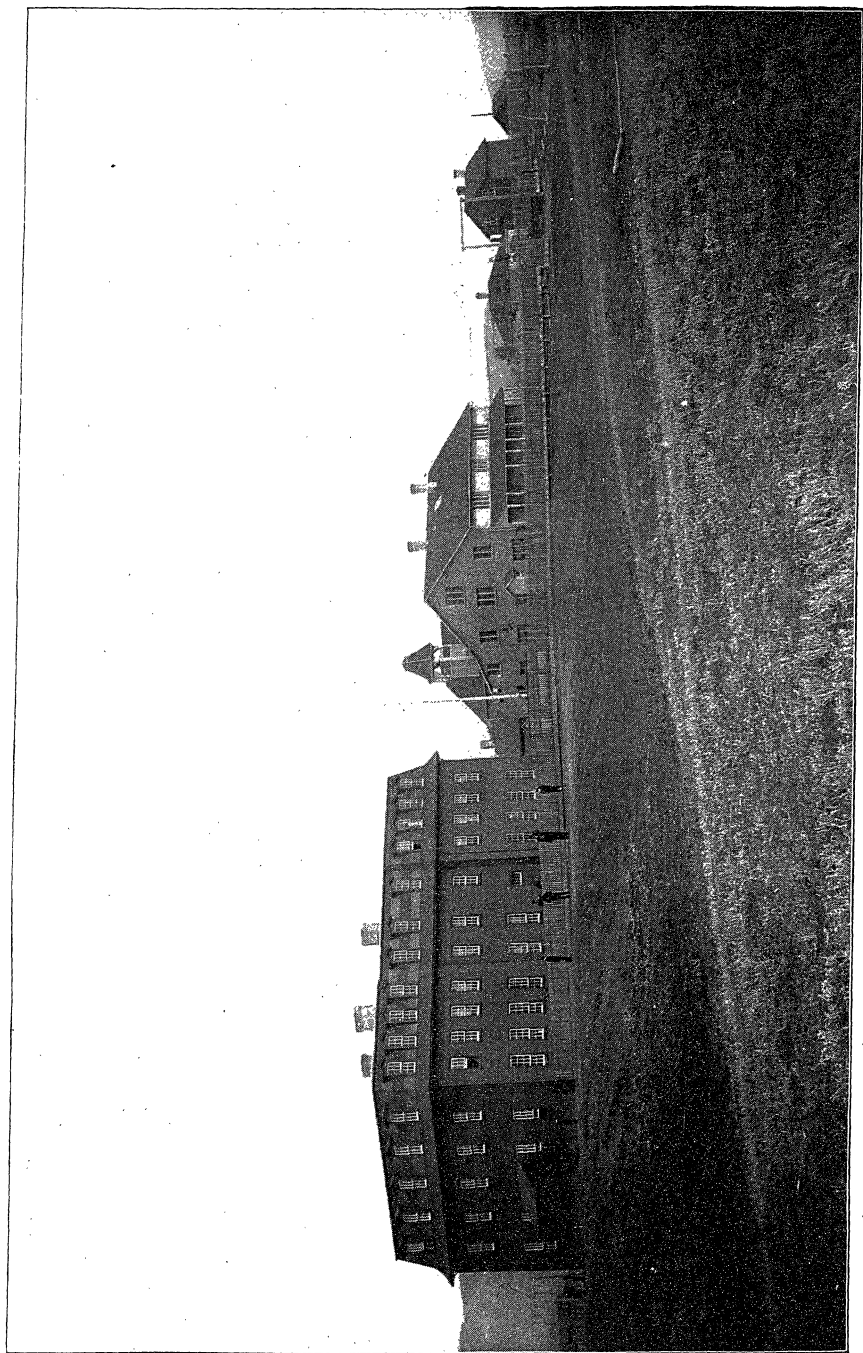
6° La buanderie, 30 × 20 pieds, contenant les cuvettes, les machines à laver, les bouilloires, etc. L'étage supérieur sert de séchoir en hiver.

7° L'hôpital, 26 × 30 pieds, divisé en plusieurs chambres et ne servant qu'en cas de maladie contagieuse.

En arrière de l'établissement des filles se trouvent :—

1° Le hangar à bois et pour le charbon, 36 × 14 pieds.

2° La glacière, 32 × 16 pieds. Cette glacière contient des compartiments spéciaux pour les viandes, le lait et le beurre.



ÉDIFICES DE L'ÉCOLE D'INDUSTRIE POUR LES SAUVAGES DE SAINT-JOSEPH, RIVIÈRE HAUTE, ALBERTA.

Département des affaires indiennes.

3° Le magasin, 12 × 28 pieds. Cette maison a été transportée en ligne avec les autres, mais est tellement vieille qu'il faudra la remplacer.

4° Le poulailler, 32 × 12 pieds, avec cour clôturée en fil de fer.

En arrière de ces bâtiments se trouvent les écuries et les étables, 60 × 32 pieds, les quelles sont en très mauvais état ; il faudra les remplacer avant longtemps.

Dans le même alignement que ces écuries se trouvent le hangar des outils et instruments aratoires, ainsi que le hangar aux voitures, 125 × 22 pieds ; c'est un bâtiment très approprié pour enseigner le soin des instruments aratoires. A côté se trouve un grand enclos pour le foin, 152 × 46 pieds, entouré d'une haute clôture en planches.

Terrains.—On a grandement amélioré les terrains au cours des dernières années. Quelques-uns des bâtiments ont été déplacés et mis sur une meilleure ligne ; on a aussi clôturé avec des poteaux en bois afin de marquer les différentes parties des terrains.

On a planté des arbres à différents endroits.

Installation.—L'établissement loge actuellement quarante filles et quatre vingt-dix garçons. La chapelle et le réfectoire ne sont pas assez grands pour accommoder le nombre actuel des élèves.

Assiduité.—Au cours de l'année dernière, la moyenne des élèves qui ont suivi les cours a été de cent dix-sept par jour : trente-une filles et quatre-vingt-six garçons.

On n'a admis que quatre nouveaux élèves, le nombre autorisé de cent vingt étant atteint. On éprouve une grande difficulté pour obtenir des filles du Traité no° 7. On a renvoyé une fille et neuf garçons.

Classes.—Il y a trois classes différentes : une pour les filles, une pour les jeunes garçons et une autre pour les garçons plus âgés. Chacune de ces classes a un instructeur spécial. Dans ces classes, on suit autant que possible le programme arrêté par le département. On applique la plus grande partie du temps à enseigner les éléments.

On enseigne aussi le dessin, plusieurs des élèves ayant beaucoup de goût pour cet art.

Ferme et jardin.—On ne cultive que soixante-cinq acres. C'est tout le terrain approprié à la culture, et ce n'est certainement pas assez ; les produits de la ferme ne sont pas suffisants pour notre consommation. Le peu de terre que nous possédons n'est pas suffisant pour nous permettre d'essayer différents endroits chaque année, et nous empêché de faire travailler un grand nombre de garçons sur la ferme.

La culture n'est pas encourageante, le résultat étant toujours très douteux.

La partie la plus importante est l'élevage et le soin des animaux. Et pour ceci encore, vu l'insuffisance des pâturages, nous devons prendre notre foin sur des terres à une distance d'environ douze milles de l'école.

A part les racines que l'on sème dans un champ, nous réservons une acre de terre pour la culture de diverses sortes de légumes, et les garçons reçoivent à tour de rôle des leçons de jardinage.

La majorité des grands garçons sont employés sur la terre.

Travaux industriels.—*Atelier de menuiserie.*—Huit garçons sont employés dans l'atelier avec le menuisier-instructeur. Ils construisent les bâtiments nécessaires, font toutes les réparations, et font aussi des meubles.

Atelier de cordonnerie.—Dix garçons sont employés dans cet atelier. Ils fournissent à l'institution toutes les chaussures et les mocassins, font les réparations nécessaires, et font aussi beaucoup d'ouvrage pour le dehors.

Forge.—La forge n'est ouverte qu'une partie de l'hiver, car il n'y a pas assez d'ouvrage pour employer un instructeur permanent.

Boulangerie.—La boulangerie occupe une maison à elle seule et fournit du très bon pain à tous les habitants de l'institution. Deux garçons apprennent la boulangerie.

Travaux industriels pour les filles.—On enseigne aux filles tous les différents travaux du ménage.

Instruction morale et religieuse.—Tous les élèves assistent au service dans la chapelle, deux fois le dimanche, au cours duquel ils sont instruits dans les principes du chris-

tianisme. L'école du dimanche est tenue dans l'après-midi. Le catéchisme est enseigné une demi-heure par jour.

Si l'on tient compte de la nature des indiens et spécialement le caractère orgueilleux et indépendant de la nation des Pieds-Noirs, ces enfants montrent de bonnes dispositions à suivre la discipline et l'ordre. Il arrive rarement que nous soyons obligés de punir pour désertion ou insubordination.

Santé.—La santé des élèves a été satisfaisante, en général. Il n'ont pas cependant de constitutions bien fortes. La pauvreté du sang cause souvent le scrofule et mène à la phthisie. Nous prenons soin de renouveler et renforcer le système des élèves. Un médecin de Calgary nous fait des visites mensuelles.

Condition sanitaire.—L'école elle-même est en très bonne condition hygiénique. Les édifices sont bien éclairés et bien ventilés, spécialement la nouvelle bâtisse pour les garçons. Les dortoirs ont un grand nombre de fenêtres, les plafonds sont hauts, et les couchettes sont assez espacées. Toutes les eaux sales sont conduites au moyen de réservoirs à niveau fixe dans un grand puisard près des bords de la rivière.

Eau.—L'eau est pompée du puits artésien, qui est profond de cent quinze pieds, au moyen d'une machine, à des réservoirs situés dans les divers bâtiments. On dit que l'eau est de très bonne qualité. La machine n'a pas répondu à nos besoins; elle est trop faible pour l'ouvrage auquel elle est destinée, et n'a pas, conséquemment, pu être une source d'économie, jusqu'à présent.

Précaution contre le feu.—Dans le bâtiment des filles se trouve un grand réservoir; à chacun des deux paliers il y a cinquante pieds de boyaux à incendie. Un grand nombre d'extincteurs, grenades à main, seaux, etc., sont distribués dans toutes les pièces. Dans le bâtiment des garçons, il y a deux grands réservoirs. La pose des tuyaux est encore à l'état de projet. Nous avons quatre babcocks et une grande quantité de grenades et seaux. Cependant, ces appareils ne seraient efficaces qu'au commencement d'un feu. La seule difficulté est d'obtenir assez d'eau promptement.

Chauffage.—La maison où sont les filles est chauffée par des poêles ordinaires. La maison des garçons est chauffée par quatre grosses fournaies à air chaud. Ce système n'est pas bon pour la santé, et n'est pas économique. Une grande quantité de charbon dur est consumée dans le cours de l'hiver sans résultats satisfaisants. En certains endroits on se sert de poêles pour obvier à l'inefficacité de ce système de chauffage.

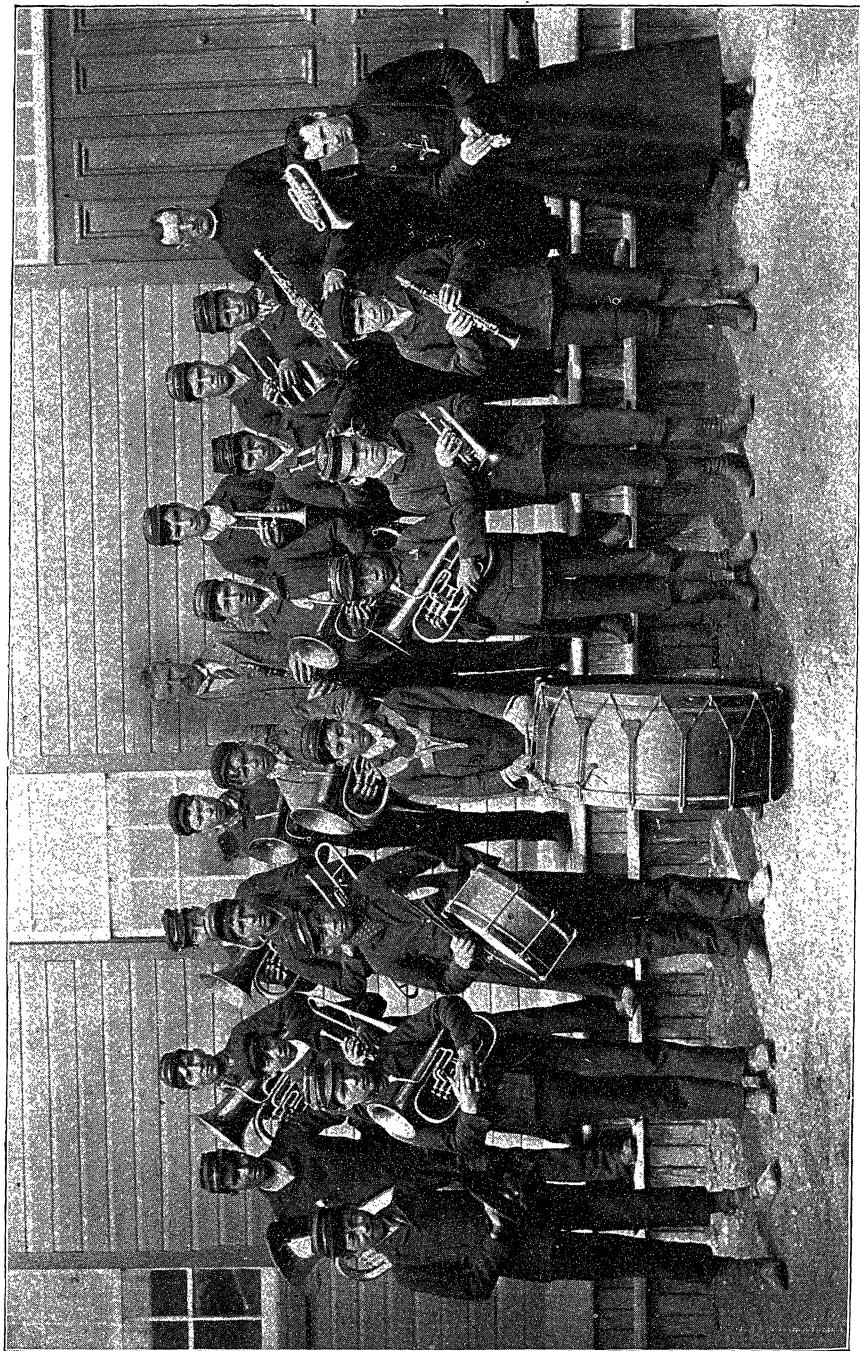
Récréation.—Les filles, les petits garçons et les grands garçons ont chacun leurs cours de récréation clôturées. Ils ont différents jeux qui leur ont été fournis. Les garçons semblent prendre beaucoup de plaisir au jeu de balle. La fanfare est aussi une source de récréation. Ils font souvent et avec avantage de la gymnastique, principalement les exercices avec les haltères et les mils ou massues. Les élèves ont autant d'exercices en dehors qu'il leur est possible d'en avoir.

Elèves placés chez des familles.—Quelques-uns des garçons les plus vieux, spécialement parmi les cultivateurs, ont été engagés par des voisins pour plus ou moins de temps. Un assez joli bénéfice est ainsi réalisé.

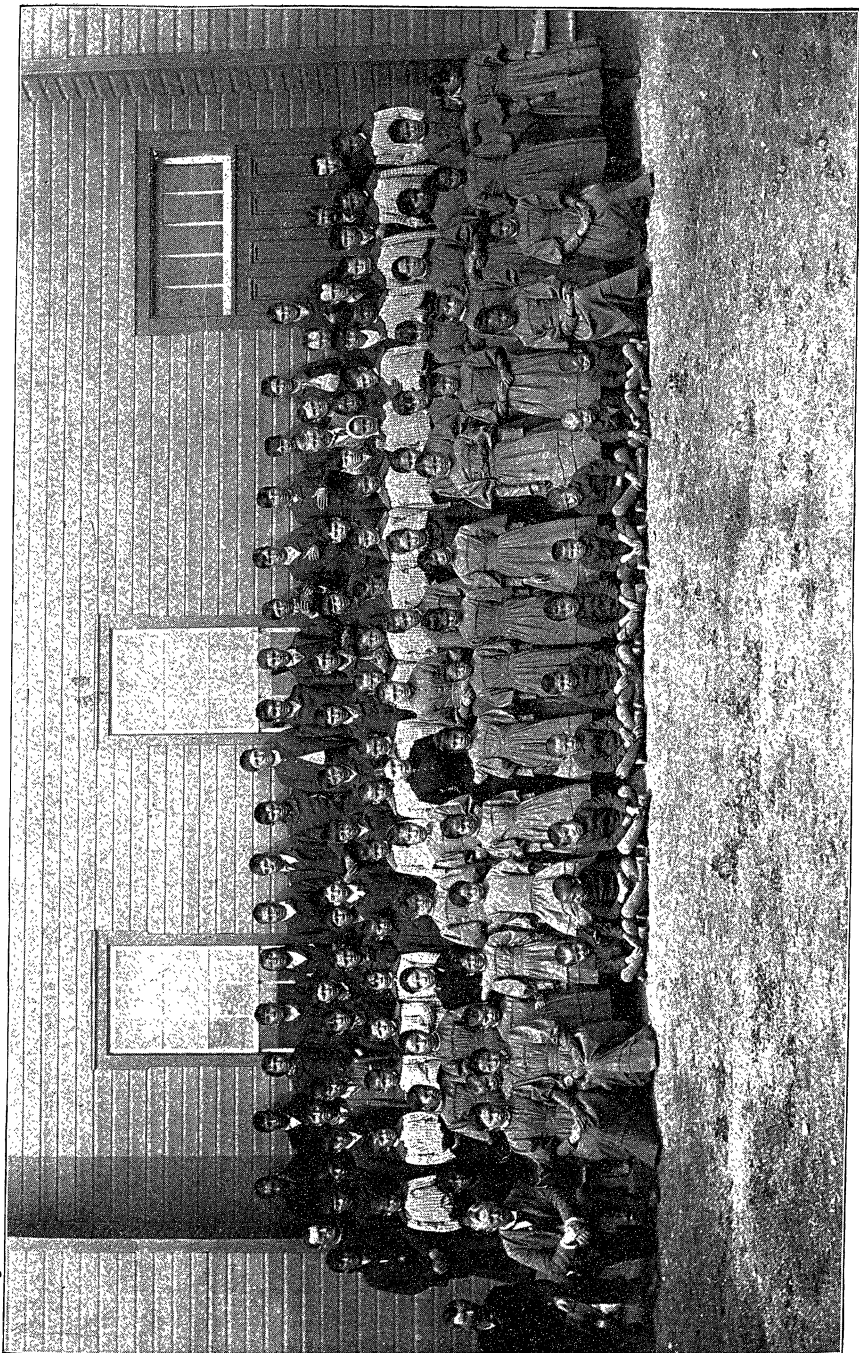
J'ai l'honneur, etc.,

A. NAESSENS,

Principal.



CORPS DE MUSIQUE DE L'ÉCOLE D'INDUSTRIE POUR LES SAUVAGES DE SAINT-JOSEPH, RIVIÈRE HAUTE, ALBERTA.



ÉLÈVES DE L'ÉCOLE D'INDUSTRIE POUR LES SAUVAGES DE SAINT-JOSEPH, RIVIÈRE HAUTE, ALBERTA.

Département des affaires indiennes.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR BÉTOURNAY CONCERNANT LES ÉCOLES INDIENNES CATHOLIQUES ROMAINES DU MANITOBA ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

RÉGINA, ASSA., 14 août 1896.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année finissant le 30 juin 1896.

Écoles visitées.—Bien que j'aie été occupé pendant plusieurs mois, le nombre d'écoles que j'ai visitées est très limité, et toutes celles que j'ai visitées sont des écoles industrielles. Ce sont : l'école industrielle Saint-Joseph, le pensionnat Washakada pour les sauvages (Elkhorn), l'école industrielle de Qu'Appelle, et l'école industrielle de Saint-Boniface. J'ai séjourné dans ces écoles, à l'exception de l'école de Qu'Appelle, pendant très longtemps, ayant l'intention d'examiner la direction financière et de régler l'administration générale.

ÉCOLE INDUSTRIELLE SAINT-JOSEPH.

J'ai visité cette école pendant les mois de novembre et décembre 1895. Elle était dans un grand désarroi, à cause des travaux exécutés dans la nouvelle allonge de la maison des garçons.

Installation.—La nouvelle allonge donnera beaucoup plus d'espace, et facilitera ainsi à la direction l'augmentation considérable des élèves.

Élèves.—Cette école était destinée antérieurement aux Pieds-Noirs, mais, à cause de l'opposition que nous ont montrée ces tribus, on a dû chercher les élèves dans les réserves des traités n^{os} 5 et 6. Toutefois, graduellement, les Cris ont été renvoyés, ayant reçu l'éducation usuelle, et les élèves sont maintenant en grande partie des Pieds-Noirs, des Gens-du-Sang et des Piégânes. Ils sont très dociles à part quelques exceptions, et sont d'aussi bons élèves que ceux que les autres tribus peuvent fournir. L'opposition que les parents montraient est graduellement disparue, et le recrutement des élèves n'est plus un travail aussi dur qu'il l'était il y a quelques années. Même plusieurs des Gens-du-Sang sont contents d'envoyer leurs enfants aux écoles. Il y a eu plusieurs excursions de l'école à quelques-unes des réserves, et sans aucun doute que l'apparence joyeuse des enfants, leurs bons habits, et aussi la musique jouée par la fanfare, ont beaucoup aidé à modifier les sentiments des sauvages à l'égard des écoles.

Inspection.—J'ai passé en revue, avec le directeur, les différentes questions de discipline, d'assiduité, de culture et des diverses affaires courantes, et le résultat de cette étude a été que tout a pris une nouvelle allure, et tous les employés, quand j'ai quitté l'endroit, semblaient vouloir faire de leur mieux pour l'école et les élèves. La routine dans ces écoles, est apte à devenir mécanique après un certain temps, et c'était le cas jusqu'à un certain point lorsque je suis arrivé, ce qui nécessitait un effort pour ressusciter l'ancienne énergie.

Santé.—La santé était très bonne. Les enfants sont bien nourris et habillés, etc. Les travaux du dehors ne sont pas durs, mais suffisants.

Condition financière.—L'état financier, qui avait été assez mauvais jusqu'au commencement du dernier exercice, s'était beaucoup amélioré, et lors de ma visite il y avait probabilité que le bilan de l'année financière courante serait convenablement équilibré.

Education industrielle.—L'éducation industrielle des garçons comprend : la cordonnerie, la menuiserie, la culture, les soins à donner au bétail, et traire les vaches en hiver ; pour les filles : travaux du ménage, tricot, couture à la main et à la machine, fabrication du beurre, le blanchissage, le repassage, la confection et le raccommodage des habits, les travaux de basse-cour, et traire les vaches en été. De grands progrès ont été faits dans ces divers travaux. L'école étant assez éloignée des grands centres, les boutiques ne rapportent que de très petits bénéfices, et l'ouvrage est ainsi limité aux besoins immédiats de l'école. Mais il y a eu tant à faire que les apprentis ont été occupés sans interruption.

Bâtiments.—Tous les bâtiments sont en bon état et très propres. Le nettoyage demande beaucoup de temps, à cause des grands vents qui forcent la poussière à travers les plus petites ouvertures.

Visite de Leurs Excellences.—Pendant ma visite, on a fait une réception à Son Excellence le gouverneur général. Toutes les chambres (à l'exception du réfectoire et de la classe des garçons, qui étaient employés comme salle de réception) ont été laissées dans leur état normal, afin de donner une impression exacte de l'école. Le réfectoire et la classe des garçons étaient élégamment décorés de devises appropriées, gravures, photographies et drapeaux. La réception a fait honneur à l'école, et quant aux enfants, ils ont conservé un souvenir ineffaçable de la réception et des bonnes paroles que leur ont adressées Leurs Excellences le gouverneur général et lady Aberdeen.

ÉCOLE INDUSTRIELLE D'ÉLKHORN.

J'ai visité cette école pour la première fois en novembre dernier, mais j'ai été obligé de la quitter parce qu'un incendie avait éclaté et avait détruit le bâtiment principal et le pensionnat des filles. J'y suis parti et j'y suis retourné en janvier, et j'ai alors constaté que la direction avait loué les bâtiments nécessaires pour continuer les classes en attendant que d'autres bâtiments soient construits. L'installation temporaire laissait à désirer, mais c'était ce qu'il y avait de mieux sous la main.

Condition financière.—En ce qui concerne les finances, il avait été impossible d'équilibrer les recettes et les dépenses de l'institution.

Discipline et études.—La direction est très satisfaisante. La discipline règne dans tous les départements. Les études ne laissent pas à désirer. Les enfants sont bien entretenus.

Travail industriel.—L'une des particularités spéciales de cet établissement est le développement remarquable des ateliers d'artisans. L'école étant située près de la voie ferrée, cela lui fournit l'occasion d'avoir de l'ouvrage du dehors, et cet ouvrage n'a pas été négligé. Le résultat a été que les ateliers du tailleur, du cordonnier et de l'imprimeur ont rapporté un revenu considérable à l'école, après avoir payé toutes les dépenses qui sont causées par ces ateliers, y compris les salaires des instructeurs, garçons, contremaîtres, et le surcroît de travail éventuel. La ville n'offre aucune concurrence à ces trois industries, mais il n'en est pas ainsi en ce qui concerne l'atelier de menuiserie, dont les revenus sont beaucoup moindres que les dépenses. Quelques élèves sont apprentis dans des ateliers de la ville, et apprennent très bien. Les métiers qu'ils apprennent sont la forge, la ferblanterie et le commerce de détail. Les filles apprennent les divers travaux du ménage, économie domestique, etc.

Ferme.—La ferme de l'école est située à quatre ou cinq milles de l'école, et on a cru impossible de la diriger avec profit à cette distance, et on a pensé qu'il serait préférable de la louer. Néanmoins, il y a du bétail à l'école, et un jardin d'assez grandes dimensions est cultivé.

Santé.—La santé des élèves a été assez bonne.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE QU'APPELLE.

Mon inspection dans cette école a été limitée à l'état financier, qui était très bon. Toutes les économies nécessaires avaient été faites, et si l'école n'était pas dirigée comme

Département des affaires indiennes.

on s'y attendait, elle ne laissait pas beaucoup à désirer, et l'on s'attendait à ce que le résultat de la prochaine année (exercice courant) amènerait l'équilibre entre les recettes et les dépenses. Un rapport spécial a été envoyé immédiatement après ma visite.

Discipline.—Pendant les dix jours ou plus qu'a duré mon inspection, j'ai pu constater que la discipline était très bonne.

Santé.—La santé s'était améliorée, parce qu'on avait changé le gymnase en dortoir pour les garçons, enlevant ainsi au vieux dortoir un grand nombre d'occupants. On en a ressenti l'effet presque immédiatement.

Assiduité.—Il y a deux cent quatre élèves à l'école, quatre-vingt-dix-sept garçons et cent sept filles.

Travail industriel.—Une vingtaine de filles étaient occupées à des ouvrages tels que travaux de ménage, couture, tricot à la main et à la machine, et travaux de cuisine. Parmi les garçons il y avait huit menuisiers, treize cultivateurs, un jardinier, neuf boulangers, six forgerons, trois cordonniers, trois peintres, et cinq employés au moulin à vent et au manège (*horse-power*) pour scier le bois, hacher le grain et autres nourriture pour le bétail, etc.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE SAINT-BONIFACE.

J'ai visité cette école en février et en mars pour la direction générale, et en juin et juillet pour les finances.

Condition financière.—Le déficit de cette école en 1896 était en chiffres ronds de \$2,700, et avait augmenté depuis sa fondation en 1891 à une moyenne de \$540 par année, quoique l'augmentation ait été moindre pendant les dernières années. L'école n'a jamais eu son nombre maximum d'élèves, et ceci augmentait le déficit. Avec le nombre complet d'élèves, il y a moyen d'équilibrer les recettes et les dépenses.

Bâtiments.—L'école est divisée en deux sections, qui à venir jusqu'à ces derniers mois étaient deux institutions distinctes. Il serait à désirer que les deux institutions se joignissent ensemble, non seulement en ayant qu'une seule direction, mais en réunissant aussi les deux institutions sous le même toit. Ceci nécessiterait un agrandissement de la maison. Le département a eu l'intention de le faire. La nécessité de le faire est maintenant devenue très urgente.

Etudes et industries.—On prend bien soin des enfants. L'enseignement en classe est tout ce qu'on peut désirer. On fait de la culture limitée, la récolte de cette année sera peut-être pauvre. Il y a deux ateliers occupés maintenant, celui du menuisier et celui du cordonnier. On ne fait qu'une quantité limitée d'ouvrage pour le dehors; cela ne dépasse pas la valeur de \$250 par année. Cela pourra s'améliorer plus tard.

Santé.—La santé des élèves est très bonne.

Recrutement des élèves.—Il a toujours été difficile de recruter des élèves, et il est à espérer que l'on surmontera cette difficulté bientôt. Dernièrement, la plupart des élèves, avec sept ou huit membres du personnel et la fanfare, ont visité les réserves de l'agence Clandeboye, à la grande satisfaction des parents, et nous croyons que l'effet sera tel qu'il encouragera les parents à envoyer leurs enfants à l'école. Trois ou quatre nouveaux élèves ont été amenés à l'école comme résultat immédiat.

J'ai l'honneur, etc.,

ALBERT BÉTOURNAY,

Inspecteur des écoles indiennes catholiques romaines.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN CHEF WADSWORTH SUR LES ÉCOLES INDIENNES DU
MANITOBA ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

RÉGINA, ASSINIBOIA, 1^{er} juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant des affaires indiennes
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de mon inspection des écoles industrielles et pensionnats suivants, pendant l'année terminée le 30 juin 1896.

PENSIONNAT DU LAC-AUX-CANARDS.

J'ai visité cette école le 2 novembre 1895; principal, le révérend Père Paquette; plusieurs révérendes sœurs qui font la classe aux filles et dirigent les travaux du ménage lui sont associées.

En mai 1894, je reçus des instructions pour fixer l'emplacement de cette école sur les cent acres de terre que Sa Grandeur l'évêque avait cédées au département; ce n'était à cette époque qu'une grande prairie. Quel remarquable changement s'est opéré dans le cours des dix-huit mois qui ont suivi! Des bâtiments se sont élevés comme par enchantement; la résidence avec ses annexes forme en un seul corps de logis une installation assez spacieuse pour soixante-quinze élèves et un personnel complet; le soubassement contient un grosse fournaise capable de chauffer le tout, aussi un magasin pour le charbon et des caveaux à légumes. On a bâti une bonne buanderie, un grand atelier de menuiserie et au deuxième étage un atelier de cordonnier et un grand hangar pour le combustible. Il y a une grande grange, à deux étages, le premier pour les chevaux et bêtes à cornes, et le second étage peut contenir cinquante tonnes de foin; il y a dans cette grange un puits avec une pompe aspirante en fer. Il y a une porcherie avec compartiments, un poulailler, une remise à voiture, une remise à traîneaux et une pour les instruments aratoires; au-dessus de ces remises (un étage et demi de haut) il y a des greniers, un magasin pour la viande et un pour la farine.

Il y a aussi une laiterie, 16 x 18 pieds, aérée, propre, une laiterie modèle parfaite.

Bétail.—L'école garde six vaches et fait tout le beurre nécessaire, et les élèves ont tout le lait qu'il leur faut, les veaux étant sevrés et nourris de moulée.

Terrain de jeu.—Les cours aussi bien que le préau de jeu des filles sont entourés de clôtures en planches embouvetées très élevées.

Approvisionnement d'eau.—Il y a un excellent puits avec une pompe dans la maison, afin qu'il y ait un approvisionnement d'eau pure suffisant.

Protection contre le feu.—Le principal a acheté une pompe à vapeur dont il peut se servir, à ce qu'il dit, pour éteindre le feu, et pour couper le bois, le foin, etc.

Service des repas.—J'étais présent lorsque le dîner des enfants a été servi. Les tables à manger sont toutes proprement recouvertes en zinc, et sont bien munies de la vaisselle blanche nécessaire. Les élèves avaient un bon dîner qui a été servi d'une manière très satisfaisante.

Santé.—Les enfants étaient bien lavés et peignés, proprement vêtus, et tous paraissent jouir d'une parfaite santé. Je me suis laissé dire qu'il n'y avait pas dans l'établissement un seul enfant malade.

Assiduité.—Il y a dix-sept garçons et vingt-trois filles sur la liste. L'instituteur des garçons est M. Jones, antérieurement de la réserve des Gens-du-Sang, et la révérende Mère Kent est institutrice pour les filles.

Département des affaires indiennes.

Travaux industriels.—Les garçons vont à la buanderie un jour par semaine, et là on leur apprend à blanchir leur propre linge ; on leur apprend aussi la culture, le jardinage, la menuiserie et la cordonnerie.

On enseigne aux filles les travaux du ménage, la laiterie, la boulangerie, la cuisine, couture, le repassage et la confection de leurs habits et de ceux des garçons.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE QU'APPELLE.

Le 11 novembre, j'ai commencé une révision des comptes et des livres de cette école, et une inspection générale de cette institution ; la comptabilité se fait en partie double, les affaires étant très nombreuses et s'élevant à plus de \$2,000 par mois.

Je suis heureux de dire que les affaires de cette institution sont conduites avec beaucoup de soins par le rév. Hugonnard, principal. Il est aidé de son adjoint, M. W. E. Sworder, qui s'est montré comptable très soigneux et très exact.

Équipement, etc.—J'ai trouvé l'équipement de l'institution aussi bien entretenu que lorsque sous le contrôle du gouvernement ; les enfants sont bien nourris, bien habillés, bien instruits et bien entretenus, et les dépenses n'excèdent presque pas les contingents *per capita* que le gouvernement donne. Immédiatement après mon inspection, j'ai préparé et envoyé au commissaire mon rapport, accompagné du bilan de l'institution.

Assiduité.—Le 30 novembre, la liste contenait deux cent vingt-deux élèves, cent un garçons et cent vingt et une filles ; de ce nombre deux garçons et dix-huit filles étaient en service au dehors.

Externes.—Le principal m'a dit que le salaire des élèves du dehors est entre \$4 et \$10 par mois, et généralement leur conduite et leur maintien donnent beaucoup de satisfaction à ceux qui les emploient.

Travaux industriels.—Huit garçons apprennent la menuiserie, cinq la forge, et sept la culture.

Bâtiments.—L'érection d'une grande annexe aux bâtiments de l'école, trois étages de haut, 60 × 40 pieds, a donné beaucoup d'ouvrage au menuisier instructeur et aux élèves apprenant les métiers ; cette allonge est destinée à donner plus d'espace au département des filles, qui a été encombré, et aussi pour les très petits garçons que l'on a l'intention de placer plus directement sous la surveillance des révérendes sœurs qu'il n'a été possible jusqu'à présent ; le troisième étage a été installé en hôpital. Une nouvelle grange, 30 × 60 pieds, un étage et demi de haut, et une porcherie, 28 × 30 pieds, ont été construites par les ouvriers de l'école depuis ma dernière inspection. On a aussi mis, partout où il y en avait besoin, de nouveaux planchers dans les vieux bâtiments.

Terrain.—On a amélioré les jardins et les pelouses, et changé le chemin jusqu'à l'entrée principale ; le préau de jeu des garçons a été agrandi.

Culture.—Un nouveau champ de neuf acres, acheté de la mission pour \$100, a été cultivé. La culture des céréales a été réduite, et on a prêté plus d'attention au jardinage et aux légumes. La dernière récolte a rapporté cent minots de blé, cent soixante-six minots d'avoine, trois cent quarante et un minots d'orge, et huit cent minots de pommes de terre, et toutes sortes d'autres légumes ont bien poussé, surtout les choux.

Bétail.—Quinze vaches donnaient du lait.

Exposition de Régina.—Cette école a pris beaucoup d'intérêt à l'exposition de Régina ; elle a exposé de nombreux articles et a gagné seize prix pour ses travaux industriels, agricoles, domestiques et pédagogiques, six prix ayant été gagnés en concurrence avec des écoles de blancs. Soixante enfants ont eu la permission de visiter l'exposition ; cette gratification a été accordée pour récompenser les élèves de leur industrie et de leur bonne conduite. La fanfare de l'école était présente pendant toute l'exposition, et le premier prix, bien mérité, lui a été accordé. Probablement rien n'a autant contribué à prouver ce que peut faire la jeunesse indienne de la génération actuelle que la bonne musique fournie par cette fanfare.

Visite de Leurs Excellences.—La visite que lord et lady Aberdeen ont faite à cette école peut être considérée comme un des grands événements de l'année, et les élèves

s'en souviendront comme de l'un des plus grands événements de leur vie scolaire. La direction a aussi reçu beaucoup d'encouragement du fait que ces personnages éminents ont évidemment très bien apprécié la valeur du travail qu'elle s'est imposé.

Gymnase.—Il n'y a probablement dans cette institution rien qui soit plus propre à civiliser ces enfants sauvages que le nouveau gymnase ; parce que c'est une source d'intérêt et de plaisir continuel, à cause des différents usages qu'on en peut faire. Comme gymnase, les garçons et les filles s'en servent pour pratiquer (sous surveillance) aux heures indiquées. Cette récréation pendant les ennuis du long et froid hiver devient une nécessité absolue pour la santé du corps aussi bien que pour l'esprit, et est prise avec beaucoup d'enthousiasme.

Récréation.—Le gymnase sert aussi de théâtre dans lequel les élèves interprètent de petites comédies, et plusieurs longues soirées sont ainsi rendues agréables par les entretiens donnés en famille par les élèves, pour l'amusement de l'établissement. De temps à autre une compagnie ambulante est subventionnée par le directeur et le personnel pour venir du "Fort" et amuser les élèves. En les voyant jouer, les enfants reçoivent des idées pour l'interprétation de leurs pièces domestiques, et la fanfare est toujours là pour donner un programme complet et pour ajouter à l'éclat de la fête.

Protection contre le feu.—J'ai examiné les appareils pour éteindre le feu au besoin. Je les ai tous trouvés en bon état ; le département a acheté une machine à bras pour éteindre le feu s'il se déclarait dans les hangars ou dépendances, et l'organisation d'une compagnie de pompiers parmi le personnel et les élèves, avec cette machine, donnera plus d'ensemble à leurs efforts s'ils étaient obligés de travailler à éteindre un incendie.

Discipline et ordre.—J'ai visité tous les départements de l'école. Je les ai tous trouvés bien tenus ; les élèves sont bien habillés et présentent une apparence uniforme ; la routine est observée ponctuellement du lever au coucher.

Travaux de classe.—J'ai visité les classes pendant les heures d'ouvrage. L'intelligence des élèves et leurs progrès évidents dans leurs différentes études m'ont beaucoup plu. Les instituteurs sont compétents, et il est facile de voir qu'ils s'occupent non seulement de leur travail, mais aussi des progrès de chaque élève, et ils ont créé l'impression que chacun d'eux est quelqu'un de l'école ; qu'il a quelque chose à enseigner, et que son concours est nécessaire pour assurer la perfection de l'ensemble. Ceci a créé l'émulation amicale qui conduit aux bons résultats.

Santé.—La santé des élèves a été satisfaisante ; les visites presque quotidiennes et l'expérience du docteur Seymour ont empêché les épidémies de prendre pied. Il y a eu six cas de diphtérie dans le voisinage de l'école, parmi les colons, on a été obligé de prendre beaucoup de précautions, et il y lieu de se réjouir que la contagion a été évitée.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE SAINT-BONIFACE.

J'ai fait des visites officielles à l'école industrielle de Saint-Boniface le 16 décembre 1895 et le 18 avril 1896, et à chaque visite j'ai examiné les livres de comptes et visité les différents départements de l'école. J'éprouve beaucoup de plaisir en disant que les enfants reçoivent une bonne instruction, sous la direction de la révérende mère supérieure Hamel, aidée d'un personnel compétent de sœurs, sous la surveillance de sœur Deschambault. Le révérend père Comeau a tous les garçons sous sa direction, et les conduit avec succès.

Discipline.—L'école est tenue d'une manière parfaite ; les élèves sont intelligents et propres, bien habillés et bien nourris, et la discipline est douce mais rigide.

Bâtiments et terrain.—Les bâtiments sont en bon état, en dehors et en dedans, les pelouses ont été agencées avec goût, tant au point de vue de l'utilité qu'à celui de l'embellissement. Tout ceci est fait avec la plus stricte économie, mais on s'arrange de façon à ce que cette économie ne retarde pas le progrès de l'école et n'affecte pas le confort des élèves.

Santé.—Les élèves ont joui d'une bonne santé, et les services du médecin n'étaient que rarement requis.

Département des affaires indiennes

INSTITUT DE MOUNT-ELGIN, ONTARIO.

Le 24 mars j'ai commencé l'inspection de cette école industrielle.

Age de l'école.—Cette école, pour l'instruction, la christianisation et l'enseignement de la civilisation à la jeunesse sauvage des deux sexes, a été conduite sous les auspices de l'Eglise méthodiste du Canada depuis près d'un demi-siècle, avec un succès très appréciable.

Bâtiments.—La maison d'école primitive, bâtie en brique, et encore occupée par le personnel et par les élèves, lors de mon inspection, a été remplacée par une nouvelle maison de grande dimension. Le plan de la nouvelle maison a été fait par le révérend principal Shepherd, basé sur sa longue expérience de ce qui est requis pour la direction économique d'une pareille institution, et exécuté par les architectes. Elle est située sur une éminence, à peu près à trois cents verges de l'endroit où la côte commence à s'incliner, vers la rivière Thames; le terrain en face est couvert de noyers noirs, chataigniers et noyers; de l'autre côté est le beau verger de pommes et de baies, telles que gadelles, groseilles et framboises. En arrière, à une distance appropriée, est la grande buanderie, bâtie entièrement en brique; et un peu plus loin, la remise à voitures et les hangars, etc. Sur le front gauche, où sont les baies, se trouve le jardin où sont semés les légumes; sur le front droit est le préau de jeu des garçons. La nouvelle maison a quatre étages de hauteur, est bâtie en pierre et en brique blanche, sur des fondations de tuf. Le toit est en ardoise. L'entrée principale est dans une tour de seize pieds carrés et de cent huit pieds de haut. Le rez-de-chaussée est huit pieds au-dessus du sol; conséquemment les fenêtres du soubassement ne se trouvent pas au-dessous du sol, et ne présente pas le même effet que les autres soubassements. A l'extrémité nord de la maison est le clocher, quatre-vingt-deux pieds de haut. Les entrées des élèves sont à chaque bout de la maison et donnent sur de spacieuses salles où sont de beaux escaliers à plate-forme, en chêne poli; il y a vingt et un escaliers.

Le réfectoire des élèves, la salle d'études et le dortoir des garçons occupent l'aile du nord; dans l'aile du sud sont le lavabo des filles, les chambres de couture et les dortoirs. Les appartements de la directrice et des employées sont adjoints à cette aile. Le centre de la maison est arrangé pour l'appartement privé du principal et pour le bureau d'affaires, et entre ces chambres et l'aile des garçons sont les chambres des employés.

Chaque plancher couvre une étendue de 75 x 108 pieds. Le soubassement contient un magasin, trois chambres à combustible, une laiterie, un four en brique, chambre à pâtisserie, chambre de chauffe, salle à dîner, grand lavabo des filles, cuisine, lavoir pour la vaisselle, principal corridor, deux salles et quatre escaliers, et une entrée à la cuisine.

A part du four en brique, la cuisine est munie d'un grand fourneau en acier, Gurney, et d'une bouilloire à eau chaude jointe au poêle, et d'éviers et de pompes foulantes pour l'eau douce.

Sur un côté de la cuisine, faisant face au principal corridor, il y a deux bouilloires Gurney. Elles sont au centre de la maison; on se sert de tuyaux de circulation dans le soubassement et de radiateurs dans les autres étages. On pense que trente tonnes de charbon seront suffisantes pour chauffer l'établissement confortablement tous les hivers; on a déjà constaté que c'était suffisant.

Approvisionnement d'eau.—Je puis dire ici que tous les étages de l'établissement sont pourvus d'eau chaude et d'eau froide, la première étant de l'eau douce et la dernière dure et courante.

Lavabos, etc.—Le lavabo des filles contient deux baignoires en métal, aussi des éviers servant de cuvettes.

Autres chambres.—Le réfectoire des élèves est grand et bien éclairé, tous les planchers du soubassement sont en bois franc posé sur ciment, de sorte que les rats n'ont aucune chance de s'y établir.

Sur le second plancher, ou plancher principal, sont le bureau d'affaires, les salles de réception, les salons du principal, les salles à dîner, la cuisine et les dépenses; dans cette cuisine il y a un fourneau Gurney auquel est reliée une bouilloire.

Il y a aussi à cet étage une salle à manger pour les employés, un petit lavabo, une grande classe de couture, trois vestibules, un large corridor, trois salles et cinq escaliers.

Aux troisième et quatrième étages, il y a des chambres à coucher pour la famille du principal, les employés et employées, et deux grands dortoirs, un pour les filles, l'autre pour les garçons.

Chaque département est pourvu de salles de bain bien munies de baignoires, de bassins, de porte-manteaux, eau chaude et froide courante, aussi de l'eau de source. L'eau de source est pompée dans les bassins dans l'attique à l'aide d'un moulin à vent situé à la distance d'un huitième de mille à l'ouest de la maison. L'eau de pluie est reçue dans un réservoir dans l'attique et fournie par la couverture, et quand elle manque elle est pompée au moyen d'une pompe foulante dans la cuisine.

Eclairage et sonneries électriques.—Il y a des tuyaux pour le gaz et des fils pour la lumière électrique incandescente partout dans la maison, il y a aussi un système complet d'avertisseurs électriques à l'aide desquels on peut communiquer entre les diverses parties de l'édifice.

Un téléphone met le principal en communication avec les chefs des départements (dont quelques-uns demeurent à quelque distance de l'édifice) et avec le bureau de poste, à une distance d'un mille et demi.

Ventilation.—L'aération est réglée au moyen de registres placées dans les cheminées.

Protection contre le feu.—Un tuyau est attaché à chaque bouche d'eau sur chaque plancher en cas d'incendie.

Drainage.—On a apporté beaucoup de soin au drainage; à part les principaux canaux un système d'égouts entoure l'habitation, et empêche l'eau de s'infiltrer sur place.

Coût des bâtiments etc.—Cet édifice très complet coûte, en comptant ce qui a été mentionné plus haut, ainsi que le moulin à vent, l'aqueduc, le salaire des architectes, de fait, toutes les dépenses qui se rattachent à sa construction, la très modique somme de \$23,560; c'est presque incroyable qu'on ait pu faire autant avec si peu, mais c'est exact.

Personnel.—Le personnel de l'école comprend le révérend W. E. Shepherd, principal; Mde Shepherd, sous-directrice; Mlle Shepherd, M.E.L., première maîtresse; Mlle Hales, deuxième maîtresse; Mlle Kilbert, surveillante; Louisa Delary (indienne), aide-cuisinière; Alfred Lane, cuisinier; Jean Coulter, instructeur-cordonnier; Wm Wilson, menuisier et contremaître général de la culture; Wm Price, gardien des troupeaux, régisseur du bétail; T. H. Boyce, jardinier; Samuel Shepherd, agriculteur; John Kepego (indien), garçon de ferme.

Congés.—Le personnel n'a aucun congé, tout temps perdu est déduit des salaires. Les garçons de ferme (les élèves compris lorsqu'ils sont employés) travaillent de 7 heures du matin à 7 heures du soir; on leur alloue une heure pour dîner.

Durant les vacances de la mi-été, quinze garçons et dix filles sont gardés à l'institut, et ils travaillent à la laiterie et à la ferme pendant la durée de la récolte des foins, des céréales et des racines; on paie à ces élèves des salaires qui, réunis, s'élèvent à \$300.

Routine.—La routine observée à l'école est la suivante:

Règlement d'hiver—

5.30 du matin.—Première sonnerie pour réveiller les gens, allumer les feux et appeler aux étables ceux qui sont chargés du soin des animaux.

6.30 du matin.—Déjeuner des élèves et des ouvriers.

7 " Prières.

7.30 " Tous à l'ouvrage, et déjeuner du principal et des fonctionnaires.

8.40 " Les élèves s'habillent pour l'école.

9 " Classes.

10.45 " Récréation.

12 " Préparatif pour le dîner.

12.20 " Dîner.

1.20 après-midi—Classes.

3 " Récréation.

3.45 " Sortie de l'école.

Département des affaires indiennes.

5.45 après-midi—Tous les travailleurs quittent l'ouvrage et se préparent pour le thé.

6 " Thé.

De 7.30 à 8 heures du soir—Etude.

8.45 du soir—Prières ; puis tout le monde se couche, les enfants les plus jeunes ayant été mis au lit plus tôt se lèvent aussi une demi-heure plus tard, le matin, que les élèves plus âgés.

Les élèves les plus âgés ont quatre jours entiers d'école chaque semaine ; les plus jeunes qui forment près de la moitié du nombre entier des élèves, vont à l'école tous les jours et durant toute la journée, vu que le système des demi-journées n'existe pas ici. Chaque samedi, de sept heures et demie à midi, les enfants se baignent et font quelques menus travaux, mais durant l'après-midi ils assistent à l'école de 1.20 à 3.45.

Tous les matins de sept heures et demie à midi, on s'occupe à laver le linge et à nettoyer la maison et dans l'après-midi les élèves assistent à l'école de 1.20 à 3.45

Les dimanches tout le monde assiste à l'église et à l'école du dimanche. Le travail du dimanche est fait par les employés à tour de rôle.

Lors de mon inspection, quatre-vingt-dix élèves assistaient à l'école, savoir : quarante-cinq garçons et quarante-cinq filles. A tous on inculquait des habitudes industrielles. Pour les garçons, on donnait la prépondérance à l'agriculture et à l'élevage ; tandis qu'on enseignait spécialement aux filles la laiterie dans tous ses détails ; en outre chaque fillette, à tour de rôle, prenait des leçons pratique de ménage et de couture.

Les élèves de cet institut sont recrutés principalement dans les réserves d'Ontario, mais il y en a aussi quelques-uns de la province de Québec. La fille la plus âgée de l'école a dix-neuf ans, et la plus jeune neuf ans ; mais la plupart dépassent douze ans. La moyenne de l'âge des garçons est plus élevée : quatre d'entre eux ont onze ans, et cela va en augmentant jusqu'à l'aîné, qui a vingt et un ans.

J'ai visité les deux salles d'études pendant qu'on était en séance, et j'ai été très satisfait de l'intelligence et des progrès des élèves. L'assistance dans l'école du premier instituteur était de dix-huit garçons et de seize filles ; dans la classe du second instituteur il y avait quatorze garçons et huit filles ; formant un total de trente-deux garçons et de vingt-quatre filles, et une assistance totale de cinquante-six en cette occasion.

Ceux qui étaient absents étaient occupés à des travaux industriels.

Tous les enfants étaient propres et confortablement vêtus.

Buanderie.—La buanderie est construite en briques blanches, à maçonnerie massive et sur fondations en pierre ; c'est la plus belle construction de cette espèce que j'aie jamais vue ; elle est munie de tous les appareils les plus commodes pour faire la besogne avec rapidité et perfection.

Il y a une grande chaudière tubulaire, sur une fournaise capable de recevoir en entier les pièces de bois de corde ; deux grands réservoirs en bois occupent une position surélevée. L'eau de ces réservoirs est chauffée par la vapeur qui se forme dans la chaudière. Il y a aussi deux autres réservoirs dans lesquels on fait bouillir le linge ; il y a deux rangées de cuves stationnaires, lesquelles sont au nombre de vingt-quatre, et occupent le centre du bâtiment ; chacune est munie de deux robinets, l'un pour l'eau chaude et l'autre pour l'eau froide ; il y a aussi des tordeuses mécaniques, etc.

En haut se trouve le séchoir, où il y a une grosse calandre.

Poulailler.—Il y a un grand poulailler. Ses produits ont été une grande source de profit pour l'institution.

Les ateliers de menuiserie et de cordonnerie sont dans les vieux bâtiments ; on se propose d'en renouveler les fondations en employant les matériaux de l'ancienne résidence.

La remise à voitures et quelques autres bâtiments seront réparés de la même manière.

Terrain loué.—En sus de la magnifique ferme appartenant à l'institut, on a loué, des indiens, le long de la rivière Thames, de grandes prairies où l'on met paître le bétail et où l'on récolte du foin en grande quantité.

Bâtiments de la ferme.—J'ai inspecté tous les bâtiments de la ferme—la grande grange neuve avec ses grandes étables, ses caveaux pour les racines, ses fenils, son silo, son écurie, ses hache-paille, le tout sous le même toit.

Il y a aussi d'autres belles granges, des étables, etc., pour conserver le fourrage et loger les animaux. Dans chaque cour d'étable il y a un courant non interrompu de bonne eau. Dans chacune des deux granges on a construit des silos pouvant contenir collectivement cent tonnes de fourrage. De vastes caveaux pour les racines sont à proximité. Les hache-foin et les machines à trancher les tiges de maïs et les racines sont mus au moyen d'un manège.

Animaux.—La nourriture et le soin des animaux sont organisés d'après les méthodes les plus modernes et d'après les principes scientifiques les plus propres à économiser le travail. Il n'y a aucun doute que c'est là le secret des succès que l'on a obtenus. Il y a vingt chevaux, y compris les poulains, et cent huit têtes de bétail.

Verger.—Le grand verger de pommes et de menus fruits est une source de profits très considérables.

Récolte.—L'année précédente on avait ensemencé cinquante acres en blé, trente-cinq en blé-d'inde, quatre en pommes de terre, et cinq en betteraves et en navets, formant un total de cent soixante acres. On avait coupé quatre-vingt tonnes de foin.

Chaque animal avait son compartiment à lui. Sur les cent huit bêtes à cornes il y a quinze vaches qui donnent actuellement du lait, et quarante bouvillons et taures que l'on prépare pour le marché de bonne heure au printemps. Toutes les bêtes à cornes sont de race courtes-cornes presque pure et sont écornées. Tout le bétail est nourri d'ensilage et de racines. Il y a un an ou deux, on a engraisé et vendu en une seule saison quatre-vingts bœufs élevés sur cette ferme.

Les porcs ne sont élevés et nourris qu'en nombre suffisant pour fournir à l'institution sa provision de lard et de saindoux.

On garde des chevaux pour la route, pour le travail de la ferme et pour l'élevage. Chaque année l'institution en a de quatre à six à vendre.

L'industrie agricole de l'institut a pour but d'élever des animaux, de garder des vaches laitières en nombre suffisant pour fournir le lait et le beurre à l'institution, et d'élever des bœufs de boucherie tant pour les besoins de la maison que pour la vente. Les bordereaux fournis chaque année prouvent que l'établissement a été administré avec beaucoup de succès.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE BRANDON.

Du 22 au 25 avril j'ai visité l'école industrielle de Brandon. En cette occasion mon devoir m'a fait exercer plutôt les fonctions de conseiller que celles d'inspecteur. Cette institution est sous les auspices de l'Église méthodiste, sous le régime *per capita*. Il y avait moins de deux ans qu'elle était en opération. Le révérend John Semmens, principal, avec un personnel de huit subalternes, l'administrait avec beaucoup de succès. Il y avait cinquante-quatre élèves. C'est une tâche beaucoup plus difficile d'ouvrir et de conduire avec succès une nouvelle école industrielle indienne que de la conduire plusieurs années après sa fondation. Les élèves étant tout frais arrivés des réserves, et ayant parfois jusqu'alors mené une vie nomade, ne connaissent rien des usages de la civilisation ; et comme ils sont tous aussi ignorants les uns que les autres, il faut que tout soit enseigné par les instituteurs. Les enfants ne peuvent s'enseigner les uns aux autres rien de ce qu'il est nécessaire de leur apprendre. Joignez à cela l'inexpérience d'un nouveau personnel, réuni un peu au hasard et ayant occupé des situations différentes jusqu'alors, parmi lequel se trouve peut-être quelqu'un qui en est à ses débuts dans cette carrière. Il faut que le principal trouve moyen d'harmoniser toutes ces dispositions différentes. M. Semmens accomplissait cette tâche difficile avec beaucoup de tact et conséquemment avec beaucoup de succès. Sa longue expérience puisée dans de fréquents rapports avec la race indienne non civilisée, le mettait en position de surmonter toutes les difficultés qui pouvaient survenir parmi les enfants. L'intelligence du personnel n'hésite pas à céder devant l'autorisation d'un homme supérieur.



GROUPE D'ÉLÈVES ET D'INSTITUTRICES, ÉCOLE D'INDUSTRIE POUR LES SAUVAGES À RÉGINA.

Département des affaires indiennes.

Situation.—L'école occupe une belle position élevée du côté nord de la rivière Assiniboine. La terre est arable et rembourse généreusement les frais de culture. Située comme elle l'est à proximité de la ferme modèle du gouvernement fédéral, il y a chez elle un puissant motif d'imiter l'excellente culture dont on lui donne l'exemple.

Enseignement des métiers.—La menuiserie est aussi enseignée sous la direction de M. Henry Quackenbush.

J'ai tout lieu de croire que dans quelques années cette école n'aura pas de supérieure dans le Manitoba ou les Territoires du Nord-Ouest.

J'ai l'honneur, etc.,

T. P. WADSWORTH,

Inspecteur en chef des agences et des réserves indiennes.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR MCGIBBON SUR LES ÉCOLES INDIENNES PROTESTANTES DU MANITOBA ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

RÉGINA, 3 octobre 1896.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant de mon inspection des écoles indiennes protestantes des Territoires du Nord-Ouest et du Manitoba depuis mon dernier rapport annuel, qui se terminait par le rapport relatif à l'internat de la réserve Gordon, agence des Buttes-de-Tondre, le 23 juillet 1895.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE RÉGINA.

Cette école a été inspectée en décembre 1895.

Personnel.—Le révérend A. J. McLeod, principal ; M. D. C. Munro, instituteur en chef, département des grands garçons ; Mlle M. Nicoll, département des jeunes.

Classement des élèves.—Nombre des élèves présents, cent vingt-quatre : garçons, soixante-dix-huit ; filles, quarante-six ; nombre d'élèves sur le rôle, cent trente-sept, classés comme suit :

Degré I.....	24
“ II.....	52
“ III.....	14
“ IV.....	20
“ V.....	7
“ VI.....	7

Salles d'étude.—Les salles d'étude étaient confortables et les fournitures d'école étaient en quantité suffisante. L'ameublement, sous forme de pupitres, tableaux, etc., répondait aux besoins. L'examen des diverses classes dans les deux divisions a prouvé que l'enseignement avait été donné avec soin, et que des progrès sensibles avaient été faits. L'école est affiliée à l'Eglise presbytérienne.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE LA TERRE DE RUPERT, MIDDLE CHURCH, MAN.

Cette école a été inspectée les 16 et 17 janvier 1896.

Personnel.—J. B. Ashby, principal ; F. H. Williams, aide-principal et instituteur de la classe des aînés ; révérend C. H. Cochrane, instituteur de la classe des jeunes.

Classement des élèves.—Le nombre des élèves présents était de soixante-douze : garçons, trente-huit ; filles, trente-quatre ; nombre inscrit au rôle, quatre-vingt-deux ; garçons, quarante-quatre, filles, trente-huit, classés comme suit :—

Degré I.....	16
“ II.....	10
“ III.....	14
“ IV.....	14
“ V.....	18

Salles d'étude.—Les salles d'étude sont vastes, bien aérées et bien éclairées, et dans les deux salles l'ameublement était suffisant. Les fournitures d'école étaient également abondantes, car on n'a demandé qu'un ou deux articles. L'examen a prouvé qu'on avait fait de bon travail constant, et quelques-uns des élèves étaient très avancés. C'était ma première visite ici. M. Williams est un instituteur accompli. Le révérend M. Cochrane est parti peu de temps après mon inspection, pour reprendre ses travaux de missionnaire dans les réserves.

Cette école est sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre.

INTERNAT DU LAC-ROND, AGENCE DU LAC-CROCHE.

Cette école a été inspectée les 18 et 19 mars 1896.

Personnel.—Révérend M. McKay, principal ; M. G. W. Sahlmark, instituteur.

Classement des élèves.—Nombre d'élèves présents, dix-huit ; garçons, onze ; filles, sept ; nombre d'inscrits au rôle : élèves du traité, vingt ; élèves en dehors du traité, huit ; classés comme suit :—

Degré	Sous traité.	En dehors du traité.
I.....	9	8
“ II.....	9	
“ IV.....	1	
“ V.....	1	

Bâtiment.—La maison d'école est convenable. La salle d'étude est de 24 × 32 ; six fenêtres, plafond à dix pieds et demi de hauteur ; plafond peint en blanc ; murs nuancés vert-pomme, boisés à quatre pieds de hauteur tout autour de la salle ; chauffée par une fournaise ; porche à l'entrée, seaux constamment remplis d'eau, pour combattre l'incendie ; beffroi et cloche ; deux petites antichambres, chacune de 15 × 13 à l'une des extrémités, pour les réunions de lecture récréative ; servent aussi de salles d'étude aux élèves les plus agés. La ventilation a paru très bonne. L'ameublement et les fournitures étaient à la hauteur des besoins de l'institution.

Travail en classe.—L'examen a été satisfaisant. Le travail a été fait avec fidélité et succès. Les élèves étaient propres et convenablement vêtus. L'école est affiliée à la mission presbytérienne de l'endroit.

AGENCE DE BATTLEFORD.

Externat du Faisan-Rouge.—Cette école a été inspectée le 2 juin 1896. Elle est affiliée à l'Eglise d'Angleterre.

Classement des élèves. Nombre d'élèves présents, douze : garçons, neuf ; filles, trois. Nombre d'inscrits au rôle, dix-huit, classés comme suit : treize dans la classe I ; trois dans la classe II ; trois dans la classe III ; un dans la classe IV.

Salle d'étude.—La maison d'école était propre et bien tenue, l'ameublement et les fournitures amplement suffisants. L'examen a démontré que Mlle Wilson, l'institutrice, réussit tout aussi bien ici qu'elle a réussi à la réserve de John Smith, où les élèves ont fait de rapides progrès grâce à sa méthode soigneuse. Tricotage par les

Département des affaires indiennes.

garçons et les filles, couture, etc. De très bons chaussons, bas et mitaines étaient en mains et devaient être distribués avant l'hiver. Mlle Wilson enseigne aux femmes de la réserve la couture, la cuisson du pain, etc. Les élèves ont un joli petit jardin.

Externat du Petit-Pin.—Cette école a été inspectée le 2 janvier 1896. M. C. A. Lindsay, instituteur ; affiliée à l'Eglise d'Angleterre.

Classement des élèves.—Nombre d'élèves présents, quinze : garçons, neuf ; filles, six. Nombre d'enfants d'âge à fréquenter l'école sur la réserve, vingt-deux : garçons, douze ; filles, dix. Nombre d'inscrits au rôle, vingt et un, classés comme suit : quinze dans la classe I ; six dans la classe II.

Salle d'étude.—L'école était propre et confortable, l'ameublement et les fournitures, suffisants. M. Lindsay faisait de son mieux pour accélérer les progrès de ses élèves et réussissait très bien.

Externat de l'Enfant-du-Tonnerre.—Cette école a été inspectée le 26 juin 1896. Elle est affiliée à l'Eglise d'Angleterre, et M. T. C. Desmarais en est l'instituteur. Le nombre des élèves présents était de dix-sept : garçons, neuf ; filles, huit. Le nombre des enfants d'âge à fréquenter l'école sur la réserve est de vingt-deux : garçons, onze ; filles, onze. Le nombre des enfants que l'instituteur réclame comme appartenant à sa religion est de seize.

Classement des élèves.—Nombre d'inscrits au rôle, vingt-deux, classés comme suit : seize dans la classe I, quatre dans la classe II, un dans la classe III et un dans la classe IV.

Bâtiment.—Le Bâtiment est en bon état de réparation ; il est blanchi à la chaux en dedans et en dehors ; l'ameublement et les fournitures sont au complet.

Travaux industriels.—Les filles tricotent et les garçons cultivent un petit jardin en dehors des heures d'études. L'examen a fait constater des progrès.

Echange d'instituteurs.—Un échange devait être effectué entre M. Desmarais et M. Lindsay, de l'école du Petit-Pin, peu de temps après l'inspection.

Foyers ouverts.—Toutes les écoles ont des foyers ouverts en sus des poêles.

Tenue des élèves.—Les élèves sont propres et bien vêtus. Le chef, Enfant-du-Tonnerre a assisté à l'examen et a pris beaucoup d'intérêt aux exercices. Deux de ses enfants fréquentent l'école, et il en avait d'autres à l'école industrielle de Battleford. Depuis la dernière inspection, une clôture a été faite autour de l'école. Il y a un petit jardin.

Ecole sur la réserve de Moosomin.—L'école de cette réserve a été abolie et les élèves qui la fréquentaient devaient aller à l'école industrielle, mais jusqu'à présent très peu y ont fait leur apparition, et ils vagabondent sur la réserve.

ECOLE INDUSTRIELLE DE BATTLEFORD.

Cette école a été inspectée durant les mois de juin et juillet.

Assiduité et classement.—Le nombre présent était de quatre-vingt-quinze : garçons, cinquante-six ; filles, trente-neuf. Nombre d'inscrits au rôle, quatre-vingt-dix-neuf, quatre étant en service. Le classement était comme suit : trente dans la classe I, seize dans la classe II, dix-huit dans la classe III, dix-huit dans la classe IV et seize dans la classe V.

Ameublement.—Les salles d'études étaient bien pourvues de pupitres, tableaux, etc., et il y avait en mains des fournitures telles que livres, ardoises et autres articles en quantité suffisante.

Personnel.—Un nouvel instituteur pour la classe des grands était attendu de jour en jour ; en attendant, Mlle Skeleton, de la division des jeunes, avait pris la direction de la classe aînée, et Mlle Yeomans celle des jeunes. Toutes deux font de bon travail et les élèves progressent très bien. Le révérend E. Matheson est le principal. L'école est sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre.

Enseignement des métiers.—La menuiserie, la forge et la cordonnerie sont enseignées, et ceux qui le désirent peuvent s'occuper d'agriculture.

AGENCE DE CARLTON.

Externat du Lac-au-Sable.—L'école est sur la réserve d'Ahtatikakoop. Elle a été inspectée le 5 août 1896. L'école est affiliée à l'Eglise d'Angleterre. M. Louis Ahennakew en est l'instituteur. M. Ahennakew appartient à la bande, et il est gradué du Collège Emmanuel de Prince-Albert.

Assiduité et classement.—Nombre d'élèves présents, douze ; garçons, sept ; filles, cinq. Nombre d'enfants d'âge à fréquenter l'école sur la réserve, vingt-trois ; garçons, treize ; filles, dix, et tous de la même religion que l'instituteur. Nombre d'inscrits au rôle, vingt ; classés comme suit : treize dans la classe I, trois dans la classe II, et quatre dans la classe III. L'assiduité est meilleure en hiver qu'en été.

Bâtiment et terrain.—La maison était en bon état de réparation. Une clôture neuve avait été faite autour de la maison par l'agent. Il n'y avait pas de jardin, mais on se proposait d'en faire un l'année prochaine.

Fournitures.—Les fournitures étaient suffisantes. On n'a rien demandé.

Travail en classe.—L'instituteur avait sept années d'expérience et faisait d'excellente besogne. Les enfants, garçons et filles, étaient très intelligents, et j'ai été très satisfait de l'examen. Les enfants étaient propres et bien vêtus.

Externat de Mistawasis.—Cette école, qui a été inspectée le 6 août 1896, est sous les auspices de l'Eglise presbytérienne ; Mlle McIntosh en est l'institutrice.

Assiduité.—Nombre d'élèves présents, neuf ; garçons, quatre ; filles, cinq. Nombre d'enfants d'âge à fréquenter l'école sur la réserve, dix-sept ; garçons, neuf ; filles, huit. Nombre d'élèves inscrits au rôle, quinze.

Bâtiments, etc.—L'école était en bon état de réparation, et les fournitures étaient abondantes ; on n'a demandé que quelques articles. Il y avait sur le terrain des perches et des piquets pour construire une clôture autour de l'école ; un petit jardin était commencé.

Classement.—Le classement des élèves était comme suit : classe I, onze ; deux dans chacune des classes II et III. Quelques-uns des élèves les plus âgés avaient été désignés par le sort pour aller à l'école industrielle de Régina durant l'année.

Travaux industriels.—Les filles tricotent, cousent et cuisent le pain. Les garçons tricotent des mitaines, des chaussettes, etc. Les enfants faisaient assez de progrès.

Assiduité.—L'assiduité est meilleure en hiver qu'en été ; la récolte du foin et des baies éloigne les familles, et naturellement les enfants sont obligés de les suivre.

Enseignement religieux.—Mlle McIntosh fait aussi une classe d'école du dimanche. La maison de l'institutrice est près de l'école.

L'école du Lac-à-l'Esturgeon a été inspectée le 13 août 1896. Cette école est affiliée à l'Eglise d'Angleterre. Mme Winter, épouse de l'archidiacre Winter, en est l'institutrice. Comme on était en vacances, il n'y avait pas d'élèves présents. Le nombre d'enfants d'âge à fréquenter l'école sur la réserve est de dix-neuf : garçons, sept ; filles, douze. Nombre d'inscrits au rôle, douze. On a rapporté que le progrès avait été assez bon.

Travaux industriels.—Le tricot, la couture et les travaux au crochet forment la partie de l'enseignement.

Aménagement.—Les fournitures d'école étaient abondantes. On a suggéré quelques améliorations dans la salle d'étude qui augmenteraient le confort des élèves. Rapport en a été fait au commissaire.

L'externat sioux de la Plaine-Ronde a été inspecté le 13 août 1896. Cette école est sous les auspices de l'Eglise presbytérienne ; Mlle Cameron, institutrice, et Mlle Baker en charge de la mission.

Assiduité.—Les vacances venaient de finir, et quelques-uns des élèves n'étaient pas revenus à l'école, étant allés avec leurs parents cueillir des baies. Il n'y avait que deux élèves présents. Nombre d'enfants d'âge à fréquenter l'école sur la réserve, neuf : garçons, six ; filles, trois. Nombre d'inscrits au rôle, neuf. Trois décès s'étaient produits récemment, ce qui avait diminué la fréquentation et fait d'autres torts à l'école.

Département des affaires indiennes.

Classement.—Le classement était comme suit : cinq dans la classe I, trois dans la classe II, et un dans la classe IV.

Fournitures.—Les fournitures d'écoles étaient principalement données par la mission et étaient suffisantes.

Bâtiment.—La mission avait besoin de quelques réparations pour la rendre habitable durant l'hiver.

Travaux industriels.—Les industries étaient : la couture, le tricotage, la boulangerie, la fabrication du savon, la confection des courtes-pointes—on m'en a montré de très belles qui devaient être exhibées à l'exposition de Prince-Albert. Les bâtiments de la mission ont été construits l'année dernière et ont coûté \$700.

Personnel.—Mlle Cameron s'est montrée excellente institutrice, et, de concert avec Mlle Baker, elle fait un grand bien parmi ces pauvres gens, en dépit des nombreux obstacles qu'elles ont à surmonter.

AGENCE DU LAC-AUX-CANARDS.

L'externat de la réserve de John Smith a été inspectée le 3 septembre 1896. Il est affilié à l'Eglise d'Angleterre. Mlle McGregor en est l'institutrice.

Assiduité et classement.—Nombre d'élèves présents, onze : garçons, six ; filles, cinq ; nombre d'enfants d'âge à fréquenter l'école sur la réserve, vingt-cinq : garçons, treize ; filles, douze ; appartenant à l'Eglise d'Angleterre. Nombre d'inscrits au rôle, vingt-quatre, classés comme suit : onze dans la classe I, quatre dans la classe II, six dans la classe III, et trois dans la classe IV.

Bâtiment.—Le bâtiment était en bon ordre, étant blanchi à la chaux et propre ; mais il est vieux et les pièces des murs commencent à être vermoulues ; en conséquence il n'a pas assez de valeur pour qu'on le répare. Il faudra un nouveau bâtiment pour l'hiver prochain, le plus tard.

Ameublement.—L'ameublement et les fournitures sont suffisants.

Les travaux industriels consistent dans la couture et la confection des robes des élèves.

Observations générales.—Mlle McGregor visite les familles lorsque les élèves sont absents.

Le chef John Smith et M. Badger ont assisté à l'examen, et ils ont paru éprouver beaucoup d'intérêt et de satisfaction. Le chef a dit qu'il ferait tout en son pouvoir pour engager les élèves à assister régulièrement à l'école.

Il y a une belle clôture autour de la maison d'école.

Mlle McGregor a eu plusieurs années d'expérience comme institutrice des écoles publiques, et fait d'excellente besogne parmi les enfants indiens.

COLLÈGE EMMANUEL, PRINCE-ALBERT.

Cette institution a été inspectée le 4 septembre 1896. Elle est affiliée à l'Eglise d'Angleterre.

Personnel.—Le révérend archidiacre Mackay en est le principal, M. G. C. Cole est sous-principal et instituteur.

Assiduité et classement.—Nombre d'élèves présents, vingt-cinq : garçons, dix-neuf ; filles, six, classés comme suit : six dans la classe I, huit dans la classe II, quatre dans la classe III, trois dans la classe IV, et quatre dans la classe V.

Ameublement.—L'ameublement et les fournitures sont principalement fournis par la mission.

La salle d'étude a été agrandie ; elle est de 24 × 36, plafond à neuf pieds de hauteur, plafonné en bois manufacturé ; les murs sont teints ; chauffée par deux poêles ; quatre trous de tuyaux pour la ventilation.

Au point de vue de l'éducation, cette école est l'une des meilleures que j'ai visitées, et les progrès dont j'ai fait rapport en des occasions précédentes se sont pleinement maintenus jusqu'à présent.

Travail en classe.—J'ai été très satisfait des exercices de l'après-midi. J'ai expédié au commissaire, avec mon rapport ordinaire, d'excellents échantillons d'écriture et de composition.

Ecole sur la réserve des Bois-d'Original, près de Saskatoon.—Cette école a été inspectée le 15 septembre 1896. Elle est affiliée à l'Eglise méthodiste; madame W. R. Tucker, institutrice.

Assiduité et classement.—Nombre d'élèves présents, douze: garçons, trois; filles, neuf. Nombre d'enfants d'âge à fréquenter l'école sur la réserve, quatorze: garçons, cinq; filles, neuf. Nombre appartenant à la croyance religieuse de l'institutrice, quatorze; nombre inscrit au rôle, quatorze; classés comme suit: quatre dans la classe I, quatre dans la classe III, et six dans la classe IV.

Salle d'étude.—La salle d'étude fait partie du bâtiment principal employé comme logement et mesure 18 x 18. Elle a trois fenêtres et c'est une salle confortable.

L'ameublement et les fournitures sont suffisants.

Industries et tricotage par les garçons et couture par les filles. Les garçons ont leur propre jardin et prennent soin du bétail. Les filles font des courtes-pointes et aident leurs mères à faire le ménage.

Travail en classe.—Le travail de l'école est bien fait. Madame Tucker est aidée par M. Tucker, et les élèves montrent qu'ils possèdent assez bien les sujets qu'on leur enseigne conformément au programme d'études.

SOMMAIRE DES ÉCOLES INSPECTÉES.

	Elèves enrôlés.
Eglise d'Angleterre—2 écoles industrielles.....	181
1 pensionnat.....	25
4 externats.....	117
	323
Eglise presbytérienne—1 école industrielle.....	137
1 pensionnat.....	28
2 externats.....	24
	189
Eglise méthodiste.....	14
	526
Total.....	526

Observations générales.—Avant de terminer ce rapport, je ferai remarquer que l'intérêt apporté aux écoles indiennes se maintient très bien. Les indiens que j'ai rencontrés sont tous désireux que leurs enfants sachent lire et parler l'anglais. Ceci semble être le comble de leur ambition. Je puis aussi ajouter ici que partout où l'instituteur s'intéresse à son travail autrement que pour retirer son chèque trimestriel, on peut généralement compter sur le succès, et l'école ne manque pas d'être florissante.

J'ai l'honneur, etc.,

ALEX. MCGIBBON,

Inspecteur des agences et des réserves indiennes.

Département des affaires indiennes.

REFUGE DES JEUNES INDIENNES, ALBERNI, C. A.

ALBERNI, C. A., 23 septembre 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai reçu votre circulaire demandant l'envoi au département d'un rapport décrivant l'état de l'école sous ma direction ; on n'a jamais demandé pareil rapport jusqu'à présent, à ma connaissance.

Le département n'a pas encore reconnu cette institution comme une école industrielle. Jusqu'à présent, la Société des Dames des Missions étrangères de l'Eglise presbytérienne du Canada a payé pour l'instruction des élèves, et nous avons envoyé les rapports annuels au comité des Missions Etrangères.

Si le gouvernement désire établir une école industrielle à Alberni, nous serons heureux de faire le changement aussitôt que possible. Je crois même ce changement très nécessaire pour le bien-être des garçons.

Travaux industriels.—Les fillettes apprennent tous les genres de travaux convenables aux femmes, au refuge ; on n'a pourvu qu'au jardinage et à la coupe du bois pour les garçons. Un jeune garçon a été envoyé au village pour apprendre la menuiserie ; il faisait des progrès rapides, mais son patron a cessé les affaires depuis quelques mois. Un autre des jeunes garçons avait un si beau talent pour la musique instrumentale, que je l'ai mis chez un professeur pour quelque temps.

Assiduité.—Nous avons vingt-sept enfants au refuge, dont onze jeunes garçons âgés de cinq à quatorze ans et seize filles âgées de dix-huit mois à dix-huit ans.

Soin des élèves.—Nous prenons les enfants au refuge après les avoir arrachés à la malpropreté dans laquelle ils vivaient, nous les rendons propres, et leur assurons le confort au moyen de vêtements chauds et de bonnes chaussures. Ils couchent dans des lits propres, distribués dans de grands et beaux dortoirs bien ventilés, et nous leur fournissons une nourriture saine, bonne et bien préparée. Ceux qui ont été avec nous de deux à trois ans font du très bon pain, ou apprennent facilement le blanchissage, la couture, la confection des robes et des chapeaux, et quelques élèves apprennent la musique très vite. Elles peuvent aussi préparer un bon dîner substantiel sans aide. Les plus vieilles vont chez elles chaque samedi et enseignent aux plus jeunes femmes mariées ce qu'elles ont appris ici, et le résultat s'en fait déjà sentir chez les sauvages, qui font du bon pain, préparent de bonne nourriture, et tiennent leurs habitations propres en général.

Outre ce qui est fait pour les élèves de l'institution, nous prenons soin des malades et infirmes de tout âge ; nous les nourrissons et leur donnons le confort chez eux autant qu'il nous est possible. Nous fournissons des cercueils communs pour leurs morts, et voyons à ce qu'ils soient enterrés décentement.

L'instruction religieuse est donnée tous les matins et tous les soirs dans le refuge ; nous faisons l'école du dimanche et donnons le service chaque dimanche dans la salle d'école.

Progrès.—Les enfants font des progrès sensibles dans l'école, et l'assiduité est meilleure, comme on pourra le voir par le rapport envoyé au département à la fin de chaque trimestre.

Mortalité.—Trois des pensionnaires sont morts depuis le mois de juin,—deux fillettes et un garçon, l'un de la picote volante et l'autre de la phtisie.

B. I. JOHNSTON,

Directeur du Refuge des Jeunes Indiennes.

ECOLE INDUSTRIELLE DE LA BAIE-DE-L'ALERTE, C. A.,

1^{er} août, 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre, ci-joint, mon troisième rapport annuel, ainsi qu'un inventaire des objets appartenant au gouvernement et mis à ma disposition.

Situation.—L'école est située hygiéniquement sur une élévation à l'extrême ouest de la baie, protégée contre les vents du nord, avec vue magnifique au sud. Les terrains de l'école comprennent quatre cent dix acres couvertes d'épais fourrés, et quatre acres ont déjà été défrichées par les élèves.

Constructions.—La maison d'école est en bois, de 60 × 40 pieds, construite solidement et avec goût; ses murs sont crépis et ses pièces bien ventilées et hautes. Une aile attenant au principal corps de logis, 54 × 18, contient l'atelier et la salle de récréations. Les bâtiments comprennent une buanderie, une étable et deux petites remises à combustible. Les élèves ont érigé un poulailler. Il y a aussi quatre water-closets.

Installation.—Nous pouvons facilement accommoder vingt-cinq jeunes garçons, et si ce nombre augmentait, nous pourrions convertir en dortoir un grand grenier et faire ainsi place à dix nouveaux élèves, ce qui nous porterait au nombre autorisé, soit trente-cinq.

Assiduité.—L'assiduité a fait des progrès sensibles pendant l'année, quelques-uns des élèves ont suivi les cours tout le long de l'année, excepté les trois semaines accordées par le département pour aider leurs parents à la pêche.

Études.—Les études ont été très encourageantes et très satisfaisantes. La plupart des élèves ont fait de grands progrès en fait de calligraphie, lecture, arithmétique, mais ne pratiquent pas l'anglais autant qu'il serait à désirer. Le révérend évêque de la Colombie a visité l'école au mois d'avril dernier; il a examiné avec soin les élèves, et a inscrit ce qui suit dans le registre des visiteurs: "J'ai examiné avec soin les garçons (quatorze) en écriture, lecture et arithmétique. La lecture est spécialement bonne et intelligente. Trois des plus âgés lisent admirablement bien à première vue. J'ai été frappé du caractère familial de l'école."

On a enseigné aux garçons le *Pater*, le *Credo*, les dix commandements, et une partie de la vie du Christ.

Conduite.—La conduite des élèves est bonne; ils sont généralement industriels et les punitions sont rarement nécessaires.

Travaux industriels.—Tous les garçons aident aux travaux du ménage et à la cuisine. Quelques-uns des élèves mettent leur orgueil à tenir leur chambre très propre.

Dans l'atelier de menuiserie, sept garçons ont travaillé avec Eli Hunt, faisant fonction d'instructeur pour les métiers, et ont fait des progrès sensibles. Les objets suivants ont été faits pendant l'année: un nouveau tableau et son chevalet, une laveuse mécanique, quatorze cadres à images et une armoire à linge, pour l'institution; un tableau avec son chevalet, une armoire à médicaments, et une table pour l'école de Gwayasdum; un tableau encadré et huit bancs pour l'école de Gwayi; deux tables, une couchette et un chiffonnier pour la mission.

Au dehors, les garçons ont coupé et cordé du bois pour l'établissement, et brouetté environ une demi-acre de terre et de racines sèches. Une petite pelouse a été formée en face de l'établissement.

Eau.—Notre eau est tirée d'un puits et des pluies. Le puits tarit cependant dans les mois de l'été.

Département des affaires indiennes.

Précautions contre le feu.— Nous avons vingt-quatre seaux constamment remplis d'eau et prêts à servir.

Je regrette qu'il n'y ait pas eu d'élèves pensionnaires lors de la visite du premier ministre et du surintendant général l'année dernière.

J'ai l'honneur, etc.,

A. W. CORKER,

Principal.

REFUGE DES JEUNES INDIENNES,

BAIE-DE-L'ALERTE, C.-A., 21 juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,

Ottawa,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année terminée le 30 juin 1896.

Assiduité.—Nous avons maintenant dans notre refuge quinze lits, et pendant plusieurs mois de l'année dernière tous ont été occupés ; la moyenne, pour l'année, a été de onze élèves.

Travaux industriels.—Les fillettes font tous les travaux de l'établissement, avec l'aide de la directrice. Ces travaux comprennent la cuisine, l'entretien des lits, le lavage, l'entretien des pièces, et les travaux de la classe de couture et de tricotage.

Habillement.—Elles sont toutes habillées de la même façon. Dans l'été elles portent des robes brunes en toile de Hollande garnies de galon écarlate, et des chapeaux de paille garnis de ruban bleu marin. En hiver elles portent un costume de serge bleue avec collerettes en flanelle écarlate.

Santé.—Personne n'a été malade durant l'année.

Bâtiment.—L'école est construite sur le versant d'un coteau de gravier ; le système d'égouts est bon et l'approvisionnement d'eau est fourni par un aqueduc, qui l'amène d'une source du voisinage.

Récréation.—Comme exercice externe nos fillettes ont des escarpolettes, la corde à danser et la balle. Dans la maison elles s'amuse avec une maison de poupées, des blocs de lettres, le jeu de halma, etc.

Remarques générales.—Chacun des enfants possède une bible, un livre de prières et un livre d'hymnes. Les dimanches, à l'église, la voix de ces fillettes dirige l'assemblée.

Les enfants sont très heureux, et leur séjour dans l'établissement a amélioré leur santé. Elles fuient l'externat comme si elles se rendaient chez leurs parents. De temps à autre les parents viennent demander qu'on laisse les enfants quitter le refuge pour la saison, mais les élèves ne veulent pas partir.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ALFRED I. HALL,

Directeur du refuge des jeunes filles.

INSTITUT DE COQUALEETZA,

CHILLIWACK, C. A., 1er juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport concernant l'institut de Coqualeetza pour l'année terminée le 30 juin 1896, conformément à votre demande datée du 8 courant, comme suit : —

Situation. — L'institut est situé à trois milles au sud du village de Chilliwack, et dans la municipalité de ce nom, sur le rivage de la rivière Luck-a-kuk, dans l'un des endroits les plus sains et les meilleurs de la province. Vingt-deux acres de bonnes terres appartiennent à l'institut, outre seize acres louées pour son usage.

Edifice. — L'édifice est en brique, à quatre étages, sous-sol compris, surélevé sur le devant avec tour centrale. L'aile nord est occupée par les garçons et l'aile sud par les filles. Ces deux ailes sont séparées et éloignées par la salle de classe, le réfectoire, la buanderie et la cuisine.

Les terrains consistent en une grande pelouse au devant de l'édifice, avec arbres et buissons d'ornementation, entourée d'un chemin en gravier et de parterres de fleurs ; un préau pour les garçons et un pour les filles, et une cour générale à l'arrière, de laquelle on a accès aux ateliers, à la grange, au poulailler, au préau des garçons et aux communs.

Installation. — L'édifice principal accommode cent élèves, cinquante de chaque sexe, ainsi que le directeur et cinq professeurs. Pendant l'année dernière le fermier-instituteur s'est fait ériger un joli cottage sur les terrains de l'institut ; le cordonnier est à loyer de l'autre côté du chemin, de sorte que tous deux sont tout près de l'établissement.

Assiduité. — Le 1^{er} juillet 1895, il y avait à l'institut quarante-quatre garçons et trente-six filles ; total, quatre-vingts élèves. Sont entrés dans le cours de l'année : dix-huit garçons, treize filles ; total, trente-un enfants. Renvoyés durant l'année : huit garçons et six filles, soit quatorze élèves. Pensionnaires, au 1^{er} juillet 1896 : cinquante-quatre garçons et quarante-trois filles, soit quatre-vingt-dix-sept élèves. L'assiduité moyenne pour le premier trimestre a été de soixante-dix-huit élèves ; pour le second, quatre-vingt-deux ; le troisième, quatre-vingt-sept, et le quatrième, quatre-vingt-dix, ce qui fait une moyenne générale pour l'année de quatre-vingt-quatre.

Degrés. — L'ordre des élèves dans les classes est comme suit : —

	Garçons.	Filles.	Total.
Degré I.....	18	17	35
“ II.....	8	5	13
“ III.....	18	12	30
“ IV.....	8	5	13
“ V.....	2	4	6

Etudes. — Les progrès des élèves dans l'école ont été très satisfaisants, et quelques-uns ont fait des progrès très rapides. Dans certains cas ils ont préféré leurs livres aux récréations. Les plus grandes filles ont fait beaucoup de progrès dans leurs études musicales. Trois d'entre elles ont accompagné avec beaucoup de talent sur l'orgue à l'examen final. La musique, tant vocale qu'instrumentale, est une source de plaisir tant pour les garçons que pour les filles. Des élèves renvoyés durant l'année, deux étaient du V^e degré, quatre du III^e, trois du II^e et cinq du 1^{er}.

La culture a été faite comme à l'ordinaire ; les garçons deviennent de plus en plus habiles dans les divers genres d'ouvrage, y compris le soin des chevaux, des vaches, etc. Outre le potager et le verger, établis sur le côté des garçons, on en a établi pour l'usage

Département des affaires indiennes.

exclusif des filles, afin de leur donner l'occasion de se familiariser avec la culture des fruits et le jardinage.

Les travaux industriels du côté des filles comprennent tous les genres de travaux domestiques, le lessivage, la manufacture du savon, les travaux de la laiterie, la confection des robes, le raccommodage des vêtements des garçons et le jardinage. Chez les garçons, ils comprennent la cuisine, le lavage, la boulangerie, le jardinage et l'agriculture, à laquelle les garçons âgés prennent part. Pendant l'année, quatre des élèves les plus âgés ont appris la cordonnerie sous les ordres d'un ouvrier compétent. A quatre on a spécialement montré la boulangerie, et plusieurs ont fait une certaine somme d'ouvrage de menuiserie et de peinture. Les garçons n'aiment pas, en général, les travaux d'atelier, et il a été difficile de les intéresser à ce qui les tient renfermés.

Instruction religieuse.—Tous les élèves, selon leurs aptitudes, sont instruits dans les vérités morales et religieuses. Les professeurs, lors du lever et du coucher, entendent des prières dans les dortoirs. Le culte domestique, (lecture des textes sacrés, chant et prières) est observé avant le déjeuner et après le souper, dans le réfectoire. Tous assistent à l'école du dimanche, où les leçons internationales sont suivies. Les enfants, avec leurs professeurs, assistent au service divin dans l'église du village sauvage, le dimanche après-midi, et dans les classes de l'institut le soir. Le premier de ces services est en majeure partie fait dans la langue sauvage, et le dernier totalement en anglais.

La Discipline est mise en vigueur généralement par le directeur ; les professeurs y pourvoient aussi dans leurs divers départements autant qu'il est nécessaire pour maintenir le bon ordre et l'obéissance. Les cas sérieux sont délibérés par la faculté réunie en conseil. Les châtimens corporels sont employés plus ou moins, quand les autres moyens ne suffisent pas. La conduite des élèves a été très bonne durant l'année, et nulle faute sérieuse n'a été commise.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé générale a été très bonne ; aucun décès n'est survenu, non plus qu'aucun cas de maladie grave. Les cas de maladies bénignes ont aussi été moins nombreux qu'à l'ordinaire.

Les conditions hygiéniques sont bonnes et tout est fait pour les tenir dans cet état.

Précautions contre le feu.—Nous nous protégeons contre le feu par le meilleur arrangement des poêles et fournaies propre à rendre le risque le plus petit possible, en nous servant avec précaution de nos lampes, et au moyen d'un grand réservoir (constamment rempli par un moulin à vent), duquel les tuyaux conduisent l'eau à trois étages de l'édifice ; à l'aide de seaux d'eau et de sacs de cendre distribués dans les couloirs supérieurs, d'autres seaux placés à des endroits convenables, de cinq extincteurs "Star" toujours prêts à servir et placés dans les corridors, d'échelles de sauvetage en fer, faciles d'accès, de tous les points des étages supérieurs, et d'escaliers supplémentaires dans la tour centrale, outre ceux des ailes ; en enseigne aux professeurs et aux élèves l'usage de tout ce matériel.

Chauffage.—Le principal corps de logis est chauffé au moyen de deux fournaies Smead-Dowd, l'air chaud et l'air froid étant conduits dans chaque pièce et l'air impur étant projeté au loin par le système Smead-Dowd.

Récréation.—Des salles de récréation sont établies pour les garçons et pour les filles dans leurs appartements respectifs, et des terrains de jeux pour chaque côté. Les amusements sont les mêmes que ceux en vogue aux autres écoles, et les élèves leur portent beaucoup d'intérêt. Le samedi après-midi, les garçons ont congé, et plusieurs d'entre eux visitent alors leurs parents des environs ; ils reviennent à 5 heures du soir.

J'ai l'honneur, etc.,

E. ROBSON,

Principal.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE KAMLOOPS,

KAMLOOPS, C.-A., 1^{er} août 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année terminée le 30 juin 1896, ainsi qu'un inventaire des objets appartenant au gouvernement et mis à ma disposition.

Situation.—L'école industrielle de Kamloops est située sur la rive nord de la rivière Thompson-Sud, à environ deux milles de la ville de Kamloops, qui contient une gare du chemin de fer Pacifique Canadien. On dit que la réserve de terres de l'école comprend trois cent vingt acres. Elle consiste en une étroite bande de terre d'une longueur d'environ deux milles, et suivant le cours de la rivière. La majeure partie en est impropre à la culture, le sol étant de nature sablonneuse ou graveleuse, ou à cause du manque d'eau pour l'irrigation ; elle offre peu de pâturages aux quelques animaux appartenant à l'école ; il n'y a pas de bois de chauffage accessible, et l'on est forcé d'acheter le combustible.

Édifices.—Les constructions sont éparses. Le principal corps de logis à 36 pieds de front par 28 de profondeur, et une annexe de 52 pieds par 18 de largeur. Le rez-de-chaussé comprend un parloir, un bureau, un réfectoire et, dans l'annexe, une usine, un office et une buanderie, ainsi que quatre salles de bains et un four à boulangerie. Le deuxième palier contient le dortoir pour quinze filles, deux classes et la chapelle. Un autre édifice, de 24 × 22, contient : au rez-de-chaussée, une salle de couture et deux chambres pour les sœurs ; au second palier est un dortoir pouvant accommoder dix fillettes et l'institutrice, et une petite pièce pour déposer les vêtements.

Le bâtiment des garçons, 40 × 33 pieds, est à environ cent pieds de distance de l'édifice principal ; il contient : au rez-de-chaussée une chambre pour le chauffeur, un lavabo, deux magasins, dont l'un pour les provisions et l'autre servant de vestiaire pour les garçons, et une salle de récréation. À l'étage supérieur est le dortoir, avec une infirmerie et la chambre du directeur.

Les autres constructions comprennent les ateliers, 40 × 20, la grange et les étables, 40 × 20, avec deux allonges de 20 × 10 servant, l'un au remisage des instruments aratoires et l'autre de poulailler ; une cave de 24 × 16 et une remise pour la pompe et le manège. Il y a deux water-closets pour les garçons et un pour les filles. Toutes les constructions son en bon état.

Terrains.—Le préau des filles est entouré d'une bonne clôture en perches, et la cour de la buanderie d'une clôture en planches. Ce printemps, l'on a formé un petit jardin floral au devant de l'édifice principal, et on l'a entouré d'une clôture en lattes. Comme le terrain n'est que du sable et du gravier, il a été nécessaire de le creuser à plus de deux pieds et de prendre de la bonne terre à cette profondeur pour le former. De petits buissons, le houblon et les fleurs poussent maintenant très bien. Ce petit enclos constitue une grande amélioration. Il serait beaucoup à désirer que l'on puisse planter des arbres autour de l'établissement pour faire de l'ombre et se protéger contre les grands vents coutumiers de l'endroit. Nous avons tenté un effort dans ce sens au printemps dernier. Nous avons planté des pins et des sapins, mais presque tous sont morts cet été. Nous essaierions de nouveau l'automne prochain.

Installation.—Les dortoirs sont munis de bonnes couchettes en fer et chaque lit a une paille de foin, la paille étant difficile à obtenir ici, deux draps blancs, deux couvertures, un couvre-pied, un oreiller de laine avec dessus en coton blanchi. Les dortoirs des filles sont munis de chiffonniers, pots et cuvettes. Les lavabos des garçons sont pourvus de tablettes et cuvettes fixes. Chaque élève a son essuie-mains en propre.

Département des affaires indiennes.

Le réfectoire contient deux tables pour les garçons, deux pour les filles et une pour le personnel. Les couverts servant aux élèves sont en granit émaillé blanc. Les classes sont pourvues de pupitres à combinaison construits par les garçons, de deux grandes cartes géographiques et de sept petites, de tableaux fixes et de quelques gravures.

Assiduité.—La moyenne des élèves pendant l'année a été de cinquante : vingt-cinq garçons et vingt-cinq filles. Un garçon et une fille ont été renvoyés, mais la place a été prise aussitôt.

Etudes.—L'enseignement régulier a été fait dans deux départements. Les garçons ont assisté au cours chaque jour de semaine, le samedi excepté, de neuf heures moins un quart à midi, et le soir de sept heures et demie à huit heures et demie. Les filles assistaient au cours de deux à cinq heures de l'après-midi.

A la fin de l'année, les élèves étaient classés comme suit :—

Classe	I.....	2
	“ II.....	25
	“ IV.....	21
	“ V.....	1
	“ V.....	1

Presque tous les enfants ont fait des progrès satisfaisants, quoique un peu lents, à cause de l'adoption, d'un seul coup, de vingt-cinq élèves nouveaux ; une grande partie du temps du professeur est employée nécessairement pour ces élèves, qui ne comprennent pas un seul mot d'anglais, à leur faire observer les règlements de l'institution. Pendant deux mois après l'entrée de ces élèves, on leur permit de se servir de leur langue maternelle, mais après ce délai ils ont été forcés de se servir de l'anglais à toute heure, comme les élèves les plus anciens.

Ferme et jardin.—On ne peut faire ici de culture sur une grande échelle. Il y a environ dix acres de bonne terre d'alluvion, mais elles sont sujettes à être inondées par les crues périodiques de la rivière Thompson. Le jardin, comprenant trois acres, est la seule partie de ce terrain qui puisse être protégée contre les crues, et pour y parvenir il nous a fallu construire, ce printemps, une digue de 350 pieds de longueur, 10 de largeur et de 2 à 5 de hauteur. Au mois de juin dernier, l'eau est montée presque au niveau de la digue ; celle-ci est restée solide et le jardin a été sauvé. La récolte, consistant en pommes de terre, pois, fèves, betteraves, carottes, oignons, maïs, etc., a bonne apparence. La canne à sucre et le sorgho ne mûriront pas cette année.

Un champ de deux acres a été inondé, mais après que l'eau se fût retirée l'on a semé de l'avoine pour récolter du foin. Un autre champ, où de jeunes arbres avaient été plantés l'automne dernier, a été inondé, et quelques-uns des arbres sont morts.

A un mille à l'est des constructions, il y a quatre acres de bonnes terres, mais l'on ne peut y faire parvenir l'eau nécessaire à l'irrigation qu'au moyen de frais énormes. Comme expérience, nous en avons labouré l'automne dernier deux acres et semé de l'avoine de bonne heure au printemps. Cette saison a été très sèche, mais cependant, nous avons retiré trois tonnes de foin de ce champ. Nous avons fait des expériences avec l'alfalfa, le sainfoin et le *bromus inermis* : l'alfalfa a bien poussé, mais les autres ne sont pas venus.

Arbres fruitiers.—Quatre-vingt-trois pommiers, poiriers, pruniers et cerisiers ont été plantés l'automne dernier et de bonne heure au printemps. Plusieurs n'ont pas repris, d'autres ont été tués par l'inondation. Soixante-douze poussent maintenant, et presque tous sont vigoureux. Cent cinquante boutures de framboisiers ont été plantées de bonne heure ce printemps et sont en bonne voie. Sur deux cents fraisiers plantés au printemps, quatre-vingt-douze seulement ont poussé. Les gadelliers n'ont pas réussi ; les groseilliers sont bien venus, mais la sécheresse les a tuées dans l'été.

Produits du jardin.—Le produit du jardin en 1895 a été de trois cent trois minots de pommes de terre, cinquante-cinq minots de carottes, cent cinq minots de betteraves, mangel-wurzel et navets, dix minots de pois, onze minots d'oignons, outre une grande quantité de légumes verts, consommés dans l'été. Les pommes de terre étaient très grosses. L'une d'entre elles a pesé trois livres et quinze onces. Deux livres de

fèves en ont produit quatre-vingt-quatre livres. Nous pouvons cultiver tous les légumes et les racines nécessaires à l'établissement, mais il nous faut acheter une partie du foin servant à la nourriture des animaux. L'année dernière nous n'avons pu récolter que trois tonnes de foin de blé.

Animaux.—Les animaux consistent en deux chevaux, une pouliche, deux vaches à lait, une génisse, deux veaux, cinq porcs et quarante volailles.

Travaux de la ferme et irrigation.—Tous les garçons travaillent sur la ferme et au jardin potager. Le printemps et l'été on emploie deux jours par semaine à l'irrigation du jardin et du verger. Pendant les deux dernières années les sauvages nous ont permis l'usage de leur fosse d'irrigation pendant deux jours chaque semaine.

Outre le travail mentionné, les garçons ont construit une clôture en fil de fer barbelé d'un mille de longueur, et défriché une acre de terre.

Travaux industriels.—Les principaux métiers enseignés à cette école sont la menuiserie et la cordonnerie. Les ateliers ont été construits l'automne dernier par le menuisier instructeur avec l'aide des garçons. Ils sont de 40 × 20 pieds, d'un étage et demi, en colombage, et bien finis à l'extérieur. L'atelier de menuiserie est de 30 × 20, bien éclairé et bien pourvu d'outils. Le demi-étage supérieur sert de magasin pour le bois de charpente et comme atelier de peinture. Six garçons apprennent régulièrement le métier, mais d'autres élèves sont aussi employés dans l'occasion. Ils font d'excellents progrès dans ce métier. Outre la construction des ateliers, ils ont fabriqué cette année deux longues tables pour le réfectoire, dix-sept pupitres-fauteuils pour l'école, six prie-Dieu pour la chapelle, trois établis doubles à menuisier, cinq bancs de cordonnier, un comptoir et des tablettes pour l'atelier de cordonnerie, une clôture en lattes bien finie et longue de soixante-quatre pieds, et environ deux cents pieds de moulures pour cadres à gravures.

Peinture.—Les garçons ont fait beaucoup de peinture cette année; ils ont peinturé la buanderie à l'intérieur et à l'extérieur, l'extérieur des ateliers, l'atelier de cordonnerie à l'intérieur; ils ont posé deux couches de peinture dans la cuisine, dans la salle des garçons et dans leur lavabo. Ils ont blanchi à l'alabastine les classes, le dortoir des filles, le dortoir des garçons, et les chambres des professeurs. Ils ont peinturé et verni les sièges de la chapelle, les chiffonniers, les tables, les bancs, et les cadres d'images. Depuis le printemps, peu de travail a été fait dans les ateliers, les garçons ayant été employés sur la ferme et dans le jardin.

Atelier de cordonnerie.—L'atelier de cordonnerie est de 20 × 10 et bien fini à l'intérieur. Il a été ouvert le 7 avril dernier seulement. L'instructeur, M. J. F. Smith, est un ouvrier de première classe. Il vient du village quatre fois par semaine, et donne ses instructions pendant quatre heures chaque fois. Cinq garçons apprennent ce métier, et l'instructeur dit qu'ils font tous beaucoup de progrès. Ils ont fabriqué treize paires de bottes et réparé plus de quarante paires de chaussures.

Industries féminines.—On enseigne aux filles les travaux domestiques, la cuisine, la cuisson du pain, la couture et les travaux de fantaisie à l'aiguille et au crochet, à faire de la dentelle, etc. Pendant l'année elles ont fait quatre-vingt-onze robes, soixante-seize tabliers, cinquante-cinq chemises, trente-sept jaquettes, treize jupons, dix-huit tuniques, vingt-cinq paillasons, quarante-sept paires de bas et chaussons, quatre-vingt-douze dessus d'oreillers, quatre-vingt-seize draps, soixante-cinq verges de dentelle, et en fait de travaux à l'aiguille ou au crochet, sept bonnets pour jeunes filles, cinq capuchons, treize collerettes et vingt-six fichus.

Instruction morale et religieuse, etc.—L'instruction morale et religieuse des enfants indiens est la partie la plus importante de leur éducation. Sans elle tout le reste leur serait peu utile. Aussi, l'on démontre souvent aux enfants l'utilité et l'avantage de la propreté et de la pureté du corps et de l'âme, de l'honnêteté, de la franchise, de l'industrie, etc., mais, afin de rendre nos préceptes actifs, nous les surveillons sans cesse, du matin au soir. Nulle infraction aux règles de la morale et de la bienséance ne reste impunie, et ainsi, graduellement, les élèves sont accoutumés à prendre de bonnes habitudes. Nous faisons en sorte qu'ils aient toujours à l'esprit le but que le gouvernement

se propose en établissant les écoles industrielles, c'est-à-dire de civiliser les indiens, et d'en faire des citoyens bons, utiles et soumis aux lois.

L'instruction religieuse est donnée tous les jours pendant une demi-heure. La conduite des élèves peut être considérée comme bonne; dans quelques cas, les règles de l'honnêteté et de la véracité ont été violées, mais les progrès sont très sensibles à ce sujet. Nous avons adopté un système qui consiste à marquer les fautes commises; deux fois par jour à l'appel des noms, on attire l'attention sur ces fautes et les coupables sont tancés, et, s'il est jugé nécessaire, on les punit en les renfermant durant les récréations ou en leur retranchant le dessert. Nous n'avons recours aux peines corporelles que dans les cas exceptionnellement graves.

Santé des élèves.—La santé des élèves nous a causé plus de soins qu'à l'ordinaire. Deux jeunes garçons ont été malades pendant quelques jours, durant l'hiver; le médecin fut appelé mais ne définit pas leur maladie. Une petite fille fut atteinte de déhanchement, et le médecin conseilla son renvoi. Une autre fille a subi une opération. On lui a enlevé une tumeur au côté. Elle avait obtenu un congé de convalescence, de quelques jours, pendant les vacances, mais elle n'est pas revenue à l'école. Aux dernières nouvelles, elle était trop malade pour suivre les cours. La santé des autres élèves a été bonne.

Conditions hygiéniques.—Les conditions hygiéniques de l'établissement sont très satisfaisantes. Un égout de 350 pieds de long, et de trois pieds de profondeur a été creusé l'automne dernier pour écouler les eaux de la cuisine, de la buanderie et des salles de bains jusqu'à la rivière. On se sert beaucoup de lessive et de phényle comme désinfectants. Les murailles ont été badigeonnées et blanchies à l'alabastine; on lave souvent les planchers, et les détritrus sont invariablement transportés en dehors de l'habitation. Les bâtiments sont bien aérés.

Eau.—Nous prenons notre eau d'un puits creusé près de la rivière. Le vieux puits étant trop petit, nous en avons creusé un autre, 6 x 6 x 30 pieds. La pompe de ce puits fonctionne au moyen d'un manège et on tient l'eau dans un réservoir d'une capacité de dix-huit cents gallons, lequel se trouve près de la buanderie. Ce réservoir est entouré de bran de scie, lambrissé et boisé en bois brut. On tient ainsi l'eau fraîche et pure de toute pollution.

Protection contre le feu.—Toutes les précautions nécessaires sont prises pour éviter les incendies. Des échelles permanentes ont été placées à chaque maison. Les seaux sont toujours à la maison, et les cheminées sont nettoyées régulièrement. Mais la meilleure protection contre le feu que nous avons en mains, est sans contredit les quatre extincteurs fournis par le département. Nous en avons fait l'expérience sur des feux de buissons, et le résultat a été excellent. Ces extincteurs sont tenus en des endroits dont l'accès est facile.

Chauffage.—L'établissement est tout chauffé par des poêles. Vu que l'établissement est divisé en plusieurs maisons, aucun autre système de chauffage ne pourrait être adopté. En hiver, onze poêles chauffent l'établissement.

Récréation des élèves.—Les garçons s'amuse, en hiver, à patiner ou à glisser; ils se servent, pour ceci, des traîneaux faits par eux-mêmes. En été, ils jouent au ballon ou à d'autres jeux qui donnent à la poitrine et à tout le corps un exercice salutaire. Ils s'occupent à jouer aux "dames", aux dominos, ou à lire quand les récréations extérieures sont rendues impossibles par la température. Il est malheureux que nous n'ayons pu nous procurer des appareils de gymnastique et un endroit pour les installer. Une fanfare est aussi à désirer, et sitôt que nos moyens nous le permettront, nous nous procurerons les instruments nécessaires.

Remarques générales.—Depuis la ré-ouverture de cette institution en avril 1893, neuf élèves, dont six garçons et trois filles, ont été renvoyés. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'envoyer un tableau indiquant les endroits qu'ils habitent actuellement, parce qu'ils ont été renvoyés de l'école après quelques jours ou quelques mois d'assistance, c'est-à-dire aussitôt que nous avons découvert que, pour des raisons de santé ou pour d'autres graves raisons, ce serait dépenser de l'argent en pure perte que de les garder plus longtemps à l'école.

La politique du département, qui est de ne garder les élèves que jusqu'à ce qu'ils aient atteint un âge où le caractère est suffisamment formé pour que nous ayons la certitude qu'ils suivront les manières des gens civilisés, est la seule dont les races indiennes puissent bénéficier d'une façon permanente. Nous nous efforçons de suivre cette politique.

J'ai l'honneur, etc.,

A. M. CARION,
Principal.

ECOLE INDUSTRIELLE DE KOOTENAY,
COLOMBIE-ANGLAISE, 16 juillet 1896.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de tous transmettre ci-joint mon rapport pour l'année terminée le 30 juin 1896.

Situation.—L'école, située dans une vallée de quatre milles de long sur un mille de large, est à sept milles de Fort-Steele, qui est le point le plus rapproché de la navigation. Les collines onduleuses et boisées qui entourent notre vallée, fournissent de très bons pâturages pour les vaches à lait. La partie de la vallée où l'école est située est la meilleure. Les bâtiments sont presque au milieu de la propriété, et sont divisés en trois maisons distinctes. Celle du centre est occupée par les bureaux, la classe, la cuisine, etc., et les deux autres, construites à environ vingt verges de la maison centrale, sont occupées par les garçons et les filles respectivement.

Nous sommes bornés au nord par la rivière Sainte-Marie, cours d'eau rapide bordé de hautes rives qui est une source de plaisir pour les enfants. Ils s'y amusent beaucoup, l'été, en canotant ou en s'y baignant, et l'hiver, en patinant ou en glissant.

Irrigation.—Nous prenons notre eau pour l'irrigation d'un ruisseau très large, qui se sépare en diverses branches et coule à travers la ferme, donnant au sol une verdure qui surprend les passants et excite leur admiration. Ce qui rend le contraste avec les terres avoisinantes encore plus frappant, c'est que ces terres ont beaucoup souffert de la longue sécheresse.

Ferme et jardin.—Notre récolte promet beaucoup, grâce au système d'irrigation. Nos récoltes consistent en blé, orge, mil et trèfle.

Le jardin est aussi dans un bon état, et une récolte abondante est attendue. Les arbres fruitiers promettent un bon rendement. Il est à espérer que le maïs, les tomates et les melons seront suffisamment mûris avant l'arrivée des gelées pour n'être pas endommagés par elles.

Ainsi qu'on pourra le voir par les renseignements ci-dessus, concernant la ferme, les garçons ont fait une quantité considérable d'ouvrage sur la terre. Les plus jeunes garçons font du jardinage, fendent et entrent le bois de chauffage, et font aussi d'autres travaux faciles, tandis que les plus grands, sous les instructions du contre-maître, s'occupent aux différents travaux de la terre, suivant la saison. Au moment où j'écris ce rapport, quelques-uns d'entre eux sont en voyage pour se procurer le foin pour l'hiver prochain. Ils campent en dehors.

Edifices.—Le froid des derniers hivers nous a forcé de faire une demande au gouvernement pour obtenir des quartiers plus chauds. Notre demande a été accordée, et l'argent reçu a été dépensé en réparations aux maisons. Les portes et les fenêtres ont été réparées et les murs lambrissés à neuf, et maintenant, nous craignons moins la prochaine saison hivernale.

Département des affaires indiennes.

Auprès des maisons d'habitation, se trouvent la buanderie, la glacière et la boulangerie. La glacière, construite l'an dernier par les garçons, nous rend de très bons services, nous permettant d'avoir toujours de la viande fraîche en mains.

La buanderie et la boulangerie possèdent aussi tous les instruments nécessaires pour leur industrie respective. En arrière se trouvent la grange, les écuries et les hangars pour les animaux.

Assiduité et classement.—Le nombre d'élèves qui fréquentent les classes est naturellement le même, tous les élèves étant logés à l'institution. Les élèves se sont très appliqués l'année dernière, et partant, ont fait beaucoup de progrès, surtout en lecture, composition et mathématiques. Plusieurs des plus âgés sont très forts dans ces matières. L'école a reçu la visite de l'inspecteur des douanes, du commissaire des mines d'or, et de plusieurs autres personnes de distinction, lesquels ont été très surpris de voir la manière facile avec laquelle les élèves ont répondu à leurs questions. Ils ont aussi été charmés de la prononciation distincte qui caractérise leur lecture.

Les élèves sont classés comme suit : dix-neuf dans la classe I, deux dans la classe II, douze dans la classe III, seize dans la classe IV et six dans la classe V.

Métiers.—Dans l'atelier de cordonnerie, les efforts faits par les garçons ont été comme dans les autres départements, couronnés de succès. On a loué les services d'un cordonnier, au mois d'août dernier, et trois garçons, qui ont appris le métier sous lui, peuvent maintenant faire de bonnes chaussures. Beaucoup de réparations de chaussures et de harnais ont été faits par eux pour les indiens et les blancs. Les parents s'enorgueillissaient de l'ouvrage fait par leurs enfants.

Quand les charpentiers ont réparé les bâtiments de l'école, deux garçons les ont aidé, acquérant ainsi une certaine connaissance du métier et contribuant ainsi à accélérer l'ouvrage. Ils ont, à différentes reprises durant l'année, fait des armoires et les changements nécessaires dans les maisons.

Travaux industriels des filles.—Les filles connaissent très bien les soins d'un ménage, et les trois plus grandes peuvent être comparées avec avantage avec les filles blanches de leur âge, s'il s'agit de travaux d'intérieur. Les autres filles s'acquittent bien des diverses occupations auxquelles elles sont préposées, suivant leur âge et leur force. Presque toutes montrent de bonnes aptitudes pour la couture et les autres travaux à l'aiguille. Quelques-unes des filles de dix ans peuvent faire leurs propres robes et tricoter leurs bas.

Elles ont planté de magnifiques jardins potagers et parterres, rehaussé la maison et les clôtures avec du gazon, fait des allées en gravier, et embelli les alentours.

Discipline.—L'enfant indien est si vite découragé que l'on peut obtenir beaucoup plus par la bonté que par la sévérité, quand il s'agit de la discipline. Aussi, dans l'école, les punitions sévères sont rarement obligatoires.

Enseignement religieux.—Nous pouvons voir le résultat obtenu par l'enseignement religieux, surtout par la manière avec laquelle la discipline est suivie, car ce n'est qu'en leur inculquant les sentiments chrétiens que nous obtiendrons de faire disparaître l'entêtement et l'orgueil naturel des enfants indiens. Les enfants assistent aux exercices religieux, chaque dimanche, à l'église paroissiale, et reçoivent des leçons de doctrine chrétienne.

Santé.—Nous faisons notre possible pour préserver la santé des enfants. Les maisons sont bien aérées, les enfants ont assez d'exercice physique en plein air et sont bien nourris.

Les congés accordés par le département sont consacrés, par les garçons, à chasser, à pêcher et à monter à cheval. Les filles vont aussi camper quelques semaines sous la surveillance des sœurs en charge. De fait, toutes les précautions hygiéniques sont prises.

Malgré nos efforts, les enfants qui semblent jouir d'une excellente santé succombent aux premières attaques des maladies passagères, ce qui est probablement dû au scrofule qui est à l'état latent dans leur système.

Protection contre le feu.—Nous avons reçu dernièrement un équipement complet d'extincteurs chimiques pour chaque département de notre école. Jusqu'à présent nous n'avons pas eu à nous servir de semblables appareils, et il est à espérer que l'avenir nous traitera aussi favorablement que le passé.

J'ai l'honneur, etc.,

N. COCCOLA,

Principal.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE L'ÎLE KUPER,

ÎLE KUPER, C. A., 1^{er} juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année terminée le 30 juin 1896, ainsi qu'un tableau inventaire des biens du gouvernement entre mes mains.

Situation.—L'école est située sur la côte ouest de l'île Kuper, et donne sur une magnifique baie. Lors de la construction de l'école, environ dix-neuf acres de terre furent allouées par les sauvages pour l'établissement de l'école. Cette année, j'ai fait l'acquisition, par l'intermédiaire de M. Lomas, agent des sauvages, et en considération de la somme de \$75, de quinze acres de terre non cultivée. Il serait de l'intérêt de l'in titution d'avoir une plus grande étendue de terrain, afin de pouvoir faire plus de culture.

Constructions.—Toutes les constructions de l'établissement sont en excellente condition, les réparations étant toujours faites aussitôt qu'elles sont jugées nécessaires par le contremaître, M. Gallant.

Terrains.—Les terrains sont bien entretenus. La partie en avant des bâtiments est réservée comme jardin potager et parterre, tandis que l'arrière est utilisée comme préau, et divisée. Un côté est réservé aux garçons et l'autre aux filles.

Bases financières et installation.—Depuis le 1^{er} juillet dernier cette école a été placée sur la base *per capita*, et le nombre d'élèves autorisé par le département est fixé à cinquante. Présentement, l'école est assez grande pour accommoder soixante-quinze élèves. Le nombre d'élèves qui ont fréquenté l'école pendant les trois derniers quartiers, a été d'un peu plus de cinquante par jour, et nous avons dû refuser bon nombre de demandes d'admission.

Etudes et classement des élèves.—Les résultats obtenus par les différentes branches d'études ont été très satisfaisants. Les heures de classes sont de 9 à 12 l'avant-midi, de 5 à 6 l'après-midi, et de 7 à 8 le soir, et les élèves sont divisés comme suit : vingt-deux dans la classe II, vingt dans la classe III, quatre dans la classe IV, et six dans la classe V.

Travaux industriels.—A l'exception des plus jeunes garçons, tous prennent des leçons de culture et de jardinage. L'an dernier, tous les légumes consommés à l'institution ont été cultivés sur la ferme ; on a aussi récolté quatre tonnes de pommes de terre et quatre tonnes de foin. Considérant qu'il y a trois ans ce terrain était encore en friche, je crois que les résultats de la culture ont été bons. Nous avons présentement trois vaches à lait, une génisse et trois veaux. Aussitôt que nous posséderons plus de terrain il nous faudra une paire de bœufs ou de chevaux.

Atelier de menuiserie.—M. D. Gallant est chargé de cet atelier, et avec ses apprentis il a construit une étable, un poulailler et une laiterie. Il a aussi fait beaucoup de meubles pour les nouveaux bâtiments.

Département des affaires indiennes.

Atelier de cordonnerie.—M. J. M. Read continue à enseigner le métier de cordonnier à six élèves et se dit très satisfait des progrès de ses apprentis.

Travaux industriels des filles.—Les filles, sous la conduite attentive de quatre sœurs de Sainte-Anne, ont fait de bons progrès. Elles apprennent l'ouvrage ordinaire d'intérieur, la couture à la main et à la machine, les ouvrages ordinaires et de fantaisie à l'aiguille, le tricotage et le ravadage.

Enseignements religieux.—L'enseignement religieux est donné régulièrement aux élèves. La conduite de ceux-ci est satisfaisante, à l'exception d'un d'entre eux qui est incorrigible, et de trois autres qui, au cours du mois de novembre dernier, ont tenté de mettre le feu aux bâtiments ; questionnés sur le motif de leur incartade, ils ont répondu que c'était parce qu'ils avaient appris que les congés seraient abolis à l'avenir.

Discipline.—La discipline arrêtée par le département a été suivie en tous points, et comme punition pour les infractions aux règlements les remontrances et la persuasion semblent avoir eu plus d'effets que les châtimens corporels.

Santé.—La santé générale des élèves a été assez bonne ; cependant, au cours de l'automne, nous avons été visités par une épidémie de rougeole, et un peu plus tard, par la coqueluche. Près de la moitié des enfants ont été atteints de ces maladies. Ils ont tous recouvré la santé, ce qui est dû, sans contredit, aux bons soins qu'ils ont reçus de la part des sœurs.

Conditions hygiéniques.—Les conditions hygiéniques de l'institution sont de beaucoup meilleures depuis que nous avons creusé des canaux d'égout et enlevé certaines cloisons qui nuisaient à la ventilation des deux dortoirs.

Eau et protection contre le feu.—L'institution jouit de l'avantage d'un bon approvisionnement d'eau, une source intarissable d'eau fraîche coulant entre les bâtiments. Ceci nous a permis d'établir un système d'approvisionnement dans tous les bâtiments, ce qui est en même temps une grande protection contre le feu. Les garçons apprennent régulièrement le maniement des tuyaux de pompes, des échelles, des seaux et des quatre extincteurs chimiques "Star" fournis récemment par le département.

Chauffage.—Le chauffage de l'institution est fait par des poêles ordinaires.

Récréation.—Les jeux favoris des garçons aux heures de récréation, sont la balle et le ballon. Les filles s'amuse dans leur préau spécial, où une escarpolette double a été construite. Elles prennent aussi beaucoup de plaisir à jouer sur la grève sous la surveillance des sœurs.

A part les amusements plus haut mentionnés, nous avons des concerts semi-mensuels consistant en déclamations, dialogues, chœurs, musique vocale et instrumentale, sous la direction habile des sœurs et de M. D. Gallant. La monotonie de notre petite île isolée est souvent brisée par les sons mélodieux de notre fanfare.

En terminant, j'ai l'honneur de présenter mes sincères remerciements au département pour la construction récente de nouveaux bâtiments ; aussi pour la permission de remplacer les couchettes en bois par d'autres en fer, et pour d'autres faveurs.

J'ai l'honneur, etc.,

G. DONCKELE,

Principal.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE METLAKAHTLA,
METLAKAHTLA, COLOMBIE ANGLAISE, 31 juillet 1896.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année terminée le 30 juin 1896.

Situation et superficie du terrain.—Cette école est située dans le village de Metlakahtla, sur la péninsule Tsimpsean, et possède six acres de terre, données il y a environ sept ans, par les indiens, pour la construction d'une école industrielle.

Constructions et installation.—Sur une partie du terrain donné par les indiens se trouvait une vieille maison qui avait anciennement servi de magasin ; on a divisé cette maison en plusieurs chambres, sans que cela ait coûté beaucoup, et avec une autre maison louée de la société dite " Church Missionary ", cette école fut ouverte aux enfants indiens.

Le vieux magasin, devenu le corps de logis principal, a depuis été grandement amélioré et agrandi par les instructeurs et leurs élèves.

Cette maison peut maintenant loger environ trente-cinq élèves et tous les employés ; la salle à dîner est peut-être un peu petite.

Les autres bâtiments qui ont été construits sont : une bonne maison d'école, pauvrement meublée, mais pouvant asseoir quarante élèves ; une maison contenant les ateliers de menuiserie et de cordonnerie, la salle des bains, la buanderie et le hangar à bois. Une autre a été divisée en une forge et un hangar à charbon ; aussi une étable et un poulailler.

Il faudrait lambrisser et mettre un double plancher dans les ateliers, pour les rendre confortables pour l'hiver.

Il n'y a pas eu d'addition faite aux bâtiments de l'institution en vertu d'entreprises adjugées publiquement depuis la fondation de cette école. Tout l'ouvrage a été fait par les instructeurs et les élèves, et non seulement la construction a coûté moins cher, mais nous avons eu le bois avec lequel les élèves ont pu pratiquer la menuiserie.

Terrains.—Quoique l'institution fasse partie du village, les indiens l'appelaient " l'école dans le désert ", à cause de ses environs qui étaient encore à l'état sauvage, mais depuis on a enlevé les souches et couvert les cours et les chemins de gravier. Excepté pour la construction, le terrain n'a été d'aucun avantage, parce que ce n'est qu'un marais difficile à utiliser pour la culture ou le jardinage. Il faudrait beaucoup de chaux, de creusage de canaux et d'égouts pour en faire un terrain propre à cultiver quelque chose. Une parcelle en a toutefois été égotée et on y fait du jardinage.

Routine des classes.—La classe s'ouvre par une prière, après laquelle commence l'instruction religieuse, suivie de la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire, la géographie, l'histoire, la composition et le dessin.

Classement.—Le classement des élèves à la fin du dernier trimestre, était comme suit : huit dans la classe I, six dans la classe II, neuf dans la classe III, quatre dans la classe IV, un dans la classe V, et cinq dans la classe VI.

Travaux industriels.—Pendant longtemps nous avons été sans instructeurs pour les métiers, les personnes compétentes ne voulant pas toujours accepter les salaires offerts. Dans la Colombie anglaise, les gens semblent vouloir obtenir des salaires plus élevés que ceux des autres endroits. Toutefois, nous avons réussi à nous procurer les services de M. James Toul, un menuisier et charpentier d'expérience.

M. Toul a sous ses ordres huit élèves, apprentis menuisiers. Ceux-ci ont été occupés principalement à construire les annexes au corps de logis principal.

Département des affaires indiennes.

Elèves—filles.—Comme on avait pris des mesures pour l'entretien de quelques filles, au commencement du mois d'octobre dernier, Mlle Tyte, une missionnaire qui est très intéressée à son œuvre, a enseigné la couture, la cuisine, les travaux du ménage et le blanchissage à six élèves,

Santé.—Je regrette beaucoup d'avoir à annoncer la mort de deux garçons, causée par la méningite tuberculeuse et la phtisie. Un autre a eu une attaque sévère de bronchite. A part cela, la santé générale des élèves a été bonne.

Conditions hygiéniques de l'école.—L'aération et le drainage sont très satisfaisants. Les latrines sont éloignées des maisons d'habitation, mais l'école étant située dans un village indien, elle n'est pas hygiénique, parce que les élèves peuvent difficilement échapper aux atteintes des épidémies qui sévissent parmi les habitants.

Eau.—L'approvisionnement d'eau est suffisant. Les gouttières des maisons amènent l'eau de pluie dans de grands réservoirs ayant une capacité de six mille gallons. On lave souvent ces réservoirs, et la qualité de l'eau est bonne.

Protection contre le feu.—Les cheminées sont en terra cotta. Le feu n'est pas à craindre de ce côté. On ramone souvent les cheminées. Il y a un corps de pompiers dans le village. Quand ceux qui en font partie quittent le village pour un certain temps, les seaux sont laissés à l'école. Ces seaux et les échelles sont tenus sous la main, et les plus vieux élèves connaissent très bien comment s'en servir.

Chauffage.—L'école et les salles sont chauffées par des poêles à bois et à charbon. Les dortoirs ne sont pas chauffés du tout.

Récréation.—Sur la réserve de l'école, il est très difficile d'établir des préaux, et nous n'en possédons pas. Le terrain est trop mou, trop marécageux et trop incliné. Les garçons s'amuseant au ballon, à la balle, ou à d'autres exercices, sur les pelouses du village et autour de l'école, mais les préaux sont très limités.

Instruction morale et religieuse.—Les classes commencent et se terminent avec une prière, et les enfants reçoivent quotidiennement trois quarts d'heure d'instruction religieuse. Au coucher nous prions et nous chantons ensemble. Le dimanche, les élèves assistent aux services religieux, matin et soir, ainsi qu'à la classe du dimanche le matin et l'après-midi. Chaque fois que l'occasion s'en présente, on enseigne aux enfants les divers devoirs de la vie sociale.

Conduite et punitions.—La conduite des élèves, à l'exception de deux ou trois, a été généralement bonne. Les punitions sont légères. Comme punition, nous donnons des pensums, de l'ouvrage pendant les heures de jeu, la privation d'un repas, ou la consigne au dortoir pendant les heures de jeu, le soir. Quand les élèves persistent à enfreindre les règlements, l'expulsion de l'école est jugée nécessaire, mais nous sommes rarement obligés d'en venir à cette extrémité.

Remarques générales.—Le 9 août dernier, nous avons eu la visite de l'honorable premier ministre, accompagné de l'honorable surintendant général des affaires indiennes, du sous-surintendant général et du surintendant des indiens de cette province.

Le premier octobre, l'école a été placée sous la surveillance du très révérend évêque de Caledonia, avec une allocation *per capita* pour l'entretien des élèves. L'évêque autorise l'usage d'une grande partie d'une maison située près de l'école. On s'en sert pour emmagasiner le bois de construction et pour les élèves, les jours de mauvais temps. Jusqu'à présent nous avons beaucoup senti le besoin d'une semblable maison, spécialement en hiver.

Le révérend W. Hogana, pendant quelques mois, donné l'instruction religieuse à la classe.

Je dois de nouveau remercier le docteur Vernon Ardagh et les dames de la société dite "Church Missionary" pour leur bonté et les enseignements qu'ils ont donnés aux élèves au cours de l'école du dimanche.

J'envoie ci-joint un inventaire des propriétés du gouvernement, indiquant les recettes et les dépenses pour l'année, et la balance en main.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOHN R. SCOTT,

Principal.

REFUGE INDUSTRIEL DES FILLES,

PORT-SIMPSON, C. A., 1^{er} octobre 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport de cette école, pour l'année terminée le 30 juin 1896.

Situation.—L'école est située sur un terrain appartenant à la Société des dames missionnaires (*Women's Missionary Society*), près de la réserve Tsimphean, à Port-Simpson, et est entourée de deux acres de terre.

Edifices.—Le corps de logis principal est en charpente, deux étages et demi, à part le soubassement. Deux ailes sont affectées à la salle de récréation et au réservoir. Les murs sont crépis. Nous avons aussi de bonnes armoires, un hangar à charbon et un poulailler.

Terrain.—Le terrain est très pierreux et difficile à cultiver, mais il y a une bonne pente pour le drainage. On a cultivé environ un quart d'acre. Nous avons un jardin potager et un parterre, ainsi que des groseillers et des framboisiers.

Installation.—Nous pouvons loger confortablement cinquante filles.

Assiduité.—L'assiduité moyenne a été de vingt-deux par jour.

Le travail en classe a été suivi quatre ou quatre heures et demie par jour. Sujets : écriture, lecture, arithmétique, grammaire, la définition des mots, géographie, hygiène, musique et connaissances générales. Les élèves ont fait des progrès très satisfaisants.

Travaux industriels.—On enseigne aux élèves le tricotage, le ravaudage, le rapiécage, un peu d'ouvrage de fantaisie et l'entretien du ménage. Elles font leur propre cuisine et leur propre couture. Elles ont fait des progrès très satisfaisants en ceci.

L'instruction morale et religieuse est très suivie. Nous mettons tous nos efforts à inculquer aux élèves des sentiments d'honnêteté, de vérité, d'industrie et de pureté. On donne chaque jour des leçons de bible, et le dimanche, les élèves assistent aux divers services religieux ainsi qu'à l'école du dimanche. La discipline est stricte, mais bienveillante. On enseigne aux enfants, autant que possible, à se gouverner eux-mêmes. Les punitions sont sous forme de réprimandes, et le châtement corporel est rarement usité. La retenue est usitée comme punition dans les cas extrêmes.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé des élèves a été assez bonne, excepté lors de l'épidémie de grippe qui a sévi en mars et avril et qui a hâté la mort d'une de nos filles et en a emporté une autre. Les conditions hygiéniques sont très bonnes, et le drainage et les égouts en très bon état.

Eau.—Nous prenons notre approvisionnement d'eau d'un réservoir-filtre et d'une source à quelque distance de l'établissement.

Protection contre le feu.—Comme protection contre le feu, nous avons des pompes chimiques et autres engins protecteurs.

Chauffage.—Le chauffage est fait par des fournaies et des poêles à bois et à charbon.

Récréation.—Les amusements des élèves sont la promenade, les jeux, le maniement des massues, et la cueillette des fleurs, sous la surveillance des institutrices.

J'ai l'honneur, etc.,

J. REDNER.

Département des affaires indiennes.

PENSIONNATS INDIENS, MISSION DE SAINTE-MARIE,

COLOMBIE ANGLAISE, 2 juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année terminée le 30 juin 1896.

Situation.—Les deux écoles sont situées sur une côte près de la rivière Fraser. Le site est magnifique. Chaque école est entourée d'une ou deux acres de terre servant de préau.

Constructions.—Les bâtiments formant la partie des garçons consistent en un corps de logis principal contenant le dortoir, le réfectoire, les classes, les chambres des instituteurs, la salle d'école, etc., un édifice nouvellement construit, contenant la salle de la fanfare, les ateliers de menuiserie et de cordonnerie, les chambres des instructeurs et deux dortoirs en cas de besoin, la forge, la salle de récréation ; hangar à bois, hangar à racine, hangar à outils, étables, abri pour les animaux, porcherie, poulailler, et quelques autres hangars servant à divers usages de la ferme. Depuis le récent incendie, qui a détruit la buanderie et la boulangerie, le pensionnat des filles ne possède que l'ancien corps principal de logis, et deux petits hangars. La maison principale contient la classe, les chambres des institutrices, le réfectoire, le dortoir, la cuisine, etc.

Santé et conditions hygiéniques.—Je suis heureux de pouvoir annoncer que nous n'avons pas eu de décès parmi nos élèves, et à part une épidémie de grippe d'une nature bénigne, il n'y a pas eu de maladie parmi eux.

Travail en classe.—Les enfants font des progrès très satisfaisants dans toutes les branches de leurs études. Les filles ont exposé des ouvrages de couture, de tricot et d'autres travaux de fantaisie aux expositions de New-Westminster et de Mission-City l'automne dernier. Ces ouvrages ont mérité beaucoup de compliments et rapporté plusieurs prix.

Fanfare.—La fanfare était présente aux deux endroits, et a été très admirée. Depuis, les jeunes musiciens ont fait des progrès merveilleux sous la conduite du révérend Frère Collins ; on est souvent tenté de souhaiter que les sauvages soient aussi capables en d'autres matières.

Ferme et jardin.—Les fermes et les jardins sont pratiquement reliés aux écoles.

Logement.—Il y a de la place pour cinquante garçons et cinquante filles.

Assiduité.—Trente et un garçons et quarante-sept filles suivent la classe.

Travaux en classe.—Garçons : lecture, écriture, arithmétique, épellation, grammaire, géographie, histoire, dictée, composition, tables de différentes sortes, énumération, etc., musique, vocale et instrumentale, dessin, et déclamation. Filles : lecture, écriture, arithmétique, épellation, grammaire, géographie, histoire du Canada, dictée et composition.

Terrain.—On a à peu près soixante acres de terre en culture, quoiqu'il reste encore beaucoup de terre à défricher. Toutefois, il y a assez de terre pour enseigner la culture aux garçons, qui, après tout, est ce qui leur sera le plus utile. Chaque école a un potager, un jardin fruitier, et un parterre.

Travaux industriels.—Je regrette que, après avoir demeuré avec nous, notre cordonnier nous ait quitté dernièrement et qu'on n'ait pu le remplacer depuis. Cette difficulté est causée par nos faibles ressources, et cette même remarque s'applique à la menuiserie, que nous désirons beaucoup enseigner à nos élèves. Les réparations de menuiserie sont faites par des garçons qui ont profité des leçons du maître cordonnier.

En consultant notre rapport trimestriel, vous verrez que nos garçons sont presque tous employés sur la ferme où a la garde des vaches. Aussi, on leur fait prendre des habitudes de propreté et d'ordre. Les filles sont occupées à laver, repasser, cuisiner, cuire le pain, aux ouvrages ordinaires et de fantaisie, couture, tricot, reprisage, à faire des robes, etc.

Séparation des filles et des garçons.—Après plusieurs années de travail parmi nos sauvages, je suis convaincu que le système actuel qui consiste à séparer les garçons et les filles, est de beaucoup le meilleur au point de vue moral; c'est aussi l'opinion de mes frères missionnaires, dont quelques-uns ont demeuré quarante ans avec ces gens. Je me considère heureux d'avoir à mon service l'expérience de ces pionniers du christianisme et de la civilisation sur cette côte. J'ai aussi constaté que c'est une idée excellente de faire entrer les deux écoles en concurrence amicale sous les yeux des parents.

Instruction religieuse.—L'attention des enfants pour leurs exercices religieux laisse très peu à désirer. Leur conduite est en somme satisfaisante, quoiqu'il y en ait qui causent quelque trouble, ce qui, parmi un si grand nombre, ne peut être évité. Nos indiens sont très orgueilleux, et n'étant qu'à demi civilisés, il faut quelquefois beaucoup de patience pour obtenir de bons résultats. Nous leurs faisons strictement observer les règlements, et nous les surveillons beaucoup. Je dois admettre que notre système de punition peut paraître étrange, aux yeux de ceux qui n'ont eu à diriger que des enfants blancs. L'indien croit que c'est une honte d'être frappé, et pour éviter le mauvais effet qui ferait plus que contre-balancer les bons résultats, nous punissons les garçons généralement en leur donnant des lignes à écrire, en les privant de récréation, ou en leur servant un repas sur leurs genoux au réfectoire, quoique nous leurs donnions de temps à autre des coups de férule sur la main. Les filles sont dociles, et si douces que la moindre punition n'est pas nécessaire.

Approvisionnement d'eau.—L'approvisionnement d'eau est amplement suffisant pour nos besoins.

Protection contre le feu.—Nous avons quatre extincteurs chimiques, des tuyaux, et trente-six seaux, qui ont été fournis par le département, mais je regrette que nous n'ayons pas un pouvoir d'eau assez fort pour envoyer un jet par dessus les toitures des maisons, ce qui est certainement nécessaire. Nous avons pendant longtemps songé à adopter la recommandation du surintendant Vowell, d'avoir un puits à pompe foulante, mais nous ne pouvons mettre le projet à exécution, n'ayant pas de fonds.

Chauffage.—L'établissement est chauffé par des poêles.

Récréation.—Les garçons ont une demi-heure de récréation le matin, et une heure le soir, et un quart d'heure l'avant-midi et l'après-midi. Les filles ont une heure le midi, une heure le soir, et un quart d'heure l'avant-midi et l'après-midi.

Observations générales.—Il ne serait pas juste de passer sous silence les demandes d'admission qui nous sont faites et que nous sommes obligés de refuser, n'ayant pas de fonds. Le département n'ignore pas qu'il y a un grand nombre d'enfants indiens à Squamish, Sechelt, et autres villages le long de la côte, et aussi à Douglas, Lilloëet, et plusieurs autres villages de l'intérieur, et nous espérons qu'il fera quelque chose pour eux; mais il y a aussi beaucoup d'enfants dans notre district que nous voudrions prendre; malheureusement nous ne le pouvons pas. Plusieurs enfants dans les deux écoles doivent être habillés à nos frais, vu leur grande pauvreté.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

CHIROUSE, O.M.I.,

Principal.

Département des affaires indiennes.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE SAINT-JOSEPH,

LAC-WILLIAM, COLOMBIE ANGLAISE, 13 juillet 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport de l'école industrielle du Lac-William pour l'année terminée le 30 juin 1896.

Situation.—L'école industrielle du Lac-William est située dans la vallée du lac La-Hache, sur les bords de la rivière San-Jose, à quatre milles en amont de l'endroit où elle se jette dans le lac William, à cent trente-cinq milles d'Ashcroft, la station de chemin de fer la plus rapprochée, et à un mille de distance du chemin de Caribou. La mission possède ici plus de milles acres de terre, et nous pouvons ainsi enseigner aux enfants tout ce qu'ils doivent savoir pour conduire une ferme leur appartenant, savoir : la culture des céréales, des légumes et du foin, l'entretien du bétail, la mulsion des vaches et la fabrication du beurre.

Bâtiments.—Le département des garçons et celui des filles sont deux différentes maisons, et chaque département a son personnel distinct. Ces maisons ont été bâties par la mission, et ont servi pendant quelques années de pensionnats pour filles et garçons. Lorsque le district du Lac-William a été doté d'une école industrielle, le gouvernement a offert à Sa Grandeur monseigneur Durien la direction de l'école ; Sa Grandeur a mis ces maisons au service de l'école. Comme les maisons n'étaient pas suffisantes, on a demandé du secours au département, et grâce au boni de \$2,000 que nous avons reçu nous avons construit un bel édifice pour les garçons, 66 × 38 pieds, deux étages et demi de haut, nous donnant ainsi beaucoup d'espace et de logement.

Assiduité.—Cette année, le nombre des élèves autorisé a été augmenté de trente-cinq à cinquante. N'ayant pas été avisés à temps, nous n'avons pas eu, en commençant, le contingent d'élèves voulu par le gouvernement, mais à la fin, nous en avons cinquante-deux ; vingt-quatre garçons et vingt-huit filles.

Travaux en classe.—Le programme prescrit par le département a été suivi aussi exactement que possible, et les élèves ont fait des progrès satisfaisants dans toutes les branches enseignées en classe ; les plus avancés écrivent régulièrement à leurs parents. Le tableau suivant indique la position des élèves dans leurs études :—

	Elèves.
Classe I.....	21
“ II.....	15
“ IV.....	11
“ V.....	5

Travaux industriels.—Parmi les industries enseignées aux garçons, la culture est la plus pratique, la plus saine et la plus importante. Tous les garçons apprennent la culture, en travaillant dans les champs et dans les jardins, principalement au temps de la fenaison, des semailles et des récoltes. Le bâtiment de la nouvelle école a donné à nos apprentis menuisiers et peintres, l'occasion de se perfectionner rapidement dans leurs métiers respectifs. La nouvelle maison d'école fait honneur au pays. Je suis peiné de dire que la sellerie n'a pas été aussi fréquentée qu'à l'ordinaire. Ayant perdu ses élèves les plus âgés, M. Horan semblait ne prendre aucun intérêt à enseigner son métier, et il n'y avait qu'un garçon qui fréquentait régulièrement la sellerie. Depuis qu'il nous a quitté, le nouveau maître, M. Foster, emploie régulièrement trois garçons, et leur prête beaucoup d'attention.

Discipline.—La conduite des élèves est généralement bonne, la persuasion morale est le système que nous employons. De temps à autre nous recourons à de légères punitions, telles que les priver de quelque chose à table, ou les mettre dans un coin pendant la récréation.

Santé.—Comme à l'ordinaire, la santé a été très bonne, et je suis heureux de pouvoir dire que, depuis que l'école a ouvert ses portes en juillet 1891, nous n'avons perdu aucun de nos élèves, et la santé à l'école a été telle que, comparée avec la santé des enfants du dehors, elle constitue une bonne raison pour engager les parents à nous envoyer leurs enfants.

Approvisionnement d'eau.—Nous avons pris notre eau dans la rivière San-Jose au moyen d'un fossé large de 3 pieds au fond, 4 pieds à la surface, et d'une profondeur de 3½ pieds, qui passe en amont de l'établissement. Nous n'avons pas encore reçu les extincteurs Star et les seaux promis par le département, et qu'on nous a dit être partis à notre adresse il y a longtemps.

Chauffage.—Tout l'établissement est chauffé par des poêles, et l'on prend beaucoup soin des cheminées et des tuyaux, pour éviter le danger du feu.

Anglais.—Je suis heureux de dire que l'anglais est uniformément parlé par les garçons, mais la vérité me force à dire que les filles ne montrent pas autant d'empressement à se conformer à la règle proscrivant l'usage de la langue indienne.

J'ai l'honneur, etc.,

J. M. J. LEJACQ, O. M. I.,
Principal.

PENSIONNAT ALL HALLOWS,
YALE, COLOMBIE-ANGLAISE, 3 juin, 1896.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant pour l'année terminée le 30 juin 1896.

Situation.—Le pensionnat All Hallows pour les filles indiennes est situé dans Yale, sur les rives de la Fraser, dans la province de la Colombie anglaise.

Constructions.—Il y a trois bâtiments, avec chapelle, à part les dépendances et hangars à bois, construits sur une étendue d'à peu près quatre acres. Un des bâtiments est exclusivement pour les filles indiennes, et consiste en un grand dortoir, quatre chambres à coucher, dont une grande et trois petites; une chambre de travail, une grande chambre de classe, et une chambre dans laquelle les filles prennent leurs repas et leurs récréations, deux salles de bain et plusieurs armoires. Une directrice demeure ici pour surveiller les filles. Le deuxième bâtiment consiste en un grand appartement où les nouvelles élèves sont toujours envoyées pour prendre des habitudes d'ordre et de propreté. Les institutrices et les visiteurs occupent le troisième bâtiment, où il y a aussi une cuisine, où les repas sont préparés pour tout l'établissement. A peu près la moitié de la terre est en jardins potagers, parterres et vergers.

Assiduité.—Il y a présentement trente-deux filles à l'école, dont seulement vingt-cinq sont soutenues par le gouvernement. On a grand besoin d'une subvention plus considérable pour augmenter le nombre des élèves. Il y a trois filles qui sont à l'école depuis près de dix ans, en comptant leurs courtes absences pour visiter leurs parents. Elles occupent des positions importantes dans l'établissement comme élèves-

Département des affaires indiennes

maîtresses, moniteurs, etc., et ne manifestent aucun désir de retourner dans les bourgades indiennes d'où elles sont venues. Plusieurs autres ont été prises pour un laps de temps dépassant cinq, quatre ou trois années. Nous avons admis neuf élèves depuis juin 1895. Trois filles ont été renvoyées à des maisons respectables et à des parents invalides. Toutes paraissent faire très bien.

Santé.—Il n'y a eu aucun cas de maladie sérieuse à l'école ; de fait, la santé des enfants a été excellente.

Division.—Les travaux en classe sont divisés en deux classes, la plus haute, ou 2^e, 3^e, 4^e, et 5^e livres de lectures, sous une institutrice, et la plus basse, ou 1^{er} et 2^e primaires, sous des élèves-maîtresses.

Instruction.—Les travaux en classe durent en moyenne de cinq à six heures par jour pour les commençants, moins pour les élèves plus avancées, qui sont autrement employées, et reçoivent une instruction domestique plus caractérisée en fait de cuisine, travaux de ménage, blanchissage, service de tables, jardinage, travaux d'aiguille, et quelques fois en fait de soins à donner aux malades. Toutes les filles sont membres baptisés de l'Eglise d'Angleterre. La franchise, l'honnêteté et la pureté sont soigneusement inculquées. Les nouvelles venues sont souvent mensongères et malhonnêtes.

Conduite.—La conduite des anciennes élèves a été très satisfaisante, et même parmi les nouvelles il n'y a eu aucun cas d'inconduite sérieuse durant l'année écoulée. Un système de marques de bonne et de mauvaise conduite, devant influencer sur la distribution des prix de l'été, est en vigueur parmi les plus anciennes élèves. Les plus jeunes se couchent de bonne heure, sont mises dans un coin, ou pour des offenses graves reçoivent six coups d'une férule plate sur la paume de la main. Un rapport hebdomadaire est rédigé par les maîtresses, élèves-maîtresses et directrices quand le manque de bonnes notes leur fait perdre leur *pudding* du dimanche. Cette dernière règle s'applique aux plus hautes et plus basses classes de cette école.

Les conditions sanitaires sont bonnes, ainsi que le capitaine Jemmett, l'inspecteur sanitaire, l'a attesté.

Approvisionnement d'eau.—Il y a de l'eau dans les trois bâtiments et dans les jardins ; elle est prise dans une source de la montagne.

Protection contre le feu.—Quatre extincteurs "Star" sont placés sous la main dans les trois édifices. Il y a aussi cent cinquante pieds de tuyaux de pompe sur les lieux.

Chauffage.—Toutes les grandes chambres, dans le logement des filles indiennes, sont chauffées par des poêles à bois et à charbon, avec tuyaux donnant dans des cheminées en briques. Les autres édifices ont des poêles à bois et des foyers ouverts.

Récréation.—Quand la température s'y prête, les élèves font une marche d'une heure en plein air. Une escarpolette, le croquet et divers autres jeux sont les amusements de l'été. Glisser sur la neige et des jeux kindergarten sont en vogue en hiver.

AMY,

*Sœur supérieure, communauté All Hallows,
Principale.*

PROGRAMME D'ÉTUDES.

Le programme d'études ici prescrit sera suivi par l'instituteur autant que les faits qu'avec le concours.

MATIÈRES.	1er COURS.	2e COURS.	3e COURS.
Anglais	Reconnaître les mots et faire des phrases. Simples sons des lettres de l'alphabet. Copier des mots.	Sons continués. Continuer de faire des phrases. Orthographe, orale et écrite. Dictée de mots appris et de phrases simples.	Sons complétés. Simples homonymes expliqués. Continuer de faire des phrases. Orthographe, orale et verbale. Dictée de phrases. Composer des phrases sur des choses et des actions.
Notions générales.	Faits se rapportant aux affaires de l'école. Développer ce qui est déjà connu. Jours de la semaine, mois.	Les saisons. Mesures de longueur et poids d'un commun usage. Couleurs. Commencer les règnes animal et végétal, leurs fonctions en usages, cultures, croissance, etc. Choses dans l'école et qui s'y rattachent, et leur rôle.	Les règnes animal et végétal continués. L'argent. Les métaux utiles.
Ecriture	Traits et mots élémentaires sur l'ardoise. Grande écriture ronde.	Mots, etc., sur l'ardoise. Grande écriture ronde.	Ardoises, cahier d'écriture n° 1. Ecriture ronde moyenne.
Arithmétique.	Les nombres 1 à 10 ; leurs combinaisons et séparations, orales et écrites, les signes +, -, ×, ÷, compter jusqu'à 10 par unités, par deux, trois, etc. Emploi et signification d'une demie, d'un tiers, d'un quart, etc. Faire et montrer une demie, un quart, un huitième, un tiers, un sixième, un neuvième, un cinquième, un dixième, un septième (pas de chiffres). Problèmes simples. Oraux.	Nombres 10 à 25; leurs combinaisons et séparations (orales et écrites). Compter jusqu'à 25 par unités, par deux, trois, etc. Emploi et signification d'une demie, d'un tiers, d'un quart, etc., jus- qu'à dix. Rapport des deniers, des quarts, des huitièmes, des tiers, des sixièmes (pas de chiffres). Problèmes simples donn. des gallons en peck, des pecks en boisseaux, les mois en année, les pouces en pieds, la livre, des monnaies courantes jusqu'à 25 cents. Addition en colonnes, auc. total ne dev. dépasser 25.	Nombres 25 à 100 ; leurs combinaisons et séparations (orales et écrites). Compter jusq. 100 par unités, par deux, trois, etc., jusqu'aux dizaines. Emploi et signification d'un vingt-sixième, un vingt-septième, etc., jusq. un centième (p. de chif.) Addition, soustraction, div. et division de fractions du 2me cours. Lettres numérales romaines, de I à C. Probl. simples donnant les secondes en minutes, les minutes en heures, les heures en jour, les livres en boisseau, les feuilles en main, les mains en rames.
Géographie			Développement des notions géographiques en prenant pour exemple les caractères géographiques des environs. Leçons élémentaires sur la direction, la distance, l'étendue.

DES ÉCOLES INDIENNES.

circstances le permettront. Toutes modifications jugées nécessaires ne seront du département.

4e COURS.	5e COURS.	6e COURS.
Sons revus. Développement de phrases. Orthographe, orale et écrite. Ecriture des lettres. Compositions simples, orales et écrites, passant en revue les leçons du cours de notions générales.	Développement et correction de phrases continués. Orthographe, orale et écrite. Continuer d'écrire des lettres. Composition facile, orale et écrite, passant en revue le cours de notions générales.	Analyse de phrases simples. Parties du discours. Orthographe, orale et écrite. Continuer d'écrire des lettres. Composition orale et écrite, passant en revue le cours de notions générales.
Règles animal, végétal et minéral continués. Usages des chemins de fer et des navires. Expliquer la fabrication d'articles d'un commun usage. Les races humaines.	Les mêmes développés. Lois d'un usage journalier sur les incendies, le gibier, etc.	Relations sociales. Sièges du gouvernement en Canada. Système de représentation et de judicature. Commerce et échange des produits.
Cahier d'écriture nos 2 et 3. Ecriture ronde moyenne.	Cahier d'écriture nos 4 et 5. Ecriture ronde fine.	Cahiers d'écriture nos 6 et 7. Ecriture ronde fine.
Numération et notation jusqu'à 10,000. Règles simples jusqu'à 10,000. Addition, soustraction, division et division de fractions déjà connues (chiffres). Employer les termes, numérateur, dénominateur, etc. Numération romaine jusqu'à 2,000. Problèmes gradués durant les autres tables de réduction. Faire des règles simples tous les jours pour s'accoutumer à calculer exactement et rapidement.	Notation et numération complétées. Réduction régulière. Fractions ordinaires jusqu'aux trentièmes. Dénomination de fractions. Faire des règles simples tous les jours pour s'accoutumer à calculer exactement et rapidement. Problèmes gradués. Lire et écrire des décimales jusqu'aux millièmes inclusivement.	Facteurs, mesures et multiples. Fractions ordinaires complétées. Application facile des décimales jusqu'à dix millièmes. Application facile de mesures carrées et des mesures cubiques. Faire des règles simples tous les jours pour s'accoutumer à calculer exactement et rapidement. Application facile du tant pour 100. Problèmes gradués.
(a) Revue des leçons du 3e cours. Leçons pour inculquer la simple conception du globe terrestre comme une grosse boule dont la surface est de terre et d'eau, entourée par l'air, éclairée par le soleil, et ayant deux mouvements. (b) Leçons, sur la configuration de la terre, d'abord à l'aide de l'observation, ensuite au moyen de carton à mouler, de modèle et de dessins sur le tableau. (c) Préparat. pour les cartes et usage de celle-ci. Revue des leçons sur la position, la distance, avec représentations tracées suivant l'échelle.) Étude de la carte des environs tracée sur le tableau. Cartes de la configuration de la terre tracée d'après des formes. Pratiquer à lire les symboles conventionnels des cartes géographiques sur des cartes de bornes.	Étude simple des pays importants de chaque continent, à commencer d'abord par la province où est située l'école et par le Canada. La position du pays dans le continent ; sa configuration, son climat, ses productions, sa population, ses occupations, mœurs, coutumes, ses localités et villes principales, etc. Les cartons à mouler et cartes à tracer serviront à cette étude.	(a) La terre comme globe. Simples exemples et données sur sa forme, ses dimensions, les méridiens et les parallèles, avec leur usage ; ses mouvements et leurs effets comme le jour et la nuit, les saisons, les zones, avec leurs traits caractéristiques, tels que les vents et les courants de la mer, le climat en tant qu'affect. la vie de l'homme. (b) Configuration et conditions physiques de l'Amérique du Nord, de l'Amérique du Sud, et de l'Europe, étudiés et comparés. Leur position sur le globe ; leur position relative à d'autres grandes divisions, leurs dimensions, forme, surface, drainage, leurs animaux et végétaux, leurs ressources, etc. Avantages naturels des villes.

PROGRAMME D'ÉTUDES

Le programme d'études ici prescrit sera suivi par l'instituteur

MATIÈRES.	1er COURS.	2e COURS.	3e COURS.
Géographie.....			Développement des notions géographiques en prenant pour exemple les caractères géographiques des environs. Leçons élémentaires sur la division, la distance, l'étendue.
Morale.....	La pratique de la propreté, de l'obéissance, du respect, de l'ordre, de la bienséance.	Le bien et le mal. La vérité. Observer toujours un extérieur et une conduite convenables.	Indépendance. Respect de soi-même. Développer les raisons qui doivent toujours faire observer un extérieur et une conduite convenables.
Lecture.....	Abécédaire.....	Premier livre de lecture.....	Deuxième livre de lecture.
Récitation....	Doivent commencer dans la 2e classe, aller de pair avec ce qui s'enseigne en anglais, et		
Histoire.....			Histoire des sauvages du Canada et de leur civilisation.
Musiq. vocale.	Simple hymnes et chansons. Les sujets de ces derniers devront être intéressants et		
Exercices physique.	Exercices, souvent accompagnés de chant, pour recréer l'esprit pendant que les élèves sont		
Instruction religieuse.	Lecture des Saintes Écritures. Les dix commandements. L'Oraison dominicale. La vie		

OBSERVATION—ANGLAIS—Il faut faire tous les efforts possibles pour engager les élèves à parler anglais, et pour LECTURE—Il faut apprendre aux élèves à lire haut et distinctement. Il faut leur expliquer sens d'une leçon ou d'une phrase, dans leurs propres termes, en anglais, et GÉNÉRALE—L'enseignement doit être direct, la voix et le tableau en seront les principaux agents. On évitera l'emploi de livres de texte ou manuels quand il ne sera pas nécessaire. N.B.—On regardera comme une preuve de l'incompétence de l'instituteur si l'on voit que les élèves ne s'applique à tout ce qui est l'objet de l'enseignement :—Tout doit être parfaitement compris

DES ÉCOLES INDIENNES.

autant que les circonstances le permettront, etc.—*Fin.*

4e COURS.	5e COURS.	6e COURS.
(d) Etude générale sur le globe et les cartes. L'hémisphère, le continent, les océans et grandes îles, leurs positions et dimensions respectives. Les position, climat, configuration, contour, alentours, principales montagnes, rivières et lacs des continents; les pays les plus importants, les productions, populations, faits et associations intéressants.	Simple étude des pays les plus importants de chaque continent, etc., etc.	(e) Observations qui devront accompagner l'étude de la géographie—mouvements apparents du soleil, de la lune et des étoiles, et heures diverses de leur lever et de leur coucher; différence de chaleur des rayons solaires aux différentes heures du jour; changement dans la direction des rayons du soleil pénétrant par une fenêtre de la maison d'école à la même heure au cours de l'année; long. var. des ombres en plein midi; chang. de la temp., du vent et des saisons.
Amour du travail. Honnêteté. Économie.	Droits de citoyen des sauvages. Patriotisme. Amour du travail. Économie. Pourvoir à sa subsistance. Charité. Paupérisme.	Vie sauvage et vie civilisée. Patriotisme. Maux résultant de l'isolement des sauv. Admiss. à la jouissance des droits de citoyen. Le trav., loi de la vie. Rapport des sexes relat. au trav. Devoirs privés et publics.
Troisième livre de lecture.....	Quatrième livre de lecture.	Cinquième livre de lecture.
consister en pièces de vers et de prose renfermant les plus hautes maximes et pensées morales et patriotiques.		
Histoire de la province dans laquelle est située l'école.	Histoire du Canada (commencée).	Histoire du Canada (continué).
patriotiques. Les airs gais et jolis.		
à l'ouvrage, et pour améliorer le physique.		
de Jésus-Christ, etc., etc.		

leur apprendre à le comprendre; sans cela, le travail de l'instituteur n'aboutira probablement à rien. complètement chaque mot et chaque phrase, et de temps à autre, l'instituteur leur demandera de donner le aussi dans leur langue s'il l'a compris. agents. On évitera l'emploi de livres de texte ou manuels quand il ne sera pas nécessaire. lisent "qu'en perroquets", c'est-à-dire sans comprendre du tout ce qu'ils lisent. Et l'observation suivante avant qu'un élève passe à d'autres études.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des terminé le

Ecoles.	Réserve. ou se trouve l'école.	Agence.	Instituteur.	Religion.
ONTARIO.				
Alnwick.....	Alnwick.....	Alnwick.....	Archie O. Kidd	Méthodiste.....
Back-Settlement.....	Caradoc.....	Ouest, n° 2.....	Elsie Cobban.....	Non-confessienn ..
Bear-Creek.....	".....	".....	Thomas Annette.....	".....
Buzwah.....	Ile Manitouline.....	Manitowaning.....	Ignatius Gabow.....	Catholig. romaine.
Cap-Croker.....	Cap-Croker.....	Cap-Croker.....	Janet Miller.....	Non-confessienn ..
Ile du Chrétien.....	Ile du Chrétien.....	Penetanguishene.....	Edmund F. Douglas.....	Méthodiste.....
Fort-William (garçons). " (filles). " (orphelins).	Fort-William.....	Nord.....	Sœur E. S. Donahue. Sœur M. Ambrose. Sœur N. Dionysia.....	Catholig. romaine. " "
Baie-des-Français.....	Saugeen.....	Saugeen.....	Helen Cameron.....	Non-confessienn ..
Rivière-du-Jardin.....	Rivière-du-Jardin.....	Saut-Ste-Marie.....	Rév. G. A. Artus.....	Catholig. romaine.
".....	".....	".....	Mme Ada Atkinson.....	Eglise d'Angl'terre
Ile Georgina.....	Ile Georgina.....	Rama.....	Robert Mayes.....	Méthodiste.....
Gibson.....	Watha.....	Parry-Sound.....	Elizabeth Hyndman.....	".....
Lac-Doré.....	Lac-Doré.....	Lac-Doré.....	John O'Brien.....	Catholig. romaine.
Henvey-Inlet.....	Henvey-Inlet.....	Parry-Sound.....	Byron Jacobs.....	Non-confessienn ..
Hiawatha.....	Lac-du-Riz.....	Lac-du-Riz.....	John A. Windsor.....	Méthodiste.....
Ile au Brochet.....	Ile au Brochet.....	Nord.....	J. A. Blais.....	Catholig. romaine.
Kettle-Point.....	Kettle-Point.....	Sarnia.....	E. Janet Little.....	Non-confessienn ..
Lac-Hélène.....	Rocher-Rouge.....	Nord n° 4.....	Hannah Murphy.....	Catholig. romaine.
Mattawa.....	A Mattawa.....	".....	Sœur Ste-Monique.....	".....
Mississauga.....	Ile Manitouline.....	Manitowaning.....	Louisa Dyke.....	".....
Institut des Mohawks.....	A Brantford.....	".....	Rév. R. Ashton.....	Eglise d'Angl'terre
Missionstown.....	Moraves.....	Ouest, n° 3.....	George Grant.....	Non-confessienn ..
Mission des Moraves.....	".....	".....	Dora Miller.....	Soc. des Moraves.....
Institut de Mount-Elgin.....	Caradoc.....	".....	Rév. W. W. Shepherd.....	Méthodiste.....
Lac-à-la-Vase.....	Lac-à-la-Vase.....	Lac-du-Riz.....	A. E. Kennedy.....	Eglise d'Angl'terre
Muncey.....	Caradoc.....	Ouest, n° 2.....	James Cox.....	".....
New-Credit.....	New-Credit.....	New-Credit.....	John H. Porter.....	Non-confessienn ..
Nipissingue.....	Nipissingue.....	Parry-Sound.....	Maggie Tennant.....	".....
Onéida n° 1.....	Onéida.....	Ouest, n° 2.....	Susie Emerson.....	Méthodiste.....
" n° 2.....	".....	".....	Mary J. Chambers.....	Eglise d'Angl'terre
" n° 3.....	".....	".....	C. A. Vollick.....	Méthodiste.....
Pays-Plat.....	Pays-Plat.....	Nord.....	Alice Barker.....	Catholig. romaine.
Rivière-du-Pic.....	Rivière-du-Pic.....	".....	Mme J. H. McKay.....	".....
Port-Arthur.....	A Port-Arthur.....	".....	Sœur M. Régina.....	".....
Port-Elgin.....	Cap-Croker.....	Cap-Croker.....	Reuben Waugh.....	Non-confessienn ..
Rama.....	Rama.....	Rama.....	Rév. John Laurence.....	Méthodiste.....
Rocher-Rouge.....	Rocher-Rouge.....	Nord.....	John Deschamp.....	Catholig. romaine.
River-Settlement.....	Caradoc.....	Ouest, n° 2.....	Jos. Fisher.....	Non-confessienn ..
Ryerson.....	Ile Parry.....	Parry-Sound.....	Mary Pace.....	".....
Sagamook.....	Riv.-des-Espagnols.....	Manitowaning.....	John A. Wakigijig.....	Catholig. romaine.
Saugeen.....	Saugeen.....	Saugeen.....	A. J. Latormel.....	Méthodiste.....
Etablissement écossais.....	".....	".....	John Burr.....	Non-confessienn ..
Rivière-au-Serpent.....	Rivière-au-Serpent.....	Manitowaning.....	Mary Coda.....	Catholig. romaine.
Shawanaga.....	Shawanaga.....	Parry-Sound.....	Ada McIntosh.....	Non-confessienn ..
Sheguiandah.....	Sheguiandah.....	Manitowaning.....	Florence S. Hammand.....	".....
Shingwauk-Home.....	Saut-Ste-Marie.....	Sault Ste-Marie.....	George Ley King.....	Eglise d'Angl'terre
Sheshegwaning.....	Sheshegwaning.....	Manitowaning.....	Anne Dwyer.....	Catholig. romaine.
Baie-Sidney.....	Cap-Croker.....	Cap-Croker.....	Isabella McIver.....	Non-confessienn ..

a. 91 élèves à \$60 par tête par année. b. 85 élèves à \$60 par tête par année.

DES ÉCOLES.

sauvages du Canada (dont on a reçu des rapports), pendant l'exercice 30 juin 1896.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	NOMBRE INSCRIT.			Nombre total inscrit.	CLASSES.						MÉTIERS OU INDUSTRIE.				Observations générales.			
		Garçons.	Filles.	Total.		I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	Charpentier.	Forgeron.	Cordonnier.	Taillieur.		Ferblantier.		
\$ cts.																			
250 00	Bande et soc. méthod.	21	13	34	15	10	8	9	4	3									App. payés moitié p. la b'de et m'tié. p. l. soc. des miss. méth. Fermée à la fin du trimestre de mars.
200 00	Bande.....	14	12	26	13	8	8	8	2										On n'a reçu que deux rapports.
200 00	".....	13	9	22	6	10	3	6	2	1									
200 00	".....	11	6	17	5	7	5	4	1										
300 00	".....	17	6	23	7	15	4	1	3										
275 00	Bande et soc. méthod.	25	13	38	22	21	8	3	6										
300 00	Crédit des écoles.....	28		28	18	17	11												
200 00	".....		21	21	13	14	6	1											
500 00	".....	9	17	26	22	11	11	4											
300 00	Bande.....	17	16	33	18	22	2	4	5										
300 00	Bande et créd. écoles	32	39	71	32	41	19	7	4										
300 00	Bande.....	28	21	49	15	19	29	1											
300 00	Bande et soc. méthod.	13	9	22	13	8	2	6	3	3									
250 00	S. méth. et fds écoles	22	17	39	19	17	8	7	3	4									
300 00	Crédit des écoles.....	9	9	18	6	12	4	1		1									
250 00	".....	15	22	37	15	19	7	5	6										
250 00	Bande et soc. méthod.	12	8	20	8	1	8	2	3	6									
250 00	Crédit des écoles.....	26	9	35	8	28	7												
250 00	Bande.....	16	5	21	12	13	3	4	1										
250 00	Crédit des écoles.....	8	10	18	8	9	5	4											
100 00	".....	11	15	26	19	14	6	4	2										
250 00	".....	12	8	20	10	15	3	1	1										
α	".....	57	71	128	110	23	21	21	23	27	13	3	1					Ecoles industrielles, tous les garçons apprennent à cultiver.	
350 00	Bande.....	19	24	43	20	14	16	11	2										
	Société des missions moraves.....	6	23	29	24	9	10	9	1										
β	Fds des écoles et créd.	46	43	89	84	36	16	25	7	4	1	1							
200 00	Crédit des écoles.....	16	9	25	18	4	5	12	3	1								Payé par la compagnie de la Nouvelle-Angleterre, aidée de l'Eglise anglicane.	
325 00	Bande.....	25	11	36	22	16	8	8	3	1									
250 00	".....	7	9	16	7	8	5		2	1									
300 00	Crédit et soc. méthod.	20	15	35	16	24	5	6											
200 00	" " épiscopale	17	9	26	11	19	4	3											
250 00	" " méthod.	23	27	50	28	34	6	7	3										
250 00	Crédit des écoles.....	8	7	15	8	3	12												
250 00	".....	11	15	26	16	17	6	3											
	".....		3	3	3														
300 00	Bande.....	12	6	18	8	10	3	1	3	1									
250 00	Bande et soc. méthod.	16	22	38	15	20	5	6	7										
250 00	Crédit des écoles.....	11	5	16	7	13	2		1										
200 00	Bande.....	16	11	27	12	16	6	5											
250 00	".....	14	2	16	8	8	4	4											
250 00	Crédit des écoles.....	14	10	24	7	19	5	4											
300 00	Bande et soc. méthod.	16	10	26	12	5	6	6	7	1	1								
300 00	Bande.....	19	14	33	17	14	5	9	5										
250 00	Crédit des écoles.....	16	17	33	6	30	3												
250 00	Bande et crédit écoles	14	18	32	16	17	7	5	3										
300 00	Bande.....	16	15	31	10	26	4	1											
α	Créd. et fds des écoles	75	2	77	58	13	27	16	14	4	3	8							
200 00	Bande.....	21	18	39	10	31	4	3	1										
300 00	".....	19	10	29	19	10	5	6	8										
	A reporter.....	910	720	1630	886	784	372	258	139	59	18	12	1	6	4				

a 100 élèves à \$60 par tête par année.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des
terminé le

Ecoles.	Réserve ou se trouve l'école.	Agence.	Instituteur.	Religion.
ONTARIO— <i>Suite.</i>				
Six-Nations, n° 1	Six-Nations	Grande-Rivière	Elam Bearfoot	Non-confessio'le
" 2	"	"	K. Miller	"
" 3	"	"	E. N. Latham	"
" 5	"	"	Mary J. Scott	"
" 6	"	"	Peter Adams	"
" 7	"	"	Sarah C. Russell	"
" 9	"	"	John Suckles	"
" 10	"	"	Sarah Davis	"
" 11	"	"	Lizzie Weatherell	"
Skene	Ile Parry	Parry-Sound	Elizabeth Maguire	"
Baie-du-Sud	Baie-du-Sud	Manitowaning	Elizabeth Proulx	Catholig. romaine.
Rivière-des-Espagnols	Riv. des-Espagnols	"	Carrie Morley	Episcopale
Stony-Point	Stony-Point	Sarnia	Annie S. Vance	Non-confessio'le.
Saint-Clair	Sarnia	"	F. E. Walsh	Méthodiste.
Sucker-Creek	Sucker-Creek	Manitowaning	Lucy E. Shepherd	Episcopale.
Thessalon	Thessalon	"	Michael J. Walsh	Catholig. romaine.
Thomas	Six-Nations	Grande-Rivière	John Miller	Non-confessio'le.
Tyendinaga, (Est)	Tyendinaga	Tyendinaga	Emma Leslie	"
" (Ouest)	"	"	Nancy Harvey	"
" (Centre)	"	"	Maud Wilson	"
" (Mission)	"	"	Josephine Good	Episcopale
Ile Walpole, n° 1	Ile Walpole	Ile Walpole	Albert J. Sabgij	"
" 2	"	"	Arthur Muskokomon	Méthodiste
" 3	"	"	William Peters	Non-confessio'le.
West-Bay	West-Bay	Manitowaning	Sarah Bernard	Catholig. romaine.
Lac-au-Poisson-Blanc	Lac-au-Poisson-Bl.	"	Richard Black	Méthodiste
"	"	"	Celina Lemoine	Catholig. romaine.
Rivière-au-Poisson-Blanc	Riv. au-Poisson-B.	"	Jos. Esquimaux	"
Wikwemikong, éc. du j. (g.)	Ile Manitouline, (non cédée)	"	Rév. J. M. Clancy	"
" (filles)	"	"	Margaret Kelecher	"
" industr. (garc.)	"	"	Rév. J. Paquin, S.J.	"
" (filles)	"	"	"	"
Wikwemikongsing	Wikwemikongsing	"	Mary Sagima	"
Total, Ontario.				

b 60 élèves à \$60 par tête par année.

c 30 élèves à \$60 par tête par année.

Département des affaires indiennes.

DES ÉCOLES—*Suite.*sauvages du Canada (dont on a reçu des rapports) pendant l'exercice
le 30 juin 1896.

Apointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	NOMBRE INSCRIT.			Moyenne de la présence quo- tidienne.	CLASSES.						MÉTIER OU INDUSTRIE.			Observations générales.			
		Garçons.	Filles.	Total.		I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	Charpentier.	Fondeur.	Cordonnier.		Tailleur.	Ferblantier.	
\$ cts.	Report	910	720	1630	886	784	372	258	139	59	18	12	1	6	4			
	Bande, et la Cie de la Nouvelle-Angle- terre paie le reste	28	20	48	24	18	12	3	8	7								
	"	24	18	42	23	17	7	4	7	3	4							
	"	30	18	48	22	28	12	5	2	1								
450 00	"	18	24	42	21	20	6	6	6	1	3							
	"	13	11	24	13	9	6	3	5	1								
	"	30	35	65	30	36	21	3	2	3								
	"	20	21	41	18	7	20	6	8	2								
	"	28	19	47	24	16	16	5	6	2	2							
	"	26	31	57	25	29	19	6	3									
200 00	Bande	4	7	11	6	9		1	1									
200 00	"	8	7	15	8	13	2											
200 00	Crédit	13	6	19	7	11	4	4										
200 00	Bande	2	8	10	4	2	4	2	1	1								
200 00	Bande et méthodistes	24	22	46	25	16	15	5	6	4								
200 00	"	8	10	18	9	11	4		3									
300 00	Crédit	13	10	23	9	16	5	2										
362 50	Bande	39	32	71	32	22	11	22	12	4								
150 00	"	36	16	52	24	26	14	8	2	2								
250 00	"	16	14	30	12	13	7	6	2	2								
150 00	"	25	25	50	22	23	9	7	5	6								
200 00	Cie de la Nouv.-Ang. Bande et Eglise d'An- gleterre	22	22	44	19	40	4											
250 00	Créd. et soc. méthod.	25	25	50	30	14	18	18										
300 00	Bande	28	21	49	30	25	11	7	6									
250 00	"	17	18	35	17	10	12	6	7									
200 00	Créd. et soc. méthod.	32	17	49	17	30	10	9										
200 00	"	5		5	4	2	2	1										
200 00	"	7	8	15	11	6	7	1	1									
200 00	"	9	12	21	9	8	9	4										
300 00	"	46		46	19	38	4	3	1									
300 00	"	41	41	82	14	23	14	1	2	1								
300 00	"	59	59	118	16	13	16	14			3	2	2					
200 00	"	38	38	76	34	6	8	14	6	4								
200 00	"	8	6	14	6	9	5											
		1573	1282	2855	1508	1351	683	437	256	101	27	15	3	8	4	2		

Les filles apprennent
les travaux du mé-
nage.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des
terminé

Ecole.	Réserve où se trouve l'école.	Agence.	Instituteur.	Religion.
QUÉBEC.				
Bécancour	Bécancour	Bécancour	Emeline Bergeron	Catholique romaine.
Caughnawaga, garçons	Caughnawaga	Caughnawaga	Frank M. Jacobs	"
" filles	"	"	Nellie Gibbons	"
" Mission.	"	"	Rév. J. A. Dionne	Méthodiste
Chenal	Saint-Régis	Saint-Régis	Margaret McKillop	Catholique romaine.
Ile Cornwall	"	"	Louis Benedict	Méthodiste.
"	"	"	Mme Annie Back	Catholique romaine.
Lorette	Lorette	Lorette	Joséphine Dubeau	"
Maniwaki	Maniwaki	Maniwaki	Annie O'Connor	"
Maria	Maria	Maria	Malvina Cyr	"
Oka (campagne)	Oka	"	Alberta Hodgson	Méthodiste.
" (village)	"	"	M. Addie Hodgson	"
Pointe-Bleue	Pointe-Bleue	Pointe-Bleue	Eugène Roy	Catholique romaine.
Ristigouche	Ristigouche	Ristigouche	Mary Isaac	"
Saint-François	Saint-François	Saint-François	Sœur Saint-Laurent	"
"	"	"	Rév. H. O. Loïselle	Eglise d'Angleterre
Saint-Régis (fle)	Saint-Régis	Saint-Régis	Christina McKillop	Catholique romaine.
" (village)	"	"	Mme Mary J. Powell	"
Témiscamingue	Témiscamingue	Témiscamingue	Marion J. Legge	"
" Mission	"	"	Sœur Ste-Perpétue	"
Total, Québec				
NOUVELLE-ÉCOSSE.				
Rivière-à-l'Ours	Rivière-à-l'Ours	Rivière-à-l'Ours	John L. DeVany	Catholique romaine.
Baie-des-Vaches	Havre-Cole	District n° 5.	C. F. Langley	"
Eskasoni	"	n° 13.	Robt. McMillan	"
Rivière-du-Milieu	Rivière-du-Milieu	Comté de Victoria.	Mary A. McEachren	"
New-Gernany	Lunenburg	Lunenburg	Annie S. Taylor	"
Rivière-au-Saumon	Rivière-au-Saumon	District n° 9.	D. A. Campbell	"
Shubenacadie	Shubenacadie	Shubenacadie	Robert J. Logan	"
Whycocomagh	Whycocomagh	Whycocomagh	Patrick A. Murphy	"
Total, Nouv.-Ecosse				
NOUVEAU-BRUNSWICK.				
Eglise Brûlée	Pointe-de-l'Eglise	Nord-Est.	John Flennigan	Catholique romaine.
Eel-Ground	Eel-Ground	"	Michael Flinne	"
Kingsclear	Kingsclear	Ouest.	Francis McQuinn	"
Sainte-Marie	Sainte-Marie	"	Maria J. Rush	"
Tobique	Tobique	"	Edith O'Brien	"
Total, Nouv.-Brunswick				
ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.				
Ile Lennox	Ile Lennox	I. P.-E.	Casimir J. Poirier	Catholique romaine.

DES ÉCOLES—Suite.

sauvages au Canada (dont on a reçu des rapports) pendant l'exercice
le 30 juin 1896.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	NOMBRE INSCRIT.			Moyenne de la pré- sence quotidienne.	CLASSES.								
		Garçons.	Filles.	Total.		I.	II.	III.	IV.	V.	VI.			
\$ cts.														
80 00	Crédit.	6	3	9	7	1	1	4	2	1				
*450 00	"	95	95	190	24	70	6	13						
450 00	"	117	117	234	48	77	14	10	16					
250 00	Crédit et société méthodiste.	17	11	28	9	18	9	1						
200 00	Bande	10	11	21	7	4	12	5						
200 00	" et société méthodiste.	13	9	22	8	17	1	3	1					
200 00	"	13	13	26	12	14	6	6						
*300 00	Crédit.	37	46	83	52	10	11	22	21	19				
300 00	Bande	6	10	16	6	6	1	3	5	1				
150 00	"	14	10	24	14	7	7	6	4					
125 00	Crédit et société méthodiste.	13	13	26	8	16	4	5	1					
125 00	"	16	11	27	14	11	5	8	3					
150 00	"	17	25	42	20	1	14	12	14	1				
200 00	"	32	36	68	25	52	7	6	3					
290 00	"	26	21	47	42	16	9	7	4	8	3			
250 00	"	9	4	13	7	9	3	1						
200 00	Bande	10	6	16	9	8	4	4						
200 00	"	27	16	43	14	8	21	8	6					
250 00	Crédit.	24	25	49	31	17	16	4	9	3				
100 00	"	3	2	5	4	2	2	1						
		388	389	777	361	364	153	122	102	33	3			
300 00	Crédit.	9	7	16	9	6	2	6	2					
200 00	"	4	6	10	6	2	3	2	3					
200 00	"	11	7	18	6	7	1	10						
200 00	"	11	7	18	3	7	8	3						
300 00	"	8	3	11	6	3	3	3	3	2				
200 00	"	19	14	33	10	16	10	4	3					
240 00	"	10	8	18	8	2	6	9	1					
200 00	"	11	12	23	9	17	4	2						
		83	64	147	57	53	38	26	23	3	4			
200 00	Crédit.	15	8	23	9	14	5	2	2					
250 00	"	12	4	16	6	8	4	2	1	1				
250 00	"	15	8	23	13	4	2	6	5	4	2			
250 00	"	9	12	21	12	10	5	1	1	3	1			
240 00	Bande et crédit.	14	20	34	16	17	13	1	3					
		65	52	117	61	53	29	12	9	11	3			
300 00	Crédit.	22	11	33	13	11	8	7	6	1				

*Y compris les appointements du sous-instituteur.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des
terminé

Ecole.	Réserve où se trouve l'école.	Agence.	Instituteur.	Religion.
COLOMBIE-BRITANNIQUE.				
Ahousaht	Mahtetosis.	Cowichan	John W. Russell.	Presbytérienne...
Aiyash.	Kitladamicks	Côte Nord-Ouest.	Jas. B. McCullough.	Eglise d'Angl'terre
Alberni, asile de	Treshat.	Côte Occidentale.	E. May Armstrong.	Presbytérienne...
Baie-de-l'Alerte, industr.	Baie-de-l'Alerte	Kwawkewlth	A. W. Corker	Eglise d'Angl'terre
" asile de filles	"	"	Alfred Hall.	"
" externat.	Nimkish	"	Elizabeth Hall.	"
Bella-Bella.	Bella-Bella	"	K. Shelney.	Méthodiste
Cap-Mudge.	Cap-Mudge	"	R. J. Walker.	"
Coqualeetza, asile de	Chilliwack.	Rivière-Fraser	Rév. E. Robson.	"
Gwayasdums.	Gwayasdums	Kwawkewlth	C. Carleton.	Eglise d'Angl'terre
Hazelton	Giatamaksh.	Babine	John Field	"
Industrielle de Kamloops.	Kamloops	Kamloops et Okanagan	Rév. A. M. Carion.	Catholique romaine.
Kincolith	Kincolith	Côte Nord-Ouest.	W. E. Collison	Eglise d'Angl'terre
Kishfax.	Kishfax	Babine	Rév. W. H. Pierce.	Méthodiste
Kitkahtla.	Kitkahtla.	Côte Nord-Ouest.	Robert W. Gurd	Eglise d'Angl'terre
Industrielle de Kootenay.	Kootenay	Kootenay	Rév. N. Coccola	Catholique romaine.
Industrielle de l'Île Kuper.	Île Kuper	Cowichan	Rév. G. Donckele.	"
Lakalsap	Lakalsap.	Côte Nord-Ouest.	Jessie Crosby	Méthodiste
Massett	Massett	"	John H. Keen	Eglise d'Angl'terre
Metlakahtla, industrielle.	Metlakahtla	"	John R. Scott	"
" externat.	"	"	Margaret West	"
Nanaimo.	Nanaimo	Cowichan	J. W. Galloway.	Méthodiste
Nitinat	Clo-oose	Côte Occidentale.	Wm. J. Stone	"
Oiaht	Île Haines, n° 8.	"	James Easton	Catholique romaine.
Port-Essington.	Skeena	Côte Nord-Ouest.	Kate Tranter.	Méthodiste
Port-Simpson, asile de fille	Port-Simpson	"	Hannah M. Paul.	"
" externat.	Simpson	"	Chas. M. Richards.	"
Skidegate.	Île Reine-Charlotte	"	Kate H. Ross	"
Somenos	Somenos	Cowichan	K. Nicholas.	"
Songhees	Songhees	"	Scour M. Buchanan.	Catholique romaine.
Ste-Marie, pensionnat.	Mission Ste-Marie.	Rivière-Fraser	Rév. E. C. Chirouse.	"
Uchuehlt	Itedsu	Côte Occidentale.	M. Swartout	Presbytérienne
Lac-William, industrielle.	Lac-William	Lac-William	Rév. J. M. J. Lejacq.	Catholique romaine.
Yale, pensionnat	Yale	Rivière-Fraser	Amy, sœur supérieure	Eglise d'Angl'terre
Total, Col.-Britannique				

NOTES.— Aux écoles industrielles les garçons apprennent à cultiver en sus des autres études, et les filles a 35 élèves à \$130 par tête par année. b 17 élèves à \$130 par tête par année. c 50 élèves à \$130 par tête par année. d 50 élèves à \$130 par tête par année. e 50 élèves à \$130 par tête par année. f 20 élèves à \$60 par tête par année. g 40 élèves à \$60 par tête par année. h 50 élèves à \$130 par tête par année.

DES ÉCOLES—Suite.

sauvages du Canada (dont on a reçu des rapports) pendant l'exercice
le 30 juin 1896.

Appointements annuels ou subventions.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	NOMBRE INSCRIT.			Moyenne de la prés. quotid.	CLASSE.						MÉTIER OU INDUSTRIE.				Observations générales.			
		Garçons.	Filles.	Total.		I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	Charpentier.	Cordonnier.	Boulangier.	Imprimeur.		Peintre.	Sellier.	
\$ cts.																			
300 00	Voted	32	6	38	16	34	4												
300 00	"	12	13	25	17	20	5												
300 00	"	17	20	37	20	24	6	5	2										
300 00	"	20	20	40	12	13	4	3											
600 00	"	14	14	28	10	1	4	8											
300 00	"	23	23	46	13	11	7	5											
300 00	"	23	21	44	8	24	8	9	3										
300 00	"	10	19	29	8	24	5												
300 00	"	55	43	98	85	36	13	30	13	6									
300 00	"	34	18	52	7	50	1												
300 00	"	16	21	37	9	26	11												
300 00	"	25	26	51	48	2	26			21	1	1	13	4					
300 00	"	13	13	26	15	8	13	5											
300 00	"	14	16	30	7	30													
300 00	"	27	18	45	17	25	16	4											
300 00	"	27	29	56	51	14	3	15	18	6									
300 00	"	35	21	56	46	26	13	7	10										
300 00	"	21	12	33	9	25	4	2	1	1									
300 00	"	26	26	52	15	38	10	4											
300 00	"	31	6	37	30	16	3	5	6	1	6	8							25 garçons à \$140, 25 filles à \$100.
300 00	"	6	26	32	12	22				3	3	4							
300 00	"	11	15	26	9	15	9	2											
300 00	"	16	10	26	10	19	6	1											
300 00	"	15	11	26	18	21	5												
300 00	"	23	14	37	9	31	3	3											
300 00	"	25	25	50	15	4	9	3	8	1									
300 00	"	48	46	94	23	48	12	20	13	1									
300 00	"	18	18	36	16	20	7	7	2										
300 00	"	19	4	23	8	18	5												
300 00	"	11	12	23	13	5	7	8	3										
300 00	"	31	42	73	68	32	22	8	2	9									
300 00	"	16	18	34	14	31	3												
300 00	"	24	28	52	45	21	15			11	5								
300 00	"	27	27	54	25	9	4	2	2	4	6								
		676	661	1337	728	743	263	160	108	50	13	41	21	2	3	1	3		L'Etat ne paie pas ces appointements.

à coudre, à tricoter et les travaux du ménage. L'Etat fournit le matériel scolaire. tête par année. d 50 élèves à \$130 par tête par année. e 50 élèves à \$130 par tête par année. f 20 élèves à \$60 par tête par année.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des sauvages

Ecole.	Réserve, où se trouve l'école.	Agence.	Instituteur.	Religion.
TERRITOIRES DU NORD-OUEST.				
Alexander.....	Alexander.....	Edmonton.....	Sarah Cyre.....	Catholiq. romaine.
Attakakoop.....	Attakakoop.....	Carlton.....	Louis Ahemnakew.....	Eglise d'Angl'terre
Ecoleindus. de Battleford.	A Battleford.....	A Battleford.....	Rév. E. Matheson.....	"
Rivière-au-Castor.....	Chippewayan.....	Lac-aux-Oignons.....	L. O. Lamomen.....	Catholiq. romaine.
Birtle, pensionnat.....	Birtle.....	Birtle.....	Wm J. Small.....	Presbytérienne....
Gens-du-Sang, pensionnat.....	Cens-du-Sang.....	Gens-du-Sang.....	Hugh F. Baker.....	Eglise d'Angl'terre
" externat.....	".....	".....	".....	".....
Plumes-Bleues.....	Plumes-Bleues.....	Lac-La-Selle.....	F. Petitdemange.....	Catholiq. romaine.
Corne-de-Taureau.....	Gens-du-Sang.....	Gens-du-Sang.....	A. F. H. Mills.....	Eglise d'Angl'terre
Pied-de-Corbeau.....	Pieds-Noirs.....	Pieds-Noirs.....	Geo. H. Race.....	Catholiq. romaine.
Corbeau-Debout, pens.....	Près de Côté.....	Rivière du Cygne.....	Rév. C. W. Whyte.....	Presbytérienne....
Etoile-du-Jour.....	Etoile-du-Jour.....	Buttes-de-Tondre.....	M. Williams.....	Eglise d'Angl'terre
Lac-aux-Canards, pens.....	Lac-aux-Canards.....	Lac-aux-Canards.....	Rév. M. J. P. Paquette.....	Catholiq. romaine.
Côtes-d'Aigle.....	Pieds-Noirs.....	Pieds-Noirs.....	J. S. Mahood.....	Eglise d'Angl'terre
Emmanuel, collège.....	A Prince-Albert.....	".....	Rév. J. A. Mackay.....	"
Peau-d'Hermine, pens.....	Peau d'Hermine.....	Hobbema.....	Rév. J. O. Perrault.....	Catholiq. romaine.
" externat.....	".....	".....	S.S. Coeur de Marie.....	".....
Buttes-La-Lime, pens.....	Buttes de la Lime.....	Buttes-La-Lime.....	Alexander Skene.....	Presbytérienne....
Lac-du-Bon-Poisson.....	Pakan.....	Lac-La-Selle.....	Albert E. Dawson.....	Méthodiste.....
Gordon, pensionnat.....	Gordon.....	Buttes-de-Tondre.....	Rév. Owen Owens.....	Eglise d'Angl'terre
" externat.....	".....	".....	".....	".....
Bouclier-Pesant.....	Gens-du-Sang.....	Gens-du-Sang.....	Sœur R. St-Germain.....	Catholiq. romaine.
John Smith.....	John Smith.....	Lac-aux-Canards.....	Alexena C. McGregor.....	Eglise d'Angl'terre
Joseph (Alexis).....	Joseph.....	Edmonton.....	Clément Girard.....	Catholiq. romaine.
La-Clé.....	La-Clé.....	Rivière-du-Cygne.....	E. Harold Dee.....	Eglise d'Angl'terre
Keeseekouse.....	Keeseekouse.....	".....	Edward Barton.....	Catholiq. romaine.
Lac-La-Biche, pensionnat.....	Lac la Biche.....	Lac-La-Selle.....	Rév. H. Grandin.....	"
Lac-La-Ronge.....	Lac la Ronge.....	Lac-aux-Canards.....	Samuel Abraham.....	Eglise d'Angl'terre
Petit-Pin.....	Petit-Pin.....	Battleford.....	C. A. Lindsay.....	"
Louis Bull.....	Louis Bull.....	Hobbema.....	Jas. A. Youmans.....	Méthodiste.....
Lac-La-Prairie.....	Lac de la Prairie.....	Carlton.....	A. M. Venne.....	Catholiq. romaine.
Mistawasis (Mission Ar madale).....	Mistawasis.....	".....	Laura McIntosh.....	Presbytérienne....
Lac-Montreal.....	Lac Montreal.....	".....	Thomas Badger.....	Eglise d'Angl'terre
Moosomin (Creek-au-Brochet).....	Moosomin.....	Battleford.....	Lizzie Donovan.....	"
Morley, n° 1.....	Morley.....	Sarcis.....	John W. Niddrie.....	Méthodiste.....
" 2.....	".....	".....	Rév. R. B. Steinhaur.....	"
Muscowequan, pensionnat.....	Muscowequan.....	Buttes-de-Tondre.....	Fred. W. Dennehey.....	Catholiq. romaine.
" externat.....	".....	".....	".....	".....
McDougall, orphelinat.....	Morley.....	Sarcis.....	Rév. J. W. Butler.....	Méthodiste.....
Rivière-du-Chêne, Sioux.....	Rivière du Chêne.....	Birtle.....	C. H. Hartland.....	Eglise d'Angl'terre

NOTES.—Aux écoles industrielle les garçons apprennent à cultiver en sus d'autres métiers et les fille médicaments et le matériel scolaire.

DES ÉCOLES—Suite.

du Canada (dont on a reçu des rapports) pendant l'exercice terminé le 30 juin 1896.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	NOMBRE INSCRIT.			Moyenne de la présence quotidienne.	CLASSES.						INDUSTRIES ET MÉTIERS						Observations générales.		
		Garçons.	Filles.	Total.		I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	Charpent.	Forgeron.	Cordonnier.	Tailleur.	Soudeur.	Imprimeur.		Peintre.	Sellier.
\$ cts.																				
300 00	Crédit	12	18	30	12	21	9													
300 00	"	10	10	20	14	13	3	4												
145 élèves à \$150 par tête par année	"	70	44	114	101	24	27	16	16	6	13	4	9							
300 00	"	15	11	26	13	16	6	4												
25 élèves à \$72 par tête par année	"	13	18	31	24	19	2	3	7											
40 élèves à \$72 par tête par année	"	26	22	48	46	19	9	20												
300 00	"	11	6	17	13	17														
300 00	"	12	6	18	11	11	4	3												
300 00	"	16	9	25	9	25														
300 00	"	16	11	27	9	17	10													
30 élèves à \$72 par tête par année	"	23	13	36	26	25	10	1												
300 00	"	7	7	14	8	6	2	4												
40 élèves à \$72 par tête par année	"	20	23	43	39	11	16	16												
300 00	"	13	12	25	12	23	1	1												
20 élèves (garç.) à \$100 et 10 élèves (filles) à \$72 par tête par ann.	"	21	11	32	24	10	6	6	7	3										
300 00	"	12	8	20	18	10	6	5												
300 00	"	17	18	35	9	26	7	2												
10 élèves à \$72 par tête par année	"	11	4	15	14	6	1	5	3											
300 00	"	18	14	32	12	21	6	5												
22 élèves à \$72 par tête par année	"	13	14	27	23	7	6	7	5	2										
300 00	"	2	3	5	1	2	1	1												
300 00	"	10	5	15	9	13	2													
300 00	"	9	16	25	8	13	6	5	1											
300 00	"	15	9	24	7	15	5	4												
300 00	"	3	11	14	5	8	2	4												
300 00	"	7	8	15	5	13	2													
23 élèves à \$72 par tête par année	"	17	13	30	28	13														
300 00	"	11	11	22	8	17	5													
300 00	"	10	11	21	13	15	6													
300 00	"	5	4	9	4	6		3												
300 00	"	10	8	18	8	13	5													
300 00	"	7	10	17	8	11	3	3												
300 00	"	11	15	26	12	20	5	1												
300 00	"	5	7	12	4	4	4	3	4											
300 00	"	23	27	50	12	48	2													
300 00	"	25	13	38	9	29	7	2												
21 élèves à \$72 par tête par année	"	14	10	24	20	6	12	4	2											
300 00	"	3	3	6	4	2	2		2											
40 élèves à \$72 par tête par année	"	22	19	41	27	27	5	5	4											
300 00	"	12	6	18	5	12	5	1												
A reporter.....		577	488	1065	634	614	210	146	58	16	13	4	9							

apprennent à coudre, à tricoter et à prendre soin du ménage. L'Etat fournit les soins du médecin, *Pour la nourriture jusqu'à concurrence de \$60 par tête, et pour l'enseignement \$12 par tête.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des
terminé

Ecole.	Réserve où se trouve l'école.	Agence.	Instituteur.	Religion.
TERRITOIRES DU NORD-OUEST—Suite.				
Okanase	Okanase	Birtle	R. C. McPherson	Presbytérienne
Vieux-Soleil (Saint-Jean) pensionnat.	Pieds-Noirs	Pieds-Noirs	Rév. H. W. Gibbon-Stocken.	Eglise d'Angl'terre
Vieux-Soleil, externat.	"	"	W. H. James	"
Lac-aux-Oignons, pension.	Sekaskootch	Lac-aux-Oignons	Sœur supérieure Ste-Agnès.	Catholique romaine.
" externat.	"	"	Sœur Saint-Patrice.	"
" pension.	"	"	Rév. J. R. Matheson	Eglise d'Angl'terre
Piéganes, pensionnat.	Piéganes	Piéganes	Rév. J. Hinchliffe	"
" externat.	"	"	Rév. Donat Foisy	Catholique romaine.
Poundmaker	Poundmaker	Battleford	John Pritchard	"
Qu'Appelle, industrielle.	A Qu'Appelle	"	Rév. J. Hugonnard	"
Corbeau-Rouge.	Gens-du-Sang	Gens-du-Sang	L. W. Wood	Eglise d'Angl'terre
Daim-Rouge, industrielle.	"	"	Rév. C. E. Somerset	Méthodiste
Faisan-Rouge	Faisan-Rouge	Battleford	W. Wilson	Eglise d'Angl'terre
Régina, industrielle.	A Régina	"	Rév. J. A. McLeod	Presbytérienne
Lac-Rond, pensionnat.	"	Loc-Croche	H. McKay	"
Loup-qui-Court	Gens-du-Sang	Gens-du-Sang	Sœur A. St-George	Catholique romaine.
Lac-La-Selle	Lac-La-Selle	Lac-La-Selle	Austin S. McKittrick	Méthodiste
Sampson	Sampson	Hobbema	Hannah Shaw	"
Sarcis, pensionnat.	Sarcis	Sarcis	Percy Stocken	Eglise d'Angl'terre
Rivière-Plate.	La-Clef	Rivière-du-Cigne	Edward H. Bassing	"
Sioux, Mission des	Près Prince-Albert	"	Annie Cameron	Presbytérienne
Lac-à-l'Esturgeon.	Twatt	Carlton	Emma Winter	Eglise d'Angl'terre
Foin-d'Odeur	Foin-d'Odeur	Battleford	John Pritchard	Catholique romaine
Saint-Albert, pensionnat.	A Saint-Albert	"	Sœur Brassard	"
Saint-Joseph, industrielle.	A la Riv.-Haute	"	Rév. A. Naessens	"
Enfant-du-Tonnerre.	Enfant-du-Tonnerre	Battleford	Chas. F. Desmarais	Eglise d'Angl'terre
Bonnet-Blanc (Sioux)	Bois-de-l'Original	"	J. C. Gingras	Catholique romaine
Aigle-Blanc, pensionnat.	Pieds-Noirs	Pieds-Noirs	Mme W. R. Tucker	Méthodiste
Lac-du-Poisson-Blanc	Jas. Seenum	Lac-La-Selle	Rév. H. W. Gibbon-Stocken.	Eglise d'Angl'terre
Lac-de-la-Baleine-Blanche	Paul	Edmonton	M. F. Featherston	Méthodiste
			Wm. G. Blewett	"

NOTES.—Aux écoles industrielles les garçons apprennent à cultiver en sus d'autres métiers, et es fillements et le matériel scolaire.

DES ÉCOLES—Suite.

sauvages du Canada (dont on a reçu des rapports) pendant l'exercice le 30 juin 1896.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	NOMBRE INSCRIT.			Moyenne de la présence quotidienne.	CLASSES.					INDUSTRIES ET MÉTIERS						Observations générales.								
		Garçons.	Filles.	Total.		I.	II.	III.	IV.	V	VI	Charpent.	Foyeron.	Cordonn.	Tailleur.	Boulang.		Imprim.	Peintre.	Sellier.					
\$ cts.																									
Report		577	488	1065	634	614	210	146	58	16					13	4	9								
300 00	Voted	8	13	21	11	13	4	4																	
35 élèves à \$72 par tête par année.	"	27	13	40	35	24	13	3																	
25 élèves à \$72 par tête par année.	"	7	3	10	4	9	1																		
11 élèves à \$72 par tête par année.	"	12	18	30	26	15	6	3	5	1															
20 élèves à \$72 par tête par année.	"	16	10	26	14	24	2																		
300 00	"	3	8	11	9	3	4	3	1																
300 00	"	9	12	21	11	18	1	2							4		1	5	2						
300 00	"	9	10	19	9	11	2	4	2																
200 élèves à \$125 par tête par année.	"	102	124	226	200	30	54	81	43	17	1	9	7	3	10	2									
300 00	"	9	5	14	7	14																			
50 élèves à \$140 par tête par année.	"	30	23	53	50	16	7	14	3	3		4	2	3											
300 00	"	13	5	18	8	13	2	1																	
140 élèves à \$130 par tête par année.	"	92	63	155	122	33	30	47	30	7	8	14		13		2	6								
20 élèves à \$72 par tête par année.	"	11	9	20	18	9	3	8																	
300 00	"	9	9	18	11	11	7																		
300 00	"	13	9	22	8	17		5																	
300 00	"	11	15	26	9	16	10																		
15 élèves à \$72 par tête par année.	"	16	8	24	18	6	7	9	2																
300 00	"	18	9	27	19	12	5																		
300 00	"	7	5	12	5	8	2	2																	
300 00	"	7	5	12	2	9	3																		
300 00	"	5	6	11	6	5	4	1	1																
80 élèves à \$72 par tête par année.	"	33	38	71	69	19	9	8	18	8	9				1		3								
120 élèves à \$140 par tête par année.	"	88	32	120	113	64	28	11	10	4	3	9		11		2									
300 00	"	11	11	22	13	16	4	1	1																
300 00	"	4	4	8	3																				
300 00	"	7	9	16	12	4	2	5	5																
25 élèves à \$72 par tête par année.	"	19		19	18	17	1	1																	
300 00	"	5	13	18	8	9	3	4	1																
300 00	"	15	12	27	11	24	3																		
Total, Terr. du N.-O.		1217	996	2213	1504	1102	446	370	196	57	21	53	13	41	5	19	13	2							

apprennent à coudre, à tricoter et à prendre soin du ménage. L, Etat fourni les soins du médecin, les méd

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des
terminé

Ecole.	District.	Instituteur.	Religion.
EN DEHORS DES LIMITES.			
Albany	Baie James	Rév. Thos. Vincent	Episcopale
Mission de Buxton	Rivière Yukon, en haut	Evêque Bompas	"
Fort-Chippewayan	Athabasca et fleuve Mackenzie	E. Hartley	"
Fort-George	Gr. côte est, dist. de la baie d'Hudson	Wm. E. Walton	"
Riv. de la-Gr. Baleine	A Fort-George, baie d'Hudson	"	"
Ile à la Crosse		Sœur Langelier	Catholique romaine
Petit lac des Esclaves, pensionnat	District de la rivière la Paix	Rév. Geo. Holmes	Episcopale
Petit lac des Esclaves	"	Rév. A. Desmarais	Catholique romaine
Fort-L'Original	Baie James	Rév. Isaac J. Taylor	Episcopale
Mission de la Nativité	Athabasca et fleuve Mackenzie	Sœur Martin	Catholique romaine
Mission de la Provid.	Fleuve Mackenzie	Sœur Séguin	"
	Total		

NOTES.—Aux écoles industrielles les garçons apprennent à cultiver en sus d'autres métiers, et les fille

DES ÉCOLES.

sauvages du Canada (dont on a reçu des rapports) pendant l'exercice
le 30 juin 1896.

Appointe- ments.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	NOMBRE INS- CRIT.			Moyenne de la prés. quotid.	CLASSES.						Observations générales.		
		Garçons.	Filles.	Total.		I.	II.	III.	IV.	V.	VI.			
\$ cts.														
200 00	Subvention spéciale	15	11	26	17	20	6							Le ministère ne paie pas les appointements.
		7	37	44	15	44								
300 00	Crédit	7	9	16	9	3	4	2	7					
200 00	Subvention spéciale	22	28	50	16	50								
200 00	"	22	18	40	31	40								
300 00	Crédit	7	8	15	14	4	4	4	3					
a	"	12	10	22	16	8	6	6	2					
200 00	"	9	14	23	18	12	5	3	3					
200 00	"	47	54	101	67	101								
		6	9	15	14	4			3	3	2	3		
200 00	"	13	13	26	21	11	4	2	2	3	4			
		167	211	378	238	297	59	20	20	5	7			

apprennent à coudre, à tricoter et à prendre soin du ménage.
a 20 élèves à \$50 par tête par année.

SOMMAIRE

Provinces.	Nombre d'écoles.	NOMBRE INSCRIT.			Moyenne de la présence.	Proportion de la présence.	CLASSES.					
		Garçons.	Filles.	Total.			I.	II.	III.	IV.	V.	VI.
Ontario.....	83	1,572	1,282	2,854	1,510	52.90	1,353	683	494	256	101	27
Québec.....	20	388	389	777	361	46.46	364	153	122	102	33	3
Nouvelle-Ecosse.....	8	83	64	147	57	38.77	53	38	26	23	3	4
Nouveau-Brunswick...	5	65	52	117	61	52.13	53	29	12	9	11	3
Ile du Prince-Edouard.	1	22	11	33	13	39.39	11	8	7	6	1
Colombie-Britannique.	34	676	661	1,337	728	54.45	743	263	160	108	50	13
Manitoba.....	55	971	887	1,858	904	48.65	1,121	330	228	123	52	4
Territ. du Nord-Ouest.	71	1,217	966	2,213	1,504	67.96	1,127	445	370	193	57	21
En dehors des limites compr. par les traités	11	167	211	378	238	62.96	297	29	20	20	5	7
Totaux.....	288	5,161	4,523	9,714	5,376	55.34	5,122	1,978	1,379	840	313	82

MARTIN BENSON,

Chargé de la division des écoles.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES,

OTTAWA, 30 juin 1896.

DES ÉCOLES.

*INDUSTRIES OU MÉTIERS ENSEIGNÉS.										Total.	Province.
Charpentier.	Forgeron.	Cordonnier.	Tailleur.	Ferblantier.	Boulangier.	Typographe.	Peintre.	Sellier.	Taillur-de-pierre.		
15	3	8	4	2						32	Ontario
											Québec
											Nouvelle-Ecosse
											Nouveau-Brunswick
											Ile du Prince-Edouard
41		21			2	3	1	3		71	Colombie-Britannique
39		9	20	6	1		12		2	89	Manitoba
53	13	41	5		19	13	2	5		151	Territoires du Nord-Ouest
											En dehors des limites des traités
148	16	79	29	8	22	16	15	8	2	343	Totaux

*Tous les garçons aux écoles industrielles apprennent à cultiver.

HAYTER REED,

Sous-surintendant général des affaires indiennes.

DIVISION DES TERRES DES SAUVAGES.

INDIQUANT le nombre d'acres de terres des sauvages vendues pendant l'exercice expiré le 30 juin 1896, le montant total du prix d'achat, et l'étendue approximative des terres des sauvages arpentées qui n'étaient pas vendues à cette date.

PROVINCE D'ONTARIO.

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendues.	Prix de vente.	Etendue approximative des terres non-vendues.		Observations.
				\$ c.	Acres.	
Albemarle.....	Bruce.....	1,040 40	570 76	2,054 96		Quelques-unes de ces terres ont été reprises par le département, les conditions de la vente n'ayant pas été remplies, en sorte que dans certains townships il paraît y avoir eu plus de terres non vendues pendant le dernier exercice qu'il n'en est resté de disponibles d'après le rapport de l'année dernière.
Amabel.....	".....	422 00	230 00	719 00		
Eastnor.....	".....	894 00	471 25	4,984 32		
Lindsay.....	".....	3,415 00	951 25	1,025 00		
Saint-Edmond.....	".....	2,814 00	870 25	33,869 00		
Bury (emplacement de ville).....	".....	73 82	155 00	1,693 18		
Hardwicke (empl. de ville).....	".....			1,111 00		
Olipphant.....	".....			89 00		
Southampton.....	".....			26 25		
Wiarthon.....	".....			35 85		
Keppel.....	Grey.....	1,134 00	483 00	2,250 85		
Iles à la pêche de Saugeen.....	Lac Huron et Baie Georgienne.....			880 50		
Ile du Cap-Hurd.....				7,720 50		
Réserve des Mississaguas.....	District d'Algoma.....			1,173 64		
Thessalon.....	".....	187 00	187 00	3,521 02		
" (ville).....	".....	4 76	331 50	90 07		
Aweres.....	".....			13,584 00		
Archibald.....	".....			2,900 00		
Dennis.....	".....			3,349 00		
Fisher.....	".....			9,602 00		
Herrick.....	".....			7,267 53		
Havilland.....	".....			3,660 00		
Kars.....	".....	20 00	10 00	9,459 00		
Apaquosh (emplac. de ville).....	".....	0 33	3 34	316 23		
Laird.....	".....	820 00	698 40	8,447 75		
Macdonald.....	".....	221 50	110 75	1,996 85		
Meredith.....	".....	91 95	45 68	7,603 75		
Réserve, Rivière du Jardin.....	".....	40 00	160 00			
Pennefather.....	".....			18,131 00		
Tilley.....	".....			12,691 00		
Tupper.....	".....			2,800 00		
Fenwick.....	".....	152 50	76 25	12,654 50		
Vankoughnet.....	".....	157 00	78 50	10,518 00		
Shingouicouse (empl. de ville).....	".....			269 00		
Bidwell.....	Dis. de Manitouline.....	195 00	145 55	7,446 00		
Howland.....	".....	156 00	59 00	5,047 00		
Sheguiandah.....	".....	259 00	130 00	12,207 00		
" (empl. de ville).....	".....	0 62	24 80	397 61		
Billings.....	".....	100 00	50 00	5,878 00		
Assiginack.....	".....	429 00	446 05	7,257 00		
Campbell.....	".....			8,471 75		
Manitowaning (empl. de ville).....	".....	1 80	597 00	76 67		
Carnarvon.....	".....	850 00	368 00	13,300 00		
Tehkummah.....	".....	300 00	89 75	7,895 00		
Sandfield.....	".....			8,300 00		
Shaftesbury (emplac. de ville).....	".....	1 46	66 50	146 23		
Tolsmaville.....	".....	1 00	2 50	1,566 31		
Allan.....	".....	120 00	40 00	6,090 00		
Burpee.....	".....	457 00	219 50	13,625 00		
Ile Barrie.....	".....			3,460 00		
Gordon.....	".....			4,089 00		
Baie-Gore (ville).....	".....			6 40		
Mills.....	".....			8,350 00		
Ile Cockburn.....	".....	100 00	50 00	32,577 00		
Dawson.....	".....			30,114 00		
Robinson.....	".....	1,076 00	480 60	48,573 00		
Neebing.....	Dist. Baie Tonnerre.....			3,778 00		
Sarnia (ville).....	Lambton.....			5 84		
Anderdon.....	Essex.....	79 00	1 00			
A reporter.....		15,614 14	8,203 18	425,150 56		

Département des affaires indiennes.

TABLEAU indiquant le nombre d'acres de terre des sauvages vendues pendant l'exercice expiré le 30 juin 1896, etc.—*Suite.*

PROVINCE D'ONTARIO—*Suite.*

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombres d'acres vendues.	Prix de vente.	Etendue approximative des terres non vendues.	Observations.
			\$ c.	Acres.	
Report.....		15,614·14	8,203 18	425,150·56	
Ile Parry.....	Baie Georgienne..	314 25	2,827 80	192·71	
Sénéca.....	Haldimand.....			244·47	
Cayuga, emplacement de ville	".....	0 50	50 00	312·60	
".....	".....			1,571·50	
Dunn.....	".....			55·44	
Caledonia, emplace. de ville	".....	9·42	405 00	136·10	
Brantford.....	Brant.....			10·93	
Bronte, emplacement de ville	Halton.....			0 25	
Port-Credit	Peel.....			6·50	
Deseronto	Hastings.....				
Iles dans le fleuve Saint-Laurent.....	Province d'Ontario	19·60	1,630 85	280·40	
Iles dans la rivière Otonabi et ses lacs	Peterborough, etc..	14·57	165 00	2,072·43	
Iles dans la baie Wellers.....	Prince-Edouard...	8·83	20 00	74·00	
Iles Thora.....	Lac Simcoe.....			244·59	
Ile du Nuage-Blanc.....	Baie Georgienne..			421·12	
Ile Sultana.....	D. de la riv. Lapluie			0·18	
Shannonville, emplace. de ville	Hastings.....	0·95	90 00		
Tyendinaga.....	".....	50·00	50 00		
Iles de la rivière Trent.....	Northumberland..	0·13	20 00		
" baie Georgienne...	Baie Georgienne..	262·72	860 00		
		16,295·11	14,321 83	430,773·78	

PROVINCE DE QUÉBEC.

Ouiatchouan.....	Chicoutimi.....	382·00	163 30	11,776·18	Le nombre d'acres s'est augmenté par la cession des terres additionnelles.
Colrairie.....	Mégantic.....			1,203·00	
Dundee.....	Huntingdon.....			8,983·31	
Viger.....	Temiscouata.....	300·00	145 00	384·40	
Maniwaki, emplace. de ville..	Ottawa.....	87·45	3,779 00	102·55	
		769·45	4,087 30	22,449·44	

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Papaschase.....	Territoires du N.-O	694·00	2,642 50	4,705·83
-----------------	---------------------	--------	----------	----------

Observations générales.

Dans le cours de l'exercice on a vendu 17,758·56 acres de terres, qui ont réalisé \$21,051.63. La quantité de terre cédée au ministère est, en chiffres ronds, de 457,929 acres. On a perçu à compte des ventes nouvelles et anciennes, des affermages et du bois, \$134,174.23. Les dettes flottantes à compte des terres indiennes se sont élevées à \$149,257.52, mais une bonne partie n'est pas encore échue.

J. D. McLEAN,

Préposé à la division des terres et des bois.

HAYTER REED,

MINISTÈRE DES AGENCES INDIENNES,
OTTAWA, 30 juin 1896.

Sous-surint. gén. des affaires indiennes.

STATISTIQUE AGRICOLE

ET INDUSTRIELLE.

PROVINCE, AGENCE OU BANDE.	IMMEUBLES, TERRES CULTIVÉES ET NOUVELLES TERRES LABOURÉES.										BIENS						
	Population.	Maisons.	Granges.	Ecuries.	Terres cultivées.	Terres nouvelle- ment défrichées.	Charrues.	Herses.	Chariots.	Charrettes.	Vannésés.	Machines à battre.	Fançhuses.	Moissonneuses.	Autres machines.	Chevaux.	Vaches.
				Acres.	Ac.												
<i>Ontario.</i>																	
Surintend. de la Grande- Rivière—																	
Six-Nations	3667	721	184	320	30300	169	402	343	361	263	145	6	92	87	170	1265	832
Mississaguas, New Credit Ile Walpole	242	91	80	25	4090	50	100	80	150	40	45	1	25	15	150	220	195
Surintendance du Nord—	836	220	14	127	3092	114	92	53	131	...	22	...	26	5	54	441	224
1re division	493	132	23	70	2653	138	84	68	146	10	36	1	19	24	35	199	75
2e " "	1360	309	55	144	8529	120	159	122	225	51	62	2	38	25	221	384	146
3e " "	324	79	20	43	1817	47	47	35	55	18	15	...	8	8	61	109	81
Surintendance du Nord—																	
1re division	3345	762	128	562	5824	83	239	193	139	...	24	5	1661	653	263
2e " "	858	168	80	79	1465	22	31	34	10	...	5	4	42	94
3e " "	1180	112	31	38	1584	...	49	32	18	1	2	1	1	87	61
4e " "	1788	294	6	11	372	4	7	4	1	180	7	18
Agence du Lac-d'Or—	94	20	5	13	41	3	7	4	4	11	9
" de Tyendinaga	1151	225	103	88	10000	...	180	180	105	...	60	2	40	30	500	250	350
" du Lac-Simcoe	120	32	17	17	358	4	15	13	7	...	6	1	1	2	30	40	18
" du Cap-Croker	396	116	46	56	1400	60	112	70	112	4	15	1	2	1	1200	117	40
" de Sauguen.	370	88	16	62	925	40	48	28	44	...	8	2	1	...	112	118	22
" d'Alhwick	238	68	22	16	2470	...	28	24	18	...	12	...	3	3	83	60	16
" Lac-à-la-Vase	163	34	4	23	210	25	8	9	6	...	2	1	51	16	12
" du Lac-du-Riz	79	38	9	13	755	5	6	6	5	...	5	...	1	1	19	15	12
" de Rama	235	82	31	32	800	2	22	26	15	...	7	...	3	2	100	37	23
" Pénitanguishene.	274	48	10	31	413	36	15	13	7	...	1	1	1	1	67	40	27
" de Scogog.	37	8	4	5	80	...	4	3	2	1	3	...	1	1	12	5	3
Sauv. de la b. de Beausoleil qui hab. l'île Manitouline.	117	27	15	22	350	20	18	12	7	...	5	50	30	16
Totaux	17367	3669	903	1797	76938	942	1673	1352	1568	388	477	24	263	204	4711	4146	2537
<i>Québec.</i>																	
Agence du Lac-des-deux- Montagnes	446	81	20	56	1321	4	36	31	29	57	9	2	6	1	484	81	40
Agence de Caughnawaga.	1889	429	103	289	4400	30	242	180	182	200	20	16	28	6	165	215	300
" de Saint-Régis	1254	192	82	84	2841	35	91	73	89	10	8	13	35	15	160	228	191
" de Viger	125	24
" de Saint-François.	317	70	13	14	150	5	3	4	10	6	15	14	...
" du Lac-Saint-Jean	447	46	14	14	110	7	17	16	18	7	2	2	3	24	35
" de Maria.	85	15	11	10	220	9	6	7	4	7	6	8	...
" de Ristigouche.	456	88	55	...	670	8	27	17	10	20	4	1	4	...	7	41	35
" de la Riv. Désert.	493	78	28	27	775	30	20	18	13	*25	1	...	1	...	165	36	45
Agén. de la Jeune-Lorette † Surint. de la rive nord du fleuve Saint-Laurent	422	71	5	4	170	...	6	4	5	7	16
Agence de Béancour.	1302
" de Témiscamingue	54	9	3	2	78	...	3	3	3	25	...	3
" de Témiscamingue	161	62	11	17	155	5	8	9	2	2	2	1	40	13	9
Total	7451	1165	345	517	10890	133	459	362	365	*341	46	35	74	22	1049	666	696

NOTE.—La 1re division de la surintendance ouest de l'Ontario comprend les Chippewas de Sarnia, de prend les Chippewas, les Muncays et les Onéidas de la Thames; et la 3e division comprend les Moraves ou La 1re division de la surintendance nord de cette province comprend les Ojibbewas, les Ottawas et les Ojibbewas de l'île Parry, Shawanaga, Henvey-Inlet, lac Nipissingue, rivière des Français, lac Témiscamingue picoten; et la 4e, tous les Ojibbewas du lac Supérieur.

MEUBLES.												GRAINS ET RACINES RÉCOLTÉS.												POISSON, FOURRURES ET AUTRES INDUSTRIES
Bœufs.	Taureaux.	Moutons.	Cochons.	Nombre de jeunes bêtes à cornes.	Blé.	Avoine.	Pois.	Orge.	Maïs.	Seigle.	Sarrasin.	Pommes de terre.	Navets.	Fèves.	Légumes.	Pommes.	Foin.	Valeur.						
					B'ss.	B'ss.	B'ss.	B'ss.	B'ss.	B'ss.	B'ss.	B'ss.	B'ss.	B'ss.	B'ss.	B'ss.	Ton.	\$ c.						
10	21	301	1766	997	23799	63695	15869	959	40199	641	137	32649	1314	2,700 00						
4	2	125	190	400	6000	16000	2000	3000	500	200	...	1000	40	2,000 00						
19	...	42	601	360	6528	5718	158	...	9646	4691	911	6,926 00						
...	7	16	131	66	3649	15490	502	319	5246	...	13	5310	234	1,250 00						
...	13	27	332	278	14673	21646	812	126	27039	72	22	10985	473	2,511 00						
...	3	26	218	175	3931	4500	231	...	4400	51	300	3250	71	2,860 00						
137	10	104	924	272	4218	7305	7078	30	3557	31372	1819	17,489 00						
10	2	28	59	133	...	734	270	...	306	5900	143	7,318 00						
10	2	9	37	88	...	375	110	4210	270	12,720 00						
11	8	...	2	14	...	700	4	4500	1225	145	72,700 00						
2	...	3	9	7	...	120	150	...	600	431	20	763 75						
...	15	150	250	320	3000	2000	2000	8000	2000	1000	2000	3600	360	360 00					
...	3	12	110	20	420	3400	500	...	40	...	200	1480	80	1,825 00						
...	2	1	45	300	180	1800	2200	2300	200	400	...	3000	10	9,100 00						
...	2	...	10	130	60	500	2000	300	50	1400	...	3000	75	2,425 00						
...	1	11	66	35	1170	2445	1860	105	120	245	560	3109	1620	25	67	5,426 00						
...	...	7	12	600	850	100	27	1409	31	6,200 00						
...	1	10	59	13	1140	1985	815	80	95	1090	1080	100	1,611 00						
...	3	...	160	43	550	2000	1125	230	130	4000	100	2,725 00						
...	16	4	48	33	13	202	244	137	3	143	...	400	8	600 00						
...	3	3	44	940	12	20	88	360	240	651 80						
5	1	5	35	18	55	280	270	...	159	350	75	300 00						
228	97	972	5472	3507	77279	154627	36489	13512	95664	2269	3232	126087	3925	2604	...	240	5902	160,486 55						
...	1	33	85	59	128	5463	88	93	609	...	936	3335	...	179	117	11,474 00						
10	15	150	160	276	120	30000	900	1600	900	...	8500	10000	600	10,000 00						
...	14	...	172	160	1000	7773	308	70	4130	571	5359	650	10,350 00						
...	1,501 00					
...	9,150 00					
...	4	...	30	31	80	750	112	84	480	23	7,150 00						
...	5	4	...	5	74	15	400	5	...	6	...	250	600	8	364 60						
...	25	3	20	121	40	4230	842	994	58	1,500 00						
...	1	19	25	60	...	1375	150	...	30	3850	200	325	14,900 00						
...	1	1	...	25	6	200	70	35	350	48	29,075 00						
...	2	...	9	4	...	230	23	18	12	...	15	305	27	730 00						
1	2	9	21	17	...	817	108	2591	38	1,500 00						
42	47	231	663	742	1343	51238	1764	1781	5747	...	11233	27864	200	179	1894	97,694 60						

la Pointe-aux-Chaudrons (Kettle Point) et de la Rivière-aux-Sables; la 2e division de la surintendance com- Delawares de la Thames. Nipissingues des îles Manitouline et Cockburn, et les Ojibbewas de la rive nord du lac Huron; la 2e, les et les Inroquois de Gibson; la 3e, les Ojibbewas de la rivière au Jardin, de la baie Batchewana et Michi- * 15 boghuais. † On n'a pas reçu de statistique depuis que l'ancien surintendant, M. L. F. Boucher, a envoyé la sienne. ‡ 60 seaux d'oignons.

RECENSEMENT.

RECENSEMENT des sauvages résidents et nomades du Canada, et religions auxquelles ils appartiennent, avec le nombre approximatif dans chaque, par province.

PROVINCE D'ONTARIO.

Sauvages.	Recensement.	Reconnus ou représentés comme protestants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Païens.	Observations.
Algonquins du lac Doré.....	94		94		
" Renfrew-nord.....	*286				Nomades.
Chippewas de la Thames.....	437	437			
" de l'île Walpole.....	639	588	31	20	
" de Sarnia.....	471	471			356 habitent la réserve à Sarnia, 62 à la Pointe-du-Chaudron, 26 aux Sables, et 27 Chippewas habitent la réserve de Sarnia mais ne sont pas sur le bordereau de paye
" des îles Georgina et Serpent.....	120	120			42 sauv. non compris dans le traité, 117 résident sur l'île Manitouline.
" de Rama.....	235	223	12		25 sauvages habitent cette réserve mais n'en font pas partie.
" de Saugeen.....	370	327	43		
" de Nawash.....	396	264	132		
" de Beausoleil.....	391	235	156		
Iroquois et Algonquins de Gibson, (Watha) district de Muskoka.....	124	124			
Moraves de la Thames.....	324	324			
Mississaguas du lac à la Vase.....	163	163			
" du lac au Riz.....	79	79			
" de Scugog.....	37	37			
" d'Alnwick.....	238	238			
" de New-Credit.....	242	242			
Mohawks de la baie de Quinté.....	1,151	1,151			
Munsees de la Thames.....	124	124			
Onéidas de la Thames.....	799	799			
Pottawattamis de l'île Walpole.....	197	176	2	19	
" Aux Sables.....	22	22			
Ojibbewas et Ottawas des îles Manitoulines et Cockburn à—					
Île Cockburn.....	51		51		
Sheshegwaning.....	166		166		29 sauvages du traité Robinson dans cette bande.
Baie de l'Ouest.....	253		253		148 sauvages du traité Robinson dans cette bande.
Ruisseau à la Carpe.....	91	91			30 sauvages du traité Robinson dans cette bande.
Sheguiandah.....	106	106			78 sauvages du traité Robinson dans cette bande.
Lac à la Carpe.....	15		15		7 sauvages du traité Robinson dans cette bande.
Baie du Sud.....	67		67		
Wikwemikong (non cédé).....	971		971		Aucun de ceux qui précède ne se trouvent ailleurs.
Wikwemikongsing (non cédé).....	118		118		9 sauvages du traité Robinson dans cette bande.
Obidgewong.....	10			10	
Ojibbewas du lac Supérieur, à—					
Fort-William.....	394		299	95	
Rocher-Rouge ou île Hélène.....	215	30	185		
Pays-Plat.....	56		56		
Lac Népigon.....	532	2	181	349	
Rivière du Pic.....	251	1	250		
Lac Long.....	340		309	31	
Michipicoten et Grosses-Têtes.....	339	46	293		
Ojibbewas du lac Huron, à—					
Rivière Thessalon.....	195		194	1	2 de ces sauvages demeurent permanemment sur la partie non cédée de l'île Manitouline; 140 sont sur leur propre réserve, et 53 ailleurs, en tout 195.
A reporter.....	11,109	6,420	3,878	525	

* Religion inconnue.

Département des affaires indiennes.

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE D'ONTARIO—*Suite.*

Sauvages.	Recensement.	Reconnus ou représentés comme protestants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Paiens.	Observations.	
Report.....	11,109	6,420	3,878	525		
Ojibbewas du lac Huron— <i>Fin.</i> Maganettawan.....	68		68		Il n'y a que 24 sauvages qui demeurent sur la réserve ; 27 demeurent permanentement sur la partie non cédée de l'île Manitouline ; 17 ailleurs et 94 sont mem. d. band. de l'île Manitoutouline et en permanence s. les rés., en tout 162 âmes.	
Rivière des Espagnols.....	554		427	127		
Lac au Poisson-Blanc.....	140	18	122			
Rivière Mississagua.....	162		153	9		
Pointe Grondin.....	52		48	4	216 de ces sauvages demeurent permanentem. sur la partie non cédée de l'île Manitouline, 78 sont compris comme membres des bandes des îles Manitoulines, 244 sur la réserve de la riv. des Espagnols et 94 ailleurs, en tout 632 âmes.	
Rivière au Serpent.....	122		108	14	16 de ces sauvages demeurent permanentement sur la partie non cédée de l'île Manitouline et 36 sur leur propre réserve, en tout 52 âmes.	
Rivière des Français.....						
Tahgawini.....	117		117		Aucun sauvage ne demeure sur cette réserve, 84 demeurent permanentement sur l'île Manitouline ; 81 sont portés comme membres de la bande des Sheguiandah, 3 de la b. du ruiss. de la Carpe et 3 autres ont été trans. à la ban. de la riv. Pois.-Blanc à laq. ils appart. maint., en tout 87 âmes.	
Rivière du Poisson-Blanc.....	87	57	30		Aucun sauv. ne demeure sur cette réserve, 32 sont portés comme membres de la bande de l'île Manitouline, résidant permanentement sur ces réserves ; 106 demeurent permanentem. sur la partie non cédée de l'île Manitouline et 11 ailleurs, en tout 149 âmes.	
Ile Parry.....	82	35	28	19		
Shawanaga.....	119	83	36			
Henry's Inlet.....	192	49	143			
Lac Nipissingue.....	188		188			
Témogamingue.....	78		78			
Dokis.....	75		75			
Rivière au Jardin.....	471	152	319			
Baie Batchewana.....	370	21	349			
Six-Nations de la Grande-Rivière.....	3,667	2,839		828		
Wyandottes d'Anderdon.....	*10					
Total.....	17,663	9,674	6,167	1,526		Nomades.

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE QUÉBEC.

Sauvages.	Recensement.	Reconnus ou représentés comme protestants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Patens.	Observations.
Abénakis de Saint-François	317	81	236		La diminut. de la population dans cette province provient principalement du fait que le ministère a pu obtenir un dénombrement plus exact des Naskapees et Montagnais de la péninsule du Labrador.
" Bécancour	54		54		
Algonquins du— Rivière du Désert.....	493		493		
Témiscamingue.....	161		161		Religion inconnue.
Pontiac, non organisé	230				"
Comté d'Ottawa.....	1,063				"
Champlain, territoire du St-Maurice..	261				"
Saint-Maurice	125				"
Amalécites de Viger.....	125		125		
Hurons de Lorette	422	5	417		
Iroquois de Caughnawaga	1,889	27	1,862		
" Saint-Régis	1,254	138	1,116		
" et Algonquins du lac des Deux-Montagnes.....	446	285	161		
Micmacs de Maria	85		85		
" Ristigouche	456		456		
Sauvages de la péninsule du Labrador, savoir :—					
Montagnais et Naskapees à—					
Betsiamits	393		393		
Escoumains	54		54		
Godbout	40		40		
Grande-Romaine.....	304		304		
Lac Saint-Jean.....	447	34	413		81 Abénakis.
Mingan.....	158		158		
Sept-Iles	353		353		
Sainte-Anne du Labrador, Chicoutimi	45				Religion inconnue.
Territoires non organisés, "	1,387				"
Amalécites du comté de Québec	31		31		Ces sauvages font partie de l'agence de Bastien.
Abénakis " "	14		14		
Algonquins " "	1		1		
Abénakis du comté de Charlevoix.....	18		18		
Total	10,626	570	6,945		Religion de 3,111 inconnue

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Micmacs de—					
Annapolis—G. Wells, agent.....	78		78		
Digby—F. McDormand, agent... ..	190		190		
King—C. E. Beckwith, agent.....	78		78		
Queen—Rév. Thos. J. Butler, agent.....	90		90		
Lunenburg—Rév. Thos. J. Butler, agent.....	67		67		
Halifax—Rév. D. O'Sullivan, agent	149		149		
Hants—James Gass, agent.....	104		104		
Colchester—D. H. Muir, M.D., agent.....	113		113		
Cumberland—F. A. Rand, M.D., agent.....	115		115		
Pictou—Rév. R. McDonald, agent	192		192		
Antigonish et Guysboro'—W. C. Chisholm, agent.....	158	9	149		Deux familles ont quitté la réserve et ne reviendront pas.
A reporter.....	1,334	9	1,325		

Département des affaires indiennes

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite*.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.—*Fin*.

Sauvages.	Recensement.	Reconnus ou représentés comme protestants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Paiens.	Observations.
Report.....	1,334	9	1,325		
Richmond—Rév. J. C. Chisholm, Agent.....	135		135		
Inverness—Rév. D. McIsaac, ag't	153		153		
Victoria—John E. Campbell, ag't	94		94		
Cap-Breton—Rév. A. Cameron, D.D., agent.....	243		243		
Yarmouth—Geo. R. Smith, agent.	87		87		
Shelburne—J. J. E. de Molitor, agent.....	62		62		
Total.....	2,108	9	2,099		128 sauvages à Whycoomb et 25 à Malagawatch.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Miamaes du comté de Kent à—					
Grande-Anse.....	267		267		
Ile au Sauvage.....	32		32		
Bouctouche.....	24		24		
Miamaes du comté de Northumberland à—					
Eglise-Brûlée.....	212		212		
Eel Ground.....	142		142		
Banc-Rouge.....	53		53		
Miamaes du comté de Gloucester, à Bathurst.....	30		30		
Miamaes du comté de Ristigouche, à la rivière à l'Anguille.....	53		53		
Miamaes du comté de Westmoreland à—					
Fort à la Folie.....	43		43		
Shédiac et Petitcodiac.....	23		23		
Miamaes du comté de King-à Hampton.....	37		37		
Amalécites du comté de York à—					
Sainte-Marie.....	121		121		
Kingsclear.....	103		103		
Amalécites du comté de Carleton, à Woodstock.....	73		73		
Amalécites du comté de Charlotte.....	21		21		
" " Saint-Jean.....	12		12		
" " King, à Apohaqui.....	25		25		
" " Sunbury, à Oromocto.....	43		43		
" " Queen, à Upper et Lower Gagetown.....	43		43		
" " Victoria, à Tobique.....	194		194		
" " Madawaska, à Edmundston.....	39		39		
Total.....	1,590		1,590		La diminution de 78 dans la population de cette province est principalement due aux habitans nomades des sauvages, dont bon nombre étaient aux Etats-Unis et ailleurs lorsque le recensement s'est pris.

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Sauvages.	Recensement.	Reconnus ou représentés comme protestants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Patens.	Observations.
Micmacs—John O. Arsenault, surintendant.....	308		308		

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

AGENCE DE LA CÔTE DE L'OUEST.					
Ahous-aht.....	270		160	110	
Clao-qu-aht.....	266		150	116	
Chaic-cles-aht.....	119		62	57	
Ehatt-is-aht.....	126		66	60	
Ewl-hwilh-aht.....	176	40	50	86	
Hes-qui-aht.....	195		195		
Howchuk-lis-aht.....	42		22	20	
Kel-sem-aht.....	83		41	42	
Ky-uk aht.....	418		220	198	
Match-itl-aht.....	65		35	30	
Mooacht-aht.....	204		120	84	
Nitin-aht.....	190	30	80	80	
Nooch-ahtl-aht.....	90		42	48	
Oiaht.....	193		110	83	
Opitches-aht.....	61	34	14	13	
Pacheen-aht.....	80		46	34	
To-qu-aht.....	22		10	12	
Tsesh-aht.....	150	50	46	54	
Total.....	2,750	154	1,469	1,127	
AGENCE DE LA RIVIÈRE FRASER.					
Aitchelitz.....	10	10			
Burrard-Inlet, réserve n° 3.....	29		29		
Cheam.....	128		128		
Chehalis.....	127	16	111		
Coquitlam.....	25		25		
Douglas.....	83		83		
Ewa-wóos.....	35		35		
False-Creek.....	37		26	31	
Homalko.....	75		75		
Hope.....	87		87		
Hastings, scieries de.....	91			91	
Katyie.....	86		86		
Klahoose.....	98		98		
Kapilano.....	53		24	29	
Kwaw-kwaw-apiet.....	18		18		
Langley.....	56		56		
Mission, Burrard-Inlet.....	166		166		
Musqueam.....	99	8	91		
Matsqui.....	44		44		
New-Westminster.....	71		71		
Nicomen.....	19		19		
Ohamil.....	60	8	52		
Pemberton-Meadows.....	218		218		
Popcum.....	19	19			
Semiah-moo.....	45		45		
Sechelt.....	226		226		
Sumass.....	58	21	37		
Scowlitz.....	51		51		
A reporter.....	2,134	82	1,901	151	

Au dire de l'agent, la diminution des nombres vient principalement de ce qu'il a pu faire un recensement plus exact sur la plupart des réserves.

Département des affaires indiennes

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

Sauvages.	Recen- sement.	Reconnus ou représentés comme pro- testants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Païens.	Observations.
Report	2,134	82	1,901	151	
Squiahla.....	17		17		
Skweahm.....	30		30		
Sliammon.....	286		286		
Slumach.....	69		69		
Squatits.....	47	24	23		
Skw-a-mish, Howe-Sound.....	27		8	19	
Skwah.....	82		82		
Skookum Chuck.....	96		96		
Skulteen.....	122		122		
Skulkayer.....	24	22	2		
Skawah-looks.....	26		26		
Seymour-Creek.....	50		38	12	
Skway.....	33		33		
Texas, Lac.....	37		37		
Tche-wassan.....	43		43		
Tsoo-wah-lie.....	50	39	11		
Tyeach-ten.....	46	33	13		
Wharnock.....	41		41		
Yale.....	95	33	62		
Yu-kwea-kwi-oose.....	26	4	22		
Total.....	3,381	237	2,962	182	
AGENCE DE BABINE ET HAUT DE LA RIVIÈRE SKEENA.					
Kit-wang-agh.....	147	102		45	Au dire de l'agent la dimi- nution de 17 est due à la mortalité chez les petits enfants et les vieillards.
Kit-wan-cool.....	68	39		29	
Kit-se-quah-la (ancien et nouveau village).....	80	49		31	
Get-an-max (Hazelton)	240	183		57	
Kits-piox.....	221	126		95	
Kis-go-gas.....	272	99		173	
Gal-doe.....	43	7		36	
Moricetown (Lach-al-sap)	150		150		
Ho-quel-get.....	151		151		
Fort Babine.....	164		164		
Vieux Fort Babine.....	151		151		
Yu-cutce (Portage Babine et Lac Stuart).....	21		21		
Thatce.....	39		39		
Grands-Rapids.....	16		16		
Tsis-tlain-li (Lac Trem- bleur).....	14		14		
Pintee.....	36		36		
Lac-Stuart, Village.....	161		161		
Lac-Fraser, Village.....	59		59		
Creek-Rocheux, Village.....	99		99		
Fort-George, Village.....	123		123		
Tsis-tlatho Village.....	69		69		
Lac McLeod.....	93		93		
Fort Grahame (nomades)	97		97		
Lac Connolly.....	120		120		
Na-anees bandes[(2) nord du Lac Connolly] quelques nomades..	149		149		
Total.....	2,783	605	1,712	466	

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.—*Suite.*

Sauvages.	Recensement.	Reconnus ou représentés comme protestants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Païens.	Observations.
AGENCE DU LAC WILLIAM.					
Alexandra.....	49		49		
Alkali, Lac.....	158		158		
Aneham.....	198		198		
Anderson, Lac, n° 1.....	65		65		
Rivière du Pont.....	98		98		
Creek du Canot.....	151		151		
Cayoosh, n° 1.....	35		35		
" n° 2.....	27	27			
Clinton.....	38		38		
Creek du Chien.....	11		11		
Fountain.....	197		197		
High-Bar.....	51		51		
Kenim, Lac.....	74		74		
Lillooet, n° 1.....	84		84		
" (Chinook) n° 2.....	10	10			
Pavilion.....	61		61		
Quesnelle.....	67		67		
Seaton, Lac, n° 1, ou Mission.....	63		63		
" n° 2, ou Enias.....	2		2		
" n° 5, ou Schloss.....	31		31		
" n° 6, ou Neciat.....	50		50		
Soda-Creek.....	79		79		
Assiniboines.....	101		101		
Taasey.....	53		53		
William, Lac.....	146		146		
Total.....	1,899	37	1,862		
AGENCE DE LA CÔTE NORD-OUEST.					
Masset.....	354	354			
Skidegate.....	178	178			
Clew.....	66	66			
Kincolith.....	232	232			
Kit-tex.....	61			61	
Lach-alsap.....	108	108			
Kitangataa.....	39			39	
Kitwintshilth.....	75			75	
Aiyaush.....	121	121			
Kit-lach-damax.....	146	55		91	
Fort-Simpson.....	711	711			
Metlakatla.....	168	168			
Kitkatla.....	230	230			
Kitkaata.....	88	88			
Kitsumkalem.....	66	66			
Kitsalas.....	101	101			
Kitamat.....	288	288			
Kitlope.....	89			89	
China Hat.....	100	100			
Bella Bella.....	285	285			
Oweekayno.....	148	50		98	
Kinisquit.....	89			89	
Bella Coola.....	209	72		137	
Tallion.....	42			42	
Total.....	3,994	3,273		721	

Département des affaires indiennes.

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite*.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite*.

Sauvages.	Recensement.	Reconnus ou représentés comme protestants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Païens.	Observations.
AGENCE DE LA KOOTENAY.					
Lac Colombie.....	78		78		Au dire de l'agent la diminution de population vient principalement de la mortalité chez les vieillards et chez les jeunes enfants.
Sainte-Marie.....	187		187		
Plaines du Tabac.....	84		84		
Flat Bow (bas de la Kootenay).....	162		162		
Kinbaskets (tribu de Shuswap).....	51		51		
Total.....	562		562		
AGENCE DE COWICHAN.					
Sooke.....	30		30		Ces enfants, dit l'agent, n'ont pas été compris dans le recensement des différentes bandes.
Cheerno.....	65		65		
Esquimalt.....	24		24		
Songhees.....	113		113		
Malakut.....	15		15		
Tse-kum.....	22		22		
Panque-chin.....	61		61		
Tsart-ihp.....	62		62		
Tsaw-out.....	98		98		
Kil-pan-lus.....	9		9		
Comeakin.....	71		71		
Clem-clem-a-lats.....	139		139		
Khe-nip-sim.....	62		62		
Kok-si-lah.....	29		29		
Quamichan.....	270		270		
Somenos.....	105		105		
Hellelt.....	31		31		
Sic-ca-meen.....	35		35		
Kul-leets.....	65		65		
Ly-ach-sun.....	69		69		
Ll-mache.....	22		22		
Penel-a-kuts.....	135		135		
Tsussie.....	49		49		
Nanaimo.....	167	167			
Sno-no-wus.....	14		14		
Qualicum.....	16		16		
Puntledge, Sail-up-Sun et Comox.....	69		69		
Gagliano Ile, station de pêche.....	25		25		
Mayne, Ile.....	30		30		
Haitch-Point.....	4		4		
Découverte, Ile de la.....	36		36		
Lac Cowichan.....	9		9		
Newcastle, emplacement de ville.....	26		26		
Ecole industrielle de l'île Kuper.....	52		52		
Total.....	2,029	167	1,862		
AGENCE DE KAMLOOPS.					
Spuzzum.....	161	95	66		Ces enfants, dit l'agent, n'ont pas été compris dans le recensement des différentes bandes.
Kekalus.....	24	14	10		
Skuwha.....	11		11		
Chataway.....	11		11		
Tqwayaum.....	134	60	74		
Kapatsitsan.....	43	26	17		
Mpaktam.....	11	11			
Skuzzy.....	68		68		
A reporter.....	463	206	257		

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc—*Suite*.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite*

Sauvages.	Recensement.	Reconnus ou représentés comme protestants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Païens.	Observations.
AGENCE DE KAMLOOPS— <i>Suite</i> .					
Report.....	463	206	257		
Chomok.....	11	11			
Kamus.....	58	58			
Speyam.....	29	29			
Snuk.....	29	29			
Nkatsam.....	105	105			
Hlukhlukatan (Kanaka-Bar).....	74	74			
Siska.....	31	31			
Halaha.....	8	8			
Skappa (Skappa).....	22	22			
Tlkumcheen.....	159	123	36		
Kittsawat.....	17	17			
Nkya.....	49	49			
Spapium.....	25	25			
Nhumeen.....	23	23			
Nquakin.....	49	49			
Stryune.....	50	50			
Nkaih.....	4	4			
Yeut.....	15	15			
Snahain.....	16	16			
Skaap.....	14	14			
Nesikeep.....	37	37			
Nikaomin.....	24	24			
Shhahanih.....	93	93			
Nkumckeen.....	84	84			
Piminos et Pakeist.....	46	46			
Spaptsin.....	25	25			
Nepa.....	20	20			
Paska.....	15	15			
Stlahl (Ashcroft).....	57	57			
Naaik.....	116	62	52	2	
Quinshaatin.....	25		25		
Quiskanakt.....	25		25		
Zoht.....	16	16			
Nziskat.....	18		18		
Tluhtans (Bonaparte).....	137		137		
Skichistan (Deadman's Creek).....	109		109		
Kamloops (Kamloops).....	234		234		
Chuckchuwalk (Thompson-nord).....	132		132		
Halaut (Thompson-sud).....	133		133		
Haltkum (lac Adams).....	152		152		
Kualt (Petit lac Shuswap).....	68		68		
Spallumcheen.....	63		63		
Total.....	2,880	1,437	1,441	2	
AGENCE D'OKANAGAN.					
Nkamaplix (Lac Okanagan).....	150		150		
Penticton (Penticton).....	135		135		
Nkamip (Osoyoos).....	30		30		
Shennosquankin.....	43		43		
Keremeus.....	41		41		
Chuchuwayha.....	43		43		
Ashnola.....	23		23		
Spahamin (Lac Douglas).....	177		177		
Total.....	651		651		

Département des affaires indiennes.

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Fin.*

Sauvages.	Recensement.	Reconnus ou représentés comme protestants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Faiens.	Observations.
AGENCE DE KWAWKEWLTH.					
Ah-wha-mish.....	108	168			
Koskimo.....	124			124	
Kea-wit-sis.....	75			75	
Kwat-seno.....	31			31	
Kwaw-shela.....	57			57	
Kwaw-kewlth.....	91	91			
Kwi-ah-kah.....	42	42			
Mah-til-pi.....	66	66			
Ma-ma-lil-li-kulla.....	149	149			
Nak-wak-ta.....	106			106	
Nimkish.....	141	141			
Nu-witti.....	74			74	
Ta-nak-tenk.....	138			138	
Toa-waw-ti-e-neuh.....	149	149			
Waw-lit-sum.....	68			68	
Wi-wai-ai-kum.....	107		107		
M-Wai-ai-kai.....	113	113			
Total.....		1,639	859	107	673

PROVINCE DU MANITOBA.

CHIPPEWAS ET CRIS DU TRAITÉ N° 1 :—				
Riv. au Roseau, y compris les Rapides	251		73	178
Longue Plaine.....	117	2	2	113
Lac du Cygne et jardins sauvages à la traverse Hamilton.....	123			123
Saint-Pierre.....	1,107	965	106	36
Tête-Ouverte.....	218	106	41	71
Fort-Alexandre.....	498	241	247	10
Baie au Sable (agent Martineau).....	258	29	202	27
Total, traité n° 1.....	2,572	1,343	671	558
CHIPPEWAS ET CRIS DU TRAITÉ N° 2 :—				
Lac Manitoba.....	108	5	81	22
Lac Flux et Reflux.....	79	3	66	10
Fairford.....	173	171	2	
Petite-Saskatchewan.....	102	102		
Lac Saint-Martin.....	102	102		
Rivière aux Grues.....	50	7		43
Rivière de la Poule-d'Eau.....	119		119	
Total, traité n° 2.....	733	390	268	75

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*—

PROVINCE DU MANITOBA—*Suite.*

Sauvages.	Recensement.	Reconnus ou représentés comme protestants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Patens.	Observations.
CHIPPEWAS ET SAUTEUX DU TRAITÉ N° 3:—					
Hungry-Hall, n° 1.	37			37	
" n° 2.	21			21	
Long-Saut, n° 1.	41	6		35	
" n° 2.	60	4		56	
Rapides du Manitou, n° 1.	85			85	
" n° 2.	36			36	
Petites-Fourches.	60	4		56	
Coutcheeching.	131	5		98	
Stangeconing.	43			43	
Niacatchewenin.	58			58	
Nickickonesemecaning.	67			67	
Rivière la Seine.	144			144	
Lac la Croix.	104			104	
Lac des Mille-Lacs.	81			81	
Kawaigamot (Lac à l'Esturgeon).	24			24	
Wabagoon.	85			85	
Tête du Français.	208	128	76	4	
Lac Seul.	331	321	2	8	
Wabuskang.	77	24	9	44	
Grassy Narrows.	96	32	34	30	
Lac à l'Aigle.	62			62	
Les Dalles.	62	30	15	17	
Islington.	163	151		12	
Portage du Rat, n° 38 A et B.	94			94	
Angle Nord-Ouest, n° 37.	121			121	
" " 33.	50			50	
" " 34.	23			23	
Grosse-Ile.	132			6	126
Assabasca.	194				194
Baie du Poisson-Blanc.	58				58
Lac Plat, n° 40.	64				64
" " 39.	71				71
Baie au Bison.	52				52
Total, traité n° 3.	2,935	705	240	1,990	
CHIPPEWAS, SAUTEUX ET CRIS DU TRAITÉ N° 5:—					
Rivière Noire.	63	60	3		
Eau-Creuse.	113	15	15		83
Détroits du Huard.	14	14			
Veine-de-Sang.	90	5			85
Rivière du Pêcheur.	337	333			4
Tête-de-Jack.	80	22	3		55
Rivière Beren.	260	230	30		
Rivière au Peuplier.	147	37			110
Norway-House.	560	560			
Lac la Croix.	234	233			1
Grands-Rapides.	163	98			70
Pekangekur.	71				71
Grands-Rapides (Cris et Sautaux).	117	116	1		
Chemanawin (Cris).	140	130			10
Lac L'Orignal (Cris et Sautaux).	111	94			17
Le Pas.	387	381	6		
Montagne du Pas (Cris).	178	107			71
Cumberland (Cris).	134	134			
Rivière au Bouleau (Cris).					Réserve non occupée.
Total, traité n° 5.	3,204	2,569	58	577	

Département des affaires indiennes.

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Sauvages.	Recen- sement.	Reconnus ou représentés comme pro- testants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Patens.	Observations.
<i>Traité n° 4.</i>					
AGENCE DE BIRTLE.					
Kee-see-koo-wenin.....	136	118	11	7	
Way-way-see-cappo,	163	28	27	108	
Rivière de la Vallée.....	68	10	16	42	
Joueur	20	16	4	
Rivière-qui-roule.....	121	2	18	101	
Queue-d'Oiseau.....	75	36	39	
Rivière du Chêne.....	275	160	10	105	
Lac du Chêne.....	37	37	
Montagne de la Tortue.....	29	6	23	
Total.....	924	354	104	466	
AGENCE DE LA RIVIÈRE DU CYGNE.					
Côté.....	278	150	15	113	
La-Clé.....	222	125	8	89	
Kisickouse.....	146	27	52	67	
Total.....	646	302	75	269	
AGENCE DE LA MONTAGNE À L'ORIGINAL.					
Croupion-de-Faisan.....	56	1	13	42	
Couverte-Barrée.....	59	1	2	56	
Ours-Blanc.....	133	4	8	121	
Total.....	248	6	23	219	
AGENCE DU LAC CROCHE.					
Ochapowace.....	117	6	8	103	
Kah-ke-wis-ta-haw.....	133	8	125	
Cowesess.....	158	20	116	22	
Sakimay.....	208	5	10	193	
Total.....	616	31	142	443	
AGENCE D'ASSINIBOINE.					
Porte-la-Marmite.....	211	12	15	184	
AGENCE DES BUTES LA LIME.					
Petit-Ours-Noir.....	74	3	33	38	
Couverte-Etoilée.....	50	2	48	
Okanees.....	70	7	7	56	
Pee-pee-kesis.....	80	4	29	47	
Total.....	274	14	71	189	
AGENCE DES BUTTES DE TONDRE.					
Etoile-du-Jour.....	80	80	
Pauvre-Homme.....	99	99	
George Gordon.....	157	157	
Muscowequan.....	153	153	
Plume-Jaune.....	357	357	
Total.....	846	336	153	357	

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

Sauvages.	Recensement.	Reconnus ou représentés comme protestants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Patens.	Observations.
AGENCE DE MUSCOWPETUNG.					
Pasquah	173	23	108	42	
Muscowpetung	126	20	7	99	
Piapot	215	12	21	182	
Bœuf-Debout (Sioux).....	161	95	66	
Total	675	55	231	389	
CREEK DU PIN (Martineau, agent).	58	2	56	
Total, traité n° 4	4,498	1,112	870	2,516	
<i>Traité n° 6.</i>					
AGENCE DU LAC-AUX-CANARDS.					
James Roberts (Lac le Rouge).....	464	464	
William Charles (Lac Montréal).....	127	127	
Une-Flèche	109	6	40	63	
Okemasis	21	1	19	1	
Barbu	130	1	28	101	
John Smith	143	137	6	
James Smith	127	92	1	34	
Cumberland et Grosse-Tête n° 100A, Cris	104	74	30	
Checastapasin	Réserve inoccupée.
Total	1,225	902	94	229	
AGENCE DE CARLTON.					
William Twatt (Lac à l'Esturgeon)...	151	11	140	
Petequakey (Lac Marécageux)...	74	3	71	
Mistawasis (Lac du Serpent).....	148	105	43	
Ahtahkakoop (Lac du Sable).....	223	201	16	6	
Kapahawekenum (Lac la Prairie).....	75	37	38	
Kenemotayoo (Lacs Pierreux et Poisson-Blanc).....	103	77	26	
Sauvages du Lac Pelican, Pelican et Lac Poisson-Blanc	94	94	
Wah-spa-ton Sioux, hors traité (Plaine-Ronde)	37	37	
Total	905	397	167	341	
AGENCE DE BATTLEFORD					
Maringouin } Tête-d'Ours } Homme-maigre } Assiniboines	92	92	
Faisan-Rouge	143	109	27	7	
Foin-d'Odeur	119	45	74	
Poundmaker	130	14	110	6	
Petit-Pin et Homme-Chanceux	114	71	24	19	
Moosomi	107	24	56	27	
Enfant-du-Tonnerre	155	83	40	32	
Total	860	438	331	91	

Département des affaires indiennes.

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite*.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite*.

Sauvages.	Recensement.	Reconnus ou représentés comme protestants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Paiens.	Observations.
AGENCE D'HOBBEMA.					
Peau-d'Ermine.....	175	3	170	2	
Sampson.....	296	205	85	6	
Louis Bull.....	57	45	12		
Tête-Pointue (Cheepostequan).....	3	2	1		
Total.....	531	255	268	8	
AGENCE DU LAC AUX OIGNONS.					
See-kas-kootch.....	171	} 89	566	24	
Foin-d'Odeur (attaché).....	20				
Wee-misticoseahwasis.....	104				
Oo-nee-pow-hayo.....	77				
Pus-kee-ah-kee-wein.....	24				
Kee-hee-win.....	116				
Kinoosayo (Chippewayan).....	167				
Total.....	679	89	566	24	
AGENCE D'DMONTON.					
Enoch.....	145	21	124		
Alexandre.....	203	8	195		
Joseph.....	154		154		
Michel.....	82		82		
Lac de la Baleine-Blanche.....	148	140	8		
Orphelins de Saint-Albert.....	7		7		
Total.....	739	169	570		
AGENCE DU LAC LA SELLE.					
Lac La Selle.....	90	75	15		
Wabsatanow.....	26	15	11		
Plume-Bleue.....	94	7	87		
James Seenum.....	316	273	43		
Lac La Biche.....	19		19		
Chippewayan.....	72		72		
Lac au Castor.....	102		102		
Total.....	719	370	349		
Total, traité n° 6.....	5,658	2,620	2,345	693	
<i>Traité n° 7.</i>					
Agence des Sarcis.....	226	2	6	218	
Rés. d. Assiniboines (P. L. Grasse, agr.)	570	570			
AGENCE DES PIEDS-NOIRS.					
Lapin-Courant et Vieux-Soleil.....	1,226	55	27	1,144	
AGENCE DES GENS-DU-SANG.					
Gens-du-Sang.....	1,410	85	66	1,259	
AGENCE DES PIÉGANES.					
Piéganés.....	751	1		750	
Total, traité n° 7.....	4,183	713	99	3,371	

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

Sauvages.	Recen- sement.	Reconnus ou représentés comme protestants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Païens.	Observations.
DISTRICT DE LA RIVIÈRE M'KENZIE.					
Poste du Rempart.....		400	Pas de rapp.		
DISTRICT D'ATHABASKA-EST.					
Lac Vert.....		Pas de rapp.	14	32	
Ile à la Crosse.....		" ..	500		
Portage la Loche.....		" ..	220		
Lac de la Poule-d'Eau.....		" ..	4	111	
Total.....			738	143	
DISTRICT DU BAS DE LA RIV. M'KENZIE.					
Rivière Peel.....		430	255		
Fort Bonne-Espérance.....			570		
Fort-Norman.....		80	244		
Fort-Wrigley.....		90	190		
Fort-Simpson.....		100	99		
Total.....		700	1,358		
DIST. DU GRAND LAC DE L'ESCLAVE.					
Providence.....		100	482		
Fort-Rae.....			800		
Fort-Resolution.....		30	503		
Total.....		130	1,785		
DISTRICT DE LA RIVIÈRE AUX LIARDS.					
Fort-Liards.....			205		
Fort-Nelson.....			172		
Total.....			377		
DISTRICT D'ATHARASKA.					
Fort-Smith.....			280		
Fort-Chippewayan.....			641		
Fond-du-Lac.....			260		
Fort-McMurray.....			150		
Total.....			1,331		
DISTRICT DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX.					
Fort-Dunvegan.....		2	98	P. de r	
Rivière à la Boucane.....		3	135	"	
Grande-Prairie.....			72	3	
Fort-Saint-Jean.....			125	25	
Fort-Vermillion.....		52	145	P. de r	
Rivière au Foin.....		1	122	1	
Rivière Rouge.....		20	64	25	
Total.....		78	761	54	

Département des affaires indiennes.

RECENSEMENT des sauvages résidents et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Fin.*

Sauvages.	Recensement.	Reconnus ou représentés comme protestants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Patens.	Observations.
DISTRICT DU PETIT LAC DE L'ESCLAVE.					
Petit lac de l'Esclave.....		42	558	7	
Lac à l'Esturgeon.....			152	4	
Lac du Poisson-Blanc.....		41	42	37	
Lac à la Truite et Manitou.....			38	36	
Wabashaw, Kilrow et l'Original.....		33	174	54	
Total.....		116	964	138	
DISTRICT D'YUKON					
Forty Mile-Creek.....		400	Pas de rapp.	} 2000	
Selkirk ou Rivière Pelly.....		200			"
Total.....		600		2,000	
DISTRICT DES RIVIÈRES NELSON ET CHURCHILL.					
Détroits du Pélican.....		Pas de rapp.	211	Pas r.	
Rivière Nelson.....		"	115	"	
Churchill.....		"		"	
Lac au Caribou.....		"	525	"	
Esquimaux.....		"	1	"	
Total.....			852		

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

RÉCAPITULATION.

Agence de la côte Occidentale.....	2,750	154	1,469	1,127	
" Rivière Fraser.....	3,381	237	2,962	182	
" Babine de la r. Skeena, h.	2,783	605	1,712	466	
" du lac Williams.....	1,899	37	1,862		
" de la côte Nord-Ouest.....	3,994	3,273		721	
" Kootenay.....	562		562		
" Cowichan.....	2,029	167	1,862		
" Kamloops.....	2,880	1,437	1,441	2	
" Okanagan.....	651		651		
" Kwawkwalth.....	1,639	859	107	673	
Bandes qui n'ont pas été visitées.....	2,500				
Grand total.....	25,068	6,769	12,628	3,171	

Ces bandes sont en partie des groupes détachés de Stickeen, Chilcat, et des petites tribus de Tinnie, aux sources des rivières Stickeen, Chilcats, Yukon, Liards et Dease. Religion inconnue.

RECENSEMENT des sauvages résidents et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Fin.*

PROVINCE DU MANITOBA.

RÉCAPITULATION.

Sauvages.	Recensement.	Reconnus ou représentés comme protestants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Patens.	Observations.
Traité n° 1.....	2,572	1,343	671	558	
" 2.....	733	390	268	75	
" 3.....	2,935	705	240	1,990	
" 5.....	3,204	2,569	58	577	
Grand total.....	9,444	5,007	1,237	3,200	

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

RÉCAPITULATION.

Traité n° 4.....	4,498	1,112	870	2,516	
" 6.....	5,658	2,620	2,345	693	
" 7.....	4,183	713	99	3,371	
Sauvages hors du traité.....	340				Croy. religieuse inconnue.
Grand total.....	14,679	4,445	3,314	6,580	

Terre de Rupert de l'Est..... 4,016*

Labrador canadien..... 1,000*

Côte Artique, Esquimaux..... 1,000*

*Croyance religieuse inconnue.

RÉCAPITULATION.

Ontario.....	17,663	9,674	6,167	1,526	Croy. relig. de 296 inconn.
Québec.....	10,626	570	6,945		" 3,111 "
Nouvelle-Ecosse.....	2,108	9	2,099		
Nouveau-Brunswick.....	1,590		1,590		
Ile du Prince-Edouard.....	308		308		
Colombie-Britannique.....	25,068	6,769	12,628	3,171	" 2,500 "
Manitoba.....	9,444	5,007	1,237	3,200	" "
Territoires du Nord-Ouest.....	14,679	4,445	3,314	6,580	" 340 "
District du haut de la McKenzie.....	400				
" de l'Athabaska-Est.....	881		738	143	} Le recensement de ces sauvages n'est pas exact.
" du bas de la McKenzie.....	2,058	700	1,358		
" du Grand lac de l'Esclave.....	1,915	130	1,785		
" de la rivière aux Liards.....	377		377		
" de l'Athabaska.....	1,331		1,331		
" de la rivière de la Paix.....	893	78	761	54	
" du petit lac de l'Esclave.....	1,218	116	964	138	
" du Yukon.....	2,600	600		2,000	
" des riv. Nelson et Churchill.....	852		852		
" Terre de Rupert-Est.....	4,016				
" du Labrador (int. du Canada).....	1,000				} Croy. relig. inconnue.
" de la côte arctiq., Esquimaux.....	1,000				
Grand total.....	100,027	28,498	42,454	16,812	Croy. relig. de 12,263 inc.

HAYTER REED,

Sous-surintendant général des affaires indiennes.

JOHN MCGIRR, *commis de la statistique.*

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES,

OTTAWA, 30 juin 1896.

NOTE.—Les croyances religieuses des diverses bandes du Canada peuvent seulement être données approximativement, et plus spécialement dans le cas des bandes résidant dans les parties non civilisées du pays.

Département des affaires indiennes.

LIEUX où se trouvent, dans les territoires du Nord-Ouest, des Sioux et autres sauvages nomades qui ne figurent pas aux états fournis par les agents.

Nom de la bande.	Localités.	Tribu.	Nombre.
(Aucun).....	Circonscription de Birtle.....	Sioux.....	75
(Bonnet-Blanc).....	Bois de l'Orignal	"	49
(Aucun).....	Mâchoire-d'Orignal et Régina.....	"	96
(Aucun).....	Errants dans les environs de Swift-Current, Maple-Creek et Medicine-Hat	{ Cris et Sauteux. }	120
	Total		340

GAINS des sauvages, 1895-96.

Agence.	Bestiaux chevaux et moutons.		Produits.		Bois et foin.		Labeur et fret.		Poisson et fourrures.		Articles fabriqués.		Divers.		Total.		Comment dépensé.	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.		
<i>Traité n° 4.</i>																		
Rivière du Cygne.....	1,488	76	165	20	108	15	729	96	1,567	37	111	35	45	84	4,206	63	Provisions de bouche et vêtements.	
Birdie.....	2,197	03	3,855	70	713	42	4,334	75	2,242	10	925	25	152	00	14,269	25	"	
Montagne de l'Original.....	247	22	83	85	258	95	577	65	663	75	890	00	49	00	2,873	42	"	
Lac Croche.....	1,439	00	4,106	67	421	00	74	50	390	00	19	75	371	85	6,010	17	"	
Assiniboine.....	173	71	623	00	683	00	134	09	75	00	71	90	136	50	1,139	31	"	
Buttes La Line.....	814	64	11	50	7,568	61	929	32	125	50	67	50	1,599	00	2,131	68	"	
Muskowpetchings.....	391	00	316	78	200	00	657	77	11,400	00	9,535	21	"	
Buttes de Tondre.....	1,819	50	1,030	00	16,727	17	bestiaux.	
	8,565	86	9,719	05	9,918	13	7,784	54	16,463	72	2,086	35	2,355	09	56,892	74		
<i>Traité n° 6.</i>																		
Lac aux Canards.....	1,389	56	823	60	780	84	1,431	50	7	00	4,432	50	Provisions de bouche et vêtements.	
Carlton.....	1,253	36	60	85	857	61	4,001	00	261	50	6,442	82	"	
Battleford.....	4,161	88	808	00	600	45	104	50	128	50	83	50	5,886	83	"	
Lac aux Oignons.....	939	22	305	18	70	00	520	19	5,800	00	20	79	7,684	38	"	
Lac La Selle.....	1,523	75	71	96	50	00	190	00	4,047	00	5,888	71	"	
Edmonton.....	1,799	21	284	75	6	00	588	50	6,083	00	34	00	7,795	46	"	
Hobbema.....	2,611	50	546	00	1,035	00	4,025	00	334	00	8,551	50	"	
	12,704	48	2,908	84	726	45	4,076	64	25,516	00	749	79	46,682	20		
<i>Traité n° 7.</i>																		
Sarcis.....	82	00	723	30	383	25	14	00	1	00	1,153	55	Provisions de bouche et vêtements.	
Assiniboines.....	1,107	00	60	00	44	75	559	00	3,600	00	77	50	5,448	25	"	
Pieds-Noirs.....	50	13	40	75	1,475	00	2,414	75	158	20	3,980	63	"	
Gens-du-Sang.....	523	38	770	52	8,817	28	80	00	10,355	88	"	
Pégéanes.....	1,915	56	10	00	1,184	83	61	00	3,171	39	"	
	3,154	69	1,363	43	2,290	27	13,309	11	3,694	00	1	00	296	70	24,109	20		
Grand total.....	24,425	03	13,991	32	12,934	85	25,170	29	45,673	72	2,087	35	3,401	58	127,684	14		
Aug. s. l'année dernière.....	6,924	93		

Département des affaires indiennes.

État indiquant le nombre instruments aratoires, outils, voitures, harnais, etc., appartenant en propre aux sauvages, qui les ont acquis par le fruit de leur travail, ou avec le produit de la vente d'animaux, de foin, de bois, etc.

Agence.	Moulins à battre.	Lienses.	Ranches.	Râteaux à cheval.	Moissonneuses.	Chariots.	Barouches.	Charrettes.	Traineaux.	Jattes à lait.	Séparateur à crème.	Charnes.	Harnais.	Rouleaux.	Tarare.	Semoir.	Fourneaux de cuisine.	Fourches.	Pelles.	Herses.
Rivière du Cygne.....			16	12		23		5	7				19							
Birtle.....		15	37	28		45		29	33			21	44		3	1	67			8
Montagne de l'Original.....	1	1	7	4		4	1	2	16				3							
Lac Croche.....		9	26	19		41		23	26			4	47		2			1		2
Assiniboine.....			4	3		4		2	8											
Buttes La Lime.....			10	7		8			13				20							
Muscowpetung.....		2	22	16		49	24	7	49			2	66							
Buttes de Tondre.....		1	16	15		17	10		15				26							
Lac aux Canards.....		1	11	9	3	24	16	25	28				69					31		
Carlton.....			8	8		21	17	10	10									10		
Battleford.....			19	13		52	10	18	66			3	90				20			
Lac aux Oignons.....			8	5	1	8	5	9	9				9				16			
Lac La Selle.....			17	17		20	8	28	36				61							
Edmonton.....			8	2	1	12	8	9	15				23			1		32		1
Hobbema.....		2	6	4		12	5	24	55	24	4		55	5		3		54	10	
Sargis.....		1	1	2					2											
Morley.....						4	3	6	11				21							
Pieds-Noirs.....			15	16		9	1													
Gens-du-Sang.....			12	11		21	2		1			3	85							
Pégüanes.....			8	6		16							7							2
Total.....	1	32	251	197	5	300	110	197	381	24	4	33	646	12	5	5	103	130	10	13

SAUVAGESSES QUI ONT COMMUÉ LEUR ANNUITÉ PAR UN ACHAT DE
DIX ANS (\$50), EN VERTU DE L'ARTICLE 11 DE L'ACTE
DES SAUVAGES.

1879-80.

Traité n° 1.

Bande de Saint-Pierre—Harriet Hunt.

1880-81.

Traité n° 2.

Bande du Lac Flux et Reflux—Isabella McAuley, n° 29.

do Suzanne Sinclair, n° 37.

do Marguerite Moar, n° 28.

Bande du Lac Manitoba—Margaret Monkham, n° 24.

Bande de Fairford—Mary Jane Garreoch, n° 12.

1881-82.

Traité n° 2.

Bande de la Rivière Fairford—Elizabeth Moar, n° 5.

Traité n° 5.

Bande de Cumberland—Elizabeth Britain, n° 6.

do Annie Cox, n° 26.

do M^{me} Jourdain, n° 55.

do Annie McKay, n° 58.

do Josette Sais, n° 77.

Traité n° 6.

Bande du Faisan-Rouge—M^{me} T. T. Quin, n° 42.

1882-83.

Traité n° 2.

Bande du Lac Manitoba—Mary Saunderson.

Traité n° 4.

Bande de Pasquah—Marguerite Parisien.

do Marie Rose Parisien.

do Mame Parisien.

do Françoise Parisien.

do Teresa St-Denis.

do Julie St-Denis.

do Rosalie St-Denis.

do Marie St-Denis.

Département des affaires indiennes.

Bande de Muscovequan—Françoise Desjerlais.
do Isabelle Desjerlais.
do Caroline Blondeau.
do Mélanie Blondeau.

1883-84.

Traité n° 1

Bande de Saint-Pierre—Margaret McLeod, n° 146.
do Margaret Pritchard, n° 357.

Traité n° 2.

Bande du lac Manitoba—Maria Misayabit, n° 20.
do Margaret Misayabit, n° 21.
do Shaw-aw-way-in-cit-ah-wook, n° 24.
do Isabella, n° 1.

Traité n° 4.

Bande de Petit-Ours-Noir—Mary Ann McKay, n° 12
Bande de Cowesess—Caroline Peletier, n° 27.
do M^{me} Trochier ou Oopeepewahnook, n° 9.

Traité n° 5.

Bande de Norway-House—Christie McLeod, n° 184.
do Catherine Swain, n° 138.
do Bella Morrisson, n° 81.
Bande des Grands-Rapids—Rosalie Moore, n° 21.
do Harrie Houston, n° 15.

1884-85.

Traité n° 1.

Bande de Saint-Pierre—Lydia Sutherland, n° 354½.
do Jane Whyte, n° 371½.
do Charlotte Desrosiers, n° 170.
do Emily Isbester, n° 361.
do Margaret Thom, n° 63.
do E. J. McLeod, n° 136.
do Caroline McDonald, n° 388.
do Victoria Young, n° 166.
do Nancy Leask, n° 143.
do Lucy West, n° 409.
do Nancy Marsh, n° 42.
do Jane Grey, n° 322.
do Jane M. Snider, n° 394.
do Lucy Fiddler, n° 101.
do Catherine Walker, n° 401.

Bande du Fort-Alexandre—Rosalie Gagnon, n° 53½.
Bande de la Rivière de la Tête-Ouverte—Charlotte Lapierre, n° 53½.

Traité n° 4.

Bande de Pasquah—Julia Angneau, n° 71.
do Nélaine Wallet, n° 66.

Traité n° 5.

Bande de la Rivière Fisher—Jane Shaw, n° 29.
do Betsy Semours, n° 26.
Norway-House—Adélaïde Garson, n° 43.

Traité n° 6.

Bande de Petaquakey—A. Laframboise, n° 27.

1885-86.*Traité n° 1.*

Bande de la Longue-Plaine—Anne Favel, n° 12.

Traité n° 4.

Bande de Cowesess—Theresa Breland.
Bande de Muscowpetung—Sarah Fisher, n° 37.
do Mary Thomas, n° 37.
Réserve des Assiniboines—Susie Thompson, sœur du chef Jack
Keeseekouse—Mary McDonald, n° 13.

Traité n° 5.

Rivière-Creuse—Mary Jane Boulette, n° 82.

Traité n° 6.

Bande du Faisan-Rouge—Mary DeCoteau, n° 33.
Bande de Seekaskoutch—Emilie Vivier, n° 50.

1886-87.*Traité n° 1.*

Bande du Fort-Alexandre—Agnès Brière, n° 20.
Bande de Saint-Pierre—Jessie Spence, n° 304.
do Catherine Kennedy, n° 510

Traité n° 3.

Bande du Lac Seul—Hannah McIvor, n° 75.
do Magna Young, n° 103.
do Louisa Kirkness, n° 116.

Traité n° 6.

Bande de James Seenum—Louisa Donald, n° 57.
Bande d'Alexandre—Annie Whitford, n° 73.
Bande de Muskegwatic—Catherine Besson, n° 34.

Département des affaires indiennes.

Bande de la Plume-Bleue—Jane Collins, n° 14.
do du Faisan-Rouge—Emma Brabant, n° 53.

Traité n° 4.

Réserve des Pieds-Noirs—Sally Bird.

1887-88.

Traité n° 1.

Bande de Saint-Pierre—Georgina Stark, n° 365.
do de la rivière de la Tête-Ouverte—Kapoosohahsohting, n° 28.

Traité n° 4.

Bande de Peepeekeesis—Philomène Daniels, n° 35.
do Gordon—Elizabeth H. Pratt, n° 10.
do du Joueur—Anne Houle, n° 123.

Traité n° 5.

Bande de la Rivière Noire—M^{me} Mary Ned, n° 17.
do de la Rivière Fisher—Jane Norquay, n° 61.

Traité n° 6.

Bande de John Smith—Rosaline Fournier, n° 53.
do Muskegwatic—Peggy Favel, n° 26.

Traité n° 7.

Bande du Loup-Courant, réserve des Piégânes—Lucy Cook, n° 25.

1888-89.

Traité n° 1.

Bande de Saint-Pierre—M^{me} Catherine Ann Michaud, n° 536.
do do M^{me} Mary Elizabeth Clouston, n° 511.
do do M^{me} Catherine Gilliaud, n° 77.

Traité n° 6.

Bande de Michel—Adélaïde Loyer, n° 132.
do du Lac au Castor—Margaret Cardinal, n° 11.
do Lac La Biche—Matilda Cardinal, n° 41.
do d'Ahtakakoop—M^{me} D. Leblanc, n° 99.

Traité n° 7.

Bande de Patte-d'Ours, réserve des Assiniboines—Emma Jonas.

1889-90.

Traité n° 1.

Bande de Saint-Pierre—Eliza Daniels, n° 295.
do do M^{me} Ed. Kipling, n° 551.

Traité n° 2.

Bande de la Rivière de la Poule d'Eau—Maria Lamalice, n° 33.

Traité n° 5.

Bande de la Rivière-Noire—Emma Robideaux, n° 20.
do du Lac L'Original—Kitty Smith, n° 29.

Traité n° 6.

Bande de l'Enfant du Tonnerre—Emna Higgins ou Apistatim, n° 111.
do Poundmaker—Phœbe Jefferson, n° 189.
do James Seenum—Judith Boucher, n° 109.

Traité n° 7.

Bande du Loup-Courant, réserve des Gens-du-Sang—Julia Choquette, n° 46.
do do do Isabella Grant, n° 59.
do des Gens-du-Sang, N—M^{me} Howard, n° 35.
do do M—M^{me} Murphy, n° 19.
do do I—M^{me} Millar, n° 34.

1890-91.

Traité n° 1.

Bande de Saint-Pierre—Matilda Asham, n° 6.
do do Harriet Fontaine, n° 531.
do du Fort-Alexandre—Mary Ann Johnston, n° 160.
do do Angélique Johnston, n° 162.

Traité n° 5.

Bande du Lac L'Original—Margaret Jane Buck, n° 69.
do de Cumberland—Philomène Budd, n° 116.
do do Margaret Mackay, n° 110.
do Le Pas—Margaret Saunders, n° 41.
do de la Rivière Fisher—Mary J. Cochrane, n° 24.

Traité n° 4.

Bande de Cowesess—Marie Gervais, n° 83.

Traité n° 6.

Bande de James Smith—M^{me} Charles Fiddler, n° 50.
do Michel—Lizzie Callihoo, n° 132.
do Peau d'Ermine—Rosalie House, n° 1.
do George Gordon—Elizabeth Saint-Germain, n° 137.

1891-92.

Traité n° 1.

Bande de Saint-Pierre—M^{me} Joseph Moore, n° 394.
do do M^{me} Sarah Sasford, n° 49.
do do M^{me} Sarah Sargeant, n° 558.
do do M^{me} Jane Mowat, n° 218.
do do Eliza Ann Walker, n° 393.

Département des affaires indiennes.

Traité n° 2.

- Bande du Lac Manitoba—Marie Ste. Matte, n° 58.
Bande du Lac Flux et Reflux—Elsie Spence, n° 46.

Traité n° 5.

- Bande de la Rivière Noire—Sarah Clarke, n° 22.
Bande de Cumberland—M^{me} Albert Bellendine, n° 101.

Traité n° 4.

- Bande de La-Clé—Nancy Laronde, n° 54.
do Flora Chartrand, n° 26.
do Harriet Chartrand, n° 26.

Traité n° 6.

- Bande de Mistawasis—Maria Beaudry, n° 36.

1892-93.

Traité n° 1.

- Bande de Saint-Pierre—Nancy Harper, n° 54.
do Annabella Gates, n° 560.
Bande de Tête-Ouverte—Alice Linklater, n° 130.

Traité n° 3.

- Bande de Grassy-Narrows—Isabella Jetté, n° 46.

Traité n° 5.

- Band du Pas—Marguerite Dorion, n° 219.
Bande de Cumberland—Isabella Judd, n° 125.

Traité n° 4.

- Bande de La-Clé—Mary Field, n° 4.

Traité n° 6.

- Bande de Mistawasis—Maria Beaudry, n° 33.
Bande de John Smith—Eliza Shaw, n° 82.
do Isabella Pruden, n° 86.
Bande d'Enoch—Bella, n° 101.
do Margaret Calder, n° 27.
do Isabella Blanc, n° 10.

1893-94.

Traité n° 1.

- Bande de Fort-Alexandre—M^{me} Elizabeth Lecoy, n° 157.
Band de Saint-Pierre—M^{me} Mary Ann Hamelin, n° 99.
do M^{me} Margaret Sinclair, n° 142.
do Caroline Mayo, n° 490.
do Esther Flett Kipling, n° 526.
do M^{me} Margaret Rothen, n° 374.
do Juliet Kennedy, n° 569.

Traité n° 2.

Bande de Fairford—Jane Anderson, n° 55.

Traité n° 3.

Band de Coutcheeching—Elizabeth Mainville, n° 44.
do Maria Jourdain, n° 7.

Traité n° 5.

Bande de la Rivière du Peuplier—Maria Disbrowe, n° 142.
Bande de la Rivière Fisher—Mary Favel, n° 66.
Bande de Norway-House—M^{me} Albert Tate, n° 43.

Traité n° 4.

Bande de Côté—Mary Murray, n° 131.

Traité n° 6.

Bande de Kapahawekenum—Marie Isabelle Laliberté, n° 22.
Bande d'Ahtakakoop—Maggie Drevor, n° 132.
Bande de Petequakey—Julie Arcand, n° 4.
Bande de Mistawasis—Eliza McKay, n° 141.
Bande de James Roberts—Mary-Ann McLeod, n° 91.
do Nancy Saunderson, n° 84.
do Alice Saunderson, n° 70.
Bande d'Enoch—Marie Louise Grove, n° 120.
do Marie Paul, n° 131.
do Cécile Passpasschase, n° 93.

1894-95.

Traité n° 1.

Bande de la Rivière Rosseau—Marguerite Nolin, n° 183.
Bande de Saint-Pierre—Mary-Ann Folster, n° 639½.
do Flora Bella Harper, n° 646.
do Mary Minnie, n° 613.
Bande de Fort-Alexandre—Maria Adele Starr, n° 40.

Traité n° 2.

Bande du Creek du Pin—Sophie Napakisit, n° 18.
Bande de la Rivière de la Poule-d'eau—Maria Lacouette, No. 38.

Traité n° 3.

Bande d'Islington—Ann Savyard, n° 16.
Bande des Dalles—M^{me} James Swan, n° 46.
Bande de Nickousemenicaning—Mary Brown, n° 19.
Bande de Wabigoon—Sarah Park, n° 5.

Traité n° 4.

Bande de George Gordon—M^{me} Virginia Favel, n° 54.
do M^{me} Nancy LaVallie, n° 13.

Département des affaires indiennes.

- Bande du Joueur—Isabella Peppin, n° 157.
do Victoria Nabbis, n° 160.
do Mary Bellehurnier, n° 140.
Bande de Way-way-see-cappo—Cecile Fleury, n° 160.
Bande de Cowesess—Susanne Nadeau, n° 37.

Traité n° 5.

- Bande de la Rivière Fisher—Elizabeth Papanakis, n° 24.
do Maggie Raymond, n° 190.
do Fannie Thomas, n° 1.
do Elizabeth Dahl, n° 45.

Traité n° 6.

- Bande de Wahsatanow—Nancy Howse, n° 17.
do Eliza Howse, n° 42.
Bande de James Seenum—Genevieve Larocque, n° 138.
Bande de Michel—Isabella Loyer, n° 5.
do Josephine Laderoute, n° 1.
Bande de Kapahawekenum—Susette Morin, n° 33.
Bande de Mistawasis—Eliza Masketaytamay, n° 99.

1895-96.

Traité n° 1.

- Bande du Fort-Alexandre—Catherine Cavanagh, n° 182.

Traité n° 3.

- Bande de l'Angle Nord-Ouest—Mary Morisseau, n° 12.
Bande du Lac Seul—M^{me} A. R. J. Bannatyne, n° 102.

Traité n° 5.

- Bande de Cumberland—Nancy Custer, n° 14.
do M^{me} Peter Bell, n° 46.
Bande du Pas—Susan Buck, n° 244.

Traité n° 6.

- Bande de James Roberts—Jane Mary Nelson, n° 105.
Bande de James Seenum—Caroline Reed, n° 141.
do Mary Ann Cardinal, n° 142.

Traité n° 3.

- Bande de l'Angle Nord-Ouest—Mary Morisseau, n° 12.
Bande du Lac Seul—M^{me} A. R. J. Bannatyne, n° 192.

Traité n° 5.

- Bande de Cumberland—Nancy Custer, n° 14.
do M^{me} Peter Bell, n° 46.
Bande du Pas—Susan Buck, n° 244.

Traité n° 6.

Bande de James Robert—Jane Mary Nelson, n° 105.
do James Seenum—Caroline Reed, n° 141.
do do Mary Ann Cardinal, n° 142.

(1.) RELEVÉ des grains et racines semés et récoltés sur les réserves des sauvages au Manitoba et les territoires du Nord-Ouest.

(2.) RELEVÉ des grains et racines semés et récoltés par les sauvages au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest.

Note.

Jusqu'ici le ministère a eu l'habitude de publier dans le rapport annuel se terminant au 30 juin les relevés des récoltes de l'automne suivant; ainsi dans le rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1875 les récoltes mentionnées aux relevés alors publiés avaient été semées au printemps et moisonnées à l'automne de 1895. Cette coutume a été cause de tant de retard dans l'impression du rapport annuel qu'on a décidé de publier ces relevés dans le rapport de l'année suivante. En conséquence, les relevés de 1896 paraîtront dans le rapport expiré le 30 juin 1897.

Département des affaires indiennes.

TABLEAU A (1)

LISTE des employés du département des affaires indiennes pour l'exercice terminé le 30 juin 1896.

BUREAU CENTRAL—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Division ou fonctions.	Appointements annuels.	Date de la nomination à ce département.	Date de la nomination dans le service civil.
L'hon. Hugh John Macdonald.....	Surintendant général		\$	Remplit cette charge conjointement avec celle de ministre de l'intérieur.	
Hayter Reed.....	Sous-surint. général.		3,200		
Duncan C. Scott.....	Premier commis.....		1,900	8 oct. 1880	8 oct. 1880
*E. L. Newcombe.....	Ag. du contentieux, affaires indiennes.		400	13 mars 1893	13 mars 1893
W. A. Austin, A. T. F.	Commis de 1re classe	Technique.....	1,800	1er juin 1883	1er juin 1883
Allan N. McNeill.....		Correspondance.....	1,800	1er juill. 1874	1er juill. 1874
John D. McLean.....	" " " "	Terres et bois.....	1,800	1er oct. 1876	1er oct. 1876
William McGirr.....		Correspondance.....	1,800	14 juin 1883	14 juin 1883
Frederick W. Smith.	" " " "	Comptabilité.....	1,600	1er sept. 1873	— oct. 1870
Samuel Stewart.....		Enregistrement.....	1,600	1er juill. 1879	1er juill. 1879
John McGirr.....	" " " "	Statistique et fourniture.....	1,600	1er juill. 1883	1er août 1877
Robert G. Dalton.....		Comptabilité.....	1,500	— juill. 1871	— juill. 1871
William A. Orr.....	" " " "	Enreg. des patentes, terres.	1,450	24 nov. 1883	24 nov. 1883
Martin Benson.....		Commis de 2e classe. Ecoles.....	1,400	1er avril 1876	1er avril 1876
Henry C. Ross.....	" " " "	Impressions et traduction..	1,400	10 janv. 1883	10 janv. 1883
Samuel Bray, A. T. F.		Technique.....	1,400	14 juill. 1884	14 juill. 1884
Jas. A. J. McKenna.....	" " " "	Correspondance.....	1,400	28 nov. 1887	1er juill. 1887
James J. Campbell.....		" " " "	1,400	30 déc. 1886	30 déc. 1886
Edwin Rochester.....	" " " "	Comptabilité.....	1,350	5 juin 1890	5 juin 1890
Hiram McKay.....		" " " "	1,150	15 fév. 1884	9 juill. 1880
Henry J. Brook.....	Commis de 3e classe.	" " " "	1,000	1er janv. 1871	1er janv. 1871
Joseph Delisle.....	" " " "	Enregistrement.....	1,000	23 juill. 1880	23 juill. 1880
Alfred E. Kemp.....		Terres et bois.....	1,000	1er fév. 1884	1er fév. 1884
Fannie Yielding.....	" " " "	Enregistrement.....	1,000	3 avril 1882	3 avril 1882
John W. Shore.....		Comptabilité.....	1,000	24 mars 1884	24 mars 1884
Caroline Reiffenstein	" " " "	" " " "	1,000	24 nov. 1883	24 nov. 1883
Louis A. Dorval.....		Grossoy. des patentes, terres	1,000	1er juill. 1886	1er juill. 1886
Lizzie D. McMeekin	" " " "	Comptabilité.....	950	31 déc. 1887	31 déc. 1887
Ida H. Wilson.....		Enregistrement.....	850	29 janv. 1887	29 janv. 1887
George M. Matheson	" " " "	" " " "	750	21 juin 1888	21 juin 1888
Edith H. Lyon.....		Terres et bois.....	700	31 mai 1890	31 mai 1890
Helen G. Ogilvy.....	" " " "	" " " "	700	30 juin 1890	30 juin 1890
Floretta K. Maracle.		Comptabilité.....	700	31 janv. 1891	31 janv. 1891
Robert B. E. Moffat.	" " " "	Sténographe du sous-ministre.....	700	7 fév. 1891	7 fév. 1891
Mary D. Maxwell.....		Comptabilité.....	650	31 mai 1890	31 mai 1890
Annie C. Taylor.....	" " " "	Clavographie.....	650	30 juin 1890	30 juin 1890
Frederick R. Byshe.		Enregistrement.....	650	26 mars 1891	26 mars 1891
Louisa E. Dale.....	" " " "	" " " "	650	21 juill. 1891	21 juill. 1891
James Guthrie.....		" " " "	600	21 juill. 1891	21 juill. 1891
Thomas P. Moffatt.....	" " " "	" " " "	600	14 oct. 1891	14 oct. 1891
Alice M. S. Graham.		Ecoles.....	600	28 nov. 1893	28 nov. 1893
Frederick H. Byshe.	" " " "	Comptabilité.....	500	6 fév. 1893	6 fév. 1893
Emma S. Martin.....		Terres et bois.....	450	11 sept. 1894	11 sept. 1894
Benjamin Hayter.....	Emballeur.....	Statistique et fourniture.....	490	26 juill. 1892	26 juill. 1892
William Seale.....	Messageur.....		390	18 mars 1893	18 mars 1893

EMPLOYÉS DU SERVICE EXTÉRIEUR AU BUREAU CENTRAL.

Jas. Ansdell Macrae.	Inspecteur des agences et réserves.....	1,400	14 juin 1881	14 juin 1881
Geo. L. Chitty.....	Inspecteur des bois.....	1,000	21 juin 1893	21 juin 1893

* Aussi sous-ministre de la justice.

TABLEAU A (2)

LISTE des employés du département des affaires indiennes pour l'exercice terminé le 30 juin 1896.

SERVICE EXTÉRIEUR.

ONTARIO.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
		\$ c.		
Wm. Van Abbott...	Agent des terres	825 00	Saut-Ste-Marie...	Avec \$154.50 par année pour loyer de bureau et combustible.
Wm. Bateman...	Agent	100 00	Port-Perry...	
John Beattie...	"	500 00	Highgate...	
Edmund Bennett	"	60 00	Castile...	
Chas. J. Blomfield...	Agent des terres		Lakefield...	7½ pour 100 de commission sur perception.
Edwin D. Cameron...	Surintendant	1,200 00	Brantford...	Avec commission de 5 pour 100 sur perceptions de ventes de terres, \$140 par année pour frais de voyages, et \$200 pour loyer de maison et bureau.
John Crowe...	Agent	500 00	Chippewa-Hill...	
John P. Donnelly...	"	800 00	Port-Arthur...	Avec \$130 par année pour loyer, éclairage et combustible.
Wm. Geo. Egar...	"	500 00	Deseronto...	
Adam English...	"	500 00	Sarnia...	
Samuel Hagan...	Agent des terres		Thessalon...	5 pour 100 sur perceptions jusqu'à \$2,000, et 2½ pour 100 sur sommes au-dessus de ce montant et \$24 p. loyer de bureau.
Alex. M. Ironside...	Commis et interprète.	720 00	Manitowaning...	Avec habitation gratuite.
John W. Jermyn...	Agent	500 00	Cap-Croker...	" "
Peter E. Jones, M.D.	"	600 00	Hagersville...	
Alex. S. McDougall...	"	600 00	Melbourne...	
Chas. McGibbon...	"	500 00	Penetanguishene...	
Alex. McKelvey...	"	500 00	Wallaceburg...	Avec \$60 par année pour loyer.
Duncan J. McPhee...	"	750 00	Atherley...	
Wm. H. Price...	Agent des terres	600 00	Baie Gore...	Avec 5 pour 100 sur perceptions jusqu'à \$2,000, et 2½ pour 100 sur sommes au-dessus de ce montant.
Benjamin W. Ross...	Surintendant	800 00	Manitowaning...	Avec 5 pour 100 sur perceptions jusqu'à \$2,000, et 2½ pour 100 sur sommes au-dessus de ce montant.
Wm. Simpson...	Agent des terres		Warton...	5 pour 100 sur perceptions jusqu'à \$2,000, et 3½ pour 100 sur sommes au-dessus de ce montant; et bureau gratuit.
Alex. G. Smith...	Commis	900 00	Brantford...	
John Thackeray...	Agent	650 00	Roseneath...	
John G. Wallace...	Gardien des îles.	25 00	Ivy-Lea...	
Thos. S. Walton, M.D.	Surintendant	900 00	Parry-Sound...	Avec 5 p. 100 sur percept., et \$60 par année pour loyer de bureau.
Ebenezer P. Watson...	Agent des terres		Sarnia...	5 pour 100 sur perceptions.

Département des affaires indiennes.

RAPPORT A (2)—Liste des employés du département des affaires indiennes pour l'exercice terminé le 30 juin 1896.

SERVICE EXTÉRIEUR.

ONTARIO—*Suite.*

Médecins.	Noms des tribus qu'ils visitent.	Appointements annuels.	Observations.
		\$ c.	
Geo. Bowman	Chippeways de Beausoleil	150 00	Appoint. payés par la bande.
G. H. Corbett	" Rama	150 00	"
R. M. Fisher	" Nawash	350 00	"
W. H. Howey	Sauvages du Lac-du-Poisson-Blanc	300 00	"
P. E. Jones	Mississaguas de la Crédit	250 00	"
J. A. Langrill	Six-Nations	2,000 00	"
A. S. Langrill, adj.	"	850 00	"
T. Clark Lapp	Mississaguas d'Alnwick	275 00	"
Jas. A. McEwen	Oneidas de la Thames	300 00	Appoint. votés par le parlement.
Delaski Marr	Moraves de la Thames	300 00	Appoint. payés par la bande.
D. P. McPhail	" "	300 00	"
Geo. Mitchell	Sauvages de l'île Walpole	500 00	"
John Newton	Mohawks de la Baie-de-Quinté	250 00	"
G. A. Whiteman	" "	250 00	"
J. A. Reid	Rivière-du-Jardin et Batchewana	100 00	"
P. J. Scott	Chippewas de Saugeen	260 00	"
J. M. Shaw	Mississaguas du Lac-du-Riz	150 00	"
G. H. Clemens	" "	37 50	"
F. H. Mitchell	Chippewas et Munsees de la Thames	260 00	\$200 payés par les Chippewas et \$60 votés par le parlement.
R. M. Stephen	Tribus de l'île Manitouline	1,000 00	Appoint. payés par la bande. \$150 en plus sont alloués pour loyer.

ONTARIO—*Suite.*

Missionnaires.	Résidence.	Appointements annuels.	Dénomination.	Observations.
		\$ cts.		
Rév. G. A. Anderson	Deseronto	400 00	Eglised'Angleterre	Payé par les Mohawks de la Baie-de-Quinté.
Rév. John Jacobs	Baby's-Point	400 00	"	Missionnaire chez les Chippewas de l'île Walpole.
Rév. A. G. Smith	Munceytown	400 00	"	Missionnaire chez les Chippewas de la Thames.

RAPPORT A (2)—Liste des employés du département des affaires indiennes pour l'exercice terminé le 30 juin 1896.

SERVICE EXTÉRIEUR.

QUÉBEC.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Adresse.	Observations.
		\$ c.		
Antoine O. Bastien .	Agent	200 00	Jeune-Lorette	
Alex. Brosseau	"	600 00	Caughnawaga	Avec \$60 par année pour loyer de bureau.
C. O. H. Desilets, M. D	"	100 00	Bécancour	
Rév. Jacob Gagné	"	50 00	Maria	
Narcisse LeBel	"	150 00	Cacouna	Avec 5 p. c. de commission sur ventes de terres jusqu'au montant de \$2,000, et 2½ p. c. au-dessus de ce montant.
George Long	"		Saint-Régis	10 p. c. de commission sur perceptions; 2½ p. c. sur déboursés. pas d'autre rémunération.
A. McBride	"	50 00	Temiscamingue N.	
James Martin	"	600 00	Maniwaki	Avec \$50 par année pour loyer de bureau.
A. A. Mondou, N. P.	"	200 00	Pierreville	
Ladislav E. Otis	"	400 00	Pointe-Bleue	
V. J. A. Venner, M. D.	"	200 00	Campbellton, N. B.	

QUÉBEC—Suite.

Médecins.	Noms des tribus qu'ils visitent.]	Appointements annuels.	Observations.
		\$ c.	
E. A. Mulligan	Sauvages de la Rivière-du-Désert	200 00	Appoint. payés par la bande.
N. C. Smillie	Micmacs de Gaspé	80 00	Appoint. payés sur le fonds de la province de Québec.
V. J. A. Venner	" Ristigouche	100 00	" "

QUÉBEC—Continued.

Missionnaires.	Adresse.	Appointements annuels.	Dénomination.	Observations.
		\$ c.		
Rév. G. Giroux	Lorette	225 96	Catholique romain	Missionnaire chez les Hurons de Lorette.
Rév. M. Mainville	Saint-Régis	303 32	"	\$100 de ce montant et une somme additionnelle de \$25 pour combustible sont payées par les Iroquois de Saint-Régis.
Rév. J. M. Roy	Pierreville	235 00	"	Missionnaire chez les Abénakis de Saint-François.
Rév. John Tucker	"	140 00	Eglise d'Angleterre	" "

Département des affaires indiennes.

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des affaires indiennes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1896.

SERVICE EXTÉRIEUR.

NOUVELLE-ECOSSE.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
		\$ c.		
Chas. E. Beckwith....	Agent	50 00	Steam-Mills	District— N ^o 2, pour le comté de King.
Rév. Thos. J. Butler...	"	100 00	Caledonia.....	{ 3, " Queen.
Rév. A. Cameron, D.D.	"	100 00	Christmas Island..	{ 4, " Lunenburg.
John E. Campbell.....	"	50 00	Baddeck	{ 13, " Cap-Breton
Rév. J. C. Chisholm...	"	100 00	Saint-Pierre, C.-B.	{ 12, " Victoria.
Wm. C. Chisholm.....	"	100 00	Heatherton.....	{ 10, " Richmond.
				{ 9, " Antigonish
				et Guysboro'.
J. J. E. de Molitor....	"	50 00	Shelburne	15, pour le comté de Shelburne
James Gass.....	"	50 00	Shubenacadie.....	6a, " Hants.
Rév. R. McDonald.....	"	100 00	Eureka.....	8, " Pictou.
F. McDormand.....	"	50 00	Rivière-à-l'Ours...	10, " Digby.
Rév. D. McIsaac.....	"	100 00	Glendale.....	11, " Inverness.
D. H. Muir, M.D.....	"	50 00	Truro.....	6b, " Colchester.
Rév. D. O'Sullivan.....	"	50 00	Sheet-Harbour....	5, " Halifax.
F. A. Rand, M.D.....	"	50 00	Parrsboro'.....	7, " Cumberland
Geo. R. Smith.....	"	50 00	Yarmouth.....	14, " Yarmouth.
Geo. Wells.....	"	50 00	Annapolis.....	1a, " Annapolis.
M. A. McDonald, M.D.	Médecin.....	100 00	Sydney.....	13, " Cap-Breton.
J. McMillan, M.D....	"	75 00	Pictou.....	8, pour les sauvages de Pictou et des environs.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
		\$ c.		
Wm. D. Carter.....	Surintendant.....	400 00	Richibouctou.....	Surintendance du Nord-Est.
Jas. Farrell.....	"	300 00	Frédéricton.....	" Sud-Ouest.
"	Surint. intérimaire..	200 00		Comtés de Victoria et Madawaska. Frais de voyages réels alloués.
Rév. E. J. Bannon.....	Missionnaire.....	100 00	Grande-Anse.....	
Rév. L. C. D'Amour.....	"	40 00	Edmundston.....	
Rév. W. Morrissey.....	"	100 00	Pointe-du-Chêne..	
Rév. M. A. O'Keefe.....	"	100 00	Tobique.....	
Rév. W. O'Leary.....	"	100 00	Kingsclear.....	
J. W. Begg, M.D.....	Médecin.....	25 00	Dalhousie.....	
J. S. Benson, M.D....	"	100 00	Chatham.....	Comté de Northumberland.
H. A. Fish, M.D.....	"	100 00	Newcastle.....	" "
W. G. King, M.D.....	"	20 00	Tobique.....	
R. A. Olloqui, M.D....	"	100 00	Grande-Anse.....	Comté de Kent.
G. C. Vanwart, M.D..	"	200 00	Tobique.....	
John Simon.....	Constable.....	20 00	Eel-Ground.....	Comté de Northumberland.
Peter Pennais.....	"	24 00	"	

ILE DU PRINCE-EDWARD.

John O. Arsenaull..	Surintendant	300 00	Route Higgins....	Appointements de surintendant, \$200; allocation pour frais de voyages, \$100.
Cassimir J. Poirier..	Instituteur	300 00	"	

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des affaires indiennes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1896.

SERVICE EXTÉRIEUR.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
Arthur W. Vowell.	Surintendant pour la Colombie-Britannique.	\$ c. 3,000 00	Victoria.....	
Joseph W. Mackay.	Commis.....	1,800 00	".....	
Wm. B. McLaughlin	".....	900 00	".....	
J. Cameron.....	Messager.....	600 00	".....	
Peter O'Reilly.....	Commissaire des réserves des sauvages	3,500 00	".....	
Ashdown H. Green..	Arpenteur.....	1,800 00	".....	
Ewen Bell.....	Agent.....	900 00	Clinton.....	
Frank Devlin.....	".....	1,200 00	New-Westminster.	
R. L. T. Galbraith..	".....	900 00	Fort-Steele.....	
Harry Guilloid.....	".....	1,200 00	Alberni.....	
Wm. H. Lomas.....	".....	1,200 00	Quamichan.....	
Richard E. Loring..	".....	1,100 00	Hazelton.....	
Richard H. Pidcock.	".....	1,200 00	Baie-de-l'Alerte..	
Chas. Todd.....	".....	1,800 00	Metlakahtla.....	
Wentworth F. Wood	".....	1,200 00	Kamloops.....	
Jas. Langley.....	Mécanicien sur le steamer <i>Vigilant</i> ..	900 00	Metlakahtla.....	

TERRITOIRES DU NORD-OUEST, MANITOBA ET KÉWATIN.

BUREAU DU COMMISSAIRE, RÉGINA.		\$ c.	
A. E. Forget.....	Sous-commissaire...	2,400 00	Régina.....
T. P. Wadsworth...	Inspecteur en chef des agences et des réserves.	2,200 00	".....
Alex. McGibbon...	Inspecteur des agences et des réserves.	2,200 00	".....
W. A. Ponton, A. T. F.	Arpenteur en chef des arpenteurs dans les territoires du N.-O., Manitoba et Kéwatin et une partie d'Ontario...	1,800 00	".....
Thos. D. Green, A. T. F.	Aide-arpenteur.....	1,400 00	".....
G. A. Betournay, M. A.	Inspecteur des écoles catholiques romaines.	1,200 00	".....
W. B. Pocklington..	Garde-magasin.....	1,300 00	".....
F. H. Paget.....	Commis.....	1,400 00	".....
J. A. Mitchell.....	".....	1,200 00	".....
J. W. Jowett.....	".....	1,100 00	".....
A. W. L. Gompertz..	".....	900 00	".....
A. P. Vankoughnet.	".....	900 00	".....
S. Swinford.....	".....	900 00	".....
E. C. Stewart.....	".....	900 00	".....
J. R. Marshallsay..	".....	780 00	".....
J. R. C. Honeyman.	".....	780 00	".....
W. Graham.....	".....	720 00	".....
N. Campbell.....	".....	520 00	".....
D. N. McLachlan...	".....	480 00	".....
A. H. Lock.....	".....	420 00	".....
D. McCara.....	".....	420 00	".....

Département des affaires indiennes

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des affaires indiennes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1896—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST, MANITOBA ET KÉWATIN.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
		S c.		
Peter Hourie.....	Interprète.....	900 00	Régina.....	
G. S. Collier.....	Gardien.....	420 00	".....	
Z. Hamilton.....	Messager.....	360 00	".....	
Mme Jane Quinn.....	Pension.....	144 00	".....	
	BUREAU DU SURINTENDANT, WINNIPEG.			
E. McColl.....	Inspecteur des agences des sauvages, surintendance du Manitoba.....	2,400 00	Winnipeg.....	
L. J. A. Lévêque.....	Commis.....	1,400 00	".....	
G. Emile Jean.....	".....	900 00	".....	
A. McLean.....	".....	300 00	".....	
Michael Fee.....	Gardien.....	250 00	".....	
G. T. Orton, M.D.....	Médecin.....	800 00	".....	Visite les sauvages de Saint-Pierre, Fort-Alexandre et les réserves de la rivière Tête-Ouverte.
	SURINTENDANCE DU MANITOBA.			
	<i>Traité n° 1.</i>			
F. Ogletree.....	Agent.....	1,050 00	Portage-la-Prairie.	
A. M. Muckle.....	".....	900 00	Selkirk.....	
	<i>Traité n° 2.</i>			
H. Martineau.....	Agent.....	1,000 00	Manitoba-House..	
	<i>Traité n° 3.</i>			
R. J. N. Pither.....	Agent.....	1,000 00	Portage-du-Rat, O.	
F. C. Cornish.....	".....	1,000 00	Fort-Francis, Ont.	
J. McIntyre.....	".....	900 00	Savanne, Ont. . . .	
Thos. Hanson, M.D.....	Médecin.....	700 00	Portage-du-Rat, O.	
W. W. Birdsall, M.D.....	".....	450 00	Fort-Francis, Ont.	
	<i>Traité n° 5.</i>			
Angus McKay.....	Agent.....	1,000 00	Grands-Rapides, Rivière Beren...	
Joseph Reader.....	".....	1,000 00	Le Pas, Sak. . . .	
	SURINTENDANCE DU NORD-OUEST.			
	<i>Traité n° 4.</i>			
	AGENCE DE BIRTLE.			
J. A. Markle.....	Agent.....	1,200 00	Birtle, Man.....	
S. M. Dickenson.....	Commis.....	720 00	".....	
Baptiste Sayer.....	Interprète.....	420 00	".....	

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des affaires indiennes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1896—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST, MANITOBA ET KÉWATIN.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
AGENCE DE LA RIV.-DU-CYGNE.				
W. E. Jones.....	Agent.....	1,200 00	Côté, Assa.....	
Frank Norman.....	Commis.....	240 00	".....	
W. Thomas.....	Agriculteur.....	240 00	".....	
E. Jacobs.....	Journalier.....	180 00	".....	
W. Favel.....	".....	180 00	".....	
AGENCE DE LA MONTAGNE-DE-L'ORIGNAL.				
John J. Campbell...	Agent.....	1,200 00	Cannington Manor	
H. R. Halpin.....	Commis.....	720 00	".....	
C. Lawford.....	Agriculteur.....	600 00	".....	
W. Murison.....	Interprète.....	360 00	".....	
AGENCE DES LACS-CROCHES.				
A. McDonald.....	Agent.....	1,400 00	Broadview.....	
D. Pierce.....	Commis.....	720 00	".....	
J. A. Sutherland.....	Agriculteur.....	600 00	".....	
M. Calder.....	".....	420 00	".....	
Jas. Pollock.....	".....	420 00	".....	
Isaac Pollock.....	".....	420 00	".....	
Henry Cameron.....	Interprète.....	300 00	".....	
AGENCE DES BUTTES-LA-LIME.				
A. J. McNeill.....	Agent.....	1,000 00	Qu'Appelle.....	
Wm. McNab.....	Agric. et interprète.....	360 00	".....	
Money-Bird.....	Facteur.....	60 00	".....	
AGENCE DE MUSCOWPETUNG.				
J. B. Lash.....	Agent.....	1,200 00	Régina.....	
W. Anderson.....	Commis.....	720 00	".....	
S. Hockley.....	Agriculteur.....	600 00	".....	
J. H. Gooderham...	".....	600 00	".....	
J. Nicol.....	".....	480 00	".....	
J. D. Finlayson.....	Pâtre.....	480 00	".....	
John Larocque.....	Interprète.....	360 00	".....	
M. M. Seymour, M.D	Médecin.....	600 00	".....	
J. H. C. Willoughby, M.D.....	".....	480 00	".....	Reçoit aussi \$600 pour visite l'école industr. de Qu'Appelle. Médecin pour l'école industrielle de Régina.
AGENCE DES BUTTES-DE-TONDRE.				
J. P. Wright.....	Agent.....	1,000 00	Kutawa.....	
H. A. Carruthers.....	Commis.....	800 00	".....	
Thos. E. Baker.....	Agriculteur.....	480 00	".....	
E. Stanley.....	".....	420 00	".....	
W. Lambert.....	".....	360 00	".....	
Chas. Favel.....	Journalier.....	360 00	".....	
Geo. McNab.....	Interprète.....	300 00	".....	
Thos. Green.....	".....	60 00	".....	

Département des affaires indiennes

TABLEAU A (2)—LISTE des employés du département des affaires indiennes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1896—*Suite*

SERVICE EXTÉRIEUR.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST, MANITOBA ET KÉWATIN—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
AGENCE DES ASSINIBOINES.				
W. S. Grant	Agent	1,200 00	Indian-Head.....	
J. C. Halford	Agriculteur	480 00	"	
" Fils de Jack"	Courrier.....	60 00	"	
AGENCE DU LAC-AUX-CANARDS.				
R. S. McKenzie.....	Agent	1,100 00	Stobart	
W. Sibbald	Commis	720 00	"	
Jos. H. Price	Agriculteur.....	600 00	"	
Louis Marion	"	480 00	"	
Lawrence Lovell.....	"	480 00	"	
John H. Gordon.....	"	480 00	"	
Sandy Thomas.....	Interprète.....	420 00	"	
A. B. Stewart, M.D.	Médecin.....	350 00	"	Touche aussi \$150 pour visiter le pensionnat, Lac-aux-Cauards.
AGENCE DE CARLTON.				
Hilton Keith.....	Agent	1,200 00	Aldina.....	
H. W. Halpin.....	Commis	480 00	"	
W. Giles	Meunier et forgeron.	660 00	"	
Louis Couture.....	Agriculteur.....	600 00	"	
Hugh Richardson.....	"	420 00	"	
Rupert Pratt.....	Interprète.....	420 00	"	
SHOUX.				
Richard Joynt	Agr., Riv. du-Chêne.	480 00	Griswold	
W. R. Tucker	Surveil. et distribut., Bois-de-l'Original..	144 00	Saskatoon	
AGENCE DE BATTLEFORD.				
P. J. Williams.....	Agent	1,200 00	Battleford	
T. J. Fleetham	Commis	720 00	"	
Justus Willson	Agriculteur.....	480 00	"	
F. A. D. Bourke.....	"	360 00	"	
S. Warden.....	"	420 00	"	
R. Mair	"	360 00	"	
Chas. DeGear.....	"	300 00	"	
W. E. McKay.....	Conduct. d'attelages.	480 00	"	
Peter Taylor.....	Journalier.....	360 00	"	
S.T. Macadam, M.D.	Médecin.....	450 00	"	Touche aussi \$300 pour visiter l'école industrielle de Battleford.
AGENCE DU LAC-AUX-OIGNONS.				
G. G. Mann	Agent	1,200 00	Lac-aux-Oignons..	
Blanche Mann.....	Commis	180 00	"	
John Carney.....	Garde-magasin.....	720 00	"	
John Bangs.....	Agriculteur et interprète.	360 00	"	
Joseph Taylor	Construct. de moulin	60 00	"	
AGENCE DU LAC-LA SELLE.				
John Ross.....	Agent	1,200 00	Pakan	
G. H. Harper.....	Commis	420 00	"	
P. Tomkins	Agriculteur.....	420 00	"	
Norman McDonald.	Interprète.....	300 00	"	

TABLEAU A (2)—LISTE des employés du département des affaires indiennes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1896.—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST, MANITOBA ET KÉWATIN—*Fin.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
AGENCE D'EDMONTON				
Chas. de Cazes.....	Agent.....	1,200 00	Edmonton.....	
A. E. Lake.....	Commis.....	720 00	".....	
W. J. O'Donnell.....	Agriculteur.....	600 00	".....	
Henri Blanc.....	Agriculteur et interprète.....	420 00	".....	
AGENCE D'HOBBEMA.				
D. L. Clink.....	Agent.....	1,200 00	Hollbroke.....	
C. J. Johnson.....	Commis.....	720 00	".....	
A. E. Moore.....	Agriculteur.....	360 00	".....	
Gilbert Whitford.....	Interprète.....	360 00	".....	
R. Beer.....	Journalier.....	360 00	".....	
<i>Traité n° 7.</i>				
AGENCE DES SARCIS.				
S. B. Lucas.....	Agent.....	1,200 00	Calgary.....	
A. Kemeys-Tynte.....	Commis.....	720 00	".....	
P. L. Grasse.....	Agriculteur.....	720 00	Morley.....	
Geo. Hodgson.....	Interprète.....	420 00	Calgary.....	
"Le Cri".....	Eclaireur.....	120 00	".....	
Tom Godin.....	Aide-distributeur.....	60 00	".....	
E. H. Rouleau, M.D.....	Médecin.....	240 00	".....	Visite l'école industrielle de la Rivière-Haute.
AGENCE DES PIEDS-NOIRS.				
Magnus Begg.....	Agent.....	1,400 00	Gleichen.....	
J. Lawrence.....	Commis.....	900 00	".....	
W. M. Baker.....	Agriculteur.....	600 00	".....	
G. H. Wheatley.....	".....	540 00	".....	
Thos. Scott.....	Interprète.....	420 00	".....	
Thos. Lauder.....	Distributeur.....	360 00	".....	
Kitchips.....	Conduct. d'attelages.....	120 00	".....	
"Vieille-Femme-à-la-Guerre".....	Eclaireur.....	60 00	".....	
Jas. Appikokie.....	".....	60 00	".....	
AGENCE DES GENS-DU-SANG.				
		\$ cts.		
James Wilson.....	Agent.....	1,200 00	Macleod.....	
C. W. H. Sanders.....	Commis.....	900 00	".....	
Ed. McNeil.....	Agriculteur.....	480 00	".....	
A. E. Jones.....	".....	360 00	".....	
F. D. Freeman.....	Distributeur.....	540 00	".....	
D. Mills.....	Interprète.....	480 00	".....	
C. H. Clarke.....	Journalier.....	420 00	".....	
"Tête-Pesante".....	Facteur.....	120 00	".....	
"Grue-Courante".....	Eclaireur.....	120 00	".....	
"Chien-Coûte-Queue".....	".....	120 00	".....	
Sœur St-Eusèbe.....	Garde-mal. de l'hôpit.....	72 00	".....	
Sœur Z. St-Louis.....	".....	72 00	".....	
F. X. Girard, M.D.....	Médecin.....	1,000 00	".....	
AGENCE DES PIÉGANES.				
H. H. Nash.....	Agent.....	1,100 00	Macleod.....	
Geo. F. Maxfield.....	Commis et distribut.....	480 00	".....	
J. W. Smith.....	Agriculteur.....	420 00	".....	
W. H. Cox.....	Distributeur.....	420 00	".....	
H. Dunbar.....	Interprète.....	420 00	".....	
"Manyan".....	Eclaireur.....	120 00	".....	
"Taureau-Blanc".....	Aide-distributeur.....	60 00	".....	
"Prend-les-armes-des-ennemis".....	Facteur.....	120 00	".....	

Département des affaires indiennes.

TABLEAU B (1)—SAUVAGES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

	Crédit.	Dépense.	Crédit non dépensé.	Excédent du crédit.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Appointements.....	1,200 00	1,200 00	
Secours et grains de semence.....	2,500 00	2,046 89	453 11	
Soins médicaux et médicaments.....	3,000 00	2,997 82	2 18	
Diverses et imprévues.....	100 00	62 70	37 30	
	6,800 00	6,307 41	492 59	

TABLEAU B (2)—SAUVAGES DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Appointements.....	1,705 00	1,642 50	62 50	
Secours et grains de semence.....	2,300 00	2,291 87	8 13	
Soins médicaux et médicaments.....	1,795 00	1,766 59	28 01	
Diverses et imprévues.....	300 00	300 00	
	6,100 00	6,001 36	98 64	

TABLEAU B (3)—SAUVAGES DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Appointements.....	300 00	300 00	
Secours et grains de semence.....	925 00	925 00	
Soins médicaux et médicaments.....	350 00	350 00	
Diverses et imprévues.....	75 00	74 46	0 54	
	1,650 00	1,649 46	0 54	

TABLEAU B (4)—SAUVAGES DU MANITOBA ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Annuités et commutations.....	122,405 00	120,515 00	1,890 00	
Instruments aratoires, outils et harnais.....	3,467 00	3,467 00	
Grain de semence.....	5,175 00	5,174 46	0 54	
Bétail.....	2,330 00	2,320 94	9 06	
Approvisionnement pour les indigents.....	176,093 00	176,092 76	0 24	
Vêtements triennaux.....	3,728 00	3,180 82	547 18	
Écoles du jour, pensionnat et école d'industrie.....	228,911 00	228,851 89	59 11	
Arpentages.....	3,000 00	2,924 37	75 63	
Gages de la ferme.....	24,693 00	23,873 86	819 14	
Entretien de la ferme.....	11,178 00	10,945 87	232 13	
Sioux.....	4,509 00	4,507 26	1 74	
Bâtiments.....	3,613 00	3,604 92	8 08	
Dépenses générales.....	111,575 00	111,546 43	28 57	
Moulin à moudre et scierie.....	3,063 00	3,533 73	470 73
	708,740 00	700,539 31	3,671 42	470 73

TABLEAU B (5)—SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

	Crédit.	Dépense.	Crédit non dépensé.	Excédent du crédit.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Appointements.....	18,660 00	17,727 50	932 50	
Secours aux indigents.....	5,000 00	2,812 50	2,187 50	
Grain, instruments aratoires et outils.....	1,200 00	291 83	908 17	
Soins médicaux et médicaments.....	12,000 00	8,185 18	3,814 82	
Ecoles du jour.....	6,500 00	6,445 07	54 93	
Ecoles industrielles et pensionnats.....	47,460 00	40,294 16	7,165 84	
Frais de voyages.....	5,000 00	4,245 33	754 67	
Dépenses de bureau et diverses.....	4,540 00	4,233 48	306 52	
Dépenses du steamer <i>Vigilant</i>	2,000 00	1,538 51	461 49	
Arpentages.....	2,272 00	2,268 29	3 71	
Commission des réserves.....	3,500 00	3,500 00	
	108,132 00	91,541 85	16,590 15	

TABLEAU B (6)—SAUVAGES D'ONTARIO ET DE QUÉBEC.

N ^o du compte.	Crédit.	Dépense.	Crédit non dépensé.	Excédent du crédit.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
78 Arpentages.....	500 00	500 00	
86 Secours aux sauvages dans l'Ontario.....	800 00	764 87	35 13	
87 Couvertures.....	400 00	78 45	321 55	
88 Transfert des sauv. du lac des Deux-Montagnes.....	300 00	30 10	269 90	
111 Secours et achat de grains de semence.....	3,500 00	3,602 08	92 08
119 Frais judiciaires.....	250 00	249 55	45	
139 Subvention à la Société d'agriculture.....	90 00	90 00	
136 Appointements.....	2,550 00	2,550 00	
144 Annuités du traité Robinson.....	16,806 00	16,806 00	
205 Répar. aux routes, ponts, etc., à Caughnawaga.....	2,500 00	2,283 26	216 74	
89 Frais de voyage.....	600 00	575 85	24 15	
118 Remboursement aux Mississaguas de la Crédit des frais d'arbitrage.....	2,200 00	1,486 50	713 50	
Subvention à la caisse d'administration des terres des sauvages, compte de la province de Québec et compte de la caisse des écoles sauvages.....	14,000 00	14,000 00	
128 Ecoles.....	31,362 43	31,390 00	27 57	
	44,506 00	43,016 66	1,581 42	92 08

HAYTER REED,

*Sous-surint. général des affaires indiennes.*MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES,
OTTAWA, 30 juin 1896.D. C. SCOTT,
Comptable.

Département des affaires indiennes.

FONDS DE DÉPÔTS DES SAUVAGES.

TABLEAU C, avec états auxiliaires indiquant les opérations se rattachant à ce fonds pendant l'exercice terminé le 30 juin 1896.

	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		3,594,206 20
Perceptions à compte des ventes de terres, droits de coupes de bois et sur pierre tirée de la carrière, loyers, amendes et droits.....		124,663 86
Intérêt échu pendant l'exercice.....		162,526 58
Crédits législatifs votés pour ajouter à la caisse.....		32,216 50
Chèques en circulation.....		2 83
Dépenses pendant l'exercice.....	263,086 59	
Balance le 30 juin 1896.....	3,650,529 38	
	3,913,615 97	3,913,615 97

D. C. SCOTT,

Comptable intérimaire.

HAYTER REED,

Sous-surintendant général des affaires indiennes.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES.

OTTAWA, 30 juin 1896.

Sauvages de Batchewana, Ont. (No 1.)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		13,275 34
Perceptions pour terrains et bois.....		4,149 78
David Roller, construction d'une école catholique.....	316 66	
Réparation au refuge de Shingwauk.....	45 20	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions.....	414 98	
Balance le 30 juin 1896.....	16,648 28	
	17,425 12	17,425 12
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		16,648 28
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		694 41
Intérêt sur capital placé.....		488 94
Wm. Van Abbott, loyers.....		588 00
Chemin de fer Canadien du Pacifique, cheval tué.....		60 00
Nubenagooching, chef, salaire du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	100 00	
Rév. V. Artus, instituteur, ou 31 mars 1896.....	200 00	
W. Van Abbott, intérêt pour distribution.....	472 60	
Ministère de la marine et des pêcheries, permis de pêche.....	7 50	
Part d'intérêt de Peter Martell, du 1er juillet 1895 au 30 septembre 1895.....	1 22	
R. Roberts, secours à Mme Corbière.....	4 95	
Rév. G. A. Artus, bois pour l'école de la Rivière-au-Jardin.....	12 00	
W. H. Plumber et Cie, secours à un indigent et corde pour mat.....	6 75	
David Craddock, part d'intérêt du 1er octobre 1895 au 31 décembre 1895.....	1 10	
A. W. Cunningham, secours aux indigents.....	1 40	
Nubenagooching, chef, compensation pour cheval tué par le chemin de fer Canadien du Pacifique.....	60 00	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions.....	35 28	
Balance le 30 juin 1896.....	928 55	
	1,831 35	1,831 35
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		928 55

Chippewas de Nawash, Ont. (N° 3.)—*Suite.*

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
Report	\$ c. 14,511 59	\$ c. 19,711 66
INTÉRÊT— <i>Fin.</i>		
Peter Taylor, arrérages d'intérêt du 1er avril 1895 au 31 décembre 1895	53 10	
J. W. Jermyn Grant, pour réparation de chemins	50 00	
A. M. Tyson, perception de dettes	233 36	
A. J. Kyle " "	143 24	
W. Simpson, compte des dépenses imprévues	0 55	
J. W. Jermyn " "	6 00	
A. Collins, procédures judiciaires, saisie de bois	36 25	
A. Collins " poursuite pour vente de boisson	30 50	
R. M. Fisher, évaluation de lots, township Saint-Edmond	5 00	
A. Fleck, jeune, jalons en fer pour arpentage	4 25	
James Warren, arpentage du chemin de Bury	27 50	
Henry Ritchie, frais de transport des enfants de feu John Jones à l'école		
industrielle de Wikewemikong	2 20	
John Akiwenzie " "	45 05	
Sadlier, Frères, auvents pour école	3 85	
W. Waukey, aîné, réparations à l'école	1 00	
John Akiwenzie " "	1 00	
S. A. Perry, fournitures pour école	4 00	
G. S. Sinclair " "	15 00	
W. E. Clendinning, inspection d'école	22 60	
J. W. Fielding, foin	1,230 61	
Cie d'assurance de l'Amérique Britannique, renouvellement de police	12 00	
Part de prime d'assurance sur nouvel édifice, Mount-Elgin	10 00	
D. G. Millar, prime d'assurance sur scierie	160 00	
J. Akiwenzie, bois pour l'école de Cap-Croker	10 80	
Peter Kegenegwana, bois pour l'école de Port-Elgin	8 40	
David Kegenegwana, bois pour l'école de Sidney-Bay	7 80	
W. Waukay, bois pour la maison du conseil	5 60	
Ministère de la Marine et des Pêcheries, permis de pêche	25 00	
John Angus, soin d'écurie près de la maison du conseil	5 00	
Jas. A. Rutherford (<i>Times</i> , Owen-Sound) annonce pour prop. riveraine	2 00	
McGaw et Campbell, impression, soumissions pour scierie	1 00	
Dépenses pour le grand conseil	100 00	
Compte du capital, transf. de perc. à compte de la dette Creighton	142 08	
Caisse d'administration des terres des sauv., commission sur perceptions	4 23	
Balance le 30 juin 1896	2,791 10	
	19,711 66	19,711 66
Balance le 30 juin 1896, reportée	2,791 10

Département des affaires indiennes.

Chippewas de Rama, Ont. (N° 4.)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		54,619 56
Ventes de terres et bois.....		246 53
Remise d'avance pour achat de grain de semence.....		52 10
Part du prix de revient d'une allonge à l'institut de Mount-Elgin.....	33 15	
T. W. Oliver, avance pour réparation d'église.....	175 00	
Chas. E. Fitton, pour arpentage des îles, baie Georgienne.....	76 95	
J. G. Sing " " " ".....	76 95	
Caisse d'administration des terres des sauvages sur perceptions.....	24 65	
Balance le 30 juin 1896.....	54,531 49	
	54,918 19	54,918 19
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		54,531 49
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		569 21
Intérêt sur capital placé.....		2,653 28
D. J. McPhee, remboursement d'intérêt pour distribution.....		17 55
" " " " amende perçue pour vente de boisson enivrante.....		25 00
J. Egan, instituteur, appointements du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	28 85	
J. Lawrence, " " " " du 1er juillet 1895 " ".....	93 75	
G. H. Corbett, médecin " " " ".....	150 00	
George Clark, services de gardien de la paix.....	25 00	
James McBrien, inspection des écoles.....	14 00	
J. B. Naningishkung, chef, salaire du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	75 00	
John Kenice, conseiller " " " ".....	8 00	
Joseph Yellowhead " " " ".....	8 00	
J. B. Stinson " " " ".....	8 00	
Joseph Kenice, secrétaire " " " ".....	14 00	
S. E. Naningishkung, gardien " " " ".....	2,090 00	
A. Stewart, M.D., vaccin.....	3 00	
The World Furnishing Co., cercueils.....	57 00	
Intérêt pour distribution.....	20 90	
C. W. Myers, vivres fournis à des sauvages indigents.....	25 00	
John McMillan, cercueil pour Mary Bigwind.....	8 00	
Longford Lumber Co., bois fourni à la veuve Mary Ann Joe.....	48 42	
Jeremiah Peters, nourriture et soins donnés à Mary Bigwind.....	36 00	
John Ryan, bois pour école.....	18 00	
Jabez B. Stinson, bois pour école.....	35 50	
Hale Bros., impression de rapport (formules) pour école.....	5 50	
Part de prime d'assurance sur nouvel édifice, Mount-Elgin.....	0 20	
C. W. Meyers, secours aux indigents.....	45 00	
G. H. White, matériaux à clôture pour Thos. Sandy.....	9 95	
Caisse d'administr. des terres des sauvages, commission sur perceptions.....	1 50	
Balance le 30 juin 1896.....	437 37	
	3,265 04	3,265 04
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		437 37

Département des affaires indiennes.

Chippewas de Sarnia, Ont. (N° 5.)—*Suite.*

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
Report.....	\$ c. 8,132 75	\$ c. 10,542 52
INTÉRÊT—<i>Suite.</i>		
Robert George, pension, du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	12 00	
Isaac Stone " " " ".....	15 00	
Veuve Beaver " " " ".....	6 00	
" Summer " " " ".....	6 00	
Daniel Nahmabin " " " ".....	9 00	
Secours à divers sauvages indigents.....	112 00	
Henry Maville, matériaux pour clôture autour du cimetière.....	91 00	
Mme Caroline Waubuck, loyer.....	25 00	
C. Sanders et fils, cercueils.....	27 00	
G. L. Philips ".....	9 00	
Aaron Diller ".....	3 00	
A. F. Steele ".....	9 00	
James Schofield ".....	12 00	
A. M. Johnson ".....	8 00	
John Scarth ".....	1 50	
Clark et Fowler, articles pour funérailles.....	38 74	
Wm. Nimmo " ".....	11 05	
G. L. Philips " ".....	17 00	
Sampson Jackson, creusage de fosses.....	21 00	
Elijah Ashquabe " ".....	8 00	
James Maylor et fils, articles pour funérailles.....	6 01	
Adam Sappah, frais de voyage pour assister aux assemblées du conseil.....	6 50	
John Johnson " ".....	13 00	
Lewis Cloud " ".....	9 75	
Wm. Jacobs " ".....	3 25	
Jabez Nahmabin " ".....	3 25	
Elijah George " ".....	3 25	
Alex. Rogers " ".....	3 25	
James Manass " ".....	3 25	
Peter Cloud, bois pour école.....	10 00	
Levi Johnston ".....	10 00	
Pilate Rodd ".....	15 00	
W. Cottrell, nettoyage de l'écol.....	4 50	
James Scofield, tableau pour l'école de la Pointe-au-Chaudron.....	6 00	
Jones, Coultier et Cie, bois.....	8 00	
Wm. George, gravier.....	30 00	
Jacob Lawrence et fils, matériaux pour réparer un ponceau.....	10 00	
Wm. Jacobs, compensation pour filets saisis.....	50 00	
Peter Rodd " ".....	45 00	
John Cloud " ".....	45 00	
James Hendry, pour plan, etc.....	5 35	
James Elijah Manass, pour filets saisis.....	40 00	
McBeth et McPherson, ciment pour ponceau.....	12 00	
A. English, dons pour prix, foire.....	25 00	
John Kabayah, loyer.....	15 00	
Ben White, réparation de ponceau.....	2 00	
C. McKenzie Miller et Cie, pétrole, clous, etc.....	10 10	
Peter Nawang, services de gardien de la paix.....	13 75	
S. Sanders et fils, fournitures funéraires.....	29 00	
Division de l'imprimerie et de la papeterie, matériel scolaire.....	13 66	
Robt. W. Maskay, 400 limes de 6 pouces.....	12 00	
Silas Waubemong, réparations de ponceau.....	3 00	
Jacob Lawrence et fils, bois.....	17 62	
G. G. Gorman, part de prime d'assurance surt nouvel édifice, Mount-Elgin.....	12 50	
A. English, avance à John Milliken.....	1 50	
Daniel Otter, bail 10, loyer de fosse à gravier.....	50 00	
Frank Cottrelle ".....	30 00	
Peter Nawang, voiture de louage.....	1 00	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions.....	2 40	
Balance le 30 juin 1896.....	1,387 59	
	10,542 52	10,542 52
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		1,387 59

Chippewas de Saugeen, Ont. (N^o 6.)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance, 30 juin 1896.....		294,688 95
Vente de terres et de bois.....		3,610 24
Remboursements de prêts.....		129 15
Part du prix de revient d'une allonge à l'institut de Mount-Elgin.....	1,520 70	
Réparation de chemins, Peninsule de Saugeen.....	913 11	
John Crowe, ouvrage sur les chemins, au 31 août 1895.....	30 55	
Irwin Rusk, pics pour chemins.....	1 50	
W. H. Johns, pelles.....	3 75	
John Crowe, aiguisage de pics.....	1 50	
" prêt à Joshua Edward Madwishmind.....	100 00	
" " C. Wesley.....	10 90	
Robert Haubridge, chariot pour Paul Wesley.....	55 00	
Southampton Manfg. Co., bois p. répar. les ponts du ch. de la Baie-des-Français.....	34 57	
Geo. Langstaff, réparer la maison de l'agence.....	183 00	
Thos. Solomon, creuser un fossé.....	0 70	
John Crowe, avance pour ouvrage de clôture.....	50 00	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions.....	289 06	
Balance le 30 juin 1896.....	295,234 00	
	298,428 34	298,428 34
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		295,234 00
INTÉRÊT.		
Balance, 30 juin 1895.....		2,020 84
Intérêt sur capital placé.....		12,625 87
Whaley et Royce, à compte d'instruments de musique en cuivre.....		100 00
Remboursement à compte de prêts.....		83 22
" " foin.....		469 84
" " de crédit pour foire agricole.....		21 00
Perçu à compte de dettes.....		738 03
" " chemins.....		2 98
" " loyers.....		31 50
" " droits.....		28 97
Intérêt pour distribution.....	7,842 62	
H. W. Madwayosh, chef, salaire, du 1er avril au 30 juin 1895.....	37 50	
John George " " " 1895 au 31 mars 1896.....	150 00	
Thos. Solomon " " " ".....	112 50	
Waldron Elias, interprète " " " ".....	150 00	
Cephas Kabege, conseiller " " " ".....	22 50	
Hiram Ahyahba " " " ".....	30 00	
W. Nashwahsogonaby " " " ".....	30 00	
Peter Henry " " " ".....	30 00	
Ralph Johnston " " " 30 juin 1895.....	12 50	
Luke Kewaquom " " " ".....	7 50	
John Cameron " " " ".....	7 50	
Wm. Simon, sacristain " " " 31 mars 1896.....	75 00	
Jesse Root, " Baie-des-Français, salaire, du 1er avril au 30 juin 1896.....	35 00	
And. Ritchie " salle du conseil, " " " ".....	37 50	
Wm. Johnston, gardien, école du village, salaire, du 1er juillet 1895.....		37 50
au 31 mars 1896.....		37 50
Helen Cameron, gard., école du vil., salaire, du 1er juil. 1895 au 31 avr. 1896.....		18 00
Arthur Lattornelle " " " 1er janvier au 30 juin 1895.....		25 00
Henry Ritchie, garde-forestier, salaire, du 1er jan. 1895 au 31 mars 1896.....		40 00
" constable " 1er juil. 1895.....		9 00
Elijah Tfoonch, commissionnaire " 1er avril 1895.....		20 00
Nancy Kadagegwan pension " " " ".....		50 00
Maria Madwayosh " " " ".....		50 00
John Wabishkawkumung " " " ".....		12 00
Chas. Maizhukewawedong " " " ".....		25 00
John Ahtaugay " " " ".....		12 00
Wm. Nagum " " " ".....		12 00
A reporter.....	8,890 62	16,122 25

Département des affaires indiennes.

Chippewas de Saugeen, Ont. (N° 6)—*Suite.*

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$
A reporter.....	8,890 62	16,122 25
INTÉRÊT—<i>Suite.</i>		
Eliza Madwismind, pension, du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	12 00	
David Ritchie " " " ".....	12 00	
Mary Ritchie " " " ".....	12 00	
Grace Bedford " " " ".....	12 00	
Stephen Mukosega " " " ".....	12 00	
Mary Mukosega " " " ".....	12 00	
John Ahyahba " " " ".....	12 00	
Mary Ann Ahwanoquod " " " ".....	12 00	
John Kewaguom " " " ".....	12 00	
Hannah Nicodemus " " " ".....	12 00	
Nancy Pashequawadong " " " ".....	12 00	
Julian Mashkewawedong " " " ".....	12 00	
Mary Metigwob " " " ".....	12 00	
Eliza George " " " ".....	20 00	
John Burr, instituteur, appointements " " " ".....	300 00	
Helen Cameron " " " ".....	300 00	
Arthur Lattornelle " " " ".....	300 00	
P. J. Scott, M. D. " " " ".....	260 00	
Henry Trout, garde-forestier, commission " " " ".....	188 37	
James Weatherhead " " " ".....	111 38	
Michael Belrose " " " ".....	139 37	
Matériel scolaire.....	25 80	
Whaley et Royce, instruments de musique.....	118 20	
A. Lindsay, à compte de dettes.....	253 53	
J. J. Creighton " ".....	495 22	
Thos. Solomon " ".....	64 08	
Wm Simpson, commission sur perceptions.....	47 45	
E. Clendening, inspection d'école.....	26 60	
C. Wesley, prêt pour améliorations.....	80 00	
Nancy Kadagegwon, loyer.....	10 00	
Henry Harmet, cercueils.....	80 83	
" " fournitures funéraires.....	121 50	
Soins médicaux à F. Snider.....	15 00	
D. Teahan, nourriture, etc., d'un constable et de prisonniers.....	12 25	
John J. Mason, surveiller les feux durant la construction de l'école.....	2 00	
David Root, surveiller le bois.....	1 00	
McLaren, George et Cie, réparer la salle du conseil.....	10 00	
Matthew George, signification d'assignation.....	3 50	
Ed. J. Madwismind, badigeonnage de la salle du conseil.....	4 00	
D. McNamara, peinture de la salle du conseil.....	60 00	
W. H. Johns, fiches, clous, etc.....	6 00	
Irwin Rusk, éboueur.....	24 50	
James Muir, réparer l'école, colonie des Ecosais.....	31 00	
" " " " Baie-des-Français.....	23 50	
R. Walker et Fils, abat-jour, pour les écoles de la Baie-des-Français et du village.....	17 20	
W. A. Porteous, réparer les écoles de Saugeen et de la Baie-des-Français.....	5 60	
Charles Kearns, réparer le puits et l'école de la Baie-des-Français.....	6 50	
" " " " de la colonie des Ecosais.....	28 14	
W. H. John, divers pour l'école de la Baie-des-Français.....	0 80	
W. A. Porteous, prix pour élèves.....	11 90	
McLaren, George et Cie, ".....	1 15	
D. Geddes ".....	2 30	
Jos. McIntosh ".....	1 90	
Hilker et Cie, ".....	7 75	
W. A. Porteous, divers pour école.....	1 70	
" " réparer la salle du conseil.....	5 00	
Henry Ritchie, services de constable.....	13 95	
Ezra Briggs ".....	10 68	
Crédit pour foire agricole.....	90 00	
B. A. Belyea, articles fournis à Anson Besito.....	5 50	
A reporter.....	12,891 77	16,122 25

Chippewas de Saugeen, Ont. (N° 6)—Fin.

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
A rapporter.....	12,391 77	16,122 25
INTÉRÊT—Fin.		
Dépenses pour feu Dan Ashkebee et sa famille.....	35 00	
John Crowe, comptes imprévus pour le trimestre de septembre.....	2 22	
R. M. Fisher, pour évaluation de lots, township de St-Edmond.....	5 00	
A. Eleck, jeune, jalons en fer pour arpentage.....	4 25	
Elijah Troonch, aides aux gardes-forestiers à faire des coupes de cinq acres.....	1 87	
James Warren, arpentage du chemin de Bury.....	27 50	
Cie de messagerie Canadienne, frais de transport.....	1 00	
Cie d'assurance de l'Amérique Britannique, renouvellement de prime.....	38 75	
Part de prime d'assurance sur nouvel édifice, Mount-Elgin.....	10 00	
Vanstone et Cie, foin pour divers sauvages.....	217 43	
David Robertson, " " " ".....	62 27	
Robert Walker, " " " ".....	68 08	
Porteous et Creighton, " " " ".....	630 34	
Southampton Manufacturing Co., pour divers, compensation à W. Johnston pour perte par incendie.....	19 50	
Kilbourne et Kilbourne, procédures judiciaires pour ventes de boissons.....	55 00	
Thomas Solomon, services dans l'affaire de Sampson Ritchie.....	0 75	
Cephas Kahbeze, service d'interprète dans l'affaire de Sampson Ritchie.....	1 50	
N. A. Kay, services de procureur, procès de Sampson Ritchie.....	10 00	
J. S. Conway, président le tribunal au procès de Ritchie et Wahbeezee.....	6 40	
Thomas Shaille, services au procès " " " ".....	10 55	
Le Beacon, Southampton, public d'avis en matière de contrav. quant à la propriété.....	0 50	
John Geddes, pour acheter une vache à John Nawash.....	23 00	
C r�dit pour les d�penses des d�l�gu�s au grand conseil.....	20 00	
S. G. Kinsey, service d'architecte.....	10 00	
Caisse d'adm. des terres des sauvages, commission sur perceptions.....	3 81	
Balance le 30 juin 1896.....	2,465 76	
	16,122 25	16,122 25
Balance le 30 juin 1896, report�e.....		2,465 76

Chippewas de la Thames, Ont. (N° 8.)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance, 30 juin 1895.....		66,356 12
A. S. McDougall, ventes de terres.....		125 00
" amendes pour avoir coupé du bois.....		8 00
Part du prix de réviend d'un nouvel édifice, institut de Mount-Elgin.....	1,584 90	
Réparer le refuge de Shingwauk.....	180 75	
Eglise méthodiste du Canada, pour le vieil édifice d'une église.....	100 00	
Héritiers de J. Miskokoman, pour améliorations.....	100 00	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions.....	13 30	
Balance, 30 juin 1896.....	64,510 17	
	66,489 12	66,489 12
Balance, 30 juin 1896, reportée.....		64,510 17
INTÉRÊT.		
Balance, 30 juin 1895.....		1,217 99
Intérêt sur capital placé.....		3,410 79
A. S. McDougall, loyers perçus.....		3,188 25
" amendes pour vente de boisson.....		29 00
Joseph Fisher, chef, salaire, du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	20 00	
Samuel Plain, " " " ".....	20 00	
Samuel French, sous-chef " " " ".....	20 00	
Samuel Miskokoman " " " ".....	20 00	
James Fox, " " " ".....	20 00	
Johnson Grosbeck, " " " ".....	20 00	
Joseph Fisher, secrétaire " " " ".....	37 48	
Wm. Whitelove, messenger " " " ".....	37 48	
Isaac McQuackie, " " " ".....	12 00	
Gammon Dolson, portier " " " ".....	20 00	
Susan French, pension " " " ".....	6 00	
George Fisher, commissaire d'école " " " ".....	6 00	
John French " " " ".....	6 00	
John Chicken " " " ".....	6 00	
Job Fisher " " " ".....	6 00	
James Fox " " " ".....	6 00	
Johnson Grosbeck " " " ".....	100 00	
D. Sinclair, M.D., honoraires, du 1er avril au 30 septembre 1895.....	56 26	
James McEwan, M.D., honoraires, du 1er octobre 1895 au 9 janvier 1896.....	45 19	
F. H. Mitchell, M.D., " 10 janvier au 31 mars 1896.....	25 00	
Myles McDougall, instituteur, appoint., du 1er avril au 15 mai 1895.....	175 00	
Thomas Annett " " 1er avril 1895 au 31 mars 1896, colonie du Creek-à-l'Ours.....	200 00	
George Fisher, honoraires, instituteur, colonie à l'intérieur de la rivière.....	200 00	
Elsie Cobban " " " ".....	2,514 46	
Loyers distribués.....	39 25	
Bennett Finishing Company, meubles, Creek-à-l'Ours.....	7 75	
Frank Fox, ouvrage sur les chemins.....	4 50	
James Fox " ".....	2 75	
Jacob Logan " ".....	28 00	
Elizabeth Elm, argent prêté pour acheter une vache.....	0 40	
Cie de messagerie Dominion, frais de transport.....	15 27	
Matériel scolaire.....	42 00	
H. D. Johnson, inspection d'école.....	1,550 30	
Intérêt pour distribution.....	67 25	
Secours aux indigents.....	10 00	
Part de prime d'assurance sur nouvel édifice, Mount-Elgin.....	16 00	
W. W. Shepherd, cercueils.....	16 00	
A. M. Johnson " ".....	15 00	
H. Cook " ".....	5 00	
John Fox " ".....	21 00	
W. W. Shepherd, fournitures funéraires.....	8 00	
Frost et Fils " ".....		
A reporter.....	5,447 34	7,846 03

Département des affaires indiennes

Chippewas de la Thames (N^o 8)—*Fin.*

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
Report.....	5,447 34	7,846 03
INTÉRÊT—<i>Fin.</i>		
Amos Henry, bois, maison du conseil.....	12 50	
Joshua Maddison, bois pour l'école de la colonie de la Rivière.....	7 50	
Edward Trence " " ".....	7 45	
Isaac Young " " ".....	3 50	
Chas. Flexen, constable <i>re</i> poursuite pour trafic des boissons.....	7 05	
Lucius Henry " <i>re</i> incarcération d'un sauvage aliéné.....	7 40	
Adam Clark, dépenses " ".....	2 00	
A. Stewart, pointes de vaccin.....	5 00	
Joseph Wellman, déplacer et réparer l'école.....	30 00	
M. A. Hoskins, tuyau de poêle, etc., école de la colonie à l'intérieur.....	4 85	
Alex. Fletcher, nettoyer l'école.....	11 00	
A. M. Johnson, mobilier scolaire.....	3 00	
Alex. McGregor, ouvrage fait à l'école et à la salle du conseil.....	7 20	
James Fox, transport du mobilier scolaire.....	1 00	
Samuel French et George Fisher, dons pour prix à la foire agricole.....	50 00	
Samuel Clark, planches pour ponceaux.....	3 92	
James Henry, planches fournies.....	3 92	
Thos. Sutton, pont sur le ruisseau Dolson.....	124 75	
Wm. Orr, réparer une charrue.....	1 75	
Répartition pour drainage de marécage.....	42 28	
Myles McDougall, construction d'un abord au pont du ruisseau de Dolson.....	49 00	
Alex. Fletcher, construction d'une clôture au cimetière.....	45 00	
T. D. Green, avance pour dépenses d'arpentage.....	150 00	
Daniel Maddison, prêt pour construire une maison.....	125 00	
Johnson Grosbec " ".....	10 00	
Scobie Logan, garde-forestier.....	35 38	
Caisse d'administration des terres des sauv., commisston sur perceptions.....	189 03	
Balance le 30 juin 1896.....	1,459 21	
	7,846 03	7,846 03
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		1,459 21

Département des affaires indiennes.

Chippewas de l'île Walpole—Fin.

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Report.....	1,124 97	5,292 48
INTÉRÊT—Fin.		
Albert Saugutch, instituteur, appointements, 1er avril 1895 au 31 mars 1896, école de l'île Walpole, n° 1.....	196 93	
Rév. A. Sutherland, partie des appointements de A. M. Miskokoman, trimestre de mars 1895, école de l'île Walpole, n° 3.....	62 50	
David Yahnodt, services de garde-forestier.....	76 54	
N. E. Gibbs, construction d'un bac et réparation au quai.....	236 38	
Chas. Lendon, fournitures de cerneuil et mobilier d'école.....	104 70	
C. I. Dowsell " ".....	39 00	
J. H. Fraser, planche et ferronnerie.....	72 44	
Shaw et Wooliver, pelles, etc.....	12 20	
Joseph Kowsod, transport de planches.....	1 75	
Jacob Kiyoshk, creusage de fosses.....	19 00	
Wegre " ".....	8 00	
John Kakaik " ".....	1 00	
Jacob Altman " ".....	1 00	
Isaac Sahwab " ".....	1 00	
David Kiyoshk, couper des pilotis pour quai.....	5 25	
do gages de batelier.....	81 00	
John Mokewenah, construction d'abord pour le nouveau passeur.....	1 33	
Matériel scolaire.....	17 69	
John Kekack, ouvrage sur les chemins.....	45 00	
Secours aux indigents.....	51 40	
Rév. John Jacobs, loyer de la salle paroissiale pour distrib. d'annuité, 1895-96..	4 00	
Isaac Sahwab, bois pour l'école n° 3.....	10 00	
Billets et frais de transport des élèves au refuge de Shingwauk.....	11 55	
Intérêt pour distribution.....	941 12	
John Brebner, inspection d'école.....	33 50	
Chas. Kiyoshk, services d'interprète.....	11 75	
Mme H. Jackson, nettoyage de l'école.....	1 00	
Louis Fisher, poêle pour la maison du passeur.....	2 50	
John White, déplacement de la maison du passeur.....	5 90	
Edw. Jackson, réparer la maison du passeur.....	9 50	
Chef Ashkeebec, aide de H. Winter aux arpentages.....	17 62	
H. Winter, arpentage.....	45 00	
S. W. Cross, annonce demandant des soumissions pour bac.....	2 50	
Part de prime d'assurance sur nouvel édifice, Mount-Elgin.....	21 00	
Wm. Reilly, réparer l'école n° 1.....	10 00	
A. Stewart, M.D., pointes de vaccin.....	1 70	
John N. Gibb, réparer le nouveau bac.....	14 75	
Caisse d'administr. des terres des sauvages, commission sur perceptions.....	75 68	
Balance le 30 juin 1896.....	1,914 33	
	5,292 48	5,292 48
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		1,914 33

Sauvages du Fort-William, Ont. (N° 10)
En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.	S c.	S c.
Balance le 30 juin 1895		14,397 27
J. P. Donnelly, droits sur bois.....		104 00
Rév. R. A. O'Connor, crédit pour reconstruire l'orphelinat de Fort-William.....	2,500 00	
Cie d'imprimerie du <i>Mail</i> , annonces de soumissions pour brise-lames.....	31 50	
Caisse d'administr. des terres des sauvages, commission sur perceptions.....	10 40	
Balance le 30 juin 1896	11,959 37	
	14,501 27	14,501 27
Balance le 30 juin 1896, reportée		11,959 37
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895		31 55
Intérêt sur capital placé.....		505 00
J. P. Donnelly, amende perçue pour vente de boisson.....		25 00
Jos. Singleton, services de constable du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	36 00	
Moses McKay " " " ".....	14 00	
Wells et Emerson, divers pour orphelinat. " ".....	9 90	
N. C. Smillie, M.D., soins médicaux et médicaments.....	350 00	
J. A. Macdonnell, M.D. " ".....	3 00	
W. J. Clark, médicaments.....	5 75	
Cie de messagerie Dominion, frais de transport.....	0 30	
Louis Jérôme, bois pour orphelinat.....	15 00	
Impression et papeterie.....	8 28	
C. W. Patton, extincteurs pour école.....	60 00	
A. H. Macdougall, examen de la réserve de Kaminstiqua et rapport.....	12 00	
Hoover et Cie, vêtements pour un sauvage aliéné.....	3 45	
W. S. Piper, chaux et blanchissoirs.....	5 55	
Thos. Bushie, ouvrage à l'orphelinat de Fort-William.....	15 00	
Caisse d'administr. des terres des sauvages, commission sur perceptions.....	1 50	
Balance le 30 juin 1896.....	21 82	
	561 55	561 55
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		21 82

Sauvages de la Rivière-des-Français, Ont. (N° 11)
En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.	S c.	S c.
Balance le 30 juin 1895.....		5,079 23
Balance le 30 juin 1896.....	5,079 23	
	5,079 23	5,079 23
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		5,079 23
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895		307 39
Intérêt sur capital placé.....		188 53
R. M. Stephen, M. D., partie de ses honoraires du 1er juillet 1895 au 30 juin 1896.....	23 52	
B. W. Ross, intérêt pour distribution.....	307 00	
Elliott et Cie, médicaments.....	13 49	
" instruments de chirurgie pour le Dr Stephen.....	0 82	
Wm. W. McCoy, pesage de foin.....	1 50	
Jas. Burnett, foin pour divers sauvages.....	80 56	
Balance le 30 juin 1896.....	69 03	
	495 92	495 92
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		69 03

Département des affaires indiennes.

Sauvages de la Rivière du Jardin, Ont. (N° 12)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$
Balance le 30 juin 1895		72,228 95
Ventes de terres et droits sur bois		3,602 83
David Roller, à compte de l'entreprise de la construction de l'école catholique...	633 34	
Colin Gordon, rembour. de ce qui a été payé en trop pour une terre, vente résiliée	62 50	
Gilbert Lidstone " " " " " "	62 50	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues	347 78	
Balance le 30 juin 1896	74,725 66	
	75,831 78	75,831 78
Balance le 30 juin 1896, reportée		74,725 66
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895		729 76
Intérêt sur capital placé		2,553 55
Chemin de fer canadien du Pacifique, pour animaux, etc., tués		252 00
Wm. Van Abbott, loyers perçus		360 16
" " remboursement d'intérêt		15 40
" " amende pour vente de boisson		10 00
Wm. Van Abbott, intérêt distribué	2,116 74	
Crédit pour construction d'un poste de police	70 00	
J. A. Reid, M.D., soins médicaux et médicaments	427 82	
Pequetchenene, chef, salaire du 1er avril au 30 septembre 1895	60 00	
A. E. Wilding, instituteur, du 1er avril au 30 juin 1895	55 39	
Wm. Renison " " 1er juin au 31 décembre 1895	100 00	
Mme Ada R. Atkinson, institutrice, du 1er janvier au 31 mars 1896	75 00	
Eliza E. Pim, nettoyer l'école, du 1er avril au 30 juin 1895	5 00	
Mrs. F. Clark " " et allumer les feux	4 00	
John Augustine, compensation pour bétail tué sur le ch. can. du Pacifique	75 00	
Stephen Thibeault " " " " " "	25 00	
Rév. G. A. Artus, prix pour les enfants, école de la Rivière du Jardin	5 25	
J. F. White, inspection des écoles	19 60	
A. Stewart, M.D., pointes de vaccin	3 75	
Ministère de la marine et des pêcheries, permis de pêche, baie Goulais-nord	2 50	
D. McCaig, inspection d'école	19 50	
Impression et papeterie	23 93	
Cie de messageries Dominion, transports de plans, etc.	0 70	
Tom Noonday, compensation pour foin brûlé par le ch. de fer can. du Pacifique	40 00	
John Wigwass, jeune " " " " " "	52 00	
Jos. Noonday " " " " " "	50 00	
Mose Dayson " " " " " "	10 00	
Robt. Rush, frais du constable dans une poursuite pour vente de boisson	2 95	
A. W. Cunningham, divers pour école	0 45	
Crédit pour dépenses des délégués au grand conseil	60 00	
A. P. Sherwood, menottes pour constable	8 00	
Caisse d'adminis. des terres des sauv., commission sur sommes perçues	20 75	
Balance le 30 juin 1896	587 54	
	3,920 87	3,920 87
Balance le 30 juin 1896, reportée		587

Sauvages de Henvey-Inlet, Ont. (N° 13)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		7,240 50
Balànce le 30 juin 1896.....	7,240 50	
	7,240 50	7,240 50
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		7,240 50
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		147 27
Intérêt sur capital placé.....		258 57
Thos. Walton, remboursement d'intérêt distribué.....		11 48
" " intérêt distribué.....	125 47	
Jos. Missabay, chef, salaire du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	30 08	
Jos. Mishogoquon, sous-chef, salaire du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	16 92	
" " combustible pour l'école.....	10 00	
" " allumer les feux et nettoyer l'école.....	4 00	
David Craddock, instituteur, appointem. du 1er avril au 31 décembre 1895.....	70 83	
Matériaux d'école.....	11 18	
Byron M. Jacob, instituteur, appointements du 1er janvier au 31 mars 1896.....	25 00	
Hanson Wickemauchie, soin des bœufs.....	10 00	
Balance le 30 juin 1896.....	113 84	
	417 32	417 32
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		113 84

Sauvages du lac Nipissingue, Ont. (N° 14)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1895.....		43,115 92
Thos. S. Walton, M.D., droits sur bois.....		7,592 72
Caisse d'administ. des terres des sauvages, commission sur montants perçus.....	759 27	
Balance le 30 juin 1896.....	49,949 37	
	50,708 64	50,708 64
Balance le 30 juin 1896, reporté.....		49,949 37
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		282 43
Intérêt sur capital placé.....		1,518 93
Thos. S. Walton, M.D., loyer perçus.....		324 00
" " remboursement d'intérêt envoyé pour distribution.....		336 58
T. Holditch, moitié de l'amende pour vente de boisson.....		25 00
Semo Commanda, chef, salaire du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	50 00	
Louis Beaucagé, sous-chef, " " " ".....	20 00	
Semo Commanda, instituteur " " " ".....	10 00	
Thos. S. Walton, M.D., intérêt pour distribution.....	1,520 67	
" " pour solder des arrérages d'intérêt.....	200 00	
Matériel scolaire.....	7 08	
Margt. R. Tennant, institutrice, appointements du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	233 65	
Rev. Geo. Grant, inspection, école de la baie de Beaucagé.....	22 00	
John Cochai, prêt devant être acquitté à même l'intérêt.....	4 00	
Jas. Burnett, pour du foin.....	1 60	
Caisse d'administ. des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	20 94	
Balance le 30 juin 1896.....	397 00	
	2,486 94	2,486 94
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		397 00

Département des affaires indiennes.

Sauvages de l'île Manitoulin (non cédée) (N° 15).

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balanced le 30 juin 1895.....		28,024 75
B. W. Ross, perception de droits sur bois.....		1,655 18
Joseph Peltier, matériaux pour la maison de Raphael Gabonis.....	70 00	
B. W. Ross, crédit pour les chemins.....	200 00	
Caisse d'administ. des terres des sauvages, commission p.c. sur sommes perçues..	165 52	
Balanced le 30 juin 1896.....	29,244 41	
	29,679 93	29,679 93
Balanced le 30 juin 1896, reportée.....		29,244 41
INTÉRÊT.		
Balanced le 30 juin 1895.....		47 12
Intérêt sur capital placé.....		982 51
B. W. Ross, amende pour vente de boisson.....		25 00
" remboursement de prêt fait à divers sauvages pour acheter du grain de semence.....		65 35
" loyer perçu.....		36 98
R. M. Stephen, M.D., partie de ses honoraires du 1er juillet 1895 au 30 juin 1896.....	490 04	
Elliott et Cie, médicaments.....	141 70	
" instruments de chirurgie.....	8 55	
Jas. Burnett, foin pour divers sauvages.....	127 20	
Sam. Burkholder, pour avoir opéré des chevaux, etc.....	135 00	
J. F. White, inspection des écoles.....	9 65	
J. T. Burns, grain de semence pour divers sauvages.....	66 84	
A. McGill, pupitres pour l'école de Wikwemikonsing.....	42 00	
O. Hinds, poêle.....	9 90	
William Kenoshamay, services au dénombrement.....	4 00	
W. W. McCoy, services de constable.....	5 50	
H. M. Kenoshamay, services re affaires relatives aux bois, etc.....	7 50	
Chas. Wabigijig.....	47 75	
Jos. Peltier, secours à Wm. Knaweessens.....	10 00	
T. A. Jackman, secours donnés à James Wahkikeg.....	10 00	
J. C. Irving et Cie, secours à divers sauvages.....	73 00	
Caisse d'administ. des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	3 72	
Balanced le 30 juin 1896.....		35 39
	1,192 35	1,192 35
Balanced le 30 juin 1896, reportée.....	35 39	

Sauvages Maganettewan, Ont. (N° 16)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895		510 32
Balance le 30 juin 1896	510 32	
	510 32	510 32
Balance le 30 juin 1896, reportée		510 32
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895		9 64
Intérêt sur capital placé		18 20
B. W. Ross, remboursement de prêt fait aux sauvages pour acheter du grain de semence, septembre 1895		5 00
J. T. Burns, grain de semence pour divers sauvages	5 20	
Alex. Porteous, foin pour divers sauvages	4 00	
Jas. Burnett " "	1 60	
Balance le 30 juin 1896	22 04	
	32 84	32 84
Balance le 30 juin 1896, reportée		22 04

Mississaguas d'Alnwick, Ont. (N° 17)

CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895		94,062 92
Produit de la vente d'îles dans le fleuve Saint-Laurent		9,223 20
Pour gravier vendu		9 04
Part du prix de revient d'une allonge à l'institut de Mount-Elgin	313 35	
Caisse d'administ. des terres des sauvages, commission sur sommes perçues	923 22	
Balance le 30 juin 1896	102,058 59	
	103,295 16	103,295 16
Balance le 30 juin 1896, reportée		102,058 59
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895		353 18
Intérêt sur capital placé		4,581 06
Loyers perçus		2,033 17
Amendes perçues pour vente de boisson		45 00
Amendes perçues pour empiètement sur propriété		2 50
Remboursement d'intérêt pour distribution		63 23
" de prêt pour acheter du grain de semence		273 00
" pour prêt, H. P. Chase		11 76
" pour ouvrage sur les chemins		22 00
Mitchell Chubb, chef, salaire du 1er avril au 30 juin 1895	7 50	
Peter Crowe, chef, salaire du 1er juillet 1895 au 31 mars 1896	22 50	
Peter Crowe, conseiller, salaire du 1er avril au 30 juin 1895	3 00	
Thos. Marsden " "	3 00	
Hiram Beaver, conseiller, salaire du 1er avril 1895 au 31 mars 1896	12 00	
Enoch Crowe " " 1er avril 1895 au 30 juin 1895	3 00	
George Blaker " " 1er octobre 1895 au 31 mars 1896	9 00	
Wm. Lukes, secrétaire, appointements du 1er avril 1895 au 31 mars 1896	24 00	
Ebenezer Comego, sacristain, salaire du 1er avril 1895 au 31 mars 1896	60 00	
Eliza Blaker, organiste, appointements du 1er avril 1895 au 31 décembre 1896	15 00	
Lillie Lukes " " 1er janvier au 31 mars 1896	5 00	
Susan Skye, pension du 1er janvier au 31 mars 1896	11 50	
A reporter	175 50	7,384 90

Département des affaires indiennes.

Mississaguas d'Alnwick (N° 17)—*Fin.*

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Report.....	175 50	7,384 90
<i>INTÉRÊT—Fin.</i>		
T. C. Lapp, M.D., soins médicaux, du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	275 00	
A. G. Millard, instituteur, appointements du 1er juillet au 30 septembre 1894, et du 1er janvier au 30 juin 1895.....	93 75	
A. O. Kidd, instituteur, appointements du 1er juillet 1895 au 31 mars 1896.....	93 75	
J. G. Wallace, salaire de gardien des files du 1er janvier au 30 juin 1895.....	12 50	
Edward Ellinor, services de constable.....	14 50	
Intérêt pour distribution.....	4,194 17	
Wesley Blaker, arrérages d'intérêt du 1er janvier au 31 mars 1895.....	1 20	
George Blaker, arrérages d'intérêt pour Wesley Blaker, du 1er octobre au 31 décembre 1895.....	20 97	
Wm. Shilling, arrérages d'intérêt, du 1er janvier au 31 mars 1895.....	1 20	
George Blaker, arrérages d'intérêt pour août et octobre 1895.....	0 25	
John Blaker, arrérages d'intérêt, du 1er juillet au 20 septembre 1895.....	4 80	
John McMillan, cercueils.....	34 00	
Robert Gray, creusage de fosses.....	12 00	
John Scott et John Brown, creusage d'un puits à l'école.....	71 66	
Peter Comego, planche pour puits.....	2 25	
Rév. Philip Sparling, deux chaises pour l'église.....	1 50	
John McMillan, déménagement d'Alex. Comego de Campbellford.....	5 00	
Matériel scolaire.....	31 88	
Josiah Tobico, pour de l'orme.....	12 00	
George Comego, pour du gravier.....	9 04	
E. Comego, lampe pour la salle du conseil.....	0 55	
Rév. Philip Sparling, réparer la maison de la mission.....	5 50	
Albert Crowe, à compte des dépenses des sauvages du Wisconsin d'Alnwick à Port-Hope.....	3 50	
James Marsden, à compte des dépenses des sauvages du Wisconsin d'Alnwick à Port-Hope.....	3 50	
Hulbert Smoke, à compte des dépenses des sauvages du Wisconsin d'Alnwick à Port-Hope.....	6 00	
A. B. Cowan, frais de voyage.....	13 00	
Loyers pour octobre et novembre 1895.....	486 23	
" avril et mai 1896.....	376 09	
R. Gray, loyer pour décembre 1895.....	18 00	
G. Blaker " ".....	3 75	
M. Chubb " ".....	21 00	
G. Crowe " ".....	11 00	
Allan Tobico " février 1896.....	6 75	
Geo. Crowe " ".....	2 50	
Martha Comego, loyer pour mai 1896.....	40 00	
Whaley et Royce, instruments pour le corps de musique.....	43 45	
W. Wiley, réparer le toit de la maison de la mission.....	2 45	
Part de la prime d'assurance sur nouvel édifice, Mount-Elgin.....	2 00	
G. Walter Green, pompe pour l'école d'Alnwick.....	23 00	
H. P. Chase, prêt devant être acquitté à même part d'intérêt.....	20 00	
Albert Crowe, billots de cèdre.....	1 40	
Impressions, etc.....	2 18	
W. Hurstone, empierrement de chemin.....	12 00	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	124 84	
Balance le 30 juin 1896.....	1,089 29	
	7,384 90	7,384 90
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		1,089 29

Mississaguas de la Cr dit, Ont. (N^o 18)

En compte avec le d partement des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1895.....		84,229 40
Ventes de terre.....		158 26
Part du prix de revient d'une allong�e � l'institut de Mount-Elgin.....	2,915 04	
James A. Wood, pr�t.....	100 00	
Caisse d'administration des terres des sauv., commission sur sommes per�ues.....	15 83	
Balance le 30 juin 1896.....	81,356 79	
	84,387 66	84,387 66
Balance le 30 juin 1896, report�e.....		81,356 79
INT�R�T.		
Balance le 30 juin 1895.....		460 19
Int�r�t sur capital plac�.....		4,801 48
P. E. Jones, loyers per�us.....		190 00
" " remboursement d'int�r�t pour distribution.....		98 00
" " " de pension.....		6 25
Cr�dit de la l�gislation pour rembourser les d�penses d'arbitrage.....		1,410 50
P. E. Jones, sommes per�ues pour le non-accomplissement d'ouv. sur chemins.....		44 54
" " amendes per�ues pour vente de boisson.....		25 00
Ch�ques en circulation.....		1 40
P. E. Jones, int�r�t pour distribution.....	2,011 25	
Danl. McDougall, chef, salaire du 1er avril 1895, au 31 mars 1896.....	100 00	
Joseph Laform, conseiller " " au 30 septembre 1895.....	7 50	
Peter Sault " " " 1895 au 31 mars 1896.....	20 00	
Julius King " " " ".....	22 50	
James Laform, gardien " " " ".....	20 00	
Wm. King " de l'�glise, salaire du 1er avril au 31 d�cembre 1895.....	18 75	
Chester Laform " de l'�cole " '95 au 31 mars '96.....	30 00	
Bertha Herchmer, organiste, appointements du 1er avril au 31 d�cembre 1895.....	18 75	
Mary Young, pension du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	25 00	
Phoebe Wilson " " " ".....	25 00	
Catherine Chechock " " " ".....	25 00	
Jacob Johnson, pension " " " ".....	25 00	
Joseph Henry, conseiller du 1er octobre 1895 au 31 mars 1896.....	15 00	
James Laform, a�n� " " " ".....	15 00	
Norman F. Black, instituteur, appointements du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	333 75	
R. McDonald, M.D., honoraires de m�decin " ".....	233 33	
Mme Mary Ellison, premier versement � compte d'arr�rage d'int�r�t.....	158 00	
" " avances pour frais de voyage, etc., en rapport avec l'arbitrage.....	902 80	
Frais fun�raires de E. Spencer.....	16 00	
D. Almas et fils, secours aux indigents.....	1 00	
John C. Inglis, recouvrir un ponceau.....	5 05	
F. E. Shildrick, crachoirs pour la salle du conseil.....	2 80	
John W. Park, secours aux indigents.....	9 55	
Parkin Davyes, mat�riaux pour r�parer des d�pendances.....	15 00	
P. E. Jones, M.D., soins m�dicaux, du 1er avril au 31 juillet 1895.....	83 33	
John H. Hager, creusage de fosses, etc., et p�troles pour l'�glise.....	6 70	
" " pay� � madame Secord pour soins aux malades.....	5 30	
John Lang, r�parer le hangar de l'�glise.....	7 40	
John W. Park, secours aux indigents et prix pour le pique-nique de l'externat.....	43 10	
Mat�riel scolaire.....	42 88	
C. J. Heaslip et fr�res, fournitures fun�raires.....	33 25	
D. A. Husband et Cie, r�parer la maison d'�cole.....	1 94	
F. E. Shildrick, po�le pour l'�cole et r�parer le vieux po�le.....	22 81	
Christie Laform, creusage d'un �gout et r�parer l'�cole.....	29 50	
S. W. Howard, papeterie.....	0 90	
D. Almas et fils, tuyau en tuile pour l'�cole.....	11 55	
Daniel J. Lynch, nettoyer le terrain du conseil.....	7 00	
Mary C. McDougall, loyer.....	50 00	
Cie des messageries Dominion, transport de cartes.....	0 75	
A reporter.....	4,402 44	7,037 36

Mississaguas du Lac du Riz, Ont. (N° 19)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		22,476 25
Ventes de terre.....		53 79
J. Thackeray, pour gravier vendu.....		9 70
H. Strickland et John Burnham, paiement partiel des îles 82 et 83, lac Pierreux.....	23 16	
J. W. Fitzgerald, à compte d'arpentages.....	949 85	
A. Fleck, jeune, piquets en fer pour arpentages.....	74 50	
Wellington Cowe, charriage pour arpentages.....	2 00	
Transfert d'une somme créditée par erreur en 1894-95.....	40 68	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions.....	4 03	
Balance le 30 juin 1896.....	21,445 52	
	22,539 74	22,539 74
Balance 30 juin 1896, reportée.....		21,445 52
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		112 19
Intérêt sur capital placé.....		1,079 12
J. Thackeray, loyers perçus.....		645 45
" remboursement d'intérêt pour distribution.....		13 39
" amendes perçues.....		8 75
S. R. Armstrong, amendes perçues pour vente de boisson.....		2 45
Robert Paudush, chef, salaire du 1er avril 1895 au 31 mars 1886.....	25 00	
Wellington Cowe, conseiller, du 1er avril au 30 juin 1895.....	2 00	
Madden Howard, " " " ".....	2 00	
James Jarvis, " " " ".....	2 00	
James Howard, sacristain " " " ".....	8 75	
Joseph Lukes, sacristain, du 1er juillet 1895 au 31 mars 1896.....	30 00	
Eliza Jane Nangon, organiste.....	7 25	
James Crowe, travail sur chemins.....	2 50	
Wellington Crowe, " " " ".....	2 00	
James Howard, " " " ".....	0 50	
Paul Elm, " " " ".....	0 50	
J. Thackeray, intérêt pour distribution.....	634 54	
John M. Shaw, M.D., honoraires de médecin du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	150 00	
J. A. Windsor, instituteur, appointements.....	125 00	
H. T. Strickland et Burnham, paiement partiel des îles 82 et 83, lac Pierreux.....	4 86	
Zaccheus White, bois pour réparer l'école.....	12 00	
World Furnishing Co., cerceuil pour Charles Anderson.....	7 00	
Thos. Mather, cerceuil pour l'enfant de Robert Padush.....	4 00	
" " " Susan Howard.....	8 00	
J. Thackeray, loyers pour distribution.....	564 20	
Louis Jackson, part d'intérêt pour le trimestre de septembre 1895.....	1 75	
Wm. Coppawa, " " " ".....	1 75	
Madden Howard, bois pour l'école.....	9 00	
James Howard, avoir conduit des moutons à la fourrière.....	3 00	
Alfred Crowe, " " " ".....	1 00	
Wm Nangon, part d'intérêt, septembre et décembre 1895.....	3 81	
Transfert d'intérêt créditée par erreur en 1894-95.....	1 42	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	39 11	
Balance le 30 juin 1896.....	208 41	
	1,861 35	1,861 35
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		208 41

Département des affaires indiennes.

Mississaguas du Lac à la Vase, Ont. (N° 20)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895		37,012 71
Sommes perçues à compte des ventes de terres		110 94
J. Thackeray, remboursement à compte de prêts		268 57
Mississaguas du lac du Riz, pour part de crédit transféré		33 91
H. T. Strickland et John Burnham, paiement partiel des îles 82 et 83, lac Pierreux	43 36	
A. E. Kennedy, prêt à Wm. Taylor pour construire une maison	159 00	
" " Abraham Facon " "	150 00	
" " Chas. Taylor " "	161 00	
" " Jas. Taylor " "	157 00	
Pour transférer au compte d'intérêt l'intérêt payé sur prêts	14 78	
Caisse d'administr. des terres des sauvages, commission sur sommes perçues	6 75	
Balance le 30 juin 1896	36,734 24	
	37,426 13	37,426 13
Balance le 30 juin 1896, reportée		36,734 24
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895		378 40
Intérêt sur capital placé		1,790 59
Intérêt sur emprunts transféré du compte du capital		14 78
J. Thackeray, perçu pour travail sur chemins		15 67
" remboursement d'emprunts		5 04
Pour transfert d'intérêt crédité par erreur à 1894-95		1 18
Joseph Irons, chef, salaire du 1er avril 1895 au 31 mars 1896	25 00	
Sampson Fawn, secrétaire, appoint. " "	8 00	
Wm. Whiting, sacristain " "	30 00	
Geo. Taylor, aîné, pension " "	14 00	
J. Thackeray, intérêt pour distribution	1,561 18	
A. E. Kennedy, soins médicaux	40 00	
H. T. Strickland et J. Burnham, paiement partiel des îles 82 et 83, lac Pierreux	9 10	
Wm. Caldwell, M.D., traitement de l'enfant de Wm. McCue	50 00	
T. Henderson, cercueils	34 00	
Samson Fawn, combustible pour sauvages indigents	1 50	
Balance le 30 juin 1896	432 88	
	2,205 66	2,205 66
Balance le 30 juin 1896, reportée		432 88

Mississaugas de Scugog, Ont. (N° 21)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1895.....		10,459 14
Ventes de terres.....		25 27
Transfert d'une somme créditée par erreur au compte du Lac du Riz en 1894-95		6 77
Transfert, du compte de l'intérêt, deux paiements faits à R. J. Bruce en 1894-95 pour clôture.....	150 22	
William Harper, matériaux pour clôture.....	57 60	
Geo. and John Rames " ".....	58 00	
Wm. Miller " ".....	3 00	
Peter Williams, aîné " ".....	5 71	
Peter Williams, jeune " ".....	4 00	
Thos. Collins " ".....	4 75	
Isaac Hadley " ".....	3 36	
Chas. Harper " ".....	4 35	
Wm. Milner " ".....	0 50	
Walter Savage " ".....	29 05	
Wm. Cook " ".....	4 00	
George Blaker, travail " ".....	1 25	
R. J. Bruce, matériaux " ".....	13 64	
Lang et McLarry, matériaux " ".....	6 17	
Henry Hall, réparer l'appareil pour creuser des trous de poteaux.....	1 65	
H. T. Strickland et J. Burnham, paiement partiel des îles 82 et 83, lac Pierreux.....	13 48	
Wm. Bateman, nourriture et dépenses pendant la construction des clôtures.....	60 00	
James Carnegie, matériaux pour clôture.....	16 28	
Wm. Bateman, construction et posage d'une barrière.....	10 00	
Caisse d'administ. des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	1 18	
Balance le 30 juin 1896.....	10,042 99	
	10,491 18	10,491 18
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		10,042 99
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		88 27
Intérêt sur capital placé.....		486 73
Loyers perçus.....		381 25
Portés au compte du capital, deux paiements faits à R. J. Bruce pour clôture.....		150 22
Wm. Bateman, dettes perçues.....		25 00
Remboursement d'intérêt envoyé pour distribution.....		0 20
Transfert aux Mississaugas, Lac du Riz, pour intérêt crédité par erreur.....		0 24
Intérêt pour distribution.....	624 00	
John Johnson, pension du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	25 00	
Isaac Johnson, chef, salaire " ".....	19 00	
Louis Johnson, secrét. " ".....	6 00	
H. T. Strickland et J. Burnham, paiement partiel des îles 82 et 83, lac Pierreux.....	2 84	
Elizabeth Proulx, cloche pour l'école.....	0 60	
John H. Brown, à compte d'un chariot à ressort pour John Marsden.....	25 00	
Herbert L. Ebbels, prime d'assurance sur divers bâtiments.....	32 25	
John Johnson, loyer en vertu du bail n° 8.....	16 87	
Maria Johnson " ".....	16 88	
John Irvine, pour une pompe.....	14 00	
G. H. Clemens, M.D., honoraires de médecin.....	9 25	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	22 71	
Balance le 30 juin 1896.....	317 51	
	1,131 91	1,131 91
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		317 51

Département des affaires indiennes

Mohawks de la Baie de Quinté, Ont. (N° 22)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		111,566 39
Ventes de terres.....		2,769 90
Loyers retenus pour rembourser les emprunts faits pour clôture.....		1,253 99
Wm. Brant, paiement d'une partie du loyer retenu.....	4 00	
D. D. Green.....	57 96	
A. P. Brant.....	4 00	
Nicodemus Maracle.....	2 00	
W. A. S. Maracle.....	32 41	
Chas. P. Brant.....	73 94	
Margaret Brant.....	19 84	
Mary Maracle.....	11 33	
Lydia Hill.....	3 60	
John J. Smart.....	20 35	
Ida Loft.....	9 41	
Simon Leween.....	1 02	
Hamiah Green.....	13 62	
Solomon Loft.....	154 20	
Nelson Moses.....	8 94	
Catherine Brant.....	20 35	
Jonah Brant.....	25 00	
Sarah Maracle.....	25 00	
Mme Isaac Hill.....	31 25	
Mme John Powles Brant.....	5 09	
Jos. W. Buck Maracle.....	158 65	
Mme J. Penn, jeune.....	142 33	
Martha Brant.....	12 50	
Wallace Brant.....	12 50	
Thos. Claus.....	25 00	
Peter Hill.....	70 66	
Ellen Smart.....	20 35	
Hiram Barnhart.....	130 00	
Robert Barnhart.....	37 70	
Mme Cornelius Brant.....	68 53	
Sampson Williams.....	7 36	
Mme Wm. Maracle, jeune.....	14 59	
Isaac D. Green.....	0 25	
W. H. Maracle.....	3 00	
John H. Maracle.....	3 00	
David H. Maracle.....	3 00	
John McCullough, remboursement de paiement sur le lot 31, con. 31.....	50 00	
L. E. Mills, matériaux pour clôture.....	10 00	
" " fournis à A. P. Brant.....	2 72	
Brant Brant, couvrir en bardeaux la grange de A. P. Brant.....	4 00	
W. Schumshaw, crépir la maison de A. P. Brant.....	3 00	
Eleazer Williams, charriage de matériaux pour A. P. Brant.....	9 68	
John W. Burley, matériaux pour réparer une grange.....	31 50	
George Maracle, travail à une grange.....	8 75	
Wm. Maracle.....	17 50	
Jonah Brant..... et matériaux.....	21 92	
Part du prix de revient des réparations au refuge Shingwauk.....	160 65	
Jacob Brant, aîné, vente de terre à Thos. Barnhart.....	31 00	
Thos. Dalton, frais des funérailles de S. Baptiste et de Mme W. B. Maracle.....	56 40	
Solomon Loft, remboursement de surcharge pour poteaux de cèdre.....	13 40	
Johnson Lewye, construction de clôtures.....	21 45	
Chas. McCullough, réparer les bâtiments de P. C. Brant.....	14 00	
Rathbun et Cie, matériaux pour clôtures.....	56 29	
Travail sur chemins.....	175 00	
Caisse d'administ. des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	310 29	
Balance le 30 juin 1896.....	113,360 00	
	113,590 28	113,590 28
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		113,360 00

Mohawks de la Baie de Quinté, Ont. (n° 22)—*Suite.*

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.		Avoir.	
	\$	c.	\$	c.
INTÉRÊT.				
Balance le 30 juin 1895.....			507	97
Intérêt sur capital placé.....			5,474	94
Loyers perçus.....			2,032	50
Intérêt perçu à compte de ventes de terre.....			1,173	15
Amende perçue pour vente de boisson.....			22	50
Geo. Maracle, remboursement de partie de salaire.....			10	00
Jno. McCullough, appointements de commissaire de police, du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	150	00		
Sampson Green, chef, salaire du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	24	00		
Stephen Maracle " " " ".....	24	00		
Solomon Loft " " " ".....	40	00		
Wm. Powles " " " ".....	24	00		
Frank Claus " " " ".....	24	00		
Geo. Maracle, constable " " " ".....	94	16		
Peter Maracle, sacristain " " " ".....	40	00		
Abram Sero " " " ".....	20	00		
Henry Hill, gardien " " " ".....	20	00		
Rév. G. A. Anderson, mission., rétribution du 1er avril 1895 au 28 fév. 1896.....	366	66		
John Newton, M.D., médecin, honoraire " " " " 31 mars 1896.....	250	00		
G. A. Whiteman, M.D. " " " ".....	250	00		
Lydia Maracle, pension, du 1er avril au 31 décembre 1895.....	12	00		
Hannah Barnhart " " " " 31 mars 1896.....	16	00		
John D. Green " " " ".....	16	00		
Milo Maracle " " " ".....	16	00		
Elias Green " " " ".....	16	00		
Sampson Williams " " " ".....	16	00		
Henry C. Maracle " " " ".....	16	00		
Edward Lewis " " " ".....	16	00		
Helen Demorest, institutrice, appointements du 1er avril au 30 septembre 1895, Eastern-Tyendinaga.....	75	00		
Emma Leslie, institutrice, appointem. du 1er octobre au 31 mars 1896, Eastern- Tyendinaga.....	75	00		
Wm. Tedman, instituteur, appointements du 1er avril au 31 décembre 1895, Central-Tyendinaga.....	112	50		
Maud Wilson, institutrice, appointements du 1er janvier au 31 mars 1896, Central- Tyendinaga.....	37	50		
Maggie Allen, institutrice, appointements du 1er avril au 30 juin 1895, Western- Tyendinaga.....	62	50		
Nancy Harvey, instituteur, appointem. du 1er juillet au 31 mars 1896, Western- Tyendinaga.....	187	50		
James Maracle, gardien, appointements du 1er juillet au 31 décembre 1895, école de la mission.....	7	50		
James Maracle, réparer l'école de la mission.....	4	75		
Edmond Loft, gardien, salaire, février 1895 à février 1896.....	6	00		
Edward Maracle " " " " du 30 mai 1896, école de l'Ouest.....	12	00		
" " remblai autour de l'école de l'Ouest.....	7	50		
Henry R. Bedford, procédures judiciaires.....	37	03		
" " frais de vente de la $\frac{1}{2}$ S du lot 39, con. 9.....	25	00		
John McCullough, intérêt sur paiement à compte de la vente susdite.....	1	40		
Toronto Asylum, pour entretien de C. Maracle et Ellen Penn.....	299	00		
John P. Brant, charriage de houille et pour services de gardien de l'école.....	10	00		
David Brant " " " ".....	6	00		
John Newton, M.D., examen de Mme Dow Claus avant de l'interner à l'asile de Toronto.....	8	00		
H. B. Williams, crédit à compte de pertes par incendie.....	10	00		
John Green " " " ".....	15	00		
Cie Rathbun, houille pour l'école de la mission.....	14	25		
" " " " l'Ouest.....	14	25		
" " bois " ".....	1	50		
" " matériaux " " mission.....	12	25		
A reporter.....	2,492	25		

Département des affaires indiennes.

Mohawks de la Baie de Quinté, Ont. (N° 22)—Fin.

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Reportée	2,492 25	9,221 06
W. H. Stafford, serrures pour portes d'école	2 00	
Cie de Rathbun, prime d'assurance sur bac	18 00	
John Dalton, cercueil pour Margaret Maracle	12 00	
" réparer l'autel de l'Eglise anglicane	12 65	
H. E. Greenwood, réparer l'orgue	50 00	
Henry Hill, pour distribuer de la farine	5 00	
Thos. Gault, uniforme pour constable	13 50	
W. G. Egar et Thos. Loft, frais de voyage à Ottawa et retour	22 95	
Isaac Smart, argent prêté pour payer des soins médicaux	25 00	
Mary Anderson, don au décès du rév. G. A. Anderson	33 34	
Rév. J. H. H. Coleman, services à l'Eglise anglicane	30 00	
Rév. M. Godden, services à l'Eglise des Saints	35 00	
Dépenses de déplacement de Ellen Green de l'Asile de Toronto à Deseronto	12 00	
Dons aux sauvages indigents	32 00	
Somme payée pour la réparation et le nettoyage d'écoles en 1894-95	25 00	
Somme retenue sur les loyers pour clôture, portée au compte du capital	579 77	
Loyers distribués	1,954 52	
Intérêt	3,013 11	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues	238 12	
Balance le 30 juin 1896	614 85	
	9,221 06	9,221 06
Balance le 30 juin 1896, reportée		614 85

Moraves de la Thames, Ont. (N° 23).

CAPITAL.	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895		157,970 44
J. Beattie, remise de balance de prêt pour solder le compte de Mason		30 48
" quote-part du pr. de revient du fossé de drainage à partir du tp d'Orford		150 00
" sommes perçues à compte du drainage		17 98
" remboursement à compte de prêts à John B. Noah		19 00
Thos. Bodkin, balance sur l'entreprise du drainage	348 00	
Part du prix de revient de l'allonge à l'institut de Mount-Elgin	1,290 70	
" " pour réparation au refuge de Shingwauk	547 18	
Prêt à David Logan pour construire une maison	75 00	
" Walter Tobias pour instruments aratoires	328 32	
" John B. Noah transféré au compte de l'intérêt	300 10	
Balance le 30 juin 1896	155,298 60	
	158,187 90	158,187 90
Balance le 30 juin 1896, reportée		155,298 60
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895		1,129 30
Intérêt sur capital placé		6,176 00
J. Beattie, somme remboursée à compte du prêt fait à A. Tobias		50 00
" " " " à E. Dolson		5 00
" remboursement d'intérêt envoyé pour distribution		184 14
" " " " à compte d'avance pour solder le compte de Mason		6 00
" " " " de prêts divers		37 13
Porté au compte du capital, prêt fait à J. B. Noah pour améliorations, etc		300 10
J. Beattie, loyers perçus		30 00
A reporter		7,917 67

Moraves de la Thames, Ont. (N^o 23)—Fin.

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Report.....		7,917 67
INTÉRÊT—Fin.		
John Beattie, intérêt pour distribution.....	3,696 72	
Wm. Douglas, procédures judiciaires dans un cas de liqueurs.....	10 00	
Albert Tobias, chef, salaire du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	60 00	
W. Jacobs, conseiller " " " ".....	20 00	
Walter Tobias " " " ".....	5 00	
Jonathan Hill " " " ".....	5 00	
Alf. E. Waumpum, secrét. " " " ".....	50 00	
Samuel Lacellé, sacristain " " " ".....	6 50	
" fossoyeur " " " ".....	13 00	
" pension " " " ".....	4 00	
John Hendricks, portier, " " " ".....	18 00	
Elijah Jacobs, garden " " " ".....	10 00	
Isaac Hill, conseiller " " " ".....	15 00	
Munroe Pheasant, conseiller " " " ".....	15 00	
Wm. Noah, fossoyeur " " " ".....	6 25	
Eunice Peters, pension " " " ".....	8 00	
Polly Jacobs " " " ".....	16 00	
Theresa Tobias " " " ".....	4 00	
George Grant, instituteur, appoint. " " " ".....	390 87	
Délaski Marr, M. D., honor. de médecin " " " ".....	300 00	
McEachran et Hopkins, cercueils.....	168 00	
J. W. Shackelton, inspecter des travaux de drainage.....	20 00	
Wm. R. Snake, interprète lors du dénombrement.....	4 00	
Albert Tobias, peinturer la maison d'école.....	39 45	
" bois pour l'école de la mission.....	10 50	
" matériaux pour la maison neuve de G. Tobias.....	9 04	
Abram W. Logan, réparer le pont du ruisseau de la scierie.....	16 52	
J. Beattie, frais de voyage de deux petits garçons au refuge de Shingwauk.....	10 58	
Crosby et Hussey, matériaux pour la maison neuve de G. Tobias.....	3 97	
Wm. McGaffey, crépir " " " ".....	7 12	
Cie des messageries Canadienne, transport.....	0 90	
C. Reid, matériaux pour la maison neuve de G. Tobias.....	104 86	
Matériel scolaire.....	18 16	
S. G. Bingham, réparer une pompe.....	2 75	
Walter Tobias, réparer un ponceau.....	1 00	
A. T. Sussex, fournitures funéraires.....	6 50	
Joseph Huff, appointements d'inspecteur.....	14 00	
W. H. G. Colles, inspecteur d'école, 1895.....	30 00	
John Tomies, arrérage d'intérêt, trimestre de mars 1895.....	3 96	
Alice Hendricks " " " ".....	3 96	
Thos. Hendricks " " " ".....	3 96	
John B. Noah, armoire pour l'école.....	7 00	
" condamner un châssis de l'école.....	4 50	
Alex. Huff, bois pour l'école et la salle du conseil.....	12 00	
Crosby et Hussey, pèle pour la maison d'école.....	15 00	
Part de prime d'assurance sur nouvel édifice, Mount-Elgin.....	4 00	
J. A. Macrae, repas donnés aux témoins sauvages à Highgate.....	2 25	
D. W. Newcombe, réparer un corbillard.....	16 00	
J. D. Gillies, instruments aratoires pour le chef A. Tobias (prêt).....	40 00	
John Beattie, madiers pour réparer ponceau et ponts.....	15 00	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	1 80	
Balance le 30 juin 1896.....	2,667 55	
	7,917 67	7,917 67
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		2,667 55

Département des affaires indiennes.

Munceys de la Thames, Ont. (N° 24)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service,	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1895.....		2,632 74
Part du coût des réparations du refuge de Shingwauk.....	90 36	
Balance le 30 juin 1896.....	2,542 38	
	2,632 74	2,632 74
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		2,542 38
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		98 30
Intérêt sur la capital placé.....		95 58
A. S. McDougall, amende perçue.....		4 30
" loyers perçus.....		15 00
Scobie Logan, chef, salaire du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	4 00	
Wm. J. Waddilove, sous-chef, salaire du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	4 00	
John Nicolas, secrétaire.....	4 00	
Albert Peters, commissionnaire.....	4 00	
W. Grigg, à compte d'instruments de musique.....	60 95	
Alex. Fletcher, nettoyer l'école.....	10 50	
Samuel Clark, madriers pour ponceaux.....	8 56	
James Hendry.....	4 48	
Thomas Sutton, balance, construction d'un pont sur le ruisseau Dolson.....	20 00	
H. D. Johnson, inspection d'école.....	14 00	
Cornelius Logan, bois pour l'école.....	2 45	
Silas Logan.....	4 50	
Scobie Logan.....	2 50	
Lewis Logan.....	4 60	
Jacob Logan, réparer des éboueurs.....	2 50	
Joseph Logan, construction d'un abord au pont du ruisseau de Dolson.....	18 00	
Jacob Logan, réparer la cloche de l'école.....	1 25	
Matériel scolaire.....	4 49	
Crédit pour défrayer les dépenses des délégués du grand conseil.....	10 00	
Caisse d'administration des terres des sauv., commission sur sommes perçues.....	1 16	
Balance le 30 juin 1896.....	27 24	
	213 18	213 18
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		27 24

Département des affaires indiennes

Ojibbewas et Ottawas de l'île Manitouline (N° 25)—Fin.

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
Report	\$ c. 2,068 86	\$ c. 7,021 01
INTÉRÊT—Fin.		
John Edmonds, transport de matériel scolaire, Ruisseau à la Carpe	1 00	
J. C. Irving, articles pour école, Sheshegwaning	3 45	
Joseph Sampson, bois pour école "	21 00	
B. W. Ross, divers "	1 25	
O. Hinds " " Buzwah	2 05	
Joseph Wassegijig, bois pour école, Buzwah	12 00	
R. English, mobilier " "	7 00	
J. F. White, inspection des écoles	113 15	
Matériel scolaire	45 68	
Frost Bros., divers pour l'école de Sheguiandah	0 45	
Wm Oginah, bois "	14 00	
" réparation de l'école "	1 15	
Alex. Peltier " Baie du Sud	89 41	
Chas. Assance, bois pour l'école	15 00	
Francis Oginah, nettoyer la salle de l'école, Sheguiandah	3 00	
C. W. Patton, extincteur pour l'école de Wikwemikong	150 00	
Alex. Neilson, frais de transport de médicaments	17 20	
George Morrow, voiturage de médicaments	1 00	
Elliott et Cie, prix de revient, part. de médicaments et d'instruments de chirurgie	128 79	
R. M. Stephen, M.D., fret et quaiage sur caisse d'instruments de chirurgie	0 95	
A. Stewart, M.D., pointes de vaccin	25 00	
Billet de passage de Maggie Shewanda, Hamilton à Manitowaning	7 00	
George Morrow, destruction des mauvaises herbes sur la réserve	15 00	
B. W. Ross, frais de surveillance des chemins, outils, etc.	109 10	
" divers	1 52	
Chas. Wabiggijig, surveillance des exploitations forestières	36 25	
Simon Behnesiwahe, frais de surveillance du bois	67 00	
Intérêt pour distribution	1,177 50	
Commission sur chèque	0 25	
Louisa Irwin, prix de transport de vêtements pour les sauvages	2 06	
James Burnett, foin	8 00	
Veuve Josette Paimoguonsishking, secours	5 00	
W. A. McLeod, réparation de la maison habitée par A. M. Ironside	66 00	
Chas. Wabiggijig, surveillance des exploitations forestières	36 25	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues	57 48	
Balance le 30 juin 1896	2,711 21	
	7,021 01	7,021 01
Balance le 30 juin 1896, reportée		2,711 21

Ojibbewas du Lac Huron (N° 26).

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		48,000 00
Balance le 30 juin 1896.....	48,000 00	
	48,000 00	48,000 00
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		48,000 00
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		50 27
Intérêt sur capital placé.....		2,401 76
Partie du crédit de la légis. p. aider à payer les annui. en vertu du traité Robinson.....		10,310 02
Annuités payées par B. W. Ross à 1,691 personnes à \$4 chacune.....	6,764 00	
" W. Van Abbott à 808 " 	3,232 00	
" Thos. S. Walton à 687 " 	2,748 00	
Frais de voyage de B. W. Ross pour payer les annuités.....	167 65	
" W. Van Abbott " 	197 99	
" Thos. S. Walton " 	84 35	
Arrérages d'annuité pour 1893 et 1894 :		
Veuve John Peltier, deux personnes.....	8 00	
Gabriel Numenaco, une personne.....	4 00	
Wm Solomon, quatre personnes.....	16 00	
Balance le 30 juin 1896.....		459 94
	13,221 99	13,221 99
Balance le 30 juin 1896, reportée.....	459 94	

Ojibbewas du Lac Supérieur (N° 27.)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1895.....		40,000 00
Balance le 30 juin 1896.....	40,000 00	
	40,000 00	40,000 00
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		40,000 00
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		35 20
Intérêt sur capital placé.....		2,001 23
Remboursement de deux prêts à deux femmes de la réserve du Pic.....		17 00
Partie du crédit de la légis. p. aider à payer les annui. en vertu du traité Robinson.....		6,495 98
Annuités payées par J. P. Donnelly à 1,758 personnes à \$4 chacune.....	7,032 00	
" W. Van Abbott à 314 " 	1,256 00	
Arrérages d'annuités pour l'année 1894 :		
Joseph Maquay, trois personnes.....	12 00	
Joseph Collins, quatre personnes.....	16 00	
J. P. Donnelly, frais de voyage pour payer les annuités.....	451 20	
Sommes payées à diverses personnes pour avertir les sauvages de la date du paiement des annuités.....	42 00	
John Fisher, service de commis lors du paiement des annuités.....	123 50	
Balance le 30 juin 1896.....		383 29
	8,932 70	8,932 70
Balance le 30 juin 1896, reportée.....	383 29	

Département des affaires indiennes.

Sauvages de la Rivière Mississagua, Ont. (N° 28)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		6,112 26
B. W. Ross, sommes perçues à compte des bois.....		121 29
Crédit pour chemin.....	100 00	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	12 13	
Balance le 30 juin 1896.....	6,121 42	
	6,233 55	6,233 55
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		6,121 42
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		230 92
Intérêt sur capital placé.....		223 76
B. W. Ross, remboursement d'intérêt envoyé pour distribution.....		20 28
Elliott et Cie, partie du prix de médicaments.....	13 50	
B. W. Ross, intérêt pour distribution.....	250 00	
J. F. White, inspecter les écoles.....	9 15	
Louisa Dyke, réparer l'horloge.....	0 85	
" " balai pour école.....	0 25	
" " réparer, etc., l'école.....	5 75	
Le chef Sagutchewaykezhik, bois pour école.....	14 00	
B. W. Ross, chaux pour des fins d'hygiène.....	3 70	
" outils pour travailler sur les chemins.....	8 00	
Elliott et Cie, partie du prix d'instruments de chirurgie.....	0 81	
Baibahmahsenook, arrérages d'intérêt.....	1 56	
Byahzhenook, ".....	1 56	
Gahzhegance, ".....	7 80	
Antonie Nebowekezhik, ".....	9 36	
Balance le 30 juin 1896.....	198 67	
	524 96	524 96
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		198 67

Oneidas de la Thames, Ont. (N° 29)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		568 10
Part du prix de revient des réparations du refuge de Shingwauk.....	10 04	
Balance le 30 juin 1896.....	558 06	
	568 10	568 10
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		558 06
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		41 39
Intérêt sur capital placé.....		21 33
Loyers perçus.....		312 50
J. Magee, la moitié de l'amende perçue pour vente de boisson.....		12 50
A. S. McDougall, amende perçue.....		4 00
" pour payer loyer pour octobre.....	168 68	
J. Dearness, inspection d'école.....	19 65	
John Heard et Cie, béton pour ponceaux.....	14 15	
J. H. Weldon, madrier.....	4 40	
Daniel McLean, béton.....	20 00	
David Forsythe, charriage de tuiles pour ponceaux.....	2 25	
The Bennett Furnishing Co., mobilier pour l'école n° 3, Oneida.....	7 50	
Alex. McGregor, provisions pour travailleurs sur chemins.....	9 81	
Stephen Williams.....	5 00	
Kernohun, Webster et Ferguson, bois pour clôture.....	8 40	
Wm. Leitch, bois pour l'école n° 2.....	5 00	
Joshua Thomas, " " 1.....	5 00	
Wm. Cornelius " " 3.....	11 50	
Henry Green, loyers de chambres pour des objets de médecine.....	7 50	
Joshua Thomas, salaire de portier du 1er octobre au 31 décembre 1895.....	5 00	
Moses Kennedy, secours.....	2 00	
Nellie Kennedy, ".....	2 00	
Catherine White, ".....	2 00	
Baptiste Ireland ".....	2 00	
Peter Nicolas ".....	2 00	
Lesta Nicolas ".....	2 00	
Lesta Hill ".....	2 00	
Eva Honeyoste ".....	2 00	
Catherine Williams ".....	2 00	
Sarah Kennedy ".....	2 00	
James Kennedy ".....	2 00	
Louis Catcut ".....	2 00	
Henry Antoine ".....	2 00	
Hester Catcut ".....	2 00	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	19 74	
Balance le 30 juin 1896.....	50 14	
	391 72	391 72
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		50 14

Département des affaires indiennes.

Sauvages de l'île Parry, Ont. (N° 30)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		51,349 97
Sommes perçues à compte des terres et des bois.....		2,868 03
Part du prix de revient de l'allonge de l'institut de Mount-Elgin.....	115 50	
Caisse d'administ. des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	286 80	
Balance le 30 juin 1896.....	53,815 70	
	54,218 00	54,218 00
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		53,815 70
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		319 00
Intérêt sur capital placé.....		1,808 41
Chemin de fer Ottawa, Arnprior et Parry-Sound, pour amélioration de terres à l'île Parry prises pour des fins de chemins de fer.....		646 66
Thos. S. Walton, sur capital placé.....		81 00
G. L. Chitty, remboursement à compte de frais de voyage.....		5 85
Thos. S. Walton, intérêt pour distribution.....	1,179 52	
Elizabeth Hayes, institutrice, appointements du 1er avril 1895 au 4 octobre 1895.....	103 33	
Mary Pace, " " " " 31 mars 1896.....	250 00	
Elizabeth Maguire, " " " " 1er janvier 1896 au 31 mars 1896.....	50 00	
Geo. Grant, inspection d'école.....	32 25	
Wm. Beatty, matériel pour l'école Ryerson.....	1 13	
" divers pour l'école de Skene.....	0 75	
" farine pour sauvages indigents.....	19 75	
Thos. S. Walton, frais de voyage.....	5 75	
Matériel d'école.....	13 88	
Daniel Lebaubodong, chef, salaire du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	50 00	
Pahbahmowatong, sous-chef " " " ".....	20 00	
Pahbahmowatong, don pour son petit-fils.....	12 00	
Rév. A. Salt, secrétaire et interprète, appointements du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	50 00	
Samson Chijaukoose, gardien de l'école du 1er avril au 30 sept. 1895.....	10 00	
Wm. King, " " " ".....	10 00	
Geo. L. Chitty, frais de voyage.....	25 00	
John Manitowaba, messenger, appointements, du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	5 00	
Part de prime d'assurance sur nouvel édifice, Mount-Elgin.....	0 50	
Samson Chijaukoose, combustible pour l'école de Skene.....	12 50	
John Menominee, pour terre prise pour des fins de chemin de fer.....	171 50	
John West, " " " ".....	98 00	
Wm. King, " " " ".....	89 50	
Mrs. Pegamigabow, " " " ".....	68 16	
John Manitowaba, " " " ".....	47 00	
Louis Manitowaba, " " " ".....	25 00	
John King, " " " ".....	34 75	
Walker Smith, " " " ".....	42 75	
Peter Meigus, " " " ".....	20 00	
David Hawk, " " " ".....	35 00	
Caisse d'administ. des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	4 86	
Balance le 30 juin 1896.....	373 04	
	2,860 92	2,860 92
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		373 04

Pottawattamies de l'île Walpole (N° 31)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		6,207 52
Part du prix de revient des réparations du refuge de Shingwauk.....	100 40	
Balance le 30 juin 1896.....	6,107 12	
	6,207 52	6,207 52
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		6,107 12
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		59 20
Intérêt sur capital placé.....		219 33
Loyer du club de chasse et de pêche de l'île Sainte-Anne.....		162 50
D. Ward, pour loyer d'un terrain de chasse.....		62 50
E. P. Watson, loyers perçus:.....		175 00
A. McKelvey, droits perçus par le passeur.....		9 37
" pour foin vendu.....		11 05
Chas. Lendon, fourniture de cercueils.....	15 75	
" " ".....	3 00	
David Day, creusage de fosses.....	3 75	
George White ".....	0 75	
M. Wilson, bois pour cercueils.....	5 00	
Chief Ashkebee, charrier du bois.....	1 00	
Adam Shance, nettoyer la salle du conseil.....	1 50	
Maria Dodge, ".....	1 50	
N. E. Gibb, le $\frac{1}{2}$ du prix de l'entreprise pour construire un chalan-passeur.....	30 87	
John Mokewenah, travail au quai.....	0 67	
N. E. Gibb, réparer le quai.....	6 75	
G. Mitchell, partie de ses honoraires de médecin du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	125 00	
David Yahnodt, salaire de garde-forestier.....	29 21	
Ashkebee, chef, salaire.....	20 00	
Joseph Isaac, conseiller, salaire.....	5 00	
Lightning Dodge, conseiller, salaire.....	5 00	
Wm. Soney, secrétaire.....	2 50	
John Day, faire des cercueils.....	10 00	
Joseph Isaac.....	10 00	
Joseph Thomas, sacristain de l'église méthodiste.....	10 00	
Saugutchewaqua, pension.....	4 00	
Peshana ".....	4 00	
Goonah ".....	4 00	
Pwaqueence ".....	4 00	
Tagwagewon ".....	4 00	
Mayanashe ".....	4 00	
Samuel White, cantonnier.....	2 00	
John Day ".....	2 00	
Chas. Kiyoshk, appointements de secrétaire du 1er juillet au 30 septembre 1895.....	2 50	
" services d'interprète lors du dénombrement.....	5 25	
George Isaacs, appointements de secrétaire du 1er janvier au 31 mars 1896.....	5 00	
Moses Caldwell, conseiller, salaire.....	5 00	
Elijah Sonie ".....	5 00	
Shaw et Woodliver, divers pour l'école n° 2.....	0 45	
" vitres et mastic pour la salle du conseil et l'école.....	0 66	
J. H. Fraser, bois pour le beffroi.....	2 00	
M. Wilson, madrier pour pont.....	6 84	
Jane Isaacs, nettoyage de la salle d'école n° 2.....	0 50	
Chief Ashkebee, charriage de bois pour le pont et le beffroi.....	1 00	
" bois pour la salle du conseil.....	1 00	
Billets de passage et frais de voyage des élèves au refuge de Shingwauk.....	3 85	
David Kiyoshk, partie de son salaire de batelier, six mois.....	28 75	
John Brebner, inspection d'école.....	8 50	
H. Winter, arpentage.....	15 00	
Chief Ashkebee, pour avoir aidé H. Winter à arpenter.....	5 88	
A reporter.....	412 43	698 95

Département des affaires indiennes.

Pottawattamis de l'île Walpole (N° 31)—*Fin.*

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Report.....	412 43	698 95
INTÉRÊT.—<i>Fin.</i>		
J. H. Fraser, madriers pour ponceau	1 32	
John Day, posage de vitres, etc., salle du conseil.....	0 50	
A. Stewart, M. D., pointes de vaccin.....	0 80	
John N. Gibb, réparer le bac.....	4 25	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues...	25 23	
Balance le 30 juin 1896	254 42	
	698 95	698 95
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		254 42

Sauvages de la Rivière du Serpent, Ont. (N° 32).

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1895.....		5,074 84
Sommes perçues à compte de droits sur bois		268 84
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues..	26 88	
Balance le 30 juin 1896.....	5,316 80	
	5,343 68	5,343 68
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		5,316 80
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895		725 59
Intérêt sur capital placé.....		203 01
Chemin de fer canadien du Pacifique, pour bétail tué.....		105 00
Geo. Burden, amende perçue pour vente de boisson.....		50 00
B. W. Ross, loyers perçus.....		420 00
" remboursement d'intérêt envoyé pour distribution.....		13 50
" intérêt pour distribution.....	250 00	
David Panasié, compensation pour vache tuée, ch. de fer canadien du Pacifique.	30 00	
Jacob Oshkahboose, comp. pour remplacer un cheval tué, ch. de fer can. du Pac.	75 00	
Elliott et Cie, partie du prix de médicaments.....	13 50	
" " d'instruments de chirurgie.....	0 82	
J. F. White, inspection d'école.....	9 65	
Geo. Burden, frais de voyage <i>re</i> vente de boisson.....	20 90	
David McDonell, moitié de l'amende pour vente de boisson	50 00	
M. McFadden, services professionnels.....	51 78	
Matériel scolaire.....	1 76	
Robert Stocks, armoire pour école.....	3 60	
Tibiscogigig, bois pour école.....	4 00	
Paul Cada	7 00	
" matériaux pour réparer l'école.....	9 70	
Cook, Frères	2 84	
B. W. Ross, frais de voyage <i>re</i> bois abattu.....	12 00	
Pabahmosh, arrérages d'intérêt pour 1895.....	18 80	
B. W. Ross, chaux pour fins d'hygiène.....	2 30	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues..	28 20	
Balance le 30 juin 1896	925 25	
	1,517 10	1,517 10
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		925 25

Six-Nations de la Grande-Rivière, Ont. (N° 33)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		890,129 13
Sommes perçues à compte de ventes de terre.....		673 30
" " de droits sur le bois et la pierre.....		121 50
Remboursement de prêts.....		1,011 20
Les sommes qui suivent ont été prêtées aux sauvages de la bande pour leur aide à améliorer leurs propriétés :—		
C. Davis, \$50; Aaron T. Hill, \$60; C. Maracle, \$100; Wm. Staats, \$180....	390 00	
John A. Beaver, \$400; Nellis Monture, \$250; Hy. Groat, \$150; Elijah Powless, \$150.....	900 00	
Jas. D. Hill, \$300; David Fish, \$100; Geo. Lickers, \$200; P. Carley, \$150; Jas. B. Hill, \$150.....	900 00	
Jacob Lewis, \$150; Wm. Johnson, \$300; Jos. S. Hill, \$100; Wm. General, \$400; James Jamieson, \$200.....	1,150 00	
Nancy VanEvery, \$100; John W. Burning, \$100; Elizabeth Powless, \$50; Geo. A. Martin, \$100.....	350 00	
Mark Martin, \$100; Geo. E. Powles, \$100; Robt. Isaac, \$150; Peter Hill, \$500; John Turkey, \$50.....	900 00	
Wm. Davis, \$100; Jonas Baptiste, \$100; Mary Jamieson, \$60; Joseph John, \$30.....	290 00	
John Hess, \$100; Joseph Porter, aîné, et Joseph Porter, jeune, \$250; Nelson Moses, \$100; Anthony Miller, \$150.....	600 00	
Elijah Monture, \$30; Hiram Miller, \$200; John Talbot Hill, \$42; Peter Beaver, \$100; Matthew Hill, \$100.....	472 00	
Peter J. Atkins, \$200; Joseph Isaac, \$75; Abram Maracle, \$100; John Staats, \$30; Joseph Henry, \$250.....	655 00	
Isaac John, \$100; Matthew Hill, \$100; John Chas. Martin, \$75; Wilson Jamieson, \$30; Abram Green, \$100.....	405 00	
Nelson Harris, \$150; Robt. James Bumberry, \$60; Mme Mary Jane Mitten, \$50; Geo. P. Martin, \$200.....	460 00	
G. W. Longboat, \$500; Moses Turkey, \$350; Wm. Hess, \$160; David Hill, \$150; Sarah Powles, \$50.....	1,210 00	
Sarah Curley, \$100; Julia Hill, \$50; Mme Francis Miller, \$125; Ezra Johnson, \$100.....	375 00	
W. H. Maracle, \$100; Wm. Anderson, \$50; Samuel John, \$150; Chas. Doxtater, \$75.....	375 00	
Anthony Johnson, \$125; John A. Miller, \$200; Joshua Williams, \$350; Robt. Curley, \$30.....	705 00	
Geo. W. et Mary C. Martin, \$75; Jacob Green, \$100; Jacob Curley, \$75; Matthew Davis, \$40.....	290 00	
Adam Williams, \$200; Elijah Mountpleasant, \$50; John D. Green, \$100; Peter Smith, \$140.....	490 00	
Abram D. Green, \$150; Wm. H. Jamieson, \$150; Joseph Martin, \$100; Peter Jamieson, \$50.....	450 00	
Joseph Russell, \$150; Joseph F. Monture, \$450; Josiah Hill, \$300.....	900 00	
Part du prix de revient de l'allonge de l'institut de Mount-Elgin.....	3,286 56	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues	79 48	
Balance le 30 juin 1896.....	876,302 09	
	891,935 13	891,935 13
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		876,302 09
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		8,298 61
Intérêt sur capital placé.....		47,075 23
Loyers perçus.....		2,970 50
Intérêt sur prêts.....		237 35
" sur ventes de terres.....		240 70
Remboursement de prêt pour acheter des instruments de musique.....		76 34
Amendes perçues pour vente de boisson.....		19 00
Mohawks de la Baie de Quinté pour transfert d'une somme portée par erreur en 1894-95.....		25 00
Perçu à compte de travail sur chemins.....		14 40
A reporter.....		58,957 13

Département des affaires indiennes.

Six-Nations de la Grande-Rivière (N° 33)—*Suite*

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Report.....		58,957 13
INTÉRÊT.—<i>Suite</i>.		
Chèques dus de 1894-95.....		0 38
E. D. Cameron, remboursement d'intérêt envoyé pour distribution.....		368 00
R. H. Dee, M.D., allocation de retraite.....	500 00	
J. A. Langrill, M.D., honoraires, 1er juillet au 1er décembre 1895.....	999 96	
W. F. Langrill, M.D. " 1er juillet au 31 décembre 1895.....	424 98	
" " " 1er janvier au 30 juin 1896.....	1,000 04	
A. S. Langrill, M.D. " 1er janvier au 30 juin 1896.....	425 02	
Wm. Reep, interprète, appointements, 1er juillet au 31 décembre 1895.....	199 98	
" " " 1er janvier au 30 juin 1896.....	250 02	
Josiah Hill, secrétaire, " 1er avril au 30 septembre 1895.....	200 00	
" " " 1er octobre 1895 au 31 mars 1896.....	300 00	
John John, gardien, salaire, 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	44 00	
Wm. Wage, garde-forestier " " " ".....	130 00	
Moses Turkey " " " ".....	130 00	
Geo. Longboat " " " ".....	130 00	
Wm. Reep et David Hill, allocation pour pension des chefs, 1er avril au 30 septembre 1895.....	400 00	
Wm. Reep et David Thomas, indemnité pour pension des chefs, 1er octobre 1895 au 31 mars 1896.....	400 00	
E. D. Cameron, indemnité pour loyer de bureau et frais de voyage, 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	340 00	
David Hill, pension, 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	30 00	
John Gibson " " " ".....	50 00	
Simon Harris " " " ".....	25 00	
Lawrence Thomas, pension, 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	25 00	
Samson Green " " " ".....	25 00	
Solomon Nash " " " ".....	25 00	
Jacob Green " " " ".....	25 00	
Betsy Claus " " " ".....	25 00	
Ellen Powless " " " ".....	25 00	
Hannah Ahgwaga " " " ".....	25 00	
Elizabeth Funn " " " ".....	25 00	
Elizabeth Nash " " " ".....	25 00	
Wm. Curley " " " ".....	25 00	
Susannah Jamieson " " " ".....	25 00	
Louis Bumberry " " " ".....	25 00	
Abram S. Hill " " " ".....	25 00	
Isaac Smith " " " ".....	25 00	
Christine Walker " " " ".....	25 00	
John House " " " ".....	25 00	
Wm. L. Green " " " ".....	25 00	
Eliza Nash " " " ".....	25 00	
Isaac Thomas " " " ".....	25 00	
Mary L. Green " " " ".....	25 00	
Samuel Hill " " " ".....	25 00	
Elizabeth Jacobs " " " ".....	25 00	
Seth Johnson " " " ".....	25 00	
John Snow " " " ".....	25 00	
Deborah Johnson " " " ".....	50 00	
John Key " " " ".....	50 00	
Joseph S. Johnson " " " ".....	50 00	
Jacob Jamieson " " " ".....	50 00	
Peter Leaf " 1er avril au 30 septembre 1895.....	12 50	
Wm. Jack " " " ".....	12 50	
James Peters " " " ".....	12 50	
Elizabeth Williams " " " ".....	12 50	
John General " 1er juillet 1895 au 31 mars 1896.....	37 50	
Catherine Jacobs " " " ".....	18 75	
Betsy Green " 1er octobre 1895 au 31 mars 1896.....	12 50	
Wm. English " 1er janvier au 31 mars 1896.....	6 25	
A reporter.....	6,879 00	59,325 51

Six-Nations de la Grande-Rivière (N° 33)—*Suite*

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.		Avoir.	
	\$	c.	\$	c.
Report.....	6,879	00	59,325	51
INTÉRÊT.—<i>Suite.</i>				
Isaac Davis, services d'inspecteur des incendies		2 00		
Nicodemus Porter "		3 00		
Samuel Adams services de constable		11 00		
Wm. Wage "		5 75		
Peter Newhouse "		9 00		
David Garlow "		14 75		
Wm. Blaybrough "		6 00		
A. H. Lottridge, pension de constables		6 75		
Mary Powless Maracle, loyer		60 00		
Simon W. Martin "		250 00		
John Robert Davis "		150 00		
Lydia Givens "		125 00		
Emily S. Johnson "		225 00		
John R. Lickers "		20 00		
John Warner "		185 00		
Margaret Latham "		40 00		
Mme Margaret Beaver "		125 00		
Catherine Newhouse "		88 50		
Joseph Henry "		150 00		
Jacob S. Johnson "		160 00		
Wm. Johnson "		40 00		
Joseph Hill "		12 00		
Jacob Green "		100 00		
Geo. D. Styres "		20 00		
Thos. A. Miller "		30 00		
Geo. W. Longboat "		230 00		
Cornelius Green "		55 00		
Charlotte Miller "		90 00		
Josiah Hill "		237 50		
Ellen Cusick "		70 00		
Mme Mary McNaughton "		52 50		
John T. Hill "		50 00		
John A. Beaver "		100 00		
Joshua Williams "		125 00		
George Key, services au comité... ..		2 00		
Richard Hill "		2 00		
Phillip Hill "		2 00		
Joab Martin "		8 00		
J. S. Johnson "		5 50		
David General "		3 00		
Josiah Hill "		6 00		
Daniel Doxtater "		3 00		
Wm. Wage "		10 00		
Nicodemus Porter "		8 00		
Moses Hill "		6 00		
G. W. Hill "		1 00		
Nicholas Gibson "		1 00		
G. A. Martin "		5 50		
Jesse Jonathan "		5 50		
David John "		1 00		
George Gibson "		1 00		
Levi Jonathan "		8 00		
Joseph Green "		1 00		
John Hill "		4 00		
John Jamieson "		5 00		
Joseph Henry "		2 00		
John A. Gibson "		4 00		
Elias Lewis "		4 00		
Johnson Williams "		4 00		
A reporter.....	10,010	25	59,325	51

Département des affaires indiennes.

Six-Nations de la Grande-Rivière (N° 33)—*Suite.*

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Report.....	10,010 25	59,325 51
INTÉRÊT.— Suite.		
J. W. M. Elliott, services de greffier du comité.....	25 00	
Wm Wage, revision des listes des chefs.....	1 00	
John A. Gibson ".....	1 00	
Augustus Jamieson, allocation de commissaire d'école.....	8 00	
David Thomas ".....	8 00	
Josiah Hill ".....	8 00	
Jacob Martin, allocation pour assister aux réunions de la commission des écoles.....	4 00	
Wm. Smith ".....	11 00	
J. S. Johnson ".....	6 00	
John Miller, instituteur; école de St-Thomas, du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	362 52	
Moses Hill, bois pour ".....	17 25	
Nicodemus Porter, réparer l'école.....	5 25	
J. R. Vanfleet, bois pour réparer l'école.....	19 44	
Rev. R. Ashton, crédit aux externats.....	1,950 00	
Rév. Isaac Bearfoot, crédit pour réparer l'église anglicane.....	25 00	
Geo. D. Styres, crédit à la société d'agriculture.....	25 00	
" " pour le concours de labours.....	70 00	
David Thomas " " l'arbre de Noël, école de Thomas.....	15 00	
J. S. John, " à la société de tempérance.....	15 00	
David Sky, " pour fêtes païennes.....	25 00	
Geo. D. Styres, prêt à la société d'agriculture pour acheter des bestiaux.....	150 00	
C. J. Heaslip, fournitures funéraires.....	10 00	
John A. Davis ".....	5 00	
J. W. Pattison ".....	20 00	
J. S. Johnson ".....	472 94	
A. H. Lottridge ".....	175 00	
Avery Bros. ".....	25 00	
J. H. Burrows ".....	20 00	
Albert Tobias ".....	10 00	
Wm. Pierer ".....	15 00	
T. et L. Wood ".....	35 00	
Thos. David ".....	5 00	
Semon C. John ".....	10 00	
Heaslip Bros. ".....	15 00	
Wm. John ".....	10 00	
Albert Foster ".....	25 00	
Festus Johnson, secours aux indigents.....	208 00	
Geo. Bradley ".....	6 00	
Alex. H. Lottridge ".....	20 15	
J. S. Johnson ".....	24 00	
C. E. Courtnage ".....	5 00	
Wm. Peddie ".....	12 00	
George Miller ".....	2 00	
D. R. Pentland, soins médicaux à Alex. Bill.....	8 45	
Fred. Barker, ".....	8 05	
Hunt et Colter, transport du corps de Alex. Bill à la réserve.....	3 00	
A. H. Lottridge, grain de semence pour divers sauvages.....	6 00	
S. Simmons ".....	627 00	
Caledonia Milling Co. ".....	992 00	
J. S. Johnson ".....	180 00	
J. W. Park ".....	18 00	
Wood Bros. ".....	197 00	
C. E. Courtnage ".....	6 00	
A. Watts et Cie ".....	554 00	
Festus Johnson ".....	325 00	
Josiah Woodley ".....	90 00	
J. et R. Robson ".....	206 00	
J. et P. R. Howard ".....	566 00	
W. F. Cockshutt ".....	86 00	
Alfred Apps ".....	523 25	
D. Almas et Fils ".....	162 00	
Peter Garlow, bois pour ponceau.....	2 00	
Daniel Garlow ".....	1 50	
A reporter.....	18,453 05	59,325 51

Six-Nations de la Grande-Rivière, Ont. (N° 33)—Fin.

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.		Avoir.	
	\$	c.	\$	c.
Report.....	18,453	05	59,325	51
INTÉRÊT—Fin.				
John D. Fraser, bois pour ponceau.....	0	50		
J. R. Vanfleet, bois pour réparer des ponts.....	17	12		
Abram Henry, matériaux employés à réparer des ponts.....	14	00		
Festus Johnson, construction d'un pont.....	43	00		
Robt. Martin, réparer le pont n° 2, ruisseau McKenzie.....	211	60		
Joseph Henry, construction d'un ponceau et nivellement.....	80	00		
David Fish, réparer des ponts, etc.....	4	00		
Henry Burning, construction d'un pont.....	89	00		
Cevi Jonathan, réparation d'un pont.....	35	00		
E. D. Cameron, matériaux et travail pour réparer la salle du conseil.....	500	00		
Moses Hill, quinze cordes de bois pour la salle du conseil.....	14	25		
John M. Curley, barrière pour le terrain de la salle.....	5	00		
Michael Anthony, surveiller le pont Delaware lors des crues.....	3	00		
Jesse Moses " " " ".....	1	12		
Cornelius Moses " " " ".....	1	12		
Robert Martin, protéger la propriété de la scierie.....	1	75		
Herbert Garlow " " " ".....	3	37		
John Obe " " " ".....	1	12		
Amos Clench " " " ".....	0	50		
George A. Miller " " " ".....	1	25		
Isaiah Williams " " " ".....	0	75		
May Martin, soins donnés à la famille de John Maracle.....	10	00		
George S. Johnson, soins donnés à Mme Jock.....	10	00		
Hôpital St. Joseph " John Wilson.....	17	00		
Hôpital d'Hamilton " Nelson Hess.....	16	45		
J. A. Langrill, M. D., frais de transport de J. Wilson à l'hôpital.....	11	05		
" médicaments.....	297	05		
Phœbe Rhodes, perte par incendie.....	211	67		
John Froman " " " ".....	35	27		
Henry Grote " " " ".....	33	33		
Thomas Gay " " " ".....	16	66		
John Jamieson " de cheval tué par la foudre.....	10	00		
Joseph S. Hill " " " ".....	5	00		
Hannah Green " de vache " ".....	8	00		
Joseph Henry " de moutons tués par des chiens.....	10	00		
Wm. Smith " " " ".....	9	00		
Joab Martin " " " ".....	2	00		
Wm Adamson, prime d'assurance sur la scierie.....	45	00		
Walter A. Wilkes, résidence du médecin.....	26	00		
Part de la prime d'assurance sur nouvel édifice, Mount-Elgin.....	20	00		
Cie d'assurance de l'Amérique Britannique, prime d'assurance.....	15	00		
Joab Martin, droit de passage à la carrière de pierre de l'Ouest.....	20	00		
Wm Jamieson, droit de passage.....	10	00		
L. McTaggart, services de sténographe.....	27	00		
Frank E. Hodgins, procédures judiciaires, la Reine vs Pagan.....	20	56		
James Grace, J. P., dépenses dans une affaire de vente de boisson.....	3	65		
Josiah Hill, frais de voyage.....	16	16		
Cie de téléphone Bell, loyer d'un téléphone pour l'année expirée le 1er sept. 1896.....	30	00		
D. S. Sager, réparer des lunettes pour Joseph Yellow.....	1	50		
J. S. Johnson, divers.....	6	50		
P. Grossman, instruments pour le corps de musique.....	90	00		
D. A. McLaughlin, plans de la réserve des Six-Nations.....	12	00		
David Thomas, dépenses, actes de cession.....	8	00		
Howie et Feely, réparer le poêle du bureau.....	13	49		
Papeterie et matériel scolaire.....	143	33		
T. D. Green, A. T. F., avance à compte d'arpentage.....	125	00		
Récompense pour avoir fait condamner Jackson Silver.....	15	00		
Caisse d'adm. des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	203	44		
E. D. Cameron, intérêt pour distribution.....	36,202	25		
Balance le 30 juin 1896.....	2,088	65		
	59,325	51	59,325	51
Balance le 30 juin 1896, reportée.....			2,088	65

Département des affaires indiennes.

Sauvages de Shawanaga, Ont. (N° 34)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		10,116 13
Droits sur bois perçus.....		856 40
Caisse d'administration des terres des sauv., commission sur sommes perçues.....	85 64	
Balance le 30 juin 1896.....	10,886 89	
	10,972 53	10,972 53
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		10,886 89
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		191 60
Intérêt sur capital placé.....		360 77
Thos. S. Walton, remboursement d'intérêt envoyé pour distribution.....		6 35
" intérêt pour distribution.....	150 00	
M. C. Cameron, à compte d'intérêt dû.....	100 00	
Francis Nebunanyquod, chef, salaire du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	20 00	
Mary Yates, institutrice, salaire du 1er avril au 30 juin 1895.....	25 00	
Ada McIntosh " " 1er octobre 1895 au 31 mars 1896.....	125 00	
Geo. Grant, inspection d'école.....	22 00	
Calder et McGregor, camion.....	42 00	
Cie de messagerie Canadienne, transport de paquets.....	0 25	
Papeterie et matériel scolaire.....	9 06	
Divers pour école.....	4 77	
Thos. S. Walton, frais pour visiter l'école, janvier 1896.....	4 00	
James Smart Manufacturing Co., ferrures de pupitres d'école.....	21 95	
Wm. Beattie, matériaux pour réparer l'école de Shawanaga.....	3 51	
Adam Pawis, pupitres pour l'école, etc.....	20 00	
Balance le 30 juin 1896.....	11 18	
	558 72	558 72
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		11 18

Sauvages de la Rivière des Espagnols, Ont. (N° 35)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		6,549 89
Balance le 30 juin 1896.....	6,549 89	
	6,549 89	6,549 89
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		6,549 89
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		209 29
Intérêt sur capital placé.....		236 57
B. W. Ross, remboursement d'intérêt envoyé pour distribution.....		14 98
" " " pour grain de semence, 1895.....		22 00
" " " loyers perçus.....		120 00
James Wahsashking, bois de chauffage pour l'école.....	18 00	
Glóver et Burton, bois pour réparer l'école.....	18 00	
A. Cadotte, matériaux " ".....	3 40	
H. Sadowsky " ".....	0 80	
A. Peters, coude de tuyau de poêle pour l'école.....	0 25	
O. Cole, charriage de matériaux " ".....	0 25	
Chef Sessenah, transport de bois de construction.....	1 50	
James Wahsashking, charriage de bois de construction.....	0 50	
Oshkenahwa, réparations à l'école.....	3 00	
Gabriel Assinabie, " ".....	15 00	
B. W. Ross, intérêt pour distribution.....	200 00	
Caroline Morley, nettoyer la salle d'école.....	0 75	
Matériel scolaire.....	1 55	
R. M. Stephen, M.D., partie de ses honoraires du 1er juillet 1895 au 30 juin 1896.....	78 36	
Elliott et Cie, partie du prix de médicaments et d'instruments de chirurgie.....	64 40	
J. F. White, inspecter l'école.....	12 90	
R. M. Stephen, M.D., frais de voyage.....	8 80	
J. T. Burns, grain de semence pour divers sauvages.....	22 50	
Caroline Morley, savon pour nettoyer la salle d'école.....	2 45	
" " " bois et divers " ".....	10 08	
Moses McFadden, avance pour procédures judiciaires et frais.....	40 00	
Mary Shobekezhik, chaises pour l'école.....	1 50	
Jos. Maiaosegijik, bois pour l'école.....	11 50	
John Endaisoogwamh " ".....	3 50	
D. McCaig, inspection de l'école.....	9 50	
McLaughlin Cie, foin pour divers sauvages.....	10 00	
Jas. Burnett " ".....	13 60	
J. et T. Conlon, bois pour réparer l'école.....	15 00	
Kingsboro Frères, divers " ".....	2 10	
Harriet Atchitawence " ".....	2 90	
Caisse d'administration des terres des sauv., commission sur sommes perçues.....	7 20	
Balance le 30 juin 1896.....	23 55	
	602 84	602 84
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		23 55

Département des affaires indiennes.

Sauvages de la Rivière Thessalon, Ont. (N° 36)

En compte avec le département des affaires des sauvages.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895		19,380 59
S. Hagan, sommes perçues à compte de ventes de terres		1,158 44
B. W. Ross, avance pour réparer les chemins	300 00	
Caisse d'administ. des terres des sauvages, commission sur sommes perçues	115 84	
Balance le 30 juin 1896	20,123 19	
	20,539 03	20,539 03
Balance le 30 juin 1896, reportée		20,123 19
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895		684 18
Intérêt sur capital placé		702 26
B. W. Ross, remboursement d'intérêt envoyé pour distribution		190 44
Chemin de fer canadien du Pacifique, pour chevaux tués sur la voie		130 00
S. Hagan, somme perçue pour améliorations sur le lot 5		15 00
B. W. Ross, rebours. de somme non employée, reliquat d'av. p. frais de voyage		3 15
B. W. Ross, intérêt pour distribution	500 00	
" compte des dép. imprévues du 1er juillet au 30 septembre 1895	12 30	
" chaux pour fins d'hygiène	2 30	
Elliott et Cie, partie du prix de médicaments et d'instruments de chirurgie	14 32	
J. F. White, inspection d'école	18 90	
A. McGill et fils, cloche pour école	16 00	
Droit de quaiage sur cloche	0 25	
S. Hagan, services re bestiaux sur la réserve	5 00	
Peter Juhquahkummick, réparer la maison d'école	18 00	
Geo. Shaw, matériaux pour l'école	12 00	
Frank R. Bennett " "	3 65	
Frank Bamagijig, compensation pour cheval tué sur la voie	75 00	
Peter Jaquakang " "	55 00	
Peter Babawazh, bois pour école	12 50	
Chas. Bomekezhik, arrérage d'intérêt	22 72	
Baibomache " "	14 20	
Caituzegobe " "	2 84	
Stephen Thebo " "	17 04	
Pahcoonaikhikgoquai " "	5 68	
Frank Thebo " "	25 56	
J. Baptiste Inigidance " "	17 04	
Matériel scolaire	1 36	
Frais de transport d'Archange Bamijig à l'hôpital	14 00	
J. McCort, M.D., soins médicaux	12 50	
N. et A. Dymont, rebours. de somme versée pour améliorat. sur le lot 2, bloc C	10 00	
Erreur dans le chèque, 1894-95	0 09	
Caisse d'administ. des terres des sauvages, commission sur sommes perçues	0 90	
Balance le 30 juin 1896	835 88	
	1,725 03	1,725 03
Balance le 30 juin 1896, reportée		835 88

Bande de Tootoomenai, Ont. (N° 37)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		900 00
Balance le 30 juin 1896.....	900 00	
	900 00	900 00
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		900 00
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		208 54
Intérêt sur capital versé.....		61 30
Balance le 30 juin 1896.....	269 84	
	269 84	269 84
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		269 84

Sauvages de la Rivière du Poisson-Blanc, Ont. (n° 38)

CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		14,317 66
J. Charlton, droits sur bois.....		1,602 00
Caisse d'administ. des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	160 20	
Balance le 30 juin 1896.....	15,759 46	
	15,919 66	15,919 66
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		15,759 46
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		394 18
Intérêt sur capital placé.....		514 91
B. W. Ross, remboursement d'intérêt envoyé pour distribution.....		4 52
J. Charlton, loyer.....		91 05
B. W. Ross, intérêt pour distribution.....	394 00	
Thos. Wilkin, constable, salaire du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....		
Jas. Nahwegahbow, chef, salaire du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	120 00	
Jos. Esquimaux, secrétaire et interprète, salaire du 1er avril 1895.....	50 00	
au 31 mars 1896.....	12 50	
Jos. Esquimaux, services <i>re</i> bois.....	33 00	
" nettoyer l'école.....	0 75	
R. M. Stephen, M.D., honoraires du 1er juillet 1895 au 30 juin 1896.....	23 52	
Elliott et Cie, partie du prix de médicaments et d'instruments de chirurgie.....	14 31	
David Nahwegahbow, bois pour l'école.....	13 50	
Matériel d'école.....	5 59	
Wm. W. McCoy, pesage du foin.....	1 50	
Jas. Burnett, ".....	7 00	
Thos. Wilkin, frais de voyage pour ramener Lucy Wekwahab chez elle.....	9 75	
Caisse d'administ. des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	5 46	
Balance le 30 juin 1896.....	313 78	
	1,004 66	1,004 66
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		313 78

Département des affaires indiennes.

Wyandottes d'Anderdon, Ont. (N° 39)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1895.....		16,294 53
Joseph White à compte de part de capital.....	32 28	
Elmer White " " " ".....	16 14	
Mary E. Clark " " " ".....	16 14	
Jos. Warrow " " " ".....	48 42	
Thos. B. White " " " ".....	96 84	
Helen E. White " " " ".....	16 14	
Alex. White " " " ".....	177 54	
Solomon White " " " ".....	32 28	
Jos. White, jr. " " " ".....	96 84	
Christine Remo " " " ".....	16 14	
Catherine Bernard " " " ".....	16 14	
John F. Clark " " " ".....	32 28	
James A. Clark " " " ".....	48 42	
James A. White " " " ".....	64 56	
Margaret A. White " " " ".....	16 14	
Alex. Clark " " " ".....	64 56	
Joseph Clark " " " ".....	32 28	
Genevieve Warrow " " " ".....	16 14	
Israel Splitlog " " " ".....	32 28	
P. D. Clark " " " ".....	16 14	
Victoria Maguire " " " ".....	16 14	
Catherine H. Clark " " " ".....	16 14	
Elmira Clark " " " ".....	16 14	
Thos. Warrow " " " ".....	96 84	
Wm. Hunt " " " ".....	16 14	
Mary McKee " " " ".....	16 14	
James Clark " " " ".....	16 14	
Mme S. E. McKenzie " " " ".....	16 14	
Solomon S. White " " " ".....	16 14	
Mary A. White " " " ".....	16 14	
Mark M. White " " " ".....	16 14	
Ora Horsman " " " ".....	16 14	
Maud Clark " " " ".....	16 14	
Alex. Clark " " " ".....	32 28	
Geo. Clark " " " ".....	64 56	
Mary E. Scully (née White) " " " ".....	16 14	
E. P. Watson (J. J. Charles) " " " ".....	200 00	
Harriet Laforet à compte " " " ".....	50 00	
Lewis Warrow " " " ".....	16 14	
Euphemia Warrow, pour achats de vêtements pour les enfants de Lewis Warrow	10 00	
Balance le 30 juin 1896	14,727 19	
	16,294 53	16,294 53
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		14,727 19
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		4,699 14
Intérêt sur capital placé.....		1,126 61
A. English, remboursement d'intérêt envoyé pour distribution.....		40 00
A. English, intérêt pour distribution.....	400 00	
Mrs. Clark, vêtements, etc., pour J. J. Clark.....	20 50	
Le Lafortune, fil métallique pour clôture du cimetière.....	69 00	
George Harmond, travail à la clôture du cimetière.....	6 00	
John Bernard, " " " ".....	5 00	
Joseph Warrow, " " " ".....	5 00	
Joseph et Thos. Warrow " " " ".....	8 00	
Park et Barrowman, matériaux " " " ".....	6 44	
Balance le 30 juin 1896.....	5,345 81	
	5,865 75	5,865 75
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		5,345 81

Abénakis de Saint-François, P. Q. (N° 40)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895		3,736 51
A. A. Mondou, sommes perçues à compte de ventes de terre		35 06
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.	3 51	
Balance le 30 juin 1896	3,768 06	
	3,771 57	3,771 57
Balance le 30 juin 1896, reportée		3,768 06
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895		74 97
Intérêt sur capital placé		141 05
A. A. Mondou, loyers perçus		197 10
Moïse Descoteaux, réparer l'école anglicane	150 00	
H. Pitt, services <i>re</i> vente de boissons	26 05	
A. Pitt " de constable <i>re</i> ventes de boissons	2 55	
David Roberge " " " " " "	12 30	
J. E. Delcourt, inspection d'école	20 00	
Laperrière et Frère, secours à ces sauvages indigents	15 00	
Matériel scolaire	47 12	
Ignace Masta, travail aux clôtures et au pont	5 50	
Édouard S. Gill, réparer " " " " " "	4 00	
Jos: Portneuf, services pour protéger la commune	5 00	
Domptail Lefebvre, matériaux et travail pour la construction d'un hangar à bois	48 65	
Solomon Benedict, frais de funérailles de Louis Benedict	5 00	
Noel Annance " Mary Annance	5 00	
Marie Nagagoa " Jean Wawanolet	5 00	
Solomon Benedict " Mathilda Obomsawin	5 00	
H. L. Masta, frais de voyage de Saint-François à Ottawa et retour	12 20	
Joseph Côté, entretien des chemins en hiver	27 65	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.	11 83	
Balance le 30 juin 1896	5 27	
	413 12	413 12
Balance le 30 juin 1896, reportée		5 27

Abénakis de Bécancour, P. Q. (N° 41.)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1895		906 60
Balance le 30 juin 1896	906 60	
	906 60	906 60
Balance le 30 juin 1896, reportée		906 60
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895	20 66	
Intérêt sur capital placé		31 00
Balance le 30 juin 1896	10 34	
	31 00	31 00
Balance le 30 juin 1896, reportée		10 34

Département des affaires indiennes.

Amalécites de l'Île Verte et Viger, P. Q. (N° 42)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		7,680 92
N. Lebel, sommes perçues à compte de ventes de terre.....		158 80
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	15 88	
Balance le 30 juin 1896.....	7,823 84	
	7,839 72	7,839 72
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		7,823 84
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		107 00
Intérêt sur capital placé.....		272 58
N. Lebel, remboursement d'intérêt envoyé pour distribution.....		4 04
N. Lebel, intérêt pour distribution.....	225 00	
Veuve Thomas Athanase, arrérage d'intérêt.....	2 89	
Alphonse Morin, réparer le mât de pavillon.....	5 00	
S. J. Servis, corde pour ".....	0 68	
Aug. A. Lapointe, M.D., soins médicaux aux sauvages de Cacouna.....	10 50	
H. Hudon, M.D., soins médicaux aux sauvages de la Rivière-du-Loup et Cacouna.....	87 00	
Balance le 30 juin 1896.....	52 55	
	383 62	383 62
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		52 55

Sauvages du Lac Doré (N° 43.)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1895.....		55 32
Balance le 30 juin 1896.....	55 32	55 32
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		55 32
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		4 29
Intérêt sur capital placé.....		2 09
Matériel scolaire.....	1 06	
Balance le 30 juin 1896.....	5 32	
	6 38	6 38
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		5 32

Hurons de Lorette, P.'Q. (N° 44)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		4,230 55
Balance le 30 juin 1896.....	4,230 55	
	4,230 55	4,230 55
Balance 30 juin 1896, reportée.....		4,230 55
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		236 84
Intérêt sur capital placé.....		156 36
P. A. Roy, inspection d'école.....	10 00	
A. O. Bastien, frais de voyage.....	5 00	
C. A. Gosseline ".....	12 50	
Laurent Falardeau, cerueil pour C. Vincent.....	5 00	
Chas. GrosLouis, creusage de fosse pour C. Vincent.....	1 00	
Félix GrosLouis, soins donnés à C. Vincent.....	18 00	
Matériel scolaire.....	47 57	
C. A. Gosseline, services d'interprète.....	7 00	
Chas. GrosLouis, réparer l'école.....	8 00	
Arthur Giroux, tuyaux de poêle pour l'école.....	10 22	
Louis Dallaire, horloge pour l'école.....	4 50	
Thomas Gagné, divers ".....	8 70	
Cie de messageries Dominion, transport d'une carte.....	0 30	
A. E. Bédard, M.D., soins au Grand Chef.....	10 00	
" " " à C. Vincent.....	15 00	
Onésime Fiset, réparer l'école, etc.....	28 30	
Joseph Falardeau " ".....	10 00	
Jemmy Paquet " ".....	4 00	
Mme Ferdinand Auclair, nettoyer l'école.....	1 50	
Gabriel Belleau, bois pour ".....	21 00	
J. Belleau " ".....	12 60	
Chas. GrosLouis, allumer les feux de l'école, etc.....	7 50	
Balance le 30 juin 1896.....	145 51	
	393 20	393 20
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		145 51

Département des affaires indiennes.

Iroquois de Caughnawaga, P.Q. (N° 45)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		12,348 57
Chemin de fer canadien du Pacifique, pour droit de passage.....		67 70
Rév. J. G. L. Forbes, crédit pour construire une écurie pour le missionnaire.....	200 00	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	6 77	
Balance le 30 juin 1896.....	12,209 50	
	12,416 27	12,416 27
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		12,209 50
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....	7,621 61	
A. Brosseau, loyers perçus.....		2,401 31
Charlemagne & Lac Ouareau Lumber Co., loyer de terrain.....		52 67
Intérêt sur capital placé.....		191 44
Ann Konwakemohi, loyer.....	100 00	
L. M. Jocks ".....	80 00	
Ann Bellefeuille ".....	100 00	
Lazare Zacharie ".....	25 00	
John Splycer ".....	70 00	
Veuve Thos. Jocks ".....	35 00	
Jean-Baptiste Jocks ".....	110 00	
" ".....	110 00	
Michel DeLorimier ".....	65 00	
Jarvis Daillebout, gardien de barrière, salaire du 1er oct. 1894 au 30 sept. 1895.....	24 00	
J. Williams " " " ".....	24 00	
Michel Lacombe, cercueil pour François Monague.....	4 00	
Moïse Tahentetha, réparer la barrière, chemin de Saint-Isidore.....	1 50	
Anstich Beauvais, services, etc., perception des loyers.....	4 00	
Arthur Matte " " " ".....	12 00	
F. Bélanger " " " ".....	1 00	
Michel Daillebout, bois pour réparer la salle du conseil.....	1 50	
Pierre Murray, services durant l'élection des conseillers.....	4 00	
Moïse Steacy " " " ".....	1 00	
Matériel scolaire.....	0 75	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	147 24	
Balance le 30 juin 1896.....		5,896 18
	8,541 60	8,541 60
Balance le 30 juin 1896, reportée.....	5,896 18	

Iroquois de Saint-Régis, P.Q. (N° 46)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895		54,682 68
George Long, sable vendu		34 00
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.	3 40	
Balance le 30 juin 1896	54,713 28	
	54,716 68	54,716 68
Balance le 30 juin 1896, reportée		54,713 28
INTÉRÊT.		
Intérêt sur capital placé		2,563 89
George Long, remboursement d'intérêt envoyé pour distribution		105 75
" loyers perçus		215 91
" frais de voyage	15 65	
Intérêt pour distribution	700 00	
Rév. M. Mainville, missionnaire, rétribution du 1er avril 1895 au 31 mars 1896 ..	125 00	
M. A. McDonald et Cie, chaises pour l'école du Chenal	1 75	
Cie de messageries Canadienne, frais de transport de matériel scolaire	0 90	
James McGregor, inspecteur l'école de Dundee	12 25	
Wm. Powell, fil métallique barbelé, etc., pour clôture du cimetière	4 00	
Mitchell Jacob, matériaux pour clôture du cimetière	14 40	
Dwyer et Lantry " " " "	4 55	
Loran Pike, services d'interprète	8 75	
" appoint. de greffier du Conseil du 1er avril 1895 au 31 mars 1896	10 00	
Appointements des institutrices du 1er avril 1895 au 31 mars 1896—		
Annie Back, école de l'île Cornwall	200 00	
Margaret McKillop, école du Chenal	191 54	
Christine McKillop, école de l'île Saint-Régis	191 54	
Mary J. Powell, école de Saint-Régis	190 00	
Rév. A. Sutherland, partie du salaire de Louis Benedict, île Cornwall	50 00	
Peter Back, terre pour le cimetière catholique	40 00	
Mitchell A. White, réparer l'école du Chenal	39 00	
Rév. J. Paquin, frais de transport de 9 élèves à l'école de Wikwemikong	11 20	
A. McNaughton, inspecteur l'école protestante de l'île Cornwall	7 00	
Jake Hemrock, arrérage d'intérêt de 1893	0 55	
John Skettes, transport de houille pour les écoles	3 00	
S. G. Grow, houille pour les écoles	69 00	
Chef J. Thompson, frais de voyage pour lui et d'autres sauvages, de Saint-Régis à Ottawa et retour	56 00	
Cameron et McDonald, articles pour sauvages travaillant au chemin	10 00	
Louis Thompson, charriage de houille pour l'école de Saint-Régis	2 63	
Département des impressions et de la papeterie publiques, matériel scolaire	12 89	
Sarah Friday, organisiste à l'église de Saint-Régis du 1er mai au 31 octobre 1895 ..	10 00	
W. A. Grant, combustible pour les écoles, île Cornwall	44 50	
Campbell, Frères, matériel " " " "	5 30	
Wm. Prendergast, inspection d'école, île Cornwall	6 25	
O'Connor et Hogg, procédures judiciaires <i>re</i> réclamation à l'égard du canal Cornwall et de l'île Sheik	400 33	
Allan S. Matthews, crédit pour l'école catholique de l'île Cornwall	2 10	
Geo. F. Copeland, frais de voyage du chef J. Thompson à Ottawa	18 00	
J. C. Alguire, copie de bail, ferme Esterbrook	1 55	
E. A. Gravely, M.D., vacciner les sauvages	14 75	
Louis Smoke, sacristain, salaire du 8 octobre 1895 au 8 avril 1896	36 00	
Mary J. Powell, bois, etc., pour l'école de Saint-Régis	2 00	
Jos. Thompson, chef, salaire du 1er juillet 1895 au 31 décembre 1895	5 00	
Thos. Lazare " " " "	5 00	
Jake Fire " " " "	5 00	
Jacob Mitchell " " " "	5 00	
Mitchell Bova " " " "	5 00	
Loran Smith, dépenses des sauvages au conseil	12 00	
John Angus, frais de voyage de Saint-Régis à Ottawa et retour	5 00	
A reporter	2,554 38	2,885,55

Département des affaires indiennes.

Iroquois de Saint-Régis, P. Q. (N° 46)—*Suite.*

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Report	2,554 38	2,885 55
<i>INTÉRÊT—Suite.</i>		
Secrétaire provincial, entretien de Francis Skin à l'asile.....	50 00	
Paul Square, part d'intérêt.....	1 65	
Annie Stone " " " 1893.....	2 75	
Margaret Gage " " " ".....	0 55	
Iake Skin " " " ".....	1 65	
Richard Mitchell " " " ".....	1 65	
Monique Square " " " ".....	1 10	
John Angus " " " ".....	1 10	
Louis Angus " " " ".....	1 10	
Christie White " " " ".....	1 10	
Ehizabeth Friday " " " ".....	0 55	
Francis Debo " " " ".....	2 75	
Peter Foot " " " ".....	3 85	
Mitchell Adams " " " ".....	0 55	
Jos. Semo " " " ".....	2 20	
Fran. Paul " " " ".....	2 20	
Louis Skin " " " ".....	1 10	
Richard Buckshot " " " ".....	2 75	
Mary Peter " " " ".....	0 95	
Margaret White " " " ".....	0 55	
Thos. Friday " " " ".....	1 10	
Alex. Buckshot " " " février 1896.....	2 75	
Peter Corwell " " " ".....	0 55	
Dom. Williams " " " ".....	1 65	
Cecil Buckshot " " " ".....	0 55	
Peter Benedict " " " ".....	0 55	
Joseph Gage " " " ".....	0 55	
Teresa, Oak, secours	5 00	
John Angus, frais de voyage de Saint-Régis à Ottawa et retour.....	15 00	
Louis Thomas, services durant la distribution des intérêts.....	2 00	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	14 75	
Balance le 31 juin 1896.....	206 62	
	2,885 55	2,885 55
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		206 62

Iroquois de Saint-Régis, P. Q., fonds des terres (N° 46a).

CAPITAL.	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		4,482 17
Intérêt sur capital placé.....		156 88
Township de Dundee, taxe de mutation.....	170 67	
Balance le 30 juin 1896.....	4,468 38	
	4,639 05	4,639 05
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		4,468 38

Département des affaires indiennes.

Sauvages de Témiscamingue, P. Q. (N° 49)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		2,345 96
R. H. Klock et Cie, boni pour coupes de bois.....		12,500 00
G. C. Rainboth, pour arpentage de la réserve.....	800 00	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	1,250 00	
Balance le 30 juin 1896.....	12,795 96	
	14,845 96	14,845 96
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		12,795 96
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....	33 30	
Intérêt sur capital placé.....		80 94
R. H. Klock et Cie, loyer de terrain.....		180 00
Transport à la caisse d'administration des terres des sauvages de la somme payée pour annoncer la vente des coupes de bois.....		618 18
A. McBride, produit de la vente d'un joug.....		1 50
A. G. Guay, moitié de l'amende pour vente de boisson.....		25 00
Cie des messageries Dominion, frais de transport.....	1 25	
A. McBride, vacciner des sauvages.....	5 75	
John A. Cowan, annonces de la vente de bois, dans l' <i>Equity</i> , Shawville.....	11 80	
A. Stewart, M. D., pointes de vaccin.....	1 25	
Gillies Bros. Co., frais de transport d'une batteuse.....	12 00	
James McDonald, examen de bois.....	2 50	
Cie de la Baie-d'Hudson, transport d'un paquet pour A. Miller.....	0 30	
C. Rankin, cartouches pour constable.....	0 70	
Abraham Miller, salaire de constable du 3 septembre 1895 au 31 avril 1896.....	276 50	
August Gray, inspection d'école.....	7 50	
W. McBride, travail à la maison d'école.....	82 50	
Pistolet, menottes, etc., pour constable.....	11 33	
Matériel scolaire.....	11 44	
Angus Wahbee, frais de voyage d'une députation à Ottawa et retour.....	82 00	
Dr. K. D. Graham, huile de foie de morue.....	12 35	
J. M. Garland, vêtements pour indigents.....	9 18	
A. McBride, pour acheter de la chaux.....	17 50	
Steele Briggs Seed Co., grain de semence pour divers sauvages.....	112 98	
Thos. Birkett, instruments aratoires.....	44 25	
Wm. Gray, " ".....	154 20	
Juliet Wettawesius, nettoyer la salle d'école du 1er sept. 1895 au 31 mai 1896.....	7 00	
H. F. MacCarthy, grain de semence pour divers sauvages.....	13 74	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	12 39	
Balance le 30 juin 1896.....		18 09
	923 71	923 71
Balance le 30 juin 1896, reportée.....	18 09	

Sauvages de la Rivière Désert, P. Q. (N° 50)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		35,590 77
J. Martin, sommes perçues à compte de ventes de terres et de droits sur le bois.....		4,046 37
W. C. Edwards et Cie " " " ".....		74 67
Gilmour & Hughson " " " ".....		1 07
John Bull Makatenini.....	1,000 00	
Mary Ann Makatenini, paiement du lot 3, rang de front.....	200 00	
Thos. Makatenini, parfait paiement de maison sur rang de front.....	150 00	
Chef Peter Tenesco " lots 3 et 4, Maniwaki.....	2,500 00	
Somme placée au crédit de trois sauvages pour propriété.....	8,250 00	
Isdase Riel, améliorations sur le lot 5, Désert.....	185 00	
Jake McDougall " ".....	14 00	
Samuel Boudoin " ".....	125 00	
G. C. Rainboth, avance à compte d'arpentages.....	75 00	
Chas. Logue, transport de piquets de fer.....	0 84	
Jas. Martin " fiches.....	0 45	
Alex. Fleck, jne, piquets de fer.....	33 60	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	412 21	
Balance le 30 juin 1896.....	26,766 78	
	39,712 88	39,712 88
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		26,766 78
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		261 98
Intérêt sur capital placé.....		1,333 23
Jas. Martin, loyers.....		733 77
" amendes, vente de boissons.....		53 00
" remboursement d'intérêt.....		213 80
Intérêt pour distribution.....	1,250 00	
Peter Tenesco, chef, salaire du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	125 00	
Louis Comondo, sous-chef " ".....	50 00	
Michel Comondo " ".....	50 00	
John McDougall, interprète " ".....	40 00	
Wm. Jabot, pension du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	24 00	
E. A. Mulligan, médecin, honoraires du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	200 00	
Alex. J. Nault, constable " ".....	49 99	
Andrew J. Doyle, instituteur " au 31 décembre 1895.....	150 00	
Aug. Guay, inspection d'école.....	5 00	
Jas. Martin, loyer de bureau.....	25 00	
Chas. Logan, vivres pour Mme Jocko Cucko.....	5 00	
Joseph Lavasseur, cerueils.....	17 55	
Simon St. Amour " ".....	23 00	
C. Logue, fournitures funéraires.....	8 00	
Sylva Lalonde, creusage de fosses.....	3 00	
Mlle E. Goulas, services d'interprète.....	2 00	
Simon Otjik, travail à la maison d'école.....	7 00	
Anastase Roy, divers pour l'école.....	1 25	
Matériel scolaire.....	12 26	
P. Tenesco, paiement partiel des dépenses funéraires de son fils.....	12 00	
Edouard Gauvreau, M.D., pointes de vaccin.....	3 03	
James Martin, amendes, vente de boisson.....	3 00	
Chas. Logue, divers pour l'école.....	2 13	
" chaux pour des fins d'hygiène.....	3 15	
Communauté des Oblats " ".....	5 25	
Anastase Roy " ".....	4 50	
Frank Munges, part d'intérêt, 1895.....	6 50	
George Danse " ".....	1 30	
John McDougall, bois pour école.....	10 50	
John M. Garland, couverture.....	55 60	
Semo Makatenini, crédit pour perte par incendie.....	10 00	
Lernab Watagon, allocation annuelle.....	10 00	
A reporter.....	2,175 01	2,595 78

Sauvages de Cowichan, C.-B. (N° 52)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		60 02
Balance le 30 juin 1896.....	60 02	
	60 02	60 02
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		60 02
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		24 14
A. W. Vowell, loyers perçus.....		101 00
Intérêt sur capital placé.....		2 94
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	6 06	
Balance le 30 juin 1896.....	122 02	
	128 08	128 08
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		122 02

Sauvages de la Musqueam, C.-B. (N° 53.)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1895.....		113 11
Balance le 30 juin 1896.....	113 11	
	113 11	113 11
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		113 11
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		22 09
Intérêt sur capital placé.....		4 73
Balance le 30 juin 1896.....	26 82	
	26 82	26 82
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		26 82

Sauvages de Skwamish, C.-B. (N° 54.)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1895.....		86 46
Balance le 30 juin 1896.....	86 46	
	86 46	86 46
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		86 46
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		8 31
Intérêt sur capital placé.....		3 32
Balance le 30 juin 1896.....	11 63	
	11 63	11 63
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		11 63

Département des affaires indiennes

Bande de la Rivière Harrison, C.-B. (N° 55)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		14 96
Balance le 30 juin 1896.....	14 96	
	14 96	14 96
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		14 96
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		13 84
Intérêt sur capital placé.....		1 01
Balance le 30 juin 1896.....	14 85	
	14 85	14 85
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		14 85

Bande des Quamichans, C.-B. (N° 56.)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1895.....		11 16
Balance le 30 juin 1896.....	11 16	
	11 16	11 16
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		11 16
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		3 34
Intérêt sur capital placé.....		0 51
Balance le 30 juin 1896.....	3 85	
	3 85	3 85
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		3 85

Bande des Chemaines, C.-B. (N° 57.)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1895.....		368 89
Balance le 30 juin 1896.....	368 89	
	368 89	368 89
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		368 89
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		12 79
E. G. Prior et Cie, charrue.....	20 00	
Intérêt sur capital placé.....		13 36
Balance le 30 juin 1896.....	6 15	
	26 15	26 15
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		6 15

Département des affaires indiennes.

Bande de la Rivière Rosseau, Manitoba. (N° 62)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		1,968 72
Balance le 30 juin 1896.....	1,968 72	
	1,968 72	1,968 72
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		1,968 72
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		2 47
Intérêt sur capital placé.....		68 99
E. B. Collins, réparer des instruments aratoires.....	11 65	
Alex. Woddell, orges de semence.....	9 50	
Mortell et Whitworth, monter et réparer une lieuse.....	9 95	
James Walker, réparer des instruments aratoires.....	8 25	
T. W. Simpson, rembours. de sommes payées pour bois abattu en contravention.....	14 00	
Balance le 30 juin 1896.....	18 11	
	71 46	71 46
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		18 11

Bande du Fort Alexandre, Man. (N° 63.)

CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		18 81
Balance le 30 juin 1896.....	18 81	
	18 81	18 81
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		18 81
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		54 05
Intérêt sur capital placé.....		2 55
Balance le 30 juin 1896.....	56 60	
	56 60	56 60
Balance le 30 juin 1896.....		56 60

Bande de Tabusintac, N.-B. (N° 64)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1895		2 25
Balance le 30 juin 1896	2 25	
	2 25	2 25
Balance le 30 juin 1896, reportée		2 25
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895		34 47
Intérêt sur capital placé		9 08
Balance le 30 juin 1896	43 55	
	43 55	43 55
Balance le 30 juin 1896, reportée		43 55

Sauvages de la Nouvelle-Ecosse, (N° 66).

Balance le 30 juin 1895		40 48
Subvention accordée par la législature à l'école de Shubenacadie		27 65
Intérêt sur capital placé		1 42
Subvention à l'école de Shubenacadie	27 50	
A. Cameron, frais de voyage, réserve de Whycoomagh	12 00	
R. L. Borden, procédures judiciaires	4 62	
Balance le 30 juin 1896	25 43	
	69 55	69 55
Balance le 30 juin 1896, reportée		25 43

Sauvages du Nouveau-Brunswick (N° 76)

Balance le 30 juin 1895		6,659 88
Sommes perçues à compte de terres et de bois		0 50
Remboursement d'une partie des avances, procédures judiciaires		6 60
Intérêt sur capital placé		233 10
H. Bishop, pour permis de pêche		15 00
Peter Pennais, salaire de constable, 1er avril 1895 au 31 mars 1896	24 00	
James Roberts, louage d'un cheval et d'une voiture pour l'agent	5 00	
David Marion à J. A. Belzea, à compte d'arpentage	92 54	
Thos. Gaunnon, achat de l'île Gould	175 00	
J. Harrington, services d'homme de loi <i>re</i> achat de l'île Gould	27 30	
P. A. Murphy, dépenses pour droit de passage du chemin de fer	12 00	
Wesley VanWart, procédures judiciaires	26 00	
Transfert au compte des sauvages de Bouctouche	160 97	
J. Fahey, remboursement de frais	28 75	
Cie d'imprimerie du <i>Sun</i> , annonce du louage de privilèges de pêche	9 10	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues	0 95	
Balance le 30 juin 1896	6,353 47	
	6,915 08	6,915 08
Balance le 30 juin 1896, reportée		6,353 47

Département des affaires indiennes.

Sauvages de la Tobique, N.-B. (N^o 68)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895		10,893 16
Sommes perçues à compte des terres et des bois		954 79
Chemin de fer de la vallée de la Tobique, reliquat de droit de passage		4 94
Caisse d'adm. des terres des sauvages, commission sur sommes perçues	95 97	
Balance le 30 juin 1896, reportée	11,756 92	
	11,852 89	11,852 89
Balance le 30 juin 1896, reportée		11,756 92
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895		339 67
Intérêt sur capital placé		393 15
James Farrell, loyer perçu		70 00
Rév. M. A. N. A. O'Keeffe, rétribution de missionnaire du 1er avril 1895 au 31 mars 1896	100 00	
Mlle Peter Solas, gardienne de l'église, salaire du 1er avri 1895 au 31 mars 1896	46 00	
Geo. W. Tinker, ériger et peindre une clôture	170 61	
" " améliorations à l'église et à la propriété	50 00	
Francis Francis, bois pour l'école	10 00	
" " l'église	5 00	
C. R. Watson, solde du coût d'un nouvel orgue pour l'église	31 65	
Cie d'assurance North British and Mercantile, renouvellement de la police sur l'école	12 00	
<i>Maritime Farmer</i> , impression d'affiche	1 00	
Caisse d'adm. des terres des sauvages, commission sur sommes perçues	4 20	
Balance le 30 juin 1895	378 36	
	802 82	802 82
Balance le 30 juin 1896, reportée		378 36

Sauvages de l'Île du Prince-Edouard (N^o 69).

Balance le 30 juin 1895		30 30
Intérêt sur capital placé		1 06
John W. Brown, peinture, chaux, etc	13 08	
Balance le 30 juin 1896	18 28	
	31 36	31 36
Balance, 30 juin 1896, reportée		18 28

J. B. Clench (N° 70).

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ cts.	\$ cts.
Balance le 30 juin 1895.....		725 06
Balance le 30 juin 1896.....	725 06	
	725 06	725 06
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		725 06
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		1,148 07
Intérêt sur capital placé.....		65 56
Balance le 30 juin 1896.....	1,213 63	
	1,213 63	1,213 63
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		1,213 63

Micmacs de Maria, P. Q. (N° 71).

Amende perçue pour vente de boisson.....		25 00
Caisse d'adm. des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	1 50	
Balance le 30 juin 1896.....	23 50	
	25 00	25 00
Balance le 30 juin 1896.....		23 50

James Menace (N° 72).

Balance le 30 juin 1895.....		47 85
Intérêt sur capital placé.....		1 67
Balance le 30 juin 1896.....	49 52	
	49 52	49 52
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		49 52

William Wabuck (N° 73).

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1895.....		2,000 00
Balance le 30 juin 1896.....	2,000 00	
	2,000 00	2,000 00
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		2,000 00
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		230 07
Intérêt sur capital placé.....		78 05
Pension et soins de Mme Wabuck.....	50 00	
Balance le 30 juin 1896.....	258 12	
	308 12	308 12
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		258 12

Département des affaires indiennes.

Fonds des sauvages de la province de Québec (N° 74).

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		49,766 30
Balance le 30 juin 1896.....	49,766 30	
	49,766 30	49,766 30
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		49,766 30
INTÉRÊT.		
Intérêt sur capital placé.....		676 70
Part du crédit législatif de \$14,000.....		1,125 13
Balance le 30 juin 1895.....	36,631 93	
V. J. A. Venner, appointements d'agent du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	200 00	
H. Desilets " " " ".....	100 00	
N. C. Smillee " médecin " ".....	80 00	
Narcisse LeBel " agent " ".....	150 00	
Rév. J. Gagné " " " ".....	50 00	
L. E. Otis " " " ".....	395 00	
A. A. Mondou " " " ".....	197 50	
Menottes pour constable.....	13 25	
Retenues sur appointements des agents portées au compte du fonds de retraite..	5 00	
Balance le 30 juin 1896.....		36,020 85
	37,822 68	37,822 68
Balance le 30 juin 1896, reportée.....	36,020 85	

Fonds d'administration des terres des sauvages (N° 75.)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1895.....		156,680 61
Balance le 30 juin 1896.....	156,680 61	
	156,680 61	156,680 61
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		156,680 61
INTÉRÊT.		
Intérêt sur capital placé.....		4,883 95
Part du crédit législatif de \$14,000.....		10,857 98
Commission portée à divers comptes de perceptions.....		12,850 70
Honoraires pour divers services.....		350 15
G. L. Chitty, remboursement de solde de frais de voyage.....		9 29
Balance le 30 juin 1895.....	69,130 98	
E. D. Cameron, appointements, 1er juillet 1895 au 30 juin 1896.....	1,200 00	
A. G. Smith " " " ".....	900 00	
A. S. McDougall " " " ".....	600 00	
John Beattie " " " ".....	500 00	
Thos. S. Walton " " " ".....	94 00	
Wm. Van Abbott " " " ".....	825 00	
A. M. Ironside " " " ".....	729 00	
R. M. Stephen, M.D. " (partie) " ".....	43 52	
B. W. Ross " " " ".....	800 00	
J. P. Donnelly " " " ".....	800 00	
W. G. Egar " " " ".....	499 94	
J. Thackeray " " " ".....	650 00	
Alex. McKelvey " " " ".....	500 00	
A. English " " " ".....	500 00	
J. W. Jermyn " " " ".....	500 00	
A reporter.....	79,069 44	28,952 07

Fonds d'administration des terres des sauvages (N° 75)—*Suite.*

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
Report	\$ cts. 79,069 44	\$ cts. 28,952 07
<i>INTÉRÊT—Suite.</i>		
James Martin, appointements du 1er juillet 1895 au 30 juin 1896.....	600 00	
A. Brosseau " " " "	600 00	
A. O. Bastien " " " "	200 00	
D. J. McPhee " " " "	750 00	
Wm. Bateman " " " "	99 97	
W. H. Price " " " "	600 00	
Chas. McGibbon " " " "	500 00	
John Crowe " " " "	499 94	
A. McBride " " " "	100 00	
P. E. Jones, appoint. du 1er mai 1895 à février 1896, du 1er mai au 20 juin 1896.....	585 54	
J. G. Wallace, gardien de l'île, du 1er juillet au 31 décembre 1895.....	12 50	
A. B. Cowan, salaire " juillet et août 1895.....	25 88	
John Crowe " " du 1er au 28 mai 1895.....	36 29	
E. Bennett " " du 1er avril au 30 juin 1895.....	60 00	
Chas. Ironside " " du 1er janvier au 31 mai 1895.....	83 30	
Thos. S. Walton—		
Commission sur sommes perçues.....	\$ 401 79	
Somme allouée pour loyer de bureau	60 00	
Dépenses imprévues.....	16 70	
Frais de voyage.....	52 45	
		530 94
George Long—		
Commission sur sommes perçues.....	\$ 77 39	
Frais de poste.....	21 83	
		99 22
W. H. Price—		
Somme allouée pour loyer de bureau	\$ 60 00	
Dépenses imprévues.....	77 45	
Commission sur sommes perçues	271 36	
Frais de voyage.....	228 09	
		636 90
J. P. Donnelly—		
Somme allouée pour loyer de bureau.....	\$ 130 00	
Dépenses imprévues et frais de voyage.....	140 30	
		270 30
W. Van Abbott—		
Somme allouée pour loyer de bureau.....	\$ 154 50	
Dépenses imprévues.....	54 46	
Frais de voyage	139 35	
		348 31
Alex. McKelvey—		
Somme allouée pour loyer de bureau.....	\$ 60 00	
Frais de voyage.....	193 00	
		253 00
A. Brosseau—		
Somme allouée pour loyer de bureau.....	\$ 45 00	
Dépenses imprévues.....	53 06	
		98 06
A. English—		
Dépenses imprévues.....	\$ 69 55	
Frais de voyage.....	285 00	
		354 55
Wm. Simpson—		
Dépenses imprévues.....	\$ 148 82	
Commission sur sommes perçues	282 17	
		430 99
E. D. Cameron—		
Dépenses imprévues.....	\$ 92 90	
Commission sur ventes	16 50	
		109 40
A reporter.....	86,904 53	28,952 07

Département des affaires indiennes.

Fonds d'administration des terres des sauvages (N° 75)—*Suite.*

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Report.....	86,904 53	28,952 07
<i>INTÉRÊT—Suite.</i>		
C. J. Blomfield—		
Dépenses imprévues.....	\$ 11 30	
Commission sur sommes perçues.....	5 73	
	17 03	
Narcisse LeBel—		
Commission sur sommes perçues.....		11 44
B. W. Ross—		
Allocation pour loyer de bureau.....	\$ 50 00	
Dépenses imprévues et frais de port.....	211 77	
Commission.....	411 87	
Frais de voyage.....	383 40	
	1,057 04	
R. M. Stephen, M.D.—		
Allocation pour loyer.....		150 00
J. W. Jermyn—		
Dépenses imprévues.....		27 30
S. Hagan—		
Allocation pour loyer de bureau.....	\$ 24 00	
Commission sur sommes perçues.....	79 89	
Frais de voyages.....	42 95	
	146 84	
L. E. Otis—		
Commission sur sommes perçues.....	\$ 20 02	
Dépenses imprévues.....	1 17	
	21 19	
A. S. McDougall—		
Dépenses imprévues.....	\$ 13 62	
Frais de voyages.....	369 20	
	382 82	
Wm. Bateman—		
Dépenses imprévues et frais de port.....		5 21
John Thackeray—		
Dépenses imprévues.....	\$ 10 02	
Frais de voyages.....	56 47	
	66 49	
John Crowe—		
Dépenses imprévues.....		9 21
D. J. McPhee—		
Frais de voyages.....		87 95
E. P. Watson—		
Commission sur ventes.....	\$ 92 25	
Frais de voyages.....	22 07	
	114 32	
E. Bennett—		
Frais de voyages.....		6 00
A. B. Cowan—		
Frais de voyages.....		5 00
J. Martin—		
Allocation pour loyer de bureau.....	\$ 50 00	
Dépenses imprévues.....	3 25	
	53 25	
John Beattie—		
Frais de voyages.....		12 54
J. A. Macrae—		
Frais de voyages.....		145 00
A. Irving, garde-forestier, services du 1er avril 1895 au 30 juin 1895.....		113 00
W. H. Baxter " " " " " ".....		51 75
Wm. Collis " " " " " ".....		7 50
A. Monk " " du 1er octobre au 31 décembre 1895.....		22 50
G. W. Lane " " " " " ".....		14 25
A reporter.....	89,432 16	28,952 07

Fonds d'administration des terres des sauvages (N° 75)—Fin.

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
INTÉRÊT—Fin.		
Report	89,432 16	28,952 07
Robt. Russell, garde-forestier, services du 1er octobre au 31 décembre 1895.....	29 25	
Wm. Boyd " " du 1er janvier au 31 mars 1896.....	4 43	
T. J. McCauley, mesurage de bois.....	32 15	
J. Limmage, aide au mesurage de bois.....	23 80	
Citizen, Ottawa, annonces.....	79 65	
World, Toronto " ".....	34 40	
Mail, " ".....	123 90	
Gazette, Montréal " ".....	69 03	
Despatch, Hull " ".....	11 80	
Central Canadian " ".....	9 44	
Standard, Pembroke " ".....	9 44	
Times, Peterborough, annonces.....	20 65	
Intelligencer, Belleville " ".....	20 65	
La Presse, Montréal " ".....	23 60	
Le Canada " ".....	15 00	
News, South-Edmonton " ".....	13 20	
News, Wiarton " ".....	7 56	
Bulletin, Edmonton " ".....	6 00	
Extrait du compte des sauvages de Témiscamingue, annonce des ventes de coupes de bois.....	618 18	
A. B. Macdonald, services d'encanteur à la vente des coupes de bois.....	20 00	
Papeterie.....	233 20	
Impression.....	343 83	
George McKim, réparer le bâtiment de l'agence à Manitowaning.....	95 00	
Chèque impayé 41,378, 1889-90.....	24 00	
Jos. Garish, services.....	15 00	
Cie de messageries Dominion, frais de transport.....	7 60	
" " Canadienne " ".....	1 80	
W. A. McLeod, réparer les bâtiments de l'agence à Manitowaning.....	429 50	
Geo. W. Lane, inspection des terres.....	2 50	
Polycarpe Martin, services d'interprète lors du dénombrement.....	3 00	
W. T. Cook, évaluation de lots et mesurage du bois, Baie-Gore.....	11 50	
R. A. Ruttan, louage de cheval et vente de foin, Papaschase.....	3 00	
Thos. Arirhon, services et dépenses, dénombrement.....	22 00	
J. C. Locke, pupitre et chaise pour le bureau de Highgate.....	13 50	
Alex. McDonald, dépenses, inspection du bois, réserve de Dokis.....	110 14	
John Robinson, louage d'un tiroir à la poste de Manitowaning.....	1 50	
W. H. Plummer et Cie, tabac pour les sauvages de la rivière au Jardin.....	3 30	
A. Matté, loyer de maison lors des perceptions des loyers.....	4 00	
E. Beattie, bois pour le bureau, Highgate.....	27 72	
Cie de chemin de fer Canadien du Pacifique, frais de transport d'une presse.....	0 85	
J. H. Esquimaux, services d'interprète, Manitowaning.....	18 50	
Chas. Wabigigig, surveillance des exploitations forestières, île Manitouline.....	83 35	
Frank Francis, surveillance du bois, réserve de la Tobique.....	12 00	
John Ryan " " Papaschase.....	18 43	
J. Jenkins, réparer une presse pour l'agent Abbott.....	1 50	
J. F. Smith, surveillance du bois, réserve de Paspaschase.....	36 00	
Oswald Hinds, gouttière pour l'agence, Manitowaning.....	7 50	
Alex. Neilson, matériaux pour clôture.....	9 80	
J. Cook commission sur sommes perçues.....	45 00	
John Ormiston, en parfait paiement de ses services lors de la vente des Mille Îles.....	200 00	
Réception des sauvages qui ont assisté au conseil, île Manitouline.....	6 15	
Balance le 30 juin 1896.....		63,493 39
	92,445 46	92,445 46
Balance le 30 juin 1896, reportée.....	63,493 39	

Département des affaires indiennes.

Compte indéterminé (N^o 76)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		5,425 63
Transf. au compte des Pieds-Noirs des som. perc. en 1891 p. permis de coupe de foin.....	116 05	
Balance le 30 juin 1896.....	5,309 58	
	5,425 63	5,425 63
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		5,309 58
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		1,095 66
Intérêt sur capital placé.....		228 25
Bœuf vendu par divers sauvages.....		1,655 50
Poney.....		704 45
Remboursement fait par E. Labocan.....		80 00
Amendes perçues pour ventes de boisson.....		75 00
E. McColl, amendes perçues pour ventes de boisson.....		90 00
New-Westminster and Southern Railway, droit de passage, etc., réserve de Brownsville.....		293 50
A. W. Vowell, don à Sa Majesté de la part du chef Shakes.....		100 00
E. McColl, remboursement d'annuités de J. Ogeman et A. Cameron, bande du Lac Seul.....		10 00
E. D. Cameron, perçu à compte des dettes des Six-Nations.....		179 68
James Gass, produit de la vente de la vache de C. Paul.....		14 00
W. C. Dobie, amende perçue pour vente de boisson.....		25 00
B. W. Ross, rembours. d'avance pour grain de semence au printemps de 1895.....		8 80
" produit de la vente d'un bœuf de la bande du Pic.....		45 13
E. McColl " de bestiaux " Lac Seul.....		25 41
" loyers perçus pour la bande du Lac Seul.....		5 00
Caisse d'économie du bureau de poste au crédit de J. Ogeman et A. Cameron.....	10 00	
Transport de la somme reçue à titre de don à Sa Majesté du chef Shakes.....	100 00	
J. T. Burns, grain de semence.....	8 80	
Octave Jalbert " pour les sauvages du Pic.....	55 00	
Sauv. Charley, pour dégr. aux terr. par le ch. de fer New Westminster and Southern.....	208 50	
Sauv. Bill et sauv. Pierre " " " ".....	85 00	
D. McMurphy, frais de poursuite pour vente de boisson.....	7 00	
Billet de passage d'une jeune sauvagesse de Fort-William à la réserve du Pays Plat.....	4 85	
J. B. Harrington, fourrage pour chevaux de la bande du Pic.....	44 28	
Rév. G. A. Anderson, allocation de retraite, trimestre expiré le 31 mai 1896.....	50 00	
Augustus Cadotte, provisions fournies aux sauvages de Sagamook.....	75 00	
James Burnett, foin.....	56 00	
Alex. Stuart, inspection du bois.....	36 00	
E. A. Carr, prêt à John Angus pour acheter un bateau à vapeur.....	300 00	
R. Henry et H. McKay Wilson, à compte de dettes des Six-Nations.....	188 06	
Robert Shirra " " " ".....	5 63	
Joshua Woodley " " " ".....	8 84	
John Lanson " " " ".....	8 06	
Bryce, McMurrich et Cie " " " ".....	8 51	
Samson, produit de la vente du bétail.....	70 50	
Kaytipew " " " ".....	23 50	
Petit Baptiste " " " ".....	23 50	
Louis " " " ".....	23 50	
Joe Samson " " " ".....	23 50	
Saddle Back " " " ".....	23 50	
O. Measue " " " ".....	23 50	
George Potts " " " ".....	23 50	
John Potts " " " ".....	23 50	
Stony Paul " " " ".....	23 50	
Headman " " " ".....	23 50	
William " " " ".....	23 50	
Arthur " " " ".....	47 00	
Louis Bull " " " ".....	70 50	
Sabaptiste " " " ".....	23 50	
A reporter.....	1,729 53	4,635 38

Compte indéterminé—Fin.

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
INTÉRÊT—Fin.		
Report.....	1,729 53	4,635 38
John Bull, produit de la vente du bétail.....	47 00	
Mme Bull ".....	47 00	
François ".....	23 50	
Soosay ".....	30 00	
Petit Purie ".....	38 50	
James Ragged Gut ".....	38 50	
Joshua ".....	38 50	
Mackinow ".....	38 50	
Rattlesnake ".....	38 50	
Roasting ".....	38 50	
Petukwayhow ".....	47 00	
Nepoos ".....	23 50	
Gros Joe ".....	23 50	
Transférée au compte de la bande d'Enoch, amendes perçues, avec intérêt depuis mai 1889.....	129 09	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	55 49	
Balance le 30 juin 1896.....	2,248 77	
	4,635 38	4,635 38
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		2,248 77

Fonds des écoles des sauvages (N° 77.)

CAPITAL.	\$ cts.	\$ cts.
Balance le 30 juin 1895.....		141,222 83
Balance le 30 juin 1896.....	141,222 83	
	141,222 83	141,222 83
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		141,222 83
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....	40,434 23	
Rév. M. Mainville, partie de rétribution de missionnaire, du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	203 32	
Rév. J. M. Roy, rétribution de missionnaire, du 1er avril 1895 au 30 septembre 1895.....	117 50	
Rév. A. G. Smith, rétribution de missionnaire, du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	400 00	
Rév. J. Jacobs, rétribution de missionnaire, du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	400 00	
Rév. Guil. Giroux, rétribution de missionnaire, du 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	225 96	
Rév. Jos. de Gonzague, rétribution de missionnaire, du 1er octobre 1895 au 31 mars 1896.....	117 50	
Subvention à l'institut de Mount-Elgin.....	3,525 00	
Impression et papeterie.....	7 80	
H. D. Johnston, inspection d'école, institut de Mount-Elgin.....	7 00	
Intérêt sur capital placé.....		4,082 60
Part du crédit législatif de \$14,000.....		2,016 89
Balance le 30 juin 1896.....		39,338 82
	45,438 31	45,438 31
Balance le 30 juin 1896, reportée.....	30,338 82	

Département des affaires indiennes

Compte du fonds de retraite (N° 79*)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....	18,898 33	
J. C. Phipps, allocation de retraite, 1er avril 1895 au 31 mars 1896.....	480 00	
Froome Talfourd " " " ".....	400 00	
J. T. Gilkison " " " ".....	856 02	
A. B. Cowan " " " ".....	74 19	
Intérêt sur surplus.....	661 44	
Retenues sur appointements des agents.....		182 65
Balance le 30 juin 1896.....		21,187 33
	21,369 98	21,369 98
Balance le 30 juin 1896, reportée.....	21,187 33	

* N° 78 est un compte de crédit qu'on trouvera à la page 480.

Sauvages de la Pointe-Grondine, Ont. (N° 80.)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1895.....		8,558 25
Balance le 30 juin 1896.....	8,558 25	
	8,558 25	8,558 25
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		8,558 25
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		325 67
Intérêt sur capital placé.....		310 94
Loyers perçus.....		124 22
Remise d'intérêt sur somme perçue.....		15 40
R. M. Stephen, M.D., partie de rétribution du 1er juillet 1895 au 30 juin 1896..	23 52	
B. W. Ross, intérêt pour distribution.....	250 00	
Elliott et Cie, coût partiel de médicaments.....	13 49	
" instruments de chirurgie.....	0 82	
James Burnett, foin pour divers sauvages.....	3 20	
Chaux pour fins d'hygiène.....	3 70	
Caisse d'administ. des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	7 45	
Balance le 30 juin 1896.....	474 05	
	776 22	776 23
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		474 05

Sauvages de la Baie du Poisson-Blanc, Ont. (N° 81)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		2,389 49
Balance le 30 juin 1896.....	2,389 49	
	2,389 49	2,389 49
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		2,389 49
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		1,146 05
Intérêt sur capital placé.....		123 74
Balance le 30 juin 1896.....	1,269 79	
	1,269 79	1,269 79
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		1,269 79

Sauvages de la Baie du Poisson-Blanc, Ont. (N° 82).

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1895.....		15,804 05
Droits perçus sur bois.....		11,252 81
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	1,125 28	
Balance le 30 juin 1896.....	25,931 58	
	27,056 86	27,056 86
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		25,931 58
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		483 10
Loyer de terrain perçu.....		205 00
Intérêt sur capital placé.....		570 05
Remboursement d'intérêt envoyé pour distribution.....		16 48
" à compte d'avances pour achat de grain de semence.....		2 70
W. H. Howey, M.D., soins médicaux et médicaments, du 1er avril 1895 au 31 1896.....	300 00	
B. W. Ross, intérêt pour distribution.....	400 00	
J. T. Burns, grain de semence pour divers sauvages.....	2 70	
Compagnie de la Baie-d'Hudson, réparer l'école.....	21 75	
Samuel Meredith, matériaux et réparation de l'église et de l'école.....	40 00	
Impression et papeterie.....	2 33	
M. Napitch, bois pour école.....	20 00	
Negogwin.....	20 00	
R. English, tableau pour l'école.....	4 35	
D. O'Connor, matériaux pour l'école à Naughton.....	24 00	
Cie de la Baie-d'Hudson, clous pour l'école à Naughton.....	1 00	
George Pepeguis, ouvrage.....	5 00	
Caisse d'administ. des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	12 30	
Balance le 30 juin 1896.....	423 90	
	1,277 33	1,277 33
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		423 90

Département des affaires indiennes

Bande de Kyuquoh, C.-B. (N° 83)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Victoria Trading and Sealing Co., pour loyer.....		25 00
Caisse d'adm. des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	1 50	
Balance le 30 juin 1896.....	23 50	
	25 00	25 00
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		25 00

Bande de Hope, C.-B. (N° 84).

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1895.....		3,621 51
Balance le 30 juin 1896.....	3,621 51	
	3,621 51	3,621 51
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		3,621 51
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		582 40
Intérêt sur capital placé.....		174 14
Balance, le 30 juin 1896.....	729 54	
	729 54	729 54
Balance 30 juin 1896, reportée.....		729 54

Bande de Pagonakeshick, Ont. (N° 85).

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1895.....		766 78
Balance le 30 juin 1896.....	766 78	
	766 78	766 78
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		766 78
INTERÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		360 75
Intérêt sur capital placé.....		39 46
Balance le 30 juin 1896.....	400 21	
	400 21	400 21
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		400 21

Sauvages du Lac de L'Aigle, Man. (N° 90)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		2,597 00
Droits sur bois de construction.....		122 00
Caisse d'adm. des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	12 20	
Balance le 30 juin 1896.....	2,706 85	
	2,719 05	2,719 05
Balance le 30 juin 1896.....		2,706 85
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		170 83
Intérêt sur capital placé.....		96 88
Balance le 30 juin 1896.....	267 71	
	267 71	267 71
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		267 71

Sauvages du Lac du Flux et Reflux, Man. (N° 91)

CAPITAL.	\$ cts.	\$ cts.
Balance le 30 juin 1895.....		148 50
Balance le 30 juin 1896.....	148 50	
	148 50	148 50
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		148 50
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		36 70
Intérêt sur capital placé.....		6 48
Cie de la Baie-d'Hudson, fontes pour moissonneuse.....	4 50	
Balance le 30 juin 1896.....	38 68	
	43 18	43 18
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		38 68

Département des affaires indiennes.

Sauvages de Ristigouche, P.Q. (N° 92)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895		68 00
Balance le 30 juin 1896	68 00	
	68 00	68 00
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		68 00
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895		4 16
Intérêt sur capital placé		2 53
Joseph Obscomps, articles fournis à l'école de la mission.....	1 31	
John Huckell, pension du chef Martin et d'Isaac.....	2 50	
Balance le 30 juin 1896.....	2 88	
	6 69	6 69
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		2 88

Sauvages de Sainte-Marie, N.-B. (N° 93)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1895		45 94
Balance le 30 juin 1896.....	45 94	
	45 94	45 94
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		45 94
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895		53 05
Intérêt sur capital placé.....		3 46
Amende perçue, vente de boisson.....		17 50
Caisse d'administration des terres des sauv., commission sur sommes perçues....	1 05	
Balance le 30 juin 1896.....	72 96	
	74 01	74 01
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		72 96

Sauvages d'Okanagan, C.-B. (N° 94)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		191 52
Balance le 30 juin 1896.....	191 52	
	191 52	191 52
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		191 52
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		13 62
Intérêt sur capital placé.....		7 18
Balance le 30 juin 1896.....	20 80	
	20 80	20 80
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		20 80

Sauvages de Wabigon, Man. (N° 95.)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1895.....		31 21
Balance le 30 juin 1896.....	31 21	
	31 21	31 21
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		31 21
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		52 89
Intérêt sur capital placé.....		2 94
Cheemin de fer canadien du Pacifique, pour vache tuée.....		20 00
Caisse d'administration des terres des sauv., proportion p. c. sur sommes perçues.	1 20	
Balance le 30 juin 1896.....	74 63	
	75 83	75 83
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		74 63

Bande des Chéhalis, C.-B. (N° 97*.)

Balance le 30 juin 1895.....		4,384 04
Intérêt sur capital placé.....		153 44
Balance le 30 juin 1896.....	4,537 48	
	4,537 48	4,537 48
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		4,537 48

* N° 96 clos.

Département des affaires indiennes.

Sauvages du comté de Cumberland, N.-E. (N° 98)

En comte avec le département des affaires des sauvages.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895		155 16
Balance le 30 juin 1896	155 16	
	155 16	155 16
Balance le 30 juin 1896, reportée		155 16
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895		30 87
Intérêt sur capital placé		6 51
Balance le 30 juin 1896	37 38	
	37 38	37 38
Balance le 30 juin 1896, reportée		37 38

Héritiers du chef Piknawatick. (N° 99.)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1895		1,260 00
Somme transférée du compte des sauvages de la rivière du Désert pour abandon de terre		3,100 00
Balance le 30 juin 1896	4,360 00	
	4,360 00	4,360 00
Balance le 30 juin 1896, reportée		4,360 00
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895		192 36
Intérêt sur capital placé		50 83
Loyers perçus		33 00
Intérêt sur somme transférée du compte des sauvages de la rivière du Désert pour abandon de terre		91 55
Peter Tenesco, loyer dû à des héritiers	329 30	
Caisse d'administ. des terres des sauvages, commission sur sommes perçues	1 98	
Balance le 30 juin 1896	36 46	
	367 74	367 74
Balance le 30 juin 1896, reportée		36 46

Bande d'Une-Flèche, T.N.-O. (N° 100.)

Balance le 30 juin 1895		53 48
Intérêt sur capital placé		1 87
Balance le 30 juin 1896	55 35	
	55 35	55 35
Balance le 30 juin 1896, reportée		55 35

Sauvages de Port-Medway, N.-E. (N° 101)

En compte avec le département des affaires des sauvages.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895		166 25
Intérêt sur capital placé		5 82
Balance le 30 juin 1896	172 07	
	172 07	172 07
Balance le 30 juin 1896, reportée		172 07

Sauvages de la réserve 38 A, traité n° 3 (N° 102.)

Balance le 30 juin 1895		1,863 97
Droits sur douelles coupées illégalement		12 00
Caisse d'administ. des terres des sauvages, commission sur sommes perçues	1 20	
Balance le 30 juin 1896	1,874 77	
	1,875 97	1,875 97
Balance le 30 juin 1896, reportée		1,874 77

Sauvages de Eel-Ground, N.-B. (N° 103.)

Balance le 30 juin 1895		138 84
Intérêt sur capital placé		4 86
Balance le 30 juin 1896	143 70	
	143 70	143 70
Balance le 30 juin 1896, reportée		143 70

Héritiers de J. Williams et Ann Ketsetsaronkwa (N° 104.)

Balance le 30 juin 1895		331 20
Intérêt sur capital placé		11 59
Intérêt dû aux héritiers de J. Williams	13 40	
Balance le 30 juin 1896	329 39	
	342 79	342 79
Balance le 30 juin 1896, reportée		329 39

Département des affaires indiennes.

Sauvages de la réserve 31C de la Grande-Ile, traité n° 3 (N° 105)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		2,312 27
Balance le 30 juin 1896.....	2,312 27	
	2,312 27	2,312 27
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		2,312 27
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		120 20
Intérêt sur capital placé.....		85 14
Balance le 30 juin 1896.....	205 34	
	205 34	205 34
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		205 34

Sauvages du Lac du Cygne, Man. (N° 106)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1895.....		405 86
E. McColl, pour blé vendu.....		403 50
Intérêt sur capital placé.....		14 21
Réparer les instruments aratoires.....	4 40	
John Cameron, services lors des récoltes.....	110 00	
Malcolm Campbell, pension des hommes et des chevaux lors du battage.....	36 50	
Swan Lake Threshing Company, battage de grain.....	101 44	
Keechenakoh, partie des produits de la vente du blé.....	71 87	
Wakemahwaustung " ".....	9 91	
Kaypaykesequape " ".....	21 77	
Paschals " ".....	42 05	
Simon St. Germain, à titre d'instructeur.....	61 00	
Caisse d'adm. des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	24 21	
Balance le 30 juin 1896.....	330 42	
	823 57	823 57
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		330 42

Sauvages de Spellamcheen, C.-B. (N° 107)

Balance le 30 juin 1895.....		723 64
Intérêt sur capital placé.....		25 33
Balance le 30 juin 1896.....	748 97	
	748 97	748 97
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		748 97

Squahs, C.-B. (N° 110)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.		Avoir.	
	\$	c.	\$	c.
Balance le 30 juin 1895.....			155	57
Loyers.....			12	00
Intérêt sur capital placé.....			5	44
Caisse d'adm. des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	0	72		
Balance le 30 juin 1896.....	172	29		
	173	01	173	01
Balance le 30 juin 1896, reportée.....			172	29

Sauvages du Lac Sumas, C.-B. (N° 112)

Balance le 30 juin 1895.....			83	07
A. W. Vowell, honoraires.....			50	00
Intérêt sur capital placé.....			2	91
Harnais pour Ned et Dic Peter.....	28	00		
Caisse d'adm. des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	3	00		
Balance le 30 juin 1896.....	104	98		
	135	98	135	98
Balance le 30 juin 1896, reportée.....			104	98

Bande du Lac Manitoba (N° 113)

CAPITAL.				
Balance le 30 juin 1895.....			29	97
Intérêt sur capital placé.....			1	05
Balance le 30 juin 1896.....	31	02		
	31	02	31	02
Balance le 30 juin 1896, reportée.....			31	02

Réserve des Frères, N.B. (N° 114)

Balance le 30 juin 1895.....			19	31
Intérêt sur capital placé.....			0	68
Balance le 30 juin 1896.....	19	99		
	19	99	19	99
Balance le 30 juin 1896, reportée.....			19	99

Sauvages du Banc-Rouge, N.-B. (N° 115)

Balance le 30 juin 1895.....			942	76
Intérêt sur capital placé.....			33	00
Balance le 30 juin 1896.....	975	76		
	975	76	975	76
Balance le 30 juin 1896, reportée.....			975	76

Département des affaires indiennes.

Sauvages de l'Eglise-Brûlée, N.-B. (N° 116)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895		260 79
Intérêt sur capital placé.....		9 13
Balance le 30 juin 1896	269 92	
	269 92	269 92
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		269 92

Sauvages du Lac Wallabuck, N.-E. (N° 117)

Balance le 30 juin 1895		207 73
Intérêt sur capital placé.....		7 27
Balance le 30 juin 1896	215 00	
	215 00	215 00
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		215 00

Bande d'Enoch (N° 120*)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1895		13,220 63
Droits perçus sur terres et bois.....		2,782 70
Robert W. Lindnem, remboursement.....	54 82	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	272 79	
Balance le 30 juin 1896	15,675 72	
	16,003 33	16,003 33
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		15,675 72
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895		314 51
Intérêt sur capital placé.....		473 73
Amendes perçues, vente de boissons, depuis mai 1889, transf. du compte indéterminé.....		129 09
Amendes perçues, vente de boissons, par Goodrige.....		25 00
" " Brunnell et Gagnon.....		50 00
Droits, permis de couper du foin.....		56 75
Somme perçue des sauvages en paiement de partie du coût d'une batteuse.....		175 00
Massey Harris Cie, à compte d'une batteuse.....	250 00	
N. D. Beek, procédures judiciaires <i>re</i> pours. relat. à des ventes de boissons.....	60 00	
J. F. Smith, services <i>re</i> bois abattu sur la réserve de Passpaschase.....	27 00	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	7 91	
Balance le 30 juin 1896	879 17	
	1,224 08	1,224 08
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		879 17

* Nos 118 et 119 sont des comptes de crédit et se trouvent à la page 480.

Réserve de l'Ours-Blanc, T.N.-O. (N° 121)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.		Avoir.	
	\$	c.	\$	c.
Balance le 30 juin 1895				4 91
Amendes perçues				29 00
Produit du bœuf vendu par divers sauvages				21 10
Honoraires de permis de couper du foin				4 45
Intérêt sur capital placé				0 17
Moose Mountain Trading Co., pour du thé	4	45		
Kakakeway, moitié d'amende en paiement de services	2	00		
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues	3	43		
Balance le 30 juin 1896	49	75		
			59	63
Balance le 30 juin 1896, reportée				49 75

Sauvages de Whycomagh, N.-E. (N° 122)

Balance le 30 juin 1895				6 22
Intérêt sur capital placé				0 22
R. L. Burden, services professionnels	4	31		
Balance le 30 juin 1896	2	13		
			6	44
Balance le 30 juin 1896, reportée				2 13

Sauvages de Gibson, Ont. (N° 123)

CAPITAL.				
Balance le 30 juin 1895				256 50
Droits perçus sur bois				15 00
Partie de verse. annuel par la Georgian Bay Lumber Co., pour terres submergées				75 00
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues	9	00		
Balance le 30 juin 1896, reportée	337	50		
			346	50
Balance le 30 juin 1896, reportée				337 50
INTÉRÊT.				
Balance le 30 juin 1895				323 01
Partie de verse. annuel par la Georgian Bay Lumber Co., pour terres submergées				110 50
Intérêt sur capital placé				20 28
Loyer perçu				5 00
Wm. Beatty, pour instruments aratoires	10	50		
Isaac Day, inspection d'école	22	50		
Mary Laforce, loyer pour les enfants de feu Baptiste Street	5	00		
J. Burgess, provisions, etc., pour sauvages indigents	26	60		
Sarah Cook, compensation pour terres submergées	42	00		
Peter White " "	15	00		
Mark Nelson " "	9	50		
Louis Sahanatein " "	15	00		
Jos. Sahanatein " "	3	00		
Jos. Franks " "	2	50		
Nap. Commadant " "	2	50		
Moses Thomas " "	6	00		
Sarah Cook " "	42	00		
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues	6	93		
Balance le 30 juin 1896	249	76		
			458	79
Balance le 30 juin 1896, reportée				249 76

Département des affaires indiennes.

Sauvages du Lac Texas, C.-B. (N° 124)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		1,274 21
Intérêt sur capital placé.....		44 60
Balance le 30 juin 1896.....	1,318 81	
	1,318 81	1,318 81
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		1,318 81

Sauvages de Yale, C.-B. (N° 125)

Balance le 30 juin 1895.....		840 03
Intérêt sur capital placé.....		29 40
Loyers.....		12 30
Frederick Norris, instruments aratoires.....	17 30	
J. Trapp et Cie.....	23 56	
Frederick Norris, harnais double.....	27 00	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	0 74	
Balance le 30 juin 1896.....	813 13	
	881 73	881 73
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		813 13

Sauvages de Nicoamen, C.-B., (N° 126)

Balance le 30 juin 1895.....		356 11
Intérêt sur capital placé.....		12 46
Balance le 30 juin 1896.....	368 57	
	368 57	368 57
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		368 57

Sauvages de la Longue-Plaine, Man. (N° 127)

Balance le 30 juin 1895.....		847 51
Intérêt sur capital placé.....		29 66
Watson et Whimster, réparer faucheuse.....	5 63	
Balance le 30 juin 1896.....	871 54	
	877 17	877 17
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		871 54

Bande de Matsqui-sah-hah-com, C.-B. (N° 129)

Balance le 30 juin 1895.....		119 74
Intérêt sur capital placé.....		4 19
Frederick Norris, instruments aratoires.....	15 50	
J. Trapp et Cie.....	23 00	
Balance le 30 juin 1896.....	85 43	
	123 93	123 93
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		85 43

Bande de Coutcheeching Man. (N° 130)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.		Avoir.	
	\$	c.	\$	c.
Balance le 30 juin 1895			135	46
Intérêt sur capital placé			4	74
Amendes perçues pour vente de boisson			75	00
Richard Lyons, services d'interprète	1	50		
Cie de la Baie d'Hudson, provisions pour témoins	2	15		
C. Callemore, transport de témoins	8	00		
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions	4	50		
Balance le 30 juin 1896	199	05		
	215	20	215	20
Balance le 30 juin 1896, reportée			199	05

Band de Hungry Hall, N° 1, Man. (N° 131)

Balance le 30 juin 1895			55	44
Intérêt sur capital placé			1	94
E. McColl, droits sur bois			227	00
" amendes pour vente de boisson			75	00
James Little, articles divers	133	15		
Ed. Hyland, provisions	55	60		
James Robinson, dépenses <i>re</i> poursuites pour vente de boisson	71	73		
W. J. Keating, réception de déclaration	1	00		
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions	27	20		
Balance le 30 juin 1896	70	70		
	359	38	359	38
Balance le 30 juin 1896, reportée			70	70

Bande de Way-way-see-cappo, T.N.-O. (N° 132)

Balance le 30 juin 1895			95	97
Intérêt sur capital placé			3	36
Amende pour avoir coupé du bois			8	50
J. Smith, matériaux pour clôture	79	99		
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions	85			
Balance le 30 juin 1896	26	99		
	107	83	107	83
Balance le 30 juin 1896, reportée			26	99

Bande de Tsoo-a-die C.-B. (N° 133)

Balance le 30 juin 1895			541	01
Intérêt sur capital placé			18	94
A. W. Vowell, loyers perçus			234	50
Burnett Saw-mill Co., bois pour conduites d'eau	316	13		
McLennan, McFeely Co., fer pour conduites d'eau	123	86		
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions	14	07		
Balance le 30 juin 1896	335	39		
	794	45	794	45
Balance le 30 juin 1896, reportée			335	39

Département des affaires indiennes.

Sauvages de Langley, C.-B. (N° 134)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895		177 69
Intérêt sur capital placé		6 23
Balance le 30 juin 1896	183 92	
	183 92	183 92
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		183 92

Bande de John Smith, T.N.-O. (N° 135*)

Amende pour vente de liqueurs perçue.		25 00
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.	1 50	
Balance le 30 juin 1896	23 50	
	25 00	25 00
Balance le 30 juin 1896, reportée		25 00

Sauvages de Betsiamits, Qué. (N° 137)

Balance le 30 juin 1895		1,224 32
Intérêt sur capital placé		42 85
Sommes perçues pour terres et bois.		2,202 20
J. J. Harrington, procédures judiciaires re saisie de bois	30 00	
Chas. Angers, " Reine vs Girouard et Beaudette.	128 81	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.	198 26	
Balance le 30 juin 1896	3,112 30	
	3,469 37	3,469 37
Balance le 30 juin 1896, reportée		3,112 30

* N° 136 est un compte de crédit et se trouve à la page 480.

Pieds-Noirs, T.N.-O. (N^o 138)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.		Avoir.	
	\$	c.	\$	c.
Balance le 30 juin 1895			274	28
Intérêt sur capital placé			9	60
Amende perçue pour vente de boisson			100	00
Droits sur bois perçus			138	05
Sommes perçues pour houille vendue à Henderson			400	70
Droit régalién sur houille			177	55
Poneys vendus			20	00
Transf. du compte indéterminé, honoraires perçus pour permis de couper du foin			116	05
H. W. Bragg, matériaux pour tendre un câble	10	05		
James Baylis, outils pour houillère	13	25		
Calgary Hardware Company, huile pour exploitations de houillère	7	40		
" " poudre à miner	13	05		
" " matériaux pour miner	31	24		
P. Beaupré, manches de pics, pour exploitation de houillère	0	60		
Montant payé pour main-d'œuvre dans la houillère	255	12		
Cie de la Baie-d'Hudson, dépenses	185	37		
E. Griesback et D. E. Knight, matériaux pour houillère	32	66		
" " bois	4	67		
Wm. Service, forgeage	8	00		
Transport de poteaux	18	00		
C. A. Trawson, charger un wagon de bois	8	00		
Dépenses pour irrigation	195	52		
Cie de la Baie-d'Hudson, commission	1	15		
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions	77	63		
Balance le 30 juin 1896	374	52		
			1,236	23
Balance le 30 juin 1896, reportée				374 52

Bande de Petits-Os, T.N.-O. (N^o 140*)

Balance le 30 juin 1895		109	81
Intérêt sur capital placé		3	84
Sommes perçues pour permis de couper du foin		82	00
" " " bois		15	40
" " à compte de droits sur bois			3 00
Chariot pour Shesheep	50	00	
Massey Harris Co., chariot pour les fils de feu Petit-Os	69	00	
A. A. Moore, services pour protéger le bois et le foin	16	00	
Love et Tryon, articles fournis à Puputch	5	00	
Massey Harris Co., balance due sur un chariot pour Shesheep	25	00	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions	7	00	
Balance le 30 juin 1896	42	05	
		214	05
Balance le 30 juin 1896, reportée			42 05

Bande de Halalt, C.-B. (N^o 141)

Balance le 30 juin 1895		137	68
Intérêt sur capital placé		4	82
Balance le 30 juin 1896	142	50	
	142	50	142 50
Balance le 30 juin 1896, reportée			142 50

* N^o 139 est un compte de crédit et sera trouvé à la page 480.

Département des affaires indiennes.

Bande de Côté, T. du N.-O. (N° 142)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		63 22
Intérêt sur capital placé.....		2 21
Amende perçue.....		5 00
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	0 30	
Balance le 30 juin 1896.....	70 13	
	70 43	70 43
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		70 13

Bande de l'Homme-qui-a-pris-l'Habit, T. du N.-O. (N° 143)

Balance le 30 juin 1895.....		7 06
Intérêt sur capital placé.....		0 25
Balance le 30 juin 1896.....	7 31	
	7 31	7 31
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		7 31

Bande de Boothroyd, C.-B. (N° 147*)

Balance le 30 juin 1895.....		107 28
Intérêt sur capital placé.....		3 75
Balance le 30 juin 1896.....	111 03	
	111 03	111 03
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		111 03

Bande de Siska, C.-B. (N° 148)

Balance le 30 juin 1895.....		89 42
Intérêt sur capital placé.....		3 13
Balance le 30 juin 1896.....	92 55	
	92 55	92 55
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		92 55

Bande de Kanaka, C.-B. (N° 149)

Balance le 30 juin 1895.....		109 77
Intérêt sur capital placé.....		3 84
Balance le 30 juin 1896.....	113 61	
	113 61	113 61
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		113 61

* Nos 144 et 145 sont des comptes de crédits et seront trouvés à la page 480. N° 146 est clos.

Bande de Skuppa, C.-B. (N° 150)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.		Avoir.	
	§	c.	§	c.
Balance le 30 juin 1895.....			76	84
Intérêt sur capital placé.....			2	69
Balance le 30 juin 1896.....	79	53		
	79	53	79	53
Balance le 30 juin 1896, reportée.....			79	53

Bande de Lytton, C.-B. (N° 151)

Balance le 30 juin 1895.....			0	83
Intérêt sur capital placé.....				0 03
Balance le 30 juin 1896.....	0	86		
	0	86	0	86
Balance le 30 juin 1896.....				0 86

Cook's-Ferry, C.-B. (N° 152)

Balance le 30 juin 1895.....			329	51
Intérêt sur capital placé.....			11	53
Balance le 30 juin 1896.....	341	04		
	341	04	341	04
Balance le 30 juin 1896, reportée ..				341 04

Réserve de Salmon-Arm, C.-B. (N° 153)

Balance le 30 juin 1895.....			7	76
Intérêt sur capital placé.....				0 27
Balance le 30 juin 1896.....	8	03		
	8	03	8	03
Balance le 30 juin 1896, reportée.....				8 03

Sarcis, T. du N.-O. (N° 154)

Amendes perçues pour vente de boissons.....			75	00
Somme reçue pour hivernage du bétail.....			30	00
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	6	30		
Balance le 30 juin 1896.....	98	70		
	105	00	105	00
Balance le 30 juin 1896, reportée.....				98 70

Département des affaires indiennes.

Bande de Samson, T. du N.-O. (N° 155.)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		2 20
Intérêt sur capital placé.....		0 08
Amendes perçues pour vente de boisson.....		100 00
Honoraires pour permis de couper du foin.....		3 75
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	6 23	
Balance le 30 juin 1896.....	99 80	
	106 03	106 03
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		99 80

Bande du Faisan-Rouge, T. du N.-O. (N° 156)

Balance le 30 juin 1895.....		28 86
Intérêt sur capital placé.....		1 01
Balance le 30 juin 1896.....	29 87	
	29 87	29 87
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		29 87

Bande de Ohamil, C.-B. (N° 157)

Balance le 30 juin 1895.....		212 51
Intérêt sur capital placé.....		7 44
Somme payée pour harnais double.....	15 00	
Balance le 30 juin 1896.....	204 95	
	219 95	219 95
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		204 95

Bande de Skawahlook, C.-B. (N° 158)

Balance le 30 juin 1895.....		192 52
Intérêt sur capital placé.....		6 74
Balance le 30 juin 1896.....	199 26	
	199 26	199 26
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		199 26

Bande de Union-Bar, C.-B. (N° 159)

Balance le 30 juin 1895.....		448 14
Intérêt sur capital placé.....		15 68
Balance le 30 juin 1896.....	463 82	
	463 82	463 82
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		463 82

Bande de Spuzzum, C.-B. (N° 160)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.		Avoir.	
	\$	c.	\$	c.
Balance le 30 juin 1895.....			181	89
Intérêt sur capital placé.....			6	37
Balance le 30 juin 1896.....	188	26		
	188	26	188	26
Balance le 30 juin 1896, reportée.....			188	26

Bande de Boston-Bar, B.-C. (N° 161)

Balance le 30 juin 1895.....			271	83
Intérêt sur capital placé.....			9	51
Balance le 30 juin 1896.....	281	34		
	281	34	281	34
Balance le 30 juin 1896, reportée.....			281	34

Bande de Popkum, C.-B. (N° 162)

Balance le 30 juin 1895.....			93	02
Intérêt sur capital placé.....			3	26
Balance le 30 juin 1896.....	96	28		
	96	28	96	28
Balance le 30 juin 1896, reportée.....			96	28

Bande de Squawtits C.-B. (N° 163)

Balance le 30 juin 1895.....			29	15
Intérêt sur capital placé.....			1	02
Balance le 30 juin 1896.....	30	17		
	30	17	30	17
Balance le 30 juin 1896, reportée.....			30	17

Petite réserve du Sud-Ouest, N.-B. (N° 164)

Balance le 30 juin 1895.....			163	83
Intérêt sur capital placé.....			5	73
Balance le 30 juin 1896.....	169	56		
	169	56	169	56
Balance le 30 juin 1896.....			169	56

Département des affaires indiennes.

Réserve du Grand-Trou, N.-B. (N° 165)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		326 97
Intérêt sur capital placé.....		11 44
Sommes perçues à titre de droits sur bois.....		265 00
Frais judiciaires, etc.....	52 00	150 00
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....	35 50	
Balance le 30 juin 1896.....	665 91	
	753 41	753 41
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		665 91

Réserve de Peau-d'Hermine, T.N.-O. (N° 167)

Balance le 30 juin 1895.....		5 05
Intérêt sur capital placé.....		0 18
Honoraires de permis de couper du foin.....		3 50
Amendes perçues pour vente de boissons.....		25 00
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions.....	1 71	
Balance le 30 juin 1886.....	32 02	
	33 73	33 73
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		32 02

Bande de la Rivière du Pont C.-B. (N° 168)

Balance le 30 juin 1895.....		316 78
Intérêt sur capital placé.....		11 09
Balance le 30 juin 1896.....	327 87	
	327 87	327 87
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		327 87

Sioux de la Rivière du Chêne, T.N.-O. (N° 170)

Balance le 30 juin 1895.....		75 95
Intérêt sur capital placé.....		2 66
Amendes imposées aux sauvages pour n'avoir pas travaillé aux clôtures.....		5 60
Amendes perçues pour vente de boissons.....		25 00
Produit de la vente de bestiaux.....		28 10
Snayankie, pour du foin.....	27 00	
Macdonald et Macdonald, services professionnels.....	35 71	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions.....	1 90	
Balance le 30 juin 1896.....	72 70	
	137 31	137 31
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		72 70

Assiniboines, T.N.-O. (N° 171)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		715 24
W. E. Cochrane, pour bétail.....	648 00	
Balance le 30 juin 1896.....	67 24	
	715 24	715 24
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		67 24
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1895.....		34 99
Intérêt sur capital placé.....		26 26
Loyers perçus.....		124 70
Produit de la vente de bestiaux.....		139 00
Transfert de sommes portées par erreur au compte de la bande du Faisan-Rouge.....		437 00
Remboursement par divers sauvages pour frais de pâturage.....		255 00
Frais de pâturage.....	255 40	
Maringouin et 19 autres, bestiaux.....	576 00	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions.....	7 48	
Balance le 30 juin 1896.....	178 07	
	1,016 95	1,016 95
Balance le 30 juin 1896.....		178 07

Bande d'Ohiat, C.-B. (N° 172)

Balance le 30 juin 1895.....		110 23
Intérêt sur capital placé.....		3 86
Loyers perçus.....		55 00
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions.....	3 30	
Balance le 30 juin 1896.....	165 79	
	169 09	169 09
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		165 79

Gens-du-Sang, T.N.-O. (N° 173)

Balance le 30 juin 1895.....		54 05
Intérêt sur capital placé.....		1 89
Brown Ranche et Cie, pour pâturage.....		99 60
Amende perçue pour vente de boisson.....		24 72
Produit de vente de foin.....		198 50
Souscrit par les sauvages pour la construction d'une scierie.....		7 00
Somme versée à compte d'une scierie.....	62 94	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions.....	19 37	
Balance le 30 juin 1896.....	303 45	
	385 76	385 76
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		303 45

Département des affaires indiennes.

Reserve d'Islington, Man. (N° 174)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		25 17
Intérêt sur capital placé.....		88
Balance le 30 juin 1896.....	26 05	
	26 05	26 05
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		26 05

Réserve d'Edmundston, N.B. (N° 175)

Balance le 30 juin 1895.....		13 63
Intérêt sur capital placé.....		48
Balance le 30 juin 1896.....	14 11	
	14 11	14 11
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		14 11

Bande de la Rivière Nanaïmo, C.-B. (N° 176)

Balance le 30 juin 1895.....		189 07
Intérêt sur capital placé.....		6 62
Balance le 30 juin 1896.....	195 69	
	195 69	195 69
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		195 69

Bande de Chuk-chu-kualk, C.-B. (N° 177)

Balance le 30 juin 1895.....		352 04
Intérêt sur capital placé.....		12 32
Prix de revient d'une faucheuse.....	72 50	
Balance le 30 juin 1896.....	291 86	
	364 36	364 36
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		291 86

Bande de la Rivière-qui-roule, Man. (N° 178)

Balance le 30 juin 1895.....		127 98
Intérêt sur capital placé.....		4 48
Amende perçue.....		50 00
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions.....	3 00	
Balance le 30 juin 1896.....	179 46	
	182 46	182 46
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		179 46

Réserve de la Grande-Anse, N.-B. (N° 179)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	§ c.	§ c.
Balance le 30 juin 1895.....		343 62
Intérêt sur capital placé.....		12 03
Vente de terres.....		50 00
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions.....	5 00	
Balance le 30 juin 1896.....	400 65	
	405 65	405 65
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		400 65

Bande des Chippewayans, Lac-aux-Oignons, T.N.-O. (N° 180)

Balance le 30 juin 1895.....		24 30
Intérêt sur capital placé.....		85
Balance le 30 juin 1896.....	25 15	
	25 15	25 15
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		25 15

Bande de Dokis, Ont. (N° 182)

Balance le 30 juin 1895.....		48 68
Intérêt sur capital placé.....		1 70
Balance le 30 juin 1896.....	50 38	
	50 38	50 38
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		50 38

Réserve de Piapot, T.N.-O. (N° 183)

Balance le 30 juin 1895.....		12 00
R. J. Tinning, pour articles fournis.....	10 80	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions.....	1 20	
	12 00	12 00

Bande de Cowessess T.N.-O. (N° 184)

Balance le 30 juin 1895.....		44 44
Intérêt sur capital placé.....		1 55
Amendes perçues pour vente de boisson.....		15 00
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions.....	0 90	
Balance le 30 juin 1896.....	60 09	
	60 99	60 99
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		60 09

Département des affaires indiennes.

Sioux de la Montagne de la Tortue, Man. (N° 185)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895		2 82
Intérêt sur capital placé		0 10
Produit de vente de bestiaux		77 10
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions	4 63	
Balance le 30 juin 1896	75 39	
	80 02	80 02
Balance le 30 juin 1896, reportée		75 39

Réserve de Stryen, C.-B. (N° 186*)

Balance le 30 juin 1895		233 48
Intérêt sur capital placé		8 17
Balance le 30 juin 1896	241 65	
	241 65	241 65
Balance le 30 juin 1896, reportée		241 65

Réserve de Kakawishtahaw, T. N.-O. (N° 188†)

Balance le 30 juin 1895		19 48
Intérêt sur capital placé		0 68
Balance le 30 juin 1896	20 16	
	20 16	20 16
Balance le 30 juin 1896, reportée		20 16

Bande du Bœuf-Debout, T. N.-O. (N° 195‡)

Balance le 30 juin 1895		24 34
Intérêt sur capital placé		0 85
Balance le 30 juin 1896	25 19	
	25 19	25 19
Balance le 30 juin 1896, reportée		25 19

Bande de Poundmaker, T. N.-O. (N° 198)

Produit de vente de bestiaux		684 00
Paiement à divers sauvages des produits de la vente de bestiaux	684 00	
	684 00	684 00

* N° 187 clos.

N°s 189 à 194 clos.

‡ N°s 196-97 clos.

Bande de Sakimay, agence du Lac Croche, T. N.-O. (N° 199)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.		Avoir.	
	\$	c.	\$	c.
Balance le 30 juin 1895.....				1 17
Intérêt sur capital placé.....				0 04
Balance le 30 juin 1896.....		1 21		
		1 21		1 21
Balance le 30 juin 1896, reportée.....				1 21

Bande de Bella Coola, C.-B. (N° 200*)

Balance le 30 juin 1895.....			95 64
Intérêt sur capital placé.....			3 35
Loyers perçus.....			50 00
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions.....		3 00	
Balance le 30 juin 1886.....		145 99	
		148 99	148 99
Balance le 30 juin 1896, reportée.....			145 99

Réserve de Tête-Pointue, T. N.-O. (N° 202)

Balance le 30 juin 1895.....			0 28
Intérêt sur capital placé.....			0 01
Balance le 30 juin 1896.....		0 29	
		0 29	0 29
Balance le 30 juin 1896, reportée.....			0 29

Sauvages du Creek Seymour, C.-B. (N° 203)

Balance le 30 juin 1895.....			597 66
Balance le 30 juin 1896.....		597 66	
		597 66	597 66
Balance le 30 juin 1896, reportée.....			597 66
INTÉRÊT.			
Balance le 30 juin 1895.....			24 06
Intérêt sur capital placé.....			21 76
Balance le 30 juin 1896.....		45 82	
		45 82	45 82
Balance le 30 juin 1896, reportée.....			45 82

* N° 201 clos.

Département des affaires indiennes

Sauvages de Umpukpukatum, C.-B. (N° 204)

En compte avec le département des affaires des sauvages.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ cts.	\$ cts.
Balance le 30 juin 1895		645 08
Intérêt sur capital placé		22 58
Loyers perçus		13 06
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions	0 78	
Balance le 30 juin 1896	679 94	
	680 72	680 72
Balance le 30 juin 1896, reportée		679 94

Héritiers de William Day (N° 206)

Balance le 30 juin 1895		870 62
Intérêt sur capital placé		30 47
Chèque impayé pour 1894-95		1 05
Balance le 30 juin 1896	902 14	
	902 14	902 14
Balance le 30 juin 1896, reportée		902 14

Sauvages de la Rivière Fisher, réserve n° 44, traité n° 2 (N° 209)

Balance le 30 juin 1895		94 00
Intérêt sur capital placé		3 29
Balance le 30 juin 1896	97 29	
	97 29	97 29
Balance le 30 juin 1896, reportée		97 29

Piégânes, T.N.O. (N° 210)

Balance le 30 juin 1895		157 79
Intérêt sur capital placé		25 00
A. E. Forget, amende pour vente de boisson		5 52
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions	1 50	
Balance le 30 juin 1896	186 81	
	188 31	188 31
Balance le 30 juin 1896, reportée		186 81

Bande d'Assabaska, n° 35 C, Man. (N° 211)

Balance le 30 juin 1895		37 60
Intérêt sur capital placé		1 31
Balance le 30 juin 1896	38 91	
	38 91	38 91
Balance le 30 juin 1896, reportée		38 91

Réserve 38 C, "Les Dalles," Rivière Winnipeg (N° 212).

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ cts.	\$ cts.
Balance le 30 juin 1895		61 10
Intérêt sur capital placé		2 14
Balance le 30 juin 1896	63 24	
	13 24	63 24
Balance le 30 juin 1896, reportée		63 24

Réserve de Muscowpetung, n° 80, T.N.O. (N° 213)

Amende imposée pour tuer des bestiaux		20 00
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions	1 20	
Balance le 30 juin 1896	18 80	
	20 00	20 00
Balance le 30 juin 1896, reportée		18 80

Bande du Lac Seton C.-B. (N° 215)

Balance le 30 juin 1895		45 00
Intérêt sur capital placé		1 57
Balance le 30 juin 1896	46 57	
	46 57	46 57
Balance le 30 juin 1896, reportée		46 57

Réserve de Keesickouse, 66, T.N.O. (N° 216)

Balance le 30 juin 1895		23 50
Intérêt sur capital placé		0 82
Amende perçue pour vente de boisson		25 00
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions	1 50	
Balance le 30 juin 1896	47 82	
	49 32	49 32
Balance le 30 juin 1896, reportée		47 82

Bande Niskainlith, ou Nesky Nihl, C.-B. (N° 217)

Balance le 30 juin 1895		585 00
Intérêt sur capital placé		20 48
Balance le 30 juin 1896	605 48	
	605 48	605 48
Balance le 30 juin 1896, reportée		60 48

Département des affaires indiennes.

Bande de Wahsatanow, agence du Lac LaSelle, T. du N.-O. (N° 218)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895		389 12
Intérêt sur capital placé		13 62
Balance le 30 juin 1896	402 74	
	402 74	402 74
Balance le 30 juin 1896, reportée		402 74

Réserve des Sioux du Lac du Chêne, 59, T. du N.-O. (N° 219)

Balance le 30 juin 1895		74 77
Intérêt sur capital placé		2 62
Produits de la vente de bestiaux		39 00
Massey Harris et Cie, une charrue	25 80	
Balance le 30 juin 1896	90 59	
	116 39	116 39
Balance le 30 juin 1896, reportée		90 59

Réserve de Stangecoming, Réserve de Mickiesiese 18 B, Man. (N° 220)

Balance le 30 juin 1895		70 25
Intérêt sur capital placé		2 46
Balance le 30 juin 1896	72 71	
	72 71	72 71
Balance le 30 juin 1896, reportée		72 71

Réserve du Long-Sault, 13, Man. (N° 221)

Balance le 30 juin 1895		27 43
Intérêt sur capital placé		0 96
Balance le 30 juin 1896	28 39	
	28 39	28 39
Balance le 30 juin 1896, reportée		28 39

Réserve du Lac Plat, 39, Man. (N° 222)

Balance le 30 juin 1895		29 98
Intérêt sur capital placé		1 05
Balance le 30 juin 1896	31 03	
	31 03	31 03
Balance le 30 juin 1896, reportée		31 03

Réserve du Lac Plat, 40, Man. (N° 223)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.		Avoir.	
	\$	c.	\$	c.
Balance le 30 juin 1895.....				30 20
Intérêt sur capital placé.....				1 06
Amendes perçues pour vente de liqueurs.....				40 00
Caisse d'adm. des terres des sauvages, soumission sur sommes perçues.....		2 40		
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		68 86		
		71 26		71 26
Balance le 30 juin 1896, reportée.....				68 86

Institut industriel de Mount-Elgin, Ont. (N° 224)

Sommes transférées des comptes de diverses bandes, comme contributions pour l'érection d'un nouvel édifice :—				
Chippewas de Beausoleil.....				429 90
" Nawash.....				1,407 25
" Rama.....				33 15
" Sarnia.....				2,500 15
" Saugeen.....				1,520 70
" la Thames.....				1,584 90
" l'île Walpole.....				3,602 80
Mississaguas d'Alnwick.....				313 35
" de la Crédit.....				2,915 04
Moraves de la Thames.....				1,290 70
Sauvages de l'île Parry.....				115 50
Six-Nations de la Grande Rivière.....				3,286 56
Dépenses sur nouvelles constructions.....		19,000 00		
		19,000 00		19,000 00

Refuge de Shingwauk, Ont. (N° 225)

Sommes transférées des comptes de diverses bandes comme contribution pour réparer les bâtiments de l'institution.....				
Sauvages de Batchewana.....				45 20
Chippewas de Nawash.....				90 36
" Sarnia.....				230 92
" la Thames.....				180 75
" l'île Walpole.....				818 26
Mohawks de la Baie de Quinté.....				160 65
Moraves de la Thames.....				547 18
Munsees.....				90 36
Ojibbewas et Ottawas des îles Manitoulines.....				225 88
Oneidas de la Thames.....				10 04
Pottawattomis de l'île Walpole.....				100 40
Dépenses sur nouvelles constructions.....		2,500 00		
		2,500 00		2,500 00

Bande du Lac Montréal, T. du N.-O. (N° 226)

Produit de la vente de bœuf.....				147 65
Caisse d'adm. des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.....		8 83		
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		159 07		
		147 65		147 65
Balance le 30 juin 1896, reportée.....				139 07

Département des affaires indiennes.

Réserve de La-Clé, N° 65, agence du Lac du Cygne (N° 227)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Amende perçue pour vente de boissons.....		25 00
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions....	1 50	
Balance le 30 juin 1896.....	23 50	
	25 00	25 00
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		23 50

Réserve de Wahnapiatae, N° 11, Ont. (N° 228)

A. Barnet, boni pour coupe de bois.....		20,528 00
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions....	2,052 80	
Balance le 30 juin 1896.....	18,475 20	
	20,528 00	20,528 00
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		18,475 20

Succession Sugar Jacques (Bande de Skwamish, C.-B.) N° 229.

Sommes reçue en fidéicommiss de la caisse d'épargnes des postes.....		587 30
Avance à Mme Theresa Jacques.....	50 00	
Balance le 30 juin 1896.....	587 30	
	587 30	587 30
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		587 30

Sauvages du Lac aux Oignons, T.N.-O. (N 230)

Produit de la vente de bestiaux.....		1,792 00
Amende pour vente de boisson.....		50 00
A. Macdonald, tabac pour distribution..	45 15	
M. Arahill et Cie, thé.....	69 92	
George Dalglish, six pièces d'étoffe pour distribution.....	76 86	
W. E. Sanford, vêtements.....	94 80	
John M. Garland, tissus pour vêtements.....	119 38	
Frais de transport.....	12 95	
John M. Garland, couvertures pour vêtements.....	219 76	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions....	110 52	
Balance le 30 juin 1896.....	1,092 66	
	1,842 00	1,842 00
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		1,092 66

Bande de Muscowequan, T.N.-O. (N° 231)

Amende pour vente de boissons.....		100 00
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions....	6 00	
Balance le 30 juin 1896.....	94 00	
	100 00	100 00
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		94 00

Bande de Chemewawin, Man. (N° 232)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Loyer par la Cie de la Baie-Hudson.....		5 00
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions....	0 30	
Balance le 30 juin 1896.....	4 70	
	5 00	5 00
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		4 70

Bande de la Montagne du Pas, Man. (N° 233)

Loyer par la Cie de la Baie-Hudson.....		5 00
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions....	0 30	
Balance le 30 juin 1896.....	4 70	
	5 00	5 00
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		4 70

Bande de la Rivière Beren, Man. (N° 234)

Produit de la vente de bestiaux.....		25 00
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions....	1 50	
Balance le 30 juin 1896.....	23 50	
	25 00	25 00
Balance le 30 juin 1886, reportée.....		23 50

Bande d'Ucluelet, C.-B. (N° 235)

Loyers perçus.....		8 00
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions....	0 48	
Balance le 30 juin 1896.....	7 52	
	8 00	8 00
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		7 52

Bande du Pays Plat, Ont. (N° 236.)

Amende perçue pour vente de boissons.....		9 00
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions....	0 54	
Balance le 30 juin 1896.....	8 46	
	9 00	9 00
Balance le 30 juin 1896, reportée.....		8 46

Département des affaires indiennes.

John Bull Makateneni (N° 237).

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Sommes transférées du compte de la bande de la Rivière Désert, comme compensation pour abandon de terres		3,500 00
Intérêt sur somme transférée, etc.		112 43
Balance le 30 juin 1896	3,612 43	
	3,612 43	3,612 43
Balance le 30 juin 1896, reportée		3,612 43

Mary Ann Makateneni (N° 238).

Sommes transférées du compte de la bande de la Rivière Désert comme compensation pour abandon de terres		1,650 00
Intérêt sur somme transférée, etc.		50 78
Balance le 30 juin 1896	1,700 78	
	1,700 78	1,700 78
Balance le 30 juin 1896, reportée		1,700 78

Sauvages de Bouctouche, N.-B. (N° 239).

CAPITAL.		
Transfert du compte des sauvages du Nouveau-Brunswick		137 20
Balance le 30 juin 1896	137 20	
	137 20	137 20
Balance le 30 juin 1896, reportée		137 20
INTÉRÊT.		
Compte des sauvages du Nouveau-Brunswick, pour quatre ans et demi d'intérêt sur capital transféré		23 77
Balance le 30 juin 1896	23 77	
	23 77	23 77
Balance le 30 juin 1896, reportée		23 77

Bande de Hungry-Hall, N° 2, Man. (N° 240).

Amendes perçues pour vente de boissons		75 00
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur perceptions	4 50	
Balance le 30 juin 1896	70 50	
	75 00	75 00
Balance le 30 juin 1896, reportée		70 50

RAPPORT

DU

COMMISSAIRE

DE LA

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST

1896

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE.

1897

Police à cheval du Nord-Ouest.

A Son Excellence le Très-honorable comte d'Aberdeen, etc., etc., gouverneur général du Canada, etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

Le soussigné a l'honneur de soumettre à Votre Excellence le rapport annuel du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest pour l'année 1896.

Respectueusement soumis,

WILFRID LAURIER,
Président du Conseil privé.

31 décembre 1896.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE.
Rapport du commissaire.....	1
ANNEXE.	
A. Rapport du surintendant S. B. Steele, avec rapports des inspecteurs G. E. Sanders, P. C. H. Primrose, A. R. Cuthbert, H. J. A. Davidson et M. John Heron.....	19
B. do do A. B. Perry, avec rapports des inspecteurs J. A. McGibbon, C. Starnes, A. C. Macdonell et E. Gilpin-Brown.....	65
C. do do R. B. Deane.....	97
D. do do A. H. Griesbach.....	111
E. do do G. B. Moffatt, avec le rapport de l'inspecteur J. O. Wilson.....	130
F. do do J. Howe, avec les rapports de l'inspecteur F. Harper et du maréchal des logis d'état-major A. F. M. Brooke.....	144
G. do do J. Cotton.....	172
H. Rapport de l'inspecteur M. H. White-Fraser.....	187
J. État de répartition du corps, par divisions, durant l'été de 1896.....	201
K. do do au 30 novembre 1896.....	203
L. Rapport du médecin auxiliaire L. A. Paré.....	205
M. do do S. M. Fraser.....	207
N. do do C. S. Haultain.....	210
O. do do G. P. Bell.....	214
P. Rapport du médecin auxiliaire intérimaire F. H. Mewburn.....	217
Q. do do H. M. Bain.....	218
R. do do R. D. Sanson.....	220
S. do l'infirmier maréchal de logis L. Watson.....	222
T. do do C. J. McNamara.....	225
U. do vétérinaire J. Burnett.....	226
V. do vétérinaire auxiliaire T. A. Wroughton.....	229
W. do vétérinaire maréchal de logis d'état-major J. Pringle.....	232
X. do do do G. Fraser.....	234
Y. do do do H. T. Ayre.....	235
Z. do do do C. H. Sweetapple.....	237
AA. do do do G. P. Dillon.....	239
BB. do do do H. G. Joyce.....	240
CC. do do do J. J. Mountford.....	242
DD. Rapport de l'inspecteur Constantine, commandant le détachement du Yukon.....	244
EE. État des affaires criminelles et autres.....	252
FF. Table des distances.....	301

RAPPORT ANNUEL

DU

COMMISSAIRE L. W. HERCHMER

SUR LA

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST, 1896.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
BUREAU DU COMMISSAIRE,
RÉGINA, 10 décembre 1896.

A l'honorable
Président du Conseil privé, Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel pour l'année expirée le 30 novembre dernier, et de transmettre, pour la même période, ceux des officiers suivants, à savoir :—

Du surintendant Steele;

“ Perry (avec les rapports des inspecteurs Starnes, Macdonell, Gilpin-Brown et McGibbon);

“ Deane;

“ Griesbach;

“ Moffatt;

“ Howe (avec le rapport de l'inspecteur Harper);

“ Cotton;

De l'inspecteur White-Fraser;

“ Constantine;

Des médecins auxiliaires et des médecins auxiliaires provisoires;

Du vétérinaire, des aides-vétérinaires et des sous-officiers vétérinaires.

SERVICE DE SURVEILLANCE.

Nous avons tâché de maintenir notre service de surveillance du mieux que nous avons pu, mais dans certaines parties du pays nous n'avons pas pu embrasser autant de territoire qu'autrefois, par suite de la réduction de notre effectif. De fréquentes patrouilles ont battu tout le pays dans lequel on suppose qu'Almighty-Voice se tient caché, et bien qu'aucune occasion n'ait été négligée de s'informer de ce criminel depuis le jour où il a assassiné le maréchal des logis Colebrook en 1895, personne n'a entendu parler de lui, et ni les sauvages ni les métis ne paraissent savoir quoi que ce soit à son sujet. Nous battons encore le pays dans toutes les directions.

Les meurtres commis par “Charcoal” près de Macleod ont été l'occasion, pour la division D, d'un rude service dont hommes et chevaux se sont acquittés d'une manière très satisfaisante.

L'énorme augmentation des troupeaux de bétail américain lâchés en liberté près de la frontière a été une source constante d'ennui pour nos patrouilles tout l'été, surtout entre Coutts et la Montagne-de-Bois, où, malgré qu'on les repoussât sans cesse, ils ont continué à faire irruption chez nous, au grand détriment de nos propres colons. On trouvera ce sujet traité au long dans le chapitre de la “Quarantaine”.

De bonne heure, cette année, il fut décidé qu'on distribuerait du grain de semence aux colons qui pourraient en avoir besoin dans les districts d'Edmonton et de Prince-Albert; ce service fut confié à la police, qui eut à faire de très pénibles tournées parmi les colons, au moment où les routes se défonçaient, pour constater quels étaient ceux qui avaient réellement besoin de grain de semence.

Notre système de patrouilles est maintenant assez complet; les hommes comprennent leurs devoirs comme il faut et s'en acquittent avec considérablement de discrétion.

POPULATION INDIENNE.

Presque toutes les réserves ont fait des progrès considérables, et les sauvages, voyant le grand profit qu'ils tirent de la vente des animaux domestiques, augmentent très rapidement leurs troupeaux. Grand nombre de sauvages amassent et vendent du foin; même les Pieds-Noirs et les Gens-du-Sang ont commencé à s'acheter des faucheuses et des râtaux à cheval, et entreprennent de faire du foin pour les éleveurs, en outre de ce qu'il leur en faut pour leurs propres animaux. Les Pieds-Noirs extraient considérablement de houille, et les Gens-du-Sang ont l'entreprise du charroyage d'une partie de la houille qu'il faut aux détachements de Macleod. La "couverte" est très peu portée maintenant parmi les hommes, qui s'habillent généralement à la façon des blancs. Tous les ans l'argent de rente sert à acheter des objets plus utiles, tels que poêles, chariots, faucheuses et râtaux à cheval. Il n'est pas rare non plus de voir un sauvage acheter des meubles de ménage.

Tout le temps que nous avons traqué "Charcoal", indien de la tribu des Gens-du-Sang recherché pour le meurtre d'un autre sauvage, tous les Gens-du-Sang, à l'exception des proches parents du meurtrier, nous ont aidés dans nos recherches, et après que le même sauvage eut tué le maréchal des logis Wilde, ses propres parents se sont mis de la partie et l'ont capturé eux-mêmes, sans compter que tous les chefs ont assisté aux funérailles du maréchal des logis Wilde—ce qui leur fait d'autant plus honneur que "Charcoal" avait été gravement offensé par le sauvage qui fut sa victime.

Cette année, nous avons employé un plus grand nombre de coureurs indiens que de coutume dans l'ouest, attendu que nous n'avions pas assez d'hommes, et ces constables spéciaux se sont bien acquittés de leur service. A l'occasion ils ont arrêté d'autres sauvages sans montrer de favoritisme, et j'espère que le département des affaires indiennes trouvera le moyen d'en employer un certain nombre à titre de police indigène. On s'en est très bien trouvé aux États-Unis, et je suis sûr qu'il en serait de même ici.

S'il y avait moyen de fournir au corps de police assez de fonds pour maintenir son effectif de 750 hommes, et avoir une cinquantaine de coureurs indiens en sus, cela faciliterait grandement notre service, mais il n'est pas prudent d'engager des sauvages s'il faut se priver de constables blancs en proportion.

Plus de 400 réfugiés cris ont été renvoyés des États-Unis à leurs réserves, et jusqu'ici n'ont causé aucun ennui.

La solution du problème indien est, selon eux, de procurer aux sauvages du travail raisonnablement rémunérateur et promptement payé. L'exploitation des mines de houille sur leurs réserves, l'élevage et la vente des bestiaux, le roulage, et la récolte du foin, qui, avec le chemin de fer de la Passe-du-Nid-de-Corbeau, pourrait être mis en balles et expédié à la Colombie-Britannique, sont les travaux qui vont le mieux aux sauvages du sud-ouest.

TEMPÉRANCE.

Il paraît que des traiteurs procurent considérablement de boissons alcooliques aux sauvages qui habitent au loin dans le nord. On s'occupera de cela plus tard.

Les trafiquants ont aussi trouvé moyen de fournir du whisky aux sauvages dans les territoires, mais on les a surveillés de près et tous les coupables ont été punis, mais pas aussi sévèrement qu'ils auraient dû l'être, selon moi. Les coureurs indiens nous ont été d'une aide fort précieuse sous ce rapport.

Police à cheval du Nord-Ouest.

Dans la plupart des bourgs les ordonnances du Nord-Ouest concernant la vente des liqueurs enivrantes sont très imparfaitement appliquées. La chose dépend des inspecteurs nommés en vertu de ces ordonnances, lesquels font apparemment très peu d'efforts pour les faire respecter.

CHEVAUX.

Nos chevaux ont eu un très rude service à faire pendant la dernière année, surtout dans la division D, tant qu'on y a été à la poursuite de "Charcoal"; mais en lâchant les plus usés en liberté nous en avons sauvé un certain nombre qui autrement auraient été irrémédiablement ruinés.

Pendant l'année nous avons acheté 91 chevaux de remonte, tous jeunes et sains, généralement issus d'étalons pur sang, et coûtant \$60 en moyenne. Comme les années précédentes, nous avons eu de la difficulté à trouver le nombre de chevaux voulu. Les chevaux assez forts pour porter nos hommes, et avec assez de race pour le service, sont très rares dans n'importe quel pays. Les éleveurs disent que nous ne payons pas un prix assez élevé pour que cela vaille la peine de nous dompter des chevaux, mais comme nous leur en donnons plus qu'ils ne peuvent avoir ailleurs, et que très peu de bêtes propres au service sont sorties du territoire, je ne crois pas que ce soit là la raison. A très peu d'exceptions près, les *ranchers* n'élèvent pas de chevaux de selle, trouvant plus aisé d'élever un gros cheval moins sujet aux accidents et généralement plus vendable.

La Compagnie d'élevage de Quorn, qui a M. E. J. Swann pour régisseur, nous a fourni la plupart de nos chevaux de remonte, dont beaucoup sont d'"Eagles' Plume", descendant de "Scottish Chief". M. Goddard, régisseur de l'établissement d'élevage de chevaux de la rivière à l'Arc, et M. Franklin, de MacLeod, nous ont aussi vendu quelques bonnes bêtes.

MM. Knox et Hooper, de Calgary, ont expédié deux wagons complets de chevaux directement en Belgique, pour le service de l'armée. Je n'ai pas vu ces chevaux, mais on m'informe que c'était de bonnes bêtes, la plupart propres aux fins de l'artillerie, et trop lourds pour le service de police. Ils n'ont certainement pas rapporté à leurs propriétaires plus de 60 dollars, chacun, à Calgary.

Nous avons eu beaucoup de peine à nous défaire de nos chevaux réformés, mais en les échangeant contre du foin, de l'avoine, etc., nous sommes venus à bout de nous débarrasser de la plupart de ces bêtes.

LISTE des chevaux achetés du 1^{er} décembre 1895 au 30 novembre 1896.

Noms des vendeurs.	Localités.	Nom- bre.	Prix.		Total.	
			\$	c.	\$	c.
Cie d'élevage de Quorn.....	Calgary.....	47	60	00	2,820	00
J. Franklin.....	Macleod.....	13	60	00	780	00
G. E. Goddard.....	Calgary.....	5	60	00	300	00
Leeds et Elliott.....	New-Oxley.....	1	60	00	60	00
C. Sharples.....	do.....	3	70	00	210	00
Bell, Frères.....	Pincher-Creek.....	2	60	00	120	00
J. Smith.....	Standoff.....	4	60	00	240	00
Mme Gilchrist.....	Fort-Qu'Appelle.....	1	65	00	65	00
R. Todd.....	Fort-Saskatchewan.....	1	65	00	65	00
W. Bell Irving.....	Mitford.....	1	60	00	60	00
Fred. Ings.....	Rivière-Haute.....	1	60	00	60	00
D. Gillespie.....	Régina.....	1	105	00	105	00
J. Owens.....	Calgary.....	1	40	00	40	00
do.....	do.....	1	60	00	60	00
O. Critchley.....	do.....	2	60	00	120	00
R. Patterson.....	Macleod.....	2	60	00	120	00
W. H. Moore.....	do.....	1	50	00	50	00
W. A. Douglas.....	Maple-Creek(coul. des E.).....	1	55	00	55	00
R. H. Williams.....	Régina.....	1	60	00	60	00
A. Monkas.....	Dewdney.....	2	60	00	120	00
		91			5,510	00

STATISTIQUE des chevaux réformés et vendus du 1^{er} décembre 1895 au 30 novembre 1896, et rayés de l'effectif du corps.

Division.	N ^o matricule.	Total.	Localité.	Date.	Prix de vente.		Montant total.		
					\$	c.	\$	c.	
				1896.					
A	7	3	Maple-Creek	19 fév.		0 50			
A	1497		do	29 sept.		10 00			
A	1732		do	29 do		20 00		30 50	
C	262	6	Battleford.	9 janv.		20 00			
C	632		do	9 do		15 00			
C	939		do	9 do		15 00			
C	1109		do	9 do		20 00			
C	884		do	15 juillet.		18 75			
C	1972		do	15 do		18 75		107 50	
				1895.					
D	542	14	Macleod.	9 nov.		16 00			
D	555		do	9 do		18 00			
D	594		do	9 do		10 00			
D	1265		do	9 do		16 00			
D	1531		do	9 do		15 00			
D	823		do	9 do		17 00			
D	1890		do	9 do		12 00			
					1896.				
D	1312		do	23 juillet.		20 00			
D	1153		do	23 do		19 00			
D	1936		do	23 do		20 50			
D	705		do	23 do		20 00			
D	834		do	23 do		12 00			
D	759		do	23 do		15 50			
D	1555	do	9 mai.		25 00		236 00		
				1896.					
Dépôt	1021	10	Régina.	24 avril.		16 00			
do	1036		do	24 do		15 00			
do	1151		do	24 do		10 00			
do	1810		do	8 juin.		25 00			
do	1799		do	12 do		25 00			
do	2016		do	29 do		15 00			
do	1478		do	28 juillet.		25 00			
do	558		do	31 do		25 00			
do	582		do	31 do		25 00			
do	1424		do	26 oct.		17 00		198 00	
				1895.					
E	873	3	Calgary	28 sept.		20 00			
E	1438		do	28 do		20 00			
E	1949		do	20 fév.		25 00		65 00	
				1895.					
F	784	19	Prince-Albert	11 sept.		25 00			
F	605		do	13 nov.		16 00			
F	393		do	11 sept.		13 28			
F	628		do	11 do		13 28			
F	984		do	11 do		40 00			
F	995		do	11 do		40 00			
F	595		do	11 do		25 00			
F	1577		do	11 do		25 16			
F	1910		do	11 do		25 04			
					1896.				
F	386		do	27 mai.		23 40			
F	597		do	27 do		18 00			
F	801		do	27 do		13 50			
F	1296		do	27 do		26 10			
F	1584		do	27 do		31 50			
F	1667		do	27 do		32 40			
F	1727		do	27 do		34 20			
F	1553		do	6 sept.		35 12			
F	1665		do	6 do		30 00			
F	2094	do	22 juillet.		35 00		501 98		

Police à cheval du Nord-Ouest.

STATISTIQUE des chevaux "réformés et vendus" du 1^{er} décembre 1895 au 30 novembre 1896, et rayés de l'effectif du corps—*Fin.*

Division.	N ^o matricule.	Total.	Localité.	Date.	Prix de vente.	Montant total.
				1895.	\$ c.	\$ c.
K	181	4	Macleod.....	9 nov.....	18 00	
K	1219		do.....	9 do.....	25 00	
K	176		do.....	9 do.....	10 00	
K	1216		do.....	9 do.....	21 00	
						1,212 98

En outre de cela, 43 chevaux ont été réformés comme étant impropres au service de police. Il en sera disposé à mesure que s'en présentera l'occasion.

LISTE des chevaux qui sont morts ou ont été abattus du 1^{er} décembre 1895 au 30 novembre 1896.

N ^o matricule.	Division	Age.	Date.	Cause.	Observations.
			1896.		
1156	Dp.	15	7 février.	Hypertrophie du cœur.....	
1161	do	15	14 do ..	Inflammation de boyaux.....	
1933	C	8	1er janv..	Pneumonie aiguë.....	
1639	G	13	25 février.	Morve.....	
2209	D	6	28 mars...	Pneumonie de broncho.....	
1541	Dp.	12	31 do ..	Mort à l'herbe.....	
2183	do	6	24 avril...	Inflammation des boyaux et de l'utérus.....	
2210	D	4	8 mai...	Fracture de l'os frontal.....	Abattu.
1385	E	14	19 juin...	Rhumatisme et maladie naviculaire.....	do
1744	A	10	22 do ..	Jambe cassée.....	do
1238	F	16	8 juillet..	Rhumatisme articulaire.....	do
2193	A	8	31 août...	Inflammation des boyaux.....	
1912	F	9	9 oct	Cou rompu.....	
1103	C	15	10 do	Empoisonnement urinique.....	

FOURRAGE.

Le foin et l'avoine ont été généralement à bon marché et de bonne qualité. Nous avons porté la plus stricte attention à l'économie en tenant un nombre considérable de chevaux de rechange à l'herbe et les changeant fréquemment. De cette manière nous avons pu économiser pas mal de fourrage, sans nuire à l'efficacité du service. Si, dans toutes les divisions, nous avions de grands pâturages, comme à Macleod, il y aurait moyen d'économiser encore davantage.

Il se cultive considérablement de mil maintenant dans certaines régions, mais au prix où est le foin sauvage nous trouvons ce dernier fort économique, surtout en ce qu'il nous faut très rarement employer de la paille pour la litière, les déchets du foin sauvage faisant l'affaire; et le chevaux sont tout aussi bien que si nous leur donnions du mil de la meilleure qualité.

L'avoine sera plus chère l'année prochaine à certains postes, notamment à Macleod et à Régina, mais le prix en sera grandement réduit à Battleford, où il en a été suffisamment récolté pour nos chevaux.

A cause du bas prix de l'avoine et du peu de labour d'automne qu'il y avait de fait, la plupart des cultivateurs n'ont pas semé beaucoup de ce grain cette année, préférant consacrer tout leur temps à la culture du blé. Cela a fait monter le prix de l'avoine, et, avec la grande hausse du blé d'un autre côté, a été d'un grand profit pour les cultivateurs.

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

Nous fabriquons maintenant nous-mêmes tout notre harnachement, et toutes les divisions en sont très bien pourvues.

Nous avons échangé, à des conditions très avantageuses, un certain nombre de vieilles selles pour des neuves, et je me propose d'en échanger encore de temps à autre, à mesure que l'occasion se présentera de le faire. Ces selles neuves sont toutes à double sangle; on les fabrique ici, dans les territoires, et elles sont supérieures à celles que nous faisons autrefois venir de San-Francisco.

VOITURES.

Nous n'avons acheté que six voitures de roulage neuves cette année, mais nous en avons presque refait un certain nombre de très vieilles. A Edmonton nous en avons acheté trois, faites par un charron de la localité, conformément à un devis descriptif que nous lui avons fourni. Il nous avait déjà fait des chariots dont nous avions eu lieu d'être très contents, et jusqu'ici les nouveaux ont répondu à notre attente.

Il ne nous faudra que très peu de voitures neuves cette année, et avec votre consentement je me propose de les acheter sur les lieux, où nous pouvons en surveiller la fabrication.

ARMEMENT.

Nos mousquetons Winchester sont à peu près dans le même état que l'année dernière; si on remplaçait leurs canons et autres parties usées ils dureraient encore un certain temps. Pour de faibles portées—jusqu'à 400 verges—ils font notre affaire, mais passé cette distance les Lee-Metfords sont beaucoup plus justes; le fait est qu'à plus de 500 verges le Winchester ne vaut pas grand'chose. Les mires de nos mousquetons Winchester sont très mal ajustées; ces armes portent presque toutes trop bas, et il faut mettre du papier, ou quelque autre substance, sous la visière pour pouvoir obtenir quelque justesse au tir à la cible. Nous n'avons fait usage que de cartouches Winchester américaines, et nous les avons trouvées de bonne qualité.

Les cartouches canadiennes employées avec les revolvers Enfield sont assez bonnes, mais il y en a qui ratent. Les cartouches anglaises sont beaucoup plus sûres; seulement, comme la poudre est plus forte et la balle beaucoup plus dure, le recul est beaucoup plus prononcé, et les revolvers portent en conséquence très haut.

Nous avons reçu deux canons Maxim au complet, mais nous n'avons pas encore eu le temps ni l'occasion de les essayer. Nous en avons gardé un ici, et avons envoyé l'autre à Macleod.

CASERNEMENTS.

Il n'a pas été fait grand'améliorations à Régina. Quelques bâtiments, y compris le manège et l'infirmerie, ont été peints par les détenus, et les réparations ordinaires ont été faites.

Les vieux bâtiments transportables se détériorent rapidement; l'un deux, que l'on voulait réparer à fond pour en faire un logement d'inspecteur, fut trouvé en si mauvais état quand on en vint à l'examiner, qu'on décida de ne pas le réparer du tout. Tous les autres sont aussi en mauvais état, coulent considérablement, et sont impossibles à chauffer sans une très grande consommation de combustible en sus de la consommation ordinaire. Ainsi que je l'ai dit l'année dernière, le bureau d'état-major et celui du commissaire sont dans un état tel qu'il n'y a presque pas moyen d'y travailler, et nos archives y sont encore sans moyens de protection.

A Maple-Creek on a beaucoup relevé l'aspect du poste, et les réparations nécessaires ont été faites. Les ouvriers du corps ont ajouté une chambre à coucher au logement des inspecteurs. Nous nous proposons d'agrandir le corps de garde, et d'améliorer la salle de récréation avec des matériaux provenant du vieux fort de Medicine-Hat.

Police à cheval du Nord-Ouest.

A Lethbridge il a été fait des réparations et du peincturage, mais il faudra que tout le poste soit peinturé et réparé à fond l'année prochaine.

A Macleod, la maison du surintendant a été replanchéié et tapissée, et toutes les autres réparations voulues ont été faites. Le besoin d'une écurie-infirmerie neuve se fait sentir d'une manière pressante; quand il en aura été construit une, l'écurie actuelle pourra servir à emmagasiner du foin en balles. Il y a des réparations à faire aux postes détachés, et le besoin d'un nouveau poste, avec logement d'inspecteur; se fait vivement sentir vis-à-vis de Cardston; sans compter que si le chemin de fer de la Passe du Nid-de-Corbeau se construit il faudra mettre là un poste détaché le printemps prochain.

A Calgary, les réparations et le peincturage ont été achevés, mais le besoin d'un magasin se fait sentir d'une manière pressante. Comme je l'ai dit l'année dernière, il faudrait faire de ce poste le chef-lieu général de commandement, vu qu'il se trouve au centre de la plus grande partie de nos opérations. Il devient de plus en plus central tous les ans, et il m'est extrêmement difficile de suffire à la tâche. Je devrais être dans l'ouest la plupart du temps, mais je ne puis pas m'absenter assez longtemps du bureau pour passer là un temps suffisant. Si l'on ne jugeait pas à propos d'ôter le dépôt de Régina, on pourrait certainement trouver du profit à déplacer le bureau d'état-major.

A Fort-Saskatchewan, nos propres hommes ont fait considérablement de peincturage et de réparations, et contrat a été passé pour lever la chambre d'ordinaire et construire une cuisine, ce dont le besoin se faisait vivement sentir. Nous avons à notre disposition assez de pièces de bois pour construire un nouveau corps de garde, dont on a grand besoin, vu qu'il n'y a pas de prison dans la circonscription et à cause de l'accroissement de la population, en grande partie composée d'étrangers qui ne sont pas accoutumés aux institutions libres.

Les réparations ordinaires ont été faites à Prince-Albert et à Battleford; au premier de ces deux postes le besoin d'une infirmerie se fait sentir.

Le besoin de couchettes de fer se fait toujours sentir d'une manière pressante; jusq'ici il n'y a encore que trois postes qui en aient été pourvus.

PHYSIQUE.

Notre physique est à peu près ce qu'il était l'année dernière, et il n'y aurait guère moyen de l'améliorer sans que les hommes devinssent trop lourds pour le service à cheval.

Parmi nos hommes il y en a encore dont la vue est médiocre; je congédie peu à peu ceux-là.

DISCIPLINE.

En somme la discipline a été remarquablement bonne cette année, et il n'y a pas eu de graves infractions, excepté à Calgary, où l'armoire de sûreté a été pillée.

Les infractions commises ont généralement eu la négligence pour cause, et il y a eu moins de cas d'ivresse que d'habitude.

INSTRUCTION MILITAIRE PRATIQUE.

En général, le corps n'est pas autant exercé qu'autrefois; en même temps qu'on a profité de toute occasion, les services de police et autres ont été si ardues qu'on n'a pas pu trouver le temps de s'exercer. Souvent les détachements n'ont eu que le maniement des armes et le tir à la cible, vu qu'il n'y avait pas d'hommes disponibles pour les remplacer quand ils venait au chef-lieu. Cela a eu un mauvais effet, et je n'hésite pas à dire que le degré de valeur du corps ne tardera pas à baisser, à moins que les hommes ne soient exercés comme il faut, attendu qu'un service continu en détachement met les meilleurs d'entre eux à une très forte épreuve. L'effectif du corps est aujourd'hui si réduit que plus que jamais il est nécessaire que tous les membres dont il se compose atteignent, sans exception, un très haut degré de capacité.

SOLDE.

Dans mes deux derniers rapports j'ai parlé de l'échelle de solde.

Je suis encore d'avis que la solde des officiers devrait être augmentée après un certain nombre d'années de service, attendu que sous le système actuel un officier qui vient d'être promu touche la même paye qu'un officier du même grade qui a plusieurs années de service. L'avancement est très lent, et il y a très peu de chose sur quoi fonder des espérances.

J'attirerai de nouveau l'attention sur le système de retraite actuel, qui a l'effet le plus injuste pour un grand nombre d'officiers sortis des rangs.

Ces officiers, après avoir servi des années dans les rangs, reçoivent de l'avancement à raison de leur capacité; par le fait même ils perdent tout droit à leurs pensions par application de l'*Acte de la police*, et ils ne tombent sous le coup de l'*Acte des pensions* qu'à compter de la date de leur promotion, ce qui veut pratiquement dire que pour avoir quelque chose il leur faut servir 10 ans après leur avancement; ils perdent ainsi toutes les années de service faites dans les rangs, et se trouvent exactement sur le même pied que ceux qui entrent comme inspecteurs en même temps qu'eux, sans avoir préalablement servi. On admettra que c'est traiter injustement de dignes serviteurs publics. Il me semble qu'il devrait être permis à ces officiers de verser leur contribution au fonds de retraite à compter de leur engagement, ou au moins de la date de leur promotion au grade de maréchal des logis.

SUBSISTANCE.

Nous avons généralement eu de bons vivres cette année, et il y a eu grande amélioration sous le rapport du beurre, qui nous est maintenant presque entièrement fourni par des beurreries. Nous avons pu avoir du meilleur thé au même prix qu'autrefois.

Nous employons encore des cuisiniers civils, vu qu'il n'y a pas moyen d'engager assez de constables pour faire les services.

CHAUFFAGE ET ÉCLAIRAGE.

L'hiver, commencé de bonne heure en novembre, a été très rude jusqu'ici, de sorte que la consommation de combustible a été beaucoup plus forte dans tous nos ports. Jusqu'ici nous n'avons pas beaucoup fait usage de houille à Fort-Saskatchewan, mais nous en brûlons davantage peu à peu, et comme on peut l'acheter à \$1.75 la tonne, délivré, à Edmonton, nous ne brûlons pas autre chose là.

À Fort-Saskatchewan les mines de houille ne s'exploitent pas sur un grand pied, de sorte que le charbon y est un peu plus cher, mais si nous avions des poêles convenables j'encouragerais l'exploitation des houillères dans les environs. Nos poêles à bois s'usent peu à peu, et je n'entends pas en acheter d'autres.

Nous avons maintenant l'éclairage électrique à Régina, et nous en sommes très satisfaits; c'est plus dispendieux que l'huile de charbon, mais il y a moins de danger pour le feu. Pour commencer, il est un peu difficile de faire pratiquer l'économie de la lumière en ne dépensant que ce l'on peut en avoir besoin, mais on y viendra après un certain temps.

CANTINES.

Toutes les cantines font de bonnes affaires; et comme on sait mieux les administrer aujourd'hui il en résultera que leur fonctionnement deviendra plus économique. Dans certaines divisions il a été fait trop de subventions, et le fonds a été évalué trop haut, mais il a été porté remède à cela.

Le pillage de l'armoire de sûreté à Calgary a amené la perte de \$300 appartenant à la cantine de ce poste, mais même si cet argent ne se retrouve pas, une bonne administration réparera cette perte en peu de temps.

Presque tous les membres du corps de police font affaire à ces cantines, et les profits dépensés pour le bien-être et l'amusement des hommes sont d'une grande aide.

La plupart des cantines font avec les marchands en gros des arrangements qui nous procurent le bénéfice des tarifs de transport par wagons complets.

Police à cheval du Nord-Ouest.

CRIMINALITÉ ET PRISONS.

Parmi les crimes de l'année les plus graves ont été un homicide commis près du lac des Îles, au nord-ouest d'Edmonton, par deux métis qui ont été condamnés à dix années de prison chacun, et le meurtre de "Pipe-Stem" et du maréchal des logis Wilde, ainsi que la tentative de meurtre sur deux autres membres de la police et sur un directeur d'agriculture, par un sauvage du nom de "Charcoal" qui attend actuellement son procès en prison, à Macleod. Il fallut plusieurs semaines, avec les efforts réunis de la police, des colons et des sauvages pour capturer le meurtrier. Les sauvages se comportèrent remarquablement bien, mais toute l'affaire démontra la nécessité de maintenir un gros corps de police dans cette région, attendu que si les sauvages s'étaient généralement rangés du côté de l'assassin, sa capture aurait nécessité la coopération d'un très grand nombre d'hommes de police, et, dans tous les cas, de plus d'hommes que j'aurais pu en trouver sans négliger les services dans d'autres circonscriptions.

Beaucoup d'animaux ont été tués par des blancs et quelques-uns par des indiens, et bien que nous nous étions imaginé avoir recueilli des preuves très claires contre les accusés, je regrette d'avoir à dire que dans certains cas ils ont échappé au châtement, et que dans d'autres cas ils s'en sont tirés avec des condamnations beaucoup plus légères que le public n'attendait ou n'était en droit d'attendre. Nous avons un territoire énorme à surveiller, et dans les régions d'élevage on s'attend généralement à ce que les voleurs de chevaux et de bétail soient sévèrement châtiés lorsqu'ils sont convaincus de culpabilité.

Il y a eu une grande affluence de vagabonds cet automne, et dans une occasion cinq wagons à marchandises ont été brûlés, par eux à ce que l'on suppose. Cinq vagabonds ont été arrêtés, mais la preuve n'était pas suffisante pour les condamner. On a fait tous les efforts possibles pour mettre fin à cet abus, qui peut, d'un jour à l'autre avoir pour résultat le pillage des convois ou d'autres crimes. Tous ceux qui ont été vus ont été arrêtés et punis autant que la loi le permet. La plupart d'entre eux se font transporter frauduleusement sur les convois de chemin de fer. La punition pour cette offense est de 10 jours de prison, à moins que l'on ne puisse établir que les coupables tombent sous le coup de la loi relative aux vagabonds. Je ne considère pas que ces dix jours de prison aient pour effet de les dissuader; ceci et le nombre extraordinaire de vagabonds à qui l'on permet de flâner dans le Manitoba avec une impunité relative sont les principales raisons du grand nombre des vagabonds auxquels nous avons affaire. Jusqu'à présent notre vigilance a pu prévenir toute espèce de crimes réellement sérieux, mais au Manitoba ils ont donné beaucoup plus de tracas, surtout dans les environs de Winnipeg. L'an prochain, grâce à la grande perspective d'une augmentation de la population minière de la Colombie-Anglaise, je m'attends à une, énorme affluence de vagabonds. Bien que quelques-uns de ces gens soient évidemment respectables, et tout simplement dénués d'argent, la plupart appartiennent à une classe très abjecte et ont toutes les apparences d'anciens gibiers de prison. Tous ceux qui sont internés dans les corps de garde de la police, lesquels, vu qu'il n'y a qu'une seule prison dans les territoires, reçoivent la plus grande proportion de ces gens, sont tenus à l'ouvrage et surveillés avec soin. Quelques-uns d'entre eux font des travaux très utiles, peinture, etc.

L'augmentation considérable de la colonie située près d'Edmonton nécessite un nouveau corps de garde à Fort-Saskatchewan, vu qu'il n'y a pas de prison dans ce district.

On rapporte que la prison de Prince-Albert doit être reconstruite, mais cette reconstruction n'est guère nécessaire, vu qu'il est très rare qu'on ait là des prisonniers. Le besoin d'une prison se fait beaucoup plus sentir à Calgary, où notre corps de garde est, comme autrefois, fréquemment encombré. Une prison à cet endroit recevrait l'excédent des prisonniers des corps de garde de Macleod, Calgary et Edmonton, tandis qu'à Prince-Albert on peut toujours facilement diriger sur Regina tout surcroît de prisonniers que l'on pourrait avoir.

Nos corps de garde ne sont pas convenables pour les femmes, ni pour les lunatiques, vu que nous n'avons pas d'installation décente pour leur détention provisoire en attendant que l'on ait statué sur leurs cas particuliers.

Je regrette d'avoir à faire rapport que le coffre-fort du bureau de la division à Calgary a été ouvert sans effraction, pendant la nuit du 12 novembre, et qu'environ \$650 ont été volés. Une enquête très minutieuse a eu lieu, mais il a été impossible de faire retomber la responsabilité du vol sur quelqu'un en particulier. Tous les documents vous ont été expédiés pour que vous en fassiez une étude. Ce qu'il y a de certain c'est que l'argent n'aurait pas dû être dans le coffre-fort, et que si les ordres eussent été mis à exécution l'argent n'aurait pas été volé.

Un relevé détaillé de la criminalité est annexé à ce rapport, et en l'examinant vous constaterez que nous avons eu beaucoup de travail l'année dernière.

ROUTES ET PONTS.

Je n'ai rien de nouveau à rapporter sur les sujets ci-dessus. Il y a toujours nécessité urgente de construire un pont à Edmonton, et, à un moindre degré, à Kipp et à Stand-Off; les ponts qui existent ne sont pas peints et réparés comme ils devraient l'être.

Un grand nombre des anciens sentiers sont rapidement obstrués par des clôtures, et les distances entre les divers endroits vont être considérablement augmentées, ce qui sera d'un grand inconvénient pour le public.

Dans les parties bien colonisées, on a employé avec grand avantage des machines à terrassement, à la construction du remblai des réserves de chemin, ce qui fournit de bons chemins pendant la saison pluvieuse. Ces chemins sont d'un grand secours pour maîtriser les feux de prairie, et seraient encore d'une plus grande utilité si la forte croissance d'herbes qui surgit sur les réserves non utilisées comme chemins pouvait être détruite. C'est faire un travail inutile que de procéder à leur terrassement à moins qu'il ne soient ensuite régulièrement utilisés pour la circulation.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

Nous n'avons pas eu d'incendie durant l'année, bien que nous ayons failli en avoir un sérieux à Calgary vers la fin de novembre. Heureusement il a été découvert par le piquet avant qu'il eut causé beaucoup de dommage.

Nos pompes à incendie et nos babcocks sont tous en bonne condition de service, et les divers réservoirs sont constamment remplis et prêts pour le service.

ÉQUIPEMENT.

Nous sommes assez bien pourvus de tentes, robes et couvertures pour chevaux, et nous avons en mains un bon approvisionnement de pardessus en fourrure.

La fabrication de notre propre ferblanterie constitue une épargne considérable, et nous n'avons eu qu'une seule plainte depuis que nous avons commencé à fabriquer nous-mêmes.

TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.

Dans le cours de l'année nous avons pris possession de la ligne télégraphique entre Macleod et Lethbridge, qui était en très mauvais état. Cette ligne a été complètement réparée au coût de \$800, et est maintenant en bon ordre. Nous l'avons amenée jusqu'à notre poste détaché à Kipp, ainsi qu'aux casernes de Macleod et de Lethbridge, ce qui sera très commode lorsque nous aurons pu nous procurer des appareils et des télégraphistes.

La ligne téléphonique entre Maple-Creek et les casernes a été mis en bonne condition de service, et la ligne entre Lethbridge et Sainte-Marie fonctionne bien, mais la ligne entre le Lac-aux-Canards et Batoche ne fonctionne encore que médiocrement.

AIDE PRÊTÉE AUX CHEMINS DE FER.

En dehors de l'arrestation de tous les vagabonds et des gens qui se font transporter frauduleusement, nous n'avons pas été appelés à prêter notre aide aux chemins de fer. La grève des télégraphistes a pris une attitude menaçante à un moment

Police à cheval du Nord-Ouest.

donné, mais des conseils plus sages ont prévalu et la difficulté a été réglée à l'amiable. Dans tous les cas nous étions prêts à défendre les intérêts du pays si la grève eut continué.

FEUX DE PRAIRIE.

Des incendies très désastreux ont éclaté l'automne dernier. Un grand nombre de colons ont perdu du grain, des moutons, et quelques-uns ont perdu leurs maisons et leurs étables. Bien que les personnes dont la négligence a causé ces incendies aient été arrêtées et dans bien des cas convaincues de culpabilité, à très peu d'exceptions près, les amendes imposées ont été très légères.

Un grand nombre de ces incendies se sont déclarés très loin des habitations, et se sont propagés jusqu'aux régions colonisées, et il a été impossible de savoir qui en était responsable. L'herbe, cette année, était extraordinairement longue, et en conséquence les incendies ont été beaucoup plus difficiles à maîtriser.

Les rapports de tous les districts où nous avons des policiers agissant comme pompiers-sauveteurs font les plus grands éloges de l'énergie et des aptitudes dont nos hommes ont fait preuve en organisant des partis pour éteindre les incendies, et il est généralement admis que si nous pouvions occuper plus de postes de pompiers, il en résulterait beaucoup d'avantages pour les colonies. En général, les gens sont tout à fait disposés à travailler (lorsque le danger les menace eux-mêmes, mais se montrent très imprudents en ce qui concerne les intérêts de leurs voisins), mais ont besoin d'être dirigés, vu qu'ils ne veulent pas recevoir d'ordres les uns des autres.

Je regrette d'avoir à faire rapport que plusieurs incendies désastreux se sont produits avant qu'il n'ait été possible d'avoir des gardes sur les lieux, et les colons intéressés s'en sont plaints amèrement; bien qu'il ait été impossible d'éviter cela, nos hommes étant occupés à d'autres services, les plaintes des colons démontrent clairement jusqu'à quel point nos services sont appréciés.

L'extrême croissance de l'herbe et les vents violents qui ont prévalu ont rendu inutiles les coupe-feu ordinaires; dans certains cas, un labour de cent pieds de largeur n'a pu sauver les meulons; cependant un grand nombre de cultivateurs ont subi de grosses pertes grâce à leur négligence à établir des coupe-feu, lesquels, s'ils eussent été convenablement labourés (et si l'on en fait preuve d'un peu de jugement), auraient pu protéger leur propriété. Les machines à battre ont détruit un nombre assez considérable de meulons, et un bon nombre d'incendies ont été attribués aux chemins de fer. Je crois cependant que le nombre des incendies attribuables à cette cause est moins considérable qu'à l'ordinaire, le chemin de fer Canadien du Pacifique ayant, dès le commencement de la saison, pris des précautions pour diminuer le danger.

Les rapports ci-annexés des officiers commandant les divisions donnent tous les détails relatifs aux feux de prairie.

ÉLEVAGE.

Cette année on n'a pas expédié un nombre de bouvillons gras aussi considérable que par le passé, vu qu'il n'y avait pas autant de bouvillons de quatre ans à vendre, un grand nombre de bouvillons de trois ans ayant été vendus l'année dernière. Bien que les animaux ne fussent pas aussi gras qu'à l'ordinaire, les prix ont été un peu plus élevés.

Une demande considérable de vaches grasses s'est produite dans la région de Kootenai, et cette demande s'accroît rapidement par suite de l'immense développement de l'industrie minière. Comme ces vaches n'étaient pas requises dans l'est, ce débouché a été d'un grand avantage pour les éleveurs. Si le chemin de fer de la Passe-du-Nid-de-Corbeau est construit, les animaux de boucherie, moutons, porcs, volailles, avoine, foin, beurre et œufs pourront être vendus dans la Colombie-Anglaise, où un marché facile, pour argent comptant, attend nos produits. Déjà, une compagnie tue quatre cents bêtes à cornes par mois, pour cette région, et un grand nombre de ces animaux viennent des territoires; et si l'industrie minière continue de prospérer, comme il y a lieu de le croire, avant longtemps toutes nos bêtes à cornes trouveront là un débouché. Cette année on y a expédié une certaine quantité de

foin et d'avoine ainsi que d'autres produits, mais les difficultés des communications, le prix élevé du transport avec Spokane, E.-U., nous empêchent de recueillir les avantages auxquels nous avons droit. Avec le chemin de fer de la Passe-du-Nid-de-Corbeau en opération, et n'exigeant que des prix modérés, nous pourrions disposer des milliers de tonnes de foin sauvage qu'on laisse brûler maintenant, et les cultivateurs trouveraient leur profit à cultiver de l'alfa (*brome grass*) et du mil, dont un envoi, au moins, a déjà été fait de Calgary à des prix rémunérateurs.

Vu le très bas prix des moutons dans le Montana, il est impossible d'exporter de la viande de mouton à la Colombie-Anglaise. On en a expédié plusieurs envois en Angleterre, mais les moutons communs sont à très bas prix. Ce n'est cependant qu'une affaire de temps, car, dans le Montana un grand nombre de gens abandonnent l'élevage grâce à l'épuisement des pâturages, et l'amélioration de la race ovine augmentera bientôt le prix de la viande de mouton, et le coût du transport étant diminué au moyen de compartiments frigorifiques, nous pourrions lutter avec le Montana.

Les chevaux sont encore à bas prix, et il y a une bonne demande à des prix raisonnables pour de vrais bons chevaux lourds. Deux charges de wagon de chemin de fer de chevaux considérés comme propres au service de l'artillerie et de la cavalerie ont été vendues à la Belgique, et d'autres devront les suivre, mais j'éprouve beaucoup de difficulté à me procurer dans tout le pays le nombre de chevaux suffisant pour la police.

L'intérêt des éleveurs exige la nomination d'inspecteurs d'animaux, qui auraient pour mission d'inspecter toutes les bêtes à cornes lorsqu'on les mettrait dans les convois, et de voir à ce qu'on n'expédiât que celles qui seraient en bon état. Nulle bête à corne ne devrait être mise dans les wagons après la tombée de la nuit. Tous les animaux rassemblés par les partis américains devraient aussi être examinés avec soin par les inspecteurs, afin de voir s'il n'y a pas d'animaux canadiens parmi eux. Un impôt de 25 cents sur chaque tête de bétail expédiée suffirait à couvrir le paiement des inspecteurs requis.

Le conseil du Nord-Ouest a récemment amendé l'ordonnance relative aux peaux, en vertu de laquelle des inspecteurs sont nommés, et toutes les peaux doivent être inspectées et marquées avant que le bœuf puisse être vendu. Cela réduira de beaucoup le nombre des bêtes à cornes tuées illégalement, mais pour assurer l'obtention d'un verdict de culpabilité, il faut amender le code criminel de façon à donner à la marque sur un animal l'autorité d'une preuve *prima facie* du droit de propriété du propriétaire de la marque en question.

Au commencement de novembre une couche de neige très épaisse a recouvert tous les territoires, ce qui, dans le temps, a menacé de faire subir des pertes énormes aux éleveurs, surtout dans la région du sud-ouest, ou pendant un temps considérable l'épaisseur de la neige a été de quatre pieds; malheureusement la neige est venue plus à bonne heure qu'à l'ordinaire, et en général les animaux n'avaient pas été rassemblés pour l'hiver. En conséquence il en est resté beaucoup dans la prairie et il a été impossible de les amener hiverner près des habitations. Ceux qui n'ont pas pu se rendre aux vallées des rivières se sont nourris de jeunes pousses et ont survécu. Les bêtes à cornes qui ont pu être nourri ont mangé la majeure partie du foin requis pour l'hiver, et à moins que l'hiver ne soit doux, il y aura encore des pertes. Pincher-Creek et le sud de la rivière au Ventre sont les régions qui ont le plus souffert. Quelques animaux sont morts dans la circonscription de Lethbridge, mais le reste du pays n'a pas souffert, quelques très vieux taureaux et vaches ayant seuls succombé. Le district de la coulée des Erables n'a pas souffert du tout, et les animaux de cette région sont en excellente condition. Le "chinook" est arrivé juste à temps, et cette tempête de neige sera un avertissement utile pour tous les intéressés.

Les petits propriétaires qui tiennent leurs bestiaux près de leur maison n'ont pas souffert, mais ils ont consommé plus de foin qu'ils n'avaient de moyens de le faire à une époque aussi peu avancée de la saison.

Un grand nombre d'animaux ont été tués sur le chemin de fer de Calgary-MacLeod, vu qu'ils s'attroupaient sur la voie et refusaient de la quitter pour se mettre dans l'épaisse couche de neige.

Police à cheval du Nord-Ouest.

Un certain nombre de bêtes à cornes, dans toutes les parties du pays, ont été noyées en cherchant à boire sur les rivières, les propriétaires ayant négligé de faire des trous dans la glace, et celle-ci ayant cédé sous le poids des animaux.

COLONISATION.

Très peu de colons ont pris des terres durant l'année, et ceux qui en ont pris sont disséminés sur toute l'étendue des territoires. Environ 460 se sont établis dans le district d'Edmonton; 150 étaient des Galiciens, et je considère que cette classe d'immigrants est très loin d'être à désirer, vu qu'ils arrivent généralement ici avec peu d'argent et qu'ils sont très ignorants. La plupart d'entre eux sont vêtus de peaux de moutons, et ils sont de plusieurs siècles en arrière. Il faudra en nourrir un grand nombre avant le printemps et donner à la plupart d'entre eux de l'aide sous forme de semence, animaux, etc. Ils se sont tous établis à 25 milles à l'est de Fort-Saskatchewan, près du bureau de poste d'Edna.

Les colons qui sont arrivés au Daim-Rouge, à Innisfail et ailleurs sur l'embranchement de Calgary-Edmonton, étaient d'une bonne catégorie, et venaient principalement d'Ontario et d'Angleterre; ils avaient quelques animaux et quelques ressources. La colonie mormonne de Cardston et des environs compte maintenant 1,000 âmes; elle est propriétaire de 2,000 têtes de bétail, de 2,000 chevaux et de 3,500 moutons. Ces colons sont apparemment très satisfaits du pays, bien que leur récolte ait été médiocre. Ils font des progrès aussi rapides que possibles en fait d'élevage, et en employant l'irrigation pour leur récolte ils réussiront, vu qu'ils sont travailleurs et soigneux. Ils continuent à respecter nos lois et ne causent aucun embarras, et s'ils ont des pauvres parmi eux nous n'en entendons pas parler, car ils en prennent soin.

EXPLOITATION DES MINES.

Les sables aurifères de la rivière Saskatchewan à partir d'un point situé à environ cinquante milles en amont d'Edmonton jusque près du fort Pitt ont été exploités cette année, et l'on a recueilli une quantité d'or considérable. Tard dans la saison, on a installé de nouvelles machines à l'aide desquelles on se propose de fouiller les rives aux endroits où l'on sait que l'or fin existe en quantités considérables, ces rives étant la source d'alimentation de l'or que l'on recueille annuellement dans la rivière, et les rives étant graduellement minées par l'eau lors des grandes crues. Le travail est très ardu mais les profits sont raisonnables (on recueille de \$1 à \$2 par jour). Ceci est d'un grand secours pour les colons, vu qu'ils peuvent ainsi occuper leurs loisirs, et un grand nombre tirent parti de cette occasion.

L'hiver ayant commencé de bonne heure, la houille a été en grande demande, et à part les grandes houillères qui produisent maintenant plus que jamais, il existe un grand nombre de petits gisements locaux qui sont exploités avec avantage. Le charbon de l'une des mines située sur le creek au Mouton au sud de Calgary, ayant été trouvé propre à la fabrication du coke, une compagnie est en voie de se former pour l'exploitation de cette houillère. Si l'affaire réussit, il en résultera un grand avantage pour les territoires de l'ouest, vu qu'il sera plus facile d'y établir des hauts-fourneaux. La majeure partie du coke maintenant employé dans les rares hauts-fourneaux de la Colombie-Anglaise est importée d'Angleterre, et c'est ce qui explique en grande partie la quantité de minerai envoyée aux hauts-fourneaux des Etats-Unis.

Le prolongement projeté du chemin de fer de la Passe-du-Nid-de-Corbeau jusqu'à Kootenai donnera une grande impulsion à l'industrie minière, vu qu'il ouvrira une vaste région minière et permettra au coke du creek au Mouton, s'il est de qualité satisfaisante, d'entrer en concurrence avec le coke anglais, et nul doute qu'un grand nombre de hauts-fourneaux seront établis dans le voisinage des mines.

Le public canadien semble commencer à se rendre compte de la valeur de ces ressources minières, et le capital, naguère si craintif à l'endroit des mines canadiennes, commence à affluer en quantité considérable pour l'exploitation; la rareté du capital ayant été depuis des années la principale cause du peu d'importance des résultats.

Bien que durant l'année il n'y ait pas eu de travaux d'exploitation des mines d'or et d'argent (en dehors des opérations sur la Saskatchewan), on a découvert des indices splendides le long des montagnes Rocheuses, et des capitaux considérables attendent le printemps pour exploiter ces ressources minières.

Il a été recueilli \$60,000 dans la Saskatchewan l'année dernière.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

La fréquence des incendies destructeurs, la vente des boissons et les plaintes alléguant l'emploi désordonné du poison par les trappeurs blancs dans le district d'Athabaska, vous a engagé à donner l'ordre d'organiser un parti peu nombreux sous le commandement d'un inspecteur, devant se rendre au nord jusqu'à Fort-Résolution, afin de prévenir ces abus et de s'occuper d'autres affaires. J'ai en conséquence choisi l'inspecteur Routledge pour ce service, et il est prêt depuis quelque temps, le retard étant dû à la difficulté de se procurer des chiens dressés. J'espère, cependant, qu'il quittera Fort-Saskatchewan le 1^{er} janvier. La Compagnie de la Baie-d'Hudson a offert de lui rendre tous les services en son pouvoir, et je n'ai aucun doute que les renseignements qu'il pourra recueillir seront extrêmement précieux.

Il a été fait juge de paix et garde-chasse, et sa présence dans cette région aura certainement un bon effet.

RECRUTEMENT.

Les recrues se sont enrôlées cette année à leurs propres frais; en général, c'étaient des hommes très intelligents, quelques-uns étant au physique un peu au-dessous de notre moyenne, mais grâce aux exercices et au travail constant la plupart sont devenus de bons constables.

Le système qui consiste à les prendre à l'essai pour deux mois fonctionne bien, et j'ai l'intention, avec votre permission, de le maintenir en vigueur. A présent, nous avons 750 hommes sur le bordereau de paye, dont 70 sont des indiens, des métis et des blancs qui ont été engagés comme constables spéciaux.

QUARANTAINE.

Durant l'année, les bêtes à cornes n'ont été reçues en quarantaine qu'à Estevan et à Macleod. Au premier endroit il n'y a eu que du bétail domestique, et au dernier le plus grand nombre se composait de bêtes à cornes élevées en pleine prairie. Le bétail domestique a été soigneusement réuni en troupeau, fréquemment inspecté par notre médecin vétérinaire, et livré aux propriétaires après les quatre-vingt-dix jours de quarantaine, le tout gratuitement.

Le bétail de prairie a été réuni en troupeaux par les divers propriétaires, sous la surveillance de la police, et en tant qu'il s'agit des symptômes de maladie qui se sont manifestés, la mise en vigueur du règlement de quarantaine a été inutile, et je considère qu'en ce qui concerne les animaux importés par de vrais colons et par des Canadiens, l'on pourrait avantageusement abolir la quarantaine; toutes les bêtes, cependant, ont été soigneusement inspectées par des médecins vétérinaires compétents. Toutefois, si la quarantaine était complètement abolie, je craindrais de voir un grand nombre d'éleveurs américains payer les droits sur un certain nombre de leurs animaux, puis en mettre un nombre beaucoup plus grand dans les pâturages canadiens (vu qu'il serait impossible de les distinguer des autres), au grand détriment de notre population. Déjà un certain nombre d'entre eux ont enregistré leurs marques chez nous et ont déclaré que si la quarantaine était abolie, ils paieraient les droits sur leurs bestiaux et les feraient paître de ce côté-ci de la frontière. Presque tous les animaux qu'ils se proposent de placer ici sont des bouvillons, un grand nombre venant du Texas, et toute autre considération à part ces bouvillons causent beaucoup de difficultés aux éleveurs des ranches, vu qu'ils chassent les jeunes taureaux et maltraitent les vaches et les taures. L'interprétation que les autorités

Police à cheval du Nord-Ouest.

américaines donnent à leurs lois douanières favorise cette pratique, car le bétail nourri dans les pâturages canadiens peut toujours être ramené franc de droits aux Etats-Unis. Ainsi un veau entré chez nous en payant la douane peut, après avoir été élevé à nos dépens pendant quatre ans, être renvoyé aux Etats-Unis franc de droit, et tout ce que l'éleveur aura payé pour ces quatre années de nourriture sera la modique somme exigée par la douane sur un veau évalué à \$5, soit environ \$1. Si la quarantaine est abolie, on ne devrait pas permettre aux Américains de faire paître du bétail dans les territoires du Nord-Ouest, à moins qu'ils n'achètent du terrain pour les nourrir, en proportion de leur nombre; dans le cas contraire toute la région propre à l'élevage sera envahie par des hordes de bétail du Texas. Si l'augmentation continue dans la proportion actuelle, dans quatre ans il y aura juste assez de terres à pâturage bien arrosées pour notre propre bétail, et le gouvernement devrait protéger nos propres intérêts. Naturellement, il y a de grandes étendues de bonnes terres à pâturages que le bétail ne peut occuper maintenant, excepté durant les années très pluvieuses, et qui, par la suite des temps, pourront être utilisées au moyen d'un fossé d'irrigation destiné à leur fournir de l'eau, mais pour le moment ces terres ne sont pas utilisables dans les années ordinaires.

AIDE AUX AUTRES DÉPARTEMENTS.

Durant l'année nous avons eu beaucoup de travail ardu à faire dans cette direction. Le printemps dernier nous avons acheté et distribué tous les grains de semence requis par les colons pauvres de l'Alberta et de la Saskatchewan. Ce travail a occupé, à diverses reprises, un certain nombre d'hommes pendant plusieurs semaines et a occasionné beaucoup de travail de bureau. Autant qu'il nous a été possible de le constater, les colons ont été généralement très satisfaits de cette distribution, sous le double rapport de la qualité et de la quantité reçue, et toute cette opération a été terminée entre le ministère de l'intérieur et la police. Dans le choix de la plupart des échantillons nous avons eu les précieux services de M. McKay, surintendant de la ferme expérimentale d'Indian-Head. Le chemin de fer Canadien du Pacifique nous a procuré toutes facilités pour le transport des grains, et a considérablement réduit ses prix en notre faveur. Tout le blé a été acheté au moyen de soumissions à Indian-Head, Régina, Moose-Jaw et Saskatoon; l'avoine a été achetée à Edmonton, Brandon et Régina, et l'orge dans tout le Manitoba, au moyen de soumissions. Je regrette de faire rapport que l'orge était inférieure aux autres grains, mais c'était la meilleure que nous ayons pu procurer.

Un certain nombre de requérants qui avaient demandé du grain ont refusé de le prendre lorsqu'ils ont découvert qu'il leur fallait donner caution pour le montant, et cela nous a laissé en mains un surplus considérable. Le blé a été facilement vendu au prix de revient, et l'avoine a été prise par la police à notre prix d'achat, mais il y a eu perte sur l'orge, vu qu'il n'y avait aucune demande pour cette céréale.

J'espère qu'il ne sera plus nécessaire de distribuer des grains de semence, vu qu'il est presque impossible de prévenir la fraude, surtout lorsqu'il n'y a pas de délai suffisant entre la demande et la distribution pour permettre de faire une enquête minutieuse.

L'aide ordinaire a aussi été donnée au département des affaires indiennes sur les réserves et lors des paiements de la rente annuelle, et environ (400) réfugiés cris, qui, pour la plupart, avaient fui le pays en 1885, nous ont été renvoyés par les autorités américaines et ont été conduits en sûreté aux réserves indiennes qui leur avaient été assignées par le département des affaires indiennes. Ces indiens avaient en leur possession un grand nombre de poneys. Tous les indiens qui nous avaient été livrés ont été installés, à l'exception de sept qui se sont échappés durant la nuit, leurs familles ayant été laissées en arrière, et de plusieurs qui avaient été illégalement rassemblés par les troupes des Etats-Unis, étant citoyens américains et non indiens aux termes de la loi. Ceux-ci ont été relâchés par nous après échange de correspondance. Les indiens ont été amenés à la frontière en groupes, par des escortes assez nombreuses de soldats américains, chacun sous le commandement d'un officier, et dans chaque cas ils ont été reçus par un sous-officier et un constable de la police à

cheval, au grand scandale des fortes escortes américaines, qui s'informaient où étaient les escortes chargées de conduire les indiens.

Durant l'année nous avons eu la direction de toutes les quarantaines d'animaux dans les territoires, pour le compte du ministère de l'agriculture, et bien que les quarantaines régulièrement établies le long de la frontière ne nous aient pas donné beaucoup de tracas, vu que seules les quarantaines d'Estevan et de Macleod ont reçu des animaux durant l'année, nous avons éprouvé des difficultés énormes en nous efforçant de prévenir l'invasion du Canada par des hordes de bétail de prairie venant des États-Unis et rasant toute l'herbe au détriment de notre propre bétail, sans compter le risque imminent de voir le *bétail du Texas* se mêler au nôtre.

Il n'y a aucun doute que des milliers de bouvillons sont descendus des wagons de chemin de fer près de la frontière et dirigés immédiatement vers le Canada, à la recherche de nourriture et d'eau, et lorsque des partis des États-Unis viennent les chercher, ils ramènent facilement à la frontière ceux qu'ils peuvent trouver, choisissant ceux qui sont bons pour la boucherie et laissant aller les autres. Depuis quelque temps, nos grands éleveurs commencent à constater les inconvénients de cette pratique; ils s'en plaignent et ils reconnaissent qu'ils auraient dû nous appuyer auparavant lorsque nous avons demandé l'autorisation d'y porter remède. La plupart de ces intrus sont des bouvillons, et leur présence est très nuisible aux troupeaux d'élevage des colons, ces bouvillons chassant les jeunes taureaux et tourmentant les vaches et les taures.

Conformément aux instructions reçues du ministère de l'agriculture, nous avons récemment employé quelques cavaliers le long de la frontière pour refouler cette invasion, mais tant qu'on n'aura pas pris des mesures énergiques, tant que le bétail des États-Unis n'aura pas été rassemblé au moyen de battues, et tant que les propriétaires de ces animaux n'auront pas été mis à l'amende, les bêtes à cornes américaines continueront d'affluer chez nous. Parmi les éleveurs des États-Unis il y en a très peu qui emploient des bouviers à cheval pour essayer de retenir leurs animaux chez eux. Les ranches des États-Unis situés près de la frontière n'ont plus que peu ou point de pâturages, et il y a de bonne herbe de notre côté. A moins que le gouvernement n'intervienne pour prévenir cet abus, dans quelques années il n'y en aura plus dans les pâturages du Canada. Des milliers d'animaux ont été refoulés de l'autre côté de la frontière par la police; un grand nombre de nos chevaux ont été mis hors de service par ce surcroît de travail. Notre département ne reçoit aucune compensation pour ce service, qui occupe le temps de mes hommes au détriment d'autres travaux. Si nous pouvions seulement les tenir en dehors des territoires, je ne me plaindrais pas, mais maintenant, tout ce travail est inutile à moins d'appliquer les pénalités nécessaires. Il y a quelques années un nommé Spencer a été condamné à l'amende à Lethbridge pour avoir laissé paître ses animaux sur le territoire canadien, et depuis ces animaux ne nous ont jamais causé la moindre difficulté. D'aucuns prétendent que le fait de laisser les animaux aller et venir des deux côtés de la frontière tourne à l'avantage des éleveurs des deux pays, mais pour chaque animal canadien qui se trouve sur le territoire américain il y a cent animaux américains en Canada.

Durant l'année, comme à l'ordinaire, nous avons aidé aux douaniers le long de la frontière, et à tous les endroits où il n'y avait pas d'officier régulier de ce département, nous avons perçu les droits et fait d'autres travaux, principalement dans le district de Yukon, où de fortes sommes d'argent ont été perçues, avant la nomination d'un percepteur, et envoyées à Ottawa, et en dehors de notre travail régulier, en réponse à des demandes de la part d'autres départements, nous avons recueilli pour eux une grande quantité de renseignements dont ils avaient besoin.

En outre de nos autres devoirs très variés, nous sommes maintenant chargés de la "mise en vigueur de la loi relative aux maladies contagieuses", en ce qui concerne les bêtes à cornes et les chevaux, et sur toute l'étendue de cette immense région nos patrouilles sont obligées de rechercher les bêtes à cornes souffrant de fluxion de la mâchoire, anthrax et autres maladies contagieuses, morve et autres maladies des chevaux, gale des moutons, etc., de prendre les mesures nécessaires pour empêcher ces maladies de se propager, et de faire rapport directement au minis-

Police à cheval du Nord-Ouest.

tère de l'agriculture. Tout cela entraîne beaucoup de travail et de responsabilité, et jusqu'à présent il n'y a eu aucune rémunération.

Nous sommes également chargés de voir aux armes prêtées par le ministère de la milice aux diverses associations de tir dans les territoires, et nous livrons des munitions à ces dernières sur remboursement du prix lorsque nous sommes requis de le faire.

LE POSTE DÉTACHÉ DE YUKON.

Nous occupons encore Yukon avec 20 hommes, officiers compris, mais les communications ont été si irrégulières cette année que nous avons très peu de renseignements sur leur compte.

Quelques mineurs, dans un camp d'environ 300, travaillant à environ quatre-vingt milles de notre poste, ont entrepris de conduire la colonie d'après les principes du code des mineurs, et lorsqu'on leur a fait des remontrances ils ont refusé de modifier leur manière de procéder, mais aussitôt après l'arrivée de l'inspecteur Strickland à la tête de dix constables, ils ont renoncé à leur attitude arbitraire et depuis leur conduite a été remarquablement bonne. Le temps de nos hommes expire l'année prochaine, et ceux qui désirent revenir seront remplacés. L'inspecteur Constantine, qui commande le poste, a exprimé le désir de rester, ce qui simplifie considérablement les choses, vu que c'est un excellent officier pour ce genre de service. Je prévois qu'environ la moitié du nombre des hommes qui composent le parti resteront encore une année.

LAITERIE, ETC.

Il y a eu durant l'année une bonne vente de beurre de crèmerie, et il a presque tout été vendu à de bons prix; l'an prochain, la production sera beaucoup plus considérable, et une grande proportion sera consommée dans les mines de Kootenai, surtout si le chemin de fer de la Passe-du-Nid-de-Corbeau est construit. On s'est beaucoup informé dans le Kootenai de notre commerce avec cette région, et afin de faciliter ce commerce le Pacifique Canadien a considérablement réduit ses prix de transport. Les neuf dixièmes des produits qui entrent sont actuellement importés des Etats-Unis, principalement de Spokane, qui depuis trois ans a vu son commerce avec nous s'augmenter dans des proportions considérables.

SALAISONS.

Le nombre des pores convenables pour la production du lard fumé est beaucoup plus considérable que d'ordinaire dans le pays, et presque tous les bouchers de la région se livrent à la préparation du lard fumé et du jambon. La Compagnie de Calgary, sous la direction de M. Stone, a été réorganisée, son capital a été augmenté, et l'on a pris des mesures pour établir des entrepôts frigorifiques à Calgary et à un autre endroit, probablement Golden, C. A., afin de pouvoir utiliser toute la viande susceptible de se gâter. La compagnie dont le siège des opérations est à Edmonton a également augmenté son capital, et s'occupera aussi de ce genre de production mixte.

VOLAILLES.

La production locale augmente par tout le pays, mais on importe encore beaucoup de l'est. Les cultivateurs ne sont pas généralement pourvus des meilleures races, et les volailles sont mal préparées pour la vente. Les œufs sont conservés trop longtemps chez les cultivateurs avant d'être vendus aux marchands, et en conséquence ils sont de qualité médiocre pour l'exportation.

DÉCÈS.

Je regrette de faire rapport qu'en janvier le constable Murphy, n° matricule 2091, est mort subitement d'apoplexie, au Ruisseau-des-Érables, où depuis des années il faisait le service de chef des charretiers.

ANNEXE A.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT S. B. STEELE, COMMANDANT
LA DIVISION D, AVEC CEUX DES INSPECTEURS G. E. SANDERS,
P. C. H. PRIMROSE, A. R. CUTHBERT, H. I. A. DAVIDSON ET DE M.
JOHN HERRON.

BUREAU DE DISTRICT,
FORT-MACLEOD, T. N.-O., 30 novembre 1896.

Monsieur le commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest.
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour l'exercice clos ce jour, avec ceux du médecin auxiliaire Haultain et de l'aide-vétérinaire Wroughton.

Les devoirs fort variés exigés de nous ont été fidèlement accomplis et il y a peu de chose à ajouter à mon dernier rapport, si ce n'est de consigner la déplorable mort du maréchal des logis Wilde (n° de matricule 857), qui a été assassiné le 10 novembre dans l'exercice de ses fonctions, par un sauvage de la tribu des Gens-du-Sang nommé "Charcoal" alias le "Mauvais-Jeune-Homme", puis la recherche et la capture du criminel. On trouvera plus loin le récit de cet événement tragique.

J'ai prêté aide à tous les départements du gouvernement qui ont eu besoin de nos services, et le département des affaires indiennes m'a de son côté prêté assistance de toute manière par l'entremise de ses agents, M. Wilson et M. Nash. Ces messieurs ne m'ont pas demandé d'aide extraordinaire, mais ils ont eu mon concours en tout et nos relations sont cordiales.

Au cours de l'été la ligne téléphonique entre Macleod et Lethbridge, autrefois affermée par la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage d'Alberta, a été réparée.

Comme vous le verrez par les états ci-joints, un certain nombre de colons nous sont arrivés pendant la saison; quelques-uns d'entre eux sont allés dans le nord, mais la plupart se sont établis dans les environs du village mormon de Cardston, sur le creek de Lee, dont la population et la prospérité continuent à augmenter.

ACCIDENTS.

Durant l'année dernière, il s'est produit plusieurs incendies accidentels causés dans la plupart des cas par l'imprudence des personnes qui occupaient les bâtiments détruits.

A huit heures et demie du soir le 27 décembre le feu a été découvert dans le magasin de la réserve des Gens-du-Sang, à l'agence den bas. Le bâtiment a été détruit de fond en comble. Deux hommes nommés Patrick et Wright demeuraient dans la maison; tous deux étaient absents au moment de l'incendie; tous leurs effets personnels ont été détruits.

L'inspecteur Jarvis, le maréchal des logis d'état-major Hilliard et trois hommes sont allés sur le théâtre de l'incendie, ont aidé au sauvetage, et grâce aux efforts réunis de nos hommes et des fonctionnaires du département des affaires indiennes, la majeure partie des provisions du gouvernement ont été sauvées.

Le 19 décembre le feu s'est déclaré entre le plafond et la toiture de la cuisine, aux quartiers de l'inspecteur Jarvis à Stand-Off. Il a été promptement éteint; le seul dommage a été la destruction de deux coudes, de six feuilles de tuyau et du linoléum sur le plancher; les tuyaux avaient été nettoyés dans le cours du mois précédent et les vieilles feuilles avaient été remplacées par des neuves.

Le 24 janvier MM. McIntyre et Rondeau, qui voyageaient dans les environs de Big-Bend, se sont égarés pendant une tempête, et auraient sans aucun doute été gelés s'ils n'eussent pas été trouvés par notre patrouille.

Le constable Stewart, n° matricule 1862, a été amené à l'hôpital souffrant d'un sérieux accident de congélation subi lorsqu'il était en route de Macleod à Stand-Off; cet accident n'a cependant pas produit de suites permanentes.

Le 15 février, le constable Leslie, n° matricule 2775, a été admis à l'hôpital, ayant subi de sérieux accidents de congélation lorsqu'il était en route de Macleod aux Leavings.

Le 21 mars, le constable Stewart, n° matricule 1862, étant de corvée à transporter du foin de la gare du chemin de fer aux casernes, est tombé du haut de sa charge et s'est fracturé la clavicule gauche.

Vers 11 heures de l'avant-midi le 17 avril la toiture du bâtiment du poste détaché à l'agence des Piégânes a pris feu, mais il a été éteint avant qu'il eut causé des dommages; cause: tuyau de poêle défectueux.

Le soir du 13 avril la maison de M. Ryan à Macleod a été totalement détruite par le feu. Le corps des pompiers des casernes muni de tous ses accessoires a prêté son aide; grâce à ses efforts les bâtiments avoisinants ont été sauvés.

Le 6 mai, un incendie s'est déclaré dans la maison occupée par M. Hilliard sur la réserve des Gens-du-Sang; il a été impossible d'en découvrir la cause, le bâtiment a été totalement détruit.

Vers deux heures du matin le 3 septembre, une alarme d'incendie a été donnée, le feu s'étant déclaré à la scierie Maclaren et ayant été causé par une étincelle de la cheminée qui a enflammé des copeaux. Le corps des pompiers de la caserne a été appelé et le feu a été éteint sans avoir fait de dommage.

Le 20 septembre, M. Rankin, chevauchant près du creek aux Maringpains, s'est fait mal à la colonne vertébrale. Étant incapable de se rendre plus loin, il a été logé dans les quartiers du détachement et soigné jusqu'à ce qu'il fut capable de continuer sa route.

Sous ce titre je puis mentionner la découverte du cadavre d'un inconnu le 7 juin à Pot-Hole. Le défunt était âgé d'environ 35 ans, fluet, taille 5 pieds 7 pouces, cheveux blonds; il portait un pantalon de travail bleu ciel, des bottes de mineur et une casquette bleue. Le paletot avait été fait par MM. Connell et C^{ie}, de Butte, Montana. Le corps était très décomposé. La chair du crâne, de l'estomac et du dos avait été dévorée, et les restes étaient évidemment depuis des mois à l'endroit où ils ont été trouvés. Il n'y avait pas de marques de violence, et l'on n'a pu trouver aucun papier ou document pouvant faire constater son identité.

Le coroner a été averti, mais n'a pas jugé nécessaire de tenir une enquête. J'ai en conséquence ordonné l'inhumation des restes. Toutes les recherches possibles ont été faites tant ici que par les autorités américaines, que j'avais averties, mais sans résultat. Tout ce que l'on a pu apprendre c'est que le corps était probablement celui d'un nommé Munro qui était parti de Lethbridge pour le Montana l'hiver précédent et qui n'avait pas été revu depuis.

AIDE AUX AUTRES DÉPARTEMENTS.

Durant la dernière saison, comme auparavant, nous avons prêté aux départements des affaires indiennes et de la douane toute l'aide qu'il était en notre pouvoir de leur offrir.

Les moyens de transport ont été mis à la disposition du capitaine Young, inspecteur de la douane, chaque fois qu'il en a fait la demande.

Les deniers pour la rente annuelle des Gens-du-Sang et des Piégânes sont arrivés ici le 28 octobre, et les paiements ont eu lieu le jour suivant sans qu'il y ait eu le moindre désordre. L'escorte des deniers pour les Gens-du-Sang était sous les ordres du maréchal des logis Birtles, n° matricule 626, et celle de l'argent destiné aux Piégânes, sous les ordres du brigadier Grabill, n° matricule 2407.

Durant la saison nous avons dirigé la quarantaine pour le ministère de l'agriculture.

Police à cheval du Nord-Ouest.

ARMES, FOURNIMENT, ARTILLERIE ET MUNITIONS.

Les armes de la division sont inspectées fréquemment, et toutes celles qui ont besoin de réparations sont envoyées à Regina dans ce but.

La division est bien munie de cartouches, ceinturons, fontes, bandoulières et porte-mousquetons.

Notre service d'artillerie comprend un canon Maxim, deux pièces de 9 se chargeant par la bouche, et deux obusiers en bronze qui sont en bonne condition.

Des postes détachés de canonniers ont été organisés sous les ordres de l'inspecteur Sanders, et afin d'éviter des mutations constantes, ils ont été choisis dans l'état-major.

Nous n'avons pas eu le temps durant la saison de faire la théorie du "Maxim", mais nous profiterons de la première occasion qui se présentera.

Les munitions sont sous la garde du constable E. Smith, n° matricule 2914, canonnier du district.

Les mousquetons Winchester qui figurent encore dans les livres du district ont été nettoyés, emballés et expédiés durant l'été. Je recommanderais qu'un certain nombre de ces armes, avec des munitions, fut confié à chaque officier commandant un arrondissement, afin qu'il put au besoin les distribuer aux citoyens qui seraient disposés à nous offrir volontairement leurs services en cas d'urgence.

Les mousquetons Lee-Metford sont en bon ordre. On a éprouvé quelque difficulté grâce au fait qu'on avait mis trop d'huile (dans un cas surtout) sur le "ressort de détente". Vu l'intensité du froid cette huile s'est congelée, mais il n'est pas probable que cet inconvénient se produise de nouveau.

Il est bon de remarquer cependant que le Lee-Metford, lorsqu'il sort de l'usine, est recouvert d'une épaisse substance grasse, et que pour nettoyer l'arme il faut la démonter complètement et l'astiquer pièce par pièce.

Le ressort de détente doit être enlevé de l'intérieur de l'obturateur, et cela requiert les services d'un armurier ou d'un homme parfaitement compétent, sans cela la carabine pourrait être endommagée.

Les revolvers Enfield sont en bon ordre.

CASERNEMENTS.

Comme à l'ordinaire tous les meubles de casernes ont été fabriqués par nos propres artisans; ce sont eux aussi qui font les réparations.

Aux quartiers généraux du district, les travaux suivants ont été faits: hôpital peinturé à l'intérieur; toiture de l'écurie en bois rond, peinturée; côté ouest de l'écurie n° 1, peinturé; quartiers de l'officier commandant, peinturés et badigeonnés; Tout le crépi brisé et désagrégé dans les casernes a été enlevé et renouvelé; le plafond a été blanchi à la chaux. La toiture des quartiers de l'inspecteur Sanders a été réparée. Aux quartiers de l'officier commandant on a posé du papier à tenture aux murs, et le plancher a été renouvelé. On a aussi posé un plancher au mess des officiers et fait plusieurs petites réparations au bâtiment. La toiture des quartiers de l'aide-médecin vétérinaire Wroughton a été réparée. Tous les double-châssis ont été peinturés et les trottoirs ont été tenus en bon ordre.

Aux avant-postes les travaux suivants ont été faits:—

Kipp.—Nouveaux pieux pour clôture, et latrine enlevée.

Stand-Off.—Bâtiments peinturés, ponts construits, et fossé d'irrigation.

Big-Bend.—Construction d'un nouveau magasin; bâtiments peinturés.

Herd-Camp.—Bâtiments peinturés et enclos à foin reconstruit.

Pincher-Creek.—Planchers renouvelés dans la salle des sous-officiers.

On avait eu l'intention de construire à la réserve des Piégânes cet automne, mais vu la poursuite de l'indien "Charcoal", le travail n'a pu être fait avant les premières neiges, et il a fallu remettre au printemps l'exécution de ce projet.

Avec les estimations j'en inclus une pour un fenil où nous pourrions emmagasiner le foin en ballots—30 x 50 pieds et 10 pieds de hauteur—et qui coûtera environ \$250.

Le magasin de Stand-Off a encore besoin d'une toiture; ceci coûtera environ \$50.

Le bâtiment de Pincher-Creek a besoin d'être lambrissé à neuf (sur doublure en papier); avec le travail de la police cela peut être fait moyennant \$55.

On a aussi besoin à Kootenai de certaines réparations que j'ai incluses dans les estimations.

A Kipp on a besoin d'un plancher neuf et de fil de fer pour deux côtés de la clôture; coût estimé à \$50.

On a besoin de nouvelles clôtures à Stand-Off.

CANTINE.

Durant l'année dernière la cantine a donné pleine satisfaction sous la direction de l'inspecteur Sanders. Un assortiment considérable de marchandises, y compris les épiceries tous genres et autres articles de consommation, est constamment en mains. Les prix sont fixés de façon à excéder le moins possible le coût réel, et la cantine est très prospère et très appréciée par les hommes qui, comme à l'ordinaire, ont le bénéfice d'une partie du profit qu'elle rapporte.

HABILLEMENT ET ÉQUIPEMENT.

La qualité a été généralement bonne, à l'exception des bottes longues, qui durant les premiers mois de l'année étaient de qualité médiocre et ont fini par être condamnées et renvoyées.

CRIMINALITÉ.

J'inclus un rapport des causes soumises aux magistrats durant l'année, et c'est avec un profond regret que je dois enregistrer le meurtre du maréchal des logis Wilde, numéro matricule 857, dans l'accomplissement de son devoir, par un indien des Gens-du-Sang nommé "Charcoal" *alias* "Mauvais Jeune Homme". Ce meurtre a été commis le 10 novembre, et comme des détails circonstanciés sont donnés sous le titre "Charcoal", je n'en parlerai pas plus au long maintenant.

La liste ci-annexée des causes entendues donne le total de 161, savoir: 114 blancs et 47 indiens, contre un total de 147 durant la saison précédente.

Dans le cours du mois de janvier j'ai reçu un mandat d'arrestation contre un nommé James Cummings; le mandat était signé par M. Morden, J. P., et l'accusation était pour vol de chevaux. Cummings a été arrêté au Daim-Rouge, puis amené ici et envoyé à Pincher-Creek à nos frais; un ou deux jours après il est arrivé ici de nouveau, ayant été acquitté par M. Morden. L'homme était sans le sou et ne pouvait se rendre chez lui au Daim-Rouge; en conséquence j'ai été obligé de le faire transporter à son domicile.

Les Gens-du-Sang "Chef-des-Grues" et "Gant" ont été accusés devant l'inspecteur Jarvis, J. P., d'avoir tué des animaux. Ils ont été acquittés.

Le 29 février des voleurs se sont introduits par effraction dans le magasin de MM. Carsons et Shore, et \$3.50 ont été volés dans le tiroir.

Durant la nuit du 26 février des voleurs se sont introduits par effraction dans le magasin de A. F. Grady, et un dollar a été volé dans le tiroir. Dans les deux cas les voleurs ont brisé un carreau d'une fenêtre puis ont ouvert le taquet du châssis; dans les deux cas on n'a volé rien autre chose que les petites sommes déjà mentionnées.

On a aussi tenté de pénétrer par une fenêtre en arrière dans le magasin de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, mais après avoir brisé un carreau les voleurs ont pris la fuite.

Un autre bâtiment contenant les marchandises du ranche Winder a été visité par les voleurs, qui en ont enlevé une quantité de fil, de laine, etc., qui se trouvait dans une boîte immédiatement au-dessous de la fenêtre. Le voleur a pu se l'approprier en passant son bras à travers la fenêtre. Les marchandises volées ont été

Police à cheval du Nord-Ouest.

recouvrées, et pour cette offense W. H. Harper a été déclaré coupable et condamné à deux mois de prison aux travaux forcés. Cet homme a aussi été convaincu d'avoir vendu des boissons enivrantes aux indiens et condamné à quatre mois aux travaux forcés. Il a aussi été condamné à une amende de \$10, ou à défaut de paiement à un mois d'emprisonnement aux travaux forcés sous l'accusation d'avoir eu en sa possession une couverture appartenant au gouvernement, la couverture en question étant disparue de l'une des salles de nos casernes.

Le 30 avril, l'indien "Frange-Rouge" a été condamné par l'inspecteur Jarvis, J. P., à \$30 d'amende et à un mois de prison pour ivresse, et à 15 jours de prison pour avoir refusé de dire où il avait pris la boisson.

Dans le cours du mois de septembre A. Rouleau a été blessé dans une rixe d'ivrognes par W. H. Dawson et a été admis à l'hôpital pour y subir un traitement. Dawson a été arrêté et condamné à subir son procès, mais l'affaire a été subséquemment réglée à l'amiable.

LISTE des affaires jugées à MacLeod depuis le 1^{er} décembre 1895 jusqu'au 30 novembre 1896.

Crimes, délits ou infractions.	Blancs.	Sauvages.	Total.
Voies de fait	13	8	21
Tentative d'obtenir de l'argent ou autres valeurs sous de faux prétextes..	2	2
Langage blasphématoire.....	2	2
Destruction de bétail	7	7
Cruauté exercée sur les animaux.....	1	1
Ivresse.....	23	11	34
Aider à la désertion	1	1
Dommage à la propriété	1	2	3
Causer du désordre	3	3
Infraction aux lois des pêcheries.....	2	2
Se servir frauduleusement d'un cheval ne lui appartenant pas.....	1	1
Infraction à la loi concernant le feu	4	4
Offenses concernant les armes à feu	2	2
Appropriation illégale de fonds.....	1	1
Infraction aux lois concernant le gibier	1	2	3
Infraction aux lois concernant les jeux de hasard	10	10
En possession illégale de propriétés du gouvernement	1	1
Vol de chevaux.....	5	5
Infraction à la loi concernant les peaux	2	7	9
Chasser illégalement des chevaux	1	1
Infraction à l'Acte des sauvages (autre que l'ivresse).....	4	3	7
Propriétaires et pensionnaires de maisons malfamées.....	13	13
Infraction à la loi concernant les licences.....	1	1
Meurtre	1	1
Légères infractions.....	1	1
Non-paiement de salaires	4	4
Viol	1	1
Recel.....	2	2
Infraction à la loi concernant les étalons	1	1
Apporter au Canada des choses volées	1	1
Vol et larcin.....	10	3	13
Vagabondage	3	3
Totaux	114	47	161

POURSUITE ET CAPTURE DE "CHARCOAL".

Le 31 octobre le maréchal des logis d'état-major Hillard fit rapport que le cadavre de l'indien "Medicine Pipe Stem" avait été trouvé dans un hangar à bétail, au pâturage des veaux de la Compagnie Cochrane.

M. W. S. Anderton, (le coroner) fut averti et s'y rendit immédiatement, accompagné du médecin auxiliaire Haultain et de M. Mackenzie.

Le jury du coroner fut appelé pour le 13 courant, mais l'enquête fut ajournée par le ministère public au 15 courant à dix heures et demie de l'avant-midi.

Dès que j'eus été informé de la découverte du cadavre j'envoyai une dépêche à l'inspecteur Jarvis (qui était à Big-Bend), lui ordonnant de se rendre immédiatement à la réserve et de faire une enquête. Plus tard dans la journée, on nous rapporta que l'instructeur d'agriculture McNeill, de la réserve des Gens-du-Sang, avait été blessé d'un coup de feu.

Un indien nommé "Petit-Pin" avait dit à M. James Wilson (l'agent des sauvages) qu'un indien nommé "Charcoal" *alias* "Mauvais Jeune Homme" était allé à sa loge (à lui "Petit-Pin") et avait avoué avoir tué "Medicine-Pip Stem" et avoir blessé M. McNeill, ajoutant que si l'occasion s'en était présentée c'était aussi son intention de tuer l'agent et le chef "Corbeau-Rouge".

"Petit-Pin" déclara qu'il aurait voulu arrêter "Charcoal" là et alors, mais qu'il ne pouvait le faire sans aide. Il était allé pour rassembler quelques-uns de ses amis dans ce but, mais à son retour "Charcoal" était parti, accompagné de sa famille, composée de quatre squaws et de deux enfants.

Sur la foi de ces renseignements, un parti a été immédiatement envoyé à la poursuite du coupable. L'inspecteur Jarvis, le maréchal des logis d'état-major Hilliard avec des policiers, des éclaireurs et d'autres indiens ont fouillé les broussailles, mais sans trouver aucune trace des fugitifs.

J'ai averti le major George Steel (l'agent américain de la réserve des Pieds-Noirs) et j'ai reçu de sa part la promesse qu'il nous aiderait. J'ai aussi envoyé le maréchal des logis Macleod avec sept hommes pour aider aux recherches, et j'ai informé l'inspecteur Cuthbert de l'affaire, lui ordonnant d'établir un poste de surveillance au défilé.

Le 15 je me suis rendu à Stand-Off, et j'y suis resté jusqu'à ce que le jury eût prononcé son verdict de meurtre contre "Charcoal" *alias* "Mauvais Jeune Homme". Un mandat d'arrestation a été lancé contre lui.

A mon arrivée à Stand-Off j'ai constaté que l'inspecteur Jarvis et M. Wilson avaient organisé deux partis d'indiens pour patrouiller en remontant les rivières Kootenay et du Ventre, avec l'entente que les deux partis se rencontreraient aux Buttes de la Source ce soir-là, et continueraient à patrouiller au lever du jour.

Après l'enquête je me suis rendu à Sainte-Marie afin d'avoir une entrevue avec le percepteur de la douane au sujet d'affaires importantes pour les deux départements. En même temps l'inspecteur Jarvis se dirigeait vers l'ouest pour surveiller la poursuite.

Après avoir vaqué à ces affaires à Sainte-Marie je suis allé à Lee's-Creek, et j'ai donné ordre à l'inspecteur Davidson de patrouiller vers l'ouest dans la direction des montagnes. Je me suis rendu à Big-Bend, où je suis arrivé durant la nuit.

Peu de temps après mon arrivée l'inspecteur Jarvis a fait rapport et m'a dit que le maréchal des logis d'état-major Hilliard et son parti avaient remonté la rivière et que l'on était à patrouiller la région de l'ouest.

Croyant que, selon toute probabilité "Charcoal" s'était réfugié dans les bois des Montagnes-Rocheuses, nous avons décidé qu'un parti irait aux sources de la rivière du Ventre le lendemain matin.

J'avais à peine pris cette résolution qu'un colon nommé Henderson est venu m'informer que pendant qu'il était à charger du bois (à 15 milles du poste détaché) un indien avait volé son pardessus. M. Henderson m'a dit qu'il l'avait poursuivi, mais que l'indien l'avait distancé et s'était réfugié dans le bois.

La description donnée par M. Henderson répondait à celle de "Charcoal", et l'inspecteur Jarvis et son parti se sont rendus immédiatement sur le théâtre du vol afin d'être prêts au lever du jour à commencer leurs recherches.

Le parti de l'inspecteur Jarvis a été renforcé par le maréchal des logis d'état-major Hilliard et ses hommes, ainsi que par M. Henderson, qui a volontairement offert ses services.

En arrivant dans le bois les policiers ont enlevé leurs chaussures et leurs chaoux afin de pouvoir avancer avec le moins de bruit possible; ils ont parcouru cinq milles dans ces conditions et ont aperçu le tepee du meurtrier dans une vallée au-dessous d'eux et dans un bois épais comprenant environ 500 acres de pins très serrés avec des taillis d'environ six pieds de hauteur, et les montagnes de chaque côté.

Police à cheval du Nord-Ouest.

On s'est approché de l'endroit avec précaution, mais malheureusement, lorsque les hommes étaient tout près du tepee le bruit d'une branche sèche qui se brisait a donné l'alarme au fugitif, qui a été vu sortant de sa tente et qui a tiré plusieurs coups de feu, dont l'un a été tout près d'atteindre l'inspecteur Jarvis.

La police et les sauvages ont tiré une volée à leur tour, mais ils ont dû renoncer à la fusillade dans la crainte de tuer les squaws et les enfants.

Le tepee, les poneys, les provisions, deux squaws et un enfant ont été pris. Le meurtrier, deux squaws et un enfant se sont échappés.

Les provisions saisies étaient suffi-antes pour entretenir tout le parti pendant au moins 60 jours, et comprenaient la carcasse d'un bouvillon que "Charcoal" avait tué récemment.

L'inspecteur Jarvis a immédiatement cerné le bois, et en ce faisant il s'est aperçu que l'inspecteur Davidson et son parti étaient arrivés à la tête de la vallée, venant de la direction de la Montagne-du-Chef—de sorte que la retraite du sauvage se trouvait virtuellement coupée de jour—et des ordres ont été donnés pour que chaque homme fit tout son possible pour empêcher une évasion nocturne.

Il a été entendu que la recherche à pied serait continuée de bonne heure le matin, et l'inspecteur Davidson a été informé de l'heure à laquelle elle devait commencer, les sentinelles avancées ayant été averties de ne pas tirer dans les broussailles de crainte d'atteindre leurs camarades.

La dépêche suivante que j'ai reçue était à l'effet que l'inspecteur Davidson, constatant que ses chevaux étaient un embarras pendant qu'il cheminait à pied, les avait envoyés au ranche Bright (à six milles de distance), et les avait fait mettre à l'écurie pour la nuit. Plus tard, lorsqu'il a envoyé un homme pour en avoir soin, il a découvert que deux chevaux avaient été volés.

Le ranche Bright était alors inhabité.

Des traqueurs ont été aussitôt envoyés au ranche, et ils ont informé l'inspecteur Davidson que les chevaux avaient été ramenés dans le bois. Je ne croyais pas alors qu'il en fut ainsi, et j'ai eu la preuve que je ne me trompais pas lorsque, plus tard, dans la journée, j'ai reçu de l'inspecteur Sanders une dépêche m'informant que "Charcoal" avait été vu chez Lagrandeur (à 45 milles du bois), et que les chevaux avaient été repris.

Dès que j'en ai entendu dire que "Charcoal" avait échappé aux poursuites, j'ai envoyé un mot à M. Wilson lui demandant de m'envoyer 30 indiens sûrs; j'ai aussi envoyé à l'inspecteur Saunders, à Macleod, l'ordre d'envoyer de nouveaux renforts d'hommes, d'armes et de munitions ainsi que des couvertures et des sous-vêtements épais pour les hommes qui étaient avec moi. J'ai aussi envoyé une dépêche au major Geo. Steel, l'agent américain des indiens à la réserve des Pieds-Noirs. Le porteur de cette dépêche a parcouru 120 milles sans se reposer, et j'ai donné ordre à l'inspecteur Davidson de se tenir prêt à traverser la frontière avec un sous-officier, un interprète et deux éclaireurs, s'il paraissait y avoir des motifs raisonnables de supposer que "Charcoal" était allé dans cette direction. La dépêche pour Macleod et pour M. Wilson m'a quitté à quatre heures de l'après-midi, et les indiens et les hommes avec tous les approvisionnements demandés étaient sur les lieux à 7 heures le lendemain matin. On y avait mis beaucoup de diligence, la distance parcourue étant de 90 milles, soit 45 milles aller et retour.

Quelques instants après le départ de "Charcoal" de chez Lagrandeur, le constable Kerrigan, n° matricule 1773, y est arrivé. Il était en route de Pincher-Creek à Macleod. Madame Lagrandeur lui a raconté le fait et il est parti pour retourner à Pincher-Creek (à 8 milles de distance) en informer l'inspecteur Cuthbert, mais ayant rencontré un indien piégane nommé "Joe" sur sa route, il l'a chargé de porter ce renseignement à cet officier, qui s'est rendu immédiatement sur les lieux, suivi des constables Maylor et Ambrose. A son arrivée chez Lagrandeur, il a organisé une bande d'indiens piéganes qui a commencé à battre les broussailles et a trouvé les chevaux, dont elle s'est emparée. Il a aussi envoyé un mot à Macleod, et l'inspecteur Sanders m'a envoyé une dépêche à Big-Bend.

En recevant la dépêche de l'inspecteur Sanders, je me suis rendu chez Lagrandeur, où je suis arrivé dans l'après-midi du même jour, mon parti se composant de 16

policiers et de 16 éclaireurs. A mon arrivée j'ai constaté que l'inspecteur Cuthbert et son parti et l'inspecteur Primrose et son parti avaient déjà fouillé sans succès les broussailles de la rivière du Vieux, et que M. Nash et son parti d'indiens, qui avaient également fait des recherches, n'avaient pu découvrir aucune trace du meurtrier.

J'ai campé ce soir là chez Lagrandeur, et j'ai envoyé des patrouilles de chaque côté de la rivière.

Des indiens ont été envoyés vers l'agence pour patrouiller dans les environs, et l'inspecteur Cuthbert est retourné à Pincher-Creek pour avertir les colons, renforcer les patrouilles dans la passe, et faire tout ce qui serait nécessaire pour atteindre le but désiré. Vers le matin le constable Lott est arrivé et a rapporté qu'un indien piégane nommé "Commodore" avait essuyé un coup de feu de la part d'un indien que l'on supposait être "Charcoal", lequel essayait de voler le cheval de "Commodore", le dit cheval étant attaché à un râtelier à foin près de la maison. Le constable Lott et "Commodore" avaient cherché "Charcoal" dans les broussailles, mais n'avaient pas réussi à le trouver. Aussitôt que possible après le lever du jour j'ai envoyé un parti, sous le commandement des inspecteurs Primrose et Jarvis, à l'agence des Piéganes, à la recherche du meurtrier.

Le lendemain matin un parti de citoyens de Pincher-Creek, sous les ordres de M. Herron, ex-membre du corps de police, est venu nous renforcer.

Je me suis rendu à Macleod pour y chercher un supplément d'hommes et d'armes, et je vous ai télégraphié pour obtenir l'autorisation d'employer des indiens à 50 cents par jour pour nous aider.

Je vous ai aussi télégraphié pour suggérer d'offrir une récompense de \$200, pareille offre devant contribuer puissamment à stimuler le zèle de ceux qui nous aidaient dans notre poursuite.

En arrivant à Macleod, j'ai constaté que l'inspecteur Sanders avait averti les officiers commandant à Calgary, Gleichen et Lethbridge, et avait envoyé des hommes à la traverse des Pieds-Noirs.

J'ai envoyé l'inspecteur Sanders avec six hommes, et le médecin-vétérinaire auxiliaire Wroughton avec quatre hommes, pour aider aux recherches.

Je me suis ensuite rendu à l'agence des Piéganes, où les recherches se poursuivaient, et à mon arrivée j'ai constaté que l'autre jeune fils de "Charcoal" avait été arrêté dans le camp et qu'il avait dit à l'agent que "Charcoal" et deux squaws étaient aux Buttes du Porc-Epic, où ils s'étaient rendus après être partis de chez Lagrandeur, et que "Charcoal" était parti à cheval la nuit précédente avec l'enfant en croupe. Afin de voler un cheval il avait caché l'enfant dans les broussailles et était parti pour commettre ce vol. Soudain l'enfant avait entendu un coup de feu, et croyant que "Charcoal" avait été tué il s'était sauvé de l'endroit où son père l'avait caché. Après beaucoup de persuasion l'enfant a promis de conduire la police vers le camp, ce qu'il a fait, deux indiens étant envoyés en avant avec lui et les policiers se tenant à couvert sous le commandement du maréchal des logis Camies.

L'inspecteur Cuthbert avec des hommes de Pincher-Creek suivaient sur les traces du parti du maréchal des logis Camies.

La recherche a continué sans interruption sur tous les points, sous le commandement des inspecteurs Primrose et Jarvis et M. Nash, fouillant les broussailles dans la vallée de la rivière du Vieux, qui a plusieurs milles d'étendue, et l'inspecteur Sanders et son parti cherchant dans les Buttes du Porc-Epic.

Le soir j'ai constaté qu'un frère utérin de "Charcoal", nommé "Longue-Cri-nière," qui demeurait sur la réserve, se trouvant nanti d'une garde-robe assez sommaire, etc., était soupçonné d'avoir fourni des habits à "Charcoal" la nuit précédente. Comme il était à prévoir qu'il lui rendrait encore d'autres services, j'ai ordonné son arrestation immédiate ainsi que celle de ses parents.

J'ai aussi reçu de M. Jeff Davis, employé au ranche Walronde, l'information qu'un autre frère de "Charcoal" nommé "Cheval-Rouge", qui était également employé au ranche Walronde, les avait quittés en disant qu'il allait au secours de "Charcoal". Cet indien a en conséquence été soumis à une surveillance sévère, mais on a constaté que le rapport était faux.

Police à cheval du Nord-Ouest.

Comme on n'avait reçu aucune nouvelle des hommes qui avaient été envoyés dans le bois, j'en ai conclu qu'ils avaient trouvé la piste de "Charcoal" et des squaws, et j'ai envoyé dans cette direction un parti sous le commandement du maréchal des logis en chef Spicer.

Le lendemain matin les divers partis sont revenus et ont rapporté qu'en dépit des précautions qu'ils avaient prises il était évident que les fugitifs les avaient aperçus et avaient pris la fuite. On avait suivi leur piste sur une certaine distance, mais on avait fini par la perdre dans le bois.

Dans le cours de l'après-midi les recherches ont été continuées dans la vallée, mais sans succès, et environ 25 indiens qui s'étaient joints à nous ont été envoyés avec divers partis de police à la recherche de la piste.

J'ai été obligé de retourner à Macleod, et j'ai laissé la direction de la poursuite à l'inspecteur Sanders.

Le 23 courant, la nouvelle nous est arrivée que "Charcoal" avait été vu dans la coulée Olsen, mais les hommes qui ont été envoyés à cet endroit n'ont pu trouver aucune trace du fugitif et il a été constaté que la rumeur était dénuée de fondement.

Le 24, j'ai donné à l'inspecteur Davidson l'ordre de faire surveiller avec soin l'endroit où "Charcoal" s'était caché précédemment, à la tête de la rivière du Ventre, de crainte que l'indien ne s'y réfugiât de nouveau dans l'espoir que nous n'y retournerions plus. Dans l'après-midi j'ai reçu la nouvelle que "Charcoal" avait été rencontré près du théâtre du meurtre, sur la réserve des Gens-du-Sang, avec trois de ses chevaux, à 30 milles au sud de la réserve des Piégânes et à 40 milles au sud de l'endroit où il avait été vu en dernier lieu. J'ai envoyé une dépêche à l'inspecteur Sanders, qui était alors sur la réserve des Piégânes, lui enjoignant de confier toute la propriété du gouvernement à l'inspecteur Primrose, et, accompagné de l'inspecteur Jarvis, de se transporter au sud, avec son parti, au ranche Cochrane, et d'ouvrir immédiatement une enquête sur les faits. L'inspecteur Primrose a été laissé chez les Piégânes pour voir à ce que les patrouilles, etc., fussent continuées à cet endroit.

Le 24, j'ai envoyé le maréchal des logis-chef Spicer avec les indiens "Toque-Blanche," "Homme-Blanc-Endormi," "N'attache-Jamais-Ses-Cordon-de-Souliers" et "Tibia d'Ours", pour patrouiller à la tête du creek à la Truite.

Le 25, l'éclaireur O'Keefe a rapporté qu'il avait vu "Charcoal" à la réserve des Gens-du-Sang au nord de la coulée Bull Horn, se dirigeant vers le magasin aux provisions; mais, interrogé de près, O'Keefe a dit qu'il n'était pas très sûr, vu que la nuit était très noire et qu'il était éloigné d'au moins 100 verges de l'indien qu'il avait vu; il n'était pas probable que ce fut "Charcoal", car des rapports ultérieurs ont établi qu'il était alors sur la branche nord de la Kootenay, où il avait tué un bouvillon appartenant à M. Hatfield. Le maréchal des logis Wilde ayant entendu ce dernier rapport, a demandé de l'aide à M. Herron, de Pincher-Creek, et ce gentleman, ainsi que M. G. J. B. Jonas, a immédiatement offert ses services. Tous trois sont partis avant le jour, le 26 courant, et sont restés deux jours avec le parti de l'inspecteur Jarvis. Les plus grands éloges sont dus à M. Herron et à son parti, lesquels, en plusieurs occasions, se sont mis en campagne chaque fois qu'ils ont cru qu'ils pouvaient se rendre utiles.

Le 26 j'ai envoyé à l'inspecteur Davidson, qui était alors près de Big-Bend, l'ordre de se diriger vers le camp du "Corbeau-Rouge", sur la réserve des Gens-du-Sang, et de voir à ce que les environs fussent bien surveillés, et j'ai amené à Macleod le fils de "Charcoal", alors prisonnier à la réserve des Piégânes, et je l'ai fait interner au corps de garde. Ce jour-là, j'ai reçu un rapport à l'effet que les inspecteurs Sanders et Jarvis étaient sur la piste de "Charcoal", laquelle se dirigeait vers le sud à partir d'un point sur la branche-nord de la Kootenai. Cette piste a été perdue subséquemment, mais en même temps j'avais envoyé quatre poneys de somme, avec aparejos, cordes, etc., au complet, à Kootenai, pour être mis à la disposition de l'inspecteur Sanders, en cas de besoin, et j'ai aussi envoyé les constables Hatfield et Wilson au fort Steele, C.-A., en passant par le défilé du Nid-de-Corbeau, pour avertir de nouveau les autorités de la Colombie-Anglaise, et pour s'occuper en même temps de la recherche du meurtrier.

Le 27 j'ai envoyé des vivres pour six jours, ainsi que du fourrage pour les chevaux à Kootenai, et j'ai fait dire à l'inspecteur Jarvis de faire rapport qu'il avait retrouvé la piste se dirigeant vers les lacs Kootenai et qu'il la suivait. J'ai averti Davidson et je lui ai recommandé d'exercer une surveillance très vigilante, vu qu'on avait retrouvé la piste et qu'il n'y avait aucune probabilité que "Charcoal" put revenir sans éluder les partis nombreux commandés par les inspecteurs Sanders, Cuthbert, Jarvis et M. Herron. J'ai décidé de retirer les hommes de la réserve des Piégânes, à l'exception d'un homme que j'ai mis à la disposition de l'agent, et j'ai envoyé les autres ailleurs.

J'ai aussi demandé à M. Nash de m'aider à empêcher l'indien de se réfugier de nouveau dans les Buttes du Porc-Epic, et j'ai reçu sa promesse à cet effet.

J'ai envoyé une dépêche à l'inspecteur Davidson, l'avertissant que la piste avait été retrouvée, et lui ordonnant de se mettre en communication avec l'inspecteur Jarvis.

Le 28 je me suis entendu avec M. Wilson pour envoyer cinq autres indiens rejoindre l'inspecteur Sanders. Le paiement de la rente annuelle des indiens a eu lieu le 29, et durant plusieurs jours après cette date un certain nombre d'indiens ont campé sur l'île située en face de la ville, afin d'avoir l'occasion de faire leurs achats.

Pendant la nuit du 30 courant, un nommé Joe Potts a fait rapport que "Charcoal" avait visité ce camp de bonne heure le matin, et qu'on l'y attendait pendant la nuit suivante; quelques-uns des indiens étaient sous l'impression qu'il y était encore caché. En conséquence j'ai chargé quelques-uns d'entre eux de surveiller les environs et j'ai envoyé tous les hommes disponibles qu'il y avait aux casernes pour faire des perquisitions dans le camp et pour prendre part à la surveillance. M. Nash, qui se trouvait à la ville, a généreusement offert ses services et est allé avec eux. La surveillance ne s'est pas relâchée jusqu'au retour des indiens à la réserve, mais nulle trace du meurtrier n'a été découverte.

Le 30, on m'a informé que "Charcoal" avait été vu durant la nuit à la réserve des Gens-du Sang, qu'il y avait volé un cheval et était parti dans la direction du sud. Le maréchal des logis Lilliard et son parti se sont élancés à sa poursuite, mais n'ont pu trouver le meurtrier; ils ont cependant arrêté l'un de ses frères nommé "Rein-d'Ours" pour avoir aidé et protégé le fugitif. Ses autres frères et quelques-unes de ses parentes s'étaient rendus à Lee's-Creek pour y faire leurs achats. Le maréchal des logis Lilliard les y a suivis et a arrêté un autre frère nommé "Main-Gauche", ainsi que vingt-deux autres parents, comprenant les squaws et des enfants, pour avoir aidé l'indien. Tous ont été amenés à Macleod et internés dans notre corps de garde. Naturellement, "Main-Gauche" désirait beaucoup obtenir sa mise en liberté, et M. Wilson (l'agent des sauvages) m'a informé qu'il exerçait une grande influence sur cet indien, et qu'il croyait que, s'il était élargi, il aiderait à recueillir des renseignements sur l'endroit où se trouvait "Charcoal", qu'il en informerait la police, et que peut-être il engagerait "Charcoal" à se rendre. Je ne croyais pas que "Charcoal" consentirait à se rendre, mais j'ai pensé que si je pouvais obtenir des renseignements sur l'endroit où il se trouvait sa capture serait effectuée. En conséquence, le 5 courant, j'ai relâché "Gauche" sous condition, et je lui ai donné jusqu'à jeudi (le 10) pour arrêter "Charcoal", ou si cela lui était impossible, il devait du moins avertir la police au cas qu le fugitif visiterait la réserve. J'ai aussi écrit à l'officier commandant à Stand-Off, et à l'inspecteur Jarvis lui demandant de tâcher de conclure avec quelques indiens un arrangement en vertu duquel "Charcoal" pourrait être capturé par ruse. Cette correspondance m'a fourni l'occasion de constater que l'on avait fait preuve de bienveillance envers l'autre frère "Rein-d'Ours", et qu'il était possible qu'il put et voulut nous aider.

J'ai ensuite envoyé chercher l'inspecteur Jarvis, qui était à Stand-Off, et à son arrivée nous avons eu une entrevue avec l'indien que j'avais libéré du corps de garde le 8. Il a été entendu que si "Charcoal" ne pouvait pas être arrêté, du moins ses frères le désarmeraient et avertiraient la police, qui pourrait alors aller le prendre.

Les indiens ont promis de nous aider, et j'ai dit à "Main-Gauche" que s'ils ne tenaient pas leur promesse ils seraient sévèrement punis pour complicité après le fait, et que sa mère, sa femme et ses parentes qui étaient internées au corps de

Police à cheval du Nord-Ouest.

garde subiraient leurs procès sous le même chef d'accusation. Je l'ai si profondément convaincu que cela arriverait que j'étais certain qu'il ferait tout son possible.

Des mesures ont aussi été prises pour que cinq indiens fussent employés à surveiller les maisons des parents de "Charcoal" situées sur la réserve.

A 5 heures du matin le 2 novembre, j'ai reçu une dépêche à l'effet que le brigadier Armer avait essayé un coup de feu la veille, vers 9 $\frac{1}{2}$ heures du soir au poste détaché de Card-ton. Le coup avait été tiré par quelqu'un qui se tenait caché derrière l'auge d'abreuvoir dans la cour; la balle était passée entre le corps et le bras du brigadier, lui faisant une légère écorchure au côté, mais pas de blessure sérieuse. On croyait que le coup avait été tiré par "Charcoal".

L'inspecteur Sanders, qui était campé chez M. Clarke, près de la coulée Bull Horn, avec son parti, s'est immédiatement rendu à Cardston pour faire une enquête.

La balle tirée sur le brigadier Armer était du même calibre que celles qui avaient été tirées sur "Médecine Pipe Stem" et M. McNeill. Le brigadier Armer se rendait alors à l'écurie et avait un fanal à la main. Il a paru évident que le tireur avait visé la lumière; et qu'il n'était éloigné que de onze verges lorsqu'il a tiré. On a suivi des pistes de mocassins sur une certaine distance, mais on a fini par les perdre.

Après avoir tiré sur le brigadier Armer, il semble que "Charcoal" a remonté le Lee's Creek. Une dame Lamb a rapporté que, durant la nuit, après qu'elle eut été couchée, son mari étant absent, elle a entendu le galop effréné d'un cheval sur le sentier qui passe tout près de sa maison. La rapidité de la course était telle qu'elle a été convaincue que ce n'était pas son mari et elle a été vivement effrayée. Ensuite, elle a entendu du bruit dans le hangar aux provisions, comme si quelqu'un eut bouleversé ce qui y était. En pénétrant dans le hangar le lendemain matin elle s'est aperçue qu'une quantité de pain, de beurre et de farine avait été volée durant la nuit.

A partir de cette maison, l'un de nos éclaireurs nommé "Herbe-Verte" a découvert la piste d'un cheval non ferré et l'a suivie en remontant le creek sur une distance de deux milles. A partir de cette distance la piste traversait un sentier conduisant au ranche d'un nommé Leighton. La piste à partir de là franchissait une colline et se dirigeait vers le point où "Charcoal" avait été vu en premier lieu, à environ 2 $\frac{1}{2}$ milles de chez Lamb. La piste disparaissait tout à coup; l'éclaireur a fait tout son possible mais n'a pu la retrouver. Il semble que "Charcoal" soit revenu sur ses pas vers la réserve des Gens-du-Sang, car le cheval qu'il y avait volé a été retrouvé le lendemain matin en face de l'agence de la réserve, à peu près morfondu, à 45 milles de chez Lamb, où la piste avait été perdue.

Dès que j'ai eu appris que le cheval avait été retrouvé, j'ai ordonné à l'inspecteur Sanders de retourner à Stand-Off et d'y réorganiser la poursuite, à moins qu'il eut découvert des indices certains de la présence de "Charcoal". L'opinion généralement répandue était que "Charcoal" avait descendu la rivière du Ventre vers le ranche au Cyprès, ou vers les Etats-Unis, les deux suppositions semblant raisonnables. J'ai aussi averti par dépêches télégraphiques le major George Steel, de la réserve des Pieds-Noirs, et le surintendant Deane.

J'ai également pris des mesures pour organiser un convoi de bêtes de somme et un parti comprenant un sous-officier, deux constables et deux indiens, ayant pour mission spéciale de patrouiller le district et de suivre tous les indices d'un endroit à l'autre jusqu'à ce que le meurtrier fut acculé et fait prisonnier.

Le 10 courant le constable Hartfield, qui était chargé de la surveillance à l'agence des Piégânes, m'a envoyé une dépêche à l'effet que "Charcoal" avait campé sur le creek au Castor durant la nuit, et que lui, Hartfield, accompagné de cinq indiens, suivait la piste qui traverse la rivière du Vieux et se dirigeait vers la réserve des Gens-du-Sang. Le constable Hartfield a envoyé deux indiens (Piégânes) avertir le maréchal des logis Wilde, qui commandait à Pincher-Creek, et ce sous-officier, accompagné du constable Ambrose, de l'éclaireur Holloway et de deux éclaireurs indiens, est parti et a rejoint la piste entre le fugitif et le parti à sa poursuite sous le commandement du constable Hartfield. Le maréchal des logis Wilde a envoyé le constable Ambrose avertir le poste détaché de Kootenai, et avec les autres il a continué la poursuite.

En recevant la dépêche du constable Hatfield, j'ai envoyé une dépêche à l'inspecteur Jarvis, à Stand-Off, lui enjoignant d'envoyer immédiatement tous les hommes dont il pouvait disposer, et je lui ai dit que, si cela était nécessaire, il pourrait demander un supplément d'aide à M. Wilson. J'ai aussi envoyé un mot à l'inspecteur Sanders, avertissant de nouveau tous les partis, de ne pas se risquer en présence de "Charcoal", ajoutant que s'il les recevait armé d'une carabine il devait en subir les conséquences.

J'ai aussi averti l'inspecteur Davidson et j'ai envoyé un approvisionnement de vivres à Kootenai. La neige était tellement épaisse que les chevaux montés par le parti du maréchal des logis Wilde ne pouvait avancer qu'au petit trot.

Le parti a aperçu "Charcoal" près du ranche Thibaudeau, sur la branche nord de la Kootenai et le maréchal des logis Wilde a dit à ses hommes de tirer à 50 verges, et de ne pas s'approcher du fugitif à une distance moindre que celle-là.

Lorsqu'on a d'abord aperçu le meurtrier il était monté à poil sur un poney, et il en menait un autre qui portait une selle et quelques provisions. Il a paru d'abord ne faire aucune attention à ceux qui le poursuivaient, mais lorsque ceux-ci ont à leur tour poussé leurs chevaux à quelque distance à travers la neige, il a changé de cheval et a lâché celui qui n'avait pas de selle. Arrivé à moins de 150 verges du meurtrier, Holloway a mis pied à terre et a essayé de tirer, mais la carabine qui, deux fois, avait fait long feu, a lâché le coup la troisième fois; malheureusement l'indien avait alors pris beaucoup d'avance et augmenté d'environ un demi-mille la distance qui le séparait de ceux qui étaient à sa poursuite.

Le mousqueton de l'éclaireur Holloway avait raté non parce que l'arme ou la cartouche étaient défectueuses, mais parce que l'on avait mis trop d'huile sur le ressort de détente en dedans de l'obturateur, huile que l'intensité du froid avait congelée.

Les chevaux montés par les hommes du maréchal des logis Wilde étaient tout à fait harassés, ayant déjà parcouru 30 milles ce jour là avant que d'atteindre la piste de "Charcoal", et les cavaliers ont dû mettre pied à terre et suivre à pied le maréchal des logis Wilde.

Un citoyen nommé Brotton qui était à rabattre des animaux à 50 verges du maréchal des logis Wilde et de "Charcoal", et qui était sans armes, a été témoin oculaire du meurtre, et il déclare que le maréchal des logis Wilde s'est élancé en avant avec son revolver dans ses fontes et son mousqueton au port d'armes. Arrivé tout près de l'indien, il a placé son mousqueton devant lui à travers ses cuisses et a étendu le bras pour saisir "Charcoal", lequel s'est retourné sur sa selle et a tiré, la balle pénétrant dans le côté droit de Wilde et ressortant vis-à-vis au côté gauche. Elle a été trouvée dans le gant qui recouvrait la main gauche de Wilde.

Le meurtrier a ensuite chevauché sur une distance d'environ 20 verges, puis est revenu à l'endroit où le maréchal des logis Wilde était tombé de son cheval. Il a tiré de nouveau, le second coup pénétrant dans l'abdomen. Il a ensuite lâché son propre cheval et, monté sur le cheval de Wilde, il s'est éloigné emportant le mousqueton de Wilde mais laissant ses autres armes. Il est impossible de dire pour quelle raison le maréchal des logis Wilde n'a pas tiré sur "Charcoal", mais c'était évidemment son intention de le prendre vivant si cela était possible, et c'est pour cette raison qu'il s'est approché si près de lui.

L'indien "Plumes-de-queue-autour-du-cou" est arrivé à pied en avant des autres, et M. Brotton lui a offert son cheval, mais ce dernier étant à peine dompté et très nerveux n'a pas permis à l'indien de s'approcher de lui. En conséquence, l'indien a monté le cheval de "Charcoal" et s'est élancé seul à la poursuite du fugitif. On a vu disparaître les deux hommes dans les brumes qui commençaient à s'épaissir. L'interprète Holloway et l'autre indien ont transporté le corps au ranche Thibaudeau.

Le jour suivant, les reste du maréchal des logis Wilde ont été transportés à Pincher-Creek, et j'ai envoyé le médecin auxiliaire Haultain pour qu'il assistât à l'enquête du coroner, laquelle a eu lieu le 11 courant. Un verdict de meurtre a été rendu contre l'indien "Charcoal".

En recevant la dépêche m'annonçant la mort du maréchal des logis Wilde, j'ai envoyé l'inspecteur Sanders, les maréchaux des logis Bertles, Watson, Dee et Camies,

avec les constables Burke, Cudlip, Dixon, Frances, Jackson, T., Jackson, W., Maclean, McDougall, Smith, F. Wildson et McCombs pour se joindre à la poursuite.

L'indien "Plumes-de-queue-autour-du-cou" a continué la poursuite durant toute la nuit, à l'exception d'un instant de repos au ranche de M. Geddis, et il a suivi la piste de "Charcoal" jusqu'aux montagnes, à la tête de l'une des branches de la fourche nord de la rivière Kootenai, où il s'était réfugié. L'éclaireur a été rejoint à cet endroit par un parti de citoyens commandé par M. Herron, de Pincher-Creek, et composé de MM. Thibaudeau, Foster et Craig. Ces messieurs étaient partis à une heure du matin dès qu'ils avaient eu vent de la mort du maréchal des logis Wilde. En suivant la piste avec beaucoup de difficulté MM. Herron et Thibaudeau, avec l'indien "Plumes-de-queue-autour-du-cou", (le reste du parti étant à quelque distance en avant) sont enfin arrivés à un endroit où ils ont vu "Charcoal" debout dans les broussailles à la lisière de la forêt, les couchant en joue avec sa carabine. Comme il n'y avait pas d'abri où ils se trouvaient, ils ont reculé pour se mettre à l'abri, ce qui les a amenés à environ 300 verges du meurtrier. L'indien "Plumes-de-queue-autour-du-cou" a tiré sur "Charcoal" et lui a crié de se rendre, mais le meurtrier s'est éloigné. M. Herron a alors ouvert le feu avec son revolver, et l'éclaireur a tiré encore quatre ou cinq fois. Le reste du parti de M. Herron ayant entendu la fusillade est revenu au galop, mais le meurtrier était disparu sous les grands arbres.

Le parti s'est alors divisé et a gardé les deux côtés du bois, tandis que deux hommes faisaient une battue dans le bois. Les recherches ont continué jusqu'à la nuit, et ont recommencé au point du jour. Elles n'ont été abandonnées que lorsque les gens ont été convaincus que le meurtrier leur avait échappé à la faveur des ténèbres et s'était dirigé vers la réserve des Gens-du-Sang. Ils ont découvert ses traces et les ont suivies jusqu'à ce qu'ils eurent appris qu'il avait été arrêté; ils sont alors retournés à Pincher-Creek. Dans le même temps, l'inspecteur Sanders et son parti ayant appris qu'un indien avait été vu faisant cuire des aliments à la branche sèche de la Kootenai, sont partis dans cette direction. En route, ils ont été rejoints par l'inspecteur Jarvis et ses hommes, et ils ont rencontré M. Herron et ses amis. Il est certain que le parti de M. Herron a chassé l'indien de son refuge et l'a forcé à chevaucher encore 55 milles (en ligne droite)—mais comme il lui a fallu contourner des collines, des lacs, des fondrières, la distance parcourue a dû être d'au moins 70 milles,—et à chercher un refuge sur la réserve des Gens-du-Sang, à la maison de son frère "Main-Gauche", où il est arrivé entre 3 et 4 heures du matin, le 12 courant.

La maison était occupée par les deux frères de "Charcoal", "Main Gauche" et "Rein-d'Ours", dont j'ai déjà parlé comme m'ayant promis d'aider à assurer son arrestation. Il a frappé à la porte, qu'ils ont ouverte et ils l'ont invité à entrer; il a paru soupçonner quelque chose, et après être resté debout dans l'embrasure de la porte pendant quelques instants, il est retourné dans les broussailles derrière la maison, où son cheval était attaché. Il était sur le point de remonter à cheval lorsque "Main-Gauche" (qui l'avait suivi) l'a saisi à bras-le-corps, l'a maintenu et a appelé "Rein-d'Ours" à son secours.

Ils ont alors maîtrisé et désarmé "Charcoal" et l'ont emporté dans la maison.

Durant la lutte "Charcoal" a saisi sa carabine qui était sur le pommeau de la selle et a tenté d'en frapper "Rein-d'Ours".

Après avoir transporté "Charcoal" dans la maison et l'avoir calmé en le faisant fumer, ils ont commencé à le fouiller et ont remarqué un épanchement de sang qui provenait de deux blessures aux deux bras que le meurtrier s'était faites avec une alène (dont on se sert pour coudre les mocassins), dans l'intention de se saigner à mort. Ils ont arrêté le sang avec de la farine, et après avoir bandé les plaies avec des morceaux de sac à farine, ils ont envoyé l'indien "Toque-Blanche" pour avertir la police, qui sous les ordres du maréchal des logis Macleod était campée dans les environs, et qui est arrivée à la maison peu de temps après.

Le prisonnier a été alors expédié au détachement de Stand-Off. Le sang qu'il avait perdu l'avait beaucoup affaibli. On l'a réchauffé et fait reposer en route à la mission catholique romaine; on s'est aussi procuré des couvertures pour lui.

En recevant la nouvelle de l'arrestation, j'ai envoyé le maréchal des logis Heap (infirmier d'hôpital) à Stand-Off, pour soigner le prisonnier (le médecin auxiliaire Haultain étant alors de service en dehors) et il a passé la nuit avec lui.

Le 13, le médecin auxiliaire Haultain est revenu de Pincher-Creek, et s'est rendu immédiatement à Stand-Off avec ordre de faire amener "Charcoal" immédiatement à Macleod s'il était assez fort pour faire le voyage.

Le prisonnier a été amené dans le cours de l'après-midi et interné à notre corps de garde. Il est maintenant à subir son interrogatoire préliminaire.

Immédiatement après son arrestation, il refusait de manger, et on a dû le faire avaler de force, mais maintenant il mange régulièrement et sans se faire prier.

Le 13 courant les restes du maréchal des logis Wilde ont été transportés à Macleod, et l'enterrement a eu lieu avec les honneurs militaires et maçonniques à deux heures et demie de l'après-midi le 14 courant.

Le défunt était très respecté, tant par les policiers que par les citoyens, et une foule nombreuse assistait à ses funérailles. L'ordre maçonnique et plusieurs autres loges y étaient représentés. Le chef "Corbeau-Rouge", accompagné des autres chefs des bandes des Gens-du-Sang et des Piéganes, a rejoint le cortège aux casernes et l'a suivi jusqu'au cimetière.

L'indien "Charcoal", pour plus de sûreté, a été enchaîné au plancher. La garde comprend un sous-officier et quatre constables, un homme étant spécialement chargé de surveiller le prisonnier, et les plus grandes précautions étant prises pour l'empêcher de se suicider. Sa nourriture est hachée d'avance pour lui, et on ne lui permet pas de se servir d'un couteau ou d'une fourchette. Lorsqu'on l'escorte pour lui donner de l'exercice il est aux fers et accompagné de deux hommes de garde, et jamais l'escorte ne le perd de vue. La garde est inspectée deux fois de jour et deux fois de nuit par l'officier de service à des heures incertaines.

Durant la poursuite la conduite des hommes de tous rangs a été au-dessus de tout éloge; en portant des dépêches plusieurs des hommes ont chevauché de 80 à 120 milles sans désespérer.

Mes remerciements sont dus particulièrement à MM. Wilson et Nash et aux autres fonctionnaires du département des affaires indiennes, pour les précieux services qu'ils ont rendus à la police en cette occasion et en toute occasion.

M. Wilson et M. Nash se sont mis personnellement en campagne, et ont travaillé avec nous, prenant le commandement de partis d'indiens durant les recherches et la poursuite, et ils ont choisi les meilleurs indiens sur leurs réserves respectives, pour moi, lorsque j'ai eu besoin de leurs services comme éclaireurs.

Ces gentlemen ont tous deux fait preuve de la plus grande activité en envoyant des renforts à toutes les heures du jour et de la nuit.

Mes remerciements sont dus également à M. Jno Herron, P. Herron, T. Craig, G. B. Ryckman, A. R. Dempster, H. Nash, B. Bolster, M. Mackenzie, W. Reed, G. J. B. Jonas, M. D. Gray, A. Lagrandeur, S. S. Fraser, M. Bolton, et autres, de Pincher-Creek, qui ont volontairement offert leurs services pour aider la police à poursuivre le meurtrier.

J'inclus les rapports des inspecteurs Sanders, Cuthbert, Primrose et Davidson, et celui de M. Herron. Tous ces rapports démontrent les précieux services rendus et l'énergie avec laquelle ces gentlemen ont exécuté mes ordres.

Un nombre beaucoup plus considérable de citoyens de Pincher-Creek et d'ailleurs auraient offert leurs services en qualité de volontaires s'il eut été nécessaire de les appeler à notre aide. Je désire recommander tous ces messieurs à la considération favorable du département, et je suggère respectueusement que le gouvernement leur donne quelque marque de son appréciation des services rendus par les fonctionnaires et les citoyens qui se sont mis en campagne et ont aidé à la police dans cette chasse commencée le 13 octobre et continuée sans interruption jusqu'au 12 novembre, alors que le meurtrier a été pris par ruse, par ses frères "Main-Gauche" et "Reind'Ours", qui ont été induits à agir ainsi par les promesses que je leur avais faites, promesses qui ont été remplies sans rien coûter au pays.

À l'époque de la poursuite un grand nombre de rapports dénués de fondement ont été mis en circulation par la presse. L'un de ces rapports était à l'effet que les colons étaient très inquiets de voir un si grand nombre d'indiens pourvus d'armes. Les rapports des journaux portaient à 150 ou à 200 le nombre des indiens sous les armes. À ce sujet je puis dire que le nombre d'indiens armés par nous n'a jamais dépassé 30, et que la quantité de munitions distribuées a été peu considérable.

Police à cheval du Nord-Ouest.

Les armes étaient sous la charge d'un officier qui avait les noms des indiens auxquels elles avaient été distribuées, et qui avaient été choisis par des agents des sauvages les connaissant comme des hommes sûrs et dignes de confiance, habitant leurs réserves.

Après une semaine de travail ardu, les indiens étaient fatigués par la privation du sommeil, leurs mocassins étaient usés, leurs vêtements déchirés et leurs chevaux harassés. Ils remettaient alors leurs armes, lesquelles étaient distribuées de nouveau à ceux qui étaient choisis pour les remplacer.

Les colons étaient loin d'être inquiets ou effrayés; au contraire, ils étaient très satisfaits. Les colons ainsi que les indiens étaient considérablement alarmés tant que "Charcoal" a été au large; ils craignaient qu'il ne commît d'autres crimes, et à l'exception de ceux avec lesquels j'avais conclu des arrangements en vue de sa capture, tous avaient barricadé leurs fenêtres et avaient pris toutes les précautions pour lui donner une chaude réception s'il paraissait sur la scène.

Les indiens, malgré tout leur désir de capturer "Charcoal", préféraient être conduits par la police, et l'ont été dans chaque cas.

L'opinion générale parmi les policiers et les colons est que les indiens se sont conduits d'une façon admirable, et en conséquence ils ont gagné beaucoup dans l'estime de la population.

Depuis des années, la prudence dont on a fait preuve dans l'administration des affaires indiennes, la bienveillance unie à la fermeté, ont réussi à gagner leur confiance à un degré inouï dans le passé. Je puis terminer en disant que, abstraction faite de la mort regrettable du maréchal des logis Wilde et de la tentative de meurtre contre W. McNeill et le chef "Corbeau-Rouge", cet événement a produit un effet bienfaisant sur la population, parce que les colons ont vu les blancs et les indiens travailler ensemble, sous les ordres d'officiers de la police, à mener à bonne fin la poursuite la plus tenace contre un criminel dont ils aient eu connaissance jusqu'à présent.

DÉCÈS (MEMBRES DE L'EFFECTIF).

Le 14 juillet, l'inspecteur Jerry Potts est mort de consommation après 22 ans de services, ayant débuté à Fort-Benton, en 1874, et conduit la troupe de feu le colonel Macleod des Collines de l'Herbe-Sucrée à l'endroit où le premier poste de police a été établi au Nord-Ouest. Depuis lors, peu de voyages ou d'expéditions ont été faits sur ces vastes plaines sans avoir eu Jerry Potts qui, comme guide n'avait pas son égal au Nord-Ouest ou dans le Montana. Pendant les chaleurs de l'été ou au milieu de l'hiver, ceux qui l'avaient pour guide étaient en sûreté et tout à fait certains d'arriver sains et saufs à leur destination.

Son influence parmi les indiens était telle que sa présence en de nombreuses occasions a prévenu l'effusion du sang, et on pouvait toujours compter sur lui en cas de difficulté, de danger ou d'urgence.

Sous ce titre, je dois aussi mentionner le meurtre du maréchal des logis Wilde, n° matricule 857; un rapport détaillé des circonstances de ce meurtre se trouve sous l'en-tête "Charcoal". Le maréchal des logis Wilde était sous tous les rapports l'un des meilleurs hommes qui aient jamais servi dans la police; fidèle, franc, brave, et très compétent pour tous les genres de service.

Les citoyens de la circonscription de Pincher-Creek, où il était stationné depuis quelques années, regrettent profondément sa mort, et ont décidé d'ériger un monument à sa mémoire à quelque endroit convenable.

Bien qu'il fut dans la force de l'âge, le maréchal des logis Wilde avait servi 7 ans dans la garde des Dragons Royaux Irlandais, 3 ans dans le 2^{me} Life Guards, et 14 ans dans notre corps.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

Durant l'année il y a eu deux désertions, savoir :—
Constable Henderson, n° matricule 2945, le 17 mai.
Constable Randall, n° matricule 2235, le 15 mai.

Ce dernier a été repris, et le 30 du même mois, condamné à 12 mois de prison aux travaux forcés. Il a été subséquemment libéré le 24 novembre, en conséquence de sa bonne conduite en prison.

Il y a eu cinq expulsions dans l'effectif sous mon commandement, savoir :—
Les constables Christie, Neary, Smith, W., McDougall, F., et Tinning.

LICENCIÉS.

Dix-sept constables ont pris leur congé à la fin de leur engagement, et deux d'entre eux se sont rengagés plus tard.

Quatre ont acheté leur congé à prix d'argent.

EXERCICES ET TIR À LA CIBLE.

Les exercices à pied et à cheval ont eu lieu comme à l'ordinaire durant la dernière saison.

Le cours annuel d'instruction pratique de tir à la cible a été donné sous la surveillance de l'inspecteur Primrose, aidé du brigadier Cunningham, n° matricule 1754. Les meilleurs tireurs ont été :—

Mousqueton.— Constable Haslett, n° matricule 2017... 142 points.
" 2nd " Congdon, " 3003... 139 "

Revolver.—Constable Ambrose, n° matricule 2971, 154 points.

Le talus en arrière de notre champ de tir actuel n'est pas assez élevé pour offrir une protection absolue contre les balles Lee-Metford, mais durant l'année et à l'aide de signaux de danger, etc., j'ai pu mener notre pratique à bonne fin.

Cependant, comme il est nécessaire de prendre des mesures pour avoir un autre champ de tir avant la prochaine saison, je recommanderais que la moitié occidentale de la section 29, township 9, rang 25, fut réservée à cette fin. Le terrain est situé en re la rivière du Vieux et l'embouchure du ruisseau des Saules et est adossé à la plaine entre la rivière du Vieux et la Petite rivière à l'Arc.

La section 29 est l'une de celles qui sont censées avoir été mises à part comme terres des écoles, mais ce point pourrait être réglé sans difficulté.

ENRÔLEMENTS ET RENGAGEMENTS.

Trois maréchaux des logis d'état-major, deux brigadiers et onze constables se sont rengagés, sans avoir virtuellement quitté le poste. Un constable s'est enrôlé à ce poste l'année dernière.

FOURRAGE.

Le fourrage est fourni par les éleveurs du district, à l'exception de 100 tonnes de foin pressé fournies en vertu d'un contrat passé avec MM. Sharples et C^o, de Lacombe. L'avoine pour les avant-postes est fournie par les colons des environs, mais celle des quartiers généraux du district est fournie, en vertu d'un contrat, par M. Williams, de Régina.

Le poste détaché de Kipp reçoit son approvisionnement de Lethbridge.

PROTECTION CONTRE LES INCENDIES.

Les ordres pour le corps de pompiers sont affichés dans les casernes, où les hommes peuvent les consulter en tout temps.

Chaque semaine, autant que possible, je fais faire les exercices de sauvetage contre l'incendie, et j'arrivé par ce moyen à me convaincre que les hommes connaissent leurs postes et leurs devoirs.

Le corps des pompiers est sous le commandement de l'inspecteur H. S. Casey.

COMBUSTIBLE ET ÉCLAIRAGE.

Pour l'année 1896-97, 200 tonnes de charbon anthracite ont été achetées de McNeill et C^o.

Police à cheval du Nord-Ouest.

Quatre cents tonnes de la houillère "Sheran" ont été achetées de C. R. Johnson et 200 tonnes des Gens-du-Sang.

Le charbon de Sheran donne satisfaction. Je l'ai fait analyser avant que de conclure le contrat avec M. Johnson.

Afin d'approvisionner les détachements des Leavings et du Ruisseau-des-Marin-gouins j'ai, avec votre permission et afin d'éviter les frais de charroyage, acheté une charge de wagon de la Compagnie des houillères et du chemin de fer d'Alberta, et j'ai fait placer le wagon sur la voie de garage à ces deux endroits. La quantité ainsi fournie a été déduite de l'entreprise de M. Johnson.

GIBIER.

Le giber à plumes des espèces suivantes a été abondant : canards, poulets de prairie, perdrix, bécassines, courlis, cygnes et grues. Le gros gibier est très rare.

Les loups et les coyotes sont vus en grand nombre, et bien que les éleveurs et les indiens en aient tué beaucoup, il y en a encore de fortes bandes dans les environs des contre-forts.

Comme quelques-uns de nos "sportsmen" étaient d'opinion que la truite de nos cours d'eau connue ici sous le nom de "truite des montagnes" n'était pas le poisson mentionné dans l'ordonnance sous le nom de "truite mouchetée", j'ai fait prendre quelques-unes et je les ai envoyées à M. Davidson, inspecteur des pêcheries à Qu'Appelle, lui demandant en même temps son opinion sur ce point. J'ai reçu sa réponse, laquelle est à l'effet que le poisson qui a été soumis à son examen tombe sans aucun doute sous le coup des dispositions de la loi relative à la protection de la "truite mouchetée".

CHEVAUX.

Durant la saison l'aide-médecin vétérinaire Wroughton a eu la direction en qualité de vétérinaire. J'ai l'honneur de vous renvoyer à son rapport.

Le cheval n° 2076 s'est égaré du troupeau le 27 janvier et a été retrouvé le 12 mars.

Le cheval n° 2201 s'est échappé de Pincher-Creek le 26 mars et a été retrouvé le même jour.

Le cheval 2209 est mort à Kootanai le 28 mars.

Le cheval 2126, qui avait été perdu aux Leavings le 13 septembre 1895, a été retrouvé le 3 avril 1896.

Les chevaux de selle suivants ont été, avec votre approbation, domptés au harnais : nos 2073, 2074, 1893, 1899, 1993, 1942, 1937, 1884, 1939, 2129, 1683 et 1936.

Les chevaux 2213, 2130 et 1995 se sont égarés du troupeau le 22 avril, ces deux derniers ont été retrouvés au mois de mai.

Le 4 mai, le cheval 2210 a été mis dans l'écurie de Kipp, où il a reçu à la tête de fortes ruades de la part du cheval 2199, qui était dans la stalle voisine. Ses blessures étaient tellement sérieuses qu'il a fallu l'abattre le 8 mai.

Le cheval 2061 "K" s'est égaré de notre troupeau le 11 mai et a été retrouvé le 15 juin.

Le cheval 2204 s'est échappé du camp de la quarantaine le 15 mai et a été retrouvé le 2 juin.

Le cheval 691 s'est noyé en traversant la rivière du Ventre le 4 juin.

Les chevaux suivants ont été réformés et vendus le 8 avril à l'enchère publique.

N° 1312 Bryan.....	\$20.00	No 705 Webb.....	\$21.00
" 1153 "	19.00	" 834 Grier.....	12.00
" 1936 Webb.....	20.50	" 1275 Knuth.....	23.00
" 1278 Jadjson.....	24.00	" 845 "	19.00
" 1281 "	20.00	" 759 Cudlip	15.00

Les chevaux 1945 et 1733 se sont égarés du détachement de Kootenai le 20 juillet, le premier a été retrouvé le 7 août et le dernier le 13 août.

Le cheval 2201 s'est égaré du troupeau le 19 août et a été retrouvé le 23 septembre.

Le cheval 2073 est mort à Big-Bend le 18 octobre.

Le cheval 1440 s'est échappé du constable Story le 13 novembre.

Presque tous les chevaux de l'effectif, à l'exception de remontes achetées récemment, ont été employés à la poursuite de l'Indien "Charcoal", et un certain nombre de chevaux de carrosse ont été employés comme chevaux de selle. Nonobstant la misère, la rareté de l'herbe, les longues chevauchées, et les longues heures passées sous la selle sans aucun repos, la plupart des chevaux sont encore en bon état. Le parcours, d'après le rapport ci-inclus, est de 457,862 milles. Moyenne de 6½ milles par jour pour chaque cheval durant l'année.

INSPECTIONS.

Le commissaire-adjoint est arrivé de Lethbridge le 1^{er} avril, et il a inspecté le bureau du payeur et les archives de la division le lendemain matin; dans l'après-midi il a inspecté la cantine et a examiné les livres.

Le 3 avril il a examiné les livres du quartier-maître et inspecté le magasin, et le 4 avril il a visité Carton en passant par Stand-Off. Il est revenu ici le 6 avril à midi. Je l'ai accompagné dans son voyage.

Le matin du 7 avril il a inspecté les casernements, le magasin, etc., et est reparti pour Lethbridge le 8 avril.

Vous avez visité le poste le 26 septembre et vous êtes reparti le 29 septembre.

Les postes détachés sont régulièrement inspectés par les officiers commandant les arrondissements, et, personnellement, je les ai visités et inspectés aussi fréquemment que j'ai pu en avoir le temps.

L'officier d'ordonnance inspecte les casernements, le mess, les écuries, l'hôpital, les ateliers d'artisans et la cantine tous les jours, et je les inspecte aussi au moins une fois par semaine.

Tous les partis et les wagons sont inspectés par l'officier d'ordonnance à leur arrivée au poste et à leur départ.

Le médecin auxiliaire Haultain inspecte le poste au point de vue hygiénique, une fois par semaine.

Le "troupeau" est inspecté et visité par l'officier d'ordonnance et par l'aide-médecin vétérinaire, dont les visites alternent de jour en jour.

INDIENS.

Règle générale, les indiens se sont très bien comportés durant la saison, mais je ne saurais parler en termes trop élogieux de leur conduite durant la poursuite du meurtrier indien "Charcoal". Vous en trouverez un compte rendu sous ce chef.

Ils ont travaillé assidûment, ont acheté des animaux, des wagons, des harnais, etc., et ils sont très contents de leur sort.

Les archives de la criminalité démontrent que 47 indiens ont été accusés devant le magistrat durant l'année.

Tout parti d'indiens trouvé par nos patrouilles errant sans but dans la prairie, reçoit le conseil de retourner sur sa réserve, et il n'y a pas un seul cas où l'on ait fait mine de vouloir désobéir à cette injonction.

Leur conduite à l'occasion du paiement de leur rente annuelle, a été très bonne.

Dans le cours du mois de février, une rumeur s'est répandue à l'effet que la "petite vérole" s'était déclarée parmi les "Cris" du côté américain. Je me suis mis en communication avec les autorités et j'ai reçu une réponse à l'effet que la rumeur était fausse.

Le 17 mars, quatre indiens de la réserve des "Pieds-Noirs" nommés "Prend-deux-fusils", "Petit-Chef", "Daim-Rouge" et "Robert", ont été arrêtés au Ruisseau-des-Maringouins par le maréchal des logis Généreux, sous l'accusation d'avoir enlevé des peaux de carcasses sans autorisation. Ils ont été condamnés à \$5 d'amende, ou à défaut de paiement à 15 jours de prison, par le juge de paix Holmes.

Police à cheval du Nord-Ouest.

A ce propos je dois ajouter que je n'ai que peu de difficultés avec les Piégânes ou les Gens-du-Sang, mais que j'en ai beaucoup avec les indiens de la région septentrionale, qui non seulement ont la permission de vagabonder, mais sont encouragés par les éleveurs de l'endroit, lesquels sont les premiers à se plaindre.

Dans le cours du mois de mai un indien nommé "Gros-Œil", appartenant à la réserve septentrionale des "Pieds-Noirs", qui était allé à une expédition de chasse au sud de la frontière, est revenu à son camp et a raconté l'histoire suivante : Il était à chasser en compagnie d'un Piégâne du Nord et d'un Kootenai, dans le Montana, près de la montagne du Chef, lorsqu'ils ont rencontré un blanc auquel ils ont demandé des provisions. Il a refusé, et d'une parole à l'autre la discussion s'est envenimée au point que le blanc a tué le cheval de "Gros-Œil", les deux autres indiens ont alors tiré sur l'homme blanc, mais ne l'ont pas atteint. Alors "Gros-Œil" a tiré sur le blanc et l'a tué, et les trois indiens se sont enfuis chacun à sa réserve respective.

Le chef a immédiatement arrêté "Gros-Œil" et l'a amené devant l'agent des indiens, où il a nié l'histoire racontée ci-dessus et a dit qu'il n'était pas allé au sud de la frontière, mais qu'il était allé à la réserve des Piégânes du Nord. La question m'a été soumise par le surintendant Howe, et j'ai demandé à M. H. H. Nash d'ouvrir une enquête, ce qu'il a fait, et il m'a informé que l'histoire était fausse en tant qu'il avait pu s'en assurer.

Des plaintes ont été portées à l'effet que les Assiniboines avaient l'habitude de tuer du gibier durant la saison prohibée. J'ai donné ordre aux sous-officiers commandant les postes détachés de ce district de voir à ce que les lois relatives au gibier fussent mises en vigueur.

Dans le cours du mois de septembre un parti de 18 Assiniboines est arrivé à la réserve des Gens-du-Sang et a été, à la demande de l'agent, reconduit à la frontière. La conduite des indiens choisis pour nous aider dans la poursuite de l'indien "Charcoal" a été tout ce que l'on pouvait désirer de mieux. Ils se sont montrés cavaliers infatigables et limiers de premier ordre.

Je mentionnerai spécialement les services de "Plumes-de-Queue-autour-du-Cou" (dont il a été question en diverses parties du présent rapport), et le courage dont il a fait preuve en enfourchant le cheval fatigué du meurtrier, après la mort du maréchal des logis Wilde et en suivant la piste, ce qui a eu pour résultat de chasser l'indien de son refuge sur la montagne, de le faire suivre de près par le parti lancé à sa poursuite, et de le faire arrêter comme on l'avait prévu.

SAINTS DU DERNIER JOUR OU MORMONS.

La colonie de Cardston, sur le creek Lee, a maintenant une population de 1,000 âmes, 125 personnes ayant rejoint la colonie dans le cours de l'été. L'immigration vient principalement de l'Utah.

Les colons s'occupent pour la plupart d'agriculture, et quelques-uns d'entre eux sont propriétaires de nombreux troupeaux de chevaux et de bêtes à cornes.

Ces gens soutiennent leur réputation d'hommes industriels et soumis aux lois.

Le nombre total d'animaux appartenant aux Mormons est de 9,000 bêtes à cornes et 2,000 chevaux. Ils ont en outre un troupeau d'environ 3,500 moutons qui paissent dans la région du Pot-Hole.

Deux des plus riches colons ont récemment acheté une grande étendue de terrain de la Compagnie des houillères et du chemin de fer d'Alberta, et s'y sont établis avec 3,000 bêtes à cornes et 200 chevaux. Grâce aux pluies abondantes de la saison il n'y a eu que peu ou point de besoin d'irrigation; cependant le fossé de Cardston peut arroser 1,000 acres.

Environ 200 acres ont subi le premier labour. La récolte de grain n'a pas dépassé la moyenne, et la majeure partie a été consommée sur place; la moyenne du rendement par acre a été de :

	Boisseaux.
Avoine	15
Blé.....	8
Orge	15

La récolte des racines a été très bonne.

Un nombre considérable de constructions, la plupart des maisons et des écuries, ont été érigées, et un magasin général, une librairie et salle de rafraîchissement ont été ouverts. On a aussi construit une forge, et l'on a agrandi le magasin de la compagnie de Cardston et celui de M.M. Allan et Cie. L'hôtel a aussi été amélioré.

La production du moulin à farine a été de 5,500 boisseaux. La fromagerie a produit 3,200 fromages qui, pour la plupart, ont été expédiés à la côte du Pacifique.

L'école de Cardston, qui est une école privée, a une assistance moyenne de 50 élèves. Elle ne reçoit aucune aide du gouvernement.

Il y a un service de poste une fois par semaine à Cardston, et les colons désirent beaucoup avoir un service plus fréquent.

Une ligne téléphonique relie Lethbridge et le détachement de Sainte-Marie au village.

Les sentiers sont très bons, à l'exception de celui qui conduit à Boundary Creek, lequel a besoin de réparations, et dans ce but les colons espèrent obtenir une subvention du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

CONFÉRENCES ET EXAMENS.

Durant la saison le cours ordinaire de conférences a été donné, et l'on a pris des mesures pour un examen général de l'effectif, pour ceux qui n'avaient pas encore subi cette épreuve d'une façon satisfaisante, l'examen devant avoir lieu le 23 octobre; mais la poursuite de l'indien "Charcoal" a eu pour effet de déranger mes projets sur ce point, et l'examen a été ajourné jusqu'à la nouvelle année. Les sujets sont:

Ordres permanents, généraux et locaux.

Règlements et ordres de l'effectif.

Exercices à pied et à cheval.

Devoirs des factionnaires et de la garde.

Le Manuel du constable.

Devoirs dans les casernes.

Les ordonnances des Territoires du Nord-Ouest.

La loi relative aux indiens.

Le code criminel.

Comme d'habitude, l'examen se fera par écrit, un questionnaire distinct étant préparé pour chaque sujet, et chaque questionnaire contenant 12 questions. J'exige 70 points pour donner le certificat.

J'ai pris des mesures pour que dans le cours de l'hiver prochain des leçons soient données.

J'ai constaté que ces examens sont d'un grand avantage pour tous les intéressés.

En subissant un examen les hommes en apprennent plus qu'ils ne pourraient apprendre durant des années si l'on s'en rapportait uniquement à l'expérience qu'ils peuvent acquérir.

OFFICIERS.

Durant l'année l'inspecteur Sanders a été stationné au quartier général du district. Il a eu la surveillance de la paye, de l'habillement et de la cantine de la division.

L'inspecteur Primrose a aussi été stationné à Macleod et il commande l'arrondissement n° 3.

L'inspecteur Cuthbert est stationné à Pincher-Creek et commande l'arrondissement n° 4.

L'inspecteur Casey est au quartier général du district en qualité d'officier faisant fonction de quartier-maître.

L'inspecteur Davidson est stationné à Lee's-Creek et commande l'arrondissement n° 5.

L'inspecteur Jarvis est stationné à Stand-Off et commande l'arrondissement n° 6.

Police à cheval du Nord-Ouest.

Le médecin auxiliaire Haultain et l'aide-médecin vétérinaire Wroughton sont respectivement chargés des soins médicaux et du service vétérinaire.

Les officiers sont constamment très occupés, étant tous magistrats à l'exception d'un seul; les exercices, les conseils, les inspections et leurs devoirs judiciaires leur laissent très peu de loisirs. Je puis ajouter qu'ils ont rempli tous leurs devoirs d'une façon satisfaisante.

PATROUILLES ET POSTES DÉTACHÉS.

Le système ordinaire de patrouille d'été a été maintenu jusqu'en novembre, puis le système de patrouille d'hiver a été mis en vigueur. Il est organisé comme suit: Arrondissements et subdivisions nos 1 et 2, sous l'inspecteur Sanders au quartier général du district.

Arrondissement et subdivision n° 3, sous l'inspecteur Primrose, avec bureau aux casernes de Macleod, comprendra les détachements de Porc-Épic, Piégâne, Leavings et Ruisseau-des-Maringouins.

Arrondissement et subdivision n° 4, sous l'inspecteur Cuthbert, avec bureau à Pincher-Creek, comprendra les détachements de Pincher-Creek et de Kootenai.

Arrondissement et subdivision n° 5, sous l'inspecteur Davidson, avec bureau à Lee's-Creek, comprendra les détachements de Sainte-Marie, Lee's-Creek, Boundary-Creek, de la quarantaine (lorsqu'elle sera ouverte) et de la Branche-Sud.

Arrondissement et subdivision n° 6, sous l'inspecteur Jarvis, avec bureau à Stand-Off, comprendra les détachements de Stand-Off, Kipp et Big-Bend.

Les officiers ci-dessus sont chargés de la surveillance de tous les détails concernant leurs postes détachés; ils reçoivent et expédient tous les rapports officiels, et s'occupent de tous les approvisionnements, inspectent ces derniers, etc.

Afin de faciliter l'envoi des dépêches, j'ai apporté les changements suivants aux patrouilles qui ont lieu chaque semaine:

De Kipp à Stand-Off et à Lithbridge.

De Big-Bend à Lee's-Creek et Kootenai.

De Pincher-Creek chez Allison dans la Passe-du-Nid-de-Corbeau, et chez Smith sur le creek de la Source.

De Porc-Épic à Macleod.

De Piégâne à Macleod.

Des Leavings à Macleod, et chaque semaine alternative au détachement des Buttes-du-Porc-Épic. Cette patrouille remonte le ruisseau des Saules aussi haut que possible avec chevaux de somme, campe là pour la nuit, puis se rend au détachement du Porc-Épic, revenant le jour suivant et visitant tous les colons sur sa route.

Du Ruisseau-des-Maringouins aux Leavings, et chaque semaine alternative à la Rivière-Haute, alternant à tour de rôle avec la division E.

De Stand-Off à Big-Bend.

De Boundary-Creek à Cardston.

De Sainte-Marie à Stand-Off.

De Sainte-Marie à la division K, crête de la rivière au Lait, en passant par la Branche-Sud et Lee's-Creek pour revenir à Sainte Marie.

En hiver, nos patrouilles comprennent au moins deux hommes, et le système est arrangé de telle façon que tout le district est patrouillé en entier chaque semaine et que les ranches isolés sont visités.

Il y a des détachements sur les réserves des indiens.

Les colons ont été unanimes à faire l'éloge des hommes pour la manière à la fois stricte et courtoise avec laquelle ils ont rempli leurs devoirs.

Les postes détachés suivants ont été fournis par cette division. Les hommes de la quarantaine et de la Branche-Sud sont ramenés à Sainte-Marie dès la fermeture de la quarantaine.

Poste détaché.	Officiers.	Maréchaux des logis d'état-major	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Constables.	Total.	Chevaux.	Poneys.
	Boundary-Creek.....				1	2	3	3
Big-Bend.....				1	3	4	4	1
Pâturage.....				1	2	3	3	
Kootenai.....				1	2	3	3	1
Kipp.....				1	2	3	3	
Leavings.....			1		2	3	3	1
Creek-aux-Maringouins.....			1		2	3	3	
Lee's-Creek.....	1			1	3	5	7	
Pincher-Creek.....	1		1		5	7	10	1
Piégâne.....					2	2	2	
Porc-Epic.....			1		2	3	3	1
Quarantaine.....			1		2	3	3	1
Branche-Sud (rivière au Lait).....					2	2	2	1
Sainte-Marie.....					2	2	2	
Stand-Off.....	1	1			7	9	11	1
Macleod (ville).....			1			1		
Totaux.....	3	1	6	6	40	56	62	9

TAILLE.

La hauteur moyenne des hommes sous mon commandement est de 5 pieds 9½ pouces ; tour de poitrine, 38½ pouces ; âge moyen, 28 ans.

FEUX DE PRAIRIE.

On a apporté beaucoup de soin à la suppression de ces incendies, et en tant qu'il s'agit de ce district, la dernière saison en a été exceptionnellement exempte. Le premier dont on ait tenu compte s'est déclaré le 26 avril, un voyageur qui se trouvait entre Kipp et Lethbridge ayant laissé tomber une allumette dans l'herbe, le feu s'est propagé sur une superficie d'environ dix acres avant que l'on ait pu réussir à l'éteindre. Le 1^{er} juillet la foudre a mis le feu au nord de Pincher-Creek, et des feux de forêts dus à la même cause ont éclaté dans la Passe-du-Nid-de-Corbeau. Ces incendies ont fait fureur pendant plusieurs jours et la pluie a fini par les éteindre.

PROVISIONS ET FOURNITURES EN GÉNÉRAL.

Les provisions et fournitures en général reçues durant l'année ont été à la hauteur des échantillons scellés, et l'on n'a acheté ici que les articles dont on avait un besoin immédiat. On a pu les obtenir à des prix raisonnables.

L'approvisionnement de papeterie a été peu considérable, et il a fallu en acheter en ville.

Durant la première moitié de l'année les provisions ont été fournies par la Compagnie de la Baie-d'Hudson, mais maintenant elles sont fournies par la Compagnie A. Macdonald, de Winnipeg.

La qualité du bœuf a été excellente.

Le beurre est fourni par la *Aetna Creamery Co.*, de Cardstone.

Les pommes de terre ont été achetées dans les environs en vertu d'un contrat. Les jardins de Stand-Off et du quartier général du district en ont fourni une certaine quantité. La majeure partie de la récolte de cette année (des jardins de la police) a été mise dans des caveaux pour la consommation future.

QUARANTAINE.

Comme à l'ordinaire, la quarantaine a été ouverte le 20 mars, mais il n'y est pas venu d'animaux avant le 18 mai. Le maréchal des logis Cotter, n^o matricule 322, a eu la direction des animaux et des bouviers, et le constable spécial Haworth a été chargé du service vétérinaire. Tous deux ont rempli leurs devoirs à ma satisfaction et à la satisfaction du public. Cette année, comme vous pourrez le voir par la liste des animaux ci-incluse, 4,091 bêtes à cornes ont été reçues. Toutes, à l'exception de 6, ont été remises à leurs propriétaires, la diminution du nombre est dû au fait que six veaux ont été dévorés par les loups. Tout le bétail domestique est gardé en

Police à cheval du Nord-Ouest.

troupeau aux frais du gouvernement, mais le bétail nomade est gardé en troupeau par les propriétaires sous la surveillance de la police.

Tous les chevaux amenés au Canada sont également inspectés avant qu'on leur permette de quitter le terrain de la quarantaine. J'inclus un rapport de ceux qui sont passés durant l'été, le chiffre total étant de 903.

Dans le cours du mois d'août, 357 animaux ont été saisis en la possession d'un parti américain de battue générale (*round up*), pour avoir éludé la loi relative à la quarantaine. Ils ont été gardés aux frais du propriétaire jusqu'à ce que j'eusse reçu de vous l'ordre de les relâcher.

En novembre, à la suite de fortes tempêtes de neige, comme il y avait une couche uniforme de 5 pieds de neige à la quarantaine et de 3 à 4 pieds dans d'autres parties du district, je vous ai télégraphié, recommandant de relâcher les animaux, vu qu'ils ne pouvaient pas se nourrir eux-mêmes et que nous n'avions aucuns moyens de les nourrir, excepté au prix d'une dépense considérable. En attendant votre réponse j'ai fait amener les animaux à Sainte-Marie. Sur réception de votre télégramme, ordonnant de les relâcher, je l'ai immédiatement transmis à l'inspecteur Davidson, afin qu'il put agir en conséquence.

COLONISATION.

Les colons qui nous sont venus des Etats-Unis durant l'année dernière ont été d'une bonne classe, mais la plupart sont très pauvres; de fait la plupart étaient venus de très loin avec leurs familles, et tout ce qu'ils possédaient était empaqueté sur un wagon simple. Ils apportent une petite provision de farine et quelques dollars en argent pour payer les traverses des rivières, etc. Cependant, après leur arrivée ils ne semblent pas vivre dans le besoin, et ne cherchent pas de travail en dehors de leur propre établissement.

Le principal sujet de plaintes de la part des colons est le tort que leur causent les ravages des loups; il ne semble pas y avoir de remède à cet inconvénient; le poison semble être impuissant à les détruire, et s'il faut en croire les rapports, il tue autant de chiens que de loups. J'annexe un rapport des colons qui sont arrivés durant l'été; le total est de 302 âmes.

Actuellement la perspective est exceptionnellement désastreuse pour les animaux dans les pâturages. Depuis dix jours il y a le long de la frontière une couche uniforme de neige de 5 pieds d'épaisseur. Dans d'autres parties du district elle est de 3 à 4 pieds, et s'il ne s'élève pas un vent chinook d'ici à quelques jours le bétail qui n'est pas nourri au foin va mourir.

La difficulté est que les animaux se sont éloignés, et la neige est tellement épaisse que les propriétaires ne peuvent pas faire de battue pour les rassembler. J'inclus un rapport des chevaux amenés par les nouveaux colons [et inspectés par C. W. J. Haworth à la quarantaine. Le nombre total est de 903.

VOITURES.

Les voitures sont à peu près les mêmes que l'année dernière, mais je n'ai que quatre paires de traîneaux doubles (*bob sleighs*), ce qui est insuffisant pour des hivers comme celui-ci. La neige est maintenant si épaisse qu'il est impossible de se servir de roues, et l'effort de traction serait trop considérable pour la solidité des chariots. Les voitures ont été complètement réparées et peinturées.

SENTIERS, ROUTES ET PONTS.

En général les sentiers de ce district sont en bon état, mais dans certains cas les colons ont causé beaucoup d'inconvénients aux voyageurs en clôturant à travers les sentiers.

Je puis mentionner de nouveau le fait que le besoin d'un pont près de Stand-Off, sur la rivière Kootenay, se fait vivement sentir. Ce cours d'eau est très rapide et très dangereux lorsque l'eau est haute, et les colons qui viennent au nord sont fréquemment retardés de plusieurs jours à Stand-Off avant de pouvoir le traverser à gué.

On rapporte que les colons du voisinage de Sainte-Marie ont l'intention de jeter un pont sur le ruisseau du Serpent le printemps prochain.

Le sentier à travers les Buttes du Porc-Epic est en assez bonne condition, mais aurait besoin de ponts en plusieurs endroits.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

S. B. STEELÉ, *surintendant commandant le district.*

TABEAU des colons arrivés à Macleod durant l'année écoulée entre le 1^{er} décembre 1895 et le 30 novembre 1896.

Nom.	Localité.	Venus d'où.	Date.	Nationalité.	Religion.	Hommes		Femmes		Bétail.	Admis franc de droits.	Droits payés.
						Au-dessus de 21.	Au-dessous de 21.	Au-dessus de 21.	Au-dessous de 21.			
G. Kitchen.	Sainte-Marie.	Montana	24 juin.	Américain.	Méthodiste.	1	1	1	1	2	Franc de droits.	Aucun.
H. Lusiter.	do	do	24 do	do	do	1	1	1	1	7	do	do
J. S. Doudle.	Cardston.	Utah.	24 do	do	do	1	1	1	1	5	1 chariot, 2 harnais, effets de ménage.	do
E. F. Morris.	Pincher-Creek.	Montana	24 do	do	do	1	1	1	1	20	Franc de droits.	10 bêtes à cornes.
J. W. White et parti.	Sainte-Marie.	do	21 do	do	do	6	6	2	2	2	do	Aucun.
C. O. Riggs.	Pincher-Creek.	do	24 do	do	do	1	1	1	1	4	1 cheval, 1 chariot, 2 harnais, 1 selle, coffre d'outils, effets de ménage.	do
J. C. Calkin.	Lee's-Creek.	Utah.	24 do	do	do	1	1	2	2	3	Franc de droits.	do
T. Murphy.	Sainte-Marie.	Montana	24 do	do	do	1	1	2	2	7	7 chev., 2 chariots, 2 harnais, outils, et effets de ménage.	do
H. E. Sloan.	Lee's-Creek.	Utah.	24 do	do	do	1	1	4	4	4	Franc de droits.	do
J. R. Anderson.	do	do	24 do	do	do	1	1	7	7	4	Franc de droits.	do
R. H. Wellman.	do	do	24 do	do	do	1	1	3	3	5	Franc de droits.	3 bêtes à cornes.
S. Jessop.	do	do	24 do	do	do	1	1	3	3	68	Franc de droits.	Aucun.
Mme E. H. Wellman.	do	do	24 do	do	do	1	1	1	1	3	Franc de droits.	Aucun.
E. Anderson.	do	do	24 do	do	do	1	1	3	3	5	do	do
W. J. Bingham.	do	do	24 do	do	Baptiste.	1	1	7	7	17	do	do
G. S. Bass.	Edmonton.	Montana	24 do	do	do	1	1	1	1	4	do	do
W. R. Woods.	do	do	24 do	do	do	1	1	1	1	7	do	do
A. Tétraut.	do	do	24 do	do	Méthodiste.	1	1	1	1	4	1 chariot, 2 harnais, 2 selles.	do
J. W. Carpenter.	do	Kansas.	24 do	do	do	1	1	4	4	2	Franc de droits.	do
R. Pratt.	do	Montana	24 do	do	do	1	1	2	2	1	do	do
R. W. Shafter.	do	Kansas.	21 do	do	do	1	1	1	1	4	do	do
O. Landeville.	do	Montana	24 do	do	do	1	1	1	1	4	do	do
J. Brownson.	do	do	24 do	do	do	1	1	4	4	2	do	do
J. Belladeau.	do	Montana	24 do	do	do	1	1	2	2	2	do	do
A. Lawrence.	do	do	24 do	do	do	1	1	2	2	2	do	do
W. Kraas.	do	do	24 do	do	do	1	1	2	2	2	1 chariot, 1 harnais.	do
M. P. Madson.	Cardston.	Utah.	6 juill.	do	Mormonne.	1	1	2	2	2	1 char., 2 harn., 2 carabin.	do
F. Fream.	Macleod.	Montana	7 do	do	Protestante.	1	1	1	1	1	Barouche et harnais.	do
G. Podcock.	Cardston.	Drepper.	8 do	do	Mormonne.	1	1	1	1	2	Selle et bride.	do
P. Bushie.	Macleod.	Flathead	9 do	do	Catholique.	1	1	1	1	1	Selle et accessoir. de camp.	do
B. Plumino.	Lee-du-Bison.	do	9 do	do	do	1	1	1	1	9	Chariot, harnais, accessoires de camp.	do
M. Lodie.	Macleod.	do	9 do	do	do	1	1	2	2	20	do	do
G. Smith.	Sainte-Marie.	do	9 do	Américain.	Protestante.	1	1	2	2	3	Chariot, harnais, etc.	do
F. Green.	Macleod.	Wyoming.	9 do	do	do	1	1	3	3	1	Selle.	do
H. Crundell.	do	Idaho.	13 do	do	do	1	1	1	1	3	Selle et access. de camp.	do
J. R. Kembell.	Cardston.	Livingstone.	16 do	do	Mormonne.	1	1	2	2	2	Chariot, harnais, etc.	do
H. Nelson.	do	Montana.	17 do	do	do	1	1	1	1	4	Chariot, effets de ménage.	do
H. C. Bonner.	do	do	17 do	do	do	1	1	2	2	2	Aucun.	do
A. O. Enderby.	Coulee-au-Pois.	Sum-River	23 do	do	Protestante.	1	1	1	1	32	Chariots, effets de ménage.	15 bêt. à corn., 2 ch.
Mlle Cook.	do	do	23 do	do	do	1	1	1	1	56	Selle.	33 bêtes à cornes.
C. Willoughby.	do	do	23 do	do	do	1	1	1	1	23	Aucun.	do
A. Hanson.	do	do	23 do	do	Mormonne.	1	1	1	1	16	Selle, vêtements.	2 chevaux.
N. Tanner.	Cardston.	Utah.	28 do	do	do	1	1	1	1	24	Accessoires de camp.	Aucun.
E. Irwin.	do	do	28 do	do	do	1	1	1	1	24	do	do
F. Madson.	do	do	28 do	do	do	1	1	1	1	23	do	do
S. Knolton.	do	do	28 do	do	do	1	1	1	1	22	do	do
H. R. Sloan.	do	do	28 do	do	do	1	1	1	1	24	do	do
J. T. Sloan.	do	do	28 do	do	do	1	1	1	1	44	do	do
P. Madson.	do	do	28 do	do	do	1	1	1	1	16	Chariot, harnais.	155 b. à corn., 44 ch.
C. McCarthy.	do	do	28 do	do	do	1	1	3	3	7	Beguet, effets de ménage.	Aucun.
D. A. Thomson.	do	do	28 do	do	do	2	2	1	1	8	Chariot et harnais.	do
W. M. Carter.	do	Montana	29 do	do	Presbytér.	1	1	1	1	2	do harnais et access.	do
H. Haines.	do	do	30 do	do	Egl. d'Angl.	1	1	1	1	2	soies de camp.	do
E. F. Rowe.	do	Idaho.	1er août.	do	do	1	1	1	1	11	do	do
"Ball Child"	Rés. d. Piéganes.	Montana	1er do	Indien.	Chrétienne.	1	1	1	1	6	2 selles, access. de camp.	do
"Coyw Eagle"	do	do	1er do	do	do	1	1	3	3	3	1 selle, do	do
R. F. Browne.	Sainte-Marie.	do	1er do	Américain.	Egl. d'Angl.	1	1	1	1	3	Chariot, harnais, râseau, accessoires de camp.	do
A. Woods.	Cardston.	do	1er do	do	do	1	1	1	1	1	Selle, literie.	do
C. Corro.	Macleod.	do	1er do	do	do	1	1	3	3	1	Chariot, harnais, literie, outils de maçon.	do
T. Davies.	Cardston.	do	1er do	do	do	1	1	1	1	23	Baroucs, harn., animaux.	do
B. F. Williams.	Kootenai.	do	1er do	do	do	1	1	1	1	16	Accessoires de camp.	do
W. A. Smith.	Sainte-Marie.	do	1er do	Allemand.	Protestante.	1	1	1	1	24	Animaux, effets de mén.	do
C. Wallerburger.	Cardston.	do	1er do	do	Egl. d'Angl.	1	1	1	1	5	Chariot, harn. et animaux.	do
H. Powell.	do	Utah.	1er do	Américain.	Mormonne.	1	1	1	1	2	do	do
N. Farmer.	Sainte-Marie.	do	1er do	do	do	1	1	3	3	14	Animaux.	do
R. Pelling.	do	do	1er do	Canadien.	do	1	1	1	1	5	4 chev., 12 bêtes à cornes.	1 cheval.
J. M. Jansen.	Cardston.	do	1er do	Américain.	do	1	1	1	1	37	16 animaux.	21 b. à corn., 7 chev.
Thos. Bunt.	do	do	1er do	do	do	1	1	1	1	16	Chariot, harn., animaux.	1 cheval.
C. Bunt.	do	do	1er do	do	do	1	1	1	1	35	do harnais, 16 bêtes à cornes.	à cornes.
J. A. Young.	do	do	1er do	do	do	1	1	1	1	62	Chariot, harnais, effets de ménage.	46 b. à corn., 7 chev.
L. B. Young.	do	do	1er do	do	do	1	1	1	1	7	Anim., harnais et access.	Aucun.
A. Barton.	do	do	1er do	do	do	1	1	2	2	4	do	do
J. A. Barton.	do	do	1er do	do	do	1	1	1	1	2	do	do
Wm. Collier.	Lethbridge	Washington	5 do	Anglais.	Protestante.	1	1	1	1	2	do	do
Mme T. V. Robinson	Edmonton	Montana	8 do	Canadien.	Catholique.	1	1	2	2	4	do	do

RAPPORT DE L'INSPECTEUR G. E. SANDERS.

MACLEOD, 19 novembre 1896.

A l'officier commandant la police à cheval du N.-O.,
Circonscription de Macleod.

MONSIEUR, — Conformément à votre mémoire du 18 courant, j'ai l'honneur de vous soumettre un rapport général au sujet de la part que j'ai prise à la poursuite de l'indien "Mauvais-Jeune-Homme" *alias* "Charcoal", qui a été arrêté le 12 novembre dernier. Je vous ai déjà envoyé un rapport complet en vous communiquant les détails de temps à autre.

Le meurtre a eu lieu quelque temps avant le 12 octobre, jour où il a été découvert. Vous avez quitté le poste le 14, et je suis resté pour vous envoyer les chevaux, les hommes et les vivres à mesure que vous en aviez besoin, jusqu'à mardi le 20 octobre.

Le 18 octobre, vers cinq heures et demie de l'après-midi, j'ai reçu avis de la part de M. Nash, agent des indiens, et du constable Kerrigan, qui était venu en voiture de Pincher-Creek, que "Charcoal" était à la réserve des Piégânes, près de chez Lagrandeur. Je vous ai immédiatement dépêché un courrier à Big-Bend, et il a été suivi par un autre confirmant le rapport par une dépêche expédiée par l'inspecteur Cuthbert, lequel, avec les deux seuls hommes qu'il avait sous son commandement, était à fouiller les bois. L'inspecteur Primrose, avec un parti de six hommes, est allé chez Lagrandeur ce soir-là; il m'était alors impossible de monter un parti plus nombreux. Le brigadier Grabill a été envoyé pour avertir les détachements de Leavings et du Ruisseau-des-Maringouins au cas où l'indien prendrait la direction de la traverse des Pieds-Noirs, où il avait des parents. Le brigadier Grabill, pour ce service, a chevauché 94 milles en dix heures, entre 8 heures du soir et 6 heures du matin. Arrivé dans le voisinage de la traverse il a changé de cheval.

Comme je l'ai dit ci-dessus, j'ai quitté le poste le 20, et je vous ai rejoint sur la réserve des Piégânes; à mon arrivée à l'agence vous m'avez ordonné de conduire mon parti aux collines à la tête de la coulée Tennessee, où l'on soupçonnait que l'indien était caché. Nous avons passé la nuit dehors, et nous sommes retournés à l'agence le lendemain midi, après avoir découvert des traces indiquant que l'indien était allé à cet endroit mais était reparti. Durant la poursuite de "Charcoal" l'une des nombreuses difficultés que nous avons eues provenait du fait que des indiens ou des blancs isolés, étaient effrayés à notre approche et s'enfuyaient, nous faisant perdre beaucoup de temps à les poursuivre et dépensant ainsi beaucoup de la vigueur de nos chevaux. Tandis que nous étions aux Buttes du Porc-Epic nous avons fait beaucoup de ces chasses inutiles. En cette occasion nous avons poursuivi un blanc dont je vais vous parler afin de vous faire comprendre la facilité avec laquelle ces incidents se produisaient. Un éclaireur indien qui était dans les Buttes à environ 4 milles à droite de mon parti, a vu un homme à cheval à une certaine distance; il s'est avancé vers lui et l'homme s'est enfui au galop. L'indien a donné le signal et nous sommes partis à sa poursuite dans les Buttes du Porc-Epic. L'éclaireur étant en tête, tout ce que le fuyard voyait c'était un indien surgissant au haut de chaque raidillon à mesure que lui-même l'avait franchi. La poursuite s'est continuée sur une distance de 15 milles, après quoi nous avons constaté que le fuyard était un bouvier qui s'était cru poursuivi par "Charcoal".

Dans l'après-midi du 21 octobre vous êtes revenu au quartier général du district et vous m'avez laissé le commandement, sous votre direction, à l'agence des Piégânes. Mon parti se composait alors de trois officiers et de vingt-quatre sous-officiers et constables. En sus de ce nombre, j'ai envoyé le jour suivant des partis d'éclaireurs indiens, sous la conduite de chefs expérimentés (ceux qui naguère étaient considérés comme experts dans la direction des expéditions guerrières), dans diverses directions à travers les Buttes. Ils n'ont rien trouvé, ce qui était une preuve quasi-concluante

que "Charcoal" et ses deux squaws avaient changé de cachette et qu'il y avait peu de chance de le retrouver avant d'avoir eu vent d'une visite de sa part chez un colon, d'un vol de chevaux ou d'animaux de boucherie. En attendant nous tenions nuit et jour des patrouilles sur pied, recevant continuellement, de la part d'indiens ou d'autres, des renseignements qui étaient l'objet de recherches jusqu'à ce que leur fausseté eut été prouvée. Nous avons aussi souffert du manque d'interprètes, vu qu'il m'était impossible d'envoyer avec chaque parti des gens comprenant la langue des Pieds-Noirs.

Le soir du 24 octobre j'ai reçu de vous l'ordre de me rendre au ranche Cochrane, près duquel "Charcoal" avait été vu ce jour-là. Je suis parti à 10 heures du soir. L'inspecteur Primrose est resté en arrière avec environ cinq hommes et quelques éclaireurs indiens. A peu près en même temps que je recevais votre dépêche j'ai appris qu'un indien avait été vu sur la Fourche Sèche de la Kootenai et un autre sur le sommet des montagnes à la passe du Nid-de-Corbeau. J'ai en conséquence résolu de me rendre au ranche Cochrane en passant par les quartiers du détachement de Kootenai. A mon arrivée au détachement, le 25 octobre à 2 heures de l'après-midi, le brigadier Kembry m'a raconté dans quelles circonstances l'indien avait été vu à la Fourche Sèche à environ 20 milles à l'ouest. J'ai alors divisé mon parti, envoyant l'inspecteur Jarvis avec une escouade au ranche Cochrane et remontant moi-même la Fourche Sèche avec les autres hommes. En arrivant à l'endroit où l'indien avait été vu nous avons trouvé une taure de trois ans, portant à l'oreille la marque des animaux de M. Hatfield, qui avait été tué récemment. La peau et la viande avaient été enlevées. En compagnie de deux indiens, j'ai relevé une piste conduisant de la carcasse à travers d'épaisses broussailles vers les montagnes, et nous avons suivi cette trace jusqu'à la nuit tombante. Un colon nous a aussi appris qu'un jeune garçon avait, le jour précédent, vu un indien qui faisait cuire de la viande le long de la Fourche Sèche. Le jour suivant la piste a été suivie jusqu'à la branche nord de la fourche nord de la Kootenai, dans les montagnes, et l'inspecteur Jarvis m'a rejoint avec le reste du parti. M. Herron et le parti de Pincher-Creek est aussi arrivé pour nous prêter main-forte. Ils sont retournés le jour suivant. Les indiens qui m'accompagnaient étant repartis parce que leurs chevaux étaient harassés, il ne nous est resté qu'un seul éclaireur amené par l'inspecteur Jarvis. La nuit suivante il est tombé de la neige et le matin il nous a été impossible de suivre les traces. J'ai reçu de votre part l'avis que les inspecteurs Cuthbert, à Pincher-Creek, et Davidson, à Big-Boud, devaient coopérer avec moi.

Ayant appris de l'inspecteur Cuthbert qu'un parti de chasseurs assiniboines avaient vu le camp de "Charcoal" dans les montagnes, j'ai envoyé l'inspecteur Jarvis avec deux hommes pour aider à Cuthbert à les retrouver. L'inspecteur Jarvis est revenu avec les indiens le 29. Le lendemain j'ai envoyé l'inspecteur Jarvis avec un équipement de campement et des Assiniboines pour trouver ce camp, qui a été découvert à quelques milles de distance au milieu de broussailles et de bois épais, mais l'oiseau s'était envolé. L'inspecteur Jarvis a continué sa route avec son parti à travers les montagnes vers la passe Kootenai. Le 28 octobre les bâtiments d'un colon nommé Cyr ont été pillés de bonne heure le matin, un jambon, quelques poulets et une couverture ayant été volés. C'était à environ huit milles de l'endroit où je me trouvais, et il n'y a aucun doute que ces déprédations avaient été commises par "Charcoal". Nous n'en avons entendu parler que tard dans l'après-midi, bien que Cyr nût où j'étais. Si nous eussions découvert cela plus tôt, nous aurions eu une excellente piste à suivre sur la neige, mais, grâce à ce retard, nous n'avons trouvé que quelques pistes de moccassins en dedans de la clôture, la neige en dehors étant recouverte de centaines de traces de bêtes à cornes et de chevaux.

Le paiement de la rente annuelle du traité indien a eu lieu le 29, et comme nous ne voyions aucune trace de "Charcoal" aux environs de l'endroit où je me trouvais, nous avons supposé qu'il était allé vers la réserve des Gens-du-Sang. Le 31 octobre j'ai reçu de votre part l'information que les deux squaws de "Charcoal" avaient été arrêtées le jour précédent sur la réserve, et que "Charcoal" lui-même devait être là ou à Lee's-Creek. Le 1^{er} novembre je me suis rendu chez M. Clarke, à l'extrémité supérieure de la réserve des Gens-du-Sang, où j'ai trouvé l'inspecteur Primrose avec l'inspecteur David-

son et un parti peu nombreux. Le 2 novembre toutes les recherches possibles ont été faites sur la réserve, mais il a été impossible de rien apprendre sur le compte de "Charcoal". Les indiens étaient alors presque tous en dehors de la réserve, faisant leurs achats à Macleod, Lethbridge, Cardston et autres endroits. Ce jour là j'ai aussi envoyé l'inspecteur Davidson avec le brigadier Armer et un constable à Lee's-Creek. A minuit et demi une dépêche envoyée de Lee's-Creek par Davidson m'informait que le brigadier Armer avait été légèrement blessé d'un coup de feu tiré par "Charcoal".

Je suis parti immédiatement pour Lee's-Creek avec un parti nombreux, laissant de petits détachements chez M. Clarke et à Stand-Off. Arrivé à Lee's-Creek vers quatre heures du matin le 3 novembre j'ai fait fouiller le camp indien, et au lever du jour j'ai envoyé des patrouilles en amont et en aval le long du creek Lee afin d'essayer à découvrir une piste. Nous avons trouvé la balle qui avait été tirée sur Armer; elle était du même calibre que celles qui avaient tué Medicine-Pipe-Stem et blessé l'agriculteur McNeill. La distance qui séparait l'indien d'Armer était de 11 verges, et il est évident qu'il a visé sur la lumière du fanal qu'Armer portait à la main, sans calculer qu'Armer se tenait le bras éloigné du corps. S'il eut tenu compte de cela, sa balle aurait porté en plein cœur. Quelques pistes de mocassins ont été trouvées près du poste. Vers une heure de l'après-midi j'ai reçu avis de la part de l'inspecteur Davidson, qui était avec le parti chargé de remonter le creek Lee, qu'il avait trouvé la trace de l'indien, lequel avait volé quelques vivres chez un colon la nuit précédente. Je me suis porté immédiatement avec un parti dans la direction que le fugitif était supposé avoir prise (vers la passe de la rivière du Ventre). Je n'ai pas rencontré Davidson, qui est revenu après avoir perdu la trace. Ayant constaté que l'indien n'était pas allé où j'avais supposé qu'il irait, je suis retourné à Lee's-Creek le jour suivant, et vu qu'il y avait 29 loges d'indiens dans les environs j'y suis resté jusqu'au 6 novembre, alors que je suis retourné à Stand-Off. Comme je venais de quitter Cardston un colon a fait rapport qu'un indien à cheval avait été vu le matin se dirigeant vers le sud à 8 mille à l'ouest de l'endroit où nous étions. L'inspecteur Primrose, avec un parti peu nombreux, est allé faire une enquête. Il m'a rencontré le lendemain à la réserve des Gens-du-Sang et a fait rapport que l'indien qui avait été vu était un Piégâne du sud qui s'en retournait chez lui après avoir visité les Gens-du-Sang.

La température devenant froide et une couche de neige étant tombée, il devenait probable que "Charcoal" serait obligé de chercher un meilleur abri que ceux qu'il avait eus jusqu'alors. En conséquence j'ai renforcé le détachement de Big-Bend afin de le mettre en mesure de patrouiller les branches de la Kootenai, le long desquelles se trouvaient plusieurs cabanes et huttes abandonnées, dont quelques-unes contenaient des poêles, détail que l'indien ne pouvait ignorer, puisque nous avions plus d'une fois suivi sa piste par delà ces cabanes. Le détachement de Lee's-Creek et celui qui était stationné chez Clark à l'extrémité supérieure de la réserve ont été également renforcés. Le reste du parti s'est rendu à Stand-Off, d'où des patrouilles ont été envoyées pour remonter la rivière Kootenai jusqu'à la Fourche Sèche.

Le 7 novembre j'ai reçu l'ordre de rendre aux détachements leur effectif normal et de retourner aux casernes avec le reste du parti. Je devais en même temps employer des indiens à surveiller les parents de "Charcoal". J'ai cependant jugé opportun de laisser le maréchal des logis Macleod et deux constables chez M. Clarke, près de l'endroit où demeurent les parents de "Charcoal". Je vous ai écrit à cet effet, et, ne recevant pas de réponse, j'ai quitté le parti qui, subséquemment, s'est trouvé à proximité lorsque le meurtrier est venu à la maison de son frère.

L'inspecteur Primrose et moi, avec quelques sous-officiers et constables, sommes revenus de Stand-Off aux casernes le 9 novembre, et nous n'avons plus entendu parler de "Charcoal" jusqu'au matin du 11 novembre, alors que la nouvelle s'est répandue qu'il avait, le jour précédent, tué d'un coup de feu le maréchal des logis Wilde.

Conformément à vos ordres j'ai quitté le poste immédiatement avec un parti nombreux, et je suis arrivé vers midi au détachement de Kootenai. Je n'ai pu me procurer aucun renseignement précis sur le meurtre et sur la direction que l'indien

Police à cheval du Nord-Ouest.

avait prise. En conséquence, j'ai divisé mon parti en trois ; j'en ai envoyé un à la Fourche Sèche de la Kootenay, sous le commandement du maréchal des logis Watson ; j'ai pris moi-même le commandement d'un autre devant remonter la Branche Nord, le reste devant être envoyé à Big-Bend sous les ordres du maréchal des logis Bertles pour faire rapport à l'inspecteur Davidson s'il y était. Cette nuit-là mon parti a rencontré quatre éclaireurs indiens de Stand-Off que nous avons amenés avec nous. Le lendemain matin j'ai entendu dire que M. Herron, à la tête d'un parti de citoyens, avaient acculé "Charcoal" dans les montagnes et tiré huit coups de feu sur lui la nuit précédente. Nous sommes partis pour nous y rendre, et en route nous avons rencontré M. Herron avec l'un de ses hommes, lequel a dit qu'il croyait qu'ils avaient dû blesser l'indien. En arrivant au bois nous l'avons fouillé avec soin pendant trois heures, puis nous sommes tombées sur une piste qui sortait des montagnes et qui indiquait que l'indien en était sorti durant la nuit. Le lendemain, 13 novembre, comme nous suivions la piste dans la direction de la réserve des Gens-du-Sang, nous avons appris que "Charcoal" avait été capturé la veille au matin. Pendant tout le temps que nous avons passé dans les montagnes, les hommes et les chevaux enfonçaient jusqu'au ventre dans la neige.

Les plus grands éloges sont dus à M. Herron et aux citoyens de Pincher-Creek, qui, en plusieurs occasions, lorsqu'ils ont cru pouvoir nous être utiles, se sont mis en campagne et nous ont aidés. Dans le cas en question le parti de M. Herron a beaucoup contribué à la capture de l'indien, car il n'y a aucun doute qu'ils l'ont chassé des montagnes et l'ont forcé à voyager, et le 12 novembre quelques membres de son parti ont suivi avec l'inspecteur Cuthbert la piste de l'indien jusqu'au ranche Cochrane. Je puis dire qu'après la mort du maréchal des logis Wilde, non seulement les colons de Pincher-Creek, mais ceux qui sont établis le long de la rivière Kootenay se sont mis en campagne, le ranche Stewart et autres offrant des chevaux et tout ce dont nous avions besoin.

Le fait que ces citoyens se sont mis en campagne indique que les colons de la circonscription ont su apprécier les énormes difficultés que nous avons eu à combattre, difficultés telles que ceux-là mêmes qui connaissent les conditions dans lesquelles nous nous trouvions ont peine à s'en faire une idée, et qu'il n'est guère possible de s'attendre à ce qu'elles soient comprises par ceux qui ne savent rien du pays et des traits caractéristiques de la race indienne.

Il n'y a aucun doute que les indiens comprenaient mieux que nous à quel dur à cuire nous avions affaire, et savaient mieux que nous ce dont le fugitif était capable. Ils étaient tous très effrayés, et généralement désireux d'aider à la capture du criminel.

Comme exemples des craintes des indiens, je puis citer le fait que "Corbeau-Rouge", pendant tout le temps qu'a duré la poursuite, a couché sur le plancher de sa maison. Il n'osait pas coucher dans son lit, dont la position était connue de "Charcoal", de crainte de recevoir un coup de feu à travers la fenêtre. "Corbeau-Rouge" craignait aussi que le fugitif n'allât à l'école de la Rivière-Haute et n'y tuât son fils.

"Veau-Blanc" couchait dans le fenil au-dessus de sa maison et tirait l'échelle après lui.

Les indiens que nous avons employés ont fait d'excellent ouvrage, mettant à profit tout ce que la ruse indienne pouvait leur suggérer. Leur flair et leur adresse à relever des traces et des indices était parfois merveilleux, et à ce propos je mentionnerai "Herbe-Verte", "Plusieurs-Plumes-de-Queue-around-du-Cou" et "Queue-de-Veau", qui sont régulièrement employés comme éclaireurs. Il n'y avait guère à choisir, du reste, parmi eux. Ils avaient tous l'air bien décidés à aller n'importe où et à courir tous les risques. Je crois que tous ceux qui ont pris part à cette poursuite en sont revenus avec une idée beaucoup plus haute qu'auparavant au sujet du caractère indien.

Pendant tout le temps de la poursuite "Charcoal" s'est tenu en dedans des limites de cette circonscription. Sachant qu'il finirait par être pris de quelque côté qu'il allât, il voulait laisser dans sa tribu un dossier de crimes assez chargé pour que sa réputation d'homme méchant put étonner plusieurs des générations à venir. Sa conduite, après le meurtre de "Medicine-Pipe-Stem", démontre qu'il avait l'inten-

tion de commettre le plus de meurtres possible. Vers la fin, sa proie de prédilection était la police, à cause des tracas qu'elle lui avait causés. De là le motif du coup de feu tiré sur le brigadier Armer et le plaisir évident qu'il a pris à tuer le maréchal des logis Wilde. M. John Brotton, qui était tout près, me dit que l'indien criait et chantait lorsqu'il a commis son dernier meurtre. Si le criminel n'eut pas été tenu constamment en route comme il l'a été il n'y a aucun doute qu'il aurait commis un plus grand nombre de meurtres et de tentatives de meurtres.

Pour ce qui est des sous-officiers et des hommes avec lesquels j'ai travaillé, il me serait difficile d'en choisir quelques-uns pour les mentionner d'une façon spéciale. Tous étaient résolus et pleins de zèle, malgré les fréquentes et longues chevauchées de nuit et de jour dont l'insuccès était bien propre à les décourager. Le vieux proverbe relatif à ceux qui crient "Au loup!", trop fréquemment, a été démenti cette fois, car on n'a pas une seule fois abandonné ni une trace ni un indice sans les avoir étudiés à fond et sans s'être assuré de leur valeur ou de leur fausseté.

Naturellement un certain nombre de sous-officiers et d'hommes ont plus d'expérience que d'autres, en raison du genre de service qu'ils ont eu à faire et de la date de leur enrôlement. Si je devais en choisir un, ce serait probablement le maréchal des logis d'état-major Hilliard, qui s'est montré particulièrement utile grâce à sa connaissance approfondie du caractère indien et de sa longue expérience parmi ceux avec lesquels nous nous trouvions en contact. Toute cette affaire ne peut manquer d'avoir un effet bienfaisant sur l'effectif, en donnant à ceux qui n'avaient jamais eu l'occasion de faire un travail de ce genre quelque idée de ce qu'ils peuvent endurer et subir.

Nos chevaux, si l'on considère la grande fatigue qu'ils ont endurée, se sont admirablement tirés de cette épreuve. Il est arrivé plusieurs fois que quelques-uns se sont trouvés absolument barassés de fatigue, mais une journée de repos les a remis sur pied. Je n'ai eu connaissance que d'un ou deux cas de blessures au dos, causées par la selle. Les derniers jours ont surtout été rudes pour les chevaux. Le temps était froid (15 degrés au-dessous de zéro une certaine nuit), la neige épaisse et les traverses des nombreux ruisseaux et rivières très mauvaises, la glace n'étant encore que partiellement formée.

Je suis retourné au poste le matin du 14 novembre, à temps pour assister aux funérailles de feu le maréchal des logis Wilde.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. E. SANDERS,

Inspecteur.

Police à cheval du Nord-Ouest.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR P. C. H. PRIMROSE.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

MACLEOD, 16 novembre 1896.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions que j'ai reçues de vous le 10, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant en sus de ceux que vous avez reçus au sujet de mes allées et venues à la recherche de "Mauvais-Jeune-Homme". Ayant reçu dans la soirée du 18 octobre un rapport à l'effet que "Charcoal" était sur la réserve des Piégânes, je m'y suis rendu avec six hommes et j'ai constaté que c'était chez Lagrandeur, à 8 milles en amont de la rivière, qu'il avait été vu. Après que M. Nash et le maréchal des logis Bertles eurent pris leur souper, nous nous y rendîmes. Nous arrivâmes à une heure du matin, le 19 courant, et nous constatâmes que l'inspecteur Cuthbert avait fait attacher les chevaux volés au ranche Bright à des pieux dans le pâturage, comme leurre, avec un parti d'hommes pour les garder. Considérant que l'idée était bonne, j'ai établi un poste pour relever les hommes à tour de rôle et prolonger la garde durant toute la nuit du 19 octobre. Dès que la lumière parut, je divisai mon parti et commandai au maréchal des logis Bertles de fouiller les buissons en remontant la rivière. Avec le reste de la troupe je fis une battue dans les broussailles en descendant la rivière, notre point de départ étant chez Lagrandeur. En traversant les broussailles je les trouvai si épaisses que je dus mettre pied à terre, et c'est de cette façon que je débouchai sur un petit feu de camp qui n'était éteint que depuis quelques heures. Je me mis à la recherche de l'un de mes hommes et je trouvai M. Nash, qui fit examiner l'endroit par un indien. Comme résultat nous avons trouvé dans une cache avoisinante les selles de l'inspecteur Davidson que "Charcoal" avait volées au ranche Bright. On trouva aussi dans la boue amollie des pistes remontant la rivière, et après que l'indien "Jack" eut travaillé une heure ou deux il déclara que "Charcoal" était retourné en arrière puis était revenu en mettant ses pieds dans les mêmes pistes. Nous avons pris le dîner chez Lagrandeur, et peu après vous êtes arrivé avec les inspecteurs Cuthbert et Jarvis, accompagnés d'un parti nombreux. Immédiatement après le dîner, les broussailles furent fouillées par tout le parti, jusqu'à la tombée de la nuit, mais sans aucun résultat. Le lendemain matin, 20, le constable Lott est arrivé avec le rapport que "Commodore", un indien piégâne, avait, durant la nuit, essuyé un coup de feu de la part d'un indien qui s'efforçait de voler ses chevaux. De bonne heure, durant cette même matinée, nous nous sommes rendus à l'agence et à la tente de "Commodore", et nous avons constaté que le fils de "Charcoal" avait été capturé pendant la nuit. J'ai envoyé immédiatement le maréchal des logis Camies avec un parti et le jeune garçon comme guide jusqu'au bois, à environ 16 milles, afin d'essayer à retrouver le camp d'où le jeune garçon prétendait être venu la nuit précédente avec son père. Avec le reste du parti, j'ai entrepris de fouiller les broussailles à partir du tépée en remontant la rivière, vu que les indiens semblaient être sous l'impression qu'il était caché quelque part dans ces broussailles. Nous avons cherché tout l'avant-midi, alors que le parti a été renforcé par l'inspecteur Cuthbert, de Pincher-Creek, le vétérinaire Wroughton, de Macleod, M. Herron et un parti de citoyens de Pincher-Creek. J'ai envoyé l'inspecteur Cuthbert et trois hommes du parti de M. Herron à la Coulée Tennessee, sur la route de Pincher-Creek, afin de donner des vivres au maréchal des logis Camies. L'inspecteur Jarvis et un fort parti devaient battre les buissons en descendant la rivière, M. Wroughton et un parti nombreux devaient faire la même chose en remontant la rivière.

Les partis ont cherché jusqu'à la tombée de la nuit. Pas de résultat. Les patrouilles sont restées dehors toute la nuit, et "Longue-Crinrière" ainsi que sa famille ont été arrêtés. Le jour suivant, 21 courant, les partis ont cherché le long de la rivière jusqu'au Creek du Castor, et de là en remontant jusqu'à une certaine distance. Ils ont aussi exploré les Buttes et la région située au nord. L'inspecteur

Sanders a alors pris le commandement. Le 22 courant, un garçonnet indien a entraîné tout l'effectif à une poursuite inutile et a mis les chevaux sur les dents. Nous sommes revenus au camp à 8 heures du soir.

Les 23 et 24. Au camp sur la réserve des Piégânes, attendant que les éclaireurs indiens relèvent la piste.

A neuf heures du soir, est arrivée une dépêche ordonnant à l'inspecteur Sanders et au gros du parti de se rendre à Kootenai. Ils se sont mis en marche à 10 h.20 et immédiatement un chef subalterne a apporté la nouvelle qu'un homme et deux femmes avaient été vus par les éclaireurs au Creek du Castor, et qu'ils avaient tiré sur les éclaireurs. Nous nous y sommes rendus immédiatement, et en y arrivant nous avons constaté que c'était une autre fausse nouvelle. De retour au camp le matin à trois heures et quart le 25 courant. Dimanche, 25 courant, ai envoyé, le jour et la nuit, des partis d'éclaireurs indiens accompagnés par un constable, et ils ont fait rapport qu'il leur avait été impossible de découvrir aucune piste dans les coteaux ou conduisent en dehors de la réserve. 26 courant. "Longue-Crinère" relâché et le fils de "Charcoal" envoyé à Macleod. Patrouilles des éclaireurs indiens tenues sur pied nuit et jour, chaque parti accompagné par un policier; pas de résultats. 27 courant. Les éclaireurs piégânes, conformément aux instructions, tous congédiés à l'exception de dix, et une bonne couche de neige étant tombée, j'ai décrit un grand cercle dans la réserve pour voir s'il y avait des pistes entrant ou sortant de la réserve; j'ai chevauché tout le jour et n'ai rien trouvé; arrivé au camp j'y ai trouvé l'ordre d'amener le parti à Macleod pour assister aux paiements de la rente annuelle du traité. J'ai pris mon souper et je me suis rendu à Macleod, rapportant la majeure partie des mousquetons qui avaient été prêtés aux sauvages. Je suis resté de service aux casernes jusqu'au soir du 31 octobre, alors que j'ai reçu l'ordre de me rendre au camp du "Corbeau-Rouge", vu que "Charcoal" était supposé être caché dans le bois. Nous sommes partis à cinq heures de l'après-midi, et après quelques difficultés nous avons trouvé le camp du Corbeau-Rouge, mais nous n'avons pu nous faire comprendre. Je n'ai pu découvrir où était le maréchal des logis chef Hilliard. Quelques indiens nous ont donné à entendre que "Charcoal" était dans une maison peu éloignée; j'y suis allé, j'ai enfoncé la porte; pas de "Charcoal". On m'a ensuite donné à entendre qu'il y viendrait le soir. Nous nous sommes cachés et nous avons attendu pendant quelques heures; les indiens ont ensuite entendu quelque bruit plus bas sur la réserve et se sont précipités dans cette direction en descendant la rivière; je les ai suivis après avoir repris nos chevaux, mais nous n'avons pu retrouver nos alliés indiens qui, je crois, étaient alors endormis dans leurs loges. Dégoûté, je suis allé prendre le souper au détachement de Stand-Off, où je suis arrivé à trois heures et quart le matin du 1^{er} novembre; j'ai pris deux heures de sommeil, je suis reparti en remontant la rivière, et j'ai rencontré l'inspecteur Davidson, le maréchal des logis Hilliard et leur parti, qui étaient campés à Bull-Horn, à environ 5 milles du camp du "Corbeau-Rouge". J'ai fait des recherches en remontant la rivière, sans résultat. L'inspecteur Sanders et son parti sont arrivés le même jour. Le 2 novembre j'ai patrouillé en descendant la rivière sur une distance d'environ 10 milles, et j'ai continué mes recherches en remontant sans autre résultat de la découverte de la corde et de la farine de "Charcoal", qui ont été trouvées par "Bear's Smoke" cachées dans les broussailles; j'ai confisqué le tout. Le 3 novembre, à minuit, on a reçu la nouvelle du coup de feu de Lee's-Creek; nous nous sommes rendus à cet endroit, où nous sommes arrivés à 3 heures du matin. J'ai été chargé par l'inspecteur Sanders de faire des perquisitions dans les loges indiennes; à quatre heures et demie du matin ce travail était terminé sans résultat. Au point du jour des partis ont été envoyés pour suivre la piste; à la tombée de la nuit la piste a été perdue; les traces revenaient sur elles-mêmes. J'ai envoyé le maréchal des logis Hilliard et le brigadier Brankly, interprète et éclaireur, à la partie inférieure de la réserve, et prenant avec moi le brigadier Grabill et un éclaireur, je suis allé dans la partie supérieure de la réserve en suivant la coulée de Bull-Horn, car je m'imaginai que l'indien se dirigerait vers la réserve. J'ai atteint la réserve au point du jour. Le 4 novembre je suis retourné au détachement de Stand-Off pour constater si l'on y avait reçu des nouvelles, et j'ai envoyé un rapport jusqu'à cette date. Vers minuit,

Police à cheval du Nord-Ouest.

J'ai reçu l'ordre de me rendre à Lee's-Creek. Le 5 novembre je suis allé à Lee's-Creek, où je n'ai rien vu. Le 6 novembre j'ai reçu de l'inspecteur Sanders l'ordre d'examiner le rapport d'un Mormon qui avait vu un indien se diriger vers le sud. Je suis arrivé au soleil couché, il ventait et la neige était épaisse. "Bear's Smoke" nous a expliqué que l'indien était un Piégâne du Sud, qui s'en allait au sud à sa réserve; je me suis en conséquence dirigé vers Big-Bend, où je suis arrivé de bonne heure le soir. Le 7 novembre, laissant mon parti pour renforcer le détachement de Big-Bend, je me suis rendu à Stand-Off, et j'ai fait rapport à l'inspecteur Sanders. Dimanche, le 7 novembre, nous avons fait reposer nos chevaux, et le 8 nous nous sommes rendus aux quartiers généraux. Je n'aimerais pas à mentionner en particulier aucun sous-officier ou constable, car tous ont fait leur devoir. L'indien "Epée", *alias* Jack, un Piégâne, qui était présent lorsque le maréchal des logis Wilde a été tué d'un coup de feu, ayant distancé tout un parti, et étant en tête de la poursuite que l'inspecteur Sanders avait organisé dans le bois, à la coulée Tennessee, est le premier indien que j'aie rencontré chez Lagrandeur, et il a donné ses services sans avoir reçu, alors, aucune promesse de récompense.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. C. H. PRIMROSE,

Inspecteur.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR A. R. CUTHBERT,

INSPECTEUR DE L'ARRONDISSEMENT CUTHBERT.

DISTRICT DE MACLEOD, 14 novembre 1896.

MONSIEUR,—Ayant été absent de ma subdivision samedi dernier, et plus ou moins continuellement depuis quelques semaines, je vous sou mets mon rapport depuis le 1^{er} jusqu'au 14 courant.

Un rapport relatif aux opérations de la poursuite de "Charcoal" étant également requis, et depuis quelques semaines tout le service ayant été virtuellement relié directement ou indirectement à cette affaire, mon rapport s'étend à tout ce qui concerne cette affaire. Il devra se composer en grande partie d'une récapitulation d'autres rapports faits de temps à autres, à mesure que le besoin s'en faisait sentir. Et en tant qu'il se rapporte à la poursuite de "Charcoal" je devrai remonter jusqu'au 18 octobre, alors que l'indien a fait sa première apparition dans le nord.

Ce jour-là, vers 3 heures de l'après-midi, un Piégâne (Joe) est venu à mes quartiers, et bien qu'il me fut impossible de le comprendre distinctement, je savais qu'il voulait dire que "Charcoal" était près de chez Lagrandeur. Ayant, le jour précédent, reçu votre dépêche, à l'effet qu'il était arrivé à la tête de la rivière du Ventre, je ne croyais guère que la chose put être possible. Je me rendis aussitôt que possible chez Lagrandeur avec l'indien, envoyant dire à Maylor et à Ambrose, qui étaient avec le détachement, de nous suivre. En examinant les chevanx qui avaient été pris dans le bois, et en attendant raconter à Mme Lagrandeur comment on s'était introduit par effraction dans sa maison, mes doutes se sont dissipés et j'ai commencé à fouiller le bois aux environs de chez Lagrandeur; Joe et un autre indien (ce dernier pendant un instant seulement) m'ont aidé. Les autres Piégânes des Buttes refusaient de venir dans les broussailles. J'ai envoyé une dépêche par le seul messenger qu'il me fut possible d'avoir (le jeune Lagrandeur), et il n'a voulu aller que jusqu'à Macleod. Le résultat de ma dépêche (qui, si je suis bien informé, vous a été expédiée sans délai) a été l'arrivée de l'inspecteur Primrose et de six hommes chez Lagrandeur à 1 heure du matin, le 19. L'inspecteur Primrose a pris le commandement jusqu'à votre arrivée à midi le même jour. Avant la nuit du 18, les constables Maylor et Ambrose se sont joints à moi pour fouiller le bois, et j'ai envoyé avertir le détachement des Piégânes. Les constables Hatfield et Lewis étaient alors en route, et, n'ayant pas rencontré mon messenger, sont arrivés à la brunante chez Lagrandeur. Les chevaux recouvrés ont été par mon ordre attachés à des pieux en dehors pour servir de leurre, et Hatfield et Lewis ont monté la garde. Nous en étions là lorsque l'inspecteur Primrose est arrivé quelques heures plus tard. Je retournai cette nuit-là à Pincher-Creek, avertissant les colons sur mon passage de veiller sur leurs chevaux. Croyant que "Charcoal" pourrait suivre le lit de la rivière jusqu'au défilé de la branche Sud, je suis descendu la branche Sud et la rivière avec tout le renfort que j'ai pu me procurer, distribué comme suit: le constable Ambrose commandant le détachement, les constables Good et Gray et le Piégâne Joe du côté nord de la Branche-Sud et de la rivière du Vieux (*Old Man's*), les constables Maylor et Burdet cherchant, à partir de chez Lagrandeur en remontant. J'ai pris le côté sud de la branche Sud et de la rivière du Vieux, fouillant les basfonds et coulées depuis vis-à-vis Pincher-Creek jusque chez Lagrandeur, où je suis arrivé quelques minutes avant vous. Puis, sur votre ordre, je suis retourné à Pincher-Creek avec quatre hommes qui avaient été désignés pour aller à Fort-Steel, un contre-ordre ayant été donné subséquentement à cet effet. Depuis cette date jusqu'au 14 courant mes opérations relatives à cette recherche ont été comme suit:—

20	octobre à la réserve des Piégânes et à la Coulée Tennessee.
21	do la réserve des Piégânes.
22	do Pincher-Creek et au Creek au Castor.
23	do do do

Police à cheval du Nord-Ouest.

24	octobre	à Kootenai.
25	do	Pincher-Creek.
26	do	Contreforts.
27	do	tête de la branche nord de la Kootenai.
28	do	Pincher-Creek.
29	do	do
30	do	Contreforts.
31	do	Pincher Creek.

A quelques-unes des dates ci-dessus, savoir, les 19, 20, 21 et 27, j'ai fait rapport aux officiers commandant les principaux partis de recherches dans les localités mentionnées ci-dessus. En d'autres occasions, à Pincher-Creek, mon ordonnance ou moi, ou tous deux, nous avons commandé le détachement, vu qu'un ou deux des hommes que j'avais envoyé porter des dépêches, lorsqu'ils n'étaient pas en patrouille, ont été retenus où je les avais envoyés. Jusqu'au 9 courant, à l'exception de quelques changements faits à mesure que le besoin s'en faisait sentir, le maréchal des logis Wilde, les constables Hatfield, Maylor Wilson, Story, le constable spécial Holloway et l'éclaireur "Plumes-de-Queue" ont surveillé la branche Sud et la Passe du Nid-de-Corbeau. Les constables Hatfield et Wilson sont revenus de Fort-Steele le 9 courant, et après que le parti principal se fut retiré de la réserve des Piégânes le constable Lewis s'est trouvé seul à ce détachement.

Je ne saurais trop louer le zèle déployé et le travail fait par tous les membres du détachement de Pincher-Creek et les autres hommes qui m'ont aidé dans mes recherches. C'était un travail des plus fatigants vu qu'il fallait être constamment sur le qui-vive. Il a été entrepris et exécuté avec entrain.

De temps à autres je vous ai fait rapport du petit nombre d'hommes à ma disposition en cas de nécessité. C'était encore inévitablement le cas—bien qu'à un moindre degré—lorsque le maréchal des logis Wilde a été tué. Je regrette excessivement d'avoir été absent ce jour-là de mon détachement, et par conséquent incapable de prendre part à la poursuite. A ce propos, j'attirerai spécialement votre attention sur le travail fait par "Plumes-de-Queue" et par le constable spécial Holloway, surtout le premier, dont la compétence et la fidélité comme éclaireur sauvage sont inestimables.

J'ai déjà fait des rapports spéciaux au sujet de la mort du maréchal des logis Wilde et des faits qui l'ont précédée ou suivie. A ce propos je dois exprimer ma ferme conviction que "Charcoal" n'aurait pas dû passer la journée du 12 courant sans être pris, même s'il n'eut pas été pris par les indiens, ainsi que cela est arrivé. Le matin la piste a été reprise par "Plumes-de-Queue" à la tête de la Kootenai du nord, où je l'ai rejoint avec le constable spécial Holloway, le constable Burder et quelques citoyens qui avaient eu l'obligeance d'offrir leurs services. Nous l'avons suivi jusqu'à la rivière du Ventre, où nous avons appris qu'il avait été arrêté. Nous étions en retard de quelques heures, mais, comme il n'a pas venté ce jour-là, ni même le jour suivant, nous n'aurions pu perdre sa trace. Quant au détail de mes opérations depuis le 1^{er} jusqu'au 14 courant, je vous envoie ci-annexé le rapport jour par jour ainsi que la distance parcourue.

J'appellerai votre attention sur la grande obligeance de certains citoyens de Pincher-Creek qui ont mis tant de zèle et d'empressement à nous aider dans cet arrondissement en deux occasions distinctes et ont contribué en dernier lieu (les 11 et 12) à assurer virtuellement la capture de "Charcoal" le 12. Ce sont MM. Herron, Thibaudeau, Foote, Craig, Guthrie, Nash, F. Morden, Redpath et Hogan. Les deux premiers surtout méritent que leurs services soient appréciés de la façon la plus complète.

En sus des services personnels de ces personnes, lorsqu'il y a eu nécessité urgente d'avoir des chevaux frais pour la poursuite, tous les propriétaires de ranches auxquels je me suis adressé pour avoir un ou plusieurs bons chevaux se sont empressés de me satisfaire.

Le 28 octobre j'avais terminé les arrangements—sujets à votre approbation—pour me faire conduire par des Assiniboïnes à l'endroit où "Charcoal" avait été vu en dernier lieu à la tête de la branche nord de la Kootenai, et pour le traquer de là

jusqu'à ce qu'il eut été pris, ce qu'ils croyaient pouvoir faire en très peu de temps. Comme vous le savez déjà, cet arrangement n'a jamais été mis à exécution— "Charcoal" étant retrouvé, à ce que l'on croyait, à la réserve des Gens-du-Sang—ce dont vous m'avez averti, révoquant en même temps l'autorisation déjà accordée d'employer deux Assinoiboïnes à 50 cents par jour, plus les rations.

Mon rapport s'applique nécessairement à mes propres mouvements, vu qu'en aucun temps pendant la poursuite je n'ai eu plus de 3 ou 4 hommes sous mes ordres immédiats, et que ceux-ci ont été principalement employés à porter des dépêches à vous et aux officiers commandant les partis de recherche, lesquelles dépêches étaient basées sur les rumeurs entendues de temps à autres. Mes patrouilles telles que décrites ont été faites par moi-même, en certaines occasions avec un ou deux hommes, et en deux occasions avec les citoyens de Pincher-Creek qui avaient volontairement offert leurs services.

A propos des quatre cartouches qui ont fait long feu lorsqu'elles ont été tirées sur "Charcoal", deux par le constable spécial Holloway et deux par "Plumes-de-Queue", je ne suis pas en mesure d'en donner la raison. Les mousquetons ayant subi une épreuve complète au poste et ayant été distribués aux détachements comme étant sûrs quelque temps qu'il fit, et les ordres relatifs à leur entretien, à leur inspection, à l'absence d'huile qui aurait pu geler au froid ayant été suivis, il m'est impossible de jeter la moindre lumière sur cette question. Si c'était l'effet du froid agissant sur un surcroît d'huile, cette huile ne paraissait sur aucune partie visible où ordinairement inspectée du mousqueton. Quant à l'obturateur, les hommes savent qu'il ne leur est pas permis de l'enlever. Je vous ai déjà remis les quatres cartouches qui ont fait long feu.

Je ne puis terminer sans exprimer le regret que la mort du maréchal des logis Wilde a causé au détachement de Pincher-Creek, tant parmi ses camarades que parmi les citoyens de l'endroit.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. ROSS CUTHBERT,
Inspecteur.

Dimanche, 1^{er}.—A Pincher-Creek.

Lundi, 2.—Kootenai. Suis parti pour la rivière au Ventre par chez Clark. Suis allé à Stand-Off.

Mardi, 3.—Ai patrouillé en remontant la rivière du Ventre. Le camp de la police est parti pour Cardston, où l'on a reçu des nouvelles de "Charcoal". Revenu à Pincher-Creek dans l'après-midi par la Koutonai; y ai reçu de l'avoine. Pas encore de bœuf ni de beurre de l'entrepreneur. Approvisionnement envoyé par Kettles et C^{ie}.

Rapport envoyé.

Mercredi, 4.—A Pincher-Creek. Ai vu aux dépêches, ai payé chèques et me suis occupé des affaires de l'arrondissement.

Jedi, 5.—A Pincher-Creek. Me suis occupé des affaires du détachement. Plainte de J. Miller contre Kettles et C^{ie} *re* saisie d'animaux. Parti à la passe de la branche Sud rappelé.

Vendredi, 9.—A la réserve des Piégânes en patrouille. Ai visité détachement. Constable Lewis absent. Quartiers du détachement fermés à clé. Suis allé à Macleod dans l'après-midi.

Samedi, 7.—Parti de Macleod pour Lethbridge, conseil des officiers *re* ligne télégraphique.

Dimanche, 8.—A Lethbridge. De service *re* ligne télégraphique.

Lundi, 9.—Revenu de Lethbridge en inspectant la ligne télégraphique.

Mardi, 10.—A Macleod. Complété le conseil et retourné à Pincher-Creek. Pendant mon absence, rapport reçu par le maréchal des logis Wilde à l'effet que

Police à cheval du Nord-Ouest.

"Charcoal" était allé à la réserve des Piégânes le jour précédent, le 9, y avait volé un cheval et se dirigeait vers le sud. Hatfield retourné du fort Steele à la réserve des Piégânes hier. A minuit, on est venu m'informer que le maréchal des logis Wilde a été tué à 4 heures de l'après-midi à la Fourche-Sèche. Ai expédié le rapport à l'officier commandant. Suis allé au détachement et y ai organisé poursuite par les citoyens, etc., ai écrit rapport et suis parti avant le jour pour aller chercher le cadavre de Wilde.

Mercredi, 11. A la Fourche Sèche de la Kootenai et à Pincher-Creek. Arrangements pour les restes mortels, cercueil, etc. Ai assisté à l'enquête et me suis occupé d'autres affaires pour le détachement. Attendu instructions. Le D^r Haultain est arrivé à 8 heures du soir pour chercher le corps, etc., lequel est parti le lendemain matin.

Jeudi, 12. Parti dans l'avant-midi pour me joindre à la poursuite de "Charcoal", en passant par les contreforts (8 pouces de neige), ai rejoint l'éclaireur (Plumes-de-Queue) à 11 heures sur les traces de "Charcoal", à la tête de la Kootenai du nord; les ai suivies en descendant la rivière, traversé à Gielruth et passé Cochrane jusqu'à la rivière du Ventre, alors qu'on nous a appris que "Charcoal" avait été capturé le matin. Couché à Big-Bend.

Vendredi, 13. Retourné de Big-Bend à Pincher-Creek par la Kootenai. Ai trouvé ordre requérant la présence, ce soir à Macleod, des témoins de la mort de Wilde. Suis parti immédiatement (7 heures du soir) avec les témoins (S. C. Holloway et Plumes-de-Queue) pour Macleod.

Samedi, 14. Arrivé à Macleod à 2 heures du matin, par suite d'un bris de voiture. A partir de la Coulée Scott avons dû marcher une partie du temps, l'autre partie en voiture. Assisté aux funérailles de Wilde, et me suis occupé d'autres affaires.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR H. J. A. DAVIDSON.

LEE'S-CREEK, 20 novembre 1896.

A l'officier commandant la police à cheval du N.-O.,
District de Macleod.

Re poursuite de l'indien "Charcoal".

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions, j'ai l'honneur de vous expédier mon rapport sur la part que j'ai prise à la poursuite du meurtrier indien "Charcoal".

Le 16 octobre, j'ai été informé du meurtre et j'ai reçu l'ordre de mettre sur pied tous les hommes disponibles de mon arrondissement.

Le brigadier Armer et le constable Bushe, les membres du détachement de Lee's-Creek étaient déjà en patrouille; mais à 8 heures ce soir-là je suis parti avec le constable Nettleship, prenant avec moi le cheval 1993, mon cheval de troupe et un cheval m'appartenant, et que j'ai fait monter par le constable Nettleship. J'avais auparavant fait avertir les avant-postes de Sainte-Marie et de la quarantaine de prendre les armes et de patrouiller constamment.

Nettleship et moi, nous nous sommes rendus cette nuit-là (16) à Boundary-Creek; où nous sommes arrivés à 2 heures du matin le 17. Au point du jour le 17 j'ai continué la patrouille, emmenant avec moi, du détachement de Boundary-Creek, le brigadier Fyfe et le constable Christianson. Je suis passé par la scierie, à travers les broussailles. Nous avons franchi la montagne, étant obligés de grimper au-dessus des arbres renversés et de conduire nos chevaux par la bride, et nous sommes descendus au cañon de la rivière du Ventre.

Nous avons patrouillé en descendant la rivière, cherchant la piste de "Charcoal". En traversant une partie de la passe de la rivière du Ventre, connue sous le nom de Beven's-Bottom, notre attention a été attirée par des signaux donnés au moyen de la réverbération d'un miroir sur la colline au côté sud de la rivière où le bois est extrêmement épais. Nous avons traversé la rivière et nous avons gravi la colline pour découvrir ce qui en était. Nous avons constaté que les signaux étaient faits par le maréchal des logis Hilliard et son parti de policiers et d'indiens que nous avons rejoints.

Le maréchal des logis d'état-major Hilliard m'a informé que l'inspecteur Jarvis et son parti avaient, quelques instants auparavant, ce matin-là, débouché sur le camp de "Charcoal" dans une clairière, au milieu du bois un peu plus haut sur la colline; que des coups de feu avaient été échangés, mais que "Charcoal" s'était échappé, sa tente et ses objets de campement avec deux de ses squaws ayant été capturés. M'étant assuré que l'inspecteur Jarvis était retourné à son camp au ranche de West, à environ 8 milles en aval sur la rivière, je m'y suis rendu avec mon parti et je l'y ai rencontré.

Jugant que "Charcoal" devait être encore caché sur la colline, et que probablement il tenterait de s'enfuir durant la nuit, vers la frontière, je me rendis à l'extrémité de la côte du côté sud.

J'ai aussi envoyé, par un citoyen, au brigadier Armer, que je supposais avoir eu le temps de retourner à Lee's-Creek, l'ordre de venir me rejoindre avec le constable Bushe au ranche Bright.

J'ai choisi ce point parce qu'il se trouve au côté sud de la colline sur laquelle était "Charcoal", et en même temps vis-à-vis la partie de la colline où il avait été trouvé le matin. Personne ne demeurait alors au ranche.

En y arrivant le soir vers 6 heures, j'ai donné au brigadier Fyfe l'ordre de se rendre avec le constable Christianson à Boundary-Creek, d'y prendre le constable McAllister et de repartir au point du jour le 18 pour patrouiller jusqu'à la scierie, puis le long du sentier qui passe sur la crête de la colline.

Police à cheval du Nord-Ouest.

Les chevaux montés par le constable Nettleship et par moi étaient à peu près rendus, ayant voyagé toute la nuit précédente et pendant le jour. J'ai pris le parti de les mettre à l'écurie au ranche, et de me rendre à pied dans le bois avec Nettleship pour guetter "Charcoal". Nous avions besoin de nos chevaux pour le jour suivant, et ils n'auraient pas eu l'occasion de manger et de se reposer.

Je m'attendais à être rejoint à minuit par le brigadier Armer et le constable Bushe. Vers neuf heures du soir le constable Nettleship et moi, nous avons quitté le ranche, et nous dirigeant vers l'ouest, nous sommes entrés dans le bois, à environ deux milles de chez Bright. Nous y sommes restés jusqu'à l'heure où j'ai cru que le brigadier Armer devait arriver, alors que nous sommes retournés au ranche. Armer et Bushe venaient d'y arriver. Le constable Nettleship étant allé à l'écurie pour voir si les chevaux reposaient bien a constaté qu'ils n'y étaient plus. Nos selles étaient également absentes. Je soupçonnai immédiatement que "Charcoal" nous avait surveillés et qu'il était venu les prendre. Je me rendis aussitôt au camp de l'inspecteur Jarvis au ranche de West, à environ neuf milles, et de là je vous fis rapport de ces faits à Big-Bend. Il était environ 5 heures du matin, le 18 octobre.

Le maréchal des logis Hilliard avec un parti de police et d'indiens m'ayant rejoint à cet endroit, je retournai immédiatement chez Bright. Aussitôt que possible les indiens furent mis sur la piste, que nous suivîmes à partir du ranche jusqu'à la haute futaie. Après avoir suivi la piste sur un parcours d'environ 8 milles, nous l'avons perdue dans une grande clairière couverte d'épaisses broussailles, et il nous a été impossible de la retrouver. Vu que la piste à l'endroit où nous l'avons perdue semblait indiquer que "Charcoal" se dirigeait vers la frontière dans la direction du détachement de Boundary Creek, j'ai divisé mon parti, le maréchal des logis Hilliard, avec une partie des hommes, allant dans cette direction, tandis qu'avec le reste j'ai continué à tenter de retrouver la piste aux environs de l'endroit où nous l'avions perdue. Nous n'avons réussi ni l'un ni l'autre, et je suis retourné avec le parti chez Bright, d'où je vous ai envoyé un rapport. Ce jour là j'ai été rejoint par le sergent Macleod et son parti.

Cette nuit là (18) j'ai reçu de vous l'ordre de rappeler tous les hommes disponibles, de les poster autour des broussailles où nous avions perdu la piste de "Charcoal", dans l'après-midi du jour précédent, et de faire une battue complète du bois. J'ai été averti en même temps que l'inspecteur Jarvis devait arriver avec son parti pour nous aider, que tout devait être prêt, et que la battue commencerait à sept heures du matin, alors qu'il ferait grand jour, ce qui rendrait impossible tout danger d'erreur ou de méprise pouvant entraîner mort d'homme.

En conséquence, j'ai fait tous les préparatifs; j'ai ordonné au brigadier Fyfe et au maréchal des logis Hilliard de me rejoindre durant la nuit. A 4 heures du matin, le 18, l'inspecteur Jarvis et son parti m'ont rejoint.

Immédiatement avant l'heure que j'avais fixée pour le départ (7 heures du matin, 19), j'avais reçu de vous la nouvelle que "Charcoal" avait été vu sur la réserve des Piéganes, en même temps que l'ordre d'aller aussitôt vous rejoindre à Big-Bend, avec tous les policiers et les indiens disponibles. J'obéis immédiatement, et je me présentai à vous à cet endroit avec un parti de 22 hommes.

Vous m'avez alors ordonné de rester à Big-Bend, d'y établir mon quartier général, de vous envoyer au ranche Lagrandeur tous les hommes qui passeraient à Big-Bend (à l'exception de ceux que j'avais désigné moi-même comme étant de service, au nombre de dix). Je devais surveiller la passe de la Kootenai, la passe de la rivière du Ventre, la réserve des Gens-du-Sang, et garder généralement la ligne frontière. Vous-même êtes parti dans l'avant-midi pour l'agence des Piéganes.

Mon parti fut alors posté comme suit:—

A Boundary-Creek, le brigadier Fyfe et deux constables.

Au ranche Bright, le brigadier Armer et deux constables.

A la passe de la rivière du Ventre, le brigadier Brown et deux constables.

A la passe de la Kootenay, quatre constables.

A Big-Bend, moi-même, le maréchal des logis Hilliard, un constable et deux éclaireurs.

Conformément à vos instructions, j'ai envoyé vous rejoindre tous les hommes et les indiens à mesure qu'ils arrivaient à Big-Bend, et j'ai constamment organisé des patrouilles.

Les 20, 21 et 22, aucune nouvelle de "Charcoal" n'a été reçue et aucune de ses pistes n'a été relevée.

A 5 heures de l'après-midi, le 23, j'ai été informé que la nuit précédente trois chevaux avaient été volés au camp de l'"Aigle Noir", sur la réserve des Gens du-Sang. Je suis parti immédiatement pour ce camp avec le maréchal des logis chef Hilliard et un éclaireur indien. En y arrivant, j'ai rencontré M. Wilson, l'agent des sauvages. Cependant nous n'avons pu obtenir d'autres renseignements en dehors du fait que trois chevaux étaient disparus. J'envoyai un mot à l'inspecteur Jarvis à l'agence des Piégânes, puis je suis arrivé vers 2 heures du matin le 24 octobre.

Le 24 octobre s'est passé sans nous apporter de nouvelles de "Charcoal", mais à 8 heures avant-midi, le 25, j'ai reçu de Stand-Off une dépêche à l'effet que "Charcoal" avait été vu près du ranche Cochrane la veille dans l'après-midi.

Je suis parti immédiatement avec le maréchal des logis chef Hilliard, le brigadier et l'éclaireur indien. Nous avons suivi la rivière en descendant, et fait une butte dans la forêt. En arrivant au ranche Cochrane, j'y ai trouvé l'inspecteur Jarvis avec un parti organisé par l'inspecteur Sanders, et j'ai obtenu de lui le constable Angers, que j'ai ensuite laissé au ranche Cochrane pour faire le guet, et avec mon parti je suis retourné à travers le bois, à Big-Bend, sans avoir retrouvé la piste de "Charcoal".

Le 26 au matin, je suis reparti avec le maréchal des logis Hilliard, le brigadier Brown et l'éclaireur, au point du jour. Nous avons cherché à travers le bois depuis Big-Bend jusqu'au ranche Cochrane et jusqu'au camp du Corbeau-Rouge.

Cette nuit nous avons campé au camp de Bull-Horn pour faire le guet, ayant obtenu des indiens à l'agence.

Le 27, n'ayant reçu aucune nouvelle de "Charcoal", j'ai laissé le maréchal des logis Hilliard et le constable Angers pour faire le service au camp de Bull-Horn, et je suis retourné à Big-Bend avec le brigadier Brown et l'éclaireur indien. Ce jour-là j'ai aussi envoyé à l'inspecteur Sanders, sur la branche nord de la Kootenai, les poneys de somme des détachements de Big-Bend et de Boundary-Creek, conformément à vos ordres.

Le 28 il n'y avait aucune nouvelle de "Charcoal". J'ai envoyé une patrouille sous les ordres du brigadier Brown pour rejoindre le parti de la passe de la Kootenai. Le maréchal des logis Watson et deux constables sont arrivés.

Le 29 octobre j'ai envoyé le maréchal des logis Watson avec un parti rejoindre l'inspecteur Sanders sur la branche nord de la Kootenai. Moi-même, avec le brigadier Brown et l'éclaireur indien, j'ai patrouillé le long de la rivière du Ventre, à travers le bois, jusqu'au camp de Bull-Horn, et je suis revenu à Big-Bend le soir.

Le 30 j'ai fait patrouiller la Coulée au Poisson et la Coulée Bull-Horn, aussi dans la direction de la Kootenai et de la passe du même nom. L'inspecteur Sanders et le constable Beyts sont arrivés le soir. Durant la nuit j'ai reçu une dépêche du maréchal des logis d'état-major Hilliard, déclarant que "Charcoal" était allé à la réserve des Gens-du-Sang; qu'il était reparti pour Cardston, et que lui, Hilliard, avec un parti, était à sa poursuite. Le matin du 31 je suis parti dès les premières lueurs du jour. J'ai déployé mon parti afin de couvrir le plus de terrain possible. En arrivant à Cardston j'ai constaté que le maréchal des logis Hilliard y était allé, qu'il n'avait pas trouvé "Charcoal", mais avait arrêté quelques-uns de ses parents et était retourné à la réserve. Je l'y ai rejoint immédiatement avec mon parti. J'ai campé là pour la nuit, et j'ai fait monter la garde par des indiens.

Le matin du premier novembre, avec le maréchal des logis Hilliard et les hommes, je suis parti au point du jour, et nous avons perquisitionné dans plusieurs camps et plusieurs maisons abandonnées. En revenant de cette expédition j'ai rencontré l'inspecteur Primrose, qui était venu de Stand-Off avec un parti. L'inspecteur Sanders et son parti nous ont aussi rejoints le même soir. Le matin du 2 novembre nous avons tous été employés à patrouiller la réserve, et dans l'après-midi, sur l'ordre

Police à cheval du Nord-Ouest.

de l'inspecteur Sanders, je suis retourné à Lee's-Creek avec le brigadier Armer et le constable Burke. Je suis arrivé là vers six heures du soir.

Vers huit heures et demie, le même soir, le brigadier Armer est venu me dire qu'il avait essuyé un coup de feu probablement tiré par "Charcoal", en se rendant des quartiers du détachement aux écuries. Comme le brigadier Armer a déjà fait un rapport complet de cette affaire, et que je n'ai pas été témoin oculaire de cet incident, je suppose qu'il n'est pas nécessaire pour moi de donner des détails, mais je puis exprimer ma conviction sincère que le coup a été tiré par "Charcoal".

J'ai immédiatement envoyé une dépêche à l'inspecteur Sanders, lui rapportant ce qui était arrivé, et j'ai recommandé aux gens de Cardston de surveiller leurs chevaux, vu que je supposais que "Charcoal" avait entrepris une expédition dont le vol des chevaux était le but. J'ai aussi patrouillé le village durant la nuit. Les inspecteurs Sanders et Primrose avec leur parti sont arrivés à Lee's-Creek vers trois heures du matin.

Le 3 novembre, dès que la lumière a été suffisante pour y voir, les indiens ont été envoyés à la recherche des pistes. Quant à moi, j'ai été envoyé par l'inspecteur Sanders avec un parti de police et un éclaireur indien pour remonter le creek Lee.

Chez un colon, à environ 3½ milles en amont, j'ai appris que la femme (une dame Lamb) avait, la nuit précédente, après s'être mise au lit, son mari étant alors absent, entendu quelqu'un passer au galop effréné d'un cheval sur le sentier qui longe la maison. A la rapidité de la course elle a reconnu que ce n'était pas son mari et elle a eu peur. Elle a ensuite entendu du bruit dans le hangar construit derrière la maison comme si quelqu'un eut bouleversé ce qui s'y trouvait. Lorsqu'elle y est entrée le matin, elle a constaté qu'une quantité de pain, de beurre, de saindoux et de farine avait été volée durant la nuit. A partir de cette maison, l'éclaireur indien "Herbe-Verte" a trouvé la piste d'un fort cheval non ferré. Nous l'avons suivie en remontant le creek jusqu'à un endroit où elle traversait chez un autre colon nommé Leighton, à 2 milles en amont de chez Lamb.

Le sentier, à partir du creek, conduisait ensuite en franchissant la colline dans la direction de l'endroit où "Charcoal" avait été découvert en premier lieu par le parti de l'inspecteur Jarvis, le 17 octobre. De cet endroit j'ai envoyé un mot à l'inspecteur Sanders à Lee's-Creek pour lui faire part de ce que j'avais découvert. Peu de temps après, cependant, la piste que nous suivions disparut soudainement. Jusque là elle avait suivi le sentier, mais l'abandonnait subitement. Nous avons cherché mais nous n'avons pu la retrouver, de sorte que nous avons chevauché dans la direction que la piste indiquait jusque là ; mais comme nous ne trouvions rien et comme d'autres colons n'avaient aucun renseignement à nous donner, je suis retourné à Lee's-Creek. On supposait alors que "Charcoal" montait un gros cheval alezan brûlé qu'il avait volé à la réserve. Je suis informé que ce cheval a été trouvé à peu près morfondu le même matin à l'agence d'aval, d'où il semble ressortir qu'après avoir tiré sur le brigadier Armer, "Charcoal" aura remonté le creek vers les collines puis aura dissimulé ses pistes en quittant le sentier, et en cheminant sur l'herbe, sera retourné à la réserve puis à l'agence.

Ayant appris le soir que le cheval alezan avait été retrouvé et que d'autres chevaux avaient été volés, l'inspecteur est parti aussitôt pour la réserve. Le 4 novembre, l'inspecteur Sanders, qui ne m'avait pas rencontré, étant parti après moi, et qui était allé à Boundary-Creek, est revenu. Durant tout ce jour et le jour suivant on a constamment patrouillé dans les environs et le camp indien a été surveillé avec soin, mais on n'a remarqué aucune circonstance suspecte. Le 6 novembre les inspecteurs Sanders et Primrose sont partis de Lee's-Creek pour la réserve, me laissant trois constables pour le service à titre de renfort provisoire. A partir de cette date, les patrouilles ont été tenues constamment sur pied et le camp indien a été visité, mais aucune autre nouvelle relative aux allées et venues de "Charcoal" n'a été reçue jusqu'à l'avant-midi du 11 courant, alors que j'ai reçu votre télégramme m'annonçant que le maréchal des logis Wilde avait été tué par "Charcoal" la veille dans l'après-midi. J'ai aussitôt averti les détachements de la quarantaine de Sainte-Marie et de Boundary-Creek, et je suis parti moi-même pour Big-Bend avec tous les

policiers disponibles et deux indiens que j'ai engagé ici. Je suis passé par Buffalo-Flats, avertissant tous les colons sur ma route; mais il m'a été impossible de recueillir le moindre renseignement. Le 12 courant j'ai patrouillé la coulée au Poison, la coulée Bull-Horn et la rivière du Ventre, et le soir, à mon arrivée à Big-Bend, j'ai reçu la nouvelle de la capture de "Charcoal". Le matin suivant je suis retourné à Lee's-Creek, et j'en suis reparti immédiatement pour Stand-Off, en route pour Macleod, afin d'assister aux funérailles du maréchal des logis Wilde, le 14 courant.

En terminant ainsi mon rapport, j'aimerais à rappeler à votre attention l'excellente conduite et le zèle empressé avec lequel tous les sous-officiers et constables qui ont, en aucun temps, servi sous mes ordres, ont rempli leurs devoirs. Ces devoirs ont souvent été ardu; ils ont dû être remplis à toute heure du jour et de la nuit, et quelque temps qu'il fit. Autant qu'il est possible d'en juger ils ont pu être ou ont été très dangereux à remplir; mais de tout ceci il n'a jamais été question. Le service a été fait avec enthousiasme et bonne volonté.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HUGH J. A. DAVIDSON, insp.

Commandant l'arrondissement de Lee's-Creek.

Police à cheval du Nord-Ouest.

RAPPORT DE M. JOHN HERRON.

PINCHER-CREEK, ALBERTA, 19 novembre 1896.

A l'officier commandant la division D.,
Police à cheval au Nord-Ouest,
Macleod.

MONSIEUR,—Conformément à votre demande d'un rapport sur la part prise par les habitants de cette localité à la poursuite de "Charcoal", j'ai l'honneur de faire le rapport suivant :

Lundi, le 19 octobre, la nouvelle étant arrivée ici que "Charcoal" était près de chez Lagrandeur, une assemblée publique a été convoquée, et le résultat des délibérations a été que le lendemain matin à 9 heures, un parti a quitté le village pour le théâtre des opérations. Ce parti comprenait les personnes suivantes : P. Herron, T. Craig, G. B. Ryckman, A. R. Dempster, H. Nash, B. Boltster, F. McKenzie, W. Reid, G. J. B. Jonas, M. D. Gray, Emeri Lagrandeur, S. S. Fraser, M. Bolton et J. Herron. Le parti s'est rendu à l'agence des Piégânes et s'est mis à la disposition de M. Primrose. Il est resté deux jours en campagne.

Le parti a été ensuite divisé et versé dans diverses partis de police. Il a servi pendant deux jours et n'est rentré à domicile que lorsqu'il a été entendu que la police quittait la région.

Dimanche, le 25 octobre, le maréchal des logis Wilde ayant reçu la nouvelle que "Charcoal" était près de la Fourche Sèche de la Kootenai, a demandé de l'aide, vu qu'aucun de ses hommes n'était disponible.

En conséquence, G. C. B. Jonas et moi, nous nous sommes mis à sa disposition et nous l'avons accompagné avant le jour, lundi, le 26 octobre, à cet endroit, où vers midi nous avons rencontré un parti de police sous les ordres de M. Jarvis, auquel nous nous sommes joints, le maréchal des logis Wilde retournant au creek. Nous sommes restés avec le parti pendant deux jours, fouillant la contrée à la tête de la branche nord et de la Fourche Sèche de la Kootenai, puis, la police étant en nombre suffisant pour le service à faire, nous sommes retournés chez nous.

Mercredi, le 11 courant, à 1 heure du matin, la rumeur nous étant parvenue que le maréchal des logis Wilde avait été tué par "Charcoal" la veille, dans l'après-midi j'ai réuni quelques-uns des habitants, qui ont tenu conseil, et comme résultat le parti suivant s'est mis en route avant le jour, arrivant sur la scène du meurtre au moment où la lumière commençait à paraître : John Thibaudeau, John Foster, T. Craig et J. Herron.

A environ un mille de cet endroit, sur le sentier par lequel "Charcoal" avait apparemment passé, le parti a été rejoint par Hugh Leaper, et environ deux milles plus loin par l'éclaircur "Plusieurs-Plumes-de-Queue". Nous avons suivi le sentier avec quelque difficulté, et nous sommes arrivés à un endroit de la montagne, sur la branche sud de la branche nord de la Kootenai, où j'ai vu "Charcoal" debout dans les broussailles à la lisière du bois. Il nous mettait en joue avec sa carabine. A ce moment Jean Thibaudeau et "Plusieurs-Plumes-de-Queue" étaient avec moi, les autres membres du parti étant en avance d'environ un mille.

Comme il n'y avait pas d'abri où nous étions, nous sommes allés nous mettre à l'abri, ce qui nous a amenés à environ 300 verges de l'indien. "Plusieurs-Plumes-de-Queue" a tiré sur "Charcoal" et lui a ordonné de se rendre. "Chacoal" a commencé à s'éloigner. J'ai alors commencé à tirer avec un revolver, n'ayant pas de carabine, et j'ai tiré dix à douze coups. "Plusieurs-Plumes-de-Queue" en a tiré quatre ou cinq, mais sans résultat. Le reste du parti, ayant entendu la fusillade, est revenu au galop, mais "Charcoal" avait déjà disparu dans le bois.

Nous nous sommes alors divisés en trois partis, surveillant les deux côtés du bois, dont l'étendue était assez considérable. La battue a été continuée jusqu'à la nuit.

Nous avons ensuite établi nos quartiers pour la nuit aux ranches de M. Geddes et de M. Glasgow, et le 12, au point du jour, "Plusieurs-Plumes-de-Queue", Foste, Sauter et Craig sont retournés vers les montagnes, en suivant nos pistes de la veille; Thibaudeau et moi nous nous sommes rendus aux montagnes par une autre branche de la rivière plus au sud.

Ayant fouillé les montagnes de cette passe autant qu'il était possible, il nous a paru évident que l'indien n'avait pas passé dans cette direction, et nous sommes partis pour retourner à l'endroit où nous avons vu "Charcoal" le soir précédent. En route, nous avons rencontré un parti de police sous le commandement de M. Sanders, auquel nous nous sommes joints pour fouiller le bois jusqu'à ce que l'obscurité eut rendu toute recherche impossible, les apparences étant que "Charcoal" s'était dirigé vers la réserve.

En même temps les quatre autres hommes de notre parti avaient trouvé la piste et la suivaient vers la réserve; ils étaient en avant de nous à une distance assez considérable. Ce soir-là, (jeudi) ils ont été informés de l'arrestation de "Charcoal". La même nouvelle nous est parvenue, comme nous suivions la même piste, vendredi matin.

Le parti est alors rentré dans ses foyers.

Au sujet de ce rapport, je désire déclarer que s'il eût été possible d'obtenir sans délai au village des armes et des munitions convenables, nous aurions pu trouver un nombre de volontaires plus considérable que dans chacune des occasions ci-dessus, et de plus on aurait perdu beaucoup moins de temps à préparer le départ des divers partis.

Je désirerais aussi mentionner spécialement la conduite de l'éclaireur "Plusieurs-Plumes-de-Queue", qui, durant tout le temps que j'ai été avec lui, a fait preuve de beaucoup de sang-froid, de compétence comme limier, surtout pour fouiller le bois à la brunante jusqu'à la nuit noire. Il a montré beaucoup de courage, et j'espère qu'on lui saura gré de sa bonne conduite.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN HERRON.

ANNEXE B.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT A. B. PERRY, AVEC CEUX
DES INSPECTEURS J. A. MCGIBBON, C. STARNES, A. C. MAC-
DONNELL ET E. GILPIN BROWN.

DIVISION DU DÉPÔT, RÉGINA, 22 décembre 1896.

RAPPORT ANNUEL, 1896.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour le dépôt et le district du quartier général, avec les rapports des officiers suivants commandant les arrondissements:

Inspecteur J. A. McGibbon, Salteoats.
" C. Starnes, Estevan.
" A. C. Macdonell, Moosomin.
" E. Gilpin-Brown, Régina.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

L'année dernière a été prospère pour l'Assiniboïa. Le rendement du blé a été bon et dans certaines parties il a été au-dessus de la moyenne depuis nombre d'années. Le printemps ayant été en retard, et les pluies abondantes ayant déterminé la croissance rapide des tiges, une partie considérable du grain a mûri tard et a été atteint par la gelée. En conséquence, la qualité, en plusieurs endroits, n'est pas aussi bonne que l'année dernière.

ANIMAUX.

La croissance de l'herbe a été rapide et les pâturages ont été luxuriants, mais les mouches ont été exceptionnellement mauvaises et ont beaucoup tourmenté les animaux.

L'industrie de l'élevage est devenue très importante dans l'Assiniboïa.

En pratique, il n'y a pas eu d'immigration. Les arrivages ont presque cessé à North-Portal, où, il y a trois ou quatre ans, il y avait une affluence de colons très considérable pour le district d'Edmonton. Quelques colons sont partis, mais les départs ont été moins nombreux que l'année dernière.

CRIMINALITÉ.

Le tableau ci-après indique le nombre des affaires dont les tribunaux ont eu à s'occuper durant les années 1893, 1894, 1895 et 1896, classifiées suivant le code criminel :

STATISTIQUE de la criminalité pour la circonscription du chef-lieu de commandement, 1893, 1894, 1895 et 1896.

Infraction, délit ou crime.	1893.		1894.		1895.		1896.		Observations.
	Affaires inscrites.	Déclarat. de culpabilité.	Affaires inscrites.	Déclarat. de culpabilité.	Affaires inscrites.	Déclarat. de culpabilité.	Affaires inscrites.	Déclarat. de culpabilité.	
Armes offensives—									
Porter illégalement un pistolet					2	1	1	1	
Evasions et délivrances—									
S'esquiver de l'emprisonnement.....							2	2	
S'évader de prison, violer, etc.....					2	2	1	1	
Corruption et désobéissance—									
Géner un officier de paix.....	2	2	2	1	1		3	3	
do un shérif							3	2	Accusation retirée, 1.
Mépris de cour.....							1	1	
Induire la justice en erreur—									
Parjure	2		3		6	1	2	2	
Délits contre la religion et les mœurs—									
Négliger de pourvoir aux besoins de sa famille	1	1	2	1	2	1	1		
Jeu							4	2	
Maisons de jeu.....	2			2					
Vagabondage	13	12	5	5	41	34	47	42	
Ivresse et tapage	39	37	37	34	35	34	46	44	
Salubrité publique.....					3				
Vendre des choses impr. à l'alimentation.....			1						
Faire du tapage dans l'église							1	1	
Actes de grossière indécence.....					3	3			
Délits contre la personne—									
Favoriser le suicide					1				
Tentative de suicide							1		
Meurtre.....	1			2	2		4		
Homicide.....	2	2	1	1	1				
Viol					1				
Séduction d'une fille de moins de 16 ans.....					1	1			
Coucher quelqu'un en joue					1		1	1	
Voies de fait occasionn't du mal corp. grave.					5	1	1	1	
do menaçant de faire do							6	5	
Agression	37	30	52	29	38	20	56	44	{ Attend. jugem., 1. Accusat. retirée, 1. { Sauvés, 2.
Attentat à la pudeur					2		2	1	
Laisser des excavations sans garde-fous					1	1			
Délits contre la propriété, etc.—									
Circulation de fausse-monnaie							1		
Incendie.....					2	1			
Destruction de bétail et de chevaux					1		6	6	
Dompage malicieux à la propriété.....			3	2	2		4	2	
Vol de chevaux et de bétail.....	3	1	2	1	6	3	10	7	Attend. jugement, 1.
Vol.....	61	27	79	38	65	32	55	36	
Vol de lettres chargées.....							1	1	
Vol commis de jour et avec effraction	2	1	1		5	2	2	2	
Libelle							2		En cour, 1.
Fraude.....	2	1	8	1	5	3			
Faux.....	2		3	2	5	2	2	1	Retirée, 1.
Faux prétextes					11	2			
Larcin					1				
Cruauté aux animaux	2	1	1	1	4	3	10	9	Attend. jugement, 1.
Violation de propriété			3	3			1	1	
Recel					3	3	2	2	
Concusson.....					1				
Receler un mineur					1	1			
Infractions à l'Acte des sauvages—									
Jeu							5	1	
Apporter de la boisson sur une rés. indienne.....					1	1			
Danse du soleil							1	1	
Vendre de la boisson aux sauvages	2	2	2	2	2	1	1	1	
Donner do do	1	1	4	3	6	6	3	2	

Police à cheval du Nord-Ouest.

STATISTIQUE de la criminalité pour la circonscription du chef-lieu de commandement, 1893, 1894, 1895 et 1896—*Fin.*

Offences.	1893.		1894.		1895.		1896.		Observations.
	Affaires inscrites.	Déclarat. de culpabilité.	Affaires inscrites.	Déclarat. de culpabilité.	Affaires inscrites.	Déclarat. de culpabilité.	Affaires inscrites.	Déclarat. de culpabilité.	
Infractions à l'Acte des sauvages— <i>Fin.</i>									
Sauvages ay. de la boisson en leur possession do ivres			6	5					
Violation de propriété.					3	3	3	3	
Infractions à l'Acte des chemins de fer—									
Monter furtivement et sans payer en ch. de f.					25	25	32	29	
Infractions aux ordonnances des Territoires du Nord-Ouest—									
Vendre de la boisson un jour d'élection.							2	1	
Feux de prairie, allumer des.	20	14	34	24	23	20	47	39	
Refuser d'aller au feu.	5	5	3	1	11	9	11	7	
Maîtres et serviteurs.	11	4	21	13	31	18	22	20	
Ordonnances concernant la boisson.	7	1	6	4	8	6	15	8	Accusat. retirée, 2.
Colporter sans patente.	3	3	2	1	3	2	1	1	
Maladies infectieuses et contagieuses.	1	1	1	1					
Aliénation mentale.	10	9	13	12	11	9	18	13	
Ordonnance concernant la classe.			1	1			9	9	
Sanctification du dimanche.					3	3	2	2	
Refus de s'acquitter de la corvée.			1	1					
Contamination d'un cours d'eau.			1	1					
Infractions diverses aux ordonnances.					13	6	9	3	Attend. jugement, 1.
Donner de la boisson illégalement.							1		
Total	231	154	298	192	400	260	462	361	

Le sommaire ci-dessus n'offre aucune particularité étonnante.

Il y a une similitude remarquable dans le nombre des cas d'offenses les plus fréquentes depuis quatre ans.

Par exemple, le nombre des convictions pour avoir troublé la paix n'a varié que de "37" en 1893 à "44" en 1896.

Il y a augmentation de 62 dans le nombre des causes inscrites et de 101 dans le nombre des verdicts de culpabilité.

Le nombre des convictions est de 78 pour 100 du nombre des causes inscrites, contre 65 pour 100 l'année dernière.

Nombre de personnes écrouées pour attendre leur procès sous l'inculpation d'actes criminels, 44.

Verdicts de culpabilité.....	29
Verdicts d'acquittement.....	10
Accusés attendant leur procès	4
Accusations retirées par le ministère public	1

On a jugé sommairement le reste des causes, au nombre de 418.

La mise en vigueur de la loi relative au vagabondage a fourni 47 causes et 42 verdicts de culpabilité, auxquels il convient d'ajouter 29 verdicts de culpabilité en vertu de la loi des chemins de fer pour s'être fait transporter frauduleusement, formant un total de 71 verdicts de culpabilité. Les délinquants n'étaient pas des habitants des territoires et appartenaient à la classe des chemineux (*tramps*). Durant les mois d'été il s'établit un double courant ininterrompu de ces gens vers l'est et vers l'ouest, 58 d'entre eux ont subi leur terme d'emprisonnement dans notre salle de police. Je puis, en conséquence, déclarer, d'après ce que leur séjour m'a permis d'apprendre sur leur compte, que cette classe de gens est, on ne peut moins, désirable, et je crois que la loi ne saurait leur être appliquée avec trop de rigueur.

J'adhère plus que jamais à l'opinion que j'ai exprimée l'année dernière, à l'effet que la loi des chemins de fer devrait être amendée de façon à autoriser leur condamnation aux travaux forcés et à augmenter le terme de l'emprisonnement en pareils cas.

Un vagabond voyageant vers l'ouest arrive à Moosomin, et désire se rendre à Régina avec rapidité et confort. En conséquence il s'installe au chemin de fer et se fait pincer en flagrant délit. Il est aussitôt arrêté et condamné à dix jours de prison sans travaux forcés, dans la salle de police de Régina, où nous l'escortons. Il y est bien nourri; on ne peut le faire travailler, et lorsqu'il est élargi au bout de ses dix jours de repos et de confort il est en excellente condition pour continuer son voyage vers l'ouest.

Les voies de fait ajoutent 44 à la liste. Elles sont d'un caractère peu grave, et dans aucun cas on ne s'est servi d'arme à feu ou d'autres armes.

Il y a eu 44 cas d'ivresse et tapage et 37 de vol, contre 32 en 1895 et 34 en 1894. Dans l'un des cas de vol de chevaux, le délinquant s'est sauvé au delà de la frontière.

Les autres causes inscrites sont de peu d'importance en ce sens que le vol des chevaux n'existe pas comme offense fréquente.

Il y a eu 103 verdicts de culpabilité en vertu des Ordonnances du Nord-Ouest, une augmentation de 30 sur l'année dernière. Il est probable qu'il y aura augmentation d'année en année à mesure que la législature du Nord-Ouest créera de nouveaux délits.

Je dois faire remarquer de nouveau l'absence de crime le long de la ligne frontière.

Sur les 4 accusations de meurtre, deux avaient rapport au massacre du Lac-aux-Grenouilles en 1885, et les deux autres étaient relatives à l'affaire Thompson, dont il est question ci-après.

Il y a eu bien peu de cas rapportés où les délinquants n'ont pas subi leur procès. Dans deux cas sérieux seulement nous n'avons pu découvrir les coupables, et dans deux autres cas nous n'avons pu arrêter les coupables, vu qu'ils s'étaient enfuis du pays.

Il n'y a certainement aucune autre partie du Canada aussi exempte de crimes d'une nature sérieuse, ni où la loi est appliquée avec plus de vigueur.

Les causes suivantes sont les plus sérieuses qui ont été entendues durant l'année.

Massacre du Lac-aux-Grenouilles.

“ L'Homme-Chanceux ” et “ Petit-Ours ”, deux chefs des Cris, qui s'étaient sauvés aux Etats-Unis après la rébellion de 1885, ont été renvoyés au Canada avec leurs bandes par les autorités des Etats-Unis en juillet dernier.

Ils ont été arrêtés par ordre du surintendant Deane, à Lethbridge, sous l'accusation d'avoir participé au massacre du Lac-aux-Grenouilles, et ont été amenés à Régina pour l'instruction préliminaire, vu qu'il était plus commode d'amener les témoins ici. Le 8 juillet l'instruction a commencé devant l'inspecteur White-Fraser et moi. M. H. Halpin, du département des affaires indiennes, a été interrogé, vu qu'il était présent au massacre. L'audience a été ajournée de temps à autre dans le but de recueillir de nouvelles preuves. Elle s'est terminée le 31 juillet. Les accusations contre les deux prévenus ont été renvoyées, vu qu'il n'y avait pas de preuve de leur participation aux meurtres, bien que de grands efforts eussent été faits pour en obtenir. Il a été prouvé d'une manière concluante qu'ils étaient présents, sous les armes, et commandaient les sauvages, mais il n'a pas été établi qu'ils aient été les instigateurs du massacre, ni qu'ils l'aient commandé; en conséquence, ils ont été protégés par les termes de l'amnistie.

“ Petit-Ours ”, qui, soit dit en passant, est un homme sensé, intelligent et un beau type de la race indienne, était très indigné de son arrestation. Il m'a assuré qu'il avait été informé par un officier de l'armée américaine qu'il ne serait pas molesté, et il a produit une copie de l'amnistie du gouverneur général, certifiée comme vraie copie par un officier du service américain. Quelques-uns des journaux du Montana nous ont accusé de mauvaise foi et ont exprimé l'opinion que la question devrait être soulevée par leur gouvernement.

Police à cheval du Nord-Ouest.

D'aucuns craignaient que le procès ne fut immédiatement suivi de l'exécution, et que la première nouvelle qui leur arriverait ne fut celle de la mort des indiens.

Je suis convaincu que "Petit-Ours" a mal compris les termes de l'amnistie; l'interprète ne lui ayant pas donné le sens exact.

Cependant, une fois acquitté, il s'est déclaré satisfait, croyant que le soupçon conçu par un grand nombre, à l'effet qu'il avait pris une part active au massacre, serait désormais dissipé.

Il a produit un grand nombre de lettres de la part de citoyens du Montana, attestant son bon caractère et la bonne conduite de sa bande.

Vol de chevaux à la Montagne-de-Bois.

Le 13 juin, deux chevaux de la police ont été volés à l'écurie de la police à la Montagne-de-Bois. L'écurie est située à environ 100 verges du quartier des hommes et n'est pas entourée d'une clôture. Dès que le vol eut été découvert, des partis ont été envoyés à la recherche des voleurs. A environ 25 milles au sud-ouest de la Montagne-de-Bois, on a trouvé leur camp, et leurs effets de campement ont été saisis et emportés au poste. Le jour suivant, les chevaux de la police ont été retrouvés près du poste par un parti composé d'un sous-officier, de deux constables et de deux indiens, qui venait de repartir à la recherche des voleurs.

Leur piste a été retrouvée et l'un de leurs chevaux a été pris, mais les voleurs n'ont pas été rejoints. Il est très probable que c'étaient deux Américains dont la présence était requise au Dakota, où ils étaient accusés de meurtre. Ils avaient perdu leurs propres chevaux et avaient volé les nôtres dans l'espoir de rejoindre les leurs.

On a publié dans certains journaux des lettres déclarant que notre effectif dans le district de la Montagne-de-Bois n'était pas suffisant pour prévenir de pareils délits. A cette époque nous avions dans ce district—1 officier, 3 sous-officiers et 8 constables, mais pas autant que les années précédentes. A mon avis l'effectif qui a été tenu là l'été dernier était tout à fait suffisant. Il y a cinq ans que je commande le district, et ceci est le premier cas sérieux depuis ce temps.

Affaire Schwitzer.

Hubert Schwitzer, un Allemand demeurant à Strasbourg, a été convaincu de vol sous quatre chefs d'accusation et condamné à 2 ans pour chaque offense—les sentences devant être purgées concurremment.

Depuis plusieurs années divers articles avaient été volés à Régina, quelques-uns d'une valeur assez considérable, mais il avait été impossible de découvrir le voleur. Après l'arrestation de Schwitzer plusieurs de ces articles ont été trouvés en sa possession. C'était évidemment un voleur de profession.

Affaire Thompson.

Dans mon rapport de l'année dernière j'ai parlé du meurtre d'une jeune fille nommée Thompson, au nord de Moosomin. Un nommé Smith et sa femme ont été accusés du meurtre et leur procès a eu lieu à Moosomin le 6 janvier. L'accusation contre Smith a été retirée devant le jury, mais on a procédé à l'accusation contre M^{me} Smith, et le procès s'est terminé par un acquittement. Les principaux témoins de la couronne se sont parjurés d'une façon tellement évidente que le juge a donné au représentant du ministère public l'ordre de repasser avec soin les témoignages et de préparer des accusations de parjure dans chacun des cas où il jugerait cette mesure nécessaire. Comme résultat, S. H. Thompson a été convaincu et condamné à 6 mois. C. A. Thompson qui avait été le principal témoin contre M^{me} Smith, sa propre sœur, a été convaincu et condamné à 14 ans. Telle a été la dernière phase de cette déplorable affaire. Il n'y a aucun doute que le meurtre avait été commis dans des circonstances révoltantes; mais grâce aux mensonges éhontés et prémédités des parents de la victime, le vrai coupable n'a pas été amené devant la justice.

Affaire Archekouse.

M. McGibbon a fait rapport sur cette affaire, et je désire tout simplement renchérir sur ses remarques relatives à la capture par le constable Lock. Ce constable a suivi la piste d'Archekouse jusqu'à 120 milles au nord de Fort-Pelly, à travers une région couverte d'épaisses forêts et entrecoupée de rivières et de marais; il a fini par le rejoindre, l'arrêter et le ramener à Fort-Pelly.

FEUX DE PRAIRIE.

Le tableau suivant indique les feux de prairie dans ce district pendant les années 1894, 1895 et 1896.

Dénonciation.	1894.	1895.	1896.
Mois d'avril.....	10	40	15
do mai.....	11	15	6
do juin.....	2	6	6
do juillet.....	4	Nil.	3
do août.....	35	6	6
do septembre.....	17	11	30
do octobre.....	6	31	52
Total des feux.....	85	109	118
Quant à l'origine des feux elle a été établie comme suit, savoir :—			
Allumés par des personnes connues.....	23	21	43
do des locomotives de chemins de fer.....	18	19	9
do la foudre.....	3	1	1
Venus du Manitoba.....	3	1	2
do Dakota.....	4	0	3
Causés par l'incendie de houillères.....	1	1	0
Attribués à des causes connues.....	52	43	58
do inconnues.....	32	66	60
Etendue approximative de la superficie brûlée.....	M. carrés. 7,000	M. carrés. 3,000	$\frac{2}{3}$ de district.
Convictions pour avoir allumé des feux.....		8	25
do fait brûler sans coupe-feu.....		10	14
do négligé d'éteindre des feux de campement.....		1	0
do refusé d'aider à éteindre des feux de prairie.....		10	7
Total.....		29	46
Amende moyenne pour avoir laissé un feu se propager.....		\$8 75	\$27 00
do fait brûler sans coupe-feu.....		1 00	5 36
do refusé d'aller au feu.....		0 95	0 00

Cette année il y a eu 17 verdicts de culpabilité de plus que l'année dernière en vertu de l'ordonnance concernant les feux de prairie.

Le premier feu sérieux s'est déclaré le 22 septembre. Jusqu'à cette date l'herbe était très verte et les pluies fréquentes.

Des postes détachés ont été aussitôt établis à Caron, Lac-au-Bison, Lumsden et Longlaketon. Vu les demandes qui nous avaient été faites, il nous a été impossible de disposer d'un plus grand nombre d'hommes avant le 1^{er} octobre, alors que douze hommes et dix-sept chevaux ont été envoyés à divers points de l'Assiniboia orientale. L'incendie faisait rage alors, et ce parti a dû le combattre tout le long de la route jusqu'à Broadview.

Douze postes détachés ont été établis pour la saison.

Nous avons cinquante-trois officiers, sous-officiers et constables, et soixante et un chevaux disséminés dans tout le district.

Le nombre des verdicts de culpabilité n'indique qu'une partie du travail qui a été fait. Dans deux cas, les magistrats ont condamné nos constables à payer les frais. Il n'y avait aucune bonne raison pour cela ni dans l'un ni dans l'autre cas. Nos hommes avaient tout simplement fait leur devoir en appliquant une ordonnance,

Police à cheval du Nord-Ouest.

devoir qui, très souvent est loin d'être agréable à remplir, mais dont l'accomplissement judiciaire et énergique est d'une haute importance pour le pays. Le gouvernement du Nord-Ouest a toujours payé les frais.

Il m'est inutile de vous rappeler que si l'on prend l'habitude de nous condamner aux frais lorsque la poursuite n'est pas maintenue, nos hommes deviendront circonspects et ne poursuivront plus, excepté dans les cas où le résultat n'offrira pas le moindre doute.

La moyenne des amendes imposées représente trois fois autant que l'année dernière.

Les incendies ont été très violents et très destructeurs. Une estimation modérée de l'étendue consumée l'évalue aux deux tiers de tout le district. Les dommages et pertes ont été plus considérables que dans les années précédentes. Sur les cinquante-huit cas où l'on a pu découvrir les causes de l'incendie, on a constaté qu'elle était directement attribuable, dans quarante-trois cas, à la négligence et à l'imprudence de diverses personnes.

POPULATION INDIENNE

Les indiens soutiennent leur réputation de bonne conduite. Des plaintes ont été portées à l'effet qu'ils tuaient des animaux dans la région du Tondre. Trois verdicts de culpabilité ont été rendus sur la foi de ces accusations, mais les animaux appartenaient aux indiens ou à la réserve.

Bien qu'une lettre ait paru dans les journaux à l'effet que les propriétaires de ranches étaient chassés du pays par les déprédations des indiens, il est de fait qu'une seule plainte, en dehors de ceux dont il est question ci-dessous, a été faite au poste de police stationné dans cette région.

Les danses annuelles du soleil ont été prohibées cette année par le département des affaires indiennes. Aux Buttes-Lalime les indiens se sont réunis et étaient résolus de procéder à leur cérémonial. A la requête du département des affaires indiennes, un officier a été envoyé à cet endroit, et, avec le concours de l'agent, il a réussi à faire consentir les indiens à retourner à leurs réserves respectives et à renoncer à leur danse.

Aux réserves des Lacs-Croches, le colonel Macdonald a poursuivi et fait condamner un indien pour avoir incité à la danse, ce qui a eu pour effet de la faire cesser d'une façon très sommaire.

Il y a eu à peu près le même nombre de verdicts de culpabilité en vertu de la loi des sauvages. Une très petite quantité seulement de boisson arrive entre leurs mains, et dans la plupart des cas elle leur est fournie ou est achetée pour eux par des Métis.

Aucune poursuite n'a été intentée en vertu des règlements pour l'instruction obligatoire des enfants indiens.

AIDE PRÊTÉE À D'AUTRES DÉPARTEMENTS.

Affaires indiennes.

Les fonds de la rente annuelle des réserves ont été livrés par nous aux agents, auxquels nous avons fourni des escortes à l'occasion des paiements lorsque nous en avons été requis.

Les réfugiés cris du Montana ont reçu des rations et autres services de notre part. Trois partis, venus par le sentier, ont été rencontrés au lac des Jones, où ils avaient été amenés par la division "A". 103 ont été amenés par convoi spécial et sont arrivés ici le 23 juin; un second parti, au nombre de 24, est arrivé par le sentier le 1^{er} août; le troisième parti, composé de 34 individus, est arrivé le 23 août, et le quatrième parti, de 7, est arrivé le 29 septembre. Nombre total, 168.

Agriculture.

Un rapport complet du travail fait à la quarantaine de Wood-End, dont la direction nous était confiée, a déjà été expédié. Le nombre des bêtes à cornes

a été moins considérable que l'année dernière. Au commencement d'octobre, les écuries, enclos et une quantité considérable de foin ont été détruits par une feu de prairie venu de l'est.

Tout le terrain était bien pourvu de coupe-feu, mais cette précaution a été inutile. Nos hommes ont essayé de combattre l'incendie, mais il n'ont pu rien faire vu la violence de l'élément destructeur. La perte s'est élevée à environ \$1,000.

En vertu d'une autorisation spéciale de la part du ministre de l'agriculture, les animaux qui étaient en quarantaine ont été envoyés à leur destination après avoir été examinés avec soin par un médecin-vétérinaire.

Si les mêmes règlements de quarantaine doivent être mis en vigueur le printemps prochain, des préparatifs devraient être faits durant l'hiver pour reconstruire les enclos, etc.

Dans la région de la Montagne-de-Bois, les bêtes à cornes américaines ont causé beaucoup de tracas. Il n'est pas possible de les empêcher de traverser la frontière et de pénétrer assez avant dans les territoires, sans employer un nombre considérable de bouviers à cheval. Leur présence a toujours été une source plus ou moins grande de difficultés pour nos éleveurs, mais cette année, comme il reste peu de nourriture, les feux de prairie ayant traversé tout le district, les colons se plaignent amèrement. Il reste à peine assez de pâturage pour leurs propres troupeaux, et certainement pas assez pour nourrir en outre 1,100 têtes de bétail américain. L'été dernier les éleveurs américains ont été fréquemment requis de venir rassembler leurs animaux, mais en vain. A moins qu'ils ne soient assujettis à quelque perte pécuniaire, ils ne se donneront jamais la peine d'empêcher leurs animaux de venir paître en ce pays.

A l'est de Wood-End, le long de la frontière, nos patrouilles, qui ont été sur pied plusieurs fois chaque semaine, ont essayé d'empêcher le mélange des animaux canadiens et américains, mais aux endroits où il y a des colons près de la ligne, de chaque côté, et où les animaux paissent libres dans la prairie ouverte, il faut nécessairement qu'ils viennent plus ou moins en contact. Les animaux américains viennent au nord aussi loin que le lac des Vieilles-Femmes et le lac aux Grues. Dans ces conditions la quarantaine ne saurait être considérée comme efficace.

Depuis juillet dernier nos médecins vétérinaires ont fait la majeure partie du travail d'inspection dans ce district. Le constable Mountford, un médecin vétérinaire breveté, a été envoyé dans le district de Saltcoats et y a inspecté un grand nombre de troupeaux d'animaux. Il a constaté plusieurs cas de "fluxion de la mâchoire". Le constable Macdonald, également médecin vétérinaire, a inspecté les troupeaux du Tondre; il a constaté plusieurs cas "d'anthrax", ainsi que des cas de fluxion de mâchoire.

Cette dernière maladie se répand graduellement, et on en a relevé des cas dans toutes les parties du district. Pendant plusieurs années on n'a fait aucun effort pour l'extirper, et la maladie s'est propagée graduellement.

Il y a eu quelques cas de morve, mais en somme la maladie n'a pas augmenté.

Douane.

Le poste de la Montagne-de-Bois est encore un port de douane. Très peu d'entrées ont été faites cette année. Le détachement de Portal-Nord a prêté son aide au sous-percepteur de cet endroit.

Nous avons prêté notre aide à la municipalité de Qu'Appelle pour extirper la diphtérie qui sévissait l'hiver dernier. Des détachements ont été envoyés à diverses reprises à Fort-Qu'Appelle, à Qu'Appelle-Station, et aux réserves de Pasqua et des Buttes Lalime.

PATROUILLES.

Le système de patrouille a été maintenu à peu près le même que l'année dernière, mais grâce à la réduction de la force numérique des divers détachements, les patrouilles n'ont pas été aussi fréquentes qu'auparavant. Nos chevaux ont parcouru 250,000 milles en service de patrouille durant l'année.

Police à cheval du Nord-Ouest.

Les itinéraires suivis par les patrouilles ont été rendus aussi irréguliers que possible, mais dans le district contigu à la frontière on a dû tenir compte de la situation des abreuvoirs.

DISTRIBUTION.

Annexés à ce rapport vous trouverez les tableaux de distribution pour le 30 septembre et le 30 novembre respectivement.

La moyenne de l'effectif de ce poste durant l'été a été de 120. Ce nombre comprend tout l'état-major de quartier général de tout l'effectif et les recrues en voie d'entraînement. Le résultat en est que les recrues sont obligées de faire le service ordinaire et que leur entraînement est retardé.

Quarante-trois officiers, sous-officiers et constables sont permanemment en service des postes détachés, et sont distribués entre vingt-deux avant-postes.

EXERCICE ET ENTRAÎNEMENT.

Soixante-deux recrues se sont enrôlées durant l'année et ont suivi un cours d'entraînement. Sur ce nombre, quarante-trois ont été finalement engagées comme constables, les dix-neuf autres ayant été congédiées, soit qu'on n'eut pas considéré comme probable qu'elles pussent devenir des constables compétents, soit à leur propre demande, soit parce qu'elles ne considéreraient pas que ce genre de vie leur convenait. Toute la division a pris part aux exercices du printemps. Durant les mois d'hiver tous ont assisté aux leçons d'équitation.

Des parades à cheval ont eu lieu durant les mois de mai et juin.

Des tournois militaires ont eu lieu le 1^{er} juillet et l'entraînement des hommes et des chevaux a commencé en mai.

Les exercices de tir à la cible ont eu lieu ici sous la direction de l'inspecteur Gilpin-Brown. Les hommes des postes détachés ont fait leur école de tir aux quartiers généraux des arrondissements.

Sur tout l'effectif 24 hommes seulement n'ont pas suivi les exercices de tir, 19 de ces derniers étaient au Yukon, et les autres en ont été empêchés par les exigences du service. Prenant en considération le nombre des recrues qui ont pris part à ces exercices, la moyenne des points, tant au mousqueton qu'au revolver, a été bonne.

Le plus grand nombre de points faits avec le mousqueton a été de 277, par le n^o de matricule 2832, brigadier Richardson.

Le plus grand nombre de points faits avec le revolver a été de 166, par le n^o de matricule 3002, constable Ketchen, H.

Un club de carabine dans la division a été formé durant l'été; le nombre des membres était de 70.

Des concours ont eu lieu chaque semaine, et en septembre les tournois annuels ont eu lieu. Les luttes ont été vives et ont donné quelques bons résultats. Une distribution gratuite de 50 cartouches a été faite par le département à chaque membre du club.

Je crois que l'on devrait donner tout l'encouragement possible à ces clubs volontaires, au moyen d'une généreuse distribution gratuite de munitions et d'une réduction importante du prix des cartouches.

" MUTATIONS DANS LA DIVISION."

Officiers—

Transféré du dépôt	1
" au dépôt.....	1

Sous-officiers et constables.

Recrues prises à l'essai.....	62
" acceptées comme constables après 2 mois d'essai.....	43
" congédiées.....	14
" actuellement à l'essai.....	5
Transférés d'autres divisions au dépôt.....	17
" du dépôt à d'autres divisions.....	41
Enrôlés de nouveau.....	3

Congédiés.

Rachats à prix d'argent.....	6
Décès.....	1
Invalides.....	2
Temps de service expiré.....	8
Expulsés.....	3
Désertions.....	4

Constables spéciaux pour service particulier.

Engagés.....	8
Congédiés.....	7
Décès.....	1

Les expulsions ont été faites pour les raisons suivantes : une pour vol et deux pour ivrognerie.

Les causes des désertions ne sont pas réellement connues. Deux hommes ont déserté pendant qu'ils étaient en congé d'absence, l'un est parti du poste détaché et un autre est parti d'ici.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

La conduite générale de la division a été très bonne. L'ivrognerie est toujours la cause de toutes les infractions graves à la discipline.

Le tableau suivant indique le nombre et la nature des châtimens infligés :

Emprisonnés et expulsés.....	3
Emprisonnés.....	5
Mis à l'amende.....	36
Punitions légères, admonestations, réprimandes, C.-B., etc.....	102
Total.....	146
Montant total des amendes.....	\$306.25

Le nombre des punitions légères est considérable, vu le grand nombre de recrues admises dans cette division, et auxquelles il faut un peu de temps pour apprendre à être propres, ponctuelles et exactes dans l'accomplissement de leurs devoirs.

SANTÉ.

La santé générale est excellente. En septembre, il y a eu à ce poste deux cas de fièvre scarlatine, mais la maladie ne s'est pas propagée, grâce aux mesures promptes prises par le médecin auxiliaire Bell.

Je regrette d'avoir à enregistrer la mort du constable Kern, n^o matricule 3100, qui s'est noyé dans le Short-Creek, près d'Estevan, le 28 avril. Il se rendait en patrouille de Portal-Nord, où il était stationné, à Wood-End. En essayant de traverser le creek, grossi par l'inondation, il s'est noyé on ne sait comment. Son cheval est sorti de l'eau et s'est rendu chez un colon. La selle était encore sur le dos de l'animal avec le manteau qui y était attaché. Le colon a rapporté ce fait à notre poste et des recherches ont été immédiatement organisées. Le corps n'a été recouvert que quelques jours après. Le constable Kern était un jeune anglais bien instruit et il avait servi environ un an et huit mois. Sa mort prématurée a été très regrettée. Il a été inhumé à Estevan.

SUBSISTANCE.

Les vivres fournis ont été de très bonne qualité. On s'est plaint plusieurs fois de la ration de pain, et le bœuf a été refusé à plusieurs reprises. Jusqu'au mois

Police à cheval du Nord-Ouest.

d'octobre le beurre a été fourni par la cantine. La cantine achetait sur place des cultivateurs, mais on a souvent éprouvé beaucoup de difficulté à se procurer une quantité suffisante de beurre de bonne qualité.

En octobre un contrat a été passé pour la fourniture du beurre de crèmerie, et nous avons eu de très bon beurre en vertu de ce contrat.

FOURRAGE.

Le foin et l'avoine fournis à ce poste ont été d'excellente qualité. L'avoine a été achetée dans les environs à des prix très raisonnables. L'avoine pour les postes détachés de la Montagne-de-Bois a été envoyée d'ici par des entrepreneurs de transport.

COMBUSTIBLE.

Je dois réitérer mes remarques de l'année dernière sur ce sujet. Un grand nombre des constructions de ce poste ne sont que des masures, et c'est une fausse économie que de ne pas en bâtir de nouvelles.

ÉCLAIRAGE.

La lumière électrique a été installée l'été dernier, et tout le poste est maintenant bien éclairé à l'électricité.

CASERNEMENT.

Les améliorations suivantes ont été faites :

Le manège, l'hôpital et les écuries ont été peints par les prisonniers.

Le terrassement des chemins nécessaires dans la cour de l'écurie a été fait, et le barrage en aval du pont a été réparé.

CHEVAUX.

Un certain nombre de vieux chevaux ont été réformés et vendus à des prix raisonnables, si l'on tient compte des prix actuellement payés pour les jeunes chevaux.

Trente-six remotes ont été achetées pour la division.

Dix-neuf chevaux ont été transférés à d'autres divisions.

Quatre chevaux sont morts au pâturage. C'étaient de vieux chevaux, et à une seule exception près leur valeur était très minime.

La remonte des chevaux s'est faite avec beaucoup de soin et de succès sous la direction de l'inspecteur Belcher. Un certain nombre de ceux qui ont été reçus en novembre dernier ont pris part aux tournois du 1^{er} juillet et se sont très bien conduits, essayant le feu parfaitement, sautant facilement, et prouvant qu'ils avaient été bien dressés.

Un certain nombre ont été hivernés dans les pâturages l'hiver dernier.

Les chevaux en patrouille et en service actif ont parcouru 250,000 milles. Le travail des postes n'est pas compris dans ce chiffre.

Neuf chevaux ont parcouru au delà de 5,000 milles chacun, et douze au delà de 4,000 milles chacun.

Les chevaux de remonte ne sont pas envoyés au service de patrouille, et autant que possible on n'envoie que de vieux chevaux dans les postes détachés.

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

Nous avons plus de sellerie que nous n'en avons besoin, et il serait à propos de vendre vingt ou vingt-cinq selles à une seule sangle.

Les harnais sont en bon état de réparation. Plusieurs sont vieillis et devraient être mis au rancart et vendus.

VOITURES.

Les voitures ont été tenues en bon état de réparation et bien peinturées.

INSPECTIONS.

Les divers postes détachés ont été régulièrement inspectés par les officiers commandant les arrondissements.

Ce poste a été l'objet de votre constante surveillance. J'ai inspecté le poste de la Montagne-de-Bois en juillet, et celui de Moosomin en janvier. Le poste de la Montagne-de-Bois a été inspecté quatre fois dans l'année.

ESCORTES.

Une escorte a été fournie à Son Honneur le lieutenant-gouverneur à l'ouverture et à la fermeture de la législature du Nord-Ouest. Une salve a été tirée à l'ouverture.

CORPS DE GARDE.

Notre corps de garde est une prison commune.

Quatre-vingt-deux prisonniers civils ont été incarcérés durant l'année. Le 30 novembre il y avait quinze prisonniers au corps de garde.

La longueur moyenne de l'emprisonnement a été de soixante-quinze jours et quinze heures.

Cinquante-huit ont été condamnés pour vagabondage ou pour s'être fait transporter frauduleusement.

La faculté de punir en vertu du règlement des prisons n'est guère suffisante pour sévir contre la classe des vagabonds. Le pain et l'eau n'est pas un régime exceptionnel pour un grand nombre d'entre eux, et lorsqu'il est appliqué en prison ce châtiment n'est pas considéré comme très sévère. Le travail des prisonniers nous est d'un grand avantage, et sans lui il nous serait impossible d'entretenir ce poste dans un état convenable. Les prisonniers épargnent aux hommes une grande partie du travail de corvée.

Les officiers de cette division ont, sans exception, rempli leurs devoirs avec exactitude, et les sous-officiers et constables, soit dans ce poste soit dans les postes détachés, ont fait leurs travail avec zèle et intelligence.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. BOWEN PERRY,

Surintendant, commandant le dépôt.

Police à cheval du Nord-Ouest.

DISTRIBUTION de la division de dépôt pour le mois terminé le 30 septembre 1896.

Localité.	Commissaire.	Sous-commissaire.	Surintendant.	Médecin-vétérinaire.	Inspecteurs.	Médecins auxiliaires.	Marcheurs de logis d'état-maj.	Marcheurs des logis.	Brigadiers.	Constables.	Constables spéciaux.	Total.	Chevaux.	Poneys.	Total.
Régina	1	1	1	1	6	1	9	8	9	66	19	122	103	3	106
Qu'Appelle							1					1	2		2
Station en ville								1		1		2	1		1
Fort-Qu'Appelle										1		1	1		1
Moose-Jaw										1		1	1		1
Kutawa									1			2	3		3
Ottawa							3	1		1		5			
Moosomin					1		1			3		5	4		4
Grenfell							1					1	2		2
Wolseley										1		1	1		1
Whitewood										1		1	1		1
Cannington-Manor										1		1	1		1
Saltcoats					1		1			2		4	4		4
Yorkton										1		1	1		1
Fort-Pelly										2		2	2		2
Estevan					1			1		1		3	5		5
North-Portal									1	1		2	2		2
Gainsboro'										1		1	1		1
Oxbow										1		1	1		1
Arcola										1		1	1		1
Wood-End							1			1		2	4		4
Montagne-de-Bois							1	1		5	1	8	9		9
Willow-Bunch										1		2	3		3
Yukon					2	1	1	1	2	12		19			
Stations de feux de prairie—															
Broadview										1		1	1		1
Lac-du-Bison										1		1	1		1
Caron										1		1	1		1
Fleming										1		1	1		1
Hyde										1		1	1		1
Kenlis										1		1	1		1
Longlaketon										1		1	1		1
Lumsden										1		1	1		1
Parklands										1		1	1		1
Rocanville										1		1	1		1
Lac-Sheho										1		1	1		1
Sumner										1		1	1		1
Total	1	1	1	1	11	2	19	14	13	118	20	201	165	3	168

DISTRIBUTION de la division de dépôt pour le mois terminé le 30 novembre 1896.

Localité.	Commissaire.	Sous-commissaire.	Surintendant.	Médecin-vétérinaire.	Inspecteurs.	Médecins auxiliaires.	Maréchaux de logis d'état-maj.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Constables.	Constables spéciaux.	Total.	Chevaux.	Poneys.	Total.
Régina	1	1	1	1	6	1	10	9	8	81	19	138	121	1	122
Qu'Appelle							1					1	2		2
Station en ville								1		1		2	1		1
Fort-Qu'Appelle										1		1	1		1
Moose-Jaw										1		1	1		1
Kutawa									1			3	3	2	5
Ottawa							3	1		1		5			
Moosomin.....					1		1			3		5	4		4
Grenfell							1					1	2		2
Wolseley										1		1	1		1
Whitewood										1		1	1		1
Cannington-Manor										1		1	1		1
Saltcoats					1		1			4		6	6		6
Fort-Pelly.....										1		1	1		1
Yorkton										1		1	1		1
Estevan.....					1			1	1	3		6	6		6
North-Portal							1			1		2	2		2
Roche-Percée										1		1	1		1
Gainsboro'										1		1	1		1
Oxbow.....										1		1	1		1
Arcola										2		1	1		1
Montagne-de-Bois							1		1	1	1	5	5		5
Willow-Bunch.....								1		1		2	2		2
Yukon.....					2	1	1	1	2	12		19			
Total	1	1	1	1	11	2	20	14	13	122	20	206	165	3	168

Police à cheval du Nord-Ouest.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR J. A. MCGIBBON.

(ARRONDISSEMENT DE SALTCOATS.)

SALTCOATS, 30 novembre 1896.

A l'officier commandant,
Police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année expirant le 30 novembre 1896.

Le quartier général de l'arrondissement est à Saltcoats, avec des postes détachés à Yorkton et à Fort-Pelly.

Dans le cours de l'automne des patrouilles chargées de combattre les feux de prairie ont été stationnées à Sheho et à Stony-Creek.

CRIMINALITÉ.

Le 3 juin un indien nommé Archekouse a été envoyé pour subir son procès pour avoir enfoncé le magasin de la Compagnie de la Baie-d'Hudson à Fort-Pelly le 24 mai et y avoir volé une quantité de marchandises. Il avait aussi volé un cheval à un indien nommé George Mousseau. L'indien appartient à l'une des réserves de Fort-Pelly, mais a demeuré au Creek-du-Pin, Manitoba, depuis deux ans. Le constable R. H. Loek, n° matricule 3015, a fait des recherches et a finalement pris cet homme à 120 milles au nord de Fort-Pelly. Le 21 juillet, Archekouse a été condamné à deux ans pour vol avec effraction et à un an pour vol de chevaux, par Son Honneur le juge Wetmore.

Le 12 août, C. M. Abbott, hôtelier, de Yorkton, a été amené devant Edward Bolton, J.P., et devant moi, et a été condamné à l'amende pour avoir vendu de la boisson, le jour de l'élection, 23 juin, en contravention à l'article 83, chapitre 8, Statuts révisés du Canada. Il a donné caution pour interjeter appel.

Le 4 novembre, W. H. Adams, commerçant d'animaux, de Saltcoats, a été condamné à subir son procès par Ed. Bolton, J.P., et moi, pour vol d'un bouvillon et d'une taure.

Le 25 juillet le constable V. Hansen, n° matricule 3110, a porté plainte contre Charles Vandyck, cultivateur, autrefois de Sheho, et maintenant de Spokane, E.-U., pour vol d'un cheval. Le cheval a été recouvré et envoyé au propriétaire. J'ai envoyé un mandat d'arrestation à Régina.

Le 12 octobre, S. T. Grontage, cultivateur de Crescent, a porté plainte contre George Partridge, cultivateur, de Crescent, en vertu des articles 182 et 183 du code criminel, pour séduction d'une domestique mineure, sur promesse de mariage. Partridge n'a pas été arrêté, vu qu'il est introuvable.

J'ai un mandat d'emprisonnement pour détournement d'objets saisis contre Henry Reimer, pour avoir vendu des boissons durant les heures prohibées, le 31 décembre 1893. Il avait été condamné à l'amende et avait interjeté appel. L'appel n'a jamais été soumis aux tribunaux, et Reimer a quitté le pays.

Un nommé Robert Park, demeurant au Lac-du-Fer-à-Cheval, s'est suicidé, vendredi, le 27 novembre, en se pendant dans l'écurie. Thomas McNutt, coroner, a tenu une enquête le 30 novembre. Après avoir entendu la preuve, le jury a rendu un

verdict de "mort par la strangulation effectuée par ses propres mains dans un moment d'aberration causée par une maladie de cœur".

Dénonciations.	Nombre de cas.	Verdicts de culpabilité.	Observations.
Vol de chevaux.....	3	1	Mandat non signifié.
Vol.....	6	1	
Héberger une mineure.....	1	1	Un procès encore pendant.
Ivresse et tapage.....	3	3	
Vol de bétail.....	3	1	
Négligence criminelle.....	1	Condamné à subir son procès.
Résistance à un huissier chargé de saisir.....	1	
Maîtres et serviteurs.....	6	5	
Voies de fait.....	8	8	
Altération d'une date de billet hypothécaire.....	1	
Nuire à un policier dans l'exercice de ses devoirs.....	1	1	
Tolérer une conduite désordonnée dans un hôtel.....	1	1	
Tapage dans un hôtel.....	3	
S'échapper des mains de la police.....	1	
Allumer des feux de prairie.....	2	2	
Jurements sur la rue.....	1	1	Le plaignant a retiré sa plainte.
Tapage sur la rue.....	1	
Contravention à la loi fédérale conc. les élections.....	4	1	Condamné à subir son procès.
Séduction d'une servante sur promesse de mariage.....	1	
Aliénation mentale.....	1	1	Mandat émané, le coupable introuvable.
Enlever de force un cheval à un indien.....	1	
Cruauté envers les animaux.....	2	2	
Acheter, sans permis, du foin d'un indien.....	1	1	
Vol avec effraction.....	1	1	
Jeux de hasard. Indiens.....	1	1	
Violation de propriété sur une réserve indienne.....	1	1	

POSTES DÉTACHÉS ET PATROUILLES.

Saltcoats.

Un inspecteur, un maréchal des logis infirmier, un charretier et deux constables, cinq chevaux.

Tous les jours des patrouilles sont envoyées dans diverses directions et les colons sont visités.

Les patrouilles sont envoyées à Wallace, Bras-Coupé, Langenburg, Rothburg, Crescent, colonie des Crofters, colonie islandaise, Churchbridge, Riversdale, Bradenburg, Perley, Meadowville, Lac-Armstrong, Rokeby, Thingvalla, Sumner, et de nombreux voyages ont été faits à Whitewood durant l'année.

Yorkton.

Un constable et un cheval. Des patrouilles ont lieu au Lac-du-Diable, à la Rivière-au-Sable-Blanc, au Lac-aux-Sangsues, à Wallace, Ebenezer, Théodore, et Insingers.

Fort-Pelly.

Deux constables et deux chevaux. Des patrouilles sont envoyées, au nord, à la Rivière-du-Cygne, au sud, à Kamsack, Wallace et Saltcoats, à l'est, à Stony-Creek et à la frontière du Manitoba, à l'ouest, à Pollock's-Mills et au Lac-du-Diable. Les trois réserves indiennes sont visitées fréquemment.

Un constable a patrouillé au Lac-Winnipegosis, en septembre, comme escorte pour l'argent destiné au paiement de la rente annuelle du traité.

Police à cheval du Nord-Ouest.

AIDE AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES.

Une escorte de police a livré les deniers de la rente annuelle des indiens de la Rivière-Plate (*Shoal*) à l'agent de Côté en septembre, et pour les réserves de La-Clé, Côté et Ki-si-Kouse en octobre. Un constable a assisté au paiement en qualité d'escorte de l'agent.

SERVICE POSTAL.

Pas de changements depuis l'année dernière.

SANTÉ.

La santé des hommes du détachement a été bonne. Voir le rapport médical ci-annexé. Le constable Strathey, n° de matricule 2903, a, pendant six semaines, remplacé le maréchal des logis infirmier Macnamara, n° de matricule 2464, qui était en congé d'absence.

SUBSISTANCE.

Les hommes sont en pension. Une plainte de Fort-Pelly. J'ai parlé au propriétaire de la pension des policiers, et le menu a été amélioré.

ARMES.

La plupart des mousquetons sont légèrement chambrés.

EXERCICES DE TIR.

Les exercices de tir ont eu lieu en août, le constable Lock, R. H., n° de matricule 3015, a fait une série qui lui a donné le droit d'aller à Régina concourir pour la médaille d'or. Deux membres du détachement ont conquis le droit de porter deux mousquetons en sautoir, et deux membres ont conquis le droit de porter deux cartouches en sautoir pour le tir au revolver.

INSPECTIONS.

J'ai visité les postes détachés environ une fois par mois.

THÉORIE.

J'ai fait repasser aux hommes le maniement des armes [aux inspections des postes détachés, et lorsque j'étais à Saltcoats environ deux fois par semaine.

SELLERIE ET HARNAchement.

Ils sont en bonne condition de service; toutes les réparations de second ordre sont faites par les membres du détachement.

FOURRAGE.

Le foin fourni a été de bonne qualité. Le prix d'achat pour l'avoine à Saltcoats a été de vingt-cinq cents le boisseau, et l'avoine était de bonne qualité. A Yorkton et à Fort-Pelly j'ai souvent été obligé de me plaindre à propos de l'avoine.

ÉCURIES.

Elles sont satisfaisantes dans tous les postes détachés.

CASERNEMENT.

Les casernes sont en bon état dans tous les postes détachés.

ROUTES ET PONTS.

Il y a matière à amélioration.

COLONS.

Les colons de ce district sont en bonne voie de prospérité.

RÉCOLTES.

La récolte de blé a été très bonne. 68 cents a été le plus haut prix payé par boisseau ici. La récolte d'avoine a été considérable mais le grain est léger. 9,320 boisseaux de blé et 15,358 boisseaux d'avoine ont été expédiés de Saltcoats depuis le 30 novembre 1895 jusqu'au 20 novembre 1896.

ÉLEVAGE.

Les éleveurs sont nombreux, mais leurs troupeaux sont peu considérables. Il n'y a aucun doute que les régions situées au nord de Saltcoats et au nord-ouest de Yorkton sont excellentes pour l'élevage en petit, le foin y étant abondant et les abris excellents. 320 têtes de bétail ont été expédiées de Saltcoats; 620 têtes de bétail, 300 moutons et 67 porcs ont été expédiés de Yorkton.

CRÈMERIES.

J. S. Crearer, de Yorkton, a expédié 52,600 livres de beurre. Sidney G. Fisher, de Saltcoats, en a expédié 47,510 livres.

Les cultivateurs en ont expédié 3,320 livres.

FOURNIR DE LA BOISSON AUX INDIENS.

Pas de cas connu, mais on soupçonne que cela se fait.

GIBIER ET FOURRURES.

Le gros gibier et les fourrures deviennent rares.

INDIENS.

Il y a trois réserves dans les environs de Fort-Pelly. Quelques petits lopins de terre ont étéensemencés par les indiens cette année, et je crois qu'en les réunissant on trouverait un total d'environ 100 acres. Je crois qu'il y a environ 106 familles. Les terres qui ont été réservées pour eux sont excessivement étendues; ils ont un nombre considérable de bêtes à cornes.

MÉTIS.

Il y en a peu dans le district; ils sont paisibles et industriels.

FEUX DE PRAIRIE.

Les feux de prairie ont été nombreux ce printemps, mais c'était à l'époque où les fondrières étaient pleines d'eau et les hauteurs boisées pleines de neige. La croissance de l'herbe a été très luxuriante cette année et presque tout le district a été brûlé à l'automne. Lorsque les gens voient venir l'incendie je crois qu'ils allument des feux locaux pour se protéger, car toute la région semblait en feu en même temps. La fumée était tellement épaisse cet automne qu'il nous était impossible de juger où étaient les feux. Nous avons été obligés de mettre les gens en campagne à Saltcoats et à Yorkton pour empêcher les incendies de pénétrer dans ces villes. Nous n'avons réussi à obtenir que deux verdicts de culpabilité pendant la dernière saison.

Police à cheval du Nord-Ouest.

VOITURES.

La barouche simple n° 41 a été rejetée et vendue. La barouche simple n° 43 de Yorkton est presque usée. Le traîneau plat est usé. Les deux traînes n° 84 et 86 devraient être rejetées. Ce sont des tue-chevaux, car elles labourent la neige.

Le reste des voitures est en bon état de service. Les voitures ont été peinturées durant l'année.

NOUVEAU BUREAU DE POSTE.

Il n'y en a pas.

MUTATIONS DANS LE DÉTACHEMENT.

Dans le cours du mois de décembre le détachement du Lac-à-la-Pêche a été rappelé. Dans le cours du mois, le brigadier R. J. Jones, n° de matricule 2384, a été transféré de Fort-Pelly à Régina. Le constable R. H. Lock, n° de matricule 3015, de Régina à Fort-Pelly. En juillet, le constable J. J. Mountfort, médecin vétérinaire, n° de matricule 3130, est arrivé de Régina et a été stationné à Saltcoats; en octobre il a été transféré à Régina. En octobre, le constable W. S. Ashe, n° de matricule 1994, est arrivé ici de Régina en patrouille contre l'incendie.

PARCOURS.

Les huit chevaux du district ont parcouru 36,955 milles.

DÉSERTIONS.

Aucune.

CAEVAUX.

Les chevaux 1909 et 1472 ont eu la "fièvre de boue", le 1909 est actuellement ici, mais il est maintenant en état d'être envoyé à Régina. Le cheval 1472 y a été envoyé en octobre. Le cheval 1984 a été envoyé à Régina cet automne; il est à peu près ruiné. Le cheval 1952, bien que ce soit un animal robuste, a le pas si court qu'il est impropre au service de la police. La jument 2113 a été envoyée ici cet automne, je ne crois pas qu'elle puisse résister au travail.

MALADIES CONTAGIEUSES DES ANIMAUX.

Un nombre assez considérable d'animaux ont été atteints d'actinomycose. Le constable Mountfort, médecin vétérinaire, a fait isoler toutes les bêtes qui nous ont été signalées comme étant atteintes du mal. Quelques individus ont tué leurs animaux. D'autres les tiennent encore attachés. Trois chevaux souffrant de la morve ont été abattus dans ce district.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

L'Assiniboia Lumber Co. a employé un certain nombre d'hommes dans le bois à Fort-Pelly et a sorti une quantité considérable de bois en grume.

Au mois de mars dernier sept maisons ont été transportées de Churchbridge à Saltcoats. Dans le cours de l'été un petit hôpital a été construit à Saltcoats et ouvert le 23 septembre par Son Honneur le lieutenant-gouverneur.

Le printemps, cette année, était d'un mois en retard, comparativement à l'année dernière.

Il y a eu une averse de pluie en février, c'est quelque chose de très rare à pareille saison.

La rivière Assiniboine a débordé au printemps, et l'eau a refoulé dans les savanes et est allée se déverser en partie dans la rivière du Cygne.

Cette année a été extraordinairement bonne pour les fruits sauvages.

Je vous envoie ci-inclus le rapport du parcours ainsi que le rapport médical et une carte.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

J. A. MCGIBBON,

Inspecteur.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR C. STARNES.

ESTEVAN, 30 novembre 1896.

A l'officier commandant,
Police à cheval du Nord-Ouest, Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année expirée le 30 novembre 1896.

J'ai pris le commandement de l'arrondissement et remplacé l'inspecteur J. O. Wilson le 19 mars 1896.

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA RÉGION.

L'année a été prospère. Les récoltes ont été bonnes tant sur la branche de la Souris qu'au pied de la montagne de l'Original. Le rendement n'a pas été tout à fait aussi considérable que l'année dernière, mais les bons prix payés pour le blé ont largement compensé cette diminution. Il se construit de bonnes maisons et de bonnes granges dans toutes les parties des colonies d'Oxbow, Carnduff, Carievale et Gainsborough, et ces constructions remplacent graduellement les cabanes en gazon. De nouveaux élevateurs ont été construits à Carievale et à Alameda.

Les mines sont de nouveau exploitées en grand; la qualité du charbon de Roche-Percée s'étant améliorée à mesure que l'on creusait plus avant, la demande a augmenté.

La mine Gilmour a été améliorée par la construction d'une voie ferrée allant jusqu'au dépôt de déblai et par l'érection d'une maison de pension, d'un bureau, etc. La production totale pendant l'année dernière a été de 15,000 tonnes. Estevan n'est encore virtuellement qu'une ville de chemin de fer, bien que le terrain avoisinant soit de bonne qualité, et que les cultivateurs très peu nombreux qui restent encore aient eu de bonnes récoltes.

CRIMINALITÉ.

Il n'y a pas eu de crimes sérieux dans l'arrondissement, ainsi qu'on le verra par le résumé suivant des causes entendues :

Vol	3
Ivresse et tapage.....	12
Voies de fait.....	3
Infraction à l'ordonnance relative aux feux de prairie.....	9
Non-paiement de gages.	2
Vagabondage	18
Aliénation mentale.	3
Chasse pendant la saison prohibée.....	8
Mépris de cour.....	1
Vente de liqueurs sans licence.	1
Voyage en chemin de fer sans payer.....	5
Désertion d'emploi.....	1
Refus de couper les herbes nuisibles.....	2
Vol de bétail.....	2

Vol.—Dans l'un de ces cas, l'accusé a été condamné à subir son procès, mais l'accusation a été retirée par le ministère public; il y a eu acquittement dans l'un des cas et dans l'autre l'accusé a été condamné.

Ivresse et tapage.—Il y a eu condamnation dans les douze cas.

Voies de fait.—Deux convictions et un acquittement.

Feux de prairies.—Six convictions et trois acquittements.

Non-paiement de gages.—Une conviction et un règlement à l'amiable.

Police à cheval du Nord-Ouest.

Vagabondage.—Il y a eu sous ce chef dix-sept convictions et un acquittement. Deux des accusés, Casey et Barret, qui avaient été condamnés par moi à trois mois de prison pour cette offense, ont été plus tard réclamés par le shérif Coleman, du comté de Dickey, Dakota-Nord, pour meurtre; ils ont été envoyés à Régina, où ils ont subi leurs trois mois d'emprisonnement, puis ils ont été conduits aux États-Unis, où ils ont été condamnés à perpétuité.

Chasse en dehors de la saison prohibée.—Sept convictions et un acquittement.

Mépris de cour.—Une conviction.

Vente de boissons sans licence.—Cette poursuite a été intentée par l'inspecteur des licences à Oxbow, mais le juge de paix n'a pas trouvé la preuve suffisante et a acquitté l'accusé.

Voyager en chemin de fer sans payer.—Il y a eu condamnation dans chaque cas.

Désertion d'emploi.—Cette poursuite était intentée contre un employé de chemin de fer, et l'accusé a été condamné.

Refus de couper des herbes nuisibles. Une conviction. L'autre poursuite a été retirée parce que le magistrat n'avait pas juridiction.

Vol de bétail.—Ces poursuites étaient contre un père et son fils. Le fils avait fait un échange d'animaux qu'il prétendait être à lui, le père avait refusé de reconnaître la validité de l'échange, et quelques mois après il était allé reprendre les animaux en compagnie de son fils.

Aliénation mentale.—Il y a eu trois cas d'aliénation mentale dans cet arrondissement. L'une des poursuites a été renvoyée. Dans un autre cas, un employé de chemin de fer à Milestone a été amené devant un magistrat à Régina; l'affaire a été d'abord ajournée puis plus tard renvoyée. L'autre cas était celui d'un vieux Français qui était devenu découragé à la suite de chagrins domestiques; le besoin et la misère avaient graduellement aggravé son état, bien qu'il eût assez d'argent. Il a été envoyé à l'asile.

Infraction à la loi concernant les villes légalement constituées.—Il n'y a pas eu de causes sous ce chef.

Violation des lois douanières.—Il y a eu un cas dans lequel une paire de chevaux ont été saisis. Le ministère a ordonné que le propriétaire payât le double des droits et tous les frais. Nos patrouilles ont surveillé la frontière avec soin, et il y a très peu de contrebande, s'il y en a.

Aide au département des affaires indiennes.—Un homme a assisté cet automne au paiement de la rente annuelle à la réserve de l'ouest, et il fait des patrouilles régulières dans cette direction; on ne nous a pas demandé d'aide supplémentaire.

INSPECTION.

J'ai inspecté les détachements de l'arrondissement une fois par mois.

POSTES DÉTACHÉS ET PATROUILLES.

Ci-suit la distribution des postes détachés durant l'été dernier, avec Estevan comme quartier général.

-----	Officiers.	Sous-officiers.	Constable.	Chevaux.
Estevan.....	1	1	2	4
Wood-End.....		1	2	4
Portal-Nord.....		1*	1	2
Gainsborough.....			1	1
Carnduff.....			1	1
Oxbow.....			1	1
Arcola.....			1	1
	1	3	9	14

Ceci comprend un constable spécial engagé pour le travail de la quarantaine à Wood-End durant les mois d'été.

A la fin d'octobre, comme il n'y avait plus d'animaux à la quarantaine, le maréchal des logis d'état-major qui était chargé de la direction à Wood-End a été chargé de la direction à Portal, et les sous-officiers qui y étaient ont été envoyés à Roche-Percée en quartiers d'hiver, vu qu'il y avait un grand nombre de mineurs à l'ouvrage durant cette saison. L'autre constable de Wood-End a été transféré à Estevan et Wood-End a été fermé pour l'hiver. Une patrouille régulière a été maintenue par le détachement de Portal le long de la frontière, entre Wood-End, North-Portal, Boscurvis, la vallée de la Souris, en passant aussi par la Roche-Percée soit en allant à Wood-End soit en en revenant. Ces patrouilles ont été faites autant que possible à des jours, des heures et par des chemins irréguliers.

Les hommes à Carnduff, Oxbow et Gainsborough ont régulièrement patrouillé tous les établissements au sud et au nord de la branche de la Souris; ils ont visité les colons, qui ont signé leurs feuillets de patrouille, et ils ont patrouillé la frontière dans leurs régions respectives.

Les hommes à Arcola ont patrouillé tous les établissements au pied de la montagne à l'Original à partir de la colonie française (townships 6 et 7, rang 7) jusqu'à Carlyles; ils ont en outre fait des patrouilles régulières à la réserve de l'ouest et sur la montagne.

CHEVAUX.

Il y avait quatorze chevaux dans l'arrondissement durant l'été, la plupart étant de bons chevaux de service.

SUBSISTANCE.

Les vivres fournis en vertu d'un contrat à Estevan et à Wood-End étaient de bonne qualité. Les hommes des postes détachés sont en pension à 60 cents par jour.

FOURRAGE.

Pour Portal et Wood-End l'avoine a été achetée à 22 cents, et à Estevan à 25 cents. Aux autres endroits les chevaux sont encore en pension à raison de 40 cents par jour.

COLONISATION.

Très peu de colons sont venus dans cet arrondissement durant l'année, mais quelques-uns sont partis l'automne dernier des environs d'Oxbow et d'Estevan. Ceux qui sont restés ont excessivement bien réussi, et tous semblent satisfaits. Les deux familles qui ont quitté Estevan ne se plaignaient pas du pays, avouant y avoir bien réussi; elles étaient dans un arrondissement scolaire (Bienfait) autrefois bien peuplé, mais dont la plupart des colons étaient partis, et les deux qui restaient étaient obligés de payer à eux seuls toutes les taxes d'école.

ÉLEVAGE.

Il n'y a que deux ou trois petits ranches dans cet arrondissement.

RÉCOLTES.

Les récoltes tout le long de la branche de la Souris ont été bonnes; le rendement moyen n'a pas été aussi considérable que l'année dernière, étant d'environ 20 boisseaux à l'acre, mais tout le blé était d'excellente qualité, la majeure partie étant du blé dur n° 1. Les gelées n'ont fait que très peu de dommages.

GIBIER.

Les canards ont été très nombreux, les poules de prairie ont été rares dans certaines régions, mais il y en avait un assez grand nombre à la montagne à l'Original, aux environs de Roche-Percée et entre Oxbow et Carnduff. Il reste encore quel-

Police à cheval du Nord-Ouest.

ques chevreuils et antilopes, mais je crains qu'un grand nombre d'entre eux ne meurent de faim, le feu ayant détruit une quantité très considérable d'herbe et de broussailles, sur des centaines de milles d'étendue à l'ouest d'ici.

Il reste encore quelques castors sur la Souris et le Long creek, mais ils auraient tous été détruits cet hiver sans la nouvelle ordonnance destinée à les protéger pendant cinq ans dans l'Assiniboia.

MÉTIS.

Il n'y a ici que trois familles de métis. Tous travaillent et sont très respectables.

TIR À LA CIBDE.

Tout l'effectif a fait les exercices de tir à la cible à Wood-End.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

J'ai eu la bonne fortune d'avoir une bonne troupe d'hommes dans cet arrondissement, et leur conduite a été excellente.

DÉSERTIONS.

Le constable Porter, n° matricule 3000, a déserté le 8 décembre 1895.

HABILLEMENT ET FOURNIMENT.

Les effets d'habillement et de fourniment reçus ici ont été de bonne qualité.

QUARANTAINE.

J'ai été chargé de la direction des stations de quarantaine à Wood-End. Il n'y est entré cette année qu'un petit nombre d'animaux. Ci-suit une liste des animaux inspectés par la police à cheval du Nord-Ouest à leur entrée au Canada :

Description.	Têtes.	Valeur.
Chevaux.....	234	\$7,016
Bêtes à cornes	66	1,335
Moutons.....	2	9
Porcs.....	10	54

Quelques bêtes à cornes ont traversé la frontière, mais les propriétaires ayant été avertis, ils sont venus les chercher. La quarantaine a été inspectée en juin dernier par le Dr McEachran.

Parmi les jeunes bêtes à cornes plusieurs sont mortes de la maladie appelée "jambe noire" (*black leg*), dans la colonie Workman. Le maréchal des logis d'état-major Mitchell, médecin vétérinaire, a été envoyé dans cette colonie et a surveillé la mise en vigueur du règlement relatif à l'enfouissement, etc.

Mon rapport au sujet de la quarantaine vous a été envoyé en novembre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. STARNES,

Inspecteur.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR A. C. MACDONELL.

Moosomin, 30 novembre 1896.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'arrondissement de Moosomin pour l'année finissant le 30 novembre 1896.

ÉTAT GÉNÉRAL DE L'ARRONDISSEMENT.

La ville de Moosomin, quartier général de l'arrondissement, a fait peu de progrès pendant l'année dernière. Il est étonnant qu'elle ne se développe pas davantage et qu'elle n'attire pas plus de monde. C'est une ville paisible, bien administrée, située au centre d'un vaste pays agricole, et c'est probablement le principal endroit dans les Territoires pour le sport et les amusements de tous genres. On y trouve des meutes de chiens pour la chasse au renard, des clubs de cricket, de paume et de balles, etc., etc.

Les récoltes dans les environs ont été bonnes en général; les cultivateurs ont réussi et paraissent satisfaits. Quelques récoltes ont été détruites par la grêle du côté sud de la vallée de la Qu'Appelle. Relativement à Cannington-Manor (*Manoir de Cannington*), le constable Emery dit que la majorité des colons dans ces parages sont des anglais à l'aise, et que l'agriculture n'y est pas pratiquée sur une grande échelle, l'élevage des bestiaux étant la principale industrie. Cette région offre d'excellents abris et de riches pâturages pour le bétail.

Big-Fish-Lake (*Grand Lac au Poisson*), qui se trouve à 13 milles du Manoir de Cannington, est beaucoup fréquenté en été par les habitants d'Assiniboia-Est. L'incendie a ravagé ce district sur toute son étendue au mois de septembre et a causé de sérieux dommages.

En ce qui concerne le district autour de Whitewood, le constable Schaab dit qu'on y rencontre 6 nationalités: des Canadiens, des Anglais, des Français, des Finlandais, des Suédois et des Hongrois.

Les Canadiens, dont la plupart résident dans le district de Montgomery, au sud de Whitewood, ont réalisé de 20 à 25 boisseaux de blé n° 1 par acre, et ont aussi obtenu de bons résultats en fait d'avoine et de pommes de terre. Les éleveurs français de moutons à Moose-Mountain (*Montagne de l'Orignal*) ont perdu beaucoup de foin lors des feux de prairie; mais ils espèrent qu'ils pourront faire hiverner leurs moutons, dont le nombre est entre 5,000 et 6,000, dans des conditions favorables.

Les Finlandais, qui sont établis à l'est de Whitewood, dans le canton n° 1, font, paraît-il, beaucoup de progrès. Leurs récoltes ont été en moyenne de 25 à 30 boisseaux de blé par acre. Ce sont d'excellents maraîchers. Ils n'ont jamais de différends entre eux et en ont rarement avec les étrangers, de sorte qu'ils ne donnent pas de trouble à la police.

La colonie suédoise, qui se trouve du côté nord de la vallée de la Qu'Appelle, a bien réussi elle aussi. Chaque individu a récolté en moyenne de 400 à 800 boisseaux de blé, et à peu près la même quantité d'avoine.

La colonie hongroise se trouve aussi du côté nord de la vallée de la Qu'Appelle. Elle a obtenu la meilleure récolte de toute la région, soit environ 1,000 à 2,000 boisseaux de blé et d'avoine par tête. Les Hongrois excellent dans la culture des légumes. Ils sont quelque peu incommodes et ont de singulières notions sur le droit de propriété, mais ils finiront par se faire à nos mœurs.

Les colons anglais, établis à Summer, font de la culture mêlée et ne sont pas de grands producteurs de blé. En somme, ils ont bien réussi.

Le sergent d'état-major DesBarres dit que plusieurs maisons de pierre ont été construites à Grenfell dans le cours de l'année dernière, et que depuis la moisson les affaires ont été actives. Les récoltes dans le voisinage ont été bonnes en général. Les Allemands ont bien réussi et ont pu payer presque toutes les dettes qu'ils avaient

Police à cheval du Nord-Ouest.

contractées pour se procurer des instruments aratoires, etc. Les feux de prairie ont causé beaucoup de dommages. Il y a des cultivateurs qui ont tout perdu, et une grande quantité de grain et de foin a été brûlée. G. A. E. Hyde a bâti un hôtel modèle à Hyde, dans la vallée de la Qu'Appelle, et il compte que cet hôtel aura beaucoup de vogue pendant l'été. Les cultivateurs dans les environs de Wolseley ont bien réussi et le commerce s'est développé dans la ville.

CRIMINALITÉ.

Vous trouverez ci-après une liste des poursuites intentées en vertu du code criminel et des ordonnances des territoires du Nord-Ouest. Cette liste est assez longue.

Relativement au procès pour le meurtre de Sarah Jane Thompson, M. et M^{me} Silvester Smith ont été déclarés "non coupables" par le jury et acquittés. Charles Albert Thompson, frère de M^{me} Smith et de l'infortuné Sarah Jane, et témoin pour la couronne dans le procès Smith, a été déclaré coupable de parjure sur deux chefs d'accusation et condamné sur le premier chef à 3 ans d'emprisonnement au pénitencier de la Montagne-de-Pierre, et sur le second chef à 14 années de détention au même endroit, les sentences devant courir concurremment.

Samuel Thompson a aussi été déclaré coupable de parjure à l'enquête du coroner et condamné à six mois de détention dans la prison de Régina. Le vieux Thompson et Fleury ont fait plusieurs déclarations contradictoires sous serment, mais on ne leur a pas fait subir de procès à cause de l'absence de preuve suffisante. Le sergent d'état-major McGinnis et le constable Quinn n'ont rien négligé pour obtenir tous les renseignements voulus relativement au meurtre en question. Le sergent d'état-major McGinnis a agi pendant l'année comme poursuivant dans presque toutes les causes sommaires, et je dois dire qu'il s'est acquitté de sa tâche avec beaucoup d'habileté.

	Poursuites.	Condamnations.	Acquittements.		Poursuites.	Condamnations.	Acquittements.
<i>Code criminel.</i>							
Vol	22	14	8	Blesser malicieusement des animaux domestiques	2	2
Parjure	5	14	2	Violat. de l'Acte des sauvages	1	1
Voies de fait	17	12	3	Indécence	2	2
Ivresse et désordre	13	1	Evasion illégale	1	1
Suicides	2	19	Créer du désordre	2	2
Vagabondage	26	7	Omettre frauduleusement de rendre compte	1	1
Atteinte à la propriété	1	1	*Meurtre	2	2
Violation de l'Acte des chemins de fer	11	10	1	<i>Ordonnances des T.N.-O.</i>			
Cruauté envers des animaux	8	7	1	Maitres et serviteurs	16	11	5
Tenter de séduire des filles de moins de 14 ans	1	1	Insanité	14	9	5
Possession illégale d'un cheval	1	1	Ordonnance conc. les poisons	1	1
Endommager des arbres	1	1	Ordonnance conc. les troupeaux	1	1
Menacer d'infliger des blessures	1	1	Profanation du jour du Seigneur	2	2
Mettre en circulation de la monnaie contrefaite	1	1	Violation de l'ordonnance concernant les feux de prairie	31	26	5
Vol de chevaux	1	1				
Crime d'incendie	1	1				

*M. et Mme Silvester Smith accusés du meurtre de Sarah Jane Thompson.

ARMES ET MUNITIONS.

Les carabines Winchester sont en très bon état; les mires sont défectueuses pour le tir à grande distance. Les revolvers Enfield sont en bon ordre, sauf que les canons de la plupart sont lâches à la culasse.

Les munitions fournies sont bonnes.

CASERNE.

Le ministre des travaux publics a fait faire de menues réparations au quartier dans le palais de justice, à Moosomin. Malgré cela, du commencement du printemps au mois d'octobre il y a eu un pied ou plus d'eau stagnante dans la cave au-dessous de la caserne des hommes, ce qui a eu pour effet de rendre les lieux humides et malsains. Le ministère des travaux publics a fini par fournir une pompe, et s'il faut s'en tenir à cela, pour dessécher la cave, je demanderai que l'on fasse en sorte que la pompe en question puisse fonctionner l'année prochaine depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'octobre.

L'écurie est confortable, mais il serait à désirer qu'une double porte ouvrant à l'intérieur fût posée à l'entrée de l'est. La porte actuelle ne ferme pas bien, et c'est le côté le plus froid de l'écurie.

La clôture de bornage qui se trouvait du côté nord de la cour d'écurie et qui appartenait à M. Smith, a été renouvelée par la police vu qu'elle tombait en ruine, de sorte que l'Etat est maintenant propriétaire de toutes les clôtures qui entourent la cour.

DISCIPLINE.

Il n'y a pas eu de déserteurs. Un constable stationné à Wolseley a été emprisonné puis congédié par ordre du commissaire, et un autre constable a été condamné à l'amende. A ces deux exceptions près, la discipline et la conduite des sous-officiers ont été excellentes.

FOURRAGE.

Le fourrage fourni à l'entreprise au détachement de Moosomin était de bonne qualité. De même pour le foin et l'avoine livrés aux écuries de louage où les chevaux des autres détachements sont tenus en pension. On s'attend que le prix du foin sera, cette année, plus élevé que l'année dernière, à cause des feux de prairie.

GIBIER.

Les cerfs sont, paraît-il, assez abondants dans la vallée de la Qu'Appelle et à la montagne de l'Original. Les poules de prairie sont rares. Abondance de lapins de garenne. Peu de canards et d'oies.

SANTÉ.

La santé des hommes a été bonne dans l'ensemble. Cet automne le constable Quinn a été malade pendant quelque temps.

CHEVAUX.

Plusieurs chevaux ont été retirés du service et envoyés au quartier général. Les numéros de matricule 1406 et 1624, stationnés à Moosomin, commencent à se faire vieux, mais si l'on en prend soin ils pourront, je crois, supporter encore une saison ou deux d'ouvrage. Les autres chevaux sont jeunes et vigoureux.

HARNACHEMENT, SELLERIE ET MATÉRIEL DE TRANSPORT.

A l'exception de quelques harnais simples qui se trouvent à Moosomin, le harnachement est en bon état de même que la sellerie. Les voitures sont en bon ordre. J'aimerais qu'une des barouches doubles en usage à Moosomin fût échangée pour un cabriolet à ressorts. Les traîneaux ont besoin de légères réparations.

Police à cheval du Nord-Ouest.

INSPECTIONS.

J'ai inspecté les détachements tous les mois à des intervalles irréguliers, et j'ai transmis des rapports détaillés au quartier général de la division.

Le quartier général de l'arrondissement, Moosomin, a été visité et inspecté par le commissaire et le surintendant commandant, et les chevaux ont été inspectés deux fois par l'inspecteur Burnett, chirurgien vétérinaire.

SAUVAGES.

Au sujet des réserves de la montagne de l'Original, le constable Emery dit : " Les sauvages sur ces réserves sont industriels et prospères ; ils gagnent leur vie en travaillant sur leurs fermes ".

Les sauvages sur les réserves du Lac-Croche réussissent bien eux aussi. Le sergent d'état-major Desbarres dit qu'ils ont récolté environ 9,000 boisseaux de blé et qu'ils sont très paisibles.

On a souvent fait la patrouille dans les réserves. Les agences ont été visitées plusieurs fois, et l'on a promptement fait droit à toutes les demandes des agents. Les escortes ordinaires ont été fournies aux distributeurs des annuités, et les paiements se sont faits partout sans désordre.

FOURNIMENT.

Les articles fournis sont de bonne qualité, à l'exception des longues bottes.

Loi concernant les spiritueux. Cette loi a été en général bien observée dans la subdivision. On l'a rigoureusement appliquée le jour des élections ; aussi tout s'est-il passé tranquillement ce jour-là.

ORDONNANCE CONCERNANT LES HERBES NUISIBLES.

Cette ordonnance ne prévoit pas les cas où le propriétaire ou l'occupant ne peut être trouvé, et comme alors il n'est du devoir de personne de faire disparaître les herbes nuisibles, celles-ci se développent et envahissent les fermes adjacentes.

AVANT-POSTES ET PATROUILLES.

On a fait régulièrement la patrouille dans l'arrondissement. Les hommes en général connaissent parfaitement le pays qui les entoure. Y compris les postes de surveillance des feux de prairie, il y eu 9 détachements de stationnés dans la subdivision pendant l'année. Je dois ici faire l'éloge du sergent d'état-major McGinnis (préposé au groupe de Moosomin) et du sergent d'état-major Desbarres (préposé au groupe de Grenfell), pour le zèle qu'ils ont apporté dans l'exécution de leurs devoirs.

FEUX DE PRAIRIE.

L'ordonnance relative aux feux de prairie a été strictement appliquée, et pendant l'été nombre de personnes ont été arrêtées et condamnées pour avoir allumé des feux dans le but de défricher leurs terres, mais sans prendre les précautions voulues. Je dois dire que cette ordonnance, bien qu'elle soit absolument nécessaire, est mal vue par les cultivateurs en général, et sa mise en vigueur tend à rendre la police impopulaire. Les feux de prairie ont été nombreux à la fin de septembre et au commencement d'octobre ; nos hommes se sont surmenés, et tout le monde a admiré leur dévouement. Le pays a été brûlé depuis Cannington-Manor jusqu'à Pipe-Stone, et à l'ouest jusqu'au delà de Wolseley, au sud de la ligne du chemin de fer ; et en outre des ravages ont été causés par un grand nombre de petits feux au nord de la voe

ferrée. Les pertes en fait de foin, de grain et de bâtiments représentent une somme très considérable. L'origine de l'incendie le plus sérieux est inconnue; mais en ce qui concerne les feux moins importants un grand nombre de personnes ont été traduites en justice et condamnées. Ce sont presque toujours des batteurs qui mettent le feu.

Il n'y a pas, que je sache, dans la subdivision, de service régulier de corvée pour l'exécution de travaux propres à prévenir ces désastres, et pourtant il est évident que des chemins de cantons bien labourés tendraient à circonscrire et à restreindre les feux. Une des causes de l'expansion rapide des incendies, c'est que nombre de cultivateurs négligent d'établir des garde-feu; lorsque le danger est arrivé ces cultivateurs allument à leur tour des feux çà et là pour se protéger, et si on les poursuit ils prétendent que la chose était absolument nécessaire. Ces feux augmentent l'incendie primitif et causent souvent de sérieux dommages; et ainsi tous les pâturages (sinon autre chose) d'un district sont détruits simplement parce qu'un cultivateur a été trop paresseux pour protéger sa ferme.

RECRUES.

Trois recrues ont été engagées au quartier général, deux de Moosomin et une de Whitewood.

COLONISATION ET ÉLEVAGE.

Il est arrivé très peu de colons pendant l'année; il n'y a pas été établi de nouveaux parcs d'élevage (ranches).

TIR A LA CIBLE.

Par suite d'un accident qui m'est arrivé, le tir s'est fait sous la direction du sergent d'état-major McGinnis sur l'emplacement appartenant à la Société de tir de Moosomin. Nous avons fourni nos propres cibles. Les hommes des autres détachements ont été invités à suivre les exercices. Le tir a été passable, mais n'a pas donné d'aussi bons résultats que l'année dernière à cause du vent, la proximité des terres en culture empêchant d'opérer la déviation voulue. Un autre inconvénient que les hommes ont subi, c'est qu'il leur a fallu à deux endroits mettre en joue sur un caisson de charrette.

APPROVISIONNEMENT D'EAU.

L'approvisionnement d'eau à Moosomin laisse à désirer, le puits ne contenant pas assez d'eau pour les chevaux en hiver. Nous avons abreuvé les chevaux, l'année dernière, à l'aide de la citerne dans la cave, avec de la neige fondue, à même les étangs et au moyen du puits,—suivant les saisons.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. CAMERON MACDONELL, insp.,
Commandant l'arrondissement.

A l'officier commandant,
Division de dépôt, police à cheval du Nord-Ouest,
Régina, T. N. O.

Police à cheval du Nord-Ouest.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR E. GILPIN-BROWN.

RÉGINA, 30 novembre 1896.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'arrondissement de Régina pour l'année finissant le 30 novembre 1896.

CRIMINALITÉ.

Voici la liste des crimes et délits commis pendant l'année dans l'arrondissement :—

Vol	5
Voies de fait.....	22
Paresse.....	9
Gêner la police.....	1
Vendre des spiritueux à des sauvages.....	3
Vol de chevaux.....	1
Vol de bétail	1
Bestiaux tués par des sauvages.....	3
Insanité.....	3
Allumer des feux de prairie.....	12
Refuser d'aider à éteindre des feux de prairie	5
Divers.....	23

Les cas de voies de fait se rattachent presque tous à une querelle de famille entre Allemands. Les sauvages déclarés coupables d'avoir tué du bétail ont été remis en liberté, leurs sentences ayant été suspendues. Dans le premier cas, un sauvage a tué un bouvillon appartenant à la réserve; et dans le second cas, deux sauvages ont tué une bête appartenant à un de leurs compatriotes sans la permission de l'agent.

L'individu déclaré coupable d'avoir volé des bestiaux a aussi été remis en liberté; sa sentence a été suspendue.

PATROUILLES ET AVANT-POSTES.

On a fait régulièrement la patrouille dans l'arrondissement pendant l'année.

Six patrouilles pour la surveillance des feux de prairie ont été ajoutées à différents endroits vers la fin de septembre, savoir, à Caron, Lac-du-Bison, Lumsden, Long-Laketon, Parkland et Kenlis, et ces patrouilles, avec l'aide des colons, ont efficacement protégé la propriété contre les feux de prairie, qui ont été nombreux et violents.

Un sous-officier et un constable sont partis de Kutawa le 15 décembre 1895 et ont fait la patrouille dans la région du lac aux Noix ainsi que dans le pays inculte s'étendant au nord et à l'ouest de cet endroit, pour tâcher de découvrir le meurtrier sauvage, "Voix-Toute-Puissante". Ils ont poursuivi leurs recherches jusqu'au 27 mars 1896. On est actuellement à faire des efforts pour connaître exactement le lieu où se cache ce sauvage. Une fois que l'on saura à quoi s'en tenir là-dessus, l'on prendra des mesures pour s'emparer du criminel.

Des relevés du nombre de milles parcourus ont été transmis toutes les semaines au quartier général.

AIDE PRÊTÉE AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES.

Les argents représentant les rentes des sauvages ont été transmis sous escorte aux diverses agences.

Les escortes sont restées sur les lieux pendant toute la durée des paiements lorsqu'on leur a demandé de le faire, et partout les choses se sont passées paisiblement.

A la demande du département des affaires indiennes l'aide de la police a été prêtée pour empêcher les sauvages des Buttes-La-Lime de se livrer à leur "danse du soleil", le 11 juin. A l'arrivée des hommes du corps de police sur la réserve, les sauvages, après quelque hésitation, ont renoncé à la danse.

AIDE DONNÉE AUX COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER.

Plusieurs individus ont été traduits en justice et condamnés pour avoir voyagé dans des trains sans s'être munis de billets.

Durant la récente grève des télégraphistes sur la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, des sous-officiers et des hommes ont été envoyés à deux endroits, Pasqua et Moosejaw. Il n'y a pas eu de trouble à ces endroits.

PHYSIQUE.

Le physique des sous-officiers et des hommes qui font le service dans l'arrondissement est bon.

SANTÉ.

Aucun cas de maladie ne s'est déclaré parmi les hommes stationnés dans l'arrondissement.

RATIONS ET ÉCLAIRAGE.

Sauf à Kutawa, où il y a un édifice pour la police, les constables sont en pension aux différents postes.

A Kutawa, les rations sont bonnes et suffisantes.

FOURNIMENT ET VÊTEMENTS.

Les articles fournis sont satisfaisants.

ARMES ET MUNITIONS.

Les carabines Winchester dont sont fournis les sous-officiers et les constables peuvent encore servir, bien que quelques-unes d'entre elles soient beaucoup usées.

Les munitions fournies, l'année dernière, par la *Dominion Cartridge Co.*, étaient bonnes.

INSPECTIONS.

Par suite de la forte somme d'ouvrage que j'ai eu à faire au quartier général, je n'ai pu inspecter personnellement les détachements aussi souvent que d'habitude. A chacune de mes inspections j'ai trouvé tout dans un état satisfaisant.

CHEVAUX.

Les chevaux dans l'ensemble ont bien résisté à l'ouvrage, quelques vieux chevaux qui avaient besoin de repos ont été envoyés au quartier général.

Police à cheval du Nord-Ouest.

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

Les selles, les harnais et les voitures en usage dans l'arrondissement sont en bon ordre.

CASERNE ET MOBILIER.

La bâtisse de la police à cheval du Nord-Ouest à Kutawa est en très mauvais état. On a été autorisé à la démolir et à la reconstruire. Les travaux seront commencés au printemps.

FOURRAGE.

Le foin et l'avoine fournis aux différents postes étaient de qualité satisfaisante.

CHEMINS ET PONTS.

Les routes en général sont en bon état. Les ponts sur la rivière Qu'Appelle et ceux qui se trouvent dans les autres parties du district sont en bon ordre.

LOI CONCERNANT LES SPIRITUEUX.

Cette loi a été assez bien observée. Trois personnes ont été condamnées à l'amende pour avoir vendu des spiritueux à des sauvages.

PARCS D'ÉLEVAGE (*ranches*).

Les bestiaux dans les parcs d'élevage ne sont pas dans une aussi bonne condition que l'année dernière à la même époque. Cela est dû à ce que les mouches ont été très malignes pendant l'été et à ce que l'herbe n'a mûri que très tard à cause de l'humidité qui a régné. Le temps humide qu'il a fait a aussi sérieusement affecté les pieds des animaux.

Presque tous les bestiaux ont mal à la mâchoire, et à l'heure qu'il est on est à inspecter les troupeaux dans la région de Touchwood pour voir jusqu'à quel point cette affection et les autres maladies sévissent.

Les feux de prairie ont détruit beaucoup de foin et de fourrage; en outre, l'hiver étant arrivé de bonne heure et menaçant d'être rigoureux, des conséquences fâcheuses devront s'en suivre.

RÉCOLTES.

Sauf dans le voisinage de Régina, où le temps humide qu'il a fait pendant le printemps a retardé les semailles, les récoltes dans toute l'étendue du district ont été bonnes; dans le pays avoisinant Fort-Qu'Appelle elles ont été meilleures que jamais. Le prix du blé a été beaucoup plus élevé que l'année dernière.

GIBIER.

Les oies et les canards ont été abondants, et il y a plus de poules de prairie dans le district que d'habitude.

Le gibier des autres espèces est très rare.

SAUVAGES.

Les sauvages sur les différentes réserves se sont bien conduits. Trois sauvages ont été traduits en justice pour avoir tué du bétail sur les réserves de Muscowpetung et des Buttes-La-Lime. Le bétail dans chaque cas appartenait aux réserves. Les coupables ont été remis en liberté, leurs sentences ayant été suspendues.

FEUX.

Par suite de la fréquence des pluies, il n'y a pas eu de feu sérieux avant le 28 septembre. Mais à cette date-là un incendie dont l'origine est encore un mystère éclata près de la réserve des Buttes-La-Lime et brûla une vaste étendue de pays. Le même jour, un feu fut allumé près de Parklands par deux Allemands (ils furent traduits en justice et condamnés); activé par le vent, ce feu finit par joindre l'incendie dont je viens de parler, après avoir causé beaucoup de dommages. L'incendie combinée se sépara de nouveau en deux feux distincts au nord-est des Buttes-La-Lime. L'un des feux s'étendit jusque près de Yorkton, et l'autre, prenant la direction de l'ouest, atteignit la réserve de Muscowpetung, où il fut éteint le 1^{er} octobre.

Un feu venant de la direction de Long Lake (*Lac Long*) atteignit la région de Touchwood le 3 octobre et brûla presque tout le reste du fourrage entre Parklands et un point à 4 milles au nord de Kutawa. Une grande quantité de foin, des chevaux et des bestiaux, des écuries, etc., furent détruits par ce feu.

Vendredi, le 2 octobre, un incendie (le plus désastreux de l'année) éclata près de la ferme de la Côte, provoqué par les flammèches provenant d'une machine à battre. Le feu se propagea à travers la ferme de la Côte et les districts de Chickney, causant d'énormes dommages. Cinq cultivateurs perdirent tout ce qu'ils possédaient; de 10,000 à 15,000 boisseaux de blé, 5,000 boisseaux d'avoine, des bestiaux, des chevaux et des cochons furent détruits. Les propriétaires de la machine à battre furent traduits en justice et condamnés.

Un feu très sérieux exerça des ravages pendant quelques jours, à la fin de septembre et au commencement d'octobre, au sud de Régina. Le grand vent qu'il faisait neutralisa les efforts déployés par les hommes de la police et les colons pour combattre l'élément destructeur, mais on réussit tout de même à sauver plusieurs bâtiments et une grande quantité de foin.

D'autres incendies eurent lieu dans les districts de Qu'Appelle et de Moose-Jaw, mais comme ils ne causèrent que peu de dommages je n'en parlerai pas.

DISCIPLINE ET CONDUITE.

La discipline et la conduite des sous-officiers et des constables de service dans l'arrondissement ont été excellentes.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

La santé des hommes a été assez bonne dans l'ensemble. La diphtérie a sévi dans le district avoisinant Fort-Qu'Appelle jusque vers le 26 juin. Du commencement de l'année à cette date-là, à peu près 20 cas de diphtérie ont été signalés, et 7 personnes sont mortes de cette maladie. La fièvre scarlatine règne à l'heure qu'il est à Régina et Fort-Qu'Appelle, et un cas de diphtérie s'est déclaré près de la station de Qu'Appelle.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. GILPIN-BROWN.

Inspecteur.

A l'officier commandant,
Division de dépôt, P. C. N.-O.,
Régina.

Police à cheval du Nord-Ouest.

ANNEXE C.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT R. B. DEANE, COMMANDANT LA DIVISION K.

LETHBRIDGE, 1^{er} décembre 1896.

Au commissaire
de la police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur la division K pour l'année finissant le 30 novembre 1899.

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA CIRCONSCRIPTION.

Rien d'extraordinaire n'est survenu pendant l'année. Les affaires ont été actives et Lethbridge est pour le moins aussi prospère que les villes voisines.

À la fin de l'année dernière, on s'attendait que la Compagnie du chemin de fer du Grand-Nord emploierait à l'avenir de la houille de Galt, mais il paraît qu'il y avait d'autres points à considérer que la quantité et le prix du combustible et la régularité du service des trains. Les propriétaires de la mine de la Coulée de Sable, Montana, ont réussi à décider la compagnie à ne se servir que de leur houille.

La houille de Galt est cependant bien meilleure pour la consommation domestique que les houilles du Montana. Ce qui prouve sa supériorité, c'est qu'elle est beaucoup recherchée. À l'heure qu'il est, la demande en est très forte; il en a été dernièrement vendu 130 tonnes en un seul jour à Grandes-Chutes.

Dans la nuit du 26 décembre, un ouragan éclata et causa beaucoup de dommages dans les environs. La caserne, étant plus exposée que les autres édifices de la ville, fut fortement ébranlée. Notre charbonnier fut jeté à bas de ses fondations et mis en pièces; la moitié d'une meule de foin de 60 tonnes fut emportée. Une grande quantité de foin fut dispersée dans la prairie sur une distance de près de 2 milles. Une voiture à voyageurs, un wagon-cuisine et un wagon à houille qui se trouvaient sur la voie du chemin de fer du Canada et des Grandes-Chutes un peu au sud de Coutts furent renversés. Un individu qui était alors dans la voiture à voyageurs avec sa femme et son enfant poursuivit la compagnie, mais il perdit sa cause.

Dans mon rapport de 1894 je disais que des métis avaient été arrêtés par nos hommes pour avoir tué des bestiaux dans le Montana et qu'on avait refusé de les livrer du gouvernement des Etats-Unis. L'un d'eux, du nom de Belcour, retourna dans le Montana l'année suivante et se mit à se vanter d'avoir joué la police en Canada. M. Ringwald, un inspecteur aux Etats-Unis, eut vent de la chose, et il en résulta que Belcour fut traduit en justice et envoyé au pénitencier pour 5 ans. Heureusement que nous avons pu produire la peau marquée.

Il y a eu 5 accidents fatals dans la circonscription depuis le 1^{er} janvier. Un vieux pensionnaire français, qui avait perdu 3 doigts dans la guerre franco-prussienne et qui était employé sur le chemin de fer ici, tomba d'un wagon pendant qu'il était occupé à garer un train. Un mineur italien se noya en se baignant dans la rivière du Ventre. Le cadavre fut trouvé sur un banc de sable à environ 5 milles en aval et remis entre les mains des amis du noyé, qui se chargèrent de l'ensevelir. Un sauvage nommé "Pemmican", qui avait apporté du foin dans la ville pour le vendre, fut tué ici le 5 septembre: ses chevaux prirent le mors aux dents et il tomba sous sa charrette.

Un serre-frein du nom de McAdam fut tué sur le chemin de fer, à Stirling, alors qu'il était occupé à garer un train; et le 27 octobre, un jeune garçon nommé George McLean fut fatalement blessé sur le chemin de fer, ici.

On discuta la question de savoir s'il était nécessaire de faire une enquête dans ce dernier cas. Je ne suis pas responsable des actes du coroner, bien qu'il me consulte quelquefois, mais je crois que si la chose même était arrivée en Angleterre une enquête aurait été tenue par le conseil de commerce. Une aiguille fut changée par une personne qui n'avait aucun droit d'y toucher, et un train fut ainsi dirigé sur une voie où se trouvait un wagon chargé: telles sont les circonstances dans lesquelles le jeune McLean fut tué. Le jury rendit un verdict de mort accidentelle.

Quelques jours avant cet accident, le *Times* de Londres (13 octobre) contenait un article de fonds intitulé "Loi relative aux enquêtes des coroners" et dont voici un extrait:—

"Il est naturel et juste qu'une enquête quelconque ait lieu dans tous les cas de mort soudaine ou violente. La chose se pratique dans tous les pays civilisés. Mais il est incontestable que les enquêtes faites devant les jurés recrutés par les coroners laissent beaucoup à désirer, etc., etc."

SAUVAGES CRIS RÉFUGIÉS.

Une agitation qui avait été provoquée 18 mois auparavant dans le Montana, mais qui n'avait pas eu alors de suite, fut reprise au commencement de l'année. Voici ce qui en est. En 1885, un grand nombre de Cris se réfugièrent aux Etats-Unis. Certaines personnes conçurent l'idée que ces sauvages constituaient une nuisance pour la population des Etats-Unis et réussirent à faire partager la même opinion au gouverneur du Montana. Le gouverneur s'adressa aux autorités de Washington, et le gouvernement canadien consentit à recevoir ses pupilles réfractaires.

Un officier fédéral des Etats-Unis fut alors dépêché dans le Montana pour voir à ce que les Cris fussent déportés. Cet officier constate que les colons en général, loin de vouloir se débarrasser des sauvages, les considéraient au contraire comme très utiles; il fit rapport en conséquence et l'affaire en resta là. Cette année, la question fut mise sur le tapis par des politiciens. Le gouvernement fédéral fit remarquer que le Canada consentait pour la deuxième fois à recevoir les sauvages, exprima l'espoir que les habitants du Montana étaient sérieux cette fois, et chargea le major Sanno, du 3^{me} régiment d'infanterie, d'effectuer la déportation des réfugiés.

Je dois dire que le congrès avait voté \$5,000 pour cela, et qu'il avait été décidé que les sauvages seraient transportés par chemin de fer jusqu'à Coultts. Dans l'intervalle, les Cris s'étaient dispersés dans les Etats voisins. Le 1^{er} juin, M. Forget, commissaire des affaires des sauvages, arriva ici avec l'interprète Hourie. Ignorant quels arrangements les autorités des Etats-Unis avaient faits, M. Forget résolut de se rendre dans le Montana, pour se mettre au fait de la situation, et me pria de l'accompagner. N'ayant pu obtenir de renseignements à Great-Falls (*Grandes-Chutes*), M. Forget partit pour Helena et alla voir le gouverneur; ce dernier, qui ne connaissait rien de la chose, lui conseilla de s'aboucher avec l'officier commandant à Fort-Assiniboine.

Après avoir remis au gouverneur une copie de la proclamation d'amnistie de 1886, et lui avoir fait remarquer que les dispositions de cette proclamation ne s'appliquaient pas aux sauvages coupables de meurtre de sang-froid, M. Forget retourna à Grandes-Chutes, et ensemble nous fîmes route vers le fort. L'officier commandant à cet endroit n'en savait pas plus long que nous, mais venait justement d'être averti de la nomination du major Sanno. Il n'y avait pas par conséquent d'autre chose à faire que de repartir pour le Canada et d'attendre les événements, ce que nous fîmes, après que M. Forget eût informé le colonel Mizner que je recevrais les sauvages au nom du gouvernement canadien.

Le major Sanno télégraphia le 17 juin qu'il enverrait probablement quelques sauvages dans 3 ou 4 jours. J'étais alors à visiter les détachements de la rivière au Lait, et je me hâtai de repartir pour la ville, où j'arrivai dans la matinée du 20 juin. Le train des sauvages contenant 110 hommes, femmes et enfants, 170 chevaux, 30 voitures, etc., entra en gare à deux heures et demie le même jour.

Le docteur McEachran inspecta les chevaux à l'arrivée du train, et les sauvages campèrent à environ un mille et demi de la ville, le long des voies de la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique et de la Compagnie du chemin de fer et de

Police à cheval du Nord-Ouest.

houille d'Alberta (voie étroite). Le camp fut disposé de façon à ce que les chevaux fussent à proximité de la rivière et à ce que l'on pût facilement approvisionner les sauvages de bois, d'eau et de rations. Ces sauvages étaient partis de Havre par voie du Grand-Nord et avaient été transférés par le train de la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta à la jonction de Shelby. Les quelques employés de chemin de fer à cet endroit eurent beaucoup de trouble. D'abord les soldats américains allèrent se coucher et les sauvages refusèrent de travailler; puis les poneys refusèrent de passer d'un wagon à l'autre et il fallut les prendre un à un et les transférer de force. Des soldats arrivèrent enfin de Fort-Assiniboine pour prêter aide et le transfèrement fut terminé. Des roues, des parties de charrettes, des tentes, des poteaux, des chaudrons, des poêlons, etc., jetés pêle-mêle dans les wagons, offraient un spectacle très curieux.

Le train fut déchargé, et à minuit, dimanche le 21, tout était en ordre. Le camp fut partagé en deux divisions, l'une composée des sauvages qui désiraient se rendre aux endroits à l'est, tels que Battleford, Lac-Croche, etc., et l'autre formée de ceux qui voulaient aller vers l'ouest dans la direction d'Edmonton.

Le dimanche, dans l'après-midi, je reçus de Grandes-Chutes un télégramme m'annonçant qu'un train contenant 98 sauvages, 147 chevaux, etc., était parti pour Lethbridge à midi. Je répondis que je ne recouvrais les sauvages que le jour. Le train arriva ici le lendemain à cinq heures et demie. Les chevaux furent inspectés par le chirurgien vétérinaire Evans, et les sauvages furent dirigés avec leurs effets vers l'une des deux divisions du camp. Le 22 juin, au coucher du soleil, les nouveaux venus se trouvaient tous confortablement établis dans le camp.

Il a eu une tragédie lors de cette seconde déportation. Les sauvages demeuraient depuis quelque temps dans les environs de Grandes-Chutes et ne tenaient pas du tout à partir. Le fait est qu'ils ne croyaient pas qu'ils auraient à émigrer. Une fois arrivé là avec l'interprète Hourie, j'expliquai aux sauvages ce que le gouvernement des Etats-Unis se proposait de faire, mais ils n'ajoutèrent pas foi à mes paroles. Quelques-uns d'entre eux eurent une entrevue avec M. Forget, mais avant cela ils avaient retenu les services d'un avocat qui leur avait formellement assuré qu'ils ne seraient pas inquiétés. Cet avocat avait fait émettre par une cour d'Etat une ordonnance d'*habeas corpus*, assignant les parties pour le 23 juin.

Le 17 juin, cependant, une troupe de cavalerie forte de 50 hommes investit le camp des sauvages et ne permit à personne d'en sortir. L'officier commandant s'arrangea avec la Compagnie du chemin de fer et de houille d'Alberta pour qu'un train fût prêt à 5 heures de l'avant-midi, le 21, et les sauvages reçurent l'ordre péremptoire d'y monter. Ils refusèrent tout d'abord, mais se rendirent bientôt compte que toute résistance serait inutile. Leur avocat avait oublié de leur dire qu'une cour d'Etat n'avait pas de juridiction sur un officier fédéral. "Arc-du-Jour", qui paraît avoir été l'un de ceux impliqués dans le massacre du Lac-aux-Grenouilles, se flamba la cervelle lorsqu'il vit que le retour des sauvages en Canada était inévitable.

Une forte escorte accompagna les sauvages jusqu'à la frontière, et le surintendant général, craignant des troubles et ne voulant pas être responsable de la remise des sauvages à Lethbridge, me demanda une escorte de police pour accompagner les déportés de Coutts vers le nord. J'envoyai alors le télégramme suivant à l'inspecteur Williams, à Coutts:—"Accompagnez les sauvages ici dans le train demain. On dit qu'ils créeront probablement du désordre. Rappelez-vous que nous n'avons pas le droit d'user de violence à leur égard et que nous aurons à répondre de tout abus de pouvoir. Ne faites aucun déploiement de force, ne faites rien pour les irriter, empêchez-les de quitter le train si possible, mais soyez très prudent. Pour ces raisons, je désire que vous veniez seul."

Comme je m'y attendais, les sauvages furent très paisibles, et vers midi, le 23 juin, un train du Pacifique Canadien dans lequel se trouvaient 98 hommes, femmes et enfants, 152 chevaux et du bagage, partit pour Régina sous la surveillance du sergent Davis et de deux constables.

Les 77 sauvages qui restaient et qui désiraient se rendre aux Buttes de la Paix et aux Buttes de l'Ours, près d'Edmonton, furent conduits avec leurs 167 chevaux

vers ces endroits sous les soins du brigadier Clopp et d'un constable avec un attelage. Le brigadier et le constable les escortèrent jusqu'à Calgary et les remirent entre les mains des autorités de la division E. Les sauvages étaient enchantés d'être venus par la grande route au lieu d'avoir pris le chemin de fer, et après qu'on leur eût donné des boulons et des écrous pour réparer leurs charrettes, ils partirent contents.

Un autre train, contenant 71 sauvages, arriva du Sud à 9 heures du soir, le 25 juin. Ces sauvages possédaient 340 chevaux, qui furent inspectés à Coutts par le chirurgien vétérinaire Evans. Des constables des avant-postes menèrent les chevaux jusqu'à la Coulée de Kipp, où d'autres constables d'ici les prirent en mains. Les chevaux arrivèrent le 28. Ils avaient été très maltraités pendant qu'ils se trouvaient dans les trains, et 4 d'entre eux moururent peu de temps après être sortis des wagons.

Les sauvages éprouvèrent tout d'abord de l'inquiétude en se voyant séparés de leurs chevaux à la frontière, mais lorsqu'on leur dit que la police à cheval en avait la surveillance ils se déclarèrent parfaitement satisfaits.

Nous constatâmes que "Homme-Chanceux" et "Petit-Ours", deux des meurtriers du Lac-aux-Grenouilles, faisaient partie de cette bande, et, conformément à vos ordres, j'émis un mandat sur la dénonciation de l'inspecteur Morris et je les arrêtai sur l'accusation de meurtre.

L'identité des prévenus ayant été établie, je les envoyai à Régina par chemin de fer.

Le 27 juin, le major Sanno me télégraphia comme suit :

"On se prépare de livrer à la station de Coutts le reste des Cris à déporter en leur faisant traverser le pays par étapes. Qu'en dites-vous ?"

Le fait est que l'allocation de \$8,000 était épuisée et que tout n'était pas fini.

Je répondis que j'approuvais la chose pour plusieurs raisons. Notre gouvernement n'aurait pas plus de dépenses à faire, nous n'aurions pas plus de trouble, et j'aurais l'opportunité de dissiper certains préjugés chez les sauvages avant leur arrivée dans le pays.

Je constatai qu'on avait porté les sauvages à croire que leur déportation du Montana était due aux sollicitations du gouvernement canadien.

Je constatai aussi que la déportation *vi et armis* n'avait pas été conduite avec toute la discrétion voulue. Ainsi, au nombre des Cris réfugiés déportés avec la bande en dernier lieu mentionnée se trouvait un citoyen américain nommé Louis Thomas. Sa grand-mère était une Crise et sa mère une métisse. Il était né à Pembina, sur le territoire des Etats-Unis. Son père demeurait dans le Dakota au sud de la Montagne des Fortunes. Il dit qu'il était bien connu depuis la montagne de la Tortue jusqu'à Fort-Benton. Il avait une maison et un parc d'élevage à l'embouchure de la Mussel-Shell, sur la rive nord de la rivière Missouri, avec 100 cordes de bois prêtes à embarquer dans les bateaux faisant le service sur cette rivière. Il était à couper du bois de corde près d'une scierie dans les environs de Fort-Custer, lorsqu'il fut pris par les soldats américains et envoyé au Canada comme un Cris réfugié. Il apporta avec lui le certificat suivant :

"SUR LE TRAIN—PRÈS DE COUTTS, CANADA.

24 juin 1896.

"Le porteur, Louis Thomas, a été par erreur transporté à Coutts, Canada, avec une bande de Cris. Je suis autorisé par le major Sanno, de l'armée des Etats-Unis, à dire qu'il n'aurait pas dû être conduit en Canada, et que lui et sa famille ont la permission de retourner dans les Etats-Unis. Le major Sanno était préposé au transport des Cris.

"W. S. WOOD,

"2nd lieutenant, 10e régiment de cavalerie des Etats-Unis."

Il va sans dire qu'aussitôt ses chevaux arrivés, je donnai congé à ce nommé Thomas, après lui avoir fourni assez de provisions pour le sustenter jusqu'à la frontière, car il n'avait pas d'argent pour s'en procurer.

Il nous fallut garder ces sauvages ici pendant quelques jours pour permettre à leurs chevaux de se reposer. Le 30 juin, le brigadier Mountain, avec un constable condui-

Police à cheval du Nord-Ouest.

sant un attelage, partit avec 42 sauvages, 173 chevaux et 11 voitures pour Calgary, avec des rations pour 10 jours; et le 2 juillet, le maréchal de logis Caudle, avec un constable et un attelage, se mit en marche, avec 50 sauvages, 166 chevaux, 11 voitures et des rations pour 15 jours, vers la Coulée-des-Érables, où les autorités de la division A se chargèrent du soin des déportés.

Le 22 juillet, un lieutenant du 10^{me} régiment de cavalerie des États-Unis, avec deux sous-officiers, 10 soldats et des attelages de mulets, arriva à Coutts avec une autre bande de sauvages. Les nouveaux venus étaient presque tous à l'aise. Leurs chevaux étaient au-dessus de la moyenne, leurs voitures et leur équipement de camp étaient meilleurs, et leurs habits plus propres que quelques-uns des autres. Le chirurgien vétérinaire Evans inspecta les chevaux.

Du consentement de l'officier américain, j'expliquai aux sauvages, pendant qu'ils étaient campés à Sweet-Grass, comment il se faisait qu'ils avaient été déportés. Je leur dis que le gouvernement canadien ne désirait pas leur présence—tout au contraire; que les habitants du Montana s'étaient opposés à ce qu'ils demeurassent dans cet État, et que le gouvernement du Canada avait consenti à leur retour dans la mère-patrie, afin d'obliger le gouvernement des États-Unis. Je leur expliquai les conditions de l'amnistie et leur exposai les raisons pour lesquelles "Homme-Chanceux" et "Petit-Ours" avaient été arrêtés. Je les avertis ensuite qu'on ne leur permettrait pas de s'établir le long du réseau de chemin de fer ni d'inspecter les villes et les villages, mais qu'il leur faudrait se fixer dans quelqu'une des réserves du nord et se mettre à travailler de manière à devenir prospères et éviter au gouvernement le fardeau de leur soutien. Le lieutenant Ryan, qui était présent, me dit qu'il était très content d'avoir entendu mes remarques, vu qu'il n'avait pas bien compris la question jusque-là. Le lendemain matin, le camp fut levé et les sauvages traversèrent la frontière en colonne de route. On compta les déportés et on prit leurs noms.

Cinquante-sept sauvages, avec 143 chevaux, 12 chariots, 10 charrettes et 1 barouche, partirent, par voie de la rivière au Lait, pour Many-Berries-Creek, où le maréchal de logis Caudle et un constable les remirent entre les mains des autorités de la division A. La famille qui restait, comprenant 5 personnes, avec 5 chevaux et 21 charrettes, fut conduite par le brigadier Waller à Sainte-Marie, où le maréchal de logis Clopp l'a reçue et l'escorta jusqu'à la division E, Creek-aux-Maringouins.

Dans l'après-midi du 6 août, 3 officiers et environ 50 hommes du 10^{me} régiment de cavalerie des États-Unis arrivèrent à Sweet-Grass avec une bande de 192 sauvages très pauvrement équipés. Le temps avait été très humide, et les chemins ainsi que les emplacements des camps avaient été mauvais. Les sauvages avaient tous la bronchite ou le rhume. Ils avaient parcouru à peu près 350 milles à partir du comté de Missoula, et les ennuis qu'il avaient subis n'avaient pas tendu à les mettre de bonne humeur. Dans la soirée, le jour de leur arrivée, afin de ne pas perdre de temps, j'essayai de connaître leurs noms, etc., et de savoir où ils voulaient aller. Ils furent très impudents et intraitables, et refusèrent de répondre à nos questions. Je les prévins qu'ils n'auraient rien à manger avant d'avoir répondu, et je quittai le camp. Les officiers de la cavalerie étaient très impatients de se débarrasser des déportés; l'un d'eux était un médecin, et sa présence fut expliquée par le fait que la rougeole régnait dans le camp. M. Tennant, l'officier de quarantaine, se mit en communication avec son département, et on envoya chercher le Dr Mewburn à Lethbridge. Le chirurgien des États-Unis émit d'opinion que la maladie avait fini de se propager, mais le Dr Newburn pensa autrement, et ce qui survint par la suite prouva qu'il avait raison. Votre réponse à mon télégramme me parvint à 5 heures de l'après-midi, le 7 août, à peu près au même moment où le Dr Newburn arriva (il avait parcouru en voiture 72 milles en 10 heures), et j'informai l'officier commandant que je recevrais les sauvages aussitôt qu'il pourrait me les livrer en colonne de route. L'officier jeta un coup d'œil sur les quelques constables dispersés çà et là dans la prairie, et me demanda comment je m'y prendrais pour venir à bout des sauvages. Je lui assurai qu'il n'avait pas besoin d'être inquiet à ce sujet. À 7 heures du soir, les déportés se trouvaient entre mes mains. Il y avait 450 chevaux avec cette bande et ils furent inspectés par le chirurgien vétérinaire Evans. Un cheval

qui avait une tumeur du nez fut abattu par l'escorte américaine du consentement du propriétaire. La première nuit nous fîmes camper les sauvages sur la rivière Rouge, à environ 3 milles de la frontière, et le lendemain nous les conduisîmes à une distance d'à peu près 3 milles jusqu'à un endroit sur la rivière au Lait dans les limites du terrain de la quarantaine du bétail. Là nous isolâmes les tentes infectées et toute la bande resta en quarantaine jusqu'au 3 septembre. Le brigadier Bullough, intendant d'hôpital, se rendit au camp avec une provision d'huile de foie de morue, etc., etc., pour soigner les malades; à mesure que les sauvages recouvraient la santé, la bonne humeur leur revenait. Les rations des sauvages, y compris du bœuf frais, furent envoyées d'ici 3 fois par semaine, et le camp fut régulièrement approvisionné de bois à brûler. Cinq nouveaux cas de rougeole se déclarèrent, mais il n'y eut pas de mortalité.

Parmi ces pauvres êtres il y en avait dont le sort était vraiment triste. Une femme, veuve depuis deux ans, avec deux enfants, déclara qu'elle avait avant sa déportation un petit établissement dans le Montana et qu'elle gagnait sa vie. Tout à coup des soldats se présentèrent et la forcèrent de laisser derrière elle tout ce qu'elle possédait.

Un métis anglais du nom d'Isbister, de Calgary, était allé visité quelqu'un dans le Montana, et lui aussi fut obligé de déguerpir. Il était sans ressources et je dus lui venir en aide. Un vieux métis français et sa femme, qui avaient pris une terre là-bas, me dirent qu'on ne leur avait pas permis d'emmener leurs chevaux et leurs effets. Ils me demandèrent de leur donner une tente pour qu'ils pussent s'abriter. Nous avions peu de temps avant condamné trois vieilles tentes; je télégraphiai qu'on me les envoyât. Ces gens ajoutèrent que l'officier qui leur avait enjoint de partir leur avait dit que c'étaient eux et non pas leurs chevaux et leurs biens que les autorités canadiennes voulaient. J'avais eu le soin avant l'arrivée des sauvages d'exposer à ceux-ci la situation sous son vrai jour. Je demandai à la vieille métisse si elle avait remarqué que l'officier américain était présent et qu'il avait eu toute la latitude voulue pour me contredire. Les deux vieillards penchèrent la tête et leurs yeux s'animent: ils n'avaient pas songé à cela. Je dis à l'officier que si ces métris refusaient de me suivre je ne pourrais pas les y contraindre; mais comme ils comptaient sur moi pour se nourrir et s'abriter, je leur conseillai de se rendre à Régina et d'aller voir le commissaire des sauvages.

Une métisse, qui avait un petit garçon de paternité chinoise bien marquée et qui avait récemment épousé un sauvage, fut beaucoup dégoûtée parce que je ne pouvais pas lui accorder un bill de divorce, et un vieux sauvage très réfractaire, qui nous donna du fil à retordre jusqu'au dernier moment, me déclara qu'il exigerait du gouvernement \$10 par jour pour tout le temps qu'il serait détenu en quarantaine. Je lui répondis poliment que j'espérais qu'il réussirait à se faire payer cela.

Le 3 septembre, le camp fut déclaré exempt d'infection. Soixante-onze sauvages, avec 125 chevaux et 11 voitures, furent dirigés par le brigadier Walker et 2 constables vers Sainte-Marie, où le maréchal de logis Higginbotham reçut les déportés et les livra à Calgary. Ce voyage couvrit un parcours de 210 milles.

Le maréchal de logis Caudle, avec deux constables et un chariot, escorta les 120 sauvages qui restaient, avec leurs 308 chevaux et leurs 25 voitures, jusqu'à Coulée-des-Érables, distance de 151 milles.

Une fois le camp levé, l'interprète Hourie repartit pour Régina. Du commencement à la fin l'interprète nous rendit des services très précieux. Il n'est plus jeune, mais il déploya une énergie vraiment admirable. C'est surtout dû à son tact et à sa connaissance du caractère des sauvages si nous n'avons pas eu plus de difficultés. Lui et le maréchal de logis Higginbotham ont eu une tâche très ennuyeuse à accomplir lorsqu'il s'est agi pour eux d'obtenir et d'enregistrer les noms des sauvages, etc., et tout a été bien fait.

Nous avons reçu en tout 531 Cris réfugiés et 1 Cri sorti du pénitencier de Deer Lodge, qui voulait se rendre dans le nord et qui fut envoyé au camp de quarantaine. Total, 532.

Sur ce nombre de sauvages nous en avons distribué 520. "Homme-Chanceux" et "Petit-Ours" furent arrêtés pour meurtre. "Ca-qua-ta-ca-mick" fut arrêté pour vol de chevaux. Deux métris américains furent renvoyés aux États-Unis. Deux

Police à cheval du Nord Ouest.

sauvages avec 4 chevaux désertèrent le camp du brigadier Waller pendant qu'on faisait route pour Sainte-Marie, et 5 sauvages avec 4 chevaux s'échappèrent pendant que le maréchal de logis Caudle dirigeait la marche vers la Coulée-des-Érables après la levée du camp de quarantaine. Total, 532.

Sur les 1,301 poneys emmenés dans le pays, nous ne pouvons rendre compte que de 1,247, plus 8 qu'on a admis avoir été enlevés par les déserteurs et 4 qui sont morts. Cela laisse un déficit de 42—mais comme les sauvages ont fait paître eux-mêmes leurs chevaux, et que tous ont admis avoir reçu le nombre complet de leurs bêtes lors de la distribution, nous ne sommes pas responsables de la chose. Il est probable que les chevaux qui manquaient ont été perdus dans les pâturages, ou bien qu'ils ont été prêtés ou donnés aux déserteurs; s'ils avaient été volés on se serait plaint.

CRIMINALITÉ.

Voici la liste des crimes qui ont été dénoncés dans la circonscription pendant l'année:—

Crimes.	Condamnations.	Acquittements.	Refus de poursuivre	Procès non encore subi.	Dont il n'a pas été rendu compte.	Total.
Offenses contre la personne.....	5					5
Méfait.....				1		1
Vol.....	3	4		1	1	9
Infractions à l'Acte des sauvages.....	2					2
Infractions à l'Acte conc. les spiritueux.....	2					2
Divers.....	24	2	1			27
Aliénation mentale.....	2					2

Chevaux.	Total.	Recouvrés	Non retrouvé.
Chevaux signalés comme volés.....	2	2	
do égarés ou perdus.....	4	3	1

Le premier item comprend une poursuite contre un mineur italien qui fut accusé d'avoir blessé un individu et qui fut puni par six mois d'emprisonnement avec travaux forcés.

Quant au cas de méfait, il s'agit d'un nommé William Morgan, accusé d'avoir tué un veau appartenant à un colon établi sur la rivière au Lait. Le procès dans cette affaire fut ajourné, à la dernière session de la cour suprême, au mois de janvier. Le même individu devra aussi subir son procès sur l'accusation d'avoir volé un taureau appartenant à la Compagnie de bétail de Burton et Saint-Louis. Comme ces procès sont encore *sub judice*, c'est tout ce que j'en dirai pour le moment, mais il n'y a pas de doute que la preuve qui sera faite sera extrêmement intéressante pour les propriétaires de bétail.

La loi au sujet des marques laisse à désirer, comme vous allez le voir.

Le 11 juillet, un homme du nom de John Matchett fut arrêté pour vol de bétail. Les témoignages rendus en ma présence à l'enquête préliminaire démontrèrent qu'une vache et un veau appartenant au parc d'élevage (*ranch*) de Wolroad, étaient à paître dans le Trou-du-Pot (*Pot Hole*) avec d'autres bestiaux. La vache était marquée W. R. et le veau n'était pas marqué du tout. Dans le même troupeau se trouvait une vache marquée X, qui n'avait pas de veau et qui appartenait à M. Parker. Matchett et un garçon travaillaient pour M. Parker, et Matchett exprima des doutes sur la question de savoir à quelle vache appartenait le veau non marqué. Afin de dissiper ses doutes Matchett dit au garçon qu'il serait à propos de tenir le veau à l'écart pendant quelques instants et de lui rendre ensuite sa liberté pour voir vers quelle vache il se dirigerait. C'est ce que l'on fit, le garçon étant chargé de

maintenir la tête du veau en bas pendant l'opération. Sur ces entrefaites, Matchett mit la marque 77 sur le veau, en lui enlevant le poil avec un couteau. Lorsque le veau fut remis en liberté il courut auprès de la vache marquée W. R. Le n° 77 était la marque de Matchett. La poursuite dans cette cause fut abandonnée par suite de l'absence d'un amendement au code criminel portant qu'une marque est une preuve *primâ facie* de propriété, suivant la décision rendue dans une cause où une question semblable avait été soulevée.

Les crimes inscrits sous les autres titres n'exigent pas de mention spéciale, si ce n'est qu'il y a deux cas d'avoir apporté au Canada des objets que l'importateur avait volés au Montana. Dans un de ces cas le propriétaire des objets volés était lui-même en prison au pénitencier de Deer-Lodge, et sa femme, après nous avoir prié d'attrapper le voleur, refusa de poursuivre. Les articles volés étaient un cheval et une selle, et le voleur fut appréhendé par l'inspecteur Jarvis dans le district de Mcleod, à travers lequel il (le voleur) amenait sa proie vers le nord. Dans l'autre cas, le prisonnier fut arrêté par le détachement Coutts à la traverse de la rivière au Lait, et s'étant reconnu coupable, il fut condamné à 3 mois de prison avec travail forcé.

Les deux aliénés venaient des Etats-Unis. Le premier, nommé Abraham Shattock, fut rapporté par le contremaître cantonnier au Lac-aux-Herbes, sur le chemin de fer Dunmore, et fut trouvé dans un fossé le 4 décembre 1895, sans aucun moyen de subsistance et sans protection contre les intempéries. Il fut amené ici à moitié mort de faim, et avec des soins et de bons traitements sa santé s'améliora tellement qu'il n'était plus assez mal pour être envoyé dans un asile, mais en même temps il n'était pas en état d'être laissé en liberté. Il a dit qu'il venait de l'Etat de l'Indiana, et j'écrivis à plusieurs personnes dont il avait mentionné le nom, et au chef de police d'Indianapolis, mais aucune de ces personnes ne répondit à mes lettres, et ce vieillard est encore ici. Il peut faire un peu d'ouvrage et est tout à fait inoffensif. Le don d'une palette de tabac à chiquer de temps à autre le rend parfaitement heureux.

Le 2 juillet un individu nommé Willie St. Aubyn Burdett fut amené ici par le train des Grandes-Chutes. Le chef de police de cet endroit avait payé son passage et l'avait mis à bord du train. Il avait demeuré près d'Edmonton pendant quelque temps, avait été abandonné par ses amis, et s'était rendu au Montana, où il fut remarqué par la police et renvoyé ici comme aliéné. Il fut envoyé à l'asile de Brandon.

Je fis savoir au chef de police des Grandes-Chutes que nous n'agissions pas tout à fait de cette manière sous le drapeau anglais, et lui citai comme exemple le cas de Shattock. Il m'invita à le renvoyer aux Grandes-Chutes, et que ses compatriotes en prendraient soin. Cela se peut, mais ses propres parents ne veulent pas répondre aux lettres écrites à son sujet.

SAUVAGES.

Les sauvages n'ont donné aucun trouble cette année, et ils ne viennent plus ici autant que d'ordinaire, parce que nous insistons qu'ils aient un laisser-passer de la part de leur agent.

POSTES DÉTACHÉS ET PATROUILLES.

Le nombre des sous-officiers et des hommes envoyés aux postes détachés pendant l'été a été comme suit :—

	Officiers.	Sous-officiers.	Constables	Constables spéciaux.	Chevaux.
Coteau-de-la-Rivière-au-Lait		1	3		7
Coutts	1	1	4		9
Pierre-Ecrite		1	5		10
Pendant-d'Oreille		1	3		8
Sainte-Marie		1	2		7
Petite-Rivière-à-l'Arc			1		1
Camp de la quarantaine		2	2		3
Battue		1			1

Police à cheval du Nord-Ouest.

Les bâtiments aux postes détachés sont tous en bon état. On a trouvé que les soles de la maison à Pierre-Ecrite étaient très pourries, et le brigadier Dickson et les hommes de son détachement les enlevèrent et les remplacèrent par une fondation en grès. Cette amélioration et un nouveau plancher de cuisine dans le même bâtiment forment la somme des réparations à la Rivière-au-Lait.

A Sainte-Marie, une petite chambre fut bâtie sur la vieille maison de pièces pour l'usage du maréchal de logis et l'on a construit une excellente écurie pouvant loger huit chevaux. Cet ouvrage a été fait par le maréchal de logis Davis, et le coût de l'écurie et de la chambre s'est élevé à \$176.28.

Ayant obtenu une quantité suffisante de poteaux, des vieux poteaux de télégraphe, entre ici et Kipp, nous compléterons, lorsque nous recevrons le fil métallique nécessaire (dont l'achat a été autorisé), le clôturage d'un pâturage à Sainte-Marie, qui sera un grand avantage pour le troupeau. 2,300 verges de clôtures entoureront notre terrain riverain de l'eau à l'eau, y compris les deux gués.

Comme d'ordinaire, le foin pour tous les postes détachés a été fourni à l'entreprise à raison de \$8 la tonne, soit 25 tonnes à chaque endroit, au Coteau-de-la-Rivière-au-Lait, à Coutts et à Pendant-d'Oreille, et 50 tonnes à Pierre-Ecrite, à raison de \$8.70 la tonne, tandis qu'à Sainte-Marie le contrat a été donné à raison de \$8.40 pour 20 tonnes.

L'effectif de la division ne permet de ne laisser qu'un seul constable à la Petite-Rivière-à-l'Arc, et je serai peut-être forcé de le rappeler plus tard.

AIDE PRÊTÉE AU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE.

Aucun bétail n'a été mis en quarantaine à Coutts cette année, et l'herbe sur le terrain de la quarantaine a été meilleure que je l'aie jamais vue. On attribue cela à l'action de deux sociétés américaines, Flowerree et C^o, et Conrad Kohrs et C^o. Cette dernière est ordinairement appelée "the D-S outfit", la marque D-S étant une abréviation des lettres D. H. S. M. Con. Kohrs est le pionnier des éleveurs du Montana. Chacune de ces raisons sociales a fourni un gardien à cheval, dont l'un a établi son quartier général à Coutts et l'autre à Pierre-Ecrite. Le terrain de la quarantaine se trouve situé entre ces deux endroits, et ces hommes étaient spécialement chargés d'empêcher le bétail américain d'y pénétrer. Je dois dire qu'ils ont parfaitement rempli leurs fonctions. Lorsque le terrain de la quarantaine ne réclamait pas leur attention, ils employaient leur temps à reconduire le bétail américain de l'autre côté de la frontière à ces deux endroits. Ces hommes vivaient avec nos détachements, et comme contribution aux frais de pension leurs employeurs les autorisaient à abattre un certain nombre de têtes de bétail. Cet arrangement a très bien fonctionné, et l'ouvrage a été fait pour le Canada sans coûter un sou au pays. En mai dernier, un grand nombre de têtes de bétail américain furent jetées sur le coteau de la rivière au Lait, et leur nombre paraissait augmenter, lorsque au mois d'août les rapports constatèrent qu'il y avait plus de 10 000 têtes sur la rivière au Lait entre Pierre-Ecrite et Pendant-d'Oreille. Les deux gardiens à cheval ne pouvaient lutter contre un tel nombre, bien qu'ils eussent à les tenir éloignés du terrain de la quarantaine. Pour faire face à cette difficulté, avant que le bétail ne se répandît dans toute la contrée, j'envoyai le sergent Davis organiser une petite battue par la police. Il avait ordre de prendre un constable à cheval dans chacun des quatre détachements ainsi qu'un conducteur d'attelage à 4 chevaux, et un équipement de camp, et de repousser graduellement le bétail vers le bas de la rivière, tout en ménageant autant que possible ses propres chevaux. Le but définitif à atteindre était de conduire le bétail, si c'était possible, jusqu'à Kennedy's-Crossing, où la rivière au Lait traverse la frontière, et de le chasser dans le Montana. A partir de cet endroit la rivière au Lait suit son cours vers le sud et l'est, et j'espérais que le bétail continuerait de la suivre.

Un des plus grands propriétaires de ces animaux errants était la *Benton and St. Louis Cattle Co.*, dont la marque a la forme d'un cercle, et elle n'employait pas de gardien à cheval de notre côté, ce qui ennuyait passablement les autres raisons sociales, parce qu'elles faisaient plus que leur part d'ouvrage. Le maréchal des logis d'état-major Davis et ses hommes ont réuni en premier lieu environ 3,000 têtes de

bétail et les ont conduites sur une distance d'environ 50 milles vers le bas de la rivière jusqu'à Kennedy's-Crossing. Le bétail était si agité qu'il a eu beaucoup de difficulté à les tenir ensemble, et il lui fallut avec ses hommes les réunir en troupeau la nuit, et les conduire le jour. C'était évidemment une tâche très ardue pour les chevaux et pour eux-mêmes, mais il atteignit son but et revint à Pierre-Ecrite après une expédition de 8 jours en tout.

Je rencontrai le détachement à Pierre-Ecrite, et de bonne heure dans la matinée du 5 septembre nous partîmes pour faire une seconde battue. Je demandai aux deux gardiens à cheval de nous accompagner, et de laisser le terrain de la quarantaine se garder lui-même pendant quelque temps.

A moins de 10 milles de la rivière nous réunîmes entre 5,000 à 6,000 têtes et nous campâmes pour la nuit à un endroit situé à environ 20 milles de Pierre-Ecrite, y arrivant vers 5.30 heures du soir. Après avoir abreuvé le bétail nous le conduisîmes jusqu'au plateau nord et nous essayâmes de les parquer, mais il était très agité, et ne voulait pas se laisser tromper. Le maréchal de logis Caudle et son détachement de réfugiés Cris étaient campés près de là, et j'avais envoyé 4 sauvages pour garder le troupeau pendant la nuit. Ils s'acquittèrent fidèlement de leur charge, mais nous fûmes tenus occupés toute la nuit, le maréchal de logis d'état-major Davis et moi, 4 constables, 2 cavaliers, et 4 sauvages, à empêcher le bétail de s'échapper. Cela nous a tenu occupés jusqu'à 9 heures du soir. Aucun de nous n'avait mangé depuis le midi, et nos chevaux étaient bien fatigués. Je partis donc avec le maréchal de logis d'état-major Davis et j'engageai 4 autres sauvages pour nous aider. Après quelques hésitations ils acceptèrent, et notre détachement rentra au camp pour souper entre 10.30 et 11.30 du soir.

Pour le bénéfice de ceux qui ne l'ont pas essayé, je peux dire que conduire du bétail rebelle sur un cheval fatigué est très peu agréable.

Après déjeuner, à 4.30 heures du matin, le 6 septembre, nous avons relevé les sauvages, qui avaient gardé le troupeau réuni aussi bien qu'on pouvait l'espérer, et nous continuâmes notre route vers l'est. Après un certain temps nous nous aperçûmes qu'un certain nombre de vaches ayant de jeunes veaux ne pouvaient pas suivre le reste, et nous en laissâmes de 500 à 600 en arrière. Je quittai alors le détachement et retournai aux casernes. Le maréchal de logis d'état-major Davis compléta cependant son ouvrage et chassa le troupeau au Montana à Kennedy's-Crossing. Selon nos calculs cela laissa environ 2,000 têtes de bétail dans le pays, et ce bétail a été ramené par des détachements de rabatteurs américains avec lesquels nous nous sommes mis en rapports.

Un grand nombre de ces mêmes animaux sont revenus depuis, cependant, et finalement le contremaître de la Flowerree Co., trouvant qu'il ne recevait pas une aide suffisante de la part des autres propriétaires, sépara ses propres bêtes à cornes des autres et les conduisit sur un autre coteau. Il a aussi rappelé son gardien à cheval de Coutts.

Je devrais dire que j'ai maintenant engagé deux hommes nommés par le contremaître du ranche du Dr McEachran, pour parcourir la frontière à cheval, tel qu'autorisé par le ministre de l'agriculture. J'ai été informé par une autorité que je crois digne de foi, que le gouvernement des Etats-Unis avait décidé il y a quelques temps qu'il n'était pas nécessaire que le bétail américain qui s'égarait sur le territoire canadien fasse une quarantaine à leur retour au pays. Cela signifie virtuellement que les propriétaires américains peuvent engraisser leur bœufs sur le territoire canadien, sans frais, et avoir accès au marché de Chicago à des conditions qui sont refusées à leurs voisins du Canada.

On me permettra peut-être de mentionner les exceptionnellement bons services rendus par les hommes du détachement du maréchal de logis d'état-major Davis, savoir : les constables Randle, Whittaker, Ashley, Thorn et Alexander, le charretier. Le maréchal de logis d'état-major Davis fait les plus grands éloges de la manière énergique et joyeuse avec laquelle ils ont rempli leurs fonctions. Je doute que l'on trouve dans l'histoire de l'élevage un cas où un si grand nombre d'animaux ait jamais été contrôlé par si peu d'hommes avec si peu de chevaux.

Police à cheval du Nord-Ouest.

FEUX DE PRAIRIES.

Ce district a été remarquablement exempt de feux de prairies cette année.

On vit de la fumée dans la direction de Pot-Hole le 1^{er} août, à environ 15 milles de distance, et le maréchal de logis Higinbotham et quatre constables furent envoyés d'ici. En arrivant ils trouvèrent un constable du détachement de Sainte-Marie qui y travaillait, et en très peu de temps le feu fut éteint, après avoir brûlé environ 6 milles carrés. Il origina apparemment d'un feu de camp, mais nous n'avons pu découvrir qui l'avait laissé se propager.

DISCIPLINE, CONDUITE, ETC.

La division comptait très peu d'hommes, et a fait une somme d'ouvrage considérable sans se plaindre. A l'époque où nous avions un si grand nombre d'hommes employés auprès des Cris, les hommes qui restaient aux casernes ont dû faire beaucoup d'ouvrage supplémentaire. Il ne serait peut-être pas inconvenant de ma part de dire qu'un effectif de 80 hommes de tout rang n'est pas du tout trop nombreux pour le service de cette division. Le service de piquet ou de garde de nuit démontre la nécessité d'avoir plus d'hommes que nous n'en avons aujourd'hui. Ainsi, depuis le mois de juin dernier, nous n'avons pu mettre que deux hommes et un sous-officier pour le service de nuit. Ce dernier ne peut fermer l'œil de la nuit. Les deux constables se partagent la nuit. Durant les mois d'hiver la garde entre en faction à 6:30 heures du soir et n'est relevée qu'au réveil, à 6:30 heures le lendemain matin. Une faction de six heures, qu'elle soit faite à dose homéopathique ou non, est trop longue lorsque le thermomètre varie de zéro à 40 degrés au-dessous de zéro, comme nous l'avons eu durant le mois dernier. L'homme qui sort de faction peut à peine dormir. Le sous-officier est fréquemment appelé ailleurs, et le constable qui reste doit prendre charge du corps de garde et des prisonniers, et se tenir éveillé jusqu'à ce que le sous-officier revienne. Le tour de garde revient à peu près toutes les 7 ou 8 nuits, et pour fournir les deux hommes nécessaires, tout homme employé dans les casernes, y compris mon commis de bureau régimentaire, est obligé de prendre son tour. Ces hommes, naturellement, ne sont pas disponibles pour le service le lendemain avant l'heure de l'appel du midi pour le service de l'écurie, et cela seul cause très souvent de grands inconvénients, pour ne pas mentionner le fait qu'une routine comme celle-là a une tendance à faire que les hommes hésitent à remplir un service spécial et nécessaire.

Il devrait y avoir au moins 3 hommes dans la contrée d'élevage de la rivière à l'Arc, où il n'y en a qu'un seul maintenant, et un détachement composé d'un sous-officier et de 3 hommes devrait être stationné dans la contrée de Pot-Hole, où il n'y en a pas aujourd'hui.

Le département du maréchal de logis a été surchargé d'ouvrage durant l'été, et le sergent d'état-major Belcher mérite de grands éloges pour la manière dont il a tenu à jour les nombreuses fonctions de bureau et autres qu'il avait à remplir.

INSTRUCTION MILITAIRE, TIR À LA CIBLE, ETC.

Chaque membre de la division, excepté moi, a passé un cours ordinaire de tir à la carabine, durant l'automne. J'étais trop occupé ailleurs. Le tir était meilleur que l'an dernier, et les hommes y prennent plus d'intérêt. Le peu d'exercice à la cible que j'ai eu en m'amusant m'a permis de découvrir que ma carabine, à 400 verges, a besoin de deux épaisseurs d'allumettes sous la mire pour l'ajuster sur le cercle central.

PHYSIQUE ET SANTÉ.

Il y a eu très peu de maladie, et l'hôpital a été pendant de longues périodes inoccupé.

Le constable Wilson a été malade pendant 65 jours à la suite de l'amputation d'un orteil de chaque pied.

Le constable Evans, à Pierre-Ecrite, s'est fait prendre le doigt médium dans le double d'une corde attachée à un veau, et la phalange unguifère a été presque arrachée. Il a passé 41 jours à l'hôpital.

Le maréchal de logis Brymner est arrivé le 12 novembre, de Coutts, avec une glande dans l'aîne qui le faisait souffrir, et on la lui enleva. Il est encore à l'hôpital. En tout 31 malades ont passé 248 jours à l'hôpital.

RECRUTEMENT, ETC.

Un caporal, 3 constables et 4 constables spéciaux ont été licenciés, et 3 constables se sont dégagés à prix d'argent.

Un sergent, 2 caporaux et 6 constables se sont rengagés pour un nouveau terme de 3 ans.

EXPULSIONS.

Un constable a été expulsé.

DÉSERTIONS.

Le constable Tryhaft, qui avait obtenu la permission de se rendre à New-York, n'est pas revenu à l'expiration de sa permission. Les constables Murray et Gordon ont déserté de Lethbridge, les femmes et le whisky en étant la cause, et le constable Frizzell déserta d'ici et peu de temps après s'est constitué prisonnier à Régina.

CHEVAUX.

Nos chevaux comme d'habitude ont fait beaucoup d'ouvrage cette année, et nous n'avons eu aucune perte. Deux chevaux qui étaient complètement fourbus ont été réformés et l'on a eu l'autorisation de les vendre. La mise à prix de l'un d'eux était \$10, et l'autre devra être vendu pour la somme qu'on pourra obtenir. Ils paraissent très bien, mais les affréteurs et les gens des alentours ont plus de chevaux qu'il ne leur en faut, et l'on n'a eu aucune occasion d'en disposer.

Les 10 chevaux de remonte qu'on a acheté ont fait un remarquablement bon service.

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

Nos selles et harnais subissent des réparations considérables qui leur permettront de durer encore un an, mais il est probable qu'il nous faudra au moins un harnais neuf à 4 chevaux.

FOURRAGE.

Notre avoine pour l'année courante, fournie par un entrepreneur de Régina, nous coûte 35½ cents le boisseau, le prix le plus bas qui ait jamais été coté ici.

Le prix d'entreprise pour le foin est de \$10.45 la tonne.

VOITURES.

De nos 12 grosses voitures, nous n'en avons que 5 propres au roulage, et il nous faudra pour l'an prochain deux chariots Schuttler. Sur nos deux planches (*buckboards*) doubles deux seulement sont réellement en état de service, et nous devrions avoir au moins une nouvelle planche double, et une nouvelle planche (*buckboard*) simple.

INSPECTION.

Vous avez vous-même inspecté le poste deux fois durant l'année, et le sous-commissaire une fois.

Police à cheval du Nord-Ouest.

CASERNEMENTS.

La subvention accordée pour réparer les casernements a été reçue trop tard pour nous permettre de faire grand'chose avant l'hiver. Le pan nord-est du magasin d'habillement, de la pension des sous-officiers et du bureau de la division a été lambrissé à neuf. Le reste de la bâtisse sera séparé de la même manière au printemps, et au logement n° 2 des officiers on remplacera le vieux lambrissage à déclin par un lambrissage neuf. Après quoi, les bâtiments qui en auront besoin recevront une couche de peinture.

Le bureau du maréchal des logis chef a reçu un nouveau plancher et le crépi a été refait à neuf au prix de \$26.12.

Notre compte de lumière électrique pour cette année se monte à \$471.41, y compris la location des compteurs et des lampes.

Dans la nuit du 16 août nous avons eu une tempête de tonnerre qui a tout dérangé le système, et les casernements ont été privés de lumière le 16 et le 17.

ÉLEVAGE.

Le bétail dans ce district a très bien passé l'hiver dernier, et il y a eu un bon nombre de veaux. La perspective pour l'hiver qui approche est loin d'être brillante.

On a expédié d'ici en Angleterre 5,287 têtes de bétail, et à ce propos il y a une chose qui mérite qu'on s'en occupe.

Le 16 octobre une consignment de bétail fut expédiée en Angleterre, et le lendemain, pendant que le train roulait vers Winnipeg, on me fit rapport qu'un bœuf appartenant à un éleveur du Montana avait été compris dans l'expédition. Il n'était pas possible de s'assurer qui était responsable de la vente de cet animal, et l'acheteur local remboursa la valeur au propriétaire et paya les droits, mais il reste le fait qu'à raison de la présence de ce bœuf américain la consignment tout entière était exposée à être saisie par le département des douanes. Ce n'est nullement le seul cas qui se soit présenté, mais personne n'est chargé de voir à cela. La nomination d'un inspecteur de bétail par le gouvernement est très urgente, et j'ai entendu des éleveurs dire qu'ils paieraient volontiers une taxe, disons de 25 cents par tête de bétail exporté, afin de se garantir de toute perte de cette manière. L'argent ainsi prélevé paierait les appointements d'un homme capable. Cet homme aurait nécessairement quelque autorité et pourrait défendre le système d'embarquement de nuit qui existe aujourd'hui. La pratique de conduire le bétail aux parcs à la tombée de la nuit et de l'embarquer dans les wagons alors qu'il est impossible de voir leurs marques est contraire aux intérêts de tous les éleveurs du pays, et devrait être discontinuée. Si les autorités du chemin de fer observaient la règle de ne recevoir d'animaux que le jour, la difficulté serait surmontée.

Comme la chose se pratique aujourd'hui nous avons eu des difficultés considérables nous-mêmes concernant l'enregistrement des marques des chevaux, qu'il est de notre devoir de lire avant leur expédition dans l'est.

Deux cent quatre-vingt-dix-huit chevaux ont été expédiés dans l'est, surtout au Manitoba.

AGRICULTURE.

L'insuccès des récoltes a été occasionné par le manque d'eau en temps utile. Nous avons eu quelques bonnes pluies avantageuses au printemps, et les récoltes promettaient un rendement extraordinairement bon. Une longue période de sécheresse, cependant, accompagnée de vents chauds, a séché le sol et a tout brûlé.

CANTINE.

La cantine est toujours dans un état florissant. L'été dernier nous avons acheté, sur les profits de cette cantine, un très bon piano Knabe de seconde main, au prix de \$250, pour la salle de récréation.

On trouvera ci-joint un état des affaires criminelles instruites et jugées dans cette circonscription, ainsi qu'un relevé des distances parcourues par les chevaux de la division, une situation de distribution de l'effectif pour l'été, un tableau des distances dans les limites de la circonscription, et les rapports du médecin et du vétérinaire.

J'inclus aussi une carte de la circonscription.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. BURTON DEANE,
Surintendant, commandant la division K.

EFFECTIF et distribution de la division K durant l'été de 1896.

Stations.	Surintendant.	Inspecteurs.	Maréchaux des logis d'état-major.	Maréchaux de logis.	Brigadiers.	Constables.	Eclaireurs et constables spéciaux.	Total.	Chevaux.	Poneys.	Total.	Observations.
Lethbridge..	1	1	3	2	1	22	5	35	26	26	
Coteau-de-la-Riv.-au-Lait..	1	3	4	7	7	
Coults	1	1	5	7	9	9	
Pierre-Ecrite.....	1	5	6	9	1	10	
Pendant-d'Oreille.....	1	3	4	7	1	8	
Ste. Marie	2	2	4	1	5	
Petite-Riv.-à-l'Arc.....	1	1	1	1	
Service de ville.....	1	1	
Sur ordre.....	1	1	2	5	5	Employés chez les sauv.
do	1	2	3	3	do do
do	1	1	2	3	3	do do
En pâturage.....	10	10	
Perdu en 1895.....	1	1	

LETHBRIDGE, 30 novembre 1896.

R. BURTON DEANE,
Surintendant commandant.

Police à cheval du Nord-Ouest.

ANNEXE D.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT A. H. GRIESBACK, COMMANDANT LA DIVISION G, 1896.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST, DIVISION G,
FORT-SASKATCHEWAN, 1^{er} décembre 1896.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel de la division G et de la circonscription que je commande, pour l'exercice clos le 30 novembre 1896.

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA CIRCONSCRIPTION.

A tout prendre, la circonscription a été dans un état assez prospère. Les récoltes ont été bonnes dans la majeure partie de la circonscription. Il y a eu augmentation sensible dans le rendement du blé, grâce, je n'en doute pas, au changement de semence. J'ai vu un bon nombre d'échantillons de blé récolté de la semence distribuée aux colons par le gouvernement le printemps dernier, et je n'ai jamais vu une meilleure qualité de grain, en moyenne.

Les récoltes ayant manqué l'an dernier dans certaines parties de la circonscription, il a fallu distribuer durant l'hiver et le printemps, des secours sous forme de grain de semence, de farine, de vêtements, de provisions, de médicaments, etc.

On a distribué en tout 7,815 boisseaux de blé, 20,165 boisseaux d'avoine, 7,617 boisseaux d'orge, 140 boisseaux de pommes de terre, et de la farine pour une valeur de \$2,500, du bœuf pour une valeur de \$100, des vêtements, des chaussures, etc., représentant une valeur de \$200, et une certaine quantité de médicaments. Deux cents repas furent aussi donnés à des personnes qui se sont adressées aux casernements.

MM. Carstens, Sherwood et Alexander, du département de l'intérieur, m'ont très bien aidé pour cette distribution.

Il est resté un excédent de grain de semence après que la distribution a été faite, due, en premier lieu, à ce que les colons ne sont pas venus chercher le grain demandé, et qui avait été commandé; en second lieu, parce qu'ils avaient trouvé qu'ils en avaient commandé une trop grande quantité, et en troisième lieu parce que des colons ont quitté le pays entre l'époque où le grain a été commandé et celle de la distribution.

Je recommanderais que dans le cas où le gouvernement serait obligé à l'avenir de venir en aide aux colons sous forme de grain de semence, il exige du colon une garantie quelconque qu'il prendra la quantité de grain inscrite en regard de son nom. J'ai disposé de l'excédent comme suit: avoine, 2,832 boisseaux pris par la police à cheval du Nord-Ouest, ici, 1,400 boisseaux expédiés à la police à cheval du Nord-Ouest à Calgary. Orge, 2,691 boisseaux vendus à la *Brackman and Ker Milling Co.*, 771 boisseaux furent envoyés à la police à cheval du Nord-Ouest à Prince-Albert. Blé, 1,453 boisseaux vendus à la *Edmonton Milling Co.*

Environ 15,000 boisseaux d'avoine, 100 boisseaux de blé, 2 000 boisseaux d'orge et 140 boisseaux de pommes de terre, ont été achetés dans la localité, le reste du grain a été expédié du Manitoba. Cinq cent cinq boisseaux d'avoine ont aussi été expédiés d'Edmonton à Olds pour être distribués.

Le grain de semence, surtout le blé, a donné entière satisfaction partout.

Je ne crois pas que nous soyons obligés de donner autant de secours à l'avenir sous forme de grain de semence et de provisions, mais je suis d'opinion qu'il faudra aider quelques familles russes et galiciennes qui sont arrivées tard ici, et j'ai intention, sauf votre approbation, de leur faire gagner les secours que nous leur donnerons, en leur faisant couper des broussailles, du bois, etc., et en agissant ainsi je crois que

certaines personnes qui demanderaient sans doute des secours si elles croyaient que nous leur en donnerions pour rien, seront empêchées d'en demander.

Les meuniers de cette circonscription paient 65 cents pour le blé, et 23 cents pour la mouture de l'avoine. Les marchands paient 16 cents en argent et 18 cents en marchandises pour l'avoine.

Les pommes de terre se sont vendues aussi bas que 12½ cents le boisseau, et d'excellente quantité tout de même; les autres légumes se vendent également à bas prix.

Les cultivateurs paraissent tous satisfaits des récoltes de l'année, et s'ils obtiennent de meilleurs prix au printemps pour leur avoine et leurs pommes de terre, ils devraient se trouver dans une condition prospère.

Dans le cours de l'été dernier, les opérations minières sur la rivière Saskatchewan se sont faites sur une plus grande échelle que jamais. Les machines nécessaires pour exploiter et développer une mine ont été expédiées dans le haut de la rivière à un endroit en amont du camp Goose, à 80 milles environ d'Edmonton. M. le juge Rouleau, qui paraît être à la tête de cette entreprise, a fait plusieurs voyages à la mine, et paraît convaincu que le succès a couronné ses efforts. Il est assez difficile d'estimer la quantité d'or tirée de cette partie de la Saskatchewan qui coule à travers cette circonscription, parce qu'un grand nombre de mineurs viennent d'endroits situés dans le bas de la rivière en dehors de la circonscription, et à la fin de la saison ils retournent à leurs foyers, emportant dans leurs poches le résultat de leur travail de l'été, et par conséquent on ne peut arriver à connaître le montant d'or qu'ils ont extrait; il y a aussi un certain montant d'or qui est miné et expédié en dehors du pays, et qui ne passe pas par les mains des marchands ou des banques.

Les banques d'Edmonton ont acheté, durant la saison, de l'or représentant une valeur de \$43,500. Sur cette somme, \$40,000 ont été extraites des "Grizzlys", \$15,000 par des dragues à vapeur, dont deux ont travaillé pendant peu de temps, et \$2,000 ont été extraites à la main, à l'eau basse.

La quantité de fourrures apportées à Edmonton durant la saison a presque doublé celle de l'an dernier, et représentait une valeur de \$271,000.

Les sauvages se plaignent encore de l'usage des poisons sans discernement par les trappeurs et les chasseurs dans les districts de l'"Athabaska" et de la "Rivière de la Paix", et à moins qu'on ne fasse quelque chose, et le plus tôt possible, pour empêcher l'abus de l'emploi des poisons, je crains que les sauvages suivent l'exemple de leurs frères du sud, et tirent quelques coups de feu. Le maréchal des logis d'état-major Hetherington m'a informé qu'il avait entendu en différents temps l'été dernier les sauvages faire de sérieuses remarques sur ce qu'ils avaient intention de faire si l'on n'empêchait pas les trappeurs blancs de mettre du poison quand et où ils voulaient.

Cet usage général des poisons est une des principales causes des incendies dans les districts du nord; les sauvages, pour faire peur aux blancs, mettent le feu aux endroits où ils savent que des poisons ont été déposés; en agissant ainsi ils se vengent, à ce qu'ils croient, et rendent ainsi les voyages plus sûrs, parce qu'il n'y a pas d'appâts empoisonnés que leurs chiens peuvent manger. Je ferais ici une recommandation que je crois être très digne d'attirer l'attention de l'Assemblée du Nord-Ouest, et c'est ceci: que toutes les personnes qui s'adressent aux pharmaciens pour obtenir des poisons dans le but de tuer les loups, etc., devraient produire un permis d'un juge de paix les autorisant à déposer ces poisons.

On a pratiqué des forages à Athabaska-Landing cet été pour trouver de l'huile, mais sans succès. Je crois qu'on a intention de transporter l'outillage, etc., ce printemps aux rapides du Pélican, à 100 milles en aval sur la rivière.

La division arme les postes détachés suivants, qui, à l'exception de Glengarry, de Stoney-Plain, du Lac-aux-Castors, du Lac-Laselle, d'Edra et de Manawan, sont permanents.

EDMONTON.

1 officier, 1 sous-officier, 4 constables, 1 interprète, 1 constable spécial et 6 chevaux.

Police à cheval du Nord-Ouest.

EDMONTON-SUD.

1 constable à cheval est posté dans cette localité, qui est le terminus du chemin de fer Calgary-Edmonton.

SAINT-ALBERT.

1 sous-officier, 1 constable et 2 chevaux.

GLENGARRY.

1 constable avec 1 cheval.

STONY-PLAIN.

1 constable avec 1 cheval.

LAC-SAINTE-ANNE.

1 constable avec 1 cheval.

LAC-AUX-CASTORS.

1 constable avec 1 cheval.

Vu le grand nombre de feux de prairies qui ont lieu dans ce district et la somme de travail qu'ils entraînent, le constable Todd a demandé et obtenu un cheval supplémentaire.

LAC-LASELLE.

1 constable et 1 cheval ont stationné ici pendant l'été.

WETASHIWAN.

1 constable et 1 cheval.

Cet endroit est situé près de l'ancienne ferme des "Collines de la Paix", et se trouve sur la ligne du chemin de fer Calgary-Edmonton.

LEWISVILLE.

1 constable et 1 cheval.

EDNA.

1 sous-officier et 1 cheval.

MANAWAN.

1 constable et 1 cheval.

DAIM-ROUGE.

1 sous-officier, 2 constables et 4 chevaux.

INNISFIAL.

1 constable et 1 cheval.

ATHABASKA-LANDING.

Cet endroit est un des plus importants, étant l'entrée et la sortie des districts des rivières de la Paix, Athabaska et Mackenzie, tous les approvisionnements des-

tinés à ces districts étant expédiés de ce point. Tout le fret de la Compagnie de la Baie-d'Hudson pour le fleuve Mackenzie est expédié d'ici par le bateau à vapeur *Athabaska* jusqu'à Grands-Rapides, où il est transbordé sur des bateaux plats et descend le fleuve jusqu'à sa destination. Le fret du district de la rivière de la Paix est expédié par le même bateau à vapeur jusqu'à l'embouchure de la Petite rivière de l'Esclave, et de là au lac de l'Esclave et autres points par des bateaux plats.

Vu le petit nombre d'hommes sous mes ordres, l'effectif de ce détachement a été réduit à un sous-officier, deux constables et un interprète, au lieu d'un officier, de deux sous-officiers, six constables et deux interprètes comme jusqu'à présent, les détachements stationnés aux Grands-Rapides et à la Petite-Rivière-de-l'Esclave étant rappelés, et comme le temps de service d'un des hommes (le constable Williams) stationné au débarcadère expirait au milieu du mois d'août dernier, il fut ramené pour prendre son congé et ne fut pas remplacé; en conséquence, le maréchal des logis d'état-major Hetherington, le constable Phillips et l'interprète ont eu fort à faire pour transporter les marchandises, combattre les feux de prairies, etc.

Le poids des marchandises expédiées de ce débarcadère cette année a été de 739 tonnes, soit une augmentation de 342,000 livres sur l'an dernier. J'ai trouvé nécessaire d'ajouter un cheval à ce détachement durant l'année.

LAMMERTON.

Un constable et un cheval stationnés ici.

SERVICE DE SURVEILLANCE.

Bien que la division ait été et soit encore bien au-dessous de son effectif, elle a continué à faire les patrouilles ordinaires pendant tout l'été dernier. Les rapports des patrouilles ont été en somme satisfaisants. Les nouveaux arrivés dans le pays paraissent satisfaits, et sont, à tout prendre, en état de faire face aux inévitables cinq mois d'hiver qu'ils ont à passer. Les détachements de patrouille avaient instruction de s'enquérir et de faire rapport de toutes les maladies pouvant exister parmi le bétail et les chevaux qu'ils verraient. Ils firent rapport de plusieurs cas de morve et de fluxion de la mâchoire, dont les détails sont donnés sous un autre chef. Des patrouilles sont allées au Lac-Sainte-Anne, au Lac-des-Iles, à la Rivière-Pembina, à la Rivière-Macleod, au Lac-Buffalo-Dung, à Rocky-Mountain-House, au Lac-de-la-Baleine-Blanche, à la Rivière-qui-Barre, à Stony-Plain, au Lac-aux-Œufs (nord), à Morinville, au Lac-Cut-Bank, à la Rivière-à-l'Esturgeon, à Glengarry et au Ruisseau-Creux (*Deep Creek*).

Des patrouilles du Daim-Rouge ont visité Innisfail, Penhold, Lone-Pine, le Lac-au-Pain-du-Diable, Eddwell, les Lacs-de-la-Plume, le Lac-du-Fer-à-Cheval, et la Petite-rivière-du-Daim-Rouge, au sud, le Lac-du-Bison, Lammerton, le Creek-de-la-Queue, le Spotted-Creek, la Rivière-de-l'Aveugle, Lacombe, le Creek-aux-Loups, la Rivière-Bataille, Hoffema, Holbrooks, et le Lac-aux-Goélands au nord et à l'est, et les colonies islandaises et suédoises, le Lac-Brûlé, le Lac-aux-Serpents et la Rivière-Médecine, à l'ouest.

Des détachements ont aussi visité Edna, Manawan, le Lac-aux-Castors, Victoria, les Rapides-Croches, le Lac-La-Selle, le Lac-aux-Œufs (sud), le Lac-du-Poisson-Blanc, le Lac-du-Bon-Poisson, le Creek-aux-Foins, le Lac-La-Biche, le Lac-de-la-Pierre-à-Chaux, les Collines-du-Castor, le Creek-aux-Castors, le Creek-aux-Sources, et un grand nombre d'autres petits établissements.

Toute la circonscription a été visitée par des patrouilles en certains temps durant l'année dernière.

AIDE PRÊTÉE AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES.

La police a beaucoup aidé le département des affaires indiennes, surtout dans les cas de don ou de vente de boissons aux sauvages; il n'y a pas eu moins de 14 causes devant les tribunaux à Wetaskiwin seul, et l'on a obtenu neuf condamnations.

Police à cheval du Nord-Ouest.

Un certain nombre de réfugiés Cris des Etats-Unis ont été reçus au Daim-Rouge et à Innisfail, des escortes de la division E, et menés à l'agence Hobbema, où ils furent livrés à l'agent des sauvages Clink.

Un constable, stationné au Lac-La-Selle fit la patrouille dans les différentes réserves des environs et aux lacs du Poisson-Blanc et du Bon-Poisson, durant la fenaison. La présence de ce constable a tenu les sauvages à leur ouvrage durant la fenaison et rendit de grands services à M. Ross et à ses instructeurs. L'argent des traités destiné à l'agence Hobbema fut apporté du Daim-Rouge par le maréchal des logis d'état-major Dunning, qui le remit à M. Clink et retourna ensuite au Daim-Rouge, l'agent n'ayant pas besoin de la police aux paiements à cause de l'absence des commerçants, à qui l'entrée de la réserve est interdite pendant que se font les paiements. Le rév. M. Somers, principal de l'école industrielle du Daim-Rouge, reçut de l'aide dans plusieurs occasions pour ramener des élèves, garçons et filles, qui s'étaient enfuis. Un garçon s'enfuit chez lui au Lac-La-Selle, et me fut remis ici par l'agent des sauvages Ross, qui me pria de l'envoyer au Daim-Rouge, ce que je fis en profitant d'une escorte que j'envoyais vers le sud juste au moment où le jeune garçon me fut remis.

L'argent servant aux paiements en vertu des traités sur toutes les réserves du nord fut reçu de la Compagnie des Messageries à Edmonton-sud par l'inspecteur Snyder. Les 14 et 15 septembre les paiements au Lac-Sainte-Anne et au Lac-de-la-Baleine-Blanche furent faits en présence d'un petit détachement sous les ordres d'un sergent. Les paiements sur les réserves de la Plaine-de-Pierre, de Michel Calihoo et de la Rivière-Qui-Barre furent faits les 29, 30 et 31 octobre, en présence d'un détachement sous les ordres d'un sous-officier.

L'inspecteur Howard, avec un détachement, escorta l'argent employé à la réserve du Lac-la-Selle, partant d'ici le 27 octobre et revenant le 11 novembre.

Les paiements sur toutes les réserves s'opérèrent paisiblement, grâce, je crois, au petit nombre de commerçants qui y assistèrent.

DISCIPLINE ET CONDUITE.

La discipline et la conduite de la division ont été bonnes durant la dernière année. Le nombre d'infractions à la discipline a été très faible. Un constable a été expulsé pour insubordination.

CRIMINALITÉ.

Je suis peiné de constater que les crimes ont augmenté durant l'année, non pas autant en nombre qu'en gravité.

Le nombre d'affaires instruites dans ce district en 1895 a été de 211; cette année ce nombre est de 254, selon la liste ci-annexée.

Sommaire classifié des crimes dans la circonscription de la division G, 1895-1896 :—

Nature de l'offense.	Nombre d'affaires instruites.
Offenses contre l'administration de la loi et de la justice.....	2
“ la religion, la morale, et les convenances publiques..	23
“ la personne et la réputation.....	42
“ les droits de la propriété, etc.....	69
“ l'ordre public, à l'intérieur et à l'extérieur.....	56
“ les ordonnances du Nord-Ouest.....	43
“ sous la loi des sauvages.....	19
Total.....	254

INSTRUCTION MILITAIRE, TIR À LA CIBLE, ETC.

Les exercices du printemps ont eu lieu avant de commencer le service de surveillance.

Dans le cours de l'année nous avons eu des appels d'exercice à cheval et à pied quand cela a été possible.

Le tir annuel à la cible a été exécuté à mesure que les hommes ont été disponibles.

LECTURES.

L'inspecteur Howard et le maréchal des logis d'état-major Sweetapple ont fait des lectures durant les mois d'hiver.

PHYSIQUE.

Le physique de la division ne laisse rien à désirer.

EFFETS D'HABILLEMENT ET DE PETIT ÉQUIPEMENT.

Les effets d'habillement et de petit équipement sont de bonne qualité, à l'exception des bottes longues reçues l'an dernier, et dont le cuir a été évidemment brûlé pendant le tannage.

RECRUTEMENT.

Une recrue s'est engagée ici durant la dernière année.

Un sous-officier et 18 constables se sont rengagés.

Un sous-officier et 7 constables ont pris leur congé à l'expiration de leur terme de service, et deux constables ont eu la permission de se dégager à prix d'argent.

SANTÉ.

La division a joui d'une bonne santé durant l'année; il n'y a pas eu de maladies contagieuses ou infectieuses.

Le maréchal des logis d'état-major Watson a exercé les plus grands soins et vigilance en ce qui concerne les affaires sanitaires.

CHEVAUX.

Les chevaux de cette division sont en bon état. Il est arrivé dans le cours de l'année un certain nombre de légères maladies et blessures inévitables, mais rien de grave, excepté dans le cas du cheval n° 1639, qui est mort ici de pneumonie. Au moment où j'écris quatre chevaux souffrent de fièvre typhoïde, tous sont en bonne voie de guérison et l'on ne prévoit aucun retour de cette maladie.

Le maréchal des logis d'état-major Sweetapple a fréquemment passé l'inspection des chevaux des détachements et il a trouvé que les hommes en prenaient bien soin.

Le sergent vétérinaire d'état-major a donné par écrit des instructions aux maréchaux-ferrants qui font le service des différents détachements. Un cheval a été réformé et vendu comme impropre au service durant l'année. Il y a encore plusieurs vieux chevaux que j'ai intention de recommander de réformer et vendre bientôt.

Dans le cours de l'année on a ajouté à l'effectif de la division un cheval acheté dans la localité, trois chevaux transférés de la division E, et sept chevaux de remonte. Tous ces chevaux deviendront apparemment propres au service.

La distance réellement parcourue par les chevaux durant l'année a été de 154,000 milles.

ARMES, MUNITIONS ET ARTILLERIE.

Les carabines de la division sont en bon état. Une carabine Winchester a été condamnée et détruite durant l'année.

Le sergent Brooke, numéro matricule 1103, a représenté la division au concours de tir annuel à Régina.

Les pistolets sont aussi en bon état, toutes les réparations nécessaires y ayant été faites durant l'année.

Police à cheval du Nord-Ouest.

Je n'ai pas de canons sous mes ordres. Les armes et accoutrements sous mes soins et qui appartiennent au département de la milice ont été examinés et nettoyés dans le cours de la dernière année.

DÉSERTIONS.

Je regrette d'avoir à faire rapport d'une désertion durant l'année, celle du constable Greenless.

ÉPARGNE.

Le montant déposé à la caisse d'épargne de l'Etat durant l'année a été de \$1,109,10.

INSPECTION DE LA DIVISION.

Vous avez inspecté la division vous-même le 1^{er} mai dernier.

HARNACHEMENT ET SELLERIE.

Le harnachement est en bon état. Un harnachement simple a été condamné durant l'année.

Les selles sont en assez bon état, toutes les réparations nécessaires aux selles et harnachements ayant été faites par un sellier de la localité.

VOITURES.

Les voitures sont en bon état. Deux chariots (9 et 20) ont été condamnés durant l'année, et une voiture à demi-ressort et deux chariots ont été achetés de John Walter, d'Edmonton.

FOURRAGE.

L'avoine dont on se sert à ce poste dans le moment est celle qu'on a prise à la commission de secours. C'est une avoine de bonne qualité, et sans poussière ni substances étrangères, Nous n'avons pas encore demandé d'avoine aux fournisseurs. Voici les prix de fourniture :—

A Fort-Saskatchewan	19 centins le boisseau.
Edmonton.....	25 “ “
Daim-Rouge.....	25 “ “

Le foin est aussi de bonne bonne qualité et coûte :

A Fort-Saskatchewan.....	\$4.50 et \$4.80 la tonne.
	(50 tonnes de chaque prix.)
Edmonton.....	\$4 70 la tonne.
Daim-Rouge.....	5 00 “
Saint-Albert....	3 50 “

CHAUFFAGE.

Le principal combustible est le bois, dont on se sert dans tous les bâtiments, à l'exception des latrines, de l'infirmerie, de la chambre des machines et de la cantine.

La houille coûte :—

A Fort-Saskatchewan.....	\$2 15 la tonne.
Edmonton.....	1 75 “

Le bois coûte :—

A Fort-Saskatchewan.....	\$0 98 la corde.
Saint-Albert.....	1 50 “

LIGNES DE TÉLÉGRAPHE ET DE TÉLÉPHONE.

Le service des télégraphes de l'Etat a un fil allant d'Edmonton-Est à Qu'Appelle, en passant par Battleford, avec des bureaux à Fort-Saskatchewan (village), Fort-Saskatchewan (caserne), Victoria, Lac-la-Selle, Coulée-de-l'Original, Lac-aux-Oignons et Fort-Pitt. La ligne de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique relie Edmonton à Calgary et a des bureaux à Edmonton-Sud, Wetaskiwin, Lacombe, Daim-Rouge et Innisfail.

La mission catholique romaine possède en propre une ligne reliant le palais de l'évêque dans Saint-Albert à l'église de Morinville, près du Petit lac aux Œufs, distance de 12 milles. Il y a un réseau complet de téléphone dans la ville d'Edmonton, et communication avec Saint-Albert et Edmonton-Sud.

MOYENS DE PROTECTION CONTRE LE FEU.

Nous avons en notre possession une pompe à incendie avec tous les boyaux et accessoires nécessaires, et le tout est gardé dans une remise située sur la place de la caserne et à proximité de tous les bâtiments, l'infirmierie exceptée. Il y a, sous la remise, un réservoir de la contenance de plus de 3,000 gallons d'eau, que l'on alimente au moyen d'un puits creusé tout près. En outre de cela, toutes les chambres de troupe sont pourvus d'extincteurs chimiques, de seaux à incendie et de barils que l'on tient toujours pleins d'eau, etc.

SERVICE D'EAU.

On se sert encore de l'eau de la rivière Saskatchewan, ici et à Edmonton; il y a deux puits, mais l'eau n'en est pas buvable.

CHEMINS.

La plupart des chemins dans cette partie de la circonscription sont bons; il n'y que deux routes réellement mauvaises, savoir, l'une qui conduit à Athabaska-Landing et l'autre au Lac-la-Biche; la partie de cette dernière route qui passe à travers les réserves au nord d'ici a été cependant beaucoup améliorée l'été dernier, grâce aux efforts énergiques de l'agent des sauvages Ross. Les routes tracées à la charrue il y a un an le long des réserves de chemins deviennent graduellement passables.

Une nouvelle route a été tracée à la charrue et nivelée à partir de Fort-Saskatchewan, dans une direction sud-est, jusqu'au Lac-aux-Castors, elle raccourcira considérablement la distance entre ces deux endroits. La nouvelle descente au débarcadère du bac à Victoria a été nivelée et complétée durant l'été.

On a reçu le nombre ordinaire de plaintes au sujet des colons qui barraient par des clôtures les vieilles routes.

PONTS.

Les ponts dans certaines parties de la circonscription ne sont pas aussi bons qu'ils pourraient l'être. On en a construit un sur la nouvelle route allant de Fort-Saskatchewan au Lac-aux-Castors, au-dessus d'un ravin sur les confins du village.

Le pont sur la rivière du Daim-Rouge a été fort endommagé par la glace le printemps dernier, et devra être réparé.

Un pont sur la rivière du Daim-Rouge au moulin qui se trouve près de "Cash-City" serait très utile aux colons du voisinage, ainsi qu'aux voyageurs se rendant à Rocky-Mountain-House. Le quai à cet endroit est très dangereux à l'eau haute.

Un pont sur la rivière Bataille à ou près de Lewisville serait très utile aux colons et au public voyageur.

Le pont sur la rivière de l'Aveugle, sur la route de Calgary à Edmonton, est en très mauvais état.

On a construit plusieurs ponts neufs dans la circonscription d'Innisfail durant l'année.

Police à cheval du Nord-Ouest.

PASSAGES D'EAU.

Il y a en tout dans cette circonscription six bacs, savoir, trois à Edmonton, qui fonctionnent en vertu d'une patente municipale, un à Fort-Saskatchewan, un à Victoria et un aux Rapides Croches. Ce dernier a été construit durant l'hiver et mis en état de service le printemps dernier. Le propriétaire de ce bac, Amable Paradis, a reçu de l'aide du département des affaires indiennes, du gouvernement du Nord-Ouest et de la police. L'établissement de ce passage d'eau à l'endroit où il a fonctionné a servi au développement d'une splendide contrée agricole, savoir, la partie située entre le lac aux Œufs et le lac La-Selle, au moyen d'une bonne route, et raccourcit également de 20 milles la distance qui sépare le Lac-La-Selle d'Edmonton.

Ce bac n'aurait jamais été construit si je n'avais pas laissé entendre à Paradis que les diverses sources ci-dessus mentionnées pourraient peut-être lui aider à acheter le câble, etc., nécessaire pour le faire fonctionner, pourvu qu'il fournisse un bon bac, et que toute aide qu'on pourrait lui accorder pourrait être remboursée en traversant les attelages du département des affaires indiennes et de la police, etc., le montant accordé par l'Assemblée du Nord-Ouest, par l'entremise de Tines, N. A. L., devant être dépensé pour les approches, etc. Paradis se mit à l'œuvre d'après ces recommandations et établit le passage d'eau, sur lequel le gouvernement possède une hypothèque qui durera jusqu'à ce que les avances qui lui ont été faites, soient remboursées par le prix des passages.

LOIS DE TEMPÉRANCE.

Le système des licences règne dans cette circonscription.

Ceux qui ont, en contravention à la loi, procuré de la boisson à des sauvages, ont été poursuivis et punis.

Cette année il y a augmentation considérable dans le nombre des condamnations obtenues, surtout en ce qui concerne la fourniture de boissons aux sauvages.

Le détachement à Athabaska-Landing a invalidé des permis pour 233½ gallons de vins et spiritueux durant l'été.

Les limites des circonscriptions non organisées sont si mal définies qu'il est presque impossible de faire observer la loi, ou de contrôler le trafic illicite, surtout dans les parties ouest et nord des circonscriptions.

Je suggérerais de définir une nouvelle limite nord et ouest de manière à faciliter l'accomplissement de leurs devoirs aux membres de la police chargés de cette importante branche du service.

MORVE ET FLUXION DE LA MACHOIRE.

Dans plusieurs parties de la circonscription on a trouvé qu'il existait plusieurs cas de morve. Le maréchal des logis d'état-major Sweetapple a rendu visite à plusieurs cultivateurs à Innisfail et à Fort-Saskatchewan, et a trouvé que la morve s'était déclarée parmi leurs chevaux. Il donna les instructions ordinaires et a conseillé aux gens d'abattre ces animaux, etc., ses instructions et conseils ont été chaque fois suivis.

Il y eut deux cas d'antrax symptomatique durant l'année (un à Fort-Saskatchewan et l'autre à la Rivière-à-l'Esturgeon), les propriétaires ont promptement agi et la perte dans les deux cas a été légère.

On a trouvé plusieurs cas d'étranguillon parmi le jeune bétail dans les collines du Castor, mais ces cas ont maintenant complètement disparu.

En septembre dernier, le maréchal des logis Sweetapple a examiné un certain nombre de chevaux au Lac-du-Castor, et a trouvé qu'ils souffraient de la fièvre typhoïde, quelques carcasses examinées par lui ont révélé le fait que la mort était due à cette maladie.

On a récemment reçu instruction d'appliquer l'épreuve tuberculine à un certain nombre de bêtes à cornes que l'on supposait souffrir de tuberculose, mais à cause de l'inclémence du temps depuis la réception de ces instructions il a été impossible d'y donner suite jusqu'à présent.

On avait grand besoin de l'arrêté du conseil rendu le 22 octobre dernier pour nommer des vétérinaires inspecteurs, parce qu'il n'y avait pas d'inspecteur régulièrement nommé dans cette circonscription.

Je suggérerais ici que l'addition d'une ou deux revues vétérinaires sur la liste des journaux fournis à la salle de lecture rendrait de grands services.

Je dirais aussi qu'il serait peut-être utile pour les postes détachées d'avoir des exemplaires de la *Territorial Gazette*, qui contient non seulement les changements apportés aux limites des circonscriptions, ce qui est important pour les membres de la police, mais aussi la feuille contenant l'annonce des animaux perdus. Il se fait des demandes au sujet de ces animaux par un grand nombre de personnes qui ne peuvent voir cette feuille, qui pourrait contenir une description de l'animal "perdu ou trouvé" par elles.

L'ordonnance de 1894 concernant les animaux perdus pourvoit par l'article 2 qu'un tel avis soit transmis à chaque poste de la police à cheval du Nord-Ouest dans les Territoires.

COLONISATION ET AGRICULTURE.

Sous le rapport du nombre l'immigration dans le cours de l'année dernière n'a pas atteint le chiffre de l'année précédente, mais la classe de colons était plutôt meilleurs. A l'exception de quelques Russes qui se sont établis à Edna, à environ 25 milles d'ici, tous les nouveaux venus sont, je crois, dans une condition assez prospère, et se composent pour la plus grande partie de cultivateurs canadiens et anglais ayant certains moyens et de l'expérience.

Généralement parlant les récoltes ont été bonnes, et la production par acre dans certaines parties du district a été un peu faible, mais le grain était d'une qualité exceptionnelle.

Les batteurs en grange n'ont eu aucune difficulté à reconnaître le grain que l'Etat avait envoyé ici et distribué, car il était d'une qualité bien supérieure à celui de l'endroit, qui évidemment s'est déprécié.

Il y avait une bonne récolte de pommes de terre.

La récolte du foin était exceptionnellement forte, car l'on en a coupé beaucoup sur les hauteurs. Le croît des veaux dans tout le district a été excellent d'après les rapports. MM. Gordon et Ironsides ont acheté pendant l'année, dans le district, un nombre considérable de bêtes à cornes pour le marché anglais.

On expédie actuellement chaque semaine trois ou quatre chargements de wagons de foin pressé de la voie de garage de Penhold (au sud du Daim-Rouge) aux montagnes.

Les colons du district paraissent contents.

En dépit de la "fièvre d'or" dans les Kootenays, aucun cultivateur n'a encore quitté sa terre pour s'y rendre; quelques personnes sont parties avec l'intention de faire fortune dans les montagnes, mais ces dernières appartenaient à la variété de colons désignés sous le nom de "pierre qui roule", car je regrette de le dire, nous en avions ici à une certaine époque plusieurs spécimens. Elles sont parties aujourd'hui parce qu'elles n'étaient pas satisfaites.

A part les instruments aratoires apportés par les colons, il en a été vendu dans le district pendant l'année pour à peu près \$35,000.

RANCHES.

Il n'y a pas dans le district de ranches de quelque étendue, tout le bétail appartient aux cultivateurs, et le nombre des animaux que chacun possède varie de 25 à 500 têtes.

Plusieurs des cultivateurs du district ont un nombre considérable de moutons.

CRÈMERIES.

La crèmerie d'Edmonton a été fermée pour une raison ou pour une autre pendant l'été.

Il a été installé un séparateur à Wetaskiwin dans le cours de l'été, et la crème était expédiée à Calgary deux fois par semaine.

Police à cheval du Nord-Ouest.

La crèmerie d'Innisfail, d'après tous les rapports, donne de bons résultats.

Par suite du bas prix du beurre dans le cours du printemps et de l'été derniers, la crèmerie de Daim-Rouge a cessé de fonctionner, mais l'on espère que l'établissement rouvrira ses portes le printemps prochain avec de nouveaux règlements.

GIBIER.

Les canards et les oies étaient plus abondants cette année que l'année dernière. Le poulin de prairie et les lapins sont très rares, cette dernière espèce de gibier augmentera, je suppose, l'année prochaine.

Le gros gibier comme l'orignal, l'élan et le daim paraît être plus abondant que d'habitude. T. W. Chalmers, A.T.F., a tué dernièrement un élan près du lac des Œufs (à l'est du lac La-Selle) qui atteignait une hauteur de 19 mains.

PÊCHERIES.

On a nommé il y a peu de temps un gardien de pêche, M. D. W. Matheson, d'Edmonton, et les lacs du district ont été bien surveillés depuis. Une plainte m'a été envoyée du Lac-au-Castor me disant que certaines personnes avaient l'habitude de prendre les carpes et brochets (qui remontent les différents creeks au printemps pour frayer) par chargement de voiture, pour nourrir leurs cochons, et qu'elles détruisent ce qu'elles n'emploient pas. J'ai soumis la question à M. Matheson, le gardien de pêche, et je me propose de donner au constable demeurant au Lac-au-Castor des instructions d'arrêter cette destruction volontaire du poisson.

ÉQUIPEMENT GÉNÉRAL.

L'équipement est satisfaisant et nous sommes bien approvisionnés.

DÉCÈS.

Il me fait plaisir de faire rapport qu'il n'y a pas eu de décès dans ma division pendant l'année.

MOBILIER DE CASERNEMENT.

On se sert encore dans la division de planches de lit et de tréteaux.

Les casernes sont bien fournies de bancs, tables, etc., faits par le menuisier de la division.

Si l'on se procurait des couchettes en fer l'on ajouterait beaucoup à l'apparence des chambres et au confort des hommes.

DRAIN.

Le drain qui égoutte mon logement a été soigneusement réparé et prolongé dans le cours de l'été.

AMÉLIORATIONS AUX CASERNES.

Il n'a pas été construit de nouveaux bâtiments dans le cours de la dernière année, mais l'on a fait les réparations suivantes, savoir :—

Le bâtiment servant de salle de bain et de lavoir a été replanché et lambrissé, la chambre de bain a été reconstruite et des tuyaux relient le bain au drain. On a pratiqué un nouveau châssis et construit un nouveau portique au prix de \$36.

Le bâtiment de 44 x 24 servant autrefois de magasin d'habillement et de bureau de division a été entièrement réparé et abaissé au niveau actuel du terrain. On y a posé une nouvelle fondation de soles d'épinette rouge, refait le plancher, agrandi la cave, et on l'a lambrissé de nouveau avec des madriers de 2. pouces. L'ancien lambrissage a été remplacé par un nouveau posé sur le long, avec deux épaisseurs de papier bitumé entre le lambris et le revêtement, et l'on a garni la façade de

deux nouvelles fenêtres et de nouvelles portes. Posé également une nouvelle porte à l'arrière du bâtiment et construit en arrière un nouveau grand portique et refait deux cheminées.

L'ancienne chambre d'ordinaire de 50 x 24 a été exhaussée au moyen d'une nouvelle fondation de doubles soliveaux en épinette rouge afin d'élever le bâtiment de 20 pouces. On a posé une nouvelle toiture exhaussée de 10 pouces afin d'améliorer l'apparence du bâtiment. Lambrissé de nouveau sur le long en mettant une épaisseur de papier bitumé entre ce lambris et le revêtement. Le toit a été recouvert de bardeaux de cèdre avec du papier goudronné en dessous. On a posé deux nouvelles fenêtres et une porte sur le devant du bâtiment. Replanchéié et lambrissé tout le tour à l'intérieur du bâtiment. Le plafond des petites chambres à l'extrémité du bâtiment a été entièrement reboisé, et l'on a reconstruit deux nouvelles cheminées.

Ce bâtiment est aujourd'hui aussi bon et aussi chaud qu'il peut l'être. On aussi construit une nouvelle cuisine de 18 x 24 conduisant à la chambre d'ordinaire et dont l'apparence correspond avec celle de cette dernière. La cuisine a quatre fenêtres et deux portes, l'une qui conduit à la chambre d'ordinaire ; il y a une bonne cave de 10 x 8 revêtue d'un madrier de 2 pouces et planchéiée, avec un bon ventilateur sur le toit.

Le coût total de la nouvelle cuisine et de la salle d'ordinaire est de \$575, plus \$74 pour le nouveau plafond et le lambrissage, choses qu'il fallait faire pour finir convenablement le bâtiment.

On a repeinturé dans le cours de la dernière année les bâtiments suivants, savoir : la maison de l'officier commandant, le magasin d'habillement, le bureau de la division, le logement du maréchal des logis chef, les chambres de troupe n^{os} 1 et 2, le logement du maréchal des logis, et la chambre d'ordinaire.

Le toit du hangar a été peinturé, on a badigeonné l'infirmerie et blanchi à la chaux partout.

Les cheminées de tous les bâtiments ont été soigneusement examinées et réparées au besoin.

AMÉLIORATIONS ENCORE À FAIRE.

Il y a besoin urgent d'un nouveau logement à l'usage d'un inspecteur, et il faudra certainement construire ce bâtiment dans le cours de la prochaine année. Il faut aussi un nouveau corps de garde qui devra être construit aussitôt que possible, autrement il sera nécessaire de réparer complètement et d'agrandir le bâtiment actuel pendant la prochaine année. Les planchers de la chambre de troupe devront être renouvelés, ils sont très usés.

Le logement de la chambre d'ordinaire du maréchal des logis a besoin d'une nouvelle fondation et de lambrissage.

Il faudrait aussi construire une petite cuisine pour le service de l'infirmerie, ainsi que le recommande le sous-officier d'état-major Watson dans son rapport. Cela ajouterait, à mon avis, à l'efficacité de la division médicale. Quand ces réparations auront été faites le poste sera complet et dans un bon état.

SAUVAGES.

La conduite des sauvages des agences du Lac-La-Selle et d'Hobbema a été en somme bonne. Les sauvages des agences de Stony-Plain, de Michael Calihoo et de la Rivière-qui-Barre se composent en grande partie de cultivateurs, et comme classe sont passablement industriels. Un moulin à moudre le blé, d'un modèle perfectionné, fonctionne à Stony-Plain et a donné d'excellents résultats.

Les sauvages des réserves du lac de la Baleine-Blanche et du lac Sainte-Anne sont des chasseurs et font à peine de la culture; ils préfèrent le mode de vie plus agité, mais en même temps plus précaire, de vivre de chasse. C'est parmi ces sauvages que sont survenus les troubles récents du lac de l'Île, lesquels ont eu pour résultat d'en faire condamner deux, savoir : Charles Joachim et Kam-me-cow-egate à dix années de pénitencier à la Montagne-de-Pierre pour homicide.

Police à cheval du Nord-Ouest.

Les sauvages qui s'occupent d'agriculture se composent pour la plupart de Cris, les autres sont des Assiniboïnes.

Cent soixante-quinze Cris réfugiés des Etats-Unis avec 456 chevaux ont été conduits pendant l'été par des membres de la police sous mon contrôle au Daim-Rouge, puis escortés jusqu'à la réserve Hobbema, sur la rivière Bataille.

SECOURS AUX MÉTIS.

Un certain nombre des métis du Lac-aux-Œufs et de Victoria ont demandé et obtenu des grains de semence. On leur a distribué 137 boisseaux de pommes de terre, 88 boisseaux de blé, 193 boisseaux d'avoine et 164 boisseaux d'orge.

Plusieurs familles des métis habitant au Lac-au-Castor ont obtenu, à titre de secours, de la farine, des provisions et des vieux habits.

Un certain nombre des métis le long de la rivière Bataille quittent cette partie du pays et montent vers la rivière la Paix.

CHEMIN DE FER.

Il n'y a dans ce district qu'un seul chemin de fer, savoir : l'embranchement de Calgary-Edmonton du chemin de fer Canadien du Pacifique.

CANTINE.

Nous continuons à être parfaitement satisfaits de la cantine.

FEUX DE PRAIRIE.

Les feux de prairie ont été plus nombreux que les années précédentes, à cause de la grande abondance de l'herbe et de la tombée tardive de la neige ou de la pluie; aussi ont-ils été suivis de plus de condamnations que jamais auparavant.

Les pertes subies dans ce voisinage immédiat, si l'on considère le nombre des feux, n'ont pas été très grandes; un colon du nom de Pierre Turgeon, demeurant à environ 9 milles d'ici, sur la rivière à l'Esturgeon, a brûlé complètement.

Dans le district d'Edna, un colon nommé Anderson a perdu tous ses bâtiments, foin, grain et instruments aratoires. Perte d'à peu près \$600, couverte par une assurance de \$250 dans une compagnie du Nord-Ouest.

Il a brûlé une grande quantité de foin et de clôtures dans le district d'Edna, ainsi qu'au Lac-au-Castor et à Manawan.

Au Lac-du-Bison quatre feux de prairies se sont déclarés pendant l'été deux ont été allumés, suppose-t-on, par négligence à bien éteindre des feux de campement, l'un au lac du Daim-Rouge et l'autre aux Buttes de la Main.

Le 7 octobre un colon nommé W. Ambler, vivant près de Lewisville, a perdu 3 meules de grains, une maison et des écuries, par un feu venant du Petit-lac-du-Castor.

Un feu que l'on a supposé avoir été allumé par les sauvages le 2 octobre, entre le lac au Butor et le lac au Foin, a brûlé 150 tonnes de foin et les demeures de Ole Everson et de J. Smith. Ce feu n'a été éteint que le 16 octobre. Le feu le plus désastreux dans la circonscription est arrivé à Innisfail, et a duré du 1^{er} au 5 octobre, et l'origine n'en est pas connue. Il a ravagé les townships 34, 35 et 36, rangs 23, 24, 25, 26 et 27, une étendue estimée à 250,000 acres, brûlant 800 tonnes de foin, 20 têtes de bêtes à cornes, 75 chevaux et environ 10 milles de clôtures. Les bêtes à cornes et les chevaux brûlés sont devenus aveugles, et leurs propriétaires ont été obligés de les abattre pour la plupart.

Des feux ont été allumés par des étincelles de la locomotive sur le chemin de fer C. et E., près d'Innisfail, les 2 et 5 octobre dernier. Une plainte a été portée dans les deux cas contre le mécanicien J. Barnes, qui été condamné à une amende de \$50 et les frais. Barnes en a appelé, mais n'a pas fait cet appel dans la forme régulière, ce qui a subséquemment causé des embarras. Le constable Hetherington a arrêté le mécanicien à Innisfail, à l'expiration du délai dans lequel l'appel devait être produit, mais il a été ensuite libéré sur un message de M. F. W. G. Haultain, disant que l'avocat de la compagnie avait donné avis d'appel.

Le 3 octobre, un feu a été allumé dans le voisinage de la rivière de l'Avengle, près de la voie d'évitement Blackfolds. On a supposé que le feu avait été mis par la locomotive; toutefois, la police et les colons ont réussi à l'éteindre avant qu'il eut causé des dommages.

Le 5, à Lacombe, un colon nommé Robert Cairns a mis le feu. On a cependant réussi à l'éteindre avant qu'il ait fait aucun dommage. Cairns a été condamné à une amende de \$10 et aux frais.

1,000 tonnes de foin, trois écuries, une quantité de clôtures et une maison ont été détruites par le feu à Lac-Brûlé, à environ 7 milles de Daim-Rouge, le 1^{er} octobre.

Un colon nommé Angus McCallum a été condamné à \$5 et les frais, par F. W. W. Fane, J.P., pour n'être pas allé promptement aider à éteindre un feu de prairie lorsque le constable Todd lui a commandé de le faire. Cela est arrivé au Lac-du-Castor, le 28 septembre dernier.

Les colons sont eux-mêmes grandement à blâmer dans la plupart des cas pour la propagation de ces feux, et en conséquence, des dommages subis dans le pays. J'ai constaté par expérience que la majorité d'entre eux n'approchent jamais d'un feu si on ne les y force, ou s'ils sont en danger eux-mêmes d'en souffrir. Et quand ils s'y rendent pour découvrir qu'il n'y a aucun danger, ils partent sans rien faire pour l'éteindre. Il est arrivé à Innisfail que plusieurs personnes se sont rendues à cheval au feu, y demeurant assez longtemps pour s'assurer qu'il n'y avait aucun danger pour eux, puis en sont parties sans même mettre le pied à terre, n'y laissant que deux ou trois personnes faisant tout ce qu'elles pouvaient pour l'éteindre. Si ces personnes avaient travaillé, il n'y a pas de doute qu'on aurait éteint le feu et épargné de fortes pertes au pays et aux colons.

Je suggérerais que dans le cas de feux l'on obligeât tous les hommes demeurant en deçà de 3 milles à se constituer les gardes-incendies, cela permettrait à un colon d'obliger des voisins de mauvaise volonté à l'aider, car il est impossible que le constable se rende sur les lieux de l'incendie dès qu'il se déclare.

Si je comprends bien, il a été passé lors de la session récente de l'Assemblée du Nord-Ouest une modification à la loi afin d'obliger 12 ou plus de colons d'un township à se constituer en circonscription de protection contre l'incendie. Ce sera d'un grand avantage pour le pays.

Si l'on établissait une "journée de protection contre le feu" dans le genre de celle de la "Fête des arbres", afin d'enseigner aux gens la manière de labourer le terrain et d'élever des obstacles contre le feu, cela diminuerait les dangers des feux de prairie.

ÉVÉNEMENTS ET INCIDENTS.

L'honorable J. Israël Tarte, ministre des travaux publics, est arrivé à Edmonton par courrier spécial mardi le 24 novembre dernier. Je suis allé à sa rencontre et ai mis des voitures à sa disposition, etc. Il accepta l'usage d'un attelage et d'un traîneau jusqu'à son départ le 25 courant.

Le 14 juin Son Honneur le lieutenant-gouverneur Mackintosh, accompagné du premier Haultain et sa suite, arrivèrent à Edmonton, et des voitures furent mises à leur disposition pendant qu'ils sont demeurés dans la division. Le professeur Saunders, le directeur des stations agronomiques, a visité la division dans le courant de septembre dernier, et l'on a mis des voitures à sa disposition pendant son séjour ici.

Des voitures ont été également mises à la disposition du docteur McEachran, le vétérinaire fédéral, qui arriva dans la division le 29 juin dernier et partit pour le sud le 3 juillet.

Un colon du district de Clover-Bar, nommé Regus Bolduc, ayant été déclaré aliéné, on le conduisit à l'asile de Brandon, mais en arrivant à Calgary, le 22 février, il paraissait trop faible pour continuer le voyage. On l'amena en conséquence au corps de garde de la police, où il mourut le 26 février. Son cadavre fut ramené à Edmonton et remis à ses parents.

George Wallis, colons des Buttes-du-Castor, fut conduit à l'infirmerie pour y être soigné le 30 janvier dernier; il s'était fait casser deux vertèbres dorsales, et sa hanche

droite était disloquée en haut et en arrière. Le maréchal des logis d'état-major Watson fit tout ce qu'il a pu pour lui, mais le choc sur son système avait été trop violent et il est mort le lendemain. Sa dépouille mortelle a été remise à ses parents pour être inhumée.

Le 18 février le docteur George, coroner d'Innisfail, avertit le constable Hetherington qu'un M. Tolley, du Lac-du-Fer-à-Cheval, était mort subitement, et qu'à son avis il était nécessaire de tenir une enquête. En conséquence l'enquête eut lieu le 19 février, et le verdict a été celui de mort par suite de causes naturelles.

Le 26 août dernier un nommé Henry Farewell fut brûlé à mort dans sa maison près d'Innisfail; une enquête eut lieu et il a été rendu le verdict suivant: "Mort accidentelle causée par le feu, cause du feu inconnue."

George Brewster, dont le procès pour vol de bêtes à cornes avait été remis d'un terme de la cour suprême à un autre, a été enfin condamné par M. le juge Rouleau à deux années d'emprisonnement dans la prison de Régina. Son neveu, G. Bowers, devra subir son procès sur une accusation semblable à Daim-Rouge en février prochain.

Il a été fait rapport au détachement de Daim-Rouge en septembre dernier qu'une fille nommée Jaimeson était disparue mystérieusement. Le maréchal des logis d'état-major Dunning et un détachement de la police ont parcouru le pays à sa recherche et ont définitivement trouvé la fille à une maison bien éloignée de chez elle; elle était sortie pour se promener et s'était égarée.

Aux élections fédérales de juin tout s'est passé tranquillement, l'on avait placé des hommes de police à tous les bureaux de votation de la division.

J'ai reçu le 6 août un message télégraphique de l'inspecteur Snyder demandant qu'un sous-officier et deux hommes aillent le rencontrer à Saint-Albert pour une affaire importante. Ces derniers se rendirent à Saint-Albert d'après nos instructions. En y arrivant ils constatèrent qu'un parti considérable, au nombre d'environ 60 hommes, blancs, métis et sauvages, avait démoli la cabane d'un nommé Louis Como et jeté les matériaux dont elle se composait dans le creek du Chien, puis déposé ses instruments aratoires sur la voie publique. Ce qui avait donné lieu à ces troubles, c'est que Como, un nouvel arrivant, s'était établi sur une terre réclamée par un nommé Octave Majeau. Il paraîtrait que la terre de Majeau, laquelle aboutit à la rivière, était bornée au sud, d'après son titre de propriété, par le Grand Lac. Ce titre avait été accordé dans les années soixante, et à cette époque le lac était beaucoup plus considérable qu'à présent. En effet, il y a maintenant à l'endroit où il y avait primitivement de l'eau une grande prairie à foin, et le gouvernement a récemment subdivisé ce terrain et accordé une inscription de homestead à Como. Or, Majeau réclamant comme sa propriété le terrain que l'eau a quitté, la difficulté s'est produite. Le cas avait été soumis au bureau du commissaire des terres de Winnipeg. Mais M. Majeau ayant cru que le gouvernement ne réglait pas le différend assez vite s'était fait justice lui-même.

L'inspecteur Snyder a condamné cinquante-neuf hommes à subir leur procès pour ce fait; les causes n'ont cependant pas été entendues lors du dernier terme de la cour suprême tenu à Edmonton.

Il a été fait rapport en août dernier qu'un meurtre avait été commis au Lac-de-l'Île. L'inspecteur Snyder y fut envoyé pour tenir une enquête à ce sujet, et à son retour fit le rapport suivant:—

"Dimanche, le 16 août, un messenger de M. de Cazes, l'agent des sauvages, et de M. Taylor, le représentant de la Compagnie de la Baie-d'Hudson au Lac-Sainte-Anne, m'apporta des lettres de ces missions, dans lesquelles il m'était fait rapport de la rumeur du meurtre d'un jeune sauvage (Assiniboine), un membre de la bande des sauvages du Lac-Sainte-Anne. Le meurtre avait dû avoir été commis au Lac-de-l'Île, 30 milles à l'ouest du Lac-Sainte-Anne, à environ 2 milles de la rivière Pembina, laquelle est un tributaire de l'Athabasca.

A la réception de ces nouvelles je partis immédiatement pour le Lac-Sainte-Anne, me rendant la nuit même jusqu'à Saint-Albert, emmenant avec moi le maréchal des logis Brooke et les constables Harding et Dundas ainsi qu'un attelage. Je vous avais envoyé un message vous demandant une couple d'hommes de plus, et le maréchal

des logis Anderson, avec les constables Smith et McClelland, apportant des rations et ayant un autre attelage, me rejoignirent à Saint-Albert. L'interprète Pacquette du détachement d'Edmonton me suivait aussi.

“ Le lendemain matin, le 17 courant, je partis de très bonne heure, et vers 5 p.m. à peu près j'arrivais au Lac-Sainte-Anne. J'y obtins aussitôt tous les détails possibles, et je jugeai qu'il serait bon de continuer tout de suite jusqu'au Lac-de-l'Île, car les rumeurs portaient que les personnes impliquées se préparaient à partir pour les montagnes afin de s'y cacher aussitôt qu'ils auraient entendu parlé de l'arrivée de la police. De plus l'on disait que si la police venait, c'était l'intention de lui résister, et qu'il y avait à Sainte-Anne un espion chargé de nous surveiller, et qu'il devait partir pour aller les avertir dès que nous quitterions le Lac-Sainte-Anne. Je me convainquis d'abord que cette rumeur était vraie, et après avoir découvert l'endroit où se trouvait un métis du Lac-de-l'Île qui n'avait apparemment rien à faire au Lac-Sainte-Anne, je me décidai à l'arrêter vers les 8.30 p.m. Ce métis s'appelle Charley Joachim, et d'après ce que j'ai appris par la suite il est devenu nécessaire de lui faire subir son procès comme l'un des principaux auteurs du meurtre.

“ Aussitôt après avoir fait cette arrestation vers 8.30 ou 9 p.m., je partis avec des poneys de bât pour le Lac-de-l'Île, emmenant avec moi un sous-officier, un constable et un guide métis. La marche cette nuit-là a été très difficile, car il faisait une obscurité profonde et la pluie tombait par torrents, la route était dans un état impossible, et à la voir à la clarté du jour on ne pouvait croire qu'on eut pu voyager pendant une telle nuit, car en réalité nous ne pouvions voir nos mains, les muskegs étaient peu nombreux mais très mauvais, et la plus grande difficulté venait du chablis ainsi que des arbres penchés.

Je parvins à l'établissement de commerce de Pierre Grey, au Lac-de-l'Île, où le meurtre avait dû être commis à la pointe du jour, le 18 courant, et je me mis de suite à la recherche et arrêtai un métis du nom d'Abraham *alias* Kam-me-cow-egate, ou le Coureur, que nous retenons maintenant comme le principal auteur de l'affaire. Le 18, le Dr McInnis, coroner, qui se trouvait par hasard au Lac-Sainte-Anne, se rendit à l'établissement de Grey, et commença une enquête qui dura depuis le mardi soit jusqu'au samedi matin, laquelle a été ajournée du Lac-de-l'Île au Lac-Sainte-Anne. Il était très difficile de connaître les faits, car on avait acheté le silence du père de la victime au sujet du meurtre ou de la vente des liqueurs spiritueuses. Quand un sauvage en tue un autre, il a toujours été d'habitude parmi les sauvages que le délinquant aille trouver les amis du défunt et leur paie une certaine somme pour la perte subie, en chevaux et marchandises. Dans le cas actuel le sauvage Alexis prétend qu'on lui a promis £60 ou \$300 en argent, sans compter un grand nombre de présents pour sa famille sous forme d'armes à feu, de vêtements et de liqueurs.

“ Ce n'est qu'en arrêtant un grand nombre de personnes soupçonnées et en les séparant les unes des autres pendant l'enquête que je connus la vérité. Le procès préliminaire du Coureur commença au Lac-Sainte-Anne devant M. Tims, J. P., le lundi matin, et il dura sans relâche jusqu'au samedi soir, les séances de chaque jour ayant en moyenne 10 heures.

“ Le coroner n'ayant fait aucun examen des restes du défunt, je vous les envoyai pour permettre au Dr Braithwaite de faire un examen *post-mortem*, ce qui a eu lieu le 28 courant.

Le procès préliminaire a révélé les faits suivants:—Francis Alexis, un frère de la victime, et la victime avaient obtenu de la boisson de madame Grey, et se rendaient vers 11 p.m. à leurs tentes en compagnie des deux accusés, lorsque le Coureur, qui avait pris un verre de boisson, en demanda un autre qui lui fut refusé. Il chercha alors à s'emparer de la boisson que Francis portait, mais ce dernier se mit à courir vers son camp, et pendant qu'il courait il entendit son frère lui crier de prendre garde ou qu'il serait frappé par derrière, et avant qu'il eut eu le temps de se retourner il reçut sur la tête un coup qui le rendit insensible. Quand le frère de Francis vint le matin, il constata que son frère avait été traîné dans le bois au moyen de sa ceinture, qui lui avait été attachée au cou et qu'on lui avait laissé, le croyant mort. En se rendant à l'endroit où la bataille avait eu lieu, il y trouva une grande quantité de sang qu'il retraça sur une route conduisant au lac, mais il ne put retrouver son frère. Au

même endroit, celui où l'on s'était battu, il trouva le gilet de son frère, qui était déchiré en deux, ainsi que les manches de sa chemise. On trouva ensuite son corps dans le lac.

“Je dois vous remercier de la promptitude avec laquelle vous avez envoyé le Dr Braithwaite pour faire l'examen du cadavre et M. Tims qui a entendu le procès préliminaire, car par force de circonstances il n'y avait dans ce voisinage aucun juge de paix ayant qualité pour juger la cause.”

Comme résultat de ce qui précède Charles Joachim et le Coureur ont été condamnés chacun à 10 années d'emprisonnement pour homicide. Madame Pierre Grey a été condamné à un emprisonnement de 3 mois à Fort-Saskatchewan pour parjure, car à l'enquête elle avait rendu un faux témoignage. La couronne a retiré l'accusation portée contre elle de complicité après le meurtre.

Madame Grey a été aussi condamnée à payer une amende de \$100 et les frais, ou 6 mois de prison, pour avoir fourni de la boisson à des sauvages; elle paya l'amende tout de suite.

Dans deux occasions récentes des blancs qui chassaient et cherchaient des mines dans les montagnes ont porté plainte à leur arrivée à Edmonton que des métis ou sauvages les avaient détenus et qu'on leur avait ôté leurs chevaux sous un prétexte ou un autre. Le premier, un homme du nom de Turnbull, avait été détenu par un métis appelé Sam Sellams et ses deux fils, lesquels habitent à environ 60 milles au nord-ouest de Jasper-House, et la raison qui fut donnée à Turnbull pour lui ôter son cheval c'est qu'ils possédaient les routes et que les blancs leur devaient un péage pour y voyager.

Dans l'autre cas il s'agissait de quatre hommes, MM. Grierson, McDermott, Hossfall et Campbell, qui cherchaient des mines à environ 35 milles au nord-est de Jasper-House, et à peu près dans la même localité où le cas précédent avait eu lieu. Ce parti avait tout perdu en traversant une rivière.

Leur campement reçut la visite d'un sauvage du nom de Saint-Paul (un Iroquois) et d'un métis appelé Miatus (vilain) Delorme. Ces derniers s'aperçurent qu'on ne possédait aucune arme. Quittant le campement, ils y revinrent quelques jours plus tard et accusèrent les chasseurs d'avoir volé une carabine à la maison de Pierre Grey au Lac-de-l'Île. En cherchant dans le campement ou en prétendant faire des recherches sans retrouver la carabine, ils demandèrent qu'on leur donnât un cheval à la fois, et les blancs refusant ils tirèrent un coup de fusil au-dessus de leurs têtes et menacèrent de tirer sur eux s'ils ne consentaient pas à donner le cheval, ce que les blancs firent définitivement pour s'épargner des embarras, car les sauvages étaient ivres et on craignait qu'ils ne missent leurs menaces à exécution.

D'après ce que je puis apprendre il y aura d'autres cas de ce genre, car les sauvages et les métis s'imaginent que la police ne voudrait pas ou ne pourrait pas se rendre dans leur pays. Je désire recommander que l'on renforce le printemps prochain le détachement du Lac-Sainte-Anne en y envoyant un sous-officier et deux hommes, et que l'on achète aussi 3 bons poneys de somme et 3 poneys de selle pour l'usage dans le pays, car après avoir quitté Sainte-Anne on ne peut employer que des animaux de somme.

Le 7 mars le maréchal des logis d'état-major Hetherington et le constable Phillips ont été envoyés à la rivière Macleod, près de la passe Jasper, pour apporter le corps d'un nommé George Gagnon, jeune, dont la mort paraissait entourée d'un air de mystère, et que l'on supposait avoir été assassiné par quelques personnes avec lesquelles il avait campé sur la rivière Macleod.

Hetherington loua trois poneys de somme au Lac-Sainte-Anne le 9 mars, et il partit pour la Macleod. Dans l'après-midi du 11, alors qu'il se trouvait à environ 20 milles au delà de la rivière Pembina, il rencontra un commerçant nommé Dan Noyes et un trappeur du nom de J. Graham, qui apportaient le corps du jeune Gagnon afin de le remettre à son père. Hetherington prit possession du cadavre et le conduisit à Edmonton, où un examen *post mortem* fut tenu par les D^{rs} Harrison et Braithwaite. Ces deux médecins en vinrent à la conclusion que la mort était due à l'épuisement.

J'ai envoyé ce parti pour s'enquérir de l'affaire, parce que, d'après les histoires et rumeurs ayant couru parmi le détachement de Sainte-Anne, et provenant d'autres sources, je croyais que c'était nécessaire pour les fins de la justice.

Le 25 d'août un nommé Richard Fischer fut arrêté aux Buttes-du-Castor par le maréchal des logis d'état-major Watson, sur l'accusation d'avoir déchargé une arme à feu sur sa femme avec l'intention de lui causer des blessures corporelles. Cet homme fut condamné à subir son procès, et lors du dernier terme de la cour suprême tenu à Edmonton il fut remis en liberté, la condamnation étant suspendue, car la preuve a été faite qu'il avait été fortement provoqué et qu'il n'avait eu que l'intention d'effrayer la femme, laquelle il paraîtrait aurait eu beaucoup plus de peur que de mal.

Le 29 d'août M^{me} Colcey, qui habite à environ 5 milles d'ici, sur le côté nord de la rivière, a fait rapport qu'elle avait perdu deux de ses enfants, un garçon et une petite fille; plusieurs partis se formèrent pour l'aider dans ses recherches, et l'un de ces partis, après quelques heures de marche le long de la rivière, vit les deux enfants dans une embarcation descendant le courant. On les suivit, et quand le bateau toucha le rivage les enfants furent amenés aux casernes et remis à leurs parents.

Le village du Fort-Saskatchewan a toujours progressé depuis la date de mon dernier rapport. Il y a été construit des bâtiments ou l'on y a fait des améliorations pour une valeur d'à peu près \$20,000 dans le cours de l'année.

Un moulin à moudre le blé de la capacité de 55 barils, à trois étages, avec soubassement de 8 pieds de hauteur, muni de machines perfectionnées, y a été construit au coût d'à peu près \$13,000.

Il y a en voie de construction dans le moment un bâtiment qui servira d'église aux membres de l'Eglise d'Angleterre. Quand il sera fini ce bâtiment coûtera à peu près \$1,000

Les presbytériens ont construit une église et un presbytère au coût d'environ \$2,200.

La santé a été exceptionnellement bonne dans la division, dans le cours de la dernière année.

Le steamer *North-West* a fait deux voyages de Prince-Albert à Edmonton pendant l'été dernier, et il a hiverné au dernier endroit.

Les nouveaux bureaux de poste suivants ont été ouverts dans la division pendant l'année dernière:—

Le Lac-du-Pin-duDiable, dans la division du Daim-Rouge, et Urquart, à environ 9 milles de Lacombe.

J'ai eu sous mes ordres l'année dernière deux officiers, savoir: les inspecteurs Snyder et Howard. Tous deux ont été employés à faire la distribution des grains de semence, le premier à Edmonton, et le second à Wetaskiwin. Leur travail a été bien fait.

Relativement au cas de meurtre du Lac-de-l'Île dont les auteurs ont été condamnés à 10 années de pénitencier, je désire attirer votre attention sur l'habileté déployée et la peine prise pour retracer le meurtre en question et mettre les coupables en jugement. La chose était très difficile, dans un pays montagneux où l'on ne pouvait employer pour voyager que des poneys de somme, et de plus parce que les coupables de même que les témoins étaient des sauvages et des métis, ce qui nécessitait beaucoup de tact et de jugement pour obtenir la preuve nécessaire, plus particulièrement comme l'on avait fait aux témoins des promesses et des menaces pour les empêcher de rendre un témoignage véridique.

L'inspecteur Snyder a fortement travaillé et a été habilement secondé dans ses efforts par le maréchal du logis Brooke et le constable Smith, lesquels n'ont rien épargné pour se procurer les preuves nécessaires, et ont aidé deux fois à déterrer le cadavre de la victime, parce qu'il était impossible de trouver quelque autre personne pour le faire.

Je me propose d'attirer officiellement votre attention sur les services rendus par ce sous-officier et le constable, et vous demander pour eux quelque récompense. Comme je vous le disais l'année dernière, les travaux de cette division augmentent chaque jour, et il est d'absolue nécessité que l'on me donne un effectif plus consi-

Police à cheval du Nord-Ouest.

dérable, afin de me permettre d'accomplir fidèlement le service. J'espère que vous étudierez avec soin cette proposition. Il me fait plaisir de dire que j'ai été bien secondé par tous ceux qui m'entourent dans l'exercice de mes diverses fonctions.

Je vous transmets sous pli les rapports annuels de l'infirmier-major et du sous-officier vétérinaire d'état-major, avec une carte corrigée de la circonscription et un état des affaires criminelles et autres jugées pendant la dernière année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. H. GRIESBACH,

Surintendant, commandant de la division G.

Au commissaire de la
Police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

ANNEXE E.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT G. B. MOFFATT, DIVISION F,
AINSI QUE CELUI DE L'INSPECTEUR J. O. WILSON.POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
PRINCE-ALBERT, 1^{er} décembre 1896.Au commissaire de la
Police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 novembre 1896.

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA CIRCONSCRIPTION.

L'année qui va finir, si on la compare à celle qui l'a précédée, peut être considérée comme assez bonne, je crois.

L'hiver dernier n'a pas été rigoureux; il est tombé un peu plus de neige que pendant 1894-95, mais pas pour faire quelque différence notable dans les étangs et lacs.

La production du grain a été passable, et les cultivateurs en général se déclarent satisfaits. Le blé, qui se vend facilement, rapporte de bons prix, et l'orge est achetée pour la brasserie ouverte récemment. L'avoine ne se vend pas cher. La récolte des racines est très considérable et les pommes de terre abondent sur les marchés.

Le bétail va bien, et c'est un fait que reconnaissent plusieurs personnes qui tout en étant obligées de couper du foin et de nourrir leurs animaux tout l'hiver, s'occupent cependant entièrement de cette industrie.

En mars dernier, la nouvelle qu'on avait découvert de l'or dans les Buttes du Bouleau (*Birch Hills*) a créé un peu d'excitation ici, et un certain nombre des gens de la ville et d'autres se rendirent à l'endroit qui devait posséder le précieux métal et se marquèrent des lots au moyen de jalons. Le résultat n'a pas dû répondre à l'attente, car il n'a rien été fait de plus.

La pêche a été faite tout l'hiver au lac de la Chandelle, sous la direction d'une société du *Soo*, et il y a été pris et expédié aux États-Unis environ 50 tonnes de poisson blanc. Un poste de pêche a été établi aux "Fourches" pour y prendre de l'esturgeon. On y a amassé une certaine quantité de glace puis acheté un petit vapeur et les autres engins nécessaires, mais la pêche n'a pratiquement rien donné. Ces articles sont aujourd'hui en la possession du shérif.

La rivière ayant été assez haute durant l'été, le steamer *North-West* a fait deux voyages à Edmonton. Ce bateau a pris ses quartiers d'hiver à cet endroit.

De même que les années précédentes, l'on a amené des ranches du sud un certain nombre de chevaux pour les échanger contre des bêtes à cornes.

L'hiver a commencé cette année très à bonne heure, avec une vigueur extraordinaire; en effet, le thermomètre indiquait, le 18 novembre, 33° au-dessous de zéro. La neige est tombée le 13, et il y en a présentement autant qu'on en a eue pendant tout le dernier hiver.

SAUVAGES.

Presque rien à dire sous ce chef au sujet des sauvages en général.

Almighty-Voice est toujours en liberté, et bien que des partis l'aient cherché pendant tout l'hiver dernier et jusqu'à l'époque de la tombée de la neige, on n'a rien

Police à cheval du Nord-Ouest.

appris de défini à son sujet. La découverte du cheval qu'il avait pris à la réserve et sur lequel il se trouvait quand il a tiré sur le maréchal des logis Colebrook, à environ 40 milles au sud de Batoche, le 19 mars dernier, nous avait fait espérer qu'il se trouvait dans ce voisinage. Un parti y fut tout de suite envoyé et Philips Gardipi, un chasseur expérimenté et l'un de ceux qui avaient découvert le cheval, se trouvait du nombre, car on lui avait promis cent dollars en récompense si le meurtrier était arrêté. J'ai offert cette récompense de ma propre responsabilité, car la proclamation officielle n'avait pas été publiée à l'époque. Tous nos efforts ont été infructueux, et le 26 avril, comme la neige était disparue et qu'il était impossible de retrouver les traces du meurtrier, les partis furent rappelés. Le père du fugitif, "John Sounding Sky", qui était emprisonné ici, fut remis en liberté le 18 avril. On le surveilla ensuite très attentivement, mais sans obtenir aucun résultat.

Il est absolument impossible d'obtenir quelque renseignement des sauvages. Je ne puis dire si c'est parce qu'ils ne connaissent rien, ou parce qu'ils sont trop loyaux à un membre de leur race, mais je suis porté à croire que la première raison est la bonne, et que le sauvage poursuivi ne se trouve point dans la circonscription.

Depuis la chute des feuilles cet automne de nombreux partis ont parcouru le pays dans tous les sens au sud, sud-ouest et sud-est de la réserve, mais sans trouver jusqu'ici la moindre trace du fugitif.

Les difficultés pour trouver les traces ou capturer Almighty-Voice sont très grandes. Le pays qu'il peut parcourir est très étendu et présente des obstacles presque insurmontables à sa découverte; il est pratiquement sans limite, et n'est habité que par des bandes de sauvages nomades, qui naturellement le traiteront en ami. Une très grande partie de la contrée est montueuse et tortement boisée, le reste se compose de ce que l'on désigne sous le nom de touffes de broussailles.

Avant qu'"Almighty Voice" ait tiré sur le maréchal des logis Colebrook l'automne dernier, il y avait eu une légère tombée de neige, mais si cela avait permis à la victime de suivre sa trace à partir de la réserve, la neige n'avait cependant duré assez longtemps que pour démontrer aux autres partis que le fugitif s'était rendu à la réserve de La Corne. Le dégel qui se produisit effaça toute trace, et bien qu'on se soit enquis au sujet de tous les rapports et rumeurs en cours et qu'on ait envoyé des partis à sa recherche, je doute très fort si nous avons jamais marché sur ses traces depuis lors.

Deux partis ont dernièrement quitté pour l'hiver. L'un doit se rendre au Lac-Croche, et l'autre, accompagné d'un colon nommé Venne, campe au sud et à l'est de la réserve d'Une-Flèche.

CHEMINS ET PONTS.

Il a été dépensé beaucoup d'argent pour les chemins et ponts de la circonscription par les différents députés dont les comtés s'y trouvent compris, et les routes sont bonnes généralement parlant. Les quelques dernières années ont été cependant des années de sécheresse, et si l'on avait un printemps pluvieux après un hiver de neige abondant il faudrait absolument renouveler nombre de ponts et ponceaux tombés en ruines parce qu'il n'a pas été nécessaire de les utiliser.

Il y a deux ponts qui sont extrêmement dangereux, l'un se trouve sur l'ancienne route postale de l'Etat, d'ici au Lac-aux-Canards, à l'endroit où il traverse un creek immédiatement en arrière de la mission Saint-Laurent; l'autre traverse le creek du Mineur, sur le chemin conduisant d'ici à Lily-Plain.

TÉLÉPHONES.

Le service du téléphone dans la ville de Prince-Albert et la ligne du Lac-aux-Canards à Batoche sont les deux seules lignes de la circonscription. Cette dernière ligne ne fonctionne point d'une manière satisfaisante, et la faute je crois en est due aux appareils. Les détachements de la police à chacun de ces endroits désignés sont pratiquement les seuls qui se servent du téléphone, la ligne finissant à chaque extrémité aux quartiers de la police.

AIDE AU CHEMIN DE FER.

Il n'a pas été demandé d'autre aide pendant l'année que celle d'un homme de police à la gare d'ici, pour les convois de nuit, afin de contrôler les gens qui s'y portent en foule et occupent tout l'espace jusqu'aux marches du wagon, en sorte qu'il est difficile pour les voyageurs de descendre. La demande a été accordée. Ce service a cessé récemment, car l'agent de la gare m'a informé que par suite du froid la chose n'était plus nécessaire.

GIBIER.

La diminution dans le nombre des poules de prairie a été très remarquable cette année. Ce gibier était même plus rare que l'an dernier. L'autre gibier reste à peu près le même.

LA PRISON.

La prison n'a pas encore été ouverte. Il semblerait qu'elle n'est plus nécessaire, car depuis le milieu d'août dernier il n'y a pas eu à notre corps de garde un seul détenu subissant sa peine.

PAIEMENTS DES SAUVAGES SOUMIS AUX TRAITÉS.

Un parti d'ici a accompagné M. Keith jusqu'au Lac-Vert, et une escorte a été donnée à M. McKenzie dans son voyage pour faire les paiements.

LA VILLE DE PRINCE-ALBERT.

Il a été construit un grand nombre de bâtiments dans la ville pendant le dernier été, en dépit du fait qu'il a été presque impossible pendant un certain temps de se procurer du bois.

Les autorités municipales ont demandé l'aide de la police dans quelques circonstances et elle a été accordée.

CRIMINALITÉ.

Le rôle des causes pendant l'année n'a pas été chargé.

Le 13 février une tentative d'effraction a été faite au magasin de MM. W. Stobart et C^{ie}, au Lac-aux-Canards, mais elle a échoué. Une personne qui passait devant le magasin à une heure avancée de la nuit en question entendit un bruit suspect à l'intérieur de la contre-porte, et l'ouvrant pour en connaître la cause, elle fut saisie à bras le corps par quelqu'un qui s'y trouvait. Après une courte lutte, une arme à feu lui fut tirée dans la figure, la balle traversant son chapeau, ainsi qu'on l'a constaté ensuite, et le misérable s'enfuit alors et disparut dans l'obscurité. L'alarme a été donnée tout de suite, mais il a été impossible de découvrir le voleur soit alors soit par la suite, bien qu'il ait perdu une mitaine.

Le 3 mars il m'a été signifié un bref de sommation pour comparaître devant un juge de paix de l'endroit sur l'accusation d'avoir décacheté les lettres d'un nommé Dickson, lorsqu'en qualité de constable il subissait la peine d'emprisonnement au corps de garde d'ici. J'ai été condamné à subir un procès, mais le département de la justice ayant donné instruction au représentant de la couronne de produire un *nolli prosequi*, l'affaire n'a pas eu de suite.

Le 21 mars j'ai été chargé de l'exécution d'un mandat d'arrestation lancé contre un nommé Joseph Baribeau, de la colonie de Domrémy, sur l'accusation d'avoir illégalement obtenu une somme de \$700 du gouvernement du Nord-Ouest. L'individu avait quitté le pays, et il a été impossible de retrouver ses traces à l'époque. On supposait qu'il était retourné chez lui aux Trois-Rivières. Je me suis mis en communication avec M. P. Sherwood, le commissaire de la police fédérale à Ottawa, lequel l'arrêta définitivement à cet endroit. Il fut renvoyé ici, où il arrivait le 12 pour être condamné à subir son procès le 18.

Police à cheval du Nord-Ouest.

Le 30 octobre M. C. E. Boucher, de Batoche, est venu se livrer, un mandat d'arrestation ayant émané contre lui la veille. Il s'était compromis dans l'affaire de Baribeau. On accepta le même jour un cautionnement, mais il fut ensuite condamné à subir son procès.

Le procès de Boucher eut lieu le 18 novembre, et après avoir duré trois jours il fut acquitté. La cause de Joseph Baribeau fut alors entendue, mais il fut aussi déclaré non coupable.

MÉTIS.

Les membres du gouvernement local ont la charge d'accorder des secours aux métis dans le besoin, et la police fait des enquêtes et distribue les vivres. Il y a eu très peu à faire sous ce rapport dans le cours de l'hiver dernier.

GRAIN DE SEMENCE.

Conformément aux représentations qui ont été faites il a été décidé à la fin de l'hiver de distribuer des grains de semence dans la circonscription, et la police ayant été chargé d'y voir, des instructions venues du bureau principal le 13 mars enjoignaient d'obtenir les noms des colons les demandant. Pour obtenir ces noms dans l'espace de temps limité à notre disposition, l'on a dû envoyer les gens aux différents établissements, et le 2 avril la distribution a commencé. De cette date à la fin des semailles il a été distribué plus de 8,000 boisseaux de blé, 3,900 boisseaux d'orge et 11,000 boisseaux d'avoine. Cette distribution de grains a nécessité beaucoup d'écritures, car ceux qui recevaient ces grains devaient signer différents documents, en sorte qu'il a fallu employer un bon nombre d'hommes pour cela, de même que pour le travail de la distribution. M. Cook, du bureau des terres, nous a donné une aide très précieuse.

L'inspecteur Allan était chargé de faire la distribution ici. On distribuait aussi du grain au Lac-aux-Canards et à Saskatoon.

FEUX DE PRAIRIE.

Le premier feu que nous ayons eu à combattre a éclaté le 6 juin dernier à la Rivière-aux-Esturgeons, près d'ici. Remarquant qu'il y avait dans cette direction une épaisse fumée, j'y envoyai un parti s'enquérir. Un nommé Henry Kerkness, qui flottait du bois de cordé sur la rivière, et qui n'avait pas éteint son feu de campement, fut ensuite arrêté et condamné à l'amende.

Au commencement de l'automne des constables ont été stationnés en qualité de gardes-incendies aux endroits suivants:—Boucher, Kinistino, Willoughby, Dundurn, Rosthern et Wingaid.

Un feu très désastreux qui avait été allumé quelque part dans l'ouest a fait de très grands ravages, dans la première partie d'octobre, sur le côté nord de la Saskatchewan-nord. Par suite de la nature de la contrée, laquelle est couverte de broussailles, et l'absence de colons pour le combattre, le feu avait pris de très fortes proportions et était très étendu lorsqu'il atteint le voisinage des réserves de l'agence de Carlton. Il ne fallait point songer avec espoir d'y parvenir à l'éteindre complètement ce feu, en sorte que nous concentrâmes tous nos efforts à sauver les foins et les récoltes des colons menacés. A la réserve que je viens de mentionner, le constable (aujourd'hui le brigadier) Green combattit le feu avec beaucoup de succès en compagnie de sauvages et d'autres personnes, et il réussit à sauver une très grande quantité de choses. A la colonie allemande, un peu plus à l'est, le constable A. O'Kelly, (n° matricule 3052) a rendu de grands services. Ce feu a dévasté toute la colonie de la Rivière aux Coquilles.

Le 30 septembre, le constable G. O'Kelly, qui était le garde-incendie à Boucher, remarqua qu'il y avait du feu au sud. Une enquête a démontré qu'il avait été allumé par négligence d'éteindre le feu d'un campement. Le délinquant fut traduit devant l'inspecteur Allan, J.P., et condamné à l'amende.

Un autre feu qui a commencé sur le creek Pahonan par suite de négligence en allumant une pipe, a été mis au compte de John Anderson, qui a aussi été puni par une amende.

L'on a vu pendant plusieurs jours très loin au sud et à l'est un très gros feu, ou plutôt la réflexion de ce feu; d'après les rapports, il ravageait les environs des Buttes du Tondre et tournait dans la direction du vent. Après avoir parcouru un pays entièrement inhabité, il a atteint les terres à bois et de prairie du lac Lenore, où les colons du nord le surveillèrent avec quelque anxiété.

Trois hommes seulement n'ont pas répondu à l'appel qui leur a été fait par un garde-incendie, deux de ces derniers se trouvaient à Dundern et l'autre à Kinistino. Tous ont été traduits en justice et condamnés chacun à payer l'amende.

Relativement à ces feux, je désire mentionner les noms du brigadier intérimaire Green, des constables G. O'Kelly, A. O'Kelly, Healy et Ferris, qui se sont tous distingués à leurs postes respectifs. Les autres gardes-incendies de service, les constables Temple, Manning et Bell, tout en n'ayant point l'occasion de montrer ce qu'ils pourraient accomplir, ont rempli les fonctions qui leur avaient été assignées et fait la patrouille à mon entière satisfaction.

IMMIGRATION.

Le nombre des immigrants n'a pas été considérable, il n'en a été inscrit que 72 au bureau des terres ici. Ces immigrants se composaient d'Écossais du Nébraska, de Français et de Canadiens français.

DÉTACHEMENTS.

Lac-aux-Canards.

C'est le principal détachement, et il se compose d'un inspecteur, un maréchal des logis, quatre constables, un constable spécial, et de six chevaux.

L'inspecteur Wilson a ici le contrôle, et outre l'ouvrage que cela lui donne il doit inspecter les détachements de Batoche, Saskatoon et de la Plaine-du-Serpent (ce dernier détachement a été rappelé pour l'hiver). On a besoin ici de nouvelles casernes. Mais l'écurie surtout laisse à désirer. Celle dont on se sert actuellement ne mérite pas le nom de bâtiment, tant sous le rapport de la dimension que de son état sanitaire.

Les logements du détachement sont assez commodes, mais n'offrent aucune facilité pour la détention des prisonniers. On a grand besoin de cellules, ou mieux encore, d'une cage en acier.

Les logements des officiers laissent beaucoup à désirer, la maison qui a été louée est petite, mal éclairée, et n'offre aucun confort.

J'espère que l'on donnera suite, l'année prochaine, à l'intention de construire des bâtiments convenables.

Depuis le départ de l'inspecteur Strickland pour le Yukon, en mai 1895, ce détachement a été sous les ordres de sous-officiers, et j'ai appris avec une grande satisfaction, que vous aviez décidé d'y envoyer un autre officier.

L'inspecteur Wilson, transféré de la division du dépôt, est arrivé le 24 mars dernier, et le 26 du mois je lui remettais le commandement de ce détachement et des autres mentionnés plus haut.

Batoche.

Ce détachement comprend un brigadier, trois constables et cinq chevaux; il occupe les mêmes maisons, celles qui appartiennent à X. Letendre, mieux connu sous le nom de "Batoche", et ont été louées de lui.

Je pense encore, comme je le disais dans mon rapport de l'année dernière, qu'il n'est pas nécessaire de maintenir un détachement à cet endroit; le service pourrait facilement être fait du Lac-aux-Canards.

Saskatoon.

En mai dernier le détachement de cet endroit, qui comprenait précédemment un maréchal des logis et deux constables, avec quatre chevaux, a été réduit par le rappel de deux constables et deux chevaux.

Police à cheval du Nord-Ouest.

Le maréchal des logis Mill, qui avait le contrôle, a, depuis le changement, fait le service requis de lui de la manière la plus satisfaisante.

En jetant un coup d'œil sur la statistique criminelle, on verra que la police n'a rien à faire, mais comme les établissements sont comparativement isolés et que c'est l'endroit auquel les voyageurs et les marchadises à destination de Battleford quittent le train, il est nécessaire d'y maintenir un sous-officier.

Les logements occupés ici ont été loués. Il a été décidé d'acheter le bâtiment et le terrain, et il a été même délivré un chèque pour les payer, mais le propriétaire n'a pu jusqu'à présent se procurer un titre et l'affaire reste dans le *statu quo*.

NOUVEAUX DÉTACHEMENTS.

Je renouvelle les recommandations que j'ai faites l'année dernière, savoir, de prendre des mesures pour stationner des détachements à la Traverse McKenzie et à Kinistino.

Demande a été faite de placer un détachement au Lac-Vert.

LES CASERNES.

Il a été fait très peu de choses aux casernes ici. Tous les bâtiments ont besoin d'être peints. Cela pourrait être fait par le peintre de la division si l'on autorisait l'achat des matériaux nécessaires.

On a clôturé l'été dernier pour servir de pâturage la partie de la réserve située à l'est de l'ancien enclos, et l'on avait obtenu durant l'hiver précédent tous les poteaux et perches nécessaires. Tout ce travail a été fait par la police. Une petite partie de notre réserve du côté nord n'est pas encore clôturée. Je recommande qu'on se procure cet hiver tout ce qui sera nécessaire pour l'enclore.

Il faudrait un nouveau trottoir en madriers en face des casernes.

APPROVISIONNEMENT D'EAU.

L'approvisionnement d'eau est encore le même. L'eau nécessaire pour la cuisine et pour boire est prise à la rivière. Les deux puits fournissent l'eau nécessaire aux chevaux et pour remplir le réservoir sous la maisonnette du puits, mais l'approvisionnement n'est pas considérable.

Autorisation avait été donnée de creuser un nouveau puits, lequel n'a pas été terminé. Que la chose soit due à la nature du sol ou à l'incapacité de l'entrepreneur, je ne le saurais dire. Il a été fait trois tentatives pour creuser le puits, mais chaque fois le rouet s'arrêta avant qu'on eut obtenu un approvisionnement d'eau suffisant. L'entrepreneur a maintenant abandonné l'entreprise, et, comme vous le savez, réclame le paiement de la profondeur réunie des trois trous, disant qu'il a agi d'après mes instructions, ce qui est faux.

PROTECTION CONTRE L'INGENDIE.

Une pompe à incendie placée dans la maisonnette du puits au-dessus du réservoir, munie de boyaux, etc., est toujours prête à fonctionner. Les autres appareils comprennent six extincteurs chimiques (cinq au corps de garde et un au magasin des habillements) et des seaux d'eau en certains nombres dans chaque chambre habitée du bâtiment.

J'aimerais à avoir une douzaine d'autres extincteurs chimiques pour les distribuer un peu partout dans les casernes.

MOBILIER DE CASERNEMENT.

Dans les casernes, nous avons toutes les couchettes de fer qu'il nous faut. J'aimerais cependant qu'il m'en fut envoyé un certain nombre d'autres pour les donner aux détachements.

On a grand besoin de tables et bancs convenables pour les chambres.

TABLE ET CUISINE.

Les cuisiniers, aux pensions des sous-officiers comme des hommes, sont des constables spéciaux, et ils donnent satisfaction.

CANTINE.

Cette institution a été exploitée avec succès depuis son établissement, et elle paraît être très appréciée.

Un crédit mensuel est accordé tant aux pensions des sous-officiers que de la division, et les journaux et revues contribuent beaucoup à l'agrément de la salle de récréation.

Les recettes totales pendant l'année terminée le 31 octobre 1896, ont été de plus de \$5,000.

EXERCICES.

Les exercices ont eu lieu durant l'hiver dans la salle de division.

Les exercices de division ont été faits tous les lundis matins durant l'été.

PATROUILLES.

Dès que l'état des chemins l'a permis au printemps, un détachement de patrouille se composant d'un sous-officier et de deux constables à cheval avec attelage et un fourgon pour les rations, le fourrage et l'équipage de campement, a quitté le poste chaque mardi matin pour revenir le samedi suivant. Chaque semaine l'itinéraire a été changé, et de cette façon les parties de la circonscription dans lesquelles il n'y avait point de détachements permanents ont été visitées périodiquement.

La patrouille a été aussi faite par les détachements du Lac-aux-Canards, de Batoche, Saskatoon et la Plaine-du-Serpent, dans les environs de ces postes.

Les rapports de toutes les patrouilles vous ont été transmis chaque semaine.

VOITURES.

Toutes les voitures sont en assez bon état.

Il faudra une nouvelle barouche (*buckboard*) à deux chevaux pour remplacer celle qui est complètement usée. Il est tout probable qu'il faudra dans les prochains six mois condamner une des grosses voitures de roulage, mais il ne sera pas nécessaire de la remplacer.

On aura besoin d'un nouveau jeu de rais et de tarauds de moyeu pour deux des chariots plates-formes à ressorts.

Il faut aussi un double traîneau de forte pesanteur.

HARNACHEMENT ET SELLERIE.

La division est au complet sous le rapport du harnachement.

Nos selles sont toutes de l'ancien modèle. Quelques selles nouvelles seraient reçues avec plaisir.

SANTÉ.

Généralement parlant la division a été très heureuse sous le rapport de la santé, et il n'y a rien dont je doive parler d'une manière spéciale.

Je pourrais peut-être mentionner l'infirmerie. Les salles des casernes qui servent maintenant d'infirmerie ne conviennent point à cette fin. La chose a été clairement démontrée lors de l'épidémie de fièvre qui s'est déclarée ici dans le cours de l'automne de 1894.

TIR À LA CIBLE.

La division a, je crois, exécuté le tir à la cible avec beaucoup de succès. Les constables St. Denis, n° de matricule 568, et le maréchal des logis d'état-major

Police à cheval du Nord-Ouest.

Parker, n° de matricule 28, ont obtenu respectivement le plus haut résultat en points avec la carabine et le revolver, le nombre de points avec la carabine ayant été de 314 et avec le revolver de 165.

Les moyennes pour la division ont été de 221-887 avec la carabine, et de 84-571 avec le revolver.

ARMES ET MUNITIONS.

Les armes employées dans cette division sont la carabine Winchester et le revolver Enfield.

L'on s'est servi cette année pour la pratique du revolver des munitions de la *Dominion Cartridge Co.* Il s'est produit un certain nombre de faux-feux. Si ce n'était de ces faux-feux la cartouche de la fabrique canadienne serait préférable à celle d'Angleterre, laquelle est beaucoup trop forte.

Nous avons en magasin des munitions pour carabine tant américaines que canadiennes. On s'est servi des munitions américaines lors des exercices annuels.

CHEVAUX.

Il a été envoyé de Régina à cette division dans le cours de l'année dernière 11 chevaux. 9 ont été réformés, dont un a été abattu. Les autres ont été vendus.

Le cheval n° 1912 s'est cassé le cou le 9 octobre dernier, pendant qu'il était de service. Une commission d'officiers a fait rapport, et le cheval a été mis de côté.

DISCIPLINE ET CONDUITE.

Il n'y a rien à mentionner spécialement sous ce titre. La conduite tant des sous-officiers que des constables peut être en somme classée comme bonne.

VIVRES ET FOURRAGE.

Il y a eu cette année changement des fournisseurs d'épicerie, et la Compagnie A. Macdonald, à responsabilité limitée, de Winnipeg, a été l'heureuse soumissionnaire. La Compagnie de la Baie-d'Hudson fournit la farine. Le bœuf est fourni par M. W. J. Davis, qui était aussi le fournisseur l'année dernière. Des entrepreneurs locaux fournissent les pommes de terre, et les prix étaient très bas. Les détachements du Lac-aux-Canards et de Batoche sont approvisionnés par MM. Pozer et Carter, du Lac-aux-Canards.

Quant au fourrage, on a obtenu l'avoine de MM. Parrish et Lindsay, de Brandon, dont l'entreprise est presque remplie.

Le foin s'achète sur les lieux, sa qualité n'est pas aussi bonne que l'année dernière, car la pluie a commencé vers le temps précisément où l'on a dû le faucher.

EQUIPEMENT ET HABILLEMENT.

L'habillement de cette année ressemble beaucoup à celui qui a été fourni l'an dernier. L'on pourrait avoir de bien meilleurs mocassins, ceux que nous obtenons maintenant laissent beaucoup à désirer. On se sert pour le dessus de peaux de moutons au lieu de peaux de daims; quand cette partie de la chaussure se mouille, elle prend sa forme et devient très dure en séchant. L'on pourrait avantageusement, je crois, adopter le mocassin lacé; cette chaussure a bien meilleure apparence.

RECRUTEMENT.

Il n'a pas été fait de recrutement ici.

INSPECTIONS.

Vous avez, de même que le sous-commissaire, visité la division en plusieurs occasions l'année dernière.

Personnellement j'ai inspecté tous les détachements. J'ai visité chaque mois ceux du Lac-aux-Canards et de Batoche. L'inspecteur Wilson a inspecté tous les mois les détachements de Saskatoon et de la Plaine-du-Serpent.

EFFECTIF ET DISTRIBUTION.

Le tableau suivant fait voir l'effectif et la distribution de la division le 31 octobre dernier:—

LOCALITÉ.	Surintendant.	Inspecteurs.	Médecins auxiliaires.	Maréchal des logis-chef.	Maréchaux des logis d'ét.-maj.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Constables.	Constables spéciaux.	Total.	CHEVAUX		
											de selle.	de trait.	Pontés.
Prince-Albert	1	1	1	2	2	4	22	4	37	17	*16	2
Lac-aux-Canards.....	1	1	1	1	4	1	7	3	3
Batoche	1	1	1	3	4	2	2
Saskatoon	1	1	2
Lac-à-la-Pêche.....	1	1	1	3	2	2
Plaine-du-Serpent.....	1	1	1
Régina.....	1	1
Surveillance des feux de prairie—
Kinistino	1	1	1
Boucher	1	1	1
Willoughby.....	1	1	1
Rosthern.....	1	1	1
Wingard.....	1	1	1
Dundurn.....	1	1	1
	1	2	1	3	5	5	37	6	60	31	25	2

* Un de ces chevaux a été réformé et vendu, mais non pas abattu.

Il n'y a pas dans cette division de médecin auxiliaire régulièrement nommé. Les D^{rs} Bain, de Prince-Albert, et Steward, du Lac-aux-Canards, donnent leurs soins par suite d'arrangements spéciaux.

NOMBRE DE MILLES FAITS PAR LES CHEVAUX.

Pendant l'année nos chevaux ont parcouru 129,895 milles.

CHAUFFAGE ET ÉCLAIRAGE.

Le bois est le combustible dont on se sert dans la division. Il serait avantageux de lui substituer la houille à Saskatoon, où l'on paie \$3.50 une corde de très mauvais tremble.

Les casernes d'ici sont éclairées à l'électricité; les détachements se servent d'huile de pétrole.

EN GÉNÉRAL.

Il me fait peine d'avoir à enregistrer la mort du constable Cruickshank, n° de matricule 2831, lequel s'est suicidé le 9 septembre dernier, au Lac-aux-Canards, en se tirant un coup de revolver dans la tête. Lors de l'enquête qui a eu lieu à ce sujet le jury a déclaré qu'il avait commis cet acte dans un accès d'aliénation mentale.

Le 20 octobre il y a eu une double noyade dans la rivière vis-à-vis la ville. Quatre hommes traversaient de la rive sud à la rive nord, la nuit venue, quand par suite de quelque accident ou en voulant s'amuser le bateau, qui était très petit, a chaviré, et tous ont été précipités à l'eau. Deux d'entre eux se cramponnèrent à l'embarcation

Police à cheval du Nord-Ouest.

et furent sauvés, les autres, deux frères du nom de Tate, se dirigèrent à la nage vers le rivage, mais n'y parvinrent jamais. On a retrouvé le corps de l'un d'eux mais pas l'autre. Il y a eu une enquête et le verdict du jury a été comme suit:—

“ 1. Le défunt est mort en se noyant dans la rivière Saskatchewan-Nord dans la soirée du 20 octobre courant ”.

“ 2. L'embarcation a chaviré par suite de la négligence ou conduite imprévoyante du défunt, causée jusqu'à un certain point par l'usage immodéré de la boisson.”

“ 3. Il y a grand besoin, croyons-nous, que l'Etat exerce une surveillance plus vigoureuse sur la vente ou le trafic des liqueurs enivrantes par les trafiquants actuels, car ce trafic, tel qu'il est fait maintenant, est de sa nature mauvais et il a un effet très démoralisateur.”

L'honorable ministre des travaux publics est arrivé ici avec sa suite dans la nuit du 3 novembre. Le train est demeuré pendant une couple d'heures au Lac-aux-Canards, pendant que le parti visitait l'école des sauvages. Le ministre a été ici l'hôte de la ville. J'ai mis deux voitures à sa disposition. M. Tarte a visité et inspecté les casernes. Le parti a quitté pour le sud dans la matinée du 5 novembre.

SAUVAGES.

Sous ce titre, dans la première partie de mon rapport, j'ai oublié de dire que le 24 juin dernier il a été déposé une plainte qu'un sauvage du nom de Pawness et quelques vagabonds qui l'accompagnaient, lesquels parcoururent le pays dans les environs du lac Lenore, faisaient des menaces aux propriétaires de ranches de la localité, et avaient ainsi réussi à leur extorquer des provisions. J'y envoyai le 29 l'inspecteur Allan, avec un détachement de six gendarmes à cheval et d'attelages pour s'enquérir, et le 7 juillet on ramenait ici Pawness et son frère Barbu, lesquels avaient été condamnés à six semaines d'emprisonnement aux travaux forcés.

Les rapports reçus subséquemment indiquent que cela a eu un très salutaire effet; l'inspecteur Allan connaissait déjà ces sauvages et avait fait un rapport à leur sujet. Il les avait rencontrés dans la partie du pays avoisinant le lac Rond et le lac Lenore, l'hiver dernier, en faisant la recherche d'*Almighty-Voice*.

J'ai l'honneur de vous transmettre sous pli les rapports de l'inspecteur J. O. Wilson, du médecin auxiliaire intérimaire H. W. Bain, et du vétérinaire sous-officier Joyce, avec un état des causes criminelles jugées dans la circonscription. On trouve aussi un tableau des distances parcourues par les chevaux de la division et une carte de la circonscription.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEO. B. MOFFATT,
Surintendant, commandant la division F.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR J. O. WILSON.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
LAC-AUX-CANARDS, 1^{er} décembre 1896.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année terminée le 30 novembre 1896. J'ai pris le commandement de la subdivision du Lac-aux-Canards le 26 mars, ayant été transféré d'Estevan.

ÉTAT GÉNÉRAL DE L'ARRONDISSEMENT.

Il me fait plaisir de faire rapport que la circonscription est plus prospère que depuis quelques années, par suite des bonnes récoltes et de l'augmentation du prix des grains.

La ville du Lac-aux-Canards n'a pas progressé beaucoup, bien que les marchands aient fait une excellente année.

"Rosthern", la ville où se tient le marché de l'établissement mennonite, présentait cet automne une grande apparence d'activité, car il y avait à cet endroit trois acheteurs de grains. La colonie compte aujourd'hui à peu près mille âmes, et l'on m'informe qu'on s'attend à une immigration considérable le printemps prochain. Les mennonites font certainement de bons colons.

Dans toute cette partie du pays les colons auront en général ce qu'il leur faudra pour passer l'hiver, sans compter les grains de semence pour le printemps prochain.

Il y a maintenant ici environ quarante Français de la vieille France, dont la majorité ont eu jusqu'ici beaucoup à souffrir par suite de leur manque d'expérience, et aussi, si l'on m'informe exactement, parce qu'ils ne possédaient rien à leur arrivée.

La majorité de ces gens font passablement bien maintenant, et devraient réussir, car ils ont dû passer par beaucoup d'épreuves pour acquérir une connaissance suffisante du pays.

CRIMINALITÉ.

Je fais rapport avec plaisir qu'il n'a pas été commis de crimes d'une nature grave; on vous a transmis la statistique des causes jugées.

Depuis qu'il m'a été donné de prendre le commandement de ce détachement, j'ai chargé un constable de faire la police en ville, ce qui a eu un effet très salutaire. En effet, il n'y a eu qu'un cas de désordre dans l'espace de huit mois.

FEUX DE PRAIRIE.

Il n'y a eu que deux feux dans cette subdivision, mais ils ont été très sérieux.

L'un de ces feux a été allumé sur le côté nord de la branche nord de la rivière vers le 23 septembre, quelque part dans le voisinage du lac au Brochet, et il a dévasté le pays jusqu'à la rivière aux Coquilles. On a envoyé au Lac-aux-Canards deux hommes, et avec l'aide du constable O'Kelly, posté à Wingard, ils ont réussi à sauver beaucoup de foin de même que des maisons à l'établissement nord de Wingard. Il ne pouvait rien être fait pour l'éteindre, car il traversait les broussailles et était poussé en avant par un vent violent.

On estime qu'il a été détruit plus de 500 tonnes de foin.

Le constable Green, du détachement de la Plaine-du-Serpent, a travaillé d'une façon admirable à combattre ce feu et l'éloigner de la réserve des sauvages. Il a demandé de l'aide à tous les sauvages et colons, et a réussi à sauver l'agence après une lutte de trois jours et de trois nuits.

Le deuxième feu s'est déclaré dans le voisinage de la contrée favorable aux ranches de Dandurn; le constable Ferris, qui s'y trouvait stationné, fit appel aux

Police à cheval du Nord-Ouest.

colons, et a réussi après une lutte de trois jours à sauver des milliers de tonnes de foin de même que des pâturages suffisants pour les bêtes à cornes.

Les propriétaires de ranche ne se laissaient point de louer l'habileté du constable Ferris à combattre ce feu.

L'établissement dans la subdivision de postes de protection contre les feux de prairies a été d'un grand avantage au pays, car la présence de la police et ses fréquentes patrouilles ont rendu les colons plus prudents, et il n'y a pas eu un seul feu entre les réserves, de Saskatoon à Prince-Albert.

AIDE PRÊTÉE AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES.

Une escorte a été fournie, le 8 octobre, à l'agent des sauvages qui portait l'argent des annuités à Prince-Albert.

J'ai remis le 25 l'argent des annuités à l'agent de la Plaine-du-Serpent.

Le 28 il a été fourni une escorte à l'agent des sauvages qui se rendait sur la réserve d'Une-Flèche.

Des escortes ont été aussi accordées aux agents des sauvages Keith et McKenzie pendant qu'ils faisaient les paiements de rente sur les différentes réserves.

Pendant les paiements aux réserves d'Une-Flèche et de Barbu, l'on a tenu des patrouilles pendant la nuit entière afin de prévenir la vente de boisson aux sauvages.

Des patrouilles ont parcouru régulièrement les différentes réserves.

MÉTIS.

Il n'a été distribué que bien peu de secours aux métis dans le cours de la deuxième année. Sauf deux femmes (dont M. Boucher, M.A.L., prend soin), je ne crois pas qu'on ait besoin de secours pendant l'hiver.

POSTES DÉTACHÉS ET PATROUILLES.

Les postes détachés du Lac-aux-Canards sont Batoche, la Plaine-du-Serpent et Saskatoon. Pendant la saison des feux de prairie l'on a stationné un homme avec un cheval aux endroits suivants : Wingard, Rosthern et Dundurn.

Des patrouilles ont parcouru régulièrement tout le pays de Willoughby à Dundurn et de Humbolt au Lac-Sableux.

INSPECTIONS.

Le sous-commissaire a inspecté les détachements de Batoche et du Lac-aux-Canards le 13 septembre; vous aviez déjà inspecté ces détachements en moyenne une fois par mois.

J'ai fait des inspections chaque semaine au Lac-aux-Canards, et quant aux autres détachements je les ai inspectés tous les mois.

L'inspecteur Burnett a inspecté les chevaux deux fois.

CHEVAUX.

Les chevaux n'ont pas supporté le travail comme je l'aurais aimé; il a fallu en échanger fréquemment un certain nombre.

FOURRAGE.

L'avoine et le foin que l'on a fournis étaient de bonne qualité.

VIVRES.

Les vivres pour le Lac-aux-Canards, Batoche et Saskatoon ont été achetés à l'entrepris et trouvés de bonne qualité.

Les autres détachements étaient en pension.

GIBIER.

Les poules de prairie sont très rares, mais les canards et les oies abondent. Il est aussi fait rapport qu'il y a beaucoup de chevreuils.

ROUTES ET PONTS.

Les routes ont été comme d'habitude ; il n'y a dans la circonscription que très peu de chemins tracés. Un certain nombre de ponts sont en très mauvais état.

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

La sellerie et le harnachement sont en bon état.

VOITURES.

Les voitures (à roues), à l'exception d'une barouche (*buckboard*) à deux chevaux au détachement de Batoche, qui est usée, ét du chariot à ressort du Lac-aux-Canards, auquel il faudra poser d'autres bras d'essieu, sont en bon état. Il faut pour le Lac-aux-Canards un traîneau double (*bob-sleighs*), un traîneau simple et deux brancards, et pour Batoche deux brancards.

RÉCOLTES.

Les récoltes de l'arrondissement ont été bonnes. A Rosthern l'on a expédié plus de trente mille boisseaux de blé.

IMMIGRATION.

Presque rien.

TIR À LA CIBLE.

Les détachements (à l'exception du maréchal des logis, qui n'aurait pu être convenablement amené ici mais qui a exécuté le tir au pistolet à Saskatoon) ont fait les exercices annuels avec les carabines et les revolvers.

Le tir à la carabine a été en somme très bien fait—on ne peut dire la même chose du tir du revolver.

CASERNES.

Les casernes du Lac-aux-Canards, de Batoche et de Saskatoon sont tenues à bail et sont assez confortables. Les casernes de Batoche sont bien trop grandes pour notre usage et sont en outre très froides.

ÉCURIES.

L'écurie au Lac-aux-Canards, qui a été louée en même temps que les casernes, est une affreuse construction et n'est pas propre à y mettre les chevaux.

A Batoche l'écurie a été réparée aux frais de l'Etat, car le propriétaire refusait d'exécuter les réparations nécessaires ; elle est maintenant confortable.

DISCIPLINE ET CONDUITE.

La discipline et la conduite pendant l'année dernière ont en somme été bonnes, Il y a eu quatre cas d'ivresse. Dans l'un de ces cas les résultats ont été graves, car un constable qui se trouvait sous l'influence de la boisson s'est porté à des voies de fait sur un sous-officier.

DÉSERTIONS.

Il n'y a eu aucune désertion.

Police à cheval du Nord-Ouest.

SAUVAGES.

Il y a dans l'arrondissement sept réserves sauvages que des patrouilles ont parcouru régulièrement. Les sauvages n'ont causé aucun embarras, si l'on excepte Almighty-Voice, le meurtrier du maréchal des logis Colebrook. Je regrette de dire que nous n'avons pu retrouver la moindre trace de cet homme ; des partis sont allés à sa recherche tout l'hiver dernier et n'ont été rappelés que quand les feuilles ont été entièrement développées, ce qui rendait impossible de le découvrir. Pendant l'été des patrouilles ont parcouru le pays, et la réserve a été soigneusement surveillée.

Dès le commencement de la chute des feuilles l'on a établi dans les montagnes au sud de la réserve d'Une-Flèche, un campement sous les ordres du brigadier Bow-bridge, comprenant un sous-officier, trois constables et un éclaireur. Ce parti est demeuré de service jusqu'au 16 novembre.

Un autre parti comprenant un sous officier, un constable et un éclaireur sous les ordres du maréchal des logis Raven a été envoyé aux lacs Croches. Ces deux partis ont fait les recherches les plus soigneuses possibles, vu la nature du pays, mais ils n'ont trouvé aucune trace de l'individu.

On a également pris tous les moyens afin d'obtenir quelque information des métis et des sauvages, mais tous nous ont répondu qu'ils ne savaient rien des agissements de ce sauvage, et je suis porté à croire qu'ils disaient vrai, car je leur ai expliqué que je garderais secrets tous les renseignements obtenus d'eux. J'ai cherché de toute manière imaginable à apprendre quelque chose, mais ça été peine perdue jusqu'ici.

J'ai plusieurs fois entendu dire qu'il avait été vu à un certain endroit, mais toutes ces rumeurs étaient fausses, comme je m'en suis convaincu après enquête.

Les parents de ce sauvage ont été rigoureusement surveillés, et des recherches ont été faites sur la réserve à toutes les heures de la nuit et du jour.

J'ai également avec votre autorisation demandé à un métis français de faire des recherches ; on ne savait pas que cet homme était au service de l'Etat, et deux mois après il est venu me dire qu'il n'y avait pas lieu de continuer ses recherches, parce qu'il ne pouvait rien découvrir ; il avait cependant assisté à toutes les fêtes tenues sur la réserve, était intime avec tous les sauvages, et si Almighty-Voice vivait encore, il était d'avis qu'il ne se trouvait plus dans cette partie du pays.

Nous n'avons pas renoncé à faire des recherches. L'on a établi des postes de surveillance au sud pour l'hiver prochain, et la réserve sera attentivement surveillée.

Je vous ai transmis des rapports détaillés sur l'ouvrage accompli dans ce service.

DÉCÈS.

La mort du constable Cruickshank, n^o de matricule 2831, survenue le 9 septembre, a mis le détachement dans la tristesse car Cruickshank, était un jeune homme capable, que les officiers et hommes aimaient également.

Il vous a été dûment fait rapport des circonstances dans lesquelles ce décès est arrivé.

DIVERS.

Le ministre des travaux publics a visité l'école sauvage du Lac-aux-Canards dans la soirée du 3 novembre, et je lui ai fourni des voitures ainsi qu'à sa suite.

J'ai l'honneur de vous transmettre sous pli des tableaux des distances et une carte.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. O. WILSON,

Inspecteur.

Au commandant de la division F,
Police à cheval du Nord-Ouest,
Prince-Albert.

ANNEXE F.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT J. HOWE, COMMANDANT DE
LA DIVISION E, AINSI QUE LES RAPPORTS DE L'INSPECTEUR
F. HARPER ET DU MARÉCHAL DES LOGIS D'ÉTAT-MAJOR A. F.
M. BROOKE.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST, DIVISION E,
CALGARY, 1^{er} décembre 1896.

Au commissaire,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous pli, pour votre information, le rapport annuel de cette division pour l'année terminée le 30 novembre 1896.

CRIMINALITÉ.

Il n'a pas été commis de crimes d'une nature très grave dans la circonscription, à part la querelle qui a eu lieu entre C. Godin, l'interprète de ce poste, et P. Ducharme, tous deux métis, dans laquelle l'on a échangé des coups de feu. Cette querelle a eu lieu le 12 juin, pour quelque cause existant, croit-on, depuis longtemps. Godin, qui était à cheval dans le voisinage du pont du marais de l'Arc, rencontra P. Ducharme, et ce dernier en le voyant s'écria: " Je vous attendais ", et saisissant le pistolet de Godin, il lui en déchargea un coup dans l'abdomen. Godin arracha immédiatement le pistolet, et Ducharme s'enfuit, mais Godin le tira. Godin revint alors aux casernes et fut conduit à l'infirmerie, où il donna une déclaration assermentée à l'inspecteur Wood sur la manière dont la querelle avait eu lieu, puis il fut transporté à l'hôpital général où il est mort dans la matinée du 13.

J'annexe à ce rapport la formule 125, donnant la liste des causes jugées par les juges de paix de la circonscription dans le courant de l'année. On y verra que le nombre des crimes commis a beaucoup diminué depuis l'an dernier. Les causes entendues peuvent se classer comme suit :—

Refusant de montrer des peaux de fourrures.....	4
Vagabondage.....	5
Vol de bestiaux et de chevaux.....	3
Insanité.....	3
Vol.....	6
Allumer un feu de prairie.....	2
Procurer de la boisson aux sauvages.....	4
Ivresse.....	12
Avoir en sa possession du gibier, en dehors de la saison.....	1
Voies de fait.....	6
Monter furtivement et sans payer place sur le chemin de fer C.P.	2
Refusant de donner des renseignements.....	1
Effraction.....	2

Outre ces causes entendues par des officiers de ce poste, je vous transmets aussi une liste des causes jugées aux détachements de Gleichen et de la Grande-Rivière. Dans chaque ce sont nos hommes qui ont fait les arrestations, et la cause a été entendue par le juge de paix de la localité. Je vous inclus un rapport du maréchal des logis d'état-major Brooke, sur tous les cas de crimes d'une nature grave, car ce dernier est spécialement chargé de ce travail.

Police à cheval du Nord-Ouest.

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA CIRCONSCRIPTION.

L'état général de la circonscription est assez bon. Un très grand nombre de colons sont allés s'établir du côté nord. Cependant beaucoup de ceux qui étaient arrivés l'année auparavant sont partis pendant l'été pour les États-Unis et l'Ontario. Dans la plupart des cas ils avaient dépensé le peu d'argent qu'ils avaient apporté et n'avaient rien à leur départ que quelques chevaux et un ou deux wagons, en sorte qu'ils étaient très mécontents du pays. Il n'y a eu aucuns changements importants dans le voisinage immédiat, car la plus grande partie du pays au sud de Calgary a été affermée à d'importants propriétaires de ranches.

POSTES DÉTACHÉS.

Voici quels sont les postes détachés de la division E:—

	Officier.	S-officier.	Const.	Eclaireurs.
Banff.....	1	1	4	...
Gleichen.....	...	1	4	5
Rivière-Haute.....	...	1	2	...
Dewdney.....	1	...
Morley.....	1	1
Mitford.....	1	...
Millarville.....	1	...
Ings.....	1	...
Olds.....	1	...
Canmore.....	...	1
Anthracite.....	1	...

Le poste de Mitford n'a été établi que cet été, à la suite d'une pétition des colons de la localité, demandant d'y placer un homme de police en permanence.

En outre de ces postes détachés l'on a envoyé aux endroits suivants des hommes qui auront la surveillance des feux de prairie pendant les mois d'automne:—

Jumping-Pond.....	1 sous-officier.
Wyndham.....	1 constable.
Stevenson.....	1 do

CARTES DE PATROUILLE.

A ce rapport est annexée une carte indiquant les routes, creeks, bureaux de poste, etc. Ainsi que vous l'observerez, il a été fait très peu de changements dans le cours de l'année.

AIDE AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES.

Pendant le mois de juillet un certain nombre des Cris réfugiés ont traversé Calgary en route pour la réserve des Buttes-de-l'Ours. Ces sauvages avaient été escortés jusqu'à Calgary par des hommes de la division K. Nos hommes les ont relevés ici et ont conduit les sauvages jusqu'à Daim-Rouge, et les ont là remis à une escorte de la division G. Il n'y a eu aucun embaras d'importance. Des vivres leur ont été donnés, comme vous l'aviez commandé. Cet automne un certain nombre de Sautoux qui avaient accompagné ces Cris dans leur voyage au nord ont quitté la réserve, n'aimant point à s'y trouver confinés, et sont allés chasser aux Buttes du Pied. Les agents des sauvages n'ont demandé aucune aide, sauf d'envoyer de la ville quelques bandes qui n'avaient pas de permis. Il a été envoyé une escorte aux agences des Pieds-Noirs et des Sarcis lors des paiements en vertu du traité, et tout s'y est passé d'une manière très satisfaisante.

PATROUILLES.

Les postes détachés de cette division ont fait avec soin pendant l'année la patrouille de la circonscription, et des patrouilles d'ici ont parcouru aussi souvent que possible les alentours. Mais comme il y a peu d'hommes à ce poste, le service n'a pas été accompli sur une aussi grande échelle que par le passé.

AIDE AU DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Il n'a été demandé aucun aide.

AIDE AU DÉPARTEMENT DES CHEMINS DE FER.

Les télégraphistes du chemin de fer canadien du Pacifique se sont mis en grève le 30 septembre. A la demande de l'agent d'ici, il a été envoyé chaque nuit un homme qui devait empêcher les grévistes de gêner aux ouvriers ne faisant pas partie des sociétés. C'est ce qui a été aussi fait à d'autres endroits sur la ligne. La grève a duré environ dix jours, et les grévistes n'ont causé aucun dommage dans la circonscription ; le seul embarras qui ait été éprouvé c'est que les trains de voyageurs ont marché d'une façon irrégulière.

Outre ce que dessus, j'ai reçu de Banff un rapport qu'une bande organisée s'était assemblée dans le voisinage d'Anthracite, probablement avec l'intention de détenir les trains de voyageurs et de voler la Compagnie de Messageries, laquelle transportait de grosses sommes d'argent du district de Kootenay ainsi que du minerai d'or. A la demande de M. Whyte, le surintendant général du chemin de fer canadien du Pacifique, et de M. Ford, de la Compagnie de messageries Canadienne, j'ai placé chaque jour sur les convois une escorte qui se rendait jusqu'à Donald et en revenait. J'ai aussi augmenté le nombre des hommes à Anthracite, et fait faire dans cette partie du pays des patrouilles fréquentes, la police ayant instruction d'arrêter tous les vagabonds et autres suspects à simple vue. J'ai fait faire ces patrouilles pendant une semaine ou dix jours, jusqu'à ce que j'aie cru tout danger disparu, et aucune tentative n'a encore été faite de détenir les trains au moment où j'écris le présent rapport.

SAUVAGES.

Les trois agences sauvages de la circonscription sont situées comme suit :—

A soixante-cinq milles à l'est de Calgary, la réserve des Pieds-Noirs, qui renferme 291 hommes, 396 femmes et 477 enfants, soit un total de 1,164 âmes. La réserve des Sarcis se trouve à 10 milles au sud de Calgary et contient 63 hommes, 89 femmes et 70 enfants, soit un total de 222. La réserve des Assiniboines, à 40 milles à l'ouest de Calgary, renferme 133 hommes, 161 femmes et 292 enfants, un total de 586 âmes. Ces chiffres indiquent une petite diminution dans les agences des Pieds-Noirs et des Sarcis, et une légère augmentation sur la réserve des Assiniboines. Tous ces sauvages se sont parfaitement conduits dans le courant de l'année dernière. Il y a eu un cas de voies de fait sur la personne de M. T. Lauder, l'agent chargé de distribuer les vivres au camp du sud sur la réserve des Pieds-Noirs. Le sauvage qui s'en est rendu coupable, l'homme-qui-porte-les-nouvelles, a été promptement mis en arrestation par un des éclaireurs sauvages, et sévèrement puni par une condamnation à six mois d'emprisonnement au corps de garde de Calgary. L'absence complète de toute autre plainte pour vente de boisson aux sauvages de cette réserve ou pour toute autre cause est à la louange des colons du voisinage comme des sauvages eux-mêmes.

Depuis le triste événement de l'an dernier, le département des sauvages a plus que jamais compté sur l'aide prompte de la police, laquelle lui a toujours été accordée de tout cœur. D'un autre côté, les agents nous ont toujours communiqué tous les renseignements qui pouvaient nous être de quelque utilité.

Avant de clore à ce sujet, je ne puis trop louer l'aide précieuse que nous donnent nos éclaireurs sauvages lors de la distribution des vivres. Par leur présence et grâce à leur autorité, ils ont empêché les sauvages de montrer du mécontentement aux employés du département, et plus d'une fois, sans eux, des plaintes apparemment légères auraient amené de graves résultats.

La civilisation rapide des Pieds-Noirs se manifeste d'une façon marquante par la disparition presque complète des couvertures, et la très forte augmentation dans la vente des vêtements que portent les blancs; cela était très remarquable lors du dernier paiement des annuités. L'avancement matériel de ces sauvages se voit encore par l'absence presque entière de toute pauvreté; les seuls qui sont dans le dénuement sont des vieillards.

Police à cheval du Nord-Ouest.

Il n'y a plus cette immoralité qui existait autrefois, ou au moins, on ne peut l'observer.

Ce ne serait pas sage, à mon avis, de vouloir empêcher la célébration de la danse du soleil, et l'opposition qui s'est manifestée à l'assemblée tenue en présence de M. A. E. Forget, le commissaire des sauvages, à l'agence le 20 juin 1896, en est une preuve bien forte. A cette assemblée les sauvages ont exprimé clairement et avec énergie leur détermination d'adhérer à cette ancienne coutume en dépit de tout. La disparition de la cérémonie de torture indique qu'on finira par abandonner cet ancien usage.

Les résultats du vaste système d'irrigation maintenant en vogue au campement nord de cette réserve, s'ils ne sont pas très apparents cette année parce que les travaux n'ont été terminés que tard, seront sans aucun doute d'un immense avantage aux sauvages dans un avenir prochain. Les Pieds-Noirs ont montré cette année qu'ils savaient bien placer leur argent, en achetant des instruments aratoires, faucheuses, râtaux, etc., dont l'usage leur rapportera un revenu considérable.

Bien que les propriétaires de ranches du voisinage de Gleichen emploient un grand nombre de ces sauvages, il ne m'a été fait aucune plainte au sujet de leur honnêteté ou de leur conduite en général.

IRRIGATION.

Les travaux accomplis pendant l'année par la Compagnie d'irrigation de Calgary consistaient dans la construction de fossés auxiliaires, devant irriguer les terrains du township 23, rang 1, à l'ouest du 5° méridien. Cela comprend le district entre Calgary et le creek au Poisson, le long de la route Macleod. Il y a maintenant dans cette partie du pays à peu près 3.000 acres de terre en état d'être arrosées, et les directeurs de la compagnie s'attendent à en retirer d'excellents résultats l'année prochaine. Les fossés n'ont pas été construits dans toute leur grandeur, car il est de politique de ne pas dépenser plus pour la construction que le besoin d'eau ne l'exige. On les agrandira quand le besoin s'en fera sentir.

EXERCICES ET TIR À LA CIBLE.

Les exercices du printemps ont eu lieu comme d'habitude cet été, mais n'ont pas été poursuivis aussi régulièrement que les années précédentes, par suite de la diminution du nombre d'hommes. Le tir au canon a été fait pendant l'automne, quand la chose a été praticable. Le tir à la cible a été commencé le 28 juillet, pour se terminer le 19 août.

PHYSIQUE ET SANTÉ.

Les hommes de cette division sont doués d'un beau physique. La santé en général a été bonne, et il n'y a eu aucune maladie grave. Un accident qui aurait pu avoir des suites graves est arrivé au constable F. A. Morgan, n° de matricule 3081, pendant qu'il chassait des Coyottes, au poste de Gleichen. Il se rendait dans la prairie pour tirer, quand sa carabine partit accidentellement, et la balle lui pénétra dans le genou et sortit au-dessous du mollet. Il a été conduit à l'hôpital et va aussi bien qu'on peut s'y attendre.

RECRUTEMENT.

Bien peu d'hommes se sont présentés à l'enrôlement pendant l'année dernière. D'après vos instructions ces derniers ont été engagés en qualité de stagiaires pour deux mois.

VIVRES.

Les vivres fournis étaient de bonne qualité et en quantité suffisante. Nos hommes s'étaient procuré comme les années précédentes la provision de glace nécessaire pour l'été.

ÉQUIPEMENT ET HABILLEMENT.

La qualité de l'équipement fourni était bonne, mais il faut bon nombre d'articles pour compléter la distribution de l'équipement à donner aux hommes de cette division.

ARMES ET ARTILLERIE.

Quelques-unes des carabines ont le canon chambré; il en a été envoyé un bon nombre à Regina, pendant l'année, pour y subir des réparations. Les revolvers sont en bon état.

L'artillerie, consistant en deux canons rayés de 7 se chargeant par la bouche, avec avant-trains, harnais, etc., est en bon état.

RÉPARTITION des officiers, sous-officiers, hommes et chevaux de la division E au 30 novembre 1896.

Localité.	Surintendant.	Inspecteurs.	Médecins auxiliaires.	Maréchaux des Logis d'état-major.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Constables.	Constables spéciaux.	Totaux.	Chevaux.
Calgary	1	2	1	5	2	5	32	3	51	45
Banff		1	1			1	4		7	7
Gleichen					1		4	5	10	6
Rivière-Haute					1		2		3	4
Dewdney							1		1	1
Morley							1	1	2	1
Mitford							1		1	1
Ings						1			1	1
Olds							1		1	1
Anthracite							1		1	
Canmore						1			1	1
En prison							1		1	
En congé							1		1	
Chevaux de service										2
do à l'herbe										9
Total	1	3	2	5	4	8	49	9	81	79

MUNITIONS.

Les cartouches Winchester fournies sont de bonne qualité; il n'en a été découvert qu'une seule de mauvaise lors des exercices de tir annuels.

Je n'ai qu'une petite quantité de munitions d'artillerie. Comme je le disais dans mon dernier rapport, le besoin d'une poudrière se fait grandement sentir à ce poste, où il faut aujourd'hui mettre les munitions dans le magasin d'habillement.

CONGÉS ET MUTATIONS.

Les changements suivants se sont produits dans l'effectif de la division, savoir:—

Libérés à l'expiration de leur temps.....	9
Rengagés.....	26
Dégagés à prix d'argent.....	6
Expulsés.....	8
En réforme.....	0
Passés de cette division à une autre.....	9
“ “ “	15

Police à cheval du Nord-Ouest.

DÉSERTIONS.

Il n'y a eu dans la division pendant la dernière année qu'un seul cas de désertion, celui du constable R. T. Bayer, n° de matricule 2798, arrivé le 10 septembre. On lui avait accordé un permis d'une semaine pour chercher du travail avant de se dégager à prix d'argent. Je ne puis expliquer sa désertion, car il avait toujours rempli ses fonctions d'une manière satisfaisante.

INSPECTION DE LA DIVISION ET DE SES DÉTACHEMENTS.

La division a été fréquemment inspectée par vous dans le cours de l'année.

Les postes détachés ont été inspectés régulièrement par l'un des officiers ou par moi-même durant l'année. Le vétérinaire Burnett a fréquemment inspecté les chevaux de la division.

CHEVAUX.

Le 19 juin l'on a abattu, d'après vos instructions, le cheval n° de matricule 1385. Les autres chevaux sont bien, à l'exception du n° de matricule 1557, qui souffre de maladie des os. Le maréchal des logis d'état major a demandé l'autorisation de faire des expériences sur cet animal dans le but de le guérir, ce que vous avez accordé. En conséquence, il n'a pas été abattu, comme l'avait recommandé une commission d'officiers.

Le nombre total de milles que les chevaux ont parcouru dans cette division pendant l'année a été de 183,145.

On a acheté pendant l'année seize chevaux de remonte qui ont été placés dans cette division. Sept ont été transférés à d'autres divisions et douze ont été abattus ou vendus. Les remontes amenées ici cette année se composent d'une classe d'animaux exceptionnellement beaux. Le 15 juin les chevaux à l'herbe se sont échappés de leur pâturage, mais on les a tous repris après quelques jours de recherches.

SELERIE ET HARNACHEMENT.

La division est bien pourvue de harnais, MM. Carson et Shore, selliers, nous ont échangé un certain nombre d'anciennes selles contre des nouvelles à doubles sangles. Les selles que ces messieurs nous ont fournies sont sous tous rapports de première classe, et l'échange a été très satisfaisant.

TRANSPORT.

Tout le transport de ce poste est très bon, et le forgeron l'entretient en parfait état de réparations. Les voitures du poste de Banff ont été peinturées au cours de l'été.

FOURRAGE.

Le fourrage reçu pendant l'année a été trouvé de bonne qualité et était en quantité suffisante.

CASERNE ET MOBILIER DE CASERNEMENT.

Les bâtiments sont en bon état et la peinture qui a été posée l'année dernière conserve bien sa couleur. On a été satisfait du service d'eau et de l'éclairage à l'électricité.

ÉCURIES.

Les écuries du poste sont en bon état.

CANTINE.

Le fonds acheté pendant l'année s'est élevé à \$6,145.28, les ventes brutes ont été de \$7,732.80, et le fonds disponible est maintenant de \$1,335.87. Il a été donné pendant l'année aux tables, etc., \$491.42.

La cantine a été déménagée pendant l'année dans le bâtiment de la caserne même, c'est une grande amélioration. La chambre est bien boisée en cèdre et l'on y a posé des conduites d'eau. Ces dépenses ont été faites aux frais de la cantine. Comme les ventes l'indiquent, la cantine a de la vogue parmi tous les membres du corps de police et réussit à tous les points de vue.

ÉQUIPEMENT GÉNÉRAL.

Les articles reçus des fournisseurs ont été trouvés satisfaisants.

COMBUSTIBLE.

La houille fournie au poste des mines de Galt à Lethbridge et des mines d'antracite a été trouvée de bonne qualité. Le poste de Gleichen reçoit sa houille des mines de la Traverse des Pieds-Noirs, et celui de la Rivière-Haute des mines du Creek-des-Moutons.

TÉLÉPHONES ET TÉLÉGRAPHES.

Ces lignes donnent satisfaction sous tous rapports. L'on a eu quelque difficulté pendant la grève des télégraphistes. J'ai déjà touché à cette question plus haut.

RANCHES.

L'on constate une amélioration notable dans l'élevage des animaux, particulièrement dans l'élevage fait sur une petite échelle, ce qui provient du croît naturel des troupeaux par suite du climat absolument avantageux à cette fin. Les bons animaux se vendent facilement; en réalité l'offre ne suffit pas à la demande.

J'annexe à ce rapport une liste des ranches ayant plus de 25 chevaux et 50 têtes de bétail. La Compagnie d'élevage du Nord Ouest (*North-west Cattle Company*), la Compagnie d'élevage de chevaux de la Rivière-Haute, ainsi que le ranche Quorn et la Compagnie d'élevage des chevaux de la Rivière-à-l'Arc, sont parmi les établissements les plus considérables de la circonscription. Parmi les plus grands propriétaires de moutons se trouvent M. George Hope Johnson sur la Bouton-de-Rose, MM. Bever et Ingolds, au Creek des Buttes-du-Genou, et M. White, du ranche Mérinos. MM. Gordon et Ironsides ont hiverné environ 1,200 têtes de bétail de l'est à Namaka cette année sans en perdre d'une façon perceptible. On en a choisi un grand nombre cet été pour l'expédition. Leurs troupeaux s'élèvent aujourd'hui à 1,700 têtes, et c'est l'intention d'hiverner ces animaux aux buttes appelées "Wintering Hills". La chose indique qu'on a une grande confiance dans cette partie du territoire pour les fins de l'élevage des animaux.

MM. Conrad, Frères, ont amené cette année environ 1,200 têtes de bétail au ranche de la Compagnie de colonisation Queenstown, à 12 milles au sud de la Traverse des Pieds-Noirs, ce qui a beaucoup augmenté les opérations ici.

Le bétail de la circonscription n'a souffert d'aucune maladie pendant l'année, si l'on excepte quelques cas d'actinomyose. Ces animaux sont mis en quarantaine dès que la maladie se déclare, et le département les fait traiter tout de suite. La condition du bétail qui a hiverné ici est des plus encourageantes pour les éleveurs, mais les animaux ont souffert au commencement de l'été du fléau des mouches, ce qui a eu pour effet de leur faire perdre du poids. On rapporte qu'il y a des loups en abondance et qu'ils ont fait du ravage parmi les troupeaux de veaux dans certaines localités.

ORDONNANCE CONCERNANT LES PEAUX.

Relativement à ce qui précède, j'ai désiré attirer votre attention sur l'ordonnance concernant les peaux. Actuellement, toute personne qui possède des animaux peut en tuer un et l'exposer en vente en produisant la peau au moment de la vente. Elle peut ensuite rapporter la peau chez elle, tuer un jeune bœuf appartenant à quelque autre propriétaire de ranche, l'apporter en ville, et produire la même peau que pour

Police à cheval du Nord-Ouest.

vendre son propre bœuf. Elle peut en agir ainsi plusieurs fois et il serait presque impossible de la faire condamner. Je suggérerais donc qu'on nommât un inspecteur chargé d'examiner toutes les peaux apportées en ville avec le bœuf, avant qu'on offre l'animal en vente, et que cet inspecteur fit quelque marque faisant connaître aux chalands que le vendeur a fait rapport à l'inspecteur. De plus, qu'on ne permit à aucune personne d'acheter du bœuf des gens mentionnés dans l'ordonnance en question, sauf s'ils produisaient la peau marquée par l'inspecteur.

Je ne doute point que l'association des éleveurs ne contribue à payer les honoraires de l'inspecteur pour l'examen des peaux.

Ces inspecteurs pourraient encore examiner tous les chevaux et bêtes à cornes expédiés de cet endroit, et en faire la description. La raison de cette dernière clause, c'est qu'à ma connaissance l'on a conduit subrepticement un petit troupeau d'animaux pour l'expédition, et avant que j'en eusse reçu l'information, dans un cas le bétail avait déjà dépassé Winnipeg, et dans l'autre il était parvenu à Montréal, et cependant les propriétaires refusaient de prendre quelque action parce que la dépense serait trop considérable.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

Il y a à ce poste d'excellents moyens de se protéger contre l'incendie, les boyaux suffisant pour atteindre tous les bâtiments du carré si un feu se déclarait.

CHEMINS, PONTS ET BACS.

Les chemins de la circonscription sont en bon état. Il y a des ponts sur toutes les rivières et creeks que les principales routes traversent; le seul bac de quelque importance est celui de la Traverse des Pieds-Noirs.

LOI DE TEMPÉRANCE.

L'inspecteur applique vigoureusement la loi. Il y a maintenant très peu de cas d'ivresse comparativement aux proportions de la ville.

Les sauvages ont chaque année plus de difficultés pour obtenir de la boisson; en effet, l'on punit maintenant les délinquants trop sévèrement s'ils sont découverts dans cette œuvre néfaste pour qu'ils s'y exposent.

RÉCOLTES.

Les récoltes de la circonscription n'ont été que passables, et presque toute l'avoine n'a été coupée que pour la nourriture des animaux. MM. Hull, Frères, ont obtenu une bonne récolte d'avoine (sur un terrain irrigué), mais la pluie ayant duré une semaine, comme ce grain venait d'être coupé, il a été impossible de le moissonner en aussi bonne condition qu'on s'y attendait. M. V. Anderson, qui a affermé la ferme de sir Lester Kaye à Namaka, a cultivé à peu près 1,000 acres, ensemencées principalement de blé et d'avoine, et la production a été bonne, car la récolte a pu se faire avant le commencement des pluies d'automne.

CHASSE ET PÊCHE.

Les poules de prairie étaient rares au commencement de la saison, mais on a cependant fait quelque bonne chasse plus tard. Ces oiseaux diminuent graduellement ou sont chassés du pays. Les canards et les oies étaient en nombre moyen, mais l'on a fait de bonnes chasses dans le voisinage de Namaka. Les lièvres abondent dans certaines localités. La truite de toute espèce abonde dans la plupart des cours d'eau de la division, principalement dans la fourche nord de la rivière Haute et le creek des Moutons. Dans la rivière à l'Arc il y a une grande quantité d'ombres. Le brochet est la seule espèce de poisson commun de la circonscription. On peut en prendre dans les marécages, etc., au large de la rivière à l'Arc.

EXPLOITATIONS MINIÈRES.

Les mines de cette circonscription sont situées à Canmore et à Anthracite, et l'inspecteur Harper en parle au long dans son rapport. L'on extrait aussi de la bonne houille mais sur une petite échelle des mines du creek des Buttes-du-Genou, à 62 milles au nord-est de Calgary. Il s'extrait encore de la houille au Creek-des-Moutons et à la Traverse des Pieds-Noirs.

FEUX DE PRAIRIE.

Il y a eu bien peu de feux de prairie d'importance dans cette circonscription dans le courant de la dernière année. En avril le premier feu de prairie de la saison a été allumé à Langdon. Celui qui l'avait allumé a été arrêté et condamné à payer une amende. Ce feu n'a fait aucun dommage. Le deuxième feu a été allumé sans qu'on sache comment vers le milieu de juin, et il a dévasté une grande étendue du pays, de la ligne du chemin de fer du Pacifique à la rivière du Daim-Rouge, à l'est de Gleichen. En septembre un feu s'est déclaré à Queenstown, mais le détachement de Gleichen a réussi, avec l'aide du constable stationné à Wyndham et des propriétaires de ranches du voisinage, à l'éteindre avant qu'il n'eût fait aucun dommage important.

Il y a eu deux cas de feux de prairie dans le voisinage de Olds pendant l'année. Le constable de l'endroit appela à son aide chaque fois tous les colons et réussit à les éteindre avant qu'ils eussent causé du dommage—il n'a été brûlé qu'une petite partie de prairie. Le constable de Olds a fait condamner les personnes qui avaient allumé ces feux. Le constable Dean a fait rapport qu'il y avait un feu d'une étendue considérable dans les Buttes du Genou, mais c'était trop loin pour aller le combattre.

Il n'y a eu aucun feu dans la circonscription de la Rivière-Haute pendant la dernière année. On a établi cet automne un coupe-feu, dont le besoin se faisait vivement sentir, entre le creek des Moutons et la rivière Haute;—s'il se produisait maintenant un feu l'on sauverait par ce moyen une grande étendue de pays.

Un seul feu s'est déclaré dans le voisinage immédiat de Calgary, à environ 3 milles au S. E. Tout ce que l'on a pu se procurer de gens y a tout de suite été envoyé et le feu a été éteint. Ce feu a été mis par deux garçons qui paissaient des vaches; ayant froid ils ont allumé un feu parmi des broussailles, et un fort vent s'étant ensuite élevé ils n'ont pu le contrôler. On les arrêta, puis à raison de leur grande jeunesse, car ils n'étaient âgés que de 9 et 11 ans respectivement, on les libéra, après leur avoir donné un avertissement.

CORPS DE GARDE.

Le local de détention ici est en bon état, mais comme je l'ai dit dans mon rapport antérieur il est un peu trop petit pour le nombre des détenus, et je demanderais respectueusement de l'agrandir. Cet encombrement du corps de garde n'a pas été aussi remarquable cette année que l'année dernière, parce que les vagabonds ont pris cette année plus de champ que pendant les années précédentes. La promptitude avec laquelle on a sévi contre eux l'année dernière a eu un effet salutaire.

ÉVÉNEMENTS ET INCIDENTS.

Un détenu lunatique du nom de R. Bolduc, amené ici de la division G en route pour Brandon, est mort peu de temps après son arrivée. Cet homme s'est montré d'une excessive violence quand il a été arrêté, et il a refusé de prendre aucune nourriture pendant son incarcération au corps de garde de la division G. Il n'avait pas non plus dormi depuis son arrestation, et sur le convoi il est tombé dans un grand état de faiblesse. A son arrivée ici le médecin auxiliaire Sanson fut appelé à lui donner ses soins, et après l'avoir visité il décida qu'il devrait rester ici. Le docteur Sanson revint le voir vers minuit et demeura avec lui jusqu'à sa mort, le 26 février à 4.45 a. m. Le coroner, le docteur Macdonald, tint une enquête, et la copie des procédures a été transmise à Regina.

Police à cheval du Nord-Ouest.

L'on a distribué par l'entremise de ce département aux colons de cette circonscription des grains de semence pendant l'espace d'environ un mois, le printemps dernier; et tous les hommes du poste ont été employés à ce service. L'inspecteur Wood avait le contrôle de la distribution des grains, etc.; les colons se sont déclarés contents de la manière dont la distribution a été faite.

Le 18 mai Son Honneur le lieutenant-gouverneur Kirkpatrick, d'Ontario, et sa suite, ont visité les casernes, puis ces personnes sont allées en voiture voir les différents endroits intéressants du voisinage. Le 10 juin Son Honneur le lieutenant-gouverneur Mackintosh et sa suite sont arrivés en ville, ont visité les casernes, et on a fait à ces visiteurs les politesses ordinaires.

J'ai reçu le 15 juin un rapport à l'effet que M. Begg, de Dunbow, avait été poignardé. J'envoyai tout de suite le brigadier Otis accompagné d'un constable tenir une enquête. A son arrivée au ranche de M. Begg le brigadier trouva M. Begg à l'ouvrage. On lui communiqua le rapport qui avait été fait, savoir, qu'il avait été poignardé par un homme du nom de Thompson, et on lui demanda quelle était la vérité à ce sujet. M. Begg répondit qu'il avait eu une discussion politique avec M. Thompson, et que ce dernier, croyait-il, en parlant de la chose, s'étaient suite servi de l'expression suivante: "Qu'il avait donné un bon coup à Bob Begg." Un des auditeurs avait mal interprété la remarque et fait circuler la rumeur que M. Begg avait été poignardé au cours de la querelle. Quand la rumeur est parvenue à Calgary, elle avait pris tant d'importance qu'on y a même annoncé la mort de M. Begg. M. Begg a bien ri quand on lui eût expliqué la chose.

Le 19 juin arrivaient dans la cité MM. J. S. Headley Smith, les agents de lady Seafield et de lord Balfour. Scivant vos instructions l'on a promené ces messieurs en voiture par la ville et on les a conduits à la réserve des Sarcis, etc.

La plus grande tranquillité a régné dans la circonscription lors des élections générales du 23 juin. Des constables étaient de garde à tous les bureaux de votation en ville de même que dans le voisinage, et d'après leurs rapports tout s'est passé d'une manière très satisfaisante.

Le vice-roi de Chine, Li Hung Chang, a traversé la ville le 10 septembre. Il s'est arrêté ici pendant une demi-heure, et une escorte de 16 gendarmes à cheval sous les ordres de l'inspecteur Wood, ainsi que dix sous-officiers et constables, sont allés le rencontrer à la gare. Il y avait aussi deux attelages à quatre chevaux avec de légères voitures à ressorts. A l'arrivée du train j'ai pénétré dans le wagon de Li Hung Chang, en compagnie de l'inspecteur Macpherson. Lord Li, le fils adoptif de l'ambassadeur, nous a présentés, M. l'inspecteur Macpherson et moi. Je demandai alors à l'ambassadeur s'il désirait faire une promenade en voiture, ce qu'il accepta, et accompagné de sa suite il quitta le wagon, examina l'escorte, puis monta en voiture. Je me rendis avec Li Hung Chang et son interprète, en passant en face de l'hôtel Alberta, jusqu'aux casernes, puis nous sommes revenus à la gare accompagnés de l'escorte, car le train ne pouvait attendre plus longtemps. Pendant cette promenade le vice-roi m'a posé plusieurs questions par l'entremise de l'interprète; il voulait connaître l'effectif de la police, son organisation, la solde et les allocations des officiers, le paiement des hommes et comment il avait lieu, quels étaient les vivres qu'ils recevaient, comment on leur distribuait le petit équipement, quand la distribution avait lieu, où l'on achetait les chevaux et ce qu'ils coûtaient, en un mot il m'a demandé tout ce que demanderait un militaire désirant se renseigner. Il m'a aussi questionné sur l'administration civile de l'effectif. J'ai répondu aussi bien que possible à toutes ces questions dans le court espace du temps que j'ai passé avec lui. A notre retour à la gare il m'a remercié par son interprète de la bienveillance qu'on lui avait montrée et il a paru très satisfait de l'apparence des chevaux et des hommes et de la réception en général. Je puis ajouter que l'escorte commandée par l'inspecteur Wood avait une magnifique apparence et qu'elle a évolué d'une façon très satisfaisante.

J'ai fait planter des arbres dans le carré pendant l'été, et cet automne l'on a planté de jeunes peupliers tout autour en dehors de la clôture. En y prenant soin, ces arbres devront croître.

Avant de clore mon rapport il me fait peine d'avoir à dire que l'on a soustrait de l'armoire de sûreté dans la nuit du 12 novembre une somme d'argent s'élevant à environ \$625, et plusieurs chèques donnés en garantie de l'exécution d'entreprises. Ce vol a été commis par une ou des personnes inconnues. L'on est à tenir une enquête sévère à ce sujet, mais rien n'a encore été découvert qui puisse jeter beaucoup de lumière sur l'affaire. L'argent provenant de la cantine, que l'on avait toujours déposé jusqu'à présent le jour de la paye, ainsi que la solde de plusieurs hommes, de service dans le moment, et qui par conséquent n'avaient pu assister à la parade, avaient été déposés ce jour-là dans l'armoire de sûreté. Le lendemain matin, en ouvrant l'armoire, j'ai découvert qu'on avait pris l'argent, le tiroir intérieur ayant été probablement ouvert au moyen d'un canif ou quelque autre instrument pointu. Aucun dommage n'a été fait à l'armoire de sûreté.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOSEPH HOWE,

Surintendant, commandant la division E.

Police à cheval du Nord-Ouest.

LISTE des principaux propriétaires de bestiaux dans la circonscription de Calgary.

Name.	Bêtes à cornes.	Che- vaux.	Mou- tons.	Observations.
Turnbull, Geo.	100	3		Circonscription de Springbank.
Grayson, J.	100	6		do
Stanley, Jno.	15	12		do
McCraff, Jas.	30	7		do
Fraser, A. C.	107	16		do
Pomery, P. M.	38	2		do
Ellice, Jno.	40	20		do
Gardner, M. C.	200	20		do
Calourt, B. M.	60			do
Lott, H. L.	90	10		do
Beau, T.	37	30		do
Cullen, T.	220	40		do
Young, W.	50	16		do
Gibson, W.	40	8		do
Sibbald, Frères.	200	26		do
Fraser, Jas.	500	12		do
Batman, Jno.	30	6		do
Tesky, T.	41	5		do
Ellice, Frères.	83	12		do
Drummond P.	18	4		do
Healy, G. C.	90	12		do
Murray, Jno.	40	20		do
Copithorme, Frères.	400	40		do
Towers, F.	250	10		do
Stuart, Frères.	200	10		do
Mills, J.	100	6		do
Healy, E.	100	10		do
Cowan, John.	50	40		do
Scott, Frères	45	5		do
Terry, Jno.	45	15		do
Adge, W.	50	10		do
Samples, T.	11	4		do
Waines, E. C.	25	20		do
Munro, J. A.	45	8		do
Mickle, W.	85	16		do
Young, T.	45	7		do
Young, J.	50	9		do
Bloche, C.	140	15		do
MacPherson, J.	225	18		do
Livingston, S.	300	27		do
Bow River H. Ranch.	600	600		do
N.-W. Cattle Co.	10,000	700		Circonscription de la Rivière-Haute.
Emerson	1,700	40		do
Ings Frères.	1,000	30		do
Knox	500	100	35	do
Sullivan	350	100		do
Greig	350	18		do
Thorpe	300	15		do
Beddingfield	200	150		do
Howe	250	400		do
McConnell	150	20		do
Smidt	100	20		do
Fisher	150	10		do
Denning	94	3		do
Vine Frères	90	12		do
Biscoby	50	14		do
McMillan	100			do
Hanson	100	20		do
Wesnard	95	30		do
Shepperd	100	20		do
Gervais	80	6		do
Collins	60	2		do
Sexsmith, S.	80	7		do
Henry, N. H.	200	11		do
Ross, C. G.	300	23		do
Shaw, J.	100	12		do
H. River Horse Ranch Co.	175	500		do
Spalding, Frères.	200	11		do
Riley, D.	50	15		do
Ward, G.	60	11		do

LISTE des principaux propriétaires de bestiaux dans la circonscription de Calgary.—*Suite.*

Nom.	Bêtes à cornes.	Che- vaux.	Mou- tons.	Observations.
Findlay, R.	200	30		Circonscription de la Rivière-Haute.
Macdougall, W. C.	25	30		do
Pollock	150	20		do
Adams, J.	40	60		do
Hall	50	14		do
McLaughlin, J.	160	25	35	do
McDonald, J.	20	10		do
Rowles, W.	25	25		do
Thorne	50	30		do
Clendenning, Frères.	225	27		do
McDonough, J.	350	150		do
Robinson, J.	200	25		do
Sampson, H.	1,600	40		do
Limoges, G.	65	12		do
Broderich, R.	50	14		do
Thev, W. J.	90	40		do
Crockett, W. H.	80	16		Circonscription de Dewdney
Owens, J.	110	50		do
Moss, J.	78	42		do
Bryce, Wright.	20	80		do
Irving, J.	37	16	30	do
Andrews, T.	110	85		do
Bannister, A.	160	30		do
Thompson, J.	109	3		do
Hamilton, R.	225	15		do
Pratt, Frères.	75	12		do
Andrews, W.	60	12		do
Hogg, J.	50	15		do
Grout, J. A.	79	3		do
Allen, A.	65	3		do
Rodgers, A et H.	110	10		do
Rodgers, J.	500	30		do
Gray, D.	70	6		do
Austin et Matheson	85	10		do
Vand et Straus	107	15		do
Trannweiser	50	50		do
Lineham, J. et W.	450	30		do
Swan, E., ranche Quorn.	1,300	900		do
Jamieson, R.	50	3		do
Ray, S.	50	2		do
Adams et King.	100	16		Circonscription de Millarville.
Anderson, Chirurgien G.	150	20		do
Aird, J.	75	30		do
Aird, A.	80	45		do
Austin, E.	80	12		do
Bell, G. W.	75	25		do
Bernard, G.	65	6		do
Chance, E. R.	80	12		do
Coppick	70	10		do
Church, E.	2	30		do
Cuffling, E.	40	17		do
Douglas, C.	100	8		do
Dowher, G.	80	25		do
Dowling, Mrs.	75	3		do
Edgar, W.	100	7		do
Fisher, J. et H.	200	350		do
Fraser et Mckinnon.	200	20		do
Gamsby, G.		70		do
Hunt, W. de Vere	60	4		do
Hunter, W.	90	5		do
Hamilton, J.	65	8		do
Herman, W.	75	50		do
Jackson, F. A.	60	5		do
McInnes, I. F.	100	14		do
McAbbee, G.	70	16		do
McAbbee, E.	50	40		do
McMillan, T.		100		do
McDonald, D.	75	9	10	do
McTavish Frères.	51	2		do
Moodie, W.		65		do

Police à cheval du Nord-Ouest.

LISTE des principaux propriétaires de bestiaux dans la circonscription de Calgary.—*Suite.*

Nom.	Bêtes à cornes.	Che- vaux.	Mou- tons.	Observations.
Millar, M. T.	15	15	250	Circonscription de Millarville.
Marsack, F. A.	80	4		do
Mishie, C.	40	50		do
Moore, J.	75	8		do
Ochley et Barrett	80	10		do
Paterson, J.	80	7		do
Quirk, J.	900	120		do
Rodman, C.	70	6		do
Stokes, W. H.	70	2		do
Turner, R.	36	70	40	do
Turner, J. A.	35	40	37	do
Williams, N.	84	12		do
Waite, J.	50	22		do
Ware, Jno.	400	15		do
Welsh, A. P.	200	10		do
Warren, J. C.	100	13		do
Young, Geo.	220	30		do
Mount Royal Ranch	900	20		Circonscription de Morley.
McDonald, A. P.	150	50		do
Greighton, G.		150		do
Gillies, A.	80	18		do
Graham, W.	350	50		do
Indian School	70	15	60	do
Lestneur, A. W. P.	130	10		do
Fletcher, F.	180	30		do
Potts, T.	100	30		do
McDougall, J.	200	75	30	do
McDougall, D.	700	200	25	do
Wainwright	80	20		do
Macpherson	60	20		do
Adams et Coleman	140	12		do
Cooper	50	50		do
Leeson et Scott	850	15		do
Riches, F.	60	30		do
Phipps, Jno	60	16	6	Circonscription de Mitford.
Haigh, Jno	75	14		do
Reed, Frères.	150	8		do
McKinnel, J. A.	120	6		do
McKinnel, J. H.	160			do
Botterel Ranch	400	100		do
King et Choumard	60	6		do
Hunter, Frères.	40	30		do
McNeil, D.	200	15		do
Stewart, D.	120			do
Skinner et Laidlaw	65	8		do
Cochbain, Frères.	20	7	2,000	do
Hill, L.	12	200		do
Howard, J.	70	5		do
Blom, A.	66	10		do
Wainwright	200			do
White, F.	28	15	6,000	do
Bow River H. Ranch	350	600		do
Cowan, R.	500	12		do
Perrinoud, C.	2	125		do
Elliott, W. B.	125	15		do
Kerfoot, W. D.	250	150		do
Bell Irving W.	400	250		do
Rawlinson, A. R.	25	175	75	do
Lattimer, W.	115	15		do
Fry, F.	50	4		do
Smith, R.	40	3		do
Allan et Cie.	51	12		Circonscription de Strangmuir.
Bolton, G.	45	4		do
Brown, C.	450	300		do
Chance, W. M.	150	23		do
Connell	55	6		do
Goldfinch, A. H.	300	64		do
James et Cie	120	15		do
McHugh, Frères	500	300		do
McKinnon, L.	160	8		do

LISTE des principaux propriétaires d'animaux dans la circonscription de Calgary.—*Fin.*

Nom.	Bêtes à cornes.	Che- vaux.	Mou- tons.	Observations.
Newbolt, R.	250	25		do
Suitor et Cie.	80	23		do
Strange, A.	75	7		do
Suntle, H.	50	8		do
Thorburn, D.	40	33		do
Thompson, G.	63	9		do
Thompson, T.	40	13		do
Wyndham, Frères.	450	75		do
MacKenzie, W.	30	15	800	Circonscription d'Airdrie.
Grasley, C.	44	12		do
McIntosh Ranch.	24	22	8,000	do
Clayton, H.	3	11	2,800	do
Adams, A.	40	17		do
Robertson, J.	225	7	1,000	do
Merton et Ingham.		6	1,000	do
Walsh, R.	130	14		do
Shea et Madden	350	22		do
Ingles, R. C.	380	52		do
Briggs, J.	160	15		do
Hichling, H. C.	600	45	70	do
Beveridge et Ingles.		10	7,000	do
Clark, J.	297	124		Circonscription de Gleichen et Nord.
Lea, J.	80	10		do
Telford, J.	63	4		do
McNeill et Hoad	225	9		do
Bay et Cie.	100	4		do
Johnston G. Hope.	40	13	4,600	do
Biggs.	75	8		do
Brown.	82	16		do
Conrad, Frères.	1,200	25		do
McHugh, T.	235	210		do
Beaupré, Frères	400	600	36	do
Gordon et Ironsides	1,700	15		do
Wisharts.	68	34	50	do
Copeley, Frères.	170	28		Anciennes circonscriptions.
Bane, E.	28	19	300	do
Shannon, R.	100	5		do
Coleman, L. G.	150	6		do
Price, F.	100	5		do
Graham, W.	75	10		do
Murray, R.	60	26		do
Scarlett, S.	150	28		do
Burns, P.	124	16		do
Critchley, T.	40	8		do
Wainwright, G.	80	6		do
Urquhart, J.	100	25		do
Stocks et Hillier.	350	7		do
Niddree, W.	150	6		do
Howard, Frères.	40	12		do
Muntz, A. J.	200	30		do
Byron, T.	130	10		do
McDougall, J.	400	8		do
Marshall, J.	58	5		do
Murray, J.	50	6		do
Edwards, J. B.	64	8		do
Moore, H. P.	60	7		do

Police à cheval du Nord-Ouest.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR F. HARPER.

ARRONDISSEMENT DE BANFF.

BANFF, 30 novembre 1896.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année terminée le 30 novembre 1896.

CRIMINALITÉ.

Le nombre des causes jugées durant l'année s'est élevé à cinquante-huit, soit une diminution de vingt-deux comparativement à l'an dernier. Il n'a pas été commis de crimes d'une nature très grave. Deux personnes seulement ont été envoyées à Calgary pour y subir leur procès; l'une était accusée de libelle diffamatoire, mais le poursuivant a abandonné la cause quand l'appel en a été fait à la cour. Dans le deuxième cas il s'agissait d'un jeune homme nommé Budden qui avait pénétré par effraction dans la maison d'un Chinois à Anthracite et y avait volé une montre et sa chaîne ainsi que cinq dollars. Son procès a eu lieu en présence d'un jury, et il a été trouvé coupable et condamné à une année d'emprisonnement. La seule accusation portée contre lui devant le jury était d'avoir volé la montre et la chaîne,—les autres accusations n'avaient pu être prouvées. Il a été commis plusieurs petits vols pendant l'année aux cabanes des mineurs à Canmore et à Anthracite perdant que ces travailleurs se trouvaient aux mines; mais il a été difficile de découvrir plusieurs des délinquants. Il n'y a pas eu cette année le même embarras de la part des vagabonds que pendant les années précédentes.

Les causes jugées peuvent se répartir ainsi :—

Voies de fait	1
Vol	1
Vagabondage	27
Voyager en chemins de fer furtivement et sans payer place...	12
Profanation du dimanche.....	3
Allumer un feu de forêt.....	1
Libelle diffamatoire.....	1
Mettre le feu aux wagons fermés du chemin de fer C. du P...	3
Pêche en saison close.....	2
Infraction à l'ordonnance concernant la chasse	4
Attentat aux mœurs.....	3

POSTES DÉTACHÉS.

Les postes détachés de Banff sont les mêmes que ceux de l'année dernière, savoir : Canmore et Anthracite.

AIDE AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES.

Le département des affaires indiennes n'a pas eu lieu de demander d'aide à la police de cet arrondissement durant l'année.

PHYSIQUE ET SANTÉ.

Le physique des hommes est bon. Il n'y a pas eu de cas de maladie grave durant la dernière année.

VIVRES.

Les vivres sont bons. De même que l'année dernière on les a obtenus chez des marchands de Banff et de Canmore, à part le beurre, qui est fourni par la *Mitford Emporium*, cette compagnie ayant l'entreprise. Le constable d'Anthracite est en pension.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

La conduite du détachement comme sa discipline ont été très bonnes durant l'année.

SERVICE DE SUEILLANCE.

Des patrouilles parcourent à de fréquents intervalles les différentes parties de la circonscription; je ne tiens plus cependant de patrouilles régulières sur les chemins du parc, car l'effectif du détachement n'est pas assez considérable.

EXERCICES ET TIR À LA CIBLE.

Les membres du détachement ont passé par le cours régulier de tir à la cible avec la carabine et le revolver pendant l'année. Il n'y a pas eu d'exercices.

PETIT ÉQUIPEMENT ET HABILLEMENT.

L'habillement fourni est de bonne qualité. Quelques-uns des hommes ont besoin du petit équipement d'hiver, qui n'a pas encore été distribué.

ARMES.

Les armes en usage sont les mêmes que l'année dernière et sont propres au service.

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

Les selles et harnais sont en nombre suffisant, mais il faudrait que le sellier les répare tous. Les années précédentes c'était la coutume d'envoyer de Calgary un homme qui réparait les selles et harnais de ce poste, mais la chose n'a pas eu lieu cette année.

FOURRAGE.

On a obtenu le fourrage de la même manière que l'année dernière, à l'exception d'un chargement de foin pressé envoyé par M. J. G. Van Wart, de Calgary.

CHEVAUX.

Les chevaux du poste sont en bon état et pourront accomplir le service pendant une autre année, bien que quelques-uns soient assez vieux. Le cheval n^o de matricule 1430, stationné à Canmore, sera renvoyé au poste principal en patrouille, et échangé dès que le temps le permettra, car il n'est pas apte au service dans les montagnes. Le médecin vétérinaire chef a plusieurs fois inspecté les chevaux durant l'année.

INSPECTION.

Vous avez, de même que le commissaire, inspecté le détachement de Banff pendant l'année. J'ai souvent visité les postes de Canmore et d'Anthracite.

Police à cheval du Nord-Ouest.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

Les moyens de protection contre le feu dans cette circonscription sont les mêmes que ceux de l'an dernier, sauf qu'un des extincteurs chimiques (*Babcocks*) n'est plus propre au service. Il en a été fait rapport au poste principal de la division.

AMEUBLEMENT DE CASERNE.

Il n'a pas été reçu de nouveaux articles de mobilier depuis la date de mon dernier rapport.

COMBUSTIBLE.

On se sert pour le chauffage de la houille anthracite; pour la cuisine nous brûlons du bois, ce qui est satisfaisant.

ÉTAT DE FORCE.

Les détachements se composent actuellement ainsi, savoir:—

	Inspecteur.	Brigadiers.	Constables.	Chevaux.
Banff.....	1	1	4	6
Anthracite.....	1	1
Canmore.....	...	1	...	1
Total.....	1	2	5	8

SERVICE D'EAU.

Le service d'eau est le même que l'an dernier.

TÉLÉGRAPHE ET TÉLÉPHONE.

Même service que l'année dernière.

ÉCURIES.

Les écuries de Banff et de Canmore sont les mêmes que l'an dernier; elles remplissent le but. A Anthracite la Compagnie H. W. McNeill nous permet d'employer une partie de ses écuries.

CASERNEMENTS.

Les casernements de Banff sont maintenant plafonnés, et l'on a installé dans le bâtiment un logement pour les sous-officiers ainsi que deux cellules. Les bâtiments sont maintenant assez bons, bien qu'il reste encore quelque chose à faire. On a un peu avancé pendant l'année la construction des logements des officiers, mais il y a encore beaucoup à faire pour les mettre en bon état. Je recommanderais qu'on envoie de Calgary un menuisier ayant l'autorisation d'acheter de deux à trois mille pieds de bois. L'on pourrait améliorer de 100 pour 100 les logements tant des hommes que des officiers et les rendre plus habitables.

Les casernes de Canmore sont en bon état de réparation. A Anthracite nous servons d'un bâtiment appartenant à la Compagnie Houillère, lequel remplit le but.

MINES.

Les mines de houille d'Anthracite et de Canmore ont été exploitées régulièrement toute l'année, l'exploitation n'arrêtant que quelques jours à la fois afin d'installer de nouvelles machines nécessaires ou faute de wagons. Ces houillères sont exploitées par la Compagnie H. W. McNeill (à resp. lim.). Les mines connues sous le nom de mines de Cochrane à Canmore sont restées fermées toute l'année. Il s'est

formé pendant l'année à Canmore une compagnie locale qui s'occupera du développement des mines aurifères découvertes près de cette ville; cette compagnie a dépensé environ \$3 000 à creuser un puits. La valeur du minerai éprouvé a paru augmenter avec la profondeur du puits. L'ouvrage a cessé pendant l'hiver, mais c'est l'intention de le reprendre au printemps. La Compagnie H. W. McNeill (à resp. lim.) a construit un certain nombre de nouveaux cottages à l'usage des mineurs à Anthracite et à Canmore dans le cours de l'année. Bon nombre de partis faisant la recherche de minéraux ont traversé cette localité pendant l'année, et il a été enregistré beaucoup de demandes de mines dans un rayon de 30 à 40 milles de Banff. Le major Walker et M. McCarthy, C.R., de Calgary, ont aussi fait quelques travaux de développement sur des mines leur appartenant et situées à une petite distance au nord de la voie du chemin de fer Canadien du Pacifique, à environ 25 milles à l'ouest de Banff.

PARCS.

Il n'a pas été fait de chemins neufs dans le courant de l'année dernière, et il n'a pas été non plus dépensé beaucoup d'argent à la réparation des routes existantes. La saison des visiteurs a été très tranquille, le nombre des étrangers venus ici n'a pas atteint la moyenne ordinaire. Les hautes eaux de la fin de juin ont beaucoup nui à la régularité du service des trains, en sorte qu'il était difficile pour les touristes de descendre. Le *Canadian Pacific Railway Hotel* a été ouvert au commencement de mai et s'est fermé à la fin de septembre. On a fermé un des hôtels des sources d'en haut, en sorte qu'il n'en reste plus qu'un, le *Grand View*, appartenant à M. A. D. Wright; ce dernier est ouvert toute l'année. Le *Sanitarium Hotel*, auquel on a joint une infirmerie privée sous les soins du Dr R. G. Brett, reste aussi ouvert toute l'année. Il a été ouvert dans le village un nouvel hôtel appelé le *Beattie House*, appartenant à M. Frank Beattie. Le *National Park Hotel*, situé dans le village et appartenant à madame O'Connor, est également ouvert toute l'année, mais il n'est venu, je le crains, depuis quelque temps, que peu de monde à ces hôtels, et il en vient peu dans le moment. Un certain nombre d'invalides ont visité Banff dans le cours de l'année pour y profiter des eaux, et la plupart sont repartis soulagés.

CHEMINS ET PONTS.

Les chemins et les ponts de la circonscription sont dans un excellent état de réparation.

BACS.

Il n'y a pas de bacs dans cet arrondissement.

COLONISATION.

Deux jeunes Anglais se sont établis cette année à environ 12 milles à l'ouest de Banff, à un endroit appelé Hillsdale, et y ont fait venir à titre d'essai un chargement de wagon de bêtes à cornes. L'endroit offre une grande étendue découverte et est très joli, mais c'est un peu loin dans les montagnes, je le crains, et il y tombera trop de neige. Ce sont les seuls colons de la circonscription établis durant l'année à part de la population minière, qui va et vient tout le temps, comme je le mentionnais dans mon dernier rapport.

CHASSE.

Les observations contenues dans mon rapport de l'an dernier sur le gibier ont encore leur application cette année. Bien qu'on ait vu, je le crois, un bon nombre de daims dans le voisinage même de Banff au commencement de l'année, je n'ai pas su qu'il en avait été vu d'autres depuis quelque temps. En février dernier j'ai condamné à l'amende un Assiniboine nommé John Philip, qui avait tué en saison close des mouflons (*mountain sheep*); j'ai également fait payer l'amende à trois personnes de Canmore, lesquelles avaient acheté quelques-uns de ces animaux du sauvage et les avaient en leur possession.

Police à cheval du Nord-Ouest.

PÊCHE.

Le poisson continue toujours d'être en assez grande abondance dans les lacs et cours d'eau à proximité même de Banff. Les mineurs d'Anthracite et de Canmore prennent beaucoup de poissons pendant l'été, et je crois qu'on s'est servi de dynamite, mais il nous a été impossible de le découvrir. En octobre j'ai fait payer l'amende à deux mineurs qui avait pêché la truite en temps prohibé.

MÉTIS.

Il n'y a pas actuellement de métis dans la circonscription.

SAUVAGES.

Les seuls sauvages qui traversent la localité pendant l'année sont les Assiniboïnes, lorsqu'ils se rendent à leurs terrains de chasse dans le pays de Kootenay, ou qu'ils en reviennent. Ils restent ordinairement peu de temps ici, et cette année ils ont été encore moins longtemps que d'habitude. Il y avait un Assiniboïne du nom d'Hector qui se trouvait campé à environ 15 milles à l'ouest de Banff, et y faisait la chasse lorsque l'on a eu la violente tempête de neige vers le milieu du présent mois. Il n'y avait pas pour lui d'autre moyen de revenir de cet endroit que de suivre la voie du chemin de fer Canadien du Pacifique. Ce sauvage se mettait donc en marche par cette voie le 18 courant, après avoir demandé l'aide de deux blancs de Banff, quand une locomotive du chemin de fer Canadien du Pacifique a frappé ses chevaux, en tuant dix-sept et en blessant trois. Lui-même a été aussi blessé. Les blancs avaient cherché à donner un signal, mais le mécanicien ne les avait évidemment pas vus. Le sauvage a alors marché jusqu'à Banff et a pris le train pour Morley.

FEUX DE PRAIRIE.

Le 20 juin un feu a été allumé à environ trois milles à l'ouest de Banff, entre la voie du chemin de fer Canadien du Pacifique et la rivière à l'Arc. J'y envoyai quelques hommes. Le feu a duré pendant deux ou trois jours, mais il n'a fait aucun dommage, car il n'a consumé que des corps morts. Il s'est déclaré le 21 juin un feu de forêt sur les coupes de bois de la Compagnie McNeill, près des mines de Canmore, lequel a duré pendant un mois et détruit quantité de bois précieux. J'ai visité le feu un soir, en compagnie d'hommes de Banff, car l'on avait rapporté que la ville était en danger. Quand j'y arrivai j'ai pu voir que tout danger immédiat était passé; en effet le vent était tombé. Par la suite la police appela plusieurs fois les mineurs et la population à protéger la propriété contre le feu, ce qui a été fait avec succès, et rien n'a été détruit. Il y a eu un feu de forêt très dévastateur autour de la montagne du Château, à environ 18 milles de Banff, dans le cours de juillet; ce feu a brûlé une quantité immense de bois, mais il n'a pas atteint les limites du parc. Plusieurs petits feux se sont déclarés dans le parc, mais on les a éteints ou ils se sont éteints d'eux-mêmes sans avoir fait aucun dommage. La fumée a été réellement intense dans les montagnes du voisinage de Banff pendant l'été, incommode fort les touristes. Cette fumée ne provenait point de feux locaux, mais de feux éloignés, ravageant principalement, je crois, le pays de Kootenay et le territoire de Washington.

ÉLEVAGE.

L'élevage des animaux se fait à Canmore par les mêmes personnes dont je parlais dans mon dernier rapport. Il y a aussi à Banff un homme qui possède un bon nombre de bêtes à cornes, des vaches à lait principalement, et ceux déjà mentionnés qui se sont établis cette année à Hillsdale. Voilà à peu près tout ce qui se fait d'élevage dans l'arrondissement, et si le mauvais temps actuel se continue j'ai bien peur qu'il reste peu d'animaux à ces gens le printemps prochain.

ÉTAT GÉNÉRAL DE L'ARRONDISSEMENT.

L'arrondissement continue d'être dans un état généralement prospère. Banff, même, n'est pas aussi prospère, je dois le dire, qu'il y a quelques années. Anthracite et Canmore sont à peu près dans le même état, mais la prospérité des villes minières est toujours bien incertaine.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Banff a reçu la visite de quelques personnes distinguées pendant l'année, celle entre autres de Leurs Excellences le gouverneur général et de la comtesse d'Aberdeen le 13 octobre, qui y ont passé une journée. Li-Hung-Chang, le vice-roi de la Chine, est arrivé ici par un convoi spécial dans la soirée du 10 septembre, et il y est demeuré jusqu'au 12 au matin. Je l'ai conduit dans une voiture tirée par quatre chevaux accompagnée d'une escorte au Canadian Pacific Railway Hotel, et plus tard lui ai fait visiter le parc et l'ai amené à la gare. Le vice-roi m'a personnellement remercié des politesses reçues de la police pendant son séjour à Banff et il a présenté à chaque homme de l'escorte une médaille en argent, et à moi quatre boîtes de thé. Le docteur Horsey, le représentant canadien qui accompagnait Li-Hung-Chang dans son voyage au Canada, m'a aussi félicité sur la manière dont la police avait reçu et traité le vice-roi pendant sa visite à Banff. Son Excellence s'est déclaré enchanté de Banff et de ses alentours. Banff a encore reçu la visite de Son Honneur le lieutenant-gouverneur d'Ontario, Son Honneur le lieutenant-gouverneur du Manitoba, du baron et de la baronne Von-Hey-King, l'ambassadeur allemand à Pékin, de sir Rivers Wilson, le président du chemin de fer Grand-Tronc, de la baronne Macdonald d'Earncliffe, du comte et de la comtesse Spencer et de beaucoup d'autres.

Un incendie a détruit entièrement le 1^{er} mars le Cosmopolitan Hotel à Anthracite ainsi que deux magasins; on a supposé que le feu avait été mis par un poêle placé dans la buvette. Ces bâtiments n'ont pas été reconstruits.

A la fin de juin ainsi qu'au commencement de juillet les cours d'eau des montagnes se sont gonflés, ce qui a beaucoup nui à la régularité du service des trains du chemin de fer. L'on a cru à un moment que l'eau s'élèverait à la même hauteur qu'il y a deux ans, mais elle a ensuite baissé graduellement avant de l'avoir atteinte.

Le 28 juillet le cantonnier de Cascade nous a amené à Banff un homme du nom de James Smith qui se trouvait très malade. Ce dernier avait frappé à sa porte, lui disant qu'il était perdu depuis dix jours et qu'il n'avait depuis lors pris aucune nourriture. On le conduisit à l'infirmerie du docteur Breit, où après avoir reçu des soins pendant quelques jours il se rétablit parfaitement. Il me fit alors rapport qu'un autre homme du nom de Temple s'était perdu en même temps que lui. J'allais envoyer un parti à la recherche de ce dernier, quand l'on m'a écrit de Golden qu'il venait d'y arriver en bonne santé. Ces gens descendaient la rivière Kootenay sur un radeau, quand ils ont été précipités à l'eau par un arbre penché sur la rivière et ont tout perdu.

Un garçon de Canmore jouait le 20 novembre 1895 sur la citerne du chemin de fer Canadien du Pacifique, lorsqu'il est tombé, s'infligeant des blessures qui l'ont fait mourir peu de temps après. Le 3 août 1896, M. Abbot, de Chicago, tenait en compagnie de trois autres messieurs américains de faire l'ascension du mont Lefroy, près de Laggan; parvenu près du sommet il est tombé et s'est tué; les autres de l'expédition ont demeuré sur la montagne toute la nuit et ne sont redescendus au chalet du lac Louise que le lendemain matin. Je me rendis le lendemain au lac Louise pour faire une enquête et chercher à descendre le cadavre de la montagne. Ses compagnons m'informèrent qu'avec un peu d'aide ils pourraient, croyaient-ils, le descendre, et ils repartirent accompagnés de MM. Wilson et Astley, de Banff. Il a fallu deux jours pour descendre le cadavre, qui a été conduit ensuite aux casernes de Banff pour l'enquête. Le corps a été ensuite embaumé pour être envoyé à l'est dans un wagon particulier.

Le docteur Hay est mort très subitement à Canmore, le 19 courant dans la matinée. J'ai pris des renseignements afin de m'assurer s'il était nécessaire de tenir une

Police à cheval du Nord-Ouest.

enquête, mais j'en arrivai à la conclusion qu'il n'y avait pas nécessité, le médecin attestant qu'il était mort d'une congestion de poumons.

Dans la nuit du 27 courant il est mort un homme que l'on co. iduisait d'Anthracite à Banff, pour y recevoir les soins d'un médecin; il a succombé aux suites d'un accident arrivé dans les mines de Canmore le 23 courant. J'ai pris des renseignements à ce sujet, mais je n'ai pas cru nécessaire de tenir une enquête, l'accident qui a produit son décès ayant été purement fortuit.

Dan Sutherland, un chauffeur à l'emploi de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, a été trouvé noyé pendant la nuit du 30 courant dans le bain à plonger du sanitarium, où il était allé prendre un bain. J'ai tenu une enquête dans ce cas, et le verdict a été noyé accidentellement par suite d'une attaque d'épilepsie pendant qu'il se baignait.

Il a été tué un grand nombre de chevaux et de bêtes à cornes sur la voie du chemin de fer Canadien du Pacifique, dans l'arrondissement, pendant la dernière année. Deux cas de fluxion de mâchoire ont été signalés à la police de cette circonscription dans le courant de l'année; le propriétaire a fait abattre tout de suite l'un des animaux, et l'on soigne l'autre.

Il y a eu à la fin de septembre une grève des télégraphistes et agents du chemin de fer Canadien du Pacifique qui a duré à peu près dix jours. Cela a causé de grands embarras. A la demande de la compagnie du chemin de fer la police a eu le contrôle de la gare et du bureau de télégraphe de Canmore à peu près tout le temps de la grève. C'était le seul endroit de la circonscription où l'on appréhendait des troubles, mais il n'est rien survenu. Vers la fin d'octobre on fit rapport ici qu'une bande de détrouseurs de trains opérait dans le voisinage d'Anthracite et qu'elle devait arrêter et détenir le convoi. J'ai reçu de l'aide de Calgary et j'ai envoyé régulièrement des patrouilles de nuit aux alentours d'Anthracite. Dans la journée le pays a été également patrouillé tout le temps, mais les détachements n'ont pu découvrir le moindre signe de sentier ou autre chose de la même sorte. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu de ces gens dans les environs, et qu'on ait eu l'intention de détenir le train. S'il y en a eu, ils ont vite quitté le pays dès que nous avons commencé à faire faire une patrouille suivie dans cette localité.

On a envoyé à Calgary des relevés hebdomadaires du nombre de milles parcourus par les chevaux. J'ai l'honneur de vous transmettre sous pli un état des affaires criminelles et autres qui ont été jugées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

FRANK HARPER,

Inspecteur, commandant dans l'arrondissement de Banff.

Au commandant de la division E
de la police à cheval du Nord-Ouest,
Calgary.

RAPPORT DU MARÉCHAL DES LOGIS D'ÉTAT-MAJOR A. F. M. BROOKE.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST, DIVISION E.

CALGARY, 1^{er} décembre 1896.

A l'officier commandant la
Police à cheval du Nord-Ouest à
Calgary.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire le rapport suivant pour l'année terminée le 30 novembre 1896.

CRIMINALITÉ.

Le nombre des crimes commis dans la circonscription de Calgary va en diminuant, ainsi que je le remarque par mes enquêtes. En 1895 il a été jugé à ce poste 117 causes, et cette année ce chiffre n'a été que de 51,—soit une diminution de 66 causes.

VAGABONDS.

Il n'y a pas eu beaucoup de vagabonds dans la circonscription cette année. La chose s'explique par le fait que l'on a surveillé rigoureusement tous les convois, bien que la chose soit très difficile, les deux convois à voyageurs arrivant ici au milieu de la nuit.

SAUVAGES.

Les sauvages de cet arrondissement du pays ont été très paisibles pendant l'année dernière, il n'a été enregistré parmi eux que huit cas d'ivresse. Il est très difficile de découvrir les personnes qui leur fournissent de la boisson, car ils usent de beaucoup de réticences à ce sujet. L'année dernière 11 arrestations ont eu lieu pour fourniture de boissons à des sauvages; sur les 11 personnes 8 étaient des métis. Il n'a été enregistré cette année que quatre causes de cette nature. Je dois vous faire connaître que les métis de la circonscription peuvent acheter la quantité de boisson qu'il leur plaît; ils y ajoutent ensuite de l'eau et la revendent aux sauvages quand l'occasion se présente. Ils ont été l'objet d'une rigoureuse surveillance dans le cours de la dernière année, ce qui a eu pour effet de diminuer de beaucoup la vente de la boisson. La surveillance a été si sévère même que plusieurs sont partis pour d'autres lieux, ne pouvant rien gagner ici à leur trafic. Comme la réserve des Sarcis se trouve dans un rayon de neuf milles de la ville, un sauvage peut venir acheter de la boisson et s'en retourner sans avoir été remarqué. Dans trois causes parmi celles dont je me suis enquis, la boisson avait été vendue aux sauvages par trois métis. En apprenant l'arrestation des sauvages ces trois individus se sont aussitôt enfuis aux États-Unis. Dans le cas de A. Skeesick, accusé de cette contravention à la loi de tempérance, lequel a été condamné par le surintendant Howe et l'inspecteur Wood, J.P., Skeesick avait tout de suite gagné le nord en apprenant l'arrestation du sauvage (*Deerfoot*), et on l'a arrêté à Daim-Rouge après avoir eu beaucoup de misère à le retracer. C'était la deuxième condamnation que cet homme subissait pour le même délit.

Les sauvages venant en ville faire des achats après les paiements des annuités ont été vigoureusement surveillés. Ils sont demeurés à la ville à peu près une semaine, et il n'a été fait rapport contre eux d'aucun cas d'ivresse ou de quelque autre infraction.

ÉVÉNEMENTS EN GÉNÉRAL.

Le 2 juillet l'avocat général Barton, de l'Illinois, et M. G. H. Ashley, le shérif adjoint chef du même Etat, sont arrivés à Calgary et m'ont prié de me rendre avec eux dans le nord, afin d'y retrouver deux hommes accusés du meurtre de Wheaton, Ill.

Police à cheval du Nord-Ouest.

Nous avons parcouru ensemble toute la contrée dans le voisinage d'Edmonton, mais inutilement et sans pouvoir les y retrouver. Nous avons cependant découvert que les personnes en question s'étaient rendues si loin dans cette direction qu'on ne pouvait faire la dépense de les y rejoindre. L'Etat avait déjà dépensé six mille dollars en cherchant à les arrêter.

Robert Macfarlane a été arrêté à Banff le 30 juillet, sur l'accusation d'avoir volé une certaine quantité de fourrures au magasin de MM. Leeson et Scott, à Morley, durant le mois d'octobre précédent. Les fourrures en question avaient été expédiées à Edmonton, d'après ce que l'on supposait, puis vendues à cet endroit à un homme du nom de Walsh, lequel à son tour les avait vendues à un acheteur de fourrures. Ce dernier les avait expédiées ensuite à l'est. Il n'y avait contre Macfarlane que des preuves de circonstances et on lui donna le bénéfice du doute, cependant cela n'a pas empêché M. le juge Scott de remarquer, lors du procès, qu'il y avait de très forts soupçons contre lui.

Le docteur G. Macdonald a été arrêté le 19 septembre après avoir été accusé d'avoir volé une lettre, la propriété du directeur général des Postes, dans une boîte à lettres du bureau de poste de Calgary. La cause contre Macdonald reposait sur un aveu qu'il m'avait fait ainsi qu'à l'inspecteur des postes Phinney, cependant le juge n'a pas permis d'invoquer cette preuve à son détriment, et en conséquence Macdonald a été acquitté.

Le 24 octobre je recevais du constable ayant charge du poste de Mâchoire-d'Orignal une lettre m'apprenant qu'un nommé W. Houghton avait volé une quantité de vêtements et un fusil à l'hôtel Aberdeen de la localité, puis avait envoyé ces articles par les messageries à Calgary. On surveilla le bureau des messageries, où l'homme en question ne se présenta que le 30 octobre, après avoir atteint Calgary soit en marchant, soit en montant à bord des trains du chemin de fer sans payer de place. Il se rendit alors au bureau des messageries pour y réclamer les effets qu'il avait expédiés au nom de R. Witercoff. Il a été immédiatement arrêté et renvoyé la même nuit à Mâchoire-d'Orignal, où il a été condamné à dix mois d'emprisonnement aux travaux forcés.

VOL D'ANIMAUX.

Les cas suivants ont eu lieu pendant l'année :—

Le 23 janvier M. McLean, de Calgary, m'a fait rapport qu'il avait perdu un jeune bœuf. En prenant des renseignements, j'ai appris qu'on avait vu un nommé George Colby, lequel avait travaillé à l'emploi de George Wills, de Springbank, conduisant dans cette direction un jeune bœuf répondant à la description de l'animal perdu. Je partis dans la matinée du 24 pour Springbank, endroit situé à environ 18 milles à l'ouest de Calgary, ayant en ma possession un mandat de recherche. J'y trouvai le jeune bœuf, mais Colby était parti le même matin par une autre voie pour Calgary, sur un des chevaux de Wills. Je revins à Calgary, y ramenant le jeune bœuf, et j'appris que Colby s'était informé à la gare du chemin de fer Canadien du Pacifique du prix du passage pour Toronto. On l'avait vu ensuite se diriger à l'ouest vers Cochrane. Je télégraphiai à Cochrane et l'on m'a répondu qu'il s'y était rendu et avait cherché à vendre le cheval qu'il montait, et la selle, ce qu'il n'avait pu faire toutefois. A trois heures du matin je pris le train pour Cochrane, où j'arrivais à 4.30 a.m. Comme je descendais du convoi, Colby se préparait à y monter, mais en m'apercevant il se mit à courir. La neige était très épaisse, et comme il avait un paquet de vêtements il ne pouvait se sauver très vite, en sorte que je le rattrapai bientôt pour revenir à Calgary par un train de marchandises en partance. Colby dut subir son procès le même jour et fut condamné à six mois de prison aux travaux forcés par M. le juge Rouleau, le 29. C'était un récidiviste.

R. Logan a été arrêté à Innisfail pour vol d'un cheval le 17 janvier. La cause a été entendue par M. l'inspecteur Wood le 18, et renvoyée parce que le plaignant, M. O'Neill, ne pouvait jurer qu'il s'agissait du même cheval.

A. H. Waltham, arrêté pour vol d'un cheval, le 12 septembre, fut condamné à subir son procès le même jour. Cet homme a été acquitté, bien que l'on eût trouvé le cheval sur sa propriété, car la poursuite n'a pu prouver qu'il avait volé le cheval.

J. Hunt a été arrêté le 13 juillet pour vol de bestiaux. La plainte a été par la suite retirée.

Edward McArthur, qui a été accusé de vol de bestiaux, admis à caution et n'a pas comparu, est toujours en liberté, aux Etats-Unis tout probablement.

D. McDonald, qui a été arrêté pour vol de bestiaux, fut admis à caution le 10 décembre 1895. Ayant fait défaut de comparaître son cautionnement a été forfait le 15 janvier 1896.

Le 26 mars il m'a été envoyé d'Edmonton une dépêche me demandant d'arrêter un homme du nom de Cornwall Burly, pour vol d'un cheval. Je l'arrêtai le lendemain matin et l'envoyai à Edmonton pour y subir son procès.

Le 7 mai je reçus d'Edmonton un télégramme m'enjoignant d'arrêter Amédée Meunier pour vol de cheval. Ce dernier n'a été vu ici que le 16 mars, alors qu'il a été arrêté et conduit à Edmonton pour son procès.

Il est très difficile d'obtenir une condamnation pour vol d'animaux dans ce pays, car dès que la personne est arrêtée elle se fait admettre à caution et a toutes les chances d'effacer ses traces ou de suborner les témoins.

Il arrive très souvent que des colons se rendent aux casernes et rapportent qu'ils ont perdu des animaux et croient qu'on leur a volés. Cependant après les avoir pleinement interrogés, on découvre généralement qu'ils ne sont point du tout certains qu'un vol a été commis à leur préjudice, que les animaux se sont probablement égarés, et l'on voudrait que la police fit les recherches. Voici quelques cas de cette nature.

Le 22 septembre, le capitaine Gardiner, qui demeure à environ 20 milles à l'ouest de Calgary, a fait rapport qu'on lui avait volé deux jeunes bœufs. J'allai prendre des renseignements à ce sujet. Ce dernier, paraît-il, ne faisait la battue de ses animaux qu'une fois l'année, et la dernière fois il avait découvert qu'il lui manquait deux jeunes bœufs et a cru qu'ils avaient dû lui être volés. La seule description qu'il en pouvait donner était leur marque et la couleur rouge de leur robe. Il ne soupçonnait personne d'avoir commis le vol, mais désirait que la police fit les recherches pour lui. Je l'informai qu'on enverrait la description des animaux à tous les postes et qu'on la communiquerait également aux patrouilles. On le notifierait ensuite si on les trouvait ou entendait parler.

M. Newson, de la Coulée-au-Poisson, s'est plaint le printemps dernier au constable Oliver que quelqu'un lui avait volé deux animaux. Le constable Oliver se fit donner une description de ces animaux, et en faisant la patrouille les trouva morts, probablement de faim, dans un marécage près de la propriété de Newson.

Il a été aussi fait rapport par un colon habitant près de la réserve des Sarcis, qu'il avait perdu deux veaux, et que certainement on les lui avait volés. Il arriva que le propriétaire les retrouva tous deux par la suite dans un marais, en partie dévorés par les coyottes ou les loups.

M. Bernard, de Calgary, a fait rapport en septembre qu'il avait perdu dix chevaux, queson engagé les avait recherchés à cheval pendant une semaine, et croyait donc qu'on les lui avait volés. Deux jours plus tard il m'informa que son propre fils avait retrouvé les chevaux à moins d'un mille de chez lui. Ce ne sont là que quelque cas parmi nombre d'autres parvenus à ma connaissance, dans lesquels on a fait rapport de vol de chevaux et d'animaux simplement égarés, ainsi qu'on l'a découvert par la suite.

Relativement à la cause de Conrad Frères vs McHugh, je désire attirer votre attention sur la décision suivante de M. le juge Rouleau; je me permets aussi de vous suggérer certaines choses au sujet des "animaux égarés", espérant que cela aidera probablement à surmonter la difficulté qui se présente quand de puissantes compagnies à fonds social font marquer à leur marque le bétail égaré, et en même temps obtiendra l'approbation des éleveurs en général.

Le 19 novembre 1895, M. J. P. McHugh, de Queenstown, Alberta, fut sommé de comparaître devant l'inspecteur Wood, J.P., pour répondre à l'accusation d'avoir volé un jeune bœuf, la propriété de Conrad Frères, de Lethbridge, et condamné à subir son procès. La cause fut soumise à M. le juge Rouleau, à la cour suprême de Calgary, le 11 décembre dernier. Le procès dura six jours, et McHugh fut acquitté. En rendant son jugement, M. le juge Rouleau repassa certains faits qui, bien que n'affectant pas la cause, avaient été cependant divulgués lors du procès. La preuve,

dit-il, avait démontré que c'était la coutume suivie depuis des années par Conrad Frères de prendre et marquer tous et chacun des animaux non marqués que l'on trouvait au sud de la rivière à l'Arc et à l'est de la réserve des Pieds-Noirs, et également de l'Association des éleveurs de la Rivière-Haute, représentée par B. C. Rankin, de prendre et vendre au bénéfice de l'association tous les animaux égarés non marqués se trouvant à l'ouest du chemin de la réserve des Pieds-Noirs et au sud de la rivière à l'Arc. Si les propriétaires de ranches croient, a-t-il dit, qu'ils peuvent faire une loi de cette nature qui leur convient, il est grandement temps de les désabuser. Il a de plus fait entendre que si l'on traduisait devant lui quelqu'un qui ferait une action semblable, et s'il lui était démontré que ces personnes avaient marqué ou vendu des animaux ne leur appartenant point, il n'hésiterait pas à les en punir sévèrement.

Ainsi qu'il est dit plus haut, c'est la pratique générale des grands propriétaires de ranches et associations d'éleveurs, lors des battues du printemps et de l'automne, de marquer ou de vendre, à leur propre bénéfice, tous les animaux égarés et non marqués, y compris les veaux, ce qu'ils désignent sous l'appellation de *Mavericks*. Le terme *Maverick* est appliqué, je crois, à tous les animaux non marqués de la prairie, et il arrive dans de nombreux cas que des propriétaires de ranches ont en leur possession des animaux ne leur appartenant pas légitimement. Il est possible, et en réalité très probable, que certains de ces animaux *Mavericks* appartiennent à de petits éleveurs ne faisant partie d'aucune association, et qui n'assistent point aux battues ou n'y ont point de représentants, en sorte qu'ils font de fortes pertes. Depuis que je suis attaché à la police à cheval du Nord-Ouest dans l'Alberta, il m'a été signalé de nombreux cas de disparitions d'animaux, et malgré qu'on ait fait les plus grands efforts pour les retrouver, la proportion pour cent de ceux qui ont été recouverts est très faible. Quelque curieux que cela puisse paraître, il arrive souvent que les nouveaux colons venant à Alberta des Etats-Unis ou d'autres pays ignorent complètement la fin pour laquelle l'on marque le bétail, et ils lâchent fréquemment leurs animaux dans la prairie sans aucunement les marquer, et la conséquence en est que dans bien des cas ils en perdent un certain nombre.

S'ils ne les retrouvent point ensuite, c'est très probable que c'est pour la raison indiquée dans les remarques du juge, savoir : parce qu'ils sont marqués par quelques-uns des importants propriétaires de ranches, ou vendus par les associations à leur profit, suivant le cas.

Comme on le sait, le district d'Alberta devient rapidement l'un des plus beaux districts du monde pour l'élevage des animaux. La population des deux continents d'Europe et d'Amérique le considère comme un champ d'immigration désirable et avantageux. Il est établi de plus que les petits propriétaires de ranches, dont tous les efforts ont tendu pendant bien des années à y cultiver le grain, ont dernièrement renoncé à cette idée pour ne plus s'occuper que de l'élevage du bétail. Je puis mentionner ici que le nombre approximatif de chevaux et de bêtes à cornes dans le seul arrondissement de Calgary, c'est-à-dire dans une étendue couvrant à peu près 19,000 milles en superficie, est comme suit :—Chevaux, 16,500, bêtes à cornes, 44,500. En outre il y a dans la prairie des centaines de chevaux et de bêtes à cornes sans propriétaire connu, et il est en conséquence nécessaire, je crois, de faire quelque chose pour la protection des propriétaires de ranches en général et particulièrement des moins importants. En effet, comme nous pouvons tous le voir, la prospérité future de l'Alberta dépend en grande partie des petits propriétaires de ranches, car ces derniers gardent et placent dans le pays tout le profit provenant de ces animaux. Au contraire, dans le cas des plus grands propriétaires de ranches, formés en syndicats la plupart du temps, l'on ne retient que les frais d'exploitation nécessaires, le plus fort montant de l'argent sort du pays. Il se peut que la méthode actuelle ait donné satisfaction quand il n'y avait ici que de grands propriétaires de ranches, mais aujourd'hui que le nombre des morcellements du terrain augmente de plus en plus, il est évident que l'on doit faire disparaître les difficultés existantes. C'est dans ce but que j'ose suggérer les propositions suivantes ; elles ne seront peut-être pas suffisantes ni praticables, mais elles auront au moins l'effet d'attirer l'attention du gouvernement sur cette question, et peut-être pourront-elles servir de base à une action de sa part.

PROPOSITIONS.

1. La plus importante proposition est celle qui a trait à la mise en fourrière des animaux égarés. Je suggérerais que l'Etat établisse des fourrières parfaitement organisées à différents endroits de l'Alberta. On réserverait à cette fin les terrains nécessaires, que l'on clôturerait, puis les gardes-fourrières y placeraient les corrals et autres articles de nécessité. On emploierait à ces enclos des hommes recommandables rétribués par l'Etat, sous la surveillance d'un surintendant nommé par le gouvernement, et ayant son bureau à Calgary ou à quelque autre endroit, à la décision des autorités. Le surintendant aurait le pouvoir d'agir en qualité de vendeur ou de nommer telle personne ou des personnes, suivant qu'il serait nécessaire, pour agir en son lieu et place. La personne qui aurait la garde de chaque fourrière serait obligée d'envoyer à toutes les semaines un rapport détaillé du nombre des animaux mis en fourrière pendant la semaine, de ceux réclamés et de ceux restant dans l'enclos, ainsi qu'un état des argents reçus et des dépenses faites.

Les salaires du surintendant et des divers gardes-fourrières seront payés par le gouvernement. Il faudrait des instructions sur ce qui suit :

(a) Lorsqu'une personne trouve dans sa bande ou son troupeau un animal qu'il sait être une bête égarée, la manière de le faire savoir au propriétaire, ou s'il n'en connaît pas le propriétaire, au garde-fourrière de la localité.

(b) Quel espace de temps devra s'écouler (dans les cas où le propriétaire est connu), après qu'avis lui en aura été donné, avant de mettre cet animal en fourrière.

(c) Quels honoraires il faudra payer pour les animaux sortis de la fourrière, et aussi pour garder ces animaux durant les mois d'été et d'hiver.

(d) La pénalité à imposer dans les cas où des personnes ont enfreint aucune des lois ou aucun des règlements établis par le gouvernement.

2. Que le gouvernement ait une marque enregistrée à placer sur toutes les bêtes à cornes mises en fourrière, et lorsque le bétail quitte la fourrière, soit parce qu'il a été réclamé par le propriétaire, soit parce qu'il a été vendu à l'enchère, que cet animal soit déclaré, et lorsqu'un animal est mis en fourrière, le garde-fourrière prendra une description aussi complète que possible de toutes les marques, naturelles et artificielles, de la couleur et de l'âge probable; cette description devant être envoyée au quartier général, avec un état indiquant (a) où l'animal a été trouvé, (b) si le propriétaire est connu ou inconnu, (c) si le propriétaire a été notifié ou non, dans les cas où ce propriétaire est connu. Un dossier complet de ce qui précède sera gardé au quartier général. Dans le cas où le propriétaire d'un animal mis en fourrière est inconnu, il serait du devoir du surintendant de faire annoncer cet animal dans le journal le plus rapproché de la localité où l'animal a été trouvé, et d'afficher des avis dans les divers bureaux de poste et endroits publics de la dite localité.

3. Que tout le bétail étranger ou troupeau devrait être défini par la loi comme tombant sous la catégorie du "bétail égaré" et être traité comme tel. Je citerai ici une partie d'un article publié dans le *Calgary Herald* sous le titre "Mavericks" (bétail étranger au troupeau), le 20 décembre 1895. Il pose la question "que deviendra notre bétail étranger aux troupeaux puisque le juge Rouleau a décidé que le marquage ou la vente de ce bétail était illégal?" et l'article termine en disant "les éleveurs de l'Alberta désirent vivement découvrir une méthode qui serait plus juste ou qui donnerait plus de satisfaction, s'il en existe une." Je crois que l'on contatera que la dernière recommandation qui précède, recevra l'approbation de tous les éleveurs du pays. J'apprends de bonne source qu'on trouve au moins 100 têtes de bétail étrangères aux troupeaux dans les battues du printemps et de l'automne.

4. Que les diverses battues dans l'Alberta se fassent sous la surveillance de la police à cheval du Nord-Ouest, et que le capitaine de chaque battue en donne avis à l'officier commandant la police à cheval du Nord-Ouest dans la circonscription, et aussi au surintendant des fourrières, au moins huit jours avant le commencement de la battue, indiquant l'heure, la date et l'endroit où la battue commencera, et aussi dans le cas où il s'élèvera quelque contestation au sujet du droit de propriété sur l'animal, la police prendra la charge de cet animal et le remettra au garde-fourrière du district, qui en gardera la possession jusqu'à ce que le droit de propriété puisse être établi.

Police à cheval du Nord-Ouest.

5. Que tout excédent d'argent provenant de ces fourrières du gouvernement sera consacré à former un fonds et sera distribué comme gratification pour l'extinction des loups dans l'Alberta, vu qu'à présent on n'accorde aucune gratification. Cela ranimerait l'encouragement que donnent les éleveurs pour la destruction de ces fléaux, qui à présent causent beaucoup de dommages.

Si l'on adoptait une loi dans ce sens, elle serait avantageuse pour tous les éleveurs dans l'Alberta, car non seulement elle faciliterait le recouvrement des animaux perdus, mais elle servirait de préventif contre le vol du bétail, et de cette manière elle épargnerait au gouvernement une forte somme qu'il dépense nécessairement aujourd'hui pour les poursuites occasionnées par les nombreux vols de bétail qui se commettent chaque année; et je n'ai aucun doute qu'avant peu de temps ces fourrières, non seulement subviendraient à leurs propres dépenses, mais qu'elles rapporteraient un fort excédent qu'on pourrait conserver à former un fonds pour l'extinction des loups.

J'ai l'honneur d'être, monsieur.

Votre obéissant serviteur,

A. F. M. BROOKE,
Maréchal des logis d'état-major.

ANNEXE G.

RAPPORT DU SURINTENDANT J. COTTON, COMMANDANT
LA DIVISION C, 1896.POLICE A CHEVAL DU NORD-OUEST,
BATTLEFORD, 30 novembre 1896.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'expédier, pour votre information, mon rapport sur la division C, pour l'exercice finissant aujourd'hui.

CRIMINALITÉ.

Les délits commis dans cette circonscription ont été très légers. Un cas de larcin a été le vol d'une montre par un métis qui a été en conséquence condamné à trois mois de travaux forcés ; 1 cas de voies de fait ; 2 cas de don de boissons enivrantes à des sauvages, dont l'un n'a pas été prouvé ; 1 cas d'ivresse chez un sauvage et 3 cas d'ivresse et désordre. Il y eut une cause pour avoir tué du bétail. Sur cette accusation un nommé Côté subit son procès devant M. W. J. Scott et devant moi. Cet homme subit subséquemment un procès devant le juge McGuire. Le procès fut long, la question de culpabilité ou d'innocence dépendait de la lecture d'une marque plus ou moins mutilée. Côté fut acquitté. Il a depuis quitté la circonscription.

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA CIRCONSCRIPTION.

Dans le cours de la dernière année cette circonscription a été en somme absolument exempte de désordre. Ce satisfaisant état de choses est dû, j'en suis fermement convaincu, à la surveillance soigneuse et constante de la police, dans laquelle la population a toute confiance. La population de la circonscription n'a pas augmenté, attendu que pratiquement parlant il n'y a pas eu d'immigration. C'est assez naturel si l'on tient compte de la distance, près de 100 milles de la station du chemin de fer la plus rapprochée ; cependant il est bon que je dise que ce manque d'immigration n'est certainement pas dû à la rareté des avantages naturels ; de fait, d'après ma longue expérience, je considère que le district de Battleford est un des plus riches et des plus favorisés des territoires.

Les résultats agricoles de la saison ont été éminemment satisfaisants. Le contrat pour la fourniture de l'avoine à la police a été donné à des hommes de la localité, et l'avoine fournie a été cultivée ici. Les cultivateurs et les propriétaires de ranches en ont encore un bon approvisionnement pour leurs animaux et pour les semences de l'année prochaine. Les chevaux et le bétail ont prospéré. Durant le mois dernier on a fait rapport qu'un certain nombre de jeune bétail gras était mort sur une des réserves sauvages aussi bien qu'à Bressaylor. L'inspecteur Burnett, vétérinaire, a fait une inspection spéciale et une enquête tout récemment. Cet officier m'informa qu'il avait donné des instructions nécessaires quant au traitement, etc. Je ne doute pas que l'inspecteur Burnett vous ait transmis un rapport spécial et circonstancié sur ce sujet.

POSTES DÉTACHÉS.

Circonscription du Lac-aux-Oignons.—Cette circonscription est encore sous les ordres du numéro de matricule 692, le maréchal des logis d'état-major W. J. Hall, un sous-officier expérimenté et capable dont les services méritent plus qu'une reconnaissance en passant. Je désire porter encore une fois son nom à votre favorable attention.

Police à cheval du Nord-Ouest.

En faisant la revue de l'ouvrage accompli dans le cours de l'an dernier, le maréchal de logis d'état-major Hall me fait le rapport suivant :—

“ Dans le cours de la dernière année des patrouilles ont régulièrement parcouru les circonscriptions suivantes: Les lacs aux Œufs, à la Selle et du Poisson-Blanc, à l'ouest; les lacs aux Grenouilles, du Caribou et Long, au nord-ouest; le lac Froid, Chippewayan, au nord; le lac des Îles, à l'est, et Fort-Pitt, au sud.

“ *Lac-aux-Œufs, réserve des métis du Père Lacombe.*—Cette réserve des métis est sous la direction du révérend père Thérien. Il y réside maintenant quinze familles qui ont construit des maisons; en outre il y a vingt-six autres lots pris par des familles qui s'y rendront au printemps. La réserve a été subdivisée en lots de quatre-vingts acres, chaque famille occupant un lot. On a déjà acheté les machines nécessaires à une scierie et à un moulin à farine qui seront construits le printemps prochain. Les familles qui sont déjà ici ont cent cinquante acres de terre labourées pour les semences le printemps prochain. La mission fournira la semence. Les maisons bâties jusqu'à présent sont très confortables; on a construit une grande maison en charpente qui sert d'église et de résidence au révérend Père qui dirige la mission.

“ *Réserve du Lac-La-Selle.*—Cette réserve est sous la direction de l'agent Ross et renferme une bande de deux cents quinze sauvages possédant un troupeau de bêtes à cornes se chiffant par cinq cent cinquante têtes. Ils avaient cent vingt-six acres de terre sous culture, et la récolte a été bien satisfaisante.

“ *Réserve du Poisson-Blanc.*—Cette réserve est également sous la direction de l'agent Ross et renferme une bande de deux cent dix-huit sauvages qui possèdent quatre cent soixante-douze têtes de bétail. Ils avaient cent quarante-trois acres de terre en culture. Le grain récolté sur les deux réserves en blé, avoine et orge se chiffrait par deux mille sept cents boisseaux; les pommes de terre ont donné quatorze cents boisseaux; les autres racines sept cent soixante-cinq boisseaux. Ils ont coupé deux mille neuf cents tonnes de foin.

“ Ces sauvages ont bien travaillé dans le cours de la dernière année et ont pleinement satisfait l'agent; et pendant les douze derniers mois on n'a pas fait rapport qu'un seul animal ait été tué. Il n'y a pas eu de crimes parmi eux durant l'année. Il n'y a eu aucune contagion, et leur condition sanitaire a été très bonne. Le nombre de naissances dans cette agence cette année a été de vingt-trois, contre dix-sept décès.

“ Il y a aussi une bande de cent quatre-vingt-sept sauvages qui gagnent leur vie en dehors de la réserve, mais qui retirent leur indemnité annuelle au Lac-La-Selle, ce qui forme un total de sept cent dix-huit sauvages qui retirent leur indemnité dans cette agence.

“ *Lac-aux-Grenouilles.*—Il y a ici une petite bande de sauvages qui vivent principalement la chasse, et ils ont passablement bien réussi durant la dernière saison; chacun d'eux possède quelques têtes de bétail et cultive de petits lopins en pommes de terre. La capture des fourrures durant la dernière saison a été très bonne. Il n'y a eu parmi eux durant l'année ni crimes ni maladies contagieuses. Ces sauvages ne reçoivent aucune aide du gouvernement.

“ *Lac-du-Caribou.*—Dans ce district il y a environ vingt familles qui vivent de chasse; ils ont paru passablement bien réussir pendant la dernière saison, leur capture de fourrures atteignant une bonne moyenne. Ils possèdent aussi quelques têtes de bétail et cultivent un peu de terre. Ils tirent du lac un bon approvisionnement de poisson et vivent assez confortablement. En mars dernier, un certain nombre d'entre eux se plainquirent à moi qu'un parti de métis déposait du poison dans leur district, ce qui affectait leur chasse, et ils me demandèrent si je pouvais y mettre fin. Je partis tout de suite pour cet endroit, et après avoir eu beaucoup de difficulté à les atteindre, je réussis à arrêter cinq métis qui faisaient leurs opérations près du lac du Cœur. On découvrit au cours du procès que quatre d'entre eux étaient employés par un nommé Phillip Atkinson, qui fut condamné à \$50 d'amende et les frais. Depuis cette époque il n'y a pas eu d'infraction à la loi de la chasse.

“ Il n'y a pas eu de maladie parmi ces sauvages durant la dernière année.

“ *Lac-des-Îles.*—Une petite bande de soixante sauvages réside ici et vit de chasse, et comme les autres chasseurs sauvages de ce district, ils ont très bien réussi pendant la dernière saison.

“ Il n'y a eu aucun crime ni aucune maladie parmi eux durant l'année; ils reçoivent de l'aide du gouvernement.

“ *Fort-Pitt.*—Le seul résident ici est le télégraphiste. Des mineurs travaillent sur la rivière durant les mois d'été. Je leur fais une visite de temps à autre, aucun d'eux n'a commis d'infraction à la loi.

“ Le 1^{er} novembre on a fait rapport qu'un mineur nommé Robert Scholy, qui travaillait près du creek de l'Original manquait, et l'on supposait qu'il s'était noyé. Je m'y rendis tout de suite pour faire une enquête. A mon arrivée à cet endroit, tout ce que j'ai vu me portait à croire que cet homme s'était noyé. Il paraît qu'il travaillait à amener des billots de l'autre côté de la rivière, et il a dû laisser son bateau dans une position telle qu'un morceau de glace a dû le frapper et l'entraîner au large dans le courant avant qu'il s'en aperçut. Il a dû sauter dans la rivière pour l'attraper, et il y a lieu de croire que les crampes l'ont saisi et qu'il perdit ainsi la vie. On a fait tout ce qu'on a pu pour retrouver le corps, mais sans succès. J'ai pris la charge de ses effets. Cet homme était un pensionnaire de l'Artillerie Royale, et avait pris son congé il y a environ un an.

“ *Réserve du Lac-aux-Oignons.*—Cette réserve est sous la surveillance de l'agent Mann, et comprend cinq cent dix sauvages qui possèdent treize cent dix-huit têtes de bétail et cinquante et un chevaux. Ils avaient cinq cent quarante-deux acres de terre sous culture, qui ont rapporté quatre mille cent douze boisseaux. Le blé, l'avoine et l'orge ont donné onze cent vingt-cinq boisseaux. Les pommes de terre et autres racines, quatre cent quinze boisseaux. Ils ont mis en meules trois mille tonnes de foin. Ils ont une scierie et un moulin à farine et récoltent assez de grain pour subvenir à leurs besoins. Ils abattent leurs propres animaux, de sorte qu'ils subviennent à presque tous leurs besoins. Ce sont de bons travailleurs et causent bien peu d'ennui à l'agent. Leurs maisons sont jolies et propres, et leur condition sanitaire bonne.

“ Au Lac-Long, ils ont construit de grands hangars où ils hivernent environ mille têtes de bétail. Ils ont vendu l'été dernier trente têtes de bétail gras à Gordon et Ironsides, pour lesquels ils ont obtenu de bons prix. Il n'y a eu parmi eux ni contagion ni crime. Le nombre des naissances a été de quatorze, contre vingt décès dans les derniers douze mois.

“ *Lac-Froid, Chippewayans.*—Cette réserve est aussi sous la surveillance de l'agent Mann. Il y a sur cette réserve une bande de cent quatre-vingt-quatre sauvages qui possèdent en propre un troupeau de trois cent vingt-huit têtes de bétail. Ils se livrent à la chasse et leur capture de la dernière saison a été très bonne, et d'après toutes les apparences ils vivent confortablement; ils ne cultivent pas, excepté quelques pommes de terre; le grain ne réussit pas à cause des gelées d'été.

“ Le lac Froid abonde en poisson d'excellente qualité, dont ils capturent un bon approvisionnement. Je n'ai entendu aucune plainte de leur part durant l'année. Il n'y a eu ni contagion ni crimes parmi eux. Ces sauvages ne reçoivent aucune aide du gouvernement. Quatorze naissances et sept décès ont été enregistrés dans les douze mois.

“ Grâce aux pluies abondantes dans la première partie de la saison, les récoltes ont dépassé de beaucoup celles de l'année précédente. La récolte du foin a été excellente et ils en ont mis en meules un ample approvisionnement en temps utile et qui leur durera pendant les plus grands froids.

“ Le bétail dans toute cette circonscription est en belle condition, et l'on n'a fait rapport d'aucune maladie parmi eux pendant les derniers douze mois.

“ *Feux de prairies.*—Nous avons été exempts de feux de prairies, bien qu'il y en ait eu au nord et au sud de nous, et que le pays ait été enveloppé d'une épaisse fumée pendant des semaines. Il n'y a pas eu de dommages dans ce district.

“ *Boissons.*—Il n'y a eu aucune infraction de la loi des boissons dans ce district dans le cours de la dernière année.

“ *Poisson et gibier.*—Il n'y a eu aucune diminution perceptible de poisson dans les lacs. Les poules de prairie et les lièvres sont rares, mais les animaux à fourrures abondent, et la saison promet d'être bonne.

Police à cheval du Nord-Ouest.

“ *Rations.*—Les rations sont reçues du quartier-général de la police à intervalles réguliers; elles sont de la meilleure qualité et nous en avons toujours un abondant approvisionnement en magasin.

“ *Fourrage.*—Le foin fourni par l'entrepreneur cette année est de la meilleure qualité ainsi que l'avoine fournie au détachement; l'approvisionnement est toujours maintenu en quantité suffisante.

“ *Petit équipement.*—Le petit équipement des hommes de ce détachement est au complet. Leurs armes sont tenues en bon état et je les inspecte toutes les semaines. La conduite et la discipline des hommes a été très bonne.

“ *Voitures.*—Les voitures sont en bon état et ont été peinturées durant l'été.

“ *Sellerie.*—Les selles et harnais sont tenus en bon état de réparation, et sont tenus propres et en bon état. Un officier a régulièrement visité le détachement durant l'année et l'a complètement inspecté à chaque visite.

“ Depuis le rapport de l'an dernier, les nouveaux casernements ont été terminés. Ils ont été peinturés pendant les mois d'été. Ils paraissent propres et sont très confortables. J'ai fait poser une clôture qui les améliore beaucoup. J'ai aussi creusé près de la maison un puits qui fournit un ample approvisionnement d'excellente eau. Le détachement est entré dans ses nouveaux quartiers le 1^{er} janvier.

“ L'absence de crime dans ce district peut s'expliquer par nos patrouilles constantes et notre apparition inattendue en différents endroits.

“ Le détachement a parcouru durant l'année 14,501 milles.

“ J'ai le plaisir de pouvoir dire encore une fois que la police continue à jouir de la sympathie et du respect de tout le monde dans l'arrondissement.”

Les postes détachés permanents dans cette région sont les suivants :—

Lac-aux-Oignons.....	1	sous-officier et 3	constables.
Lac-au-Brochet	1	“	1 “
Henrietta	1	“	1 “
Macfarlane.....		“	2 “

Je suis heureux de pouvoir faire rapport que le nouveau poste détaché récemment achevé au Lac-aux-Oignons est la propriété de la police. Le contrat pour sa construction fut donné au département des affaires indiennes, qui employa des sauvages pour faire cette construction. Les bâtiments furent érigés conformément à des plans et devis préparés dans ce bureau. Le poste détaché fut entièrement peinturé par nos propres hommes. L'emplacement (aujourd'hui une réserve de la police) sur lequel sont construits les bâtiments, est bon. Le maréchal des logis d'état-major Hall, aidé des constables sous ses ordres, a creusé un excellent puits, qui est bien coffré et couvert. Il a aussi coupé et tiré du bois des perches de clôture pour enclore un pâturage. La clôture qu'il a posée est bien faite et solide. Tout cela s'est fait sans occasionner de frais à part l'achat d'un peu de clous, etc.

Au Lac-au-Brochet nous avons souffert quelques inconvénients parce que nous n'avions pas de magasin, une des chambres des casernes ayant dû servir de cuisine et de magasin en même temps. On a remédié à ces inconvénients en construisant une aile en appentis, dont la moitié sert de cuisine et l'autre moitié de magasin. Les matériaux nécessaires à cette construction ont été choisis parmi des pièces convenables provenant d'un vieux bâtiment qui s'élevait ci-devant dans le carré des casernes ici. Les billots, bois de construction, etc., ont été charroyés par nos chevaux jusqu'au Lac-au-Brochet; la construction et les travaux de menuiserie ont été faits et bien faits par nos hommes. Avec votre autorisation j'ai fait crépir la maison à l'extérieur. J'ai fait faire sans frais une jolie et solide clôture qui entoure toutes les constructions et le corral au foin, nos hommes ayant transportés les perches et construit la clôture. Nous avons maintenant au Lac-au-Brochet un poste détaché habitable et dont l'apparence est très jolie.

MACFARLANES ET HENRIETTA.

Ces postes détachés se trouvent sur la route conduisant à Saskatoon, qui est le point de chemin de fer le plus rapproché de Battleford. La circulation entre Battleford et Saskatoon est constante pendant toutes les saisons de l'année. Comme

haltes seules ces postes détachés sont très utiles, mais ils ne servent pas seulement pour cela, ce sont en outre des centres de patrouilles, qui permettent à la police de maintenir en tout temps une surveillance sur une grande route constamment parcourue et s'étendant sur une section importante de pays. A Macfarlanes et Henrietta, les casernes sont plus chaudes qu'elles l'étaient l'an dernier, attendu qu'on a posé des plafonds en bois embouveté. Le bois nécessaire a été acheté ici et l'ouvrage a été fait par le constable McDonald, n° de matricule 2187, qui fut envoyé à ces postes pour cela. A ces postes nous avons un sous-officier et des constables qui sont des hommes adroits et qui savent comment bâtir des constructions en troncs d'arbres. A chaque poste nous avons un bon magasin construit par les hommes (sans frais) pendant leurs moments de loisirs. Ils ont aussi faitte blanchis sage à la chaux et le crépi nécessaire pour rendre les bâtiments confortables et en bon état pour l'hiver.

A Macfarlanes, les n°s de matricule 1747, le constable C. A. Tasker, et 2977, le constable F. E. Bates, ont creusé un très bon puits, l'ont coffré à l'intérieur et ont construit au-dessus une cabane en troncs d'arbres. L'eau que fournit le puits est bonne et abondante. En outre le constable Tasker et le constable R. F. Liston, n° de matricule 3007, ont été récemment occupés à construire une écurie supplémentaire. Lorsqu'elle sera terminée, et ce sera bientôt, le logement pour nos chevaux sera bien augmenté, et nous permettra de recevoir sans inconvénients les attelages qui voyagent sur cette route.

L'an dernier j'ai dit que tous les bâtiments des postes détachés avait été tenus scrupuleusement nets et en ordre, et que je pouvais affirmer sans crainte qu'ils faisaient tous sans exception honneur au corps. Je répète cela avec la même confiance. Pendant l'année les inspecteurs ont toujours été des plus satisfaits, et de nombreux rapports m'ont été de temps à autre faits par des employés publics et par d'autres voyageurs sur la bonne tenue qui régnait toujours dans les postes détachés. Je dois ajouter que pour leur manière de combattre les feux, de faire les patrouilles, et dans l'accomplissement général de leurs fonctions, nos sous-officiers et nos hommes dans les postes détachés ont gagné le respect et la confiance de la population de l'arrondissement.

FEUX DE PRAIRIE.

Pendant un certain temps on avait espéré que le district de Battleford proprement dit ne souffrirait pas de feux de prairie que des rapports disaient sévir dans les endroits éloignés, malheureusement cela ne devait pas être. Le premier feu eût lieu le 29 septembre dernier, les feux se suivant et se propageant avec une vélocité sans précédent, à cause de l'extraordinaire vigueur de la végétation. En somme les précautions prises par les colons pour se protéger contre le feu ont été cette année plus grandes que l'an dernier. Cependant dans certains cas les précautions n'ont servi à rien, les coupe-feux qui les années précédentes auraient pu être utiles, n'ont compté pour rien cette année. La police a fait tout ce qu'il était en son pouvoir de tenter, la population le reconnaît et en rend témoignage. Des patrouilles ont été constamment sur les chemins pour combattre les feux, un poste détaché spécial a été établi et maintenu à Bresaylor pendant tout le temps qu'exista le danger du feu.

La quantité totale de foin détruite par le feu a été beaucoup plus considérable que l'an dernier, et cependant, d'après ce que j'ai appris, ce district n'a pas autant souffert que d'autres régions dans les territoires. Il reste encore une assez bonne quantité de foin, et heureusement on en a coupé une extraordinairement grande quantité. La récolte du foin a été si bonne que dans certains cas on en a coupé une seconde récolte qu'on a remis en meule après que le feu eût détruit la première. Les feux les plus considérables ont eu lieu au nord de la rivière Saskatchewan. Il est extrêmement pénible de voir détruire par le feu, d'année en année, des biens accumulés par les colons après un dur et constant labeur. Le danger des pertes occasionnées par les feux de prairie est connu depuis longtemps, et est un sujet de discussion toujours renouvelé dans la presse du Manitoba et des Territoires, mais si on en juge par l'expérience de cette année, les résultats pratiques ont été vraiment petits.

Police à cheval du Nord-Ouest.

Le colon et l'éleveur en général sont des hommes affairés, et, surtout pendant les mois d'été et d'automne, chaque minute est employée. Règle générale, il fait *quelque chose* pour protéger ses meules de foin, etc., mais dans la majorité des cas ce *quelque chose* n'est pas complet. Je crois que si les municipalités et les hameaux employaient des hommes pour labourer et brûler de véritables coupe-feux au temps convenable de l'année autour de districts prescrits, en utilisant les aides naturelles comme les rivières, les ruisseaux, etc., l'argent ainsi employé serait utilement dépensé. Les frais encourus prendraient la forme d'argent dépensé en assurances et seraient peu de chose comparés aux pertes si souvent subies. Ici, je parle d'un district comme celui de la Saskatchewan, où le foin est conservé pour nourrir le bétail durant les mois d'hiver. Il est possible qu'on puisse rédiger une ordonnance pratique. Naturellement, il faudrait dans ces cas que la dépense d'argent fût générale et obligatoire.

Voici un résumé des punitions pour la dernière année :—

Emprisonnés	1
Emprisonnés et expulsés	2
Mis à l'amende.....	15
Admonestés	5
Sous-officier réprimandé	1
Sous-officier réduit au bas de la liste d'ancienneté.....	1
	<hr/>
Total	25
	<hr/>

Total des amendes imposées, \$96.

Le nombre d'infractions à la discipline a été plus faible que l'année dernière. Il y a eu deux cas graves, savoir, ceux du constable A. Bushe, n^o de mat. 2918, et du constable K. Milbradt, n^o de mat. 2942. Ces deux hommes ont été expulsés de la police; ils se mirent dans l'embarras en s'associant à des gens de réputation douteuse près des établissements. Quant à la conduite et à la discipline générale des sous-officiers et des hommes de la division, je ne saurais en faire trop d'éloges, je n'ai jamais eu de meilleurs hommes sous mes ordres.

DÉSERTIONS.

Il n'y a pas eu de désertions de cette division pendant l'année. De fait il y a près de onze ans qu'eût lieu la dernière désertion.

PHYSIQUE ET SANTÉ.

Le physique de la division est bon.

Le rapport du médecin auxiliaire démontrera qu'il n'y a eu, je suis heureux de le dire, aucun cas de maladie grave à rapporter.

TABLE ET CUISINE.

Rien ne contribue plus à l'efficacité du service en général qu'une table bien ordonnée. Cela comporte aussi le contentement et réduit de beaucoup les rapports de maladies. La ration quotidienne autorisée à chaque homme est abondante, cependant malgré cela si on n'en use pas avec économie et habileté les membres d'une table de militaires peuvent être assez mal nourris. Je suis très heureux de pouvoir dire que la table des hommes de ce poste est parfaitement bien ordonnée et donne satisfaction générale. Jamais dans ma longue expérience je n'ai eu de soldats aussi bien nourris ou une table ayant autant d'apparence de confort. Chaque homme paie 50 centins par mois; ce chiffre représente le total de sa dépense. La cantine a pu jusqu'à présent payer une souscription mensuelle égale, savoir, 50 centins pour

chaque homme de la table. Chaque portion de la ration est utilisée avec avantage, et en variant les mets d'une manière judicieuse le menu est constamment appétissant. Puis c'est une coutume dans la division que lorsque les hommes tuent du gibier, il n'est pas apprêté au bénéfice du chasseur seul, mais il est remis au cuisinier, qui, l'emploie à améliorer le menu quotidien, et à mon avis c'est un bon signe de camaraderie qui démontre l'avantage d'un système d'ordinaire bien administré.

Le constable spécial Simpson et le garçon qui l'aide à la table sont deux bons cuisiniers et pourvoyeurs.

PÊCHERIES.

Tout le district de la Saskatchewan est riche en poisson, qui abonde dans les rivières et les grands lacs de l'intérieur. Le poisson peut se classer comme suit : Poisson blanc, esturgeon, doré, truite des lacs et truite saumonée, brochet et laquèche. Pour une grande partie de la population métisse et sauvage, le poisson est le plus important article d'alimentation. En outre, c'est un article de commerce qui affecte leurs revenus en trafic et en vente, surtout durant les mois d'hiver. Naturellement je ne parle nullement du poisson exporté par les compagnies de pêche. Il y a quelques années, parlant de cela j'ai dit : "Je sais que la protection du poisson attire l'attention du gouvernement fédéral. Il serait bon de remarquer, en conséquence, que les règlements de pêche ne sont pas généralement connus et compris dans les territoires. Dans l'esprit du métis ordinaire et du sauvage une saison où la pêche est défendue est une chose dont ils ne peuvent se rendre compte. Je crois que je dis la vérité quand j'affirme que les autorités des pêcheries n'ont pu établir une saison défendue que dans les parties plus ou moins établies des territoires. Sans doute cela a été inévitable, cependant la chose a donné lieu à un mécontentement général, surtout parmi les sauvages. Il est évident qu'un sauvage vivant près d'un établissement ne peut pas comprendre pourquoi il lui est défendu de tendre ses filets à certaines époques données, tandis que les autres sauvages, vivant dans des endroits éloignés de ces établissements, peuvent pêcher pendant toute l'année. Je crois qu'en ce qui concerne les sauvages, les règlements de pêche devront contenir des dispositions élastiques, et qu'il ne sera pas trouvé à propos ou praticable de les appliquer très rigoureusement. J'ai observé de plus, que peu de gens s'entendent sur les habitudes du poisson, et qu'il existe une grande diversité d'opinion touchant la vraie saison du frai. Je pense qu'il serait à propos, pour le ministère contrôlant les pêcheries, d'obtenir à ce sujet l'opinion de nos pêcheurs du nord, reconnus pour leur expérience et leur honnêteté."

Je trouve que dans le district de Battleford la population indigène ne connaît pas aussi bien les dispositions de l'Acte des pêcheries que celles des lois de chasse. J'attribue cela au fait qu'à Battleford même le département des pêcheries n'a aucun représentant. J'espère qu'on y remédiera bientôt et qu'on emploiera un homme compétent, qui recevra une rémunération suffisante pour lui permettre de consacrer le temps voulu à faire soigneusement observer les règlements prescrits touchant les saisons défendues.

AIDE PRÊTÉE AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES, AFFAIRES INDIENNES EN GÉNÉRAL.

Dans le cours de l'année la police a prêtée toute l'aide en son pouvoir au département des affaires indiennes. Les escortes ordinaires ont été fournies pour accompagner l'argent des rentes de Saskatoon à Battleford, et de là au Lac-aux-Oignons. La police a également fourni une escorte aux agents qui allaient faire les paiements sur les diverses réserves. L'arrivée de sauvages communément appelés "Refugiés Cris" des Etats-Unis a exigé plus que des efforts ordinaires de la part de la police pour fournir des escortes et des moyens de transport. En ce qui concerne la division C, ce service commença à Saskatchewan-Landing, un point sur la réserve

Police à cheval du Nord-Ouest.

Saskatchewan, 170 milles au sud de Batleford. Le nombre de ces sauvages amenés par la police et remis au département des affaires indiennes a été comme suit :

Adultes.....	122
Enfants.....	33
Chevaux et poneys.....	427
Wagons.....	20
Charrettes.....	11

Un bon nombre de ces sauvages flânent depuis quelques années autour des villes et des villages des Etats de l'ouest, gagnant leur vie au jour le jour. Quelques-uns d'entre eux sont bons travailleurs et consentent volontiers à entreprendre n'importe quel espèce d'ouvrage qu'ils peuvent faire. La majorité se compose de sauvages non compris dans les traités, et bien que le département des affaires indiennes ait fait tout ce qu'il pouvait pour leur assigner des réserves, il n'a pas encore reçu d'acceptation de cette offre dans chacun de ces cas. Je n'ai aucun doute que cela s'arrangera avec le temps et que les sauvages s'apercevront que vivre de chasse est une vie dure et précaire. Toutes les réserves sauvages du district ont été de temps à autre visitées par des patrouilles. La condition des sauvages sur les réserves s'améliore chaque année. Lorsqu'ils sont tenus sous une stricte direction et surveillance officielles, ils réussissent avec leur bétail. Ils réussissent passablement bien en culture, et en hiver ils ont un marché constant pour leur bois, qu'ils peuvent transporter avec leurs propres bœufs.

Voici quelles sont les différentes réserves indiennes dans cette circonscription, savoir :—

1. *Cris.*

	Population.
Faisan-Rouge	150
Foin-d'Odeur.....	152
Petit-Pin.....	120
L'Homme-Chanceux.....	18
Poundmaker.....	125
Enfant-du-Tonnerre.....	175
Moosomin.....	130
	870

2. *Assiniboines.*

Maringouin.....	60
Tête-d'Ours.....	20
L'Homme-Maigre.....	4
	84

3. *Arrondissement du Lac-aux-Oignons.*

	Population.
Lac-La-Selle.....	215
Poisson-Blanc.....	218
“ “	187
Lac-aux-Grenouilles et Lac-l'Original.....	100
Lac-Froid (Chippewayan).....	184
Lac-aux-Oignons.....	510
	1,414
Total.....	2,368

ÉTAT DE FORCE DE LA DIVISION.

Le tableau suivant indique l'effectif actuel de la division :—

Postes et détachements.	Officiers.	Sous-officiers.	Constables.	Constables spéciaux.	Total.
Battleford.....	3	9	33	3	48
Onion Lake (Lac-aux-Oignons).....		1	3		4
Jackfish (Lac-au-Brochet).....		1	1		2
Macfarlanes.....			2		2
Henrietta.....		1	1		2
Total.....	3	12	40	3	58

Un officier et un constable ont été transférés à la division A.

Trois constables à la division F et un de cette division.

Un constable à K et un du dépôt.

Un maréchal des logis a acheté son congé, et un constable a pris son congé à l'expiration de son temps de service.

INSPECTIONS.

La division a été inspectée par le sous-commissaire en mai et en novembre.

Les détachements sont inspectés fréquemment.

CHEVAUX.

La condition générale des chevaux a été excellente.

Le cheval n° 1933 est mort à Henrietta.

“ 1103 “ ici.

“ 2194, perdu en patrouille, n'a pas encore été retrouvé, bien qu'on ait fait tout ce qu'on a pu pour le trouver.

L'inspecteur Burnett, vétérinaire, a inspecté les chevaux de la division dans le mois d'octobre, et vous a, je présume, fait un rapport spécial.

Voici comment se répartissent actuellement les chevaux de ma division :—

Postes et détachements.	Chevaux de selle.	Chevaux de trait.	Total.
Battleford.....	38	13	51
Onion Lake (Lac-aux-Oignons).....	5	1	6
Jackfish Lake (Lac-au-Brochet).....	2	1	3
Macfarlanes.....	3		3
Henrietta.....	2	1	3
Perdu en patrouille.....	1		1
Total.....	51	16	67

Nos chevaux ont parcouru en tout 176,926 milles.

VOITURES.

Une voiture légère hors de service a été remplacée par une neuve. Nous avons encore besoin de deux autres gros traîneaux doubles et d'un léger. Les voitures sont maintenues en aussi bon état de service qu'il est possible de le faire.

Police à cheval du Nord-Ouest.

CULTURE, ETC.

Comme je l'ai déjà, dit les récoltes de graines sont encore meilleures que l'an dernier.

Le nombre de têtes de bétail, etc., dans la circonscription, se répartit comme suit :—

Chevaux.....	2,367
Bêtes à cornes.....	13,049
Moutons.....	1,545
Porcs.....	230

Il a été exporté 535 têtes de bétail, et on en a abattu 1,005 pour la consommation locale.

Le produit des crémeries (deux) a été de 13,500 livres, évaluées à \$3,375.

Il a été exporté 10,710 livres de laine, évaluées à \$1,554.

L'exportation des fourrures a été modérée, leur valeur totale se chiffant par \$16,500.

La valeur totale des exportations, y compris le bétail, a été de \$41,500. Ces chiffres tendent à démontrer l'importance de la circonscription.

LOI DE TEMPÉRANCE.

Deux blancs ont été condamnés à l'amende pour ivresse et désordre, un métis pour une offense semblable, un sauvage pour ivresse, et un métis pour avoir donné de la boisson à ce dernier.

Le nombre total de licences accordées dans la circonscription n'est que de quatre, deux pour le gros et deux pour le détail. Dans les territoires du Nord-Ouest comme dans les plus anciennes provinces, il ne pourra jamais y avoir une opinion publique unanime sur la question de savoir lequel des deux systèmes, savoir : la "prohibition" ou "la vente des boissons sous licence" est le plus conforme aux véritables intérêts des territoires.

Les deux ont leurs avocats parmi les gens sincères et bien pensants. La circonscription de Battleford est certainement paisible et rangée; sous ce rapport la ville elle-même supportera favorablement la comparaison avec n'importe quelle autre ville dans les territoires.

ARMES.

Sous ce titre, je citerai simplement ce que j'ai dit l'an dernier :—

"Les mousquetons Winchester, dont le corps est armé, se font vieux. Ainsi qu'on devait s'y attendre, le modèle en a été considérablement perfectionné en ces dernières années, maintenant qu'on apporte tant de soin à la fabrication des armes à feu. Des carabines constamment en service, comme le sont les nôtres, ne peuvent faire autrement que de s'user. Leurs mires, aussi, souffrent plus ou moins, surtout dans le service à cheval. Le Winchester de ce modèle n'a jamais été destiné à être une arme purement militaire. Ils ne sont pas tous pourvus de mires bien ajustées, et au tir à la cible le résultat en points dépend souvent plus du fusil qui est dans les mains d'un homme que de son savoir et de son habileté.

"Le revolver Enfield est lourd et comparativement mal fait. Ces revolvers tirent passablement juste, bien que tous portent haut."

Le pour-cent des mauvaises cartouches de revolvers est très élevé. Puis un bon nombre de revolvers, bien que conservés parfaitement propres, étaient constamment en mauvais état, et avaient besoin d'être nettoyés, huilés et essuyés beaucoup plus fréquemment que ne devraient l'être des revolvers en état de service. De fait, le revolver Enfield ne peut être classé que comme une arme surannée.

TIR À LA CIBLE.

Touté la division a exécuté le tir annuel à la cible, et je suis heureux de dire que je n'ai jamais vu prendre autant d'intérêt dans ce tir et dans les points obtenus.

J'attribue cela en grande mesure à l'encouragement que les hommes reçoivent sous forme de prix d'émulation personnelle. En premier lieu, une grande partie de la division fait partie de l'association de tir locale, et plusieurs ont tiré dans les concours de la Ligue fédérale. Durant les mois d'été il y a eu des concours de tir hebdomadaires; à chaque concours il était offert deux ou trois petits prix. Les vainqueurs d'une semaine étaient exclus de gagner des prix aux concours de la semaine suivante.

Après avoir terminé l'exercice annuel on arrangea une "handicap match", en prenant les points faits à l'exercice comme base du "handicap"; presque chaque homme de la division a tiré, et l'intérêt s'est maintenu jusqu'à la fin.

La distribution de munitions gratuites (50 cartouches) à chaque membre de l'association de tir de la division, d'après votre autorisation, a eu un bon effet.

J'aurais dû dire que la moyenne faite au tir annuel a été plus élevée que celle de l'an dernier. Au concours de l'Association de tir de Battleford tenu ici en août, plusieurs des meilleurs prix mis au concours ont été remportés par nos hommes.

INSTRUCTION MILITAIRE.

J'ai fait passer la division par un cours d'instruction militaire. L'exercice des revues et la manœuvre des armes ont été faits en hiver. Les exercices montés et à pied ont été faits en été, mais vu les constants et importants services de police exigés de nous—et cela avec un effectif de division réduit—l'exercice est parfois impossible. Pour les exercices et les classes d'instruction en hiver, je me suis servi de la salle de récréation comme de salle d'exercice, et je me propose d'en faire autant cet hiver. Dans l'enceinte des casernes nous avons un bon manège en plein air, et des barrières convenables sont posées pour l'instruction des cavaliers.

GIBIER.

Le daim était très abondant. Les métis et les sauvages ont fait des chasses fructueuses. Parmi le gibier à plume, les cygnes, les oies et les canards ont aussi abondé, mais il n'en a pas été de même pour les poules de prairies et les coqs de bruyère. Je n'ai jamais vu ce gibier aussi rare dans cette partie du pays. J'attribue cela aux fortes pluies du printemps, qui ont tué les jeunes. Plus tard les feux de prairie ont chassé les oiseaux des lieux qu'ils fréquentent habituellement.

ARTILLERIE.

Nous avons ici un canon rayé de 9 se chargeant par la bouche, et deux pièces de montagne, de 7, en bronze. Nous avons bien assez de munitions en magasin, mais il en est parmi qui sont très vieilles.

Tout dans le magasin est tenu en bon état.

Les rapports trimestriels donnent des renseignements détaillés sur les munitions en magasin.

TÉLÉGRAPHE ET TÉLÉPHONE.

Les lignes de télégraphe et de téléphone ont fonctionné régulièrement durant l'année.

L'établissement d'un bureau de télégraphe à Bresaylor a été très utile.

J'appellerais votre attention et recommanderais fortement d'établir une communication par téléphone entre le bureau de télégraphe du Lac-aux-Oignons et notre poste détaché à cet endroit. La distance est d'environ 3½ milles, le coût serait presque rien, et nos hommes pourraient, je crois, couper les poteaux nécessaires. Il serait certainement très utile pour le service de la police si l'on pouvait en tout temps se mettre en rapport avec le sous-officier qui commande le poste détaché du Lac-aux-Oignons.

CHEMINS ET PONTS.

Le pont le plus important de cette circonscription est celui qui traverse la rivière Bataille. C'est un ouvrage public important, parce que tout le fret qui entre

Police à cheval du Nord-Ouest.

dans Battleford et dans les environs passe sur ce pont. Le pont a besoin de réparations, et j'ai compris que le département des travaux publics allait les faire d'ici à peu de temps.

Les ponts moins importants sur les chemins et routes sont réparés de temps à autre avec les deniers votés à cette fin par l'Assemblée législative. Autrefois cet argent était dépensé par le député local à l'Assemblée législative, mais on m'informe maintenant que ces ouvrages se feront sous la direction d'un inspecteur spécialement nommé à cet effet. Les ponts sur la route de Saskatoon ne sont pas en mauvais état, mais ils auront certainement besoin de quelques réparations au printemps.

En général, les chemins dans la circonscription sont bons. Cette partie du chemin principal de Battleford constituant les approches du pont de la rivière Bataille est en très mauvais état, et à certains endroits dangereux. J'ai intention de porter ce fait à l'attention des autorités du Nord-Ouest.

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

La sellerie et le harnachement de la division reçoivent tout le soin et l'attention voulus. Le sellier tient tout en bon ordre. Les harnais d'artillerie sont parfaitement tenus. Quelques-unes des selles et des harnais commencent à se détériorer par l'usage, mais sont encore propres au service.

FOURRAGE.

Le fourrage fourni a été de bonne qualité, de fait meilleur que d'habitude. Le prix moyen du foin est de \$5.50 la tonne, et celui de l'avoine de 40 cents le boisseau. Toute l'avoine qui sera fournie cette année a été récoltée dans la circonscription; ce qui, vous vous en rappelez, n'était pas le cas l'an dernier.

COMBUSTIBLE.

Le bois est notre combustible, les prix du contrat l'an dernier ont été plus bas que jamais auparavant. La quantité de bois consommé dans un vieux poste épars comme celui-ci est nécessairement très grande. La coupe du bois se fait par nos hommes avec l'aide d'une machine à scier ordinaire.

PETIT ÉQUIPEMENT ET HABILLEMENT.

Les effets de petit équipement fournis ont été de bonne qualité, excepté les bottes et les capotes.

La première distribution de bottes a été de qualité très inférieure, et d'après vos ordres elles ont été renvoyées au magasin. La seconde distribution paraît avoir donné satisfaction générale. Je vous signalerais la prépondérance inutile de bottes de grands numéros.

Les capotes fournies sont de vieilles capotes qui ont déjà servi, elles portent encore le numéro de matricule des hommes qui les ont portées en premier lieu. De plus elles sont très petites, étant comparativement inutiles pour des hommes de taille moyenne.

CIBLES.

La manière dont (d'après nos règlements) les cibles sont divisées—blanc, centre et extérieur—afin d'obtenir la valeur relative de chaque coup, est antique. L'addition d'un but dit "magpie ring", a été depuis longtemps adopté par les hommes expérimentés et les associations de tir, parce qu'il donne une meilleure preuve pratique d'habileté.

BIBLIOTHÈQUE.

Je crois avoir parfaitement raison de dire que cette division possède une des meilleures bibliothèques des Territoires du Nord-Ouest. Elle est établie et main-

tenue au moyen de souscriptions mensuelles volontaires, n'a jamais reçu d'aide du dehors, et appartient exclusivement à la division. Nous avons maintenant plus de 600 livres, et nous les augmentons tout le temps. Chaque membre paie une souscription mensuelle de 25 centins. L'administration de la bibliothèque est confiée à un comité nommé par la division. Les souscripteurs à la bibliothèque ont l'occasion de soumettre au comité les titres des ouvrages dont ils considèrent l'achat opportun. Les livres que contient la bibliothèque sont sains et bons. On fournit des livres aux hommes dans les postes détachés. Les membres de la division apprécient pleinement les avantages et le bénéfice qu'ils retirent d'avoir sous la main une ample provision de matière à lire.

AMÉLIORATIONS ET RÉPARATIONS DES BÂTIMENTS.

Il n'a été voté aucun crédit spécial pour les réparations aux bâtiments, y compris ceux de ce poste, à l'exception de la somme de \$100 à employer en réparations générales au logement de l'inspecteur. Nos hommes ont complètement nettoyé, rafraîchi, badigeonné et peinturé l'intérieur des casernements, la salle à dîner, les lavabos et chambres de bain. Les matériaux employés ont été achetés avec le faible crédit spécial de l'an dernier. Le badigeonnage, la peinture, etc., dont je parle étaient grandement nécessaires. Toutes les chambres dont j'ai parlé étaient devenues sombres et ternes, ayant une apparence misérable de manque de confort. Je suis heureux de dire qu'il y a changement complet maintenant.

Le logement des hommes à ce poste n'a jamais été si confortable, si complet qu'il l'est à présent. Des dépenses prises sur les fonds de la cantine et faites de temps à autre ont également aidé à amener cet état de choses agréable. Une grande partie de la vie d'un soldat se passe dans la caserne, et il est de la plus haute importance qu'elle soit claire et gaie. J'ai fait tout mon possible pour y arriver.

J'espère qu'il sera bientôt possible de faire une distribution de lits en fer à cette division.

SERVICE DE L'EAU ET PROTECTION CONTRE LE FEU.

On prend toutes les précautions contre le feu, et tous les appareils sont maintenus en bon état.

Les hommes sont bien exercés comme pompiers, et font constamment l'exercice.

Nous avons en tout trois réservoirs de la contenance de 6,240 gallons chacun. Ces réservoirs, avec l'eau contenue dans les barils et seaux à incendie, et des extincteurs Babcock, représentent les matériaux disponibles en cas d'incendie. Des deux puits dans les casernes, l'un est absolument inutile, et l'autre, bien que contenant une certaine quantité d'eau, n'a pas de pompe en état de servir. J'espère qu'il sera possible d'y remédier bientôt. Dans l'état actuel des choses, un incendie qui aurait pris d'assez grandes proportions serait probablement désastreux. Je pourrais faire remarquer que les meilleurs bâtiments de casernements sont très rapprochés les uns des autres et tous en bois.

On pourrait fournir à un prix très modéré un bon service d'eau pour le poste, y compris les écuries.

On pourrait obtenir de bonne eau d'une source située dans l'angle sud-est de l'enclos, et on pourrait la distribuer au moyen d'une petite machine à vapeur ou d'un moulin à vent.

On tire de la Saskatchewan l'eau à boire et pour la cuisine.

LATRINES DU POSTE.

Ce poste n'a jamais eu de latrines réellement convenables pour les sous-officiers et les hommes. Celles dont on se sert aujourd'hui devraient être remplacées. Ce n'est rien moins qu'une nécessité. Je sais que j'aurai l'appui du médecin auxiliaire, à qui j'ai demandé de vous faire un rapport complet et spécial.

Police à cheval du Nord-Ouest.

SERVICES.

Les services exigés de cette division durant l'année ont donné plus de besogne que d'ordinaire. A certaines époques, par suite de notre effectif réduit, nos ressources ont à peine suffi. La poursuite de criminels "qu'on cherche" signifie souvent de longs et fatiguants voyages, pour les hommes comme pour les chevaux, surtout dans une circonscription comme la Saskatchewan, qui renferme une vaste étendue de pays dans laquelle les établissements se trouvent très éloignés les uns des autres. Des détachements battent actuellement le pays pour découvrir les traces des sauvages "Almighty Voice" et "Shooting-across-the-River", accusés respectivement de meurtre et d'évasion.

PATROUILLES.

Ce poste et ses détachements ont fait des patrouilles régulières durant l'année. Des rapports spéciaux sur l'ouvrage fait et le pays parcouru vous ont été transmis de temps à autre avec mes rapports hebdomadaires et mensuels. Un coup d'œil jeté sur la carte fera voir l'immense étendue de pays dans laquelle la patrouille s'est faite durant l'année.

RATIONS.

Les rations qui nous viennent des fournisseurs ont été uniformément de bonne qualité et ont toutes été fournies à très bas prix.

HUILE DE PÉTROLE.

Je recommanderai encore une fois et très fortement que l'on exige des soumissionnaires une meilleure qualité d'huile. Une huile de pauvre qualité ne sert à rien, et augmente en outre les risques d'incendie.

L'INFIRMERIE DU POSTE.

L'infirmerie de ce poste, comme les autres bâtiments, a été nettoyée, rafraîchie, peinte, etc., complètement. Il a été fait d'autres améliorations dont le médecin auxiliaire parlera, je pense, dans son rapport. Je peux ajouter, cependant, que les favorables changements apportés constituent une amélioration sensible, et ont certainement été faits à temps.

PATURAGE.

Un pâturage d'hiver a été de nouveau établi au Lac-au-Brochet. Le colon qui était chargé d'y voir a donné toute satisfaction. Les chevaux sont revenus au printemps en excellent état, et ont beaucoup gagné pendant leur hiver. Le vétérinaire a visité la pâturage deux ou trois fois par mois.

Vous m'avez autorisé à faire semblable arrangement pour l'hiver prochain.

MÉTIS.

Il y a ici une forte proportion de population métisse. C'est dû jusqu'à un certain point au fait que Battleford est à 100 milles du point le plus rapproché sur le chemin de fer. Le transport par terre jusqu'ici et jusqu'à d'autres points plus au nord et à l'ouest se continue encore et donne de l'emploi à un assez bon nombre d'entre eux. Puis la chasse et la pêche ajoutent encore d'autres moyens d'existence. L'arrachage de la racine de sénéga durant les mois d'été est une autre petite source de revenus. Cette année les métis ont vendu 33,163 livres de cette racine. La racine se vend environ 8 centins la livre. Je devrais dire cependant que l'arrachage et la vente de ces racines ne se font pas entièrement par les métis résidant dans la région de Battleford, il vient des arracheurs du Lac-aux-Canards, de Prince-Albert et d'autres endroits. Je crois fermement que presque tous les métis (je veux parler des plus

pauvres) travaillent fort et font tout ce qu'ils peuvent pour gagner leur vie et soutenir leurs familles d'une manière respectable ; cependant, parfois ils sont dans la disette, surtout pendant les mois d'hiver.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Dans la dernière partie de l'année les habitants de Battleford désiraient prélever des fonds pour ériger des colonnes sur lesquelles serait pendue une paire de portes de fer achetée peu de temps après la rébellion de 1885, en commémoration des hommes qui ont été tués à cette époque de troubles. Des fonds suffisants furent recueillis pour ériger une colonne, et cette division désirant rappeler la mémoire de leurs anciens camarades tués dans le voisinage de Battleford, entreprirent d'ériger l'autre colonne. Une liste de sou-cription fût ouverte et il fut souscrit (entièrement dans la division "C") la somme nécessaire à l'érection de la colonne et à l'achat d'une plaque commémorative portant les noms des hommes de police tués dans ce voisinage durant la rébellion, savoir : les caporaux L. B. Sleigh, et W. T. Lowry, et les constables D. Cowan, P. Burke et G. Elliott. J'espère pouvoir vous envoyer plus tard une photographie des colonnes et des portes.

Vous trouverez ci-joint les rapports du médecin auxiliaire Paré et du maréchal des logis vétérinaire J. Pringle, n^o de matricule 101, ainsi que des estimations.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN COTTON,
Surintendant, division C.

Au commissaire
de la police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

ANNEXE H.

RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR M. H. WHITE-FRASER,
DIVISION "A."

MAPLE-CREEK, 30 novembre 1896.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel de la division A pour l'exercice clos ce jour.

Cette circonscription, étant essentiellement une contrée à pâturages, a été durant les derniers douze mois dans un état satisfaisant et prospère, et les choses en générales ont marché sans secousses.

Deux questions cependant ont pris de l'importance et exigeront une considération spéciale et beaucoup de soin dans leur règlement.

1^o L'entrée du bétail américain.

2^o L'augmentation du nombre de personnes qui voyagent furtivement et sans payer de places sur le chemin de fer canadien du Pacifique.

Chacune de ces questions est traitée sous un titre spécial.

L'importance des trois branches d'élevage, bétail, moutons et chevaux, est relative dans l'ordre où je les place, bien qu'on puisse virtuellement ignorer la dernière; les propriétaires saisissant toutes les occasions d'"abandonner" les chevaux pour "prendre" le bétail.

Un printemps tempétueux a quelque peu endommagé le croît des veaux, l'augmentation cependant a été très passable. Les acheteurs de bétail ont passé fréquemment, offrant ainsi un marché facile et de bons prix.

Grâce à une saison pluvieuse le foin a été abondant; les propriétaires de ranches devaient par conséquent être bien préparés pour l'hiver qui approche, et qu'on prévoit devoir être rigoureux.

On dit que les loups ont causé quelques dommages dans la partie ouest vers Medicine-Lodge, Plum-Creek, etc., et d'autres pertes ont été occasionnées par la maladie appelée "blackleg" (*jambe noire*).

Nous avons toujours été sur le qui-vive à propos des cas d'inflammation de la mâchoire (*lumpy jaw*), mais la maladie ne paraît pas avoir augmentée; la plus grande partie des propriétaires de ranches nous rencontrent à mi-chemin, en abattant les animaux affectés, lorsque leur attention est attirée sur le sujet, et bien que nous ayons dû forcer l'obéissance dans un cas, à Josephsburg, en citant le délinquant devant le tribunal, les habitants de la région nous aident à remplir notre devoir sous ce rapport.

On dit que quelques bêtes à cornes souffrent d'une affection nouvelle ici, la "carie de la corne" (*hoof rot*), causée probablement par le fait qu'elles fréquentent plusieurs marais alcalins ci-devant desséchés, mais maintenant remplis d'eau et de vase; mais lorsque arrive le temps sec et chaud, cette affection disparaît.

On a pratiqué l'innoculation du "blackleg" sur quelques animaux pour faire une expérience, mais il est encore trop tôt pour juger des résultats.

La seule objection paraît être qu'il faut pratiquer l'opération deux fois. Si une fois suffisait, on pourrait la pratiquer lorsque l'on marque les veaux, mais la seconde opération est impraticable sur le bétail des ranches.

Il s'est soulevé une question au sujet de la disposition du bétail étranger au troupeau (Mavericks), qui, d'après une récente décision du juge Rouleau, appartient à l'Etat. Si tel est le cas, qui devra les réclamer? Comment devra-on en disposer? Quelle marque devra-il porter? C'est la première fois au cours de mes nombreuses années d'expérience dans le pays de l'ouest que j'entends soulever cette question, les éleveurs intéressés la réglant en général eux-mêmes.

Un troupeau de moutons dans le voisinage de Medicine-Hat, a été surveillé pendant quelque temps parce qu'on le soupçonnait atteint de la "gale", mais finalement on le déclara sain, et un autre troupeau à Josefsburg fut inspecté par le vétérinaire, qui le déclara également sain.

La morve chez les chevaux ne se rencontre pas plus souvent que par le passé. On a abattu un cheval.

Il est curieux de constater que la majorité des cas de maladie ou de prétendue maladie parmi le bétail, les moutons ou les chevaux se trouve dans la partie ouest du district.

Il a été exporté un grand nombre de bestiaux, et un certain nombre ont été importés.

BESTIAUX AMÉRICAINS.

Cette question du bétail américain paissant de notre côté de la ligne se présente fréquemment, et il se fait beaucoup de mauvais sang à ce sujet. Les ranchers, surtout ceux dont les domaines sont moins grands, se plaignent des ennuis que leur causent ces bestiaux américains en attirant leur propres bestiaux au loin (ce qui est fort plausible, car la plupart du bétail américain est de la race dite du Texas, qui est renommée pour ses habitudes sauvages et vagabondes); ils se plaignent de ce que dans les sécheresses et le mauvais temps ces bestiaux se rassemblent dans les abreuvoirs et les abris et privent le bétail canadien des avantages de ces localités, en un mot, ils objectent à leur présence sur le territoire canadien.

Il est de fait que de grands nombres de bestiaux portant des marques américaines, principalement les deux marques ⊙ et ⊙ (qui sont, la première, celle de la Bloom Cattle Company, de Malta, dans le Montana, et la seconde, celle de la San Raphaël Company, de Lochell, dans l'Arizona), paissent toute l'année du côté canadien de la ligne, et errent sur notre territoire depuis Stone-Pile, à l'est, jusqu'à Medicine-Lodge, à l'ouest, et vers le nord, jusqu'à la Saskatchewan, sur le versant nord des Buttes de Cypriès, à Graburn, Josefsburg et près de Medicine-Hat, et je suis sûr que pour chaque tête de bétail canadien qui peut passer aux Etats-Unis, des centaines de bestiaux américains viennent au Canada, soit qu'on les y pousse intentionnellement ou qu'ils y soient attirés par la supériorité de l'herbage et de l'eau.

On dit que le Montana est encombré et épuisé, tandis qu'il en est tout à fait autrement de ce côté-ci.

On dit que les Américains ne demandent qu'à garder leur bétail chez eux. *Credat Judæus Apella.* Des équipes de cow-boys viennent de temps en temps pour les rassembler et les ramener, mais ils ne font leur battue qu'à moitié, et invariablement, dès quelques jours après leur départ, on voit encore des groupes de bestiaux américains qu'ils n'ont pas trouvés ou qu'ils ont intentionnellement laissés derrière eux.

Le 4 septembre trois cow-boys américains arrivèrent au détachement des Dix-Milles, rattachèrent neuf bœufs et les amenèrent vers le sud. Le lendemain nos hommes retrouvaient quatre de ces mêmes bœufs dans le voisinage.

A une assemblée des éleveurs tenue à Maple-Creek, le 5 novembre, voici les opinions qui ont été assez généralement exprimées :

1° Les Américains devraient annoncer quand ils se proposent de faire leurs battues, afin que les Canadiens puissent y prendre part.

2° Ils ne devraient pas consulter que leur seul intérêt pour le choix du temps, car, surtout au printemps, le temps du vêlement, les Canadiens ne veulent pas que leurs bestiaux soient dérangés. Cette dernière idée m'a été communiquée depuis l'assemblée en question.

Il paraît que certains propriétaires de ranches du district de Medicine-Hat se sont opposés à ce qu'il soit rien fait à ce sujet, mais on m'informe que leur opinion pourrait fort bien être modifiée à la suite d'un rapport fait par un de leur nombre, un des membres du comité de la nouvelle association des éleveurs, M. Porter, qui est récemment revenu des Etats-Unis, où il était allé pour des chevaux, et qui annonce que des milliers et des milliers de bestiaux américains paissent de notre côté de la ligne, que les Américains les y poussent intentionnellement, et s'en vantent.

Police à cheval du Nord-Ouest.

Cela doit sans doute être pris *cum grano salis*, mais je donne la chose pour ce qu'elle vaut.

Parce qu'il est arrivé quelques rares fois que des bœufs canadiens ont été expédiés par erreur par les associations d'éleveurs américaines et ont réalisé de meilleurs prix qu'ils n'auraient pu commander ici, et que leur prix a été honorablement envoyé à leurs propriétaires canadiens, quelques individus veulent qu'il ne soit rien fait, mais j'aimerais à attirer votre attention sur le fait que les Canadiens n'expédient pas, eux, de bestiaux américains aux marchés canadiens.

En conformité de nos instructions, j'ai engagé deux hommes pour parcourir la frontière et empêcher le bétail américain de passer la ligne, et j'ai informé de la chose le président de l'*American Stock Growers Association*, lui demandant sa coopération, et suggérant que si les Américains sont aussi désireux de garder leurs bestiaux chez eux qu'ils prétendent l'être, ce serait pour eux une occasion de montrer leur sincérité en prenant pareille mesure, et en faisant parcourir la ligne par des gens chargés de coopérer avec les nôtres. C'est ce qui va être fait.

J'ai donné instruction à nos hommes de rassembler les bestiaux américains dans leur voisinage, de leur faire passer la ligne, et de voir à ce qu'ils ne la repassent pas. Il est encore trop tôt pour juger de leur travail.

Je vous ai envoyé un rapport spécial sur ce sujet, et la question devrait être étudiée, car si les Américains peuvent avec impunité faire paître leurs bestiaux chez nous, venir les chercher quand bon leur semble et les expédier où ils peuvent en réaliser de meilleurs prix, il est difficile de prévoir où la chose ira.

(Voir la fin de mon rapport pour nouvelles observations à ce sujet.)

L'industrie de l'élevage sur les ranches étant la principale industrie du pays, il serait naturel de croire que beaucoup de notre temps se passe à la répression de crimes se rattachant à cette industrie, tels que l'abattage et le vol du bétail, etc., mais je suis bien aise de faire rapport qu'il n'y a eu que quatre affaires de cette catégorie.

Les colons et ranchers, à l'exception de quelques-uns à Josefsburg, sont en général des gens tranquilles et de bons citoyens.

Environ trente anciens membres de la gendarmerie à cheval sont établis dans ce district, et y prospèrent. Leur présence est de nature à nous aider de plusieurs façons et à favoriser les bons sentiments qui existent entre le public et les "chevalcheurs des plaines". On trouvera plus de détails à l'article *Colons*.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a fait creuser un puits artésien au mois de décembre dernier. Ce puits a coûté \$722.50.

La sonde a traversé de l'argile, du gravier, du sable, et une veine de charbon de 4 pieds d'épaisseur; ce charbon se trouve à 290 pieds et est de bonne qualité; à 260 pieds on a obtenu de la bonne eau assez douce.

Malheureusement, cependant, le sable s'est introduit dans le tubage (quand on a cessé d'employer la sonde) en si grande quantité que la pompe à sable n'a pu l'enlever et que le tubage s'est bouché. Le mauvais temps s'étant mis de la partie, les travaux ont été suspendus, et n'ont pas été repris depuis, faute d'argent.

Il est malheureux de constater que cette somme de \$722.50 reste ainsi perdue et que le puits soit laissé dans cet état, quand l'eau est si nécessaire aux habitants du village de Maple-Creek.

M. Fearon, le membre de l'Assemblée législative pour ce district, a profité de la présence de la machine à forer pour explorer un dépôt de manganèse à 16 milles au sud-est du détachement de Dix-Milles.

On en a trouvé une bonne quantité mais on a dû abandonner les travaux à cause de la distance du chemin de fer et du coût du transport.

Il y a eu quelque inquiétude à la suite d'une rumeur faisant croire qu'il était question de convertir une partie des Buttes du Cyprès en réserve pour les sauvages.

Pareille mesure ferait un grand tort à ce district. On m'informe que J. Sanderson, métis cri, autrefois employé en qualité d'interprète pour la gendarmerie à cheval, est celui qui a lancé l'idée.

La question de l'irrigation occupe les esprits. Plusieurs propriétaires de ranches demandent l'autorisation de se servir de l'eau dans plusieurs localités, et une équipe d'ingénieurs a traversé le district prenant les niveaux.

On me dit qu'un de leurs objets était de voir s'il est possible de détourner l'eau de la rivière à la Vase-Blanche (*White-Mud*), près de son extrémité est, dans le ruisseau du Courant-Rapide.

L'inspecteur Routledge a parcouru la Daim-Rouge relativement à l'a-propos de poster un détachement près des Fourches. Il fait rapport qu'il a choisi un endroit de la rivière éminemment propice, où le combustible et le pâturage sont à portée, de même que le bois de construction.

Gordon et Ironsides y ont un ranche de 3,000 têtes de bestiaux.

Deux ou trois autres éleveurs sont allés visiter le pays dans le but de s'y établir l'année prochaine. Parmi eux, le régisseur du ranche S. C. à Pincher-Creek.

Trois bandes de réfugiés cris ont été passées de la division A au dépôt et à la division C respectivement.

Le 9 août un incendie a détruit l'hôtel *International*. Nos hommes ont été d'un grand secours avec la machine et les boyaux à incendie. Tout ce qu'ils ont pu faire, cependant, a été de restreindre le sinistre à ce seul bâtiment, et de protéger les autres propriétés exposées.

La grève des employés du chemin de fer du Pacifique ne nous a pas beaucoup dérangés. Elle a commencé le 29 septembre et a pris fin le 7 octobre.

Mes mesures étaient prises pour dépêcher, au besoin, un détachement à Medicine-Hat et un autre à Swift-Current, chacun sous le commandement d'un officier, mais heureusement tout s'est bien passé et on n'a pas eu besoin de nos services.

Le professeur Saunders, directeur des fermes expérimentales, nous a fait visite le 23 septembre, et a été grandement surpris d'apprendre qu'il ne pouvait se rendre aux Buttes-du-Cyprès en 1 heure ou 2 de voiture, et d'entendre dire qu'elles sont à plus de 40 milles de distance.

Si les messieurs de l'est visitaient plus souvent le pays, et surtout s'éloignaient de la ligne du chemin de fer, je n'ai pas de doute qu'il en résulterait une idée meilleure et plus juste des territoires du Nord-Ouest.

Le 15 novembre un incendie ayant eu lieu à la maison des pompes du chemin de fer du Pacifique à Langevin, où nous avons un homme, nous y avons perdu une selle, une bride et une bretelle de fusil.

CRIMINALITÉ.

Il y a eu 134 affaires, dont une seule, cependant, était grave.

Mott, de Medicine-Hat, a été arrêté pour avoir abattu et volé du bétail. Cet individu avait entrepris de fournir du bœuf en gros, à un prix absurdement infime, à un boucher du lieu, nommé Adsitt. Des soupçons ne tardèrent pas à s'élever de ce que tout en n'ayant lui-même que très peu de bétail, il faisait néanmoins face à son entreprise, et un jour on découvrit, dans un endroit impossible, une tête et une peau de bœuf fraîchement abattu, qui avaient été jetées dans un précipice. Une chose conduisit à une autre, jusqu'à ce que le maréchal de logis Richards entreprit l'affaire, et avec beaucoup de travail et la dépense d'une énergie infatigable, il réussit enfin après quelques mois à amasser assez de preuves pour faire condamner le prisonnier.

Le sergent Richards a beaucoup mérité par son travail intelligent et ardu, et nous l'avons nous-mêmes avancé au grade de maréchal de logis d'état-major.

Il y a eu deux accusations de vol de moutons, toutes deux contre des colons de l'établissement de Josefsburg.

La femme d'un des coupables ayant averti notre service de surveillance, les prisonniers furent surpris et condamnés.

Une fille hongroise du voisinage d'Irvine s'est présentée pour faire poursuivre un canonnier du nom de Bruce, pour attentat aux mœurs.

Surtout avec les gens de cette nationalité, les témoignages en pareilles matières ont besoin de corroboration, et il est toujours difficile d'établir jusqu'à quel point l'accusé a pu être encouragé dans son entreprise, quand la femme est le seul témoin. L'accusé a opté pour un procès sommaire et s'est déclaré coupable.

Sur les 134 affaires, 5 pour 100 ont pour lieu d'origine le petit établissement de Josefsburg, et dans chacune d'elles figure un nommé Alois Good.

Police à cheval du Nord-Ouest.

Un peu plus de 41 pour 100 des délits consistent dans la pratique de voyager en cachette sur des convois du chemin du Pacifique.

En avril, 3 délinquants ont été pris; en mai, juin et juillet, 5 respectivement; en août, 6; en septembre, 8; en octobre, 13, et en novembre, 10.

A une seule exception près, tous allaient vers l'ouest; la majorité semblaient avoir la région du Koutonais et la Colombie-Britannique pour destination.

Douze de ces délinquants étaient aussi accusés de vagabondage et ont été détenus plus longtemps en prison.

Je dois cependant dire que le plus grand nombre de ces voyageurs n'appartiennent pas à la classe des vagabonds, car bon nombre, à vrai dire la majorité, ont été trouvés avoir les moyens de subvenir à leur subsistance quand on les a arrêtés et visités. Mais n'ayant pas assez d'argent pour payer leur place de chemin de fer et leur nourriture, ils avaient choisi à grands risques de sérieuses éventualités ce moyen de se rendre dans une région où les temps paraissaient meilleurs.

Un court séjour dans notre salle de police paraît être un préventif contre les récidives ou enseigner aux délinquants l'importance des précautions, car, à l'exception de celui qui se dirigeait vers l'est, jamais il n'est arrivé au même individu de se faire reprendre dans ce district.

Nous n'avons pas reçu, surtout des employés du service des marchandises, l'aide que nous sommes en droit d'attendre. A l'examen, un prisonnier a déclaré qu'il avait donné de l'argent aux employés du convoi. La chose ayant été rapportée aux autorités du chemin de fer, les employés en question ont été renvoyés après enquête.

Je suis bien aise de dire que le surintendant général, M. Whyte, m'écrit que la compagnie apprécie les efforts que nous faisons pour mettre fin à cette pratique.

Les autres affaires sont d'une nature peu importante, et ordinaire dans une région comme celle-ci. Il reste quelques affaires qui ne sont pas encore réglées, mais qui sont en voie de l'être.

Le 31 octobre dernier on a rapporté que deux bœufs américains avaient été trouvés sur le bord du ruisseau de l'Ours, abattus. La meilleure partie de la viande avait été enlevée, et la place avait été arrangée de façon à faire croire que l'animal était tombé dans un petit précipice et s'était tué.

On a fait des recherches minutieuses pour trouver le coupable, et visité les camps de métis dans le voisinage, mais sans trouver de preuves, bien que le soupçon s'attache à un certain métis.

Les dépouilles ont été trouvées quelques jours après l'abattage, et la découverte de l'auteur du délit était devenue plus difficile.

Trois autres prétendus vols ont été rapportés à Medicine-Hat, un vol d'argent et de bijouterie dans un hôtel, le vol d'un pardessus dans le même hôtel, et un vol de volailles dans un poulaillier.

Un individu employé chez un propriétaire de ranche s'est sauvé, probablement aux Etats-Unis, avec cheval, selle, bride et housses. Pas de traces.

La malheureuse habitude que l'on a de n'avertir la police qu'après avoir perdu un certain temps, nuit beaucoup au service, et a pour effet de laisser plusieurs affaires sans solution.

Un cirque a visité le village cet été, et quelqu'un s'étant plaint de ce qu'on l'avait frustré du prix de son foin, on fit enquête, et l'argent fut payé au plaignant.

J'ai reçu, le 20 septembre 1896, une lettre dans laquelle on m'informait qu'il se vendait de la boisson au Lac-du-Goéland, et on demandait l'envoi d'un homme de la gendarmerie pour faire une investigation. J'ai envoyé un homme en habits bourgeois, mais il n'a pu se procurer de preuves.

L'affaire a été rapportée à l'inspecteur de licences, et je n'en ai pas entendu parler depuis.

Nous avons raison de soupçonner qu'un certain nombre de Chinois allaient passer aux Etats-Unis en contrebande.

Je télégraphiai au député du shérif à Havre de les guetter.

Le 19 août j'ai reçu une dépêche d'un nommé Alois Good, de Josefsburg, datée à Walsh-Station, me demandant d'empêcher un M. Grant d'expédier ses moutons en Angleterre. Je me suis enquis de l'affaire par télégraphe et j'ai eu une entrevue avec M. Grant à son passage à la Coulée-des-Erables.

Les moutons étaient expédiés en conformité d'un contrat, mais il semble qu'une fois les moutons à bord et prêts à partir. Good avait changé d'avis et voulait un autre arrangement. Je vous ai envoyé un rapport spécial à ce sujet.

Dans quelques autres affaires encore la gendarmerie a pu régler certaines difficultés d'importance secondaire. Nous nous efforçons toujours de nous conformer à la devise: *Suaviter in modo, fortiter in re.*

LISTE DES AFFAIRES.

Nature.	Convictions.	Acquittements.	Totaux.	Observations.
Voyager en cachette sur le C. P.	52	5	57	Cinq renvoyés après semonces.
Vagabondage	24	3	27	Deux do
do turbulence	11	3	14	
Ordonnance conc. les maîtres et servit. .	2	4	6	Deux cas réglés hors le tribunal.
Menaces	4		4	
Ordonn. conc. les licences pour boissons.	2	2	4	Un interdit.
Voie de fait.	1	1	2	Une plainte retirée.
Ordonnance de la chasse.	2		2	
Vol de moutons.	2		2	
Abattage de bestiaux.	1		1	
Se soustraire à l'arrestation.	1		1	
Résister à l'arrestation		1	1	Retirée par le procur. de la couronne.
Ordonnance municipale.		1	1	Réglé hors le tribunal.
Insanité	1		1	Envoyé à Régina.
Bestiaux attaqués de maladie contag. .	1		1	
Pollution de cours d'eau	1		1	
Donner de la boisson aux sauvages.	1		1	
Blessures à un cheval.	1		1	
Obten. de l'argent sous de faux prétextes	1		1	Se tiendra à la disposition du tribunal
Attentat aux meurs.	1		1	pour recevoir sa sentence.
Tentative de vol		1	1	
Effraction dans une écurie.	1		1	
Ivresse dans un camp indien.	1		1	
Mépris de cour.	2		2	
Totaux	113	21	134	

INCENDIES DANS LES PRAIRIES.

Le district a été heureux sous ce rapport, et n'a été visité que par deux incendies. L'un a commencé à l'est du Lac-à-l'Oie, sur le chemin de fer canadien du Pacifique. Nous n'avons pas été capables d'obtenir assez de preuves pour poursuivre l'auteur, mais nous avons soupçonné que l'incendie avait pris naissance quand les cantonniers étaient à faire leur garde-feu. Il a dévasté la région nord à l'est du ruisseau du Courant-Rapide.

Le brigadier Vaudreuil était en service de surveillance ce jour-là au Lac-des-Jones, mais à son retour le même soir il se mit immédiatement à combattre l'incendie, accompagné d'une vingtaine de citoyens qu'il avait recrutés. Ils travaillèrent toute la nuit, mais ne purent réussir qu'à préserver le village. Aidé par un grand vent le feu était d'une ardeur intense.

Un autre incendie ayant été aperçu à environ 6 milles des casernes, sur le ruisseau à Foin, il a été promptement éteint par les employés des ranches.

L'incendie avait fait peu de dommages, n'ayant passé que sur une superficie de 1 mille sur $1\frac{1}{2}$ mille. Cette fois aussi, malheureusement, l'origine du sinistre est restée inconnue.

Ce sont les seuls incendies qui aient pris naissance dans le district. Le 31 octobre un incendie s'avança du nord-est vers le détachement d'East-End. Les hommes, aidés par les employés des ranches, le combattirent jusqu'à ce qu'une tombée de neige vint providentiellement y mettre fin. Il a causé peu de dommages dans ce district, mais a brûlé vers le sud-est un rang qui est peu utilisé.

Police à cheval du Nord-Ouest.

Je dois dire à ce sujet que les patrouilles périodiques envoyées pour ce service ont un excellent effet en encourageant les colons, les employés des ranches et les voyageurs à exercer plus de vigilance et de soins, parce qu'ils ne savent jamais quand nos hommes seront sur eux.

J'ai posté un homme spécialement dans le cœur de la région à foin à l'est vers le ruisseau de l'Ours, et un autre, d'après vos ordres, à Langevin, sur le chemin de fer canadien du Pacifique.

Ce dernier a rapporté un commencement d'incendie causé par une locomotive du Canadien-Pacifique en dedans du garde-feu.

Quelques colons font preuve sous ce rapport d'une incurie des plus criminelles en négligeant tout à fait les précautions ordinaires, et en ne faisant pas de garde-feu. Les principaux coupables sont ceux qui ont peu de choses à perdre, mais qui, en cas d'accident, se plaindraient probablement le plus fort.

S'il était possible de faire entrer dans la loi des terres ou les ordonnances un article forçant les gens à se protéger par des garde-feu, ce serait assurément une bonne mesure à prendre.

SAUVAGES.

Deux cent vingt-huit réfugiés cris ont passé par le district en trois détachements séparés, et ont été passés de la division A à la division C à Saskatchewan-Landing, et au dépôt du Lac-des-Jones.

Il n'ont causé aucune misère et s'en sont allés volontiers et avec plaisir.

Une sauvagesse est morte de phthisie à Saskatchewan-Landing.

Quelques membres du dernier détachement ayant désiré aller à Battleford plutôt qu'à Qu'Appelle, le commissaire des sauvages le leur a permis.

A la date au présent rapport, il y a dans ce district 127 sauvages, hommes, femmes et enfants, ainsi répartis : à Courant-Rapide, 7 Sauteux de Muscowpetung ; 9 Cris qui ne sont pas compris dans les traités, à la Coulée-des-Érables ; 21 Cris, au Ruisseau-Piapot, qui ne sont pas compris dans les traités ; à Medicine-Hat, 90 sauvages qui ne sont pas compris dans les traités, dont 18 sont des Chippewas de Battleford, qui ne sont pas compris dans les traités.

Ils paraissent tous être inoffensifs, car nous ne recevons aucune plainte d'eux. Ils paraissent particulièrement s'occuper de ramasser des os, faire la chasse ou la pêche, et vendre des cornes aux voyageurs du Canadien-Pacifique, etc.

Nous n'avons eu qu'une seule affaire pour boisson fournie à des sauvages. Naturellement le coupable était un métis.

COLONS.

Environ dix nouveaux ranches ont été établis, trois par des gens qui jusque-là étaient à gages.

L'établissement de Josefsburg nous donne plus de tracas que tous les autres ensemble. Dans cette localité il paraît y avoir quelques Ismaélites, dont un est un des membres importants de cette tribu. Un olla-podrida de nationalités ne paraît pas être de nature à garantir la paix, et d'après le présent exemple on ne saurait qu'être enclin à regretter une immigration mal ordonnée.

Cinq pour cent des affaires criminelles et autres nous sont venues de ce petit établissement.

GIBIER.

Le gibier est abondant. Les nouvelles lois de chasse sont bonnes, bien qu'il soit difficile de faire exécuter l'article qui défend d'abattre plus de vingt poules par jour.

La chasse au pluvier devrait commencer plus tôt. Cet oiseau s'en va juste au moment où commence la saison. On dit que le castor vient encore au ruisseau de la Bataille.

AIDE FOURNIE À L'ADMINISTRATION DES AFFAIRES INDIENNES.

Nous avons escorté trois bandes de réfugiés cris à travers ce district, nous les avons reçues de la division A, et les avons passées au dépôt et à la division C.

A la demande du commissaire des sauvages, j'ai aussi fait un recensement de tous les sauvages du district.

AIDE FOURNIE À L'ADMINISTRATION DES DOUANES.

Maple-Creek étant un port dépendant, nous y avons une certaine quantité de besogne douanière. Nous avons perçu \$232.80 de droits, dont \$229.90 pour chevaux.

Nous avons saisi à Medicine-Hat un cheval qui avait été importé et échangé sans payer de droits.

On a donné des laissez-passer et en général fourni à la douane toute l'aide nécessaire.

ADMINISTRATION DE L'AGRICULTURE.

Notre vétérinaire a inspecté pour cette administration soixante et dix-huit chevaux importés dans le pays, et nous avons signalé au vétérinaire Evans les cas de gale, etc., qu'il avait à inspecter.

Nous avons aussi par votre entremise donné des renseignements et fait des rapports sur différentes autres matières. La règle suivie dans les administrations paraît être—si vous doutez de quelque chose, adressez-vous à la gendarmerie. Cela nous fait honneur.

SERVICE DE SURVEILLANCE.

On a fait le service de surveillance comme ci-devant, et de plus, depuis août jusqu'aux neiges, j'ai fait circuler des patrouilles dans le voisinage du ruisseau des Érables de même que dans les régions des postes avancés. Ces patrouilles ont évidemment fait bon service.

Des détachements de ronde ont aussi été envoyés d'East-End, de Dix-Milles et de Medicine-Lodge, un en particulier, dépêché à la frontière pour s'enquérir s'il était vrai, comme on le rapportait, qu'un Américain faisait paître ses moutons de notre côté de la ligne, mais la chose avait été grandement exagérée.

Ces détachements de ronde sont d'un grand service pour retrouver les chevaux perdus, etc., et en général pour démontrer que nous sommes en alerte. Je me propose d'en envoyer cet hiver si la chose est possible.

VOITURE.

Nous avons 10 chariots : 1 pour le transport de l'eau, en bon état, 3 en état passable, 2 hors de service, sinon pour charroyer du fumier et du foin dans le voisinage du poste; 4 voitures de roulage à ressorts, 1 à demi-ressorts, condamnée, mais employée à Medicine-Hat pour charroyer de l'eau et du fumier; impropre à tout autre service.

Six barouches à deux chevaux, 5 en assez bon état, 1 à peu près usée, 1 barouche à un cheval à peu près usée, 3 gros traîneaux (*bob sleighs*), 1 en bon état, 1 usé, 4 traîneaux légers (*bob sleighs*), 2 usés, et les autres en bon état.

Nos moyens de transport sont tout à fait suffisants pour nos besoins, mais nous n'en serions que mieux si nous avions deux nouvelles barouches à deux chevaux avec serre-freins, et une barouche à un cheval; les vieilles pourraient aisément être vendues.

On est à construire une nouvelle citerne qui coûtera 25 dollars; celle que nous avons ne vaut plus guère rien.

Police à cheval du Nord-Ouest.

EFFECTIF DE LA DIVISION.

Le premier décembre 1895, la division comptait, à l'exclusion des gendarmes spéciaux, 74 officiers et hommes et 82 chevaux. Le premier décembre 1896, 66 officiers et hommes et 79 chevaux ; diminution nette de 8 officiers et hommes et de 3 chevaux.

DISTRIBUTION, 30 NOVEMBRE 1896.

Stationnée à.	Surintendant.	Inspecteurs.	Médecin auxiliaire.	Maréchaux de logis d'état-major.	Maréchaux de logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes spéciaux.	Total.	Chevaux de selle.	Chevaux de trait.	Total.
Chef-lieu de la division.....		2	1	2	1	1	28	3	38	8	12	20
Swift-Current, C.C.P.....						1			1	1		1
Town-Station do.....						1			1	1		1
Medicine-Hat do.....				1			3		4	2	2	4
Langevin do.....							1		1	1		1
East-End.....					1		3		4	3	2	5
Farwell.....						1	3		3	3		3
Dix-milles.....					1		3	1	5	4	2	6
Medicine-Lodge.....					1		1	1	3	3	2	5
Josefsburg.....							1		1	1		1
En congé.....	1								1			
En service à Régina.....							1		1			
En troupeau.....										15	12	27
Commandant.....		1							1			
Réformés et vendus mais non rayés de l'effectif.....										2		2
Condamnés en troupeau.....										1	2	3
Total.....	1	3	1	3	4	4	45	5	66	45	34	79

Deux gardiens de frontière touchant solde et vivres, avec six chevaux pour la surveillance de la frontière, mais non pas pour le service de la police.

Depuis le mois d'août (la saison des incendies de prairies) on a fait plus de service avec moins d'hommes.

CONDUITE.

En général la conduite a été bonne. 1 homme a été expulsé, 2 ont été emprisonnés, et 2 brigadiers et 1 maréchal des logis ont perdu leurs grades.

EXERCICES AU TIR.

Les exercices ont commencé le 17 août et ont été conduits selon les règlements. Les progrès ont été marqués. Des prix ont été donnés pour les cinq résultats indiquant le plus grand progrès pendant l'année.

Cet arrangement plaît mieux aux hommes que lorsqu'on donne les prix aux meilleurs tireurs. Ce sont généralement alors les mêmes hommes qui ont les prix. La somme des points l'an dernier était de 2,249 ; cette année elle a été 2,442.

Le gendarme Sinclair, K, a encore remporté la médaille en qualité de meilleur tireur de la gendarmerie. C'est la troisième fois qu'il gagne ce prix.

On a établi deux cibles, ce qui est plus expéditif.

On est à terminer une cible mobile aux frais de la cantine. Les hommes se montrent très intéressés au tir et ils ont formé un club de tir, et les résultats du tir officiel font voir les avantages qu'ils retirent de leurs fréquentes pratiques.

ONT GAGNÉ DES PRIX.

N ^o de mat.	3078,	gend. Bell, W.....	augm.	111...	Prix	\$8 00
"	2987,	" Wood, P. A.....	"	110...	"	6 00
"	2744,	" McGregor, J.....	"	107...	"	4 00
"	619,	mar. des logis Allan, C.....	"	91...	"	2 00
"	2860,	gend. Torney, F. W.....	"	84...	"	1 canif.

A l'exception de dix, tous ont tiré mieux que l'année dernière.

EXERCICES.

Les exercices ont été conduits sous la direction de l'inspecteur Routledge de bonne heure au printemps, mais ont été abandonnés en été à cause du service.

CHEVAUX.

Les chevaux ont fait beaucoup d'ouvrage. Sept ont été réformés. On a ajouté une remonte à l'effectif. Le cheval n^o 1844 s'étant cassé la jambe on a dû l'abattre. Le cheval n^o 2193 est mort d'inflammation à Farwell.

La laminite paraît être trop fréquente, probablement par suite d'excès de travail sur des chemins durs et secs.

Il y aura probablement plusieurs chevaux à réforme l'automne prochain.

FERRAGE.

Le ferrage ne se fait pas dans cette division comme il devrait se faire. J'ai eu l'occasion de trouver souvent à redire sur le ferrage.

Je suggérerais respectueusement qu'il serait bon d'essayer l'emploi de fers plus légers avec moins de clous. La pratique pernicieuse d'ouvrir le talon est trop fréquente. S'il y avait moyen d'employer le crampon Charlier, je crois qu'il serait plus avantageux et moins dispendieux.

PARCOURS.

On a fait 150,691 milles.

ARMES.

Les armes sont dans un bon état; 30 carabines et revolvers ont été envoyés à Régina, et sont revenus après avoir été réparés.

MUNITIONS.

Les cartouches canadiennes pour les Winchesters ne valent pas grand'chose, mais celles des revolvers paraissent supérieures, en ce qui est de la quantité de poudre. La quantité moindre donne plus de précision dans le tir.

ACCOUTREMENTS.

En bon état.

Le sellier fait deux ou trois fois la tournée des détachements et exécute les réparations nécessaires.

Pour les longes je recommande qu'on emploie le *hard twist* américain. C'est une corde peu dispendieuse, durable, forte, légère, et qui ne se roule pas en coque. Les *cow-boys* s'en servent beaucoup.

Si les longes étaient munies d'une virole au milieu, elles dureraient beaucoup plus longtemps.

Nous allons avoir besoin de nouveaux ceinturons; quelques-uns des vieux ne portent plus les cartouches. Plusieurs ont été recousus, mais le cuir ne tient plus le ligneul.

Police à cheval du Nord-Ouest.

HARNACHEMENT.

Le harnachement est convenable, à l'exception de 2 harnais à voiture qu'il faut condamner, 1 selle de bride et une bretelle de fusil, brûlées à Langevin. Nous avons reçu 2 gros harnais neufs.

VIVRES ET PROVISIONS.

Le lard et le jambon reçus de Cannington-Manor ont été fort appréciés et étaient supérieurs à ceux qui ont été fournis par la Compagnie de la Baie-d'Hudson. La différence de prix est d'environ 1 cent la livre. Le seul inconvénient est qu'étant meilleure au goût cette viande est plus vite consommée.

Le thé est de qualité très inférieure.

La ferblanterie qui nous vient de Régina est beaucoup meilleure que celle que fournit l'entrepreneur.

PETIT ÉQUIPEMENT ET HABILLEMENT.

Les longues bottes fournies l'année dernière ont fait bon service. Selon vos instructions on en a envoyé au magasin 42 paires qui ont été remplacées par d'autres de meilleure qualité.

Il y a de la difficulté à obtenir les points qu'il nous faut, surtout les 6 et 7.

Les capotes et rotondes ont été modifiées d'après vos instructions et ont beaucoup meilleure apparence. Tous les pardessus de fourrure ont été visités et réparés.

FOURRAGE.

L'avoine est de bonne qualité. Le foin fourni au chef-lieu de la division est de première qualité. La plupart vient des terres inondées. Il coûte \$10 la tonne et vaut cela.

Tous les entrepreneurs en ont trop offert. Le surcroît a été refusé.

A Dix-Milles, le foin fourni était de qualité très inférieure; je ne l'ai accepté avec votre sanction qu'à grande réduction de prix.

A Medicine-Lodge, le premier entrepreneur a perdu son dépôt, et nous avons immédiatement fait des arrangements avec un autre fournisseur. Nous avons reçu 274 tonnes, la quantité stipulée au contrat, pour le district, et avec ce qui restait de l'année dernière nous avons là aujourd'hui à peu près 333 tonnes de foin, ce qui est amplement suffisant.

ENTREPRISES.

Sous ce chef on me permettra de suggérer que l'on devrait demander plus tôt les soumissions pour la fourniture du foin et prendre à leur sujet plus promptement une décision, afin de donner aux entrepreneurs plus de temps pour faire les arrangements nécessaires pour l'exécution de leurs entreprises.

C'est ce délai qui a été allégué pour excuse pour la non-exécution de son entreprise par le premier entrepreneur à Medicine-Lodge, et pour la mauvaise qualité du foin fourni à Dix-Milles.

Un homme ne tient pas à faire de grands préparatifs pour une entreprise avant de savoir si elle lui sera adjugée. Si l'adjudication avait lieu vers le 30 juin, cela serait, je crois, plus satisfaisant pour tout le monde. Sur les terres arrosées artificiellement on peut souvent faucher dès la première semaine de juillet, mais ce n'est que vers la fin du même mois que le foin se coupe sur les terres fédérales. On devrait aussi stipuler aux contrats une date définie pour l'achèvement de l'entreprise.

PONTS ET CHAUSSÉES.

Nos hommes ont construit un pont sur la rivière du Français, entre East-End et Farwell, et ont grandement amélioré la route.

Entre Medicine-Lodge et Sands'-Mills nos hommes ont tracé un chemin plus direct. Ils ont nivelé ce chemin en plusieurs endroits et jeté des ponts sur deux

coulées. Bien que les travaux de l'art ne soient pas tout à fait "selon Cocker", les sous-officiers et les hommes n'en méritent pas moins beaucoup d'éloges pour leurs travaux.

CANTINE.

La cantine réussit très bien, est appréciée, et est d'un grand avantage pour la division.

PROTECTION CONTRE LES INCENDIES.

Nous avons une machine à bras, une voiture-dévidoir pour les boyaux, et dix-huit extincteurs Babcocks. Ces instruments sont de temps à autre mis à l'épreuve et tenus en état de service. On pourrait avoir à remplacer quelques boyaux. Il y a trois Babcocks à condamner et à remplacer.

CASERNEMENT.

Au chef-lieu de la division on a fait les travaux suivants: construit une allonge de 18 sur 14 à la maison de l'inspecteur marié, laquelle a coûté \$112; construit un hangar pour l'avoine, coût de revient, \$16; cette dépense sera compensée par l'avoine qu'on épargnera grâce à cette construction; ajouté à la cave des provisions du quartier-maître six caveaux à pommes de terre avec ventilateurs. Pendant le dernier froid que nous avons eu, pendant lequel le thermomètre est descendu au-dessous de zéro, la température de la cave était de 42°. Cette cave a coûté \$9.25, et j'espère que nous aurons bientôt compensé cette somme par l'économie qui en résultera en pommes de terre.

Nouvelle doublure en zinc de l'armoire à viande du quartier-maître	\$ 7 00
Nouveau four dans la boulangerie.....	100 00

La chambre d'ordinaire et les quartiers des maréchaux des logis ont été arrangés avec plus d'avantage, et on a pu gagner deux chambres pour ces derniers.

On a transporté la glacière dans un meilleur endroit et on l'a enfoncé six pieds dans la terre, ce qui va économiser la glace.

On a construit de nouvelles buttes et arrangé un nouveau champ de tir; on a peinturé à neuf les infirmeries, le magasin du quartier-maître, la salle du harnachement et plusieurs autres bâtiments.

On a changé les fenêtres des écuries de façon à ce qu'elles s'ouvrent du haut vers l'intérieur, pour éviter que les courants d'air frappent la tête des chevaux. Ceci est une bonne idée suggérée par le fonctionnaire brigadier Mountford, notre sous-officier vétérinaire.

On a clôturé le terrain des casernes et planté des arbres apportés des buttes de Cyprès par l'inspecteur Routledge, et on a réparé la cave de la cuisine de l'ordinaire.

On a mis un avant-mur autour des latrines des hommes, et fait plusieurs autres menues réparations et modifications, telles que le rejointoyage et le blanchissage des bâtiments en *pièces*, etc.

On a mis le cimetière en ordre et amélioré son apparence, etc.

POSTES AVANCÉS—EAST-END.

On a construit une écurie de 31 sur 25 capable de contenir 12 chevaux; un magasin neuf de 18 sur 20; un pied à terre de 12 sur 14 pour l'officier inspecteur, et une clôture autour du poste.

FARWELL.

Une clôture de corral à foin.

Police à cheval du Nord-Ouest.

DIX-MILLES.

Forge neuve non terminée. Cuisine ajoutée à la caserne, non terminée. Cimetière à Fort-Walsh mis en ordre.

MEDICINE-LODGE.

Chaussée nivelée et ponts construits, ainsi que rapporté ci-dessus.

RÉPARATIONS ET AMÉLIORATIONS NÉCESSAIRES.

La maison de l'inspecteur marié a besoin d'être jointoyée au coulis, lambrissée et peinturée.

Les ateliers ont besoin de toits neufs. On peut les renouveler avec du bousillage; cela sera suffisant, et en utilisant le bois qu'on a les toits ne coûteront guère que la main-d'œuvre.

La chambre d'ordinaire a besoin d'un plafond.

Les crèches et planchers des écuries demandent à être réparés avec du bois de 2 pouces.

Il faut agrandir le corps de garde.

La salle de récréation devrait être boisée à l'intérieur. Elle est très froide et nécessite la consommation de beaucoup de combustible.

EAST-END.

Il y a à planchéier les casernes, la cuisine et le nouveau magasin, et terminer la maison des officiers.

FARWELL.

Le poste est très froid en hiver et devrait être lambrissé.

DIX-MILLES.

La forge et la cuisine ont besoin d'être terminés.

MEDICINE-HAT.

Les bâtiments sont sous la charge de l'administration des travaux publics. Ils sont très froids et délabrés, et trop grands pour nos besoins. On pourrait construire un poste compact et convenable en utilisant quelques-uns des bâtiments qui se ruinent à présent de l'autre côté de la rivière à l'ancien poste.

On se propose de transporter quelques-uns des bâtiments de cet endroit à la Coulee-des-Érables, d'agrandir le corps de garde et d'augmenter les moyens et le local de récréation. Le chemin de fer Pacifique Canadien nous donnera des conditions favorables et l'ouvrage peut se faire par nos hommes.

BOISSONS.

L'ordonnance concernant les patentes fonctionne très bien; mais il faudrait mettre des restrictions à la vente de la boisson aux métis, si nous voulons que les sauvages n'en aient pas, et il faudrait restreindre le commerce des spiritueux que font les pharmacies.

INSPECTIONS.

Les officiers de la division ont fait des inspections périodiques des postes avancés, et vous avez vous-même inspecté le chef-lieu de la division le 29 septembre; l'officier commandant et l'officier de service ont aussi fait chaque jour l'inspection du chef-lieu.

ADDENDA.

Les voyageurs venant des États-Unis ont, cette année, pris une nouvelle route, par la voie de la Coulée-de-la-Bataille jusqu'au coude à l'extrémité ouest du Vieux-sur-le-dos, et de là par la voie du lac de Davis vers le nord. Je suggère qu'il serait bon de faire camper, au moins pour l'été, un détachement à l'endroit connu sous le nom de Bouquet de Cerisiers (*Cherrey Patch*) au Vieux-sur-le-dos. Il y a là de la bonne eau, du pâturage et un peu de combustible, et la vue y commande toute la contrée.

Les sauvages, et surtout les métis, qui se rassemblent ici et qu'on soupçonne de faire la chasse illicite, seraient alors plus faciles à surveiller.

Au moment de terminer le présent rapport, je reçois de M. Survant une lettre dans laquelle il annonce qu'il est prêt à mettre deux gardiens de frontière pour coopérer avec nos hommes, et il dit que d'autres Américains en feront autant.

Au sujet du puits artésien on m'informe que les prix en ont été comme ci-dessous :

Pour la 1 ^{re} profondeur de 50 pieds à \$2.25 le pied	\$112.50
“ les 50 pieds de 50 à 100 pieds à 2.50 “	125.00
“ 50 “ 100 à 150 “ 2.75 “	137.50
“ 50 “ 150 à 200 “ 3.00 “	150.00
“ 50 “ 200 à 250 “ 3.25 “	162.50
“ derniers 10 pieds à 3.50 “	35.00

Je désire mentionner tout particulièrement comme ayant bien mérité le maréchal des logis chef Tucker, le maréchal des logis d'état-major Knight, le maréchal des logis d'état-major Richards, et le fonctionnaire brigadier Mountford, qui, ainsi que les autres sous-officiers, se sont acquittés de leurs devoirs respectifs avec zèle et intelligence.

Je dois aussi remercier les officiers de la division de leur cordiale coopération.

Je joins au présent rapport un tableau des distances, avec les rapports du médecin auxiliaire Fraser et du sous-officier vétérinaire.

Je vous envoie des cartes sous enveloppe séparée.

J'ai omis de mentionner la mort du gendarme Murphy (n^o de matricule 2091), mort à l'infirmerie après une courte maladie le 23 janvier. C'était un gendarme fidèle et un bon conducteur d'attelages.

J'approuve entièrement ce que suggère le médecin auxiliaire Fraser. Pour le maintien de la discipline dans les prisons, nous trouverions un grand aide dans un article ajouté au code ou aux règlements relatifs au gouvernement des prisons, en vertu duquel l'officier commandant aurait le pouvoir de prolonger la peine des prisonniers turbulents. La punition "au pain et à l'eau" et celle du cachot sans lumière ne sont pas toujours possibles ou efficaces.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

M. H. WHITE-FRASER,
Inspecteur, commandant de la division A.

Police à cheval du Nord-Ouest.

ANNEXE J.

ÉTAT de répartition du corps, par divisions, durant l'été de 1896.

Divisions.	Postes.	Commissaire.	Sous-commissaire.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins auxiliaires.	Vétérinaires.	Maréchal. des logis d'état-major.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Constables.	Eclaireurs et surnuméraires.	Total.	Chevaux.	Poney.	Total.
A.....	Maple-Creek(C-des-E)			1	1	1		2	2		29	2	38	37		37
	East-End.....									1	3	1	5	8		8
	Farwell.....									1	1		2	4		4
	Dix-Milles.....								1		4		5	9		9
	Medicine-Lodge.....								1		3	1	5	7		7
	Josefsburg.....										1		1	1		1
	Medicine-Hat.....							1			2		3	4		4
	Langevin.....										1		1	1		1
	Station en ville.....									1			1	1		1
	Swift-Current.....									1			1	1		1
	Creek-de-l'Ours.....												1	1		1
C.....	Battleford.....			1	2	1		3	3	3	30	3	46	42		42
	OnionLake(L.-aux-O.).....							1			4		5	6		6
	Henrietta.....									1	2		3	3		3
	Macfarlane's.....										2		2	3		3
	Jackfish.....										2		2	3		3
	Bresaylor.....										1		1	1		1
	Saskatchewan-Land'g.....								1		5		6	11		11
D.....	Macleod.....			1	2	1	1	4	5	4	47	5	70	98	1	99
	Pincher-Creek.....				1				1		5		9	11		11
	Big-Bend (Gr.-Coude).....									1	3		4	4		5
	Kootenai.....										1		2	2		3
	Stand-Off.....				1			1			8		19	11	1	12
	Sainte-Marie.....										1		1	1		2
	Lee's-Cre'k(C.-de-Lee).....				1						2		4	5		5
	Boundary-Creek.....									1	2		3	3	1	4
	Kipp.....										3		4	4		4
	Leavings.....								1		2		3	4		4
	Cr'k-aux-Maringouins.....				1				1		2		4	6		6
	Porcupines (Pré-Epic).....								1		2		3	4	1	5
	Peigan (R.-d.-Piégan.).....										2		2	2		2
	En ville.....								1		1		1			
	Quarantaine.....								1		3	5	9	7		7
	Bras sud.....										1		1	1		2
	Passe du Nid-de-Corb.....										3		3	1		1
Dépôt....	Régina.....	1	1	1	6	1	1	9	8	9	66	19	122	103	3	106
	Qu'Appelle.....							1					1	2		2
	Town-Station.....								1		1		2	1		1
	Fort-Qu'Appelle.....										1		1	1		1
	Moose-Jaw.....										1		2	3		3
	Kutawa.....									1	1		2			
	Ottawa.....							3	1		1		5			4
	Moosomin.....				1			1			3		5	4		4
	Grenfel.....							1					1	2		2
	Wolseley.....										1		1	1		1
	Whitewood.....										1		1	1		1
	Cannington-Manor.....										1		1	1		1
	Saltcoats.....				1			1			2		4	1		4
	Yorkton.....								1		2		4	2		2
	Fort-Pelly.....								1		2		2	5		5
	Estevan.....				1						1		3	4		5
	North-Portal.....									1	1		2	2		2
	Gainsboro'.....										1		1	1		1
	Oxbow.....										1		1	1		1
	Arcola.....										1		1	1		1
	Wood-End.....							1			1		2	4		4

ÉTAT de répartition du corps, etc.—*fin.*

Divisions.	Postes.	Commissaire.	Sous-commissaire.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins auxiliaires.	Vétérinaires.	Maréch. des logis d'état-major.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Constables.	Eclaireurs et surnuméraires.	Total.	Chevaux.	Poney.	Total.	
Dépôt....	Montagne-de-Bois....							1	1		5	1	8			9	
	Willow-Bunch....							1	1		2		2	9		3	
	Yukon....				2	1		1	1	2	12		19			1	
	Broadview....										1		1	1		1	
	Lac-du-Bison....										1		1	1		1	
	Caron....										1		1	1		1	
	Fleming....										1		1	1		1	
	Hyde....										1		1	1		1	
	Kenlis....										1		1	1		1	
	Longlaketon....										1		1	1		1	
	Lumsden....										1		1	1		1	
	Parklands....										1		1	1		1	
	Rocanville....										1		1	1		1	
	Lac-Sheho....										1		1	1		1	
	Sumner....										1		1	1		1	
E.....	Calgary....			1	2			5	3	4	31	2	48	52		52	
	Banff....				1					2	5		8	8		8	
	Gleichen....									1	4		5	10		6	
	High-River(R.-Haute)									1	2		3	4		4	
	Morley....									1	1		2	1		1	
	Dewdney....									1	1		1	1		1	
	Ings....									1	1		1	1		1	
	Olds....									1	1		1	1		1	
	Millarville....									1	1		1	1		1	
	Mitford....									1	1		1	1		1	
	Jumping-Pond....									1	1		1	1		1	
	Wyndham....									1	1		1	1		1	
	Stevensons....									1	1		1	1		1	
	F.....	Prince-Albert....			1	1			4	3	2	23	5	39	38	2	40
		Duck-Lake(L.-aux-C.)				1			1	1	3	1	7	6	6		6
Batoche....										1	3		4	4		4	
Saskatoon....									1		1		1	2		2	
Plaines-du-Serpent....										1	1		1	1		1	
Dundurn....										1	1		1	1		1	
Kinistino....										1	1		1	1		1	
Rosthern....										1	1		1	1		1	
Willoughby....										1	1		1	1		1	
Wingan....										1	1		1	1		1	
Mackenzie's-Crossing....											1		1	1		1	
G.....		Fort-Saskatchewan....			1	1			5	2	2	30	4	45	54		54
		Edmonton....				1				1	1	4	2	9	7		7
		Edmonton-Sud....									1	1		1	1		1
		Lac-Sainte-Anne....									1	1		1	1		1
	Innisfail....									1	1		1	1		1	
	Lewisville....									1	1		1	1		1	
	Saint-Albert....								1	1	2		2	2		2	
	Lamerton....									1	1		1	1		1	
	Red-Deer (D.-Rouge)....							1		2	3		3	4		4	
	Wetaskiwin....									1	1		1	1		1	
	Edna....								1		1		1	1		1	
	Lac-aux-Œufs....									1	1		1	1		1	
	Lac-du-Castor....									1	1		1	1		1	
	K.....	Lethbridge....			1	1			4	1	4	25	4	40	30		30
		Cot.-de-la-R.-au-Lait....									1	3		4	7		7
Coutts....					1				1	4	6		8	8		8	
Pierre-Ecrite....									1	5	6		6	9	1	10	
Pendant-d'Oreille....									1	3	4		4	7	1	8	
Sainte-Marie....									1	3	4		4	24	1	25	
Petite-Riv.-de-l'Arc....									1	1		1	1		1		
Totaux.....		1	1	8	29	5	2	50	51	51	471	72	741	768	18	786	

Police à cheval du Nord-Ouest.

ANNEXE K.

ÉTAT de répartition du corps, par divisions, au 30 novembre 1896.

Divisions.	Postes.	Commissaire.	Sous-commissaire.	Surtinten factis.	Inspecteurs.	Médecins auxiliaires.	Vétérinaires.	Maréchal. des logis d'état-major.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Constables.	Eclaireurs et surnuméraires.	Totaux.	Chevaux.	Poneys.	Totaux.
A.	Maple-Cr'k(C-aux-Er)			1	2	1		2	1	2	28	3	40	52		52
	East-End								1		3		4	5		5
	Farwell									1	2		3	3		3
	Dix-Milles										3	1	5	6		6
	Medicine-Lodge									1	3	1	5	5		5
	Josefsburg							1			1		1	1		1
	Medicine-Hat										3		4	4		4
	Langevin										1		1	1		1
	Station en ville										1		1	1		1
	Swift-Current										1		1	1		1
	Patrouille											2	2			
C.	Battleford			1	1	1		3	3	3	36	3	51	54		54
	OnionLake(L-aux-O.)							1			3		4	6		6
	Jackfish								1		1		2	3		3
	Henrietta									1	1		2	2		2
	Macfarlanes										2		2	2		2
D.	Macleod			1	3	1	1	3	5	3	48	7	72	52	1	52
	Pincher-Creek				1				1		6	2	10	11		11
	Big-Bend (Gr.-Coude)									1	3		4	5	1	6
	Kootenai									1	1		2	2	1	3
	Stand-Off				1			1			3	3	8	19	1	27
	Sainte-Marie									1	1		4	4	2	9
	Lee's-Cre'k(C.-de-Lee)				1						2		4	4		4
	Boundary-Creek										1		2	3	1	4
	Kipp									1	2		3	3		4
	Leavings										1		2	2	2	4
	Cr'k-des-Maringouins									1	2		3	3		3
	Porcupine (Porc-Epic)									1	4		5	8	1	9
	Peigan (R.-d.-Piégán.)									1	1		1	1		1
	Pat. de la ville												1			
	Pâturage									1	2		3	30		30
	Quarantaine											2	2			
	Passé du Nid-de-Corb.										1		1	1		1
Dp.	Régina	1	1	1	6	1	1	10	9	8	81	19	138	121	1	122
	Qu'Appelle							1			1		1	2		2
	Station en ville										1		1	1		1
	Fort-Qu'Appelle										1		1	1		1
	Moose-Jaw										1		2	3	2	5
	Kutawa										1		3	3		3
	Ottawa							3	1		1		5	5		4
	Moosomin				1			1			3		5	4		4
	Grenfel							1			1		1	1		1
	Wolseley										1		1	1		1
	Whitewood										1		1	1		1
	Cannington-Manor										1		1	1		1
	Saltcoats				1			1			4		6	6		6
	Yorkton										1		1	1		1
	Fort-Pelly								1	1	3		6	6		6
	Estevan				1						1		2	2		2
	North-Portal							1			1		1	1		1
	Gainsboro										1		1	1		1
	Oxbow										1		1	1		1
	Arcola										1		1	1		1
	Roche-Percée										1		1	1		1

ÉTAT de répartition du corps, etc.—Fin.

Divisions.	Postes.	Commissaire.	Sous-commissaire.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins auxiliaires.	Vétérinaires.	March. des logis d'état-major.	Marchéaux des logis.	Brigadiers.	Constables.	Eclaireurs et surnuméraires.	Totaux.	Chevaux.	Poneys.	Totaux.
Dp.	Montagne-de-Bois...							1		1	2	1	5	5		5
	Willow-Bunch							1	1		1		2	2		2
	Yukon				2	1		1	1	2	12		19			
E.	Calgary			1	2			5	1	5	34	3	51	53		53
	Banff				1					2	5		8	8		8
	Gleichen								1		4	5	10	6		6
	High-River(R. Haute)								1		2		3	4		4
	Morley										1	1	2	1		1
	Dewdney										1		1	1		1
	Ings									1			1	1		1
	Olds										1		1	1		1
	Mitford										1		1	1		1
	Verdon, C.-B.										1		1	1		1
F.	Prince-Albert			1	1			3	3	4	28	6	46	42	2	44
	Duck-Lake(L.-aux-C.)				1				1		4	1	7	6		6
	Batoche									1	4		5	5		5
	Saskatoon								1				1	2		2
G.	Fort-Saskatchewan			1				6	3	2	30	9	51	64		64
	Edmonton				1					1	4	2	8	6		6
	Edmonton-Sud										1		1	1		1
	Lac-Sainte-Anne										1		1	1		1
	Innisfail										1		1	1		1
	Lewisville										1		1	1		1
	Saint-Albert									1	1		2	2		2
	Lamerton										1		1	1		1
	Red-Deer (D.-Rouge)				1						2		3	4		4
	Wetaskiwin										1		1	1		1
	Edna								1				1	1		1
	Lac-aux-Oeufs										1		1	2		2
	Lac-du-Castor										1		1	1		1
K.	Lethbridge			1	1			4	2	4	24	7	43	31		31
	Cot.-de-la-R.-au-Lait									1	3		4	8		8
	Coutts				1				1		4		6	8		8
	Pierre-Ecrite								1		5		6	10	1	11
	Pendant-d'Oreille								1		3		4	7	1	8
	Sainte-Marie										3		3	28	1	29
	Petite-Riv.-de-l'Arc										1		1	1		1
	Totaux	1	1	8	29	5	2	49	50	54	468	83	750	780	18	798

ANNEXE L.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN AUXILIAIRE L. A. PARÉ, 1896.

BATTLEFORD, 27 novembre 1896.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant pour l'année dernière.

La santé des hommes a été exceptionnellement bonne, et nos listes de malades n'ont enregistré qu'à peu près 130 cas. Dans une grande partie de ces cas l'on a simplement distribué des médicaments aux hommes, qui sont ensuite retournés faire leur service.

Il n'y a eu que très peu de maladies réellement graves. Le constable Leach, n° de matricule 2975, a souffert de rhumatisme aigu, et sa maladie nous a causé un peu d'anxiété, car sa température était excessivement haute, le thermomètre enregistrant jusqu'à 105°3. Il s'est cependant rétabli et ne s'est pas plaint depuis. Le constable Harrison, n° de matricule 2910, a eu une subluxation du genou et la maladie a été longue. Il est maintenant très bien, et l'articulation paraît être aussi forte et souple que jamais. Le brigadier Holmes, n° de matricule 2373, a souffert d'un cas de gastrite très grave, qui offrait des symptômes sérieux, avec accompagnement d'une haute température, plus de 105. Il s'est cependant rétabli assez promptement et n'a passé que 14 jours à l'infirmerie. Sa santé est parfaite maintenant et il digère aussi bien que jamais. Le cas de synovite dont a souffert le constable Buske, n° de matricule 2918, a été aussi très long, il a fallu lui mettre le genou dans du plâtre, afin d'obtenir plus de compression et d'immobilité. Il est reparti de l'infirmerie guéri. Le constable Jackson, n° de matricule 3057, a souffert d'une sciatique obstinée, qui déroulait tous les pronostics de la science, mais le malade commence maintenant à circuler, et j'espère qu'il reprendra le service sous peu.

Nous avons encore eu cet automne ce que l'on pourrait appeler une visite de la grippe. Beaucoup se sont plaints de douleurs névralgiques; quelques-uns ont souffert d'une toux violente, spasmodique et persistante, et il y eut également ici et à la ville une épidémie de coqueluche qui dure encore.

Il me fait plaisir de dire que depuis 1892 il n'y a pas eu ici un seul cas de fièvre, le seul décès que nous avons eu à enregistrer en outre depuis cinq ans avait été causé par un accident. Cela est à la louange de la condition sanitaire du poste.

À part les fosses d'aisance (que l'on désigne généralement comme les principaux objets de mon aversion), qui sont une source constante de danger, ainsi que je l'ai bien souvent répété, parce qu'elles offrent le seul sol favorable à l'évolution des germes provenant de la végétation pourrie et des mares d'eau stagnante, laissées nécessairement chaque année à l'embouchure de la rivière Bataille, quand cette rivière baisse, ce qui, à mon avis du moins, a été la cause des nombreux cas de fièvre avec résultat fatal dans le passé, à part, dis-je, ces fosses d'aisance (lesquelles ont cependant cette année comme les années précédentes été constamment et soigneusement désinfectées), nos casernes, situées comme elles le sont sur un terrain élevé, poreux et s'égouttant de lui-même, se trouvent certainement dans une condition sanitaire favorable. Et comme le commissaire a promis de faire disparaître cette source de danger, et de nous construire d'autres fosses prochainement, la condition sanitaire sera bientôt parfaitement satisfaisante, je l'espère, principalement si, comme on me l'assure, la nouvelle latrine doit être assez vaste pour y installer un poêle en hiver, ce qui détruira encore une source abondante de rhumes, etc.

Les chambres des casernes sont vastes et ne renferment aucune des sources ordinaires de contamination d'air, soit par suite de l'existence de caves, soubassements, air impur provenant des dépôts, effluves pernicieuses des égouts, cabinets d'aisance, etc. Il n'y a pas de cours, égouts et cabinets assez près de ces chambres

pour les affecter, et la meilleure discipline pourvoit à l'enlèvement de tout rebut, ce qui, ici comme aux autres postes, se fait à l'heure fixe avec la plus grande précision. L'air de ces chambres ne peut être vicié que par la combustion, la respiration, la transpiration et les vêtements sales, et dans ces cas l'enlèvement de ces impuretés a lieu au moyen d'une ventilation parfaite. Cette ventilation s'est faite jusqu'ici d'une façon assez primitive, et je crois que c'est la raison de beaucoup de rhumes, maux de têtes et autres indispositions légères.

Dès 1888 je conseillais l'emploi d'un moyen très simple et peu coûteux pour obtenir directement de l'extérieur un air frais réchauffé. Il consiste en une chemise en tôle entourant le poêle entre les rebords, assujétie en avant de chaque côté de la porte du poêle et tout autour du rebord d'en bas, mais ouverte au haut. Un tuyau de 3 ou 4 pouces s'adapte dans cette chemise, communiquant sous le plancher à un tube en bois s'ouvrant à l'extérieur du bâtiment. Ce tuyau serait pourvu d'une clef au moyen de laquelle on pourrait exclure ou admettre l'air à volonté. Non seulement la chemise en question fournirait l'air frais réchauffé, mais elle contribuerait à distribuer plus également la chaleur par toute la chambre, et ceux qui coucheraient près de ces gros poêles ne seraient pas incommodés par la chaleur, et ceux qui se trouvent dans les coins par le froid.

L'infirmerie a maintenant une apparence de confort et de gaieté, et l'on a enfin envoyé les articles divers demandés si souvent. Le surintendant Cotton s'est beaucoup intéressé à cette œuvre; il a fait réparer, badigeonner et peindre les murailles, etc., en un mot tout ce qu'il a pu pour donner à l'endroit la jolie apparence qu'il a. On a encore besoin de deux ou trois choses qui nous arriveront prochainement, si j'ai bien compris.

Le constable Reed remplit toujours les fonctions de chef de surveillance, de secrétaire et de cuisinier. Comme dans le passé il m'a toujours donné entière satisfaction, et c'est un homme absolument fiable et un très bon administrateur. Je demanderai de nouveau vivement qu'il soit fait sous-officier, cela faciliterait de beaucoup son travail, d'ailleurs il le mérite entièrement par son habileté, son intelligence, sa conduite irréprochable et ses années de service, et comme je l'ai dit auparavant cela aiderait beaucoup au maintien de la discipline dans l'infirmerie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. A. PARÉ,
Médecin auxiliaire.

Au surintendant Cotton,
Commandant la division C.

Police à cheval du Nord-Ouest.

ANNEXE M.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN AUXILIAIRE S. M. FRASER, 1896.

MAPLE-CREEK, 30 novembre 1896.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel médical de la division "A" pour l'année terminée le 30 novembre 1896.

La santé générale des hommes de la division a été bonne, sauf cependant que la diarrhée a sévi plus que d'habitude au commencement de l'été.

CAS PARTICULIERS.

Il me fait peine de rapporter le décès du constable Murphy (n° de matricule 2091), arrivé le 23 janvier par suite d'apoplexie. Avec l'aide des docteurs Calder et Harris, qui avaient visité le malade, je fis l'autopsie, lequel eut pour résultat de vérifier le diagnostic. Le constable Forbes (n° de matricule 177), a souffert d'une kératites et conjonctivite avec ulcère à la cornée. Revenant de congé et traversant d'un wagon à un autre une escarille de la locomotive lui est tombée dans l'œil. Malheureusement la blessure se trouvait au même endroit qu'un ulcère antérieur, lequel avait produit l'opacité de la cornée et l'obscurcissement de la vue. Bien que la maladie ait été lente et longue le constable s'est rétabli et le résultat a été même beaucoup mieux que je ne l'espérais, car l'opacité n'a pas augmenté.

Le n° de matricule 2768, le constable DeLorimier, a souffert d'une iritis périodique. Cet homme, stationné au poste de Medicine-Hat, se trouvait sous les soins immédiats du Dr C. S. Smyth, et il nous a été transmis un rapport complet au sujet de sa maladie. J'ai dû le soigner vers la fin de la dernière attaque de sa maladie, car il a été transféré à ce poste. Il souffrait d'une iritis et d'une conjonctivite amenées par une iridectomie et une parenthèse de la cornée, et lorsque les inflammations ont disparu il lui a été permis de sortir. J'ai recommandé de l'envoyer à Régina pour y être mis à la réforme. Il a été prouvé que le cas était de nature périodique.

L'ex-maréchal des logis d'état-major Macdonald, n° de matricule 2650, a souffert d'une blessure à la gorge accompagnée de cellulite et d'emphysème. Dans l'après-midi du 27 juillet, la pointe d'une queue de billard lui a pénétré dans la bouche, et se portant vers l'amygdale gauche a déchiré le palais et l'amygdale du côté gauche et traversé le pharynx en arrière du cou. La blessure amena la cellulite et l'emphysème, qui gagnèrent le cou et descendirent dans le haut de la poitrine.

Le cas a paru devoir être grave pendant quelques jours, mais le malade s'est complètement rétabli ensuite et a repris le service le 13 août.

Le constable Buxton, n° de matricule 2695, qui s'était fracturé le tibia, a repris le service après s'être rétabli.

Le constable Axton, n° de matricule 2287, a été amené à l'infirmerie, étant sans connaissance à 3.30 a.m., le 23 septembre. Le cas a bien tourné et le malade a repris le service le 1^{er} octobre, étant rétabli.

Le constable Adams, n° de matricule 1197, a souffert d'une cellulite à la figure provenant de la morsure d'un insecte. Il a passé à l'infirmerie le temps du 13 au 15 juillet, puis a repris le service, étant rétabli.

CASERNEMENTS.

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur l'important sujet de la ventilation du logement des hommes, laquelle ne se fait point d'une manière satisfaisante.

Je suggérerais de placer un ventilateur sur les toits des bâtiments, ce qui, joint aux ouvertures actuelles des plafonds, contribuera fortement à la circulation de l'air.

Il faudrait remplacer les planches de lit et tréteaux en usage actuellement par des couchettes en fer semblables à celles fournies à d'autres postes. Ce serait le moyen, je le crois, de débarrasser les casernes de cette peste des punaises. J'aimerais beaucoup aussi que l'on installerait une salle de bain à l'usage des hommes, chose particulièrement nécessaire pendant les mois d'hiver.

CORPS DE GARDE.

Ainsi que j'en ai fait rapport précédemment ce bâtiment est trop petit, et de plus l'aménagement ne convient point aux fins qu'il doit remplir, et il n'y existe pratiquement aucune ventilation et le chauffage laisse beaucoup à désirer. Si l'on tient compte du grand nombre de détenus qui subissent leurs peines à ce poste l'on devrait y avoir un bâtiment plus convenable.

LATRINES.

On les a entièrement nettoyées puis désinfectées dans le cours du printemps dernier ; la désinfection se fait d'ailleurs régulièrement depuis, chaque semaine. L'on pourrait faire de grandes améliorations à la latrine des hommes à peu de frais. D'après l'arrangement actuel de trois portes de chaque côté, l'endroit est très peu confortable pendant l'hiver, parce que la neige y pénètre. Je proposerais de fermer ces portes et d'en ouvrir une à l'extrémité avec couloir à côté, sur lequel donneraient les cabinets, éclairés au moyen d'une petite fenêtre.

Vous trouverez ci-joint une liste des maladies traitées dans le cours de l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

S. M. FRASER,
Médecin auxiliaire.

Au commissaire,
de la police à cheval du Nord-Ouest.

Police à cheval du Nord-Ouest.

RAPPORT d'hôpital annuel pour la division D, Creek-des-Érables, 30 novembre 1896.

Maladie.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du médecin.
Abcès	1	2	2	A repris le service après guérison.
Adénite, aine	2	9	4	do do
Douleurs abdominales	1	4	4	do do
Alcoolisme	2	6	3	do do
Apoplexie	1	3	3	Le cons. Murphy est mort le 23 juin 1896.
État bilieux	12	29	2	A repris le service après guérison.
Ampoules aux pieds	1	6	6	do do
Doigt écrasé	1	1	1	Traité tout en faisant le service, guéri.
Brûlure dans l'œil	1	3	3	A repris le service après guérison.
do à la cheville	1	5	5	do do
Cellulite à la figure, causée par morsures d'insectes	1	3	3	do do
Rhume bronchial	12	35	3	do do
do fiévreux	13	37	3	do do
Contusions	7	44	6	do do
Conjonctivite	5	20	4	do do
Constipation	3	10	3	do do
Circocision	2	29	14	do do
Crampes (estomac)	1	1	1	Traité tout en faisant le service, guéri.
Diarrhée	17	49	3	A repris le service après guérison.
do dysenterie	1	6	6	do do
Dislocation, 1er métacarpien de la main	1	6	6	do do
Dyspepsie	2	2	1	do do
Mal d'oreilles	3	4	1	do do
Fracture (tibia)	1	70	70	do do
Congélation	3	6	2	do do
Garache	3	4	1	do do
Enflures aux mains	1	3	3	do do
Incarnation de l'ongle du gros orteil	1	3	3	do do
Obstruction cérumineuse	2	2	2	Envoyé à Régina pour y être réformé.
Iritis recurrenente	1	67	67	A repris le service, après guérison.
Keratite et conjonctivite avec ulcère à la cornée	1	58	58	do do
Nervosité	2	9	4	do do
Néuralgie	7	16	2	Extraction et serv. do
Odontalgie	14	14	1	A repris le service do
Douleurs périméales	1	4	4	do do
Pharyngite	2	3	1	do do
Rhumatisme	7	36	5	do do
Enflure aux pieds	1	5	5	do do
Amygdalite folliculeuse	8	16	2	do do
Doigts tend. (quand ils sont exp. au froid)	1	2	2	Traité tout en faisant le service, guéri
Tinea circinata	1	1	1	A repris le service après guérison.
Plaie, déchirure à la gorge avec cellulite et emphysème	1	15	15	do do
Plaie, cuir chevelu déchiré	1	9	9	do do

S. M. FRASER,
Médecin auxiliaire

ANNEXE N.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN AUXILIAIRE C. S. HAULTAIN, 1896.

FORT-MACLEOD, 30 novembre 1896.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel au sujet des malades de la division D, pour l'année terminée le 30 novembre 1896.

Vous observerez en le parcourant qu'il n'y a pas eu cette année non plus de cas de fièvre continue ni d'invasions épidémiques. En outre, l'année a été encore exempte, à ma connaissance du moins, de tout cas ressemblant à la fièvre " malaria ".

Quant à la santé générale des membres de la division, nous avons eu récemment l'occasion d'éprouver l'aptitude des hommes de tous grades à résister à la fatigue, à un travail prolongé et à l'exposition au mauvais temps. Je veux parler de ce qu'il a fallu faire pour empêcher le sauvage du nom de " Charcoal ", maintenant détenu au corps de garde, de s'évader. Je profiterai de cela pour faire certaines observations à un point de vue médical.

Il ne m'appartient point de parler de la nature extrêmement difficile du pays et des autres conditions grâce auxquelles il est si facile à un sauvage de se cacher, ce qui a été clairement démontré à tous ceux qui sont allés à sa poursuite, je ne mentionnerai ces choses qu'en tant que cela peut affecter la santé de nos hommes. Mais comme la poursuite a dû se faire par les collines, montagnes, rivières et cours d'eau, et dans une longue étendue de plaine onduleuse, par les broussailles et forêts et dans les passes des montagnes, il est facile de comprendre que le travail a été excessivement pénible et ardu, avec beaucoup de courses à cheval. De plus, on se trouvait dans la mauvaise saison de l'année, un temps orageux avec neige ayant succédé au temps doux, et la glace obstruait les traverses des rivières.

Nos hommes ont été en expédition pendant plus de trois semaines, et quelques-unes des courses faites par certains individus ainsi que le travail accompli méritent d'être signalés. Mais ce que je désire exprimer, c'est qu'aucun homme n'a été mis hors d'état de service par échauffement, froid, ophthalmie ou surmenage, et le fait qu'il n'y a eu à soigner que deux blessures légères indique l'intelligence générale des hommes et leur bonne administration. Les deux blessés étaient le constable Brindle, qui malgré une violente entorse à la cheville du pied a parcouru sur selle à peu près 50 milles, et le constable Cole, qui s'est blessé de la même façon au coude.

C'est un résultat qui fait beaucoup d'honneur et démontre le parfait état de notre troupe, car il est à noter que les hommes employés à titre de commis, conducteurs d'attelages, serviteurs, artisans, etc., ont tous contribué à ce travail ardu.

J'ai à enregistrer le décès de deux anciens et respectés membres de ce corps.

L'interprète Jerry Potts, qui depuis longtemps souffrait périodiquement d'hémorrhagie pulmonaire, a paru décliner au commencement du printemps. Une débilité générale à la suite de la phtisie fit des progrès jusqu'à l'emporter, et il est mort dans la matinée du 14 juillet. Il a été enterré avec les honneurs militaires, et plusieurs anciens compagnons et ex-membres de la police ont assisté à ses funérailles, comprenant qu'un des guides les plus anciens et des mieux connus avait disparu. Le rôle qu'a joué Jerry Potts dans les premiers jours sera raconté dans l'histoire de la police à cheval et des sauvages du Nord-Ouest canadien.

J'ai ramené de Pincher-Creek, le 12 de ce mois, la dépouille mortelle de notre ancien camarade, le maréchal des logis W. B. Wilde, tué par un coup de feu par le sauvage Charcoal, en le poursuivant et voulant l'arrêter sur une accusation de meurtre. La mort du maréchal des logis Wilde nous a fait perdre un sous-officier de principes élevés et d'un grand caractère; on n'aurait pu dans l'univers entier

Police à cheval du Nord-Ouest.

trouver quelqu'un qui plus que lui ne songeait jamais qu'à faire son devoir d'abord et toujours. Ayant passé près de neuf ans dans le même détachement que lui à la Montagne-de-Bois, et suséquentement au Creek-des-Erables et à Macleod, j'ai connu l'influence qu'il exerçait sur ceux avec lesquels il venait en contact. J'ai eu peut-être des occasions particulières de le connaître tant pendant qu'il exerçait ses fonctions qu'autrement, et plus on le connaissait mieux on appréciait son esprit viril et martial, lequel a sans doute laissé sa marque à bon nombre dont il était le modèle. Je ferai une courte mention de

CAS PARTICULIERS.

Le constable McDermid, n° de matricule 2711, a fait le service de l'infirmerie et a rempli d'autres fonctions de peu de conséquence, du 24 novembre 1895 au 18 juillet, date à laquelle il a été réformé. Il souffrait de phthisie pulmonaire, et bien que ses forces revenaient parfois il n'a jamais pu reprendre le service.

Le 16 janvier je suis allé à Stand-Off chercher le constable Stewart, n° de matricule 1862, qui s'était gelé gravement plusieurs parties du corps en se rendant à cheval rejoindre son poste à l'encontre du vent. Il a dû passer deux mois à l'infirmerie, mais il s'est parfaitement rétabli. Quatre jours plus tard il est revenu à l'infirmerie après s'être brisé la clavicule, et il y est demeuré un autre mois.

Il y a eu un ou deux autres cas d'engourdissement causé par le froid, à la suite d'une variation soudaine de la température, variation à laquelle ce district est si exposé.

Le constable Mathieu, n° de matricule 2321, a souffert, en août, d'une attaque opiniâtre de rhumatisme subaigu, accompagné d'une espèce d'eczéma. Il a pris un peu de mieux après avoir été traité ici pendant un mois, mais une saison de bains d'eau sulfureuse des sources du Nid-du-Corbeau l'a complètement rétabli.

J'ai eu à soigner deux cas d'appendicite aigu qui m'ont causé de l'anxiété pendant la période critique de la maladie.

Le 12 mai le constable Nicholson, n° de matricule 1709, fut admis à l'infirmerie ayant les symptômes de cette maladie. Après quelques jours d'un traitement soigneux, la question d'une opération devint urgente et je fis appeler le Dr Kennedy. Nous avons décidé d'attendre quelques heures, mais de tenir tout prêt. La diminution des symptômes dangereux se fit alors et il se rétablit lentement sans avoir subi d'opération. Ce malade a quitté l'infirmerie le 9 juin, et il a fait depuis le service de la cantine sans aucune récidence de l'appendicite.

Le constable Shaver, n° de matricule 2211, est arrivé à l'infirmerie le 8 septembre ayant de légers signes qu'il souffrait d'appendicite. Ces symptômes s'aggravèrent avant longtemps, et il parut aussi qu'il serait nécessaire de faire une opération. J'appelai de nouveau le Dr Kennedy dans la soirée. Nous crûmes qu'il valait mieux attendre au matin, dans l'espoir que la maladie suivrait le même heureux cours que dans le cas de Nicholson, et nous n'avons pas été déçus. Une journée ou deux plus tard il se manifesta une amélioration rapide, et le constable Shaver se rétablit complètement et quitta l'infirmerie le 5 octobre, pour remplir d'abord des fonctions de peu de conséquence.

Le 29 septembre M. A. Rouleau, un citoyen, fut amené comme prisonnier à l'infirmerie; il saignait abondamment d'une blessure grave reçue au poignet dans une bagarre. Heureusement pour lui que le maréchal des logis d'état-major Heap se trouvait là, et qu'il arrêta l'hémorrhagie en attendant mon arrivée pour soigner la blessure.

INFIRMERIE, ETC.

Le secrétaire de l'infirmerie a utilisé le temps qu'il a eu à sa disposition à peindre les plafonds ainsi que vernir les portes et la boiserie à l'intérieur de l'infirmerie.

On a reçu un fauteuil de Régina.

Il a été demandé des soumissions pour la fourniture des drogues, et l'entreprise a été donnée à M. R. B. Barnes. Les drogues fournies jusqu'aujourd'hui ont donné grande satisfaction.

L'état sanitaire des casernes a été excellent.

Vingt-un hommes ont été examinés pour rengagement.

Sur sept personnes qui ont été examinées pour admission dans le corps de police trois ont été recommandées.

On a visité les divers postes et des rapports à leur sujet vous ont été transmis.

Le maréchal des logis Morris a remplacé le maréchal des logis d'état-major Heap dans la charge de chef de surveillance à l'infirmerie le 17 novembre.

Le maréchal des logis d'état-major Heap, qui a été dernièrement réformé, est demeuré avec moi pendant deux années et demie, et pendant ce temps je l'ai toujours trouvé très capable ainsi qu'attentif à remplir ses fonctions, et je regrette beaucoup de l'avoir perdu.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviseur,

C. S. HAULTAIN,
Médecin auxiliaire.

Au commissaire de la
Police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

Police à cheval du Nord-Ouest.

RAPPORT d'hôpital annuel de la division D pour l'exercice clos le 30 novembre 1896.

Maladie.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du médecin.
<i>Maladies externes.</i>				
Abscès des alvéoles dentaires.	1	3	3	S'est rétabli et a repris le service.
Adénite	3	17	5 ² / ₃	2 rétablis et ont rep. le serv., 1 enc. à l'hôpital.
Appendicite	2	94	47	S'est rétabli et a repris le service.
Brûlures	2	3	1 ¹ / ₂	do do
Cors	1	1	1	do do
Coupures et meurtrissures	12	33	2 ² / ₃	do do
Conjonctivite	4	20	5	do do
Eczéma	1	13	13	do do
Fractures	2	36	18	do do
Congélations	2	64	32	do do
Gonorrhée	4	32	8	3 rétablis et ont rep. le serv., 1 enc. à l'hôpital.
Hémorroïdes	3	47	15 ² / ₃	S'est rétabli et a repris le service.
Lymphangite	2	13	6 ¹ / ₂	do do
Ophthalmie	5	18	3 ² / ₃	4 rétablis, rep. le serv., 1 sur la feuille des mal.
Orchite	3	43	14 ¹ / ₃	S'est rétabli et a repris le service.
Foulures et entorses	8	65	8 ¹ / ₈	do do
Rétrécissement urétral	1	9	9	do do
do spasmodique	2	12	6	do do
Extractions de dents	13	13	1	do do
Plaies, incisions	1	4	4	do do
<i>Maladies internes.</i>				
Alcoolisme	1	3	3	do do
Asthme	1	1	1	do do
Etat bilieux	6	6	1	do do
Colique	11	22	2	do do
Toux et rhumes	22	33	1 ¹ / ₂	21 rétablis, ont rep. le serv., 1 enc. à l'hôpital.
Cystite	1	27	27	S'est rétabli et a repris le service.
Diarrhée	8	11	1 ³ / ₈	do do
Dysenterie	1	22	22	do do
Colique, amygdalite	3	12	4	do do
Maux de tête	1	1	1	do do
Lumbago	3	9	3	do do
Myalgie	7	17	2 ³ / ₇	do do
Néuralgie	6	9	1 ¹ / ₂	do do
Pleurésie	1	22	22	do do
Pneumonie, phtisie	1	231	231	Réformé.
Pyrexie, simple	3	9	3	S'est rétabli et a repris le service.
Rhumatisme, inflammatoire	3	51	17	do do
do musculaire	2	39	19 ¹ / ₂	1 s'est rétabli et a repris le service, 1 se trouve encore sur la feuille des malades.
Sciatique	1	5	5	S'est rétabli et a repris le service.
Mal de gorge	4	4	1	do do
Vertige	2	2	1	do do

C. S. HAULTAIN,
Médecin auxiliaire.

ANNEXE O.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN AUXILIAIRE G. P. BELL, 1896.

RÉGINA, 9 décembre 1896.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport de santé annuel de la division de dépôt pour l'exercice terminé le 30 novembre 1896.

Au commencement de l'année j'ai dû soigner quelques hommes souffrant d'influenza, mais la maladie ne s'est pas propagée et ces derniers se rétablirent promptement.

Il a été admis à l'infirmerie dans le cours du mois de septembre deux malades atteints de fièvre scarlatine : l'un était un constable et l'autre le fils d'un officier dont l'ordonnance occupait à la caserne la même chambre que le constable. Des mesures furent immédiatement prises pour limiter la contagion de la maladie, l'on a fumigé le logement des officiers ainsi que la caserne, et mis en quarantaine pendant quatorze jours ceux qui les occupaient. L'école qui se trouvait dans la caserne fut fermée. L'infirmerie a été isolée et l'on a établi une infirmerie auxiliaire pour tous les autres cas. Les deux malades se rétablirent d'une manière satisfaisante, et à leur sortie de l'infirmerie la désinfection du bâtiment, de même que des meubles, effets de literie, etc., fut faite aussi parfaitement que possible, et l'on a ensuite badigeonné les murailles et les plafonds.

Peu de temps avant que ces cas se fussent déclarés on avait fait rapport qu'un enfant, vivant à environ deux milles des casernes, était mort de la fièvre scarlatine.

On disait en novembre que la maladie sévissait dans la ville de Régina, causant plusieurs décès. Il me fait plaisir de dire toutefois qu'il n'y a pas eu d'autres cas de fièvre scarlatine à ce poste.

Il me fait peine d'avoir à enregistrer deux décès dans la division, celui du constable Kern, n^o de matricule 3100, lequel s'est noyé accidentellement près de Wood-End le 27 avril, et celui du constable Champion, qui est mort de la diabète le 27 janvier après une maladie durant depuis environ deux ans.

Deux constables ont été réformés.

J'ai soigné trente détenus à part ceux mentionnés dans les visites ordinaires de chaque jour au corps de garde. Cinq ont été admis à l'infirmerie.

Le nombre moyen des malades chaque jour sur la feuille de maladie a été de 5½.

J'ai examiné pendant l'année quatre-vingt-quatre personnes qui demandaient à s'enrôler, et vingt-cinq pour rengagement.

Les fournaises installées l'année dernière sous l'infirmerie donnent satisfaction, et l'on épargne ainsi une quantité considérable de combustible. Il a été quelquefois difficile, l'hiver dernier, dans les grands froids et par les vents violents, de maintenir la température convenable, mais la chose était plutôt dû à d'autres causes qu'à un défaut dans l'appareil de chauffage. L'on a peinturé dans le cours de l'année dernière la cuisine, la salle à manger, le passage et une salle, ainsi que nettoyé parfaitement tout le bâtiment. Les murailles et plafonds qui n'avaient pas encore été peinturés ont été badigeonnés, et l'infirmerie est maintenant dans un état satisfaisant. L'éclairage à l'électricité est très commode.

L'état sanitaire du poste n'a pas été négligé, et il a été fait chaque semaine des inspections avec rapports au commandant, lequel s'est empressé de mettre à exécution toutes les recommandations possibles.

Je désire attirer votre attention sur le corps de garde. Ce bâtiment, qui est vieux, n'est certainement pas aujourd'hui dans un état convenable pour loger le grand nombre des prisonniers détenus ici fréquemment; il est impossible de le chauffer comme il faut, les cellules sont trop petites, et si obscures en hiver qu'on n'y

Police à cheval du Nord-Ouest.

peut tenir les prisonniers durant le jour. Quand ils ne travaillent point ils sont forcés de se tenir près des poêles pour se réchauffer. Le gros des détenus se compose de vagabonds, et en dépit des soins de propreté les plus grands c'est impossible d'empêcher la présence de la vermine, car le bois des cloisons ayant retiré sous l'effet de la chaleur on ne peut les détruire. Une structure en bois ne convient point pour un corps de garde dans ce pays, il faudrait un bâtiment en briques ou en pierres, chauffé à l'air chaud, en sorte que l'on pourrait chauffer uniformément les cellules de même que les autres chambres.

Le maréchal des logis d'état-major Bates a accompli ses fonctions avec soin et d'une manière efficace, et j'ai toujours pu me fier à lui.

Le constable Wadey, n° de matricule 3127, a rempli la charge de cuisinier et de secrétaire de l'infirmerie de la manière la plus satisfaisante.

Voici en résumé quel a été le nombre de cas de maladie traités à l'infirmerie :—

Malades sortant de la dernière année	3
Admis durant l'année :—	
Maladies internes	62
Maladies externes	38
	103
Sur ce nombre :—	
Ont repris le service	98
A repris un léger service	1
A été mis à la réforme	1
Est décédé	1
Restent à l'infirmerie	2
	103

Séjour moyen à l'infirmerie $8\frac{3}{4}$ jours.

Nombre quotidien de malades à l'infirmerie, en moyenne $2\frac{1}{2}$.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. PEARSON BELL,
Médecin auxiliaire.

Au commissaire de la
Police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

RAPPORT d'hôpital annuel de la division de dépôt, Régina, pour l'exercice clos le
30 novembre 1896.

Maladie.	Nombre de cas.	Durée moyenne. — Jours.	Observations.
Angine.....	1	3	A repris le service.
Etat bilieux.....	15	2½	Ont do
Bronchite.....	4	9	do
Dents cariées.....	32		
Congestion cérébrale.....	1	4	A repris le service.
Echauffaison.....	17	4½	Ont do
Colique.....	7	1½	do
Conjonctivite.....	10	1	do
Constipation.....	10	1	do
Contusions.....	26	3½	do
Toux et rhumes.....	76	2½	do
Doigts écrasés.....	1	34	Encore en traitement.
Débilité.....	5	7½	Ont repris le service.
Diabète.....	1		Mort.
Diarrhée.....	36	1½	Ont repris le service.
Mal d'oreilles.....	2	1½	do
Eczéma.....	4	6	do
Erysipèle.....	1	38	do
Congelations.....	2	4	Encore à l'hôpital, 1.
Ulcère gastrique.....	1	31	De l'année dernière ; a repris le service.
Gonorrhée.....	1	15	A repris le service.
Goutte.....	1	6	do
Maux de tête.....	11	1½	Ont do
Hémorrhoides.....	3	2	do
Hydrocèle.....	1	9	Mis en réforme.
Influenza.....	19	5½	3 de l'année dernière ; ont repris le service.
Iritis.....	1	54	En congé en attendant la mise en réforme.
Lumbago.....	3	4	Ont repris le service.
Petite chirurgie.....	14	5½	do encore à l'hôpital, 1.
Myalgie.....	8	2½	Ont repris le service.
Néuralgie.....	9	2½	do
Pleurésie.....	1	50	A do
Pruritus.....	4	1	Ont do
Psoriasis.....	2	1	do
Pyrexie.....	3	5½	do
Rhumatisme.....	12	6½	do
Fièvre scarlatine.....	2	34	do
Sciatique.....	3	9	do
Foulnres et entorses.....	30	4½	do
Syncope.....	2	2½	do
Synovite.....	6	33½	do mis en réforme, 1.
Tonsillite.....	4	7	do
Varicocèle.....	1	31	A do
Plaies, déchirures, contusions, etc....	18	7½	Ont do

Police à cheval du Nord-Ouest.

ANNEXE P.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN AUXILIAIRE INTÉRIMAIRE F. H. MEWBURN, 1896.

LETHBRIDGE, 30 novembre 1896.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport de santé annuel de la division K, de la police à cheval du Nord-Ouest pour l'année terminée le 30 novembre 1896.

Pendant l'année il a été admis et traité à l'hôpital trente-un malades, qui y sont restés en moyenne huit jours chacun, et dont les maladies sont classées dans le tableau ci-dessous. J'ai examiné vingt-deux hommes pour engagement. Il n'y a pas eu de décès, et l'approvisionnement de drogues a été ample et satisfaisant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. H. MEWBURN,
Médecin auxiliaire interimaire.

Au commissaire de la police à
cheval du Nord-Ouest,
Régina.

RAPPORT d'hôpital annuel de la division K, 1896.

Maladie.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du médecin.
<i>Maladies externes.</i>				
Congélations	2	11	5½	Ont repris le service après guérison.
Contusions	4	21	5¼	do do do
Orchite traumatique	1	9	A do do
Laryngite	2	9	4½	Ont do do
Gonflement des orteils	1	65	A do do
Fracture composée de la jointure du doigt..	1	41	do do do
Corps étrange sur la cornée	1	6	do do do
Brûlure sur la cornée	1	5	do do do
Odontalgie	2	5	2½	Ont do do
Echauffaison	1	3	A do do
Néuralgie hypogastrique	1	4	do do do
Adénite	1	19	Encore en traitement.
<i>Maladies internes.</i>				
Eczéma	1	4	A repris le service après guérison.
Coryza	2	8	4	Ont do do
Colique intestinale	3	9	3	do do do
Lumbago	2	8	4	do do do
La grippe	1	6	A do do
Fièvre fébricule	1	8	do do do
Céphalalgie	2	5	2½	Ont do do
Epilepsie	1	2	Constable spécial ; réformé.
	31	248	8	

F. H. MEWBURN,
Médecin auxiliaire interimaire.

2 décembre 1896.

ANNEXE Q.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN AUXILIAIRE INTÉRIMAIRE
H. M. BAIN.

PRINCE-ALBERT, 30 novembre 1896.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport de santé annuel de ce poste pour l'exercice clos ce jour.

La santé des hommes du parti pendant l'année dernière a été très bonne, et il n'y a rien d'intéressant à rapporter.

Le nombre des malades traités a été de 134; le nombre moyen sur la feuille quotidienne a été 3.47; le nombre des membres de la police à l'infirmerie de 10, le séjour moyen à l'hôpital 10 jours, et le nombre de décès 1.

J'ai examiné un homme qui s'est présenté à l'enrôlement et qui a été admis, ainsi que dix constables qui ont demandé à se rengager.

Trois citoyens ont été traités à l'infirmerie et y ont fait un séjour moyen de 19.66 jours. Tous ces malades ont été ensuite transférés à l'infirmerie de *Medicine-Hat*. L'approvisionnement de drogues pendant les derniers six mois a été fourni par MM. W. J. Mitchell et C^{ie} à un taux beaucoup moindre que jamais auparavant. La qualité des drogues était aussi très satisfaisante.

Il me fait beaucoup de plaisir de faire rapport que le maréchal des logis d'état-major West a rempli toutes ses fonctions avec grande habileté.

Vous trouverez sous pli une liste détaillée des plus sérieux cas de maladie traités ici pendant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HUGH M. BAIN, M.D.

Médecin auxiliaire intérimaire.

Au commissaire Herchmer,
Régina.

Police à cheval du Nord-Ouest.

RAPPORT d'hôpital annuel, pour l'exercice clos le 30 novembre 1896.

Maladie.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Surgeon's Remarks.
Alcoolisme	1	1	1	Ont repris le service après guérison.
Abcès alvéolaire	3	13	4 $\frac{1}{3}$	do do
Etat bilieux	15	21	1 $\frac{1}{5}$	do do
Clous	7	56	8	do do
Brûlures	2	4	2	do do
Catarrhe	1	1	1	Traité tout en faisant le service.
Engelures	1	2	2	Ont repris le service après guérison.
Furoncle	1	20	20	do do
Rhumes	19	26	1 $\frac{1}{5}$	do do
Colique	7	9	1 $\frac{1}{3}$	do do
Conjonctivite	7	14	2	do do
Meurtrissures	5	26	5 $\frac{1}{3}$	do do
Coupures	5	18	3 $\frac{2}{3}$	do do
Cystite	1	31	31	do do
Surdité	1	1	1	Traité tout en faisant le service.
Diarthée	13	14	2 $\frac{1}{3}$	Ont repris le service après guérison.
Panaris	2	24	12	do do
Congélations	2	6	3	do do
Gonorrhée	1	5	5	do do
Hémorroïdes	1	1	1	Traité tout en faisant le service.
Mal de tête	1	1	1	do
Hernie (inguinal)	1	2	2	On lui a fourni un bandage.
Epilepsie hystérique	1	8	8	Ont repris le service après guérison.
Influenza	1	6	6	do do
Insomnie	1	1	1	Traité tout en faisant le service.
Néuralgie	4	4	1	Ont repris le service après guérison.
Odontalgie	2	2	1	do do
Nephalgie, vieille	1	7	7	do do
Orchite	1	9	9	A l'hôpital.
Pharyngite	4	4	1	Traité tout en faisant le service.
Douleurs pleurétiques	2	4	2	Ont repris le service après guérison.
Rhumatisme (musculaire)	11	44	4	do do
Rougeole	1	7	7	do do
Sciaticque	1	8	8	do do
Mal aux lèvres	1	9	9	do do
Entorses	4	12	3	do do
Orgelet	1	2	2	do do
Synovite	1	42	42	do do
Mort	1			Suicide.
<i>Citoyens.</i>				
Nécrose (jambe)	1	9	9	} Envoyé à l'hôpital de Medicine-Hat.
Paralysie	1	20	20	
Abcès au psoas	1	30	30	
<i>Détenus.</i>				
Amputation (bras)	1	29	29	A repris le service.
Etat bilieux	2	4	2	do
Meurtrissures	3	8	2 $\frac{2}{3}$	do
Fractures à la main	1	29	29	do
Entorses	2	16	8	do

HUGH M. BAIN,
Médecin auxiliaire intérimaire.

ANNEXE R.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN AUXILIAIRE INTÉRIMAIRE
R. D. SANSON, 1896.

CALGARY, 19 décembre 1896.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de santé annuel de ce poste pour l'année finissant le 30 novembre 1896.

Il me fait plaisir de dire que la santé générale des hommes de cette circonscription a été bonne pendant toute l'année.

On a beaucoup amélioré les conditions sanitaires des casernes, et les nouveaux cabinets d'aisance donnent complète satisfaction. Le corps de garde est souvent encombré par suite du nombre restreint des cellules.

CAS PARTICULIERS.

Dans la soirée du 12 juin l'on amena l'interprète Godin, qui avait reçu la blessure d'une balle dans l'abdomen, à environ deux pouces au-dessus du nombril. On le transporta immédiatement à l'hôpital général de Calgary, mais l'incision qu'on lui fit pour découvrir la balle n'amena aucun résultat, et il expira à 5 a.m., le 13.

Le constable Morgan (n^o de matricule 3081) fut admis à l'hôpital dans la matinée du 27 octobre; il avait reçu une balle dans la jambe. La balle avait pénétré par le bout du tibia de la jambe gauche, traversant et déchirant les tissus pour sortir en arrière du tibia, au tiers inférieur du membre. Il est encore à l'infirmerie et va aussi bien qu'on pourrait s'y attendre, mais le mouvement de l'articulation affectée sera probablement gêné.

Je vous transmets sous pli une liste détaillée des maladies traitées ici pendant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. D. SANSON,
Médecin auxiliaire intérimaire.

Au commissaire de la
Police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

Police à cheval du Nord-Ouest.

Relevé annuel des maladies.

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du médecin.
Douleurs abdominales	3	15	5	2 ont repris le service ; soigné tout en fais. le serv.
Etat bilieux	1	1	1	A repris le service.
Blessure causée par une balle	1	1	1	A l'hôpital à l'heure qu'il est.
Brûlures	1	3	3	A repris le service.
Rhumes	17	21	1 ¹ / ₄	15 ont repris le serv. ; 2 soig. tout en faisant le serv.
do bronchiques	3	4	1 ¹ / ₃	Ont repris le service.
Conjonctivite	3	5	1 ² / ₃	do
Constipation	1	1	1	Soigné tout en faisant le service.
Colique	3	3	1	Ont repris le service.
Coupures et contusions	13	52	4	8 ont repris le serv. ; 2 exemptés de faire la parade ; 1 exempté de porter des bottes.
Engourdissement du corps causé par le froid	1	2	2	Exempté de porter des bottes.
Diarrhée	4	4	1	1 a repris le service ; 2 exemptés de faire la parade ; 1 soigné tout en faisant le service.
Gastrite	2	2	1	1 a repris le serv. ; 1 soigné tout en faisant le serv.
Gonorrhée	1	23	23	A repris le service.
Hémorroïdes	1	2	2	Exempté de monter à cheval.
La grippe	1	2	2	A repris le service.
Lumbago	1	2	2	Soigné tout en faisant le service.
Débilité mentale	1	5	5	En congé de convalescence.
Nausées	1	2	2	A repris le service.
Néuralgie	1	2	2	Soigné tout en faisant le service.
Douleurs pleurétiques	2	6	3	Ont repris le service.
Pyrexie	1	2	2	A do
Rhumatisme	2	5	2 ¹ / ₂	1 a repris le serv. ; 1 soigné tout en faisant le serv.
do musculaire	2	2	1	Soignés tout en faisant le service.
Eruptions cutanées	1	1	1	do
Entorses	8	76	9 ¹ / ₂	4 ont repris le service ; 2 soignés tout en faisant le service ; 2 exemptés de faire la parade.
Mal à la gorge	3	3	1	1 a repris le serv. ; 2 soignés tout en faisant le serv.
Esquinancie folliculeuse	5	11	2 ¹ / ₂	Ont repris le service.
Mal de dents	10	15	1 ¹ / ₂	do
Vertige	2	2	1	do

R. D. SANSON,
Médecin auxiliaire intérimaire.

ANNEXE S.

RAPPORT ANNUEL DE L'INFIRMIER, MARÉCHAL DE LOGIS
L. WATSON, 1896.

FORT-SASKATCHEWAN, 30 novembre 1896.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport médical au sujet de cette division pour l'année finissant aujourd'hui.

L'année dernière, les mêmes précautions hygiéniques ont été prises que par le passé. Tous les bâtiments d'où la maladie pouvait émaner ont été inspectés tous les jours, et l'on a longuement fait usage de désinfectants partout où c'était nécessaire. Les conseils que j'ai donnés à l'officier commandant ont toujours été suivis sur-le-champ; aussi la santé des hommes de la division a-t-elle été remarquablement bonne.

Le nombre total d'hommes du corps de police traités pendant l'année a été de 74. Il y a eu 28 cas de maladies externes et 46 cas d'affections internes.

Neuf malades ont été admis à l'hôpital, où ils sont restés chacun 16 $\frac{5}{8}$ jours en moyenne.

En outre, 16 détenus civils ont été soignés durant l'année, 6 pour des maladies externes et 10 pour des affections internes.

Un détenu est resté à l'hôpital 58 jours.

Dans le cours de l'année, un grand nombre de colons pauvres ont été traités pour diverses indispositions.

Vous trouverez plus loin un relevé des maladies qui se sont déclarées.

Je me vois forcé d'attirer encore une fois votre attention sur la nécessité qui s'impose de construire une cuisine pour le service de l'hôpital. J'ai parlé de la chose dans mes rapports annuels de 1894 et 1895. Cette cuisine devrait être bâtie sans plus de retard.

L'hôpital a été badigeonné pendant l'été; les salles ont maintenant une apparence plus gaie.

Des médicaments ont été fournis aux détachements d'Inisfail, de Daim-Rouge, et d'Athabasca-Landing.

Le détachement d'Edmonton a été pourvu de romèdes en petites quantités à mesure que le médecin préposé à ce détachement en faisait la demande.

Des désinfectants ont aussi été distribués aux détachements de Daim-Rouge, d'Edmonton, de Saint-Albert et d'Arthabasca-Landing.

L'entreprise de la fourniture des médicaments a été adjugée à H. E. Thompson; celui-ci a rempli les conditions de son contrat d'une manière satisfaisante. Les améliorations faites au lavoir, à la chambre d'ordinaire et à la cuisine ajouteront beaucoup au confort des hommes de la division.

Pendant l'été, les terrains de l'hôpital ont été en partie gazonnés par l'infirmier, le constable A. F. Mitchelson, qui est très attentif à ses devoirs et s'intéresse beaucoup à ses travaux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. WATSON, M.D., C.M.,

Infirmier, maréchal de logis d'état-major.

L'officier commandant la division G,
Police à cheval du Nord-Ouest.

Police à cheval du Nord-Ouest.

RELEVÉ des maladies dans la division G pour l'année finissant le 30 novembre 1896.

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations.
<i>Cas internes.</i>				
Rhumes	13	25	1 $\frac{1}{2}$ jour.	Se sont rétablis ; ont repris le service.
Rhumes avec fièvre	3	12	4 do	do do
Céphalalgie	4	8	2 do	do do
Etat bilieux	5	9	1 $\frac{1}{2}$ do	do do
Diarrhée	5	7	1 $\frac{1}{2}$ do	do do
Lumbago	2	7	3 $\frac{1}{2}$ do	do do
La grippe	3	9	3 do	do do
Mal de rein	4	16	4 do	do do
Mal à la gorge	3	6	2 do	do do
Douleurs rhumatismales	4	8	2 do	do do
<i>Cas externes.</i>				
Abrasions	2	7	3 $\frac{1}{2}$ do	do do
Furoncles	1	1	1 do	S'est rétabli ; a repris le service.
Brûlures	1	12	12 do	do do
Irritations	1	4	4 do	do do
Contusions	8	102	12 $\frac{3}{4}$ do	Se sont rétablis ; ont repris le service.
Engourdissement causé par le froid	3	43	14 $\frac{1}{3}$ do	do do
Entorses	6	34	5 $\frac{2}{3}$ do	do do
Piqûres	2	11	5 $\frac{1}{2}$ do	do do
Déchirures	4	51	12 $\frac{3}{4}$ do	do do

L. WATSON, M.D., C.M.,
Infirmier, maréchal de logis d'état-major.

RELEVÉ des maladies dans la division G pour l'année finissant le 30 novembre 1896.

Détenus civils traités.

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations.
<i>Cas internes.</i>				
Crampes	1	1	1	S'est remis à travailler.
Rhumes	2	2	1	Se sont remis à travailler.
La grippe	2	11	5 $\frac{1}{2}$	do do
Dyspepsie	1	1	1	Est retourné à son poste.
Douleurs rhumatismales	1	1	1	do
Indigestion	2	2	1	Se sont remis à travailler.
Rhume avec fièvre	1	4	4	S'est rétabli ; est retourné à son poste.
<i>Cas externes.</i>				
Engourdissement causé par le froid	2	12	6	Se sont remis à trav. (de l'année dern.)
Périostite	1	58	58	S'est rétabli ; est retourné à son poste.
Entorses	2	12	6	Se sont rétab. ; sont ret. à leurs postes.
Rétrécissement de l'urèthre	1	1	1	S'est remis à travail. après guérison.

L. WATSON, M.D., C.M.,
Infirmier, maréchal de logis d'état-major.
223

COLONS traités pendant l'année finissant le 30 novembre 1896.

Maladies.	Nombre de prescriptions remplies.	Observations.
Synovite.....	7	
Rhume.....	2	
Gastrite.....	3	
Dyspepie.....	1	
Odontalgie.....	1	Dent extraite.
Rhumatisme.....	2	
Hernie inguinale oblique.....	1	Hernie réduite et bandage posé.
Rhume.....	3	
Convulsions.....	1	
Mains gelées.....	1	Troisième et 4e doigts de la main gauche amputés.
Hypertrophie de la prostate.....	3	A l'hôpital du 24 janvier au 9 mars 1896.
Entorse de la cheville du pied.....	1	
Chorée.....	1	
Engourdissement causé par le froid.....	1	
Scrofule.....	2	
Blessure à la main causée par une balle.....	1	Index de la main droite amputé. A l'hôpital du 10 au 18 mars 1896.
Ulçère gastrique.....	3	
Cystite.....	1	
Endométrite.....	3	

L. WATSON, M.D., C.M.,
Infirmier, maréchal de logis d'état-major.

ANNEXE T.

RAPPORT DE L'INFIRMIER MARÉCHAL DE LOGIS C. J. McNAMARA.

SALTCOATS, 30 novembre 1896.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année finissant le 30 novembre 1896.

L'année dernière il y a eu très peu de maladie parmi les hommes du détachement, et les affections qui se sont déclarées n'ont pas été graves.

Il n'y a eu ici que 14 cas de maladie parmi les membres du corps de police, savoir: mal de dents, 5; diarrhée, 3; rhume avec fièvre, 2; état bilieux, 2; mal d'yeux, 1; amygdalite, 1. Dans le dernier cas j'ai enlevé la plus grande partie des deux amygdales.

Il n'y a pas ici d'hôpital pour le corps de police, mais la maison dans laquelle les hommes demeurent suffit pour le traitement de toute légère indisposition.

Un hôpital a été construit ici pendant l'été, et s'il se présentait des cas sérieux les malades pourraient y être transportés. La ville, qui se trouve dans une situation très salubre, a été exempte d'épidémies de tout genre jusqu'à l'été dernier, alors que la fièvre scarlatine a éclaté ici. Deux maisons dans la ville ont été mises en quarantaine. Il y a eu un décès à Saltcoats, un à Yorkton et un à Kamsack parmi les enfants.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. J. McNAMARA,
Maréchal de logis d'état-major.

L'officier commandant la
Police à cheval du Nord-Ouest,
Saltcoats.

ANNEXE U.

RAPPORT ANNUEL DU VÉTÉRINAIRE J. BURNETT, 1896.

RÉGINA, 21 décembre 1896.

Le commissaire,
Police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année finissant le 30 novembre 1896.

Sauf les menus accidents et maladies auxquels les races chevalines sont sujettes, et le surmenage auquel plusieurs de nos bêtes ont été soumises lors de la chasse faite aux sauvages "Voix-Toute-Puissante" et "Charbon-de-Bois" (*Charcoal*), ainsi que dans les patrouilles d'incendie, la santé des chevaux a été exceptionnellement bonne.

Quatre-vingt-onze remontes, à peu près de la même classe que celles dont le corps de police a été pourvu dans les 4 ou 5 dernières années, ont été achetées. Comme plusieurs des propriétaires de parcs d'élevage (*ranches*) n'élèvent plus de chevaux et que les autres ont apporté peu de changements dans leur industrie, les chevaux offerts à la police sont à peu d'exceptions près de la même catégorie que par le passé. Ces chevaux offrent toutes les conditions voulues pour le service de la police, mais malheureusement il est souvent nécessaire d'imposer aux jeunes chevaux un travail qu'ils ne sont guère capables d'accomplir à cause de leur âge et de la faiblesse de leurs membres. Presque toujours les ruptures ou les entorses des tendons et des ligaments des extrémités surviennent avant que les chevaux aient atteint l'âge de 6 ans ou pendant les deux premières années de service dans le corps de police, et il en reste invariablement quelque chose. Je dois dire que les accidents de ce genre arrivent très rarement parmi les remontes tenues au quartier général de la division de dépôt; ces remontes ne sortent du poste que lorsque c'est absolument nécessaire, mais on leur donne de l'exercice tous les jours régulièrement.

Toutes les remontes qui seront achetées à l'avenir pour la police devraient être emmenées à Régina, ou bien encore être partagées entre Régina et un endroit à l'ouest, disons Macleod ou Calgary, pour subir un entraînement d'au moins 2 ans avant de faire le service régulier. Je crois que l'on pourrait ainsi obtenir de nos chevaux de 4 à 6 ans de travail de plus qu'à l'heure qu'il est. Pour montrer ce que le traitement que je recommande peut faire pour un cheval, je citerai le cas du cheval n° de matricule 70 (*Crowfoot*). Ce cheval fut acheté en 1882 et remis à l'ex-commissaire Irvine, qui pendant deux ans se contenta de lui donner de l'exercice. Il a maintenant 18 ans et est encore vigoureux. Je dois ajouter que depuis 10 ans *Crowfoot* est loin d'avoir été oisif.

C'est aux postes des détachements et dans les patrouilles que les chevaux sont le plus surmenés. Il y a sans doute des postes de détachements où les chevaux sont toujours en excellente condition et où une remonte ne serait pas plus mal qu'au quartier général d'une division, pourvu qu'il y eût un ou deux chevaux de réserve pour accomplir le travail le plus ardu, mais comme cela n'est pas toujours possible, la meilleure chose à faire est de ne pas tenir de remontes aux quartiers des détachements.

On exténué souvent les chevaux, je regrette de le dire, en les lançant à la poursuite de divers animaux dans les prairies.

Sauf en ce qui concerne les divisions C et D, les écuries sont bonnes. Les infirmeries des divisions que je viens de nommer ont besoin d'être renouvelées; les bâtiments actuels sont de vieilles constructions en billes, mal éclairées, insuffisam-

ment ventilées et froides. L'écurie des chevaux de selle de la division C est très étroite, mal éclairée, et sa ventilation laisse à désirer. L'écurie des chevaux de trait est un bâtiment passable, mais est beaucoup trop élevée du sol ; je crois qu'on pourrait la baisser et la réparer à peu de frais.

Le ferrage accuse partout une légère amélioration comparativement aux années précédentes ; nos propres maréchaux ferrants s'acquittent très bien de leur besogne, et ce sont les chevaux des détachements qui souffrent le plus sous ce rapport. Mais il arrive souvent qu'on ne rencontre qu'un seul maréchal ferrant dans le district où un détachement est stationné, de sorte qu'il n'y a pas d'autre chose à faire que d'avoir recours à lui ou de laisser aller les chevaux sans fers.

J'aimerais qu'il y eût plus de variété dans la fabrication des fers, surtout en ce qui concerne la largeur, car il est souvent nécessaire d'augmenter ou de diminuer le poids des fers portés par certains chevaux sans modifier l'épaisseur.

Je recommande que les couvertures à chevaux que l'on achètera à l'avenir soient tout en laine. Les housses couvertes de jute conviennent parfaitement en plein air, mais comme elles entravent la respiration, il est malsain de s'en servir dans les écuries. Je crois que les couvertes en laine pourraient être achetées à peu près au même prix que les autres, seraient aussi durables et plus hygiéniques, étant donné qu'elles sont moins pesantes.

Je recommande en outre que des brosses à chevaux de meilleure qualité soient achetées. Sans doute les brosses de premier ordre sont des articles dispendieux, mais je crois qu'une considérable économie serait effectuée à la longue, vu que les brosses à bon marché durent peu longtemps.

J'ai inspecté le foin et l'avoine livrés aux différents postes que j'ai visités, et je les ai trouvés partout de bonne qualité.

MALADIES CONTAGIEUSES.

Les Territoires du Nord-Ouest étant par-dessus tout un pays d'élevage, les maladies affectant les chevaux, les bestiaux et les moutons réclament toute l'attention du gouvernement. Aucune mesure propre à prévenir le retour des épidémies contre lesquelles les colons et les éleveurs ont eu à lutter par le passé ne doit être négligée, la richesse du pays et la santé des consommateurs l'exigent.

Les cas d'actinomyco-e vont en augmentant, il n'y a pas de doute, mais non pas au point que la majorité des intéressés semblent le croire. Beaucoup de gens ont été très surpris lorsqu'ils ont appris que ce qu'ils croyaient être simplement le résultat d'une blessure à la mâchoire était réellement une maladie contagieuse. Les colons en général ignorent complètement la cause et la nature de cette maladie, et je vais citer un fait pour prouver cela.

Pendant que j'inspectais un troupeau de chevaux aux Fourches-du-Faisan, au mois de septembre dernier, l'exposition d'automne de la Société agricole des Fourches-du-Faisan avait lieu. En examinant les bestiaux, je m'aperçus que le bœuf auquel les juges avaient accordé le premier prix était atteint d'actinomyose. Presque tous ceux qui avaient vu le bœuf étaient sous l'impression qu'il souffrait d'une blessure à la mâchoire.

Un grand nombre de bouchers à qui j'ai parlé de la chose étaient d'avis que la maladie en question n'était pas contagieuse, et ils n'auraient pas hésité à abattre les animaux qui en étaient atteints et à vendre leur viande.

JAMBE NOIRE (*black leg*).

Le temps qu'il a fait pendant l'été dernier a été très favorable à la propagation de cette maladie. Un grand nombre de cas ont été signalés dans le district qui s'étend à l'ouest de Battleford et où se trouvent les réserves de Poundmaker, de l'Enfant-du-Tonnerre et de Moosomin, ainsi que l'établissement de Bresaylor. Plusieurs bestiaux sont morts. Quelques-uns des éleveurs du pays des Buttes-de-Tondre ont aussi perdu beaucoup de bêtes.

MORVE.

Très peu de cas de cette maladie ont été signalés cette année. Un seul cas est venu à ma connaissance personnelle, et voici dans quelles circonstances: un poney de course bien connu, appartenant à un habitant de la ville de Grenfel, tomba malade, et je fus prié par le propriétaire de l'animal d'examiner celui-ci; je fis l'examen du poney et je constatai qu'il était atteint de la morve.

FIÈVRE ENTÉRIQUE.

Cette maladie a encore fait son apparition parmi les chevaux de la division G stationnés à Fort-Saskatchewan; quatre cas ont été signalés, mais aucun d'eux n'a été fatal.

Pendant l'été, la maladie en question a sévi à Rosthern, un établissement mennonite dans le district de Prince-Albert. J'ai aussi appris qu'il y avait eu quelques cas de cette affection dans le voisinage de Calgary.

GALE.

Cette maladie, autrefois si répandue, paraît avoir complètement disparue, pas un seul cas n'ayant été porté à ma connaissance.

Dans le cours de l'été, j'ai été informé qu'un grand nombre de bestiaux au nord de Fort-Qu'Appelle souffraient d'une maladie des pieds. Je n'ai pas eu l'occasion de voir ces bestiaux, mais je présume que leur maladie était dû à une cause locale.

Avant de terminer, je me permettrai de recommander que les vétérinaires soient pourvus de publications traitant de leur art. Il y a un grand nombre de revues de premier ordre qui sont publiées et que l'on pourrait se procurer à bon marché. Si le département fournissait à chaque division deux de ces revues, cela n'entraînerait qu'une légère dépense, et non seulement ceux qui les liraient mais encore tous les membres du corps de police en bénéficieraient.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN F. BURNETT,
Vétérinaire-inspecteur,

ANNEXE V.

RAPPORT ANNUEL DU VÉTÉRINAIRE AUXILIAIRE T. A.
WROUGHTON, 1896.

CASERNES, FORT-MACLEOD, 30 novembre 1896.

Au commissaire de la
Police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année finissant le 30 novembre 1896.

Pendant l'année j'ai dirigé le service vétérinaire dans les circonscriptions de Macleod et de Lethbridge, et j'ai régulièrement visité les chevaux tant au quartier général de la division qu'aux divers postes des détachements.

Nos chevaux ont été partout exempts de maladies contagieuses ou infectieuses d'une nature grave.

La morve, qui à un moment donné était plus ou moins répandue dans certaines localités du district, paraît maintenant être une chose du passé. Je dois dire que lorsque j'étais en congé, il y a deux ans, je me suis fait remettre par le professeur McFadyean de la malléine qui avait été préparée dans le laboratoire du Collège Royal des Vétérinaires. Cependant, je n'ai pas encore eu l'occasion d'éprouver ce remède.

Dans le cours de l'année 10 chevaux devenus impropres pour le service de la police ont été réformés et vendus à des prix plus élevés qu'on ne s'y attendait.

Deux chevaux sont morts de causes naturelles, l'un de pneumonie et l'autre d'entérite. Un cheval s'est noyé en traversant la rivière du Ventre, à Big-Bend, et un autre a dû être abattu, à Kipp, après avoir reçu une ruade.

Comme quelques-uns de nos détachements se trouvent stationnés très loin du quartier général, il a fallu employer des maréchaux ferrants qui n'étaient pas attachés au corps de police. Le ferrage a été plus satisfaisant que l'année précédente; la chose est due dans une forte mesure à l'initiative des sous-officiers, qui ont vu avec plus de soin à ce que les instructions préparées par moi pour la gouverne des maréchaux ferrants fussent suivies. Il y a cependant encore des lacunes dans ce service.

Le travail accompli par nos chevaux a été exceptionnellement ardu, cette année, surtout pendant le temps où l'on a fait la chasse au meurtrier sauvage "Charbon de Bois" (*Charcoal*). Les distances parcourues ont été très considérables, et ni les hommes ni les chevaux n'ont été épargnés. A l'exception de quelques blessures au garrot et au dos, nos chevaux ont subi l'épreuve d'une manière remarquable, surtout si l'on songe que plusieurs des courses ont été faites de nuit et sur des montures fatiguées (tous les chevaux de trait et de selle disponibles avaient été mis en réquisition), et qu'il a été impossible à certains endroits de se procurer du fourrage. Malgré tout cela, je n'ai qu'un seul accident à signaler: le cheval n° de matricule 2073 est mort au poste du détachement de Big-Bend. Les chevaux ont maintenant à peu près repris leur condition normale, et ne portent presque plus de traces des fatigues qu'ils ont endurées.

Je me permets d'attirer encore une fois votre attention sur l'écurie qui sert actuellement d'infirmerie. Ce bâtiment est inhabitable en hiver. D'abord il est impossible d'y maintenir une température même modérée; puis il faut aller chercher l'eau chaude dans les cuisines et les salles de bains de la division, et souvent lorsque l'eau arrive à l'écurie elle est déjà froide. Pendant le dernier mois, le temps a été excessivement froid, et il m'a fallu faire transporter les chevaux malades dans l'atelier du maréchal ferrant, attendu qu'il était impossible de les soigner dans l'écurie. Je demande donc respectueusement qu'un nouveau bâtiment soit construit. A l'heure qu'il est, les opérations chirurgicales qui exigent une prompt attention doivent

être abandonnées complètement, ou ne peuvent être affectuées que d'une manière imparfaite. Souvent les cataplasmes gèlent entièrement, et il est impossible de s'en servir d'eau.

La santé des bestiaux dans toute l'étendue de la circonscription a été remarquablement bonne. Quelques cas d'actinomycose ont été de temps à autre portés à ma connaissance. Un jour, une tumeur enlevée sur les muscles tibiaires d'un bœuf fut apportée à mon bureau; la carcasse avait déjà été en grande partie consommée, et ce qui en restait paraissait être parfaitement sain. J'examinai avec soin la tumeur, et je fus porté à croire que c'était un cas d'actinomycose. Comme mon microscope n'était pas très puissant, je ne voulus pas m'en rapporter à mon seul diagnostic et j'envoyai le spécimen au laboratoire pathologique de l'université McGill. Je reçus du Dr McEachran un rapport, dont voici un extrait. " Nous avons durci le spécimen et nous y avons fait des sections. Après avoir été teint suivant la méthode de Gram, le spécimen a accusé des masses caséuses présentant les caractères de la tuberculose. Mais au moyen du microscope, nous avons découvert que c'était un cas d'actinomycose." On voit par ce qui précède que la maladie ne se manifeste pas toujours d'une manière très marquée. N'eût été la découverte accidentelle de la tumeur, ou n'aurait jamais su que l'animal était malade. La plus grande partie de la carcasse avait déjà été consommée, mais je condamnai ce qui en restait.

Comme d'habitude, un grand nombre de chevaux ont été mis en pacage, cet hiver, à cause de l'état de leurs pieds et de leurs jambes. Mais le temps a été si froid et il est tombé tant de neige qu'il a fallu ramener les bêtes dans leurs écuries. Une épaisse croûte s'était formée sur la neige, et la peau sur le devant des fanons de plusieurs chevaux s'étaient tellement dénudée, meurtrie et même coupée, que j'ai jugé à propos de faire ramener tout le troupeau au poste.

L'hiver actuel est le plus rigoureux que j'aie encore vu dans le pays, et c'est la première fois à ma connaissance que la nécessité s'impose de retirer les chevaux de leurs pacages hivernaux.

J'ai visité tous les détachements de la division K plusieurs fois pendant l'année, et j'ai trouvé les chevaux en bonne condition. J'ai bien rencontré quelques cas de maladie passagère, mais rien de grave. J'ai recommandé que l'on donnât un hiver de repos à divers chevaux à cause de l'état de leurs jambes et de leurs pieds.

Avant de clore mon rapport, je désire attirer votre attention sur la manière satisfaisante dont le brigadier E. A. Aske, n° de matricule 1776, a rempli ses devoirs à ce poste-ci comme vétérinaire-brigadier.

Vous trouverez ci-après un relevé des maladies traitées depuis le 30 novembre 1895 jusqu'au 30 novembre 1896.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T. A. WROUGHTON,
Vétérinaire auxiliaire.

ANNEXE W.

RAPPORT-ANNUEL DU VÉTÉRINAIRE MARÉCHAL DE LOGIS D'ÉTAT-MAJOR J. PRINGLE, 1896.

BATLEFORD, 30 novembre 1896.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année finissant le 30 novembre 1896.

La santé des chevaux de la division a été remarquablement bonne dans l'ensemble. Le cheval n° de matricule 1933 est mort de pneumonie au poste du détachement d'Henrietta, et le cheval n° de matricule 1103 est mort à ce poste-ci d'empoisonnement urinaire, causé par une affection constitutionnelle chronique.

Le foin livré à ce poste-ci à l'entreprise est d'excellente qualité, bien séché et exempt de mauvaises herbes.

L'avoine est aussi de très bonne qualité.

J'ai à maintes reprises attiré votre attention sur la nécessité qui s'impose de construire ici une écurie-infirmerie avec laboratoire et cuisine. La chose est urgente, car si une épidémie se déclarait les résultats seraient désastreux.

Pendant l'été nous avons tenu les chevaux en pacage, et ils s'en sont très bien trouvés.

Des médicaments ont été distribués çà et là.

J'ai recommandé que 8 chevaux fussent réformés comme étant impropres au service à cause des maladies chroniques dont ils étaient atteints et de leur âge avancé.

Le service des patrouilles d'incendie, les escortes fournies aux sauvages venus des Etats-Unis, etc., tout cela a imposé à nos chevaux de trait un rude travail, dans le cours de l'été et de l'automne derniers, et quelques-uns d'entre eux se sont trouvés pendant quelque temps dans une condition assez précaire. Mais je suis heureux de dire que tous les chevaux sont maintenant en excellent état.

Je recommande qu'à l'avenir les chevaux soient menés dans leurs pacages d'hiver au commencement de l'automne, afin qu'ils puissent se familiariser avec les lieux avant que la neige ait couvert l'herbe.

Les écuries de la division sont très froides. La raison en est que les planchers sont trop éloignés du sol. De plus, les portes se trouvant aux extrémités des écuries, lorsqu'on les ouvre le courant d'air frappe directement les chevaux, et c'est là une des causes des affections des organes respiratoires. Si les portes étaient changées de place, cela ajouterait au confort de nos chevaux.

Je regrette de dire que 35 chevaux sont morts d'anthrax dans cette circonscription, c'est-à-dire dans l'établissement de Bresaylor et sur les réserves de Poundmaker et de l'Enfant-du-Tonnerre. C'étaient tous de jeunes animaux en splendide condition. Le fait est que c'étaient les meilleures bêtes que nous avions.

Le ferrage des chevaux de la division a été bien fait. Le constable Long, notre maréchal ferrant, serait difficile à remplacer.

J'ai visité les divers détachements pendant l'année, sauf celui du Lac-des-Oignons, et j'ai trouvé les écuries bien ventilées et dans toutes les conditions voulues pour assurer le confort des chevaux.

Ci-annexée se trouve une liste des cas de maladie traités pendant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. PRINGLE,

Vétérinaire maréchal de logis d'état-major.

L'officier commandant la division C.

Police à cheval du Nord-Ouest.

RELEVÉ des cas de maladie chez les chevaux traités pendant l'année finissant le 30 novembre 1896.

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations.
Coliques.....	6	12	2	Ont repris le service.
Entérite.....	1	9	9	A do
Néphrite.....	1	8	8	do
Cystite.....	1	14	14	do
Dislocation.....	1	90	90	do
Meurtrissures.....	3	18	6	Ont do
Blessures.....	6	96	16	do
Entorses.....	6	54	9	do
Abcès.....	1	10	10	A do
Ecorchures au talon.....	3	28	9½	Ont do
Gales sous la selle.....	1	4	4	A do
Diarrhée.....	1	6	6	do
Rhumatisme.....	1	20	20	do
Paralysie partielle.....	1	14	14	do
Lymphangite.....	1	16	16	do
Laminite.....	2	21	10½	Ont do

J. PRINGLE,
Vétérinaire maréchal de logis d'état-major.

ANNEXE X.

RAPPORT ANNUEL DU VÉTÉRINAIRE MARÉCHAL DE LOGIS D'ÉTAT-MAJOR G. FRASER.

LETHBRIDGE, 30 novembre 1896.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice clos ce jour.

La santé générale des chevaux de cette division a été excellente, et il n'y a pas eu de cas de maladie grave parmi eux.

Un certain nombre de nos chevaux de trait ont été envoyés en pâture pour l'hiver à Sainte-Marie, ce qui les mettra sans doute en bon état pour reprendre l'ouvrage le printemps prochain.

Les remontes reçues pendant l'année de Macleod ont jusqu'ici bien résisté à l'ouvrage, et je n'ai aucun doute qu'elles vont nous être très utiles.

Le fourrage délivré par les fournisseurs est de bonne qualité.

L'approvisionnement de drogues est satisfaisant.

Vous trouverez ci-joint une liste des chevaux traités durant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. FRASER,

Vétérinaire maréchal de logis d'état-major.

A l'officier commandant la division K,
Lethbridge.

LISTE des chevaux traités dans le cours de l'exercice clos le 30 novembre 1896.

N° de matricule.	Maladies.	Admis à l'écurie infirmerie.	Renvoyé.	Nombre de jours.
2063	Entorse au jarret	26 nov. 1895	4 déc. 1895	9
P. 5	Piqûre à la fourchette	11 déc. 1895	24 janv. 1896	44
1986	Contusion	27 janv. 1896	7 fév. 1896	11
2061	Excroissances osseuses	27 do 1896	19 mars 1896	53
1873	Ruade	28 do 1896	7 fév. 1896	11
1939	Meurtrissures au talon	1er avril 1896	7 avril 1896	7
1705	Entorse au fanon	6 do 1896	2 juin 1896	55
1614	Meurtrissures au talon	28 do 1896	16 mai 1896	20
1534	do	5 mai 1896	25 do 1896	21
1712	Forme	5 do 1896	2 juin 1896	28
2200	Suros	5 do 1896	31 mai 1896	27
1762	Entorse au fanon	18 do 1896	25 do 1896	7
1778	do	17 do 1896	2 juin 1896	17
1874	do	2 juin 1896	14 août 1896	74
1082	Meurtrissures à la couronne	16 do 1896	16 juill. 1896	31
2058	Distention d'un ligament	16 juill. 1896	22 août 1896	38
2208	Coupure à une jambe	28 août 1896	26 sept. 1896	29
R. 2257	Fièvre	24 oct. 1896	2 nov. 1896	10
2063	Entorse de tendons	24 do 1896	10 do 1896	18
1998	do au fanon	24 do 1896	29 oct. 1896	6
1896	do do	2 nov. 1896	18 nov. 1896	17

G. FRASER,

Vétérinaire maréchal de logis d'état-major.

Police à cheval du Nord-Oues.

ANNEXE Y.

RAPPORT ANNUEL DU VÉTÉRINAIRE-MARÉCHAL DE LOGIS D'ÉTAT-MAJOR H. G. AYRE, 1896.

RÉGINA, 30 novembre 1896.

A l'officier commandant la division de dépôt,
Police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur le service vétérinaire de la division de dépôt pour l'année finissant aujourd'hui.

L'année dernière, la santé des chevaux de la division a été en général très bonne. Quatre décès ont eu lieu parmi les chevaux mis en pacage l'hiver dernier. Le n° de matricule 1161 est mort d'entérite, le n° de matricule 1156 a succombé à une hypertrophie du cœur, le n° de matricule 1541 a été trouvé inanimé dans la neige, et enfin le n° de matricule 2183 a péri d'une inflammation des intestins et de l'utérus. Ce sont là les seuls chevaux qui sont décédés dans la division. Il y a eu le nombre ordinaire de cas de blessures, de meurtrissures, etc., (voir le relevé ci-annexé), mais aucune maladie contagieuse ou grave ne s'est déclarée.

Dans le cours de l'année, 30 chevaux ont été réformés et vendus à des prix assez rémunérateurs. On les a remplacés par 30 remotes, venant pour la plupart du parc d'élevage (*ranch*) de Quorn. Un certain nombre de ces remotes nous sont arrivées le 15 juin, et donnent à l'heure qu'il est pleine satisfaction. Nous avons reçu les autres le 14 novembre, et je crois qu'après un peu d'entraînement elles pourront parfaitement accomplir le travail qui leur sera imposé.

Comme d'habitude, des chevaux du poste ont été mis en pacage l'été dernier, ce qui a permis d'économiser beaucoup de foin et de donner un peu de repos aux bêtes épuisées. Mais, d'un autre côté, les mouches ont été très malignes.

Les chevaux passeront encore l'hiver dans le pré de M. O'Brien. Il y en a actuellement 37 en pacage; le fourrage est très bon, cette partie du pays ayant heureusement échappé aux nombreux feux de prairie que nous avons eus.

Le foin livré était très bon.

L'année dernière, l'officier commandant a effectué une considérable économie en achetant de la paille pour la literie. La paille convient beaucoup mieux pour cela que le foin, et on peut se la procurer à très bas prix. Cette année, presque toute la paille dont nous avons eu besoin a été fournie par des Allemands et était d'excellente qualité. L'avoine qui nous a été livrée était aussi de qualité supérieure et avait toute été récoltée dans les environs de Régina. J'en ai pesé une certaine quantité apportée par un nommé Martin, et le poids était de 50 livres par boisseau. Il y a plus de 5 ans que j'habite ce poste-ci, et je ne crois pas avoir jamais vu d'avoine plus belle ni à meilleur marché (19½ sous le boisseau).

— Sauf lorsque mes devoirs m'appelaient loin d'ici, j'ai inspecté toutes les charges de foin et d'avoine amenées au poste.

Le ferrage a été fait avec beaucoup de soin. Il n'y a pas eu un seul cas d'infirmité attribuable à la maladresse du maréchal ferrant. Les chevaux, à peu d'exceptions près, ont été ferrés une fois par mois.

Les détachements ainsi que toutes les patrouilles quittant le poste ont été amplement pourvus de médicaments.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. T. AYRE,

Vétérinaire maréchal des logis d'état-major.

Cas de maladie chez les chevaux de la division de dépôt pendant l'année finissant le
30 novembre 1896.

Maladie.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations.
Avortement	1	10	10	A repris le service.
Abrasions	2	22	11	Ont do
Abcès au cou	2	16	8	do do
do à la mâchoire	1	16	16	A do
Colique	4	24	6	Ont do
Courbe	1	53	53	A do
Débilité	11	99	9	Ont do
Fracture de l'os du bassin	1	59	59	En pacage.
Entérite	2			{ N° de matricule 1161, mort dans le pré d'Obrien le 14 février 1896. do le 24 avril 1896.
Hémorrhagie	1	2	2	A repris le service.
Hypertrophie du cœur	1			N° de matricule 1156, mort dans le pré d'Obrien le 7 février 1896.
Influenza,	1	1	6	A repris le service.
Gelé à mort	1			Mort dans le pré d'Obrien pendant le mois de février 1896.
Blessure à l'œil	3	15	5	Ont repris le service.
do à la mâchoire	1	6	6	A do
<i>Boiteux.</i>				
Cors	9	198	22	Ont repris le service.
Expansion du fanon	2	106	53	do do
do de tendons	1	26	26	A do
Mal à la bouche	1	6	6	do do
Blessures à l'épaule	1	11	11	do do
Laminite	11	187	17	Ont do
Crevasses au quartier	1	83	83	Encore malade.
Ecorchures	7	63	9	Ont repris le service.
Egratignures	11	110	10	do do
Mal au grasset	1	6	6	A do
Extension de tendons	16	224	64	Ont do
do du fanon	7	133	19	do do
do des musc. des reins	1	5	5	A do
Mal de jarret	1	20	20	do do
Lymphangite	4	112	28	Ont do
Phthiriasie	1	9	9	A do
Frisson rhumatismal	1	4	4	do do
Ulcères à la bouche	2	79	39½	Ont do
<i>Blessures.</i>				
Contusions	27	324	12	Ont repris le service.
do à la jambe	3	45	15	do do
do à la tête	1	34	34	A do
Incisions	8	168	21	Ont do
Déchirures	6	144	24	do do
Piqûres	6	66	11	do do

ANNEXE Z.

RAPPORT ANNUEL DU VÉTÉRINAIRE MARÉCHAL DE LOGIS D'ÉTAT-
MAJOR C. H. SWEETAPPLE, 1896, DIVISION G.

FORT-SASKATCHEWAN, 30 novembre 1896.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année finissant le 30 novembre 1896.

L'année dernière, la santé des chevaux de cette division a été bonne en somme.

Outre les indispositions et les blessures d'une nature peu grave, le cheval n° de matricule 1639 est mort de pneumonie, et il y a actuellement quatre cas de fièvre typhoïde. Les chevaux atteints de cette dernière maladie sont en bonne voie de rétablissement, et j'ai lieu de croire que le fléau ne se propagera pas davantage.

Les écuries sont chaudes, bien ventilées et suffisamment éclairées; elles sont pourvues de tout ce qui est nécessaire pour la santé et le confort des chevaux.

Il y a partout de bons pâturages, où la terre est humide et l'herbe abondante.

J'ai fait de fréquentes visites aux divers détachements, et j'ai constaté que les chevaux étaient bien soignés et qu'ils étaient exempts de maladie; mais le ferrage laissait quelquefois à désirer.

J'ai donné aux maréchaux ferrants et aux sous-officiers de service des instructions minutieuses chaque fois que cela était nécessaire.

Pendant l'hiver, j'ai fait des conférences et j'ai donné des instructions sur les soins à donner aux chevaux et sur le traitement à appliquer dans les cas d'urgence. Je me suis surtout appliqué à décrire les symptômes de la morve, afin d'empêcher que nos chevaux ne viennent en contact avec des animaux souffrant de cette maladie.

Outre trois chevaux transférés de la division E, Calgary, 7 remontes ont été postées dans cette division, et une autre remonte a été achetée à Fort-Saskatchewan. Ces bêtes sont parfaitement propres au travail qu'elles sont appelées à faire.

Le cheval n° de matricule 1813 a été réformé et vendu vu qu'il était devenu impropre au service; et il y a encore plusieurs vieux chevaux dont on devrait se départir.

La plupart des chevaux de selle n'ont pas porté de fers l'été dernier, et j'ai constaté que les chevaux qui n'ont pas de fers sont beaucoup moins exposés à se blesser et à s'estropier, lorsqu'il n'y a pas de pierres sur le sol, que ceux qui sont ferrés. Le ferrage fait par le constable Le Roy a été très satisfaisant.

Dans plusieurs parties de la circonscription j'ai trouvé des bêtes souffrant de la morve, et j'ai adopté les mesures voulues pour empêcher la maladie de se propager.

Des cas d'anthrax se sont déclarés à deux reprises, mais on a promptement pris les précautions nécessaires et les pertes ont été légères.

J'ai visité le district du lac du Castor, où un grand nombre de chevaux étaient morts, et j'ai constaté que ces chevaux avaient succombé à la fièvre typhoïde. J'ai reçu instructions d'appliquer l'épreuve de la tuberculine à un troupeau de bestiaux que l'on supposait atteints de tuberculose, mais par suite du mauvais temps qu'il a fait il m'a été impossible jusqu'ici de faire la chose.

Bien que les différentes divisions aient toujours été très bien pourvues de publications périodiques, je me permettrai de suggérer que l'on ajoute deux ou trois revues vétérinaires à la liste.

J'ai examiné tout le fourrage livré à ce poste-ci et je l'ai trouvé de bonne qualité.

J'ai toujours eu à ma disposition les médicaments et les instruments dont j'avais besoin.

Vous trouverez ci-après un relevé des cas de maladies traités pendant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. H. H. SWEETAPPLE,

Vétérinaire maréchal de logis d'état-major.

A l'officier commandant

La police à cheval du Nord-Ouest,
Fort-Saskatchewan.

CAS de maladie traités.

Nombre de cas.	Maladis.	Durée moyenne.	Observations.
		Jours.	
2	Laryngite	19	Se sont rétablis.
1	Blessures à la nuque	17	S'est rétabli.
1	Courbe	30	do
1	Coliques	2	do
2	Blessure au quartier	24	Se sont rétablis.
9	Entorse aux tendons	13	do
1	Azoturie	10	S'est rétabli.
1	Mal au dos	17	do
1	Abcès au fanon	21	do
2	Laminite	19	Se sont rétablis.
2	Abcès à l'épaule	23	do
1	Piqûre au jarret	7	S'est rétabli.
4	Contusions	11	Se sont rétablis.
2	Blessure au grasset	12	do
1	Déchirures	17	S'est rétabli.
2	Boiterie chronique	38	Se sont rétablis.
4	Fièvre typhoïde		Tous en bonne voie de rétablissement.
1	Pneumonie		Est mort.

C. H. H. SWEETAPPLE,

Vétérinaire maréchal de logis d'état-major.

Police à cheval du Nord-Ouest.

ANNEXE AA.

RAPPORT ANNUEL DU VÉTÉRINAIRE MARÉCHAL DE LOGIS D'ÉTAT-MAJOR G. P. DILLON, 1896.

CALGARY, 30 novembre 1896.

A l'officier commandant
la division E.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur le service vétérinaire de cette division pour l'année finissant aujourd'hui.

J'ai remplacé le maréchal de logis Perry comme vétérinaire de la division E le 6 décembre 1895. La santé des chevaux a été remarquablement bonne l'année dernière.

Il a fallu abattre le cheval n° de matricule 1385, qui était atteint d'une affection des os naviculaires, mais aucune maladie d'une nature grave ne s'est déclarée parmi nos chevaux.

Il y a eu quelques cas de rhumatisme parmi les vieux chevaux, au commencement du printemps. Quatre chevaux, devenus impropres au service, ont été réformés et vendus.

L'avoine livrée par Parish et Lindsay était de bonne qualité, de même que le foin fourni par Haggart et Sullivan.

Les chevaux souffrant des effets d'un travail ardu ont été mis en pacage.

Le ferrage a été bien fait.

Vous trouverez ci-après un relevé des cas de maladie chez les chevaux traités pendant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

G. P. DILLON,
Vétérinaire maréchal de logis d'état-major.

RELEVÉ des cas de maladie chez les chevaux de la division E traités pendant l'année finissant le 30 novembre 1896.

Maladie.	Nombre de cas.	Observations.
Blessures	2	Ont repris le service.
Courbe	2	do
Mal à l'épaule	2	do
Blessure à la jambe	2	do
Colique	5	do
Ophthalmie simple	2	do
Blessure au quartier	1	A do
Boiterie	14	Ont do
Indigestion	1	A do
Enclouures	2	Ont do
Egratignures	1	A do
Irritation au cou	4	Ont do
Lymphangite	1	A do
Ecorchures	2	Ont do
Tumeur	1	A do

G. P. DILLON,
Vétérinaire maréchal de logis d'état-major.

ANNEXE BB.

RAPPORT ANNUEL DU VÉTÉRINAIRE MARÉCHAL DE LOGIS D'ÉTAT-MAJOR H. G. JOYCE, 1896.

PRINCE-ALBERT, 30 novembre 1896.

A l'officier commandant,
la division F.

MONSIEUR — J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année finissant le 30 novembre 1896.

Depuis la date de mon dernier rapport, il n'y a eu aucun cas de maladie épizootique ou contagieuse parmi nos chevaux, et les affections qui se sont déclarées étaient d'une nature peu grave.

Au mois de juin dernier, 8 chevaux ont été réformés et vendus à de bons prix.

Au mois de juillet, onze chevaux ont été reçus de la division de dépôt.

Plusieurs chevaux épuisés par le travail ardu qu'ils avaient été appelés à faire aux postes des détachements, ont été remplacés par d'autres et mis en pacage, afin qu'ils puissent réparer leurs forces.

Il y a actuellement 12 chevaux au pacage à Sainte-Catherine, à 8 milles du poste. Je les visite souvent, et la dernière fois que je les ai vus ils étaient en excellente condition.

Le 9 de juin dernier, le cheval n° de matricule 1238, qui avait été réformée, fut abattu par ordre du commissaire.

Le cheval n° de matricule 1912 est tombé et s'est cassé le cou.

L'année dernière, la morve n'a pas sévi au même degré que par le passé, très peu de cas de cette maladie ayant été signalés. Il n'y a eu aucun cas d'anthrax, de tuberculose, d'actinomycose parmi les bestiaux, de gale parmi les moutons, ou de fièvre parmi les chevaux.

Le 28 août et le 17 octobre je me suis rendu au Lac-des-Canards et à Rosthern pour étudier une maladie qui sévissait parmi les chevaux des colons de ces districts et qui avait causé beaucoup de ravages. Lors de mes deux inspections je n'ai constaté rien de sérieux, mais d'après ce que m'ont dit les gens qui avaient perdu des chevaux, je suis porté à croire que dans la plupart des cas les animaux sont morts d'une fièvre tenant du typhus et de la malaria.

Tout le fourrage qui a été fourni à l'entreprise était de bonne qualité.

Il y a assez de médicaments pour le moment, mais il en faudra d'autres au commencement de l'année prochaine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. G. JOYCE,

Vétérinaire maréchal de logis d'état-major.

Police à cheval du Nord-Ouest.

RELEVÉ des cas de maladie traités pendant l'année finissant le 30 novembre 1896.

Maladies.	Nombre de cas.	Observations.
Abcès au scrotum	1	A repris le service.
Meurtrissures aux jambes	4	Ont do
do au dos	2	do
do aux épaules	2	Encore malades.
Colique spasmodique	1	A do
Catarrhe	1	do
Blessures au talon	2	Ont do
Mal de dents	1	Encore malade.
Débilité	1	A repris le service.
Engourdissement causé par le froid	1	do
Fièvre pseudo-continue	1	do
Excoriations à l'épaule	4	Ont repris le service.
Blessure au bassin	1	A do
Lymphangite	1	do
Laryngite	1	do
Ecorchures	1	do
Etrangouillon	1	do
Entorse au jarret	2	Ont do
do au fanon	3	2 ont repris le service ; 1 encore malade
do de tendons	6	Ont repris le service.
do à l'épaule	1	Encore malade.
do de ligaments	1	A repris le service.
Contusions	18	Ont do
Incisions	2	do
Déchirures	2	do

H. G. JOYCE,
Vétérinaire maréchal de logis d'état-major

ANNEXE CC.

RAPPORT ANNUEL DU VÉTÉRINAIRE MARÉCHAL DE LOGIS
J. J. MOUNTFORD, 1896.POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.
CREEK-DES-ÉRABLES, 30 novembre 1896.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année finissant le 30 novembre 1896.

Je suis entré en fonctions comme vétérinaire maréchal de logis pour cette division le 20 octobre 1896, et j'ai tout trouvé en bon ordre.

La santé et la condition des chevaux sont bonnes en général, sauf en ce qui concerne les chevaux de trait, qui sont très maigres, ce qui s'explique par le rude travail qu'ils ont fait l'été dernier.

Je suis heureux de dire qu'il n'existe aucun cas de maladie infectieuse ou contagieuse parmi les chevaux de la division.

Quelques vieux chevaux, atteints de maladies incurables, devraient être réformés. Le foin et l'avoine livrés cet automne étaient dans l'ensemble de bonne qualité.

J'ai visité les chevaux en pacage deux fois depuis le 20 octobre, et je les ai tous trouvés en bonne santé et en excellente condition.

Deux décès sont survenus parmi les chevaux de cette division dans le cours de l'année dernière.

Le cheval n° de matricule 1744, qui souffrait d'une fracture composée de l'os métacarpien, a été abattu.

Le cheval n° de matricule 2193 est mort de gastrite entérique.

Vous trouverez ci-après une liste des cas de maladie traités pendant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. J. MOUNTFORD,
Vétérinaire maréchal de logis.

L'officier commandant,
Police à cheval du Nord-Ouest,
Creek-des-Érables.

Police à cheval du Nord-Ouest.

RELEVÉ des cas de maladie chez les chevaux de la division A traités pendant l'année finissant le 30 novembre 1896.

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du vétérinaire.
Excoriations au cou	8	64	8	Ont repris le service.
Blessures	7	70	10	do
Crevasses au quartier	1	5	5	A do
Ecorchures sous la sangle	2	16	8	Ont do
Colique	5	5	1	do
Indigestion	3	8	2 $\frac{2}{3}$	do
Mal au jarret	1	13	13	A do
Meurtrissures au genou	2	20	10	Ont do
Entorse de tendons	7	42	6	do
do muscles	1	31	31	A do
Lymphangite	2	18	9	Ont do
Abcès	1	32	32	A do
Entorse de ligaments	2	16	8	Ont do
Cors	4	15	3 $\frac{3}{4}$	do
Meurtrissures aux talons	1	11	11	A do
Diarrhée	1	1	1	do
Fièvre	1	15	15	do
Eparvin	2	30	15	Encore malades
Laminite	5	55	11	En pacage.
Enflure des jointures	1	14	14	do
Débilité générale	1	25	25	do
Gastrite entérale	1	$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{2}$	Mort.
Fracture de l'os métacarpien	1	1	1	do

J. J. MOUNTFORD,

Vétérinaire maréchal de logis.

Creek-des-Érables, 30 nov. 1896.

ANNEXE DD.

RAPPORT SUR LE DÉTACHEMENT DU YUKON.

FORT-CONSTANTIN, FLEUVE YUKON,
T.N.O., 20 novembre 1896.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur le détachement d'Yukon, et j'espère qu'il vous arrivera à temps cette fois-ci.

Pendant l'été, les bâtiments du poste ont été achevés, la provision de combustible nécessaire pour l'hiver a été amassée, et un vaste et très riche district minier a été ouvert. J'ai dû m'occuper de cette dernière affaire en ma qualité d'agent intérimaire du gouvernement, et sans le concours du maréchal des logis je n'aurais pu mener la chose à bien. Les troubles qui ont eu lieu à Glacier-Creek, au mois de juillet dernier, ont été apaisés grâce à l'intervention de la police.

La débâcle n'a commencé que le 17 mai, et la navigation s'est ouverte le 23. Au mois de septembre, une violente tempête a éclaté et la rivière s'est remplie de glace, ce qui a interrompu la navigation pendant quelque temps.

Il ne s'est commis dans le pays aucun crime d'une nature sérieuse. Quelques personnes ont été arrêtées pour avoir volé de menus objets, d'autres pour avoir créé du désordre. Un mandat a été lancé pour l'arrestation d'un individu accusé d'avoir donné des spiritueux à un sauvage, mais il n'a pas encore été exécuté, vu que l'inculpé se trouve actuellement dans un endroit éloigné.

BÂTIMENTS.

Il a fallu faire des travaux considérables aux bâtiments du poste dans le cours de l'été dernier. Des planchers doubles ont été posés partout, excepté dans le magasin et le corps de garde. Tous les toits ont été couverts de terre et les murs calfatés avec de la mousse. Les coins des bâtiments ont été couverts de papier épais et de planches. Une véranda a été érigée en avant du corps de garde et un trottoir en dosses a été posé tout autour de l'intérieur de la place. Un petit bâtiment 18 x 20 a été construit et sert de salle de récréation; ce bâtiment est très confortable.

Lors des grandes pluies du printemps et de l'été les toits laissaient passer l'eau au point qu'il a fallu étendre des toiles cirées et des prélaris sur tous les lits pour les tenir secs. Les toits en terre des bâtiments de ce pays n'absorbent qu'une certaine quantité d'humidité, et lorsque la limite est atteinte un déluge d'eau très sale se produit invariablement. Pour remédier à cela je suggère que l'on pose des planches sur la terre au commencement du printemps. La chose pourrait se faire à peu de frais, et il ne serait plus alors nécessaire de recouvrir les toits de terre tous les ans. La cour de la caserne a été agrandie d'environ 40 pieds des côtés nord et ouest. La palissade est presque terminée. Il faudra encore se procurer quelques billes au printemps; en attendant on se servira de dosses épaisses. Les billes pour la palissade ont été coupées à quelques milles en amont de la rivière et flottées jusqu'à la caserne. Elles étaient vertes et très pesantes; il m'a fallu louer deux attelages de chiens pour les transporter du rivage au lieu d'emploi.

COMBUSTIBLE.

La difficulté d'obtenir du combustible sec pour ce poste-ci augmente d'année en année. L'été dernier des équipes d'hommes ont été envoyées à diverses reprises en haut de la rivière pour couper, mettre en radeau et flotter une quantité suffisante de bois sec pour l'hiver. Les deux rives du Yukon ont été minutieusement inspectées sur une distance de 50 à 60 milles. Environ 130 cordes de bois ont été

Police à cheval du Nord-Ouest.

transportées au poste. Les hommes ont eu un rude travail à faire, vu que les arbres se trouvaient à des distances variant entre 50 et 300 verges de la rive. On n'a rencontré du bois en quantité appréciable que dans un seul endroit—sur une île située à environ 50 milles d'ici. Cette île, où l'on s'est procuré 100 cordes de combustible, a été complètement déboisée. J'ajouterai que pour pouvoir obtenir du bois sec le long du Yukon il faut se rendre à une distance d'au moins 75 milles en amont d'ici.

Ainsi vous voyez que nous aurons beaucoup de difficulté à faire notre provision de combustible l'année prochaine. Le bois vert ne brûle pas; il est donc impossible de s'en servir. Le sapin est le seul bois que nous puissions obtenir, et il est beaucoup plus humide que celui qui se rencontre dans la région septentrionale des territoires.

L'anneau de sève dans le sapin d'ici a de 1 à 3 pouces d'épaisseur. Le bois sec n'est pas rare, mais il se trouve à une telle distance du bord de la rivière que dans les circonstances actuelles il est virtuellement impossible de le transporter au poste. Si nous avions un attelage de chevaux cette difficulté disparaîtrait, et nous pourrions nous procurer tout le combustible voulu. Il y a une couche considérable de houille bitumineuse de très bonne qualité près d'un creek connu sous le nom de *Coal Creek*, et situé à environ 10 milles de ce poste-ci. Cette couche houillère appartient à la *N. A. T. & T. Co.*, qui se propose de l'ouvrir cet hiver et de construire un chemin de fer à rails plats qui partira de la mine et ira jusqu'au bord de la rivière.

La compagnie s'attend qu'elle pourra extraire assez de houille pour approvisionner les colons du district et alimenter ses steamers. Des expériences faites dans le cours de l'hiver dernier ont démontré qu'une tonne de cette houille était égale en puissance calorifique à 2½ cordes de bois. La houille en question est très nette et laisse une très faible proportion de cendre. On prétend qu'il y en a 200,000 tonnes à fleur de sol. Il n'y a pas de doute que cette mine sera à l'avenir la principale source de combustible pour ce pays. La *N. A. T. & T. Co.* a l'intention de commencer immédiatement les opérations et a déjà pourvu ses steamers de grilles. J'espère pouvoir vous renseigner bientôt sur le prix de cette houille et la quantité qu'il nous en faudra. Les poêles à bois actuellement en usage pourront servir pour les nouveaux postes que l'on se propose d'établir dans le haut de la rivière.

RATIONS.

Lorsque le détachement est arrivé dans ce pays, en 1895, les hommes apportèrent avec eux leurs propres rations pour l'année. Il fut recommandé que des soumissions fussent demandées relativement aux provisions pour l'année suivante, savoir, 1^{er} août 1896—1^{er} août 1897. C'est ce qui fut fait, et l'entreprise fut adjugée à la *N. A. T. & T. Co.* La saison de navigation, cette année, a été exceptionnellement courte, et deux steamers seulement ont pu se rendre jusqu'ici. Par conséquent, les provisions dont on avait besoin au poste ne sont pas toutes arrivées. Voici ce qui a manqué: farine, 10,700 livres; lard, 1,350 livres; en fait de gruau d'avoine, nous n'avons rien reçu. J'ai pu acheter 4,000 livres de farine, à 8 sous la livre, de la *A. C. Co.* Ce prix est un peu plus élevé que celui fixé au contrat, et nous n'avons pas encore assez de farine; mais en réduisant la ration de 1½ livre à 1 livre par jour nous pourrions nous tirer d'affaires jusqu'au 1^{er} de juin, date où nous nous attendons à recevoir de Circle-City une forte cargaison de farine.

Nos provisions sont toutes de bonne qualité, à l'exception des pommes évaporées. Ce sont des pommes de la côte du Pacifique et elles sont inférieures à celles d'Ontario et des Etats du Nord.

L'année dernière, le gibier a été abondant, surtout le caribou. Cette année, le caribou a pris une route différente dans sa marche vers le sud et est très rare.

ARMES ET MUNITIONS.

Les carabines Lee-Metford et Winchester sont en bon ordre.

Des munitions pour les carabines Winchester et les revolvers ont été distribuées aux hommes moyennant remboursement.

Les munitions pour les carabines Lee-Metford n'ont été distribuées que lors des troubles survenus à Glacier-Creek, et au retour de l'escouade tout a été remis au maréchal de logis chef.

L'année prochaine, il faudra d'autres munitions pour les postes que l'on se propose d'établir.

CRIMES.

Il a été commis peu de crimes dans ce district l'année dernière. Un mandat a été lancé contre une personne accusée d'avoir donné des spiritueux à des sauvages. On n'a pas pu trouver l'inculpé; on croit qu'il s'est réfugié à Circle-City, Alaska. Un individu a été arrêté pour avoir battu sa femme, et de menus vols ont été commis sur les creeks. Les troubles qui avaient été provoqués par des sauvages à Pelly et dont je parle dans mon rapport de l'année dernière ont été vite apaisés. Parmi le grand nombre d'hommes qui arrivent dans le pays tous les printemps, il y a nécessairement des criminels. Comme nous n'avons aucun moyen d'identifier ceux-ci, il nous est impossible de les éliminer. Cet élément a augmenté et ira toujours en augmentant. Je dois dire cependant qu'une foule d'aventuriers, dans le but d'échapper au contrôle de la police, continuent leur route jusqu'à Circle-City, qui se trouve à une couple de cent milles dans le bas de la rivière. À l'heure qu'il est il y a dans le corps de garde un aliéné qui nous cause beaucoup d'ennui.

INDUSTRIE MINIÈRE.

La délimitation de la frontière, l'hiver dernier, révéla le fait que plusieurs creeks aurifères (notamment celles de Miller et de Glacier) qui avaient été supposées jusque-là être comprises dans le territoire des Etats-Unis, se trouvent en tout ou en partie dans le Canada. Les mineurs furent avertis que ces creeks étaient soumis à la juridiction et aux lois du Canada.

Quelques mineurs nièrent la juridiction du Canada et contestèrent son droit de percevoir des droits, parce que les Etats-Unis n'avaient pas été partie à la délimitation de la frontière et qu'il pourrait y avoir des erreurs dans les études qui avaient été faites. Je me rendis donc aux creeks Miller et Glacier, mais je n'eus aucune difficulté à faire payer les droits. Sur le creek Glacier quelques mineurs se croyaient rois et maîtres du pays. Ils furent promptement mis à la raison. Je vous ai transmis un rapport spécial à ce sujet.

Autant que j'ai pu m'en assurer, le montant d'or réalisé cette année a été d'environ \$300,000, soit 17,647 onces, provenant en grande partie des creeks Miller et Glacier. Cela représente une légère augmentation sur le rendement de l'année dernière. Le coût de l'affinage et du monnayage de la poussière est en moyenne de \$5 par \$1,000 aux monnaies du gouvernement des Etats-Unis à San-Francisco et à Helena.

Au mois d'août de la présente année, un nommé George Carmack découvrit un riche placer sur le creek Bonanza, un tributaire de la rivière Klondike, ou Trondec, qui se jette dans l'Yukon à environ 50 milles d'ici. En apprenant la chose, une foule de gens partirent pour le creek en question, se mirent à l'œuvre et obtinrent d'excellents résultats. Plusieurs vieux mineurs prétendent que ce creek est aussi riche que les anciens placers de la Californie. De nouveaux creeks sont exploités tous les jours. Trois cent trente-huit concessions ont été enregistrées jusqu'aujourd'hui, et il y en a encore à peu près 150 dont l'enregistrement reste à faire.

Le pays entre le creek Hunker et la rivière McQuesten, qui se jette dans la rivière Stewart, est parsemé de petits creeks et de ravins qui contiennent tous beaucoup d'or. Tout indique que le district aurifère s'étend de la Klondike à la Cassiar, et il est probable que tout ce district jusqu'à la Divide est riche en or. Il n'y a pas de doute qu'avant longtemps on découvrira de riches mines de quartz, mais ces mines ne seront exploitées que lorsqu'il y aura moyen de transporter les machines nécessaires et que l'on pourra se procurer des provisions à un prix raisonnable.

Les creeks aurifères sur le territoire canadien du côté ouest du Yukon sont les suivantes : les creeks d'Or, Miller, et Glacier, tout le creek Bed-Rock, sauf sur une

Police à cheval du Nord-Ouest.

étendue d'un mille, le creek L'Original et la première fourche de ce creek, les 3 têtes du creek Smith sur une étendue d'un mille, les diverses têtes du creek Cañon aussi sur une étendue d'un mille, les branches dites Poker et Davis du creek Walker sur un parcours d'à peu près un mille, et le creek Walker sur une étendue d'un mille et demi.

Du côté est du Yukon se trouvent les creeks Bonanza, Boulder, Adams, Eldorado, Victoria, Carmack, Bear, Last-Chance, Hunker, Gold-Bottom et Baker. Ces derniers creeks sont tous assez grands, contiennent suffisamment d'eau pour les opérations minières, et sont d'un accès facile.

Bonanza est un vaste creek. Je ne crois pas qu'il soit possible de l'exploiter le printemps.

Un commissaire des mines, qui résiderait près du principal creek du district, devrait être nommé. Un seul homme ne peut accomplir tout le travail qu'il y a à faire à l'heure qu'il est, c'est-à-dire visiter les différents creeks, régler les différends, et diriger l'ouvrage du bureau.

VAPEURS ET CANOTS.

Le besoin d'un vapeur se fait beaucoup sentir ici. Il faudra une communication rapide et indépendante entre cet endroit-ci et le nouveau poste de Klondike, et ce résultat ne pourra être atteint que par un steamer. Avec nos moyens actuels de transport nous ne pourrions faire qu'une moyenne de 20 milles par jour, et il nous est impossible de couvrir de grandes distances à cause de la difficulté d'emporter assez de provisions. Comme la rivière coule très rapidement en amont d'ici, il faudrait un steamer assez puissant pour surmonter au moins un courant de 5 milles. Deux canots ont été reçus au mois d'août dernier. Des voyageurs et des explorateurs éminents en ont parlé en termes élogieux, mais je diffère d'opinion avec eux. Ces canots conviennent parfaitement pour descendre la rivière, mais lorsqu'il s'agit de la remonter avec de lourdes charges, ils sont constamment exposés à se briser contre les rochers qui longent les rives, même lorsqu'on navigue avec toute la prudence voulue. Le bateau de rivière du pays qui peut être fait en trois ou quatre jours par un charpentier ordinaire est le meilleur sous tous rapports.

D'après moi, il nous faudrait un bateau, à hélice de 50 pieds de long, 10-12 pieds de bau, avec timonerie en avant, et grilles disposées pour recevoir de la houille aussi bien que du bois.

Voici un extrait du rapport de l'inspecteur Strickland sur les canots :—

“Ils ne me paraissent pas être exactement ce qu'il faut pour voyager sur cette rivière avec de lourdes charges.

“Les rives du Yukon sont rudes et rocheuses, et la vitesse du courant est en moyenne de 5 milles à l'heure. Lorsque je quittai ce poste-ci, l'automne dernier, pour me rendre à Klondike dans le but de couper du bois, les deux canots portaient en tout environ 3,000 livres d'approvisionnements et 9 hommes. Les approvisionnements consistaient en câbles, hache-, provisions, literie, etc. Les canots furent très difficiles à gouverner, donnant continuellement contre la rive. Je considère que le bateau de rivière ordinaire est beaucoup préférable pour ce service; il peut être facilement construit et est très solide.”

COURS CIVILES.

Des cours civiles devraient être établies ici le plus tôt possible. L'absence de cour porte le public à perdre confiance dans l'administration et à croire que le pays est occupé par le gouvernement uniquement pour des fins de revenu.

Le besoin d'un bureau d'enregistrement se fait vivement sentir. Une seule personne pourrait cumuler les fonctions de registraire et celles de greffier de la cour

NOUVEAUX POSTES.

Un nouveau poste devrait être établi à l'embouchure de la rivière Klondike, qui se jette dans l'Yukon du côté est, à environ 53 milles S. E. de Quarante Milles. Cet

endroit sera en toute probabilité le siège du camp le plus considérable dans le pays. Près de 350 concessions ont été enregistrées dans ce district. Or comme il faut en moyenne 5 hommes pour exploiter un placer, ces 350 concessions représentent un camp d'environ 2,000 personnes. Je me propose de faire construire 2 bâtiments à cet endroit, au printemps,—une caserne et un violon.

Les hommes se rendront dans le haut de la rivière vers la fin d'avril. Un petit poste devrait être aussi établi à Pelly, situé à 240 milles S. E. d'ici, surtout si la route de Dalton, qui va de cet endroit-là aux eaux de marée, est adoptée. On peut parcourir cette route à cheval, et le poste serait surtout utile pour la transmission rapide des lettres et des rapports. D'après Dalton, par la route en question, on se rend à cheval à Chilcat (sur la côte) en 10 jours.

Je me permettrai d'attirer votre attention sur le petit nombre d'hommes dont se compose le détachement stationné ici, savoir : 19 officiers, sous-officiers et constables. Ce nombre ne peut être réduit, vu que le travail à faire à ce poste-ci est très considérable. A Klondike il y aura constamment de l'ouvrage pour 20 et même 25 hommes, et à Pelly pour environ 15. Un sous-officier et 3 ou 4 constables devraient être stationnés dans le district des creeks Miller et Glacier. Un équipage comprenant un sous-officier et 3 hommes avec un pilote indigène devrait être fourni pour le bateau. Ainsi, vous voyez qu'une escouade de 75 hommes ne serait pas trop considérable pour le district d'Yukon.

Si l'on tient compte de notre éloignement des autres postes, du temps qui s'écoulerait avant que l'on pût obtenir du secours du quartier général en cas de troubles avec les mineurs, de la forte augmentation de la population, surtout étrangère, et de l'immense somme de travail que comporte le service de la police dans un pays vaste et difficile, il faudra admettre que le nombre d'hommes que je réclame n'est pas exorbitant.

ROUTES.

La route par Saint-Michel est longue, incertaine et entourée de dangers. Il est rare que les navires puissent entrer dans le détroit de Norton avant le 1^{er} juillet. Saint-Michel n'a aucun port sûr; tout ce qu'on y trouve est une rade ouverte, et lorsque s'élève une tempête les navires sont obligés de prendre la mer ou de chercher un abri près d'une île appelée Ile des Œufs. La saison dernière, les bateaux faisant le service sur la rivière ont perdu de 18 à 20 jours à cause du mauvais temps et de la glace. Aussi, deux steamers seulement ont-ils pu se rendre jusqu'au poste. Les navires ne vont pas plus loin qu'ici à l'heure qu'il est, de sorte que la région qui s'étend plus en amont et où se trouve le pays le plus riche est laissée sans provisions.

Une route devrait être ouverte au sud par le lac Teslin et la rivière Hootalinka; ou encore l'on pourrait adopter la route de Dalton, qui a été parcourue par un homme de ce nom dans le cours de la dernière saison. L'été dernier quarante bœufs ont été conduits par cette route de la côte à Pelly. Ils sont arrivés en bonne condition. Quatre de ces bœufs seulement (ils étaient très pesants et s'étaient blessés aux pieds) ont dû être abattus. De l'herbe a été trouvée en abondance le long de la route sur une distance de plus de 150 milles. La hauteur du défilé est, paraît-il, de 2,800 à 3,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. L'élévation du terrain est graduelle. Le poisson et le gibier abondent tout le long de la route. Il y a un sentier pour les chevaux jusqu'à Pelly; une fois qu'ils sont rendus là on peut leur faire descendre la rivière sur des radeaux ou des allèges. On parcourt à cheval la distance entre Chilcat et Pelly en 9 jours sans charge, et en 12 ou 14 jours avec une charge. Il y a longtemps que Dalton voyage par cette route, mais il n'en avait jusqu'ici soufflé mot afin de conserver le monopole de la chasse des animaux à fourrure dans ces parages-là. Si la saison n'avait pas été aussi avancée lorsque Dalton est parti d'ici (le 30 septembre), je l'aurais fait accompagner par quelqu'un afin qu'un rapport pût être fait sur la praticabilité de la route en question pour le service de la police.

Le revenu que l'on retire de cette partie du pays justifie le gouvernement d'ouvrir une route au sud soit en pratiquant un chemin à voiture ou en construisant un chemin de fer.

Police à cheval du Nord-Ouest.

CHEMINS CONDUISANT AUX MINES.

Le printemps dernier j'ai expédié près de \$9,000, et j'ai actuellement en caisse environ \$12,000, représentant surtout des droits miniers. Vu les fortes sommes d'argent qu'ils sont appelés à payer, les mineurs demandent que le gouvernement leur donne de plus grandes facilités pour atteindre les mines.

Je recommande donc qu'un chemin soit pratiqué à partir de ce poste-ci jusqu'aux creeks Miller et Glacier. Il serait à propos que ce dernier se trouvât entièrement dans les limites du Canada, et à l'heure qu'il est, le seul chemin d'été qui existe traverse en partie le territoire américain.

Je recommande aussi qu'un chemin soit pratiqué à partir de Klondike jusqu'aux districts des creeks Bonanza et Hunter.

SERVICE POSTAL.

Au printemps de 1896, le gouvernement décida d'inaugurer un service postal d'été. L'entreprise fut adjugée au capitaine W^m Moore, qui s'engagea à faire 3 voyages (aller et retour) entre Juneau et Cudahy. M. Moore arriva ici le 18 juin avec des dépêches venant de Juneau, et repartit pour Victoria le 26. D'autres dépêches furent apportées ici, le 27 juillet, par le fils de l'entrepreneur, Ben Moore. Ce dernier quitta Cudahy le 30 juillet. Enfin, le 11 septembre, les dernières dépêches que l'entrepreneur était tenu de transporter, nous furent livrées. Le 13 septembre, M. Moore se mit en route vers Circle-City, où il devait s'embarquer à bord d'un steamer pour se rendre à Victoria en passant par Saint-Michel. Mais il arriva trop tard et fut forcé de descendre la rivière dans un petit bateau. La dernière fois qu'il a été vu, il se trouvait près de Fort-Yukon, où il a tout probablement été pris dans les glaces. Les dépêches qui avaient été transmises par le gouvernement au mois de décembre dernier, et qui avaient été perdues, ont été retrouvées, le 14 juillet 1896, par un mineur du nom de Henry Hyde. Elles étaient ensevelies sous 3½ pieds de neige, à peu de distance du chemin. Hyde arriva ici le 14 juillet 1896 et remit les dépêches au directeur des postes de Cudahy. Les lettres étaient beaucoup abîmées; il y en avait qui étaient presque illisibles. Je me permettrai de recommander que toutes les lettres expédiées par cette route soient mises dans des sacs étanches. Conformément aux instructions que j'avais reçues, j'ai préparé un rapport indiquant combien coûterait un service postal d'hiver. Je crains que l'on ne trouve mes chiffres trop élevés, mais la chose ne peut se faire pour moins que cela. Les compagnies de commerce d'ici portent à \$1,500 le coût d'un voyage aller et retour, et il est arrivé quelquefois qu'un voyage a entraîné une dépense de \$2,000. Il est à espérer que cet hiver nous aurons des nouvelles des autres parties du pays. Aucune lettre officielle n'a été reçue à ce poste-ci depuis le mois d'août. Quelqu'un doit partir d'ici le 22 du mois courant pour se rendre à Juneau, en passant par Pelly et la route de Dalton.

VÊTEMENTS.

Depuis le 1^{er} juin 1895, il n'a pas été fait de distribution régulière de vêtements. Quelques effets d'habillement ont été distribués à même ce qui nous restait, puis notre fonds est maintenant à peu près épuisé. Les hommes ont eu à faire un rude travail l'été dernier, et leurs forces s'étaient tellement usées qu'ils ont été obligés d'acheter des souquenilles dans les magasins des compagnies de commerce, aux prix régnant à Yukon. Il nous faudrait un bon assortiment de chaussettes; nous n'en avons pas du tout en magasin. Les chaussettes s'usent vite, et dans ce pays un homme en a besoin d'un grand nombre de paires.

DIVERS.

Le saumon ayant fait défaut, la nourriture pour les chiens est si rare que plusieurs rouliers ont été forcés de faire hiverner leurs bêtes à Circle-City. Nous n'avons pas de quoi nourrir nos propres chiens. Jusqu'ici ils ont vécu de lard gâté, mais à l'avenir ils devront se nourrir avec les rebuts qu'ils pourront trouver. Une grande quantité de nourriture pour chiens, consistant en suif et en farine endommagée, a été expédiée de Saint-Michel par les compagnies, mais leurs steamers se trouvent pris dans les glaces à Circle-City. La plupart des mineurs mettent sur leurs traîneaux des charges de 150 à 200 livres, ce qui exténue et tue les chiens, mais ils ne peuvent pas faire autrement.

Il est à espérer que le gouvernement prendra des mesures pour réprimer les abus dans le commerce des spiritueux.

L'année dernière, des permis ont été donnés à un individu qui a fait de ce pays sa base d'opérations pour introduire des spiritueux en contrebande dans le territoire d'Alaska. A mon avis, si le système actuel est maintenu, l'on ne devrait accorder de permis qu'aux compagnies ou maisons faisant un commerce légitime dans le pays. Le prix de la patente devrait être augmenté. Les commerçants respectables paieront volontiers un montant élevé; seuls les propriétaires d'auberges de second ordre veulent que leur taux actuel soit maintenu. Comme je l'ai déjà dit, il ne devrait être délivré de permis qu'aux personnes recommandées par l'officier commandant l'arrondissement où elles demeurent.

J'attirerai l'attention du gouvernement sur le territoire avoisinant l'embouchure du fleuve Mackenzie et l'île Herschel. Douze baleiniers, à vapeur et à voiles, ont hiverné là l'hiver dernier. Les équipages comprennent de 1,000 à 1,200 hommes. Les baleiniers ne quittent leurs quartiers d'hiver que vers le milieu ou la fin de juillet. Tous les ans, un navire part de San-Francisco avec des provisions pour cette flotte; la cargaison se compose en grande partie de spiritueux. Ces spiritueux sont vendus aux indigènes pour des fourrures, de l'ivoire et des jeunes filles. En outre, les indigènes ont appris à faire des spiritueux avec des fruits secs, du sucre ou de la mélasse. Ils sont très violents et très dangereux lorsqu'ils sont ivres. L'hiver dernier, paraît-il, un indigène pris de vin, attacha sa fille par les talons et la fouetta à mort. M. Whittaker (un missionnaire) et les capitaines des navires lièrent l'individu et le fouettèrent à son tour.

Il n'y a pas de forêts sur l'île d'Herschel ni dans un rayon de 80 milles à partir de la côte arctique; mais le bois flotté est abondant, à ce qu'on dit, dans ces parages. Un grand nombre d'hommes désertent les baleiniers, chaque saison, et se dirigent vers les mines du district d'Yukon. Il y en a qui se trouvent actuellement à Circle-City, situé à 200 milles au nord d'ici en descendant la rivière. L'un d'eux était cuisinier à bord du steamer *P. B. Weare*. Voici la route que les gens suivent: ils se rendent d'abord à Rampart-House, sur la rivière du Porc-Epic, puis descendent cette rivière jusqu'à Fort-Yukon, et enfin remontent l'Yukon. A diverses reprises des déserteurs ont été surpris par les hommes envoyés à leur poursuite, et on les a dépouillés de tout ce qu'ils avaient dans l'espoir qu'ils retourneraient à leurs postes. Presque toujours les sauvages prêtent main-forte aux déserteurs, et des conflits s'en suivent. La plupart de ces individus, en arrivant à la mission de Rampart-House, demandent de la nourriture et des vêtements, et si l'on refuse de leur en donner ils s'en procurent de force.

Un jour, il y eut une bataille entre des matelots et une bande de déserteurs; un des matelots fut tué et un autre blessé. Aucun des déserteurs ne reçut de blessures.

La présence d'un navire armé et monté par des hommes bien disciplinés aurait pour effet de mettre fin au commerce illicite des spiritueux, et permettrait de mieux contrôler le revenu et de protéger les pêcheries, lesquelles doivent avoir une grande valeur puisque tant de vaisseaux fréquentent ces eaux.

L'île d'Herschell se trouve dans le district d'Yukon, à la latitude 69° 40' et longitude 139°, à deux degrés à l'est de la frontière, et tout près de la côte. L'Anse-des-Perles (*Pearl-Cove*) est le port du côté sud de l'île, qui a de 6 à 7 milles de longueur de l'est à l'ouest et de 3 à 4 milles de largeur, et est située à environ 80 milles de l'em-

Police à cheval du Nord-Ouest.

bouchure occidentale du Mackenzie. L'embouchure orientale du fleuve (c'est la plus importante) se trouve à 130 milles à peu près de l'île. La débâcle se produit sur le littoral de l'île vers la fin de mai, et au commencement de juillet toute la glace est disparue. La marée monte à une hauteur de 2 à 3 pieds. La glace commence à se former vers le 1^{er} septembre chaque année.

Le climat n'est pas plus froid qu'ici, paraît-il, mais il y a plus de vent et d'humidité.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. CONSTANTINE, *inspecteur,*
Commandant du district du Yukon.

L'officier commandant
la police à cheval,
Régina.

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, du 1^{er} décembre 1895 au 30 décembre 1896.

Date de la citation ou de la restitution.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1895.				1895.			1895.			
3 déc.	Powell	Perry	Non-paiement de gages.		Moosomin	3 déc.	G. F. Dunn, J. P.	Non	Sommé de payer.	
5 do	P. à C. du N.-O.	H. Dring	Laisser un feu se propager.		Wapella	12 do	W. Logan, J. P.	Acquitté.	Le pris. s'est sauvé.	
5 do	Ed. Todd	H. Siebart	Vol	6 déc.	J. B. Hawkes, J. P.	Wapella			Cond. à \$1 d'am. et \$2.75 de frais.	
7 do	P. à C. du N.-O.	F. Webber	Ivre et créant du désord.		Saltcoats	9 déc.	J. A. McGibbon, J. P.	Non	Condammé à restituer et à payer les frais.	
11 do	Ed. Harman	J. H. Gordon	Vol		Arcola	20 do	D. Strachan et S. McQuirk, J. P.	Non	Acquitté avec frais	
12 do	H. Swazy	J. Knaff	Voies de fait		Carnduff	12 do	W. A. Smith, J. P.	Non	Acquitté avec frais	
12 do	P. à C. du N.-O.	Walter (sauv.)	Vol		Whitehead	12 do	W. A. Mann et Carnduff, J. P.	Non	Condammé à \$2 d'amende et les frais.	
13 do	do	C. Maloney	Laisser un feu se propager		Elleming	13 do	W. Chapman, J. P.	Non	Cond. à \$25 et les f.	
15 do	do	Jas. Piarey	Violat. des lois de chasse.		Estevan	16 do	J. O. Wilson, J. P.	Non	Cond. à \$1 et les f.	
15 do	do	J. Faulin	do		do	16 do	do	do	do	
15 do	do	E. Beck	do		do	16 do	do	do	do	
15 do	do	E. Goddard	do		do	16 do	do	do	do	
16 do	La Reine.	Mme C. Ulmer	Voies de fait		Hyde	18 do	A. C. Macdonell, J. P.	Non	Cond. à \$5 d'am.	
16 do	do	Peter Lutz.	do		do	18 do	G. A. E. Hyde, J. P.	Acquitté.	do	
17 do	P. à C. du N.-O.	Geo. Stewart	Laisser un feu se propager.		Moosomin	18 do	G. F. Dunn, J. P.	Non	Cond. à \$10 et les f.	
21 do	R. Arnold	Mme Hole	Voies de fait		Yorkton	18 do	W. P. Hopkins, J. P.	Non	Cond. à \$1 d'am.	
21 do	W. Qu Visance.	A. Stevenson	Vol et voies de fait		Fort-Pelly	28 do	W. E. Jones, agent des sauvages.	Non	et \$1.50 de frais.	
24 do	P. à C. du N.-O.	T. Mellichip	Voies de fait		Moosomin	27 do	A. B. Perry, J. P.	Non	Acquitté.	
27 do	Sevinton	D. McPherson	Non-paiement de gages.		Moosomin	27 do	O. E. Hart, J. P.	Non	Cond. à \$2 et \$3 de f. Cause réglée.	
1896.				1896.			1896.			
2 janv.	La Reine.	Mme Gordon	Aliénation mentale.		Wapella	2 janv.	W. Logan, J. P.	Non	Renv. à Brandon.	
2 do	do	S. Pierce	Vol		Moosomin	4 do	Juge Wetmore	Non	Acquitté.	
2 do	do	V. Rogers	do		do	4 do	do	do	do	
11 do	do	Nancy Smith	Meurtre	21 nov.	Insp. Macdonell	8 do	do	do	Oni Acquitté.	
20 do	R. Garone	W. T. Smith	Vol	23 do	do	8 do	do	do	Acquitté.	
8 do	La Reine.	J. Joe Morgan	Vagabondage		Saltcoats	15 do	J. A. McGibbon, J. P.	Non	Poursuite retirée.	
8 do	do	do	do		Estevan	15 do	Insp. Wilson, J. P.	Non	Acquitté.	
11 janv.	La Reine	C. A. Thompson	Parjure		Insp. Macdonell	11 fév.	Juge Wetmore	Non	Oui 14 ans de servitude pénale.	
11 do	do	do	do		do	11 do	do	do	3 ans de servitude pénale.	
16 do	D. Patrick	K. Kolajay Jak	Négligence de pourvoir à l'entretien de sa femme.		Yorkton	20 janv.	W. P. Hopkins, J. P.	Non	Acquitté.	
17 do	P. à C. du N.-O.	R. McGaw	Crautés envers les animaux.		Whitehead	18 do	Mann et Corrigan, J. P.	Non	\$5 d'amende et les frais.	
25 do	Robt. Moore	Chas. Smith	Voies de fait		Mâchoire-d'Orig.	— do	S. de P. Green, J. P.	Non	\$2.50 d'amende et \$5.10 de frais.	
27 do	Western Milling Co.	Walter Ludwig	Vol	28 janv.	Régina	20 mars.	Juge Richardson	Non	Acquitté.	
14 do	B. Werner	C. McDougall	Voies de fait.		Qu'Appelle	17 fév.	Doolittle et Webster, J. P.	Non	Renvoyé.	
17 do	M. Sheppard	R. J. Steele	Brevette ouverte après l'heure.		Régina	18 fév.	E. Martin et H. Lejeune, J. P.	Non	\$10 d'amende.	
17 do	Insp. distriances	T. K. Grigg	Présent dans sa brvette après l'heure.		Kutawa	18 fév.	J. F. Wright, agent des sauvages.	Non	1 mois aux trav. f.	
17 do	do	Neill Smith	Ivrresse.		Côté	21 fév.	W. E. Jones, agent des sauvages.	Non	\$10 d'amende.	
27 do	P. à C. du N.-O.	H. Y. Hibert	do		Régina	17 mars.	Juge Richardson	Non	4 mois aux t. f. en sus.	
27 do	Jno. Severeight	H. E. Jordan	Crautés envers les animaux.		Grenfell	31 janv.	E. Bolton, J. P.	Non	Réglée à l'amiable.	
27 do	La Reine.	Haill	Evasion de la prison.		Kutawa	10 fév.	S. P. Wright, agent des sauv.	Non	\$10 d'am. et les fr.	
27 do	do	A. Moore	Non-paiement de gages.		do	do	do	do	1 mois aux t. f.	
31 do	J. Bradburn	Sam'l Hewitt	Voies de fait.		do	do	do	do	do	
28 do	P. à C. du N.-O.	T. Gallaneault	Donné de la boisson aux sauvages.		do	do	do	do	do	
28 do	F. Deneuling	F. Matigness	Ivrresse.		do	do	do	do	do	
29 do	do	Thos. Desjardis	do		do	do	do	do	do	
29 do	do	H. Y. Hibert	Donné de la bois. aux s.		do	do	do	do	do	
29 do	do	Andrew Stevenson	Voies de fait		do	do	do	do	do	
30 do	L. Gattel	F. Leup	Vol		do	do	do	do	do	
3 fév.	M. M. Hogg	Jno. Hogg	Voies de fait.		Sunnymead	5 do	Monop et Jannatt, J. P.	Non	\$10 d'amende et les frais.	
3 do	C. Reed	W. Somerton	Non-paiement de gages.		Oxbow	7 do	C. Travers, J. P.	Non	Réglée à l'amiable.	
3 do	P. à C. du N.-O.	F. Andrew	Emploi illégal de poison.		Moosomin	5 do	G. F. Dunn, J. P.	Non	\$10 d'amende et les frais.	
3 do	La Reine.	D. Smith	Vol		Wapella	6 do	W. Logan et Blythe, J. P.	Non	3 mois t. f.	
3 do	P. à C. du N.-O.	T. B. Wright	Ivrresse et tapage.		Cas. de Régina	do	A. B. Perry, J. P.	Non	Elargi, sentence suspendue.	
10 do	J. Hayward	R. McCabe	Vol		Fort-Qu'Appelle	do	Guernsey et North, J. P.	Non	10 jours t. f.	
7 do	A. O. Bergen	G. H. Graham	Voies de faits criminelles.		Langenburg	7 fév.	E. H. Meadows, J. P.	Non	\$1 d'amende et \$7.40 de frais.	
10 do	Whizymish	Jas. McNeil	Infraction aux lois de chasse.		Arcola	do	S. McQuirk et D. Strachan.	Non	\$20 d'amende et les frais.	

État des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc. — Suite.

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1896.				1896.			1896.			
10 fév.	Whizinish.	Jno. Kerr.	Infraction aux lois de chasse.			Arcoola.		S. McQuirk et D. Strachan.		\$20 d'amende et les frais.
10 do	do	Jno. Thompson.	do			do		do		do
10 do	G. Taylor.	F. Harris.	Non-paiement de gages.			Moosomin.	14 fév.	G. F. Dunn, J. P.		Renvoyé.
10 do	La Reine.	R. Hopkins.	Insanité.			Wapella.	12 do	W. Logan, J. P.		Écroué à Brandon.
10 do	P. à C. du N.-O.	W. Shannon.	Voies de fait.			Régina.	14 do	H. Lejeune, J. P.		Les défendeurs ont fait défaut, ayant quitté le pays.
10 do	do	do	do			do	15 fév.	A. Sutherland, J. P.		\$200 d'amende et les frais.
13 do	H. Green.	W. Rodgers.	Vol.			Wolsey.		G. F. Dunn et Insp. Macdonell, J. P.		Renvoyé.
15 do	W. Smith.	J. McNeil.	Dommage à la propriété.			Moosomin.	18 do	H. Lejeune et R. Martin, J. P.		do
19 do	M. Sheppard.	Jno. A. Kerr.	Donné de la boisson à une personne, visée par la proh.			Régina.		Guernsey et North, J. P.		do
17 do	W. Sandwick.	H. Howse.	Vol.			Fort-Qu'Appelle.		H. Lejeune et R. Martin, J. P.		do
19 do	M. Sheppard.	R. J. Steele.	Vente de boisson sans licence.			Régina.	21 fév.	Juge Richardson.		do
19 do	insp. des licenc.	T. K. Griegg.	do			do	21 do	do		do
21 do	R. Sweet.	Joseph Manseau.	Vol.	22 fév.	H. Lejeune, J. P.	do	28 do	do		6 mois aux travaux forcés, prison de Régina.
22 do	do	Jno. Henderson.	do	24 do	A. B. Perry et R. Martin, J. P.	do	29 do	do		do
22 do	do	Stanley Hildyard.	do			do	2 mars.	do		Acquitté.
22 do	J. Rainville.	H. Rawlin.	Dettes.			Wolsey.	22 fév.	A. Sutherland, J. P.		Condamné aux fr.
24 do	P. à C. du N.-O.	Sjotd. Ervinsa.	Cruauté envers les animaux.			Yorkton.	do	W. P. Hopkins et W. Wilson, J. P.		\$0 d'amende.
26 do	do	R. E. Smith.	Ivresse et tapage.			Qu'Appelle.	27 do	J. Doohite, J. P.		do
26 do	La Reine.	A. Hubbs.	Voies de fait.			Wapella.	28 do	W. Logan, J. P.		\$5 d'amende et les frais.
27 do	J. Siebald.	Philip Putz.	Atteinte à la pudeur.	5 mars.	H. Lejeune, J. P.	Régina.	21 mars.	Juge Richardson.		Acquitté.
26 do	Jacob Goepel.	Lutzanberger.	Voies de fait.			Hyde.	28 fév.	G. A. E. Hyde, W. Sayer, J. P.		Renvoyé avec frais contre le défend.
28 do	La Reine.	Jas. Anderson.	Vagabondage.			Estevan.	29 do	Major Phillips, J. P.		1 mois aux trav. f.

28 do	Jas. O'Donnell.	do	do			do	29 do	do		do
28 do	Geo. Bennett.	do	do			do	29 do	do		do
28 do	W. Allen.	do	do			do	29 do	do		do
28 do	Geo. Kershaw.	do	do			do	29 do	do		do
29 do	Jno. Price.	do	do			do	29 do	do		do
28 do	Jacob Ulmer.	Christian Ulmer.	Voies de fait.			Hyde.	29 do	G. A. E. Hyde, J. P.		6 sem. aux tr. forc.
2 mars.	J. Page.	C. Kirby.	Endommagement des arbres.			Moosomin.	4 mars.	G. F. Dunn et Insp. Macdonell, J. P.		1 mois do
2 do	P. à C. du N.-O.	Kahmanito Ka-macco.	Jeu de hasard.			Kutawa.	3 do	S. P. Wright, J. P.		\$2 d'amende et les frais.
2 do	do	Muchwaycwan.	do			do	3 do	do		Acquitté.
3 do	H. J. A. McDon-gall.	Jno. Honyon.	Cruauté envers les anim.			Whitehead.	3 do	Carrington, J. P.		do
3 do	A. C. Lewis.	J. W. Cleverly.	Refus d'adun un const. d'un loc. pourvu d'une lic.			Moosomin.	3 do	Insp. Macdonell, G. F. Dunn, J. P.		\$2 d'am. et les frais
3 do	do	do	Trouvés dans une brv. dur. les heures prohibées.			do	3 do	do		Condam. aux frais.
3 do	do	D. Briery.	do			do	3 do	do		do
6 do	Mélante Desjar-Laroque.	A. Laroque.	Vol de bétail.			do	3 do	do		do
9 do	O. C. Lawis.	C. Manners.	Trouvés dans une brv. dur. les heures prohibées.	9 mars.	G. F. Guernsey, J. P.	do	do	do		do
9 do	do	J. R. Evans.	do			do	do	do		do
9 do	do	Thos. Carroll.	do			do	do	do		do
9 do	do	E. Cooper.	do			do	do	do		do
14 do	J. Porter.	W. A. Smith.	Vol.	17 mars.	Henderson et Young, J. P.	do	do	do		Poursuite retirée par la couronne.
14 do	Wm. Que Visance.	A. McDougall.	Avoir pris du foin chez les Indiens du traité et refusé de le payer.			Coté.		W. E. Jones, agent des sauvages.		Non Réprimandé et condamné à payer \$150 aux Indiens et \$10.30 de frais.
16 do	La Reine.	J. Wilson.	Vagabondage.			Moosomin.	17 mars.	Insp. Macdonell, J. P.		Renvoyé.
16 do	do	W. Carter.	do			do	17 do	do		do
18 do	P. à C. du N.-O.	L. Schlis.	Voyag. s. payer sur C.C.P.			do	18 do	do		\$1 d'am. et les frais
18 do	do	T. Bill.	do			do	18 do	do		do
20 do	La Reine.	C. Stewart.	Insanité.			do	20 do	do		Écroué à Brandon.
21 do	Wm. Johnson.	Jno. McEachern.	Voies de fait.			Yorkton.	22 do	W. P. Hopkins, J. P.		Accusation retirée.
23 do	La Reine.	B. Pierce.	Vol de chevaux.			Moosomin.	25 do	J. Humphrey, J. P.		Renvoyé.
23 do	P. à C. du N.-O.	W. F. Checkley.	Voyag. s. payer s. C.C.P.			Mâtch. d'Original.	25 do	S. de Green, J. P.		\$5 d'am. et les frais.
24 do	Christian Bredsted.	Emil Miller.	Vol.			Langenburg.	26 do	E. H. Meadows, J. P.		Miller dev. rend. la vache et p. \$1 de f.
26 do	C. Hayles.	T. J. Barber.	S'être battu.			Sunnymeade.	27 do	Mann et Jannett, J. P.		\$5 d'am. et les frais.
26 do	do	F. King.	do			do	27 do	do		Retirée.
26 do	Jno. Bakas.	A. O. Bergen.	falsifié la date d'un billet portant intérêt.	27 mars.	E. H. Meadows, J. P.	Langenburg.	31 do	do		do

Date de la citation ou de l'arrestation	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1896.	R. Garone	E. J. F. Kennedy	Toléré désordre dans un hôtel.	1896.		Saltcoats.	31 mars.	E. Bolton et J. A. McGibbon, J.P.	Non	\$25 d'amende et \$6.95 de frais.
1er avril	La Reine.	Geo. Whitlock.	Vol.			Grenfell.	1er avril	Juge Wetmore.	Oui	2 mois aux travaux forcés au corps de garde de Régina.
1er do	do	P. McKenzie	do	9 mars.	S. Taylor, J.P.	do	1er do	do	Non	7 jrs aux trav. forc.
1er do	do	Jno. Deulphin.	Battre sa femme			do	1er do	do	Oui	12 mois sans trav. forcés à la prison de Régina.
1er do	do	N. McDonald.	Aliénation mentale.			Wapella	2 do	J. P. Logan et Blythe	Non	10 jrs d'emprison.
2 do	do	W. C. Whitworth	Voyager sans payer sur le C. C. P.			Régina.	2 do	A. B. Perry, J.P.	"	10 jrs d'emprison au corps de garde de Régina.
4 avril.	Angus Curry.	Chas. Docherty.	Vol.			Saltcoats.	6 do	E. Bolton, J. P.	Non	Renvoyé.
6 do	Marion Bourassa	Pierre Bourassa.	Voies de fait.			Fort-Qu'Appelle	9 do	G. F. Guernsey,	do	\$5 et les frais ou
6 do	La Reine.	Jno. Stewart.	Insauté			Mâch.-d'Original	6 do	S. do P. Green, J.P.	do	1 mois aux tr. f. si on ne se présente à l'asile de Brandon.
6 do	do	F. Gow	Ivresse et désordre.			Estevan	7 do	E. H. Scott et Insp. Starnes, J.P.	do	\$2 d'am. et les frais.
7 do	do	do	Mépris de cour.			do	7 do	do	do	2 jrs de prison.
6 do	do	Sandstrom	Ivresse et désordre.			do	7 do	E. H. Scott, J. P.	do	\$5 d'amende et les
7 do	do	Kare Bierber	Tumulte dans une église.			Hyde	7 do	G. A. E. Hyde et H. Sayer, J.P.	do	\$5 d'amende et les
9 do	do	Alojo Gisé.	Vagabondage.			Grenfell	10 do	H. Sayer, et Fitzgerald, J.P.	do	10 jrs au corps de garde de Régina.
10 do	Insp. de licence, E. Truscott.	F. Pollard	Vente de boisson sans licence.			Oxbow.	14 do	Fraser et Cape, J.P.	do	Renvoyé.
11 do	La Reine.	Jno. Hutchinson	Voyager sans payer sur le C. C. P.			Régina.	11 do	A. C. Macdonell, J.P.	do	10 jrs au corps de garde de Régina.
11 do	do	T. G. Bishop.	do			do	11 do	J. P. do	do	do
11 do	W. H. Johnston	H. Vine	Recel.			Cas. de Régina.	14 do	Insp. White-Fraser et Macdonell,	do	6 mois aux tr. forc.
11 do	do	C. Bennett	do			do	14 do	J. P. do	do	do

Date de la citation ou de l'arrestation	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
11 do	P. à C. du N.-O.	H. Vine	Port d'armes à feu chargées.			do	14 do	Insp. Macdonell,	do	1 mois aux t. f.
13 do	La Reine.	Muscégo	Blessé deux bœufs en tirant sur eux.			Grenfell.	15 do	E. Fitzgerald et S. Taylor, J.P.	do	\$5 d'amende et les frais.
13 do	do	R. E. Holt	Vol.	13 avril.	G. F. Dunn, J.P.	Moosomin	17 do	Juge Wetmore.	do	6 mois aux t. f.
14 do	P. à C. du N.-O.	Rose Fritchard	Vagabondage			Fort-Qu'Appelle	14 do	G. F. Guernsey,	do	3 mois t. f. à la prison de Régina.
15 do	do	Wm. Major	Ivresse, désordre et tumulte.			Saltcoats	16 do	J. P. A. McGibbon,	do	\$2 d'amende et
15 do	do	H. J. Glass	Nuire à un offic. de la paix dans l'ex. de ses fonct.			do	18 do	E. Bolter et J. A. McGibbon, J.P.	do	\$2.35 de frais.
15 do	do	Geo. Lane.	Ivresse et tapage.			do	16 do	J. A. McGibbon,	do	\$2 d'amende et
15 do	do	do	do			do	16 do	J. P. do	do	\$4.60 de frais.
15 do	do	H. J. Glass	Menacer de meurtre.			do	20 do	E. Bolton, J.P.	do	\$2.35 de frais.
16 do	E. J. F. Kennedy	H. J. Glass, Wm. Major, Geo. Lane.	Tumulte dans un hôtel.			do	17 do	J. A. McGibbon,	do	\$1 et \$2.35 de frais.
16 do	P. à C. du N.-O.	M. Pope	Insauté			Régina	17 do	J. P. do	do	Plainte retirée le plaing. payant les frais.
17 do	do	Jas. Williams	Vagabondage			do	16 do	R. Martin, J. P.	do	Envoyé à l'asile de Brandon.
17 do	do	Jno. Cossey	Ivresse et tapage.			Broadview	17 do	W. Hodson, J.P.	do	30 jours aux t. f.
17 do	La Reine.	H. McDonald	Vagabondage			Qu'Appelle.	18 do	H. Gibbome, J.P.	do	10 jours aux t. f.
22 do	J. Shannon.	F. Armstrong	Faux en écriture	22 avril.	H. LeJeune, J.P.	Moosomin	17 do	Insp. Macdonell,	do	\$1 d'am. et les frais.
22 do	P. à C. du N.-O.	G. F. Bishop	Vagabondage			Régina	27 do	Judge Richardson,	do	3 mois aux t. f.
24 do	R. King	G. Dowling	Vol.			Qu'Appelle	27 do	Deolittle et Brodey, J.P.	do	2 ans t. f., prison de Régina.
24 do	do	J. Williamson	do			Régina	24 do	H. LeJeune et R. Martin, J.P.	do	Renvoyé.
25 do	La Reine	Griffith	Ivresse et tapage.			do	24 do	do	do	\$5 d'ann. et les frais.
26 do	do	R. Fodder	Vol.	26 avril.	A. St. Bastien, J.P.	Estevan	27 do	Insp. Starnes, J.P.	do	Sentence réservée.
26 do	do	G. Pedro	do			Whitewood	18 mai.	Juge Wetmore.	do	3 mois aux t. f.
27 do	do	McMillan.	Brûler de la paille sans gardien.	26 do	do	Gainsboro'	17 do	do	do	do
27 do	David Betcham.	C. McLaughlan	Vol.			Wolsley.	29 do	Sutherland, J.P.	do	\$2 d'am. et les frais.
27 do	J. P. Collard	J. Collard	do			Sunnymead	4 mai.	Mann et Jannett, J.P.	do	Devra rem. la propriété et payer \$13.15 de frais.
28 do	La Reine.	Hammond	Mettre le feu sans gardien.			Oxbow	28 avril.	H. Disney, J.P.	do	\$1 d'am. et les frais.
28 do	do	Walkom	Vol.			Estevan	8 mai	Juge Wetmore.	do	\$2 d'am. et les frais.
28 do	P. à C. du N.-O.	E. Stenn	Insauté			Régina.	28 avril.	R. Martin, J.P.	do	do
29 do	do	F. McGowan	Voyager sans payer sur le C. C. P.			Cas. de Régina.	30 do	Insp. White-Fraser J.P.	do	7 jours de prison.
29 do	do	H. Pritchard	do			do	30 do	do	do	do
1er mai.	do	A. Waddington	do			do	30 do	A. B. Perry, J.P.	do	10 jours de prison.
6 do	La Reine.	Johnston	Vagabondage.			Estevan	6 do	Insp. Starnes, J.P.	do	1 mois aux t. f.
6 do	do	Herod	do			do	8 do	do	do	do

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—Suite.

Date ou de l'arrestation	Nom du poursuivant	Nom du défendeur	Offense	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1896. 6 mai.	La Reine.	T. O. Wefan	Vagabondage	1896.		Grenfell	7 mai.	S. Taylor, J.P.	Par jury	1 m. de t. au corps de garde de Régina.
7 do	do	Thos. Fleck	do			Grenfell	7 do	S. Taylor	do	2 m. de t. au corps de garde de Régina.
8 do	Jno. Booth	Jas. Nixon W. Cutler	Voies de fait			Arcola	16 do	Strachan et McQuirk, J.P.	do	1 mois aux t. f. et \$10 d'am. et les frais
9 do	B. Boussasu	Jas. Tue-ye-zand	do			Côte	12 do	W. E. Jones, J.P.	do	\$2 do
9 do	La Reine	J. Blaks	Vagabondage			Moosomin	9 do	Insp. Macdonald, J.P.	do	2 mois aux t. f.
11 do	do	L. Blondin	Chasser pendant la saison prohibée.			Estevan	11 do	Insp. Starnes, J.P.	do	\$1 d'amende.
11 do	do	L. Malaterre	Battre sa femme.			Moosomin	13 do	Insp. Macdonell, J.P.	do	6 semaines aux t. f.
11 do	P. Robertson	J. Temple	Insanité			Régina	11 do	R. Martin, J.P.	do	Remis entre les mains de ses amis.
12 do	Queen	J. Clask	Vagabondage			Moosomin	13 do	Insp. Macdonell	do	3 mois aux t. f.
12 do	J. Leippi	G. Renner	Voies de fait			Régina	12 do	H. Lejeune, J.P.	do	\$2 d'am. et les frais.
12 do	Eva Ammer	Jno. Ammer	Menaces de meurtre.			Riversdale	19 do	W. Rowland, J.P.	do	\$5 do
13 do	P. à C. du N.-O.	Esposio	Tire sur du bétail.		J. Hollis, J.P.	Régina	16 do	Juge Richardson	do	Elargi, sentence suspendue.
15 do	do	A. A. Moore	Ivresse et tapage			Saltcoats	21 do	J. A. McGibbon, J.P.	do	\$2 d'am. et les frais.
16 do	La Reine	F. Baker	Voyager sans payer sur le C.P.C.			Estevan	18 do	Insp. Starnes	do	10 jours de prison.
16 do	do	M. Libby	do			do	18 do	do	do	do
16 do	C. J. McFarlane	Mary Smith	Insanité			Yorkton	16 do	W. H. Neilson, J.P.	do	Envoyé à l'asile de Brandon
18 do	H. Hamabach	Conrad Schuster	Voies de fait.			Fort-Qu'Appelle	19 do	G. F. Guernsey, J.P.	do	\$1 d'am. et de frais.
18 do	do	Jno. Schuster	do			do	16 do	do	do	do
18 do	do	Wm. Schuster	do			do	16 do	do	do	do
18 do	do	George Schuster	do			do	19 do	do	do	do
18 do	do	Alex. Schuster	do			do	19 do	do	do	do
18 do	Mary Hamabach	Conrad Schuster	do			do	19 do	do	do	Renvoyé, le plaingnant payant \$2 de frais.
18 do	Jno. Boni	Jno. Schuster. Wm. Schuster	do			do	19 do	do	do	do
18 do	do	do	do			do	19 do	do	do	do
19 do	P. à C. du N.-O.	Jno. Ammer	Evasion de la garde de la police.		J. A. McGibbon, J.P.	Moosomin	29 do	Juge Wetmore	do	Renvoyé; Boni payant \$2 de frais.
19 do	Jno. Schuster	Joseph Boni	Voies de fait.			Fort-Qu'Appelle	19 do	G. F. Guernsey, J.P.	Non	Renvoyé. Le plaingnant payant \$2 de frais.
19 do	do	John Boni	do			do	19 do	do	do	\$1 d'am. et \$2.50 de frais.
19 do	do	John Boni	do			do	19 do	do	do	do
19 do	do	Henry Hamabach	do			do	19 do	do	do	\$1 d'amende et \$2 de frais.
19 do	Conrad Schuster	do	do			do	19 do	do	do	do
20 do	E. W. Warner	J. Martin	Vol			Qu'Appelle	22 do	Doollittle et Broyley	do	\$5 d'am. et les frais.
20 do	La Reine	H. Smith	Ivresse et tapage			Moosomin	21 do	Insp. Macdonell, J.P.	Non	Renvoyé.
20 do	do	J. Armstrong	do			do	21 do	Insp. Macdonell	do	\$10 d'amende et les frais.
21 do	P. à C. du N.-O.	Joe Stewart	Voyager sans payer sur le C.P.C.			Mâchoire-d'Orig.	21 do	S. de P. Green, J.P.	do	7 jrs dans la prison de Régina.
21 do	do	Geo. Hall	do			do	21 do	do	do	do
21 do	do	Joe Stewart	Vagabondage			do	21 do	do	do	60 j. t. f. au corps de garde de Régina.
21 do	do	Geo. Hall	do			Saltcoats	21 do	J. A. McGibbon	do	\$10 d'amende et les frais.
22 do	do	D. J. O'Keefe	Allumer des feux de prairie.			Whitewood	24 do	Porter, Mann et King, J.P.	do	\$5 d'am. et \$10.80 de frais.
23 do	J. Lamont	J. Sheppard	Voies de fait.			Régina	24 do	Insp. White	do	Renvoyé avec réprimande.
25 do	La Reine	Seville	Insanité			Mâchoire-d'Orig.	25 do	S. de P. Green, J.P.	do	do
25 do	P. à C. du N.-O.	H. Smith	Refuser d'éteindre un feu de prairie.			do	25 do	do	do	do
25 do	do	B. Reed	do			do	25 do	do	do	do
25 do	do	R. Doran	do			do	25 do	do	do	do
25 do	do	Jose Genaille	Jeu de hasard.			Fort-Pelly	29 do	W. E. Jones, J.P.	do	\$15 d'am. et les fr.
26 do	do	Pierre Genaille	do			do	29 do	do	do	\$5 do
26 do	do	Fa-taz-quash	do			do	29 do	do	do	\$10 do
26 do	do	Wm. Daniels	do			do	29 do	do	do	Renvoyé avec réprimande.
26 do	do	Hector Daniels	do			do	29 do	do	do	do
26 do	do	A-pe-tu-can	do			do	29 do	do	do	do
26 do	do	Ka-new-ope-we-min.	do			do	29 do	do	do	do
26 do	La Reine	E. Owen	Vagabondage			Broadview	26 do	W. Hodson, J.P.	do	2 m. t. f. au corps de garde de Régina.
26 do	do	F. Andrews	Reprendre des animaux saisis.			Moosomin	28 do	Dunn et Daniels, J.P.	do	\$10 d'amende et les frais.
27 do	P. à C. du N.-O.	J. Casslick	Infraction à l'ordonnance relative aux feux de prairie.			Canington-Man- or.	29 mai.	J. Humphrey, J.P.	Non	Renvoyé avec frais contre la P. à C. du N.-O.

Etat des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—Suite.

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1896.				1896.						
30 mai.	La Reine.	Pellissier.	Insanité.	3 juin.	W. E. Jones, J. P.	Estevan.	1896.	Insp. Starnes, J. P.	Interne à l'asile de Brandon.	
30 do	A. McBeth.	Acheonse	Vol avec effraction.	3 juin.	do	Côté.	20 juill.	Juge Wetmore.	2 ans aux t. f.	
30 do	Geo. Mooseau	do	Vol de chevaux.			do		do	1 an aux t. f.	
1er juill.	P. à C. du N.-O.	Jas. McNeill.	Ivre et jurant dans la rue.			Saltcoats.		J. A. McGibbon, J. P.	\$2 d'amende et les frais.	
2 do	do	C. Jopp.	Infractions à l'ordonnance relative aux feux de prairie.			Moosomin	2 juin.	G. F. Dunn, J. P.	\$10 d'amende et les frais.	
2 do	do	J. Anderson.	do			do	3 do	do	\$1 d'amende et les frais.	
2 do	La Reine.	W. A. Watson.	Vagabondage.			do	3 do	Insp. Macdonell, J. P.	3 mois aux t. f.	
2 do	do	J. Armstrong.	Cruauté envers un cheval.			do	5 do	G. F. Dunn et l'Insp. Macdonell, J. P.	Renvoyé.	
5 do	P. à C. du N.-O.	C. Christoph.	Ivresse et tapage.			Caserne, Régina.	6 do	Insp. White-Fraser, J. P.	\$1 d'amende et les frais.	
6 do	do	C. Siebald.	do				8 do	do	Sentence remise à une date ultérieure.	
6 do	La Reine.	Frank Orr.	Vagabondage.	9 juin.	J. P. Beauchamp et Doolittle, J. P.	Grenfell.	6 do	S. Taylor, J. P.	do	
8 do	P. à C. du N.-O.	Thos. Carroll.	Infractions à l'ordonnance relative aux feux de prairie.			Moosomin	9 do	Insp. Macdonell	1 m. t. f. au corps de garde de Régina.	
8 do	do	R. Galbraith.	do			do	9 do	do	\$5 d'amende et les frais.	
8 do	do	G. Gay.	do			do	10 do	do	do	
8 do	G. Coleman.	G. Dick.	do			do	10 do	do	do	
8 do	do	J. W. Cleverly.	Non-paiement de gages.			do	9 do	G. F. Dunn.	Ordre est donné au défendeur de payer.	
8 do	G. J. Birch.	J. J. Griffith.	Vol de chevaux.	9 juin.	J. P. Beauchamp et Doolittle, J. P.		6 oet.	Juge Richardson.	Renvoyé.	
8 do	P. à C. du N.-O.	Leo. Teitelbaum.	Conduite déréglée.				10 juin.	Insp. McGibbon, J. P.	do	
9 do	La Reine.	Frank Pratt.	Cruauté envers les animaux.			Grenfell.	9 do	S. Taylor et H. Ball, J. P.	\$10 d'amende et les frais.	

Police à cheval du Nord-Ouest.

11 do	P. à C. du N.-O.	W. Loden.	Voy. sans payer, C.C.P.			Caser. de Régina.	12 do	Insp. Baker, J. P.	10 jrs de prison.
11 do	La Reine.	J. Highland.	Voies de fait.			Broadview	13 do	W. Hudson, J. P.	\$2 d'am. et les frais.
13 do	P. à C. du N.-O.	C. Reynold.	Voy. sans payer, C.C.P.			Moosomin	13 do	Insp. Macdonell, J. P.	10 jrs de prison.
13 do	do	C. Anderson.	do			do	13 do	Insp. Macdonell, J. P.	do
16 do	Mary Smith.	J. K. Smith.	Voies de fait.			Qu'Appelle.	16 do	Doolittle, J. P.	\$2 d'amende
17 do	P. à C. du N.-O.	W. Wilson.	Voy. sans payer, C.C.P.			Miach.-d'Original	18 do	S. de P. Green, J. P.	10 jrs de prison.
17 do	do	J. Gordon.	do			do	18 do	do	do
17 do	do	E. Collins.	do			do	18 do	do	do
17 do	do	Ed. Charlton.	do			do	18 do	do	do
19 do	do	W. Milligan.	Insanité.			do	19 do	do	\$4 d'am. et les frais
19 do	Mary Major.	Wm. Major.	Voies de fait.			Saltcoats.	20 do	Insp. McGibbon,	Interne à l'asile de Brandon.
20 do	P. à C. du N.-O.	Wm. Johnston.	Voy. sans payer, C.C.P.				20 do	do	Renvoyé avec réprimande.
22 do	La Reine.	R. B. Canning.	Tentative de voies de fait.	24 juin.	Insp. Macdonell, J. P.	Moosomin	6 juill.	Sur. A. B. Perry, J. P.	Renvoyé.
22 do	P. à C. du N.-O.	W. H. Somerton.	Tentative de suicide.	24 juin.	J. Doolittle, J. P.	Qu'Appelle.	31 do	Juge Wetmore.	Oui Acquitté.
24 do	W. D. Cowan.	T. Hiscox.	Voies de fait.			Régina.	31 do	Juge Richardson, A. B. Perry et R. Martin, J. P.	do
24 do	La Reine.	Petit-Ours.	Meurtre.			do	31 juill.	Sur. Perry et Insp. White-Fraser, J. P.	\$10 d'amende et les frais.
25 do	P. à C. du N.-O.	C. Close.	Insanité.			Miach.-d'Original	25 juin.	S. de P. Green, J. P.	Interne à l'asile de Brandon.
25 do	La Reine.	S. Thompson.	Voies de fait.			Moosomin	26 do	Insp. Macdonell, G. F. Guernsey.	\$3 d'am. et les frais.
26 do	Michael Kastar.	Conrad Schuster.	do			Fort-Qu'Appelle		J. P.	\$1 d'amende et \$3.25 de frais.
26 do	La Reine.	Wm. Smith.	Langage insultant.			Moosomin	2 juill.	Insp. Macdonell.	\$25 d'am. et les fr.
30 do	A. Jacobson.	A. McMillan.	Non-paiement de gages.			Fleuning	7 do	R. Chappell, J. P.	Cond. à payer les gages et les frais de la cour.
3 juill.	La Reine.	F. M. Druey.	Vagabondage.			Qu'Appelle	3 do	J. P. Beauchamp, J. P.	\$1 d'am. et les frais.
3 do	do	J. Philips.	do			do	3 do	do	do
3 do	do	W. Honck.	do			do	3 do	do	do
4 do	Henry G. Cross.	G. N. Mapleton.	Vol.			Saltcoats.	6 do	J. A. McGibbon,	Renvoyé.
4 do	do	Bert. Mapleton.	do			do	6 do	do	Retiré.
4 do	La Reine.	George Cagell.	Vagabondage.			Moosomin	6 do	Insp. Macdonell,	3 sem. aux tr. forc.
4 do	do	Chas. Lafonde.	Vol de cheval.	4 juill.	Insp. Macdonell, J. P.	do	13 do	Juge Wetmore.	2 ans aux tr. forcés
5 do	do	Jno. Casey.	Vagabondage.			Estevan	6 do	Insp. Starnes, J. P.	3 mois aux tr. forc.
5 do	do	Frank Barret.	do			Grenfell.	5 juill.	S. Taylor, J. P.	do
5 do	N. Hobson.	Jesse Chadwick.	do			Moosomin	6 do	Insp. Macdonell,	6 mois aux tr. forc. au corps de garde de Régina.
do	La Reine.	W. Layce.	Voy. sans payer, C.C.P.			Moosomin	6 do	Insp. Macdonell, J. P.	10 jours.

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—Suite.

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1896. 7 juill.	J. Cowan	R. Math	Coupé du foin sur la propriété du plaignant.	1896.		Qu'Appelle.	16 juill.	J. P. Beauchamp et J. Doolittle.	Non	Réglé à l'amiable.
7 do	G. Robinson	J. Robinson	Voies de fait.			Yorkton	15 do	W. P. Hopkins, J. P.		Renvoyé.
8 do	La Reine	F. Bryant	Vol.			Moosomin	9 do	Insp. Macdonell et G. F. Dunn, J. P.		P. les fr. de la cour et donner caution qu'il gard la paix pendant 12 mois.
9 do	P. à C. du N.-O.	Fred. Spencer	Infraction à l'ordonnance relat. aux feux de prair.			Fleming	11 do	R. Chappell, J. P.		Condamné à payer les fr. de la cour.
11 do	do	J. Battle	Vol de chev. de fer.			Mâch.-d'Original	14 do	S. de P. Green, J. P.		Condamné à payer les fr. de la cour.
11 do	do	Judson Battle	do			do	14 do	do		do
11 do	do	Geo. Brubaker	do			do	14 do	do		do
11 do	do	E. M. Hopkins	do			do	14 do	do		do
11 do	do	P. K. Thomson	do			do	14 do	do		do
11 do	do	R. Porter	do			do	14 do	do		do
11 do	do	Fred. Green	do			do	14 do	do		do
11 do	do	R. Green	do			do	14 do	do		do
11 do	do	T. Leadbeater	Pas. d. pièce de mon. cont.			Wolsley	14 do	do		do
13 do	E. Wilson	W. Bull	Voies de fait.			Mâch.-d'Original	21 do	A. Sutherland, J. P.		Renvoyé.
14 do	T. Rogers	J. Pollock	Refus de payer des gages.			Yorkton	14 do	S. de P. Green, J. P.		\$1 d'am. et les frais.
15 do	La Reine	J. Downey	Refus de payer des gages.			Yorkton	20 do	W. P. Hopkins, J. P.		Réglé à l'amiable.
16 do	do	J. Downey	Ivre et incapable de se conduire.			Cannington-Manor	18 do	J. Humphreys et Dr Hardy, J. P.		Frais de la cour et frais partagés.
16 do	do	Ka-pe-che-pese	Danse du soleil.			Lac-Croche	do	McDonald, agent des sauvages.		Intéré, p. 12 mois.
16 do	do	L. Makateve	Ivre et tapage.			Moosomin	16 do	Insp. Macdonell, J. P.		2 mois au corps de garde de Régina.
20 do	W. Browley	Jas. Thompson	Voies de fait.	20 juill.	G. T. Thompson, J. P.	Indian-Head	6 oct.	J. P. Richardson		\$5 d'am. et les frais
20 do	R. R. Canning	T. Andrews	Non-paiement de gages.			Moosomin	29 juill.	G. F. Dunn, J. P.		\$50 d'amende.
21 do	J. F. Hunter	J. Simington	Voies de fait.			Mâch.-d'Original	21 do	L. King, J. P.		Payer \$20 de gages et les frais.
21 do	Percy Scobell	J. D. St. Dennis	Désert. de chez son patron.			Qu'Appelle	24 do	J. Doolittle, J. P.		\$5 d'am. et les frais.
17 do	H. Bird	J. Eaton	Refus de travailler.			Cannington-Manor	18 do	J. Humphreys et Dr Hardy, J. P.		\$4.00 de frais.

22 do	M. Donaldson	A. E. Dickson	Vol de bétail	23 juill.	J. Doolittle et Frazer, J. P.	Qu'Appelle	22 juill.	Juge Richardson	Non	Sentence suspendue.
22 do	E. W. Spence	J. Lawless	Désert. de chez son patron			Estevan	27 do	Insp. Starnes, J. P.	Non	\$1 d'am. et les frais.
22 do	La Reine	J. McQueen	Refus de coup. des herbes nuisibles.			Gainsboro'	27 do	J. J. Saddler, J. P.	do	do
22 do	Mme D. Mc-Gregor	A. Shearer	do			do	27 do	do		Plainte retirée.
24 do	do	Mc-H. Wilde	Voies de fait.	25 juill.	S. Taylor et Skilletter, J. P.	Grenfell	27 do	Juge Wetmore		Procès remis à janvier 1897.
25 do	La Reine	V. Florentine	Vol de bétail.	12 août.	Insp. Starnes, J. P.	Estevan	9 sept.	Juge Wetmore		1 mois aux t. f.
25 do	do	E. Florentine	do			do	9 do	do		23 do
27 do	P. à C. du N.-O.	G. Cagill	Voyager sans payer sur le C. C. P.			Cas. de Régina	28 juill.	Insp White-Fraser, J. P.	Non	7 jours de prison.
27 do	Mary A. Brown	E. J. F. Kennedy	Refus de payer des gages.			Saltcoats	20 do	E. Bolton, J. P.		Paiera \$10 de gages et les f. de la cour.
29 do	P. à C. du N.-O.	Jas. Gorman	Vagabondage.			Wolsley	29 do	A. Sutherland, J. P.		1 mois aux t. f.
31 do	B. Leevin	R. Brinton	Non-paiement de gages.			Moosomin	3 août.	Insp. Macdonell, J. P.		\$4.75 d'amende et les frais.
2 août.	J. A. Stewart	Joseph Bradner	Vol.	5 août.	H. Lejeune et R. Williams, J. P.	Régina	8 do	Juge Richardson	Non	Acquité.
2 do	P. à C. du N.-O.	Jno. McLaughlin	Posture indécente.			Wolsley	2 do	A. Sutherland, J. P.		\$4 d'am. et les frais.
2 do	do	David Betchen	do			do	2 do	do		do
3 do	do	Jusius Lejours	Ivresse et tapage.			Fort-Qu'Appelle	4 do	Guernsey et North, J. P.	Non	\$5 d'am. et \$5.00 de frais.
3 do	do	W. McNabb	do			do	4 do	do		do
3 do	do	B. Parisian	do			do	3 do	do		do
3 do	do	F. Fisher	do			do	4 do	do		do
3 do	do	McNabb	Nuire à la police.			do	4 do	do		do
3 do	La Reine	R. Townsind	Voyager sans payer sur le C. C. P.			Moosomin	4 do	do		1 mois aux t. f.
3 do	do	T. H. Cross	Herbes nuisibles			do	4 do	Insp. Macdonell, J. P.		Renvoyé.
3 do	A. Kelly	S. Kelly	Insanité			Estevan	3 do	S. Moran, J. P.		Retirée.
4 do	Mary Schuster	Michael Kastar	Voies de fait.			Fort-Qu'Appelle	5 do	Insp. Starnes, J. P.		Renvoyé.
4 do	P. à C. du N.-O.	do	Infractions aux lois de chasse			do	5 do	Guernsey et North, J. P.		Renvoyée av. \$3.75 de frais.
5 do	do	D. Hunter, E. Garry et D. Campbell	Bris de fenêtres.			Sunnymead	11 do	W. A. Mann et E. J. Jamett, J. P.		\$2 d'amende et \$3 de frais.
3 do	do	Jas. Kelly	Voyager sans payer sur le C. C. P.			Régina	3 do	Surint. A. B. Perry, J. P.		Renvoyé, le défendeur mettra des chassis neufs.
6 do	S. Hewitt	Alfred E. Embury	Voies de fait			Grenfell	7 août.	S. Taylor, J. P.	Non	Paiera les frais.
11 do	A. E. Embury et I. J. Embury	Irwin J. Embury	do			do	7 do	do		do
11 do	do	S. Hewitt	do			do	7 do	do		do
do	Sarah Cross	Mme E. J. F. Kennedy	Refus de payer des gages.			Saltcoats	10 do	E. Bolton, J. P.		Paiera les frais. fourn. cauti. pour garder la paix. Réglé à l'amiable.

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—Suite.

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1896.				1896.						
11 août.	La Reine.	W. Lees.	Allumer un feu de prairie.			Arcocks.	1896.			
12 do	Arthur Caplin.	J. Heasman.	Refus de payer des gages.			Saltcoats.	13 août.	D. Strachan, J.P.		\$5 d'am. et les frais.
12 do	R. Garvin.	C. M. Abbott.	Vente de boisson le jour de l'élection.			do	18 do	J. A. McGibbon, J.P.		A payer les gages et les frais de la cour.
12 do	La Reine.	J. Lake.	Ivresse et tapage.			Estevan.	12 do	J. A. McGibbon et E. Bolton, J.P.		\$50 d'am. et les frais
12 do	do	G. Anderson.	do et résistance à la police.			do	12 do	Insp. Starnes, J.P.		\$1 do
13 do	do	C. Casgra.	do			do	12 do	do		\$2 do
13 do	do	Ed. Smith.	Insanité.			Moosomin.	12 do	do		do
14 do	J. Shore.	Geo. Daniels.	Vol.			Fort-Qt'Appelle.	22 do	Insp. Macdonell, J.P.		Renvoyé.
17 do	T. Shuter.	A. Arthur.	Voie de fait.			Régina.	17 do	H. Lejeune, J.P.		Sentence suspend. vu la jeunesse de l'accusé.
17 do	La Reine.	Fred Webb.	Voyager sans payer sur le C.C.P.			Moosomin.	17 do	Insp. Macdonell, J.P.		\$1 d'am. et les frais.
17 do	do	Jos. Ferguson.	do			do	17 do	do		10 jours de prison.
17 do	do	W. Paynter.	Vol.			do	17 do	MM. Bassien et Moran, J.P.		2 semaines de prison.
18 do	do	A. St. C. Bell.	Ivresse et tapage.			do	19 do	G. F. Dunn, J.P.		\$5 d'am. et les frais.
18 do	do	J. Coughlin.	Voy. sans pay. s. le C.C.P.			Estevan.	18 do	Insp. Harvey, J.P.		\$10 do
18 do	do	C. Mitchell.	do			do	18 do	do		do
19 do	Pierre Labelle.	T. Singleton.	do			Qu'Appelle.	20 do	do		do
19 do	do	Jas. Jackson.	Comper du foïn sur la propriété de Labelle.			do	18 do	J. Doucette, J.P.		Régié à l'amiable.
22 do	D. J. O'Keefe.	J. S. Adams.	Vol.			Saltcoats.	26 do	J. A. McGibbon, J.P.		Renvoyé.
25 do	P. à C. du N.-O.	R. McFadden, jeune.	Insanité.			Wolseley.	27 do	A. Sutherland, J.P.		Infermé à l'asile de Brandon.
25 do	Nina Vetrraag.	George Newton.	Attentat à la personne.	26 août.	W. B. Hopkins et H. Neilson, J.P.	Yorkton.				Procès en janv. '97.
29 do	Joseph Dejardin.	Henry Howse.	Voie de fait.			Kutawa.	5 sept.	J. Hollis, J.P.		\$2 d'am. et \$12.45 de frais.
29 do	P. à C. du N.-O.	Jno. Harvey.	Voyager sans payer sur le C.C.P.			Régina.	29 août.	Surint. Perry, J.P.		7 jours au corps de garde de Régina.

Police à cheval du Nord-Ouest.

29 do	do	Sam Batt.	do			do	29 do	do		do
31 do	Neil McAulay.	Jas. Dick, jeune.	Voies de fait.			Fort-Qt'Appelle.	2 sept.	Guernsey et North J.P.		Poursuite retirée, le plaignant payant les frais, \$2.50.
31 do	do	Alex. Dick.	do			do	2 do	do		do
31 do	do	Jas. Dick, aîné.	do			do	20 do	do		Accusé fournit caution de garder la paix pendant un an et paye \$5 de frais procès remis.
31 do	W. E. Jones.	Antoine Cutois.	Etaon laissé libre.	1er sept.	Insp. Starnes, J.P.	Côté.	20 do	W. E. Jones, J.P.		\$25 d'arrest.
31 do	La Reine.	R. Perry.	Voies de fait.			Estevan.	9 do	Juge Wetmore.		3 mois aux t. f.
1er sept.	do	L. Connors.	Vagabondage.			do	2 do	do		do
1er do	do	F. Millar.	do			do	2 do	do		do
1er do	do	J. Davis.	do			do	2 do	do		do
2 do	Jas. Dick.	Neil McAulay.	Menaçant d'un revolver et langage insultant.			Fort-Qt'Appelle.	2 do	Guernsey et North J.P.		Accusé paie les frais \$3 et fournit caution de garder la paix pendant 1 an.
3 do	Philip Herald.	Heinrich Wirth.	Non-paiement de gages.			Hyde.	3 do	G. A. Hyde et H. Sayer, J.P.		Wirth paiera les gages et les frais.
3 do	La Reine.	D. Hyde.	Vagabondage.			Grenfell.	15 do	E. Fitzgerald, J.P.		1 mois aux t. f.
4 do	J. Amicknap.	H. Jenne.	Aliénation mentale.			Régina.	4 do	R. Martin, J.P.		Envoyé à l'asile de Brandon.
9 do	W. T. McKenzie.	Joseph Lengigel.	Nuire à un aide-shérif en pratiquant une saisie.	29 sept.	A. McNeil, agent des sauvages.	Whitewood.	12 do	C. Corrigan et W. Mann, J.P.		\$20 d'am. et les fr.
9 do	do	M. Lengigel.	do			do	12 do	do		do
14 do	Arca-Bison.	Shave-Tail.	Tuer un bœuf avec un fusil.			Régina.	9 oct.	Juge Richardson.		Sentence suspendue.
14 do	La Reine.	Wm. Garrett.	Profanation du jour du Seigneur.			Earlswood.	16 sept.	Insp. Macdonell et A. Beaton, J.P.		do
14 do	do	Kirkpatrick.	do			do	16 do	do		do
15 do	Jas. Pollock.	K a h k a-ho-we-wah-pew.	Tiré un bœuf avec un fusil.			Lac-Croche.	13 do	Col. McDonald, agent des sav.		\$5 d'am. et les frais, \$4.50.
16 do	H. Kent.	R. Jones.	Refus de payer des gages.			Mach.-d'Original.	16 do	S. de P. Green.		Paiera les gages et les fr. de la cour.
16 do	P. à C. du N.-O.	Jno. Hyde.	Evas d. mains des gard.			Régina.	24 do	Juge Richardson.		5 mois aux t. f.
16 do	do	Carl Krug.	Cruauté envers un poney.	17 sept.	Sur. Perry, J.P.	Whitewood.	16 do	M. C. Corrigan, J.P.		Frais de la cour, \$3.
16 do	do	D. A. Bell.	do			do	18 do	Insp. Macdonell.		do
18 do	do	A. Dalglish.	Infract. à l'ordonn. relative aux feux de prairie.			Moosomin.	18 do	Insp. Macdonell.		\$3 d'am. et les frais.
20 do	La Reine.	Thos. Lowry.	Vagabondage.			Estevan.	21 do	Insp. Starnes, J.P.		Renvoyé.
21 do	J. H. Murphy.	P. Evans.	Nuire à un aide-shérif dans l'exercice de ses fonctions.			Yorkton.	26 do	P. Hopkins et N. Neilson, J.P.		Poursuite retirée.
22 do	P. à C. du N.-O.	Peter et James Underwood.	Laisser un feu de prairie se propager.			Saltcoats.	10 oct.	J. A. McGibbon, J.P.		\$10 d'am. et les fr.

Etat des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—Suite.

Date de la citation ou de l'arrestation	Nom du poursuivant	Nom du défendeur	Offense	Date de l'envoi en prison	Par qui envoyé en prison	Lieu du procès	Date du procès	Par qui jugé	Par jury ou non	Sentence
1896.				1896.						
23 sept.	Wm. Child.	W. German.	Chien pours. les moutons.	28 sept.	H. Le Jeune, J.P.	Régina.	30 sept.	H. Le Jeune, J.P.	Par jury	Renvoyé.
23 do	do	J. Montagu.	do	28 do	do	do	30 do	do	do	do
23 do	do	J. J. Burnett.	do	28 do	do	do	30 do	do	do	Retiré.
24 do	La Reine.	W. Sanderocock.	Allumer un feu.	28 do	do	Gainsboro.	30 do	J. J. Suddler et B. Burke, J.P.	do	\$15 d'amendé et les frais.
25 do	P. McCarty.	H. Schmitzer.	Vol.	28 do	do	Régina	7 oct.	Juge Richardson.	do	2 ans dans la prison de Régina pour
25 do	E. Carey.	do	do	28 do	do	do	7 do	do	do	chac. des 4 chefs,
25 do	J. Eredin.	do	do	28 do	do	do	7 do	do	do	les 4 sentences
25 do	E. J. Wright.	do	do	28 do	do	do	7 do	do	do	devant être pur-
25 do	T. Tucker.	do	do	28 do	do	do	7 do	do	do	gées simultanément.
25 do	E. Nevison.	do	do	28 do	do	do	7 do	do	do	
25 do	J. A. Kerr.	do	do	28 do	do	do	7 do	do	do	
28 do	Le chef La-Olé.	Pierre Genaville.	Volation de la réserve des Indiens et détournement d'objets appartenant au chef La-Olé.			Côte.	29 sept.	W. E. Jones, J.P.	do	Payer \$10 au chef La-Olé et les frais de la cour.
28 do	P. à C. du N.-O.	Jnr. Schmidt.	Ivresse et tapage.			Régina.	30 do	H. Le Jeune, J.P.	do	\$5 d'am. et les frais.
29 do	La Reine.	C. Catterall.	do			Manor.	26 do	J. Humphreys, J.P.	do	\$2.50 do
29 do	Buffalo Bow.	Jean-Baptiste.	Tuer un bouvillon.	29 sept.	A. J. McNeil, agent des sauv.	Régina.	9 oct.	Juge Richardson.	do	Sentence suspen-
1er oct.	D. J. O'Keefe.	R. Garvin.	Donner de la boisson le jour de l'élection.			Saltcoats	3 do	T. McNutt et E. Bolton, J.P.	do	Renvoyé, le plaig.
2 do	P. à C. du N.-O.	Valentine Spanier.	Laisser un feu de prairie se propager.			Fr-Qt'Appelle.	3 do	Gausey et North, J.P.	do	\$100 d'amende et \$2.50 de frais.
2 do	do	Joseph Spanier.	do			do	3 do	do	do	\$50 d'amende et \$2.50 de frais.
3 do	La Reine.	C. Harris.	Refus de comb. l'incendie			Estevan	3 do	Insp. Starnes, J.P.	do	\$5 d'am. et les frais.
4 do	N. W. M. P.	N. Narrolausky.	Herbes nuisibles.			Moosomin	7 do	G. F. Dunn, J.P.	do	Renvoyé.
5 do	R. McLeod.	J. H. Cross.	Allumer un feu de prairie			do	5 do	do	do	\$20 d'am. et les frais
6 do	P. à C. du N.-O.	J. H. Smith.	Non-paiement de gages.			Hyde.	13 do	G. A. E. Hyde, J.P.	do	\$10 do
6 do	W. Hollings.	J. H. Pinder.	Allumer un feu de prairie			Carnduff	6 do	J. W. Cornell, J.P.	do	Renvoyé avec frais.
6 do	La Reine.	Elliot.	Allumer un feu de prairie			do	9 do	W. A. Smith, J.P.	do	\$10 d'am. et les frais
7 do	do	Greenwood.	Laisser un feu de prairie se propager.			Fr-Qt'Appelle.	9 do	G. F. Guernsey, J.P.	do	\$50 d'amende et \$1.75 de frais.
8 do	P. à C. du N.-O.	T. Fletcher.								
8 do	do	J. Mann.	do			do	9 do	do	do	do
8 do	do	W. Golley.	do			do	9 do	do	do	do
8 do	do	E. Estelle.	do			do	9 do	do	do	do
8 do	do	W. Balfour.	do			Hyde.	14 do	G. A. E. Hyde, J.P.	do	Renvoyé avec frais.
8 do	La Reine.	H. Holme.	do			do	23 do	do	do	\$5 d'am. et les fr.
11 do	do	John Ulmer.	Refus de combattre feu de prairie.			Régina.	13 do	Surint. Perry, J.P.	do	do
12 do	P. à C. du N.-O.	Gros-Ciel.	Ivresse.			do	13 do	do	do	7 jours aux t. f.
12 do	do	Mus-cow-cap-on.				do	13 do	do	do	1 mois aux t. f.
12 do	do	Catcheaise.	do			do	14 do	do	do	do
13 do	do	C. Desmarais.	Fournir de la boisson aux Indiens.			Wolsley	13 do	A. Sutherland, J.P.	do	\$2 d'am. et les fr.
13 do	Jno. Waddaill.	Edw. Pierce.	Menaces de blessures			do	13 do	do	do	do
30 do	La Reine.	P. Cavanagh.	Vagabondage			Qt'Appelle.	30 do	J. H. Frazier, J.P.	do	69 jours aux t. f.
30 do	Geo. Milne.	W. Houghton.	Vol			Mach.-d'Original	2 nov.	S. de P. Green.	do	6 mois aux t. f.
26 do	La Reine.	Berkieson.	Allumer un feu de prairie			Estevan.	29 do	C. Troyer, J.P.	do	\$50 d'am. et les fr.
31 do	do	Walkhom.	Ivresse et tapage.			do	2 do	Insp. Starnes, J.P.	do	\$3 do
1er nov.	P. à C. du N.-O.	A. Knagh.	Donnages malicieus à la propriété.			Régina.	2 do	Surint. Perry, J.P.	do	Cond. aux frais et à payer les domm.
2 do	do	D. Kerpatrick.	Allumer un feu de prairie			Fleming.	2 do	R. Chappell, J.P.	do	\$5 d'am. et les fr.
2 do	do	W. Folles.	do			do	2 do	do	do	\$2 do
2 do	La Reine.	Peter McInnis.	Vagabondage.			Broadview.	2 do	W. Hudson, J.P.	do	60 jours aux t. f.
3 do	N. F. Davin.	W. Scott.	Libelle criminel.	4 nov.	H. LeJeune, J.P.	do	2 do	do	do	Procès pendant.
4 do	P. à C. du N.-O.	C. H. Green.	Allumer un feu de prairie			Qt'Appelle.	10 nov.	J. Doullittle et H. Martin, J.P.	do	\$5 d'am. et les fr.
5 do	W. Scott.	N. F. Davin.	Libelle criminel.			Régina.	7 do	H. LeJeune, J.P.	do	Renvoyé.
5 do	P. à C. du N.-O.	I. Hooper.	Allumer un feu de prairie			Qt'Appelle.	10 do	Doollittle et Gishbourn, J.P.	do	\$5 d'am. et les fr.
5 do	do	G. Willis.	do			do	10 do	do	do	Renvoyé
5 do	do	W. Jessop.	do			Moosomin.	5 do	Insp. Macdonell, J.P.	do	\$3 d'am. et les fr.
5 do	do	J. Reid.	do			do	5 do	do	do	do
5 do	do	J. Frazier.	do			do	10 do	G. F. Dunn, J.P.	do	\$10 d'am. et les fr.
5 do	do	do	do			do	10 do	do	do	Retiré.
9 do	do	W. E. Boyd.	Vente de bois. aux ind.			Indian-Head	10 do	McLeane et Thompson, J.P.	do	\$50 d'am. et \$7.90 de frais.
9 do	do	N. Cline.	Don. de la do			do	20 do	do	do	Cause renvoyée.
9 do	Jos. Hendrick.	C. Gordon.	Violat. du droit de prop.			Stunmer.	20 do	J. Sumner, J.P.	do	\$2 d'am. et les fr.
10 do	P. à C. du N.-O.	Jno. Racette.	Ivresse et tapage.			Wolsley.	11 do	A. Sutherland, J.P.	do	\$2.50 d'am. et les fr.
10 do	do	Peter Cline.	do			do	11 do	do	do	do
11 do	J. Stewart.	J. T. Wiggins.	Non-paiement de gages.			Oxbow	11 do	C. Troyer, J.P.	do	Payer les gag. et
11 do	P. à C. du N.-O.	Jno. Racette.	Tumulte.			Wolsley.	11 do	A. Sutherland, J.P.	do	10 jours aux t. f.
12 do	W. Fitzgerald.	Joseph Cowley.	Matrater des chevaux.			Grenfell.	13 do	H. Sayer, J.P.	do	3 mois aux t. f.
12 do	do	do	Mutiler un cheval.			do	13 do	do	do	Pas encore entendu
14 do	P. à C. du N.-O.	H. Beach.	Vagabondage.	13 nov.	H. Sayer, J.P.	Régina.	14 do	R. Martin, J.P.	do	6 mois aux t. f.
14 do	do	W. Ross.	do			do	14 do	do	do	do
13 oct.	do	T. Bailey.	Allumer un feu.			Fleming.	14 oct.	G. F. Dunn, J.P.	do	Sent. suspendue.

État des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—Suite.

Date de l'arrestation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'arrestation.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1896.				1896.						
13 oct.	La Reine.	Schlump.	Allumer un feu.			Grenfell.	14 oct.	H. Sayer, J.P.		\$25 d'am. et les fr.
13 do	W. Wilcox	Geo. Lee	Vol.			Wolseley.	14 do	A. Sutherland, J.P.		Renvoyé.
16 do	P. à C. du N.-O.	Geo. Migt.	Allumer un feu de prairie				26 do	S. de P. Green, J.P.		Renvoyé avec frais contre la police à cheval du N.-O.
16 do	La Reine.	Mae Simmons.	do			Estevan.	17 do	C. Troyer, J.P.		\$10 d'am. et les fr.
16 do	do	E. Sandgrist.	Ivresse et tapage.			do	17 do	Insp. Starnes, J.P.		3 mois aux t. f.
16 do	do	L. Sweetborg.	do			do	17 do	do		\$10 d'am. et les fr.
16 do	do	Eric Dallen.	do			do	17 do	do		do
16 do	do	Louis Sand-	do			do	17 do	do		do
16 do	do	stream.	do			do	17 do	do		\$5 d'am. et les fr.
17 do	P. à C. du N.-O.	J. Mumms.	Refus de combattre un feu de prairie.			Mâch.-d'Original	19 do	do		\$5 d'am. et les fr.
17 do	G. McGaulay.	W. F. Quinn	Vol.	31 oct.	G. Thompson, J.P.	Régina.	6 nov.	Juge Richardson		3 ans aux t. f.
17 do	P. à C. du N.-O.	A. Wilson	Refus de combattre un feu de prairie.			Mâch.-d'Original	19 do	S. de P. Green, J.P.		10c. d'am. et les fr.
17 do	do	J. Fletcher.	do			do	19 do	do		\$1 d'am. et les fr.
17 do	do	J. Barnes.	do			do	19 do	do		do
21 do	do	W. Harrop.	Allumer un feu de prairie			Indian-Head	31 oct.	G. Thompson, J.P.		\$10 d'am. et les fr.
21 do	do	T. Baitwick	do			do	31 do	do		do
21 do	La Reine.	W. Smith	Ivresse et tapage.			Moosomin	22 do	G. F. Dunn, J.P.		do
22 do	do	F. Clune	Vagabondage			do	22 do	do		1 mois aux t. f.
22 do	P. à C. du N.-O.	H. Johnson	Refus de combattre un feu de prairie.			Mâch.-d'Original	27 do	S. de P. Green, J.P.		\$1 d'am. et les fr.
23 do	do	P. Morelle.	Allumer un feu de prairie.			do	27 do	do		\$75 d'am. sans fr.
23 do	F. Haack.	Fred. Mahr	Non-paiement de gages.			Hyde.	23 do	G. A. E. Hyde, J.P.		Payer les gages et les frais.
23 do	Quinn.	J. McCormick	Votes de fait			Moosomin	28 do	R. Chappell, J.P.		Renvoyé.
24 do	W. D. Brine	W. F. Quinn	Vol de cheval		G. F. Guernsey	Régina.	6 nov.	Juge Richardson		3 ans aux t. f.
30 do	La Reine.	Hv. Williams	Vagabondage			On Appelle.	30 oct.	J. H. Frazer, J.P.		90 jours aux t. f.
26 do	Geo. McCand-	Geo. McCand-	Insanité			Saltcoats	30 do	T. McNutt et E. Bolton, J.P.		Envoyé à l'asile de Brandon.
28 do	T. McNutt	W. H. Adams	Vol de bétail	4 nov.	E. Bolton, J.P. et l'Insp. McGibbon.	do	3 déc.	Juge Wetmore.		12 mois aux t. f.
12 nov.	P. à C. du N.-O.	May A. Saunders	Vol			Whitehead	12 nov.	W. A. Mann et M. C. Corrigan, J.P.		\$5 d'amende et les frais.
16 do	La Reine.	J. Hunt.	Feu de prairie			Hyde.	21 do	A. C. Macdonell, J.P.		\$75 do do
17 do	A. Mailes	H. Faust.	Non-paiement de gages.			Moosomin	19 do	G. F. Dunn, J.P.		A payer les gages et les frais.
19 do	Municipalité de C. McCallum.		Infraction au règlement des colporteurs.			do	19 do	Insp. Macdonell.		\$20 d'amende et les frais.
23 do	Page Porter	F. Hawkins	Blessés des bestiaux.	26 nov.	S. de P. Green.	Mâch.-d'Original		do		Attend sous procès sous caution.
24 do	P. à C. du N.-O.	Jas. Graham	Vagabondage			Régina	25 do	M. Baker, J.P.		3 mois t. f.
24 do	do	T. Mooney	do			do	25 do	do		do
11 déc.	P. à C. du N.-O.	Chas. Bertram	Tumulte.			C.-des-Érables	12 déc.	Insp. White-Fraser, J.P.		Non-\$15 d'amende et les frais ou 1 mois.
11 do	do	Ed. Schwartz.	do	1895.		do	12 do	do		\$1 d'amende et les frais ou 1 mois.
11 do	do	Chas. Bertram	Résistance à la police.	12 déc.	Insp. White-Fraser, J.P.	do	21 juill.	W. T. Finlay et F. Reynolds, J.P.		Amende payée.
12 do	Clarke, inspect. des licences	Isabel Bassett.	Infractions à l'ordonn. relat. aux licences de boissons.			Medicine-Hat	12 déc.	do		Plainte retirée par la couronne.
12 do	do	Kate White	do			do	12 do	do		Renvoyée.
12 do	do	do	do			do	12 do	do		\$50 d'amende et les frais, appel, jugement maintenu.
12 do	P. à C. du N.-O.	Wm. Simpson	Tumulte.	1896.		C.-des-Érables	13 do	Insp. White-Fraser, J.P.		21 jours d'emprisonnement aux t. f.
1896.				1896.						
2 janv.	do	P. McDonald.	Vagabondage.			Swift-Current	2 janv.	A. Patterson, J.P.		2 mois d'emprisonnement avec t. f.
4 do	do	M. Connolly	do			do	4 do	do		do
11 do	do	J. Tracey	do			do	11 do	do		do
11 do	do	Wm. Hayes	do			do	11 do	do		do
22 do	do	Robt. Bowser	Tumulte.			C.-des-Érables	23 do	Insp. White-Fraser, J.P.		\$1 d'amende et les frais. Am. payée.
27 do	do	Wm. Simpson	do			do	28 do	do		Renvoyée.
27 do	do	do	Infractions à l'ordonn. relat. aux licences de boissons.			do	28 fév.	S. R. Gagnon et W. Finlay, J.P.		12 mois.
1er fév.	do	John Kelly	Vagabondage.			do	1er fév.	Insp. White-Fraser, J.P.		14 mois d'emprisonnement aux t. f.
8 do	do	Wm. Sanders	Blessés un cheval.	8 fév.	Insp. White-Fraser, J.P.	Swift-Current	21 avril.	Judge Richardson.		Comparaitre lors que requis pour recev. sentence
10 do	do	Thos. Smith	Vagabondage.			do	11 do	A. Patterson, J.P.		1 mois d'emprisonnement aux t. f.
12 do	do	Louis Gereau	do			Medicine-Hat	12 do	W. T. Finlay, J.P.		1 do
12 do	La Reine	do	Obtention d'argent sous de faux prétextes.	12 fév.	W. T. Finlay, J.P.	do	29 juill.	Judge Scott		1 an do
13 do	P. à C. du N.-O.	Wm. Hayes	Vagabondage.			do	13 fév.	F. J. Reynolds, J.P.		21 do

État des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—Suite.

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1896.				1896.						
15 fév.	Geo. Connors	Ellen Otell	Non-paiement de gages.	21 fév.	F. J. Reynolds, J. P.	Medicine-Hat	17 fév.	F. J. Reynolds, J. P.		Ordre au déf. de p. \$43.14 et les frais.
16 do	La Reine	H. Mott	Tuer des animaux et voler la viande.			do	29 juill.	Judge Scott		1 an d'emprisonnement aux t. f., devra rembourser les propriétés.
17 do	P. à C. du N.-O.	John Voight	Vagabondage				17 fév.	A. Patterson, J. P.		1 m. d'emprisonnement aux t. f.
21 do	do	Alois Good	Pollution d'un cours d'eau				21 do	F. J. Reynolds, J. P.		\$5 d'amende et les frais.
17 do	do	W. Simpson	Vagabondage				17 do	A. O'Keil, J. P.		1 m. d'emprisonnement aux t. f.
18 do	C. Exe	Alois Good	Intimidation				13 do	Insp. White-Fraser		Donne caution de garder la paix 12 m do
13 do	Alois Good	C. Exe	do				13 do	do		Accusation retirée.
26 do	Davies	T. Dunne	Voies de fait				27 do	do		Ordre au déf. de p. \$52.83 et les frais.
9 mars	John Henry	François Viard	Non-paiement de gages.				10 mars	W. T. Finlay, J. P.		14 jours d'emprisonnement aux t. f.
11 do	P. à C. du N.-O.	Wm. Finlay	Vagabondage				11 do	A. O'Keil, J. P.		30 do
14 do	do	T. Smith	do	15 mars	W. T. Finlay, J. P.	do	14 do	do		\$15 d'amende et les t. f.
15 do	do	Alois Good	Ordonn. relat. aux maladies cont. des animaux.				25 juin	Finlay et Reynolds, J. P.		Env. à la prison de Regina le 19 mars
17 do	A. Caswell	Hy. Meggitt	Insanité				17 mars	Insp. White-Fraser, J. P.		\$5 d'am. et les frais
24 do	P. à C. du N.-O.	M. Bannis	Vol de moutons				25 do	W. T. Finlay, J. P.		Devra dédomm. le propriétaire.
25 do	do	K. Kelly	Tumulte				26 do	do		\$2 d'amende et les frais.
26 do	do	C. Exe	Vol de moutons				26 do	do		1 m. d'emprisonnement aux t. f.
26 do	do	M. Bannis	Tentative de vol				26 do	do		Cause renvoyée.
2 avril	do	Meatord	Voyager sans payer sur C.C.P.				2 avril	O'Keil et Dixon, J. P.		14 jrs d'emprisonnement aux t. f.
4 do	do	Chas. Sinclair	Entrée forcée dans les écuries de la police.				4 do	Sur. Gagnon, J. P.		Renvoyé avec réprimande.
11 do		E. Newman	Voyager sans payer sur le C.C.P.				11 do	O'Keil et Dixon, J. P.		10 jours de prison aux trav. forcés.
25 do	do	J. Stewart	do				25 do	A. Patterson, J. P.		6 do
26 do	do	A. Gudmundur	do				26 do	do		6 do
28 do	do	Jos. Reid	Tumulte				29 do	W. T. Finlay, J. P.		\$2 d'amende et les frais.
30 do	do	Mary Smith	do				1er mai	Sur. Gagnon, J. P.		Procès remis sine die
8 mai	do	F. Cuthbert	Voyager sans payer sur le C.C.P.				8 do	do		10 jours de prison aux trav. forcés.
8 do	do	J. Wilson	do				8 do	do		10 do
27 do	do	J. Gordon	do				28 do	F. J. Reynolds, J. P.		10 do
27 do	do	do	Vagabondage				28 do	do		14 do
29 do	do	H. McDonald	Voy. sans pay. s. le C.C.P.				29 do	do		7 do
29 do	do	F. Smith	do				29 do	do		7 do
29 do	do	H. McDonald	Vagabondage				29 do	do		14 do
29 do	do	F. Smith	do				29 do	do		14 do
6 juin	do	A. Devriens	Voyager sans payer				8 juin	Sur. Gagnon, J. P.		14 do
15 do	do	Jas. Murphy	do				15 do	do		14 do
15 do	do	Jethro Hobbs	do				15 do	do		7 do
15 do	do	E. Callaghan	do				15 do	do		7 do
15 do	do	E. Willians	do				15 do	do		7 do
15 do	do	Jas. Murphy	Vagabondage				15 do	do		14 do
15 do	do	Jethro Hobbs	do				15 do	do		14 do
15 do	do	E. Willians	do				15 do	do		14 do
15 do	do	E. Callaghan	do				15 do	do		14 do
24 do	do	Robt. Watson	Tumulte				25 do	do		7 do
27 do	Lewis Larson	J. Raley	Ord. rel. aux mat. et serv.				13 juill.	do		14 jrs de prison t. f.
9 juill.	P. à C. N.-O.	T. Burke	Voy. sans pay. s. le C.C.P.				13 do	do		do
12 do	do	do	do				13 do	do		do
12 do	do	Cuthbert Tait	Vagabondage				13 do	do		do
17 do	do	do	Ivre dans un camp indien				17 do	do		Renvoyé avec une réprimande.
18 do	do	H. Hoffman	Voy. sans pay. s. le C.C.P.				20 do	F. J. Reynolds, J. P.		\$1 d'am., fr. payés.
18 do	do	J. Kelly	do				21 do	do		do
21 do	do	do	do				21 do	do		10 j. de prison t. f.
30 do	do	Chas. Olafsson	Tumulte				31 do	F. J. Reynolds		\$5 d'am. et f., payés.
10 août	Gerald Udall	John Harvey	Non-paiement de gages.				13 août	do		Réglé à l'amiable.
12 do	P. à C. N.-O.	L. McCarthy	Voyager sans payer sur le C.C.P.				13 août	F. J. Reynolds, J. P.		Réprim'de et averti de quitter la ville.
12 do	do	do	do				13 do	do		do
13 do	do	H. Stokes	Voy. sans pay. s. le C.C.P.				13 do	do		do
18 do	J. J. English	S. E. Gourley	Ord. relative aux villages				18 do	Insp. White-Fraser J. P.		On lui donne jusq. 20 p. se conf. à l'ord. ; il s'y conf.
25 do	P. à C. N.-O.	F. Piek	Voyager sans payer				26 do	F. J. Reynolds, J. P.		10 j. de prison t. f.
25 do	do	do	Vagabondage				26 do	do		Renvoyé.

État des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—Suite.

Date de la ré-arrestation	Nom du poursuivant	Nom du défendeur	Offense	Date de l'envoi en prison	Par qui envoyé en prison	Lieu du procès	Date du procès	Par qui jugé	Par jury ou non	Sentence
1896.				1896.						
31 août.	P. à C. du N.-O.	W. Clark.	Voyager sans payer.			Swift-CURRENT.	1896.	A. Patterson, J.P.		10 j. de prison t. f.
25 do	do	F. Perdrieu.	do			Creek-des-Erab.	31 août.	Insp White-Fraser		do
25 do	do	Maher	do			do	26 do	do		do
26 do	do	Sounding-Arm et Fly-Up (indiens Cris.)	Infraction à l'ordonnance concernant le gibier.			do	26 do	do		do
5 sept.	do	Wm. Simpson	Tumulte.			do	6 sept.	F. J. Reynolds, J.P.		3 m. prison aux t. f.
5 do	do	David Calder.	Ménaces.			do	6 do	do		Fournit caution qu'il gard. la paix. Réglé à l'amiable.
9 do	F. Munday.	Mose Elliott.	Non-paiement de gages.			do	12 sept.	Insp. White-Fraser		10 jours de prison aux trav. forcés.
12 do	P. à C. du N.-O.	Peter Fairbairn.	Voyager sans payer.			do		F. J. Reynolds, J.P.		Reprim. et renvoyé.
15 do	do	McNeil	do			Medicine-Hat.	16 do	do		\$2 d'am. et f., payés.
16 do	do	Thos. Barrett	do			do	16 do	do		do
18 do	do	Hy. O.	do			do	19 do	do		do
18 do	do	O. C. Miller	do			do	19 do	do		do
24 do	do	McMillan	do			do	25 do	do		do
27 do	do	T. Hennessey	do			Creek-des-Erab.	28 do	Insp. White-Fraser		10 jours de prison aux trav. forcés.
28 do	do	D. Calder.	Conduite déréglée.			Medicine-Hat.	28 do	F. J. Reynolds, J.P.		Renvoyé.
28 do	Mme D. Calder.	do	Ménaces.			do	28 do	do		Condamné à donner caution de garder la paix, à défaut 3 m. de prison.
29 do	K. Kelly.	W. E. Bennett.	Non-paiement de gages.			Creek-des-Erab.	29 do	Insp White-Fraser		5 jours de prison aux trav. forcés.
30 do	P. à C. du N.-O.	F. Ball	Voyager sans payer			do	1er oct.	J. P.		do
30 do	do	W. Bookness	do			do	4 do	do		do
3 oct.	do	W. Fraser	do			do	4 do	do		do
8 do	do	P. Coulson	do			do	5 do	Insp. Moodie, J.P.		10 do
7 do	do	Owen Graham	Ivresse et tapage.			Medicine-Hat.	5 do	F. J. Reynolds, J.P.		\$2 d'am. et f., payés.
8 do	do	Frank Bisset	Voyager sans payer.			Creek-des-Erab.	9 do	Insp. Moodie, J.P.		10 j. de prison, t. f.
11 do	do	Chas. Faulkner	do			do	12 do	do		do
11 do	do	do	Evasion de chiens de la Pol.			do	12 do	do		do
16 do	do	Wm. Osborne	Voyager sans payer.			do	17 do	do		do
16 do	do	Geo. West.	do			do	17 do	do		do
17 do	do	do	do			do	26 do	do		do
24 do	do	Lachlan Bruce	Attentat à la pudeur.			do	do	do		\$10 d'amende et les frais payés.
24 do	do	Wm. Hunt.	Ivresse et tapage.			do	28 do	do et W. Fraser.		\$10 d'amende et les frais payés.
4 nov.	do	R. Nightingale.	Voyager sans payer			do	5 nov.	Insp. Moodie, J.P.		\$5 d'amende et les frais payés.
7 do	do	Jas. Campbell.	do			do	9 do	do		10 jrs de prison t. f.
7 do	do	do	do			do	11 do	Insp White-Fraser, J.P.		do
13 do	do	John Bowes	do			do	16 do	Insp. Moodie, J.P.		10 do
14 do	do	Geo. Robinson.	do			do	17 do	do		do
14 do	do	Joseph Henry	do			do	17 do	do		do
14 do	do	do	Vagabondage.			do	17 do	do		do
14 do	do	do	Mépris de cour.			do	17 do	do		do
14 do	do	do	do			do	17 do	do		do
14 do	do	Geo. Robinson.	2 ^e instance			do	17 do	do		do
14 do	do	John Sinclair.	Vagabondage.			do	17 do	do		do
14 do	do	do	Donner de la boisson enivrante aux indiens.			do	17 do	do		do
16 do	do	D. A. Black.	Vente illégale de boisson.			do	14 do	Insp White-Fraser		10 do
19 do	do	Geo. Wood.	Voyager sans payer.			do	16 do	Insp et Moodie.		3 mois
23 do	do	John Grant.	do			do	20 do	Insp White-Fraser et Moodie.		\$50 d'amende et les frais.
23 do	do	Wm. Sword	do			do	20 do	Insp White-Fraser, J.P.		10 jrs de prison t. f.
23 do	do	Chas. Smith.	do			do	23 do	do		10 do
3 do	do	Malcom Johnson	do			do	23 do	do		10 do
1895.	do	do	do			do	3 do	do		10 do
7 déc.	La Reine.	D. Hackney.	Ne pas produire la peau d'un animal tué.			Calgary	1895.	Insp. Wood.		\$10 d'amende et les frais payés.
17 do	do	J. Goddinton	do			do	7 déc.	do		Renvoyé avec réprimande.
19 do	do	R. McLaren	do			do	17 do	do		do
19 do	do	T. H. Andrews	do			do	18 do	do		do
1896.	do	do	do			do	19 do	do		do
2 janv.	do	J. Veight.	Vagabondage.			do	8 janv.	Surint. J. Howe.		1 mois t. f.
17 do	do	R. Logan	Vol de cheval.			do	18 do	Insp. Wood.		Renvoyé.
4 févr.	do	C. Hughes	Insanité.			do	4 févr.	Surint. J. Howe.		Déclaré aliéné.
6 do	do	G. Colby.	Vol			do	4 do	Insp. Wood.		Sentence suspendue.
14 do	do	G. Brewster.	Vol de bétail.			do	17 juin.	Juge Rouleau.		2 ans t. f.

Police à cheval du Nord-Ouest.

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—Suite.

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1896.				1896.						
28 avril.	La Reine.	W. McGillivray.	Allumer un feu de prairie.	1896.		Calgary.	29 avril.	Surint. J. Howe.		\$10 d'amende et les frais, payés.
30 do	do	J. Roberts	do			do	30 do	Insp. Wood.		Renvoyé et réprimandé.
13 mai.	do	A. Campbell.	Donner de la boisson aux Indiens.			do	14 mai.	Surint. Howe et Insp. Wood.		\$300 et les frais ou 6 mois aux t. f.
13 do	do	W. Macleod.	do			do	14 do	do		\$100 et les frais ou 2m. aux t. f., pay.
13 do	do	Conrant-au-Mi-lieu.	Ivresse.			do	14 do	Surint. J. Howe.		1 mois trav. forcés.
14 do	do	Femme Sarcis no 2.	do			do	14 do	do		do
14 do	do	Tom-owning-Horse.	do			do	14 do	do		do
21 do	do	J. Tonkin.	Avoir du gibier en sa poss. pendant le temps prohibé.			do	21 do	Insp. Wood.		\$5 et les fr., payés.
24 do	do	Sophie.	Ivresse.			do	25 do	Surint. J. Howe.		1 mois trav. forcés.
24 do	do	Homme-Croche.	Ivresse.			do	25 do	do		do
25 do	C. Godin.	J. L'Hirondelle.	Voies de fait.			do	26 do	Insp. Wood.		\$10 et les fr. payés
25 do	La Reine.	A. Godin.	Donner de la boisson aux Indiens.			do	25 do	Surint. Howe et Insp. Wood.		6 mois trav. forcés.
26 do	do	Hair-Lip.	Ivresse.			do	27 do	Insp. Wood.		14 jrs trav. forcés.
29 do	do	F. Banno.	Voy. s. payer s. le C. C. P.			do	30 do	Insp. Macpherson.		\$5 et les fr. payés.
29 do	do	J. P. Strong.	Aliénation mentale.			do	20 do	Surint. J. Howe.		Déclaré fou.
29 juin.	do	Deerfoot.	Ivresse.			do	30 juin.	Insp. Wood.		1 mois de prison.
29 do	Cut Bangs	do	Voies de fait.			do	2 juill.	Insp. Wood et Macpherson.		2 do
29 do	Cut Bank.	do	do			do	2 do	do		2 do
29 do	Vieillard-Rouge.	do	do			do	2 do	do		2 do
7 juill.	E. Mellon	S. Brenneau	Donner de la boisson aux Indiens.			do	7 do	Surint. J. Howe.		2 mois trav. forcés.
7 do	La Reine.	E. Slesick.	do			do	8 do	Insp. Wood et Macpherson.		6 do
11 do	do	J. Roston.	Aliénation mentale.			do	11 juin.	Insp. Wood.		Déclaré fou.
9 do	do	J. Vickers	Voyager sans payer.			do	10 do	Surint. J. Howe.		10 jrs trav. forcés.
11 do	A. H. Ellford	J. McDonough.	Voies de fait.			Rivière-Haute.	11 juill.	Insp. Wood.		\$5 et les fr. payés.
3 août.	La Reine.	Sophie.	Ivresse.			Calgary.	4 août.	do		1 mois de prison.
3 do	do	do	Ref. de donner des renis.			do	4 do	do		\$3 payés.

Police à cheval du Nord-Ouest.

3 do	do	M. Brenner	Ivresse.	14 août	Insp. Wood.	do	4 do	Juge Scott.	do	1 mois de prison.
1er do	do	R. McFarlane	Vol.	3 nov.	Insp. Wood	do	3 août.	Insp. Wood	do	Acquitté.
24 do	do	M. Rabasqua.	do	26 do	do	do	26 do	do	do	1 mois t. f.
25 do	do	P. Ducharme.	Ivresse	do	do	do	26 do	do	do	do
25 do	do	C. Godin.	do	do	do	do	26 do	do	do	do
25 do	do	J. Breneau	do	do	do	do	26 do	do	do	do
28 do	do	J. Williams.	Vagabondage.	do	do	do	29 do	do	do	do
10 oct.	do	H. Walker.	Vol de bois de construct.	12 oct.	Sur. J. Howe.	do	10 nov.	Sur. J. Howe.	do	do
12 do	do	E. Clemens.	Vol de bétail.	17 oct.	Juge Scott.	do	17 oct.	Juge Scott.	do	Acquitté.
30 do	do	C. McWilliams.	Pén. p. affr. d. une mais.	31 oct.	do	do	3 nov.	Juge Scott.	do	1 an t. f.
30 do	do	E. Taylor.	do	31 do	do	do	3 do	do	do	do
21 sept.	do	A. G. McDonald	Vol de lettres.	2 nov.	Insp. Wood.	do	10 do	Insp. Macpherson.	do	Acquitté.
15 do	do	G. Shelton.	Vagabondage.	do	do	do	18 do	do	do	80 jours t. f.
15 do	do	Hv. Baker.	do	do	do	do	18 do	do	do	do
15 do	do	E. Thompson	do	do	do	do	18 do	do	do	do
15 do	do	E. Thompson	do	do	do	do	18 do	do	do	do
14 do	do	A. Campbell	Vol.	do	do	do	18 do	do	do	Renvoyé. Régulé à l'annable.
1895.				1895.						
6 déc.	La Reine.	Macdonald	Vol de chevaux.	7 déc.	W. E. Holmes, J.P.	do				
1896.				1896.						
6 fév.	Broderick.	Todd.	Voies de fait.	6 fév.	R. A. Wallace,	do				
21 mars.	La Reine.	Indien "Robert"	Ecorch. des bêtes à cornes	21 mars.	W. E. Holmes, J.P.	do				
11 juill.	Eckford	McDonough	Voies de fait.	11 juill.	Z. T. Wood, J.P.	do				
24 août.	La Reine.	Minnie Rabis-caow.	Vol.	24 août.	do	do				
11 sept.	do	Waltham.	Vol d'un poulain.	12 do	R. A. Wallace, J.P.	Calgary	19 nov.	Juge Routeau.		Acquitté.
1895.				1895.						
13 déc.	La Reine.	A. Addley	Profan. du dim., classer le dimanche.	13 déc.	Insp. Harper.	Anthracite.	13 déc.	Insp. Harper.		25c. d'am. et les fr.
13 do	do	O. E. S. White-side	do	13 do	do	do	13 do	do		do
13 do	do	E. Rodell	do	13 do	do	do	13 do	do		do
1896.				1896.						
13 fév.	F. Johnson.	G. Keefe.	Voies de fait.	17 fév.	do	do	17 fév.	do		\$10 d'am. et les fr.
17 do	G. H. Aston	J. Phillip (Assimboine)	Tuer des moutons en dehors de la saison.	22 do	do	do	22 do	do		\$10 do
22 do	do	W. Black.	Avoir du gibier en sa poss. en dehors de la saison.	22 do	do	do	22 do	do		\$1 do
22 do	do	H. J. Denovan.	do	22 do	do	do	22 do	do		\$1 do
22 do	do	A. E. Palmer.	do	22 do	do	do	22 do	do		\$1 do
4 mars.	La Reine.	John Kelly	Vagabondage.	5 mars.	do	Banff	5 mars.	do		30 jours t. f.

État des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—Suite.

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1896.				1896.						
17 mars.	La Reine.	M. Maclean.	l'ivresse et tapage.			Cammore.	18 mars.	Insp. Harper.		Elargi, sentence suspendue.
18 do	do	H. Dredge.	do		do	do	18 do	do		Renvoyé.
18 do	do	A. Gibson.	do		do	do	18 do	do		do
25 do	W. S. Clarke.	John Lynn.	Voyager sans payer sur un train du C.C.P.		Banff.	Banff.	26 do	do		\$2 d'am. et les fr.
2 avril.	do	W. Woods.	Vagabondage.		do	do	2 avril.	do		On lui donne 6 hrs p. quitt. la ville.
2 do	La Reine.	C. Davis.	do		do	do	8 do	do		do
4 do	do	H. Leusteur.	do		do	do	8 do	do		30 jours trav. forcés.
6 do	do	H. Sullivan.	do		do	do	8 do	do		do
6 do	do	W. Howells.	Voyager sans payer sur un train du C.C.P.		do	do	2 do	do		\$1 d'amende et les frais payés.
11 do	P. à C. du N.-O.	T. Kennedy.	do		do	do	11 do	do		\$2 d'amende ou 5 jours de prison.
12 do	do	J. Winter.	do		do	do	13 do	do		\$1 d'amende et les frais payés.
14 do	La Reine.	P. Morrison.	Vagabondage.		do	do	15 do	do		30 jours trav. forcés.
17 do	P. à C. du N.-O.	W. Barnes.	Voyager sans payer sur un train du C.C.P.		do	do	18 do	do		\$2 d'amende et les frais payés.
25 do	do	T. Angus.	do		do	do	27 do	do		\$1 d'amende et les frais payés.
27 do	La Reine.	H. Williams.	Vagabondage.		Cammore.	Cammore.	28 do	do		30 jours trav. forcés.
27 do	do	H. Rice.	do		do	do	28 do	do		do
13 mai.	do	E. Barrett.	do		do	do	14 mai.	do		do
13 do	P. à C. du N.-O.	T. Graham.	Voyager sans payer sur un train du C.C.P.		Banff.	Banff.	14 do	do		30 do
16 do	La Reine.	H. S. Wadsworth.	Vagabondage.		do	do	14 do	do		\$2 d'amende ou 5 jours de prison.
16 do	do	J. Busley.	do		do	do	18 do	do		do
16 do	P. à C. du N.-O.	J. Hood.	Voyager sans payer sur un train du C.C.P.		do	do	18 do	do		60 jrs trav. forcés.
21 do	do	J. Mithin.	do		do	do	21 do	do		\$2 d'amende ou 5 jours de prison.
21 do	do	R. Broom.	do		do	do	21 do	do		50c. d'amende et les frais payés.
23 do	P. Reynolds.	Frank MacCak.	Libelle.	30 mai.	Insp. Harper.	do	21 do	do		50c. d'amende et les frais.
2 juin.	La Reine.	J. Anderson.	l'ivresse et tapage.		do	Anthracite.	3 juin.	do		\$2 d'amende et les frais payés.
20 do	P. à C. du N.-O.	A. Dervieux.	Voyager sans payer sur un train du C. C. P.			Banff.	20 do	do		\$5 d'am. ou 10 j. A subi l'emprisonn.
28 do	do	S. H. Gale.	do			do	29 do	do		50c. d'amende et les frais, payés.
18 juill.	do	V. Banister.	do			do	21 juill.	do		\$3 d'amende et les frais, payés.
21 do	do	W. Pierce.	do			do	22 do	do		\$3 d'amende ou 10 jours.
30 do	La Reine.	J. Brown.	Vagabondage.			do	30 do	do		14 jours t. f.
2 août.	Geo. H. Aston.	A. Rose.	Allumer un feu de forêt.			do	3 août.	do		\$25 d'amende ou 30 jours de prison.
14 do	La Reine.	E. Hichold.	Vagabondage.			do	15 do	do		24 heures pour quitter la localité.
28 sept.	do	A. Stewart.	Posture indécente.			Cammore.	2 oct.	do		2 mois t. i.
28 do	do	do	do			do	2 do	do		do
28 do	do	do	do			do	2 do	do		do
6 oct.	G. H. Aston.	G. Bearer.	Pêche hors de saison.			do	7 do	do		\$1 d'am. et les fr.
10 do	do	J. Hyde.	do			do	7 do	do		do
10 do	La Reine.	E. Gillespie.	Vagabondage.			Banff.	11 do	do		\$1 do
16 do	do	Eva Mosher.	do			Cammore.	11 do	do		Renvoyé.
23 do	do	T. M. F. Budden.	Vol.	3 nov.	Insp. Harper.	do	17 do	do		\$10 d'amende et les frais, payés.
24 do	do	O. Neilson.	Vagabondage.			Calgary.	20 nov.	do		Jury Un an de prison.
1er nov.	do	C. Hosko.	do			Banff.	27 oct.	do		A. L. Fulmer, J. P.
1er do	do	N. Smith.	do			do	3 nov.	do		Renvoyé.
1er do	do	J. Peter.	do			do	3 do	do		do
22 do	G. H. Aston.	E. B. Smith.	Mettre le feu à un fourgon du C.C.P.			do	3 do	do		do
22 do	do	J. Culham.	do			Cammore.	26 do	do		do
22 do	do	T. Tighe.	do			do	26 do	do		do
22 do	La Reine.	W. Stewart.	Vagabondage.			do	26 do	do		do
23 do	do	J. Bebout.	do			Banff.	30 do	do		30 jrs de prison t. f.
1895.				1895.						
19 déc.	P. à C. du N.-O.	T. R. McHugh.	l'ivresse et tapage.				19 déc.	do		\$10 et \$2.60 de frais.
1896.				1896.						
13 fév.	do	J. M. Telford.	do			Gleichen.	13 fév.	do		\$8.50 de frais.
17 do	do	Dennis Hayes.	Vagabondage.			do	18 do	do		30 jrs de prison t. f.
25 do	do	Geo. Carter.	Tentative de vol.			do	2 mars.	do		do
27 do	do	Wm. Service.	Vol.			do	2 do	do		do
27 do	Colin McMillan.	Alfred Bonar.	Votes de fait.			do	13 do	do		\$1.88 de frais et mis sous caution de garder la paix pendant 6 mois, \$25.
27 do	Régina.	Colin McMillan.	do			do	13 do	do		\$20 et 6,70 de frais.
22 mars.	P. à C. du N.-O.	J. H. Begg.	Exhiber un dessin d'une obscénité grossière.			do	23 do	do		do

État des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—Suite.

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1896.				1896.						
20 avril.	P. à C. du N.-O.	John Smith.	Voyage frauduleux en chemin de fer.			Gleichen	1896. 20 avril.	J. T. Lunn.		10 jrs de prison t. f.
20 do	do	Geo. Robinson.	do		Conduit à Calgary pour procès.	do	20 do	do		do
29 do	do	W. MacCallivary	Allumer un feu de prairie.			do	4 mai.	do		Relâché, sentence suspendue.
4 mai.	do	Thos. MacNulty	Vagabondage.			do	4 do	do		do
4 do	do	Jas. MacPherson	do			do	4 do	do		do
4 do	do	Oscar Hedlund.	Voyage frauduleux en chemin de fer.			do	4 do	do		\$1 et \$3 de frais.
11 do	do	Jas. Mackie.	Votes de fait.			do	12 do	M. Begg.		do
19 do	Thos. Lander	App-lant - après, Pied-Noir.	Votes de fait.			do	19 do	do		Relâché, sentence suspendue.
21 do	P. à C. du N.-O.	Geo. Fido.	Vagabondage.			do	21 do	do		30 jrs de prison t. f.
22 do	do	John Smith.	do			do	22 do	J. T. Lunn.		do
26 do	do	Herbert Harmer	Voyage frauduleux en chemin de fer.			do	26 do	V. J. Beaupré		do
27 do	do	La-Logg, Pied-Noir.	Avoir eu de la viande d'an-telope en sa possession.			do	27 do	M. Begg.		Relâché, sentence suspendue.
27 do	do	Aigle-Courant, Pied-Noir.	Ivre sur une réserve indienne.			do	27 do	V. J. Beaupré		\$10 et \$5 d'amende.
24 juin.	Stevens.	Thos. Jones.	Votes de fait.		(Assignation)	do	24 juin.	R. G. MacDonnell et surint. Howe.		Cond. aux fr. et mis sous caut. de gard. la paix 6 m., \$50. Renvoyé.
24 do	P. à C. du N.-O.	Aigle-Courant, Pied-Noir.	Chasse, illégale du che-vreuil.		do	do	26 do	M. Begg.		do
9 juill.	do	Jas. Thompson.	Vagabondage.			do	9 juill.	J. T. Lunn.		30 jrs de prison t. f.
9 do	do	Jas. Murphy.	do			do	9 do	do		do
10 do	do	Ed. Thompson.	Voyage frauduleux en chemin de fer.			do	10 do	do		10 do
10 do	do	Chas. Wilcke.	do			do	10 do	do		do
10 do	Mme Jas. Stokes	Mme W. Service	Votes de fait		(Assignation)	do	13 do	M. Begg.		Sous caution de garder la paix 6 mois, \$100.
10 do	La Reine	Mme Jas. Stokes	do			do	13 do	do		do
14 do	Emile Greisback	Thos. Hunt.	Vol d'un veau.	14 juill.	J. T. Lunn et J. Beaupré.	do	13 do	do		do

16 do	P. à C. du N.-O.	Victor Grenier.	Vol			do	16 juill.	J. T. Lunn		Renvoyé.
21 do	do	Francis Larkin.	Voyage frauduleux sur un train de chemin de fer.			do	21 do	do		5 j. de pris. aux t. f.
1er août.	do	Fred. Efford.	do			do	1er août	do		\$2 et \$2.50 de frais.
1er sep.	do	Chas. Sinclair.	do			do	1er sept.	do		\$2 et \$2.75 de frais.
3 do	do	Chas. Wrenake.	do			do	3 do	do		5 j. de pris aux t. f.
29 do	Thos. Lander.	L'hon. - g.-port. les-nouv, Pied-Noir.	Votes de fait.			do	29 do	M. Begg et R. G. MacLonnell.		6 mois de prison sans trav. forcés.
29 do	P. à C. du N.-O.	La-Maison, Pied-Noir.	do			do	29 do	do		\$10 et les frais.
29 do	"Petite Plume" (indien du Sang)	John Clark.	Possession illégale d'un cheval.			do	19 oct.	M. Begg.		Les frais.
19 oct.	P. à C. du N.-O.	Thos. Turner.	Voyage frauduleux sur un train de chemin de fer.			do	19 do	do		6 j. de pris. aux t. f.
24 do	do	Law. Sidwell.	do			do	24 do	V. J. Beaupré		3 do
6 nov.	do	M. P. Johnston.	do			do	6 nov.	do		\$2 et \$3.25 de frais.
1885.							1895.			
6 déc.	La Reine	A. Shaatock	Vagabondage			do	10 déc.	Surint. Deane		Retenu par le bon plaisir du lieutenant-gouverneur.
9 do	do	J. Shiveley.	Ivresse et tapage.			Lethbridge	16 do	do		Non \$1 d'am. et les frais.
14 do	do	J. O'Reilly.	do			do	17 do	do		\$1.50 d'am. et les fr.
16 do	do	P. Summers.	do			do	17 do	do		do
16 do	do	R. Greenwell.	do			do	17 do	do		do
19 do	do	Walber Whitney.	Votes de fait.			do	19 do	do		Renvoyé.
23 do	W. H. Emerson.	E. D. wson.	Non-paiement de gages.			do	23 do	do		\$5 d'am. et les frais.
24 do	La Reine	G. Danielzon.	Ivresse et tapage.			do	26 do	do		Jugement avec frais.
24 do	do	A. Liebscher.	do			do	26 do	do		\$1 d'am. et les frais.
1896.							21 janv.	Surint. Deane et F. C. Champness		Renvoyé.
8 janv.	do	John Glass	Vol de chevaux.			do	13 do	do		\$65 d'am. et les frais ou 6 mois de pri-son aux t. f.
12 do	do	L. Antonette.	Coups et blessures graves			do	4 fév.	Surint. Deane		2 mois de prison aux trav. forcés.
3 fév.	do	John Burns.	Ivresse et tapage.			do	24 mars.	Juge Scott		Prisonnier acquitté
6 do	do	J. D. McLaughlin	Obtention d'argent sous de faux prétextes.	8 fév.	Surint. Deane	do	18 fév.	Surint. Deane		\$1.50 d'am. et les fr.
17 do	do	G. Southwick.	Ivresse et tapage.			do	24 mars.	Juge Scott		2 mois de prison aux trav. forcés.
24 do	do	W. Fixley.	Vol	25 fév.	Surint. Deane	do	21 do	Surint. Deane		Prisonnier libéré, le plaignant n'a pas comparu.
13 mars.	do	Hugh Leeper.	Apporté en Canada des objets volés dans le Montana.			do	18 do	do		\$5 d'am. et les frais.
17 do	do	Lily Ross.	Ivresse et tapage.			do	20 do	do		do \$1
19 do	do	Geo. Waterfield.	do			do		do		do

État des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—Suite.

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Pari jury ou non.	Sentence.
1896.				1896.		Lethbridge.	1896.			
27 mai.	Geo. Cody.	M. E. Roy.	Vente illégale de boisson dur. les heures prohib.	27 mars.	Surint. Deane.	do	27 mars.	Surint. Deane.	Non	\$50 d'am. et les fr.
2 avril.	La Reine.	John Cooper.	Ivresse et tapage.	4 avril.	do	do	4 avril.	do	do	\$1
2 do	do	John Mooney.	Posture indécente.	4 do	do	do	4 do	do	do	do
21 do	P. à C. du N.-O.	A. Drebert.	Voyager sur un train sans payer.	22 do	do	do	22 do	do	do	3 jours de prison.
21 do	do	C. Sentier.	do	22 do	do	do	22 do	do	do	do
21 do	do	G. Inklemann.	do	22 do	do	do	22 do	do	do	do
21 do	do	Godfr. Inkleman.	do	22 do	do	do	22 do	do	do	do
27 do	Thos. Lewis.	Mang-de-Viane.	En possession de boisson entravante.	28 do	do	do	28 do	do	do	\$50 d'am. et les fr. sur 3 mois de prison aux trav. f.
27 do	do	Thos. Elliott.	Fournir un breuvage entravant à un indien.	30 do	Sur. Deane et F. C. Champness, J.P.	do	30 do	Sur. Deane et F. C. Champness, J.P.	do	3 mois de prison aux trav. forcés.
29 do	La Reine.	Fred Sifton.	Ivresse et tapage.	23 mai.	do	do	23 mai.	do	do	\$5 d'am. et les fr.
22 mai.	do	Geo. Robinson.	do	23 do	do	do	23 do	do	do	\$1
24 do	do	do	Vol.	28 do	do	do	28 do	do	do	3 mois de prison aux trav. forcés.
14 juin.	do	F. Sonnenberg.	Vol de cheval.	24 juin.	do	do	24 juin.	do	do	Renvoyé.
14 do	do	H. Tober.	do	24 do	do	do	24 do	do	do	do
27 do	do	Homme-Chanoux.	Meurtre.	29 juin.	Surint. Deane.	do	29 juin.	do	do	Envoyé à Régina, 29 juin 1896.
27 do	do	Petit-Ours.	do	20 do	do	do	20 do	do	do	do
27 do	do	Wm. St-Aubyn.	Aliénation mentale.	18 juill.	do	do	18 juill.	do	do	Envoyé à Brandon, 23 juillet 1896.
2 juill.	do	Burdett.	do	16 do	do	Lethbridge.	24 juill.	Juge Scott.	Non	Relâché sous caut. jusqu'proc. terme.
11 do	do	J. Machett.	Vol de bétail.	16 do	do	do	25 nov.	do	do	Acquitté.
11 do	do	P. Curry.	Voies de fait.	16 do	do	do	25 do	Surint. Deane.	do	Devra comparaître lorsque requis pour sentence.
27 do	do	do	do	12 août.	Surint. Deane.	do	25 do	do	do	Le prisonnier s'est échappé du corps de garde le 9 oct. '96.
1er août.	do	C-e-q-u-a-t-a-c-a-mrck.	Vol de cheval.	12 août.	do	Lethbridge.	20 août.	Surint. Deane.	No.	\$1 d'am. et les frais.
20 do	do	John Burns.	Ivresse et tapage.	20 août.	do	do	20 août.	do	do	do
26 do	do	Hy. Wexmund.	Voies de fait.	10 sept.	do	do	10 sept.	do	do	\$2 d'am. et les frais ou 14 jours et son caut. de \$50 qu'il garde la paix pendant 6 mois.
31 do	do	Geo. Danko.	do	2 do	F. C. Champness, J.P.	do	2 do	F. C. Champness, J.P.	do	\$6 d'am. et les frais.
9 sept.	do	P. Maloy.	Ivresse et tapage.	9 do	do	do	9 do	Surint. Deane.	do	\$2 d'am. et les frais.
19 oct.	do	Geo. King.	do	19 oct.	do	do	19 oct.	do	do	\$2
27 do	do	Fred Sifton.	do	27 do	do	do	27 do	do	do	\$3
19 do	do	Chas. Durward.	Apporter au Canada des objets volés dans le Montana.	20 oct.	Surint. Deane.	do	25 nov.	Juge Scott.	do	3 mois de prison.
31 do	Thos. Lewis.	Maggie Cobb.	Vente illégale de boisson.	31 oct.	do	do	31 oct.	Surint. Deane.	do	\$50 d'amende et les frais ou 2 mois de prison.
31 do	do	Alice Clark.	do	2 nov.	do	do	2 nov.	do	do	\$75 d'amende et les frais ou 2 mois de prison.
2 nov.	La Reine.	Wm. Morgan.	Tuer des bêtes à cornes.	4 nov.	Surint. Deane.	do	25 do	Juge Scott.	do	Procès ajourné.
7 do	do	Alf. Hooper.	Vol de charbon.	4 nov.	do	do	7 do	Sur. Deane et F. C. Champness, J.P.	do	Devra comparaître sur assignat. pour recev. sa sentence.
10 do	W. C. Whitworth.	E. Hasson.	Non-paiement de gages.	21 nov.	Surint. Deane.	do	10 do	Surint. Deane.	do	Ordre de payer.
9 do	La Reine.	Wm. Morgan.	Vol de bétail.	21 nov.	do	do	25 do	Juge Scott.	do	Procès remis.
1895.				1895.						
1er déc.	La Reine.	Nell. Sutherland.	Pensionnaire d'une maison malfamée.	2 déc.	G. E. Sanders, J.P.	Macleod.	2 déc.	G. E. Sanders, J.P.	do	\$5 d'am. et les frais ou 10 jrs de prison.
1er do	do	Nellie Wilson.	do	2 do	do	do	2 do	do	do	do
1er do	do	Ida Miller.	Propriétaire.	2 do	do	do	2 do	do	do	\$10 d'am. et les frais ou 15 jrs de prison.
1er do	do	George Lee.	do	2 do	do	do	2 do	do	do	do
1er do	do	Frank Barker.	Pensionnaire.	2 do	do	do	2 do	do	do	\$2 d'am. et les frais ou 5 jrs de prison.
3 do	do	G. McFarquhar.	Bisphèmes et langage insultant.	5 do	do	do	5 do	do	do	\$2 d'am. et les frais.
5 do	do	N. Laneux.	Larcin.	7 do	do	do	7 do	do	do	Renvoyé et réprimandé.
17 do	do	Wm. Gray.	Infraction à l'ordonn. des N.-O. rel. aux peaux.	18 do	do	do	18 do	do	do	Renvoyé et réprimandé.
27 do	Ville de Macleod.	Mamie Nash.	Pensionnaire d'une maison malfamée.	27 do	H. S. Cassey, J.P.	do	27 do	H. S. Cassey, J.P.	do	\$5 d'am. et les frais ou 10 jrs de prison.
27 do	do	Nellie Nash.	do	27 do	do	do	27 do	do	do	do
28 do	La Reine.	Cris-te-Martin (Gens-Quang).	Tuer des bêtes à cornes.	28 do	A. M. Jarvis, J.P.	do	28 do	A. M. Jarvis, J.P.	do	Renvoyé.
31 do	do	A. Dixon.	Vente de boeuf sans exhiber la peau.	31 do	G. E. Sanders, J.P.	do	31 do	G. E. Sanders, J.P.	do	do

État des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—Suite.

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1896.	La Reine	G. McFarquhar.	Avoir joué dans un tripot.	1896.		Macleod.	1896.	G. E. Sanders et H. S. Casey, J. P.		Renvoyé.
4 do	do	Wm. Foster	do	do	do	do	6 do	do	do	do
4 do	do	Jas. Brewley	do	do	do	do	6 do	do	do	do
4 do	do	Fred. Knowse	do	do	do	do	6 do	do	do	do
4 do	do	Jos. Nixon	Avoir regardé les autres jouer dans un tripot.	do	do	do	6 do	do	do	do
4 do	do	Chas. Wilson	do	do	do	do	6 do	do	do	do
4 do	do	G. Mesmer	do	do	do	do	6 do	do	do	do
4 do	do	A. Hudson	do	do	do	do	6 do	do	do	do
4 do	do	Jas. Brewley	Propriétaire d'un tripot.	do	do	do	6 do	do	do	do
4 do	do	Dav. Gairus	do	do	do	do	6 do	do	do	do
6 do	do	Petigan Frank (Pégane).	En possession de liqueurs entrées.	do	do	do	8 do	S. B. Steele et A. M. Jarvis, J. P.	3 mois de prison, t. f.	do
6 do	do	Chief de Grue (Gens-du-Sang).	Tuer du bétail.	do	do	do	8 do	S. B. Steele, J. P.	30 jours de prison.	do
6 do	do	Le-Gant, (Pied-Noir).	do	do	do	Stand-Off	7 do	A. M. Jarvis, J. P.	Renvoyé.	do
7 do	do	Pete Sam (Nez-Percé).	Larcin.	do	do	do	7 do	do	do	do
16 do	do	G. Rykmann	Ivresse	do	do	Pincher-Creek	10 do	A. R. Cuthbert, J. P.	6 mois, prison, t. f.	do
18 do	do	Le-Gant (Pied-Noir).	Domicilié sans permission sur la réserve des Gens-du-Sang.	do	do	do	17 do	do	do	\$4 d'am. ou 8 jours de prison, t. f.
27 do	do	Jas. Cummings.	Vol de chevaux	do	do	Macleod	18 do	S. B. Steele, J. P.	1 mois, prison, t. f.	do
29 do	do	F. Wilcock	Emmener illégalement des chevaux.	do	do	do	do	do	do	do
29 do	do	C. Salisbury	Ivresse	do	do	Pincher-Creek	30 do	A. M. Morden, J. P.	Renvoyé.	do
20 do	do	G. Donnelly	do	do	do	do	30 do	A. R. Cuthbert, J. P.	\$5 d'am. ou 8 jours de prison, t. f.	do
1er fév.	do	D. Lambert	Larcin.	do	do	Macleod	29 do	G. E. Sanders, J. P.	\$2 d'am. et les frais	do
17 do	do	S. DeRenzie	Ivresse	do	do	do	4 fév.	G. E. Sanders et H. S. Casey, J. P.	4 mois, prison, t. f.	do
17 do	do			do	do	do	17 do	H. S. Casey, J. P.	\$2 d'am. et les frais outaj. de pris., t. f.	do

20 do	do	W. H. Harper.	Donné des boissons enivrantes aux indiens.	do	do	do	25 do	G. E. Sanders et H. S. Casey, J. P.	4 m. de pr. aux t. f.	do
20 do	do	do	Larcin	do	do	do	27 do	do	2 m. de pr. aux t. f. du 24 juin 1896.	do
20 do	do	do	Possess. illégale d'objets apparten. au gouvern.	do	do	do	27 do	G. E. Sanders, J. P.	\$10 d'am. ou 1 mois de pr. aux t. f.	do
28 do	do	A. Brookes	Vagabondage	do	do	do	26 do	do	Renvoyé.	do
2 do	do	J. Miller	Vol de cheval.	do	do	Pincher-Creek	5 do	A. R. Cuthbert et A. Morden, J. P.	do	do
7 mars.	do	Robe - Rouge (Pied-Noir).	Rechercher des anim. morts	do	do	Macleod	10 mars.	G. E. Sanders, J. P.	\$5 d'am. ou 8 jours de prison.	do
7 do	do	Coureur (Pied-Noir).	do	do	do	do	10 do	do	do	do
7 do	do	Blackie (Pied-Noir).	do	do	do	do	10 do	do	do	do
10 do	do	Jas. McAllister.	Tumulte	do	do	do	11 do	do	do	do
10 do	do	John McAllister	do	do	do	do	11 do	do	do	do
11 do	do	Hugh Leeper	E'porter au Canada des objets volés.	do	do	Envoyé à Lethbridge p. être examiné le 13 mars 1896.	do	do	do	do
12 do	do	A. McLeod	Ivresse.	do	do	Macleod	13 mars.	G. E. Sanders, J. P.	\$2 d'amende.	do
17 do	do	H. Dowson	Voies de fait	do	do	do	17 do	H. S. Casey, J. P.	Renvoyé.	do
17 do	do	J. Chancy	Ivresse et tapage.	do	do	do	18 do	do	\$3 d'am. ou 10 jours de pr. aux t. f.	do
17 do	do	Pre-d-Deux-Fus (Gens-du-Sang).	Enlever sans autorisat. la peau d'animaux morts.	do	do	Rivière-Haute.	18 do	H. Holmes, J. P.	\$5 d'am. ou 15 jours de pr. aux t. f.	do
17 do	do	Petit-Veau (Gens-du-Sang).	do	do	do	do	18 do	do	do	do
17 do	do	Daim-Rouge (Gens-du-Sang).	do	do	do	do	18 do	do	do	do
17 do	do	Robert (Gens-du-Sang).	do	do	do	do	18 do	do	do	do
17 do	do	Femme-Endormi (Gens-du-Sang).	Voies de fait.	do	do	Stand-Off	19 do	A. M. Jarvis, J. P.	\$1 d'am. et les fr.	do
24 do	do	Régina	Vol de chevaux	do	do	Kootenai	26 do	A. R. Cuthbert et Varley, J. P.	Renvoyé.	do
26 do	do	Louis Davis.	S' appropri. frauduleus. le travail d'un cheval.	do	do	Macleod	30 do	G. E. Sanders, J. P.	do	do
30 do	do	R. G. Belvidere.	Non-paiement de gages.	do	do	Stand-Off	30 do	A. M. Jarvis, J. P.	Le défend. cons. à payer \$55 dans un délai de 5 jrs.	do
10 do	do	Régina	Malversation	do	do	Pincher-Creek	10 do	A. R. Cuthbert, J. P.	Retiré.	do
27 do	do	I. Craig	Voies de fait.	do	do	do	27 do	do	\$10 d'am. ou 2 sem. de pr. aux t. f.	do
3 avril.	do	C. Mutard	Tentat. d'obten. de l'arg. sous de faux prétextes.	4 avril.	A. R. Cuthbert, J. P.	do	do	do	do	do
7 do	do	J. G. Routhier.	Ivresse.	do	do	do	8 avril.	do	\$10 d'am. ou 2 sem. de pr. aux t. f.	do

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest—Suite.

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendant.	Offense.	Date de l'événement en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1896.	Régina.	Marson, J.	Allumer un feu en plein air sans prendre les précautions requises.	1896.		Macleod.	1896.	G. E. Saunders, J.P.		\$1 d'amende.
13 avril.	do	do	Refus de dire où il s'était procuré de la boisson.	do		Stand-Off	do	A. M. Jarvis, J.P.		\$30 d'am. ou 1 mois de prison et 1 mois en sus.
19 do	do	do	do	do		do	do	do		\$15 d'am. et 14 jrs de pris. ou à déf. l'expiration de la sent. actuelle.
28 do	do	Harry Lacock (jeune délinquant).	Vol d'un cheval, d'une selle et d'une bride.	do		Macleod.	30 do	G. E. Sanders et H. Casey, J.P.		Condamnation sous caution de bonne conduite pendant 6 mois.
28 do	do	do	do	do		do	do	do		do
28 do	do	do	do	do		do	do	do		do
29 do	do	do	do	do		do	do	do		do
29 do	do	do	do	do		do	do	do		do
29 do	do	do	do	do		do	do	do		do
29 do	do	do	do	do		do	do	do		do
29 do	do	do	do	do		do	do	do		do
29 do	do	do	do	do		do	do	do		do
29 do	do	do	do	do		do	do	do		do
5 mai.	do	do	Ivresse et tapage.			Pincher-Creek	29 mai.	A. R. Cuthbert, J.P.		\$1 d'amende.

5 do	do	T. Sharpe.	do	do		do	29 do	do		Condamné à \$2.
6 do	do	Joe Pipey	Vagabond	do		Stand-Off	6 do	A. M. Jarvis, J.P.		1 m. trav. forc.
13 do	do	D. Kipling	Ivre dans la rue.	do		Macleod	14 do	H. S. Casey, J.P.		Condamné à \$2.
13 do	do	J. Clancy	do	do		do	14 do	A. R. Cuthbert et A. Morden, J.P.		14 j. trav. forc.
22 do	do	P. Whitford	Obtention de biens sous de faux prétextes.	do		Pincher-Creek	29 do	A. R. Cuthbert		Renvoyé.
28 do	do	S. Albert	Faire du bruit étant ivre.	do		do	29 do	A. R. Cuthbert		Frais contre le défendeur.
28 do	do	M. Sheer	Aider à un déserteur.	do		Macleod	30 do	H. S. Casey, J.P.		Renvoyé sur demande pour suite.
9 juin.	do	Le-Hibou (Piégine).	Détruisant volontairement une crèmerie appartenant à Maxfield.	do		Agence des Piégines.	9 juin.	H. H. Nash, J.P.		7 jours de prison.
9 do	do	Bon-Fusil(Gens-du-S.)	do	do		do	9 do	do		do
19 do	do	Lait-d'Ours do	Voies de fait.	do		Stand-Off	10 do	A. M. Jarvis J.P.		Renvoyé.
23 do	do	D. Cyr.	Faire du bruit étant ivre.	do		Pincher-Creek	24 do	A. R. Cuthbert, J.P.		Libéré; sentence suspendue.
24 do	do	Cheval-Bison-rupide (G.-du-S.)	Voies de fait.	do		Stand-Off	24 do	A. M. Jarvis, J.P.		Condamné à \$1 et les fr. sur 14 j. trav. forc.
3 juill.	do	Joe Potts.	Ivre sur une réserve sauv. ivre.	do		Macleod	4 juill.	G. E. Saunders, J.P.		Condamné à \$1 et les fr. sur 14 j. trav. forc.
1er do	do	M. St. George.	Causant du trouble étant ivre.	do		Pincher-Creek	1er do	A. Morden, J.P.		Libéré; sentence suspendue.
2 do	do	P. McKewan	do	do		do	3 do	A. R. Cuthbert et A. Morden, J.P.		Condamné à \$2 ou 8 j. de prison trav. forc.
2 do	do	do	Vs de f. sur la police dans l'exécution de ses fonct.	do		do	8 do	do		Condamné à \$20 ou 2 m. de pris. trav. forc.
8 do	L. Sexton	C. E. Dodd.	Voies de fait.	do		do	9 do	A. R. Cuthbert J.P.		Renvoyé.
8 do	C. E. Dodd.	L. Sexton	Pointeur des armes à feu.	do		do	9 do	do		do
9 do	La Reine	C. E. Dodd.	Porteur	do		do	11 do	do		do
9 do	do	L. Sexton	do	do		do	13 do	do		do
11 do	L. Sexton	J. Miller.	Voies de fait.	do		do	13 do	A. R. Cuthbert, J.P.		do
14 do	La Reine	Plus-différentes-machets (G.-du-S.)	Vol de bétail	14 juill.	A. M. Jarvis, J.P.	Macleod	11 nov.	M. le juge Scott.		Libéré; sentence suspendue.
14 do	do	Chef-Grue(Gens-du-Sang).	do	14 do	do	do	11 do	do		do
14 do	do	Blessé-avant (Gens-du-Sang).	do	14 do	do	do	11 do	do		do
14 do	do	Louis Espinosa.	Espionnerie	14 do	do	do	14 juill.	G. E. Saunders, J.P.		Retiré.
14 do	do	F. Rhodes	Faire du bruit étant ivre.	14 do	do	do	14 do	do		Condamné à \$1 et les fr. ou 5 j. pris. tr. f.
15 do	do	Femme-cors-rond (G.-du-S.)	Recevoir des biens volés.	15 juill.	G. E. Sanders, J.P.	do	11 nov.	M. le juge Scott		Libéré; sentence suspendue.
15 do	do	Crier-dans-le-milieu (Gens-du-Sang).	Tuer du bétail	18 do	A. M. Jarvis, J.P.	do	11 do	do		do

État des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—Suite.

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Sentence.
1896.				1896.					
15 juill.	La Reine.	Etoile-du-Matin (Gens-du-Sang). Herbert Watson.	Réception d'objets dérobés. Vol de billets.			Stand-Off	18 juill.	A. M. Jarvis, J.P.	Renvoyé.
20 do	do	do	do			Macleod	20 do	G. E. Sanders et H. S. Casey, J.P.	do
20 do	do	do	do			do	20 do	do	do
23 do	do	do	do			do	23 do	do	do
27 do	do	do	do			do	11 nov.	M. le juge Scott.	A. payer la valeur des 5 j. pris. tr. f. Libéré ; sentence suspendue.
1er août.	La Reine.	Long-time treaty woman (Gens-du-Sang). Miles Schender.	Larcin. Causer du trouble.	5 août.	G. E. Sanders, J.P.	do	1er août	H. S. Casey, J.P.	Cond. à \$1 ou 7 j. de prison trav. forc. Régie hors de cour.
3 do	do	do	do			do		do	do
3 do	do	do	do			do		do	do
3 do	do	do	do			do		do	do
4 do	do	do	do			do		do	do
5 do	do	do	do			Macleod	25 août.	H. S. Casey, J.P.	Cond. à \$10 ou 15 j. aux trav. forc.
5 do	do	do	do			do	8 do	do	Cond. à \$5 ou 5 j. de prison trav. forc.
5 do	do	do	do			do	8 do	do	Cond. à \$10 ou 10 j. de pris. trav. forc.
5 do	do	do	do			do	20 do	do	Cond. à \$5 ou 10 j. de pris. trav. forc.
5 do	do	do	do			do	20 do	do	Cond. à \$1 ou 5 j. de pris. trav. forc.
10 do	do	do	do			do	20 do	do	Cond. à \$5 ou 10 j. de pris. trav. forc.
10 do	do	do	do			Pincher-Creek	11 do	A. R. Cuthbert et A. M. Morden, J.P.	Renvoyé.
11 do	do	do	do			do	14 do	do	do
11 do	do	do	do			do	18 do	do	do
12 do	do	do	do			do	13 do	do	do
13 do	do	do	do			Cardston. Stand-Off	12 do	G. P. Ashe, J.P.	Condamné à subir son procès.
							13 do	A. M. Jarvis, J.P.	Renvoyé.
									Cond. \$1 et les fr. ou 14 j. pris. tr. forc.

13 do	do	do	do			do	13 do	do	do
19 do	do	do	do			do	27 do	do	do
19 do	do	do	do			Macleod	20 do	H. S. Casey, J.P.	Renvoyé.
19 do	do	do	do			do	21 do	G. E. Sanders, J.P.	\$1 d'am. et 5 jrs prison, tr. forcés.
20 do	do	do	do			Cardston	20 do	H. J. A. Davidson,	Renvoyé.
27 do	do	do	do			Pincher-Creek	27 do	A. Morden et Varley, J.P.	Quat. m. de prison.
27 do	do	do	do			do	27 do	do	1 m. prison, tr. f.
27 do	do	do	do			Stand-Off	27 do	A. M. Jarvis, J.P.	\$1 d'am. et les frais ou 14 j. de prison
29 do	do	do	do			Pincher-Creek	31 do	A. M. Morden, J.P.	\$5 d'amende.
29 do	do	do	do			do	31 do	do	\$5 do
29 do	do	do	do			Macleod	29 do	G. E. Sanders, J.P.	\$3 do
29 do	do	do	do			do	30 do	do	\$5 do
2 sept.	do	do	do			do	2 sept.	do	Sentence suspend.
2 do	do	do	do			Pincher-Creek	2 do	A. R. Cuthbert, J.P.	Renvoyé.
2 do	do	do	do			do	2 do	do	do
7 do	do	do	do			Macleod	7 do	G. E. Sanders, J.P.	\$20 d'amende.
9 do	do	do	do			Stand-Off	9 do	A. M. Jarvis, J.P.	2 m. prison aux t. f.
10 do	do	do	do			Pincher-Creek	10 do	A. R. Cuthbert, J.P.	Renvoyé.
14 do	do	do	do			Boundary-Creek	14 do	H. J. A. Davidson,	Defend. à payer \$5 d'honoraire.
19 do	do	do	do			Pincher-Creek	19 do	A. R. Cuthbert, J.P.	Renvoyé.
19 do	do	do	do			do	19 do	A. M. Morden, J.P.	Libérés sur sentence suspendue, gibier confisqué.
21 do	do	do	do			Macleod	22 do	G. E. Sanders, J.P.	\$1 d'amende.
23 do	do	do	do			do	23 do	do	\$15 d'am. ou 3 m. p.
23 do	do	do	do			do	24 do	G. E. Sanders et H. S. Casey, J.P.	Renvoyé.
24 do	do	do	do			Pincher-Creek	24 do	A. M. Morden, J.P.	Libérés sur sentence suspendue. Gibier confisqué.
27 do	do	do	do			Macleod	28 do	H. S. Casey, J.P.	Renvoyé.
29 do	do	do	do			Pincher-Creek	29 do	A. M. Morden, J.P.	do
29 do	do	do	do			do	29 do	A. R. Cuthbert et A. M. Morden, J.P.	\$2 d'am. et 8 jrs de prison, tr. forcés.
29 do	do	do	do			Macleod	30 do	G. E. Sanders, J.P.	\$1 d'am. et frais.
30 do	do	do	do			do	30 do	do	\$5 d'am. ou 15 j. t. f.

État des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—Suite.

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Par qui jugé.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par Jury ou non.	Sentence.
1896.				1896.						
30 sept.	La Reine.	W. H. Dowson.	Voies de fait.	30 sept.	A. M. Jarvis, J.P.	Macleod	11 nov.	Le juge Scott.		Réglé hors de cours 14 j. de gages accordés au demandeur.
7 oct.	J. D. Fougère.	A. Rouleau.	Non-paiement de gages.	7 oct.		do	7 oct.	H. S. Cassey, J. P.		au demandeur. Denaan. payant les frais.
13 do	La Reine.	M. Clarke.	Voies de fait.			Cardston	13 do	H. J. A. Davidson, J.P.		Souscauté, p. garder la paix pendant 12 m. Renvoyé au 30 nov. 1896.
15 do	Informant de Hilliard contre	de C. Mauv. Jeanne-H. (Gens-du-Sang).	Meurt. de Medicine-pipe-stem, Gens-du-Sang.			Mandat remis par J. P.	15 do	Mandat exécuté le 11 nov. 1896		
22 do	La Reine.	A. Gravel.	Caissant du désordre étant ivre.			Pincher-Creek	23 oct.	A. R. Cuthbert, J. P.		\$2 d'amende et 2 s. aux trav. forcés. Renvoyé.
29 do	do	Grégoire	Ivre.	31 oct.	H. S. Cassey, J.P.	Macleod	11 nov.	Le juge Scott.		\$1 d'am. et les frais
30 do	do	Homme-seul				do	1er do	H. S. Cassey, J. P.		\$1 d'am. et les frais
1895.							1895.			
3 déc.	S. S. Hetherington.	L. R. Forbes.	Ivre, etc.	6 déc.		Ft-Saskatchewan	6 déc.	Insp. Howard	No.	\$2 de frais et 14 jrs aux trav. forcés.
11 do	C. W. Pacholke.	L. F. Day.	Vol.	15 do		do	15 do	do	"	Renvoyé.
28 do	S. R. Rudd.	W. F. Langworthy.	Ivre.			do	31 do	do	"	\$1 d'am. et les frais
28 do	do	L. Adamson.	do			do		do	"	do
12 do	H. Carey.	W. Wilson.	Vol.			Daim-Rouge	31 do	R. McClelland	do	Renvoyé.
12 do	W. C. Rowland.	E. J. Bangs.	do			Edmonton	12 do	Insp. Snyder.	do	do
12 do	Const. McCulloch.	D. McDonough.	do			do	20 do	do	do	do
12 do	do	I. Cheswaite.	Recev. des objets volés.	16 déc.	Insp. Snyder	do				
12 do	do	J. H. Williams.	Vol.	14 do	do	Edmonton	28 nov.	W. D. Jarvis.		\$5 d'am. et frais.
12 do	do	W. Bery.	Crimé envers les amm.	18 do	do	do	5 déc.	W. D. Jarvis et H. Wilson		Sentence différée.
12 do	J. Binkman.	G. Graham.	Vol.	28 nov.		do		do		
12 do	J. Taylor.	A. Janelle.	Voies de fait			do	7 do	W. D. Jarvis.		\$1 d'am. et les frais
12 do	do	J. Berry.	do			do		do		do
12 do	Const. Keays.	J. A. McMillen.	Ivre.			Saint-Albert	20 do	H. W. McKenny.		\$1 d'amende.
12 do	Albrucht	Inest-Ang Schmeider.	Voies de fait.			Wetaskiwin	9 do	C. Schaantz.		Renvoyé.
6 do	erman.					do				
2 do	Ang. Pletscher.	W. Schwan	Vol.			do	14 do	C. Schaantz, J. Mc-Namara		Renv. frais en fav. du demandeur.

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Par qui jugé.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par Jury ou non.	Sentence.
1896.										
30 janv.	Brig. Butler.	W. m. Simmons.	Ivre.			Fort-Sask'n	1er fév.	D. M. Howard.		\$1 d'am. et les frais ou 10 jrs de prison. Renvoyée.
20 do	W. Deager.	John Marco.	Voies de fait.			Wetaskiwin.	25 janv.	C. Schaantz.		do
4 do	J. D. O'Neil.	Robert Logan.	Vol de chevaux.			Immisfail.	18 do	Insp. Wood.		do
8 do	M. Baltz.	C. F. Volbrath.	Non-paiement de gages.			Edmonton.	13 do	Insp. Snyder.		Ord. de payer les g.
4 do	W. D. Jarvis.	F. W. Gainer.	Tuer des outes de prairie hors de saison.			do	4 do	W. D. Jarvis.		\$2 d'am. et les fr.
4 do	Gabriel Ladueur.	A. W. Toll.	do			do	4 do	do		do
13 do	L. Belrose.	Baptiste Pepin.	Voies de fait			do	17 do	Insp. Snyder.		\$5 d'am. et les fr.
22 do	do	J. Belrose.	do			Saint-Albert	22 do	H. W. McKenny.		Renvoyée avec frais.
30 do	Nap. Huberdeau.	E. St. Pierre.	do			do	30 do	do		Renvoyée, les frais au demandeur.
3 fév.	Neilis Polsen.	B. St. John.	Non-paiement de gages.			Fort-Sask'n	10 fév.	Insp. Howard		Ord. de payer l'ag. Cond. à subir son procès à Brandon.
18 do	Regina.	R. Butoc.	Aliéné			do		do		Renvoyée.
24 do	Fedor Kemass.	F. Halting.	Voies de fait			do	25 do	do		\$10 d'am. et l. frais.
8 do	Bella Fitzgerald.	W. Fitzgerald.	do			Lac-Sainte-Anne	8 do	W. Taylor.		6 m. aux trav. forc.
8 do	do	do	Vend. de la boiss. à d. ind.			do	8 do	do		14 jrs do
3 do	C. D'Caize.	Gr.-Tête (indien)	Voies de fait			Edmonton	3 do	Insp. Snyder		\$50 d'amende et les frais.
17 do	A. E. Lake.	J. Goodridge.	Donnant de la boiss. à d. ind.			do	20 do	Sutter, Cameron, D'Caize.		2 sem. aux trav. f. 2 semaines sur cha- que offense.
22 do	do	Alexis (indien).	Ivre sur la réserve.			do	19 do	Sutter, D'Caize		Renvoyée avec frais.
17 do	do	Job (indien).	Ivre sur la réserve; don- nant de la boiss. à d. ind.			do	19 do	do		Renvoyée.
18 do	A. McDougall.	G. Brewster.	Vol de chevaux.			Daim-Rouge	18 do	Insp. Snyder.		Ord. de payer l'ag.
18 do	Const. Harding.	J. Looby.	Ivre.			Edmonton	19 dc	C. Sutter.		Renvoyée.
31 janv.	D. Brox.	T. Hastings.	Vol.			do	1er do	do		\$5 d'am. et donner caution de garder la paix.
30 do	W. McLellan.	B. Bell.	Non-paiement de gages.			do	6 do	W. D. Jarvis		\$2 d'am. et les frais ou 14 jrs de pris.
12 fév.	E. Houghton.	T. Haarr.	Vol.			do	15 do	do		\$50 d'am. et l. f. on 3 mois de prison.
14 do	do	do	Voies de fait.			do	15 do	do		do
17 do	Const. McCulloch.	E. Barreau.	Ivre.			do	19 do	do		do
10 do	H. Myer.	T. Moriarty.	Donn. de la boiss. à d. ind.			do	19 do	do		\$50 d'am. et les fr. ou 2 m. de trav. f.
25 do	Const. Nunneley.	B. Larocque.	En possession de whisky sur la réserve indienne.			Wetaskiwin.	10 do	D. L. Clink.		\$1 d'am. et l. frais.
25 do	do	do	Whisky sur la réserve.			do	28 do	do		Renvoyée.
25 do	Assin, Paul.	A. Kearney.	do			do	28 do	do		do
23 do	do	L. P. Vandear.	do			do	28 do	do		do
26 do	do	Alf. Longuee.	do			do	28 do	do		do
29 do	Lazaus Twins.	F. Hamilton.	do			do	29 do	do		do
26 do	Assin, Paul.	T. Anderson.	Whisky sur la réserve.			do	28 do	do		do
8 mars.	Const. Ferguson.	J. Bergson.	Ivre.			Fort-Sask'n	9 mars.	D. M. Howard.		\$1 d'am. et l. frais.
26 fév.	Pierre Cyr.	Urban Ross.	Domage à la propriété.			Wetaskiwin.	4 do	D. S. Clink		Renvoyée.
28 do	B. Larocque.	L. Dumont.	Vendre de la boiss. à d. ind.			do	9 do	do		\$50 d'am. et les fr.

État des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—Suite.

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1896.				1896.						
29 fév.	Peau-d'Ermine.	S. Rumson.	Tuer un cheval.			Wetaskiwin.	1896.	Schautz et McNamara.		Renvoyée.
3 mars.	J. Northwood.	W. Matthias.	Vend. de la boiss. à d. ind.			do		D. L. Clink.		do
5 do	A. Cummings.	J. Smith.	Tuer un cheval.	13 mars.	McNamara et Schautz.	do		M c N a m a r a et Schautz.		1 mois aux trav. f.
9 do	D. L. Clink.	J. E. Rumson.	Vol d'un veau.			do		do		Retirée.
16 do	P. Talbot.	J. Nevin.	do cheval.			do		D. L. Clink.		Renvoyée.
21 do	E. Potras.	C. Burley.	do do	28 mars.	J. McNamara.	do		West, Lander et Harper.		\$50 d'am. et les fr.
21 do	La Reine.	J. McKen.	Vend. de la boiss. à d. ind.			Innisfail.		do		Renvoyée.
22 do	do	J. Wilson.	do do			do		do		do
23 do	B. Rosenberg.	E. Critchardson.	Vol.			do		Lander et Simpson.		Ordre de combler le puits.
18 do	La Reine.	E. Young.	Laissez un puits sans prot.			do		do		do
2 do	do	G. Bowers.	Vol de bétail.	2 mars.	A. E. Snyder.	Edmonton.		A. E. Snyder.		Renvoyée.
23 do	W. Mearon.	A. Coghlan.	Voies de fait.			do		do		do
23 do	G. Mearon.	do	do			do		W. D. Jarvis.		do
29 fév.	La Reine.	J. Scott.	Vol.			do		do		do
2 do	do	J. Alon.	do			do		do		do
16 do	do	E. B. Jewell.	Obtention d'objets sous de faux prétextes.	19 mars.	W. D. Jarvis.	do		Juge Rouleau.		12 mois aux trav. f.
17 do	I. Baur.	W. J. White.	Menaces.			do		do		Renvoyée.
28 do	La Reine.	R. Neely.	Vol.			do		do		do
18 do	Brig. Casault.	J. Gagnon.	Ivre.			Saint-Albert.		H. W. McKenny.		\$1 d'am. et les frais.
26 do	D. McKay.	P. D'Amour.	Vol.			do		T. W. Chalmers.		Le déf. a quitté le pays; marchandises recouvrées et remises au prop.
30 do	H. Goodridge.	A. Villeneuve.	Vol de cheval.			do		Chalmers et McKenny.		Renvoyée.
26 do	D. L. Clink.	L. B. Vandecar.	Vend. de la boiss. à d. sauv.			Wetaskiwin.	2 avril.	D. L. Clink.		\$50 d'am. et les fr.
10 do	H. Ross.	H. Ross.	Vol.			Innisfail.		Lander et Simpson.		Renvoyée.
20 do	J. Lesuit.	A. Vonbrod.	Non-paiement de gages.			Edmonton.	4 do	W. D. Jarvis.		do
5 avril.	W. Hislop.	G. Leime et al.	Voies de fait.			do		do		do
5 do	do	do	Vol.			do		do		do
11 do	Cons. McCulloch.	W. Cruthers.	Ivre et se battant.			do	13 do	do		\$5 d'am. et les frais ou 40 j. au tr. f.
11 do	do	H. Plomson.	do			do	13 do	do		do
6 do	Brig. Casault.	J. Benoit.	Ivre et désordres.			Saint-Albert.	6 do	H. W. McKenny.		\$1 d'am. et les frais ou 14 j. au tr. f.
20 do	J. Dreagus.	E. Hoff.	Connaissance charnelle de Mary Dreagus.	25 avril.	C. Sutter.	do	25 do	M. le juge Rouleau.		Renvoyé.
4 mai.	A. R. Brooke.	Wm. Walker.	Allumer un feu sans avoir 6 personnes présentes.			Ft. Saskatchewan.	5 do	D. M. Howard.		Payé les fr. de la c.
24 avril.	P. Radolph.	H. Geisinger.	Allumer un feu sans la présence du nombre de personnes voulues.			do	14 do	do		Renvoyé.
15 mai.	I. Lamoureux.	F. Paradis.	Vol.			do	18 do	do		Renvoyé.
18 do	G. D. Butler.	J. G. Gromland.	Vol d'un bateau.			do	20 do	do		do
18 do	M. Polche.	B. Ferniak.	Voies de fait.			do	21 do	do		Def. payant les fr.
15 do	S. S. Dunning.	J. Rice.	Feu de prairie.			Daim-Rouge.	15 do	R. McClelland.		\$10 d'am. et les fr.
9 do	T. J. Stewart.	T. E. Spadin.	Vol.			Wetaskiwin.	9 do	C. Schautz.		Poursuite retirée.
6 do	Const. Harlock.	D. McNamara.	Traverser un pont plus vite qu'au pas.			Saint-Albert.	7 do	H. W. McKenny.		Renvoyé.
6 do	M. Planto.	A. Meunier.	Vol.			do	20 mai.	H. W. McKenny.		do
7 do	Brig. Casault.	B. Pepin.	Ivre.			do	8 do	A. E. Snyder.		1 mois aux tr. f.
7 do	do	do	Voies de fait dans l'exécution de ses fonctions.			do	8 do	do		Renvoyé.
9 do	Marie Pepin.	E. Bruneau.	Vol.			do	12 do	Chalmers et McKenny.		Libéré avec sentence suspendue.
2 do	E. Martin.	H. A. Goodwin.	Libelle.			Edmonton.	4 do	W. D. Jarvis.		Renvoyé.
27 avril.	W. Yatis.	L. Baur.	Voies de fait.			do	29 avril.	do		\$1 et les fr. ou 30 jr.
26 do	E. R. Newell.	Silas Richardson.	Feu de prairie.			Lac-aux-Éufs.	4 juin.	J. C. Gordon, D. M. Howard.		Renvoyé.
16 juin.	Const. Rockwell.	B. Rabiscan.	Ivre, etc.			Pédmonton.	17 do	A. E. Snyder.		do
16 do	Const. Dundas.	F. Berard.	do			do	17 do	do		do
17 do	R. Hutchings.	P. Charn.	Vagabondage.			do	17 do	do		do
24 do	J. Vellet.	J. Belledeau.	Vol d'un veau.	25 avril.	A. E. Snyder.	do	26 do	M. le juge Rouleau.		do
26 do	Brig. Byrne.	A. Chisholm.	Insanité.			do	26 juin.	C. Sutter.		Interne à Brandon.
29 do	John Walkers.	J. Berland.	Fraude.			do	14 nov.	M. le juge Rouleau.		Renvoyé.
24 do	A. Balfour.	I. Allison.	Refus de payer gages.	3 avril.	C. Sutter.	do	25 juin.	H. Wilson.		do
29 mai.	Const. Nunelley.	Frank Dumont.	Vente de boiss. aux sauv.			Wetaskiwin.	2 do	Schautz et McNamara.		do
5 juin.	M. Lambert.	J. De Mack.	Voies de fait.			do	9 do	do		do
12 do	S. S. Dunning.	W. Kiely.	Vol.			Daim-Rouge.	12 do	P. Talbot.		do
18 do	G. Brewster.	R. Page.	Farjure.			do	26 do	A. E. Snyder.		do
25 do	do	P. Siermann.	do			Lacombe.	26 do	do		do
26 do	A. Bearn.	Alice McNicol.	Aliéné.			do	26 do	Talbot et Fletcher.		do
17 do	M. Belcourt.	A. Courtney.	Voies de fait.			Lac-Ste-Anne.	24 do	W. Taylor.		\$5 d'am. et les fr.
24 do	Const. Smith.	W. Fitzgerald.	Ivre.			do	24 do	do		Renvoyé.
28 juill.	M. Beisch.	A. Beisch.	Voies de fait.			Ft. Saskatchewan.	30 juill.	D. M. Howard.		do

État des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—Suite.

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1896.				1896.			1896.			
4 juill.	G. Alburghies.	J. Gibernus.	Vol.			Wetaskiwin.	11 juill.	McNamara et Schantz.		1 mois au tr. forcé.
do	H. C. Lisle.	M. Lisle.	do			do	13 do	J. McNamara.		Renvoyé.
7 do	M. Hothe.	M. Hothe.	do			do	13 do	do		do
23 do	G. Patches.	B. F. Boyce.	Dans la buvette durant les heures prohibées.			do	27 do	McNamara et Schantz.		do
27 do	M. Jamieson.	A. Jamieson.	Voies de fait.			do	28 do	Lauder.		do
10 do	I. Davidson.	James Malcolm.	Vol.			Innisfail.	10 do	Lauder, Harper et Simpson.		do
23 do	A. P. Olson.	James Davidson.	Fraude.			do	30 do	J. D. Lauder.		do
7 do	W. B. Gover.	Brenner et al.	Vol.	27 juill.	W. Springbett.	Dain-Ronge.	9 do	R. McClelland.		do
22 do	W. Joyce.	S. Joyce.	Tuer un cochon.			do	9 do	do		do
5 do	Const. Smith.	C. B. Lestard.	Frude, lre, etc.			Lac-Ste-Anne.	6 do	W. Taylor.		Cond. aux fr. de c.
29 juin.	I. Walker.	C. Boydell et al.	Fraude.			Edmonton.	7 do	A. E. Snyder.		Renvoyé.
7 do	Rese Kans.	A. Coogan.	Vol.	8 juill.	A. E. Snyder.	Edmonton.	9 juill.	M. le juge Rouleau.	Oui	do
7 do	John Hall.	T. Allan.	Vol.	9 do		do	16 do	A. E. Snyder.		do
8 do	John Hall.	T. Carnes.	Vol.			do	21 do	do		do
7 do	R. Oshner.	A. Doyle.	Menaces.			do	20 do	do		Libéré avec sentence suspendue.
7 do	A. McDonald.	R. Heinrich.	Vol.			do	21 do	do		do
20 do	Const. Brown.	R. Heinrich.	Vol.			do	20 do	do		do
20 do	John Nelson.	W. Douglas.	Tuer un cheval.			do	21 do	Snyder et Sutter.		\$25 d'am. ou un m.
28 do	John Hall.	A. McLeod.	Vol.			do	28 do	A. E. Snyder.		Renvoyé.
7 do	Vital Mageau.	S. Comeau.	Voies de fait.			Saint-Albert.	9 do	H. W. McKenny.		Réglé hors de cour.
16 do	Con. Harlock.	A. Logan.	Traverser un pont plus vite qu'au pas.			do	18 do	do		50c. d'amende.
15 do	G. Patches.	W. McMillan.	Ouvrir la buvette après l'heure.			Edmonton.	16 do	W. D. Jarvis.		\$1 d'am. et les fr.
15 do	do	W. Sharples.	do			do	16 do	do		do
15 do	do	W. Howard.	Vendre de la boisson sans licence.			do	16 do	do		\$50 d'am. et les fr.
15 do	do	A. Jeur.	Ruv. ouverte après l'heure.			do	16 do	do		\$2 d'am. et les fr.
5 août.	M. Peisch.	T. Anstad.	do			Ft. Saskatchewan.	7 août.	D. M. Howard.		Renvoyé.
1er do	M. Tremblay.	L. Lamoureux.	do			do	27 do	do		do
25 do	L. Lamoureux.	F. Lamoureux.	Refus de payer des gages.			do	27 do	do		Ord. de p. les gag.
27 do	J. Lamoureux.	L. Lamoureux.	Vol.			do	27 do	do		Renvoyé.
26 do	F. P. Rudd.	R. Lindon.	Aliénation.	25 août.	W. Springbett.	do	26 do	do		Interné à Brandon.
21 juill.	R. Page.	E. Anas.	Vol d'animaux.			Dain-Ronge.	25 do	W. Springbett.		Permis d'aller en liberté en attend. les instructions du juge.
20 août.	W. Brathwaite.	T. Pearson (garçon).	Vol de cheval.			do				10 ans de prison.
29 do	Insp. Snyder.	Kam-e-cow-e-got.	Meurtre.	29 août.	T. F. Tims.	Lac-Ste-Anne.	12 nov.	Juge Rouleau.		do
29 do	Const. Harding.	C. Joachim.	do	29 do	do	do	12 do	do		do
29 do	Benj. Alexis.	Marie Gray.	Vendre des liq. aux ind.			do	29 août.	T. F. Tims.		\$100 d'am. et les fr.
29 do	Const. Harding.	Marie Gray et Pierre Gray.	Complices a vant le meurtre.	29 août.	T. F. Tims.	Edmonton.	12 nov.	Juge Rouleau.		Marie Gray 3m. t.f.
3 do	R. McKernan.	A. Fay.	Refus de compléter son service.			do	5 août.	H. Wilson.		Renvoyé.
10 do	K. Tawell.	A. Chisholm.	Infr. de l'acte des ch. de f.			do				\$20 d'am. et les fr.
24 do	W. Holladay.	E. Roberts.	Voies de fait.	24 août.	Insp. Snyder.	do	11 do	W. D. Jarvis.		\$5 d'am. et les fr.
6 do	Louis Como.	Joseph Callion, ind. du traité.	Emeute et détruisant une maison.			do	24 do	do		do
6 do	do	Camille Vestract, blanc.	do	24 do	do					do
6 do	do	Fernand Gome-lors, blanc.	do	24 do	do					do
6 do	do	Eli Mageau, métis.	do	24 do	do					do
6 do	do	Louis Tourangeau, métis.	do	24 do	do					do
6 do	do	Louis Callion, métis.	do	24 do	do					do
6 do	do	Pierre Perland, ind. du traité.	do	24 do	do					do
6 do	do	Joe Belcourt, métis.	do	24 do	do					do
6 do	do	Vital Mageau, métis.	do	24 do	do					do
6 do	do	Joe Gladu, ind. du traité.	do	24 do	do					do
6 do	do	Peter Hudson, métis.	do	24 do	do					do
6 do	do	Octave Mageau, blanc.	do	24 do	do					do
6 do	do	James Gladu, ind. du traité.	do	24 do	do					do
6 do	do	Arthur Dion, métis.	do	24 do	do					do
6 do	do	John Cumming, ham, métis.	do	24 do	do					do
6 do	do	J. Baptiste, métis.	do	24 do	do					do
6 do	do	L. L'Hirondelle, métis.	do	24 do	do					do

État des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—Suite.

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Sentence.
1896.	Louis Como.....	A.H. Cunningham, métis.	Emeute et détruisant une maison.	1896.	Insp. Snyder.		1896.		
6 do	do	Aug. L'Hirondelle, métis.	do	24 do	do				
6 do	do	Henry Cunningham, métis.	do	24 do	do				
6 do	do	X. L'Hirondelle, métis.	do	24 do	do				
6 do	do	Jen. Callion, ind. du traité.	do	24 do	do				
6 do	do	Joseph Gladu, ind. du traité.	do	24 do	do				
6 do	do	A. L'Hirondelle, métis.	do	24 do	do				
6 do	do	G. L'Hirondelle, métis.	do	24 do	do				
6 do	do	Joaachim Courtepatte, métis.	do	24 do	do				
6 do	do	Delphis Mageau, blanc.	do	24 do	do				
6 do	do	André L'Hirondelle, métis.	do	24 do	do				
6 do	do	Nerbut Callion, métis.	do	24 do	do				
6 do	do	E. Bellerose, métis.	do	24 do	do				
6 do	do	Ben. Callahoo, ind. du traité.	do	24 do	do				
6 do	do	Macensis Collins, métis.	do	24 do	do				
6 do	do	Octave Bellerose, métis.	do	24 do	do				
6 do	do	Onésime Ladéroute, métis.	do	24 do	do				
6 do	do	Arthur Plante, métis.	do	24 do	do				

63

do	do	Emile Decaser, blanc.	do	24 do	do				
6 do	do	Hermas Marois, blanc.	do	24 do	do				
6 do	do	Jem. Laderoute, métis.	do	24 do	do				
6 do	do	Patrick Dion, métis.	do	24 do	do				
6 do	do	Baptiste Courtepatte, métis.	do	24 do	do				
6 do	do	Solomon Callahoo, indien du traité.	do	24 do	do				
6 do	do	F. Callahoo, indien du traité.	do	24 do	do				
6 do	do	Magloire L'Hirondelle, métis.	do	24 do	do				
do	do	J. Cunningham, métis.	do	24 do	do				
do	do	Javier L'Hirondelle, métis.	do	24 do	do				
6 do	do	J. B. Callahoo, indien du traité.	do	24 do	do				
6 do	do	L. L'Hirondelle, métis.	do	24 do	do				
6 do	do	J. L'Hirondelle, métis.	do	24 do	do				
6 do	do	J. Beauchamp, métis.	do	24 do	do				
6 do	do	J. Callahoo, indien du traité.	do	24 do	do				
6 do	do	H. Callahoo, indien du traité.	do	24 do	do				
6 do	do	N. Compiot, métis.	do	24 do	do				
6 do	do	Pierre Larocque, métis.	do	24 do	do				
6 do	do	A. L'Hirondelle, métis.	do	24 do	do				
6 do	do	Samuel Loger, métis.	do	24 do	do				
6 do	do	Ben. Callahoo, métis.	do	24 do	do				
10 sept.	A. Lacomsta.....	T. Lacomsta.....	Abandon de sa femme.	11 sept.	do	Fr-Saskatchewan		D. M. Howard.	Renvoyé ; le déf. reprend sa femme.
9 do	R. Simson.....	L. Moret.....	Voies de fait.	15 do	do	do		do	Del. cont. aux fr.
21 do	C. St. John.....	E. St. John.....	do	22 do	do	do		do	Renvoyé, le plaignant ne comparait pas.

296

État des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—Suite.

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1896.				1896.			1896.			
24 sept.	C. Hewitt	J. W. Gallahan.	Allumer un feu sous la prés. de six personnes.			Ft-Saskatchewan	26 sept.	D. M. Howard		Renvoyé; aucun feu allumé.
28 do	T. M. Grindley.	E. Lindow	Voies de fait.			do	5 oct.	do		\$1 d'am. et les fr.
28 do	J. Schneider	F. Fischer	do			do	30 sept.	do		Renvoyé; frais au demandeur.
7 do	Frank Webb	H. E. Shenfield.	do			Innisfail	9 do	Freau et Harper		\$7 d'amende et les frais ou 14 jours.
9 do	H. E. Shenfield.	E. J. C. Davey.	do			do	9 do	do		\$1 d'am. et les frais.
21 do	T. Gosnell	T. Cairnes	Vol			Edmonton	26 do	W. D. Jarvis		Renvoyé.
21 do	Cpl Cassault.	C. Marehand	Ivresse.			Saint-Albert	22 do	H. W. McKenny		\$1 d'amende et les frais ou 14 jours.
9 do	Con. McCulloch.	B. F. Bryn	Cruauté aux animaux.			Edmonton	9 do	W. D. Jarvis.		\$5 d'amende et les frais ou 14 jours.
5 oct.	J. Yarnier.	F. Yarnier.	Insanité.			Ft-Saskatchewan	5 oct.	D. M. Howard		Interne à Brandon.
8 do	C. D. Jarvis.	P. Henderson.	Ivresse, etc			do	5 do	A. H. Griesbach		Renvoyé.
1er do	A. Soccaert.	J. Bello	Blessés des animaux.			Saint-Albert	8 do	A. E. Snyder et D. M. Howard.		Renvoyé.
15 do	H. Bradley	R. Bradley.	Insanité.			Lac-au-Castor.	15 do	F. Fane.		Renvoyé à Brandon.
22 do	Con. Pierce.	W. Braddish.	Ivresse, etc.			Ft-Saskatchewan	23 do	D. M. Howard		\$1 d'amende et les frais ou 14 jours.
23 do	F. W. Hidegard.	T. Sullivan.	Vol			do	24 do	J. F. Forbes		Renvoyé.
6 do	Con. Hethering.	R. Nicholls.	Feu de prairie.			Innisfail	12 do	Lander et Freau		\$10 d'amende et les frais.
12 do	F. M. Oldham.	J. Barnes.	do le 2 oct.			do	12 do	do		\$50 d'am. et les fr.
12 do	John Duff	A. M. Nesbitt	do le 5 oct.			do	12 do	do		do
9 do	W. Schraeder.	A. Banowman.	Non-paiement de gages.			do	19 do	J. D. Lander.		Réglé à l'amiable.
24 do	W. E. Clarke	W. J. McArthur.	Vol			do	28 do	do		Renvoyé.
6 do	J. Hockin	A. Ash.	Tuer une jument.			Daim-Rouge	9 do	W. Springbett		do
6 do	J. Ennis	R. S. Cairnes.	Feu de prairie.			do	19 do	P. Talbot.		do
8 do	Con. Harding	M. McKinley	do			Edmonton	19 do	A. E. Snyder.		\$10 d'am. et les fr.
8 do	Con. Brown.	G. Derschalk	do			do	16 do	do		\$10 d'am. et les fr.
7 do	S. Splan	H. Anderson	Mettre le feu à une meule de foin.	20 oct.	A. E. Snyder.	do	12 do	do		do
17 do		D. McDonald.	do			do	12 do	Juge Rouleau.		Renvoyé.
9 do	Con. McCulloch.	A. Cuyler	Laisser le feu se propager.			Edmonton	12 oct.	W. D. Jarvis.		\$10 d'am. et les fr.
9 do	do	G. Leggins	Causer un feu de prairie.			do	12 do	do		\$40 d'am. et les fr.
9 do	do	G. Leggins ou ses agents.	do			do	12 do	do		Renvoyés.
12 do	B. Seymour.	H. Blades	Laisser le feu se propager.			do	15 do	do		\$25 d'am. et les fr.
27 do	Brig. Casault.	H. Horton	Non paiement de gages.			do	31 do	do		Defendeur payant les gages et les frais.
10 do		J. M. Pepin.	Ivresse, etc.			Saint-Albert	12 do	H. W. McKenny.		\$10 d'amende et les frais ou 30 jours.
31 do	S. S. Hethering.	W. Braddish.	do			Ft-Saskatchewan	2 nov.	A. H. Griesbach.		\$5 d'amende et les frais.
18 nov.	A. R. Brooke	I. Stasack	Déposer du poison contenant à l'ordonnance.			do	20 do	D. M. Howard		\$5 d'am. et \$6.50 de frais, \$11.50, ou 14 jrs aux t. forc.
25 août.	Con. Jarvis	J. Fischer	Coup de feu sur sa femme.	28 août.	D. M. Howard.	Edmonton	—	Juge Rouleau.		Relacher avec sentence suspendue.
2 nov.	Kootas (indien)	N. W. Gould.	Donner de la boisson aux indiens.			Wetaskwin.	3 nov.	D. L. Clink.		\$250 d'am. et les fr. ou 6 mois.
7 do	I. Sjoedin.	F. Hamilton et J. Stewart.	Vol			do	21 do	M c N a m a r a et Schantz.		Renvoyé.
7 do	C. Sjadin.	F. Hamilton	Voies de fait.			do	21 do	do		Réglé hors de cour.
2 do	Con. Hethering.	A. Kremer	Feu de prairie.			Innisfail	2 do	Lander et Freau		Renvoyé.
18 do	E. Gardiner	J. Lynes.	Voies de fait.			do	18 do	do		\$5 d'amende et les frais ou 1 mois.
26 oct.	Con. McCulloch.	Gustavo Schantz	Feu de prairie.			Edmonton	16 do	W. D. Jarvis.		Renvoyé.
2 nov.	J. B. Robinson.	J. S. Hunter.	Vol.			do	2 do	Snyder et Davidson		do
10 do	Con. Harlock	J. Cousineau.	Trav. un pont plus vite qu'au pas.			Saint-Albert	11 do	G. W. Gardiner.		do
12 do	J. Chave.	M. McDermott.	Obtenir des marchandises sous de faux prétextes.			do	13 do	H. W. McKenny.		do
12 janv.	Læ Reine.	Lafond, Basil.	Larcin.	15 janv.	Insp. Moodie.	Battleford	8 mai.	M. le juge McGuire.	Non	3 mois de prison aux trav. forcés
31 mars.	do	Flaumont, Pierre.	Voies de fait.			do	1er avril	Sturmt. Cotton.	"	\$5 d'am. et les fr. ou 2 sem. de pris.
3 avril.	do	Coté, Michel.	Tuer du bétail.	4 avril.	Sturmt. Cotton et W. J. Scott, J.P	do	9 mai.	M. le juge McGuire.	"	Action renvoyée.
28 do	do	Schmidt, Simon.	Donner de la boisson aux indiens.			do	29 avril.	Sturmt. Cotton et W. J. Scott, J.P	"	\$50 d'am. et les fr. ou 1 m. de pr. t. f.
28 do	do	"Mocassin"	Ivresse.			do	29 do	do	"	1 mois de prison au trav. forcés.
1er mai.	do	Bousquet, H.	Donner de la boisson aux indiens.			do	2 mai.	Sturmt. Cotton et insp. Bégin.	"	Cause renvoyée.
13 août.	do	Turner, Wm.	Ivresse et désordre			do	14 août.	do	"	\$5 d'am. et les frais.
21 sept.	do	Taylor, Scott.	do			do	22 sept.	do	"	\$10 d'am. et les fr.
20 nov.	do	Lightfoot, Wm.	do			do	21 nov.	do	"	5 jrs de prison aux travaux forcés.

État des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—Suite.

Date de la citation	Nom du poursuivant	Nom du défendeur	Offense	Date de l'envoi en prison	Par qui envoyé en prison	Lieu du procès	Date du procès	Par qui jugé	Par jury ou non	Sentence
1896.				1896.			1896.			
2 janv.	La Reine	Kute (Stoux)	Ivresse			Prince-Albert	3 janv.	J. B. Allan, J.P.		\$10 d'am. et les fr. ou 14 jrs aux t. f.
6 do	do	Thomas (Crt)	Donner de la boisson aux indiens.			do	7 do	J. B. Allan, J.P. et G. B. Moffatt, J.P.		\$40 d'am. et les fr. ou 4 m. aux t. f.
13 do	Wm. Picher	Joseph Forestier	Vol			Lac-au-Canard	13 do	R. S. McKenzie, J.P.		Renvoyé.
14 do	La Reine	Hugh McCalvis	S'approprier illégalement et frauduleusement de l'argent.	24 janv.	Thos. Copland, J.P.	Prince-Albert	1er avril	Judge McGuire		30 jours aux travaux forcés.
18 févr.	do	Alex. Fisher	Empiement sur réserve indienne.			Lac-au-Canard	19 févr.	R. S. McKenzie, J.P.		Frais de la cour.
18 do	do	P. Ledoux	do			do	19 do	do		do
18 do	do	V. Gardipie	do			do	19 do	do		do
18 do	do	Alex. Paranteau	do			do	19 do	do		do
26 do	A. Westwood	Alex. Feltier	Voies de fait			Prince-Albert	27 do	do		do
27 do	La Reine	Jno G. Kennedy	Donner de la boisson aux indiens.			do	27 do	J. B. Allan, J.P.		\$10 d'am. et les fr. ou 1 m. aux t. f.
24 mars.	do	Frank Derzie	Vagabondage			do	24 mars.	J. B. Allan, J.P. et G. B. Moffatt, J.P.		\$50 d'am. et les fr. ou 1 m. aux t. f.
31 do	R. D. Cook	Joseph Conley	Vol			do	6 avril.	J. E. Spence, J.P.		30 j. aux tr. forcés.
20 avril.	N. Charters	J. La voie	Voler illégalement et marquer un taureau.			Lac-au-Canard	23 do	Courtnay, J.P's. et J. O. Wilson, J.P.		4 mois aux tr. forcés.
23 do	A. Westwood	N. Lafond	Ivre et créant du désordre.			Prince-Albert	28 do	G. B. Moffatt, J.P.		Reny. avec frais, le déf. remettant le faucon.
23 do	do	T. Tait	do			do	28 do	do		14 jours aux tr. forcés.
23 do	do	P. Tremain	do			do	28 do	do		do
26 do	do	Moise Charrette	Parjure	29 avril.	J. B. Allen, J.P.	do	29 do	do		do
28 do	C. E. Sturgell	R. Stirling	Voies de fait			do	29 do	J. B. Allan, J.P.		Action renvoyée.
18 mai.	A. Nelson	Mary Swain	Vol			do	18 mai.	O. Hughes et J. Courtnay, J.P's.		6 semaines aux travaux forcés.
9 juin.	La Reine	Henry Kirkness	Laisser un feu se propager.			do	9 juin.	J. B. Allan, J.P.		\$5 d'amende et les frais.
12 do	Thos. Granger	C. Waterman	Vol de cheval			do	16 do	do		Action renvoyée.
7 do	La Reine	Ed. Laframboise	Causant du désordre			Lac-au-Canard	18 do	J. O. Wilson, J.P.		\$2 d'am. et les frais.
4 juill.	Henry Shannon	Pawnesse	Intimidant les colons			Malford	6 juill.	J. B. Allan, J.P.		6 semaines aux t. f.
4 do	do	Barbu	do			do	6 do	R. Hartley, J.P.		do
8 do	J. McKay	Joseph Anderson	Ivresse et tapage			Prince-Albert	8 do	J. B. Allan, J.P.		\$5 d'am. et les fr.
9 do	P. Garnot	B. J. Freisen	Gardant illégalement des chevaux.			Lac-au-Canard	10 do	J. O. Wilson et R. S. McKenzie, J.P.		Cause renvoyée.
9 do	do	do	Crucés aux animaux.			do	13 do	do		do
9 do	do	do	Infr. ord. conc. le bétail.			do	13 do	do		do
20 do	J. Thiviatkowski	F. Lukeswitch	Fraudant ses créanciers.			Prince-Albert	22 do	Alex. McNabb, J.P.		Cause retirée.
25 do	R. S. Cook	As-ta-match	Prendre un chev. sans le consent. du propriétaire.			do	25 do	G. B. Moffatt, J.P.		Rélichié avec sentence suspendue.
24 do	La Reine	Xavier Gougeon	Allumer un feu de prairie.			Saskatoon	28 do	C. W. May, J.P.		\$10 d'am. et les fr.
30 do	do	H. Eaton	Incendie			Prince-Albert	31 do	Alex. McNabb, J.P.		Cause renvoyée.
31 do	H. Ingrain	R. McKay	Bris de magasin	3 août.	A. McNabb, J.P.	do	10 août.	Judge McGuire		6 mois aux t. f. dans la pr. de Régina et fourm. \$200 de caution pour 2 ans.
7 août.	A. Westwood	E. Smith	Nuire à un officier dans l'exerc. de ses fonctions.			do	7 do	Alex. McNabb, J.P.		\$10 d'am. et les fr.
13 do	J. A. Swain	H. Anderson	Infr. de l'ord. conc. les maîtres et serviteurs.			do	10 do	G. B. Moffatt, J.P.		Réglé hors de cour.
18 do	J. Nozier	B. Morin	Vol d'un poulain			Lac-au-Canard	22 do	J. O. Wilson, J.P.		Cause renvoyée.
18 do	J. Fletcher	N. Anderson	Faire sortir illég. du bétail de la fourrière.			Saskatoon	18 do	C. W. May, J.P.		\$2 d'am. et les fr.
19 do	N. Anderson	Mme G. H. Fletcher	Faire sortir, et ent. illég. du bétail de la fourrière.			do	19 do	do		\$5 d'am. et les fr. cause en appel.
30 do	La Reine	Apistesnasus (indien)	Chassant illég. du gibier.			Lac-au-Canard	31 do	J. O. Wilson, J.P.		Relâché avec sentence suspendue.
11 sept.	J. Constant	J. McDonald	Voie de fait			Prince-Albert	14 sept.	J. B. Allan, J.P.		\$5 d'am. et les fr.
14 do	F. Schmeider	A. Lafond	Désertir son emploi			Lac-au-Canard	16 sept.	J. O. Wilson, J.P.		Réglé hors de cour.
3 oct.	Régina	Donald McKee	Laisser un feu sort. de son terrain et se prop. contr. à l'ordonnance 27 de 1896.			Prince-Albert	3 oct.	J. B. Allan, J.P.		\$10 d'am. et les fr. ou 2 sem. aux t. f.
8 do	Wm. C. McKay	Alex. Robinson	Infr. à l'ord. conc. les maîtres et serviteurs.			do	8 do	do		\$2.50 d'am. et les fr. ou 2 sem. aux t. f.
8 do	do	Na-kis-ta-match	do			do	8 do	do		do
8 do	Régina	Julius Anderson	Laisser un feu se propager			Kinistino	8 do	G. B. Moffatt, J.P.		\$10 d'am. et les fr. ou 30 jrs aux t. f.
12 do	do	J. Gardipie	Refusé de venir aider à éteindre un feu de prairie.			Dundurn	23 do	G. Gagen, J.P.		\$5 d'am. et les fr.
12 do	do	Jos. T'ayent	do			do	23 do	do		do
24 do	do	W. H. Meyers	Ref. de ven. aid. à éteindre un feu de pr. le 14 oct.			Kinistino	24 do	J. B. Allan, J.P.		\$2.50 d'am. et les frais.
22 do	do	R. Beggar	Allumé un feu en plein air et le laisser sans l'éteindre.			Prince-Albert	28 do	do		Renvoyée.

État des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Fin.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lien du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1896.				1896.			1896.			
6 sept.	La Reine.....	J. Baribeau....	Obtenir illég. et sous de faux prétextes de l'agent du gouvernement du Nord-Ouest.	18 sept.	T. O. Davis et Alex. McNabb, J. P.	Prince-Albert....	24 nov.	Juge McGuire.....	Oui	Acquitté.
30 oct.	do	C. C. Boucher....	Obt. illég. et sous de faux prêt. \$700 du gov. du N.-O., à remettre à J. Baribeau.	4 nov.	do ..	do ..	18, 20 do	do ..	do	do
12 nov.	Wm. Craig.....	D. Newton.....	Vol.	do ..	23 do	J. B. Moffatt et J. B. Allan, J. P.	Relâché sur sent. suspendue.

ANNEXE FF

TABLEAU des distances—Circonscription de Régina.

De	A	Division.	Distance in- termédiaire.	Distance totale.	Notes sur le bois, l'eau et la pâture.	Observations générales.
Régina.....	Agen'e de Pasqua	Dépôt	35	Route, passable.
	Kutawa.....		47	82	Bois et eau.....	Route, passable; station de la P. à C. du N.-O.; bureau de télégr. et de poste.
do	Hednesford.....		22	Eau, rare.....	Bonne route; bur. de poste.
	Fort-Qu'Appelle.....		26	48	do	Bonne route; buissonneux; stat. de la P. à C. du N.-O., bur. de poste et de télégr.
do	Balgonie.....		17	Ni bois ni eau.....	Stat. ch. fer C. P.; bur. de P.
	McLean.....		10	Eau à la maison de sect.....	Station de ch. de fer C. P.
	Qu'Appelle.....		11	38	Pas d'eau.....	Stat. de ch. de fer C. P.; bonne route; terr. buiss.: B. de P.
do	Lac-du-Mâle.....		24	Pas de bois; eau dans le lac.....	Bur. de poste, ligne du Sault, ch. de fer C. P.; bonne route
	Milestone-Stat'n.....		13	Ni bois ni eau.....	Route raboteuse du Lac-du-Mâle à Broken-Shell.
	Rough-Bar Cr'k.....		30	do	
do	Broken-Shell.....		18	85	Bois et eau en abondance.....	
	Pense.....		14	Pas de bois; pâture, bonne; eau à Grande-Coulée et Moose-Jaw Creek.....	Route de Régina à Moose-Jaw fangeuse en temps pluvieux et raboteuse en temps sec; bureau de télégraphe et de poste à Pense, Pasqua, Moose-Jaw et Caron.
	Belle Plaine.....		8	do do	
	Pasqua.....		10	do do	
	Moose-Jaw.....		7	do do	
do	Caron.....		18	57	do do	
	Vieille traverse sur la Wascana.....		9	Eau à la traverse.....	Route bonne; route post. au bur. de poste de Wascana.
	Lac du Bœuf.....		26	35	Diverses bonnes routes, poste de surveillance d'incendie.
do	Lumsden.....		20	Pas de bois; eau à Boggy-Creek.....	Poste de surveillance d'incendie; bureau de télégraphe.
	Craven.....		7	Eau dans la riv. Qu'Appelle.....	Contrée buissonneuse, route postale; bur. de télégraph.
	Long-Laketon.....		5	Eau au bureau de poste.....	Bonne route; terrain buissonneux; route postale; poste de surveillance d'incendie.
do	Strasbourg.....		14	46	Bois, eau et pâture, bons.....	Route, bonne; route postale; bureau de poste.
do	Pont Moose-Jaw.....		25	Eau au puits.....	Terrain de campement à 15 milles d'un puits.
	The-Maples.....		31	do dans le creek.....	
	Pot-Holes.....		13 $\frac{1}{2}$	do dans les trous.....	
	Morris-Camp.....		15	do dans les marécages.....	Terrain de campement.
	Sandy-Springs.....		11 $\frac{1}{2}$	do dans les sources.....	do
	Ruiss'u Rocheux.....		15	Bonne eau de source.....	Source, $\frac{1}{2}$ mille au S. de la rou'e
	Willow-Bunch.....		17	90 $\frac{1}{2}$	Bonne route, exc. en temps pluvieux; poste de la P. à C. du N.-O.; bur. de poste.
Willow-Bunch...	The-Springs.....		24	Bonne eau.....	Bonne route.
	Monta'e-de-Bois.....		18	42	do pas de bois sur toute la route; bureau de poste et de télégraphe.

TABLEAU des distances—Circonscription de Régina—*Suite.*

De	A	Division.	Distance intermédiaire.	Distance totale.	Notes sur le bois, l'eau et la pâture.	Observations générales.
Moose-Jaw.	Montag.-de-Bois en suivant les pote'x de télégr.	93	Eau rare; bonne pâture.	Route, pass.; route d'hiver; route en suivant les poteaux de télégraphe.
do	Montag.-de-Bois via Willow-Bunch.	130	do do	Route postale.
do	Caron	18	Bonne route; poste de surveillance d'incendie.
do	Butte du Sourcil.	53	Route passable.
do	Le-Coude.	15	68	Eau, rare.	Bonne route à travers pays colon.; poste de surv. d'inc.
do	Lac-du-Bœuf	20	Bonne route; contrée colonisée, route postale.
do	Marlborough.	14	Bonne route; poste de surv. d'incendie.
Qu'Appelle	Strathcarrol	9	Bois et eau.	Route postale; bonne route; poste de la P. à C. du N.-O.
do	Fort-Qu'Appelle	9	18	Bonne route; pays buissonn.
do	McLean	9	Bois	do pays de prairie;
do	Davin	12	Eau au bureau de poste.	poste de surv. d'incendie.
do	Lac-du-Mâle	20	41	Route très raboteuse; poste de surveillance d'incendie.
do	Kenlis	21	Bois et eau	Bonne route; p. de surv. d'in.
do	F.-du-Faisan.	15	36	do	do do
do	Indian-Head	11	Bonne route; suit le C.C.P.; poste de la P. à C. du N.-O.
Fort-Qu'Appelle	Kutawa	56	Bois et eau.	Route postale; bonne route; poste de la P. à C. du N.-O.
do	Balcarres	12	Bois; eau au bur. de poste.	Bonne route; pays buissonn.
do	F.-du-Faisan.	16	28	Eau	do poste de surv. d'in.
do	Kenlis	16	Bois et eau	do do
do	Indian-Head	21	Eau; bonne pâture.	do poste de la P. à C. du N.-O.
do	Pasqua	12	do
do	Maskowpetung.	8	20	Bois et eau.	do

CIRCONSCRIPTION DE MOOSOMIN.

Moosomin	Rocanville	24	Bois en abondance; eau et pâture, bonnes.
do	Wellwyn	14	do do
do	Hillburn	15	Bois, souche; eau et pâture, bonnes.
do	Dongola	36	do do
do	Collie del'Esp'n	46	do do
do	Prosperity	15	do do
do	Orangeville	8	do do
do	Redjacket	8	do do
do	Fleming	8	do do
do	Limite du Man.	11	do do
do	Wapella	16	do do
do	Riga	16	Bois, souche; eau, bonne; pâture, brûlée.
do	Earlswood	15	Bois, en abondance; eau, bonne; pâture, brûlée.
do	St-Andrews	14	Bois en abondance; eau et pâture, bonnes.
do	Brickfield	6	do do
do	B. P. de la Vallée	7	do do
do	Fromagerie	9	do do
do	Fairmede	20	Bois en abondance; eau et pâture, bonne.
do	Fanlight	15	Bois en abondance; eau et pâture, bonnes.
do	Wawota	20	Bois en abondance; eau, bonne; pâture, brûlée.
do	Glen Adelaide	30	do do
do	Réserve de l'Est.	48	Bois en abondance; eau et pâture, bonnes.

Police à cheval du Nord-Ouest.

TABLEAU des distances—Circonscription de Moosomin.—Fin.

De	À	Division.	Distance intermédiaire.	Distance totale.	Notes sur le bois, l'eau et la pâture.	Observations générales.
Moosomin.....	Cannington-Manor.....	40	Bois en abondance ; eau, bonne ; pâture, brûlée.	
do	Lac-au-Gros-Poisson.....	53	Bois en abondance ; eau et pâture, bonnes.	
do	Carlyle.....	55	Bois en abondance ; eau ; bonne ; pâture, brûlée.	
Whitewood, est.	Wapella.....	16	Bois rab. ; pâture, passab.	
Whitewood, sud.	Sunnymeade.....	12	Bois rab. ; pâture, brûlée.	
do	Montgomery.....	20	Mauv. bois ; eau, bonne ; pâture, brûlée.	
Whitewood, nord	Ohlen.....	18	Bois rab. ; eau, rare ; pâture, bonne.	
do ..	Esterhaz.....	25	do do ..		
do ..	Kapoor.....	25	Bois en abondance ; eau, rare ; pâture, bonne.	
do ..	Sumner.....	35	do do ..		
do ..	Percival.....	9	do do ..		
Percival, nord...	Lac-Rond.....	15	Bois en abondance ; eau et pâture, bonnes.	
Percival, ouest..	Broadview.....	9	Bois, passable ; eau et pâture, bonnes.	
Broadview, nord	Cotham.....	16	Bois, passable ; eau, rare ; pâture, bonne.	
do ..	Lac-Croche.....	12	Bois en abondance ; eau et pâture, bonnes.	
Broadview, sud.	Hillesden.....	13	Bois, passable ; eau et pâture, bonne.	
Broadview, ouest	Oakshella.....	9	Bois, pass. ; pât., bonne.	
do ..	Grenfell.....	18	do do ..		En partie brûlée.
Grenfell, nord-est	Agence du Lac-Croche.....	16	Bois en abondance ; eau, rare ; pâture, bonne.	
Grenfell, nord..	Hyde.....	20	Bois en abondance ; eau et pâture, bonnes.	
do ..	Wendorf.....	28	Bois en abondance ; eau, rare ; pâture, bonne.	
Grenfell, ouest..	Summerberry.....	8	do do ..		
do ..	Wolseley.....	18	do do ..		En partie brûlée.
Wolseley, sud ..	Adair.....	7	Bois en abondance ; eau, rare ; pâture, brûlée.	
do ..	Moffatt.....	9	Bois, passable ; eau, rare, pâture, brûlée.	
do ..	Montmaitre.....	15	Bois, passable ; eau, bonne ; pâture, brûlée.	
do ..	Réserve indienne (Jack).....	6	Bois, passable ; eau et pâture, bonnes.	
Wolseley, nord.	Ellisboro.....	9	do do ..		
do ..	F.-du-Faisan.....	36	do do ..		
Wolseley, ouest.	Sintaluta.....	9	Bois, passable, eau, rare ; pâture, bonne.	

CIRCONSCRIPTION D'ESTEVAN.

Gainsboro.....	Winlaw.....	Depôt.....	10	Eau et pâture, en abond.	Bureau de poste.
Winlow.....	Workman.....	do.....	18	Eau, rare ; pât., en abond.	do
Workman.....	Vallée de la Souris.	do.....	15	Bois, eau et pâture en abondance.	Station de patrouilles et colonie.
Gainsboro.....	Carnduff.....	do.....	16	Eau et pâture, en abond.	Station de chemin de fer et station de police.
Carnduff.....	Colonie française	do.....	18	Eau, rare ; pâture en abondance.	Colonie française et bureau de poste à Oakley.
do ..	Oxbow.....	do.....	20	do do ..	Station de chemin de fer et détachement de la police.
Val de la Souris.	Boscurvis.....	do.....	15	Bois et eau, rares ; pâture, bonne.	Halte pour la patrouille et bureau de poste.

TABLEAU des distances—District d'Estevan—Fin.

De.	À	Division.	Distance intermédiaire.	Distance totale.	Notes sur le bois, l'eau et la pâture.	Observations générales.
Boscurvis	Portal-Nord.....	Dépôt	20	Eau, rare ; pâture en abondance..	Bur. de la douane, stat. de p. et stat. de ch. de fer sur la frontière internationale et chemin de fer du Saut.
Oxbow	Hirsch	do	24	do do ..	Colonie juive et halte sur l'embranchement de Souris du C.C.P.
Hirsch	Estevan.....	do	20	Bois, eau et pâture en abondance.	Stat de p., raccord. de la lig. du Saut et embranch. du Saut et vil. non const. en corp. sur la riv. Souris.
Oxbow	Carlyle.....	do	30	Eau et pâture en abondance.	Stat. de patrouille, magasin, forge et bur. de poste.
Carlyle.....	Arcola.....	do	14	Bois en abondance ; eau, rare ; pât., en abond.	Détachement de la police et bureau de poste.
Arcola.....	Réserve Ouest..	do	15	Bois, en ab. ; eau, alcaline ; pâture, en abond.	Réserve indienne.
do	Colonie française	do	18	Eau et pâture, en abondance.	Colonie française.
Colonie française	Estevan.....	do	40
Portal-Nord	Wood-End.....	do	25	Bois, eau et pâture, en abondance.	Station de quarantaine sur le creek Long.
do	Roche-Percée...	do	12	do do ..	Village de mineurs sur la lig. du Saut, bur. de poste et détac. de police en hiver.
Roche-Percée...	Estevan	do	13
Estevan	Wood-End.....	do	10
Wood-End.....	Tr. du 18e Mille.	do	18	Eau et pâture, en abondance.	Pas de colonie ; place de campement sur le creek Long.
Tr. du 18e Mille.	Ecuries projetées	do	12	do do ..	do do
Ecuries projetées	Tr. du 45e Mille.	do	15	do do ..	do do
Tr. du 45e Mille.	Tr. du 55e Mil. ou tr. de la P. But.	do	10	do do ..	do do
Tr. du 55e Mille.	Buffalo-Head...	do	25	do do ..	Pas de colonie ; point de rencontre des patrouilles d'Estevan et de Willow-Bunch. Petite colonie d'éleveurs.
Buffalo-Head	Broken-Shell....	do	18	Bois, eau et pâture en abondance.	Poste de cantonniers sur la ligne du Saut.
Broken-Shell....	Yellow-Grass...	do	12	Pâture en abondance.	do do
Yellow-Grass...	Weybourne.....	do	20	Eau et pâture en abond.
Weybourne.....	Estevan.....	do	56

DISTRICT DE SALTCOATS.

Saltcoats	B.P. Whitewood	Dépôt	70	Détachem. de police à Saltcoats ; télégraphe.
do	B.P. Kinbrae...	do	20	Bois, bon ; eau, très peu ; pâture, bonne.
Kinbrae	B. P. Sumner....	do	15	Bois en abondance ; eau et pâture, bonnes.	Poste de surveillance d'incendie à Sumner.
Sumner.....	B. P. Forest-Farm.	do	23	Bois, eau et pâture, bons.	A la rivière Qu'Appelle, mi-chemin entre Whitewood et Sumner ; détachement de police à Whitewood.
Forest-Farm....	B.P. Whitewood	do	12	do do
Saltcoats	B.P. Bradenburg	do	9	do do
Bradenburg.....	B.P. Church-bridge.	do	9	Pas de bois ; eau, très peu ; pâture, bonne.
Churchbridge	P. B. Langenburg	do	12	Mauvais bois ; pas d'eau ; pâture, bonne.	La Cie de chemin de fer fournit l'eau apportée de Yorkton.
Saltcoats	B.P. Rothberry.	do	15	Bois, eau et pâture bons.
do	B.P. F.-du-Faisant	do	60	do do
do	Ch. T. Magrath, Lac du Croissant	do	23	do do

Police à cheval du Nord-Ouest.

TABLEAU des distances—Circonscription de Saltcoats—*Suite.*

De	A	Division.	Distance intermédiaire	Distance totale.	Notes sur le bois, l'eau et la pâture.	Observations générales.
Magraths.....	Route de Carleton.	Dépôt	11	Cours d'eau, bois et pâture à 10 milles de ch. Magrath.
Route de Carleton.	B.P. F-du-Faisant	do	26	Bois, eau et pâture, bons.	
Saltcoats.....	B.P. Wallace.	do	23	do do	
Wallace.....	B.P. Kamsack...	do	25	Bon bois au ranche de Brown, 9 milles nord. Eau bonne pour chevaux dans un lac à 15 m. nord de Wallace; eau et pâture bonnes.	A Kamsack.
Kamsack.....	Riv. Assiniboine	do	2	Bois, eau et pâture, bons.	On passe la rivière en bac au printemps.
Riv. Assiniboine	Côté.....	do	12 ¹ / ₂	do do	Agence indienne.
Côté.....	B.P. Fort-Pelly.	do	12 ³ / ₄	do do	Détachement de police.
Fort-Pelly.....	Mann's Mills...	do	22	do do	
Saltcoats.....	B.P. Lac-Armstrong.	do	10	Bon bois; eau de puits; bonne pâture.	
Lac-Armstrong..	B.P. Yorkton...	do	10	Bois, eau et pâture, bons.	Télégraphe, détachement de police.
Yorkton.....	B.P. Wallace...	do	18	Bois rabougri; eau de fondrière.	
do	B.P. Fort-Pelly.	do	55	Bon bois; eau à 20 m. nord de Yorkton; très sec de là à Pelly. Il y a moyen d'avoir de l'eau partout en faisant quelques m. du côté de la rivière au Sable-Blanc; bonne pâture.	Sur la route du vieux fort Qu'Appelle et de Pelly.
do	Cussed-Creek...	do	11	Bon bois; eau, bonne, sauf en temps très sec; bonne pâture.	Pont en bois au-dessus du creek.
Cussed-Creek...	B.P. Théodore...	do	17	Bois ici et là le long de la route; eau de puits; bonne pâture.	Il y a moyen d'avoir un appr. d'eau en allant 5 milles du côté de la riv. au Sable-Bl.
Théodore.....	B.P. Lac-Sheho.	do	23	Bon bois; assez bonne eau dans le lac.	Eau, excepté en temps sec, dans creek clair, 9 milles au N.-O. de Théodore.
Lac-Sheho.....	Lac de la Pêche Milligan.	31	Bonne eau de puits au ranche de Power, 21 m. de Sheho.	
Chez Milligan..	Lac-aux-Noix...	do	45	Eau dans le creek aux Canards, 25 m. de chez Mulligan, et d. le creek de la Pierre-à-Pipe, 8 m. sud du lac aux Noix; bonne pâture.	
do	B.P. Lac de la Pêche.	do	8	Bois, eau et pâture, bons.	En abondance.
do	B.P. Wishart...	do	36	Bon bois; eau, excepté dans les temps secs, à 16 m. de chez Milligan, au creek des Hêtres. Eau de puits chez Wishart. Bonne pâture.	
Yorkton.....	Fredericksen's..	do	28	Bois, eau et pâture, bons.	B. P. en dedans de 3 milles.
do	Sheho via Fredericksen's.	do	50	do do	Colons le long de la route; B. P. à moins de 1 mille de la cas. de la pol. (McConnell); poste de surv. d'inc.
do	Insingers.....	do	16	Bois, menu bois et branchages; eau et pâture, bonnes.	Bureau de poste de Théodore, environ 9 milles du chemin.
do	Plaines-de-la-Plume.	do	85	Bois, eau et pâture, bons.	Lac la Pêche; bur. de poste, à 8 milles de ch. Milligan.
do	Lac-du-Diable (extrémité sud)	do	25	do do	Bur. de po-te le plus rapproché, Sable-Blanc, 8 milles.

TABLEAU des distances—Circonscription de Saltcoats—*Fin.*

De	A	Division.	Distance intermédiaire.	Distance totale.	Notes sur le bois, l'eau et la pâture.	Observations générales.
Yorkton.....	Buttes-du-Castor, y compris Théodore, Insingers et les colonies Richard.			25	Bois, eau et pâture, bons.	Pas de route excepté la route du foin dans la côte; bureau de poste Théodore.
do	Richard.....			35	Bois en quantité; eau, très peu; pâture, en quantité.	Bureau de poste F.-du-Faisan.
do	Wallace.....			16	Bois, eau et pâture, bons.	Bureau de poste, Wallace.
do	Saltcoats.....			20	do do	Chef-lieu de commandement pour l'arrondissement, bur. de télégr. et chemin de fer.
do	Fort-Pelly.....	Dépôt		60	do do	Détachement de police; rés. indienne et agence.
do	Ebenezer.....	do		10	do do	
do	Tetlock.....	do		35	do do	Bureau de poste, Tetlock; assez bonne route.
do	Crescent.....	do		18	Bois, eau et pâture, en quantité.	Bureau de poste Crescent, bonne route.
do	Kamsack.....	do		40	Bois, eau et pâture, bons.	Station de chemin de fer et bur. de télégraphe, détach.
do	Qu'Appelle.....	do		75	Bon bois; eau rare premiers 50 m. à partir de Yorkton, un peu chez Richard, 40 milles de Yorkton; bonne pâture.	de police, réserve indienne et agence.
Wisharts.....	B.P. Kutawa...	do		12	Bon bois; eau rare; bonne pâture.	Bur. du télégraphe, détach. de pol., agence indienne.
do	Creek-du-Bouleau.			36	Bois à 6 milles est de chez Wishart; peu d'eau d. le creek; bonne eau de puits; pâture, 6 m. est de chez Wishart.	
Creek du Boul'au	Sheho.....			12		
Yorkton.....	Insingers.....			20	Bois, eau et pâture, bons.	
Insingers.....	Richards.....			15	Bon bois; eau de puits; bonne pâture.	
Saltcoats.....	Ch. McDonald, Stoney-Creek.			33	Bon bois; eau, grand courant; bonne pâture.	
Stoney-Creek...	B.P. Kamsack.....			10	Bois, eau et pâture, bons.	
Saltcoats.....	B.P. Riversdale			20	Bon bois; eau très rare; bonne pâture.	
Riversdale.....	B.P. Dongola...			20	Bois et pâture, bons....	

CIRCONSCRIPTION DU CREEK-DES-ÉRABLES.

Creek-des-Érables.	East-End.....	A	48	Bois en quantité; bonne eau et pâture.	
	Farwell.....		32	do do	
	Dix-Milles.....		38	do do	
	Medicine-Lodge.		50	do do	
	Josephsburg.....		41	Eau et pâture, bonnes..	
	Graburn.....		28	do do	
	Medicine-Hat.....		64	do do	
	Swift-Current.....		90	Bois et pâture, bons..	Mauvaise eau en route...
	F. de la Daim-Rouge.		78	Bois en quantité; eau et pâture, bonnes.	
East-End.....	Stone-Pile.....		26	Bonne eau; mauv. pâture	Broussailles.
	Farwell.....		22	Bois en quantité; eau et pâture, bonnes.	
Farwell.....	Dix-Milles.....		34	Bonne eau; ass. b. pâture	
Dix-Milles.....	Medicine-Lodge.		35	Bois en quantité; eau et pâture, bonnes.	Au delà de la montagne.
do	do		39	Bonne pâture.....	Via creek des Saules.
	Josephsburg.....		38	Eau et pâture, bonnes....	A tr. le passage Graburn.
	Ligne frontière.		35	Mauv. eau; ass. b. pâture	

Police à cheval du Nord-Ouest.

TABLEAU des distances—Circonscription du Creek-des-Erables—Fin.

De	À	Division.	Distance in- termédiaire.	Distance totale.	Notes sur le bois, l'eau et la pâture.	Observations générales.
Medicine-Lodge.	Traverse de Ken- nedy.....	55	Bois, rare; eau, mauvaise; pâture, passable.	Par le lac de la Mauvaise-Eau
	do	50	do do	
	Medicine-Hat.....	35	Eau et pâture, bonnes.	
	Josefsburgh.....	17	do do	
Medicine-Hat...	Sands-Mill.....	8	Bois, en abondance; eau et pâture, bonnes.	Difficile d'arriver à la rivière, côté est.
	F. du Daim-R.....	80	Bois, en abondance; eau, mauvaise; pât., bonne.	
Swift-Current...	do	70	do do	Difficile d'arriver à la rivière, côté ouest.
	Langevin.....	35	Eau, mauv.; pât. passab.	
	Stair.....	7	do do	
	Dunmore.....	9	Eau, bonne; pât., passab.	
	Saskatchewan Landing.....	28	Bois, rare; eau, bonne; pâture, passable.	
Creek-des-Era- bles.	Lac aux Jones.....	20	Eau, mauv.; pât., bonne.	Bois, en abondance; eau, mauv.; pât., bonne.
	Lac Pelletier.....	21	do do	
	Lac aux Mouett.....	35	do do	
	Mirey-Creek.....	90	do do	
Swift-Current...	do	62	do do	

CIRCONSCRIPTION DE LETHBRIDGE.

Lethbridge	Pet. riv. de l'Arc.	K	22	Bois, eau et pâture, bons.	Station de police et ranche Circle.
Pet. riv. de l'Arc.	Ranche C. Y.....	do	18	do do	Ranche à bestiaux.
Ranche C. Y.....	Emb. de l'Arc.....	do	35	75	do do	Station télégraph., C.C.P.
Emb. de l'Arc.....	Lac aux Herbes.....	do	6	Eau et pâture, bonnes.	Poste de cantonniers, C.C.P.
Lethbridge.....	Pivert.....	do	27	Pât., bonne	do
Pivert.....	Lac-aux-Herbes.....	do	26	53	do	do
Pet. riv. de l'Arc.	Iron-Springs	do	10	10	Eau et pâture, bonnes.	Eau le print. sur l'anc. route.
Lethbridge	The-Chin.....	do	25	25	do do	Station de police et bac.
do	Kipp.....	D	13	13	do do	Station de police.
do	Sainte-Marie.....	K	18	do do	do
K, Ste-Marie.....	do	D	25	43	do do	do
do	Cardston.....	do	27	27	do do	do
do	Stand-Off.....	do	22	22	do do	do
Lethbridge	Ag. des G.-du-S.....	do	22	22	do do	do
do	Embouchure de Pot-Hole.....	K	12	do do	do
Emb. de Pot-Hole	Pot-Hole.....	do	23	35	do do	do
Lethbridge	C. de la r. au Lait	do	55	do do	Station de police, eau en route à 15 milles et aux Buttes Neuf-Milles seulement.
Coteau de la riv. au Lait.....	Coutts.....	do	14	60	do do	Station de police.
do	Fourches de la riv. au Lait.....	do	8	do do	do
Fourches de la riv. au Lait.....	Pot-Hole.....	do	35	43	do do	do
Coutts.....	Pierre-Ecrite.....	do	16	do do	do
Pierre-Ecrite	Pend.-D'Oreille.....	do	35	Bois, eau et pâture, bons.	do
Pend.-D'Oreille.	Many-Berries- Creek.....	do	18	do do	Ranche Hooper.
Many-Berries- Creek	Medicine-Lodge.	A	25	94	do do	do
Pend.-D'Oreille.	Traverse de Ken- nedy.....	do	25	25	do do	do
Pierre-Ecrite	Lac-Tyrrel.....	do	40	40	Eau et pâture, bonnes.	do
do	Coulée-Elizi-Kou	do	20	20	do do	Lac 20 milles au nord de Pierre-Ecrite.
Lethbridge	Lac Tyrrel.....	K	32	32	do do	Eau dans le lac Tyrrel seulem.
do	Sterling.....	do	18	Pât., bonne.	Poste de cant., Cie A. R. et C

TABLEAU des distances—Circonscription de Lethbridge—Fin.

De	A	Division.	Distance in- termédiaire.	Distance totale.	Notes sur le bois, l'eau et la pâture.	Observations générales.
Sterling	Brunton	K	22	Pâture, bonne	Poste de cant., Cie A. R. et C.
Brunton	Traverse de la riv. au Lait	do	16	Eau et pâture, bonnes...	do do
Trav. de la riv. au Lait	Coutts	do	12	68	do do ..	Bur. de télégr., bur de poste.
Trav. de la riv. au Lait	But. Neuf-Milles	do	11	do do ..	
But. Neuf-Milles	Pot-Hole	do	28	do do ..	
Pot-Hole	Sainte-Marie	do	10	49	do do ..	

SECTION DE BOUNDARY-CREEK

Boundary-Creek	Linguist's	D	...	3	Eau et pâture, bonnes...	
do	Olsen's			4½	do do ..	
do	Firmans			6	do do ..	
do	Cookes			6	do do ..	
do	Edmans			6	do do ..	
do	Show			7½	do do ..	
do	C. Firman			5	do do ..	
do	Waltman			7	do do ..	
do	Brights			7	do do ..	
do	Bowler			7	do do ..	
do	Savage			1	do do ..	
do	Scierie			14	Bois et eau, bons ; pâture, rare.	
do	Big-Bend			18	Bois, eau et pâture, bons.	
do	Creek-de-Lee			18	do do	
do	Sainte-Marie			18	do do	
do	Patrouille sur la fr. au sud par le ranche Powells et Kipp.			25	do do	
do	Patrouille à l'est par Shows.			20	do do	

SECTION DE BIG-BEND—CIRCONSCRIPTION DE MACLEOD.

Big-Bend	Boundary-Creek	D	18	Bois, eau et pâture, bons.	
do	Creek-de-Lee			17	do do	
do	Stand-Off			33	do do	
do	Kootenai			17	Eau et pâture, bonnes...	
do	Lacs Kootenai			18	do do	
do	Pincher-Creek			35	do do	
do	Ranche Cochrane			16	do do	

SECTION DE KIPP—CIRCONSCRIPTION DE MACLEOD.

Kipp	Macleod <i>via</i> riv. du Vieux	D	35	Eau, bonne	} On trouve seulement du bois de construction sur le bord de la rivière.
Macleod	Kipp <i>via</i> route			16½	
Kipp	Lacs Keehoé			22	
do	Coulée-Rocheuse			16	
do	Lethbridge <i>via</i> Whoop-Up			35	
Lethbridge	Kipp <i>via</i> route			15	
Kipp	Slide-Out <i>via</i> rés- des G. du S. et de la r. du Ventre ..			14	

Police à cheval du Nord-Ouest.

TABLEAU des distances—Section de Kootenay—Circonscription de Macleod—*Suite.*

De	À	Division.	Distance in- termédiaire.	Distance total.	Notes sur le bois, l'eau et la pâture.	Observations générales.
Kootenai	B.P. Fishburr			6	Bois, eau et pâture, bons.	Routes, toutes bonnes.
do	Pincher-Creek			18	Eau et pâture, bonnes.	Deux côtes très à pic, une allant à Mcleod et l'autre à Pincher-Creek.
do	Macleod			28	do do ..	
do	Grand-Coude			15	do do ..	
do	Stand Off			18	do do ..	
B. P. Fishburn.	Pincher-Creek			14	do do ..	
Dét. Kootenai.	Eglise et école			7	do do ..	

SECTION DU CREEK DE LEE—CIRCONSCRIPTION DE MACLEOD.

Creek-de-Lee ..	Grand-Coude ..			16	Eau et pâture, bonnes. .	
do ..	Boundary-Creek ..			18	Bois, eau et pâture, bons.	
do ..	Mountain-View ..			16	Eau et pâture, bonnes.	
do ..	Stand-Off ..			24	do do ..	
do ..	Macleod ..			42	do do ..	
do ..	Lethbridge ..			48	do do ..	
do ..	Sainte-Marie ..			9	do do ..	
do ..	Quarantaine ..			18	do do ..	

SECTION DE LEAVINGS—CIRCONSCRIPTION DE MACLEOD.

Leavings	Macleod			32	Bois et pâture, bons ; eau, passable.	
do	Rche New-Oxley			7	Pâture, bonne.....	
do	Glangarry			12	do	
do	B. P. de Lydon			13	do	
do	B. P. New-Oxley			5	Eau, creek des Saules ; pâture, bonne.	
do	B. de P. Meadow- Creek			17	Eau et pâture, bonnes..	
do	Clareholm			7	Pâture, bonne.....	
do	Ranche Winder			8	Eau et pâture, bonnes..	
do	do d'En-Haut			20	Bois, eau et pâture, bons.	
do	Cut-Banks du creek des Saules			16	Eau et pâture, bonnes..	

SECTION DU CREEK-AUX-MARINGOUINS—CIRCONSCRIPTION DE MACLEOD.

Cr.-aux-Maring..	Rivière-Haute ..			16		}
do ..	Leavings ..			22		
do ..	Alexanders			8		
do ..	Coulée-des-Pins ..			10		
do ..	Patr. du creek des Saules ..			54		
do ..	Bureau de poste ..			7		
do ..	Station			3		
do ..	Ranc. Cochrane, Skrine et Cross ..			38		

TABLEAU des distances—Section de Pincher-Creek—Circonscrip. de Macleod—Suite.

De	À	Division.	Distance in- termédiaire.	Distance totale.	Notes sur l'eau, le bois et la pâture.	Observations générales.
Pincher-Creek ..	Sources, P. N. C.	D	30	Bois, eau et pâture ..	Pâture bonne dans toute la section du district.
Springs	Alisons			12	do	
Alisons	Lac du N.-de-C.			1½	do	
Pincher-Creek ..	Moul. de McLa'n			10	do	
do	Ire trav. de Mid- ford, Passe du Nid-de-Corb'u			20	do	
do	Camp Whitney, Fourche-Sud.			32	do	
do	Trav. de Sexton, Fourche-Sud.			6	Eau	
do	Traverse de Mac- leod.			6	do	
do	Ranche Alberta.			9	Bois, eau	
do	Houil. de Christe			12	do	
Christies	do Herron.			2½	do	Bois et eau chez Legrandeur seulement.
Pincher-Creek ..	Trav. de Good- sals, Fourc. S.			6	Eau	
Goodsalls	Emb. Fourc. S.			4	Bois, eau	
Pincher-Creek ..	Lagrandeur			9	do	
do	Macleod			30	do	
do	Porc-Epic			25	Bois, eau	
do	Ag. des Piégânes			20	do	
do	Kootenai			20	Bois et eau, rares	
do	W. Berry.			6	do	
do	Lacs Halifax.			10	do	

SECTION DU PORC-ÉPIC—CIRCONSCRIPTION DE MACLEOD.

Porc-Epic	Macleod			30	Bois ; eau, et pât., bons.	Creek-des-Saules.
do	Coulée Hollis Olsen.			16	do do	
Hollis	Macleod			14	Bois et eau, bons	Broussailles de saule. do do do do Pâture et brouss. de saule.
Porc-Epic	Ag. des Piégânes			15	do do	
do	Lagrandeur			16	do do	
Lagrandeur	R. de Pincher-C.			9	do do	
Porc-Epic	Ranc'e d'En-Bas de Walrond.			10	Bois, bon ; eau	
do	do			12	do do	
R. à chc. Walrond	Hintons			7	do do	
Hintons	Nashes.			7	do do	
Nashes.	E. G. Smith			12	do do	
E. G. Smith	Nid-du-Corbeau.			15	Bois et eau, bons	
Nid-du-Corbeau.	Livingston			25	do do	
Livingston.	Porc-Epic			18	do do	
do	R. de Pincher-C.			12	do do	
Porc-Epic	Macleod			20	do do	
do	Smith, E. G.			25	do do	
do	Nid-du-Corbeau.			35	do do	
do	Rock C. K. Lees			30	Bois, eau et pât., bons.	
do	Leavings			28	do do	
do	Dunbars, coulée Olsen,			13	Bois et pâture, bons.	
do	Ranche des C.-M			4	do do	
do	Ranche Few.			15	do do	
do	Hintons			20	do do	
do	Houillère de Ho- loway.			25	do do	

Police à cheval du Nord-Ouest.

TABLEAU des distances—Section Stand-Off—Circonscription de Macleod—Fin.

De	A	Division.	Distance in- termédiaire	Distance totale.	Notes sur l'eau, le bois, la pâture, etc.	Observations générales.
Stand-Off	Ranc'e Cochrane			16	Bois, eau et pâture, bons.	
do	do Smith			14	do do	
do	Mag. B. d'Huds.			12	do do	
do	Ag. d'En-Haut			4	do do	
do	Ag. d'En-Bas			6 ³ / ₄	do do	
do	Slide-Out			16	do do	

SECTION SAINTE-MARIE, CIRCONSCRIPTION DE MACLEOD.

Ste-Marie	Dét. de Boun- dary-Creek			12	Eau et pâture, bonnes...	
do	do			18	Bois, eau et pâture, bons.	
do	Riv. au Creek du Ventre (emb.)			13	do do	
do	Ranche Brown			12	Eau et pâture, bonnes..	
do	Quarantaine			14	do do	
do	Dét. de la Four- che-Sud.			38	do do	Fourche-Nord, passage du Whisky.
do	Détachem. de la Riv.-au-Lait.			55	do do	Où la ligne traverse la Four- che-Sud.
do	Stand-Off			30	do do	
do	do			35	do do	Pont.
do	Cardston			9	do do	Pont, bois sur la riv. Sainte- Marie.
do	do			12	do do	
do	Creek Ste-Marie			35	do do	
do	Lonely Valley			30	do do	
do	F. de la r. au Lait			45	do do	
do	Camp d'hiver de Brown.			20	do do	Fourche Nord, rivière au Lait.

CIRCONSCRIPTION DE CALGARY.

De	A	Division.	Distance in- termédiaire	Distance totale.	Notes sur l'eau, le bois, la pâture, etc.	Observations générales.
Calgary	Midnapore	"E"	8	8	Bois, eau et pâture, bons.	Bureau de poste, fabrique de lainages, pont.
Midnapore	Creek des Pins	do	6	14	do do	Bureau de poste, halte, beur- rerie, pont.
Creek-des-Pins	DeWinton	do	3	19	do do	Bureau de poste, station de chemin de fer C. et M.
DeWinton	Dewdney	do	10	27	do do	Bureau de poste, station de chemin de fer C. et M., beurr., scierie, hôtel, pont.
Dewdney	Rivière-Haute	do	11	38	do do	Bur. de poste, police à cheval, hôtel, station de ch. de fer C. et M., pont.
Rivière-Haute	Creek-aux-Mar.	do	16	54	do do	Police à cheval.
do	Pekisko	do	24	62	do do	Bureau de poste.
do	Ings	do	25	63	do do	Police à cheval.
do	Ranche à cheva'x de Riv.-Haute.	do	6	43	do do	
Calgary	Rés. des Sarcis	do	10	10	do do	Agence indienne.
Rés. des Sarcis	Pridde's	do	8	18	do do	Bur. de poste.
Millarville	Millarville	do	12	30	do do	do Pol. à cheval.
Millarville	Ranche Quorn	do	7	...	do do	
Calgary	Sheppard	do	10	10	Bonne pâture	Poste de cantonn. du ch. de f.
Sheppard	Langdon	do	12	22	Eau de puits ; b. pâture.	Station de chem. de fer C.P., bureau de télégraphie.
Langdon	Gleichen	do	34	56	Eau et pâture, bonnes..	Stat. de ch. de fer C.P., pol. à cheval, bureau du télégr.
Gleichen	Cluny	do	10	66	do	Poste de cantonn. du ch. de f.
do	Traverse des Pieds-Noirs.	do	8	64	Bois, eau et pâture, bons.	Réserve des Pieds-Noirs.
do	G. Hope John- son's.	do	38	94	do do	Ranche à moutons.

* Distance totale de Calgary.

TABLEAU des distances—Circonscription de Calgary—Fin.

De	A	Division.	Distance intermédiaire.	Distance totale.	Notes sur l'eau, le bois, la pâture, etc.	Observations.générales.
Calgary.....	Dinton.....	"E"	45	45	Bois, eau et pâture, bons.	Station de police d'incendie.
do	Cochrane.....	do	24	24	do do	Station de chem. de fer C.P., bureau de poste.
Cochrane.....	Mitford	do	4	28	do do	Stat. du détach. de police sur le C.C.P., bur. de poste, pont.
Mitford	Morley	do	16	44	do do	Stat. du détach. de police sur le C.C.P., bur. de poste, réserve des Assinib., pont.
Morley	Kananaskis	do	10	54	do do	Halte, scierie, bureau de poste.
Kananaskis	Canmore.....	do	14	68	do do	Station C.C.P., dét. de pol., bur. de poste, m. de houille
Canmore.....	Anthracite.....	do	10	78	do do	do do
Anthracite.....	Banff	do	4	82	do do	Station C.C.P., dét. de pol., bur. de poste, sources thermales, parc National.
Calgary	Ranche à chev. de la R. de l'Arc	do	18	18	do do	
do	Ranche Mérinos.	do	25	25	do do	Bureau de poste.
do	Spring-Bank.....	do	16	16	do do	B. de poste, stat. de pol. d'inc.
do	Jumping-Pond...	do	24	24	do do	Halte, station de police d'incendie.
do	J. Stevenson's ..	do	22	22	Eau et pâture, bonnes.	
J. Stevenson's ..	Scarletts.....	do	18	40	do do	do do
Scarlett's.....	Olds.....	do	16	56	do do	Stat. du ch. de f. C. et E., dét. de police à cheval, bureau de poste, buerrerie, hôtel.
Olds.....	Innisfail	do	20	76	Bois, eau et pâture, bons.	Station du ch. de fer C. et E., hôtel, bureau de poste, dét. de la police à cheval.
do	Bowden	do	10	66	do do	Halte du chem. de fer C. et E., bur. de poste, école.
Calgary	Airdrie.....	do	20	20	Eau et pâture, bonnes...	Poste de cantonniers du ch. de f. C. et E., bur. de poste.
do	Knee-Hill	do	60	60	Assez bon bois ; eau alcaline ; bonne pâture.	Mine de houille.
do	Ranche à moutons de Stewart.	do	32	32	Bois, pauvre ; assez bonne eau ; bonne pâture.	Houillère non exploitée.
Knee-Hill	Creek-des-Trois-Côtes.	do	5	65	Bon bois ; eau alcaline ; bonne pâture.	

CIRCONSCRIPTION D'EDMONTON.

For t-Saskatchewan.	Edmonton.....	"G"	18	Bois, eau et pâture, en abondance.	Le plus gros vill. de la circ. et de l'Alberta-Nord ; pop. 1,168 ; district électoral ; recens. de la pol. 95 ; term. ch. de f. C. E. ; dét. de pol. de chaque côté de la riv.
Edmonton.....	Saint-Albert....	do	9	do do	Floriss. col. p. la plus grande partie franç. ; mission c. r., couvent, école, etc. ; comm. télégraphique et téléphon. avec Edmonton ; détachement de police.
Saint-Albert....	Lac-Ste-Anne...	do	53	do do	Poste de la Cie B.-H. ; colonie de métis ; mission c. r. et bâtiments ; détachement de police.
Edmonton.....	Plaines - Pierres.	do	19	do do	Rés. indienne, B.P. et détac. temp. de pol. dans le temps des feux de prairie.
do	Lac-des-Œufs...	do	22	do do	Colonie franç. ; B.P. à Morinville ; 12 milles du lac à Morinville, moitié du ch. entre le Lac-des-Œufs et St-Albert ; dét. de pol. d. le temps des feux de prairie

* Distance totale de Calgary.

Police à cheval du Nord-Ouest

TABLEAU des distances—Circonscription d'Edmonton—*Suite.*

De	A	Division.	Distance intermédiaire.	Distance totale.	Notes sur le bois, l'eau et la pâture.	Observations générales.
Edmonton.....	Leduc.....		*18 †20		Bois, eau et pâture en abondance.	Sur le ch. de f. C. et E.; B.P. et stat. télégr.; détachement de police pendant le temps des feux.
do	Wetaskiwin.....		*40 †47		do do	Floriss. ville sur le ch. de f. C.E.; pop., 208; B.P., tél., détachement de police.
Wetaskiwin.....	Duhamel.....		20		do do	Floriss. colonie d'Américains et de Français, avec quelq. Belges; bureau de poste.
Edmonton.....	Daim-Rouge.....		*97 †99		do do	Floriss. ville sur le C. et E.; B.P., télégr. et détachement de police; pop., 135; recensement de la police.
do	Lacombe.....		*79 †80		do do	Village sur le ch. de f. C. et E.; B.P. et bur. de télégr.; pop., 99.
Lacombe.....	Lammerton.....		30		do do	B.P.; colonie métisse, avec quelques colons blancs; détachement de police; B.P.
Edmonton.....	Innisfail.....		*115 †118		do do	Sur le ch. de f. C. et E.; B. P. et bureau de télégraphe; détachement de police.
Fort - Saskatchewan.	Edna.....		23		do do	B.P.; colonie russe.
Fort - Saskatchewan.	Victoria.....		60		do do	Petite colon. sur le côté nord de la rivière; B.P. et bur. de télégr.; poste de la Cie de la Baie-d'Hudson; bac.
Victoria.....	Lac-La-Selle.....		38		do do	Réserve ind., mais, de l'agent, B.P. et bur. de télégraphe.
Lac-La-Selle.....	Lac-Pois-Blanc.....		35		do do	Réserve ind., moulin à farine, B.P., mission méthodiste.
Lac-Pois-Blanc.....	Creek-au-Foin.....		27		do do	Halte, P. Pruden; colonie métisse.
Creek-au-Foin.....	Lac-La-Biche.....		12		do do	Poste de la Cie B.-H.; mission cat. rom.; couvent, école; église; scierie et moulin à far. en rap. avec la miss.; B.P.; grande colonie métisse.
Fort - Saskatchewan.	Athabasca-Landing.....		100		Bois et eau, en abond.; pas de pâture au déb.	Station imp. de la Cie B.-H. sur la riv. Athabasca; cent. de distrib. pour les dist. des riv. de la Paix et Mackenzie; résidence A., évêque d'Athabasca; population métisse durant l'été; détachement de police depuis avril jusqu'à la fin de septembre.
Athabasca-Landing.	Grands-Rapides.....		165		Bois, eau et pâture en abondance.	Détach. de pol. pour visiter les march. en dest. du dist. de la riv. Mackenzie.
Athabasca-Landing.	Riv. de l'Esclave.....		75		do do	Dét. de pol. p. vis. les march. en dest. de la riv. de la Paix
Fort - Saskatchewan.	Lac-des-Œufs.....		43		do do	Florissante colonie; B. de P.; Manawan.
Fort - Saskatchewan.	Lac-du-Castor.....		50		do do	Floriss. colonie; Allemands, Suédois et Américains; B. P. de chaque côté du lac.
Fort - Saskatchewan.	Agricola.....		6		do do	B.P.; grande colonie.
Fort - Saskatchewan.	Clover-Bar.....		12		do do	B.P.; bac; florissante colonie d'Écossais.

* Par chemin de fer.

† Par route.

TABLEAU des distances—Circonscription d'Edmonton—*Fin.*

De	A	Division.	Distance in- termédiaire.	Distance totale.	Notes sur le bois, l'eau et la pâture.	Observations générales.
Fort - Saskatche- wan.	Lac-La-Selle <i>via</i> Rapides Croc.	70	Bois, eau et pâture en abondance.	30 milles plus court que par Victoria. Un nouv. bac à été étab. cette an. en amont des rapides, à 12 milles du lac des Œufs.
Fort - Saskatche- wan.	Poste des Mont. Rocheuses.	158	do do	18 milles jusq. Edmonton, 80 milles jusq. Lacombe et 60 milles de Lacombe au C. des Montagnes-Rocheuses ; bonne route en hiver ; mau- vaise en été.
Fort - Saskatche- wan.	Lac-des-Iles.....	83	do do	Mauvaise route seulement ; poste de traite.
Fort - Saskatche- wan.	Lac-La-Nonne..	35	do do	Route pass. faite l'an dern.
Fort - Saskatche- wan.	Riv. Macleod...	70	do do	do do
Fort - Saskatche- wan.	Riv. Pembina...	20	do do	do do
Fort - Saskatche- wan.	Lac - Boue - de Bison.	40	do do	Route.
Wetaskiwin.....	Louisville.....	13	do do	Grande colonie ; détachem. de police américaine.

ARRONDISSEMENT DE BATTLEFORD.

Battleford.....	Lac-du-Brochet..	"C"	35	Bois, passable ; eau et pâture, bonnes.	
Lac-du-Brochet..	Lac-Rocheux...	25	Bois, en abondance ; eau et pâture, bonnes.	
Lac-Rocheux...	Lac-Minuit.....	6	do do	
Lac-Minuit.....	Lac-au-Bouleau.	8	do do	
Lac-au-Bouleau.	Lac-Pélican.....	34	do do	
Lac-Pélican.....	Lac-Vert (S.-E.)	40	do do	Mais rare les dern. 30 milles.
Lac-Vert (S.-E.)	do (N.-E.)	25	do do	
Battleford.....	do	173		
Lac-du-Brochet..	L. a. Tort. (S.-E.)	30	Bois, bon ; eau, rare ; pâ- ture, bonne.	
Battleford.....	do	65		
Lac-aux-Tortues	Lac-des-Prés....	65	Bois, en abondance ; eau et pâture, bonnes.	
Battleford.....	do	130		
Lac-des-Prés....	Lac-Vert.....	35	do do	
Battleford.....	do	165		
do	Lac Qui-Résonne	125	Bois, rare ; eau et pâture, bonnes.	Le bois doit être transporté à 60 milles.
do	Lac-des-Baies-R.	55	Bois, en abondance ; eau et pâture, bonnes.	
do	Saskatchewan Landing.	160	Bois, rare ; eau et pâture, bonnes.	Le bois doit être transporté à 100 milles.
do	Détachement de Macfarlane.	25	Bois, en abondance ; eau, bonne ; pâture, rare.	
Détachement de Macfarlane.	Détachement de Henrietta.	35	Bois, en abondance ; eau, rare ; pâture, bonne.	
Détachement de Henrietta.	Détachement de Saskatoon.	30	Bois, en abond. ; eau, très rare.	
Battleford.....	do do	90		
do	Colonie de Bre- saylor.	25	Bois, en abondance ; eau, rare ; pâture, rare.	
Colonie de Bre- saylor.	Grand-Ruisseau.	40	Bois, en abondance ; eau, rare ; pâture, bonne.	
Grand-Ruisseau.	Fort-Pitt.....	15	Bois, en abondance ; eau et pâture, bonnes.	
Fort-Pitt.....	Détachement du Lac-aux-Oign.	20	do do	
Battleford.....	do do	100		

Police à cheval du Nord-Ouest.

TABLEAU des distances—Circonscription de Battleford.—Fin.

De	A	Division.	Distance in- térimaire.	Distance totale.	Notes sur le bois, l'eau et la pâture.	Observations générales.
Détach. du Lac- aux-Oignons.	Lac - aux - Gre- nouilles.	..	20	...	Bois en abondance ; eau et pâture, bonnes.	
Lac - a u x - Gre- nouilles.	Réserve du Lac- Froid.	40	...	do do ..	
Réserve du Lac- Froid.	Lac-Froid	15	...	do do ..	
Détach. du Lac- aux-Oignons.	do		75		
do do	Creek-L'Original.	38	do do ..	
Creek-L'Original.	Lac-des-Œufs	40	do do ..	
Lac-des-Œufs...	Lac-La-Sel e	22	do do ..	
Lac-La-Selle...	Poisson-Blanc...	40		
Détach. du Lac- aux-Oignons	do		140		
do do	Lac-Clair	20	do do ..	
Lac-Clair	Lac-Long	40	do do ..	
Lac-Long	Lac-L'Original	20	do do ..	
Détach. du Lac- aux-Oignons.	do		80		
do do	Fort-Pitt	20	do do ..	
do do	Lac-des-Iles	40	do do ..	
Battleford	R. des Assnib.	15	do do ..	
do	Réserve du Fal- san-Rouge.	25	do do ..	
do	Réserve de Foin- d'Odeur.		18	do do ..	
do	R é s e r v e de Pound maker.		40	do do ..	
do	Réser. d'Enfant- du-Tonnerre et Moosomin.		25	do do ..	
do	Lac-au-Lézard		40	do do ..	

CIRCONSCRIPTION DE PRINCE-ALBERT.

Saskatoon	Trav. de Clark.	"F"	9	Pâture, bonne.....	Halte ; pas de colonie.
Osler	Osler	9	Eau et pâture, bonnes.	St. C.C.P. ; culture mélang.
Trav. de Clark.	Hague	10	28	do	do colonie alle- mnde.
Saskatoon	Creek-au-Poiss.	32	Eau, rare ; bois et pâ- ture, bons.	Très petite colonie.
Creek-au-Poiss.	Batoche	20	52	Eau en abondance ; bois et pâture, bons.	Colonie de métis établie entre deux endroits.
Saskatoon	Llewelyn	15	Bois, rare ; eau et pâture, bonnes.	Bureau de poste.
do	Henrietta	32	Pâture, bonne	Tél. du gouv. et stat. de la malle ; dét. de pol., div. C.
do	Canaan	15	Bois en abondance ; eau et pâture, bonnes.	Ranche.
do	Lac-au-Plongeon	9	do do ..	do district du bon foin.
do	White-Caps	18	do do ..	Réserve des Sionx.
do	Dundurn	24	do do ..	Station du C.C.P.
do	do	34	do do ..	B.P. et colonie ; ranche.
do	Egypt	45	do do ..	Ranche.
Prince-Albert	Stn. Macdowall	*19	Bois et eau en abondance ; pâture, bonne.	
Macdowall	Lac-aux-Canards	*20	*39	do do ..	Via B.P. de Willoughby et côté est de la voie.
Prince-Albert.	do	*38	do do ..	Via côté ouest de la voie.
do	Riv. - à - l'Estur- geon.	*11	Bois en abondance ; pâ- ture, rare.	Chemin sableux et dur.
L a c - à - l'Estur- geon.	Riv. - a - Coquilles	*20½	Bois et eau en abondance ; pâture, bonne.	B.P. Ruiss.-aux-Coquilles.
Riv. - a - Coquilles	Lac-Sableux	*30	*61½	do do ..	Rés. ind. ; miss. de l'E. d'A

Les distances marquées * ont été mesurées par un odomètre la saison dernière.

TABLEAU des distances—Circonscription de Prince-Albert.—Fin.

De	A	Division.	Distance intermédiaire.	Distance totale.	Notes sur le bois, eau et pâture.	Observations générales.
Lac-Sableux	Plaine-du-Serp.			*18	Bois en abondance ; eau et pâture, bonnes.	Agence indienne ; bur. de poste de Mistowasis.
Plaine-du-Serp.	Prince-Albert.			*55½	do do	Via Plaine du Lis.
Prince-Albert.	Passage d'eau de Markley			*19	Bois en abondance ; eau, rare ; pâture, bonne.	Embranchement sud.
Passage d'eau de Markley.	La-Corne (Cie de la B.-d'H.			*27	48 Bois et eau en abondance ; pâture, bonne.	Bur. P. et réserve indienne.
La-Corne (Cie de B.-d'Hudson.)	Kinistino (Meyers).			*23½	do do	Bureau de poste ; magasin.
Kinistino	Ck Goosehunting			*11½	Bois en abondance ; eau, rare ; pâture, bonne.	
Ck Goosehunting	Sources-de-Flett			*14	Bois et eau en abondance ; pâture, bonne.	Bureau de poste.
Sources-de-Flett	B.P. Melfort			*10¼	do do	
B.P. Melfort	Creek-Rocheux (Beatty's).			*2	26½ do do	
Kinistino	2e trav., rivière aux Carottes.			*18½	do do	} Route très mauv. ; quelques métis isolés établis ici et là ; dét. de police à l'extrémité est du lac Croche pour l'hiver.
2e trav., rivière aux Carottes.	Extrém-té est du lac Croche.			*8½	do do	
Lac-Croche	Batoche			25	52¼ do do	} Bur. de poste, bac, école et église catholique romaine.
do	Boucher			*21	do do	
Boucher	Prince-Albert.			*20¼	41¼ Bois en abondance ; eau et pâture, passables.	
Prince-Albert.	Fourches de la Saskatchewan.			35	Bois en abondance ; eau, passable ; pât., bonne.	
do	P. d'eau d'Adams			18	do do	
P. d'eau d'Adams	Kinistino			27	45 do do	
do de Markley	do			23	do do	
Prince-Albert.	Plaine-du-Lis			18	do do	Bur. de poste et colonie.
do	Kirkpatrick			15	do do	do
do	Halero			18	do do	do
do	Rés. John Smith			15	do do	R. ind. sur l'embranch. sud.
do	Colleston			10	do do	Bur. de poste et colonie.
Lac-aux-Canards	Carlton			12	Bois en abondance ; eau, rare ; pâture, bonne.	Bureau de poste, magasin, école, bac.
Carlton	Plaine-du-Serp.			25	37 do do	Bureau de poste de Mistowasis, agence indienne.
do	Lac-Muskeg			20	do do	Rés. ind., mission cat. rom., magasin, bur. de p., Aldina.
Plaine-du-Serp.	do			10	Bois et eau en abondance ; pâture, bonne.	
Lac Sableux	Lac-Vert			120	do do	Poste de la Cie de la B.-d'H.
Lac-aux-Canards	Wingard			11	Bois en abondance ; eau, rare ; pâture, bonne.	Bureau de poste.
do	Rosthern			11	Bois et eau, rares ; pâture, bonne.	B. P. et magasin, station de chemin de fer.
do	Saint-Laurent			7	Bois et eau en abondance ; pâture, bonne.	B. P., mission catholique romaine, bac.
do	Batoche			*6	do do	B. P., dét. de P. à C. du N.-O., église cat. rom., bac.
do	Rés. de Barbu.			*3½	do do	Agence indienne.
Batoche	Boucher			20	do do	B.P., bac, E. C. R., moulin.
Boucher	Domrémy			7	do do	B.P., colonie française.
Batoche	R. Une-Flèche.			*6	do do	Réserve indienne.
R. Une-Flèche.	Bellevue			5	do do	Colonie de métis.
Batoche	Vandal			5	do do	do B.P.
Vandal	Albena			20	do do	Bureau de poste.
Batoche	Hoodoo			31	do do	Ancienne station postale.

NOTE.—Les distances marquée * ont été mesurées par un odomètre la saison dernière.